André FRANQUEVILLE

Une Afrique entre le village et la ville

Les migrations dans le sud du Cameroun

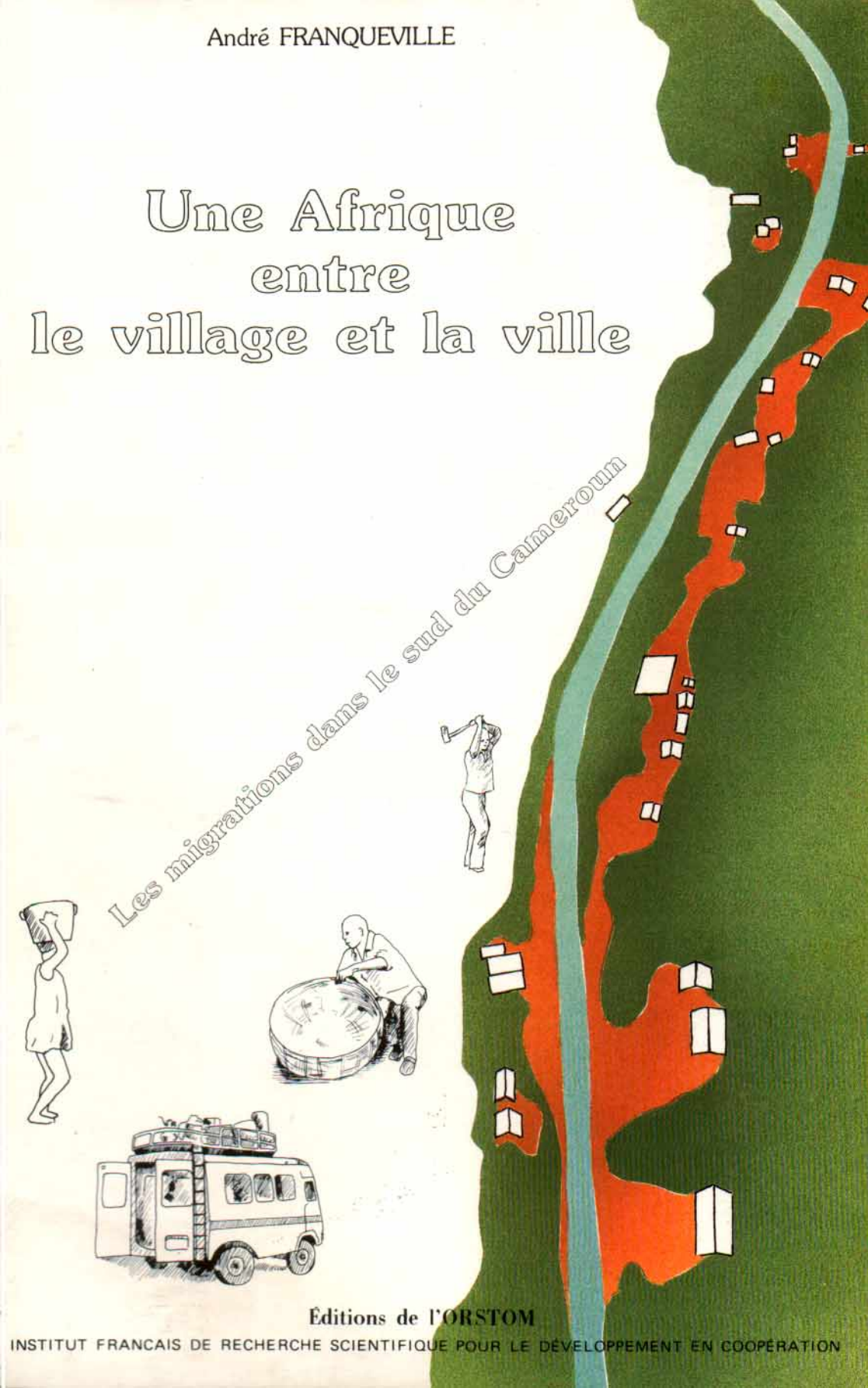

Éditions de l'ORSTOM
INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

Une Afrique entre le village et la ville

Maquette de couverture : Michelle SAINT-LÉGER
Conception : Martine LACOMME
Photographies : La plupart des photographies sont de l'auteur, sauf les nos 34, 55, 56, 57, 58 qui sont des clichés I.G.N. et les nos 3, 15, 61, 72, qui nous ont été aimablement communiquées par Pierre DONAINT.

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées « à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans « le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal. »

© ORSTOM 1987

ISSN 0376-1819 ISBN 2-7099-0805-0

Une Afrique entre le village et la ville

Les migrations dans le sud du Cameroun

André FRANQUEVILLE

Géographe ORSTOM

Éditions de l'ORSTOM
INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION
Collection MÉMOIRES n° 109
PARIS - 1987

Cet ouvrage a fait l'objet d'une thèse pour le doctorat ès Lettres et Sciences Humaines soutenue en juin 1983 à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) sous la direction de Gilles SAUTTER.

A Marie, du village de Nkoltsogo (Lékié),
mère de deux enfants,
fille de Thomas Mvogo,
morte à l'âge de 21 ans
parce que les soins et les médicaments
coûtaient trop cher,
à 15 km de l'hôpital d'Efok.

A tous ceux, proches ou lointains,
dont la vie, la souffrance et la mort
nous sont indifférents.

AVANT-PROPOS

L'intêret que je porte à la ville de Yaoundé date de mon premier séjour au Cameroun, en 1965, l'ORSTOM m'ayant alors demandé de participer à la réalisation de son programme d'Atlas (Atlas national et Atlas régionaux) et de diriger l'atelier cartographique du Centre. Le développement récent de la capitale, commencé vers les années 50 et que les circonstances de l'Indépendance (1960) venaient d'accélérer, n'avait pas encore fait l'objet de publications géographiques. Dans un article paru aux *Cahiers d'Outre-Mer* (1968), je m'efforçais donc de remédier à cette carence en explicitant, tel qu'il m'apparut alors, le paysage urbain de Yaoundé.

Mes publications sur le sujet en seraient peut-être restées là si le Comité Technique de Géographie de l'ORSTOM n'avait, à ce moment, inscrit parmi ses thèmes d'étude celui des « relations villes-campagnes » en milieu tropical. Dans le large cadre ainsi défini, mes recherches pouvaient prendre un autre sens et, quoique toujours centrées sur Yaoundé, dépasser cette fois de beaucoup les limites du périmètre urbain. Elles eurent d'abord trait, en fonction du programme d'études confié à la Section de Géographie de Yaoundé, à l'ensemble des relations liant la ville et la campagne le long d'un axe routier privilégié, celui qui joint Yaoundé à Obala. L'expérience ainsi acquise me conduisit ensuite à limiter le sujet pour mieux l'approfondir et à choisir, dans le vaste domaine de ces relations, celui des seules migrations. Je les étudiais d'abord au nord de Yaoundé, dans le département de la Lékié auquel le travail précédent m'avait initié, puis dans l'ensemble de la région cacaoyère centrée sur la capitale.

Au gré de mes réaffectations successives dans le même pays, jusqu'en 1975, le contenu et la conception du sujet choisi se sont peu à peu précisés jusqu'à aboutir à la rédaction de cet ouvrage. Une mission d'étude de Yaoundé, demandée par le ministère de la Coopération, fut, en 1981, l'occasion de la dernière mise au point des données utilisées. Je ne doute cependant pas que l'intérêt particulier que me semble présenter une étude des migrations, de même que l'orientation originale que j'ai voulu lui donner ici, doivent beaucoup au Professeur Étienne JUILLARD qui fut le guide de mes premières recherches géographiques en Alsace. On trouvera, dans les lignes qui suivent, et peut-être parfois à mon insu, bien des échos de son enseignement et de ses écrits.

Acquise au long d'une familiarité de dix années de présence ininterrompue au Cameroun et à l'occasion des divers travaux demandés à la Section de Géographie, la connaissance d'une zone, même limitée, à laquelle on peut prétendre ne saurait pourtant être complète.

Bien des lacunes, des incertitudes et des interrogations demeurent dans les explications recherchées et avancées ici, sur un sujet particulièrement complexe. Cet ouvrage n'est qu'une étape, une pierre apportée à la géographie du sud du Cameroun et à celle des migrations. Mon souhait est que des géographes nationaux en perfectionnent la taille et nous fassent comprendre, mieux que ne saurait jamais le faire un étranger, ce que vivent les habitants de leur pays.

Les moyens matériels qui m'ont permis de mener à bien cette étude ont été fournis par ce qui était alors le Centre ORSTOM de Yaoundé dont les Directeurs, en particulier R. MAIGNIEN et R. LEFÈVRE, m'ont beaucoup facilité la tâche. Ces moyens n'auraient cependant pas suffi si je n'avais bénéficié de la constante collaboration de nombreux Camerounais. Cette entreprise, longue et patiente, ne pouvait être que le fruit d'une multitude de rencontres et d'entretiens dont la réussite dépendait de la bonne volonté de beaucoup. Elle est due d'abord à tous les paysans des villages enquêtés et à tous les citadins des quartiers de Yaoundé qui ont accepté de répondre à mes questions et dont l'accueil et la gentillesse ne sauraient être oubliés.

Elle est due à tous mes collègues de l'ORSTOM qui ont travaillé dans le sud du Cameroun, notamment : J.-C. BARBIER, J. CHAMPAUD, G. COURADE, Y. MARGUERAT, J. TISSANDIER, dont, on le verra, j'ai largement utilisé les travaux et avec qui les discussions furent toujours fructueuses. Elle est due à la fidèle collaboration de ceux qui appartiennent aujourd'hui au personnel de la Recherche Scientifique Camerounaise et m'ont assisté dans les enquêtes. En premier lieu je veux remercier tout particulièrement Hubert ELINGUI qui a été de toutes les missions, parfois dans des conditions matérielles difficiles, mettant sans réserve sa compétence et son expérience au service de cette recherche pour laquelle il s'est passionné autant que moi. Que trouvent également ici l'expression de ma gratitude tous ceux et toutes celles qui ont été associés de près à mes travaux, spécialement Martin SEATI, André BIWOLE, Benoît MBALA NKANA et Elisabeth MBOUE, les enseignants des établissements secondaires et techniques, publics ou privés, grâce auxquels j'ai pu mener l'enquête auprès des élèves, enfin les directions de l'usine Bastos et des Brasseries du Cameroun. Mes remerciements vont aussi à toutes les autorités administratives qui m'ont donné toutes les facilités nécessaires, conscientes de l'intérêt d'une telle recherche : sous-préfets du département du Mfoundi qui m'ont même parfois accompagné dans les quartiers de Yaoundé, préfets et nombreux sous-préfets de la brousse qui ont introduit notre équipe auprès des populations, tous les chefs des villages où nous avons travaillé et tous ceux qui, simplement, nous ont si souvent offert de partager leur repas, leur toit et leur amitié.

Enfin et surtout, si cet ouvrage présente quelque qualité, c'est à M. le Professeur G. SAUTTER qu'il le doit. Avec une sollicitude et une bienveillance constantes, il a accepté de guider mes recherches, d'en suivre l'avancement, m'apportant patiemment encouragements, suggestions et conseils judicieux, me faisant ainsi bénéficier de sa vaste connaissance du monde tropical. Qu'il me soit permis de lui exprimer ici toute ma reconnaissance[1].

1. La dernière mise au point de ce texte est due à M. F. FRANQUEVILLE qui l'a patiemment relu et corrigé, et à R. de MAXIMY dont les observations m'ont été très précieuses.

INTRODUCTION

Chercher à préciser le contenu et le fonctionnement d'un système de relations spatiales induit par les migrations, tel est le but assigné à cet ouvrage, dans le cadre du Cameroun méridional.

On sait les jugements souvent hâtifs, passionnés ou à l'emporte-pièce que suscitent migrations vers la ville et exode rural en Afrique. Seule semble à même d'éclaircir réellement et de faire avancer la connaissance du problème, une étude objective et circonstanciée basée non sur des impressions ou des *a priori*, mais sur des certitudes acquises patiemment au plus près de la réalité. Une telle approche n'est matériellement réalisable que dans un cadre spatial relativement restreint, mais à travers le cas apparemment particulier du Cameroun méridional, se trouve abordé un problème qui est celui de toute l'Afrique. Les tenants et les aboutissants du système de migrations présenté ici renvoient à tout un continent où, *mutatis mutandis*, les mêmes forces et les mêmes contraintes agitent les sociétés et dessinent leur avenir.

Au risque de surprendre, cette étude n'est donc pas une synthèse régionale telle qu'elle pourrait être conçue en géographie, et qui viserait à faire le point des connaissances sur le Cameroun méridional. Elle n'est pas une « somme » qui rassemblerait toutes les données disponibles sur cette partie du pays et y ajouterait les résultats d'une recherche personnelle. Aussi me suis-je volontairement abstenu d'aborder pour eux-mêmes des thèmes qui, en dépit de leur intérêt, m'ont semblé dépasser le cadre du sujet choisi. Les données qui concernent le passé des sociétés du Sud, leurs migrations précoloniales et les questions qu'elles soulèvent, leurs traditions particulières, n'ont été présentées que dans la mesure où elles pouvaient contribuer à éclairer les situations actuelles. De même, j'ai jugé inutile de décrire en détail le cadre physique dans lequel se déroulent ces migrations modernes, sauf lorsque l'explication recherchée appelait une telle évocation. De même en est-il encore des aspects économiques de la zone étudiée, auxquels il sera souvent fait référence, mais dont la présentation ne se veut nullement exhaustive.

Cet ouvrage n'a donc pas pour objet de tout dire sur le sud du Cameroun. Il privilégie un aspect de la réalité géographique, délibérement choisi parce que, me semble-t-il, décisif pour l'avenir, mais néanmoins étroitement lié à

tout un contexte économique, social et culturel dont on ne peut l'abstraire sous peine de renoncer à comprendre.

A cette première délimitation du sujet dont une définition plus précise sera apportée ultérieurement, il convient d'en ajouter une autre, dans le temps et dans l'espace. Dans le temps, les bornes posées sont assez simples : seules sont prises en compte les migrations contemporaines, passées ou actuelles d'hommes et de femmes encore en vie. Au plus tôt on décèlera par là les déplacements survenus lors des dernières années de la colonisation allemande (juste avant et pendant la Première Guerre mondiale qui se termine ici en 1916), au plus tard, ce seront les déplacements des jeunes scolarisés recensés par les enquêtes urbaines et rurales en 1974-75. *Grosso modo*, soixante années, décisives pour l'histoire du pays, sont donc prises en considération.

Dans l'espace, les limites de l'étude sont plus malaisées à définir nettement. La ville de Yaoundé en sera l'un des thèmes, non pas prise pour elle-même — ce qui est l'objet d'une autre publication — mais en tant que point d'arrivée d'une grande partie des migrations qui se produisent dans le Sud. On ne trouvera donc pas ici une étude complète de cette ville, mais seulement l'évocation de quelques-uns des aspects de la vie urbaine en relation directe avec l'immigration dont elle est le siège. Les problèmes soulevés seront ceux du migrant dans la ville, non ceux que l'immigration pose à la ville et qui sont, à des degrés divers, les mêmes dans toutes les grandes villes d'Afrique.

L'espace rural retenu pour ces recherches aurait dû être, logiquement, celui de l'ensemble du bassin migratoire de Yaoundé, c'est-à-dire, chose impossible, pratiquement la totalité du Cameroun. Pourtant, même en excluant les provinces du Nord, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest (fig. 1) qui n'envoient à Yaoundé qu'une faible partie de ses immigrés (9 % ensemble), il ne pouvait être question d'étudier avec une égale attention les mouvements migratoires qui se produisent dans les quatre autres provinces du Sud, lesquelles constituent à elles seules quelque 260 000 km^2, soit plus de la moitié du pays.

J'ai donc privilégié ici l'étude de la province du Centre-Sud dont Yaoundé, son chef-lieu, recevait la moitié de ses immigrés en 1976, date du dernier recensement démographique. Cette province a été par excellence le domaine des enquêtes menées en zone rurale[1].

S'étendant du 2^e au 6^e degré de latitude nord, soit sur près de 400 km, elle présente nécessairement des aspects physiques variés. Les points hauts du relief sont les inselbergs de plus de 1 000 m, qui, dans les environs de Yaoundé, dominent le plateau central situé à 600 ou 700 m d'altitude

1. On trouvera en annexe une carte-repère et une liste des unités administratives du Cameroun : provinces, départements et arrondissements (Annexe n° 28 et fig. 83, p. 615 et suivantes).

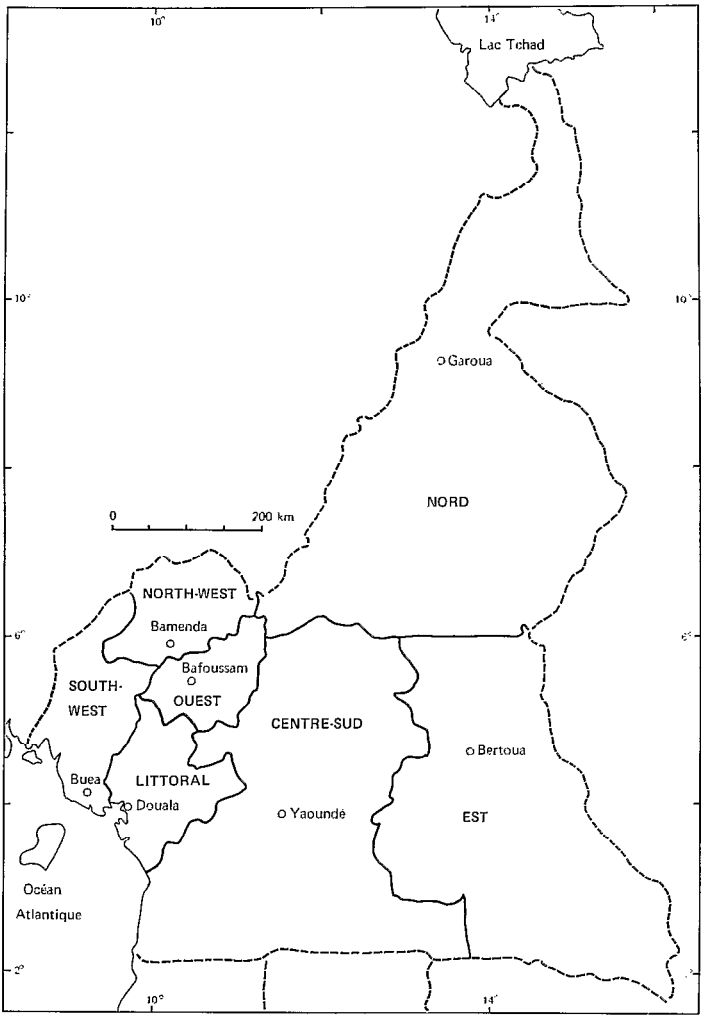

Fig. 1. — Les provinces du Cameroun.

moyenne. Ce plateau s'abaisse progressivement vers l'est, en direction de la cuvette du Congo, et par brusques paliers vers l'ouest, en direction de l'océan. Mais surtout la forêt pluviale qui couvre uniformément le sud du pays jusqu'à la latitude de Yaoundé s'éclaircit rapidement au-delà, ce qui place toute la partie nord de la province, et particulièrement l'immense arrondissement de Yoko, dans un tout autre ensemble écologique où domine la savane arborée.

A cette variété de la nature correspond une variété non moins grande de l'occupation humaine. Le Centre-Sud est l'une des provinces les plus

peuplées avec près de 1 400 000 habitants (1976), elle vient au deuxième rang après le Nord ; par l'effectif de sa population rurale comme de sa population urbaine, elle se classe pareillement au deuxième rang mais se trouve devancée par la province du Littoral. Elle entre pour 19,5 % dans la population totale du pays, 23 % pour la population urbaine et 18 % pour la population rurale. Pourtant sa densité démographique générale est l'une des moins élevées du Cameroun : 12 habitants au km² pour une moyenne nationale de 15,3, seule la province de l'Est présente une valeur moindre (3,1). Au regard des densités proprement rurales, elle présente la même faiblesse : 8 habitants au km², pour une moyenne nationale de 11, quand d'autres provinces atteignent 45 (Nord-Ouest) et même 54 (Ouest).

Province donc relativement peu peuplée, mais où, surtout, la répartition de la population est très inégale (cf. Atlas du Cameroun, planches X et XI). A deux zones dont l'occupation humaine est très serrée, au sud (Méfou) et au nord (Lékié), s'oppose le reste de la province où la population se concentre le long des routes et des pistes (Océan, Ntem, Dja-et-Lobo) ou bien se disperse sans ordre (Nyong-et-Kellé). Plus au nord enfin, au-delà de la Sanaga et du Mbam, s'étend un quasi-désert d'hommes, no man's land historique entre la forêt et le plateau de l'Adamaoua, qui correspond à l'arrondissement de Yoko.

Ce fut donc naturellement la partie centrale de la province, la plus peuplée, qui fit plus particulièrement l'objet des enquêtes rurales. Elles ont, pour la plupart, porté sur des villages situés dans la grande zone de production cacaoyère du Cameroun, et concerné des populations du groupe dit « Pahouin » : Béti et, dans une moindre mesure, Boulou et Fang. Mais elles ont aussi débordé, ne serait-ce qu'à des fins de comparaison, les bornes de la zone cacaoyère vers le nord et l'ouest (Yoko, Ndikiniméki, Pays bassa), de même que les bornes de la province pour inclure quelques villages de l'Est (Abong-Mbang) et du Littoral (Sanaga Maritime).

Il ne pouvait cependant être question de passer sous silence le flot des migrants provenant de la province de l'Ouest (23 % des immigrés de Yaoundé) ni celui du Littoral (15 %), en particulier du Moungo et du Wouri. Aussi, sans avoir mené d'enquêtes directes dans ces zones d'émigration auxquelles étaient d'ailleurs consacrées d'autres études approfondies, j'ai cependant donné dans cet ouvrage une large place au courant migratoire qui en est issu, à la mesure de son originalité. On ne saurait donc tracer d'un trait net les limites spatiales du thème ici analysé. Les migrations dont il s'agit sont en priorité celles des originaires de la zone cacaoyère, mais leurs caractéristiques particulières ne se trouvent mises en évidence que par référence à celles d'autres immigrés provenant également du sud du pays, tels les Bassa et surtout les Bamiléké[2].

2. Tous les noms locaux (ethnies, toponymes, anthroponymes) sont reproduits selon les règles de la francophonie dont l'usage est habituel ; j'ai exclu toute transcription phonétique qui

Il est bien des façons d'aborder l'étude des migrations, même en Afrique, et j'ai tenté ailleurs d'en présenter quelques-unes (1973-a). Celle que j'ai choisie ici offre cette originalité d'être très concrète, très proche des réalités vécues. Plutôt qu'une aride analyse de chiffres tirés du dépouillement et de la comparaison de recensements qu'il s'agirait d'interpréter au mieux, j'ai voulu saisir sur le vif ces mouvements d'émigration rurale et d'immigration urbaine. L'objet ainsi appréhendé est alors véritablement le « vécu social » du migrant qui, dans toute sa complexité et à cause d'elle, me semble devoir être bien plus riche que les résultats apportés par une analyse, fût-elle statistiquement parfaite, de type macro-économique ou macro-démographique. Aussi, les informations utilisées sont-elles dues, pour l'essentiel, à des enquêtes spécialisées menées tant en brousse qu'en ville, et dont les méthodes, à base de biographies, sont présentées plus loin.

Par-delà les cas individuels et les situations propres à chaque migrant se dégagent les grandes lignes qui guident l'émigration rurale régionale. Non seulement les biographies particulières, dont quelques cas significatifs sont rapportés ici ou là au fil du texte, prennent place dans une histoire générale de l'émigration et du pays, mais elles révèlent aussi les discontinuités géographiques du mouvement et les principaux paramètres qui le régissent. Cette approche présente donc l'originalité d'avoir été menée en quelque sorte de l'intérieur, comme une appréhension synthétique des expériences vécues par des centaines de migrants, hommes et femmes, ou, tout au moins, c'est là ce qu'elle a voulu être. Le migrant n'est pas ici un acteur anonyme. Il a une identité, une histoire et des projets, et les problèmes auxquels il fait face ne sont pourtant pas autres que ceux du pays lui-même.

Mais choisir une telle approche n'est cependant pas faire fi, loin de là, de l'apport à la connaissance des migrations, africaines ou autres, dû à d'autres types de recherches non moins intéressantes. J'ai tenté de montrer, à la fin de cet ouvrage, la façon dont chacune d'elles me semble propre à faire comprendre un problème dont l'explication totale ne saurait être donnée par un éclairage unique. Avant d'en arriver là, le lecteur sera invité à cheminer aux côtés du migrant depuis son village de « brousse » dont le contexte socio-économique sera largement brossé, jusqu'au quartier d'immigration de Yaoundé, à la recherche d'un toit et d'un salaire, et jusqu'au retour au village natal, si retour il y a.

On ne saurait cependant échapper à la question fondamentale posée en filigrane derrière chacun de ces cheminements : celle de la ville et de son rôle dans le Tiers-Monde. Dans cette partie du monde, la croissance des

me semble affaire de spécialistes. Ainsi j'écrirai bassa et non basa, boulou et non bulu, bané et non benë, etc., sauf cas de citations d'auteurs. En ce qui concerne la distinction des ethnies, je me suis contenté de reprendre ici celle, fort arbitraire, qu'a posée l'administration coloniale : Eton, Ewondo, Bané, etc., même s'il s'agit là de dénominations fictives, la réalité ethnologique étant souvent autre.

villes, sans commune mesure avec celle qu'a connue l'Occident, est bien souvent agitée en manière d'épouvantail. Est-elle inéluctable, ne peut-on que la déplorer et tenter de remédier après coup, et de façon toujours insuffisante, à ses effets objectivement désastreux pour l'économie du pays ? Pour Yaoundé, les projections démographiques annoncent le passage, de 313 000 habitants en 1976, à plus d'un million en 1990, et plus de deux millions en l'an 2000, le Cameroun comptant alors, selon les experts de la Banque Mondiale, entre 57 et 86 % de sa population en milieu urbain. Telle est la situation au-devant de laquelle vont le pays et sa capitale si demain, comme hier et aujourd'hui, la seule promotion sociale à espérer est toujours celle qui passe par la ville.

Pourtant la présence de la ville et son impact ne sont pas perçus ni vécus de façon identique par tous les migrants. Le contexte économique propre à chaque région, les rapports sociaux hérités d'une histoire et d'une culture portées par chacune des sociétés du Sud camerounais, médiatisent cette présence et font naître des rapports à la ville spécifiques de certaines « campagnes » et que traduisent des systèmes migratoires originaux. De telles différenciations donnent à penser qu'il doit être possible de tabler sur d'autres modèles de développement qui ne feraient pas inéluctablement appel à une urbanisation synonyme de concentration humaine dans les villes, mais plutôt synonyme d'accès du plus grand nombre aux commodités que la ville ne sait encore, et ne pourra jamais, qu'offrir au plus petit nombre. Des éléments propres à faire réussir une telle politique existent dans le sud du Cameroun, il suffit d'en faire le choix et de vouloir y mettre le prix.

Trois grandes parties composent cet ouvrage. La première présente le migrant, son village et les liens qu'il maintient avec celui-ci. La deuxième concerne le migrant dans la ville, la troisième envisage les effets des migrations sur l'espace rural et propose une approche théorique du phénomène migratoire. En conclusion sont ouvertes des perspectives propres à réduire les déséquilibres dont les migrations sont à la fois conséquence et cause.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES POUR LES RÉFÉRENCES

Références aux enquêtes

E.E. : Données tirées des résultats de l'Enquête directe « Entreprises » menée à Yaoundé auprès d'un échantillon de salariés de l'usine Bastos et de l'usine des Brasseries du Cameroun.

E.R. : Données tirées des résultats de l'Enquête Rurale directe menée dans trente-huit villages situés dans un rayon de 250 km autour de Yaoundé.

E.S. : Données tirées des résultats des enquêtes menées par questionnaires auprès de 800 élèves de cinq établissements d'enseignement de Yaoundé.

E.U. : Données tirées des résultats de l'Enquête Urbaine directe menée dans vingt-trois quartiers de Yaoundé.

Pour les références plus précises

Exemples :

Réf. 135 : Salarié répertorié sous le n° 135 de l'Enquête « Entreprises ». Références de 101 à 155 pour l'usine Bastos, de 2001 à 2201 pour l'usine des Brasseries.

Réf. Mok. 2, C2-5 : Personne interrogée dans le quartier de Mokolo 2, cinquième répondant de la case n° 2.

Références à l'Enquête Rurale : le n° cité (ex. : réf. 61) est celui du chef de famille du village indiqué. Il peut être suivi de B s'il s'agit de son épouse, de C s'il s'agit d'un de ses enfants, ou de D s'il s'agit d'une personne hébergée par lui.

La liste des numéros de codification des villages enquêtés se trouve en annexe finale n° 4.

I

LE MIGRANT ET SON VILLAGE

Dans les pays du Tiers-Monde, « l'exode rural » pose une énigme. Alors que ni la campagne ni la ville ne semblent avoir de points communs avec celles du monde occidental pour lequel ce terme a été forgé, comment se fait-il cependant que leur mise en relation aboutisse à des conséquences apparemment identiques, celles de vider les unes et de surpeupler les autres ?

On ne retrouve pas, en Afrique, le rôle historique joué dans le déclenchement du même mouvement en Europe, tant par la mécanisation de l'agriculture qui augmenta sa productivité tout en diminuant ses besoins en main-d'œuvre, que par l'industrialisation rapide des villes dont les premières manufactures ruinèrent les artisans ruraux ainsi condamnés à l'émigration. Rien de comparable n'existe ici.

Certes, les produits cultivés dans les campagnes ont bien changé, de nouvelles cultures ont été introduites par l'Europe à diverses époques, mais les façons culturales sont restées, elles, techniquement inchangées. La hache, la machette et la houe demeurent, avec le feu, le seul outillage du paysan, et la jachère la seule façon de régénérer le sol. Ici, sauf exceptions ponctuelles liées à la création de complexes agro-industriels, point de révolution agricole qui chasserait le paysan. Point non plus de « démographie galopante » qui rendrait trop nombreux les habitants de la campagne. Certes, çà et là, les densités de la population rurale sont localement élevées, mais ce ne sont qu'exceptions qui ne correspondent d'ailleurs pas nécessairement à une émigration plus intense qu'ailleurs. La ville africaine serait-elle donc plutôt le refuge de tous ceux qui fuient « les contraintes des sociétés tribales » devenues tout à coup insupportables, le lieu de la rupture avec le monde de la tradition, voire le lieu de la libération dont le monde occidental qu'elle annonce serait porteur ? N'est-ce pas là ethnocentrisme à courte vue ? Le problème nous retiendra longuement sous ses aspect variés.

Moins qu'à une « répulsion » pour la vie rurale, l'émigration ne trouverait-elle pas plutôt son origine dans « l'attraction » fatale exercée par les villes du continent africain, ces vitrines de l'Occident ? Ces villes apparaissent pourtant, sous la plume des romanciers africains, tantôt comme des lieux où s'affrontaient les colonisateurs blancs et la masse des Noirs opprimés (Mongo Beti), *et, plus récemment, ceux où le luxe d'une minorité*

autochtone écrase de façon méprisante la misère du grand nombre (Medou Mvomo). *Elles ne sont qu'exceptionnellement nées de l'industrie, n'ont guère d'emplois à proposer en nombre suffisant ; la vie y est trop chère et les quartiers surpeuplés. Est-ce là le paradis dont rêveraient les ruraux ? Étonnante migration en vérité, celle d'hommes que la campagne ne chasse pourtant pas et que la ville ne saura sûrement pas satisfaire !*

Et cependant elle s'impose à l'observateur, elle inquiète les pouvoirs publics, tandis que l'aménageur tente d'y ajuster ses prévisions sans cesse dépassées par la réalité. C'est cette réalité, dont les multiples facettes s'éclaireront tour à tour, que s'attache à présenter la première partie de cet ouvrage.

Chapitre 1

Ce que l'on sait de l'émigration rurale dans le sud du Cameroun

Dire et dénoncer « l'exode rural » est une chose. Le mesurer et l'analyser en est une autre, moins aisée et beaucoup moins pratiquée. L'étude des migrations est, en effet, une entreprise difficile, même dans les pays disposant de statistiques démographiques relativement précises et sûres. Bien souvent celles qui concernent l'émigration ne sont, en quelque sorte, que des données dérivées, des conclusions tirées de taux statistiques observés, de structures démographiques dont on essaie de rendre compte, d'évolutions déduites de la comparaison de recensements successifs. Certes les recherches ayant pour objet spécifique la connaissance des migrations africaines ne sont sans doute plus, comme le déplorait naguère R.M. PROTHERO (1968 : 261), *« la Cendrillon des études de population en Afrique tropicale »*, mais elles demeurent cependant peu communes encore, notamment en Afrique francophone.

C'est qu'une telle étude est, en effet, fort malaisée, son objet étant, par définition, absent, fuyant, s'agissant d'un migrant. Il n'est alors d'autre solution que l'enquête en « creux », sorte de procès par contumace : on constate une absence et l'on essaie, de diverses façons, de découvrir sa signification tant pour l'acteur que pour son environnement.

Pour tenter cette approche, nous examinerons d'abord les indications que fournissent, pour le Cameroun, les documents officiels, récents ou plus anciens, puis celles qu'apportent les diverses études ponctuelles menées sur quelques communautés rurales du Sud. Les éléments relatifs à l'émigration en seront rassemblés, dans la mesure où celle-ci entrait dans les préoccupations des auteurs. Enfin, après un exposé des méthodes utilisées, les principaux résultats des enquêtes directes que nous avons menées dans une quarantaine de villages du Sud camerounais et dont l'objet était spécifiquement la connaissance du mouvement d'émigration, permettront d'esquisser une première vue d'ensemble de l'importance qu'il faut lui attribuer.

1. L'APPORT DES DOCUMENTS OFFICIELS

Si l'on se réfère aux premières enquêtes démographiques faites au Cameroun, celles de l'I.N.S.E.E.-Coopération (1968) reprises par A.M. PODLEWSKI dans l'Atlas du Cameroun (1973), les villages du Sud forestier ne compteraient finalement que peu d'absents. Elles révèlent en effet que seulement 15 % des hommes ne résident pas au village dans lequel ils sont nés et 57 % des femmes, proportion plus élevée due à l'émigration matrimoniale ; la proportion moyenne serait donc de 37 %. A.M. PODLEWSKI note que cette moyenne est particulièrement faible, comparée à celle de l'ouest du pays (plus de 40 % en région bamiléké) et surtout comparée à celle du nord : 45,6 % pour la zone Nord-Bénoué et 52 % pour la zone Sud-Bénoué[1].

Mais il convient de bien considérer la façon dont ces résultats ont été établis : l'enquête ne porte que sur la population résidente d'une zone restreinte. Cette zone non seulement ne couvre pas tout le Cameroun, mais exclut les deux grandes villes du Sud, Douala et Yaoundé, ainsi qu'Ebolowa. D'autre part, les résultats sont fondés sur des quartiers tirés au hasard dans vingt villes du Sud : sachant que les immigrés se regroupent habituellement dans les quartiers selon leur provenance, seules certaines régions d'origine se trouvent donc représentées dans l'échantillon. Or c'est à partir de l'observation de ces résidents qu'a été estimée la population habitant hors de sa région de naissance. Les résultats obtenus ne pouvaient que sous-estimer la réalité.

De façon prudente, les auteurs du rapport I.N.S.E.E. avaient d'ailleurs écrit : « *Il ne sera donc pas possible de fournir ici des données sur les émigrations définitives* » (*op. cit.* : 90-110), en raison notamment des limites territoriales du sondage, et, plus loin : « *Ces chiffres ne tiennent pas compte des émigrations vers les grandes villes et vers le reste du Cameroun.* » On ne saurait donc les utiliser pour établir des comparaisons avec d'autres zones du pays ni avec d'autres pays. Les auteurs estiment, tout au plus, « *qu'il n'est pas interdit de penser qu'ils permettent quand même une classification par ordre d'importance des zones d'émigration dans le Centre-Sud du Cameroun* ». La classification ainsi établie serait alors la suivante, les départements ou arrondissements étant placés par ordre d'importance décroissante de l'émigration :

1° : Haute Sanaga, Nyong-et-Mfoumou, Essé ;
2° : Kribi ;
3° : Lom-et-Kadéï ;
4° : Haut Nyong, Boumba-Ngoko ;

1. Voir également, par A.M. PODLEWSKI, la présentation démographique du Cameroun établie à partir des mêmes sources statistiques (Population Council, 1973).

ces quatre premiers groupes présentant des valeurs supérieures à la moyenne de la zone d'enquête.

Puis viendraient :

5° : Mbam ;
6° : Méfou, Lékié, Nyong-et-Soo ;
7° : Ntem, Dja-et-Lobo ;
8° : Nyong-et-Kellé, Sanaga Maritime.

Les résidents de Douala et de Yaoundé n'étant pas pris en considération, accepter ce classement reviendrait à admettre, chose peu vraisemblable, que l'attraction de ces deux villes s'exerce de façon égale sur l'ensemble du Sud. D'autre part, les départements placés à la fin de cette liste sont précisément les plus proches de ces deux grands centres, ceux pour lesquels cette attraction est primordiale. Aussi ne semble-t-il pas possible de suivre les auteurs lorsqu'ils concluent : *« La population du Centre-Sud est une population assez stable, vivant en majorité à l'endroit où elle est née »* (*op. cit.* : 110).

Si l'on quitte ces considérations générales, apparemment peu fondées, pour descendre à un niveau d'analyse plus fin, d'autres difficultés surgissent. Comment trouver des données locales ou même régionales suffisamment sûres pour permettre d'évaluer avec précision l'impact *in situ* de l'émigration rurale ? Il existe des sources officielles, des recensements plus ou moins périodiques opérés depuis de nombreuses années d'abord par les administrateurs coloniaux, puis par les sous-préfets et, plus récemment, par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité nationale du ministère de l'Économie et du Plan. Dans quelle mesure est-il possible de les utiliser pour éclairer notre propos ? Plusieurs exemples montreront l'intérêt et les limites d'une telle tentative.

Les recensements administratifs sont ici entrés dans les charges des sous-préfets depuis les années 50, et la série commence, suivant les lieux, parfois en 1953, plus souvent en 1956-57, jusqu'en 1967. Quels enseignements peut-on en tirer ? On ne reprendra pas ici la critique très complète de ce type de sources d'informations faite par G. SAUTTER à propos du Congo (1966 : 19-40), et qui s'applique en tous points à la situation camerounaise. Les indications obtenues de cette façon quant à l'émigration rurale sont nécessairement très vagues, sujettes à caution et susceptibles d'interprétations divergentes.

Ainsi, pour le département de Kribi, aujourd'hui appelé Océan, le recensement de 1963-64 donne des résultats (consignés en Annexe n° 1) qui, traduits en pourcentages et en rapport de masculinité, semblent *a priori* assez significatifs. On peut estimer qu'ils démontrent l'existence d'une légère émigration masculine adulte pour l'ensemble du département, cette émigration atteignant les arrondissements de Akom II et Mvengue et surtout de Campo, mais non ceux de Lolodorf et de Kribi (tableau 1).

TABLEAU 1

Situation démographique du département de Kribi (Océan) selon le recensement de 1963-64 (en %)

Arrondissements	Hommes	Femmes	Enfants	Rapports de masculinité (adultes)
Kribi	29,3	28,4	42,3	103,1
Akom II	32,7	36,0	31,3	90,8
Lolodorf	30,9	29,9	39,2	103,4
Mvengue	27,8	29,2	43,0	95,3
Campo	38,7	43,3	18,0	89,4
Ensemble	30,7	31,2	38,1	98,2

La proportion des « enfants » varie étonnamment d'un arrondissement à l'autre. Peut-être faut-il supposer que la forte valeur de celui de Kribi est en relation avec l'existence d'écoles primaires et secondaires au chef-lieu du département, lequel prive ainsi de leurs enfants les arrondissements voisins, Campo et Lolodorf? Mais une telle explication ne s'applique plus pour Mvengue qui n'a rien d'un centre scolaire. De toute façon, on ignore quelle limite d'âge a choisie l'agent recenseur pour distinguer enfants et adultes. On ne saurait donc tirer de telles données que des hypothèses qu'il faudrait pouvoir vérifier par ailleurs.

Le recensement administratif de 1967 devrait, pour notre propos, être plus utilisable, puisqu'il s'est voulu recensement démographique, ce qui signifie que les enquêteurs étaient tenus de noter les âges des habitants, et non plus seulement de distinguer les enfants des adultes, c'est-à-dire les non-imposables des imposables. On peut, à partir des résultats obtenus, qu'il fallait d'ailleurs aller recueillir dans chaque sous-préfecture, dresser des pyramides des âges par arrondissement, voire par canton. Prenons l'exemple de l'arrondissement de Akom II (fig. 2). Les erreurs d'addition, que comportent souvent ces documents, étant au préalable rectifiées[2], la pyramide des âges montre d'emblée deux anomalies majeures liées à la nature des chiffres : un déficit considérable d'enfants de moins de 5 ans et un grand nombre de personnes de plus de 50 ans s'expliquant par l'incidence fiscale du recensement, car l'impôt est exigible jusqu'à l'âge de 50 ans. Est-on pour autant fondé à parler de sous-estimation dans le premier cas et de surestimation dans le second? Comment être sûr que ces « anomalies » ne correspondent cependant pas réellement à un déficit

2. Les totaux des colonnes Hommes, Femmes, et Enfants étaient erronés. Les âges de 234 hommes et de 226 femmes n'ont pas été déterminés par les recenseurs, ce qui n'implique pas une absence d'erreur pour ceux qui l'ont été : cette difficulté est connue. On trouvera chiffres et pourcentages en Annexe n° 2.

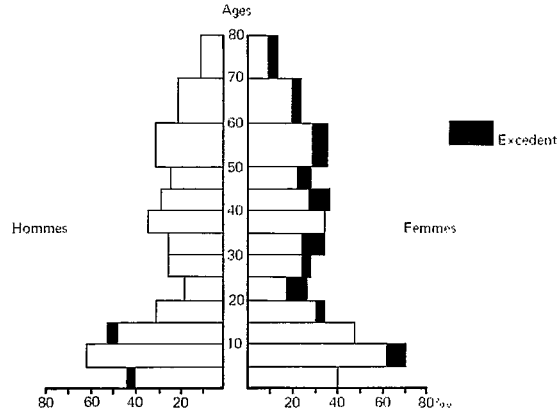

Fig. 2. — Pyramide des âges de l'arrondissement d'Akom II (*d'après* le recensement administratif de 1967).

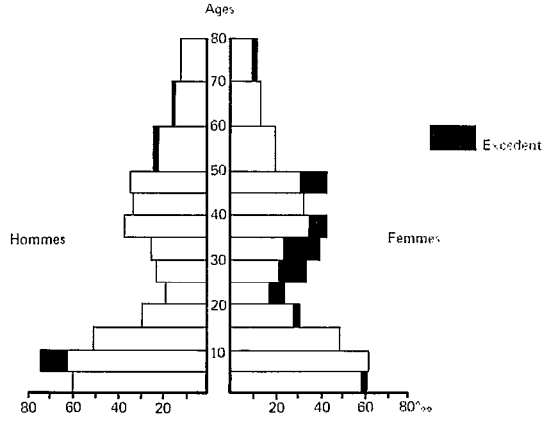

Fig. 3. — Pyramide des âges de l'arrondissement de Lolodorf (*d'après* le recensement administratif de 1967).

d'enfants en bas âge et à un vieillissement de la population? Le seul renseignement sûr que l'on puisse tirer de ce graphique est celui du déséquilibre des sexes au détriment des hommes pour tous les âges à partir de 15 ans. Cela peut d'ailleurs être interprété comme la marque d'une émigration masculine pour les plus jeunes et d'une surmortalité masculine pour les plus âgés. Le rapport général de masculinité est de 88,5.

Si l'on compare cette pyramide avec celle de l'arrondissement voisin, celui de Lolodorf (fig. 3, chiffres en Annexe n° 3), les résultats paraissent assez proches. Les mêmes « anomalies » se manifestent, légèrement plus atté-

nuées. Un même étranglement de la pyramide entre 15 et 35 ans, plus prononcé que pour Akom II, semble témoigner d'une plus forte émigration de jeunes adultes masculins tandis que les adultes plus âgés paraissent moins touchés par le mouvement, l'équilibre des sexes se renversant même au profit des hommes après 50 ans.

Pour intéressantes que soient ces observations, leur contribution à la connaissance de l'émigration demeure réduite et sujette à caution, à la mesure du manque de rigueur dont sont entachés les chiffres sur lesquels elles reposent. Rien ne prouve que les différences constatées d'une pyramide à l'autre ne doivent être autant imputées aux imperfections de la procédure du recensement qu'à une réelle différenciation démographique, rien ne permet d'en décider. Ce recensement fut l'œuvre d'un personnel non qualifié et recruté uniquement pour l'occasion ; on imagine aisément que l'intérêt pour la tâche à accomplir devait souvent être mince[3]. Pourtant, dans l'ensemble, les situations caractéristiques apparaissent assez nettement : ainsi la pyramide de la zone rurale de l'arrondissement de Yingui, département du Nkam (fig. 4), révèle une émigration masculine beaucoup plus intense que celle des deux arrondissements précédents, mais ce n'est là que confirmation d'une situation bien connue. En définitive, il nous semble prudent de renoncer à utiliser cette source d'informations pour une analyse que nous voudrions nuancée et géographiquement différenciée des migrations dans le sud du pays.

Par contre, le dernier recensement, celui de 1976, présente des garanties statistiques qui rendent son utilisation beaucoup moins suspecte. Les résultats publiés sont encore trop généraux pour autoriser une analyse de la composition par âges de la population rurale, même au niveau du département. D'autres données sont cependant directement intéressantes pour une étude des migrations et seront utilisées plus loin pour être confrontées à celles de nos enquêtes rurales. On peut dès maintenant dresser, à partir de ces résultats, la pyramide des âges de la population rurale de chacune des provinces[4]. Bornons-nous ici à celle du Centre-Sud, province incluse dans le champ de cette étude pour sa presque totalité (fig. 5).

Avec sa forme en « toupie », elle est caractéristique d'une population « émigrante » dans laquelle les personnes de moins de 20 ans sont 48,5 %, celles de plus de 40 ans 31,3 % et les jeunes adultes seulement 20,2 %. Entre

3. Il est d'ailleurs des arrondissements où ce recensement n'a pas eu lieu, le sous-préfet ayant congédié ces enquêteurs amateurs à cause des exactions auxquelles ils se livraient.

4. La population rurale, ici définie, est celle qui exclut tous les centres ayant une fonction administrative, districts compris, et « *quelques agglomérations abritant une population d'au moins 5 000 hab. et comportant des équipements de caractère urbain : hôpital, gare, collège ...* » (B.C.R., 1976, vol. 1, t. 2 : 10).

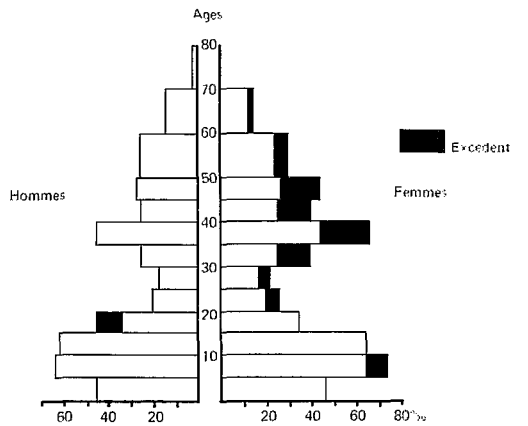

Fig. 4. — Pyramide des âges de l'arrondissement de Yingui (*d'après* le recensement administratif de 1967).

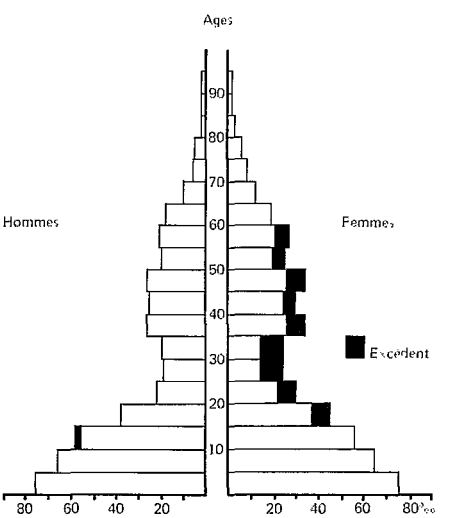

Fig. 5. — Pyramide des âges de la population du Centre-Sud en 1976 (n = 929 943) (*Source* : B.C.R.).

20 et 40 ans, le déficit de population est évident et l'excédent féminin constant de 15 à 60 ans témoigne de la continuité dans le temps du mouvement d'émigration.

A comparer avec les données de l'enquête démographique de 1962-1964 (zone rurale sud et est), il semble bien que l'on doive conclure à une aggravation de l'émigration durant cette douzaine d'années, marquée

notamment par un affaiblissement encore plus prononcé de la proportion des personnes d'âge actif et un accroissement de celle des enfants et de celle des personnes âgées (tableau 2).

TABLEAU 2

Composition de la population rurale du Sud par grands groupes d'âge et par sexe en 1964 et en 1976

	Grands groupes d'âges					
	Moins de 15 ans		15 à 59 ans		60 ans et +	
	1964	1976	1964	1976	1964	1976
Sexe masculin %	38,3	43,1	54,4	47,1	7,3	9,8
Sexe féminin %	33,8	37,4	59,6	52,2	6,6	10,4
Ensemble %	36,0	40,1	57,0	49,8	7,0	10,1

Ce ne sont pourtant encore là que données fort générales, réunies à l'échelle de la province. A un niveau administratif plus bas, les résultats publiés manquent encore pour la population rurale, de sorte que l'on ne saurait nuancer comme il le faudrait le tableau ainsi établi ni l'évolution récemment survenue.

2. L'APPORT DES ÉTUDES LOCALES ET RÉGIONALES

Une autre approche, qui devrait permettre de ne pas s'en tenir aux généralités des grandes enquêtes démographiques, géographiquement trop imprécises, peut encore être tentée. Le sud du Cameroun a fait l'objet de plusieurs monographies de villages et même de quelques monographies régionales; même si leur but n'était certes pas précisément l'étude de l'émigration rurale, il se peut qu'elles apportent néanmoins quelque lumière sur ce phénomène. Peut-être un tel recours fera-t-il même apparaître quelques variantes régionales de l'émigration, si ces études concernent des secteurs suffisamment éloignés les uns des autres et possédant des caractéristiques propres.

Dans l'est de la zone forestière, P.-L. GESCHIÈRE (1972) a mené pour le compte de la Z.A.P.I.[5] une enquête de caractère sociologique dans l'arrondissement d'Abong-Mbang. L'exode rural n'y est pas chiffré. On y note seulement qu'il se situe entre 15 et 30 ans, que, sur 30 planteurs de la zone

5. Z.A.P.I. : *Zones d'Actions Prioritaires Intégrées mises en place à partir de 1967 sous* l'impulsion de la C.I.N.A.M. dans quelques secteurs du Centre-Sud et de l'Est, en vue de promouvoir le développement économique et social. Seule celle de l'Est fonctionne encore (BELLONCLE, 1979).

d'Angossas, 21 ont été absents durant plus de 4 ans et que, parmi ceux-ci, 13 ont plus de 30 ans et 8 moins de 30 ans. On y apprend également que 12 ont l'intention d'aller en ville, dont 10 ont moins de 30 ans. Ces informations présentent donc nécessairement un caractère très ponctuel et portent sur un nombre très limité d'individus. Mais surtout elles ne nous apprennent rien sur les absents, les émigrés actuels, et l'on ne peut donc rien supposer de l'intensité du mouvement d'émigration qui affecte cette zone.

Plus au nord, le département de la Haute Sanaga, situé dans la zone de transition entre la forêt et la savane, a fait l'objet de recherches moins ponctuelles et qui semblent servir beaucoup mieux notre propos. J. TISSANDIER (1972) a présenté, d'après les enquêtes faites par R. DELAROZIÈRE (1953), les principaux mouvements migratoires qui touchent la région, tant à l'intérieur que vers l'extérieur du département. Constatant la chute de la population rurale, l'auteur estime qu'elle est voisine de 25 % depuis les 20 dernières années et qu'elle se situe essentiellement entre 1947 et 1957, soit au lendemain de la suppression du régime de l'indigénat. Le document de DELAROZIÈRE compare deux recensements que cet administrateur a effectués vers 1950 à 30 mois d'intervalle, inaugurant ainsi la technique des enquêtes à passages répétés dont on découvre aujourd'hui les vertus. Entre ces deux recensements, 5 865 personnes ont quitté leur village et ces départs ne sont nullement comblés par l'arrivée de 1 042 nouveaux venus.

Le graphique de J. TISSANDIER (fig. 6) montre que la majorité de ces départs ont pour destination directe des lieux extérieurs au département ; le centre urbain, Nanga-Eboko, et ses environs, le canton de Nguinda, n'en retiennent que 17 %. Le déficit migratoire du département est de l'ordre de

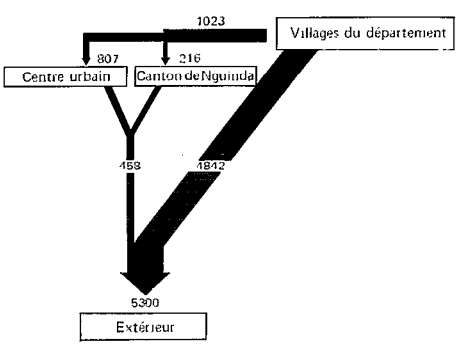

Fig. 6. — L'émigration dans le département de la Haute Sanaga *d'après* J. TISSANDIER (*Source :* R. DELAROZIÈRE, 1953).

10 %. Malgré un découpage ethnique assez complexe où les imbrications sont fréquentes, il est possible de représenter cette émigration rurale (fig. 7)

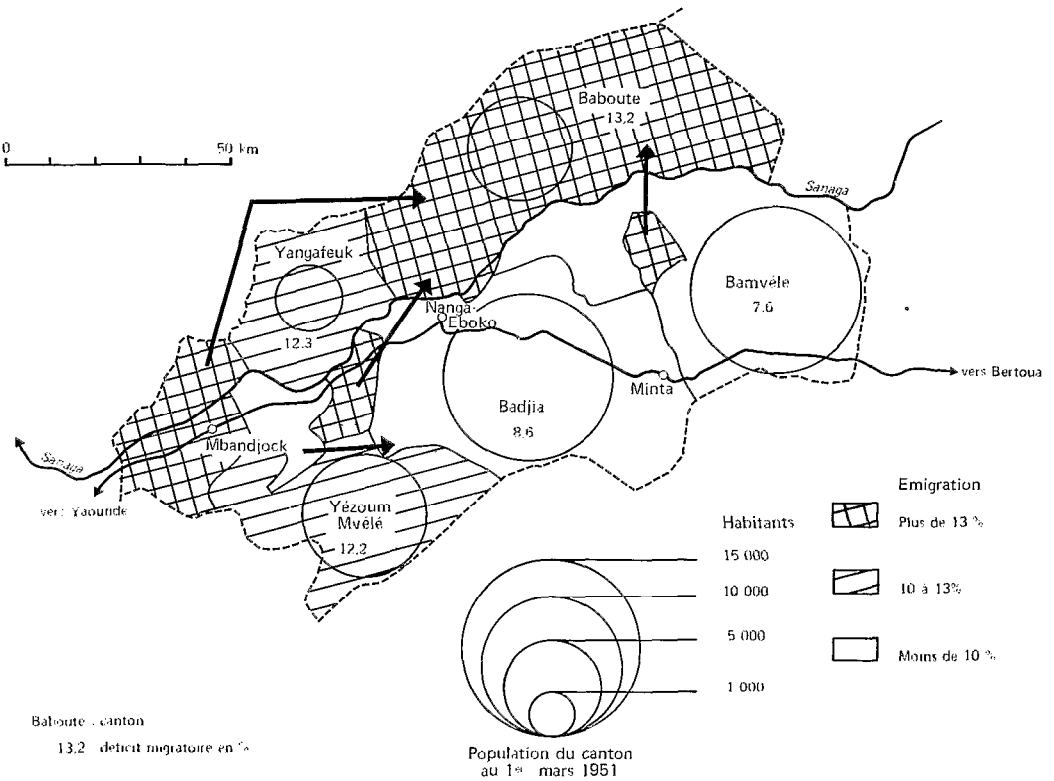

Fig. 7. — L'émigration en Haute Sanaga (*d'après* R. DELAROZIÈRE).

sur une carte du département[6]. On y constate que le mouvement d'émigration enregistré entre les deux recensements n'est pas uniforme sur toute l'étendue de la circonscription; il est plus intense au nord de la Sanaga, ce qui correspond pour l'essentiel au canton Babouté, encore assez fort au sud-ouest, et plus faible dans la zone centrale du département. Pour intéressante que soit cette analyse dont on ne trouve guère d'équivalent ailleurs, elle présente le défaut d'être trop limitée dans le temps : elle ne fait que constater les départs intervenus entre les deux recensements de 1949 et 1951 et ne donne pas d'indications sur le total de l'effectif absent des villages à cette époque. Elle n'est qu'un instantané trop bref pour donner une idée du mouvement dans toute son ampleur et plus encore pour en connaître l'effet final. Ainsi, outre son caractère déjà ancien, cette analyse ne renseigne

6. Les flèches portées sur la figure 7 relient des secteurs du département appartenant au même canton.

pas sur la résultante de l'émigration rurale et ne permet pas de répondre à la question : *combien de ruraux sont absents de leurs villages de naissance?* De même n'est-il pas possible de savoir si le rythme de l'émigration enregistré de cette façon est exceptionnel ou durable, ancien ou récent.

Dans ce département de la Haute Sanaga, le village de Zengoaga, entre Nanga-Eboko et Minta, a fait l'objet d'une étude monographique réalisée en 1964 (TISSANDIER, 1969). L'auteur constate que, cette année-là, sur 80 personnes de sexe masculin, 34 sont absentes, écoliers compris, ce qui représente une émigration touchant 42 % de l'effectif masculin. Dans quelle mesure peut-on généraliser la situation trouvée dans ce village? L'auteur estime que son échantillon est trop restreint pour être représentatif d'une région, mais il pense cependant que « *cet exemple puisse se retrouver dans les villages situés sur la route* (comme Zengoaga), *plus affectés par l'émigration que les villages de l'intérieur* ». Voilà qui autorise à poser un jalon pour des recherches ultérieures.

Au nord de Yaoundé, un « groupement » du département de la Lékié, celui d'Evodoula, a été étudié en 1954 à la fois par un sociologue et par un économiste (PAUVERT et LANCREY-JAVAL, 1957). Observant le clan des Mvog Onamnyé, les auteurs ont constaté l'absence d'environ 1 800 personnes dont la moitié d'hommes, pour une population résidente de 10 660 habitants, et dans le groupement d'Evodoula qui en est un élément, 704 absents pour 2 942 hommes de 20 à 30 ans. Le taux d'absence s'élèverait donc, pour l'ensemble de la population, à 26,8 % parmi lesquels sont inclus les enfants scolarisés hors des villages concernés, et, pour la classe des hommes de 20 à 30 ans, à 23,9 %. Voici enfin une étude qui évalue un taux d'absence dûment constaté sur une zone rurale relativement vaste. Sans doute ce taux a-t-il l'inconvénient d'être ancien, antérieur à l'Indépendance qui a pu, en la matière, modifier sensiblement la situation, mais il pourra au moins servir de base pour tenter de dessiner une évolution dans l'intensité du mouvement d'émigration.

Plus près de Yaoundé, P. GLORIEUX (1970) a réalisé, en 1969-70, une monographie du village de Nsimeyong, village de transition entre le monde urbain et le monde rural. Recensant la population en 1970, l'auteur dénombre 1 406 résidents permanents et 80 absents, soit un taux d'absence très faible : 5,6 %. Une sensible émigration masculine n'en existe pas moins, le taux de masculinité n'atteignant que 90,2 %. Par une analyse très fine, l'auteur démontre qu'en réalité le village est en proie à une étonnante turbulence démographique marquée par un incessant va-et-vient d'individus et de familles entières. Il y observe même deux types d'immigration, l'une ancienne et liée à des circonstances historiques locales (création du village par le chef supérieur des Ewondo, Charles Atangana, en 1926), l'autre récente et plus massive, liée à un processus d'urbanisation du village qui tend à jouer un rôle de banlieue de Yaoundé. Administrativement il en est d'ailleurs devenu un quartier en 1956. Entre 1967, date du précédent

recensement administratif, et 1970 le taux d'immigration annuel a été de 68,5 ‰ et le taux d'émigration de 35,5 ‰. Cette étude permet donc d'établir que la proximité de la ville peut perturber les mouvements habituels en zone rurale et montre quelle est la nature des changements ainsi introduits dans le schéma général de l'émigration rurale.

A l'ouest de la capitale, la zone forestière est occupée par une population ethniquement différente de celles que les études précédentes avaient examinées. Quittant le domaine des Beti qui pratiquent une agriculture de plantation (cacao et aussi café vers l'est), on entre alors chez les Bassa dont l'économie repose avant tout sur l'exploitation du palmier à huile. Dans ce pays bassa, deux publications traitent, l'une d'un gros village, l'autre des problèmes liés à l'exploitation de la palmeraie.

Au village de Mom, dans l'arrondissement de Makak, J. CHAMPAUD (1973) trouve, en 1963, 649 habitants permanents dont une forte majorité de femmes : le taux général de masculinité est de 81,9. Pour les tranches d'âge 20-50 ans, ce taux tombe à 66. Ces deux mesures donnent à penser que l'émigration masculine doit être forte dans ce village. L'auteur nous met cependant en garde contre une telle interprétation, trop hâtive : le nombre de femmes veuves, même entre 20 et 50 ans, y est anormalement élevé, suite à la mort violente de nombreux hommes durant la révolte armée de l'U.P.C. dans les années 1956-1958. Ainsi, l'excédent féminin constaté n'a pas pour cause unique, ni même peut-être première, l'émigration des hommes et c'est là une situation qui dépasse le niveau local et s'étend probablement à une bonne partie du pays bassa.

Plus à l'ouest, P. TJEEGA (1973), dans une étude sur l'exploitation de la palmeraie à huile, expose, d'après le recensement de 1966/67, la situation démographique d'une zone centrée sur Eséka et englobant une partie des arrondissements de Messondo et d'Eséka. Dans cet ensemble faiblement peuplé (8 hab./km^2), les hommes sont nettement en minorité : rapport général de masculinité de 87,7 et de 80 entre 21 et 45 ans. L'auteur insiste, sans le mesurer, sur l'importance de l'exode rural estimant qu'aux causes qui le régissent généralement au Cameroun, s'ajoute ici celle d'une très forte scolarisation. L'incidence de ce phénomène est double : cette scolarisation ne peut se faire que hors de la région concernée, celle-ci ne comptant aucun établissement secondaire à cycle complet, d'autre part le savoir acquis incite à la recherche d'un emploi urbain.

La même étude présente également le cas d'un secteur oléicole particulier dans le département de la Sanaga Maritime, celui de Dingombi-Njockloumbé. La situation démographique qu'offrent les trois villages inclus dans ce secteur paraît tout à fait particulière : l'équilibre des deux sexes s'y réalise presque parfaitement, avec un rapport général de masculinité de 99,3. Dans le groupe des jeunes adultes de 20 à 39 ans, on compte même plus d'hommes que de femmes (rapport de masculinité de 105,3) et ce n'est que dans le groupe d'âge 40-59 qu'un certain déficit masculin apparaît (rapport

de masculinité : 77,3). Nul doute que règnent là des conditions locales très particulières. Elles viennent limiter de façon fort efficace cette émigration rurale qui semblait s'étendre de façon endémique à toute la région forestière. Une situation locale si remarquable ne saurait qu'inciter à une grande prudence dans toute tentative de généraliser à partir d'un cas particulier.

A cette revue des études qui peuvent apporter, peu ou prou, quelques données chiffrées sur l'émigration rurale, ajoutons une publication de l'économiste J. WEBER (1977). Il y compare deux villages, l'un du département de la Lékié, en zone densément peuplée, l'autre tout au sud du pays, dans l'arrondissement de Bengbis, zone de faible densité démographique. L'auteur trouve dans l'un et l'autre village un même taux d'absence : un tiers des hommes adultes, et note que cette proportion corrobore celle que nous avions établie pour l'ensemble du département de la Lékié (FRANQUEVILLE, 1973-b).

Enfin si, du sud, on remonte vers la région de Yaoundé, les rapports rédigés pour les Z.A.P.I. du Centre-Sud font tous état d'un déficit masculin chez les adultes de moins de 30 ans. On peut trouver ses constatations résumées dans le bilan dressé par G. BELLONCLE et D. GENTIL (1973) : *« Les pyramides des âges établies pour les différentes Z.A.P.I. font toutes apparaître un creux très important chez les hommes au niveau des 15-19 et 20-29 ans. Ainsi à Mengueme, la tranche 15-19 ans représente 2,9 % de la population contre 6,3 pour les 10-14 ans, à Ngoulemakong 2,1 contre 7,4, à Ngoumou 4,8 contre 6,5. Il y aurait lieu de voir dans quelle mesure un tel creux s'explique par une scolarisation poussée dans le secondaire ou constitue un 'exode' réel. De même, les creux des tranches 20-29 ans mériteraient d'être expliqués : on trouve ainsi 3,7 à Mengueme contre 6,5 pour la tranche 30-39 ans, 2,6 à Zoétélé contre 5,4 et 2,2 à Ngoumou contre 5,7. »*

Toutes ces études où nous avons pu glaner, ici et là, quelques informations sur l'émigration, ont été menées en zone rurale, soit dans un seul village, soit dans un secteur rural plus ou moins étendu, et c'est là, nous semble-t-il, le meilleur poste d'observation d'où l'on puisse juger l'impact du phénomène sur les lieux de départ.

Une autre démarche consiste à choisir l'approche inverse, c'est-à-dire à saisir le mouvement migratoire à l'arrivée, donc dans la majorité des cas en ville, et à tenter d'évaluer ainsi quelle est la ponction démographique opérée par la ville sur la campagne. Cette méthode a été utilisée par Y. MARGUERAT (1975) dans le cadre d'une étude sur le réseau urbain du Cameroun. Examinant les mouvements de population vers les villes, l'auteur consacre un chapitre à l'exode rural. Trois cartes que nous reproduisons partiellement présentent les résultats ainsi obtenus.

Il est indispensable de préciser dès l'abord que les courants migratoires décrits et les données chiffrées fournies ne concernent pas des migrants réels, mais ce que l'auteur appelle des « Unités Conventionnelles de

Migration» (U.C.M.), c'est-à-dire qu'il s'agit d'une extrapolation à toute la population urbaine (en fait à la population des préfectures) des paramètres (taux d'émigration, lieux de naissance) propres aux adultes imposables. Les déplacements des femmes et des scolaires ne sont donc pas pris en compte, de même que sont exclus les mouvements vers les villages et vers les villes autres que les préfectures. Enfin, pour les villes de plus de 10 000 habitants, les résultats sont basés sur un sondage au tiers. Toutes les informations utilisées sont tirées du recensement administratif de 1967 dont il a déjà été question et sont donc recueillies dans le cadre de l'arrondissement, sans possibilité de plus de précision sur l'origine des migrants.

Les résultats obtenus, dont on limitera l'examen au groupe des départements susceptibles d'être les plus attirés par la capitale (fig. 8), montrent une forte disparité dans le nombre des U.C.M. envoyées en ville par les différentes circonscriptions administratives. Mise à part la zone jouxtant immédiatement la ville de Yaoundé (arrondissements de Soa et de Mbankomo), les départs paraissent encore fort importants dans les arrondissements d'Ebolowa, Edéa, Ngambé, Bafia, et, dans une moindre mesure, Eséka, Bokito et Obala. Ailleurs, ces départs ne prennent que des valeurs moyennes ou faibles. Cette carte donne donc une première idée des principales zones d'émigration vers les villes.

Une autre carte rapproche le nombre de départs (en U.C.M. toujours) et la population rurale restée dans l'arrondissement d'origine (fig. 9). L'auteur calcule ainsi ce qu'il appelle un taux de mobilité pour chacun des arrondissements. Cette carte montre que le mouvement d'émigration opère une ponction relativement importante sur la population locale même dans certaines zones qui n'envoient que peu de migrants en nombres absolus : ainsi les arrondissements de Ndikinéméki, Ndom, Mbalmayo, Kribi, Yoko... Le rapprochement des deux cartes permet d'en dresser une troisième (fig. 10) qui constitue en quelque sorte une situation clinique des arrondissements examinés sous le rapport de l'émigration, mettant en évidence ceux dont l'exode rural correspond à *«une hémorragie humaine considérable»* même si le nombre des U.C.M. paraît peu important.

C'est donc une très utile vue d'ensemble du mouvement d'émigration que présente cette étude, contribuant pour beaucoup à cette approche globale que nous tentons ici. On peut seulement regretter qu'elle sous-estime l'importance des départs, puisqu'elle ne prend en compte que les mouvements dirigés vers les grandes villes et les préfectures; elle néglige ainsi ceux qui aboutissent aux sous-préfectures, aux bourgs et aux villages et peuvent parfois revêtir, à l'échelle locale, une plus grande importance. Elle repose sur des mouvements de migrants théoriques (les U.C.M.) et donc sur une large part d'extrapolation, toutes faiblesses dont l'auteur est d'ailleurs bien conscient. Elle n'en constitue pas moins pour nous un premier aperçu général que des études plus ponctuelles permettent de compléter et de corriger dans une certaine mesure.

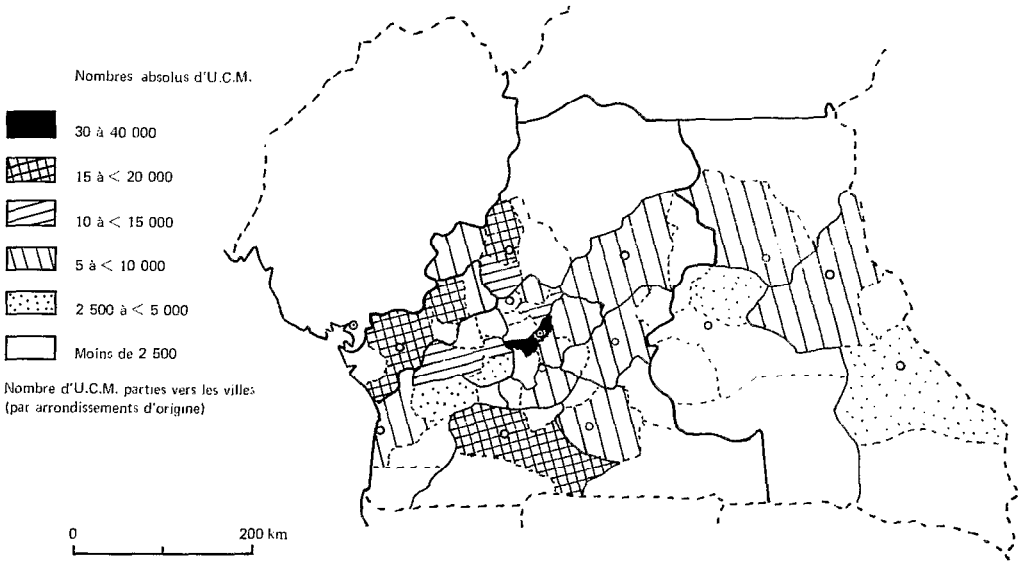

Fig. 8. — L'émigration rurale (*d'après* Y. MARGUERAT).

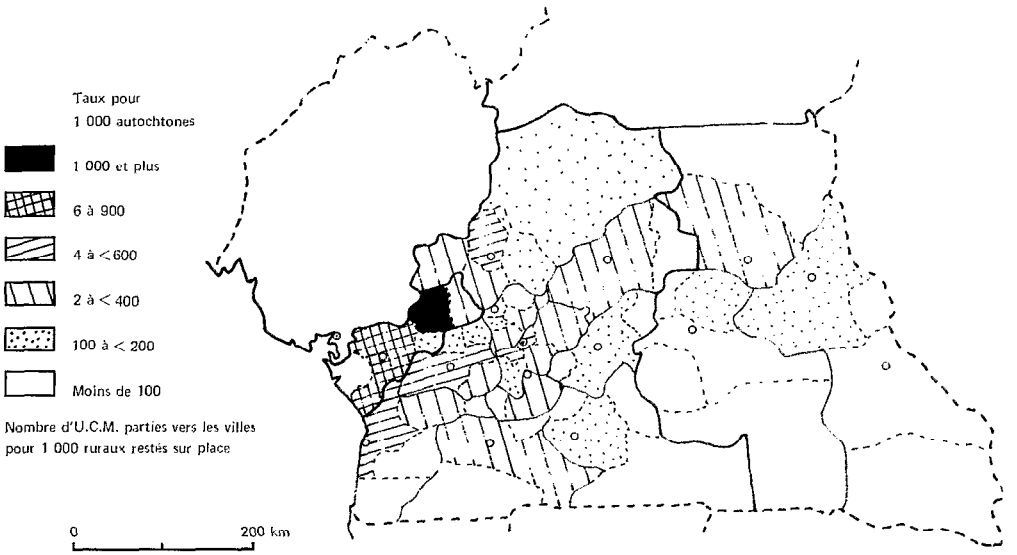

Fig. 9. — La mobilité générale (*d'après* Y. MARGUERAT).

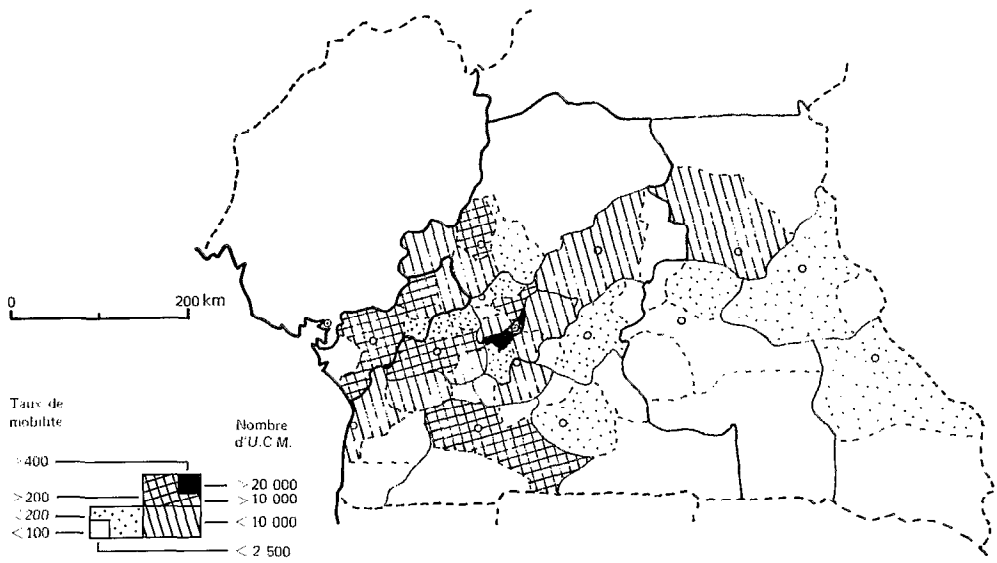

Fig. 10. — Importance relative de l'émigration rurale (*d'après* Y. MARGUERAT).

Que conclure de la consultation de ces différentes monographies locales ou régionales ? Toutes mettent en évidence l'existence d'un « exode rural » dont on peut constater la généralité, certaines tentent encore d'en donner une estimation quantitative fort précieuse. On peut regretter que plusieurs soient assez anciennes ; elles n'en présentent pas moins un intérêt historique. Mais leur principal inconvénient, pour l'approche globale tentée ici, est de manquer d'homogénéité aussi bien dans les méthodes de recherche employées que dans les résultats présentés. Tantôt est calculé un taux de diminution de la population dans lequel il est bien malaisé de faire la part de l'émigration rurale, tantôt un taux annuel d'émigration, tantôt c'est un taux d'absence, ou bien un taux général d'émigration ou encore un taux de mobilité.

D'autre part, les données utilisées sont souvent hétérogènes, non seulement en ce qui concerne les sources (recensements administratifs divers, enquêtes personnelles...) mais aussi en ce qui concerne les éléments d'appréciation retenus : parfois les analyses portent sur la population totale, parfois sur la seule population masculine, ou sur les seuls jeunes adultes ou encore sur des migrants théoriques.

Une étude plus récente échappe cependant à ces inconvénients. Œuvre collective (BOUTRAIS *et al.*, 1979), elle se base sur les résultats du dernier recensement de la population (1976), lequel fut mené avec une rigueur

inédite. Les auteurs ont utilisé plusieurs tableaux présentés par le B.C.R.[7] pour dresser une carte de la « Propension à émigrer » dont fait preuve la population de chaque département et que nous reproduisons ici (fig. 11).

Cette représentation, qui exclut les mouvements avec l'étranger, repose sur les variations d'un indice proportionnel à l'ampleur des mouvements constatés. Cet indice est obtenu en divisant par la population totale du département (P), le « nombre de résidents antérieurs (R.A.) ayant changé

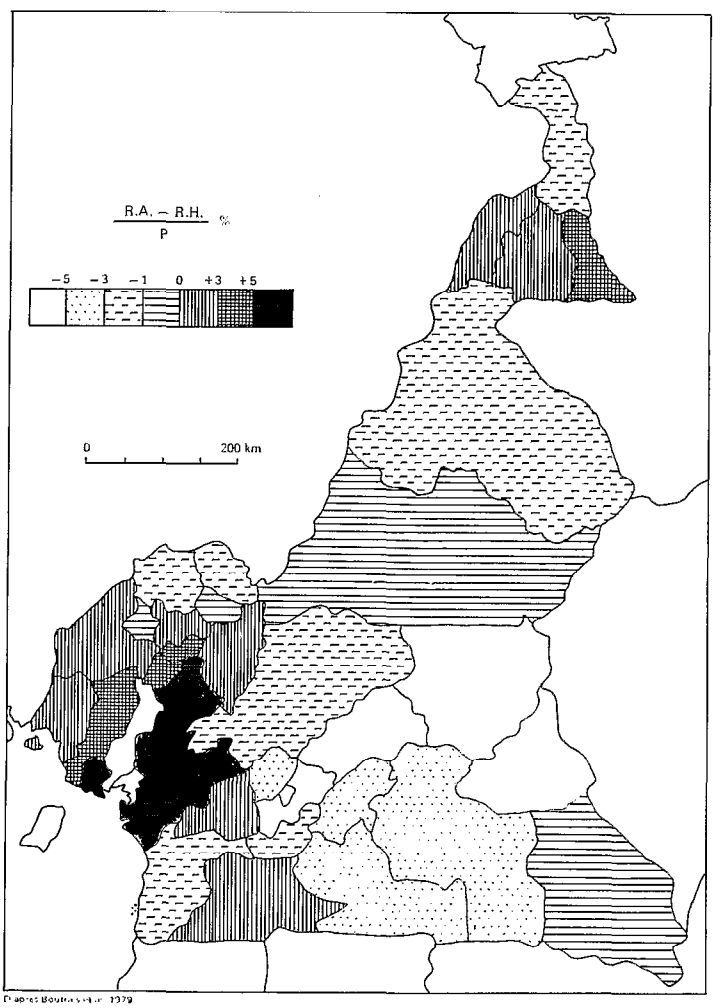

Fig. 11. — La propension à émigrer (1976).

7. B.C.R. : Bureau central du Recensement au sein de la Direction de la Statistique et de la Comptabilité nationale du ministère de l'Économie et du Plan.

d'arrondissement moins le nombre de résidents habituels (R.H.) ayant changé d'arrondissement », soit $\frac{\text{R.A.} - \text{R.H.}}{\text{P}} \times 100$, ce qui constitue en quelque sorte une balance migratoire pour chaque département.

Se détachent en premier lieu sur cette carte les départements pour lesquels la « propension à émigrer » est forte. Ce sont, dans le nord du pays, le Diamaré, le Margui-Wandala et le Mayo-Danaye qui reflètent les mouvements des populations « kirdi », mais c'est surtout l'ouest du pays, de part et d'autre de l'axe du Moungo, lui-même zone d'immigration. On y remarque notamment la mobilité de la population des régions bamiléké et bassa (plus de 5 pour le Ndé, la Mifi, le Haut Nkam, le Nkam, la Sanaga Maritime) et qui s'étend aussi sur leurs franges (Bamoun, Nyong-et-Kellé et même Dja-et-Lobo). Ainsi se trouvent bien mises en évidence, pour l'ensemble du Cameroun, les principales zones de départ.

Cette carte peut cependant surprendre par la généralité d'une immigration qui couvre la plus grande partie de l'espace camerounais (indices de 0 à − 5). En réalité, cette immigration ne fait souvent que signaler les déplacements matrimoniaux des femmes, les deux sexes étant pris en compte dans le calcul, et il n'est pas rare que ces déplacements dépassent les limites de l'arrondissement. L'immigration réellement significative est celle qui est ici supérieure à la valeur − 5 : elle concerne les grandes zones urbaines (Wouri, Mfoundi), le Moungo depuis longtemps terre d'accueil des Bamiléké, la Méfou, la Haute Sanaga, le Lom-et-Djérem et la Kadeï. On peut penser que cette immigration localisée le long de la Sanaga est en rapport avec les chantiers nés de la construction du Transcamerounais et dont la main-d'œuvre a pu, en partie, se fixer sur place dans l'attente des grandes opérations agro-industrielles projetées (BARBIER, 1980). Mais surtout elle est la marque, en Haute Sanaga, du développement du complexe sucrier de Mbandjok dont la main-d'œuvre est, pour l'essentiel, recrutée dans le nord du pays (BARBIER, TISSANDIER, 1980), et, dans l'Est, elle signale la création, même encore peu concluante, de la ville de Bélabo (MAINET, 1972).

D'autres approches des migrations peuvent encore être tentées à l'aide du recensement de 1976 : l'une, basée sur les tableaux 21 A.B.C. (personnes ayant changé d'arrondissement), l'autre sur le tableau 2 (population par arrondissements suivant le sexe). Chacune présente un aspect différent du sujet. Nous limiterons ici notre attention à la province du Centre-Sud qui recouvre la majeure partie de la zone qui nous intéresse.

Les données sur les changements d'arrondissements permettent d'abord de dresser un tableau 3 qui apporte une sorte de diagnostic de la mobilité provinciale. D'une façon générale, celle-ci, rapportée à la population résidente, est élevée : 36 % pour tous les âges, soit plus que l'ensemble du Cameroun : 26 %, ou que la province de l'Ouest : 20 % (CHAMPAUD, 1980), et encore 30 % si l'on exclut du calcul la ville de Yaoundé. Elle est pourtant moindre que celle du Littoral (sans Douala) : 45 %. Les femmes se

déplacent un peu moins fréquemment que les hommes (34 % contre 38 %), mais la différence est assez faible.

Le tableau 3 présente les taux de mobilité ainsi obtenus pour chaque département du Centre-Sud, classés par ordre décroissant.

TABLEAU 3

Mobilité de la population dans le Centre-Sud (1976)

Mfoundi	54	Nyong-et-Kellé	31
Nyong-et-Soo	40	Nyong-et-Mfoumou	29
Haute Sanaga	39	Ntem	27
Océan	37	Lékié	27
Dja-et-Lobo	34	Mbam	26
Méfou	31		

Centre-Sud : 36

Il ne s'agit cependant pas là d'une véritable image de l'émigration rurale, mais plutôt d'un bilan de la mobilité passée de la population résidente en 1976. Se trouvent donc là saisis à la fois les mouvements d'immigration vers la capitale (Mfoundi) ou vers les villes nouvelles (Haute Sanaga avec Mbandjok) ou vers les plantations agro-industrielles ou les exploitations forestières (Nyong-et-Soo, Océan, Dja-et-Lobo), en même temps que les mouvements de retour des natifs après une émigration temporaire de même que toutes les migrations matrimoniales.

Aussi est-il plus significatif de ne tenir compte que des déplacements qui furent ceux des hommes, en ayant cependant à l'esprit qu'il s'agit aussi bien d'émigrations que de retours. La figure 12 tente de montrer le dispositif mis en place par les plus importantes de ces relations, tant à l'intérieur de la province qu'avec le reste du pays et l'étranger (les flux inférieurs à 500 migrants masculins ne sont pas pris en compte).

L'enchevêtrement des déplacements n'est pas aussi général qu'il y paraît de prime abord. Avec la ville de Yaoundé, le département du Mfoundi se trouve bien au centre du dispositif d'ensemble : il est le seul à recevoir des migrants de tous les départements de la province du Centre-Sud, de toutes les autres provinces et de l'étranger et il est aussi le seul à redistribuer des migrants dans tous les départements de sa province. On voit cependant qu'il entretient des relations privilégiées avec les départements de la Lékié et de la Méfou, les flux étant importants dans les deux sens. Du Mbam et du Nyong-et-Soo il reçoit aussi un bon contingent de migrants, mais le mouvement en retour est moindre pour ce dernier département. Relations privilégiées du Mfoundi également avec le Littoral, le Nord et surtout l'Ouest, et, dans une moindre mesure, avec l'Est et l'étranger. Remarquons au passage l'immigration étrangère que reçoivent les départements frontaliers : Ntem et Dja-et-Lobo.

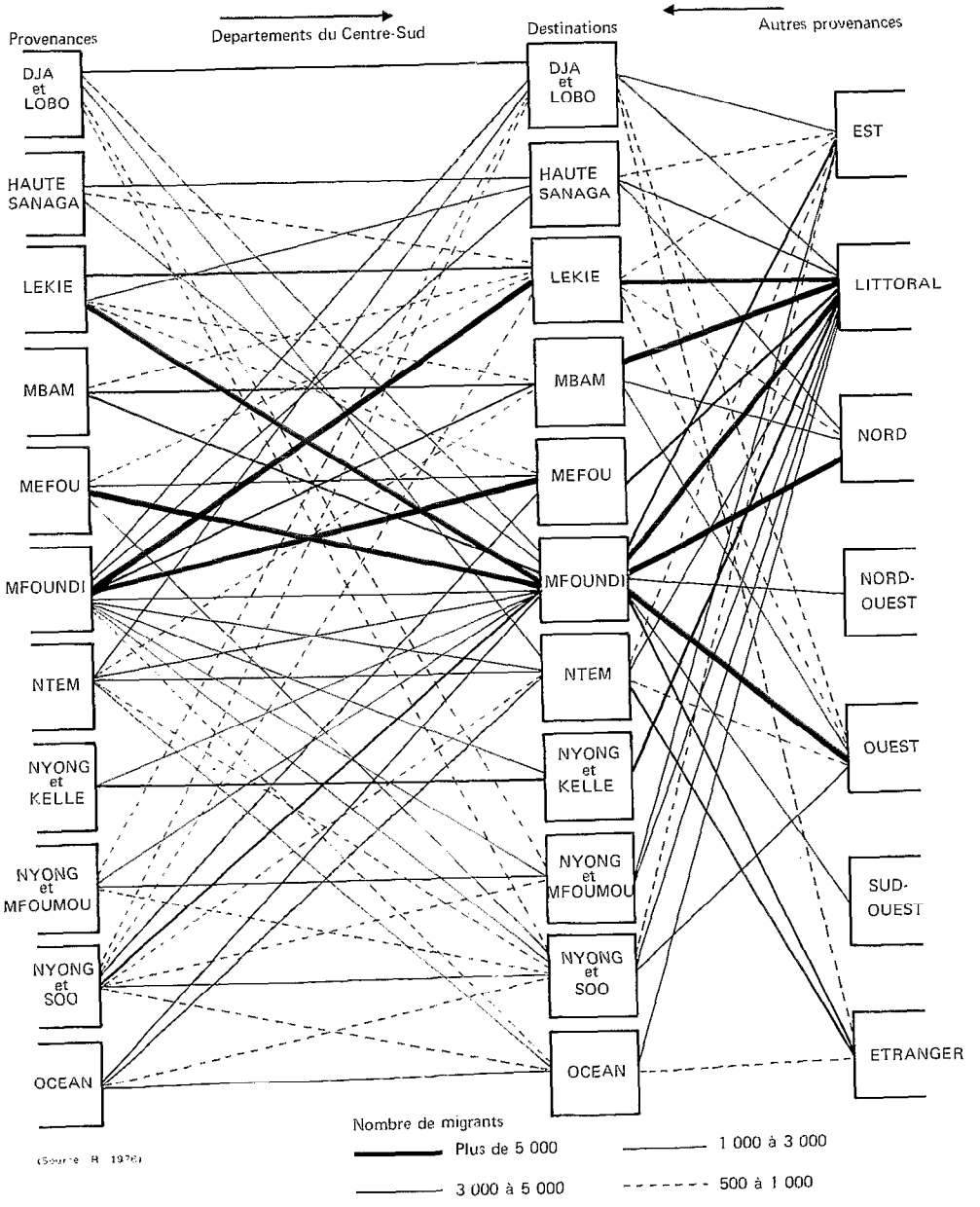

Fig. 12. — Hommes ayant changé d'arrondissement (1976).

L'ouverture de l'éventail des relations n'est pas identique pour tous les autres départements. Le Ntem et le Nyong-et-Soo répartissent leurs migrants de façon très large tandis que le Nyong-et-Kellé et l'Océan paraissent peu tournés vers leur province, entretenant plutôt des relations avec le Littoral tout proche. Le rayonnement de la province du Littoral sur l'ensemble des départements du Centre-Sud est d'ailleurs frappant : il s'agit à la fois, on le verra, de migrants à destination de Yaoundé et d'émigrés revenus au pays, principalement dans la Lékié et le Mbam. Beaucoup plus sélective est la migration des hommes venant de l'Ouest : essentiellement vers le Mfoundi. Sans prolonger davantage ce commentaire on notera enfin la faiblesse des déplacements en provenance des départements de la zone anglophone.

Cette approche générale fait donc bien apparaître les principaux flux de personnes qui traversent la province (flux internes de départements à départements) ou qui y aboutissent. Mais ces flux, même limités à la composante masculine de la population, sont en réalité composites et ne révèlent pas réellement l'émigration des ruraux.

Les informations fournies par le recensement sur les variations de la sex-ratio, calculée par arrondissement, devraient permettre d'en tracer un tableau plus clair. En dépit de la grossièreté et de l'imperfection d'un tel instrument d'analyse, cette approche présente l'intérêt de pouvoir ne concerner ici que les populations rurales et d'utiliser des résultats presque contemporains des enquêtes de villages menées en vue de la présente étude (fig. 13).

Cette analyse, plus fine que les précédentes, parce que menée au niveau de l'arrondissement, est basée sur les taux de féminité dont les variations sont en rapport direct avec l'émigration masculine. Elle complète remarquablement les informations précédentes. L'émigration se marque au plus haut degré dans un rayon d'une soixantaine de kilomètres autour de Yaoundé. Elle prolonge ses effets à la fois selon un axe nord-est sud-ouest : Haute Sanaga (où l'arrondissement de Mbandjok dévoile sa situation exceptionnelle), Yoko d'une part, Eséka, Lolodorf, Messondo, Kribi d'autre part, et aussi vers le nord-ouest : Bokito, Ndom, Ngambé, Ndikiniméki, Yingui. Les arrondissements orientaux sont les moins atteints, tandis que les zones de l'extrême sud (Ambam, Sangmélima, Djoum, Lomié) montrent un excédent féminin qui semble à nouveau annoncer une déperdition masculine[8].

Ainsi, malgré les contraintes imposées par le tracé des limites administratives, apparaissent ici des axes en fonction desquels l'émigration est plus marquée, et une opposition géographique entre l'ouest et l'est du Cameroun méridional. Ce sont là des constantes qui s'imposeront tout au long de l'analyse qui va suivre.

8. Le taux de féminité moyen est de 113 pour la province du Centre-Sud, 104 pour celle de l'Est et 103 pour celle du Littoral, ce qui met en évidence la plus forte émigration masculine de la première. Les départements de la Méfou, de la Lékié, du Nyong-et-Kellé et du Nyong-et-Soo présentent des valeurs supérieures à la moyenne de leur province.

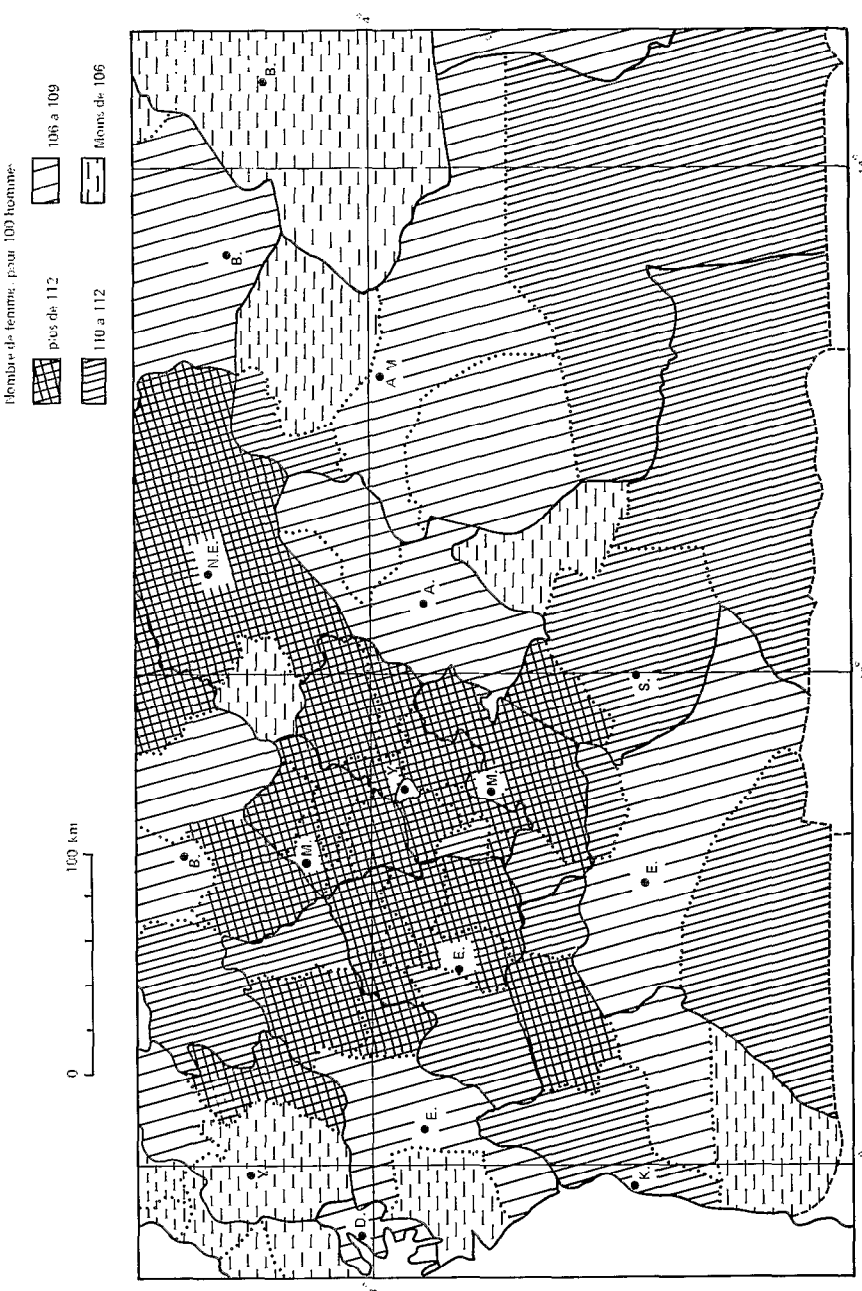

Fig. 13. — Sex-ratio par arrondissements (population rurale, 1976).

Chapitre 2

Méthodes et principaux résultats d'une recherche

Les enquêtes que nous avons menées en zone rurale, dans la région centrale du Sud camerounais, présentent l'avantage à la fois d'avoir utilisé une méthode unique appliquée à un vaste espace et d'offrir des informations singulièrement plus nombreuses et plus variées que celles qui peuvent résulter de la collecte et de la comparaison de simples données chiffrées relatives aux migrations. Elles saisissent en outre l'ensemble des migrations survenant dans les villages, et pas seulement celles dont l'aboutissement est la grande ville.

Avant d'exposer la méthode de ces enquêtes et les principaux résultats obtenus, il convient de définir les concepts et les instruments d'analyse qui ont été préalablement choisis.

1. LE CHOIX D'UNE TERMINOLOGIE ET D'UN OUTIL D'ANALYSE

Le terme même d'exode rural sera ici évité parce que, à notre avis, trop ambigu, et ceci bien qu'il appartienne au vocabulaire courant, même en géographie. P. MERLIN (1971) en donne la définition suivante : « *Mouvement de population quittant la campagne pour s'installer en ville.* » Une telle interprétation restreint déjà l'émigration rurale au mouvement vers la ville qui, selon nous, n'en est qu'un aspect, celui que, du fait du système économique contemporain, elle revêt principalement ; mais l'émigration rurale a pu être dirigée vers d'autres lieux et l'est encore dans une certaine mesure. L'auteur reconnaît d'ailleurs que l'expression est un peu « forte ». P. GEORGE (1970) définit de son côté l'exode rural comme un « *départ massif d'une population de sa résidence d'origine* ». Les réminiscences bibliques évoquées par le terme donnent en effet à penser qu'il s'agit du départ généralisé des membres d'une communauté entière quittant leur pays, comme à la suite d'un cataclysme, avec armes et bagages et sans esprit de retour. Plus concrètement, « exode rural » implique, selon nous, une

disparition de la cellule familiale de production agricole et une baisse corrélative de la production agricole dans la région concernée, toutes conditions qui ne sont pas observées dans le sud du Cameroun. Utiliser ce terme, c'est donc supposer *a priori* qu'il s'agit d'un mouvement de grande ampleur et accepter d'emblée une vision toute négative du phénomène, celle qui, largement diffusée en Afrique par les médias et les discours officiels, le considère et le dénonce comme une calamité nationale, cause de dépopulation rurale et menace pour l'économie nationale et pour la ville. C'est aussi attribuer aux acteurs de ce mouvement un état d'esprit et des intentions qui ne sont peut-être pas les leurs. Pour toutes ces raisons, nous emploierons donc, de préférence à « exode rural », le terme « émigration rurale », terme plus neutre et à notre avis plus exact et en tout cas moins chargé de présupposés et d'émotivité tout en ayant une acception plus large[1].

Cela étant acquis, doit-on considérer comme émigration rurale tout départ enregistré dans un village ? Selon L. ROUSSEL (1967), la migration est un *« déplacement définitif entraînant changement de résidence »*. Si la notion de changement de résidence est aisée à percevoir, le caractère définitif ou non de ce changement l'est beaucoup moins. Comment l'établir ? On peut trancher en choisissant arbitrairement une durée limite d'absence comme frontière entre le déplacement temporaire et la migration proprement dite. En Tunisie, R. ANDRÉ (1972) choisit ainsi une durée de résidence de six mois pour décider s'il s'agit ou non d'un migrant. Cette même durée de six mois a été retenue par les statisticiens qui étudiaient le niveau de vie à Yaoundé (SEDES, 1967), mais elle correspondait simplement à l'intervalle entre les deux passages des enquêteurs, s'agissant d'une enquête à passages répétés. Simple commodité donc.

Plus réservés, certains auteurs (LEE, 1966) se contentent de définir la migration comme un changement « permanent ou semi-permanent » ou encore « relativement permanent » (MANGALAM et SCHWARTZWELLER, 1970) ou, de façon encore plus vague, « de durée appréciable » (WEINBERG, 1961). Les préoccupations sociologiques de ces auteurs les conduisent en effet à penser qu'on ne peut trancher le problème de façon simple si l'on veut rester près des réalités vécues par les intéressés.

Pour les hommes adultes, on peut considérer que le déplacement est relativement définitif quand le migrant exerce une activité qui l'oblige à habiter hors de son village ; sans jamais être exclu, son retour ne sera probablement pas immédiat. La notion de migration est beaucoup moins nette quand il s'agit d'un homme simplement « en visite », suivant

1. Pour une autre raison non moins pertinente, J. CHAMPAUD adopte à propos de l'ouest du Cameroun une position analogue : *« L'intensité des liens entre les citadins et leur village interdit de parler d'exode rural au sens où on l'entend en Occident »* (1980 : 417).

l'expression locale, ce qui signifie généralement qu'il est hébergé par un parent et cherche, de façon plus ou moins active, un emploi. Nous avons choisi dans ce cas la limite d'une durée de résidence d'un mois pour estimer s'il s'agit d'un « visiteur » ou d'un véritable migrant. Ce choix est certainement discutable, mais on peut penser qu'au-delà d'un mois et sauf cas particuliers (soins médicaux, règlement de problèmes familiaux...), l'homme est installé dans une situation de non-emploi dont la durée dépendra surtout de l'humeur et des revenus de son hôte. Nous ne considérerons pas cependant qu'une migration n'est véritablement telle que si elle est définitive. L'insertion ou la volonté d'insertion dans une économie autre que celle du village de naissance suffit à donner au déplacement son caractère de migration.

Cette définition vaut pour les déplacements féminins dont on verra qu'ils sont principalement du type « migrations matrimoniales ». Elle pose pourtant problème quant à un autre type de déplacement souvent mentionné aussi sous le nom de « visite ». Il est habituel que les jeunes filles partent aider une grande sœur à l'occasion de la naissance de son enfant. La durée de la visite peut déborder largement avant et après la date de la naissance et parfois s'étale sur toute une année. Elle peut être aussi l'occasion de trouver un emploi ou un « ami » en ville. De ce fait, nous l'avons considérée comme émigration au-delà d'une durée d'un mois, même si elle n'est pas fatalement définitive ni marquée par le désir de trouver un emploi. Reste encore le cas, fréquent, des enfants scolarisés hors de leur village : nous avons choisi d'en faire une catégorie particulière de migration, nettement distincte de celle des adultes.

Enfin, dans une étude de l'émigration rurale, où s'arrête le monde rural ? Si, d'évidence, il englobe les villages et même les bourgs où seule une part toujours très faible de la population ne tire pas ses revenus de l'agriculture, faut-il y inclure également les petites villes où les activités agricoles tiennent toujours une très large place ? Nous ne l'avons pas fait, estimant qu'il s'agit là d'une autre étude, celle de la mobilité des populations semi-urbaines sur laquelle nous nous contenterons de donner quelques aperçus.

Ces limites étant posées, de quelle façon mesurer le mouvement d'émigration ? La méthode la plus satisfaisante serait de calculer un taux d'émigration, c'est-à-dire la proportion de population ayant vécu une migration dans un laps de temps déterminé. Ainsi pourrait-on établir des taux annuels d'émigration et comparer les périodes et les lieux. Cette méthode suppose l'existence de bases de calcul sûres que nous ne possédons pas. Elle suppose aussi la connaissance du mouvement naturel, qui vient interférer avec le précédent et dont on ignore les variations dans le temps comme dans l'espace. Au mieux pourrait-on mesurer l'intensité du mouvement survenu entre deux dates, comme l'a tenté P. GLORIEUX à Nsimeyong (1970), sans rien pouvoir en déduire pour les autres périodes.

En l'état de la documentation existante, il est plus commode et plus sûr d'utiliser une autre méthode, plus facile à mettre en œuvre, le calcul du taux

d'absence, c'est-à-dire de la proportion de personnes absentes au moment de l'enquête par rapport à l'ensemble de la population présente et absente née sur place. Un tel taux peut être obtenu pour l'ensemble de la population ou seulement pour certaines catégories d'âge ou de sexe. Il mesure donc, non pas un flux, comme l'aurait fait un taux d'émigration, mais le résultat de ce flux, et constitue en quelque sorte un résumé de l'histoire du mouvement migratoire, qui peut être déjà longue, et un diagnostic instantané de la situation locale réelle. Calculé sur toute la population totale théorique, ce taux présente l'avantage d'être plus immédiatement parlant qu'un quotient basé sur le nombre de sédentaires. C'est cependant sous cette dernière forme qu'il faudra l'utiliser pour tenter des extrapolations et esquisser un bilan global de l'émigration.

2. LES ENQUÊTES MENÉES EN MILIEU RURAL

Le but assigné à ces enquêtes était d'obtenir à la fois une estimation du volume de l'émigration et de son importance par rapport à la population rurale du sud du Cameroun et d'établir, si possible, l'existence de variations spatiales, qu'il faudrait alors expliquer, dans l'intensité de ce mouvement.

Faute de documents présentant une valeur statistique satisfaisante, il était impossible de recourir à la méthode généralement utilisée pour l'étude des migrations, dite « méthode des soldes » ou « des résidus », car elle suppose à la fois l'existence d'au moins un, sinon deux recensements exhaustifs (ROUSSEL, 1970) et une connaissance sûre et précise des grands taux démographiques (natalité, mortalité, fécondité), ce qui n'était nullement le cas ici.

La seconde méthode possible pouvait consister à se baser sur le seul recensement alors disponible, celui de 1967, en dépit de ses imperfections reconnues, et d'essayer d'en déduire des informations relatives au mouvement migratoire. On a vu que sa trop médiocre et inégale qualité ne le permettait pas. Les informations fournies par le recensement de 1976, de qualité nettement supérieure, laissent cependant insatisfait du fait de l'échelle à laquelle ses résultats sont publiés. Ils ne l'étaient d'ailleurs pas encore quand cette étude fut commencée et n'apportent de toute façon que des données chiffrées, non des éléments d'explication de celles-ci.

Est donc apparue la nécessité de mettre sur pied une procédure d'enquêtes spécialisées dont la connaissance des mouvements migratoires et leur explication seraient le but premier. En l'état actuel des données statistiques, il semble bien que ce soit encore là la seule méthode permettant d'appréhender de façon satisfaisante le phénomène migratoire au Cameroun et même, plus généralement, dans bien des pays du Tiers-Monde. Ainsi se trouve-t-on acculé à s'appuyer sur des enquêtes menées au plus bas niveau, celui du village, voire du hameau, par un recensement systématique des habitants présents ou absents qui y sont nés.

Cette méthode consiste à repérer la totalité des membres vivants appartenant à la famille du chef de ménage interrogé. Non seulement l'enquête reçoit par là une valeur démographique, le recensement de chaque village étant exhaustif, mais elle apporte des éléments sur l'intensité de l'émigration (fréquence relative des absences) et permet la recherche des éventuelles variations spatiales de cette intensité. En outre, de cette façon, un certain nombre d'informations sur les émigrés peuvent encore être obtenues, car ce sont des proches parents du chef de famille, frères, sœurs ou enfants : il est, pour le moins, possible de savoir ainsi où réside l'émigré, le lien avec le village d'origine étant rarement rompu, quelle est son activité et, dans la plupart des cas, au besoin par recoupements, quel est son âge. Ainsi, à partir de ces enquêtes spécialisées, arrive-t-on également à une connaissance qualitative du mouvement migratoire, indispensable à toute compréhension, selon une démarche que nous avions essayée une première fois et de façon plus limitée dans le département de la Lékié (1973-b), mais qui a aussi fait ses preuves ailleurs (DENIEL, 1968-a-b ; CALDWELL, 1969). Elle nous est apparue d'autant plus satisfaisante qu'elle n'exige pas, de la part de l'interviewé, de gros efforts de mémoire pour se rappeler le nombre de ses frères et sœurs et où ils se trouvent. On voit mal, par ailleurs, et sauf cas très particuliers, pour quelle raison le chef de famille chercherait à cacher ou à déformer la vérité et, à l'expérience, la chose nous est apparue d'autant moins vraisemblable que l'entretien se déroulait presque toujours en présence des autres membres de la famille et même des voisins qui, bien souvent, intervenaient spontanément pour rectifier ou compléter les réponses.

Il importe cependant de préciser mieux ici le sens et les limites qui ont été retenus pour ce terme de « famille » déjà plusieurs fois employé et dont on sait l'acception particulière dans le contexte africain : la « famille africaine » n'a pas de limites. En réalité, plusieurs utilisations de ce mot ont été faites, selon trois sens précis et différents que l'on va définir une fois pour toutes.

— La collecte des informations relatives à l'émigration rurale a eu pour cadre la cellule familiale. C'est dire que les personnes interrogées par l'enquêteur étaient le « chef de famille », responsable d'une unité d'habitation (généralement une case flanquée d'une ou de plusieurs cuisines), son ou ses épouses, leurs enfants présents sous le même toit, et les personnes éventuellement hébergées de façon continue, qu'elles aient ou non un lien de parenté avec le chef de famille. Tous ont été réputés faire partie de la même unité « familiale » de base, le groupe domestique. Les autres personnes du village, apparentées au chef de famille mais vivant sous un autre toit (frères, sœurs, parents, enfants mariés ou non...) ont été considérées à leur tour comme faisant partie d'unités distinctes. Cette procédure ne diffère en rien de celle des recensements habituels.

— Mais la recherche des émigrés a conduit à ouvrir les limites de cette

cellule pour en identifier et en localiser les membres absents. Il importait donc de fixer jusqu'où mener cette recherche, jusqu'à quel degré de parenté et, ce choix nécessairement arbitraire étant fait, de s'y tenir. L'objectif était de retrouver un maximum d'individus absents, encore vivants et nés au village. La « famille » considérée dans ce cas a été celle que forment les collatéraux et les descendants directs du chef de famille habitant le village. C'est donc sur deux générations d'adultes que l'enquête-émigration a apporté des informations.

— Une troisième acception, beaucoup plus large et beaucoup plus africaine, du mot « famille » a enfin été retenue dans plusieurs passages de cette étude, à propos des relations que les migrants entretiennent : accueil en ville, regroupements au sein de celle-ci, fréquentations. Il s'agira alors de la famille au sens large, parentèle reconnue et avec laquelle existe un sentiment de solidarité et une obligation morale d'entraide. Ce sont les « frères » ou encore les « cousins » parfois à peine connus mais dont l'identification demeure indispensable pour le respect de la loi d'exogamie.

Il eût été dommage de limiter à une information strictement quantitative les enseignements que l'on peut obtenir de tels entretiens avec les villageois dont la richesse potentielle est énorme et que les méthodes statistiques habituelles ne peuvent mettre à jour. Une étude des migrations qui se bornerait à observer et à enregistrer les déplacements, à en dresser la comptabilité, n'apporterait que bien peu à ceux que ces problèmes préoccupent et qui ont pour mission de les gérer. Le contact direct avec les villageois était l'occasion unique d'aller plus loin dans la démarche, il eût été regrettable de ne pas la saisir. Ainsi seulement pouvait être évitée une vision trop technocratique des choses et pouvait aussi être perçue l'opinion des intéressés sur ce phénomène dont ils sont acteurs et non seulement jouets passifs.

La nécessité de « suivre le migrant » s'impose d'elle-même aux chercheurs pour qui les statistiques, même les plus sûres, laissent cependant une impression de connaissance inachevée. Du Niger au Ghana, J. ROUCH (1956, 1960) a pu suivre ainsi les « Gold-Coastiers » dans leur déplacement, car il estimait à juste titre qu'*« il est impossible d'étudier un mouvement migratoire en l'observant seulement au point d'arrivée et au point de départ, et il est nécessaire de le suivre d'un bout à l'autre en connaissant parfaitement les bases traditionnelles qui ont pu lui donner naissance »* (1960). Une telle méthode est difficilement transposable quand il s'agit de déplacements diffus et sans ces points de passage obligés qu'étaient, dans le cas précis, les bacs sur la Volta. Aussi la seconde façon de pouvoir « suivre le migrant » est-elle, non plus de l'accompagner dans son cheminement spatial, mais plutôt de retracer le déroulement biographique de sa migration et l'occasion en était offerte par ces enquêtes : très tôt elles firent en effet

apparaître que la majorité des hommes présents dans les villages étaient en fait d'anciens émigrés.

Cette méthode, qui consiste à établir des biographies pour connaître une migration, n'est pas nouvelle. Elle fut employée dès le début du siècle pour une étude des migrants polonais (THOMAS et ZNANIECKI, 1918), en Afrique par G. BALANDIER (1955) et, plus récemment, avec les moyens de traitement des données les plus perfectionnés, au Mexique (BALAN *et al.*, 1969). Son utilisation peut répondre à deux types de besoins : soit, comme au Mexique, constituer la matière première même de la recherche, grâce à l'étude rétrospective du trajet des migrants, soit apporter l'élément qualitatif qui permettra de comprendre et d'interpréter correctement les données statistiques reçues par ailleurs.

Elle n'implique nullement que l'on tombe nécessairement sous l'accusation de « fonctionnalisme individualiste » parfois adressée aux sociologues ou économistes (GEROLD-SCHEEPERS et VAN BINSBERGEN, 1978), ni que l'on fasse du « pointillisme subjectif », car il est bien évident que rien n'empêche le chercheur de voir se profiler, derrière les cheminements et les motivations individuelles, le fait général, la situation d'ensemble. On ne peut en effet échapper à la constatation de la dépendance intrinsèque dans laquelle se trouvent enserrées les économies nationales des pays du Tiers-Monde et dont les répercussions doivent justement pouvoir être perçues jusqu'au niveau le plus élémentaire et le plus concret, celui de l'existence quotidienne du villageois et du migrant. La meilleure théorie ne peut trouver son application et sa vérification que si l'on consent à descendre à ce niveau le plus humble : par-delà la diversité des biographies et des itinéraires, l'unité des problèmes et des destins n'en est pas moins réelle. A ne pas esquiver une telle approche, la connaissance ne peut qu'y gagner[2].

Le but assigné ici à cette méthode qui utilise les biographies n'est pas seulement, en ce qui concerne au moins le milieu rural, d'illustrer et de rendre plus vivantes des statistiques arides, mais aussi de fournir la base d'une présentation quantitative des migrations passées. Les écrits de Ph. HAERINGER (1968, 1972) offrent une démonstration détaillée et critique de cette façon de procéder qu'il est inutile de reprendre ici. Nous nous contenterons de retracer la démarche qui fut la nôtre dans le cas particulier du Cameroun méridional.

Les limites spatiales de l'enquête

Yaoundé constitue le nœud de la zone d'étude choisie. Elle n'est encore que de rang modeste parmi les grandes villes, même sur le continent

2. Et, à ce propos, E. M. GODFREY remarque justement : « *There is no reason, of course, why the validity of hypothesies developed within a macro-framework should not be explored at this level* » (1973).

africain, mais sa croissance n'en demeure pas moins rapide depuis son « décollage démographique » des années 55.

L'attraction exercée sur la population de la région ne pouvait pas ne pas être considérable. Mais il s'avère qu'en l'occurrence rien ne semble concrétiser ce concept de « région de Yaoundé » : il ne recouvre aucun découpage ni ensemble d'ordre historique, administratif, ethnique, géographique ou même économique, car le cœur de la zone de production cacaoyère se place plus au sud. L'existence d'une région de Yaoundé était, le cas échéant, à établir et à définir.

Dans ces conditions, la meilleure façon de cerner ce qui serait la base géographique de l'enquête était d'examiner, à l'aide du dernier recensement alors disponible (1967), quelle était l'extension du bassin migratoire de la capitale et, dans la mesure du possible, d'y situer les points de sondage. Nous avons donc procédé à l'exploitation et à l'analyse de ce document, étudié de façon exhaustive du point de vue de l'immigration urbaine. Il montrait que les immigrés provenaient quasi exclusivement d'une zone située entre le 10e et 14e méridien et au sud du 6e parallèle, essentiellement des trois provinces du Centre-Sud, de l'Ouest et du Littoral (fig. 14). Pour autant que le cadre des circonscriptions administratives permettait d'en juger, il semblait que la partie la plus atteinte par l'attraction démographique de Yaoundé était :

— les arrondissements les plus proches de Yaoundé (moins de 100 km), surtout ceux situés au nord et à l'ouest ;

— quelques arrondissements plus distants de Yaoundé et prolongeant la zone précédente, surtout vers le nord, jusque Bafia, et le reste du département du Nyong-et-Kellé ;

— plusieurs arrondissements disposés de façon discontinue et situés à l'ouest (Bamiléké), au nord-est et au sud de la capitale, des « trous » révélant probablement de fortes irrégularités dans le champ d'attraction de la capitale.

Pour diverses raisons, il ne pouvait être question de réaliser une étude qui aurait couvert une zone aussi vaste et qui dépassait d'ailleurs les possibilités d'un seul chercheur. D'une part, au-delà du Mbam commence le Pays bamiléké dont on connaît l'originalité et qui constitue, à tous points de vue, une entité très différente de celle du Sud. Il ne pouvait être question d'étendre nos recherches jusqu'à cette partie du Cameroun, même si, en 1967, 23 % des immigrés de Yaoundé en étaient originaires (FRANQUEVILLE, 1979). C'eût été entreprendre une autre étude régionale[3]. En direction du littoral, la seconde limite posée à notre étude était celle de l'aire d'attraction démographique principale de Douala. C'est, là encore, un domaine spécifique et l'étude de cette aire ne pouvait entrer dans nos préoccupa-

3. Outre les écrits déjà anciens de R. DIZIAIN et de J. HURAULT, cette région a fait l'objet des travaux de J.-C. BARBIER, J. CHAMPAUD, J. L. DONGMO, J. TARDITS.

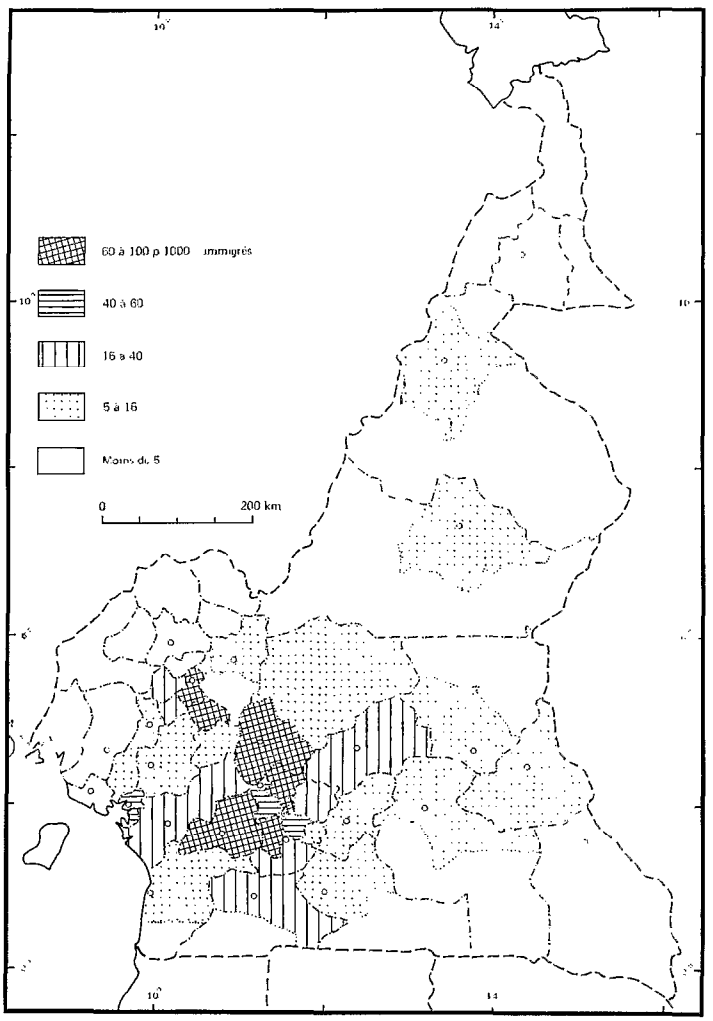

Fig. 14. — Origine des immigrés à Yaoundé (par arrondissement de naissance).

tions[4]. Il nous importait surtout de pouvoir déterminer jusqu'où s'exerçaient les influences prioritaires de l'une et l'autre des deux grandes villes et non d'étendre la recherche jusqu'aux villages où celle de Douala l'emportait manifestement. Enfin, vers le nord et vers l'est, les limites de notre champ d'investigations furent dictées par l'affaiblissement de la proportion des immigrés de Yaoundé originaires des arrondissements concernés.

4. La ville et sa région sont particulièrement étudiées par M. LACAN et G. MAINET.

La zone ainsi tracée, inscrite dans un rayon maximal d'environ 250 km autour de Yaoundé, s'étend donc de façon inégale selon les directions : 150 km vers le nord en direction de Yoko, 200 km vers l'est, le sud-est et l'ouest, en direction de Bertoua, Abong-Mbang, Sangmélima, Douala, Kribi, 250 km vers le nord-ouest et le sud, en direction de Bafoussam et aussi de la frontière méridionale du pays.

Le choix des villages étudiés

L'extension géographique des recherches étant ainsi *grosso modo* définie, restait à déterminer quels seraient les villages que l'enquête retiendrait, et d'abord quels devaient être les critères qui présideraient à leur choix. C'est ici que l'étude réalisée antérieurement dans le département de la Lékié (1973-b) nous fut d'un grand secours. Elle avait en effet permis de mettre à

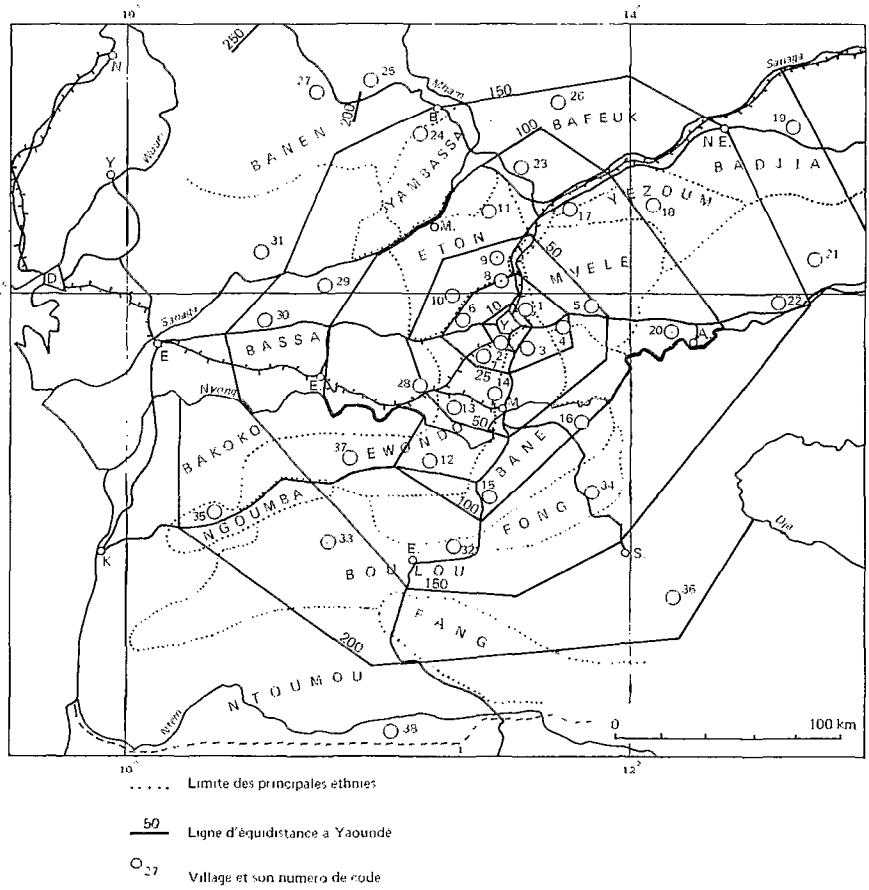

Fig. 15. — Repérage des villages en fonction de l'ethnie et de la distance à Yaoundé.

jour un certain nombre de paramètres auxquels se révélait sensible le mouvement d'émigration rurale et qui devaient donc nous guider dans ce choix.

Les paramètres ainsi retenus ont été les suivants :

— La distance du village à Yaoundé (fig. 15). Ces distances ont été calculées le long des routes et des pistes, ce qui nous a conduit à découper la région en plusieurs polygones emboîtés ayant Yaoundé pour centre de gravité et s'étendant jusqu'à 10, 25, 50, 100, 200 et 250 km de la ville. Le calcul, d'après le recensement alors disponible, montrait que 60 % des immigrés proviennent de villages situés dans cette aire de 250 km de rayon, ce qui déborde quelque peu la seule province du Centre-Sud (laquelle envoie 56 % des immigrés).

Mais le cas de la Lékié avait montré que la simple distance kilométrique n'était pas nécessairement significative par elle-même et qu'il valait mieux recourir à une notion de distance pondérée tenant compte de la situation du village par rapport aux voies de communications.

— Afin de ne pas négliger un tel facteur de différenciation, une autre variable a donc été considérée dans le choix des villages, celle de leur accessibilité jugée en fonction de l'existence ou non d'une route carrossable et fréquentée à proximité. L'échantillon devait inclure l'un et l'autre cas.

— C'est un lieu commun de lire qu'une forte densité de population exerce, sous l'effet des problèmes d'accès à la terre qu'elle engendre, une influence directe sur l'émigration rurale et que, selon une conception très mécaniste, le trop-plein de ruraux s'écoulerait naturellement vers la ville la plus proche. L'exemple de la Lékié a montré que les choses sont moins simples, mais nous n'en avons pas moins retenu ce nouveau critère de choix. Deux tranches de densité de population ont été prises en considération, de part et d'autre des 30 hab./km^2 qui correspondent déjà à un fort peuplement pour le cas du sud du Cameroun.

— Enfin, une quatrième variable s'imposait d'elle-même, et nous l'avons admise à titre d'hypothèse, car aucune étude précédente ne permettait de préjuger de son influence ici, celle de l'ethnie. Nous nous sommes efforcé de choisir des villages dont la population appartenait aux principales ethnies représentées dans le Sud, notamment les Eton, Ewondo et Bané.

Au total, trente-huit villages ont ainsi été sélectionnés (fig. 16), dont on trouvera dans le tableau ci-après les noms et les caractéristiques qui en ont guidé le choix[5].

Le recours au sondage aléatoire a donc été délibérément écarté, d'autant qu'il n'existait même pas alors de base sûre et récente pour l'établir. La

5. Les numéros de code des villages étudiés, indiqués au tableau 4, se trouvent également, pour la commodité de lecture des figures qui suivent, reportés en Annexe n° 4.

TABLEAU 4

Procédure du choix des villages enquêtés

Km / Distance de Yaoundé — Axes routiers	Yaoundé Obala Saa	Yaoundé Bertoua	Yaoundé Bafoussam	Yaoundé Mbalmayo	Yaoundé Ebolowa Ambam	Yaoundé Sangmélima	Yaoundé Abong-Mbang	Yaoundé Douala	Yaoundé Kribi	Yaoundé Yoko	TOTAUX
0-10	Ngoulé-makong (1) Ew. A.			Messamen-dongo (2) Bn. A.							2
10-25	Ezezang (8) Et. A.			Vian (3) Bn. A.			Meyo (4) Mv. B.	Kala (6) Ew. B.	Mekoum-bou I (7) Ew. A.		5
25-50	Ekoum-Douma (9) Et. A.			Zamakoé (14) Bn. B.			Ekiembié I (5) Mv. B.	(Nkolyem) (10) Et. B.	Nkoelon (13) Ew. B.		5
50-100	Nkolekono (11) Et. A.	Ndokoa (17) Bt. B.	Kella (23) Ts. B.		Benebalot (15) Bn. B.	(Olamndoé) (16) Bn. B.	Ekok (20) Ye. B.	Mom (28) Bs. B.	Adjap (12) Ew. B.		8
100-150		Simban (18) Yz. B.	Assala II (24) Ya. B.		Ekouk (32) Bl. B.	Nsimi (34) Fg. B.	Akok-Maka (22) Mk. B.	Dingombi (29) Logbabem (30) Bs. B.	Akié (37) Ew. B.	Issandja (26) Bf. B.	8
150-200		Zengoaga (19) Ba. B.	Poneck (25) Yb. B.		(Yem-Es-sakoé) (33) Bl. B.	(Azem) (36) Bl. B.	(Salla) (21) Yo. B.	Nyouya (31) Bs. B.	Kouambo (38) Ng. B.		7
200-250			Ndikitiek (27) Bnn. B.		Biyi (35) Nt. B.						2
TOTAUX	4	3	4	3	4	3	5	6	5	1	38

Notes : (1) : Numéro de code du village (cf. Annexe n° 4). (A) : Village appartenant à un canton (ou groupement) de densité supérieure à 30 hab./km². (B) : Village appartenant à un canton (ou groupement) de densité inférieure à 30 hab./km². (Yem-Essakoé) : Village d'accès difficile.

Abréviations des ethnies :

Ba. : Badjia. — Bf. : Bafeuk. — Bl. : Boulou. — Bn. : Bané. — Bnn. : Banen. — Bs. : Bassa. — Bt. : Babouté (ou Vouté). — Et. : Eton. — Ew. : Ewondo. — Fg. : Fong. — Mk. : Maka. — Mv. : Mvélé. — Ng. : Ngoumba. — Nt. : Ntoumou. — Ts. : Tsinga. — Ya. : Yambassa. — Yb. : Yambetta. — Ye. : Yembama. — Yo. : Yébékolo. — Yz. : Yézoum.

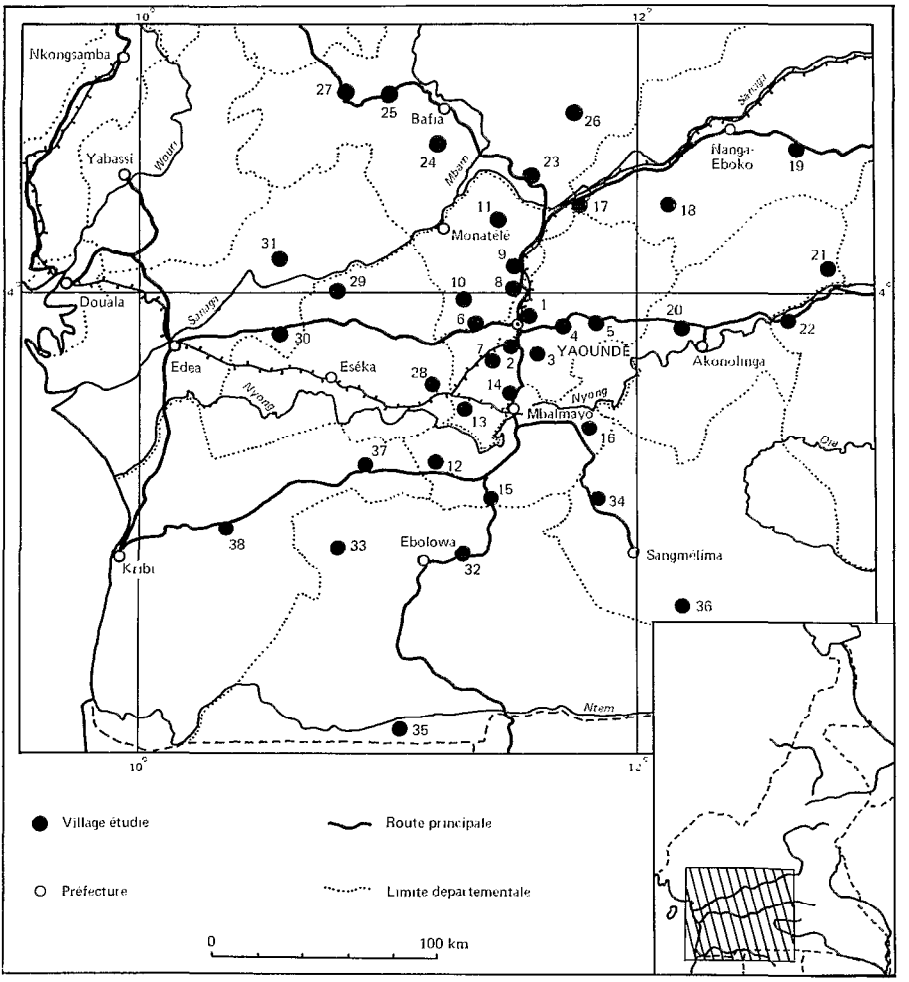

Fig. 16. — Carte de situation des villages étudiés.

Numéros de code des villages étudiés et arrondissement ou district de rattachement :

01. Ngoulemakong (Soa, puis Yaoundé)
02. Messamendongo (Mfou, puis Yaoundé)
03. Vian (Mfou)
04. Meyo (Awaé)
05. Ekiembié (Awaé)
06. Kala (Mbankomo)
07. Mekoubou I (Mbankomo)
08. Ezezang (Obala)
09. Ekoum-Douma (Obala)
10. Nkolyem (Okola)
11. Nkolekono (Saa)
12. Adjap (Ngomedzap)
13. Nkoelon (Akono)
14. Zamakoé (Mbalmayo)
15. Benebalot (Mbalmayo)
16. Olamndoé (Mbalmayo)
17. Ndokoa (Mbandjok)
18. Simban (Nanga-Eboko)
19. Zengoaga (Nanga-Eboko)
20. Ekok (Akonolinga)
21. Salla (Ayos)
22. Akok-Maka (Abong-Mbang)
23. Kella (Ntui)
24. Assala II (Bokito)
25. Ponek (Bafia)
26. Issandja (Yoko)
27. Ndikitiek (Ndikiniméki)
28. Mom (Makak)
29. Dingombi (Dibang)
30. Logbabem (Pouma)
31. Nyouya (Ngambé)
32. Ekouk (Ebolowa)
33. Yem-Essakoé (Ebolowa)
34. Nsimi (Zoétélé)
35. Biyi (Ambam)
36. Azem (Sangmélima)
37. Akié (Mvengué)
38. Kouambo (Kribi)

méthode retenue a été celle des quotas ou du choix raisonné, et nous nous sommes efforcé de choisir des points de sondage présentant l'une ou l'autre ou plusieurs des caractéristiques connues de la zone et pouvant exercer une influence sur l'objet étudié. Pour le cas particulier de chaque village, différents critères se sont donc nécessairement trouvés combinés et le choix a été fait de façon à varier ces combinaisons dans toute la mesure du possible. Ainsi, à titre d'exemple, dans la tranche des distances de 25 à 50 km de Yaoundé, les villages ont été sélectionnés en fonction de leur dominante ethnique différente : Eton (nos 9 et 10), Ewondo (no 13), Bané (no 14), Mvélé (no 5) et encore en fonction de leur situation sur une route passante (nos 5 et 14), sur une route secondaire (no 13) ou bien à l'écart des routes (nos 9 et 10). Mais les deux critères retenus en priorité ont toujours été ceux de la distance à Yaoundé et de l'ethnie.

LA PROCÉDURE D'ENQUÊTE ET D'EXPLOITATION

Point n'est besoin d'insister sur la façon dont se déroulaient les enquêtes dans les villages, le lecteur familier de ce genre de recherches en Afrique n'y trouverait rien de bien original. Chaque case, ou plutôt chaque unité de résidence des villages de l'échantillon a fait l'objet d'une visite au cours de laquelle toutes les personnes de la famille nées au village étaient repérées, qu'elles soient présentes ou absentes. On trouvera ci-après le modèle de ce « Questionnaire familial » qui fut toujours posé oralement, en langue locale. Les réponses étaient immédiatement transcrites en clair sur des cartes à perforations marginales, soit une carte par famille. Au total, 3 030 fiches familiales ont été ainsi remplies, apportant des informations variées sur 14 600 personnes présentes et 6 000 absentes.

Un tel questionnaire ne pouvait naturellement être posé de façon impromptue. D'une part, ces recherches étaient menées avec l'accord des autorités administratives qui se chargeaient d'annoncer notre visite au chef de village. D'autre part, notre premier contact avec les villageois consistait toujours à organiser une réunion publique. C'était là l'occasion non seulement d'expliquer longuement le but de notre travail et de présenter le questionnaire utilisé, mais cette assemblée était aussi le lieu de nombreuses questions et discussions très ouvertes qui permettaient de juger de la situation générale du village et des principaux problèmes qui s'y posaient (cf. « Questionnaire général » ci-après).

L'inscription directe des réponses sur les fiches perforées (format 16-24) a permis un appréciable gain de temps en évitant l'étape de la retranscription des réponses. Le codage et l'encochage de ces 3 000 fiches n'en ont pas moins constitué, s'ajoutant à celles des autres enquêtes, une opération fort longue et souvent fastidieuse qui conditionnait pourtant la facilité de l'exploitation et garantissait en même temps une perte d'information minime. D'autre part, ce système présente l'avantage, sur l'exploitation informatique, outre un prix de revient considérablement plus réduit, de permettre à

volonté et sans frais un retour aux réponses de base et donc la possibilité de combiner les réponses selon des croisements qui n'avaient pas été prévus au départ, car bien souvent, l'intérêt de tels croisements ne peut être pressenti qu'après l'apparition de résultats suffisamment nombreux.

APPRÉCIATION CRITIQUE DE LA MÉTHODE

Une telle façon d'entreprendre l'analyse de l'émigration rurale, même si elle apporte un volume d'informations considérable, ne saurait être, plus qu'une autre, exempte de critiques, quels que soient l'intérêt et l'originalité des résultats obtenus.

Le recensement de chacun des villages ayant été exhaustif, on peut penser que les taux d'absence présentés sont dignes de confiance. Les cas d'absence ayant pu échapper à l'enquête seraient liés à la disparition totale d'une famille dont aucun membre n'aurait pu même signaler son existence en d'autres lieux. Tout donne à penser qu'une telle circonstance, certes possible, doit cependant se produire bien rarement. Connaissant la puissance du lien familial et l'importance désormais attachée à la terre dans cette zone de productions arbustives (cacaoyers, caféiers, palmiers), il est peu probable qu'en moins de 70 ans les départs aient déjà pu conduire à une telle situation d'abandon total des racines rurales. Par contre, à l'avenir, le mouvement d'émigration se poursuivant et la pratique des ventes de terres devenant moins rare, on ne saurait exclure que cette situation se rencontre plus fréquemment.

Dans quelle mesure ces résultats sont-ils représentatifs, et représentatifs de quelle portion du territoire camerounais? On sait que la méthode des quotas ne permet pas, au contraire de celle des sondages au hasard, un calcul d'erreur qui chiffre cette représentativité. Il est certes possible, à l'aide du dernier recensement (1976), de mesurer quel est le taux du sondage réalisé, ceci par référence à la population rurale de chaque arrondissement touché par l'enquête, mais comment être sûr que ces villages sont représentatifs de l'ensemble de leur arrondissement puisque ce n'est pas en fonction de cette appartenance qu'ils ont été choisis. Notons cependant que ce taux de sondage, calculé *a posteriori*, fut d'environ 2% (1,98%).

Mieux vaut raisonner autrement. La situation décrite par ces enquêtes est celle qui prévaut dans l'ensemble de la zone où l'attraction démographique de Yaoundé s'exerce en priorité et où domine une économie de plantations familiales arbustives. On peut donc étendre la validité des résultats à la presque totalité du Centre-Sud, à l'exception de la marge occidentale du département de l'Océan et à la partie nord du Mbam, là où les conditions écologiques sont autres. La partie orientale du pays bassa, englobée dans cette étude, a bien signalé sa singularité, mais on ne saurait cependant prétendre sans vérification que les résultats ici obtenus peuvent s'appliquer de façon égale au versant bassa du bassin migratoire de Douala.

Il faut malgré tout reconnaître que des maladresses et des erreurs ont été

commises dans l'utilisation de cette méthode et en dépit de l'antécédent constitué par l'étude de l'émigration dans la Lékié qui a joué en quelque sorte le rôle d'enquête pilote. N'ayant nullement la prétention d'avoir fait œuvre définitive, mais estimant plutôt avoir tracé des pistes de recherche dans un domaine encore peu exploré au Cameroun et même en Afrique, il nous est d'autant plus facile d'admettre ces critiques qu'elles éviteront peut-être à d'autres de se heurter aux mêmes écueils.

Il existe des lacunes dans le réseau des villages choisis dont le complètement aurait permis une analyse plus fine. Si ce réseau couvre de façon satisfaisante la zone située jusqu'à 50 km de Yaoundé, au-delà il est trop lâche. La représentativité des résultats décroît certainement à mesure que l'on s'éloigne de la capitale. Cette limite est celle des moyens en hommes et en matériel applicables à une telle recherche.

La pratique du questionnaire relatif à la situation générale du village a fait apparaître, *a posteriori*, la nécessité d'établir une sorte de bilan de l'espace de relations des villageois, espace que ce questionnaire ne fait qu'esquisser : un espace des relations ordinaires et de leur plus ou moins grande commodité. Nul doute que la qualité de la vie de relation à la portée du villageois n'intervienne pour beaucoup dans l'intensité de l'émigration, autant que la situation économique globale. Cette dernière aurait dû, pour le bien, être plus détaillée et chiffrée. Mais une telle entreprise est longue et délicate. Il eût fallu, pour le moins, approfondir quelques cas représentatifs d'unités familiales et, par exemple, pouvoir chiffrer les échanges avec la ville, connaître plus précisément l'utilisation de l'argent distribué, surtout dans les zones où rien de tel n'existe encore. Mais un tel programme excédait la capacité d'un seul chercheur.

Les premières questions du « Questionnaire général » (Population) permettaient surtout d'apprécier dans quelle mesure les villageois avaient conscience des transformations subies par la population de leur village ; elles n'apportaient guère d'éléments réellement utilisables mais facilitaient simplement les premiers contacts. Les dernières questions, relatives aux groupes de travail et aux cotisations, étaient inutiles, ou bien trop superficielles, car de telles pratiques sont générales ; l'intérêt eût été d'en approfondir la nature et le fonctionnement, ce qui dépassait notre propos. Par contre, la question ouverte sur les problèmes du village fut souvent celle qui nous apprit le plus : elle permettait de brosser la toile de fond de l'émigration rurale.

Le questionnaire familial fut trop riche et voulut être trop complet : bien des rubriques en sont demeurées sous-exploitées faute de temps ou faute de pouvoir coder avec suffisamment de précisions les réponses données. La présence de l'enquêteur, citadin, et plus encore celle de l'Européen, ont sans doute contribué à orienter les réponses à quelques questions. Ainsi, celle qui concerne l'intention de (re)partir en ville et d'y (re)prendre un emploi à sûrement reçu une réponse trop généralement affirmative, dans l'espoir

QUESTIONNAIRE GENERAL

Date : Arrondissement :

Village :

Ethnie : Tribu :

POPULATION. Nombre total (ou nombre d'imposables) :

- Composition ethnique :
- Accroissement, diminition ou stabilité ?
- Cause estimée ?
- Y a t-il des départs du village ? Vers où ? (par ordre de priorité)
- Y a t-il des retours des émigrés ? de jeunes ? d'adultes ? de vieux ?
- Y a t-il des natifs du village installés à Yaoundé ? Combien ?
- Y a t-il des habitants du village qui vont travailler ailleurs ? Où ?

ACTIVITES.

- Agriculture : Cacao,café ? Toutes les familles en ont-elles ?
  Vente de produits maraîchers ? Lesquels ? Où ?
  Vente de vin de palme ? Où ?
  Vente de vivres ? Où ?
- Autres activités au village (artisans...) ?
- Y a t-il des terres vides utilisables pour l'agriculture ?

RELATIONS.

- Distance de Yaoundé : à pied avant la route ?
  en voiture ?
- Prix du transport : pour une personne : taxi : car :
  pour une charge : taxi : car :
- Fréquence des "occasions" :
- Ecoles primaires où vont les enfants : Distance :
  Ecoles secondaires : Distance :
- Marchés fréquentés : Distance :
- Dispensaires fréquentés : Distance :
- Où achetez-vous les objets courants (savon,pétrole,lampe,vêtements...) ?

VIE SOCIALE.

- Existe t-il des équipes de travail au village ? Lesquelles ?
- Existe t-il des cotisations ? Lesquelles ?
- Quels sont les principaux problèmes du village ?

QUESTIONNAIRE FAMILIAL

(écrire directement les réponses sur la carte perforée)

N° de case: NOM, prénom du chef de famille — Propriétaire: P, Locataire : L, Hébergé : H — Tôles: T, Nattes: N, Dur : D

(mettre lettre et chiffre de la Q. avant chaque réponse)

A. CHEF DE FAMILLE.

A1. Année de naissance — A2. Village de naissance — A3. Niv. instruction
A4. Activité actuelle — A5. Sit. matrim.:C.M.S.V. — A6. Déplacements: où ?
A7. Dates: de...à — A8. Activités — A9. Motif départ
A10. Motif retour — A11. Intention (re)partir ?

B. EPOUSE(S).

B1. Année de naissance — B2. Village de naissance — B3. Niv.instruction
B4. Activité actuelle (dont marché) — B5. Ann.mariage coutum. — B6. Déplacements: où ?
B7. Dates: de...à — B8. Activités — B9. Motif départ
B10. Motif retour — B11. Intention (re)partir ?

C. ENFANTS (par ordre de naissance)

C1. Sexe (M.F.) — C2. Année de naissance — C3. Village de naiss.
C4. Présent ou Absent — C5. Niv. instruction — C6. Activité actuelle
C7. Sit.mat.:C.M.S.V. — C8. Déplacements: où ? — C9. Dates: de...à
C10. Activités — C11. Motif départ — C12. Motif retour
C13. Intention de (re)partir ?

D. AUTRES.

D1. Sexe (M.F.) — D2. Statut (L.H.degr.parent.) — D3. Ann. naiss.
D4. Village de naiss. — D5. Niv. instruction — D6. Activité actuelle
D7. Sit.matr.: C.M.S.V. — D8. Déplacements: où ? — D9. Dates: de...à
D10. Activités — D11. Motif départ — D12. Motif retour
D13. Intention (re)partir ?

E. FRERES ET SOEURS DU C.F. (même mère, même père).

E1. Sexe — E2. Année de naissance — E3. Où st.-ils ?
E4. Activité

F. ENFANTS ABSENTS: ont-ils au village :

F1. Des cases (nombre) — F2. Des champs vivriers — F3. Des plantations
F4. Autres propriétés

d'une offre d'embauche faite par les visiteurs que nous étions. Volontairement, aucune question n'a été posée sur la superficie des plantations arbustives possédées (mesurée ici en nombre de « tiges »), car la sous-déclaration eût été générale. Même la question relative aux biens laissés par les hommes émigrés (E4 et F3-4) a probablement reçu des réponses suspectes dans la mesure où elle peut toucher à des conflits et à des convoitises au sein même des familles : il n'est pas rare qu'un homme déclare sienne la plantation d'un frère ou d'un neveu absent, surtout s'il en assure lui-même l'entretien et la récolte, de sorte que les biens possédés au village par les émigrés ont peut-être été sous-estimés.

Il eût été probablement meilleur d'alléger le questionnaire familial, au moins en ce qui concerne les informations sur les membres de la famille : il suffisait de noter les présents et les absents et leurs lieux de résidence et d'approfondir seulement le cas de quelques familles tant dans le qualitatif (motivations et intentions) que dans le quantitatif (plantations, revenus monétaires). Cette méthode aurait posé un autre problème d'échantillonnage et aussi de temps à consacrer à chaque village.

Au total, cette enquête nous est apparue à la fois trop lourde et trop superficielle, paradoxe né de notre désir de donner une valeur statistique à ses résultats et de ne pas négliger cependant le « qualitatif » nécessaire à une interprétation correcte de ceux-ci. Une solution meilleure eût été celle d'un travail collectif et multidisciplinaire.

3. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

La trace de l'existence d'une émigration rurale notable apparaît d'emblée dans les résultats totaux de ces enquêtes. Sur 14 690 personnes recensées dans ce vaste espace, les hommes ne sont que 6 810 (46,4 %) et les femmes 7 880 (53,6 %). Le taux de masculinité (86,4 hommes pour 100 femmes) signale un déficit masculin caractéristique d'une zone d'émigration rurale. Cette émigration semble même, pour l'ensemble de la zone prise en compte, supérieure à celle de la province du Centre-Sud : le taux de masculinité de la population rurale y est, en effet, de 88,2 selon le recensement de 1976.

La pyramide générale des âges est assez inquiétante (fig. 17 et Annexe n° 5). Par rapport à la population rurale de la province du Centre-Sud (fig. 5 et Annexe n° 6), cette zone possède certes à peu près autant d'enfants, mais moins d'adultes (15-60 ans) et plus de personnes âgées. Son état démographique paraît donc plus mauvais que celui de cette province qu'elle déborde vers l'ouest. Un déficit accru affecte les adultes, particulièrement entre 20 et 35 ans pour les deux sexes, situation commune à toutes les populations soumises à une émigration rurale. La faible proportion des enfants de moins de 5 ans est surprenante et n'apparaît pas au recensement de 1976. Elle s'explique peut-être par une sous-déclaration systématique,

assez fréquente en Afrique pour ces âges. Observons encore que cette émigration se traduit, comme on pouvait s'y attendre, par un excédent féminin pour tous les âges au-delà de 15 ans.

Mais l'intérêt de notre enquête est surtout de présenter une analyse moins classique de l'émigration : celle d'une évaluation du déficit démographique ainsi provoqué, grâce au recensement des personnes absentes.

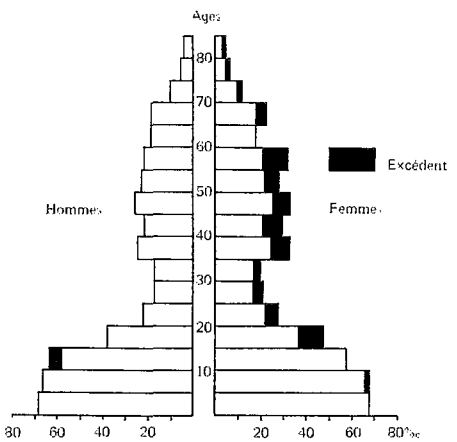

Fig. 17. — Pyramide des âges de la population rurale enquêtée en 1974-75 (n = 14530).

D'une façon générale, pour les trente-huit villages étudiés, 29,4 % des habitants nés sur place, tous âges et sexes réunis, sont absents (Annexe n° 7). Ce taux d'absence est plus fort chez les femmes (32,2 %) que chez les hommes (25,8 %) du fait des départs dus aux mariages habituellement du type virilocal. Que faut-il penser de cette situation d'ensemble ?

Le taux obtenu est très proche de celui qu'avaient établi, en 1954, PAUVERT et LANCREY-JAVAL pour le clan des Mvog Onamnyé de la Lékié : 26,8 %, légèrement supérieur à celui-ci cependant. L'un et l'autre semblent en continuité, mais sont sans commune mesure avec les chiffres fournis par l'enquête I.N.S.E.E. en 1962-64 : 15 % pour les hommes, 57 % pour les femmes et 37 % ensemble. Les bases d'évaluation sont tout à fait autres et il est assez difficile de comparer nos résultats avec ceux qu'avancent les sondages réalisés dans les autres parties du pays. On peut tenter une comparaison avec l'étranger, grâce aux études de J. C. CALDWELL (1969) sur le Ghana : il y trouve 14 % des hommes absents de leur village et, si on limite la comparaison avec le sud de ce pays, assez semblable au sud du Cameroun, 17 %. Le Cameroun méridional semble donc soumis à un assez

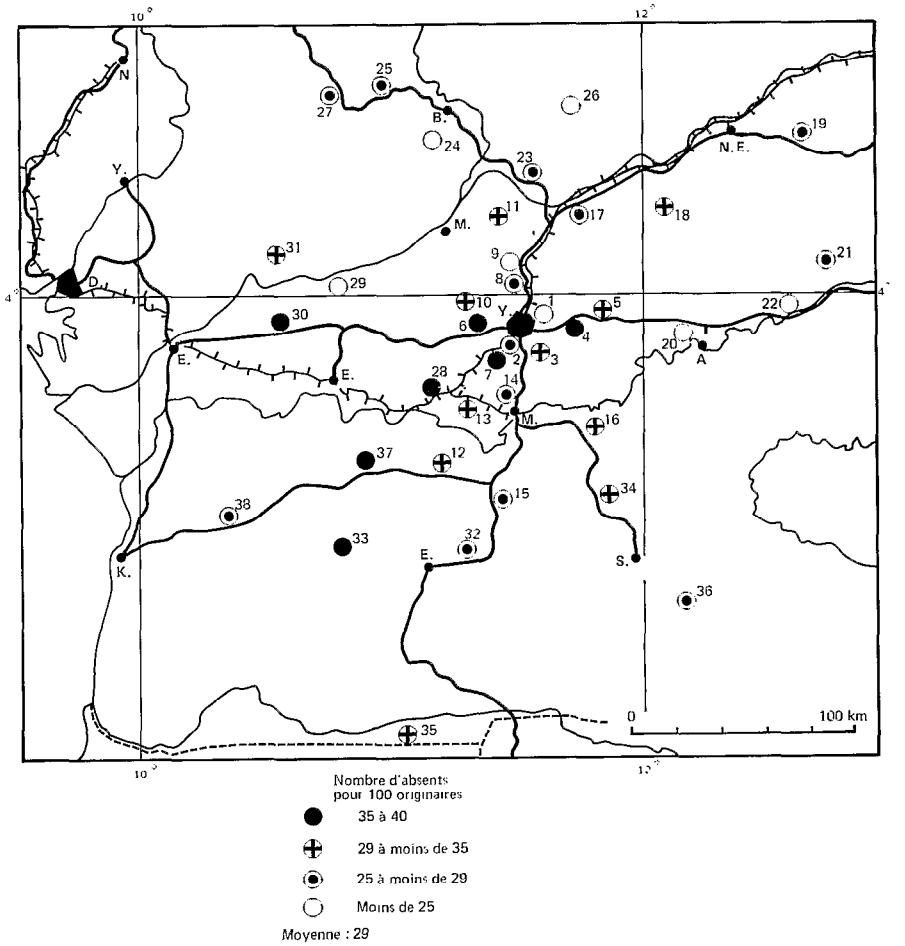

Fig. 18. — Taux général d'absence (tous âges, hommes et femmes).

fort mouvement d'émigration rurale, pour autant que l'on puisse en juger d'après la seule enquête comparable à la nôtre menée dans un milieu quelque peu semblable. Il ne s'agit donc nullement d'une *« population assez stable »* comme l'avaient pensé les auteurs du rapport I.N.S.E.E.

Remarquons toutefois que le taux établi par J. TISSANDIER (1969) pour le village de Zengoaga en 1964 (42 % pour les hommes) était nettement supérieur à cette moyenne, ce qui laisse soupçonner l'existence de fortes différences régionales en ce domaine. La cartographie des variations de ce taux selon les divers points de sondage donne une image qui semble, *a priori*, assez désordonnée (fig. 18), et il paraît difficile de dégager les tendances auxquelles obéiraient ces variations. L'axe routier, au nord et au

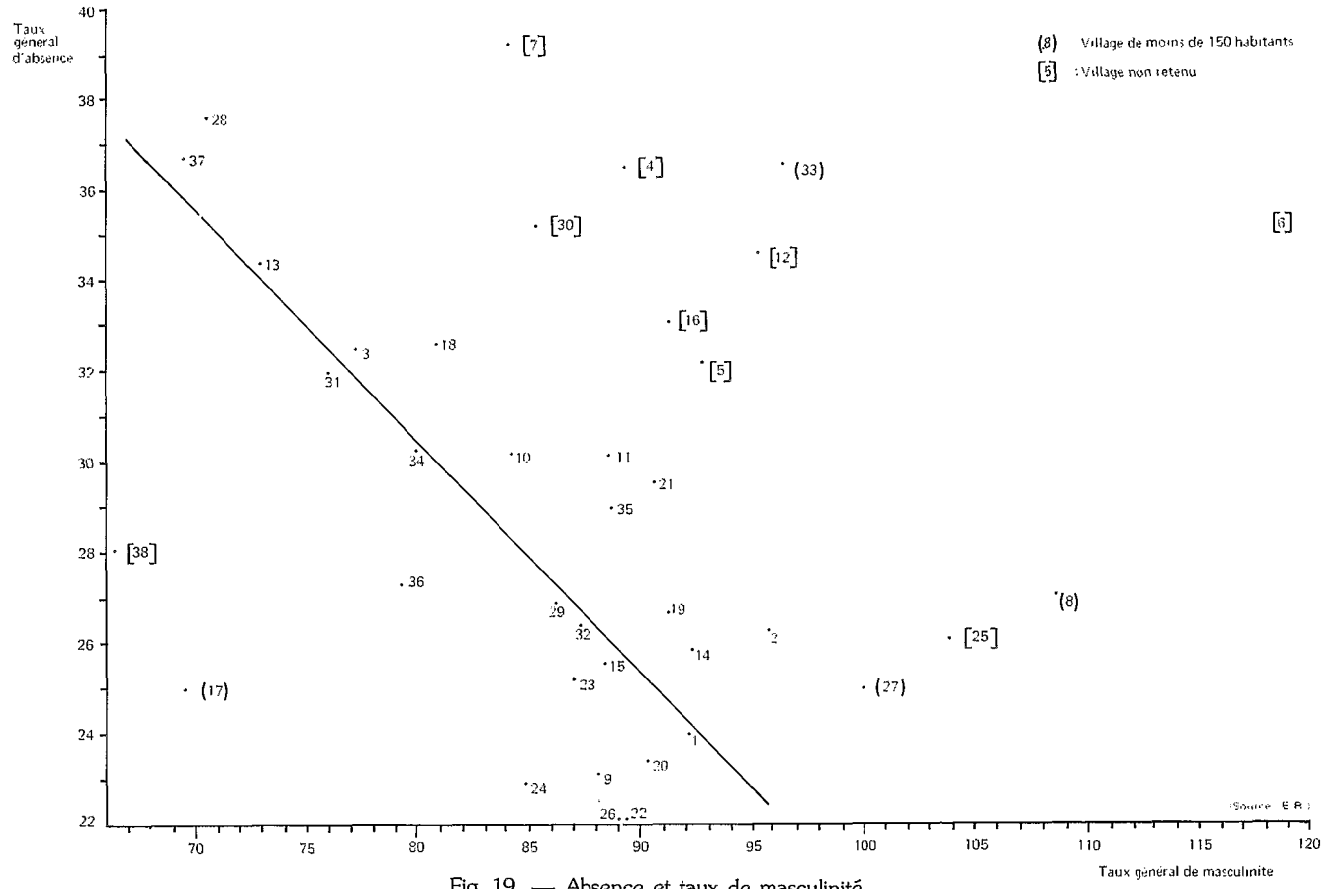

Fig. 19. — Absence et taux de masculinité.

sud de Yaoundé, et ses prolongements vers Bertoua, Bafoussam et Ebolowa, semblent traverser des villages de faible émigration, ce qui est, du reste, contraire aux idées reçues sur l'influence de la route. De part et d'autre de cet axe, l'émigration paraît plus intense que la moyenne, mais cette intensité faiblit rapidement vers l'est tandis qu'elle se maintient bien mieux vers l'ouest.

C'est là la première image globale qui se dégage de cette étude. Elle montre déjà que l'émigration rurale est un phénomène très nuancé dans le détail, et nullement un exode massif affectant toute la zone de façon indifférenciée.

Il est assez piquant de constater, au passage, que le rapport ou taux général de masculinité, utilisé souvent pour sa propriété de détecteur de l'émigration, ne présente ici qu'une très faible corrélation ($r = 0{,}07$), non significative, avec les taux d'absence dûment constatés. Peut-être est-ce à cause de la petite taille de certains villages (quatre de moins de 150 habitants) pour lesquels le calcul de tels taux est très aléatoire, mais aussi, et surtout, à cause de l'existence de neuf cas qui, manifestement, n'entrent pas dans le schéma généralement retenu. Si l'on fait exception de ces treize cas (sur trente-huit), la corrélation (fig. 19) devient alors parfaite ($r = 0{,}81$), mais ces exceptions devraient être expliquées. Elles démontrent que le critère du taux général de masculinité ne doit pas emporter la conviction et ne peut être appliqué à des cas particuliers sans analyse plus poussée. Forte émigration et faible taux général de masculinité ne sont pas nécessairement liés.

Cette absence de liaison pour certains villages peut être due à la prise en compte des enfants dans les calculs d'émigration. Une analyse satisfaisante du phénomène doit les exclure, car leurs déplacements peuvent contribuer à troubler l'image recherchée. Tantôt ils ne font qu'accompagner leurs parents et, s'ils sont nombreux, donnent une fausse idée de l'ampleur du mouvement, tantôt ils les ont quittés pour fréquenter une école loin du village de naissance, et ce sont là des déplacements d'un type particulier. Mais, si l'on veut les mettre à part, à quel âge faire commencer le groupe des adultes ? 15 ans, 18 ans, 20 ans ? On peut en discuter longuement. Pour le cas présent, la coupure à l'âge de 20 ans pour les hommes et de 15 ans pour les femmes nous a paru la plus adéquate.

On sait en effet que le sud du Cameroun présente l'originalité d'une très forte scolarisation : 92,1 % pour les enfants de 6 à 15 ans en 1976 (moyenne nationale : 67,5 %). On sait aussi que le retard scolaire des élèves est souvent considérable, spécialement en brousse. Aussi était-il opportun de mettre une limite haute au groupe des « enfants » : l'absence des garçons entre 15 et 18 ans est le plus souvent liée à la poursuite d'une scolarité primaire, moins souvent secondaire. De 18 à 20 ans, elle l'est sans doute beaucoup moins, mais pour des raisons pratiques il est plus aisé d'opérer le partage au niveau des jeunes de 20 ans.

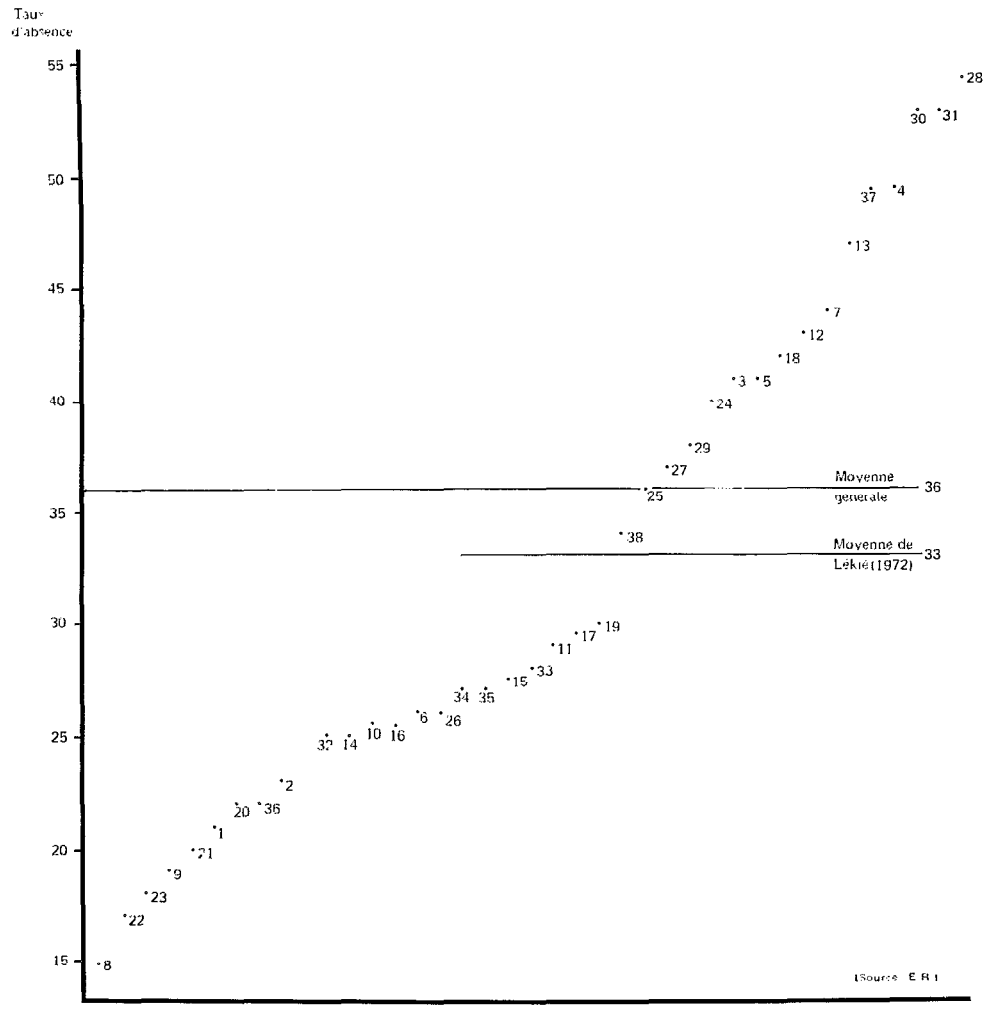

Fig. 20. — Classement des villages en fonction du taux d'absence des hommes.

Non moins indispensable est la distinction entre les migrations masculines et féminines. Les unes et les autres correspondent aux destins différents qu'assigne à l'homme et à la femme la société africaine : aux hommes le travail rémunéré, aux femmes le soin du ménage dans l'institution du mariage, assez fréquemment, nous le verrons, dès l'âge de 15 ans. La majorité des migrations féminines sont des migrations matrimoniales et relèvent de ce type particulier de déplacements. Chez les femmes, les migrations de travail analogues à celles des hommes ne se rencontrent que dans des milieux urbains ou péri-urbains. Bien qu'elles soient encore peu fréquentes, elles n'en retiendront pas moins notre attention.

L'émigration masculine

C'est donc sur les déplacements des hommes adultes, considérés comme relevant des migrations de travail, que l'on se fonde généralement pour évaluer l'importance de l'émigration rurale : il s'agit là d'hommes en âge d'être actifs, qui vont offrir leurs services à la ville et privent donc l'agriculture de leur force de travail. Tel est bien le schéma le plus souvent présenté. Mais il faut bien avoir conscience que le choix qui consiste à faire porter l'analyse uniquement sur cette sous-population revient à se placer dans une optique prioritairement économique, optique qui ne correspond qu'à un aspect d'une réalité aux multiples facettes.

Le taux moyen d'absence des hommes de 20 ans et plus s'établit à 36,3 %. Ce n'est donc plus le quart des hommes qui manque dans les villages, comme on l'avait calculé plus haut, mais bien le tiers. Cette valeur se révèle proche de celle que nous avions trouvée dans le département de la Lékié : 33 % (FRANQUEVILLE, 1973-b : 159), et ce département se situe ainsi légèrement au-dessous de la moyenne régionale. Plus d'un homme sur trois est absent : on peut estimer que cela représente une forte émigration d'hommes actifs, car le taux ainsi calculé prend en compte aussi les hommes âgés que l'on peut supposer, en principe, moins mobiles que les jeunes adultes.

De part et d'autre de cette moyenne, les villages se regroupent en deux ensembles nettement différenciés : les uns présentent une émigration faible ou même très faible, les autres une émigration forte ou très forte, jusqu'à compter plus d'hommes adultes absents que présents : villages n^{os} 28, 30, 31 (code des villages en Annexe n° 4). Le graphique représentant la distribution obtenue (fig. 20) montre combien ces deux groupes sont individualisés.

A ce regroupement statistique correspond, de façon assez nette, un regroupement géographique (fig. 21). A quelques exceptions près, deux grandes zones d'émigration masculine, l'une de taux inférieur à la moyenne, l'autre supérieur, se dessinent, dont la ligne de partage serait un axe nord-sud passant peu à l'ouest de Yaoundé et s'infléchissant vers l'océan. La présence de Yaoundé au centre de cette zone semble seulement apporter

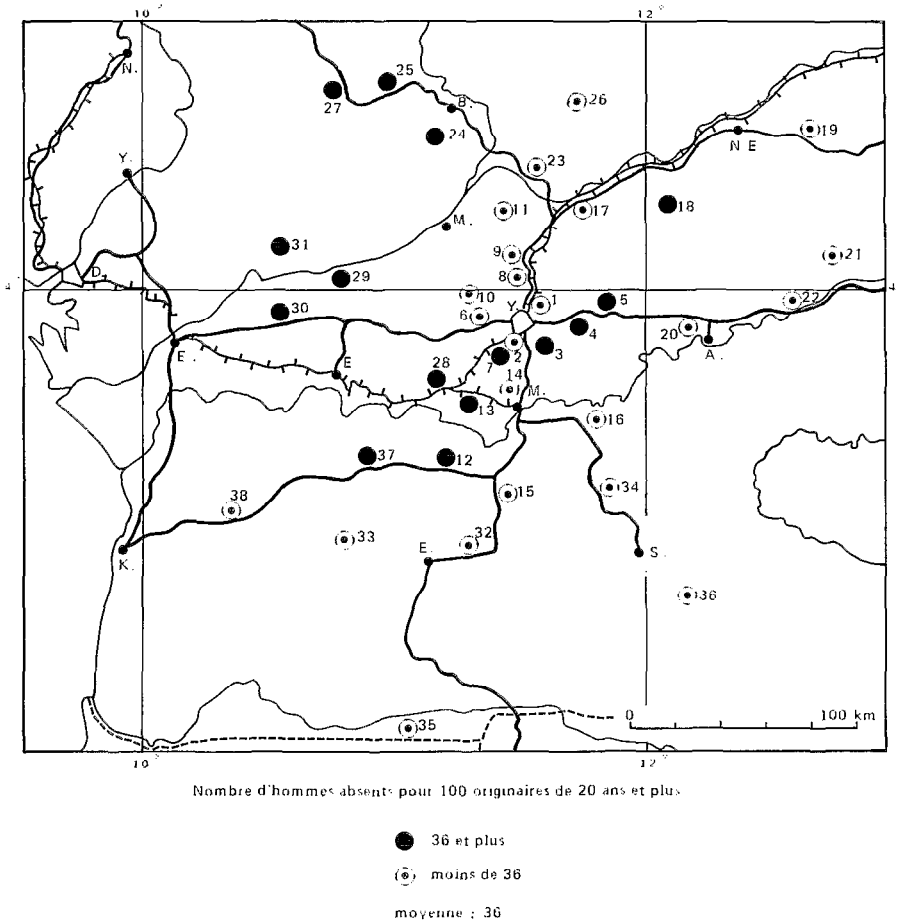

Fig. 21. — Taux d'absence des adultes masculins.

une certaine perturbation à cette disposition générale : villages de forte et de faible émigration se côtoient de façon apparemment plus anarchique dans ses environs.

La correspondance avec la carte du taux général d'absence, tous âges et sexes, n'est nullement évidente (fig. 18). Il est un certain nombre de cas où l'on constate que le fort taux général d'absence n'est pas dû à une forte émigration masculine : ainsi en est-il pour les deux villages de la Lékié (10 et 11) affectés d'un taux général d'absence élevé, de même que pour les villages du sud de Yaoundé (16, 33, 34, 35). Il en est d'autres au contraire où un faible taux général d'absence cachait une forte émigration masculine

adulte : cas des villages de la région de Bafia et Ndikiniméki (24, 25, 27), cas du seul village bassa (29) qui semblait moins atteint que les autres par l'émigration, cas également du village de l'arrondissement de Kribi (38).

Calculée pour les adultes de 20 ans et plus, la liaison entre les taux d'absence constatés et les rapports ou taux de masculinité (fig. 22) est, cette fois, significative ($r = 0{,}62$), ce qui montre que la perturbation observée plus haut était bien due aux déplacements des jeunes de moins de 20 ans. Il apparaît donc justifié de les éliminer si l'on veut que le rapport de masculinité soit un indicateur valable de l'existence de mouvements d'émigration.

Ainsi se dessine un partage de l'espace du sud du Cameroun, de part et d'autre d'une limite séparant l'est, peu sujet à l'émigration masculine adulte, et l'ouest, beaucoup plus touché. Cette limite passe à quelques kilomètres à l'ouest de Yaoundé et s'oriente ensuite vers le sud-ouest. A ce schéma d'ensemble, les perturbations apportées par la présence de Yaoundé n'apparaissent de façon évidente que dans un rayon de 25 km autour de la capitale. Seule une analyse plus ponctuelle permettra d'expliquer les particularités des phénomènes migratoires propres à cette zone péri-urbaine.

Sans être parfaite, la concordance générale des résultats ainsi obtenus avec ceux des travaux de Y. MARGUERAT est assez satisfaisante (fig. 8 à 10), si l'on tient compte que les sources et les méthodes de l'auteur conduisent à gonfler systématiquement l'émigration rurale de l'arrondissement où se trouve la préfecture aux dépens des autres : ainsi pour les arrondissements de Mbalmayo, Ebolowa, Eséka, Bafia, Kribi. A comparer les résultats, on retrouve bien une plus forte émigration de la zone ouest et nord-ouest et une moindre propension au départ dans les secteurs nord et nord-est de Yaoundé. Vers le sud, les résultats sont moins concordants, l'émigration des arrondissements de Mbalmayo et Ebolowa étant surestimée aux dépens des voisins. Dans les environs de la capitale, le cadre administratif imposé à l'auteur masque la diversité des situations qui nous est apparue, de même qu'il tend à oblitérer la grande division régionale est-ouest, mieux mise en évidence par les analyses locales. On peut cependant redécouvrir celles-ci en répartissant sur tout le département les valeurs trop élevées attribuées aux arrondissements préfectoraux; on peut même esquisser le tracé de ce partage est-ouest en l'accordant de façon plus ou moins satisfaisante aux contours des divisions administratives, puisque c'est là le seul cadre opératoire. Quant à la concordance de ces résultats avec ceux que l'on peut tirer du recensement de 1976 (fig. 13, page 41), elle nous est déjà apparue; le fait nouveau est ici l'émigration relativement moindre de la zone nord de Yaoundé, Lékié comprise.

Enfin, si l'on veut encore, dans ce cadre administratif, présenter un classement simple des zones d'émigration, comme l'ont tenté les statisticiens en 1964, on constate alors d'importantes distorsions avec le leur. On trouve *en effet :*

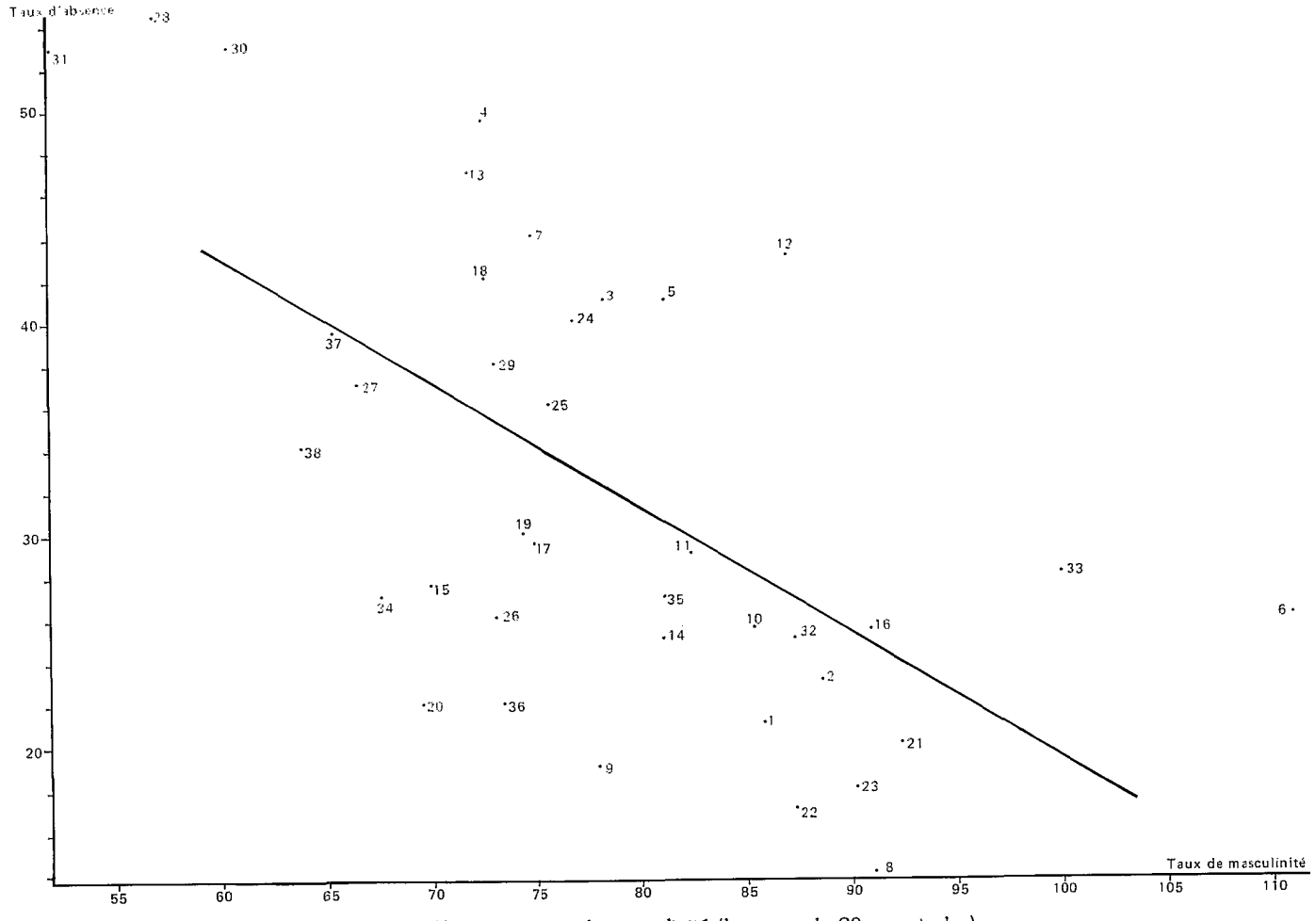

Fig. 22. — Absence et taux de masculinité (hommes de 20 ans et plus).

— parmi les zones de forte émigration : Sanaga Maritime, Nyong-et-Kellé, Méfou, ouest du Mbam, Kribi ;

— parmi les zones d'émigration moyenne à faible : est du Mbam, Lékié, Nyong-et-Mfoumou, Haut Nyong, Ntem, Dja-et-Lobo ;

— parmi les zones d'émigration moyenne : Haute Sanaga, Nyong-et-Soo.

Les plus fortes différences concernent la Sanaga Maritime, le Nyong-et-Kellé et la Méfou. Elles s'expliquent au moins par le fait que la zone d'enquête des statisticiens ne couvrait ni Douala ni Yaoundé : or les habitants de ces trois départements émigrent précisément le plus vers ces grandes villes. Leur taux d'absence s'en trouvait donc fortement sous-estimé.

L'émigration féminine

Assimiler l'émigration féminine à l'émigration masculine ne saurait satisfaire l'esprit, tant le destin des femmes obéit à des schémas différents de ceux qui ont cours chez les hommes. Il est évident qu'ici, dans la majorité des cas, c'est parce qu'elle se marie que la femme quitte son village natal, et son nouveau domicile est, en général, assez proche du premier. Sur l'ensemble des femmes âgées de plus de 15 ans absentes de leur village (3 316) et dont l'état matrimonial a pu être précisé, près des trois quarts (73,4 %) étaient mariées. Ce sont là des déplacements qui n'ont pas grand-chose de commun avec ceux des hommes. Mais on sait qu'en Afrique le mariage coutumier et même officiel de la femme se place souvent, encore aujourd'hui, à un âge assez précoce. Le recensement de 1976 signale que, pour l'ensemble de la population rurale de la province du Centre-Sud, 24 % des femmes de 15 à 19 ans sont déjà mariées. La proportion qui ressort de nos enquêtes pour cette même tranche d'âges est légèrement moins élevée : 19,7 %[6]. Quoi qu'il en soit, entre le quart et le cinquième de l'effectif féminin de 15 à 19 ans est déjà touché par l'émigration matrimoniale, de sorte qu'il ne pouvait être question de garder la même limite que pour les hommes (20 ans) comme âge d'entrée dans le groupe des adultes. C'est donc à partir de l'âge de 15 ans que les femmes ont été considérées comme adultes au regard des mouvements migratoires.

6. Femmes mariées ou plus ou moins engagées dans les liens du mariage. Il convient en effet de distinguer dans le sud du Cameroun, le mariage coutumier sanctionné par le versement de la « dot » (et tant que ce versement n'est pas réalisé pour une bonne partie, on se dit « fiancé », état qui peut cependant admettre la cohabitation), le mariage civil et, plus tard et plus rarement, le mariage religieux. Seul le critère de la cohabitation a été retenu pour nos enquêtes.

Un tel partage ne saurait, certes, satisfaire totalement. Même s'il est certain qu'après l'âge de 15 ans, le taux de scolarisation des filles chute brusquement, ce qui autorise la solution retenue, on doit cependant constater que 45,6 % des absences de ce groupe d'âge féminin sont aussi motivées par la poursuite d'une scolarité. Dans l'avenir la croissance très plausible de ce taux obligera certainement à reculer l'âge de cette coupure pour l'adapter à l'évolution en cours.

Les femmes adultes ont donc un taux général moyen d'absence supérieur à celui des hommes adultes : 41 %. Les trente-huit villages étudiés se répartissent de façon à peu près égale autour de cette moyenne : 20 sont au-dessus et 18 au-dessous.

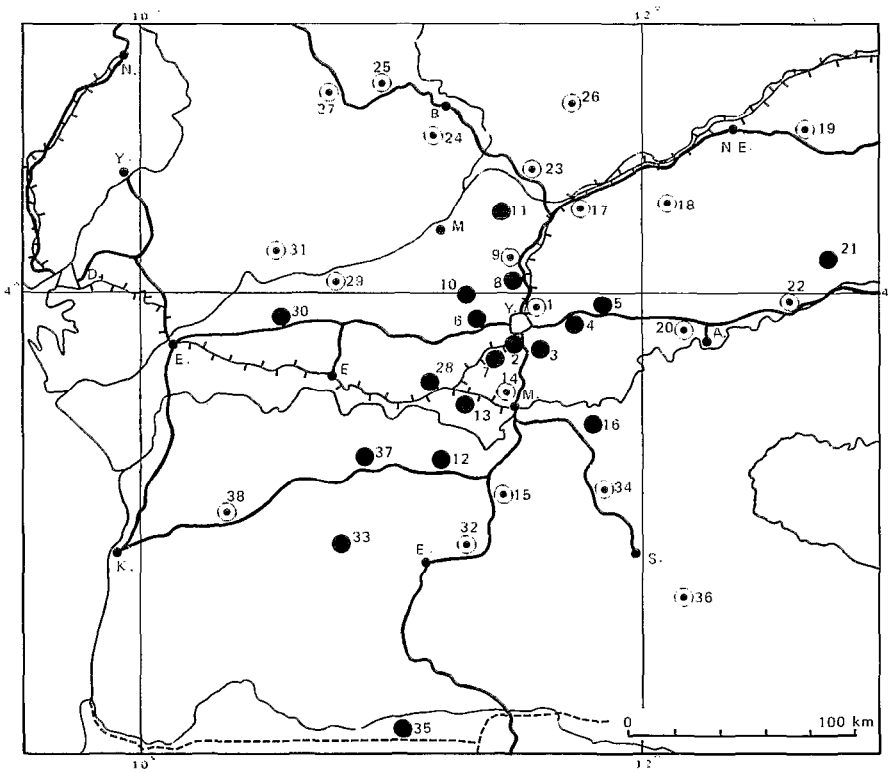

Fig. 23. — Taux d'absence des femmes adultes.

La distribution géographique de ces valeurs de l'émigration féminine fait apparaître un phénomène net (fig. 23). A l'exception, une nouvelle fois, de la zone rurale entourant la capitale, les taux d'absence sont inférieurs à la moyenne régionale le long des grands axes routiers. Par contre, ils prennent souvent des valeurs supérieures à cette moyenne, d'une part dans la zone ouest de Yaoundé qui se distingue ainsi à nouveau, d'autre part dans les villages situés à l'écart des grandes voies de communication (10, 11, 16, 21, 33, 35). C'est là la première impression d'ensemble qui se dégage de ces données. L'analyse en sera approfondie plus loin et l'explication tentée. Mais cette première constatation ne saurait dispenser de s'arrêter quelque peu sur la signification réelle de ces taux d'absence des femmes adultes.

L'étude de l'émigration féminine pose en effet un problème. Lorsque l'on essaie de l'évaluer en comparant, comme nous venons de le faire, le nombre de femmes absentes et le nombre de présentes suivant la méthode utilisée pour les hommes, on ne tient pas compte du fait que, contrairement aux hommes, la plupart de ces femmes présentes viennent d'ailleurs, quelques-unes seulement étant autochtones. On voit par là combien est approximative l'évaluation de ce taux d'absence qui fait entrer dans le calcul tous les éléments féminins : les femmes venues se marier au village, celles qui, non mariées, sont restées au village, les veuves qui, après le décès de leur mari, sont revenues au village natal, celles qui ont fait de même après une rupture de leur mariage, etc. Pour une plus juste estimation du mouvement réel, mieux vaut limiter la comparaison aux femmes nées dans le village et considérer dans quelle mesure les absentes ont été remplacées par d'autres, non autochtones, venues se marier au village. La valeur ainsi obtenue est un « taux de remplacement », une véritable balance des mouvements migratoires féminins. Ce taux renseigne sur le sens du mouvement général, permettant de connaître de quelle façon l'émigration est compensée par un mouvement inverse, comme le voudrait d'ailleurs l'une des lois de Ravenstein. Si elle ne l'est pas, on peut estimer que le village est soumis à un déficit féminin susceptible d'entraîner à terme son déclin démographique et économique, sachant le rôle primordial que joue la femme dans l'agriculture vivrière. On perçoit par là que la croissance démographique du village dépend finalement autant du nombre de femmes « importées », grâce à la création de nouveaux foyers, que du niveau général de la natalité et de la fécondité.

Sur l'ensemble de la zone rurale qui a fait l'objet de cette étude, le remplacement des femmes est assuré à 51 %. Un tel taux permet, sinon un développement de la population, du moins son maintien. Il serait, bien sûr, intéressant de savoir comment a évolué ce taux par rapport aux périodes antérieures, mais ce n'est guère possible. On peut cependant s'inquiéter de constater que quatorze villages sur trente-huit n'assurent pas le remplacement de leurs effectifs féminins émigrés (fig. 24). L'analyse et un essai d'explication de cette situation apparemment grave seront tentés plus loin,

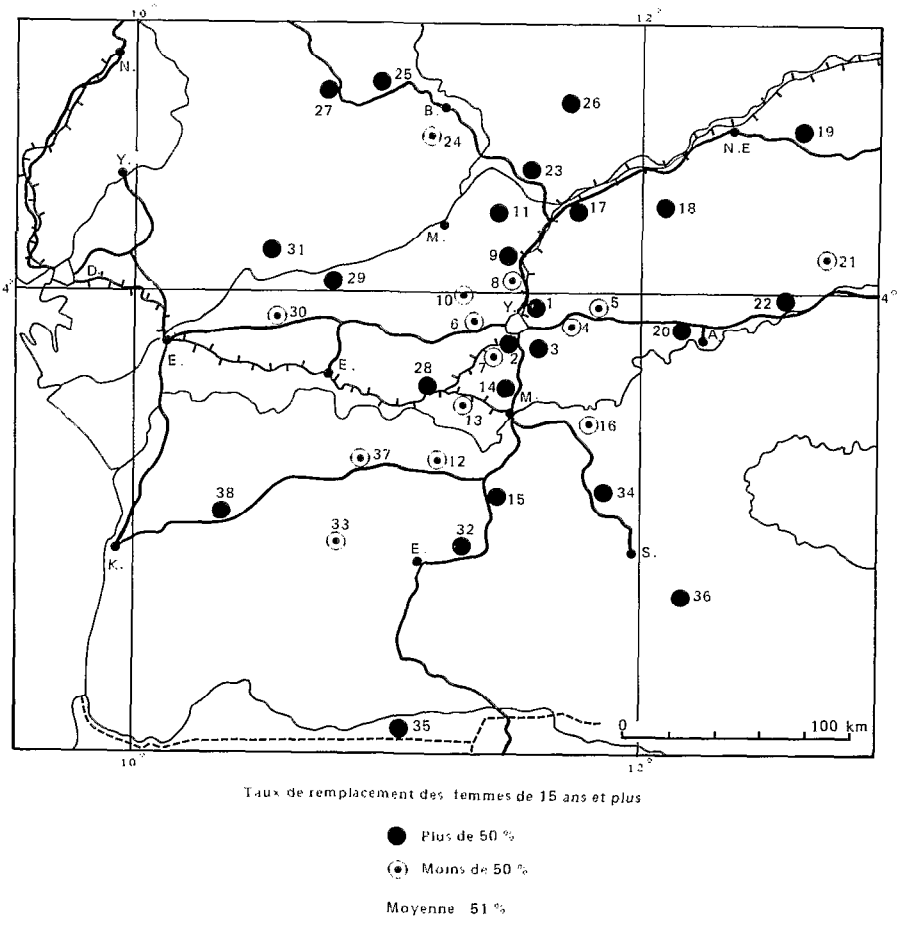

Fig. 24. — L'émigration féminine réelle (taux de remplacement).

mais la distribution de ces villages sur la carte ne relève sans doute pas du pur hasard.

En conclusion de cette première approche globale de l'émigration rurale des adultes, un résumé commode des résultats acquis jusqu'ici peut être présenté sous la forme d'un graphique de classement des villages en fonction de l'intensité de l'émigration masculine et féminine observée (fig. 25). Il peut aussi être synthétisé par une carte-bilan (fig. 26) faisant apparaître la répartition des villages étudiés en quatre grands types de part et d'autre des moyennes régionales.

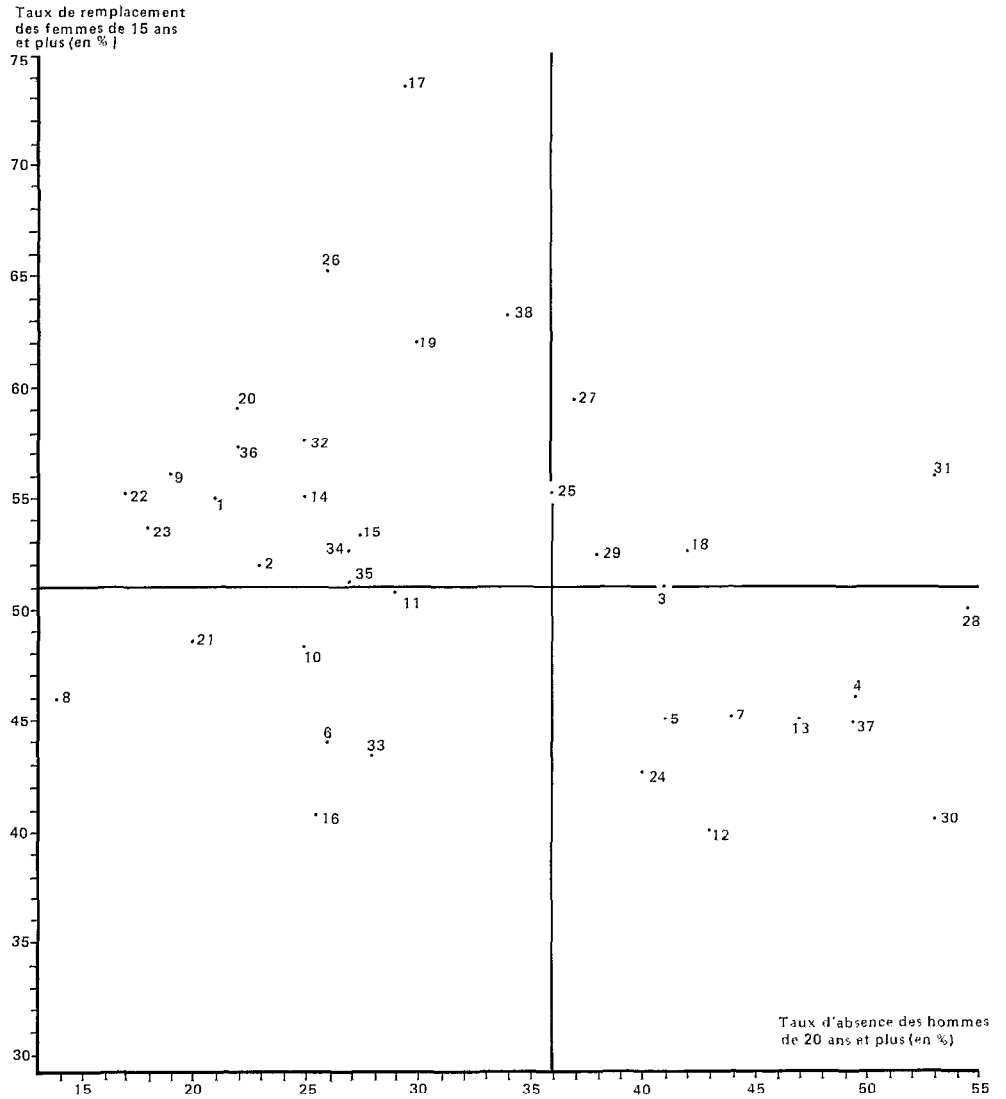

Fig. 25. — Classement des villages selon l'intensité de l'émigration masculine et féminine (E.R.).

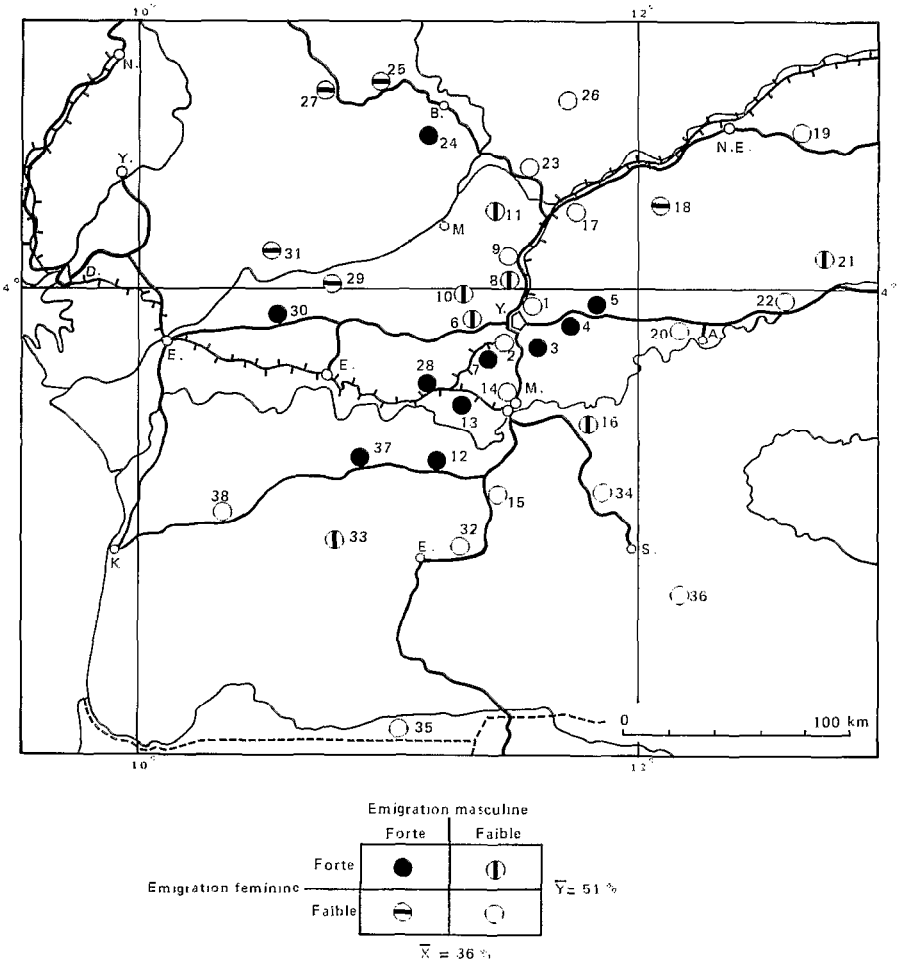

Fig. 26. — Intensité de l'émigration rurale (hommes et femmes).

Les villages qui se regroupent dans la partie inférieure droite du graphique sont ceux qu'atteint une émigration tant masculine que féminine supérieure à la moyenne observée. On remarque qu'ils se trouvent souvent soit sur des axes de communication actuels (nos 28 et 30) ou autrefois importants (nos 37, 12, 13, 7), soit non loin de Yaoundé (3, 4, 5). D'autres villages se distinguent tantôt par une forte émigration masculine seulement (partie droite supérieure du graphique), en particulier au nord-ouest de Yaoundé, tantôt par une forte émigration féminine (partie gauche inférieure du graphique), ces derniers se situant généralement à l'écart des grands axes.

Enfin, une majorité de villages, presque la moitié de l'échantillon (16 sur 38), ne présentent qu'une émigration masculine et féminine inférieure à la moyenne ; regroupés dans la partie supérieure gauche du graphique, ils se dispersent sur l'ensemble de la zone étudiée.

Deux grandes tendances de l'émigration rurale du Cameroun méridional semblent donc bien se dégager : au nord-ouest, un considérable mouvement de départ qui concerne soit les deux sexes soit surtout les hommes. Ailleurs, hormis le cas particulier des environs sud et est de Yaoundé, une émigration générale moyenne à faible, mais où se marque cependant une nette tendance à une émigration parfois forte de l'élément féminin de la population. Ainsi se trouvent esquissées les grandes lignes d'une analyse régionale de l'émigration qui se précisera peu à peu et sera présentée dans la troisième partie de cet ouvrage.

Chapitre 3

Qui sont les émigrés?

Si elle veut être autre chose qu'une froide comptabilité dont l'intérêt géographique serait des plus limités, une recherche sur l'espace des mouvements migratoires ne saurait faire l'économie d'une analyse préalable s'attachant à démonter les mécanismes locaux ou régionaux qui engendrent et maintiennent ces mouvements comme de ceux qui tendent à les freiner. Nul doute que ces mécanismes diffèrent en fonction des contextes géographiques, historiques et culturels, mais aussi, à un niveau plus élémentaire, ils ne sont pas moins dépendants de l'identité et des caractéristiques propres aux candidats à la migration. De ce point de vue, hommes et femmes, dont l'insertion tant économique que sociale est ici si dissemblable, ne sauraient relever d'une même « problématique », aussi un chapitre particulier sera-t-il consacré ultérieurement à l'émigration féminine.

Considérée sous l'angle des mouvements migratoires, la population rurale masculine du Sud se compose de plusieurs groupes : les sédentaires, *i.e.* ceux qui n'ont jamais quitté leur village natal de façon durable, les personnes émigrées mais qui peuvent un jour ou l'autre revenir vivre au village, et les personnes revenues après un temps d'émigration plus ou moins long. Enfin, quoique peu nombreux en milieu rural, les immigrés n'en existent pas moins. Ce dernier groupe étant mis à part, la population masculine adulte autochtone de l'ensemble de la zone étudiée est constituée comme indiqué au tableau 5.

TABLEAU 5

Situation de résidence des hommes adultes autochtones (E.R.)

Hommes adultes	Sédentaires	Revenus	Absents	Total
Nombre	1 007	1 848	1 625	4 480
%	22,5	41,2	36,3	100
% Lékié	23	44	33	100

La distinction de ces trois sous-populations donne l'ampleur de la mobilité des hommes du Sud-Cameroun : plus des trois quarts des natifs adultes (77,5 %) sont ou absents ou revenus après une absence notable (supérieure à un mois). L'importance de chacun de ces groupes est tout à fait comparable à celle que nous avions trouvée pour le département de la Lékié, les retours étant cependant plus fréquents chez les Eton.

1. PORTRAIT TYPE DES ÉMIGRÉS « SUDISTES »

Constater que l'émigration rurale touche en priorité les jeunes adultes est un lieu commun. Le tableau suivant, qui présente la répartition par groupes d'âges décennaux des émigrés dont l'année de naissance a pu être établie, permet de préciser ce phénomène.

TABLEAU 6

Répartition par grands groupes d'âges des hommes adultes émigrés (E.R.)

Âges	20-29	30-39	40-49	50-59	60 et +	Total
Nombre	668	484	287	114	60	1 613
%	41,5	30,0	17,8	7,8	3,8	100

Sept absents sur dix ont moins de 40 ans, et l'on imagine, certes, que cette ponction réduit considérablement le nombre de bras disponibles pour l'activité agricole. Si, en conservant cette coupure commode à l'âge de 40 ans qui met à part les adultes jeunes, on reprend la classification précédente en trois sous-populations, il apparaît que plus de la moitié des adultes jeunes sont absents de leur village (tableau 7).

TABLEAU 7

Situation de résidence des hommes avant et après 40 ans (E.R.)

Hommes adultes		Sédentaires	Revenus	Émigrés	Total
20-39 ans	nbre	448	575	1 162	2 185
	%	20,5	26,3	53,2	100
40 ans et +	nbre	559	1 273	463	2 295
	%	24,3	55,5	20,2	100

Au-delà de 40 ans, un natif sur cinq est encore absent, mais le groupe le plus important, plus de la moitié, est cette fois formé par les hommes rentrés chez eux après un temps d'absence. Le second enseignement de ces chiffres est donc l'ampleur du mouvement de retour au village, passé l'âge de

40 ans. Le rapprochement des deux groupes « sédentaires » et « revenus » révèle encore que 64,7 %, soit 2 hommes sur 3, sont d'anciens émigrés revenus au pays. Cette proportion des hommes revenus s'élève à 70 % des résidents après l'âge de 40 ans, ce qui se conçoit assez bien ; on s'étonne cependant de constater qu'elle est déjà de 56 % chez les jeunes adultes. Ainsi, même parmi ceux-ci, plus de la moitié ont déjà eu l'expérience d'un autre type de vie, le plus souvent urbain sans doute, ce qui révèle l'interpénétration constante des deux mondes, rural et urbain, mais il faudra aussi s'interroger sur la raison de ces retours relativement précoces. On devine ainsi qu'il doit exister un mouvement incessant, un va-et-vient constant entre le village et la ville.

L'analyse des directions prises par ce mouvement effacera peut-être quelques idées préconçues. Dans cette zone d'enquête centrée sur Yaoundé, mais où l'attraction de Douala ne peut manquer de se faire sentir, l'émigration vers ces deux grandes villes, métropoles à l'échelle régionale et même nationale, n'est pas aussi exclusive qu'on aurait pu le penser. Le tableau 8 classe les hommes émigrés suivant leur lieu de résidence actuelle.

TABLEAU 8

Lieux de résidence des hommes émigrés autochtones (E.R.)

Destinations	Yaoundé	Douala	Autres villes	Villages	Étranger	Ind.	Total
Nombre	533	230	526	190	60	61	1 600
%.....	33,3	14,4	32,9	11,8	3,7	3,8	100

Bien sûr, l'attrait de Yaoundé l'emporte, mais de très peu, et, au deuxième rang des destinations se place, non pas Douala, mais les « Autres villes », c'est-à-dire moins les autres grandes villes du pays (Garoua, Ngaoundéré, Bafoussam...) que les petites villes du Sud telles que Bafia, Edéa, Ebolowa, Nanga-Eboko, etc. Non moins intéressante est la diversification des courants migratoires en fonction des générations de part et d'autre de 40 ans.

TABLEAU 9

Lieux de résidence des hommes émigrés autochtones avant et après 40 ans (âges au moment de l'enquête) (E.R.)

Destinations	Yaoundé	Douala	Autres villes	Villages	Étranger	Ind.	Total
Moins de 40 ans ...	34,8	16,4	33,0	7,3	4,1	4,3	100
+ de 40 ans	29,7	9,2	32,8	22,8	2,8	2,6	100

Le lieu d'émigration prépondérant des hommes âgés de plus de 40 ans n'est pas Yaoundé, comme chez les plus jeunes, mais les « Autres villes ». De plus, nombre d'entre eux ont quitté le village natal pour s'installer non pas en ville, mais dans un autre village, et c'est là un type d'émigration inattendu et peu connu, qui disparaît chez les générations plus jeunes au profit des deux grandes villes.

Derrière ces chiffres et ces pourcentages qui précisent les caractères généraux de l'émigration masculine se laisse percevoir l'originalité du comportement des migrants qu'il convient d'examiner si l'on veut tenter de comprendre les particularités des situations démographiques tant rurales qu'urbaines. Pourquoi des hommes partent-ils alors que d'autres restent, pourquoi certains reviennent-ils rapidement et d'autres tardivement ou pas du tout, pourquoi vont-ils ici plutôt que là ? C'est à une sorte de typologie générale de l'émigration masculine que l'on se trouve conduit ainsi, condition préalable pour en saisir les aspects régionaux dont la diversité a déjà été entrevue.

On ne saurait en effet assimiler les mouvements des migrants à des phénomènes quasi mécaniques aux lois universelles et invariables[1]. Toute migration est acte individuel, résultat d'une analyse et d'un choix qui ne sont pas nécessairement les mêmes pour tous. Chacun élabore sa décision de vivre ou non en émigration en fonction d'un certain nombre de considérations tant personnelles que locales qu'il importe de mettre à jour.

« Le pouvoir prédictif limité des théories géographiques est dû à ce qu'on se préoccupe des configurations spatiales et à ce qu'on néglige les micro-processus générateurs » (OLSSON, 1969). La diversité régionale d'un phénomène ne peut en effet être comprise que si on essaie d'en analyser d'abord les causes internes. Ainsi en est-il des migrations : il ne suffit pas d'en constater les manifestations, il faut aussi savoir comment le mouvement est apparu, s'est installé et se reproduit, et donc ce qui guide le comportement de ses acteurs, les migrants. Peut-être alors, à l'issue de cette démarche, sera-t-il possible de mieux comprendre les différenciations géographiques et peut-être sera-t-on mieux à même de prévoir le déroulement futur du phénomène, s'il est vrai que *« les configurations spatiales sont comme le reflet d'habitudes et de processus d'apprentissage continus »* (OLSSON, *op. cit.*).

La migration étant considérée comme une forme d'adaptation à un changement plus ou moins perçu par le sujet, ce changement peut être celui de l'environnement, telle l'entrée dans un nouveau type d'économie, mais

1. Cf. la théorie notamment soutenue par STEWART, STOUFFER et WARNTZ selon laquelle les migrations obéissent à un modèle de gravité newtonien, l'intensité (potentiel) de l'attraction démographique d'un centre étant proportionnelle à sa population et inversement proportionnelle au carré de la distance à parcourir.

aussi celui du sujet qui peut estimer se trouver en position marginale par rapport à son milieu[2]. Le *«microprocessus générateur»* n'apparaît qu'avec cette prise de conscience du migrant potentiel, et cette prise de conscience, suivie ou non de la décision de migrer, est fonction d'un certain nombre de données propres à l'intéressé. C'est le *mover-stayer problem*, la recherche de ce qui différencie le migrant du sédentaire, recherche du «Pourquoi» préalable à celle du «Comment».

Faut-il considérer, avec J. WOLPERT (1965), que l'émigration est le comportement normal de tout villageois et que les sédentaires sont tous des migrants en puissance[3] ? Faut-il considérer que seuls restent «en brousse» les incapables, les ratés, ceux que le citadin désigne par le terme méprisant de «bushmen» ? C'est bien ce que donne à penser Martin, ce personnage du roman de MONGO BETI, «Perpétue». Ivrogne invétéré, il se penche sur son passé et avoue à son frère : *«Moi aussi, je devrais être ailleurs, comme tous les gars de chez nous qui ont dans nos âges. Ils sont tous en ville, ou presque tous, enfin tous ceux qui avaient quelque chose dans le ventre. C'est très simple, qui voit-on encore dans les villages, à part les vieilles femmes et les pauvres types comme moi ? Fonctionnaires, employés, chauffeurs de poids lourds ou de taxi, tous nos frères et nos amis sont en ville. Moi, je n'ai jamais eu le courage...»* (MONGO BETI, 1974 : 275).

Outre le rôle des conjonctures locales ou régionales, il existe un certain nombre de variables «personnelles» en vertu desquelles un individu s'estime suffisamment armé ou non pour quitter son village et affronter la ville. Certaines relèvent de traits de caractère : courage comme l'écrit le romancier, ou plutôt esprit d'aventure ou d'entreprise, désir d'autre chose ou bien résignation, apathie, tout cela appartient à un domaine difficilement observable et analysable. Par contre, d'autres variables, qui font que l'on ne se considère pas comme «un pauvre type» et que l'on peut espérer «se débrouiller» en ville, sont plus faciles à saisir objectivement. Les premières d'entre elles, celles qui apparaissent le plus spontanément dans les conversations, sont l'âge, la situation matrimoniale et le niveau d'instruction atteint.

2. DES HOMMES JEUNES ET DES ADOLESCENTS...

Une comparaison des émigrés avec les autres groupes de population au moment de l'enquête a déjà présenté les données relatives aux âges des uns

2. A. L. MABOGUNJE (1973 : 277) écrit ainsi que l'on peut considérer la migration *«sous la forme d'une réaction de la population à l'évolution des conditions économiques et sociales»*, et il ajoute : *«A mesure que ces conditions se modifiaient, de même se modifiaient le type de migrant et l'objet de son déplacement»*, ainsi que le montre l'étude des lieux d'émigration.

3. *«The stayers are considered lagged movers postponing the decision to migrate for periods of time extending up to an entire lifetime. Thus, the mover-stayer dichotomy may be reduced to the single dimension of time when to move»* (*op. cit.* : 301).

et des autres (tableaux 6 et 7). Le problème est désormais de chercher à définir qui est l'émigré au moment de son départ du lieu natal. Parmi les informations qui définissent statistiquement un individu, l'âge et la situation matrimoniale sont les plus élémentaires et, dans le cas d'une enquête rétrospective, relativement aisées à obtenir.

A quel âge les émigrés quittent-ils le village ? On estime que le départ se situe généralement dans le groupe des jeunes adultes et, dans le sud du Cameroun comme ailleurs, des auteurs ont signalé les creux qui affectent les pyramides des âges des ruraux entre 15 et 35 ans. Mais il est évident que la migration aura une signification toute différente selon que l'émigré sera parti à 15 ou à 30 ans.

La question de l'âge au moment du départ a été posée explicitement aux immigrés de l'échantillon « Salariés d'Entreprises »[4] et, d'autre part, une estimation a pu être déduite des réponses données par les anciens émigrés des villages enquêtés. Des résultats précis ont donc été ainsi obtenus. Des réponses fournies par les hommes du premier échantillon, il ressort que l'âge moyen auquel ils ont quitté leur lieu de naissance, le plus souvent un village, est étonnamment jeune : 15,8 ans, et l'on constate que les trois quarts d'entre eux (74,3 %) l'ont quitté avant d'atteindre leurs 20 ans (tableau 10) et même que le tiers des départs se place entre 15 et 20 ans.

TABLEAU 10

Âges des émigrés à leur départ du lieu de naissance (E.E.)

	Groupes d'âge							
Âge au départ	0-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-40	Total
Nombre	39	45	94	42	15	3	2	240
%.....	16,3	18,8	39,2	17,5	6,2	1,2	0,8	100,0

Ainsi apparaît-il que c'est moins le groupe des jeunes adultes que réduisent ces départs que celui des moins de 20 ans, et une bonne partie d'entre eux (35,1 %) sont en fait des enfants de moins de 15 ans. Un important phénomène d'émigration d'enfants et d'adolescents se révèle ici et l'on verra plus loin dans quelles conditions s'est produit ce mouvement et quelle en est la signification.

Ces résultats sont corroborés par ceux que l'on peut obtenir en interrogeant dans leur village les anciens émigrés sur l'époque de leur départ. Ils sont, bien sûr, moins précis, faisant appel à un passé parfois lointain pour quelques-uns, et un certain nombre de réponses n'ont pu être

4. La méthodologie de l'enquête « Entreprises » est présentée dans la deuxième partie de cet ouvrage.

suffisamment datées. On constate cependant que dans le groupe des 1 228 hommes dont la biographie a été, sur ce point, précisée de façon satisfaisante, ceux qui ont quitté le village avant l'âge de 20 ans constituent encore la plus forte proportion (tableau 11). Il n'a cependant pas été possible de détailler davantage, pour savoir comment se subdivisait ce groupe de 46 % entre les jeunes enfants, les enfants et les adolescents : la réponse souvent faite *«J'étais alors un enfant»* ne permet pas de trancher, car on reste très longtemps « un enfant » en Afrique, le terme signifiant surtout une situation de dépendance.

TABLEAU 11

Âges des anciens émigrés à leur départ du village (E.R.)

	Groupes d'âge					
Âge au départ	Moins de 20	20-24	25-29	30-34	35 et +	Total
Nombre	566	398	160	57	47	1 228
%	46,1	32,4	13,0	4,6	3,9	100,0

Pour atteindre la proportion de trois quarts des émigrés que formait dans l'échantillon précédent le groupe des moins de 20 ans, il faut ajouter les hommes de moins de 25 ans. L'expérience de la migration étant, chez ces ruraux revenus au village, par définition plus ancienne que celle des salariés d'entreprises, on peut donc penser que l'âge au départ tendrait à s'abaisser à mesure que l'on approche de la période contemporaine, mais il est difficile de l'affirmer avec certitude, l'âge au départ interférant nécessairement avec l'âge moyen des informateurs. S'il est plausible que l'ampleur de la scolarisation, massive dans le sud du Cameroun, contribue à multiplier aujourd'hui les cas de départs d'enfants et d'adolescents et doit donc provoquer un abaissement de l'âge moyen du migrant, il ne faut pas négliger que nombre d'anciens ont pu également quitter leur village fort jeunes pour rejoindre un membre de leur famille, après le décès de leurs parents ou pour tout autre raison. Ainsi, à Akok-Maka, Sylvestre K. (réf. 14), né en 1908, quitte son village natal à l'âge de 12 ans pour devenir le « petit boy blanchisseur » de son frère aîné, militaire à Dschang. Il rentrera chez lui à l'âge de 24 ans et n'en partira plus.

Cette jeunesse générale des émigrants explique que, pour l'immense majorité, ils soient encore célibataires au moment de leur départ. C'est le cas de 96 % des immigrés salariés d'entreprises, et 33 % le sont encore au moment de l'enquête. Le départ d'hommes mariés est donc l'exception et procède souvent de circonstances particulières : à cause des « troubles » dans le pays, un Bassa de la région de Ngambé s'installe avec toute sa famille à Yaoundé, un Eton fait de même parce que dit-il, *«mes frères voulaient*

toujours me prendre ma femme». Mais, bien souvent, la femme ne rejoint son mari que plus tard, quelquefois un an plus tard, lorsque la situation matérielle de celui-ci est assurée. Il se peut même qu'elle reste au village plus longtemps, voire indéfiniment, si ce village est proche de Yaoundé ou, au contraire, en est fort éloigné. Dans le premier cas, c'est le mari qui rend, aussi fréquemment que possible, visite à sa femme, tandis que le second cas est bien illustré par Issou, ce jeune Haoussa qui, depuis deux ans, laisse à Maroua son épouse à la garde du grand frère, en attendant d'avoir assez d'argent pour la faire venir.

Quoi qu'il en soit, les exemples d'émigrants mariés sont rares, tant il est vrai que l'une des motivations de la migration est précisément de rassembler suffisamment d'argent pour payer, au moins en partie, la « dot ».

Âge et situation matrimoniale du migrant étant ainsi mieux précisés, le problème de la sélectivité du mouvement d'émigration reste cependant entier : à âge égal, certains partent, et d'autres restent...

3. MUNIS D'UNE INSTRUCTION RELATIVEMENT POUSSÉE

De façon classique, l'instruction est considérée comme l'une des causes déterminantes de l'émigration rurale. Cette idée simple et souvent reprise pourrait conduire à bien des développements sur le rôle déstabilisateur joué par l'école face à la société traditionnelle, rôle historiquement concomitant à celui de l'introduction de l'économie monétaire. Une autre façon d'aborder la question serait de montrer l'existence et l'importance des migrations scolaires, ces déplacements qui conditionnent l'accès à l'enseignement secondaire, et ne 'sont souvent qu'un prélude au départ définitif. Nous examinerons plutôt ici dans quelle mesure le fait de posséder un certain degré d'instruction détermine ou non l'appartenance à la cohorte des migrants. Dans le sud du Cameroun, l'école fabrique-t-elle, comme on l'en accuse souvent en Afrique, des migrants et des chômeurs selon la forte expression de J. BUGNICOURT (1971-a) ?

Les indications obtenues auprès des personnes interrogées incitent à donner une réponse affirmative à la question. Des assertions telles : «*Je n'ai pas quitté le village parce que je n'avais pas d'instruction*» ou, au contraire : «*Avec mon niveau d'instruction, je devais quitter le village*», phrases qui reviennent souvent au cours des interviews, donnent à penser qu'il s'agit bien là d'une liaison effective et contraignante et vécue comme telle par les intéressés. Ainsi au village d'Adjap, ce jeune homme de 24 ans (réf. 57D) déclare : «*Je ne pense pas sortir, je ne suis pas lettré*», quand bien des éléments de sa situation semblent devoir favoriser son départ : il ne possède pas de plantation de cacaoyers, il est célibataire et n'a pas d'obligations familiales susceptibles de le retenir. Mais sa scolarisation s'est limitée au Cours Préparatoire 2^{e} année.

Les recherches que nous avons menées vont permettre d'évaluer dans

quelle mesure ceux qui n'ont pas quitté le village ont réellement un niveau d'instruction plus faible que les autres, et, inversement, si les émigrés ont été plus scolarisés que les autres, ces deux aspects étant complémentaires.

Sur l'ensemble des hommes pour lesquels ce type d'informations a pu être obtenu[5], la liaison entre « sédentarité » et niveau d'instruction inférieur au Cours Moyen 1re année est forte ($X^2 = 26,5$). Dans le détail, on remarque qu'elle varie selon l'âge des intéressés et en fonction d'une gradation identique à celle qui avait été observée dans le département de la Lékié. Pour les groupes des 20-29 ans, la valeur de la liaison se situe à la limite de confiance de 0,05. Elle devient de plus en plus forte jusqu'à l'âge de 50 ans mais, au-delà, n'est même plus significative, alors qu'elle l'était encore faiblement pour la Lékié (FRANQUEVILLE, 1973-b). Ainsi, le facteur « scolarisation » a beaucoup joué pour les générations d'âge moyen (30-50 ans), a perdu une grande partie de sa force pour les générations plus jeunes, tandis que pour les anciens, le départ ne semble pas ou guère avoir été décidé en fonction de considérations d'instruction. Dans l'émigration des générations les plus anciennes, en effet, le niveau d'instruction atteint n'avait pas beaucoup d'importance, si l'on tient compte du contexte de l'époque. Le départ était le plus souvent contraint, le chef de village devant envoyer, sur ordre de l'administration, et de façon régulière, un contingent d'hommes à destination des chantiers publics ou des grandes plantations, où ils étaient utilisés comme manœuvres.

Dès la création des plantations du mont Cameroun (1895-1897), les Allemands firent appel aux régions du centre, qui furent parmi les premières « pacifiées », pour recruter la main-d'œuvre indispensable. Ce fut d'ailleurs dans ces circonstances que le futur chef supérieur Charles ATANGANA partit, en août 1900, à Victoria *« pour servir d'interprète, à la requête de l'administration allemande aux 500 ouvriers 'boulou' qui avaient été envoyés dans cette région »* (CHAMPAUD, 1980 : 79).

Même après le partage de la colonie allemande entre les deux puissances mandataires, le « Cameroun français » continua à envoyer une part importante des effectifs nécessaires. Ainsi, en 1926, ses ressortissants constituaient encore, selon E. ARDENER (1960 : 195-210) presque la moitié des travailleurs de la division de Victoria et les deux tiers de celle de Kumba. Leur importance ne diminua que lentement, au profit d'autres immigrés de provenance moins lointaine : Grassfields et Bamiléké ; mais ils furent toujours, estime le même auteur, de 3 000 à 4 000 entre les deux guerres, leur diminution relative étant due non à des retours au village mais à un tarissement du recrutement. L'une des caractéristiques de ce groupe fut en

5. Voir en Annexe n° 8 les données complètes.

effet une tendance à s'installer de façon quasi définitive sur les lieux[6], tendance qui, on le verra, n'était pas sans justifications. Or il apparaît bien que, parmi ces émigrés du « French Cameroons », la majorité était constituée de « Sudistes » ; ainsi, en 1928, la moitié d'entre eux étaient des « Yaoundé » (c'est-à-dire parlaient un dialecte béti). En 1938 leur proportion était encore d'un tiers et, en 1955, d'un cinquième.

De même, parmi la main-d'œuvre utilisée sur les exploitations forestières qui se développent alors, d'abord dans le Moungo puis suivant la progression vers l'est de la construction du chemin de fer du Centre, les « Ewondo » étaient nombreux et avaient d'ailleurs la réputation d'être « les meilleurs bûcherons du pays » (MAINET N., 1981).

Si les chantiers forestiers comme les plantations du mont Cameroun paraissent avoir exercé une attraction aussi constante sur les « Sudistes », c'est que les conditions de vie qui étaient les leurs au village les incitaient tout particulièrement au départ. De diverses façons, l'administration allemande, puis française, avaient mis en place, dans cette région « pacifiée » et pénétrée depuis longtemps, un système d'obligations qui ne pouvaient que dissuader les hommes de rester chez eux. Ainsi en fut-il de cette pratique particulièrement désastreuse des premiers temps de la colonisation, celle du portage. Dès que l'intérieur du pays fut conquis par les Allemands, ceux-ci organisèrent des caravanes de porteurs qui conduisaient, de Yaoundé à Kribi, les produits que d'autres avaient apportés d'Ebolowa, de Doumé ou de Yokadouma. Dans son histoire du Cameroun, E. MVENG (1963 : 322) évoque ainsi cette époque : *« Ce fut un véritable fléau pour le pays, car cette corvée se pratiquait dans des conditions inhumaines et les pistes de caravanes furent de tout temps jalonnées de cadavres. La guerre trouvera le portage aussi vivace qu'au début, malgré le développement du réseau routier. Entre Yaoundé et Kribi, en 1913, près de 80 000 porteurs s'épuisaient pour relier l'arrière-pays à la côte. A Lolodorf, quotidiennement, on voyait passer mille porteurs chargés du caoutchouc des forêts de Yokadouma. »*

La construction du chemin de fer du Centre améliora la situation en ce sens qu'elle raccourcit la distance à parcourir : caoutchouc, palmistes et ivoires furent désormais portés, jusqu'en 1927, à Eséka seulement, mais cette construction, de même que l'achèvement de la ligne par les Français, furent eux-mêmes sources d'autres « travaux forcés ». Le nom de « Ndjock »,

6. *« The only group who have shown any consistent tendancy to settle for a life-time have been men of some French Cameroons tribes who arrived in the German period »* (*op. cit.* : 283).
Selon E. GWAN (1982 : 127), les originaires du Cameroun français formaient 52 % de la main-d'œuvre des plantations du Cameroun occidental en 1926 et seulement 4 % en 1970.

lieu de reprise des terrassements à l'est d'Eséka, reste d'ailleurs gravé dans la mémoire des habitants du Sud au point d'être synonyme de « bagne »[7].

Plus spécifiques du Cameroun furent d'autres départs, liés aux hostilités de 1915. Dans leur mouvement de retraite vers le Rio Muni, les troupes allemandes entraînèrent, outre des militaires autochtones, plusieurs milliers de civils. Quelques-uns revinrent au pays dès 1919, environ 6 000 soldats et 7 000 civils, selon T.V. Le Vine (1970), mais bien d'autres ne rentrèrent que plusieurs dizaines d'années plus tard, ou même jamais. D'autre part, entre la retraite des Allemands et la prise en main du pays par les Alliés se place une période d'anarchie marquée par des troubles et des luttes tribales qui contribuèrent aussi à chasser de leur village des hommes ou même des familles entières[8].

Bien rares furent donc, dans le sud du Cameroun, les villageois qui échappèrent à l'une ou l'autre de ces formes d'émigration, imposée ou volontaire. Seuls ceux qui pouvaient se prévaloir de quelque lien de parenté avec le chef de canton arrivaient à se soustraire, parfois, au recrutement autoritaire. Pour ceux qui refusaient de s'y soumettre, il n'était d'autre solution que la fuite, vers les villes naissantes ou vers l'étranger. Afin de parer à ces désertions, les autorités administratives durent prendre des mesures restreignant la liberté de circulation (1925, 1936) et signer une convention de contrôle réciproque avec les Espagnols de Guinée en 1934.

Il va sans dire que ces émigrants, acculés à demeurer de longues années loin de chez eux, acceptaient n'importe quel emploi. Et même la ville n'avait guère alors beaucoup d'exigences sur la scolarisation de ceux qu'elle recevait. C'est avec la génération suivante, celle des 40-49 ans, que le niveau scolaire atteint a commencé à prendre toute sa valeur et déterminé pour une bonner part l'aptitude à migrer. Il s'agit de la génération qui fut scolarisée aussitôt après la Seconde Guerre mondiale, à une période où le développement urbain et celui des emplois administratifs allaient de pair. Ce fut aussi une période qui vit s'ouvrir bon nombre d'écoles rurales et où le rôle des missions religieuses fut considérable dans ce développement scolaire du sud du pays. Bien des fonctionnaires de cette génération sont d'ailleurs passés de l'école de la mission aux bancs du petit séminaire avant d'entrer au service de l'État.

7. Le même mot *ndjok messi* est également utilisé par les Bamiléké pour désigner les « travaux forcés » (Dongmo, 1980 t. 1 : 201). Le système du travail obligatoire ne fut supprimé qu'en 1946.

Notons que Ph. Laburthe-Tolra conteste le caractère de fléau que Mveng attribue au portage, lequel ne devrait pas être confondu avec le travail obligatoire : la place de porteur était recherchée par les villageois.

8. Pour toutes ces migrations anciennes, voir notre étude sur le département de la Lékié (1973-b).

La liaison entre instruction et « sédentarité » perd de sa force pour le groupe d'âges suivant : 30-39 ans ($X^2 = 8,5$) et s'affaiblit davantage encore pour le groupe 20-29 ans ($X^2 = 5,5$). L'instruction primaire est en effet devenue chose banale désormais et il ne se trouve que 9 % des hommes de cette génération à n'avoir pas continué leurs études au-delà du Cours Élémentaire 2e année. Cette analyse apporte donc la certitude que, au moins jusqu'aux années 50, les hommes qui n'avaient pas songé à quitter leur village furent ceux qui n'avaient reçu qu'une instruction rudimentaire. Cette relation joue à plein pour les hommes de 30 à 50 ans. Elle est inexistante pour les plus âgés et beaucoup atténuée pour les plus jeunes.

Plus marquée encore apparaît la liaison entre la propension à émigrer et un niveau scolaire relativement élevé, supérieur au Cours Moyen 2e année. Mais là encore se présente la même dégradation progressive de cette liaison depuis la génération 40-49 ans (à partir de 50 ans, le nombre d'émigrés est trop petit pour autoriser le calcul d'une corrélation valable) jusqu'à celle des hommes de 20 ans. Cette constatation confirme donc que la généralisation de l'instruction et sa banalisation pour les jeunes générations contribuent à affaiblir son rôle de moteur de l'émigration chez les hommes.

Mais une telle constatation va à l'encontre de l'idée généralement admise suivant laquelle la généralisation de l'instruction ne peut que grossir le flot des émigrants[9]. Et cependant une telle hypothèse a déjà été formulée à propos du Ghana. Constatant l'échec de sa tentative d'appliquer le modèle probabiliste de Todaro aux migrations de ce pays, E. M. Godfrey (1973) estimait que ce modèle assimilait par trop le migrant à un « *homo economicus* » idéal et ignorait un certain nombre de réalités vécues par celui-ci. Au nombre de ces réalités se trouvait la valeur effective de ce passeport pour la ville qu'est l'instruction (« *educational ticket to the town* » écrit-il de façon très imagée), valeur qui diminue à mesure que le nombre de « *tickets* » augmente, de sorte que, dans le modèle de Todaro, il faudrait accorder une valeur décroissante dans le temps au paramètre « éducation ».

La même observation avait d'ailleurs été faite pour ce même pays peu de temps auparavant par un groupe d'auteurs. Ceux-ci démontraient que la relation liant éducation et migration était négative et qu'il n'existait pas de preuve que l'éducation provoquait la migration[10].

On peut objecter que, pour ces jeunes générations au niveau scolaire relativement élevé, le critère de l'aptitude à migrer s'est peut-être, lui aussi, simplement élevé, et qu'il faut le situer non plus au niveau du CM2 ou du

9. Ainsi Caldwell (*op. cit.* : 63) : « *What is portentous is that an ever larger proportion of each oncoming group of children is subject to prolonged schooling. This is the educational factor which is helping to swell the numbers of rural-urban migrants.* »

10. Ces auteurs écrivent notamment : « *Education is negatively related to migration. There is no evidence that education causes migration, except insofar as it increases income potential and lessens individual's abhorrence of cultural and social adjustments* » (Beals *et al.*, 1967).

C.E.P. mais peut-être à celui des premières années d'enseignement secondaire ou au B.E.P.C., le seuil ne s'étant que déplacé un peu plus haut. Il semble plutôt qu'avec l'accès à l'enseignement secondaire, le problème change de nature. D'une part, il existe au Cameroun un examen de passage pour l'entrée en 6e qui constitue dans une certaine mesure, un barrage pour les milieux sociaux les moins favorisés et qui vient donc freiner la propension des jeunes ruraux à l'émigration à mesure que leur niveau scolaire moyen est plus élevé. Ainsi, de façon paradoxale, tout en accédant à un niveau scolaire plus élevé, le jeune rural voit-il en réalité se réduire les chances de promotion sociale dont ses pères avaient bénéficié avec un savoir plus réduit. D'autre part, les établissements d'enseignement secondaire étant pour la plupart en ville, c'est un autre type de migrations qui apparaît ici, celui des jeunes scolaires, et le problème devient alors celui de savoir si ces jeunes vont ou non revenir au village après avoir suivi un cycle d'études plus ou moins long en ville. Mais il ne s'agit plus là d'émigration d'adultes et les jeunes générations qui vivent ces déplacements se placent dans un contexte tout autre que celui qu'ont connu leurs aînés.

Pour ceux-ci en effet, le départ du village a eu lieu après la période de la formation scolaire et le niveau d'instruction atteint a conditionné dans une grande mesure leur départ. Comment a pu se constituer un tel conditionnement ? Par quel mécanisme ces jeunes gens qui sont passés par l'école voire uniquement l'école de leur village, paraissent-ils avoir été prédisposés à le quitter au lieu d'y former une sorte d'élite locale ?

On peut avancer plusieurs explications qui ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Il existe à l'évidence un désir légitime de mettre en valeur un diplôme scolaire, souvent le C.E.P. et plus souvent maintenant un C.A.P. ou le B.E.P.C., lesquels ne sauraient être d'aucune utilité dans le contexte actuel des activités villageoises. Seule la ville, par les emplois qu'elle offre, peut rentabiliser l'effort et l'investissement que représente ce diplôme. En retour des sacrifices consentis pour que le fils atteigne ce niveau d'études, la famille, parents et frères, attendent de lui une aide matérielle que sa situation devrait lui permettre de distribuer largement, du moins l'espère-t-on[11]. L'instruction des enfants, ou tout au moins de l'un d'eux, qui semble le plus doué pour les études, représente donc pour le villageois un véritable investissement, l'un des rares qui soit à sa portée et dont on attend des retombées pour l'ensemble de la famille. D'une façon plus large, on peut même affirmer que c'est l'ensemble de la communauté villageoise qui pousse ainsi à l'émigration de quelques-uns de ses fils, avec l'espoir d'en recevoir une promotion collective du village.

Ainsi s'éclaire la réflexion que nous faisait un habitant de Yaoundé,

11. Le roman cité de MONGO BETI montre bien tout l'espoir que portait en ce sens Essola, l'intellectuel de la famille.

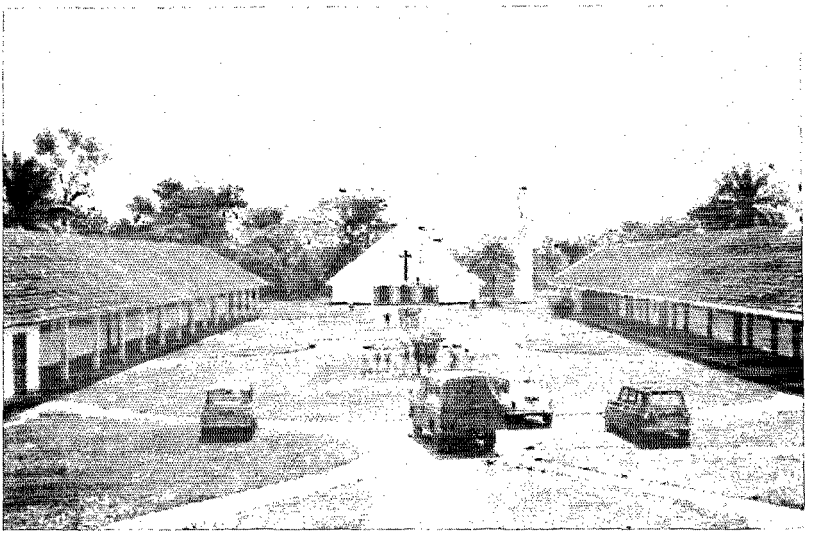

Photo 1. — Mission et collège prostestants de Libamba (Nyong-et-Kellé)

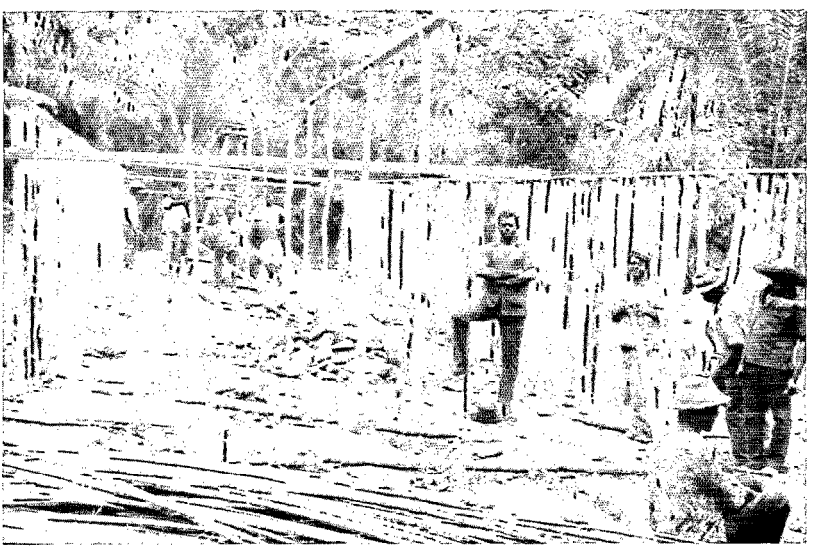

Photo 2. — Construction de l'école à Nkolbogo (Lékié) : l'œuvre de tout le village

originaire de la région d'Akonolinga : *« Les vieux se moquent de celui qui reste au village quand il est instruit »* (Réf : Kdg II.C4-1). Celui-là ne peut être qu'un paresseux. Loin de la regretter, les parents eux-mêmes poussent bien souvent leurs enfants à l'émigration[12].

Plus discutable paraît cette idée que l'élévation du niveau scolaire augmente chez les jeunes la conscience de vivre dans un milieu défavorisé et donc le désir d'y échapper. Dans le sud du Cameroun, il ne nous semble pas que les jeunes scolarisés aient une conscience plus claire que les autres de la disparité ville-campagne, comme on a pu le constater ailleurs : *« Mieux informés et mieux armés, ils sont davantage attirés vers la ville. Mais surtout ils ressentent davantage les exigences de la vie à la campagne (pénibilité du travail agricole, rémunération faible et même en baisse, situation de dépendance familiale) »* (Le Brun, 1971 : 63). Point n'est besoin ici de fréquenter l'école pour avoir conscience de cette disparité : la villageoise, même illettrée, qui va vendre au marché de la ville ses produits vivriers, en a chaque semaine une expérience vécue sur le vif. Ce qui différencie le jeune scolarisé, c'est qu'il a, lui, la possibilité de sortir de ce milieu dont l'école n'est, bien souvent, que la seule porte.

L'affirmation souvent répétée selon laquelle l'instruction a pour corollaire le mépris du travail manuel et, *a fortiori*, du travail de la terre, et que le rêve du jeune scolarisé est celui d'un travail « propre » et facile (« plutôt planton que planteur ») constitue, plus encore, une explication simpliste de l'émigration rurale. Une telle représentation de la réalité constitue en fait un miroir reflétant fidèlement la mentalité de ceux qui la répandent : une bourgeoisie plus ou moins intellectuelle « arrivée » et qui craint de voir les ruraux la concurrencer et convoiter ses privilèges. Il est d'ailleurs significatif que l'une des punitions infligées aux écoliers par les instituteurs, les intellectuels du village, consiste à leur faire débrousser un champ à la machette : ainsi les maîtres inculquent-ils aux enfants le mépris dans lequel ils tiennent le travail des champs et ceux qui en vivent.

Certes, l'attrait exercé par l'emploi de fonctionnaire, même de petit fonctionnaire, est réel, et, si humble soit-il, celui-ci fait toujours figure de notable dans son village : il est celui qui connaît les arcanes de l'administration, qui a des « relations » bien placées, qui peut conseiller dans les démarches, faire avancer les dossiers qui traînent, et aussi celui qui a un revenu fixe et une retraite assurée, mais c'est là l'héritage de l'époque coloniale, durant laquelle les seuls emplois intéressants étaient ceux de la fonction publique et les jeunes qui passaient par l'école ne pouvaient avoir d'avenir plus brillant. Époque où le fonctionnaire, commis d'État, était choyé parce qu'il était l'un des piliers du régime en place[13].

12. Situation également décrite en Côte-d'Ivoire et au Togo (Pauvert, 1971).

13. En témoigne clairement cette circulaire n° 107 de M. Brevie, gouverneur général de l'A.O.F. (avril 1933) : *« L'enfant est le moyen de notre politique indigène, la fréquentation*

En est-il autrement aujourd'hui ? Quelles réformes ont été faites pour que cesse cette « fixation » sur la carrière de fonctionnaire ? Que les avantages liés à la fonction publique (retraite, allocations familiales, indemnités diverses ...) soient accordés à tous les corps de métiers, et il apparaîtra vite que le travail manuel, même celui des champs, ne rebute nullement les jeunes scolarisés. Car il est évident que, de plus en plus, en ce domaine de l'emploi, nécessité fait loi, et que l'instruction acquise ne détourne plus, autant qu'on le dit, des métiers qui seraient considérés comme inférieurs. E. RADO remarquait d'ailleurs à ce propos qu'après un chômage de trois mois, le jeune est prêt à n'importe quel travail, même celui de manœuvre, car ce n'est pas l'instruction en soi qui détermine le choix du métier, mais bien les possibilités de revenus auxquelles elle permet d'accéder[14].

Il n'en reste pas moins que cette école, d'abord destinée à former les commis et les agents du régime colonial (HUGON, 1970) vit encore sur cette lancée, et qu'il existe un réel problème, non résolu, de son adaptation aux besoins d'une économie en développement. On ne saurait le résoudre en ajoutant aux heures de cours quelques heures de jardinage (MARCHAND, 1974; RAISON, 1970). L'échec des tentatives faites depuis 50 ans pour introduire le travail manuel dans les écoles primaires en est la preuve. L'école, même réformée, continuera à produire de futurs migrants si sa réforme ne va pas de pair avec une refonte de la hiérarchie sociale qui ne place plus au sommet de l'échelle les citoyens les moins productifs de la société.

Même les tentatives de ruralisation de l'enseignement les mieux intentionnées et les mieux conçues restent vouées à l'échec en l'absence d'un projet global de réforme sociale. *« Il ne sert à rien,* écrit P. HUGON, *de vouloir former des élèves en fonction des milieux ruraux si, d'une part, les autres choix ne conduisent pas à une amélioration du niveau de vie du paysan et si, d'autre part, le statut social perçu par l'élève comme le plus prestigieux est l'administration » (op. cit.).*

Le mécanisme sous-jacent à cette émigration des ruraux est celui d'une constante disparité économique et sociale entre la ville et la campagne. Il est inutile de charger l'école de tous les maux, elle n'est qu'une émanation de l'état de la société globale. Entre le monde rural et le monde urbain, l'école était apparue comme la seule institution capable de faire le pont, et les villageois l'avaient bien compris. Adapter l'école au monde rural, cela signifiera-t-il rendre encore plus étroit ce pont, voire en barrer l'accès ?

scolaire est rendue obligatoire pour les fils de chefs et de notables, les programmes et la pédagogie sont ceux du système français et le but déclaré est de former les fils de notables à devenir les auxiliaires de notre administration, le français est seul en usage dans les écoles ; il est interdit aux maîtres de se servir des langues indigènes » (Cit. VINCENT F., 1974).

14. *« It is not education per se which influences job aspirations, but the income opportunities which education provides »* (RADO, 1972).

L'examen d'entrée en 6e apparaît bien, par ses effets, comme une tentative en ce sens. L'imposition d'un âge limite aux différents examens et concours en est une autre qui ne peut aussi que défavoriser les candidats des zones rurales généralement retardés dans leur scolarité. La solution réellement équitable serait de tenter de combler le fossé béant entre ces deux mondes et d'accorder les mêmes avantages et les mêmes droits à tous les actifs. L'école retrouverait alors son véritable rôle, qu'elle n'a d'ailleurs jamais joué ici. Alors un autre choix, réellement libre, serait peut-être offert au villageois pour qui vivre décemment signifie encore aujourd'hui quitter son village.

Chapitre 4

Le rôle de la solidarité familiale

La force et la permanence du lien familial, depuis longtemps remarquées en Afrique, ont-elles été contrariées par le développement de cette émigration rurale si puissante dans le sud du Cameroun ? Une telle émigration n'est-elle pas, en effet, le signe de la naissance d'une société nouvelle, celle dans laquelle la destinée de chacun s'individualise et où, de ce fait, l'intégration au groupe est dorénavant contestée ? Comment cette nouvelle société, qui paraît être la négation de celle qui la précédait, n'aurait-elle pas contribué à mettre en cause la solidarité familiale traditionnelle ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous examinerons ici quels sont, dans l'organisation familiale de la société du Sud, les éléments qui peuvent être en rapport avec l'émigration rurale, quel rôle, de frein ou de moteur, il faut leur reconnaître dans ce mouvement et, inversement, comment ce mouvement même contribue à modifier le contenu des relations anciennes. Mais c'est du même coup poser aussi, en filigrane, le problème de la véritable nature des changements en cours : rupture, rejet de la société traditionnelle dont la migration serait le symbole, ou simple adaptation de celle-ci aux temps modernes dont le migrant serait l'agent ?

1. AÎNÉS ET CADETS

Dans l'organisation sociale traditionnelle du groupe dit « Pahouin », la cellule patrilocale la plus élémentaire à laquelle appartenait l'individu, et que figurait le groupement des habitations, était la *nda-bot*, famille étendue placée sous l'autorité de l'aîné *(ntol-mot)*, lequel était à la fois le *« détenteur des biens et le donneur de femmes »* (WEBER, 1977-a). Sous le choc de la colonisation et des transformations qu'elle a impliquées (christianisation, regroupement des populations...) s'est opéré un éclatement de la *nda-bot* consécutif à la perte de l'autorité de l'aîné. *« Dans les sociétés lignagères du sud,* écrit J.-F. BAYART (1978 : 11), *où la modernisation fut rapide, la colonisation altéra radicalement le contrôle que les aînés exerçaient sur leurs dépendants. »* Le processus de cette altération fut, précise l'auteur, à la fois

l'émancipation des dépendants sous l'effet de l'évangélisation et de l'action « colonisatrice », et le déclin de l'aristocratie des grands chefs qui avaient établi leur puissance et leur richesse sur le monopole du commerce avec les Européens.

Sous la période française vient s'ajouter un autre élément qui contribua à accentuer le processus en cours, la généralisation de la culture du cacaoyer. « *Planté individuellement, entretenu de même, récolté par la famille nucléaire, le cacaoyer consomme la disparition de la grande* nda-bot *en tant qu'unité économique; il alourdit l'asservissement des femmes pour lesquelles le travail de récolte et de transport vient se surajouter au travail vivrier; dans le même temps, il fournit le moyen de l'émancipation des cadets, l'argent circulant entre toutes les mains* » (WEBER, *op. cit.*).

L'émancipation économique consécutive à cette évolution générale donna alors aux cadets une liberté sans précédent qui s'est traduite par un éclatement non seulement social mais aussi géographique de la *nda-bot*. Le cadet a pu quitter l'unité familiale et gagner la ville, les chantiers de grands travaux ou les plantations agro-industrielles, et il l'a parfois fait « *pour être loin de la famille* », selon l'expression d'un émigré, bonne mesure de prudence sans doute, après cette libération.

Les premiers départs auraient donc été, historiquement, ceux des cadets, et l'enquête devrait permettre la vérification. S'il en est bien ainsi, en effet, il devrait apparaître que la situation d'aîné constitue un frein au départ, tandis que celle de cadet le favorise. Un tel schéma ne s'applique cependant qu'à une situation déjà assez ancienne et qui doit avoir été d'assez brève durée. Avec le fractionnement de la grande *nda-bot* en multiples *bon nda-bot*, ou familles nucléaires, la notion même d'aîné a subi une évolution considérable et il convient de nous interroger sur la signification réelle prise aujourd'hui par cet état d'aîné et sur ce qu'il implique.

La situation d'aîné « biologique », la plus facile à saisir par le recensement et les enquêtes, est celle à laquelle on pense spontanément, l'aîné succédant au père dans ses biens, ses droits et ses devoirs, selon la coutume commune dans l'Europe prérévolutionnaire. Dans cette hypothèse, les répercussions sur l'émigration rurale devraient être évidentes. Il se trouve cependant que la réalité sociale africaine est moins simple. Celui qui, dans la tradition, reçoit le titre d'aîné, n'est pas obligatoirement l'aîné « biologique » : « *On choisissait celui qui présentait le plus d'affinités avec le défunt, et il devait être nécessairement plus jeune que lui* » (WEBER, 1977-a : 81). C'est dire qu'il pouvait aussi bien ne pas être l'aîné ni même un fils du défunt, mais un neveu ou un frère. Si cette conception traditionnelle de l'aînesse s'est réellement conservée aujourd'hui, les observations apportées par les enquêtes et liées à l'aînesse biologique risquent d'être sans résultats.

D'autre part, J. WEBER a montré que la notion d'aîné découlant de l'organisation traditionnelle de la *nda-bot* est avant tout une notion socio-politique. L'héritage foncier se trouve nettement distingué de cet héritage

socio-politique : l'aîné hérite *« les femmes et les cases du père, outre les prérogatives de l'aîné »* mais *« l'héritage matériel est réparti en nombre de parts égal au nombre d'épouses du défunt ayant eu des enfants mâles »*. Ainsi, dans la société béti, celle qui occupe la majeure partie du domaine de nos enquêtes, être l'aîné ne signifierait pas automatiquement hériter des plantations cacaoyères du père, mais plutôt lui succéder dans ses devoirs et sa responsabilité de chef de *nda-bot*, celle-ci fût-elle réduite à la *mon nda-bot*. Cette situation est donc bien différente de celle que connaît la société bamiléké où les deux héritages sont confondus (l'héritier étant choisi secrètement par le père) et où seuls *« l'artisanat et le commerce demeurent les voies ouvertes au non-héritier pour s'enrichir et réussir »* tandis qu'il *« se trouve libéré de la dépendance à l'égard du groupe »* (HURAULT, 1970).

Questionnés sur la nature du mode d'héritage des biens matériels généralement observé dans leur région d'origine, les salariés des deux entreprises de Yaoundé choisies pour notre enquête ont donné des réponses qui permettent de bien distinguer ces deux types opposés. L'un est illustré par les Bamiléké chez qui l'héritage est le fait d'un unique successeur ($X^2 = 4,7$) ; l'autre est représenté par les Eton chez qui le partage est de règle ($X^2 = 4,5$), tandis que les autres ethnies pour lesquelles la corrélation a pu être calculée valablement (Ewondo, Bané, Bassa, autres Béti) laissent apparaître un certain flottement, une dispersion des réponses suggérant que la règle de dévolution des biens matériels n'est pas nette. Peut-être ne l'est-elle pas, au moins dans les esprits, parce que la pression sur la terre y est moins forte que chez les Eton et qu'il existe encore suffisamment de terres vacantes pour permettre à chacun de s'installer.

On peut penser que l'usage qui prévaut alors est reflété par cette réponse d'un originaire de la région d'Ombessa (Mbam) : quand la plantation est grande, on la partage, quand elle est petite, elle va à celui qui en a besoin (réf. 2010).

Dans la société rurale du Cameroun méridional, le rôle de *ntol-mot*, souvenir et aboutissement de ce que fut celui du chef de l'ancienne *nda-bot*, demeure donc, non pas comme celui d'un héritier des biens, mais comme celui d'un responsable. Responsable de la famille à la mort du père, il se doit de subvenir aux besoins de sa mère et des co-épouses de celle-ci de même qu'aux besoins des enfants cadets devant qui il est aussi responsable des biens jusqu'à leur partage. Moins qu'héritier, il est gestionnaire et c'est à ce titre que l'état d'aîné peut, encore aujourd'hui, interférer avec le phénomène migratoire.

J. C. CALDWELL a noté l'existence d'une telle interférence, notamment dans le sud du Ghana, zone assez comparable à celle du sud du Cameroun, et a même constaté qu'elle s'appliquait aux filles comme aux fils : les aînés montrent une moindre tendance à l'émigration et reviennent définitivement au village plus souvent que les autres. Il s'agit là de l'aînesse biologique, mais que la liaison constatée s'applique également aux filles suggère que la

société sud-ghanéenne est quand même assez différente de celle que nous observons ici[1]. Qu'en est-il pour le sud du Cameroun? Quelques exemples pris sur le vif en donnent une première idée.

A Zamakoé, Isidore O. (réf. 69), 28 ans, titulaire du certificat d'études primaires, n'a jamais quitté son village et déclare *«Je reste ici parce que je suis l'aîné de famille»*. Il doit pourvoir à l'entretien de sa mère, de ses cinq frères et sœurs cadets et aussi de deux neveux. A Benebalot, Symphorien M., 42 ans, aîné lui aussi, a bien passé quatre ans à Sangmélima, mais son père l'a rappelé auprès de lui dès qu'il eut 20 ans, en lui faisant valoir qu'il ne devait pas rester en ville, au contraire de son jeune frère pour qui cela ne faisait pas problème (réf. 107). Ainsi, la présence de l'aîné est requise au village, dans le premier cas pour remplacer le père, dans le second du vivant même de celui-ci pour l'assister dans ses vieux jours.

Une étude statistique de cette relation entre aînesse et absence de migration a déjà été présentée à propos du département de la Lékié, et la corrélation obtenue s'était révélée assez faible, juste au seuil de confiance acceptable. Nous faisions alors remarquer que la faiblesse de cette liaison pouvait être due au fait qu'elle était calculée à partir de l'effectif des hommes sédentaires et des hommes revenus, non des émigrés, et que, d'autre part, la Lékié étant un département proche de Yaoundé, les aînés hésitent peut-être moins qu'ailleurs à quitter le village, sachant qu'il leur est facile d'y revenir rapidement (FRANQUEVILLE, 1973-b : 176-177).

Sur une zone d'enquête beaucoup plus vaste cette fois, il est possible de comparer la situation de chacun des trois sous-groupes (sédentaires, revenus et émigrés) qui constituent la population native des villages. Les résultats obtenus montrent sans conteste en quel sens agit l'influence de la position d'aîné[2]. La proportion des aînés, au sens simplement biologique, parmi les hommes sédentaires est supérieure à celle que l'on pouvait attendre ($X^2 = 9,5$) ; il en est de même, avec une liaison plus forte, parmi les hommes revenus ($X^2 = 28,6$). Au contraire, chez les émigrés, la proportion des aînés est nettement plus faible que celle que l'on attendait ($X^2 = 62,4$), de sorte qu'il apparaît bien que l'aîné a tendance à moins émigrer et, s'il a quitté son village, tendance à y revenir plus facilement que les autres garçons. La liaison est la plus forte pour le sous-groupe des émigrés, montrant par là que l'émigration est le fait des cadets plus que la «sédentarité» n'est celui des aînés, car, dans ce dernier cas, on l'a vu, d'autres facteurs explicatifs, tel le degré de scolarisation, interviennent de façon non moins décisive.

1. *«... there is for both sexes a greater propensity for long-term absence amongst the younger siblings. There certainly appears to be more pronounced tendency for the first two sons and the first daughter to remain behind and for the eldest of each sex to return permanently»* (*op. cit.* : 74-75).

2. Chiffres et pourcentages en Annexe n° 9.

Les études réalisées auprès des adultes immigrés à Yaoundé viennent confirmer ces résultats. Parmi les 241 salariés d'entreprises interrogés et appartenant à des familles différentes, les aînés sont en proportion moindre (40,6 %) que les cadets. Mais cette dénomination d'aîné est quelque peu impropre car elle englobe aussi des hommes qui étaient les seuls garçons de leur famille. La distinction plus fine entre aîné et fils unique a été faite lors des enquêtes réalisées dans les quartiers de Yaoundé. Sur les 41,1 % d'hommes qui se sont déclarés aînés (et cette proportion est remarquablement proche de la précédente), 13,8 % étaient en réalité fils uniques et 27,3 % véritablement aînés de frères cadets dont ils pouvaient, à ce titre, avoir la charge éventuelle. En réalité, on s'aperçoit que cette distinction plus fine n'est pas nécessaire : les deux situations de fils aîné et de fils unique concourent au même effet sur l'émigration éventuelle ; ainsi Joseph A., de Nkolekono, 29 ans, marié, n'a jamais quitté durablement son village et déclare : «*Je reste ici parce que je suis seul*» (réf. 77), «seul», en ce sens qu'il n'a que deux sœurs.

La permanence du rôle de l'aîné masculin, qui se maintient encore au sein de la famille restreinte (ou nucléaire) se traduit entre autres façons par une reconnaissance de responsabilité vis-à-vis des parents âgés comme vis-à-vis des enfants plus jeunes. Dans les deux cas, le devoir de prendre en charge la famille est manifestement reconnu au *ntol-mot*. Cet aîné saisi par les enquêtes n'est que l'aîné «biologique», mais, dans la majorité des cas, il apparaît bien comme l'héritier responsable qui prend en charge la famille.

Cette permanence est d'ailleurs apparue à l'occasion d'une autre enquête que nous avons menée à Yaoundé[3]. Parmi les élèves de l'enseignement secondaire et technique faisant leurs études dans la capitale (tableau 12), un tiers seulement loge chez leur père, et les revenus paternels n'assurent le paiement des frais de scolarité que pour un peu plus de la moitié d'entre eux.

Lorsque le père n'est pas en mesure de tenir ces rôles, soit qu'il n'habite pas Yaoundé, soit encore qu'il soit inactif ou décédé, les élèves sont pris en charge par des membres de la famille, selon un ordre qui est le même pour chacun des deux rôles, hébergement ou aide financière. C'est au frère ou à la sœur aînés qu'incombe cette charge, dans 35 % des cas pour le logement et dans 50 % des cas pour les frais de scolarité. Apparaissent ensuite les oncles paternels ou maternels, surtout en ce qui concerne l'hébergement, puis la mère et les autres parents (cousins, belle-famille, etc.). Un petit nombre se débrouille «seul», généralement en louant une chambre, tandis que d'autres sont logés chez des amis ou chez un tuteur sans lien de parenté avec l'élève.

3. La méthodologie de cette enquête est présentée dans la deuxième partie de cet ouvrage.

TABLEAU 12

Rôle des membres de la famille dans l'hébergement des élèves de Yaoundé et le paiement des frais de scolarité (E.S.)

	Mode d'hébergement		Paiement des frais de scolarité	
	Nbre	%	Nbre	%
Père	189	31,1	384	55,1
Frère ou sœur aînés	148	24,5	156	22,4
Oncle	139	22,9	81	11,6
Mère	24	3,9	39	5,6
Autre parent	43	7,0	18	2,6
Seul	39	6,4	13	1,9
Tuteur - Ami	26	4,2	6	0,8
Ensemble	608	100,0	697	100,0

Cette responsabilité de soutien de famille est celle que l'aîné évoque le plus fréquemment et le plus spontanément au cours des conversations pour rendre compte de son comportement migratoire. Mais on voit qu'elle revêt en fait deux aspects quelque peu contradictoires : l'aîné se doit de recevoir, en ville, les petits frères et sœurs qui y sont scolarisés, mais il se doit aussi de veiller sur les vieux parents au village et de garder en leur nom, quand ils sont disparus, le patrimoine. « Garder l'héritage », c'est garder la terre et garder les cacaoyers qu'elle porte ou pourrait porter. Que cette raison de rester au village soit donnée, plus souvent qu'ailleurs, par les hommes de la Lékié, est tout à fait remarquable : la Lékié est le département du Sud pour lequel se pose avec le plus d'acuité un problème de suroccupation des sols et de lutte pour la terre (CHAMPAUD, 1965). Ainsi, à Nkolekono encore, près de Saa, un jeune, Pierre O., 20 ans, célibataire et titulaire du certificat d'études primaires, qui semblerait donc réunir toutes les conditions propices à l'émigration, déclare : « *Je reste ici surveiller l'héritage de mon feu père* » (réf. 61). Des réponses tout à fait identiques nous avaient été données dans ce département en 1970 : « *... je crains de partir aussi, autrement nos terrains seraient pris par les autres* », et, à propos d'un village du même département, Yemessoa, J. WEBER (1977-b) a pu écrire : « *... dès lors que la densité de la population atteint ou dépasse 50 habitants au km², les conflits fonciers empoisonnent la vie sociale du village et sont à la source de* tous *les autres conflits.* » C'est là une situation particulière à la Lékié, qui sera examinée lors de l'analyse régionale de l'émigration.

2. L'INFLUENCE DE LA TAILLE DE LA FAMILLE

Responsabilité de la famille et des parents dont sont chargés l'aîné comme le fils unique, situations régionales de manque de terres à partager entre les fils, puisque seuls les fils héritent de la terre, tout cela conduit à l'idée que l'émigration masculine ne doit pas être sans rapport avec la taille de la famille et, plus particulièrement, avec le nombre de garçons qui y ont vu le jour. L'émigration correspondrait-elle donc à une sorte de surpeuplement qui contraint les hommes, devenus adultes, à s'exiler, là où ils sont trop nombreux, ce surpeuplement étant alors jugé non en fonction de la densité brute de la population, mais en fonction de l'importance de l'élément masculin que compte chaque famille ? De façon simple, est-il vérifié que plus il y a de garçons dans une famille plus ceux-ci ont, statistiquement, de chances de quitter le village ?

A ne considérer que les enfants nés des chefs de famille résidant dans les différents villages enquêtés (et en excluant les collatéraux), il apparaît que les deux tiers des garçons de 20 ans et plus sont absents. C'est une proportion considérable et notablement plus élevée que celle qui tient compte de tous les hommes nés dans le village.

Si l'hypothèse envisagée est exacte, l'intensité de l'émigration devrait croître progressivement, depuis la famille à fils unique âgé de plus de 20 ans, situation d'émigration minimale, jusqu'aux familles les plus nombreuses en éléments masculins parmi lesquels les absences d'adultes devraient être les plus fréquentes. On constate bien, en effet, que les familles ne comptant qu'un seul ou même deux garçons sont les moins touchées par l'émigration des plus de 20 ans : dans les deux cas, les pourcentages d'absents sont inférieurs à la moyenne générale (tableau 13).

TABLEAU 13

L'émigration rurale masculine adulte
en fonction du nombre de garçons nés dans la famille (E.R.)

Nombre de garçons dans la famille	Garçons de 20 ans et plus				Total
	Présents		Absents		
	Nbre	%	Nbre	%	
1	86	41,1	123	58,9	209 (100,0)
2	83	36,9	142	63,1	225 (100,0)
3	43	20,9	162	79,1	205 (100,0)
4	63	30,6	143	69,4	206 (100,0)
5	67	32,5	139	67,5	206 (100,0)
6 et plus	72	37,5	120	62,5	192 (100,0)
Ensemble	414	33,3	829	66,7	1 243 (100,0)

A partir du troisième garçon, le pourcentage des émigrés augmente brusquement, de 63 à 79 %. Il s'agit donc là d'un seuil, seuil de présence masculine souhaitable ou supportable : souhaitable si, au-delà de deux garçons présents, l'émigration masculine n'est plus freinée par des considérations d'ordre familial, supportable si, à partir de trois hommes adultes, les ressources disponibles se révèlent insuffisantes.

Mais l'examen des résultats qui suivent montre que l'hypothèse de départ, qui semblait jusqu'alors vérifiée, doit être inversée et que, de façon paradoxale, plus la famille possède d'éléments masculins adultes, plus ceux-ci ont tendance à habiter leur village de naissance ! C'est parmi les familles de trois garçons que se situe le maximum d'émigration. Dans les familles qui en comptent six et plus, le pourcentage d'absence va même jusqu'à descendre au-dessous de la moyenne générale. Cette observation ne manque pas d'être piquante et pourrait même sembler en contradiction avec le résultat précédent.

En réalité, ce renversement de tendance peut s'expliquer simplement. Les familles de 4, 5, 6 garçons ou plus, auxquels s'ajoutent les filles parfois aussi nombreuses, ont évidemment pour chef un paysan déjà relativement âgé qui a bien souvent rappelé auprès de lui l'un ou l'autre de ses fils, d'où une première réduction des absences dans ces familles. D'autre part, ses fils eux-mêmes ne sont déjà plus de jeunes hommes et il est probable que les premiers nés ont déjà atteint les 35-40 ans, âge auquel se décide le retour au village, et c'est là une deuxième source de réduction des absences. Cette progressive minoration de l'émigration masculine est donc à mettre sur le compte du mouvement de retour au village des « adultes vieux » qui se marque, de façon normale, dans les familles où l'on a le plus de chances de les trouver, les familles les plus nombreuses. Au contraire, dans les familles ne comptant qu'un, deux ou trois garçons, vu l'absence de limitation des naissances, ceux d'entre eux qui ont plus de 20 ans sont les premiers enfants de la famille et appartiennent au groupe des « adultes jeunes », groupe le plus touché par l'émigration rurale. Ici, la considération du retour, n'a, statistiquement, pas d'incidence et le mécanisme du départ est saisi à l'état pur.

Il faut cependant remarquer que, même lorsque la famille ne compte qu'un seul garçon, celui-ci, dans plus de la moitié des cas, quitte malgré tout le village. Cette observation, comme le renversement de tendance qui a été constaté, tend à montrer que l'émigration rurale ne paraît pas être à l'échelle de l'ensemble de la zone sud, le résultat d'un surpeuplement, même au niveau de la cellule familiale, ni à celui de la pression sur la terre. S'il en était ainsi, ceux qui, vieillissant, reviennent au village, n'y trouveraient pas plus de place qu'au moment de leur départ. Moins qu'un problème de manque de terres, c'est plutôt d'un problème de droit d'accès à la terre qu'il s'agirait, accès refusé aux jeunes hommes, surtout s'ils sont nombreux dans la famille, mais qui leur est progressivement accordé à mesure qu'ils vieillissent.

3. LES AUTRES LIENS FAMILIAUX

Des structures sociales héritées du passé, la prééminence de l'aîné n'est pas la seule survivance. L'une des originalités les plus remarquées des populations dites « pahouines » (BALANDIER, *op. cit.* : 117-118) est l'existence d'une relation particulière entre le neveu et l'oncle maternel, relation toute empreinte d'affectivité et rappelant celle de la mère et de l'enfant. L'oncle maternel est à la fois soutien et confident, et il guide son neveu dans les grandes décisions comme dans les jours sombres de sa vie. Seule cette relation vient atténuer quelque peu le pessimisme généralisé qui court tout au long des romans de MONGO BETI dont le cadre est toujours cette région du sud du Cameroun[4]. Même s'il ne s'agit là que des « débris des groupes traditionnels » (LABURTHE-TOLRA, BUREAU, 1971 : 69 *sq.*), ces relations de parenté se sont suffisamment maintenues au point de jouer un rôle non négligeable dans les processus migratoires que les enquêtes permettent d'analyser.

Sur les 241 hommes immigrés salariés d'entreprises, il ne s'en trouve que 27 (11 %) arrivés à Yaoundé sans y connaître personne et qui ont dû se nourrir et se loger par leurs propres moyens dès les premiers jours (tableau 14).

TABLEAU 14

Personnes ayant accueilli l'immigré à Yaoundé (E.E.)

	Famille	Autre	Aucune	Total
Nbre	183	31	27	241
(%)	(76)	(13)	(11)	(100)

Les personnes de Yaoundé sur qui ont compté les 214 autres immigrés étaient, huit fois sur dix, des membres de leur famille, et, dans les autres cas, des amis ou des « frères de village » ou « de pays », c'est-à-dire des compatriotes. Sans donc jouer un rôle totalement déterminant dans l'émigration, la présence d'un membre de la famille, déjà établi en ville, contribue de façon certaine à faciliter le départ du migrant, à lui faire surmonter un certain nombre d'hésitations : son départ n'est nullement une aventure, car le vivre et le couvert lui sont assurés dès le premier jour trois fois sur quatre.

4. Ainsi, dès son premier roman, *Ville cruelle*, publié sous le premier pseudonyme EZA BOTO (1954) : « *son vieil oncle était un des rares hommes avec qui il put parler à cœur ouvert, sans éprouver aucune gêne* » (44).

L'identification des membres de la famille chez qui le migrant a été accueilli dès l'arrivée fait apparaître une sorte de hiérarchie des relations familiales quant au rôle qu'elles jouent dans le processus (Annexe n° 10).

Le cas le plus fréquent est celui de l'accueil par un cousin ou une cousine, souvent appelés « frère ou sœur de famille ». Étant donné le vague de cette désignation et l'extension que peut prendre le terme, il n'est pas surprenant qu'il s'agisse là du plus grand nombre de cas rencontrés. En deuxième lieu, l'accueil est assuré par le frère aîné, rôle qui semble ici contradictoire avec celui décelé plus haut. Cette fois, l'aîné déjà installé en ville se doit d'aider ses frères cadets qui viennent à leur tour y tenter leur chance. Le rôle social qui lui est dévolu par la tradition le met ainsi en position de devenir un élément décisif dans le processus de l'émigration : s'il reste ou revient rapidement au village, sa présence cautionnera la continuité du groupe familial sur les lieux, s'il part en ville, son départ risque de faciliter, sinon d'entraîner, celui de ses frères cadets. Des trois groupes ethniques qui peuvent valablement être retenus parmi ces salariés d'entreprises (Pahouins au sens large[5], Bamiléké et Bassa), c'est parmi les Bassa que l'influence du frère aîné paraît la plus forte tandis que celle des cousins-cousines l'était davantage chez les Pahouins.

L'oncle maternel apparaît certes bien parmi les membres de la famille, mais dans une position moins capitale que celle que lui attribue la coutume et cela même dans le groupe des immigrés purement béti. Son rôle dans l'accueil du nouveau citadin est moindre que celui du beau-frère, de l'oncle paternel et des frères. Dans le groupe des Bassa, beau-frère et oncle paternel sont cités plus souvent que la moyenne.

La situation du beau-frère est assez inconfortable dans les sociétés du sud du Cameroun et mérite quelques explications. « *Le processus du mariage,* écrit G. BALANDIER, *entraîne le développement d'une réciprocité, d'une série d'échanges et même de défis dans l'échange entre les deux groupes familiaux qu'il allie* » (*op. cit.* : 123). Aujourd'hui cette situation semble avant tout ressentie en termes d'obligation. « *Le don d'une femme, écrit également* J. WEBER (1977-b), *place à son tour celui qui la reçoit en situation d'obligé — de gendre — et donc de fournisseur de dons à la « belle-famille. »* Parmi les obligations qui échoient au beau-frère, celle de faire honneur aux membres de sa belle-famille n'est pas la moindre et elle peut parfois devenir une lourde charge pour le citadin. Ce devoir est d'autant plus impératif que bien souvent la dot n'est pas entièrement payée (il y faut de longues années tant son prix est élevé), de sorte que le beau-frère se trouve placé de ce fait dans une situation de perpétuel obligé vis-à-vis de toute la belle-famille. Une attitude de refus ou une manifestation de mauvaise humeur est difficilement concevable et peut entraîner jusqu'au rappel de la femme par sa famille, et le proverbe selon lequel « la hotte de la belle-mère ne se remplit jamais » illustre

5. Comprenant les groupes béti, boulou et fang décrits par P. ALEXANDRE et J. BINET.

bien cette dépendance permanente. Certes, cette relation n'est pas toujours aussi tendue et peut aussi laisser place à de véritables liens d'amitié. Elle n'en demeure pas moins marquée d'un contenu particulier qu'exprime sa place parmi les « points de chute » du migrant devenant citadin.

Pour les immigrés bamiléké, le rôle d'accueil de la famille est moindre que chez les Pahouins tandis que celui des amis et des « frères de pays » est plus grand. La raison de cette différence semble bien résider non pas dans un éventuel affaiblissement du sentiment familial chez les immigrés bamiléké, mais plutôt dans la relative nouveauté de leur immigration à Yaoundé. Le nouveau venu bamiléké a moins de chances que les ressortissants des autres ethnies de trouver à Yaoundé un parent déjà installé et doit donc se reposer, plus que les autres immigrants, sur des amis ou des compatriotes déjà sur place. Au contraire, le courant migratoire qui porte les Bassa comme l'ensemble des Pahouins vers la capitale est déjà ancien et presque chaque famille y possède son « antenne », de sorte que l'efficacité du lien familial peut jouer au maximum et entraîner par un effet de boule de neige une amplification de l'immigration du type « *chain-migration* » analysé par CALDWELL[6].

Si l'on cherche encore à identifier, en se basant cette fois sur les résultats des enquêtes rurales, les membres de la parenté qui ont accepté d'offrir l'hospitalité à l'immigré, on constate que ce sont sensiblement les mêmes que signalait déjà l'enquête « Entreprises » : ce sont, deux fois sur trois, des frères (aînés ou cadets), des cousins et des beaux-frères (tableau 15).

TABLEAU 15

Membres de la famille ayant accueilli l'immigré (E.R.)

		Frères	Cousins Cousines	Beaux-frères	Autres	Ensemble
Enquête Entr.	Nbre	51	39	23	70	183
	%	27,9	21,3	12,6	38,2	100,0
Enquête Rur.	Nbre	122	105	57	175	459
	%	26,6	22,9	12,4	38,1	100,0

Les seules différences notables (Annexe n° 10) sont la moindre place accordée au frère aîné et un rôle plus grand joué par les père ou mère de l'immigré. Mais dans l'ensemble, l'une et l'autre enquête font bien apparaître que c'est au même réseau familial qu'il est fait appel. La solidarité

6. « ... *Ghanaian migrants to the town usually go first to join a relative or fellow villager. Thus, there is no doubt that such movements are often of the chain migration type, whereby once migration from a certain family or village begins it tends to gain momentum* » (*op. cit.* : 80 *sq.*).

traditionnelle du groupe familial se trouve ainsi réactivée et redéfinie en fonction du besoin nouveau de vivre loin du village natal.

Sans en être cependant la condition nécessaire, la présence d'un membre de la famille déjà sur le lieu de destination facilite grandement le départ du rural et constitue l'un des éléments qui, à coup sûr, entre en ligne de compte dans sa décision d'émigrer. L'un des reproches adressés par E. M. GODFREY[7] au modèle probabiliste de migration de Todaro est d'ailleurs de ne pas tenir compte de ce rôle de la parentèle dans l'explication du comportement du migrant ; ce rôle a pourtant été bien souvent observé dans les villes d'Afrique Noire où l'on décrit le migrant circulant d'un parent à un autre en fonction de la bonne volonté de ses hôtes (GUTKIND, 1967). Élément dont il est difficile d'évaluer le poids dans l'ensemble des motivations des migrants, certes, et nous allons tenter d'en cerner quelques limites.

Cet élément intervient, peut-être autant dans la décision de quitter le village que dans celle de rester en ville, et ce sont là deux décisions bien différentes. Si l'on interroge, non plus les ruraux devenus citadins, mais les anciens émigrés rentrés au village natal, on s'aperçoit que le rôle des membres de la famille dans l'accueil dont ils ont pu bénéficier a été plus réduit qu'on aurait pu le supposer. Parmi ces anciens émigrés, il ne s'en trouve qu'un tiers à avoir été hébergés par un parent lors de l'arrivée au lieu de destination (tableau 16). Presque la moitié d'entre eux n'y connaissaient personne, alors que cette catégorie ne comptait que 11 % des immigrés interrogés dans les entreprises (tableau 14). Y aurait-il là contradiction entre les deux sources d'information ?

TABLEAU 16

Personnes du lieu de destination connues par l'émigré au moment de son départ (E.R.)

	Famille	Aucune	Autres[a]	Indéterminé	Total
Nombre	459	717	239	75	1 490
%	30,8	48,2	16,0	5,0	100

a. Autres cas : Affectation après réussite à un concours (enseignement, administration), recrutement sur place par l'armée ou pour un chantier, recommandation par un ami, un prêtre, un maître d'école, envoi par le chef de village (travaux obligatoires), etc.

Deux différences sensibles existent entre ces deux échantillons de migrants. En ville, ce sont des migrants actuels, donc jeunes : âge moyen 32 ans à l'usine Bastos et 29 ans à celle des Brasseries du Cameroun, plus jeunes encore que les émigrés recensés lors de l'enquête rurale dont l'âge

7. « *An important element here, also, is the extended family system which means that the migrant need not expect to starve even if he is not immediatly successful in getting a job* » (*op. cit.* : 73).

moyen est de 35 ans. Au contraire, les chefs de famille revenus au village et qui nous ont conté leur séjour « au service », c'est-à-dire en émigration, sont aujourd'hui beaucoup plus âgés : âge moyen 51 ans. Or comme on l'a vu à propos des Bamiléké les modalités de l'accueil reçu par le nouveau venu dépendent de la génération de migrants à laquelle celui-ci appartient.

La fonction d'accueil dévolue aux membres de la famille est beaucoup plus fréquemment signalée par les jeunes migrants que par les anciens, tandis que l'absence totale d'accueil est bien plus rare chez les jeunes que chez les anciens (Annexe n° 11). D'autre part, ces derniers ont été hébergés par quelqu'un d'étranger à la famille plus souvent que les jeunes.

Ainsi l'importance du rôle joué par la parentèle est fonction de l'âge actuel du migrant et donc de l'époque à laquelle s'est située sa migration : réduit pour les anciennes générations, il est devenu beaucoup plus essentiel pour les jeunes générations. On conçoit en effet que, plus on avance dans le temps, plus le migrant a de chances de trouver sur place un membre de sa famille déjà « bien posé », selon une éloquente expression locale : en fonction de l'ancienneté du courant migratoire, le rôle d'accueil de la parentèle s'accroît. On conçoit aussi que, par un effet inverse, les autres types d'accueil (par un patron, un ami, ou sur recommandation ...) soient de moins en moins fréquents, de même que diminue le nombre des immigrés pour qui le lieu d'arrivée est « terre inconnue ». On voit par là que la solidarité familiale, loin d'être affaiblie par la dislocation de la parentèle, demeure suffisamment puissante pour s'adapter aux nécessités de la vie moderne.

La seconde différence entre les deux échantillons de migrants est celle de leurs lieux de destination. On peut se demander si le mode d'accueil, et donc le rôle de la famille dans la migration, n'est pas différent suivant le lieu de destination du migrant. Si l'on classe les ruraux revenus au village après émigration en fonction de leur premier lieu de destination[8], celui où ils se sont rendus dès leur départ du village, on s'aperçoit que l'accueil familial est avant tout réalisé dans les grandes villes : Yaoundé et, plus encore, Douala, tandis que dans les petites villes le migrant est plus souvent obligé de se débrouiller seul à son arrivée. D'autre part, s'agissant des « autres lieux de destination » (exploitations forestières, plantations agro-industrielles, chantiers de grands travaux, emplois dans les missions, etc.), les relations mises en œuvre sont alors d'un autre type : amis, camarades, compatriotes ou recrutement sur place au village. Une telle distribution des rôles d'accueil s'explique donc en fonction de l'ancienneté et de la continuité du mouvement migratoire dans le temps.

Les départs vers les grands chantiers, vers les missions religieuses, etc., correspondent à des courants migratoires qui, on le verra plus loin,

8. Chiffres et pourcentages en annexe (n° 12), la limite entre migrants anciens et jeunes étant fixée à 50 ans, en fonction de l'âge moyen de l'échantillon.

appartiennent dans une large mesure au passé. Ils ont concerné les anciens migrants, ceux qui ont ouvert la voie au mouvement, et l'expression « aller au service », forgée à cette époque pour signifier émigrer, montre bien qu'il s'agissait là d'un service le plus souvent obligatoire. L'accueil familial ne pouvait être que très réduit pour ces générations anciennes.

Les migrations vers les petites villes du Sud, proches du village, appartiennent aussi, dans une moindre mesure certes, au passé, en fonction de leur décadence face à la croissance économique des deux métropoles (MARGUERAT, 1972). Elles furent aussi, pour une large part, le fait des migrants anciens qui durent s'y débrouiller seuls, la faiblesse de l'accueil se trouvant cependant corrigée par la proximité du village natal : on pouvait, en cas de difficultés, revenir rapidement chez soi.

Parmi les grandes villes, Douala est celle où l'immigration est à la fois la plus ancienne et la plus continue et c'est là que la probabilité d'y être accueilli par un membre de la famille est la plus grande. Longtemps exclusive de tout autre, l'attraction exercée par Douala se trouve cependant peu à peu supplantée régionalement par celle de Yaoundé (LACAN, 1974). La probabilité d'être accueilli à Yaoundé par un parent y est encore un peu moindre, mais tend à s'accroître, à mesure que se succèdent les générations.

Ainsi se trouve un peu mieux précisée la valeur qu'il faut attribuer au lien familial dans le processus migratoire, en fonction des destinations et surtout de la génération à laquelle appartient le migrant. L'analyse établit que depuis les années 1945-50, époque du départ des migrants aujourd'hui âgés de moins de 50 ans, le rôle de ce lien va croissant, en particulier dans l'accueil que Douala et Yaoundé peuvent désormais offrir.

Une confirmation de cette part croissante que prend la famille dans l'accueil que reçoit en ville le nouvel arrivant est apportée par les résultats de l'enquête menée en 1974 auprès d'un échantillon d'immigrés dans les quartiers populaires de Yaoundé. Dans l'ensemble, plus des deux tiers des immigrés (68,5 %) ont été accueillis par un membre de leur parenté (Annexe n° 13). Cette proportion est considérable, supérieure à celle qu'a observée J.M. GIBBAL (1974) pour Abidjan : 61,6 % ; elle est assez proche de celle des salariés d'entreprises (76 %), les âges moyens des deux échantillons étant également assez proches (30,8 ans pour l'enquête urbaine, 29 et 32 ans pour les Brasseries et Bastos). Or on constate une différence significative ($X^2 = 6{,}25$) parmi les immigrés selon les grands groupes d'âges auxquels ils appartiennent. Pour ceux qui ont de 15 à 29 ans, la famille a largement joué son rôle d'accueil, dans 75 % des cas, tandis que pour les plus âgés, elle n'est intervenue que dans 60 % des cas, son absence étant alors suppléée par l'aide d'un « compatriote », et, moins souvent, par l'hébergement qu'offrait l'employeur. Ainsi, pour les jeunes générations, l'accueil réservé par les membres de la parenté est plus essentiel que pour les anciennes générations.

D'autre part, si l'on considère à nouveau, en se basant sur cette enquête urbaine, les deux grands groupes ethniques qui constituent la majorité des

immigrants de Yaoundé, les Béti et les Bamiléké, la différence précédemment perçue à la faveur de l'enquête « Entreprises » se confirme également (Annexe n° 14). Parmi les Béti, l'accueil par un membre de la famille est beaucoup plus fréquent (87 % des cas) tandis que les relations d'amitié ou de camaraderie de village sont plus déterminantes chez les Bamiléké. Si, comme on l'a suggéré plus haut, la date relativement récente de l'installation des Bamiléké à Yaoundé constitue bien l'une des explications de ce fait, l'existence et la vigueur, parmi ce groupe ethnique, de solidarités autres que familiales que l'on ne retrouve pas dans la société béti, en constituent certainement une autre, d'ordre sociologique (SOEN, COMARMOND, 1972).

Il apparaît donc, au fil de la présentation des résultats, que le rôle de la famille s'inscrit avant tout parmi les éléments positifs d'une analyse de l'émigration rurale : contribuant à installer le migrant en ville, elle compte pour beaucoup dans la décision du départ, elle est la première étape de l'insertion dans le milieu urbain. L'aspect, évoqué par certains auteurs, de libération ou même de fuite vis-à-vis de la famille demeurant au village, vis-à-vis des structures familiales et des règles sociales contraignantes que le jeune ne pourrait plus supporter, ne nous est pas apparu. En Basse-Casamance, la ville *« affranchit de l'influence tyrannique des vieux et des vieilles hostiles à tout ce qui n'est pas la tradition »* (L. V. THOMAS, 1960) et, même à Yaoundé, la ville a pu être présentée comme un *« facteur de libération pour les jeunes »* (LAPORTE, 1953). Tout au contraire nous est-il apparu que la distanciation géographique n'implique nullement, de façon automatique, une distanciation sociale et que, selon la remarque de MEY et SPIRIK (1975 : 51), *« le foyer urbain doit être considéré comme un segment de la famille patriarcale centrée au village d'origine, séparé de celle-ci géographiquement, mais lié à elle par visites et échanges multiples »*, nous le verrons plus loin[9].

En réalité il n'est pas rare, et on l'a déjà noté à propos du rôle de l'instruction, que les parents poussent leurs enfants à l'émigration, comme l'exprime fort bien cet immigré de Yaoundé, né en 1930 dans la région de Bafia (réf. SABC 2184) : *« Puisque les camarades du village venaient ici pour chercher du travail, mon père m'avait dit de venir aussi. »* Certes, si l'émigré revient un jour au village, il y introduira probablement d'autres conceptions, d'autres idées, d'autres expériences pas toujours conformes à la

9. Certains auteurs semblent cependant soutenir une opinion contraire. Ainsi A. OJO (1968 : 318) écrit-il : *« Migration, whether involving the individual or families, leads to the weakening of social ties, bonds and obligations. Through migrations, gaps are created within the family structure both at home, whence the adventurous persons have departed at their most productive ages, and in the 'new-found-settlements', where newcomers have no family structure into which to enter and fit. »* On voit qu'il s'agit sans doute là d'autres types de migrations que le nôtre et l'auteur semble d'ailleurs surtout sensible à la disparition des manifestations traditionnelles de ces liens sociaux, sans relever qu'ils peuvent prendre aujourd'hui d'autres formes.

tradition et qui peuvent contribuer à la modifier non sans soulever l'émotion des anciens. Mais affirmer que la pesanteur de la tradition constitue pour les jeunes hommes l'une des causes majeures de l'émigration serait, du moins dans la région qui nous occupe, confondre les causes du départ et les causes de non-retour.

Le départ n'est donc pas une rupture et les relations gardées avec le village sont très suivies (FRANQUEVILLE, 1976-a). Les liens familiaux se trouvent en quelque sorte rénovés et réactualisés par la dispersion de la parenté. Cela est évident pour les populations du sud du Cameroun. Dans l'Ouest, chez les Bamiléké, où les structures sociales sont autres, la participation de l'émigré aux sociétés traditionnelles reste l'un des axes essentiels de son « projet social » à long terme, et J. HURAULT (1970) écrit à ce propos : « *Rares sont les Bamiléké, même de nos jours, qui marquent de l'indifférence à l'égard des sociétés de la chefferie et considèrent comme gaspillage les lourdes dépenses qu'elles imposent. Le prestige qui s'attache à leur appartenance demeure à leurs yeux le signe le plus évident de la promotion sociale ; les commerçants, planteurs et fonctionnaires émigrés dans les villes du Sud n'ont pas une conception différente, et l'admission dans les sociétés les plus fermées de leur groupement d'origine demeure leur premier idéal.* »

Ainsi ne peut-on qu'approuver l'idée selon laquelle, au moins dans cette partie du Cameroun, la migration n'est pas une fuite visant à la rupture du lien familial (BLANC, 1961). Si elle fut bien, autrefois, une fuite dans certains cas, la cause en était autre. Au contraire, la migration des villageois s'appuie sur les membres de la famille comme sur autant de tremplins et de relais, ravivant et renforçant ainsi la cohésion de celle-ci que la dispersion de ses membres tendrait naturellement à affaiblir. Grâce aux migrations, le champ géographique des relations sociales s'est élargi, mais celles-ci ne semblent pas s'être affaiblies pour autant. La vigueur du lien traditionnel, celui de l'appartenance au groupe parental, a permis de surmonter l'apparente antinomie de deux formes d'organisation sociale qui donnent à l'individu des rôles si différents. Et, en réalité, si cette société, traditionnellement basée sur l'action collective et la réciprocité, « *a pu intégrer toutes les formes de l'action et de la compétition individuelle* » (BALANDIER, 1963 : 125, 258) dont l'émigration rurale masculine est l'une des manifestations les plus achevées, c'est que la mutation qu'implique celle-ci était en cours depuis longtemps. Les raisons essentielles de l'émigration rurale moderne doivent être recherchées ailleurs que dans le rejet de la société traditionnelle.

Chapitre 5

Quitter la terre

« Pout tout paysan du Tiers-Monde aujourd'hui, qu'il soit d'Asie, d'Afrique ou d'ailleurs, le rêve premier n'est pas d'améliorer sa condition, c'est de quitter la terre, c'est de détruire son existence » (TEVOEDJRE, 1978 : 55).

1. RESSOURCES AGRICOLES ET PROFITS

Le migrant qui déserte son village est donc un homme généralement jeune et relativement instruit. Si la plupart des jeunes hommes accomplissent ce pas, c'est, mis à part les cas de mésentente familiale, ou, d'une façon plus large, les cas de dissensions sociales, qu'ils s'y trouvent contraints par des raisons à leurs yeux impératives, et non pour suivre une mode comme on veut parfois le croire. Si l'émigré répond habituellement : *« J'ai quitté mon village pour chercher du travail »*, ou, d'une façon plus symbolique, *« pour chercher la vie »*, c'est bien parce qu'il a estimé ne pas pouvoir obtenir sur place le niveau de vie qu'il voudrait être le sien, la satisfaction de besoins à ses yeux légitimes.

Est-ce réellement parce qu'il n'a pas la possibilité de vivre décemment en demeurant au village, c'est-à-dire de devenir un paysan dont les productions assurent de façon convenable l'existence d'une famille, un paysan comme l'est encore, dans la plupart des cas, son père ?

Le sud forestier du Cameroun est consacré, faut-il le rappeler, presque exclusivement à la culture du cacao, et subsidiairement, du café[1]. Les enquêtes sur le niveau de vie (SEDES, 1966) ont montré que la moitié (48 %) des recettes, par ménage comme par personne, proviennent, en zone rurale, de ces cultures d'exportation pratiquées dans le cadre de la petite

1. Voir à ce propos les trois atlas régionaux à 1/500 000 publiés par l'ORSTOM qui couvrent le sud du Cameroun.

exploitation familiale. La zone centrale d'où le pays tire l'essentiel de sa production cacaoyère peut être approximativement encadrée, au sud, par les villes d'Ebolowa et de Sangmélima, au nord, par la boucle de la Sanaga qui ceinture le département de la Lékié. Yaoundé et chacun des petits centres investis de quelque fonction administrative et englobés dans cette zone (Mbalmayo, Obala, Saa, Ngoumou, Akono, etc.) constituent autant de centres de ramassage de ce produit (CHAMPAUD, 1966). C'est d'ailleurs à cette production, presque totalement destinée à l'exportation, que l'axe Mbalmayo-Sangmélima dut d'être goudronné avant l'Indépendance (le rail prenant le relais de la route à Mbalmayo), avant même ceux qui joignent la capitale à Mbalmayo et à Obala. Vers le nord, au-delà de la Sanaga, les conditions écologiques sont moins favorables au cacaoyer et déjà la savane apparaît. Les plantations se réfugient sous les pans de forêt et les galeries forestières qui peuvent résister à une sécheresse déjà sensible, et la culture du caféier *robusta*, moins exigeant en ombrages, complète jusqu'à s'y substituer au nord du département du Mbam, celle du cacaoyer. Vers le sud, la culture cacaoyère s'étiole à mesure que la population se fait moins nombreuse : seules les voies de communication, simples pistes de latérite le long desquelles se regroupent les villages, sont bordées de cacaoyères dont la production peut ainsi être évacuée.

Vers l'est aussi, les plantations deviennent plus rares, tout comme se raréfie la population. La culture du caféier *robusta* apparaît à nouveau ici ; elle a réussi à bien s'y maintenir alors qu'elle échouait plus à l'ouest. Les deux productions s'équilibrent à peu près dans la province de l'Est, les caféiers finissant par l'emporter dans l'extrême-est, entre Doumé, Batouri et Yokadouma. A l'ouest de la zone centrale, si la production cacaoyère conserve encore une certaine importance le long de l'axe Ngomedzap-Lolodorf-Bipindi, sans cependant atteindre Kribi et l'océan, de même que dans la zone boulou (Akom II), elle s'effondre dans les départements bassa où seule la région centrée sur Botmakak fait encore bonne figure. Pour des raisons variées, la culture du cacaoyer n'a pas été adoptée ici et la commercialisation des produits du palmier à huile remplace celle du cacao dans son rôle de source de revenus monétaires pour les villageois.

C'est dire que, sous l'apparente monotonie de paysage que suggère un manteau forestier continu, les situations agricoles régionales présentent de sensibles nuances, suivant que l'essentiel du revenu rural est tiré du cacao ou du café, de l'huile de palme et de la vente de palmistes[2] ou simplement de la vente de produits vivriers. De ce point de vue, les villages enquêtés, dispersés sur une vaste zone, reflètent chacune de ces situations à différents degrés. Ce serait donc faire une généralisation un peu hâtive que présenter une situation agricole régionale qui vaudrait pour l'ensemble ici étudié.

2. Palmiste : amande du noyau de la noix de palme.

De façon schématique, on peut distinguer dans cet ensemble deux grandes zones : l'une où les cultures agro-industrielles (café, cacao) peuvent constituer une source essentielle du revenu paysan, l'autre où ces cultures n'ont pas été adoptées ou ne peuvent pas l'être.

Là où les cultures arbustives ne sont pas praticables, c'est-à-dire hors de la zone forestière, l'intérêt que peut présenter la vie rurale pour un homme jeune est bien faible. On sait que l'agriculture vivrière est, hormis les gros travaux de défrichage, exclusivement du domaine de la femme et le demeure encore aujourd'hui dans la majorité des cas. Les activités autrefois dévolues à l'homme, la chasse, la guerre, la protection du groupe familial, étant devenues sans objet, celui-ci se trouve en quelque sorte désœuvré par l'évolution des temps. La chasse et la pêche peuvent procurer quelques revenus permettant de faire face aux dépenses indispensables (impôt, habillement, frais « d'écolage »...). Chasse au fusil, mais le plus souvent chasse à l'arc, à la lance ou au piège, et donc peu productive, car le fusil coûte bien cher, l'approvisionnement en cartouches est problématique et l'autorisation de port d'armes souvent difficile à obtenir sans l'appui de personnes « bien placées ». Là où le gibier est encore assez abondant, là où coule un marigot assez important, chasse et pêche, pratiquées au moyen de techniques variées, apportent un appréciable complément de protéines à l'alimentation familiale. Leurs produits ne peuvent cependant être commercialisés et apporter à l'homme quelque argent que si le village se trouve près d'un centre urbain ou sur une route assez fréquentée, deux conditions de localisation qui ne sont pas celles de tous les villages de savane. Mais ici, comme souvent en Afrique, la pêche est plutôt affaire des femmes.

Hors ces activités de chasse et pêche qui exigent d'ailleurs une certaine habileté que chacun ne possède pas nécessairement, il n'existe que deux autres possibilités de gagner de l'argent au village : la vente du vin de palme et l'artisanat. La cueillette du vin de palme, surtout tiré ici du palmier raphia qui pousse dans les bas-fonds, demande aussi une certaine agilité qui réserve ce genre de sport aux jeunes gens : il faut grimper tout en haut de l'arbre, à moins de l'abattre. Mais, outre qu'elle ne saurait remplir une vie d'homme, cette activité est saisonnière (en savane la montée de la sève n'est pas constante tout au long de l'année), dangereuse (de nombreux accidents se produisent), et sa rentabilité n'est assurée que si la production peut, encore une fois, être écoulée hors de la collectivité villageoise. Reste encore pour l'homme la possibilité de pratiquer un petit artisanat, fabrication de « nattes », tiges de palmier-raphia dont les feuilles sont agencées pour servir de couverture aux cases, confection de diverses sortes de paniers. Un tel artisanat suppose évidemment que la matière première existe sur place et c'est là, le plus souvent, une activité purement domestique, pratiquée par chacun pour les besoins de la maisonnée ; elle ne peut faire l'objet de ventes bien importantes.

Pour l'homme de la savane, la gamme des activités rémunératrices est

donc des plus limitées. Reste pour lui l'occasion inespérée, celle de l'ouverture d'un chantier de grands travaux, plus ou moins temporaire (barrage, route ou voie ferrée), à proximité de son village. S'il réussit à s'y faire embaucher, l'homme se voit alors soudain riche, détenteur de plus d'argent qu'il n'en a jamais vu encore, et quelques-uns de ses rêves peuvent enfin être réalisés : acheter des vêtements corrects, ou un poste à transistors, ou une bicyclette, commercer à payer la « dot » pour le mariage... Et, s'il est jeune encore, une fois le chantier fermé, la tentation est alors grande de poursuivre cette vie nouvelle, dont les bienfaits ont été entr'aperçus, là où c'est possible : en ville où, dit-on, les emplois sont moins rares.

On comprend que, dans de telles conditions de vie, tenant à la fois au traditionnel partage des tâches entre sexes et à l'absence d'activités réellement rémunératrices, le lien qui attache l'homme à la terre soit des plus faibles et que les zones où prédomine la savane soient le siège d'une émigration masculine intense. Ces zones ne sont présentes que sur la frange nord de la région du Cameroun qui nous occupe, notamment dans l'arrondissement de Yoko et le département de la Haute Sanaga. Les cartes de Y. MARGUERAT (1975), confirmées par le recensement de 1976 (fig. 13), montrent que ces deux circonscriptions sont affectées d'un fort taux de mobilité générale, les migrants partant le plus souvent très loin de chez eux. Aucun village de notre enquête rurale n'est d'ailleurs représentatif de cette situation extrême : Issandja (n° 26), bien qu'appartenant à l'arrondissement de Yoko, se situe déjà dans la zone postforestière où la culture du cacao est possible et relève donc d'une autre situation agricole.

En zone forestière, les conditions climatiques sont moins contraignantes pour l'agriculture et les cultures possibles sont beaucoup plus variées qu'en savane : certaines cultures vivrières produisent tout au long de l'année ou même plusieurs années de suite, le palmier à huile pousse souvent à l'état spontané, et les cultures de rapport (cacao, café) peuvent enfin être pratiquées par le paysan. D'autre part, la présence de nombreux centres urbains devrait lui permettre de vendre son surplus de vivres, de commercialiser aisément son café et son cacao, bref, d'atteindre un niveau de vie susceptible de retenir les hommes au village. Qu'en est-il ?

Même dans ce milieu forestier d'apparence homogène, l'économie agricole n'est pas uniforme. Sans pouvoir tracer de limites nettes, il convient de distinguer le Pays bassa, où la part des cultures industrielles est réduite et souvent même nulle, la zone centrale vouée exclusivement à la culture du cacao et auréolée d'une périphérie où la production des cultures industrielles s'affaiblit tantôt à cause d'un climat plus sec, tantôt à cause d'une population trop clairsemée[3].

3. En zone forestière la culture du café *(robusta)* est surtout pratiquée dans la province de l'Est. Dans celle du Centre-Sud, elle ne présente quelque importance que dans le département du Mbam.

a) Un bon exemple représentatif de la situation agricole en Pays bassa est celui du village de Mom (CHAMPAUD, 1973 : 50). Seulement 34 % de la superficie cultivée porte des cacaoyers et moins de la moitié des familles pratiquent cette culture. Les revenus monétaires sont tirés pour l'essentiel des produits du palmier à huile, et c'est d'ailleurs cet arbre qui donne sa valeur à la terre. J. CHAMPAUD remarque que, même dans les exploitations qui comportent des cacaoyers, les palmiers fournissent 63 % des revenus (et les cacaoyers 32 %) ; dans les autres exploitations dont le chef est un homme, ils fournissent jusqu'à 84 % des revenus. Outre les nombreuses utilisations que le Bassa sait faire des différentes parties de l'arbre (palme entière, nervure, épines, feuilles, enveloppes), sans parler de la symbolique dont il est chargé à l'occasion des échanges sociaux, le palmier fournit trois produits susceptibles d'apporter un revenu monétaire : la noix avec laquelle on fabrique l'huile, le noyau dont on extrait l'amande ou palmiste et le vin qui en est la sève.

Le palmier étant ici abondant et se régénérant de façon spontanée, l'extraction du vin peut être pratiquée par simple abattage de l'arbre. C'est une boisson fort prisée dans l'ensemble du sud du Cameroun, boisson traditionnelle qui sanctionne les relations entre hommes et que même le citadin « évolué » prend plaisir à présenter à ses amis. C'est donc là une source potentielle de revenus qui devrait être bien mise à profit par le villageois. Et cependant à Mom, ce vin est, pour la plus grande partie de la production, consommé sur place, à la maison, avec les voisins, ou, au plus, vendu aux voyageurs des trains ou sur le marché. Sa conservation n'est en effet pas assurée : 24 heures après la cueillette, il devient aigre et rapidement impropre à la consommation en dépit des ingrédients que peut y ajouter celui qui n'a pas encore réussi à le vendre. Sa commercialisation doit donc être rapidement menée. Là où elle est possible, le producteur emmène sa dame-jeanne de vin, portée le plus souvent sur la tête, à la gare la plus proche où un premier intermédiaire se charge du transport en direction de Douala ou de Yaoundé. Des détaillants, souvent des femmes, en assurent alors la vente, au litre ou au gobelet, non sans l'avoir additionné d'eau. Par suite de ce caractère de denrée éminemment périssable, le producteur se trouve donc à la merci du premier intermédiaire qui peut fixer le prix à sa guise en le menaçant de ne pas lui prendre sa dame-jeanne... Selon P. TJEEGA (1973 : 118), le cueilleur peut ainsi vendre pour 15 F un litre qui sera revendu à Douala 50 F[4].

La récolte des noix de palme exige, par contre, que l'on grimpe au palmier pour couper les régimes qui poussent juste sous la frondaison. Or on note

4. Francs CFA : 1 F CFA vaut 0,02 F français.
Les études de la M.I.D.E.V.I.V. montrent que cette différence de 1 à 3 entre prix d'achat au producteur et prix de vente au consommateur est générale pour les produits vivriers (communication orale de R. de MAXIMY).

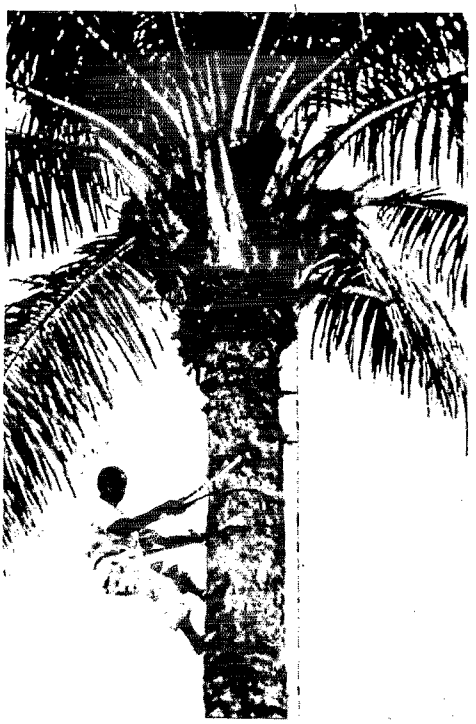

Photos 3, 4. — La montée au palmier : un exercice acrobatique réservé aux jeunes gens

une désaffection certaine, même parmi les jeunes, pour ce genre d'exercice. Est-ce manque de témérité, ou parce que « le jeu n'en vaut pas la chandelle » ?

Le producteur se trouve, dans ce domaine aussi, sans défense face au « grossiste » suffisamment organisé pour procéder au ramassage et au transport de l'huile, et les bénéfices de cette vente vont aux intermédiaires bien plus qu'au producteur. Les chiffres relevés par P. TJEEGA (*op. cit.* : 112) en fournissent la preuve : la « tine », bidon de 20 litres généralement utilisé pour le transport de l'huile, achetée 800 francs dans la région d'Eséka-Messondo, est revendue 2 000 à 2 500 francs à Yaoundé, soit 150 km plus loin. Le revenu touché par le paysan est donc faible par rapport à ce qu'il pourrait être. Mais aussi cette vente présente un caractère saisonnier préjudiciable au producteur. La saison sèche est la période de maturation des noix et de récolte des régimes ; l'offre est alors abondante et les prix peuvent descendre jusqu'à 500 francs la tine. En saison des pluies, l'offre est beaucoup plus rare, le tronc des palmiers est trop glissant pour l'escalade, et les prix peuvent doubler. En avril 1975, les paysans de Mom, affrontés aux prix de saison sèche, nous déclaraient : *« On ne peut compter sur rien : le prix de l'huile varie de jour en jour ... même les prix des palmistes baissent ... L'huile de palme ne nous suffit pas pour acheter un pantalon par an. Nous essayons de retenir les 'enfants' au village, mais c'est impossible dans ces conditions. »* Les palmistes dont il est ici question sont décortiqués et vendus sur le marché par les femmes et les enfants ; on les considère comme un sous-produit, acheté 5 à 10 francs le kg, prix dérisoire quand on pense au temps passé pour le décorticage, effectué uniquement à l'aide d'un marteau !

Le problème de la palmeraie naturelle du Pays bassa est donc moins celui de la production que celui de la commercialisation et de l'organisation du marché. Pour l'huile comme pour les palmistes, les paysans bassa des villages étudiés demandent la mise sur pied d'un système coopératif capable de garantir des prix de campagne fixes et un écoulement régulier de la production. En dépit des voies de communication exceptionnellement nombreuses et fréquentées qui traversent la région, les paysans n'arrivent pas à tirer profit de leur production, les revendeurs et revendeuses s'en chargent à leur place.

La situation se révèle encore plus précaire dans les villages situés, à la différence de Mom, loin des grands axes et que les véhicules n'atteignent pas, faute de pistes convenables. Tandis que les vivres font défaut à Yaoundé où les prix montent sans cesse, les paysans de Dingombi (n° 29) se désespèrent : *« Faute d'occasions*[5]*, nous n'arriverons pas à vendre nos vivres. Pourquoi travailler davantage ? »*

Ainsi, même si la terre produit bien, même si le paysan peut travailler

5. Le mot « occasion » désigne, en français local, le moyen de transport, car ou taxi.

davantage et y est prêt, les revenus qu'il se procurera au village demeureront toujours réduits. En 1963, J. CHAMPAUD estimait ces revenus à 33 000 francs par an et par famille, tandis qu'à la même époque une enquête les évaluait à 18 500 francs par mois et par famille à Yaoundé (SEDES, 1967, fasc. 3). Même si les conditions de vie sont très différentes, comment le paysan ne ferait-il pas la comparaison ? Lui aussi a besoin d'argent liquide, ne serait-ce que pour payer l'impôt, s'habiller, acheter des cahiers aux enfants et pouvoir les soigner ... Mais il ne peut compter que sur des rentrées faibles, incertaines et, de surcroît, mal réparties au cours des mois de l'année.

Peut-être faut-il admettre que la situation du paysan bassa est exceptionnellement mauvaise à cause de l'absence de cultures d'exportation, et penser que cette absence constitue la cause principale de l'intense « exode rural » qui y sévit, cause à laquelle s'ajoute, il est vrai, une précoce et profonde pénétration du « monde moderne » dont témoigne le fort taux de scolarisation régional ? La situation est-elle réellement meilleure là où ces cultures d'exportation font leur apparition ? Et cette apparition détermine-t-elle un attachement plus grand du jeune à la terre ?

b) Sans qu'il soit possible de parler de culture réellement intensive, car les rendements restent peu élevés[6], la zone centrale du Sud, celle où la densité des cacaoyers est la plus forte, n'en connaît pas moins des problèmes assez sérieux pour avoir attiré l'attention des pouvoirs publics.

L'enquête citée sur les niveaux de vie dans la zone cacaoyère révèle en effet des variations remarquables du revenu procuré par les cultures industrielles selon les différentes zones géographiques retenues par le sondage. Tandis que le Sud (Ntem, Dja-et-Lobo) assure aux planteurs des revenus supérieurs à la moyenne régionale et que l'Est (Nyong-et-Mfoumou) et le Nord (Lékié) se situent dans la moyenne, la strate centrale du sondage, axée sur Ngomedzap, Mbalmayo et Yaoundé, ne laisse au paysan que des revenus nettement inférieurs à cette moyenne régionale[7]. Les auteurs du rapport attribuent cette différence au « dynamisme » plus ou moins grand des populations locales (*ibid.* : 91).

Approfondissant l'analyse agronomique, H. MARTICOU (1963) montre que cette zone centrale possède des caractéristiques bien particulières. La taille moyenne des plantations de cacaoyers est, dans la Lékié comme dans la Méfou, plus réduite qu'ailleurs (86 ares contre 96 en moyenne), cela en fonction d'une densité de la population rurale beaucoup plus élevée qu'ailleurs : Méfou et Lékié, plus de 50 et, localement plus de 100 hab./km², pour une moyenne de 8 dans la province du Centre-Sud (1976). Les incessants partages successoraux, intervenant dans une zone de forte densité

6. P. HUGON (1968 : 91) donne les chiffres de 350 kg de cacao à l'hectare pour le Cameroun, comparés à 600 ou 900 kg au Ghana et 560 au Brésil.

7. Moyenne régionale de 6.952 F/pers./an en 1964-65 (SEDES, 1966 : tabl. 65).

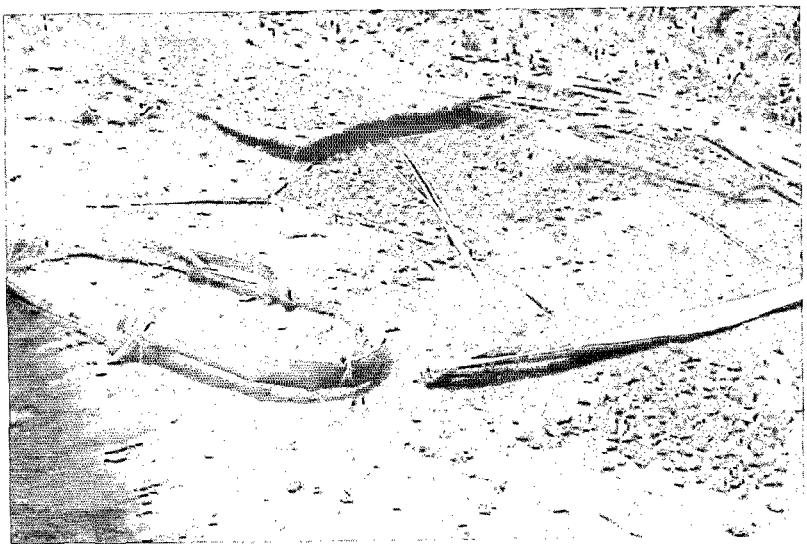

Photo 5. — Noix de palme et outils de la cueillette : ceinture et machette

Photo 6. — Tine pour la cuisson des noix de palme

de population, entraînent une « minifundisation » de la cacaoyère que, par ailleurs, on ne peut plus étendre. La superficie cultivée par actif agricole subit la même réduction : 91 ares contre une moyenne de 107. « *Chez nous, il n'y a pas de terrain, il faut donc se débrouiller à quitter* » dit un originaire du district de Soa (Nk-Yel.C4-1), et un autre, de la zone d'Obala : « *Il manque du terrain au village pour cultiver, alors il faut venir à Yaoundé chercher la vie* » (Nlk.1-2, C5-1).

Cette situation agricole préoccupante et non résolue constitue donc un des éléments qui peuvent jouer un rôle déterminant dans l'intensité de l'émigration masculine. Un tel état de surpeuplement agricole fait qu'il n'y a plus de place pour tous dans l'agriculture, et que, dans les zones de forte densité démographique, nombre de jeunes ne peuvent espérer vivre un jour de l'exploitation de la terre. Le départ apparaît comme la seule solution[8].

Le second élément qui peut expliquer cette émigration est l'accaparement des terres par les anciens. L'âge moyen de l'exploitant agricole est de 45 ans dans le Centre (MARTICOU, *op. cit.* : 8) et de 43 ans dans l'Est et le Mbam (CAPOT-REY, 1968). Pour les exploitants agricoles des deux villages qu'il a étudiés, J. WEBER (1977-b) trouve des âges encore plus élevés : 50 et 52 ans, et la réflexion de P. CAPOT-REY résume bien cette situation : « *Mis à part les cas de maladies graves, les chefs d'exploitation n'abandonnent leurs prérogatives qu'avec la mort* » (*op. cit.* : 19). S'il n'existe plus, sur le terroir villageois, de terres à défricher et à mettre en valeur, cas des zones de forte densité démographique, le jeune homme ne trouve d'autre solution que celle de rester attaché à l'exploitation paternelle déjà exiguë. Situation d'aide familiale donc, qu'il supportera jusqu'au jour où, faute de pouvoir réaliser des projets légitimes (et le mariage, qui coûte si cher, en est un), il partira à la recherche d'autres ressources. « *Le père était incapable de répondre à mes besoins* » déclare ainsi un immigré de Yaoundé ; et sans doute n'était-il nullement décidé non plus à « passer la main ».

Cette autre situation d'impasse dans laquelle se trouvent les jeunes hommes n'est pas sans rappeler beaucoup celle que J.-C. PAUVERT (1965) a décrite au Togo et sans doute est-elle typique d'un certain point d'évolution de sociétés rurales africaines soumises aux conséquences de leur entrée dans un système économique qu'elles ne maîtrisent pas : « *Il ne semble pas,* écrit-il, *exister de corrélation entre le nombre moyen de personnes vivant avec un exploitant et le pourcentage d'hommes de plus de 14 ans touchés par le mouvement migratoire... La décision d'émigrer serait peut-être moins due à la pression du groupe familial sur les terres disponibles qu'au privilège conservé par les familles d'attribuer les droits d'exploitation de ces terres aux membres les plus âgés du segment de lignage, en les refusant aux jeunes*

8. Voir à ce sujet les réflexions de E. NIDA (1974) sur les relations entre surpeuplement, sous-peuplement et structure agraire au Cameroun.

hommes n'ayant pas encore atteint l'âge mûr. » On pourrait, afin d'illustrer cette situation, apporter tout un florilège de réflexions faites par les immigrés de Yaoundé. Citons-en quelques-unes : un homme de la région de Bokito (Mbam) : « *Le père fait travailler pour rien le jeune dans sa plantation. Il a donc envie de quitter* » (réf. Dj. III-2, C4-6), et un chauffeur de la même région, en chômage : « *Le jeune peut rester* (seulement) *s'il sait grimper aux arbres pour le vin, en attendant la plantation* (du père) *et le mariage* » (Mok. 2, C2-5). Un jeune de 22 ans complète cette remarque : « *Au village, il faut payer l'impôt à 18 ans* (3 000 francs), *or on n'a pas d'activité. En dehors de la saison cacaoyère, personne n'achète le vin de palme* (parce que personne n'a assez d'argent) », tandis qu'un autre, plus jeune encore, manœuvre à 18 ans, reconnaît sans détours : « *Ici je peux m'acheter des habits, je n'ai plus besoin de mendier auprès de mon père* » (Dj. II-2, C3-9). Ainsi comprend-on que, dans la zone cacaoyère du Cameroun, si l'émigration paraît inéluctable pour celui qui n'a aucun espoir d'accéder à la terre, elle peut aussi être la seule solution possible même à celui qui, fils unique ou seul garçon, est déjà potentiellement propriétaire de plantations. Émigration dans un esprit de retour, certes, mais les circonstances de la vie peuvent fort bien en décider autrement.

Que prévale l'une ou l'autre de ces deux situations, ou qu'elles se recouvrent comme il arrive souvent dans le Centre, les conséquences en sont les mêmes : elles conduisent à éloigner de la vie rurale des jeunes qui ne peuvent y trouver leur autonomie économique. Moins explicable paraît cependant le comportement de ceux qui possèdent déjà une plantation de café ou de cacao et qui, malgré cela, quittent le village. Faut-il donc penser que même l'accès à la terre n'est pas une condition suffisante pour retenir les hommes à la campagne ?

2. CULTURE DU CACAO ET ÉMIGRATION RURALE

Les informations recueillies sur les émigrés dans les villages enquêtés, de même que celles qu'apportent les immigrés de Yaoundé originaires de la province centrale, donnent une saisissante image de la nature des rapports entre émigration et plantation. S'il était exact que seule la pénurie de terre exerce un effet répulsif sur les jeunes ruraux, les enquêtes devraient montrer que bien peu d'émigrés possèdent une plantation de cacaoyers ou de caféiers, symbole de la mise en valeur de la terre.

Pour diverses raisons, il est malheureusement difficile d'établir une estimation précise de la proportion des émigrés se trouvant dans cette situation. L'enquête rurale, fondée sur 1 381 cas d'émigration masculine, ne retient parmi eux que 150 propriétaires de plantation, soit 11 %. On peut penser que cette proportion est sous-estimée. La question a été posée, naturellement, à ceux qui vivent au village, et des oublis sont donc probables. Mais surtout, dans bien des cas le répondant a dû hésiter à déclarer que son

frère, son fils ou son neveu absents étaient propriétaires d'une plantation que lui-même exploitait le plus souvent et dont il gardait le profit. C'est d'ailleurs là une source fréquente de conflits familiaux. L'estimation globale paraît donc minorée.

Plus significatives devraient être les éventuelles variations régionales de cette estimation. Qu'il s'agisse des villages de la zone centrale (Méfou, Lékié, Nyong-et-Soo) où l'occupation des sols est bien souvent maximale, ou de la zone plus périphérique (Mbam, Haute Sanaga, Nyong-et-Mfoumou, Haut Nyong, Nyong-et-Kellé) moins chargée d'hommes, la proportion des émigrés également planteurs est exactement la même (11 %). Ainsi apparaît-il que, quelle que soit la pression démographique, l'intérêt porté à la terre est toujours aussi faible. Dans la partie sud par contre (Ntem, Dja-et-Lobo), les réponses des villageois montrent que la proportion des émigrés-planteurs est plus élevée (15 %) : ici la terre est très abondante et faiblement occupée. Même si cette variation ne provient que d'une meilleure véracité des réponses données, on peut penser que cette franchise inhabituelle témoigne d'une situation foncière beaucoup moins conflictuelle : la possession d'une plantation par un non-résident ne pose pas de problème et on l'accepte beaucoup mieux. Mais une situation inverse est révélée, sans ambiguïté possible, par les cinq villages tout proches de Yaoundé[9] : à moins de 25 km de la capitale, là où les relations sont relativement faciles avec celle-ci, le nombre d'émigrés possesseurs de plantations est au plus bas (6 %), traduisant ou une situation agricole précaire ou un manque d'intérêt total pour ce genre d'activité. Une sorte de grande banlieue très particulière apparaît ici.

Selon les renseignements tirés de l'enquête « Entreprises », les originaires du Centre-Sud qui possèdent une plantation de café ou de cacao seraient en proportion bien supérieure : ils formeraient 40 % des immigrés. La faiblesse de l'échantillon (151 salariés) interdit de tabler valablement sur ce taux, mais d'autres indications peuvent être retenues des réponses données, en raison de la nature de la question posée. A la différence de l'échantillon précédent, en effet, les réponses concernent ici non des situations contemporaines de l'enquête mais des situations saisies au départ du village et correspondant à la question : « *Quand vous avez quitté votre village, aviez-vous des plantations ?* » Car, à mesure qu'il vieillit, l'émigré du Centre-Sud s'efforce, quand cela lui est possible, de profiter de ses périodes de congé ou de chômage pour défricher un coin de forêt et planter cacaoyers ou caféiers ; ou encore, il peut avoir recueilli l'héritage paternel, de sorte que la relation émigration-plantation n'est plus celle du départ. Ainsi, plus son âge est élevé, plus il a de chances de posséder une plantation.

9. Ce sont : Ngoulemakong, Messamendongo, Vian, Kala et Mekoumbou I.

TABLEAU 17

Situation agricole de l'émigré à son départ du village (E.E.)

Âge au départ	Possédait une plantation	Ne possédait pas de plantation	Total
— de 10 ans	8	10	18
10 - 14 ans	3	17	20
15 - 19 ans	19	38	57
20 - 24 ans	17	12	29
25 - 29 ans	6	3	9
30 - 34 ans	2	—	2
35 - 39 ans	1	1	2
Total	56	81	137

Mais on s'aperçoit, à considérer la situation de l'émigré au départ (tableau 17), que la majorité de ceux qui ont quitté leur village avant 20 ans n'étaient pas planteurs, tandis que la majorité de ceux qui l'ont quitté après 20 ans l'étaient déjà. Ainsi, les planteurs partent plus tard que les autres, certes, mais on ne peut s'empêcher de constater qu'ils partent quand même... La possession d'une plantation ne fait-elle donc que retarder, de peu, le moment de l'émigration? Et pourquoi donc ceux, minoritaires, qui avaient cette chance d'être planteurs ont-ils cependant émigré?

Nous sommes ici au cœur du problème des rapports de l'émigré avec sa terre, et les réponses fournies par les émigrés devraient d'autant mieux nous éclairer que l'on peut connaître par ailleurs la taille de cette plantation qu'ils ont laissée en quittant le village.

TABLEAU 18

Taille de la plantation et motivation du départ (E.E.)

	Motivations du départ							
Taille de la plantation[a]	École prim. à Yaoundé	Décès du père	Mésentente	Être citadin	Charge de famille	Études faites	Manque d'argent	Total
Indét.	—	—	1	1	1	2	2	7
Pl. jeune	1	—	—	—	2	—	4	7
— de 100	—	—	—	1	—	1	1	3
100 à 499	—	—	—	—	1	2	7	10
500 à 999	1	1	—	1	—	4	5	12
1 000 et +	—	1	2	—	4	3	3	13
Total	2	2	3	3	8	12	22	52

a. *Taille mesurée en nombre de pieds de cacaoyers ou de caféiers.*

Classées dans un ordre de fréquences croissantes, les réponses données par ces salariés originaires du Centre-Sud à la question : « *Pourquoi avez-vous quitté votre village ?* » ne sont certes pas inattendues, tout au moins quant à leur contenu. Elles résument bien les grandes motivations que déclarent habituellement les émigrés dans ce genre d'enquête en Afrique, motivations d'ordre économique, familial ou relevant de l'éducation des enfants[10]. Leur ordre de classement apporte cependant un élément de hiérarchisation et leur corrélation avec la taille de la plantation possédée par l'émigré donne un aperçu évocateur de la vie rurale (tableau 18).

Il est curieux de constater que, mis à part les cas où la plantation vient d'être réalisée (plantation jeune) et dont le propriétaire ne sait pas combien de tiges adultes survivront, les immigrés « grands planteurs » sont plus nombreux que les « petits planteurs ». Autrement dit, il apparaît ici que l'émigration n'est pas réellement en rapport direct avec la difficulté d'accéder largement à la terre : la moitié des immigrés planteurs disposent de plus de 500 tiges et demeurent cependant à Yaoundé.

La propension à l'émigration serait-elle donc sans rapport avec l'exiguïté de la plantation, avec la difficulté d'agrandir l'exploitation agricole ? Les raisons données par les émigrés pour justifier leur départ du village vont permettre d'éclairer quelque peu ce paradoxe.

Sans grande signification quant à l'émigration sont les rares cas de salariés venus à Yaoundé pour y fréquenter l'école primaire et qui y sont ensuite restés. Ce sont, le plus souvent, soit des personnnes venues jeunes avec leurs parents, soit des personnes relativement âgées, témoins d'une époque où les écoles de brousse étaient encore peu nombreuses : grâce à la présence d'un membre de leur famille à Yaoundé, il leur était possible de faire des études primaires, chose alors exceptionnelle. Le décès du père est aussi un motif donné, et qui peut paraître étrange : ce décès n'est-il pas, pour les héritiers, l'occasion d'entrer enfin en possession de la plantation que le père gardait jalousement pour son usage le plus longtemps possible ? Et ce décès n'est-il pas, pour beaucoup d'émigrés, l'occasion au contraire d'un retour au village ? En réalité, ces cas sont à rapprocher de la motivation « charges familiales », comme le fait bien comprendre l'exemple d'un salarié originaire de la région d'Akonolinga (Réf. 2064). Pascal E., deuxième garçon d'une famille de 7 enfants, âgé de 20 ans à la mort de son père, ne veut pas rester à la charge de son frère aîné, à peine plus âgé que lui et qui doit désormais assurer la subsistance de la famille : il part donc chercher un emploi en ville tandis que le frère aîné succède au père, selon le schéma habituel, tant dans

10. En suivant ici, et pour la suite de l'ouvrage, les définitions du *Dictionnaire de la langue philosophique* (FOULQUIE et SAINT-JEAN, 1962, P.U.F.) selon lesquelles le motif est une « considération rationnelle qui explique ou justifie une décision » et la motivation « l'ensemble des considérations qui, avant l'acte, servent de motif pour l'exécuter, et, après l'acte sont invoquées pour sa justification ».

la charge de la famille que dans celle de l'exploitation agricole. Celle-ci restera indivise aussi longtemps que tous les enfants ne seront pas en âge de travailler ou, pour les filles, de se marier. C'est là un mécanisme de l'émigration qui entre en jeu même si la plantation paternelle est assez importante, et dont le fonctionnement dépend de l'âge des enfants à la mort de leur père. Au cas où ce mécanisme ne jouerait pas, les problèmes nés de la cohabitation souvent difficile entre frères peuvent fort bien conduire au même résultat : à la mort de son père, Abraham K., de la région de Bafia (Réf. 2184), n'a que 18 ans, mais son frère aîné réussit à obtenir son départ et à garder ainsi pour lui seul la plantation de 30 000 tiges laissée par leur père, fruit des fonctions de chef de village que celui-ci exerçait.

L'attrait des « lumières de la ville », le désir d'être citadin ou de « voir la ville » n'est pas, contrairement à ce que veut faire croire une vision simpliste de « l'exode rural », une motivation bien fréquente du départ du migrant, tout au moins à l'état pur et ouvertement reconnue. Elle ne concerne que quelques jeunes partis avant l'âge de 20 ans. Sans doute n'est-elle pas absente des pensées de l'émigré, surtout si celui-ci n'a jamais eu l'occasion de « se frotter » à la vie urbaine, mais son poids réel dans la décision du départ n'est pas essentiel.

La même constatation est d'ailleurs faite par J. L. Dongmo (1980, t. 1 : 201) à propos de l'émigration des Bamiléké : « *... il est inexact de croire que l'attrait des 'lumières' de la ville est le principal facteur qui vide les campagnes africaines de leurs populations, c'est faire des Africains des enfants. En réalité les causes de l'émigration en Afrique sont plus sérieuses et plus profondes que cela.* »

Près des trois quarts des réponses des migrants relèvent de trois principales incitations au départ : le niveau scolaire atteint, la charge familiale et le besoin d'argent. Des études secondaires quelque peu poussées, jusqu'en classe de 4e ou 3e, et, mieux encore, avec l'obtention du B.E.P.C., ou des études de caractère technique ou commercial même non sanctionnées par un diplôme, constituent, on l'a vu, une incitation pressante à l'émigration, même si la plantation laissée au village est d'assez grande taille. Elles sont la promesse d'un salaire fixe et régulier, avantage qu'aucun planteur ne pourra jamais connaître. Mais la raison sans conteste le plus souvent invoquée est bien celle du « manque d'argent au village », exprimée par des formules d'une grande variété, depuis « je suis venu en ville pour travailler », « pour chercher la vie », jusqu'à « la vie était trop misérable » ou « la vie était critique », « le rendement était trop faible », et qui, toutes, recouvrent la même motivation d'essence économique. Et l'on peut encore inclure dans ce groupe de motivations celles qui ont trait à la « charge familiale », puisqu'elles signifient une incapacité à répondre aux besoins d'une famille.

Il n'est pas surprenant que cette insuffisance des revenus soit évoquée par ceux dont la plantation est encore trop nouvellement créée pour pouvoir

entrer en rapport[11]. Elle l'est encore par ceux dont la plantation n'excède pas 500 ou 1 000 tiges et qui viennent, pour la majorité, des départements de la Lékié et de la Méfou, là où la pression sur la terre est maximale. L'augmentation du revenu trouve sa limite impérative dans l'exiguïté même de la plantation. Le paysan constate qu'il ne peut plus augmenter sa production en étendant sa cacaoyère, comme l'ont fait ses pères. Le mécanisme se trouve bloqué et il n'est d'autre solution que le passage à un autre type d'agriculture à base d'amendement des terres et de traitements phytosanitaires poussés. Mais comment trouver les moyens nécessaires pour accéder à une telle forme de culture pour laquelle le paysan n'est d'ailleurs pas formé? Le cercle vicieux n'est-il pas bouclé?

S'il est donc des situations où l'émigration apparaît pour le jeune homme la seule échappatoire à sa portée, il en est aussi d'autres qui, semble-t-il, ne devraient pas mener à cette solution extrême. Comment expliquer que des jeunes, propriétaires de plusieurs milliers de tiges de cacaoyers et ne pouvant arguer d'une instruction un peu poussée, cherchent cependant un emploi parfois misérable en ville? Comment se fait-il que sur treize cas de propriétaires de plantations de plus de 1 000 tiges (tableau 18), sept estiment que leurs ressources au village étaient insuffisantes? Puisque la pénurie de terres n'est pas en cause ici (il s'agit d'originaires du sud de la zone cacaoyère), faut-il donc se rabattre sur des explications d'ordre psychologique, bien difficilement vérifiables, et évoquer la paresse, la négligence du planteur boulou, son manque de dynamisme, une volonté de progrès insuffisante? ou, mieux, estimer que c'est là le résultat d'une « mentalité paysanne » que le démon occidental du productivisme n'a pas encore atteint? J. WEBER (1977-b) écrit à propos d'un village du Sud, Alen-Zalengang : « *La récolte est effectuée en fonction des besoins et non en fonction de la production de la plantation* » et « *la cacaoyère en zone de faible densité apparaît moins comme une production que comme une épargne sur pieds, de laquelle on extrait chaque année, la somme nécessaire aux besoins prévus.* » Aussi comprend-on que devant une telle situation, l'agronome H. MARTICOU, propose de « *transformer une activité de cueillette en une agriculture ... faire un paysan de celui qui n'était qu'un exploiteur du sol* » (*op. cit.* : 40). Mais cette interprétation de la situation globale d'une société rurale ne permet pas de rendre compte du phénomène migratoire, ou plutôt conduit à rejeter ses motivations d'ordre économique pour recourir à d'autres peu satisfaisantes (d'ordre psychologique ou même moral) ou non adéquates dans le cas précis (scolarisation). S'agissant de jeunes, dont les besoins ne sont pas comblés puisqu'ils émigrent pour tenter de les satisfaire, comment expliquer cet abandon de l'activité agricole pourtant à leur portée dans leur village de naissance? Voyons quelles sont

11. Le cacaoyer n'entre en production que 4 à 5 ans après sa plantation.

les raisons que l'émigré possesseur d'une grande plantation, et peu scolarisé, met lui-même en avant pour motiver son choix.

Pierre Z., de la région de Zoétélé (réf. 2037) donne par deux fois au cours de l'interview le même argument : *« Ma famille est grande et je suis déjà marié »* et *« Parce que j'ai une nombreuse famille, j'avais besoin d'argent pour maintenir ma femme et ma vie. »* Une telle réponse donne à penser qu'il s'agit d'une situation réellement sérieuse. Son père décédé lui a cependant laissé une plantation de 4 000 tiges de cacaoyers. Certes, au village, il avait déjà une épouse selon le droit coutumier, et la « dot » n'est pas encore entièrement payée, mais il n'avait qu'un seul enfant au moment de l'émigration. La nombreuse famille dont il parle est en fait constituée par ses jeunes frères et sœurs : sa sœur aînée est mariée, mais après lui viennent quatre filles et deux garçons dont le plus jeune a 12 ans. Il estime que le revenu de cette plantation n'est pas suffisant pour nourrir tout ce monde et son ménage en plus, et il s'exile, laissant aux plus jeunes et à sa mère le soin de l'exploitation agricole. De cette façon, la vie devient supportable, pour lui et sa femme en ville et pour ceux qui restent au village, même s'il leur faut louer les services d'un manœuvre à 6 000 francs l'année. La raison de la faiblesse des revenus de la plantation, il la connaît : les cacaoyers sont trop vieux. C'est en effet dans cette zone du Sud que la culture du cacaoyer s'est d'abord répandue, vers les années 1920-25 et la période de plein rendement de l'arbre est d'une quarantaine d'années. Or bien peu de cacaoyères ont été régénérées depuis cette époque. Mais une question vient naturellement à l'esprit : pourquoi, dans ces conditions, Pierre Z. n'a-t-il pas tenté de créer, puisque le terrain ne manque pas, une autre cacaoyère qui lui aurait permis de *« maintenir sa vie »* et celle de sa famille ? Il existe plusieurs réponses qui ne s'excluent pas l'une l'autre :

1° Les cacaoyères existantes sont disposées en fonction des pistes et toujours à proximité de celles-ci pour permettre une évacuation aisée de la production. Créer de nouvelles cacaoyères serait s'éloigner de plus en plus de ces pistes et donc aller au-devant de conditions d'exploitation de plus en plus difficiles. Autrement dit, la création de nouvelles plantations est liée à l'extension du réseau des pistes qui permettent de les desservir et l'on note qu'en 1966, un rapport de la S.E.D.E.S. signalait déjà ce handicap : *« Il serait urgent, d'autre part, de développer les voies secondaires de communications »* et ajoutait même : *« de faire assurer par les populations l'entretien des routes existantes et des ponts de bois pour permettre les échanges... »* (*op. cit.* : 1966 : 65).

2° Il existe un seuil, celui de la possibilité de travail d'un actif agricole en fonction de la technologie utilisée, et la taille de la cacaoyère exploitée est fonction du nombre d'actifs masculins que compte la famille. A Alen-Zalengang, qui se trouve dans le même département que le village de Pierre Z. (Dja-et-Lobo), la surface en cacao par homme actif est de 1,30 ha

Photo 7. — Plantation de cacaoyers en production

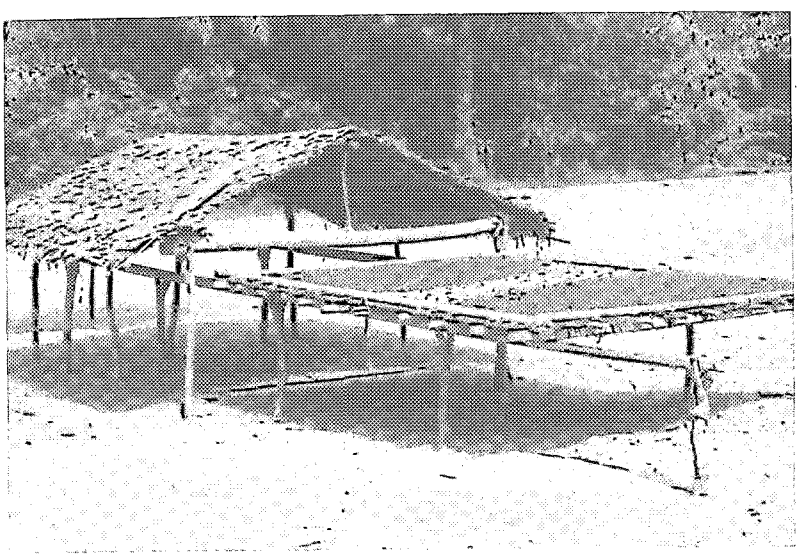

Photo 8. — Séchoir à cacao dit « autobus »

environ[12]. Pierre Z. déclare posséder une plantation de 4 000 tiges, ce qui, à raison d'une moyenne de 1 200 tiges à l'ha selon H. MARTICOU, permet d'en estimer la superficie à 3,30 ha environ. Or la famille ne compte que deux hommes actifs agricoles, Pierre Z. et son frère âgé de 20 ans, les autres enfants étant trop jeunes. Aussi, le seuil d'extension maximum de la cacaoyère semble-t-il bien atteint ici, avec les 3,30 ha pour deux actifs, et cela en dépit de l'existence de vastes espaces non utilisés, et l'on rejoint cette idée qu'un supplément de temps, grâce à des techniques, n'améliorerait pas les revenus (MARTICOU, 1963), car le temps de travail réel se concentre sur une durée très courte. L'extension ne saurait être réalisée que sous peine d'abandon (ou de destruction) de la cacaoyère la plus ancienne, c'est-à-dire la plus proche du village et la plus aisée à exploiter, ce qui est bien difficile à envisager. On en arrive ainsi à cette curieuse situation : le fils aîné part en ville exercer un travail de manœuvre, tandis qu'un manœuvre est embauché au village pour aider aux soins de la plantation ! On pourrait certes imaginer que l'embauche d'une main-d'œuvre plus nombreuse permettrait d'accroître la superficie exploitée, mais le faible peuplement du Sud camerounais ne laisse guère d'espoir en ce sens, et faire venir des ouvriers de provenance lointaine n'est pas à la portée de ces exploitations familiales. Une meilleure solution serait évidemment que ce temps d'absence soit mis à profit pour réaliser une intensification de la production à terme, à la fois par régénération et traitement approprié des cacaoyers, ce qui supposerait l'accès à des crédits que le planteur ordinaire ne peut espérer, faute de présenter des garanties suffisantes de remboursement.

Il existe, certes, une structure, le F.O.N.A.D.E.R. (Fonds national de Développement rural), créé en 1973, qui devrait, en théorie, être un *« établissement de crédit adapté au monde rural ... faciliter l'accès du paysan au crédit ... doter les paysans des moyens nécessaires pour transformer leurs méthodes culturales ... »*[13]. Malheureusement, cet organisme *« agit comme une banque et exige les mêmes garanties » (id.)* de sorte que bien peu de paysans peuvent l'utiliser en dépit de la publicité dont il fait l'objet, et leur impression de frustration n'en est que plus profondément ressentie. Il apparaît en effet, que, pour son premier exercice, le F.O.N.A.D.E.R. n'a pu satisfaire qu'à peine la moitié des demandes de crédit, sélectionnant uniquement les demandeurs solvables : *« Au total, il n'aide que les paysans aisés, les coopératives et les citadins investisseurs »* (BOUTRAIS *et al.*, 1979 : 59).

3° Mais il est bien des cas où ce seuil de saturation, véritable limite physique du travail humain, n'est pas atteint, et où le nombre d'actifs

12. Selon J. WEBER (*op. cit.* : 1977). Le chiffre exact est 1,28 ha. De son côté H. MARTICOU signale l'existence de cette constante (un peu plus de 1 ha) pour l'ensemble de la zone cacaoyère.

13. *Cameroun-Dimanche*, 1974, n° 17 : « A quoi sert le FONADER ? »

agricoles devrait permettre l'extension de la surface plantée en cacaoyers. Thomas A. (réf. 132), du Dja-et-Lobo également, déclare être venu à Yaoundé parce que *« la plantation ne suffisait pas à la charge familiale »*. Or ils étaient au village quatre frères en âge de travailler la terre, ce qui, selon les normes retenues plus haut, devrait permettre l'exploitation de plus de 6 000 cacaoyers. Thomas A. s'est mis, effectivement, à défricher un coin de forêt et a planté de nouveaux arbres. Mais il est marié et a quatre enfants et, en attendant que la production de cette nouvelle plantation vienne compléter celle des cacaoyères héritées de son père, il estime ne pas pouvoir vivre et faire vivre décemment sa famille au village. Il est donc parti à Yaoundé à l'âge de 34 ans, âge relativement tardif, avec sa femme et quatre enfants âgés de 2 à 10 ans, non sans affirmer son désir de retour : *« Ma base de vie, c'est le village natal : je suis boulou »*, ce qui sous-entend qu'à Yaoundé, il n'est pas chez lui, mais chez les Ewondo... Mais quelle sera la durée de son absence ?

4° Si tant d'émigrés s'estiment acculés à un tel départ, est-ce réellement à la suite d'une évaluation juste de leurs recettes et de leurs dépenses ? Sans doute le calcul n'est-il pas fait de façon explicite, mais son résultat doit être suffisamment ressenti quotidiennement pour qu'on le suppose exact. On peut tenter d'en faire une approche, fatalement grossière, puisque bien des éléments d'un tel bilan nous échappent ou sont difficilement quantifiables, au grand dam des économistes.

Reprenons, pour ce faire, le cas de Pierre Z. Selon les estimations de rendement monétaire faites par J. WEBER pour Alen-Zalengang, sa plantation de 4 000 tiges de cacaoyers doit lui rapporter environ 23 600 francs par an. Ajoutons-y les revenus tirés de la vente des produits vivriers, en supposant que les possibilités de commercialisation soient, dans son village, identiques à celles d'Alen. Ces cultures vivrières, pratiquées par quatre femmes actives (ses deux sœurs non mariées, sa mère et son épouse), rapportaient environ 59 600 francs[14]. On arrive donc à un total de 83 000 francs à partager entre 9 personnes, ce qui donne un quotient de 9 200 francs par personne et par an. Avec la solution qu'il a choisie, celle de l'émigration de son ménage, le revenu des 6 personnes restées au village, compte tenu du salaire de 6 000 francs versé au manœuvre embauché, progresse légèrement : 10 400 francs par personne et par an, même s'il n'y a plus sur l'exploitation que trois femmes actives — ceci sans tenir compte de l'argent que Pierre fait probablement parvenir au village.

De son côté, en ville, Pierre Z. gagne 8 000 francs par mois, soit 96 000 francs par an, réduits à 56 000 francs après paiement de son loyer fixé à 2 500 francs mensuels. Par personne et par an, le revenu monétaire atteint

14. En estimant, d'après J. WEBER, à 14 900 francs le revenu des cultures vivrières par femme active.

alors 18 600 francs, soit le double de celui du village. L'avantage est-il réel, et l'achat de la nourriture ne réduit-il pas cette différence à néant? La solution adoptée pour éviter cet écueil est la suivante : l'épouse de Pierre Z. entretient des champs vivriers dans son propre village et dans celui du mari, s'y rend pour la saison des travaux et en ramène à Yaoundé les produits. D'autre part, la mère de Pierre vient chaque mois à Yaoundé, apportant un maximum d'arachides, de macabo et de plantain. Ainsi, dans toute la mesure du possible, la subsistance de la famille est assurée, non par des achats faits en ville, mais par des vivres rapportés de la brousse et dont le coût de transport est minimum. Dans ces conditions, Pierre Z. se dit satisfait de vivre à Yaoundé et y chercherait un autre emploi s'il venait à perdre le sien : il dispose effectivement de plus d'argent liquide qu'au village, mais aussi est assuré de le percevoir régulièrement chaque mois. Cela lui permet de faire face à une grosse dépense inopinée (tel un cas de maladie), chose impossible en brousse, en dehors de la saison de récolte du cacao, car, c'est un lieu commun : *«Au village, on n'a pas d'argent quand il en faut»* (un immigré de la région de Saa — Dj. II-C, C3-6). A nouveau s'impose ici la conclusion de H. MARTICOU : *« Quand on connaît les conditions de vie rurale et la faiblesse de la productivité du travail agricole, on comprend le pari de ces jeunes qui jouent leur avenir sur une quête incertaine d'un emploi salarié et stable que seules les activités urbaines peuvent actuellement procurer»* (1973 : 42).

5° La réponse selon laquelle « la plantation ne produit pas beaucoup » est ambiguë. Elle peut effectivement signifier que le rendement des cacaoyers est faible, pour diverses raisons (vieillesse, manque d'entretien, sols appauvris...) d'ordre agronomique. Mais elle peut fort bien signifier que le prix auquel est acheté le cacao au producteur est tout à fait insuffisant, compte tenu des dépenses auxquelles même le villageois est contraint. Selon J. WEBER, le cacao est payé 100 francs le kilogramme[15] pour la qualité supérieure (35 pour la mauvaise qualité qui est laissée aux femmes!). Quel est le pouvoir d'achat de ce cacao, et quelle évolution a-t-il subie?

Les analyses économiques que suppose la réponse à cette question ont été réalisées voici déjà plusieurs années et devraient être renouvelées pour autoriser un jugement relatif à la période récente (BINET, 1956-b; SEDES, 1966). La dernière concluait à l'existence d'une *«situation inquiétante dans le Centre-Sud, car on assiste à une baisse du revenu liée à la chute mondiale des cours du cacao qui s'est répercutée sur le prix moyen payé au producteur»* (*op. cit.* : 113).

L'actualisation d'une telle estimation, toujours malaisée, relève du spécialiste et exigerait une étude spécifique. On peut la tenter, comme le fit la S.E.D.E.S., par une approche macro-économique tenant compte de

15. 120 francs en 1974, 220 francs en 1978.

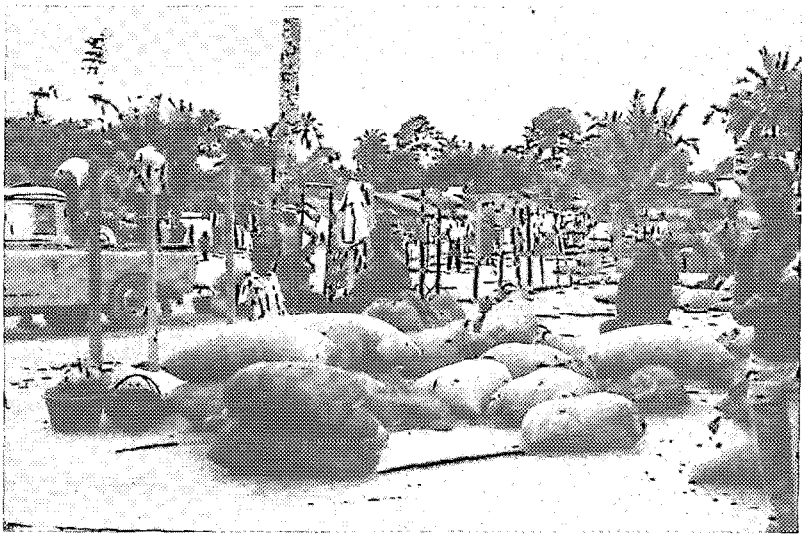

Photo 9. — La vente du cacao sur le marché périodique de Nkolassa (Lékié)

l'évolution des cours du cacao à l'exportation, mais en considérant de plus dans quelle mesure cette évolution a pu être corrigée, au niveau du producteur, par le mécanisme de la Caisse de stabilisation. Une telle étude a été menée pour les principaux produits exportés entre 1960 et 1965 (ZOEGGER, 1968). L'auteur a pu calculer que la différence du prix d'achat du cacao au producteur entre les seules campagnes 1964-65 et 1965-66 s'est traduite par une diminution du pouvoir d'achat des planteurs de deux milliards et demi de francs CFA d'une année sur l'autre, et il ajoute : « *Il est vrai que, pour se rattraper, les planteurs de cacao et de café ont augmenté le prix des produits vivriers locaux, ce qui a, sans doute, atténué la diminution des revenus, mais entraîné en revanche une hausse du coût de la vie* » (ID. : 45). Depuis ces dates, certes, la valeur nominale du cacao a augmenté, mais il faudrait pouvoir établir si cette augmentation est en rapport avec l'inflation des prix des produits de première nécessité (savon, pétrole, vêtements...) survenue entre-temps. Dans son ouvrage sur l'économie du cacao, J. ASSOUMOU (1977 : 299) montre que, pour les périodes 1961-63 et 1972-74, le revenu réel, global et par tête, comparé à la progression de l'indice des prix à la consommation, a subi une baisse constante, et l'auteur conclut à une « *paupérisation progressive du planteur de cacao qui, entre autres, alimente l'exode rural* » (301).

Le système des caisses de stabilisation, suffisant, s'il est bien utilisé au profit des paysans, pour compenser d'éventuelles variations interannuelles des cours, devient rapidement inefficace en cas de baisse prolongée et

continue de ceux-ci, faute de pouvoir disposer de réserves nécessaires[16]. Encore faut-il que ces réserves n'aient pas été détournées à d'autres fins! Mais il apparaît bien que le prix garanti au planteur par le jeu de cet organisme revient tout juste à lui maintenir un pouvoir d'achat constant, compte tenu de l'inflation annuelle. A comparer la courbe des prix F.O.B. du cacao et celle des prix payés au producteur (fig. 27), on constate que l'écart tend à grandir et que le rapport de l'une à l'autre, favorable au producteur en 1950 et encore en 1960, ne le fut plus, par la suite, qu'en 1971 et 1972. On notera par ailleurs que la progression de la production, marquée entre les campagnes 1966-67 et 1971-72, en liaison avec « l'Opération 100 000 t » (qui visait à une production de 200 000 t), est rapidement retombée, la production moyenne se stabilisant autour des 100 000 t avec de forte irrégularités[17].

Si, entre 1970 et 1975, le prix d'achat au producteur a bien augmenté de 53 %, on remarque que celui de la vente à l'exportation s'est accru de 156 %, de sorte que le rôle à présent dévolu à l'Office de commercialisation des produits de base (O.N.C.P.B. créé en 1978 et succédant à la Caisse de stabilisation et au Produce Marketing Board) n'est autre que celui d'une caisse d'épargne obligatoire ponctionnant les revenus des paysans (BOUTRAIS *et al.*, 1979). Pour la campagne 1981-82, le prix d'achat au planteur est de 310 francs CFA le kilo (grades I et II) soit une augmentation de 10 francs (3,3 %) sur l'année précédente, sans commune mesure avec celle de l'inflation *(Marchés Trop. et Médit.*, 18.02.82).

En dépit de la faiblesse des revenus dégagés par la culture cacaoyère, il est cependant encore des planteurs qui font le pari de miser sur cette production en y engageant d'importants investissements. Ainsi à Nsimeyong, P. GLORIEUX (*op. cit.* : 87) décrit-il le budget d'une exploitation cacaoyère relativement importante qui se solde par un déficit : son propriétaire vient de planter de vastes superficies qui ne produiront pas avant plusieurs années et a procédé à de coûteux achats (pulvérisateurs, produits phytosanitaires...). *« Si l'on parvenait à établir le déficit total depuis la création de la plantation,* écrit l'auteur, *on pourrait se demander si une telle opération est rentable. En tout cas, elle nécessite beaucoup de fonds, pour tourner à perte pendant 5 à 10 ans et impose un pari très osé sur l'avenir : le maintien des cours à un*

16. Depuis la flambée des années 1976 et 1977, les cours mondiaux du cacao n'ont cessé de se dégrader. Après un niveau record de 197,9 cents par livre en juillet 1977, le cours moyen fut de 171,9 à la fin de la même année, de 154,3 en 1978, de 149,3 en 1979, de 118 en 1980 et d'environ 90 en 1981 (cours moyens sur les marchés à terme de New York et de Londres). Depuis quatre années, un constant excédent de la production gonfle les stocks mondiaux qui dépasseront, pour 1981, les 800 000 t, soit plus de six mois de consommation (*Le Monde* : 1.12.81).

17. Selon les statistiques fournies par l'O.N.C.P.B. (*Marchés Trop. et Médit.* n° 826). L'ouvrage de J. ASSOUMOU donne des chiffres de production souvent moins élevés.

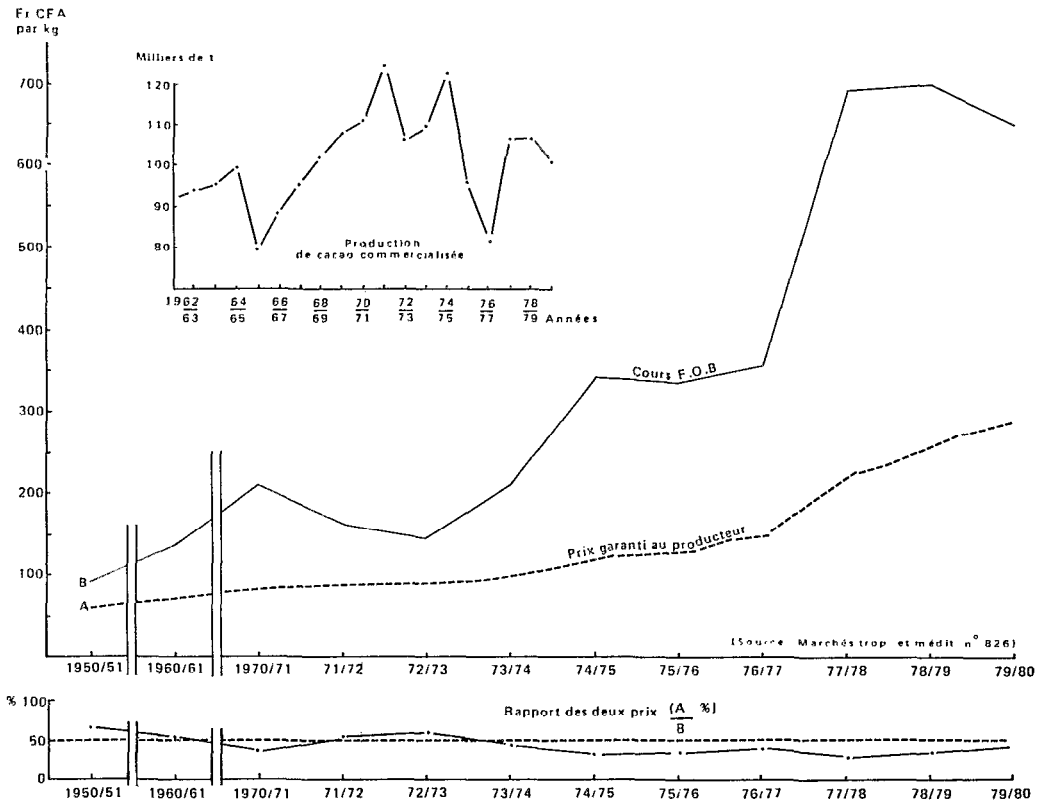

Fig. 27. — Le cacao : évolution des prix et de la production.

taux intéressant ! L'exploitation à taille familiale de 1 à 2 hectares présente beaucoup moins de risques et semble plus rentable à court et moyen terme » (*op. cit.* : 88). On le voit, cette approche micro-économique de la culture cacaoyère ne conduit pas à des conclusions plus encourageantes que la précédente.

A la merci des cours mondiaux dont personne ne possède le contrôle, le planteur de cacao, même s'il dispose de plus de revenus que son voisin qui en est dépourvu, ne peut maîtriser son existence ni celle des siens. Son avenir n'est qu'incertitude. Même s'il pouvait être prouvé que le pouvoir d'achat du planteur s'est réellement amélioré grâce aux hausses récemment décidées, une telle culture présentera toujours, en l'état actuel des relations économiques internationales, un caractère aléatoire qui ne peut inciter à l'effort et rebute à juste titre les jeunes, même ceux qui désireraient demeurer à la campagne. On ne peut que s'étonner, dans ces conditions, que l'un des objectifs de la politique agricole du pays soit, sur le conseil des

experts, d'intensifier et d'étendre encore cette culture du cacao, en accroissant ainsi la dépendance du Cameroun vis-à-vis des pays importateurs, et l'incertitude du paysan sur ses revenus du lendemain.

Il existe donc tout un faisceau de motifs variés, jouant plus ou moins suivant les cas et suivant les régions, qui conduit à déprécier, aux yeux du planteur en puissance qu'est le jeune rural, la culture des plantes industrielles, qu'il s'agisse du cacaoyer ou du caféier. Seuls restent au village ceux qui ne peuvent faire autrement. Est-il besoin de rechercher encore d'autres raisons ?

Lorsque cet émigré d'un village de la Méfou déclare : *« Ma plantation a été brûlée par les capsides »* (réf. 2118) faut-il l'accuser de paresse ou de négligence ? Il est sûr que la plupart des plantations sont mal entretenues et devraient, selon les normes, l'être deux fois mieux. Ou, peut-être, le planteur ne veut-il pas y mettre le prix ? *« Les plantations sont brûlées parce que le terrain est infertile »* disent les paysans de Meyo, et certains ajoutent *« c'est parce qu'on jette le mauvais sort »*, tandis que d'autres, plus réalistes, constatent : *« Tous les écarts ne sont pas traités chaque année comme il le faudrait dans la lutte anti-capsides parce qu'il n'y a pas assez de produits. »* La même réflexion est faite en bien des villages. A Mekoumbou I : *« Tout le monde ne peut pas avoir de produits pour traiter, ou bien les produits arrivent trop tard, quand les capsides sont déjà là »*, tandis que les paysans d'Adjap n'ont rien reçu du poste agricole depuis cinq ans et que ceux de Messamendongo ignorent même de quel poste agricole ils dépendent... ! Lorsque la situation est, de ce point de vue, meilleure, comme à Kela, *« on ne traite qu'une fois l'an alors qu'il faudrait trois ou quatre fois »* disent les planteurs. En réalité, selon la remarque de J. WEBER, *« les protocoles de l'I.F.C.C. envisagent une production voisine de 1 000 kg/ha si la plantation est correctement entretenue et traitée 12 fois »*, et l'auteur ajoute : *« Mais nous n'avons jamais vu un planteur atteindre ce nombre. Le nombre moyen de traitements au cuivre voisine 6 pour l'ensemble de la zone cacaoyère »* (*op. cit.* 1977-b : 123, note 3).

A cet égard, la situation semble donc inquiétante. A côté de zones privilégiées, appelées souvent « zones pilotes » ou « zones d'intervention », les moyens d'entretien de la cacaoyère semblent d'une façon générale déficients, faute de produits en quantité suffisante, et, apparemment, la faute n'en incombe pas aux planteurs, car ceux-ci se déclarent prêts à mieux entretenir leurs arbres si on leur en donne les moyens. Mais, au lieu d'être des zones d'entraînement, comme l'espéraient leurs initiateurs, les « zones pilotes » sont restées des zones de démonstration dont le résultat n'est que de faire prendre conscience au paysan du rendement que donneraient ses arbres s'il pouvait les entretenir de la même façon !

La production de cacao comme celle de café apparaît donc au citadin immigré à Yaoundé nettement insuffisante pour assurer la subsistance d'une famille et combler les besoins qui sont les siens aujourd'hui (santé,

instruction, habillement, impôts...), et une réflexion telle que *«Au village il suffit de planter pour bien vivre»* faite par un étudiant de l'E.N.A.M. (École nationale d'Administration et de Magistrature) démontre une ignorance certaine de la vie au village, ou plutôt déjà un conformisme reflétant les vues officielles sur le problème (réf. Aw. II, C5-1). Les enquêtes sur le niveau de vie[18] montrent d'ailleurs que si, en moyenne, le citadin de Yaoundé consacrait, en 1964-65, 24 000 francs par an à l'habillement du ménage, le rural ne pouvait en consacrer que 12 000. Le citadin immigré s'efforce cependant, chaque fois que possible, de créer au village une plantation, soit avant de partir, soit au cours de passages plus ou moins longs parmi les siens, et quand il hérite de celle de son père, rares sont les cas où celle-ci redevient « en brousse ». Pour un homme dans la force de l'âge, une telle plantation, aux revenus trop faibles eu égard aux besoins du moment, constitue cependant, selon l'expression de J. WEBER, *«une épargne sur pieds»*, une sorte d'assurance-vieillesse. Son rapport, même modeste, suffira alors à répondre aux besoins désormais réduits d'un ménage âgé et qui, de plus, pourra compter s'il le faut sur l'aide de ses enfants émigrés à leur tour. Et dans ce contexte, la remarque de planteur boulou rapportée par le même auteur se comprend parfaitement : *«Les 50 premiers mètres de ma plantation suffisent à mes besoins si l'année est normale. C'est là la partie que je travaille...»* Ainsi, de nouveau, la boucle est bouclée, au désespoir des agronomes et des services agricoles qui déplorent l'âge moyen élevé du planteur villageois auquel il est donc bien difficile de faire accepter des innovations techniques...

Le problème est-il sans issue? Le villageois est-il condamné à n'exercer d'autre activité qu'une misérable cueillette du cacao à laquelle seuls les plus âgés d'entre eux acceptent de se résigner? Il en est pourtant qui ne se résignent pas : des jeunes hommes, souvent passés par la ville et que la ville a déçus. Rentrés au village, ils tentent, avec plus ou moins de bonheur, d'expérimenter des solutions nouvelles pour enfin concilier vie à la campagne et ressources monétaires suffisantes.

18. S.E.D.E.S., 1967, fasc. 2 (56-58).

Chapitre 6

A la recherche d'autres voies

La cacaoyère du sud du Cameroun se trouve donc partagée entre des villageois déjà âgés et des jeunes qui, ne résidant pas au village, s'occupent de leurs arbres par intermittence et n'ont pas, de toute façon, le souci d'en tirer le maximum. Il n'est guère possible de savoir quelle est la part des uns et des autres. La proportion d'émigrés qui sont également planteurs oscille entre 10 et 40 % suivant les deux enquêtes déjà utilisées, tandis que la troisième, auprès des originaires du Centre-Sud interviewés dans les quartiers de Yaoundé, donne un taux de 19 %. On peut, de façon assez vraisemblable, s'arrêter à cette estimation et penser que le cinquième ou le quart des émigrés de la zone cacaoyère possèdent des plantations dans leur village d'origine. Existe-t-il un danger de voir, par ce mécanisme, la terre échapper peu à peu à ceux qui en vivent réellement, et les citadins se l'approprier, eux qui ne rentreront peut-être jamais au village et qui, de toute façon, n'y attachent pas un intérêt immédiat ? La question vaut d'être posée. Aussi longtemps que la terre ne portera pas de cultures plus rentables que celle du café ou du cacao, un tel danger demeure peu probable. Mais en sera-t-il toujours ainsi ? N'existe-t-il pas, dans les villages, des activités, autres que la culture des produits d'exportation, qui pourraient connaître un développement rentable et même prêter à une spéculation pour laquelle les citadins seraient, *a priori*, mieux placés que les villageois ?

1. LA CULTURE DES VIVRES

La majorité (tableau 19) des chefs de famille résidant dans les villages enquêtés (83,7 %) sont des planteurs de cacao, de café, ou des deux à la fois dans certaines régions (Mbam, Haute Sanaga, Nyong-et-Mfoumou). Les seuls villages qui font exception à cette règle sont les villages bassa de Mom, Logbabem et Nyouya. Ils ne comptent, ensemble, que 28 % de planteurs, tandis que celui de Dingombi, également de peuplement bassa, se trouve cependant en zone cacaoyère et compte 88 % de planteurs.

TABLEAU 19

Activité des chefs de famille dans les villages (E.R.)

Activité principale	Sans autre activité	Avec autre activité	Total
Planteur	1 863 (89,8 %)	211 (52,0 %)	2 074 (83,7 %)
Cultivateur	131 (10,2 %)	31 (7,6 %)	162 (6,6 %)
Autre	—	164 (40,4 %)	164 (6,5 %)
Total des actifs	1 994 (100 %) (83,1 %)	406 (100 %) (16,9 %)	2 400 (96,8 %) (100 %)
Inactifs			79 (3,2 %)
Total des C.F.	1 994	406	2 479 (100,0 %)

Une faible fraction des 2 074 planteurs : 211 (10 %), exerce, en plus, une autre activité. Tantôt il peut s'agir d'un métier, souvent appris lors d'une période d'émigration (menuisier, maçon, tailleur...) qui n'a pas été oublié et peut répondre à une certaine demande des villageois, tantôt il s'agit d'une « activité d'attente » (cueillette et vente de vin de palme, extraction et vente de sable de rivière...) qui permet de « tenir » en attendant la production de la plantation que l'on vient de créer. On ne trouve qu'une très faible proportion de chefs de famille à pratiquer la culture des vivres locaux (6,6 %), le taux le plus fort étant naturellement atteint dans les trois villages bassa précités : 44 %. Partout ailleurs, le cas reste exceptionnel. Ce sont parfois, mais très rarement, des hommes âgés qui ont légué leur plantation à leurs enfants, ou parfois encore, des émigrés revenus au village et qui n'ont pu, au cours de leur absence, créer leur plantation ou entretenir celle qu'ils ont héritée. Plus souvent, ce sont là des jeunes, récemment promus chefs de famille et qui n'ont pas encore planté. Mais la majorité de ces hommes sont des « étrangers », des hommes non originaires du village, venus s'y installer pour une raison quelconque et qui, en règle générale, ne peuvent s'approprier un terrain pour y planter, car ici comme souvent en Afrique la propriété des arbres conduit à celle du sol sur lequel ils poussent. C'est là la situation la plus générale de ces « cultivateurs » et le village de Benebalot (n° 15) en donne une claire illustration. Dans ce village, seuls trois chefs de famille font uniquement des cultures vivrières (réf. 53-55-77) : tous trois viennent d'autres départements, après avoir transité par une ville, et se sont installés à Benebalot pour « suivre une femme » originaire de ce village et rencontrée au cours de leurs pérégrinations[1].

1. De ce point de vue, le cas de Boubou Haman (réf. 13), venu du département de la Bénoué après avoir transité par la plantation de canne à sucre de Mbandjok, et à qui le chef du village d'Ekouk a fait don d'une de ses femmes et d'une plantation de cacaoyers, reste exceptionnel.

Même s'il est vrai qu'il est «*de moins en moins rare de trouver des hommes ayant une parcelle de produits vivriers*»[2], il nous paraît cependant que la pratique par les hommes des cultures de vivres demeure encore l'exception, et l'on voit que nombre d'entre eux (31 : 20%) ont d'ailleurs en plus une activité qui leur donne non seulement un complément monétaire, mais aussi, en quelque sorte, un statut social. Certes on trouve, à Zamakoé, François E. E. (réf. 105) qui cultive des vivres pour les vendre, mais il est en même temps planteur et «fournisseur de sable» et son champ vivrier ne consiste qu'en une plantation de bananiers plantains dont l'exploitation ne demande qu'un effort de cueillette analogue à celle du cacao, nullement comparable au travail des champs réalisé par les femmes.

C'est qu'en effet une telle pratique implique, en plus d'une conversion des habitudes masculines, un total changement des perspectives. La coutume est, on le sait, que tout ce qui touche à la nourriture relève du domaine exclusif de la femme dont la fonction nourricière se prolonge, en quelque sorte, par ces cultures qui assurent la subsistance de la famille.

Sur les marchés de Yaoundé, les personnes venues de la brousse offrir des vivres à la vente sont encore, en majorité, des femmes. Les hommes qui commercent, sur le marché central de la capitale (FRANQUEVILLE, 1976-b), sont presque toujours des revendeurs, habitant un quartier de la ville et offrant exclusivement des produits consommés par des acheteurs européens ou européanisés (papaye, avocat, corrossol, banane douce ...) et très souvent des produits d'origine européenne (pomme de terre, carotte, aubergine, poireau, tomate ...). On notait, certes, lors de l'enquête de 1973, la présence de quelques hommes venus de leur village de brousse. Mais la plupart restaient dans la tradition en offrant à la vente des gibiers variés (porc-épic, singes, *zoe* — sorte de chat sauvage ...) ; seuls quelques-uns présentaient des produits de cueillette de leur village (banane douce, orange, mandarine ...) sans cependant aller jusqu'aux vivres véritablement cultivés.

Et pourtant, le point de vue de ce lycéen de Yaoundé, venu de la région de Nanga-Eboko, qui déclarait lors de l'enquête : «*Les villageois ont plus d'argent que les citadins, parce qu'on vend les vivres au village*» (Mok. 3, C1-2), n'est pas dénué de fondement, même si l'on peut penser que son auteur n'a pas l'expérience directe d'une situation qu'il généralise un peu hâtivement. L'importance des revenus que les femmes peuvent obtenir grâce à la vente de leurs vivres est connue des planteurs, et certains, en leur qualité de mari, s'en inquiètent d'ailleurs, voyant leur épouse capable de prendre

2. WEBER (*op. cit.* : 122) : «*Le cacaoyer a fait de l'homme un planteur, mais aujourd'hui, du fait de la demande croissante de produits vivriers pour l'approvisionnement des villes, il est de moins en moins rare de trouver des hommes ayant une parcelle de produits vivriers. Au départ, il s'agissait surtout de plantations de bananiers plantains, mais il nous a été donné de voir des vieux cultivant quelques mètres carrés de plantes vivrières en association, en vue d'en vendre la production.*»

ainsi un pouvoir économique et peut-être social qu'ils acceptent fort mal... et B. DELPECH (1978 : 57) a même noté que *«certains jeunes (Eton) affirment s'être mariés grâce à leur mère à qui ils ont fait appel pour constituer la dot»*. Des études (HOUDAYER, 1972) ont montré que, au moins dans certaines zones, le revenu de ces ventes était égal et parfois supérieur à celui du cacao, et les enquêtes de J. WEBER (1977-b : 123) comparant Yemesoa, dans la Lékié, et Alen-Zalengang, dans le Dja-et-Lobo, donnent les résultats suivants par actif agricole (tableau 20).

TABLEAU 20

Rendements monétaires du cacao et des cultures vivrières (*d'après* J. WEBER)

Rendements monétaires (en F CFA)	Yemesoa (Lékié)	Alen-Zalengang (Dja-et-Lobo)
Cacao par homme actif	20 000	6 500
Vivres par femme active	12 300	14 900

Si, dans la Lékié, le cacao demeure plus rémunérateur, du moins dans le village considéré, dans la zone sud la situation est déjà inversée et la vente des vivres rapporte plus du double par personne active.

Y aurait-il là une porte de sortie pour les villageois? Une solution pour vivre correctement sans être obligé de quitter le village?

La reconversion qu'elle suppose est telle qu'elle ne peut se produire, de façon généralisée, à brève échéance, et qu'elle ne peut être opérée qu'en l'espace d'une ou plusieurs générations. En admettant que, grâce à l'attrait du gain plus élevé dont elle est la promesse, cette véritable rupture avec la tradition et avec le passé soit acquise, sa réussite est-elle pour autant garantie? Certes les prix des vivres montent sans cesse et cette hausse, qui constitue un souci quotidien pour le citadin comme pour les pouvoirs publics, devrait en principe, être une source de profits pour les paysans. De cette hausse, on rend responsable tantôt le villageois qu'on accuse de ne pas produire suffisamment (et peut-être même d'agir ainsi de façon consciente), tantôt les revendeurs ou revendeuses *(bayam selam)* qui s'emparent du marché et fixent les prix à leur guise.

Dans ces conditions, l'une des solutions serait donc d'intensifier la production de vivres dans la zone rurale susceptible de ravitailler la capitale, c'est-à-dire la zone qui peut entretenir avec celle-ci des relations quotidiennes faciles[3]. Observons que dans un rayon de 50 km autour de Yaoundé se trouve, avec le nord de la Lékié, la population rurale la plus dense de la

3. Notre enquête sur le marché central de Yaoundé (1973) montrait que 80 % des vendeuses venaient d'une zone située à moins de 50 km de la ville.

province, et que les deux départements, Méfou et Lékié, qui contribuent presque exclusivement à ravitailler la capitale, en sont les deux plus peuplés. On peut donc imaginer qu'à cause de cet état de choses, et sauf exceptions locales, les paysannes n'offrent à la vente que les vivres produits en surplus de leurs besoins et, pour les familles nombreuses, notre enquête a montré que la totalité de la production vivrière passe dans la consommation familiale. Les hommes qui se mettraient à cette culture ne disposeraient donc pas de terres suffisantes pour produire en vue de la vente, de sorte qu'une extension des cultures vivrières paraît ici bien difficile.

Bien plus, le système de production, tel qu'il existe actuellement, est lui-même menacé et, sur ce point, la sonnette d'alarme a été tirée, en vain, depuis plusieurs années déjà. Cette zone centrale se trouve, en effet, en situation critique, car le système d'exploitation du sol, basé sur la succession des périodes de jachère et de culture sans apport fertilisant, est resté le même qu'autrefois, celui qui convenait à une population peu nombreuse et mobile. Du fait de la fixation de l'habitat et de l'augmentation des besoins d'une population croissante, la durée de la jachère se réduit de plus en plus jusqu'à disparaître parfois complètement[4]. *« Il semble donc,* écrit H. MARTICOU, *qu'au-delà d'une densité entre 15 et 30 hab./km², le système traditionnel de cultures associées et itinérantes ne puisse assurer la subsistance de la population et la sauvegarde du sol »* (*op. cit.* : 32). Peut-on, dès lors, accuser les villageois de ne pas vouloir procurer des vivres aux citadins ?

De cette situation, J. CHAMPAUD (1965) a donné une illustration cartographique fort explicite. Si l'on estime que, dans le système actuel, il faut en forêt 8 hectares de jachère pour un hectare de culture, le seuil d'équilibre de l'occupation des sols se trouve franchi dans la plupart des zones de la Lékié et dans quelques-unes de la Méfou. *« Ce qui, toutefois, est certain aujourd'hui,* écrit encore H. MARTICOU, *c'est que le système traditionnel des cultures vivrières conduit à une destruction rapide des terres arables, et que des mesures mal adaptées aux conditions de sol et de climat auraient pour effet d'aggraver cet état de choses. Tout l'équilibre agricole de la zone est en cause »* (*op. cit.* : 33). L'enquête qui fondait cette mise en garde date de 1959... Depuis, la situation n'a pu que se détériorer encore et il n'est pas interdit de penser que les revenus monétaires procurés par les vivres, beaucoup moins élevés dans la Lékié que dans le Dja-et-Lobo, reflètent justement par leur écart la situation préoccupante de cette zone centrale.

S'agissant des remèdes à envisager, ce spécialiste rejetait catégoriquement l'introduction de la culture mécanisée : pour lui, la solution résidait dans une

4. Selon le botaniste R. LETOUZEY, après 3 années de culture, la durée de la jachère nécessaire pour reconstituer les sols de forêt est de 25 ans.

formule associant l'élevage à l'agriculture. Comment, dès lors, ne pas s'étonner qu'une commission agropastorale réunie en 1973 à propos de la Lékié préconisait encore le contraire : l'achat de puissants tracteurs à introduire dans le département, cela en vertu de la nécessaire modernisation de l'agriculture ! « *Pour intéresser les jeunes à l'agriculture*, soutenait l'un des membres de cette commission, *il ne faut que la motorisation. Une paire de bœufs ne pourrait que les en éloigner !* »[5]

Il n'existe que quelques groupements (ou cantons) de la Lékié et de la Méfou où la culture des plantes vivrières pourrait être plus poussée, parce qu'il s'y trouve une population rurale moins dense qu'ailleurs : les groupements limitrophes du Nyong-et-Kellé (Mvog Nama I et 2, Ongot, Nkongabok) et ceux du nord de l'arrondissement d'Essé (Yendobo, Yembouni, Yembarak, Yetoulou, Mvog Nana). Une telle tentative ne devrait évidemment être menée que si les conditions topographiques et pédologiques sont reconnues favorables, car le relatif sous-peuplement actuel de ces zones peut être autant dû à des difficultés agronomiques qu'à des circonstances historiques.

Accuser les villageois de vouloir affamer la capitale est donc faire preuve d'une grande méconnaissance de la vie rurale régionale, méconnaissance proche de la mauvaise foi. Rendre les intermédiaires responsables de l'inflation des prix semble moins injuste. Le rôle joué en la matière par les *bayam selam* (de *buy and sell*, acheter et vendre), ces « femmes aux grandes robes » souvent, mais pas toujours bamiléké, que l'on voit collecter les vivres tôt le matin dans les villages et sur les marchés de brousse pour les revendre à Yaoundé ou à Douala, a déjà été évoqué (FRANQUEVILLE, 1972-b : 367 *sq.*). Il est possible qu'en l'absence d'un marché organisé, elles profitent de leur situation d'intermédiaires obligées pour réaliser des bénéfices très supérieurs aux frais du transport qu'elles assument. Il semble toutefois qu'elles ne soient pas les seules responsables de la hausse des prix. Outre l'existence certaine d'une inflation « importée » que les paysans sont bien obligés de répercuter sur leurs prix de vente, il est aussi des revendeurs (hommes) d'un nouveau type, qui spéculent sur les vivres sans même quitter la ville, « *en créant la rareté et même en cherchant le monopole de certains produits* » (AHANDA, 1975). Mais peut-on reprocher à ceux-là de profiter de l'inorganisation du marché et d'exercer de cette façon leur esprit d'entreprise quand rien ne s'y oppose ? La solution du problème qui semble la plus immédiate consisterait à mettre sur pied une organisation coopérative chargée de cette commercialisation (N'SANGOU, 1975, 1977-a, b).

Tentée par les pouvoirs publics sous le nom de M.I.D.E.V.I.V., une telle organisation s'est cependant révélée peu concluante, du moins dans la

5. Réunion de la Commission agro-pastorale sur le développement intrégré du département de la Lékié, 30 janvier 1973. Direction de l'Agriculture et de l'Animation rurale. Ministère de l'Agriculture.

forme qui lui fut donnée. L'objectif de la M.I.D.E.V.I.V. (Mission de développement des cultures vivrières, maraîchères et fruitières), créée en 1974, était d'assainir cette commercialisation des vivres en rationalisant le marché et en le régularisant, afin de contribuer, remarquons-le, *« au maintien du pouvoir d'achat des populations urbaines »*, et non d'abord à la vente des productions rurales. Grâce à une aide technique et financière importante, la « Mission » s'efforça d'approvisionner la ville en transportant les vivres par grosses quantités, de mettre en place des dépôts, de constituer des stocks, ce qui aurait dû avoir pour résultat de mieux payer les producteurs, et surtout de réduire les prix pratiqués à Yaoundé. En réalité, le bilan de l'opération (DUPRIEZ, 1980 : 178) a montré que *« les prix d'achat aux producteurs étaient en général inférieurs aux prix d'achat par les bayam-selam. Les prix de vente aux consommateurs [...] n'étaient pas sensiblement inférieurs aux prix de vente par les bayam-selam. Enfin les marges d'intermédiaires étaient en moyenne comparables dans l'un et l'autre réseau (commercial), avec des différences selon les produits »*. Nul doute que la lourdeur du système mis en place intervienne pour beaucoup dans ce maigre résultat et incitera à plus de prudence pour l'avenir. C'est du moins la conclusion que tirent les économistes d'une récente étude de l'activité des marchés à Yaoundé (BRAAKHUIS et LACHAUD, 1979 : 484) : *« Une étatisation de la collecte des produits végétaux ne semble pas souhaitable : elle risquerait d'aboutir à un niveau de prix plus élevé, à cause d'une bureaucratie accrue et d'une efficacité moindre. Il paraît peu probable que des collecteurs officiels soient prêts à consentir des efforts aussi importants que les collecteurs privés pour se rendre chez les producteurs, en l'absence d'un réseau routier suffisamment développé. »*

Lancée parallèlement en 1973, dans le cadre de la « Révolution verte », l'opération « Ceinture verte », s'assigne pour but tant de subvenir aux besoins des citadins que d'améliorer la condition paysanne en modernisant les méthodes de culture. Mais on a déjà vu qu'il était quasiment impossible aux paysans d'avoir accès aux crédits du F.O.N.A.D.E.R. L'ambiguïté de l'opération, sinon dans ses buts, du moins dans l'utilisation qui en est faite, est certaine, et, selon un journal local, *« à l'évidence, la Révolution verte telle qu'elle est déclenchée permet aux riches et à ceux qui ont le pouvoir de s'enrichir plus encore, désamorce, si besoin est, l'impatience des paysans, tandis que les chômeurs urbains sont davantage écrasés et que les petits paysans n'arrivent pas à appliquer les nouvelles techniques »* (VROONEN, 1974).

Les exemples qu'il nous a été donné de voir de cultures vivrières réalisées sous l'égide de la « Révolution verte » n'échappent pas à cette ambiguïté.

6. Tantôt même il s'agit d'un « champ communautaire » de la mission catholique locale réalisé grâce aux travaux imposés aux pénitents, sans que ceux-ci en profitent le moins du monde !

Tantôt il s'agissait d'une pseudo-association communautaire régie par l'autorité d'un notable qui en gardait le profit[6], tantôt de cultures réalisées au profit de hauts fonctionnaires de la ville grâce au travail de manœuvres et dont la production était destinée, au moins en partie, non à la capitale, mais au Gabon où les vivres sont vendus plus cher encore. Par le biais de cette opération, le danger de voir les citadins accaparer les terres dans un but de spéculation, sous prétexte de lutter précisément contre la spéculation des *bayam-selam*, n'est nullement imaginaire.

N'est-il pas inquiétant de lire, dans une revue agricole camerounaise, un article concernant les problèmes d'une plantation de plantain dans le sud du Cameroun et décrivant ainsi son propriétaire : *« Assez représentatif d'une nouvelle classe ou génération (au choix) de 'gentlemen-farmers' qui souvent, après de brillantes études en France ou ailleurs, et quelques années de retrouvailles au Cameroun, décident un beau jour de construire au village et partagent leur temps entre le travail et leur maison en ville pendant la semaine, et leur travail et leur résidence à la campagne pendant les week-ends »*, et d'ajouter : *« C'est quelquefois un jeune fonctionnaire moyen, quelquefois un directeur de Service, souvent aussi un haut serviteur de l'État, et quelquefois aussi une simple secrétaire »* (TCHOUNGUI, 1972 : 28-29).

De façon très significative, J. CHAMPAUD évoque dans sa thèse (1980 : 396) un article du *Cameroon Tribune* (2 janvier 1975) qui relate une tournée du préfet du Mbam dans le sud de son département. La tournée se termine par la visite d'une quarantaine d'exploitations agricoles du secteur de Goura-Talba, parmi lesquelles sont signalées celles du président de la Chambre d'agriculture, du directeur du cabinet civil de la présidence de la République, du ministre de l'Emploi et de la Prévoyance sociale, d'un colonel, du ministre de l'Éducation nationale, du préfet du Dja-et-Lobo et enfin d'un commerçant bamiléké de Goura. Et J. CHAMPAUD remarque : *« Cette collection de noms bien connus, appartenant, à part le dernier cité, à la haute bourgeoisie de Yaoundé (130 km de là), montre bien que le risque n'est pas imaginaire de voir s'opérer un détournement foncier au profit de citadins qui, bien évidemment dans le cas présent, ne cultivent pas eux-mêmes. »* Bien que l'article n'en dise mot, on peut supposer avec vraisemblance que les cultures pratiquées par ces personnages sont plus souvent des cultures vivrières de rente que des plantations arbustives.

De même, plus récemment, une étude sur l'approvisionnement de Yaoundé montrait que, dans un village au sud de la capitale, les deux plantations de plantain ayant adopté des méthodes culturales modernes (engrais, culture pure en lignes) appartiennent à deux hauts fonctionnaires travaillant à Yaoundé (EDJOA, 1978 : 36).

Le risque est donc grand que cette « Révolution verte » soit détournée de son but et ne serve qu'au profit des plus riches, et le projet d'aménagement d'un périmètre de 15 000 ha dans le Mbam (projet 1 000 familles) encourt

ce même risque, celui d'être sans véritable intérêt pour les autochtones parce qu'inadapté à leurs besoins et à leurs possibilités.

Dans son commentaire déjà cité, M. VROONEN décrit de façon très fidèle ce que vivent *« tous les paysans, jeunes et adultes, plus ou moins lettrés, déjà sensibilisés à leurs souffrances et qui attendent quelque chose de concret de la Révolution verte : pour eux, le cacao donne peu d'argent, les commerçants les trompent, les vivriers qu'ils produisent, souvent en abondance, pourrissent devant leurs maisons »*. Et l'auteur estime que le processus d'une « Révolution » devrait d'abord être amorcé au niveau de la commercialisation, à condition que cette organisation parte de la base et non, l'exemple le prouve, du pouvoir. Quelle est, en effet, la façon dont le paysan peut, aujourd'hui, commercialiser ces vivres qu'il faut, selon les organes officiels, produire en grandes quantités ? Ceux qui ont la chance d'habiter un village proche de la ville peuvent, dans la limite d'une distance de 20 km, se rendre à pied au marché urbain en portant leurs vivres sur la tête comme le font leurs épouses. Les frais de transport sont nuls, mais la charge transportée est insignifiante et une telle méthode peu rémunératrice. Mieux vaut, pour un homme, chercher un emploi quelconque à Yaoundé et rentrer chaque soir au village si proche, en réalisant ainsi ce que bien des immigrés de Yaoundé considèrent comme l'idéal : *« Travailler à la ville et habiter au village »* (réf. 135). Dans cette proche banlieue de la capitale, où l'on a constaté que bien peu d'émigrés s'intéressent à la culture du cacao (6 % de planteurs parmi les émigrés des cinq villages périphériques), on s'aperçoit aussi que même les chefs de famille résidant au village se tournent davantage vers les activités non agricoles (tableau 21).

TABLEAU 21

L'activité des chefs de famille dans la zone proche de Yaoundé (E.R.)

Activités des chefs de famille	Uniquement planteurs	Autre activité[1]
Cinq villages périphériques	242 (69,9 %)	97 (28,0 %)
Ensemble des villages E.R.	2 074 (83,7 %)	406 (16,4 %)

1. avec, éventuellement, une plantation.

A cette possibilité d'obtenir des revenus plus substantiels en s'employant hors de l'agriculture s'ajoute, bien sûr, pour expliquer les particularités de cette « banlieue », le problème du manque de terres et de leur épuisement qui ne peut que conforter le migrant dans sa décision.

Un village situé si près de Yaoundé qu'il est maintenant englobé dans le périmètre urbain officiel, Nsimeyong, offre un exemple éloquent de cette situation (GLORIEUX, 1970). Il s'étire sur 5 à 6 km du nord au sud, mais son

terroir n'a, en moyenne, qu'un kilomètre et demi de largeur. Grâce à cette particularité, il illustre, tant par sa démographie que par l'activité de sa population, l'enjeu auquel est soumise cette zone périphérique de la grande ville, enjeu d'une lutte entre le monde rural et le monde urbain et dont ce dernier sort inévitablement vainqueur. Le contraste est frappant (tableau 22) tout au long de la route qui traverse ce village, entre la partie nord, soumise à l'influence directe de la ville et la partie sud qui relevait encore, au moment de l'enquête, du monde rural.

TABLEAU 22

Indices de la « destructuration » du village de Nsimeyong (*d'après* P. GLORIEUX)

	Partie nord	Partie sud
% d'immigrés	42,8	13,7
% d'agriculteurs	10	33
% de chômeurs et inactifs	22	35
% de planteurs de cacao	41	78,5
L'exploitation agricole moyenne		
Superficie totale (en ares)	169	196
Superficie en champs vivriers	26	31
Superficie en cacaoyers	140	164

Le déclin de l'agriculture est général, tandis que le village se peuple d'immigrés rejetés par la ville, souvent à la suite de la destruction de leur quartier d'habitation, mais qui y conservent un emploi. Et l'auteur de dénoncer l'influence néfaste de la proximité de la ville sur l'activité agricole. Fait plus grave encore, même ces villageois n'arrivent plus à subvenir à leur propre subsistance. Comment pourraient-ils donc subvenir à celle des citadins? P. GLORIEUX constate en effet que, si dans les 26% des exploitations une partie de la production de manioc est commercialisée, dans 95 % de celles-ci des produits vivriers doivent être achetés pour nourrir la famille. Ce sont essentiellement l'arachide (achetée pour 95% de la consommation), le maïs, la banane plantain, etc., tous produits que le terroir devrait fournir à profusion et qui sont pourtant achetés pour un tiers des besoins. L'auteur présente quelques cas de budgets familiaux dont il ressort que les trois quarts des dépenses sont destinés à l'achat de nourriture, et il conclut que, dans ce village tout proche de la capitale, *« l'écart ne fait que se creuser entre les ruraux et la petite classe bourgeoise naissante. Comment demander à ces gens de développer leurs cultures alors qu'ils voient le peu de profit qu'ils en retirent? Ils sont tous persuadés qu'avec un parent bien placé, ils trouveront un emploi en ville, mieux rémunéré ... »*. Ajoutons encore que la progressive extension de la ville vers Nsimeyong pousse les villageois à tenter d'utiliser leur terrain pour des opérations de spéculation immobilière.

Ce n'est donc pas sur cet homme-là que l'on peut compter pour faire la « Révolution verte ». Loin de stimuler les énergies, la proximité immédiate de la grande ville a pour effet de stériliser la campagne environnante par le simple fait qu'elle met en juxtaposition deux économies trop inégales pour coexister. C'est un monde rural en stagnation qui attend — voire espère — sa disparition à brève échéance.

Pour ceux dont le village est un peu plus éloigné des grands centres, la « Révolution verte » se heurte à d'autres problèmes. La dépendance du villageois vis-à-vis des moyens de transport et du transporteur est ici totale. La seule façon à sa portée de vendre sa production est de procéder comme le font les femmes : se poster au bord de la route, tôt le matin, et attendre le passage d'un car ou d'un « taxi brousse »[7], qui ne soit pas encore totalement comble et qui puisse l'emmener en ville avec son chargement. Si « l'occasion » attendue ne se présente pas, il ne lui reste qu'à exposer sa marchandise sur une claie surélevée devant sa case et, une nouvelle fois, attendre, attendre le passage d'un éventuel client. On voit combien, là encore, il s'agit d'une vente aléatoire. Peut-on alors reprocher au villageois de tenter de vendre au prix fort quand l'occasion s'en présente enfin? L'enquête rurale montre que la vente de vivres sur le marché de Yaoundé n'est guère pratiquée que par les paysannes venant de villages situés à moins de 40 km de la ville. Le plus éloigné des villages où cette pratique a été observée est celui de Zamakoé, à 38 km de Yaoundé, mais il doit ce record à sa situation sur une route goudronnée et fréquentée, et la plupart des femmes offrent d'ailleurs leurs produits plutôt à Mbalmayo, tout proche, qu'à Yaoundé. Au-delà de cette limite, et souvent même bien avant, les vivres sont présentés sinon vendus, sur place ou sur le marché le plus proche.

TABLEAU 23

Prix des transports à destination de Yaoundé en fonction de la distance (E.R.)

Villages	Distance de Yaoundé (km)	Prix du transport en F CFA		
		Aller et retour pour une personne	Transport d'un sac de macabo	Prix total du transport
Messamendongo	9 (+ 2 à pied)	150	100	250
Mekoumbou I	17	200	150	350
Zamakoé	38	400	200	600
Nkoelon	58	700	250	950
Benebalot	100	1 100	350	1 450
Azem	204 (+ 6 à pied)	2 100	600	2 700

7. Et d'un taxi-brousse souvent « clandestin », c'est-à-dire non autorisé à faire ce transport, dont les tarifs ne sont donc pas réglementés.

Pourquoi donc le rayon de commercialisation de ces vivres est-il si réduit, quand bien même les moyens de transport existent? Outre les problèmes d'irrégularité et d'insuffisance de ces moyens de transport, le tableau 23 apporte une autre réponse.

Lorsque l'on sait que le paysan vendra son sac de macabo entre 1 850 et 2 000 francs (mais une revendeuse le détaillera en tas de 20 à 50 francs), on comprend qu'il n'admette pas de payer plus de 600 francs de transport total, soit le tiers de la valeur de sa marchandise. Il est d'ailleurs remarquable que le prix demandé peut varier suivant la saison, suivant l'humeur et la personnalité du chauffeur, et suivant la plus ou moins grande surcharge du véhicule!

Quant aux habitants des villages situés loin d'une route ou d'une piste fréquentée, leurs chances de vendre des vivres, même en quantité réduite, sont encore plus minimes et, pour ce faire, ils ne peuvent compter que sur les *bayam selam*, lesquelles ont alors toute latitude pour imposer leur prix. A cela s'ajoute qu'il est beaucoup moins aisé d'être pris par un car ou un taxi lorsque l'on transporte une charge, et qu'une fois passée la saison sèche, bien des transporteurs ne s'aventurent plus hors des principaux axes routiers. En sens inverse, le handicap est le même en ce qui concerne la diffusion des produits alimentaires d'origine urbaine. Ainsi le rapport de la S.E.D.E.S. (1966 : 65) note-t-il : « *Le taux de commercialisation de la consommation alimentaire (ou part de dépense monétaire dans l'alimentation : viandes et autres achats...) pour la zone cacaoyère est de 25 % environ... Voisin de 10 % dans les villages isolés, (il) dépasse 30 % dans les villages bien desservis.* »

Ainsi, en l'état actuel du système de commercialisation, du réseau routier et des moyens de transport en brousse, compter sur une intensification de la production vivrière pour améliorer la condition du paysan et vouloir lutter de cette façon contre l'émigration rurale, tout en assurant aux citadins des vivres moins chers, relève de l'utopie[8]. Une telle opération n'est pensable que le long des grands axes de communication et ne peut que leur rester étroitement liée. Elle ne pourrait donc affecter que quelques secteurs bien définis, limités dans l'espace, et correspondant d'ailleurs bien souvent aux zones dont les sols sont les plus dégradés. Seule la rendrait réalisable l'existence d'un réseau routier carrossable et entretenu, désenclavant quelques zones peu peuplées où les problèmes d'occupation du sol ne se

8. Tous ceux qui approchent de près le problème paysan rencontrent ce goulot d'étranglement de l'agriculture que constitue le caractère rudimentaire de la commercialisation. Citons ici le Service d'Études et de Production des Z.A.P.I. du Centre-Sud : « *... la quasi-inexistence d'un marché vivrier organisé fait que très peu de paysans comptent sur les productions vivrières pour accroître leur revenu. La conséquence en est l'extension des superficies consacrées aux cultures d'exportation, souvent au-delà des possibilités de travail du planteur.* »

posent pas et dont quelques exemples ont été donnés. Encore faudrait-il que le producteur puisse compter sur des transports réguliers dont les coûts ne seraient pas prohibitifs.

Cette solution étant écartée par la force des choses, à quelle autre activité le rural pourrait-il confier son existence sans devoir s'expatrier? Parmi les chefs de famille qui ont déclaré une occupation sortant de l'ordinaire, c'est-à-dire qui ne sont ni planteurs ni cultivateurs de vivres sans autre gagne-pain, on constate que plus de la moitié (52 %) sont des salariés, un tiers (34 %) sont des artisans ou des maraîchers, et les autres (14 %) des commerçants.

2. LE COMMERCE ET LES EMPLOIS SALARIÉS

Dans la plupart des villages, il se trouve l'un ou l'autre ou même plusieurs chefs de famille à pratiquer le commerce. Ils ne sont généralement que deux ou trois, et, le plus souvent, planteurs en même temps. La plupart sont des petits boutiquiers qui tiennent eux-mêmes ou font tenir par un membre de leur famille une modeste échoppe où l'on vend de tout : savon, pétrole, sucre, lait concentré, boutons, fil... et parfois du pain livré par le boulanger de la ville voisine. La gamme des marchandises offertes est des plus larges mais les stocks disponibles très réduits. Parfois l'échoppe est celle d'un « étranger » : ainsi à Nsimi où deux des trois boutiquiers du carrefour de Meyila viennent l'un de Garoua et l'autre de Ngaoundéré. Ailleurs, dans les bourgs plus importants ou au carrefour d'axes plus fréquentés, on rencontre les commerçants bamiléké : dix des vingt-deux boutiquiers de Batchenga (arrondissement l'Obala) établis à la « barrière » qui signale l'entrée de la plantation de tabac de la S.F.C.T.[9] relèvent de cette ethnie (FRANQUEVILLE, 1972-b). D'autres fois, il s'agit seulement d'un bar où les clients, assis sur des casiers vides, dégustent la bière Beaufort ou le rouge de Francevin si le village est aisément desservi par la ville. Ailleurs il s'agit de vente non déclarée, soit des mêmes boissons en petites quantités, soit de vin de palme dont les habitués reconnaissent la présence à quelque signal symbolique (une palme sortant d'une bouteille fichée en terre, ou encore l'appel du tam-tam...). Mais il est évident que de telles activités ne peuvent jamais connaître qu'un développement très limité.

L'autre façon de commercer, pour les villageois, consiste à devenir *market-boy*, c'est-à-dire à se constituer peu à peu un éventaire aux composants extrêmement variés qui puissent être proposés sur les différents marchés de la région[10]. Le *market-boy* se déplace ainsi chaque jour, de marché en marché. Un tel négoce est parfois le fait d'hommes relativement

9. S.F.C.T. : Société Franco-Camerounaise de Tabac, anciennement S.E.I.T.A.

10. Contrairement à d'autres régions du Cameroun, tel l'Ouest (CHAMPAUD, 1980), ou d'Afrique occidentale (CAMARA, 1972), le marché est, dans le Sud, pure création coloniale et n'a donc pas l'importance sociale qu'il peut revêtir ailleurs.

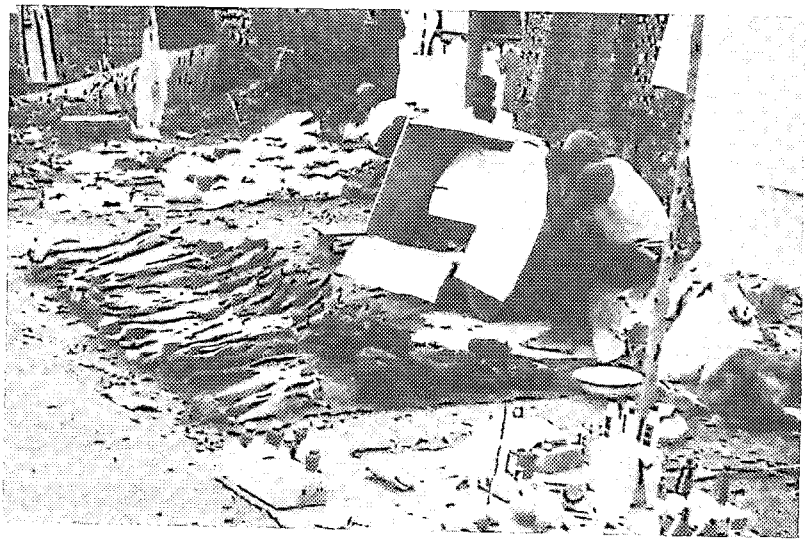

Photos 10, 11. — Ventes sur un marché de brousse : vêtements, tissus, poisson fumé, parfumerie ...

âgés, tel Simon M. A. d'Assala II (réf. 137). Né en 1915, tenancier d'un petit commerce à Eséka durant ses jeunes années, il est revenu chez lui pour se livrer exclusivement aux mêmes occupations. En général, ce type d'activité se termine, un jour ou l'autre, par une faillite ou un vol dont la victime ne se relève pas. La pratique d'une telle forme de commerce est, de toute façon, sévèrement concurrencée par ceux qui en ont souvent une plus longue expérience, tels les Bamiléké présents sur tous les marchés de brousse, ou les « Haoussa » qui passent de village en village lors de la saison cacaoyère.

Les quelques autres formes de négoce dont le villageois peut attendre quelque argent : vente de sable extrait de la rivière, vente de bois de chauffage pour les citadins, voire vente de papillons aux collectionneurs européens ... ne peuvent être que d'un faible rapport et d'un avenir incertain.

La proportion des salariés parmi les chefs de famille peut surprendre par son importance, quand on sait l'activité purement agricole des villageois et le caractère exclusivement familial des exploitations : 8 % des chefs de famille sont des salariés et, parmi les actifs non agricoles des villages, 52 %. Cette proportion est en réalité gonflée par la présence, dans l'échantillon, de villages tout proches d'une ville : Ngoulemakong et Messamendongo proches de Yaoundé, Zamakoé proche de Mbalmayo, et qui jouent un rôle, limité mais certain, de villages-dortoirs pour nombre de salariés. Pour ceux-là, le lieu d'activité n'est donc pas le village même, et il s'agit là d'un phénomène de banlieue dont l'existence a déjà été reconnue plus haut. D'autre part, des circonstances très locales peuvent, éventuellement, favoriser un tel processus : ainsi trouve-t-on, à Ngoulemakong, un bon nombre de salariés employés peu ou prou par la mairie de Yaoundé, par la faveur du maire originaire de ce village ... A Zamakoé, outre la proximité de Mbalmayo (5 km) qui autorise cinq chefs de famille à percevoir un salaire à l'usine de contre-plaqués C.O.C.A.M., le village se situe en bordure d'une réserve forestière qui a fourni l'occasion de quelques emplois de manœuvres ou de gardiens rétribués par les Eaux et Forêts. Une situation comparable prévaut au village d'Akok-Maka, à 4 km d'Ayos. Ailleurs, c'est la présence proche d'une mission religieuse, comme pour Ekok ou Meyo, qui permet l'emploi de quelques villageois moniteurs d'enseignement, cuisiniers ... Plus rare encore est le cas du village assez important pour jouer un rôle de petit bourg, ou de village centre, tel celui de Mom dans lequel les deux missions, les écoles, la gare, offrent l'occasion de quelques salaires sur place (FRANQUEVILLE, 1978). Mais il s'agit là d'emplois qui supposent déjà une certaine qualification et sont donc bien souvent tenus par des non-originaires : tel est le cas de cinq des huit instituteurs de Mom. Enfin il n'est pas rare de trouver dans les villages un ou deux « acheteurs de produits », employés saisonniers d'un commerçant souvent grec ou libanais, chargés de procéder à la collecte du café ou du cacao auprès des planteurs de la région qu'ils connaissent bien. Parfois on débusque encore le « coxeur », intermédiaire non patenté qui s'efforce de persuader le paysan de livrer son cacao à

son patron, et dont l'activité, à la limite du salariat, du commerce et du vol, est incontrôlable[11].

3. L'ARTISANAT

La plupart des villages comptent souvent quelques artisans. Il conviendrait de distinguer, au sein de leur activité, un secteur traditionnel et un secteur moderne. Du côté du secteur traditionnel et demeuré encore vivace aujourd'hui, les chances d'atteindre un niveau commercial paraissent des plus réduites ; fabrication de « nattes » de toiture, que les pouvoirs publics s'efforcent de faire disparaître au profit de la tôle ondulée en aluminium, confection de paniers en vannerie ... C'est là surtout un artisanat domestique. Le village de Zamakoé mérite cependant à cet égard une attention particulière. Il se signale inévitablement au passant par la nature des articles présentés sur les bas-côtés de la route ; en plus des vivres et du bois figurent en quantités inhabituelles des objets confectionnés en vannerie, essentiellement des paniers de toutes dimensions qui semblent l'œuvre d'un artisanat local demeuré très vivant, voire florissant. Cet artisanat serait-il enfin une porte de sortie qui permettra au paysan d'échapper à la stagnation économique à laquelle l'activité agricole le condamne, et par là, serait-il une façon de limiter l'émigration rurale ? Une telle originalité mérite que l'on examine de près la place que tient la vannerie dans la vie du villageois de Zamakoé.

Ces objets ne sortent nullement d'un atelier artisanal local, mais sont fabriqués individuellement dans le cadre de la famille et pour la vente, soit par suite de la permanence d'une tradition, soit plutôt parce que la matière première se trouve ici en abondance. Du point de vue de l'intensité de l'émigration, ce village ne se distingue pas particulièrement : il se situe dans la norme du groupe auquel il appartient, celui des villages béti déjà éloignés de la capitale mais placés sur un axe bien fréquenté. L'émigration masculine est conforme à celle de ce groupe avec un taux (25 %) légèrement inférieur à la moyenne régionale mais qui n'est cependant pas parmi les plus faibles. La présence de cet artisanat n'a donc pas un effet de rétention bien marqué sur la population. Observons de près la situation des hommes qui se sont déclarés vanniers. Ils sont dix-sept dont huit de 25 ans et moins, célibataires, parmi lesquels sept ont dit vouloir quitter le village pour chercher un emploi en ville (le huitième n'a pas répondu à la question). Parmi ces huit jeunes, sept n'ont pas d'autre activité au village ; le huitième extrait, en plus, du sable pour le vendre aux entreprises de maçonnerie, mais veut aussi partir en ville. Manifestement, cet artisanat n'est, pour ces jeunes hommes, qu'une activité d'attente, tout à fait comparable à la cueillette du vin de palme ou à la vente

11. L'un d'eux se vantait même, à notre passage, d'enivrer les paysans avant d'acheter leur cacao, de façon à les tromper sur le paiement.

de bois de chauffage, une activité d'attente avant le départ vers la ville. Parmi les neuf autres vanniers, âgés de plus de 25 ans, sept sont en même temps planteurs de cacao et un autre est en même temps manœuvre au village : la vannerie n'est donc, pour ceux-là, qu'une activité complémentaire. Quant au neuvième, uniquement vannier, c'est un célibataire revenu récemment de la ville et bien décidé à y trouver un nouvel emploi : pour lui aussi, la vannerie n'est qu'une activité d'attente.

Ainsi, en dépit d'un développement inhabituel, la vannerie pratiquée dans ce village de Zamakoé ne constitue, pour ceux qui s'y livrent, qu'une occupation secondaire sur laquelle ils ne tablent nullement pour assurer de façon ferme leur existence quotidienne. Le seul cas, remarquable, d'un choix réel et total en faveur de cette activité, est celui d'un jeune homme de 22 ans (réf. 11 C) qui a eu l'idée d'utiliser cette formation professionnelle acquise au village, mais pour s'établir à son compte à Douala et y exercer le métier de vannier. Avouons qu'en guise de frein à l'émigration rurale, il s'agit plutôt là d'un contre-exemple lourd de signification...

On peut encore ranger, parmi les activités traditionnelles non agricoles, celle de guérisseur, qui semble bien, de nos jours, connaître un certain regain. Il n'est pas rare d'en rencontrer dans les villages, souvent spécialisés dans le traitement de telle ou telle maladie, et que l'on vient parfois consulter de très loin quand leur renom est bien établi. Typique de ce renouveau est le cas du guérisseur d'Ekoum-Douma, un jeune homme de 25 ans formé à son art auprès de ses confrères et qui va même périodiquement l'exercer à Douala (réf. 9). Mais il est en même temps planteur.

A ces quelques activités traditionnelles dont la généralisation n'est pas envisageable, ajoutons celles de l'artisanat moderne qu'exercent parfois des villageois, souvent après en avoir appris la technique en ville. Ce sont essentiellement les métiers de tailleur, de menuisier et de maçon. Par l'apprentissage qu'ils supposent, comme par l'investissement en matériel qu'ils nécessitent, ils sont très souvent le fait d'anciens émigrés et doivent être considérés comme des « retombées » de l'émigration et non comme des freins[12]. Tous ceux qui pratiquent un tel artisanat et vivent dans la zone cacaoyère sont d'ailleurs propriétaires de plantations et sont des hommes relativement âgés, puisque anciens émigrés. Outre les problèmes de frais d'installation, la concurrence de la menuiserie industrielle comme du prêt-à-porter est durement ressentie par ces artisans dont la clientèle est ainsi très limitée. Il s'agit essentiellement, cette fois, d'une activité secondaire de retour,

12. Citons aussi, pour l'anecdote, le cas d'un « tricoteur » rencontré au village d'Ezezang : Roger O. E. né en 1928, ancien ferrailleur à Douala, Tiko et Yaoundé, qui, une fois rentré dans son village natal, s'est souvenu avoir appris à tricoter dans sa jeunesse. Il fabrique et vend aujourd'hui des vêtements d'enfant qu'il expose à sa porte, sans doute sans en tirer grand profit, car il espère bien trouver encore un emploi à Yaoundé pour pouvoir terminer la construction de sa case (réf. 10).

hors de la portée des jeunes ruraux. Activité d'attente, ou, au contraire et plus souvent, activité de retour, l'artisanat rural n'est donc pas la solution pour retenir les jeunes au village, malgré les espoirs parfois mis en lui. Parce que l'artisan n'a que peu de possibilités d'exercer son métier en brousse, peu de jeunes s'y intéressent. La majorité (80 %) des élèves de la Section Artisanale (S.A.R.) de Nanga-Eboko, qui prépare aux certificats d'artisans ruraux en maçonnerie, menuiserie et poterie, sont des enfants dont les parents habitent déjà la ville même (HESS, 1974). Les quelques autres rentreront chez eux, peut-être munis d'un diplôme et peut-être compétents, mais sans possibilité de mettre en pratique leur savoir-faire ; ou plutôt ils chercheront en ville un emploi qui pourrait correspondre à leurs connaissances.

4. MARAÎCHAGE ET AVICULTURE

Et cependant, le développement de l'urbanisation au Cameroun, depuis les années 50, n'offre-t-il pas, paradoxalement, aux jeunes l'occasion de rester et de gagner leur vie au village en se tournant vers le secteur moderne de l'agriculture qui semble plein d'avenir : la culture maraîchère ou l'élevage avicole ? L'un des effets de la croissance des villes africaines et de la naissance d'une bourgeoisie urbaine dont elles sont le creuset, est de stimuler certains types de demandes auxquelles la production nationale n'est pas toujours à même de répondre. Cela est vrai, bien sûr, pour la demande de produits industriels dont l'usage est commun dans les couches aisées de la population urbaine et qui doivent être importés. Cela est vrai aussi pour les produits alimentaires auxquels les Européens étaient habitués et dont ils ont, très tôt, tenté la culture sur place. Par effet d'imitation et d'ostentation, leur consommation s'est peu à peu étendue aux couches occidentalisées de la population africaine. Outre la demande urbaine de produits vivriers traditionnels, il existe donc une autre demande *« provenant de la population européenne ainsi que des classes africaines aisées dont les habitudes alimentaires ont évolué, qui réclament salades, carottes, poireaux, tomates, radis, concombres... »* (VENNETIER, 1976). Ces cultures maraîchères, souvent pratiquées à la fois par des citadins et par des ruraux, répondent à des besoins dont le développement va de pair avec celui de la ville, vitrine de l'Occident jusque dans sa consommation alimentaire, et qui engendrent une transformation du paysage agricole péri-urbain.

Dans les environs de Yaoundé, ce phénomène a surtout pris son essor depuis 1965 et a, en quelque sorte, explosé à partir de la capitale d'où il est parti. A l'issue d'une étude minutieuse, J. L. MORINIÈRE (1972) avance l'idée qu'il existe une véritable région maraîchère centrée sur Yaoundé et dont il a tracé les contours. Sa forme (fig. 28) est rigoureusement déterminée par l'orientation nord-sud des axes routiers les meilleurs et les plus fréquentés. La présence de la route goudronnée Obala-Yaoundé-Mbalmayo autorise la

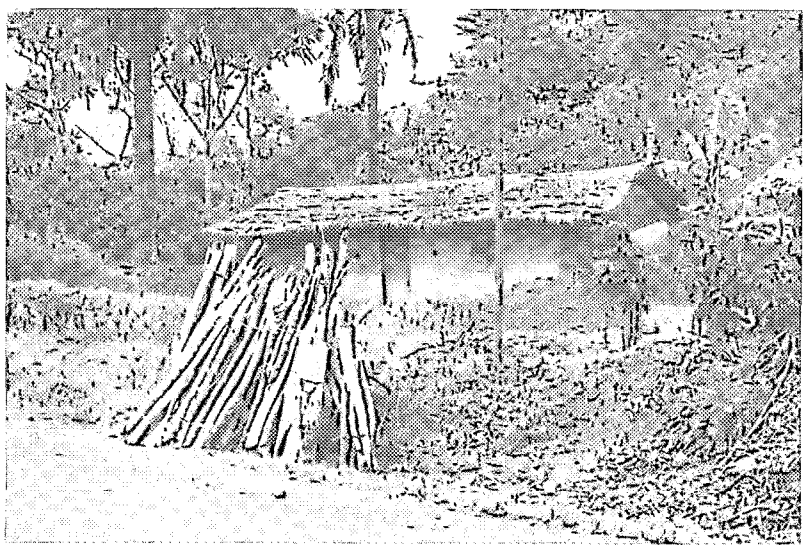

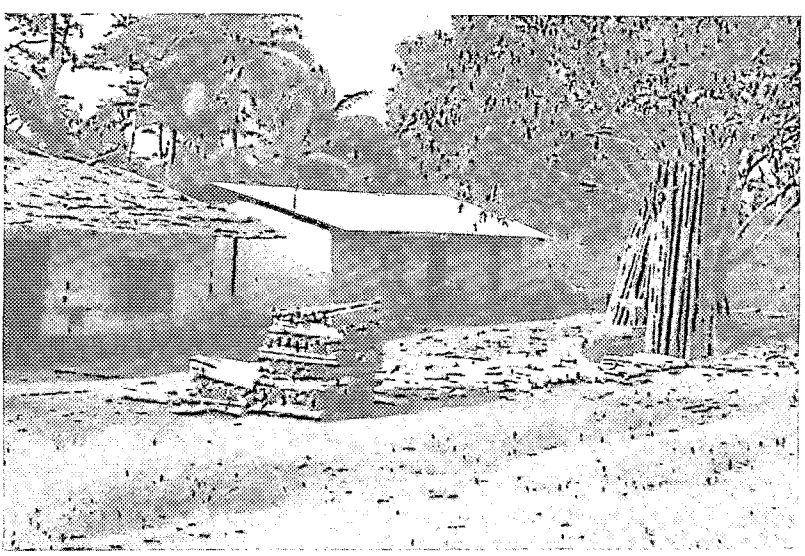

Photos 12, 13. — Bois de chauffage et piquets de construction à vendre

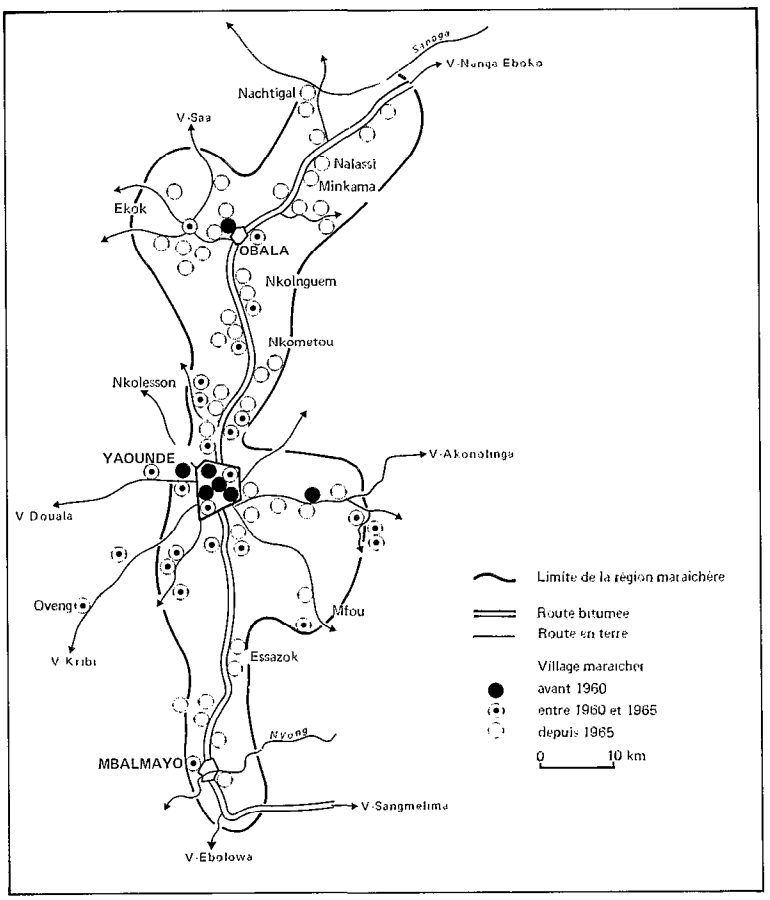

Fig. 28. — La région maraîchère de Yaoundé (*d'après* J. L. MORINIÈRE).

pratique du maraîchage jusqu'à plus de 50 km de la capitale dans ces directions. Au contraire, dans les autres directions, où n'existent que des pistes de latérite, où les villages sont donc moins bien desservis et où les tarifs de transport sont plus élevés, on ne trouve guère de maraîchers à plus de 20 km de la capitale. Le résultat de cette dépendance totale vis-à-vis des moyens de transport est que les trois quarts de la production maraîchère régionale sont fournis par les villages de la route d'Obala et ses prolongements. De même, c'est aussi sur cet axe que se situent les exploitations maraîchères les plus notables : la route d'Obala rassemble 143 (80 %) des 171 maraîchers cultivant plus de 2 ares.

La production, y compris celle des jardins intra-urbains, a fait, en quelques années, un bond en avant impressionnant : de 50 tonnes par an en 1960,

elle passe à 150 tonnes en 1965 et à 400 tonnes en 1970. Les facteurs de cette progression sont de plusieurs ordres. D'abord, les prix pratiqués sont élevés car la clientèle est composée d'une population solvable qui, par nécessité ou par vanité, ne rechigne pas devant une alimentation coûteuse. L'écart des prix est souvent faible entre ces produits cultivés localement et les mêmes produits importés ; ils sont d'ailleurs souvent vendus par les mêmes commerçants. La saison sèche permet d'augmenter encore ces prix tant à cause de la rareté de l'offre à cette période qu'à cause de l'abondance de la demande, car cette saison correspond à la présence en ville d'un maximum de clientèle européenne. D'autre part, l'action menée par divers centres de formation, notamment localisés sur la route d'Obala, a souvent permis à de jeunes villageois d'acquérir les connaissances techniques nécessaires à la pratique de ces cultures : village pionnier de Minkama, action particulièrement dynamique de la J.A.C. soutenue par quelques missions catholiques (Oveng, Omvan, Efok ...). Enfin, ce type de culture se propage de village en village et d'un exploitant à un autre par effet d'imitation, notamment à partir du centre de Minkama, et aussi à l'exemple des quelques Européens qui s'y livrent (Nkométou, Nkoloveng, Otélé ...).

La gamme des produits cultivés s'étend à la plupart des légumes européens, avec une certaine spécialisation régionale suivant les secteurs. Le secteur d'Obala est le lieu d'un climat localement plus sec que le reste de la région, et donc propice aux légumes d'origine méditérranéenne. Y réussissent bien la culture de la tomate, puis celle des aubergines, poivrons et concombres. Plus près de Yaoundé, et au sud de la ville, sont surtout cultivés la salade et, dans une moindre mesure, les haricots verts, carottes, radis, céleri, persil, etc.

Reste à déterminer, après avoir constaté le succès de cette forme d'agriculture, l'impact réel qu'elle peut avoir sur la vie de ceux qui habitent le village. Parler de « village maraîcher » est quelque peu abusif, plus exact serait de parler de villages où un certain nombre d'hommes pratiquent des cultures maraîchères. Il s'agit effectivement d'hommes : le premier résultat positif du développement de ces cultures est, en effet, que ce sont des hommes qui s'y livrent. Si la chose n'est pas vraie pour les jardins intra-urbains, elle l'est pour ceux des villages. L'exploitation est dirigée par l'homme, et son épouse est elle aussi partie prenante : elle se charge généralement de la commercialisation mais participe également aux travaux agricoles. C'est donc là un progrès considérable vers une évolution du partage coutumier des tâches, condition *sine qua non* de la mutation des campagnes. Le frein psychologique à cette évolution est, dans ce cas, beaucoup moins sensible que pour les vivres traditionnels parce qu'il s'agit d'une production « noble » et nouvelle, comme le fut en son temps le cacao, et aussi parce que les profits que l'on peut en espérer sont relativement élevés : 2 à 3 000 francs par semaine déclare un producteur de Messamendongo (PAGBE *et al.*, 1971), 50 000 francs d'économies en un an disait un jeune de Nkolnguem I (FRANQUEVILLE,

1972-b), tandis que J. GUYER établit le budget suivant pour un planteur de tomates :

Taille de l'exploitation	3 000 plants
Location des parcelles	15 000 F CFA
Achat des fertilisants, insecticides, semences	12 000 F
Salaires versés	8 000 F
Frais de transport	2 000 F
Production	800 kg
Prix de vente (au kg) : en gros	150 F
au détail	300 à 500 F
Chiffre d'affaires pour deux saisons de culture	32 000 à 120 000 F

Mais peut-on, parmi d'autres effets positifs et immédiatement tangibles de cette orientation vers les cultures maraîchères, espérer avoir trouvé enfin un moyen d'atténuer, sinon de tarir, l'émigration masculine? Seul l'examen approfondi d'un cas concret peut permettre d'avancer une réponse.

Les cartes détaillées des exploitations maraîchères dressées par J. L. MORINIÈRE (PAGBE *et al., op. cit.*) signalent, parmi les secteurs dans lesquels ces cultures rencontrent le plus de succès, outre les villages environnant le centre pionnier de Minkama, un groupe d'autres situés immédiatement au sud d'Obala et comprenant notamment Ekoum-Douma, Nkolmvéné et Nkolnguem I et II. A l'issue de notre étude de la route d'Obala réalisée en 1968, nous avions décrit en particulier l'originalité du village de Nkolnguem I où la culture de la tomate était l'objet d'un véritable engouement et semblait devoir s'étendre aux villages voisins. Cette culture a effectivement atteint celui d'Ekoum-Douma dont nous pouvons examiner le cas de près, puisque ce village fait partie de l'échantillon « Enquête rurale ».

Ekoum-Douma est, presque exactement, un village symétrique de Zamakoé par rapport à Yaoundé : l'un au nord, l'autre au sud, à égale distance de la capitale et tous deux situés sur une route goudronnée. Théoriquement soumis, dans un système idéal de « zonation », à la même attraction de Yaoundé, ces deux villages devraient connaître une émigration masculine sensiblement identique.

A Zamakoé, J. L. MORINIÈRE ne signale l'existence que d'un seul maraîcher produisant salades et légumes divers. Notre enquête en 1975 n'en a plus rencontré aucun : on a vu que, dans ce village, les besoins en argent liquide sont couverts par la vente de sable ou d'objets en vannerie, et, plus souvent, par un emploi salarié sur place ou à Mbalmayo. Au contraire, à Ekoum-Douma, vingt-neuf hommes pratiquaient la culture de la tomate. Ce sont des jeunes entre 15 et 40 ans, à l'exception d'un seul âgé de 59 ans. L'âge moyen est de 27 ans. Les deux tiers sont des hommes mariés, c'est dire qu'il y a de fortes chances pour qu'ils restent définitivement au village et l'on n'en trouve d'ailleurs que neuf qui expriment l'intention de chercher un emploi en ville. A Zamakoé, cette proportion était deux fois plus forte (les deux tiers) parmi les vanniers. Malgré leur âge moyen peu élevé, plus de la moitié de

ces maraîchers sont d'anciens émigrés rentrés au village et qui, en majorité, ont déclaré ne plus vouloir le quitter. Il apparaît donc que cette culture particulière provoque une réduction sensible de l'émigration et même soit à l'origine d'un certain retour à la terre. Parmi les raisons du succès de ce maraîchage, J. L. MORINIÈRE évoque d'ailleurs *« la saturation de la ville en emploi et les difficultés foncières de la zone proche de Yaoundé. Beaucoup de jeunes, n'ayant rien pu trouver en ville ou informés des difficultés d'y chercher du travail, ont préféré 'se débrouiller' au village. Souvent dans l'impossibilité de commencer une plantation de cacaoyers, ils se sont adonnés, sur de petites surfaces, à ces nouvelles cultures rémunératrices »* (PAGBE *et al., op. cit.*). Ajoutons que le marché voisin de Nkometou est fréquenté, chaque dimanche, par de nombreux habitants de la capitale qui s'y procurent fruits et légumes à meilleur prix qu'en ville.

Peut-on mesurer, plus précisément, les répercussions démographiques?

Si l'on considère les taux d'absence des hommes de la tranche d'âge 15-40 ans, on constate que celui d'Ekoum-Douma se situe nettement au-dessous de la moyenne de l'ensemble régional considéré dans cette étude (tableau 24).

TABLEAU 24

Comparaison des taux d'absence des hommes de 15 à 40 ans (E.R.)

Ekoum-Douma	Ensemble régional	Groupe routes	Zamakoé
26,6 %	47,8 %	34,8 %	39,1 %

Mais il faut plutôt comparer ce taux à celui du groupe de villages auquel appartient Ekoum-Douma, groupe constitué par 13 villages situés sur des routes fréquentées rayonnant à partir de Yaoundé et caractérisés par une émigration masculine inférieure à la moyenne régionale. Or Ekoum-Douma se situe encore au-dessous de la moyenne de ce groupe. Son taux est encore nettement inférieur à celui de Zamakoé dont la position par rapport à Yaoundé est cependant identique et qui, de surcroît, ne connaissant pas de problèmes d'occupation des terres comme les villages de la Lékié, devrait présenter une émigration masculine plus réduite. Or c'est la situation inverse qui prévaut.

De ces diverses comparaisons il ressort que l'émigration à Ekoum-Douma est très sensiblement moindre que celle que l'on pouvait attendre et l'on ne voit pas de raisons susceptibles d'expliquer une telle réduction, hormis celle de la pratique des cultures maraîchères.

Grâce à cette activité spécialisée le village compte un effectif de jeunes adultes masculins (15 à 40 ans) supérieur de 13 % à celui que l'on pouvait escompter. Une telle réduction de l'émigration rurale, en l'absence de toute

autre forme d'emploi, n'est nullement négligeable, et l'on peut penser qu'elle ouvre une voie vers la solution du problème.

Mais s'agit-il là d'un phénomène appelé à durer? Il est bien difficle d'en préjuger et de prévoir ce que sera le comportement de ceux qui pratiquent ces cultures. Il est vrai, et nous l'avions déjà observé en 1969, qu'elles ne sont, pour quelques-uns, qu'un tremplin, un moyen temporaire de gagner de l'argent en vue d'autre chose, et souvent de poursuivre des études. Un jeune maraîcher prépare ainsi sa capacité en droit en suivant des cours par correspondance (réf. 86) ; un autre, aujourd'hui instituteur, a de cette façon été reçu au B.E.P.C. et au concours d'instituteur-adjoint (réf. 23) et B. DELPECH (1978 : 53) fait la même remarque : « *On observe souvent que ces jeunes ne font qu'une saison, dans le seul objectif d'accumuler pour répondre à une dépense monétaire précise.* » Mais ce ne sont peut-être là que quelques cas particuliers et l'on est frappé de relever que la plupart de ces maraîchers ont une instruction relativement poussée : sur les vingt-neuf, neuf ont fait le Cours Moyen 2, sept ont le C.E.P. et six un niveau supérieur au C.E.P. Pourtant leur instruction ne les incite nullement à chercher un emploi urbain : « *Pourquoi irions-nous chercher du travail en ville quand nous pouvons bien vivre ici avec les tomates* » nous disait en 1969 un jeune de Nkolnguem I.

Voici donc une activité qui devrait enfin permettre de retenir les jeunes hommes au village. Elle joue déjà ce rôle, de façon spontanée, mais pourrait y contribuer davantage encore si son développement était concrètement encouragé. Développement dans l'espace d'abord, et la forme insolite de la région maraîchère montre assez combien elle se trouve sous l'entière dépendance de l'état des routes et de l'existence de moyens de transport[13]. Développement du marché aussi, par une organisation de la commercialisation actuellement aussi anarchique que celle des vivres locaux, où les producteurs vont individuellement négocier leur marchandise sur les marchés urbains ou auprès des commerçants du centre-ville[14]. Développement encore de la production grâce à un encadrement technique et à une aide financière qui fait totalement défaut, toute l'attention étant concentrée sur le cacao, culture d'exportation. En dépit des problèmes fonciers, lancinants dans cette zone centrale, en dépit de l'épuisement des sols

13. Rejoignant l'observation faite plus haut, J.-L. MORINIÈRE note d'ailleurs (*op. cit.*, 1971 : 10-11) qu'il existe « *une auréole plus ou moins large de 'laisser-aller agricole'. Trop proches de la ville [...] les villages de cette auréole péri-urbaine subissent les multiples effets, souvent négatifs, de l'agglomération* », et que beaucoup de villages producteurs, sont, en fait, en retrait par rapport aux axes principaux, comme si l'urbanisation plus poussée le long de ces axes, écartait les hommes des activités agricoles même financièrement intéressantes.

14. Un projet de coopérative de production semble bien avoir échoué récemment alors que le succès de tels organismes en d'autres lieux (Bangui, Brazzaville) montre qu'ils sont parfaitement réalisables.

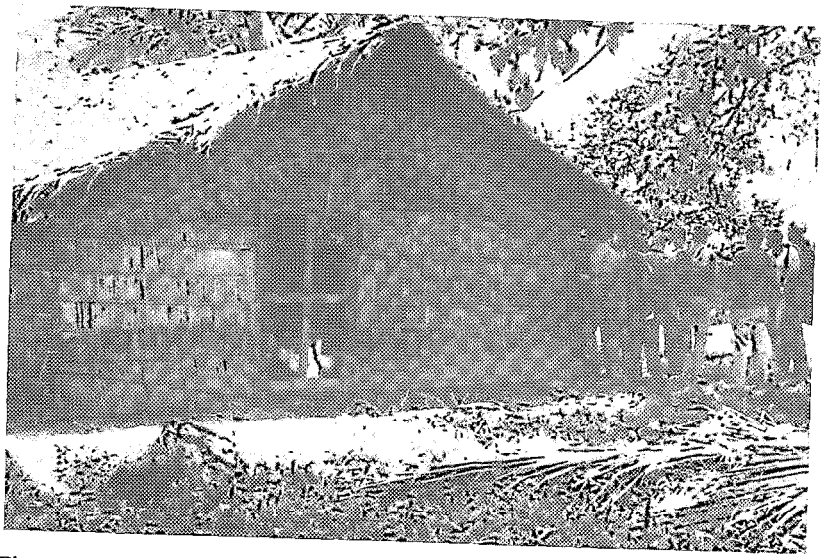

Photo 14. — A la ferme avicole de Libamba

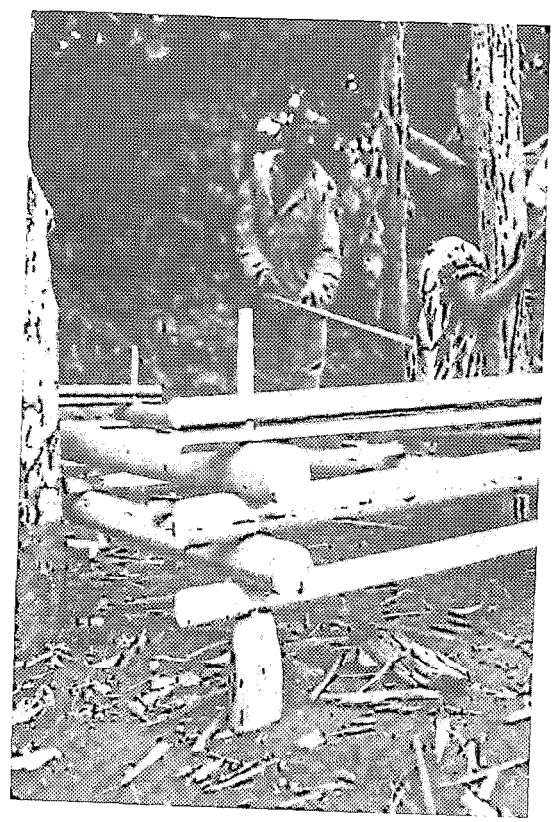

Photo 15. — Fabrication d'un lit de « bambou »

particulièrement le long des voies de communication, un tel développement paraît possible grâce à l'esprit d'entreprise dont témoignent ces maraîchers. De leur propre initiative ils mettent au point empiriquement, et souvent maladroitement, des techniques de fertilisation et d'amélioration des sols : enfouissement des herbes et des ordures ménagères, utilisation des bouses du parc à bovins proche, creusement de canaux d'irrigation, double localisation des parcelles, l'une pour la saison sèche, l'autre pour la saison des pluies, semis en culture pure, clôture des jardins, pépinières ombragées. Ces techniques, inutilisées jusqu'alors, leur permettent de surmonter les problèmes auxquels se heurte l'agriculture traditionnelle. Peut-être, de cette façon, cette dernière sera-t-elle enfin entraînée vers une intensification comparable ?

Le petit élevage n'est pas absent de la région, mais il ne tient qu'une modeste place : quelques chèvres, porcs ou moutons qui errent dans le village, en semi-liberté, et que l'on capture à l'occasion des fêtes ou pour offrir en cadeau. Il arrive, certes, qu'une bête soit vendue en ville, mais ce n'est pas là le but de cet élevage.

Posant moins de problèmes matériels, l'aviculture semble tenter davantage les jeunes villageois. Elle est même plus anciennement pratiquée dans la région que la culture maraîchère et bénéficie de l'existence d'une ferme modèle depuis 1967 (Mvog Betsi) et d'une coopérative de vente, le Groupement coopératif des Aviculteurs camerounais (G.A.C.A.C.). Mais son succès est beaucoup plus modeste, peut-être à cause d'un marché plus étroit, peut-être aussi parce que c'est là une activité plus délicate, car nombre de ceux qui l'ont tentée ont essuyé des échecs : épidémies, vols, qui ont ravagé les poulaillers.

A Nsimeyong, P. GLORIEUX signale l'existence d'un élevage avicole moderne comptant 240 volailles et livrant 200 à 300 œufs chaque semaine à Yaoundé. A Kala (20 km à l'ouest de Yaoundé), deux « fermes » d'élevage existent. L'une est la création d'un Suisse qui a épousé une fille du village ; elle fonctionne avec un employé bamiléké. Celui-ci a passé cinq ans d'émigration à Douala, tour à tour acteur de théâtre et tailleur, puis s'est reconverti à l'élevage après un stage à la ferme école de Libamba. La seconde « ferme » est celle d'un autre Bamiléké, venu d'abord à Yaoundé pour commercer, comme beaucoup de Bamiléké, et initié ensuite aux choses de l'élevage grâce à un emploi de manœuvre obtenu à la ferme-modèle de Mvog Betsi. Après un essai d'élevage dans un quartier de Yaoundé, Mokolo, où les services de l'Hygiène urbaine lui créèrent quelques ennuis, il installe son affaire à Kala en 1965, élève poules et porcs et emploie deux manœuvres, ses deux femmes demeurant à Yaoundé, et assurant sans doute la vente.

Il est significatif que ces deux initiatives soient l'œuvre d'étrangers au village, déjà rompus à la pratique du commerce grâce à une fréquentation préalable du milieu urbain, et formés, d'une façon ou d'une autre, à cette

spécialité. Ces circonstances semblent bien prouver que l'élevage n'est pas une activité à la portée du premier venu, mais exige un sérieux apprentissage zootechnique. D'autre part, il est certain que ses débouchés sont beaucoup plus réduits que ceux du maraîchage. La consommation du poulet pourrait certes être développée davantage en milieu urbain (surtout à la faveur de la récente hausse du prix du bœuf), mais celle des œufs, en dépit d'une intense publicité radiophonique, se heurte à des interdits coutumiers même en milieu africain aisé, et reste limitée à une clientèle essentiellement non africaine. Enfin l'investissement que suppose une telle entreprise est lourd : achat de poussins sélectionnés, construction de hangars et de poulaillers, achat de nourriture, vaccination des animaux... et l'échec, quand il survient, est souvent définitif.

*
* *

Les relations qu'entretiennent les migrants avec leur terre natale sont multiformes. Elles varient dans l'espace, en fonction des situations agricoles régionales ou même locales. Elles varient dans le temps, en fonction des besoins auxquels doit faire face l'homme d'aujourd'hui, et qui ne sont pas les mêmes tout au long de sa vie. Elles varient enfin, bien sûr, selon la personnalité de chacun. Mais de l'examen de ces liens, l'impression générale qui se dégage est bien celle de l'existence d'une impasse à laquelle serait acculé le monde rural agricole. De quelque côté que l'on se tourne, son développement se trouve entravé par des facteurs dont le paysan n'a pas la maîtrise : transports, commercialisation, prix, débouchés... et qui dépassent singulièrement le cadre étroit du sud du Cameroun. Dans ce blocage généralisé, la seule brèche qui ouvre sur quelque espoir est celle des cultures maraîchères, et, de façon beaucoup plus hypothétique, la culture des vivres traditionnels dont le développement est conditionné par une mutation au moins technologique à laquelle il revient aux pouvoirs publics de faire adhérer les acteurs, les paysans. Cette solution va dans le sens d'une solidarité — qui peut aussi être dépendance — accrue du monde rural vis-à-vis du monde urbain.

Parmi les autres domaines de l'activité rurale, agricole ou non, on ne voit pas lequel pourrait être à même de dénouer la situation et de dissuader les jeunes de quitter leur village, tant les gains qu'ils pourraient en attendre sont fluctuants ou aléatoires.

Car il apparaît évident que la motivation essentielle, et toujours sous-jacente même lorsqu'elle n'est pas exprimée, de ce vaste mouvement d'émigration qui affecte le monde rural du sud du Cameroun est d'ordre économique. Par sa puissance et sa permanence, le lien familial est devenu, de plus en plus, un instrument qui facilite cette émigration, grâce à l'éclatement géographique de la parentèle, tandis que la scolarisation, cette initiation au monde de la ville, très généralisée ici, réduit les problèmes

d'adaptation que peut poser au migrant son entrée dans ce nouveau monde.

Dans le sud du Cameroun, l'émigration des hommes n'est pas la recherche à tout prix d'un autre statut social, parce qu'à leurs yeux, l'état de paysan serait déprécié par les méfaits d'une école inadaptée. On a vu que la scolarisation, qu'il faut distinguer de la scolarité, n'est plus en soi un facteur d'émigration aussi puissant qu'autrefois, même s'il est vrai qu'elle est toujours aussi peu conforme aux besoins de la promotion, sur place, d'un autre monde rural. Et même la possibilité d'accéder à la terre, supposée obtenue pour les jeunes à coup de réformes du droit successoral, voire de réformes agraires, ne peut constituer une panacée aussi longtemps que la disparité des revenus entre la ville et la campagne sera aussi évidente. Et dans des sociétés telles que celle du sud de ce pays, où les informations comme les hommes circulent massivement et de plus en plus loin, cette disparité ne peut que devenir de plus en plus insupportable et inciter toujours davantage à l'émigration.

Chapitre 7

Les femmes aussi émigrent

Madeleine : Que lui trouves-tu de si séduisant?
Juliette : Rien... Je l'aime tout simplement.
Bella : Tu es folle, ma pauvre Juliette! Tu aimes les gens sans la permission de ta famille?

(Guillaume OYONO,
Trois prétendants... un mari,
1964 : 61-62)

S'il est un sujet qui, dans l'Afrique moderne, alimente d'interminables controverses, tant dans les livres et les journaux que dans la rue et les bars, c'est bien celui de « l'émancipation de la femme ». Théâtre, romans ou savantes études s'attachent à présenter et souvent à dénoncer ce que beaucoup considèrent comme l'un des fléaux des temps modernes, et en ce domaine, comme bien souvent en tous ceux dont l'actualité est trop brûlante, les passions n'engendrent qu'incompréhension et fermeture d'esprit.

Le Cameroun n'échappe pas au phénomène, comme en témoigne l'existence d'une revue féminine *Wife*, et le sud du pays se trouve atteint de plein fouet avec ses deux grandes villes, ouvertes sur l'Occident, avec ses multiples petites villes qui constituent autant de relais de son influence, avec son taux de scolarisation extrêmement élevé que le dernier recencement (1976) situait à 92 % pour tous les enfants de la province du Centre-Sud où la proportion des écolières est à peine moindre que celle des écoliers.

L'émigration féminine paraît l'une des manifestations les plus spectaculaires de ce vaste mouvement d'émancipation et on la tient encore comme l'une des causes majeures de la dégradation des mœurs urbaines caractérisées par une prostitution que l'on ne parvient pas à endiguer. Dans un domaine qui suscite tant de remous, où tant de jugements de valeur sont spontanément et hâtivement portés, où les passions priment souvent la raison, il importe avant tout d'examiner objectivement les faits pour mesurer leur incidence réelle.

Quelques éléments chiffrés relatifs à la composante féminine de l'émigration rurale ont déjà été dégagés lors de la présentation globale du phénomène.

Rappelons d'abord que l'âge à partir duquel les migrations féminines ont été prises en compte est celui de 15 ans et non celui de 20 ans comme pour les hommes. D'autre part, si le taux d'absence féminin est, en général, supérieur à celui des hommes (41 % au lieu de 36 %), on a aussi relevé que sa signification était bien différente. Il s'applique en effet, essentiellement, à des absences dues aux mariages qui dirigent les femmes nées au village vers d'autres lieux, mais qui sont en principe compensées par l'arrivée d'autres femmes que leur mariage introduit dans le même village. Mieux qu'un simple taux d'absence, c'est un taux de remplacement qu'il faut considérer pour juger de l'intensité de l'émigration féminine. Mais, c'est sous deux aspects bien différents que se présente aujourd'hui ce mouvement migratoire : le premier correspond à une émigration matrimoniale « normale », traditionnelle, vers d'autres villages tandis que le second traduit les orientations nouvelles de l'émigration féminine tantôt encore motivées par le mariage, tantôt au contraire relevant de comportements nouveaux de types divers.

1. LA FEMME ÉPOUSE ET PAYSANNE

Ce n'est point notre propos ni notre compétence que de dresser un tableau complet de la situation et du rôle de la femme dans la société rurale du sud du Cameroun. Des sociologues et des ethnologues l'ont fait, auxquels nous emprunterons les éléments permettant de comprendre les mouvements migratoires du monde féminin.

Car il s'agit bien d'un monde, et c'est là une première caractéristique. Un monde différent de celui des hommes, avec ses propres coutumes et rites, son propre destin, ses propres rôles sociaux et activités économiques. Qu'il s'agisse d'ailleurs du milieu urbain ou du milieu rural, le cloisonnement des deux mondes, féminin et masculin, persiste, en apparence immuable, dans la majorité des cas. Le foyer, au sens occidental du terme, n'est qu'une exception cantonnée à quelques milieux où l'homme et la femme ont pu, l'un et l'autre, fréquenter les sociétés européennes, et rien ne prouve que ce soit la conception vers laquelle tende la société africaine d'aujourd'hui. Deux monde juxtaposés, mais dont l'un domine l'autre totalement.

La situation d'entière dépendance dans laquelle se trouve la femme est bien illustrée par l'exemple de la société béti analysée par M. P. de THE (1965, 1968, 1970). La femme est un être de seconde zone qui, hors de son monde étroit, n'a pas droit à la parole, et le proverbe béti ne laisse à ce propos aucune équivoque : « *La poule ne chante pas devant les coqs* », c'est-à-dire : la femme ne doit pas parler devant les hommes ! (BINET : 1956-b ; TSALA, VINCENT : 1973). Elle est partout étrangère et ne possède rien en

propre, travaillant toujours sur le champ d'autrui, père ou mari. *«Elle est hors de la société des hommes, du groupe valorisé, étrangère à leurs rites, leurs activités. Elle se sent également hors de la société totale, car son rôle dans la loi d'exogamie la voue à n'être nulle part chez elle... Elle sera toujours l'étrangère»* (THE, 1968 : 1536). Elle n'a d'autre destin que celui d'assurer la production de la nourriture aussi bien que des enfants ; seule la maternité lui confère une valeur sociale : *«Instrument de production et de reproduction, elle apparaît un objet convoité, échangé, transmis par le groupe des hommes»* (*op. cit.* : 1535).

Et pourtant sa présence est irremplaçable et indispensable dans la société rurale, car c'est d'elle que dépend la survie biologique et aussi économique du groupe. Il est certain qu'aujourd'hui encore la femme fournit un travail de beaucoup supérieur à celui de l'homme puisque, en plus des tâches ménagères courantes (repas, lessive, corvée d'eau et de bois...), la totalité des travaux requis par les cultures vivrières, hormis ceux du gros défrichement, repose sur elle. Les monographies de village qui se sont attachées à l'étude des emplois du temps masculin et féminin ne laissent aucun doute à ce sujet. A Zengoaga (TISSANDIER, 1969), le nombre annuel d'heures de travail de la femme est de 2 405 h et celui de l'homme de 1 792 h, et pour chaque mois de l'année cette supériorité est constante. L'analyse de cette activité féminine montre que plus de la moitié du temps (56 %) est consacrée à l'agriculture vivrière, un tiers aux travaux ménagers, le reste à d'autres tâches, dont 7 % à la vente sur le marché des vivres produits. De plus, si la plus grande partie des travaux agricoles a trait aux cultures vivrières, il faut noter que la femme aide encore son mari à la plantation de cacao (ou de café), notamment pour le débroussaillage, la récolte et l'écabossage. Ajoutant à cela, qu'en certaines périodes de l'année, ces divers travaux peuvent se cumuler, comme d'octobre à janvier, lors des récoltes, on comprend cette remarque d'une responsable de la promotion féminine : *«Les femmes sont tellement fatiguées que souvent, le soir, elles se couchent sans manger»* et encore *«A quarante ans, une femme est vieille»* (BESSON, 1967).

Au regard de ce labeur incessant et obscur, sans autre horizon que le champ, la case et le marigot, la situation économique de la femme n'est qu'un décalque de sa situation sociale : celle d'une dépendance totale vis-à-vis de l'homme. Une telle situation n'est peut-être pas ancienne. Il semble bien en effet que *«le développement de l'économie monétaire, et plus particulièrement cacaoyère, a introduit des changements profonds dans la condition de la femme ouest-africaine. D'abord dans sa triple fonction d'instrument de production, de reproduction et d'alliance. La culture du cacao a directement valorisé la femme comme instrument de production»* (OSENDE AFANA, 1977 : 107). Plus que jamais, la femme n'est qu'un bien que les hommes les plus riches tentent de capitaliser et de faire fructifier, et la polygamie relève de cette conception économique, bien proche de l'élevage

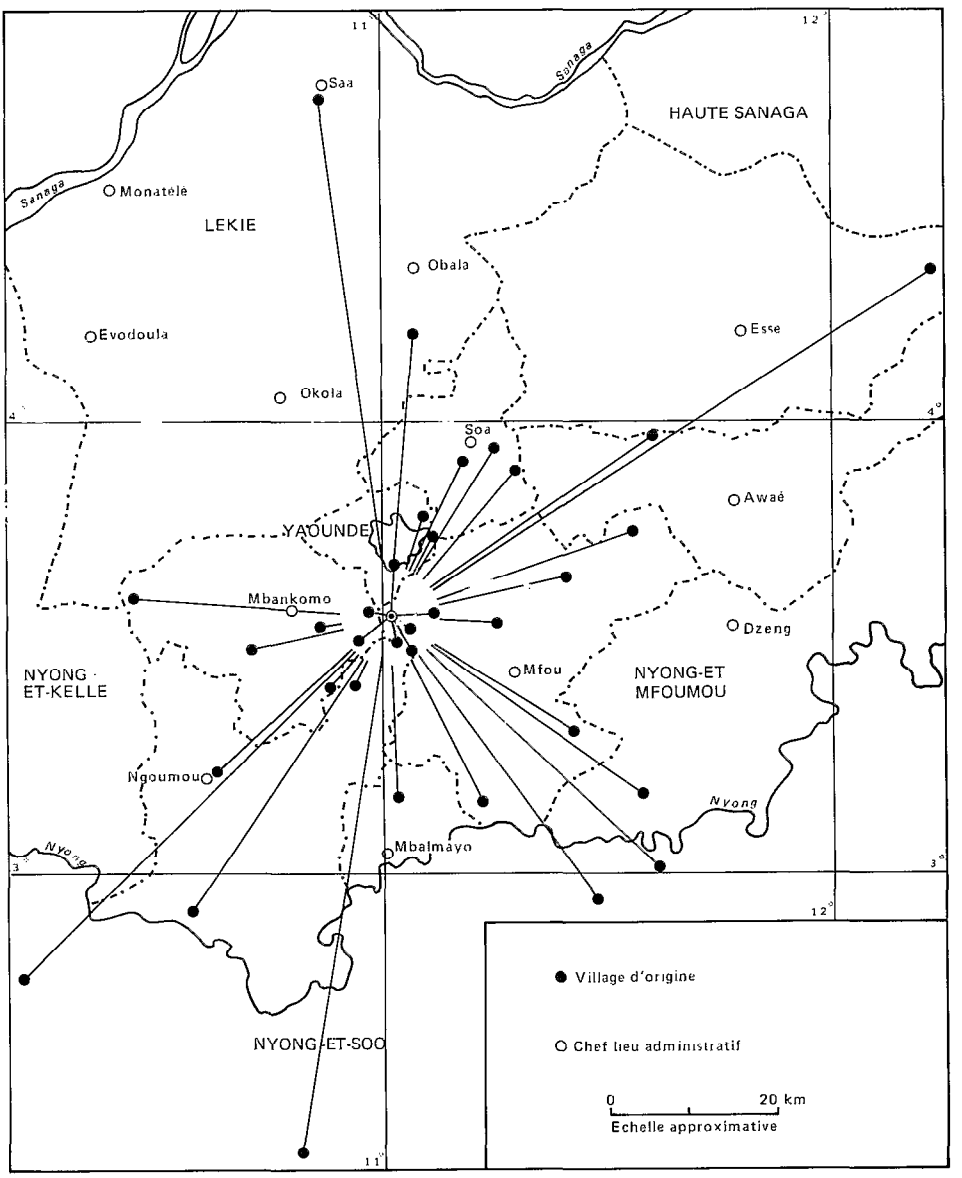

Fig. 29. — Lieux d'origine des épouses au village de Messamendongo.

Photo 16. — La préparation du « couscous » de manioc

Photo 17. — Intérieur de cuisine. Cuisson au bois

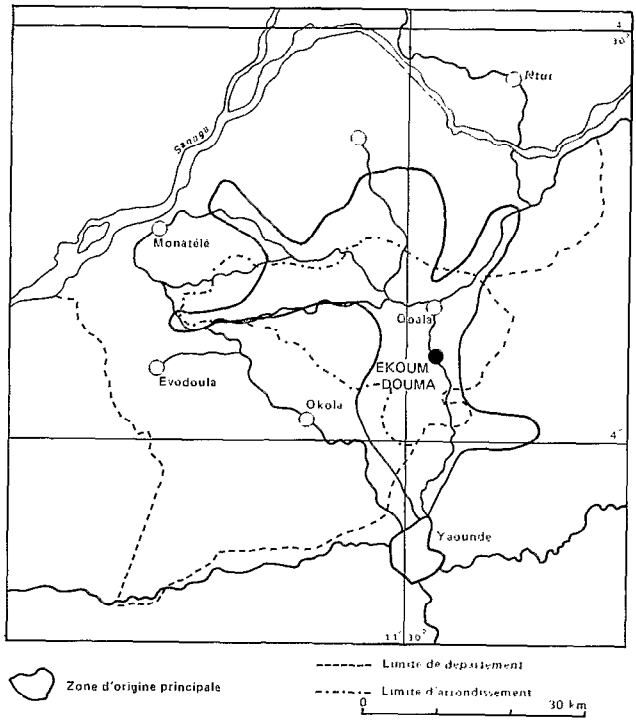

Fig. 30. — Horizons matrimoniaux d'Ekoum-Douma (Lékié).

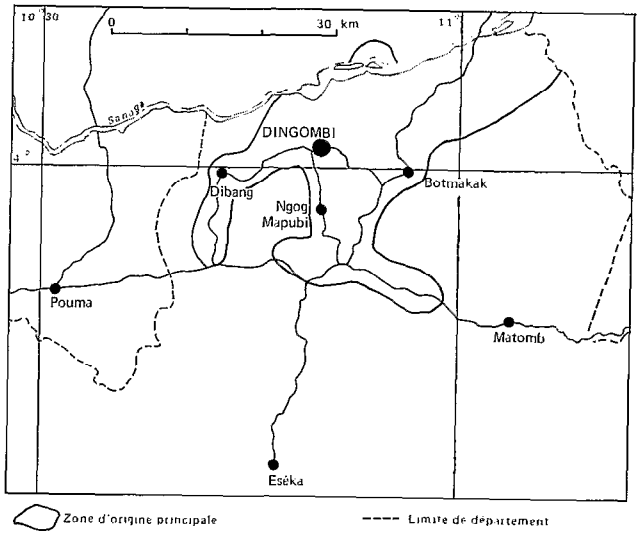

Fig. 31. — Horizons matrimoniaux de Dingombi (Nyong-et-Kellé).

et significative, comme celui-ci, de l'échelle sociale du propriétaire... Les hommes monogames n'étaient que les pauvres ou les jeunes, et la société béti ignorait l'existence d'une monogamie autre que celle imposée par la pauvreté (VINCENT, 1976). En guise de récompense pour l'aide apportée aux travaux de la plantation du mari, la femme ne reçoit que le cacao « hors standard », celui qui est acheté le moins cher. « *Tant que la récolte n'est pas faite, les hommes font des promesses, mais au moment de la vente du cacao, les femmes ne reçoivent que les déchets et, avec cela, elles doivent encore acheter du savon, du pétrole, et même des habits pour leurs enfants* » (BESSON, *op. cit.*). Elles ignorent d'ailleurs combien leur mari a reçu pour la vente du cacao, de même que, dans la majorité des cas, l'épouse du fonctionnaire de la ville ignore le montant du salaire de son mari. Au cloisonnement social répond un cloisonnement économique tout aussi étanche.

Pour l'habillement et les besoins divers de la maisonnée, l'épouse doit donc chercher par elle-même à se procurer de l'argent liquide, car celui qu'elle doit solliciter auprès de son mari ne lui est accordé que fort chichement. Elle se trouve en réalité dans la même situation économique que les jeunes gens du village, à ceci près qu'elle ne peut recourir à la même solution, celle de l'émigration. Les sources de revenus à sa portée ont déjà été évoquées : vente de produits vivriers, qui ne peut être réellement profitable que si existe à proximité un grand centre de consommation, et si la taille de la famille à nourrir permet de distraire vers le marché une partie de la production, vente de palmistes, fabrication de bière de maïs dans certaines régions, fabrication d'alcool à base de vin de palme, qui trouve facilement des amateurs au village même.

Dans un tel contexte de dépendance et de soumission, les migrations féminines ne peuvent être que fort limitées et demeurent liées au destin assigné à la femme, celui du mariage et de la maternité. Ces migrations signifient perpétuation et non changement de situation sociale et l'on peut admettre dès lors qu'il n'y a que déplacement et non pas migration[1].

Voyons cependant quel horizon le mariage peut ouvrir aux filles d'un village, tout en ayant présent à l'esprit que ce mariage est, avant tout, affaire réglée par les anciens de la famille, parfois même avant la naissance de la fille...

La meilleure façon de cerner ces horizons matrimoniaux conformes aux traditions sociales du Sud est de considérer l'origine géographique des femmes que le mariage a conduites dans un village donné : de son village de naissance, la femme passe directement au village de son mari. A considérer

1. Dans la mesure où, selon J. L. AMSELLE (1976 : 28), « *la migration, contrairement à toutes les évidences, ce n'est pas le déplacement dans l'espace, mais plutôt un changement d'état ou de condition sociale* ».

l'exemple du village de Messamendongo, on peut penser que l'aire de recrutement matrimonial (fig. 29) est malgré tout assez large, les femmes mariées au village provenant parfois de lieux situés à 70 ou 80 km de là. En réalité, l'étoile formée par la cartographie de ces lieux d'origine n'est pas régulière et reste très étroitement limitée aux bornes du département de la Méfou : sur les 53 femmes dont le lieu de naissance a pu être reconnu, 42 (80 %) n'ont pas changé de département. Cette sorte de fidélité aux circonscriptions administratives peut surprendre, mais il faut savoir que celles-ci ont été calquées par le colonisateur sur le contour des limites ethniques, pour des raisons de commodité. La figure montre donc simplement que les mariages sont toujours contractés en majorité dans le cadre ethnique, en l'occurrence celui des ethnies ewondo et bané qui peuplent ce département de la Méfou et qui sont, culturellement, très semblables[2]. Si l'on pousse encore l'analyse, on s'aperçoit que plus de la moitié des épouses sont originaires soit de l'arrondissement de Mfou dont faisait partie Messamendongo avant son rattachement récent à Yaoundé, soit de celui de Mbankomo, tout proche. En revanche, il est frappant de constater que le secteur nord-ouest ne compte guère de représentantes (deux seulement) : il s'agit en effet du département de la Lékié, peuplé d'Eton appartenant comme les Ewondo et les Bané au groupe des Béti, mais gardant une conscience très claire de leur identité.

En réalité, plus que des migrations, l'extension de ces horizons matrimoniaux rend compte de l'existence et des limites d'une cellule de relations sociales dans laquelle se trouve ordinairement inséré le village. Quelques exemples dans le Centre-Sud font apparaître que son aire est bien souvent fort restreinte (fig. 30 à 33).

A fort peu d'exceptions près (4 personnes), les épouses au village d'Ekoum-Douma (Lékié) non seulement sont elles-mêmes originaires du département mais viennent de la zone centrale du pays éton, l'arrondissement d'Obala : sur 58 lieux de naissance repérés, 42 en relèvent. La même étroitesse des horizons matrimoniaux prévaut au village de Dingombi en pays bassa cette fois; il ne s'y trouve que deux épouses provenant des départements voisins pourtant tout proches, et la zone de « mobilisation ordinaire » ne dépasse guère, au sud, la route Douala-Yaoundé ni, à l'est, celle de Botmakak à Bafia. Les zones d'origine des épouses aux villages de Ekok (Akonolinga) et de Ekouk (Ebolowa) paraissent un peu plus larges que les précédentes. Observons cependant que, pour le premier, elle s'étire surtout vers l'ouest et le nord et, pour le second, vers l'est et le sud, c'est-à-dire essentiellement vers des aires d'appartenance ethnique identique ou très proche et assez facilement accessibles aux habitants du village. A cet

2. Pour une meilleure lecture de ce rôle de l'ethnie, le contour du département du Mfoundi (chef-lieu Yaoundé) n'a pas été porté sur cette figure 29.

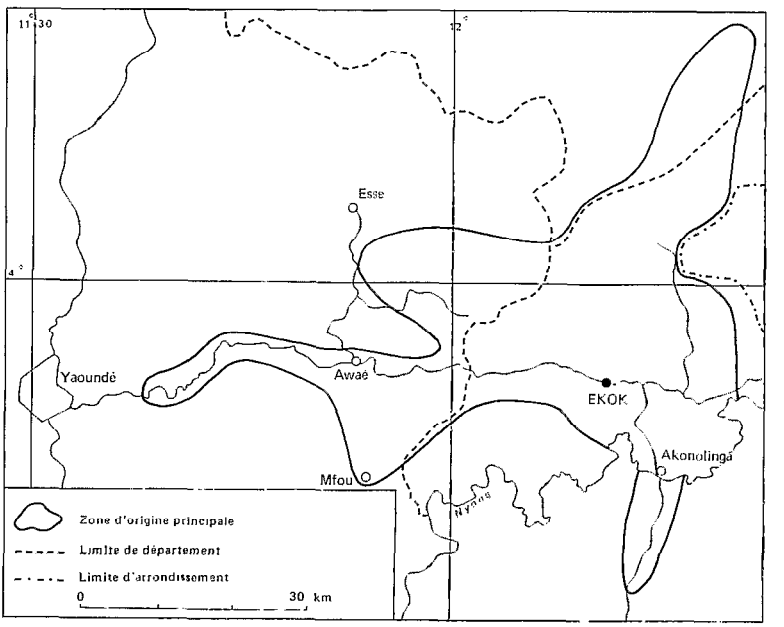

Fig. 32. — Horizons matrimoniaux d'Ekok (Nyong-et-Mfoumou).

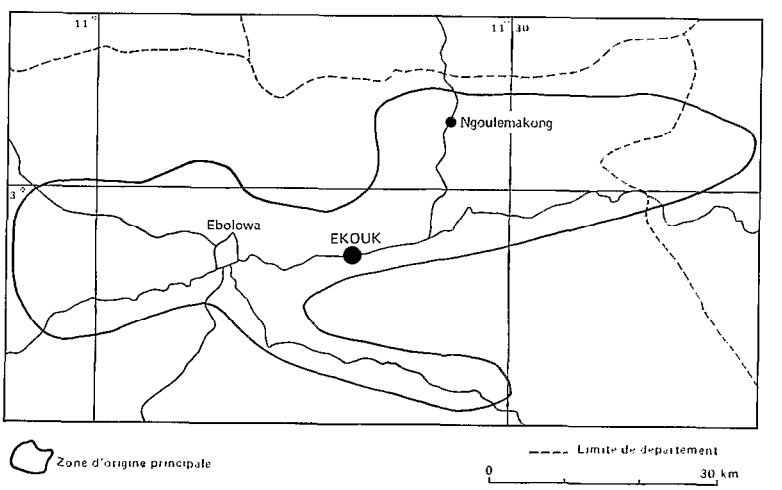

Fig. 33. — Horizons matrimoniaux d'Ekouk (Ntem).

allongement des distances qui séparaient les époux ne correspond nullement une distance culturelle plus grande que celle des villages précédents. L'étendue de l'aire boulou et la densité de la population éton permettent sans problème un choix du partenaire à l'intérieur même des limites administratives. Si, à Ekok, les choix paraissent plus ouverts, bien peu de choses distinguent, en réalité, ses habitants yambama de leurs épouses venues des groupements yebekolo ou mvele.

Ces mouvements liés au mariage, qui ne conduisent guère au-delà du milieu social habituellement fréquenté, ne peuvent donc être réellement considérés comme des migrations. Ils reflètent plutôt l'extension de la sphère des relations villageoises traditionnelles, et, qu'il s'agisse des jeunes épouses (moins de 35 ans) ou des plus âgées, sa taille et ses limites varient peu. On s'étonne cependant de constater qu'un grand nombre de femmes mariées dans les villages, et vivant donc en principe leur rôle coutumier de femmes au foyer, ont, malgré tout, réalisé des déplacements prolongés. Sur un total de 2 468 femmes, épouses de chefs de famille ou chefs de famille elles-mêmes, recensées par l'enquête rurale, 1 014 (41 %) ont fait dans leur vie au moins un déplacement de plus d'un mois, autre que pour venir rejoindre leur mari dans le village où l'enquête les a trouvées. Pourquoi une telle mobilité féminine? Quel en est le moteur?

Elle se situe encore et avant tout, on va le voir, dans le cadre des normes sociales habituelles. Traditionnellement en effet, la situation de femme non mariée (veuve, célibataire ou divorcée) est exceptionnelle et même anormale, et il est d'ailleurs remarquable que, pour un tiers, les femmes mariées (32,7 %) n'en soient pas à leur premier mariage. La mobilité qui apparaît là est donc encore de type matrimonial. Il est d'ailleurs significatif de comparer la mobilité des épouses de chefs de famille à celle des femmes jouant elles-mêmes ce rôle (tableau 25) : ces dernières, qu'elles soient veuves, célibataires ou divorcées, se sont beaucoup moins déplacées.

TABLEAU 25

Mobilité des femmes en zone rurale (E.R.)

	Épouses de chefs de famille		Femmes chefs de famille		Ensemble	
Aucun déplacement	1 139	(57,4 %)	315	(66 %)	1 454	(59 %)
Déplacements	847	(42,6 %)	167	(34 %)	1 014	(41 %)
Ensemble	1 986	(100,0)	482	(100)[1]	2 468	(100)

1. Dont 399 veuves, 55 divorcées et 28 célibataires.

Cette mobilité reste donc liée, dans la majorité des cas, à un mariage précédent, et l'on constate en effet que 80 % des épouses se sont déplacées

avant le mariage actuel pour ne plus bouger ensuite. Elle demeure donc dans les normes, dans les limites des usages admis, puisqu'elle est due au veuvage ou, moins souvent, à la séparation des conjoints, suivis d'un remariage. Veuvage et rupture de la vie commune sont fréquents : 1 104 cas sur 2 468 (soit 44,7 % des villageoises et 32,7 % des femmes actuellement mariées), et l'instabilité conjugale atteint même, localement, un point qui inquiète les villageois et leur fait regretter et dénoncer « l'émancipation féminine »[3]. Il faut cependant bien voir que bon nombre de ces ruptures d'union trouvent encore leur origine dans les usages traditionnels. Ainsi le mariage, le plus souvent décidé sans même consulter l'intéressée, mais seulement en fonction des profits ou des relations qu'il est susceptible d'apporter au groupe familial, unissait souvent un homme déjà âgé à une toute jeune fille, de sorte que bien des jeunes femmes se trouvent précocement veuves ou bien disent avoir quitté leur mari parce qu'il était trop vieux[4].

La plupart des femmes aujourd'hui âgées de plus de 40 ans ont ainsi été mariées très jeunes. *« Dès qu'une fille ne têtait plus, on la donnait en mariage »* dit Rosalie, l'une des interlocutrices de J.-F. VINCENT (1976). Seules les filles de familles riches, les filles de *nkukuma*, étaient mariées un peu plus tardivement, mais la règle générale en société béti était d'élever la fille dans sa future belle-famille.

D'autre part, la coutume de la « dot » ou compensation matrimoniale, *mevek*, versée par le mari à la famille de son épouse, ajoute à cette instabilité. Outre le fait que le mariage devient par là de plus en plus affaire d'argent, les sommes et les cadeaux exigés actuellement (parfois plus de 500 000 F CFA) sont tels que le règlement en est très long et parfois impossible à achever. Dans ce cas il n'est pas rare que le père ou le frère de l'épouse ramène celle-ci au bercail familial, prenant l'initiative de la rupture d'un mariage effectif mais que la coutume ne considère pas comme réel.

De tels déplacements féminins s'inscrivent certes toujours dans le cadre des usages traditionnels ; on peut toutefois penser qu'ils sont plus fréquents qu'autrefois, du fait de la déformation subie par ce cadre sous l'effet d'une évolution vers une société où les rapports coutumiers tendent à être mesurés en valeur monétaire.

Il est donc quelque peu abusif d'attribuer, au moins en milieu béti, la fréquence des ruptures d'unions matrimoniales à l'influence pernicieuse de « la vie moderne », de la vie urbaine ou de « l'évolution de la femme ». Même le divorce, reconnu comme tel, correspond à une pratique ancienne à laquelle la femme pouvait toujours recourir, au point que les premiers

3. Voir notamment le cas de Zengoaga (FRANQUEVILLE, 1978 ; TISSANDIER, 1969).

4. La coutume du « prêt de la femme » constituait une sorte de soupape de sûreté à cette situation : le mari confie sa femme à un autre homme, la paternité des enfants lui étant toujours attribuée.

Européens arrivés sur les lieux en furent frappés. G. ZENKER note ainsi dans son *Journal* (23.8.1891) : « *Si elle* (la femme) *voit son mari la maltraiter en dépit de tous ses efforts, il arrive fréquemment qu'elle retourne au domicile paternel où, naturellement, elle est accueillie avec joie et les bras ouverts, mais revendue dans les plus brefs délais* » (Cit. LABURTHE-TOLRA, 1977 : 580).

En rupture plus évidente avec le passé, les horizons de la femme se sont ouverts à des besoins et un mode de vie nouveaux. Cette ouverture à un monde autre que celui des champs et des tâches domestiques peut être, très simplement, liée encore à la condition du mariage. On a vu que l'homme qui quitte son village pour la ville est, en général, célibataire. Une fois sa situation suffisamment assurée, il se marie et fait venir son épouse. Même parmi les épouses résidant actuellement au village, nombre de celles qui ont voyagé n'ont connu d'autres lieux de résidence que parce qu'elles ont accompagné leur mari dans sa ou ses diverses migrations : c'est le cas d'un déplacement féminin sur cinq (21,2 %). Ainsi la femme, par son seul rôle d'épouse et de mère, se trouve-t-elle entraînée dans le vaste mouvement migratoire qui affecte le Sud, même quand elle n'est pas l'élément actif du mouvement. On peut estimer que, cette fois, la signification du déplacement est autre et qu'il prend les caractères d'une véritable migration. La vie urbaine implique un changement de la condition de la femme, sinon immédiat, du moins à terme et potentiellement : si la garde du foyer et l'entretien des enfants restent encore son lot, le travail des champs, même quand il subsiste, ne constitue plus la trame de sa vie quotidienne ; des possibilités, jusque-là inconcevables dans le cadre étroit du village, s'ouvrent à elle : suivre des cours du soir si le mari le permet, apprendre un métier, exercer un travail rémunéré, etc. L'importance de cette émigration matrimoniale vers la ville est très variable d'un lieu à un autre et dépend des nombreux paramètres qui peuvent déterminer un mariage, mais il est sûr que plus une fille est instruite, plus elle a de chances d'épouser un mari qui ne craindra pas de la « montrer » en ville.

Dans l'échantillon des villages étudiés, on a relevé l'absence de 3 432 femmes de 15 ans et plus dont la situation matrimoniale a pu être

TABLEAU 26

Principales destinations des femmes émigrées en fonction de leur statut matrimonial (E.R.)

Femmes émigrées vers ...	Mariées	Veuves	Séparées	Célibataires	Ensemble	
Un village	1 875	243	20	42	2 180	(68,8 %)
Yaoundé	175	21	25	153	374	(11,8 %)
Douala	72	9	13	51	145	(4,6 %)
Autres villes	226	46	36	160	468	(14,8 %)
Ensemble	2 348	319	94	406	3 167	
(%)	(74,1)	(10,0)	(3,0)	(12,8)	(100,0)	

établie avec certitude, et, parmi celles-ci, 3 167 dont le lieu de destination a été reconnu. Le tableau 26 présente les principaux lieux de destination de ces émigrées en fonction de leur situation matrimoniale.

Sans entrer ici dans l'analyse détaillée de l'espace des migrations féminines (elle sera menée plus loin), observons que, toutes catégories confondues, les femmes émigrées sont parties en ville dans la proportion d'un tiers. Cette proportion est beaucoup plus forte pour les femmes séparées de leur mari ou célibataires (87,6 % pour ces deux catégories réunies), mais la ville est encore le lieu d'émigration d'un cinquième des femmes mariées (20,2 %). Ce sont d'abord les petites villes, en général assez proches du village de naissance, et, en second lieu seulement, Yaoundé. Les deux destinations ne s'équilibrent que pour le groupe des célibataires.

L'exemple de l'un quelconque des villages enquêtés, celui d'Assala II, concrétisera la notion d'aire d'émigration féminine. Sur les 132 femmes mariées nées sur place, 40 (soit 30 %) résident actuellement dans une ville, petite ou grande, ce qui est conforme à la moyenne d'ensemble. En réalité, la plupart ne se sont que fort peu éloignées de leur lieu de naissance (fig. 34) : plus des trois quarts (78 %) n'ont guère parcouru plus de 20 km et même près du quart se sont mariées au village d'Assala II (et 40 % si l'on y ajoute le village voisin d'Assala I), situation exceptionnelle qu'autorise la grande diversité des lignages représentés sur place. L'imbrication de ceux-ci, intense dans cette région et fruit d'une histoire locale fort mouvementée (WILHELM, 1973), autorise ces mariages de voisinage qui respectent cependant la loi de l'exogamie, de sorte que la plus grande partie de l'émigration matrimoniale ne se produit que sur des distances très courtes. Mais l'émigration masculine ouvre singulièrement les dimensions de quelques-uns de ces déplacements matrimoniaux : 22 % des femmes d'Assala II ont été entraînées, après leur mariage, vers des destinations beaucoup plus lointaines, même si, cas le plus fréquent, leur mariage a été contracté avec un homme originaire d'un village proche. Les deux grandes villes du pays retiennent la plupart d'entre elles, mais quelques-unes sont parties vers des cieux tout autres, sans commune mesure avec l'univers féminin habituel : Mamfé, Garoua, Mora. Le mariage n'est donc plus uniquement l'institution qui enferme la femme dans le monde clos des champs. Les nouvelles perspectives qu'il peut aussi ouvrir sont d'ailleurs le fruit du contexte dans lequel prend place l'émigration masculine moderne. Avant l'essor urbain des années 50, les émigrés se dirigeaient, plus ou moins contraints, vers les chantiers de grands travaux publics ou vers les plantations de type industriel, et, le plus souvent, ne se mariaient qu'à leur retour au village, parfois après bien des années d'absence, et rappelés par les leurs. Aujourd'hui au contraire, l'émigré réside le plus souvent en ville où les conditions d'emploi et de logement lui permettent de faire venir son épouse, de sorte que l'émigration a pris un caractère beaucoup plus familial qu'autrefois, ce qui ne va pas sans poser d'autres problèmes.

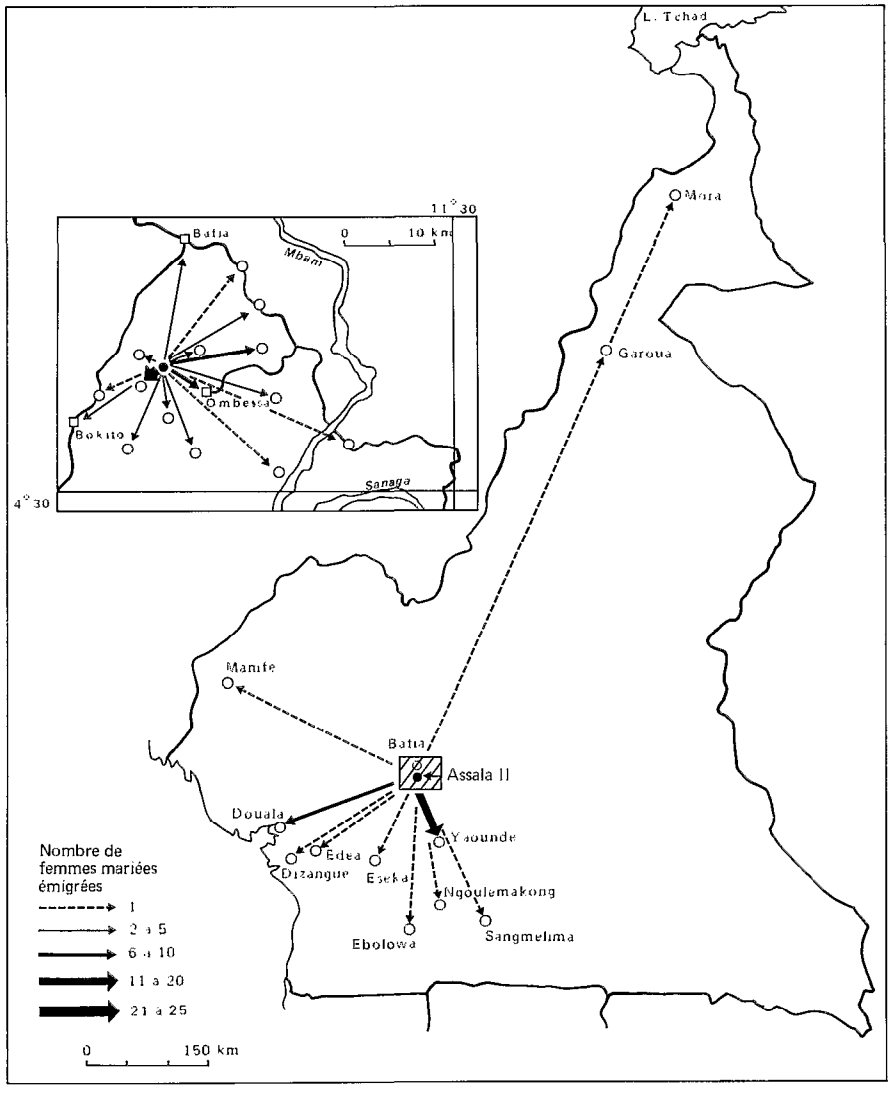

Fig. 34. — L'émigration matrimoniale au village d'Assala II (Mbam).

C'est donc déjà sans même sortir du rôle traditionnel de la femme qu'une première évolution de la condition féminine se trouve amorcée. Même mariée dans un village de brousse, sous l'effet des besoins nouveaux d'abord fort modestes (vêtements, savon, pétrole, cuvettes et batterie de cuisine...), puis plus sophistiqués (telle la machine à coudre), la femme doit, souvent en dépit de l'hostilité du mari, rechercher l'argent indispensable. Déjà elle sort

du cadre étroit posé par les limites du village, limites géographiques et sociales autant que culturelles. Une autre limite, beaucoup plus lourde de conséquences, est franchie par celles que le mari entraîne en ville, grande ville ou ville fort éloignée. Devant elles s'ouvrent des perspectives jusqu'alors insoupçonnées.

Mais il est d'autres ouvertures, cette fois en totale rupture avec la tradition sociale, auxquelles le vocable « émancipation de la femme », avec tout ce qu'il peut comporter en Afrique d'espoirs, d'inquiétudes et d'incompréhensions, se rapporte en premier lieu.

2. LA FEMME « ÉMANCIPÉE »

La femme émancipée, c'est la femme libérée, devenue libre à l'égard des traditions, mais avant tout libre à l'égard de la pression sociale du groupe, celui des hommes, qui, jusqu'alors, fixait son destin. On comprend les tempêtes que soulève cette libération si visible et en apparence si rapide. Libération vis-à-vis du travail des champs, qu'apporte la vie urbaine, libération vis-à-vis du joug du mariage, tel que la société coutumière le concevait. *« Les valeurs nouvelles que la femme cherche à atteindre, écrit* M. P. de THE, *sont : — la liberté, et, paradoxalement, la sécurité — la fécondité — la richesse en vue d'une vie plus facile [...] Le sentiment de la maternité est totalement dissocié du mariage. Le mari est un moyen éventuel [...] tandis que la maternité est un besoin dont les femmes ne peuvent se passer [...] Beaucoup de femmes préfèrent le concubinage au mariage parce qu'elles sont moins liées, plus libres de quitter leur conjoint dans le cas où elles n'auraient pas d'enfant, seraient maltraitées et forcées d'accepter une coépouse. Elles n'ont ainsi pas de dot à rembourser »* (THE, 1965 : 265-275).

C'est donc un choc sans précédent que ce comportement nouveau de la femme fait subir à l'ensemble de la société africaine qui voit ainsi remise en cause quelques-unes des valeurs sur lesquelles elle était fondée : la femme comme bien si possible capitalisable, la femme comme producteur économique, la femme comme moteur de la circulation des biens par le jeu de la « dot », tout cela s'effondre, et en même temps s'effondre tout un pan de l'organisation sociale d'autrefois.

Mais on oublie souvent que cette évolution, qui apparaît aujourd'hui en pleine lumière, n'est pas un fait foncièrement nouveau, même pour le monde féminin ; elle a même précédé de beaucoup la généralisation de la scolarisation féminine. La brèche dans l'organisation sociale commença en effet à se manifester dès le début de la période coloniale, en conséquence du système du travail obligatoire qui mobilisait à tour de rôle, et souvent plus qu'à leur tour, tous les hommes valides du village. Il semble que cette ouverture forcée du village ne fut pas, alors, réellement perçue comme telle, sans doute parce que ses implications sociales, pourtant profondes, étaient

moins voyantes qu'aujourd'hui, car elles n'affectaient que « la brousse », les villes n'étant pas encore nées. En réalité, dès cette époque, *« les femmes contribuent à l'effort général en allant porter à leur époux ou à leurs frères la nourriture qu'ils ne peuvent se procurer en pays bassa, en terre étrangère. Hors des limites du* ndabot, *elles connaissent une liberté, une initiative sans limites »*. Ce texte de M. P. de THE, écrit à propos des femmes béti, peut être étendu à l'ensemble des sociétés du sud du Cameroun (ID., 1978 : 1534).

La biographie de Joséphine A. N. de Messamendongo (réf. 15) illustre bien cet état de choses. Née dans un village de l'actuel arrondissement de Mfou, elle avait vingt ans quand prit fin la Première Guerre mondiale. Elle rejoint alors son oncle maternel embauché pour les chantiers forestiers du Moungo et, durant trois ans, aide sa tante aux travaux ménagers, vers Mbanga et Penja. De là, elle gagne un jour la ville de Santa-Isabel, sur l'île de Fernando Pô, et pendant dix ans partage la vie d'un planteur espagnol. Quand celui-ci quitte l'île, elle épouse un homme de son ethnie recruté à Messamendongo pour les plantations comme le fut l'oncle maternel. Neuf ans plus tard, son mari la ramène chez lui où, aujourd'hui veuve, elle habite toujours.

Les années dites de « l'effort de guerre » ne firent qu'accentuer cette situation au point que certaines autorités commencèrent à en prendre conscience. Un rapport daté de 1945 (FARINAUD, 1945) en fait ainsi foi, dans le style de l'époque : *« Le Cameroun a mis tout en œuvre pour fournir les matières premières demandées par les Alliés : rutile, caoutchouc, bois, étain, etc., il a fallu opérer un recrutement intensif de manœuvres. »* Et l'auteur de dénoncer les conséquences démographiques et sociales de ces recrutements : *« Taux élevé de femmes stériles (24 %), faible taux des grossesses, nombre élevé d'avortements, grosse mortalité infantile [...] L'indigène n'a plus aucune stabilité, il perd le goût de la famille [...] Les femmes abandonnées, ne conçoivent plus [...] La cellule familiale est détruite [...] Les jeunes filles, ne trouvant pas à se marier, glissent vers la prostitution. »*

On voit donc que cette évolution a été amorcée bien avant la période de la croissance urbaine au Cameroun, qui commence vers les années 50. Elle trouve sa source première dans les tribulations de la vie coloniale et dans la désorganisation subie de ce fait par les sociétés africaines. C'est dans une histoire déjà longue que doivent être inscrites les manifestations de cette émancipation féminine, aujourd'hui de plus en plus banale.

Elle s'est traduite et se traduit encore, essentiellement, par deux types de comportements nouveaux : la rupture du mariage et le refus du mariage. De même que la ville a parfois été, pour l'homme, refuge contre les rigueurs de la colonisation (fuite devant l'impôt, le portage, le travail obligatoire...), de même, pour la femme, elle fut et demeure encore refuge devant les exigences du mariage traditionnel, de moins en moins bien supportées.

Par trois fois, l'épouse de Gaspar E. de Zamakoé (réf. 74 B) quitte le domicile conjugal, une fois pour Akonolinga où elle rejoint une parente, une

fois pour Manoka où elle va partager la vie d'un ouvrier forestier, une fois pour Nkongsamba, accueillie chez son oncle paternel : chaque fois, son mari retrouve sa trace et la ramène chez lui. Les aventures de ce type abondent et transparaissent dans les romans écrits par les auteurs de la région[5]. D'autre part, le mirage des « lumières de la ville » exerce sur la femme ou la jeune fille un attrait bien plus puissant que sur les hommes : plus sensible à « l'ambiance » urbaine, aux vitrines, à l'animation des quartiers, même sans travail rémunéré, elle peut toujours « se débrouiller » seule. L'épouse de Sylvestre N. d'Ekiembié I (réf. 38 B 1) a quitté, vingt années durant, le foyer conjugal : *« Je voulais vivre la vie de ville »* déclare-t-elle. Elle n'en est revenue que depuis quatre ans, sans doute assagie par l'âge !

Considérons le total des femmes séparées de leur mari, que leur divorce ait été reconnu légalement ou pas, et qui n'ont pas, ensuite, rejoint leur village de naissance : près de 80 % d'entre elles résident en ville. Nos données ne permettent pas d'établir dans quelle mesure cette résidence urbaine est postérieure à la séparation des époux ou si elle résultait déjà de leur mariage. On peut malgré tout remarquer que, parmi les femmes mariées, 20 % seulement résident en ville, ce qui laisse supposer que bon nombre des émigrations ont bien eu lieu après la séparation.

L'autre type de comportement féminin déviant, qui semble de plus en plus fréquent et suscite une incompréhension non moins grande, est le refus du mariage tel que la société coutumière le propose. Difficilement concevable et viable dans le cadre de la société villageoise, ce refus ne prend réellement son sens que s'il est vécu en ville. L'enquête rurale a relevé que sur 406 émigrations de femmes célibataires de 15 ans et plus, seulement 10 % ont pour destination un autre village (tableau 26), toutes les autres s'étant dirigées vers une ville, grande ou petite. Quelles sont les occasions qui provoquent ces départs ?

Moins de la moitié (45 %) de ces célibataires de 15 ans et plus qui demeurent en ville y font des études : 35 % des émigrées à Yaoundé, 34 % de celles de Douala et 58 % de celles qui résident dans les autres villes. On voit par là que l'attrait des deux grandes villes procède de motivations variées tandis que la « fonction scolaire » des petites villes est prédominante. Restent quelque 200 femmes célibataires de notre échantillon, soit la moitié des célibataires émigrées, dont la présence en ville n'est pas directement liée à la poursuite d'études. Précisons davantage la définition de ce groupe : parmi ces célibataires urbanisées, la presque totalité (94 %) est formée de jeunes de 15 à 19 ans, parmi lesquelles il s'en trouve moins de la moitié (45,6 %) à suivre une scolarité. Si la scolarisation constitue donc un important facteur de départ des jeunes filles, d'autres motivations entrent également en jeu,

5. Ainsi dans *Mission terminée* (1957) de MONGO BETI le jeune Medza est-il chargé par Niam de lui ramener son épouse.

qu'il nous faut tenter de mettre en évidence. Pour ce faire, les réponses données par ceux qui sont restés au village, concernant le départ de leur fille ou de leur sœur, sont peu satisfaisantes. Elles sont de deux types : ou bien la fille vit chez un parent, frère, oncle ou autre, ou bien *« elle est comme ça »*, *« elle se débrouille »*, c'est une *« fille de ville »*, réponses que l'enquêteur traduit habituellement en écrivant sur sa fiche : *« prostituée »*. Quelques résultats de l'enquête urbaine vont cependant permettre d'approcher de façon plus précise les conditions du départ de ces émigrées.

Sans prétendre que l'échantillon de cette enquête soit représentatif de l'ensemble de la population de Yaoundé, retenons cependant d'abord que plus de la moitié (59 %) des femmes interviewées, mariées, veuves ou séparées de leur mari, sont venues en ville à cause de leur mariage, soit qu'elles y aient rejoint leur mari directement depuis le village de naissance, soit qu'elles aient suivi celui-ci dans ses affectations professionnelles. Plus de la moitié d'entre elles ne sortent donc nullement des normes sociales admises, ce qui ramène à sa juste place le « phénomène émancipation ». Par contre, les autres déplacements féminins, soit moins de la moitié, relèvent de comportements plus originaux et moins directement dépendants de l'immigration masculine en ville.

On peut tenter de généraliser la variété des situations particulières en dégageant un certain nombre de grandes « filières » qui résument les principaux cheminements d'émigration féminine non conformes aux normes traditionnelles et fruits de l'évolution des temps.

1. La filière : École du village — École urbaine — Travail en ville — n'est plus uniquement réservée aux seuls hommes et se manifeste particulièrement à partir des générations nées autour et après les années 50. Le processus concerne, comme pour les hommes, des célibataires. Il se trouve grandement facilité à la fois par les multiples lieux d'hébergement qu'offrent les nombreux citadins du groupe familial, et par les possibilités variées de scolarisation et de formation professionnelle existant dans la capitale : lycées, collèges publics ou confessionnels, multiples enseignements et cours privés laïcs, tous surchargés de demandes d'inscription. Ainsi Esther E. (réf. Nd. V, C4-12) a passé le C.E.P. dans son village du Dja-et-Lobo et vient suivre à Yaoundé les quatre années de formation de sténo-dactylo d'un cours privé, logeant chez sa tante au quartier de Mokolo. Après quoi elle réussit à trouver en même temps un mari et un emploi conforme à ses connaissances dans un ministère. Elle réalise ainsi à plein le vœu de cette immigrée du quartier de la Briqueterie pour qui le but de son séjour à Yaoundé est de *« travailler et trouver le mari »* (Br. Cent. 6, C2-2).

Il apparaît que ce type de filière tend à devenir de plus en plus courant. Ajoutons que plus le niveau scolaire de l'intéressée, c'est-à-dire sa capacité d'autonomie économique, est élevé, plus le phénomène de rejet du mariage, déjà signalé, devient fréquent. Tantôt il se traduit par une rupture du

mariage déjà contracté, tantôt, pour les plus jeunes, par le refus du mariage-institution. Dans le premier cas, il est piquant de constater que le travail rémunéré de la femme, d'abord recherché pour mieux assurer la subsistance du ménage, peut fort bien avoir pour conséquence sa destruction. Cette recherche repose en effet sur des motivations équivoques. D'une part, comme l'écrit M. P. de THE (1965 : 245) : *« Une des principales raisons qui contraint les femmes à continuer leurs études et à chercher un emploi rémunéré est l'irrégularité ou l'absence des sommes données par le mari pour l'entretien de la famille »*, mais aussi (ID. : 260) : *« La vie professionnelle est, pour les femmes béti, et la plupart des citadines, un moyen pour arriver à satisfaire leurs besoins et jouir d'une plus grande liberté. »* La gestion financière du foyer constitue en effet, dans bien des cas, un épineux problème entre les époux : à la femme qui n'a pas d'activité rémunérée, le mari ne donne que parcimonieusement un « fixe » pour l'entretien du ménage et des enfants. A celle qui a un emploi, il ne laisse souvent qu'une petite partie de son pécule, estimant que tout argent qui rentre à la maison lui appartient.

Le proverbe béti est d'ailleurs sans équivoque à ce propos : *« Le bien de la femme est le bien du mari »* (TSALA, VINCENT, *op. cit.* : n° 3124). On conçoit combien des jeunes femmes urbanisées peuvent se sentir humiliées par de telles attitudes, sources de tensions constantes conduisant parfois à la rupture de l'union. Un bon exemple d'une telle situation est celui de Rebecca Ngo B. (réf. Mess. 2, C4-1). Elle a bénéficié d'une scolarisation remarquablement poussée, s'agissant d'une fille (classe de 3e), bien que, née en 1938, elle n'appartienne pas aux générations les plus récentes. Il est vrai qu'elle est originaire de la région bassa (arrondissement de Ngog-Mapubi) où l'instruction est déjà chose ancienne. Après l'école du village, elle part au collège à Douala où, situation banale, une grossesse l'oblige à interrompre sa scolarité. Elle reste alors un an au village, puis repart pour Douala, laissant son enfant à ses parents, et trouve à l'hôpital un emploi d'aide-soignante qu'elle exerce pendant trois ans. Elle y trouve aussi un mari, mais celui-ci n'accepte pas que son épouse continue à travailler. Elle le suit à Yaoundé où son travail le conduit en 1958 mais, supportant de moins en moins la vie de femme au foyer, s'en sépare au bout de trois ans. Elle s'inscrit alors à un cours de comptabilité par correspondance, passe son C.A.P. en 1964 et trouve une place d'aide-comptable au Trésor.

Chez les femmes plus jeunes, à qui une activité professionnelle, suffisamment rémunérée, confère une réelle autonomie économique, l'idée du mariage ne paraît même pas envisagée. Au quartier de Djoungolo III, Jacqueline D. fait preuve d'un tel esprit d'indépendance et d'acharnement au travail (réf. Dj. III 2, C5-7). Née en 1949 près de Nkongsamba, elle commence dans cette ville, puis à Foumban, des études secondaires qu'elle doit interrompre, faute d'argent. Revenue au village, elle y prépare les concours administratifs et réussit celui des P.T.T. Son administration l'affecte

à Yaoundé où elle suit les cours du soir pour obtenir le B.E.P.C. Elle loue une chambre à 4 000 francs par mois et ses trois enfants, nés au village, sont restés à la garde des parents.

Une variante de cette filière, que, précédemment, les hommes étaient aussi les seuls à emprunter, consiste pour la jeune émigrée à passer non par une école secondaire ou technique de la ville, mais par un apprentissage, le plus fréquent étant celui de la couture. Ainsi, grâce à l'hospitalité de son oncle, Colette N., née en 1948, quitte-t-elle son village en 1972 pour devenir apprentie couturière chez une femme du quartier, laquelle lui demande 1 500 francs par mois pour la formation donnée. Elle dit avoir l'intention de s'installer ensuite, non à Yaoundé, mais à Akonolinga, la ville la plus proche de son village, quand cet apprentissage sera terminé (réf. Aw. 2, C5-8). Le ferait-elle réellement que l'abandon du village n'en serait pas moins définitif.

L'appel de la ville auquel répondent ces jeunes filles et ces femmes se trouve donc lié à l'une des grandes fonctions qu'exercent les centres urbains en Afrique, celle de l'éducation et de la formation. C'est peut-être là l'un des rôles de la ville africaine dont les conséquences démographiques et sociales sont souvent sous-évaluées : la ville comme formatrice des hommes et des femmes, école de la vie moderne, et qui retient ensuite ceux et celles qu'elle a formés, la ville comme lieu quasi obligé de la scolarisation et de la formation professionnelle où s'apprennent en même temps, et surtout pour les femmes, des rôles sociaux nouveaux. Les autorités gouvernementales, qui essaient de décentraliser l'enseignement (un lycée dans chaque département), semblent avoir compris ce rôle d'accélérateur de l'émigration rurale joué par la concentration scolaire dont les grandes villes sont le siège.

Nul doute que, pour la femme, le « droit à la ville » ne soit d'abord, grâce à l'éducation et la formation professionnelle reçues, un droit à l'autonomie et à l'émancipation vis-à-vis de formes de mariage qui ne peuvent plus être acceptées. L'un des aboutissements possibles de cette évolution, mais non le seul, est la constitution, déjà bien souvent repérable, de familles « matrifocales » de type antillais, centrées sur la femme active et ses enfants, avec, de temps à autre, le passage d'un homme, pas nécessairement toujours le même. Ce type de comportement semblerait devoir caractériser les femmes suffisamment instruites pour accéder à une réelle autonomie économique, et suffisamment libérées de toutes contraintes liées à la tradition comme aux religions chrétiennes pour déroger sans problèmes aux normes tant sociales que morales.

2. Une deuxième filière, en apparence aussi fréquemment suivie que la première, est celle qui, pour une raison quelconque, conduit du village vers l'un ou l'autre membre de la parenté établi en ville, la scolarité n'intervenant pas, au moins dans les circonstances du départ. On retrouve, parmi les motifs propres à provoquer ces départs de jeunes filles, ceux qui ont été relevés à propos de l'émigration masculine, car, en fait, ce sont souvent des

migrations d'enfants. On peut cependant estimer qu'elles se produisent plus fréquemment chez les filles : celles-ci, même jeunes, sont souvent appelées en ville pour rendre service à quelque parent, garder les enfants de la tante, aider au ménage de la grande sœur. Cette pratique contribue d'ailleurs à expliquer l'excédent féminin de certains quartiers de Yaoundé. Ainsi les quartiers de Mbala I et Mbala II connaissent une forte immigration de jeunes filles de 10 à 20 ans venant des villages ewondo et eton tout proches (FRANQUEVILLE, 1972-b : 354-355). Lorsque les parents de la jeune fille sont décédés, l'émigration conduit généralement à une installation définitive en ville : «*Je n'avais plus personne au village*» font alors remarquer les interviewées.

Les déplacements de ce type peuvent cependant aboutir, dans quelques cas, à une instabilité chronique qui consiste à «naviguer» d'un membre à l'autre de la famille, ou même d'une ville à l'autre, ou encore à suivre dans ses déplacements le même membre de la famille. De ces déplacements au vagabondage caractérisé, le passage est aisé.

La vie d'Odette E., jeune Bamiléké de 22 ans (réf. Et. Mék., C4-10), semble bien n'avoir été jusqu'ici qu'un incessant voyage d'un membre à l'autre d'une parenté au demeurant fort dispersée. Née à Bandenkop (arrondissement de Bafoussam), elle quitte le village avec ses parents pour fuir la guérilla qui ravage le pays et passe d'abord un an à Douala. Son père étant alors décédé, elle est recueillie par son oncle paternel à Yaoundé durant deux ans. Elle rejoint ensuite sa mère, installée à Manjo (département du Moungo). Après quelques années elle trouve un «fiancé» et s'établit avec lui à Bonabéri, près de Douala. Au bout de trois ans de vie commune, celui-ci la chasse. Elle reste quelque temps à Douala, s'occupant à fabriquer et à vendre des beignets, puis rejoint sa sœur aînée à Modeka (département du Fako). De là, elle part retrouver sa mère qui s'est installée à Victoria chez son frère. L'enquête urbaine la trouve à Yaoundé où elle aide son frère aîné à tenir un petit restaurant de quartier, mais elle projette de repartir à Victoria pour s'occuper des champs de son oncle maternel qui vient de mourir. Quand donc s'arrêtera-t-elle ?

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette vie mouvementée : une scolarité rudimentaire (Cours Préparatoire), une famille déjà très dispersée : Odette appartient à une seconde génération de migrants et elle n'a aucune formation professionnelle qui pourrait faire espérer quelque stabilité. Seul un mariage pourrait la fixer, mais l'expérience précédente en fait mal augurer.

C'est donc à des raisons d'ordre familial qu'il faut rattacher ce type de filière : décès de l'un ou de l'autre ou des deux parents, qui arrache l'enfant au village natal et l'entraîne parfois dans une instabilité peu ordinaire ; quelquefois aussi séparation des parents, comme ceux de Régine E. qui suit à Yaoundé sa mère «évadée» (l'expression, signifiant qu'elle a quitté son mari, n'est-elle pas révélatrice d'une conception du mariage ?) et y apprend la couture (réf. Ek. 3, C1-3). Une autre raison d'ordre familial encore, que

l'on aurait pu croire réservée aux seuls hommes, mais bien dans la logique de l'évolution en cours, est donnée par cette femme bassa : *«Je suis venue à Yaoundé chercher l'argent pour pousser mes enfants à l'école»* (réf. Nlk. II, C2-14) : il s'agit d'une femme célibataire, mère de deux enfants, et qui exerce un emploi de bonne, d'abord à Douala, puis à Yaoundé.

Faut-il donc penser que, finalement, l'émigration féminine vers la ville ne présente guère d'originalité particulière ? L'émancipation ne serait-elle que la reprise des comportements masculins, résumés par la trilogie : scolarité, apprentissage, travail (ou chômage) ?

3. Outre les raisons de scolarité et les raisons d'ordre familial variées, qui interviennent dans des proportions à peu près identiques pour inciter jeunes filles et femmes à partir en ville, il en est cependant encore d'autres, plus spécifiquement féminines cette fois. Les unes relèvent des aléas de la vie conjugale, les autres expriment un comportement beaucoup plus nouveau.

La ville, on l'a vu, sert souvent de refuge à la femme qui se heurte à des difficultés dans sa vie conjugale : près de 80 % des femmes émigrées en rupture de mariage ont choisi le départ vers la ville (tableau 26). Une illustration en est donnée par Brigitte T. qui déclare nettement être venue en ville pour « fuir le mari » : *«Parce que j'avais eu des histoires avec mon mari, comme quoi je ne fais pas des enfants.»* Elle trouve asile au quartier de Mokolo chez sa tante paternelle, prend un second mari et, cette fois, « fait » trois enfants (réf. Mok. 7, C1-16). La déviance d'un tel comportement ne se situe cependant qu'au plan des normes coutumières du mariage et l'on a vu qu'elle n'est pas réellement nouvelle. Plus original est le cas où s'y ajoute une autonomie économique totale : cette fois l'émancipation ne se marque plus seulement par un refus des normes, mais par l'élaboration d'un comportement neuf. Le cas d'une *bayam selam*, Marcelline B., 34 ans, est à cet égard exemplaire : sa vie est un va-et-vient continuel entre Yaoundé, où elle vend des vivres au marché de Mvog Mbi, et son village natal, distant de 22 km, où elle cultive des champs. Elle loue une chambre au quartier d'Ekounou mais dit être plus souvent au village qu'à la ville. Il n'est guère possible de savoir si son activité de *bayam selam* est la conséquence ou la cause de son divorce. Ses trois enfants sont confiés à sa sœur, mariée dans un autre village (réf. Ek. 1, C1-7).

L'activité urbaine de ces femmes immigrées, en rupture de mariage et non remariées, consiste souvent, lorsqu'elles n'ont pas la formation suffisante pour prétendre à un emploi de bureau, à pratiquer quelque commerce en général non déclaré : vente de vivres, mais aussi fabrication et vente de *dolo* (bière de maïs) ou encore de *kpwata* (alcool local) dans le cadre du quartier ou même à la maison. Il en est pour qui cette activité paraît parfaitement rentable, telle Marguerite M. : d'abord servante dans un snack-bar pendant quelques années, elle trouve plus profitable de monter un petit commerce de boissons ; elle réussit alors à construire sa maison au quartier et offre

Photo 18. — Séance de coiffure au village : une distraction du dimanche

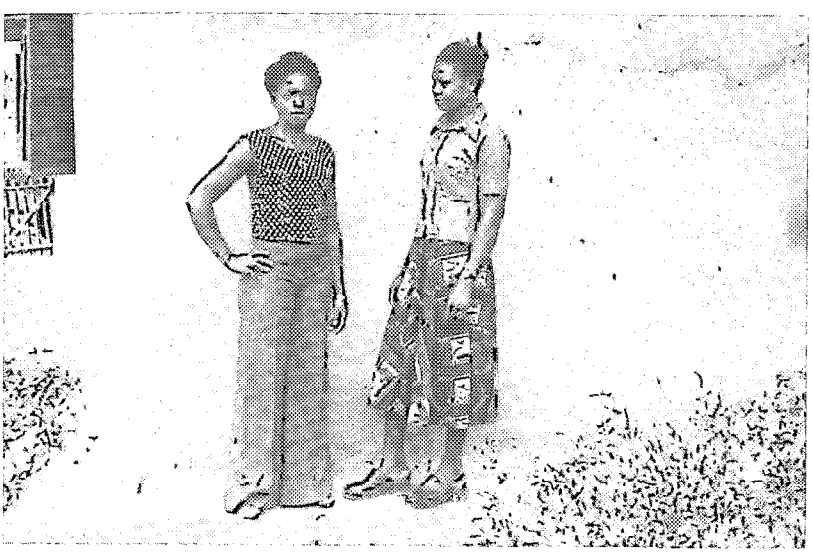

Photo 19. — Les « citadines » en visite au village

même un studio en location. Satisfaite d'être devenue citadine, elle déclare : *«J'ai travaillé et j'ai construit»*, un rêve que tous les hommes immigrés ne réalisent certes pas (réf. Dj. III, 8-C4-1).

La ville est encore, pour les femmes, un refuge en cas d'adversité, et en particulier en cas de décès du mari. Les veuves accomplissent cependant cette migration beaucoup moins fréquemment que les femmes divorcées : seulement un quart d'entre elles (tableau 26). Elle consiste le plus souvent à rejoindre un parent, frère, sœur ou fils installé en ville et concerne surtout des femmes relativement âgées. *«Parce que je vivais mal au village après la mort de mon mari, mon frère est venu me prendre pour rester avec lui à Yaoundé»* explique Awa Dj., née en 1910 dans la région de Minta (Ess. Sud, C4-4), tandis qu'une autre veuve, née en 1920 vers Nkondjok répond lors de l'enquête : *«Je suis venue habiter avec mon fils parce que je ne peux plus travailler»* (réf. Mess. I, C3-5). Une telle démarche semble spécifiquement féminine : on ne trouve pas, en ville, d'hommes âgés qui aient quitté leur village pour éviter de tomber dans le dénuement. Elle résulte en effet de la situation particulière faite à la femme au village : seul le travail des champs peut la faire vivre, tandis que l'homme, même devenu inactif, reste jusqu'à sa mort propriétaire de ses plantations et le revenu qu'il en tire grâce au travail de ses fils, ou, au besoin, de neveux ou de manœuvres, assure sa subsistance. On peut penser que le fort taux de féminité (124 femmes pour 100 hommes), observé à Yaoundé en 1976 pour les groupes d'âge de 60 ans et plus, est en partie le résultat de cette immigration spécifique.

4. Il est enfin, pour les femmes plus jeunes et pour les filles, une autre façon d'aborder la ville et qui ne relève ni de la scolarisation ni de circonstances familiales. Elle semble constituer, en quelque sorte à l'état pur, un comportement moderne de transgression des normes que résume bien la phrase suivante : *«J'ai quitté le village pour me promener»*, le terme «se promener» étant quelquefois remplacé par «faire la vie» ou «jouer la vie». C'est là, par exemple, la réponse donnée par Marie-Thérèse A., célibataire née en 1943 vers Bokito et qui a un emploi de servante dans un bar du quartier; elle précise d'ailleurs sans équivoque son point de vue : *«Au village, on s'ennuie, ici on s'amuse.»* Cette activité de servante de bar sert d'ailleurs souvent d'alibi à (ou de tremplin vers) une vie instable et étourdissante dite de «fille libre» qui partage ses charmes au gré des clients[6]. *«Quoi de plus facile,* écrit M. P. de THÉ (1965 : 204) *que de passer du désœuvrement à la vente dans un bar, et, de là, à des séjours périodiques chez l'un ou l'autre des clients du bar, de ces célibataires qui ne peuvent 'se payer une femme' parce que la dot est trop élevée.»*

6. De ce phénomène social, commun semble-t-il aux grandes villes d'Afrique, M. VANDERSYPEN (1977) a donné une description sociologique applicable en grande partie à Yaoundé.

Dans ce cas, l'installation en ville, qui n'exige pas de formation bien particulière, peut intervenir très tôt. Le même auteur en a bien montré le mécanisme à propos des femmes bëti : «*La fin de l'enseignement primaire, ou simplement l'âge de la puberté, ouvre une deuxième étape fondamentale pour l'adolescente. Ayant constaté l'impossibilité d'acquérir, en zone rurale, les moyens d'accéder à un minimum de modernité, elle part en ville. Elle va y chercher un travail et une vie plus libre, loin des réflexions de ses frères mariés qui craignent que son comportement n'influence leurs épouses. La vie à Yaoundé est d'autant plus déséquilibrante que l'adolescente y a été insuffisamment préparée par l'isolement du village où elle n'avait d'autres contacts qu'avec l'école et la mission catholique ou protestante. Son séjour en ville varie de quelques mois à plusieurs années, selon que sa parenté la accueillie ou au contraire lui a demandé (au bout de quelques semaines) de subvenir par elle-même à ses propres besoins. Certaines changent plusieurs fois de ville, se fixant dans telle ou telle, quelque temps, au hasard des rencontres. Très souvent, la jeune fille vit du commerce de ses charmes car les emplois en ville sont rares. Inadaptée aux modes de vie urbains, plaquant des comportements superficiels sur un mode de vie rural, elle a peu de chance de trouver un emploi salarié*» (Id., 1970 : 70-71).

Ce type de comportement est, officiellement, jugé sévèrement par l'opinion bien-pensante, celle des hommes bien sûr et celle aussi des autorités politiques et religieuses, et c'est bien là ce qui suscite tant de diatribes contre «l'émancipation de la femme». En réalité, M. P. de Thé constate que «*les parents soutiennent sans l'avouer cet exode féminin, mais ils regrettent, sans en chercher la cause, qu'un si grand nombre de filles vieillissent sans se marier. La prostitution, moyen de revenus le plus fréquent que les filles trouvent en ville, ne semble pas être pour eux un problème à résoudre*» (*op. cit.*, 1968 : 1552). On verra que ce terme de prostitution est peut-être employé ici un peu abusivement et hâtivement, mais là encore, au moins chez les Béti, les bases et comme les pierres d'attente du développement d'un tel comportement étaient déjà présentes dans la tradition. Autant, dans la société béti, les errements éventuels d'une femme mariée étaient sévèrement jugés et réprimés, autant la jeune fille était, ainsi que l'écrit si joliment l'abbé T. Tsala, «*comme un jardin non enclos*», libre de donner ses faveurs à un ou plusieurs amants en échange de quelques cadeaux.

Le premier observateur de cette société, G. Zenker, nous rapporte que «*jusqu'à leur entrée en mariage, les jeunes filles restent libres de prodiguer leurs faveurs à leur gré ; elles possèdent donc parmi les hommes libres et les esclaves, des amis, et plus l'une d'elles en a, plus elle est considérée par son futur époux*» (*op. cit.*, 1895 : 69). Commentant cette tradition, Ph. Laburthe-Tolra précise : «*Je crois qu'il faut bien en effet admettre que les Béti accordaient (et accordent encore) une liberté sexuelle complète, sans arrière-pensée matrimoniale obligée, aux 'éphèbes', garçons et filles dans la*

fleur, i.e. à la fille ngon *de 15 à 20 ans et au jeune homme* ndoman *de 18 à 25 ans à peu près, jusqu'au mariage qui les liait ensuite les uns et les autres à des devoirs de production bien différents, mais également absorbants »* (1977 : 509).

Certes la tradition du mariage précoce restreignait, dans la majorité des cas, cette liberté sexuelle, mais des proverbes tels que *« Le bruit de la rivière augmente par les rochers, la renommée d'une fille augmente par ses amants »*, ou encore *« La fille n'est pas la femme de son père »* (TSALA, VINCENT, 1973 : nos 2315 et 2316) ne laissent planer aucun doute sur l'existence de mœurs très libres que la société semble bien avoir parfaitement admises[7]. Leur généralisation était seulement freinée par la confiscation dont les filles étaient l'objet dès leur jeune âge, et parfois même avant leur naissance. Les quelques décennies de christianisme qu'a vécues la région n'ont guère réussi à imposer de nouvelles normes en la matière.

Dans ces conditions, du cadeau reçu pour la « gentillesse » à la prostitution caractérisée, les étapes et les nuances, pour nombreuses qu'elles puissent être, n'en conduisent pas moins à des situations nullement inattendues.

Pour conclure cet aperçu des différentes modalités que peut revêtir l'émigration rurale féminine, tentons de résumer les grandes motivations qui sont apparues comme les moteurs de ce mouvement qui ébranle si profondément la société camerounaise du Sud.

Tradition et modernité semblent ici, curieusement, conjuguer leurs effets : en réalité, le gauchissement de la première sous les assauts de la seconde contribue à expliquer en partie l'évolution en cours. Les méthodes de la colonisation du pays et la secousse qu'elles ont communiquée à toute la société marquèrent bien le commencement de cette évolution, ne serait-ce que par les recrutements massifs de main-d'œuvre qui vidèrent les villages. L'urbanisation, et l'émigration masculine qu'elle suscita, entraînèrent ensuite, inévitablement, l'élément féminin de la population dans le même mouvement. On ne peut plus cependant écrire aujourd'hui, comme le faisait J. GUILBOT en 1949 à propos de Douala : *« La femme reste le plus souvent au pays, c'est pour la conquérir qu'on travaille ; si elle descend à Douala, c'est qu'elle est mariée. »* Si la moitié environ des immigrées en ville y accompagnent encore effectivement leur mari, les autres, célibataires, veuves ou divorcées, s'y rendent dans des conditions tout autres.

Pour une histoire des changements survenus, on doit considérer l'institution des *sixa* comme l'une des étapes et l'un des ferments de cette évolution. Institution créée par les Allemands (ONAMBELE, cit. MELONE, 1971 : 158) et reprise vers 1920 par les missionnaires français, elle regroupait les

7. Le commentaire des auteurs est le suivant : *« Avant le mariage, les filles béti vivaient en prostituées. Elles portaient une corde à nœuds. Chaque nœud représentait un amant. Plus il y en avait, plus elles étaient admirées... Elles avaient leur propre chambre dans la maison de leur mère où elles recevaient leurs amis. »*

filles en âge de se marier dans un but d'éducation, de christianisation et de formation ménagère[8]. Le romancier MONGO BETI a dénoncé, dans *Le Pauvre Christ de Bomba* (1956), les abus et les détournements auxquels a pu donner lieu ce type d'établissement et Th. MELONE écrit à ce propos : « *L'histoire des* sixa *est à inclure au dossier général du destin de la femme dans la société africaine.* » Souvent encore appelées « couvent » par les intéressées, ces *sixa* ont, selon M. P. de THÉ, offert aux femmes, dès cette époque, une possibilité de s'écarter de leur situation traditionnelle notamment en leur permettant de reporter leur mariage à un âge plus adulte que ne le faisait la tradition. « *En créant les* sixa, écrit d'ailleurs J.-F. VINCENT (1976 : 38), *les missionnaires espéraient en effet modifier totalement le schéma traditionnel du mariage.* »

L'évolution ne fut pas celle qu'ils espéraient obtenir et l'image de cette institution, restée dans la mémoire de bien des femmes, est celle d'un couvent ou même d'une sorte de prison où, « *en dehors du catéchisme les femmes n'apprenaient guère que le point de croix* » (ID. : 39). Mais d'une façon plus large, l'intervention des missionnaires et la christianisation du sud du pays sont apparues aux femmes comme le commencement de leur libération, d'une libération d'abord exprimée par le refus du mariage traditionnel, et comme un nouveau style de relation entre les hommes et les femmes. Madeleine, interlocutrice de J.-F. VINCENT, exprime clairement cette constatation : « *Le christianisme a donné la parole aux femmes* », et encore : « *Avant le christianisme, il n'y avait pas de chemin entre mari et femme, pas de moyen de s'exprimer. Les femmes n'avaient pas la bouche. Le christianisme leur a donné la parole* » (ID. : 69).

La scolarisation des filles prit ensuite le relais, d'une part en donnant à la femme plus d'ouverture d'esprit et la possibilité d'une totale indépendance économique et sociale, d'autre part en lui donnant aux yeux des hommes une « valeur marchande » dont le taux croissant de la « dot » est le reflet. Le montant très élevé que les familles demandent aujourd'hui pour cette compensation matrimoniale contribue en effet, paradoxalement, à « émanciper » la femme : seuls les hommes les plus riches peuvent accéder au mariage légal et la plupart des femmes restent « libres », à mi-chemin du concubinage et du mariage, à moins de devenir la « nième » épouse d'un haut fonctionnaire, situation qui laisse aussi une grande liberté de fait. Inéluctablement, la rencontre, brutale ou insidieuse, de l'Afrique et de l'Occident conduit à une refonte totale de la société et de ses institutions coutumières.

Mais, pour important qu'il soit, le phènomène de la « femme émancipée », avec cette nuance péjorative que comporte le terme dans l'opinion publique, ne rend pas compte, à lui seul, de l'attrait qu'exerce la ville sur l'élément

8. Le mot *sixa* semble bien être, d'après R. BUREAU (1962), une déformation du mot *sister*, sœur.

féminin de la population. Il est, en effet, un autre aspect des choses, certes moins spécifiquement africain, mais qui entre pour beaucoup dans ce choix de la vie urbaine fait par nombre de femmes : c'est le sous-équipement des villages de brousse, la ville étant la norme. Si déjà les hommes sont souvent sensibles aux bien meilleures conditions de scolarisation et de formation que la grande ville offre à leurs enfants, la gamme des avantages que trouve en ville la femme, maîtresse de maison et mère de famille, est bien plus vaste : l'eau à la fontaine du quartier, voire à la maison, l'électricité quelquefois, les magasins variés, et surtout les dispensaires tout proches, même s'ils sont surchargés, et l'hôpital, la maternité, la P.M.I. ... Ce sont là des considérations que celles-ci mettent très souvent en avant pour exprimer leur satisfaction de vivre en ville, et dans le florilège des raisons qui y retiennent les hommes, l'opinion de la femme n'est pas toujours sans poids : «*Je dois suivre ma femme qui veut rester en ville*» (Mf. 1, C5-2).

Ainsi, aux motivations essentiellement économiques qui guident la démarche de l'homme, s'ajoutent, pour son épouse, d'autres motivations non moins légitimes. Les unes et les autres conduisent inévitablement à s'interroger sur la planification d'un développement dont les effets, malgré les intentions proclamées, sont principalement perçus par les citadins.

Chapitre 8

Les liens maintenus avec le milieu d'origine

Lorsque le chanteur camerounais A.M. TALLA évoque le paysan, l'étudiant, la demoiselle et le chauffeur qui quittent *« leur beau pays »* et, prenant la route pour *« Yaoundé la Capitale »*, vont *« chercher là-bas une vie meilleure »*, c'est seulement de l'émigration des Bamiléké qu'il s'agit. Elle est en effet la plus spectaculaire et la mieux perçue et, pour tout dire, celle qui inquiète. Elle ne fut pourtant et n'est encore que l'une des deux grandes composantes du courant de migrants qui a provoqué le développement démographique de la capitale.

Elle en est aussi la composante la plus simple. Dès la fin de la Première Guerre mondiale, l'émigrant bamiléké partait s'installer dans le Moungo ; depuis vingt ans il part vers les villes puisque là résident aujourd'hui les espoirs d'une *« vie meilleure »*. Départs massifs et souvent définitifs semble-t-il, qui, après la Mifi, le Ndé et le Haut Nkam, touchent à présent les départements plus septentrionaux : Ménoua et Bambouto. Main-d'œuvre sans emploi et en nombre excessif, exclue du partage des terres par un régime successoral qui privilégie l'aîné, son mouvement semble bien présenter les caractéristiques d'une émigration de « détresse », telle que la définit R. SCHWAB[1].

La migration des « Sudistes » est plus originale et plus complexe. Elle est un passage par la ville, la migration d'un campeur ou, souvenir d'un passé

1. R. SCHWAB (1980 : 27-31) distingue les migrations de « détresse » caractérisées par leur ampleur très grande et provoquées par un événement économique précis (surcharge de population, évolution technique ou encore troubles sociaux) et les migrations de « relations » dont les flux s'intègrent dans le système général de la vie de relation souvent orientée vers un centre urbain voisin.

Les études les plus récentes et les plus documentées sur l'émigration bamiléké sont celles de J. CHAMPAUD (1980) et de J.L. DONGMO (1981) et, en sociologie, les publications de J.-C. BARBIER, J. HURAULT et C. TARDITS.

relativement proche, peut-être encore celle du cultivateur itinérant qui abandonne son champ quand le rendement n'est plus à proportion des efforts consentis. Elle contribue à mettre en place un système original de relations entre la ville et la campagne, migration de « relations » propre à façonner une région.

La meilleure façon de reconnaître les deux grands systèmes migratoires qui se superposent dans le sud du Cameroun est d'examiner les relations qui les fondent et comment elles fonctionnent : quels sont les types de relations qu'entretient l'émigré avec son lieu d'origine? Deux tests paraissent particulièrement appropriés, dans le contexte local, pour tenter de répondre à la question : l'étude des liens de tous ordres qu'il peut maintenir ou pas, et le décryptage des projets qu'il rêve de réaliser dans son village.

1. DES RELATIONS TRÈS SUIVIES

On a vu toute l'importance qu'il convient d'accorder au rôle du réseau des relations familiales, au sens le plus large du terme, dans le départ pour la ville et l'installation du migrant (hébergement, recherche d'un emploi...). Loin de s'affaiblir avec l'éloignement, le lien familial se trouve au contraire utilisé désormais à des fins nouvelles et comme réactivé pour répondre aux nouveaux problèmes posés par la vie urbaine.

La famille africaine est suffisamment étendue pour que l'émigré ait toujours quelque chance de garder au village l'un ou l'autre de ses parents ou alliés. Ceux d'entre eux qui déclarent être venus en ville parce qu'ils étaient « orphelins » au village signifient surtout par là qu'ils n'y avaient plus de « soutien » économique, que personne n'était capable de les prendre en charge après le décès du père. En réalité, la proportion de ceux qui n'ont plus aucun parent au lieu d'origine (6 % selon l'enquête urbaine) est faible. Elle ne présente quelque importance (12 %) que parmi les immigrés ayant franchi de longues distances (originaires des provinces de l'Est, du Nord, ou encore étrangers africains) et souvent identifiables à des errants déracinés. Mais les immigrés de telles provenances sont relativement peu nombreux à Yaoundé : en 1976, 5 700 de l'Est, 9 600 du Nord, 5 000 du reste de l'Afrique, en tout quelque 20 500 personnes, soit 7 % de la population totale.

L'identité des parents que l'émigré a laissés au village n'est pas sans signification quant à sa présence en ville : dans près des deux tiers des cas (62 %), le père du migrant est décédé, ce qui vérifie bien l'assertion souvent avancée pour justifier le départ : *« Quand mon père est mort, plus personne ne pouvait subvenir à mes besoins. »* On s'aperçoit cependant que la proportion des immigrés à Yaoundé dont le père est décédé est plus élevée parmi ceux venus de l'Ouest (66 %) que parmi ceux venus du Centre-Sud (61 %). C'est qu'en effet le décès du père est cause, pour ces derniers, d'un certain nombre de retours au village : il signifie le droit de pouvoir exploiter

la plantation familiale de cacaoyers. Leur représentation en ville s'en trouve donc sensiblement diminuée.

D'autre part, on l'a vu, l'émigration est surtout le fait des cadets, et on a pu constater, d'après l'enquête rurale, que les aînés ont tendance à moins émigrer et rentrent définitivement au village plus souvent que les autres garçons. Le décès du père est une raison supplémentaire à ce retour, l'aîné devant désormais subvenir aux besoins de la mère souvent âgée et des jeunes enfants encore au village. On s'explique ainsi que, parmi les immigrés originaires du Centre-Sud, se trouvent moins d'aînés ayant perdu leur père que parmi ceux d'autre origine. Par contre, chez les Bamiléké, cette diminution de la proportion des aînés liée à la disparition du père n'apparaît pas, car l'héritier, celui que le père a choisi comme remplaçant, n'est pas nécessairement l'aîné des garçons.

Les parents restés au village sont donc assez rarement le père, plus souvent la mère devenue veuve et les frères et sœurs plus jeunes que l'émigré, plus souvent encore des frères adultes, des sœurs ou des parents plus éloignés (oncles, tantes, neveux...). L'existence de visites, voyages et séjours entrepris tant par les émigrés que par les villageois et au cours desquels la famille se regroupe pour un temps, constitue un premier test pour évaluer la vigueur des liens maintenus avec le milieu d'origine.

De la ville au village

Toutes les enquêtes s'accordent pour démontrer que la visite au village est, chez les immigrés de Yaoundé, une pratique générale. Au quartier de Nkol Eton, 86 % des chefs de foyers se rendent au village d'origine au moins une fois par an (DELPECH, 1978 : 177). Notre enquête urbaine fournit des résultats identiques : 86,8 % (tableau 27).

TABLEAU 27

Visites des immigrés de Yaoundé au village de naissance (E.U.)

Province de naissance	oui	non	non-réponse ou indéterminé	Total
Centre-Sud	206 (90,0)	17 (7,4)	6 (2,6)	229 (100)
Ouest	135 (88,2)	16 (10,5)	2 (1,3)	153 (100)
Reste du Cameroun	47 (71,2)	19 (28,8)	—	66 (100)
Ensemble	388 (86,6)	52 (11,6)	8 (1,8)	448 (100)

On note que la proportion des réponses positives est à peine plus forte pour les « Sudistes » (90 %) que pour les Bamiléké (88,2 %) dont les lieux de

provenance sont cependant beaucoup plus éloignés[2]. C'est dire combien la visite au village est une pratique générale.

Mais pour juger valablement de l'importance accordée par les émigrés à ces relations, il importe évidemment de connaître la fréquence avec laquelle sont faites les visites au village. La rupture totale des relations est l'exception (11,6 %), surtout marquée chez les immigrés dont la provenance est la plus lointaine. En regroupant les réponses positives en trois grandes catégories selon leur fréquence, on obtient le classement suivant :

— au moins une fois par mois : 94 (24,2 %) ;
— de 1 fois par mois à 1 fois par an : 254 (65,5 %) ;
— moins d'une fois par an : 40 (10,3 %).

Que penser de cette répartition ? De toute évidence, la quart des immigrés de Yaoundé maintient des relations intenses et étroites avec le village ; l'enquête auprès des entreprises donnait une proportion voisine, légèrement supérieure : 27,8 % (FRANQUEVILLE, 1976-a). Pour les deux tiers, ces relations sont plus distendues mais demeurent au minimum annuelles. Pour les autres, faut-il penser, comme l'estime CALDWELL (1969 : 141), qu'un espacement des visites supérieur à un an traduit à coup sûr une volonté de rupture avec le village, ce qui serait donc le cas de 10 % des hommes de notre échantillon ?

Avant d'en juger, il est indispensable de tenir compte de la distance qui sépare ville d'immigration et village d'origine. D'une part, la fréquence des voyages est naturellement fonction de la distance à parcourir, d'autre part, une même fréquence des visites peut revêtir des significations différentes selon la dépense de temps ou d'argent qu'exige le voyage. De ce point de vue, les immigrés du Centre-Sud et ceux de l'Ouest se différencient nettement.

Yaoundé se situant presque au centre de sa province, les immigrés du Centre-Sud sont en principe ceux pour qui cette distance est minimale et ceux pour qui la fréquence des visites peut être la plus élevée. Le tableau suivant établit les rapports de l'une à l'autre.

Jusqu'à une distance de 50 km, les trois quarts des immigrés se rendent effectivement au village au moins une fois par mois, et encore les deux tiers jusqu'à 100 km. Il n'en est qu'une infime proportion à ne pas faire la visite annuelle (4 %).

Ainsi simplement calculée en kilomètres de route, cette distance n'est, certes, qu'un indicateur fort grossier, car bien d'autres éléments interviennent. Il serait préférable de la pondérer par un coefficient, assez difficile à

2. Dans l'utilisation des résultats de l'enquête urbaine, nous assimilerons les « originaires de l'Ouest » aux Bamiléké, car l'échantillon de 153 hommes comprend 147 Bamiléké et seulement 6 Bamoun, soit respectivement 96 % et 4 %. Au recensement de 1976, on a dénombré 43.441 originaires de l'Ouest (de tous sexes et âges) dont 40 195 Bamiléké (92,5 %) et 3 246 Bamoun (7,5 %).

TABLEAU 28

Fréquence des visites au village faites par les originaires du Centre-Sud selon la distance à Yaoundé (E.U.)

Fréquences	Distances (km)						
	20	20 à 49	50 à 99	100 à 150	151 à 200	> 200	Ensemble
1 f/semaine	5	8	8	1	1	—	23 (11,2)
1-2 f/semaine	10	25	22	6	2	—	65 (31,7)
Minim. 1 f/an	3	10	24	14	35	23	109 (53,2)
Moins 1 f/an	—	—	—	2	2	4	8 (3,9)
Ensemble	18 (8,8)	43 (21,0)	54 (26,3)	23 (11,2)	40 (19,5)	27 (13,2)	205 (100)

établir objectivement, qui permettrait de tenir compte du degré d'accessibilité du village (en fonction de l'état et de la nature de la route, de sa plus ou moins grande fréquentation par les transports en commun...). B. DELPECH a ainsi mis en évidence, pour les immigrés de Nkol Eton, la relation existant entre la périodicité des visites et le temps effectif nécessaire pour accéder au village : moins de deux heures, deux à trois heures, plus de trois heures. Devraient encore entrer en ligne de compte la plus ou moins grande liberté que son activité urbaine laisse à l'immigré pour entreprendre le voyage, ou encore l'investissement qu'il suppose, proportionnel certes à la distance mais dont le poids n'est pas ressenti de la même façon par tous les citadins. Pourtant, même les données qui n'ont pas subi une telle élaboration (tableau 28) laissent apparaître clairement la liaison fréquence/distance qui prévaut pour les originaires du Centre-Sud et privilégie de ce point de vue ses ressortissants par rapport à ceux dont la provenance est plus lointaine.

Les travaux de B. DELPECH sur les immigrés de Nkol Eton présentent cependant des résultats quelque peu différents. Bien qu'il s'agisse là

TABLEAU 29

Comparaison de la fréquence des visites rendues par les immigrés

Périodicité des visites	Centre-Sud (E.U.)		Nkol Eton
	Ensemble	d = moins de 100 km	
1 f./semaine	23 (11,2)	21 (18,2)	21 (9,0)
1-2 f./semaine	65 (31,7)	57 (49,6)	71 (30,3)
Minimum 1 f./an	109 (53,2)	37 (32,2)	109 (46,6)
Moins de 1 f./an	8 (3,9)	—	33 (14,0)
Total	205 (100)	115 (100)	234 (100)

d'immigrés eton ou manguissa, dont la zone d'origine (la Lékié) ne se trouve pas à plus de 100 km de la capitale, leur fréquentation du village est nettement moins suivie que celle présentée par l'ensemble des ressortissants du Centre-Sud, même dans la limite des 100 km de Yaoundé (tableau 29). Les visites hebdomadaires sont pour eux chose moins courante et il en est une bonne proportion qui ne se rendent même pas au village une fois par an.

Il semble bien que la différence doit être attribuée à une hétérogénéité des deux échantillons retenus. Notre enquête urbaine a porté sur tous les hommes présents âgés de plus de 18 ans; à Nkol Eton, les personnes interrogées étaient des «*chefs d'unités domestiques*», «*fraction de la population du quartier [...] parvenue grâce à l'accumulation économique, à l'étape ultime du processus d'intégration urbaine*»[3]. Il est donc vraisemblable que, pour ceux-là, la visite au village est chose moins nécessaire, pour des raisons tant économiques que sociales. Cela ne signifie pas que les liens soient rompus, mais plutôt qu'ils se manifestent d'une façon autre car ce ne sont plus là des émigrés ordinaires. Parmi eux se trouvent, selon l'expression de DELPECH, «*des vétérans du quartier*», ceux qui n'ont pas voulu rentrer au village et dont les rapports avec celui-ci sont donc originaux.

A supposer que les immigrés venus de l'Ouest aient le même désir de se rendre au village aussi souvent que les «Sudistes», ils auraient peu de chances de pouvoir réaliser leur vœu. Pour eux, la distance à parcourir est considérable : 350 km jusque Bangangté, 400 jusque Bafoussam, par une route non goudronnée encore soumise au va-et-vient du bac de Goura sur le Mbam et, jusqu'en 1979, de celui de Nachtigal sur la Sanaga. On ne saurait donc s'étonner que, pour eux, la fréquence habituelle des visites ne soit que d'une seule par an (tableau 30). De même la proportion de ceux qui ne fréquentent pas le lieu de naissance (10 %) s'en trouve un peu plus élevée que chez les originaires du Centre-Sud (7 %).

TABLEAU 30

Fréquence des visites faites par les originaires de l'Ouest (E.U.)

Fréquence des visites					
Moins de 1 f./an	1 à 2 f./an	2 à 3 f./an	Plus 3 f./an	Aucune	Total
23 (15,2)	60 (39,8)	36 (23,8)	16 (10,6)	16 (10,6)	151 (100)

3. L'auteur ajoute : «*L'enquête laisse donc dans l'ombre la situation des résidents actifs des deux sexes n'ayant pas atteint ce statut : chefs de famille élémentaire, épouses et autres dépendants résidentiels [...] plus récemment venus en ville ...*» (*op. cit.* : 80 note 1).

Il est pourtant remarquable que les trois quarts de ces immigrés parviennent malgré tout à se rendre au moins une fois par an au village et plus du tiers au moins deux fois. Compte tenu de la distance, la mobilité des Bamiléké est supérieure à celle des « Sudistes » pour qui la limite des 100 km marque un seuil de fréquentation du village. Peut-elle s'expliquer par des particularités propres à ce groupe ?

De façon plus accusée du fait de la distance, ce groupe partage les caractéristiques de l'ensemble des immigrés de la capitale : une plus grande fréquentation du village par ceux dont l'ancienneté en ville dépasse dix années et une moindre fréquentation par les hommes de moins de 35 ans. Nul doute qu'intervienne ici le « facteur revenus » : les apprentis, les étudiants, les chômeurs, ceux qui débutent à peine dans la vie active sont parmi ceux qui font peu souvent le voyage « au pays ». Mais dans le groupe des Bamiléké, les différences sont surtout marquées eu égard au type d'activité exercée : il apparaît en effet que les travailleurs indépendants (artisans et commerçants) comptent pour près de la moitié parmi ceux qui vont au pays au moins une fois par an et pour moins du tiers parmi ceux qui n'y vont que rarement. Aussi cette catégorie d'actifs, par le poids dont elle pèse dans l'ensemble des immigrés bamiléké, transmet-elle à tout le groupe cette particularité qui la distingue de celui des « Sudistes ». Cette remarquable mobilité des travailleurs indépendants s'explique : d'une part ils sont relativement maîtres de leur temps et peuvent quitter la ville beaucoup plus facilement que les salariés (et les « Sudistes » sont surtout des salariés), mais aussi leur activité même, toujours plus ou moins liée au commerce, les conduit assez naturellement auprès de leurs « compatriotes » qui leur procurent matières premières à travailler ou denrées et marchandises à revendre en ville.

En fonction des occasions et du temps laissé libre par l'emploi urbain, les hommes immigrés à Yaoundé essaient donc, en majorité, de se rendre au village chaque fois que possible. Loin de renier le pays d'origine, ils entretiennent avec lui, dans une proportion de neuf adultes sur dix, un réseau de relations actives dont les visites rendues sont l'élément le plus visible. Certes les obligations de la vie urbaine font que ces séjours à la campagne ne peuvent être que de durée assez courte : généralement l'espace d'une journée ou d'un week-end (70 % des répondants à Nkol Eton). Les séjours plus longs sont ceux qui mettent à profit les périodes de congés payés ou les périodes de fêtes, notamment celles de fin d'année remarquablement entrées dans les mœurs ici.

De leur côté, les femmes immigrées gardent aussi avec le village, et de façon non moins active, des relations qui peuvent être différentes de celles des hommes. On verra plus loin, à propos des activités urbaines, toute la place qu'il faut reconnaître à l'agriculture pratiquée par les citadines de Yaoundé. Le tableau 31 précise la fréquence de cette activité et le lieu où elle se déroule.

TABLEAU 31

La pratique de l'agriculture vivrière par les citadines (E.U.)

Origine des femmes	Font des champs vivriers			Lieu de culture	
	oui	non	Total	Village	Yaoundé
Centre-Sud	124	176	300	107	17
(dont Yaoundé)	(11)	(33)	(44)	(7)	(4)
Ouest	25	111	136	3	22
Reste du pays	10	38	48	4	6
Ensemble	159	325	484	114	45
	(32,8)	(67,2)	(100)	(71,6)	(28,4)

Dans la proportion d'un tiers, les femmes font des champs, le plus souvent au village. Les femmes du Centre-Sud se déclarent agricultrices plus fréquemment encore (41 %) et, huit fois sur dix, le champ travaillé est un champ du village, même pour les citadines nées à Yaoundé. Les diverses opérations nécessaires à cette activité supposent des visites assez régulières au village et donc une relative proximité de celui-ci. Les deux tiers (63 %) de ces « cultivatrices urbaines » se rendent dans des villages dont l'éloignement de Yaoundé n'excède pas 100 km. Ce village est généralement celui du mari, même si la distance à parcourir est plus grande que pour celui de l'épouse. Avec le mariage, la femme perd en effet le droit de cultiver les terres de son père, et ce d'autant plus que celles-ci donnent lieu à compétition dans la région de Yaoundé. Ainsi Clémence E., Eton habitant au quartier Madagascar (4. C2-2), se rend deux fois par mois au village de son mari (35 km) où elle cultive, mais seulement deux fois par an au village de son père (15 km). Elle ne retrouvera un droit sur les terres familiales que veuve ou divorcée.

Au-delà de 100 km, les immigrées disent : « *Je cultive au village quand j'y vais* », alors qu'en deçà elles vont au village pour cultiver. Mais aussi cette activité agricole féminine est également fonction de la profession du mari. Telle citadine, d'origine pourtant proche de Yaoundé et dont le mari est adjoint d'administration, dit bien se rendre au village « *pour cultiver* », mais seulement deux fois par an : on peut penser qu'elle n'attache que peu d'importance à une telle culture ; au reste, les épouses appartenant à ce milieu socio-professionnel exercent de préférence des emplois salariés.

Une fréquence de deux à trois fois par mois semble être, en réalité, la mieux appropriée à la fois pour entretenir les champs de façon satisfaisante et pour assurer efficacement le ravitaillement de la famille urbaine. Mais beaucoup de ces cultivatrices font au village bien plus que de simples visites ; ce sont parfois des séjours très prolongés qui peuvent atteindre un ou plusieurs mois consécutifs, au-delà même du temps apparemment exigé par

les façons culturales. A Nlongkak, autre quartier de Yaoundé, une femme originaire de la région de Monatélé en arrive ainsi à déclarer : «*Je vis presque là-bas*», au village du mari (01, C3-8), et une autre, également Eton du même quartier : «*J'y vais tout le temps pour cultiver*» (01, C3-16). Non seulement les visites des femmes au village sont plus fréquentes que celles des hommes, mais elles se prolongent davantage au point d'aboutir parfois à une véritable dualité de résidence pour l'épouse.

Il est encore d'autres cas, et la plupart concernent des natifs de la Lékié, où cette dualité de résidence s'étend à l'ensemble du foyer lui-même : lorsque l'épouse vit habituellement au village, avec quelques-uns (les plus jeunes) ou la totalité de ses enfants, et le chef de famille en ville. Cas assez banal lorsque l'immigré vient de loin (nord du Cameroun, étranger), mais cas significatif lorsqu'il s'agit d'une migration courte, telle celle des Eton. Parfois, c'est un polygame qui laisse au village l'une de ses épouses avec ses enfants, et bien des raisons peuvent militer en faveur d'une telle séparation : coût excessif de la vie en ville, possibilité de ravitailler plus facilement la partie urbaine de la famille, garde et entretien des propriétés rurales (case et champs) ainsi assurés. Mais ce n'est là qu'un cas sur quatre chez les « Sudistes » et la dualité de résidence concerne le plus souvent des hommes monogames. Tantôt ils ont estimé leur famille trop nombreuse pour être nourrie et hébergée convenablement en ville, tantôt ce sont de jeunes hommes, même sans enfants, dont la situation professionnelle n'est pas encore assurée, ou encore des chômeurs ayant renvoyé leur famille au village en attendant des jours meilleurs. Mais la même situation s'observe aussi dans les foyers d'hommes d'âge mûr et parfois bien établis dans la vie active : la double résidence est alors une solution délibérément choisie et voulue, symbiose entre la ville et la campagne qui semble surtout le fait des originaires de la Lékié. La femme étant aux champs et le mari à la ville, les avantages des deux milieux se cumulent tandis que l'existence de communications relativement aisées en minimise les inconvénients. On peut alors se demander qui, de la ville ou de la campagne, utilise l'autre ?

Il est enfin une autre catégorie de citadines pour qui la fréquentation de la campagne est chose ordinaire, celle des vendeuses de vivres. Mais on touche là un autre type de relations, plus nettement commerciales, même si le réseau des villages prospectés par ces femmes inclut celui de leur famille ou celui du mari. Mais aussi, sans atteindre le « gabarit » commercial des *bayam selam*, nombre d'immigrées de Yaoundé tiennent un petit commerce de vivres qu'elles cultivent elle-mêmes et vendent en partie au marché ou au quartier.

Ainsi apparaît-il que, dans l'ensemble, les relations entretenues par les citadines avec la campagne sont plus suivies que celles des hommes parce que moins freinées par des obligations professionnelles urbaines et présentent un contenu prioritairement économique. Mesurer la part prise, dans la subsistance du foyer urbain, par cet apport serait probablement

éclairant pour une connaissance des mécanismes du ravitaillement hors marché de la ville. N'SANGOU Arouna (1977-a) estime qu'à Yaoundé 40 à 60 % des ménages gardent des contacts avec le village qui leur permettent ce ravitaillement direct.

Du village à la ville

La relation inverse, celle des ruraux venant rendre visite aux « gens de la ville », n'est pas moins pratiquée, tant il est vrai que le *« foyer urbain n'est, à leurs yeux, qu'un segment de la famille patriarcale »* issu du village, selon l'expression déjà citée de MEY et SPIRIK. L'enquête de ces auteurs montre que 82 % des personnes interrogées reçoivent de telles visites. Elles peuvent être de divers types : visite de courtoisie ou d'amitié, visite motivée par le règlement d'une affaire de famille ou par une démarche administrative, soins reçus en ville...

Mais de la visite brève au séjour plus ou moins long, puis à l'hébergement durable, le passage est facile : le temps d'une scolarité ou d'un apprentissage, le temps de trouver un emploi, le temps de devenir assez riche pour payer un loyer ou même construire. Il importe cependant de distinguer les « hébergés » qui sont, eux, de vrais citadins, et les « visiteurs » qui restent des ruraux ou, tout au moins, des étrangers à la ville.

La part des « hébergés » parmi la population urbaine est considérable : l'enquête permet de l'estimer à 22 % des hommes de 20 ans et plus, soit plus d'un citadin sur cinq. Dans la proportion de plus d'un tiers (39 %), les chefs de famille ont déclaré abriter sous leur toit des « hébergés » (tableau 32) qui leur sont généralement plus ou moins apparentés : neveux ou nièces, petits-fils ou filles ou encore ami et, avec lui sa famille; mais l'éventail dépasse rarement la famille proche.

TABLEAU 32

Importance de l'hébergement à Yaoundé :
proportion des groupes familiaux accueillant et nombre de personnes hébergées[4] (E.U.)

Nombre d'« hébergés »	Aucun	1	2	3	4	5	Plus de 5
Nombre	331	87	51	34	16	12	13
%	60,9	16,0	9,4	6,2	2,9	2,2	2,4

La charge est naturellement beaucoup plus lourde pour les propriétaires d'une case que pour les locataires de leur logement, d'ailleurs généralement petit : les deux tiers (65,6 %) des propriétaires ont ainsi des hôtes et seulement 21 % des locataires, le nombre moyen d'« hébergés » étant

4. Le « groupe familial » étant défini comme dépendant d'un « chef », homme ou femme, propriétaire ou locataire d'un logement.

respectivement de 2,5 et de 1,7. Cela se conçoit si l'on songe que le statut de locataire est généralement celui d'un immigré récent dont la situation professionnelle n'est pas encore bien assurée et qui peut donc difficilement répondre à une demande d'hospitalité.

D'autre part, il est certain que le citadin assuré d'un revenu monétaire fixe, sinon élevé, se trouve dans l'obligation de recevoir plus d'hébergés que les autres. Ainsi, au quartier Madagascar, en principe habité par des fonctionnaires, les enquêtes montrent que les groupes familiaux ne comptant aucun hébergé sont, non plus 60,9 %, moyenne de la ville, mais seulement 55,5 %. De façon plus nette encore, on remarque que les « salariés d'État » quel que soit leur emploi, abritent régulièrement un nombre d'hébergés supérieur à la moyenne (tableau 33).

TABLEAU 33

Nombre d'hébergés et statut professionnel (E.U.)

Nombre d'hébergés	Aucun	1 à 3	Plus de 4
Salariés d'État (%) (n = 132)	53,8	35,6	10,6
Ensemble Yaoundé (%)	60,9	31,6	7,5

La situation réelle est beaucoup moins aisée à saisir en ce qui concerne les « visiteurs » proprement dits, ceux qui ne font que passer au domicile urbain de leur hôte sans intention de s'établir durablement en ville et se distinguent en cela des « hébergés ». Mais la visite peut toutefois se prolonger assez longuement sans perdre son caractère, de sorte que les limites de durée de résidence adoptées pour les distinguer ne peuvent être que bien conventionnelles[5]. Seule l'intention de demeurer ou non à Yaoundé devrait pouvoir être prise en compte, à supposer que l'intéressé ait réellement pris une décision en ce sens, ce qui n'est pas toujours le cas. Le visiteur est en réalité celui dont le point d'attache n'est pas la ville.

Les données manquent pour mesurer la fréquence du phénomène à Yaoundé. Un sondage conduit sur une année nous a donné la moyenne d'une visite reçue par mois, mais les variations doivent être fortes selon le statut socio-professionnel de celui qui accueille. Les motifs de telles visites sont multiples : simple étape d'un voyageur qui continue sa route dans les jours qui suivent, écolier venant passer ses vacances en ville chez un membre de la famille, grands-parents en séjour temporaire, aide apportée à l'occasion

5. Ainsi au recensement de 1962, les visiteurs étaient définis par les conditions de durée de séjour suivantes : moins d'un an pour les scolaires, moins de deux mois pour les prostituées et moins de six mois pour les autres. Le classement des scolaires parmi les visiteurs, repris en 1964, paraît peu approprié.

d'une naissance... Mais c'est aussi parfois l'augure et l'amorce d'un séjour plus long en ville, l'approche progressive du monde urbain : visite rendue au fiancé qui habite déjà Yaoundé, première prospection du marché du travail... Lorsque le village est assez proche pour autoriser un fréquent va-et-vient, ces simples visites suffisent à mener une prospection efficace ; le séjour ne deviendra définitif que lorsque l'emploi sera trouvé et l'on passera alors au statut d'« hébergé ».

Il faut reconnaître que cette pratique généralisée de l'accueil des ruraux en ville, au nom de la solidarité lignagère ou villageoise, et dont on a vu le rôle dans le mécanisme de l'immigration, ne va pas sans poser problème[6]. Un certain nombre de citadins expriment en effet de sérieuses réserves vis-à-vis de cette coutume, et l'étude de MEY et SPIRIK montre que si ces relations sont appréciées dans plus de la moitié des cas, il se trouve cependant un quart des répondants à désirer limiter de tels rapports et un cinquième à chercher à les couper ou à les dévaloriser. Ces derniers justifient leur attitude en faisant observer que les échanges ainsi pratiqués entre ville et campagne sont en réalité fortement déséquilibrés : les ruraux viennent avant tout pour profiter des avantages offerts par la ville sans se rendre compte de la charge supplémentaire qu'ils imposent ainsi à leur hôte. *« Ils nous font une douleur supplémentaire, même si on est toujours content de les sentir »* déclare ainsi l'un des interlocuteurs de B. DELPECH (p. 171). Il n'est en effet pas douteux qu'héberger quelqu'un en ville revient beaucoup plus cher qu'à la campagne où la nature pourvoit à l'essentiel des besoins. Aussi comprend-on que l'accusation de « parasitisme » soit souvent proférée à l'encontre des ruraux dont il est bien difficile de refuser la visite, visite d'ailleurs assez souvent inopinée. Faut-il admettre, comme l'écrit A. L. MABOGUNJE (1973 : 226), que *« ces charges (familiales) font obstacle à la formation d'un capital et à l'élévation du niveau général de vie. Elles créent même une situation dans laquelle la charge de subsistance de la population rurale se transfère peu à peu aux villes avec des implications désastreuses »* ? Le jugement semble bien devoir être plus nuancé. On verra que ces visites, quel qu'en soit le sens, s'accompagnent quasi obligatoirement de cadeaux, même s'il est vrai que le prix de revient de ceux-ci est moins élevé pour les ruraux, s'agissant du produit de leurs cultures, que pour les citadins. Mais surtout le visiteur, et à plus forte raison l'hébergé, ne reste pas inactif en ville, chacun essayant de se rendre utile s'il le peut. B. DELPECH note ainsi que les visites féminines sont

6. On peut ici se demander dans quelle mesure la spécificité de la ville africaine n'est pas, de ce point de vue, quelque peu surfaite. Il semble plutôt s'agir là d'une phase commune à toutes les villes dont la population est en cours de constitution par immigration. Ainsi, à propos des migrations alsaciennes, R. SCHWAB signale que le rural se représente la ville comme un « avant-poste » et note que les liens entre les noyaux familiaux rural et urbain sont plus vivaces que les autres (*op. cit.* : 455). La relative ancienneté d'un tel processus en Europe occidentale contribue probablement à occulter à nos yeux l'universalité d'un phénomène qui nous est contemporain en Afrique.

en général plus appréciées, car femmes ou jeunes filles aident aux tâches domestiques au point que leur venue est parfois sollicitée. D'autre part on verra plus loin que le nombre de personnes hébergées est sans influence sur la fréquence de l'activité féminine en ville : la femme active en ville (agriculture, commerce) est bien plutôt celle qui a de nombreux enfants et nullement celle qui reçoit de nombreux « hébergés ». Voilà qui devrait conduire pour le moins à tempérer cette notion de « parasitisme » appliquée trop systématiquement à ces « hébergés ».

Mais il y a plus. A considérer de près l'identité de ceux qui se plaignent le plus haut de cette surcharge, on décèle la signification cachée de l'accusation. Il apparaît en effet que la tendance à limiter ou même à couper ce type de rapports sociaux est plus marquée à la fois chez les plus diplômés des citadins et chez ceux qui jouissent du statut socio-économique le plus élevé : hauts fonctionnaires, fonctionnaires et employés moyens. MEY et SPIRIK, qui font cette observation en apparence paradoxale (l'accueil devrait poser moins de problèmes à ces personnes qui comptent parmi les plus aisées de la ville), l'expliquent à la fois par l'influence d'une culture « moderne » dévalorisant la tradition et dont ces « élites » sont porteuses et aussi par les trop nombreuses sollicitations dont sont l'objet ceux qui ont « réussi » dans la vie. Ce dernier point a, certes, été souvent relevé par les observateurs du milieu urbain africain et, pour Yaoundé, l'analyse de l'« hébergement » l'a confirmé. Que ce soit à Brazzaville, à Pointe-Noire ou à Yaoundé, le citadin qui touche des revenus élevés est, plus qu'un autre, sollicité par sa « famille », et celle-ci a fâcheusement tendance à s'élargir à l'extrême ! P. VENNETIER écrit à propos de Pointe-Noire : *« Plus le citadin voit son salaire augmenter, et plus ses charges 'familiales' croissent : il doit donc partager davantage, et ses chances d'accéder à un mieux-être se réduisent d'autant »* (1968 : 353). L'auteur précise cependant qu'il ne faut pas conclure à un inéluctable nivellement par le bas des revenus urbains, et il montre qu'en dépit de cet accroissement des charges, le revenu individuel augmente lui aussi régulièrement avec le revenu global du ménage.

A ces interprétations critiques de la notion de parasitisme peuvent encore s'ajouter d'autres considérations qui les complètent. Les relations se pratiquent habituellement sur une base d'échanges réciproques, mais les objets échangés doivent être, selon la tradition, non pas de valeur équilibrée, mais de valeur proportionnée au statut des personnes en présence (ou, mieux encore, un peu supérieure) ; quand les différences de statut

7. Vient spontanément à l'esprit un rapprochement avec le « bilaba » ordinaire *« véhicule régulier des biens échangés entre la côte et l'intérieur en pays bulu »* (WEBER, 1977-a : 75-77), compte tenu de la nature de ces biens et du fait que l'une des parties était dite « de la ville » (ou « de l'Ouest », ou « évoluée ») et l'autre « de la brousse » (ou « de l'Est » ou « attardée »). Mais ici les produits sont échangés à l'intérieur du même lignage et l'une des parties refuse de jouer le jeu jusqu'au bout.

deviennent trop fortes, la personne la plus riche tend naturellement à rompre le circuit d'échanges[7]. Mais aussi le maintien, à travers ces échanges, de la solidarité lignagère ne présente de réel intérêt pour les deux parties qu'en deçà d'un certain seuil économique : l'épouse du haut fonctionnaire qui achète habituellement des produits européens dans les magasins du centre-ville n'aura que commisération pour les pauvres denrées apportées par « ceux de la brousse » et dont elle n'a que faire.

Une telle manifestation de réticence ou même de refus, rupture que seule l'aristocratie urbaine peut poser, est naturellement jugée de façon très sévère : « *Le parasitisme est le terme de ceux qui, gagnés par l'égoïsme, oublient qu'ils sont passés par le même chemin pour arriver à la situation qu'ils possèdent* » (MEY et SPIRIK : 53). C'est en effet cesser de jouer le jeu en refusant d'assumer, comme le veut la tradition, la face sociale de toute réussite économique.

Les cadeaux

L'incessant mouvement de personnes entre la ville et la campagne dont témoignent l'animation permanente qui règne aux abords des gares routières et la surcharge chronique des cars et taxis-brousse, s'accompagne, on l'a vu, d'un échange constant de biens, sous forme de « cadeaux », entre les deux pôles du réseau ainsi créé. Le cadeau est normalement inhérent à toute visite, il est partie intégrante de l'art de l'accueil, il est créateur de liens. On n'arrive jamais les mains vides et on ne repart jamais les mains vides. Sa signification est à la fois sociale et économique, tant il est vrai qu'ici l'une et l'autre ne sauraient être séparées : les relations sont « totales » ou ne sont pas (BINET, 1968 : 38).

Dresser la liste des cadeaux échangés est relativement simple. A l'arrivée en ville, qu'il s'agisse du rural en visite ou du citadin retour du village, les produits apportés sont presque exclusivement d'ordre alimentaire : vivres frais (plantain, arachides, maïs, « concombres »...), pâte d'arachides et mets divers, volaille, chèvre, gibier si possible et, normalement, vin de palme, tous produits dont l'encombrement peut s'accomoder des transports en commun tels qu'ils existent. Par contre, le transport de bois de chauffage ou de construction n'est envisageable que par des citadins possédant une voiture.

Dans le sens de la ville vers la campagne, les cadeaux sont beaucoup plus variés. Ce sont des produits alimentaires « urbains » : vin et bière d'abord, pain, riz, sucre, viande, stockfish et poisson frais, conserves diverses, huile, sel... mais aussi des biens utilitaires : outillage (pelles, machettes, limes...), mobilier, ustensiles de cuisine, matériel scolaire (cahiers, livres, crayons...) jouets, produits d'entretien et d'éclairage (savon, lessives, pétrole...) auxquels les salariés de l'usine Bastos ajoutent cigarettes et tabac. Ce sont enfin des articles d'habillement généralement fort appréciés : chaussures, robes, chemises, pantalons, pagnes, foulards (dits ici « mouchoirs de tête »), tissus, couvertures...

Autant il est aisé de dresser une telle liste et de l'étendre à d'innombrables produits manufacturés, autant il est impossible de déterminer nettement la fréquence de ces échanges et le volume sur lequel ils portent. En fonction des réponses données par les salariés d'entreprises à Yaoundé, il semblerait que les dons soient faits au village avec une plus grande fréquence (90 % des répondants) qu'ils ne sont reçus en ville (81 %). Mais c'est là l'opinion des citadins (celle des villageois est diamétralement opposée) dont les visites au village, au moins pour ceux d'origine proche, sont en réalité fonction de l'argent dont ils disposent. Mieux vaut, en effet, ne pas se rendre au village qu'affronter le déshonneur de s'y présenter les mains vides, en répondant de façon évasive à l'inévitable question que pose toute la parenté sans compter les amis : « *Que m'as-tu gardé de la ville ?* » Il est vrai que les citadins envoient aussi des cadeaux aux gens du village par l'entremise de personnes de confiance, et c'est l'une des raisons, on le verra, du regroupement des immigrés par régions d'origine.

Dans le sens ville-campagne, les dons ne sont pas seulement en nature et la solidarité lignagère se manifeste également par des distributions ou des envois d'argent. Pour les émigrés salariés, cette pratique est aussi fréquente que la remise de cadeaux en nature ; elle l'est un peu moins pour les autres. L'évaluation des sommes ainsi transférées est difficile. Leur volume dépend des possibilités financières du citadin et aussi des besoins pour lesquels on le sollicite. Tantôt ce sont de petites sommes pour faire plaisir aux « vieilles mères » (« *cent francs - cent francs* » dit de façon imagée un interlocuteur), tantôt il s'agit d'assurer toute la scolarité d'un neveu ou d'un petit frère que le père est « *incapable de soutenir* ». Il y a aussi les événements exceptionnels : « dot » à verser, frais entraînés par une fête familiale. Une certaine périodicité n'en existe pas moins dans ces transferts : les périodes de pointe sont à la fois les fins de mois, en fonction de la date de la paie, les fêtes de fin d'année, le temps de la rentrée scolaire et du paiement de l'impôt. D'une façon générale, les personnes qui bénéficient le plus régulièrement de ces versements en numéraire sont les « vieilles mères » restées au village.

Aussi variable soit-il, le montant annuel de ces transferts se maintient pourtant entre certaines limites, sauf cas liés à une dépense exceptionnelle. En fonction des réponses données par les salariés d'entreprises interrogés, ces montants ne semblent pas dépasser, pour l'année entière, la valeur du salaire reçu mensuellement et se situent souvent en deçà, entre le tiers et la moitié. Si l'on ajoute la valeur des cadeaux en nature, l'équivalent du salaire mensuel est certainement atteint et souvent dépassé.

Ainsi s'interpénètrent, dans une solidarité réciproque et parfois dans une véritable interdépendance, monde rural et monde urbain, par cette entremise des émigrés qui font véritablement office d'agents de liaison. L'éloignement géographique donne naissance à des réseaux de relations et

d'échanges dont les deux parties tentent de tirer profit mais dont le fondement demeure l'attachement au lignage.

2. DES INVESTISSEMENTS PLUS QUE SYMBOLIQUES

En fonction des distances à parcourir et des coutumes propres aux ethnies, cet attachement se manifeste selon des modalités particulières. Les visites aussi fréquentes que possible, accompagnées de distributions de cadeaux, ou, à défaut, les simples envois de cadeaux par un tiers de confiance, en sont, pour les « Sudistes », la manifestation la plus commune. Les originaires de l'Ouest ne peuvent recourir de façon aussi suivie à ces relations directes. L'attachement au pays se manifeste souvent chez eux plus collectivement, sur la base des associations qui connaissent un grand succès parmi ce groupe. Ainsi se forment et fonctionnent des « sociétés » aux désignations variées qui se proposent de promouvoir « le progrès du pays ». Elles peuvent parfois se prévaloir de réalisations spectaculaires, tel le financement de la construction d'un établissement d'enseignement au pays, auquel émigrés et locaux ont apporté leur contribution à travers leur appartenance à une même association.

Avec une organisation et des moyens dont les Bamiléké sont encore seuls capables, c'est là le développement à grande échelle d'une pratique beaucoup plus courante au niveau individuel. La meilleure preuve de l'intérêt que l'émigré continue de porter à son « pays », à son village, consiste à « *y laisser quelque chose derrière lui* », c'est-à-dire à y marquer la continuité de sa présence de façon perceptible pour tous. Ce souci se concrétise au village de deux façons : y créer une plantation arbustive, caféiers et plus souvent cacaoyers dans le Centre-Sud, et y construire un peu plus qu'une case : une maison, voire une villa.

Une agriculture que l'on n'abandonne pas

On a vu plus haut la façon dont les femmes de Yaoundé venues du Centre-Sud essaient, chaque fois que possible, de faire des cultures vivrières, généralement au village du mari, et l'on a dit aussi l'intérêt économique souvent vital qu'y trouvent les ménages. C'est une première façon de pérenniser la présence de l'émigré au village et de faire reconnaître les droits sur la terre qu'il prétend y conserver[8]. Une seconde façon consiste à occuper la terre plus durablement encore, en y créant une plantation arbustive, situation de « quasi-propriété » même sans titre foncier (WEBER, 1977-b). L'étude des circonstances du départ des émigrés a montré que nombre de

8. B. DELPECH note ainsi : « *L'épouse manifestera ostensiblement, à chaque saison agricole, par l'entretien de sa parcelle, qu'elle en a besoin. Elle désamorcera ainsi toute velléité revendicative de la part des belles-sœurs. Ce faisant elle affermira les droits de son mari. C'est pourquoi les épouses des émigrés sont souvent absentes en mars et avril* » (*op. cit.* : 186).

ceux-ci possédaient, avant même de quitter leur village, une plantation arbustive : 40 % des originaires du Centre-Sud selon l'enquête « Entreprises ». Il s'agit le plus souvent d'une cacaoyère peu étendue et nouvellement créée, l'émigré expliquant d'ailleurs qu'il est parti pour la ville en attendant que sa plantation soit en âge de produire. C'est, plus rarement, un petit coin de la plantation paternelle concédé au fils, mais bien insuffisant pour subvenir à ses besoins, surtout s'il envisage de fonder un foyer. Enfin ce peut être encore l'héritage du père décédé, mais partagé entre les descendants et donc de taille modeste.

Cette situation agricole de l'émigré au moment de son départ varie en fonction de la région dont il provient. La proportion des 40 % d'émigrés « sudistes » déjà planteurs en quittant le village est exceptionnellement forte : la moyenne pour l'ensemble des émigrés se situe en effet à 29 % seulement (Enquête Entreprises) ; les autres régions du Cameroun présentent des pourcentages beaucoup plus faibles : Ouest 11 %, reste du pays 10 %.

Mais il est probable qu'à l'intérieur même de la province du Centre-Sud une certaine diversité existe et que les jeunes Eton et les jeunes Boulou n'agissent pas de façon identique en ce domaine. Les données manquent pour en juger valablement. Il semble bien, d'après les résultats de l'enquête « Entreprises » et en dépit de la faiblesse de l'échantillon ainsi sélectionné, que la possession d'une plantation avant émigration soit moins fréquente chez les Ewondo et chez les Eton que chez les autres « Sudistes » : Bané, Boulou, Fang... (35 à 40 % au lieu de 50), ce qui pourrait refléter la pression foncière caractéristique de la Méfou et de la Lékié. Des études particulières pourraient préciser ce point.

Installé en ville, le villageois continue de porter attention à sa plantation. Rares sont celles que leur propriétaire laisse réellement sans soins ; elles seraient bien vite objet de la convoitise des autres héritiers ou des voisins. D'une part elles sont entretenues et agrandies dans toute la mesure possible, d'autre part on constate que le nombre des émigrés-planteurs augmente avec l'ancienneté en ville : ceux qui ne l'étaient pas au départ le deviennent par la suite.

Quand le village n'est pas trop éloigné de la ville et commodément accessible, l'émigré occupe ses week-ends à l'entretien de sa plantation ; 11,5 % des salariés d'entreprises interrogés pratiquent ce système, aidés par la mère restée sur place, ou encore par l'épouse. Parfois ils avouent d'ailleurs que leur femme y travaille plus qu'eux-mêmes. Mais cette possibilité d'un travail régulier à la plantation demeure malgré tout assez exceptionnelle ; le plus souvent, c'est-à-dire pour les deux tiers des plantations concernées, l'entretien et la récolte sont confiés aux membres de la famille restés au village. Si le père est encore valide, la charge lui revient (15 % des cas), le travail étant réalisé collectivement avec les jeunes frères de l'émigré. S'il est trop âgé ou décédé, la charge revient à la mère aidée des jeunes frères (13 %). Mais, les parents de l'émigré étant généralement décédés, celui qui

gère la plantation dans la plupart des cas (26,6 %) est le frère aîné ou tout autre frère demeuré au village. Que la plantation soit un héritage ou une création de l'émigré, la récolte en est alors partagée entre les membres de la famille : l'émigré touche sa part du revenu ou la laisse parfois à ceux du village. S'il n'a pas de parents plus proches sur place, un oncle, une tante (6,5 %) ou un cousin (5 %) jouent le même rôle[9]. L'embauche d'un manœuvre recruté au village est une pratique relativement rare (10 %) à laquelle on recourt lorsque aucune autre solution n'est possible : père trop âgé, absence de toute parenté... Ce peut être quelqu'un du village ou encore un « étranger » qui y a élu domicile mais n'a pas obtenu d'y faire sa propre plantation. Reste aussi, pour l'émigré, une autre solution, assez rarement utilisée (5 %), celle de la « culture-invitation » où l'on convie un certain nombre de villageois pour un travail donné, à charge pour le planteur d'honorer ses invités avec force nourritures et boissons. C'est une solution généralement considérée comme onéreuse. Ajoutons que, pour l'ensemble de nos salariés d'entreprises originaires du Centre-Sud, il ne s'en trouve que 5 % à déclarer que leur plantation n'est pas entretenue.

Non seulement l'émigré planteur ne délaisse pas sa plantation, même quand il exerce l'emploi recherché de salarié urbain, mais son capital foncier augmente durant son séjour en ville. En effet, selon l'enquête « Entreprises », de 29 % au moment du départ, la proportion de planteurs parmi les salariés passe à 38,6 % au moment du déroulement de l'enquête. Les « Sudistes » le sont désormais à 47,3 %, (au lieu de 40 %), les Bamiléké à 16,3 (au lieu de 11,6 %), et les « autres » à 31,2 % au lieu de 10,3[10]. L'enquête dans les quartiers de Yaoundé donne des résultats remarquablement proches des précédents : 31,3 % pour l'ensemble des immigrés, 48,6 pour ceux du Centre-Sud, 16,4 pour ceux de l'Ouest, tandis que le groupe des « autres », beaucoup plus hétérogène que précédemment, n'atteint que 10 %[11]. L'accroissement de ce « domaine » agricole de l'émigré résulte généralement du partage de la cacaoyère du père décédé (quoique l'indivision lignagère de l'exploitation soit fréquente). Mais il n'est nullement exceptionnel que cet accroissement résulte aussi de la plantation de nouveaux arbres par l'émigré qui continue alors à porter un intérêt actif à ses biens ruraux.

La légère infériorité marquée à ce propos par les salariés d'entreprises par rapport aux résultats obtenus dans les quartiers n'apparaît cependant pas sans signification. Elle se retrouve en effet lorsqu'est posée la comparaison

9. Pour les immigrés originaires de l'Ouest, il semble que ce soit généralement la mère qui s'occupe de la plantation (caféiers), peut-être parce qu'elle est souvent la seule active à demeurer effectivement au village.

10. A Nkol Eton, B. DELPECH trouve une proportion de 45,4 % pour les droits fonciers gardés au village et 35,4 % pour les cacaoyères.

11. Dans les quartiers, ce groupe comprend des immigrés de tout le Cameroun alors que, pour l'enquête « Entreprises », il inclut surtout des originaires du Littoral et de l'Est où une économie de plantations paysannes est également pratiquée.

entre les salariés et les actifs indépendants interrogés dans les quartiers. Les premiers, qu'ils soient originaires du Centre-Sud ou de l'Ouest, possèdent moins souvent que les seconds une plantation au village, les pourcentages étant de 56,6 et 64,2 pour les « Sudistes », 12,2 et 23,0 pour les Bamiléké. Le « Sudiste » considère sa plantation comme « une épargne sur pied », beaucoup d'observateurs l'ont déjà noté, mais cette conception économique est d'autant plus nette que le planteur exerce une activité indépendante[12]. Pour l'artisan ou pour le commerçant devenu âgé et inactif, la plantation représente la certitude d'un revenu minimal annuel. Le salarié, c'est-à-dire à Yaoundé l'employé de bureau souvent agent de l'État, sans mépriser les revenus éventuels d'une telle plantation, a moins le souci de ses « vieux jours » car il touchera alors une pension de retraité. Dans son cas, la possession d'une plantation prend, assez clairement, une signification autre. Certes, il peut s'agir pour lui de ne pas rester inactif au village lors des congés ou une fois rentré définitivement, mais bien plutôt la plantation constitue alors une manifestation de son statut social à l'endroit des gens du village[13]. Salarié en ville, parfois fonctionnaire, il est donc censé faire partie des « Grands » ; dans ce cas, s'il veut rendre crédible sa réussite, il se doit d'être aussi planteur, de préférence « grand planteur », même si sa plantation ne présente à ses yeux que peu d'intérêt économique et rapporte effectivement peu. Mais l'essentiel n'est pas là : la plantation marque la qualité de l'homme, sa respectabilité. Dans un contexte culturel fort semblable à celui du Centre-Sud, chez les Fang du Gabon, J. BINET (1968) a montré comment la plantation de cacaoyers constitue l'une des sources réputées propres à fonder le prestige d'un homme[14].

Enfin toutes les enquêtes s'accordent pour établir que plus l'immigré avance en âge, plus il a de chances de posséder des intérêts fonciers au village. Dans les quartiers de Yaoundé, 29,5 % des migrants de moins de 35 ans possèdent une plantation, mais 33,5 % au-delà de cet âge. Les originaires de l'Ouest n'échappent pas à cette différenciation (12 % contre 18 %), mais, pour ceux du Centre-Sud, elle se marque de façon beaucoup plus tranchée : 43 contre 58 %. Elle le serait davantage encore si l'on pouvait distinguer, comme l'a fait B. DELPECH à Nkol Eton, les « anciens » dont le père est décédé et les « jeunes » dont le père est encore vivant : dans ce quartier, les premiers sont 68 % à exercer un droit foncier au village et les seconds seulement 17 %. Ce n'est là que conséquence normale du mode

12. Le contexte économique et social est différent dans l'Ouest. Son examen déborderait notre champ d'étude (cf. les thèses de CHAMPAUD et DONGMO).

13. On ne saurait évidemment prétendre que cette même interprétation ne s'applique aucunement aux actifs indépendants, mais elle est beaucoup plus apparente s'agissant de salariés.

14. D'après l'enquête de l'auteur, les sources de prestige sont essentiellement : le pouvoir politique (ou le métier de fonctionnaire), la situation familiale (nombre de descendants, âge), la sociabilité (savoir accueillir), le salariat, la plantation, l'héritage à transmettre.

habituel d'accession à la terre, celui de l'héritage : achats, locations ou prêts demeurent exceptionnels. Pourtant l'émigré devenu citadin vit ainsi une situation fort paradoxale : à mesure qu'il devient plus ancien dans la ville et que se trouvent donc réalisées les conditions d'une bonne intégration au milieu urbain, augmente aussi son patrimoine foncier au village et, partant, sa richesse potentielle et son prestige en milieu rural. Plus pressant devient ainsi l'appel à prendre enfin la place qui lui revient au village, au sein du groupe lignager ; la question du retour éventuel se trouve désormais posée pour lui.

« Construire au village »

La seconde façon durable de concrétiser l'intérêt que l'on porte au « pays » est d'y bâtir maison. C'est à peu près la seule manifestation réellement tangible des transferts monétaires de la ville à la campagne réalisés par l'émigré, celle qui marque de façon visible le paysage villageois. Car les cacaoyers de l'émigré ne se décèlent guère parmi les autres et, quant à l'argent distribué à la ronde, il en reste, au mieux, des études payées à un enfant, un objet d'usage, un vêtement, et souvent rien d'autre que la bonne réputation de celui qui, dans ses largesses, n'a pas oublié ses « frères du village ».

Mais la possession d'une maison a un autre impact ; plus visiblement que la cacaoyère, elle est, dans la société béti (celle qui nous occupe principalement) l'affirmation et la consécration du « moi social ». A cet égard, Ph. LABURTHE-TOLRA remarque que *« de nos jours encore, un homme n'est considéré comme adulte que lorsqu'il a construit sa propre maison. C'est qu'il s'agit là, en effet, d'une activité typiquement masculine »* (1977 : 593). Construire sa propre unité résidentielle, même dans la concession paternelle ou à peu de distance, atteste l'accession du fils à l'autonomie sociale et économique. Il paraît donc douteux que, dans le Centre-Sud, construire au village soit uniquement affaire de prestige personnel, voire dépense somptuaire destinée à épater les villageois (BINET, 1956 : 125-126). C'est la marque d'une affirmation sociale et c'est aussi, probablement, un devoir envers le lignage, une sorte de reconnaissance d'appartenance, tant peut-être à l'égard de ceux qui sont morts que de ceux qui vivent : chacun *« laisse »* à son tour *« quelque chose au village »*. De plus, il est toujours quelque peu déshonorant pour un émigré de devoir compter, lors des visites au village ou lors des congés, sur l'hospitalité du père ou de quelque autre parent. N'est-ce-pas, en quelque sorte, un aveu d'échec ? Mais le déshonneur suprême est bien, pour un fils du pays, de n'avoir même pas un lieu à soi où l'on puisse, au moment de la mort, poser son corps, où parents et amis pourront se rassembler, et devant lequel seront célébrés l'enterrement et les cérémonies du deuil (cf. FRANQUEVILLE A. : 1972-c). Car c'est toujours au village, et non en ville, que sont observés les rites de la mort.

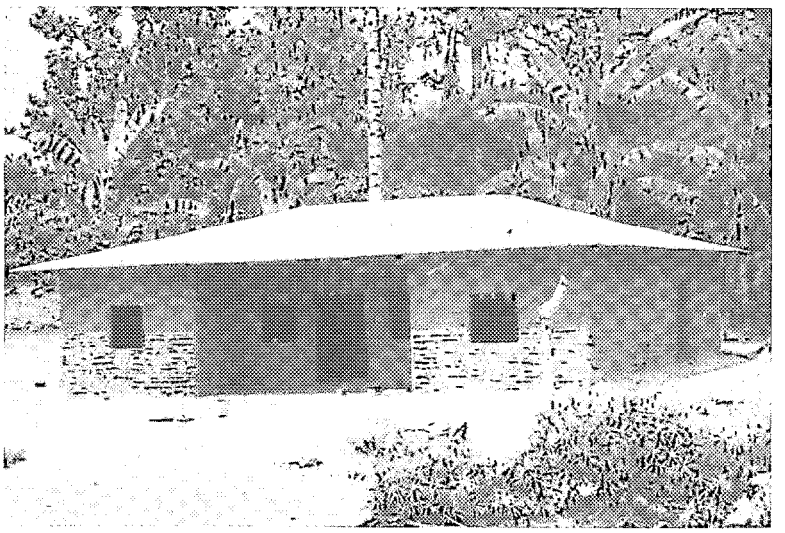

Photo 20. — Grande case tôlée en cours de construction

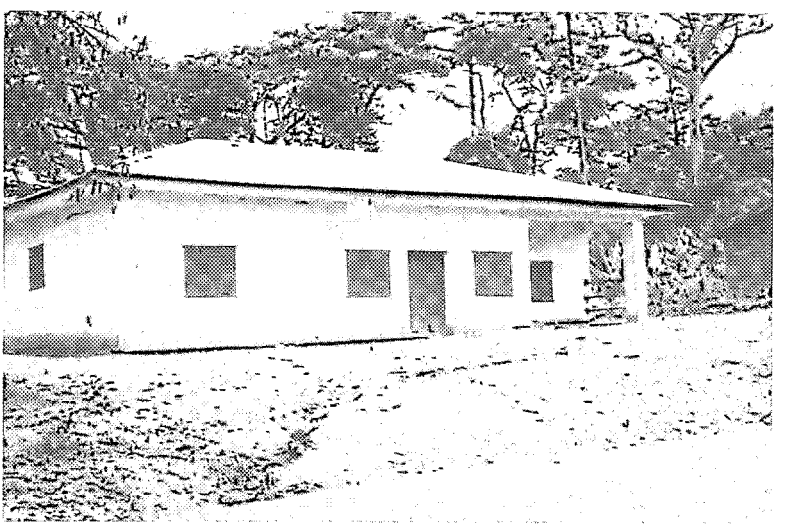

Photo 21. — «Villa» d'un fonctionnaire résidant en ville

A Yaoundé, les enquêtes montrent que plus du tiers des immigrés de toutes origines possèdent une case au village : 35 % selon l'enquête urbaine, 34 % selon l'enquête « Entreprises ». Cette moyenne varie en fonction de l'âge de l'immigré : 29 % au-dessous de 35 ans, mais 46 % après cet âge (tableau 34). C'est qu'une telle construction représente en effet un sérieux investissement et suppose des revenus relativement élevés et stables. Les jeunes émigrés, encore peu intégrés à la vie urbaine active et devant faire face au lourd paiement de la « dot », ne sauraient se lancer trop tôt dans une telle opération. Pourtant, le désir de construire au village est partagé par la majorité des émigrés : 63 % et même 76 % parmi les salariés d'entreprises ; ces derniers sont en effet conscients de disposer de revenus souvent suffisants pour un tel projet, tandis que l'émigré « moyen » rencontré dans les quartiers en est moins assuré.

La proportion de ceux qui envisagent de construire au village est presque la même parmi ceux qui y possèdent déjà une case (60,8 %) que parmi ceux qui n'en n'ont pas (64,8 %). Une telle constatation peut paraître étrange. Le paradoxe s'explique si l'on se souvient que le même mot peut recouvrir plusieurs réalités. Parfois, la case au village n'est pas l'œuvre de l'émigré, mais seulement un bien hérité du père. Il s'agit alors, dans la plupart des cas, d'une construction légère, aux murs de terre et au toit de « palmes », que l'émigré, on le conçoit bien, veut rénover ou même entièrement reconstruire. Pourtant cette situation n'est nullement la règle générale (17 % seulement des cases possédées par les émigrés) et les plus jeunes la partagent à peine plus que les anciens (18 % et 15 %). On ne saurait donc dire que la case possédée au village, à l'instar de la plantation, est généralement pour le citadin un héritage du père. Bien plutôt, si ces propriétaires envisagent de bâtir encore au village, c'est qu'il existe une grande variété dans les types de constructions possibles. Il n'est pas rare que l'émigré, avant même de quitter son village, ait pu déjà y construire sa propre case ; mais c'est alors, fort probablement, une construction dite « traditionnelle », en matériaux locaux dont il ne saurait plus se satisfaire. Il songe alors à « améliorer » sa case en la couvrant d'une toiture de tôles ondulées et en crépissant de ciment les murs. Ainsi Paul Y., du quartier de Mfoundassi I (C3-10), possède une case en « nattes » au village natal (arrondissement de Lolodorf) mais veut la remplacer par une autre en « semi-dur » comme celles de la ville. Parfois l'émigré n'a pu encore bâtir qu'une « cuisine », case aux dimensions réduites couverte de raphia qui ne servira ensuite qu'à cet usage, quand la vraie maison en semi-dur sera achevée. Au quartier d'Elig Effa, Pierre N. en est à ce stade de construction dans son village de l'arrondissement d'Obala (C2-1). En attendant, la « cuisine » sert d'abri provisoire lors des visites au village. Mais il est encore d'autres situations possibles : la case existante, même bâtie en « semi-dur », l'a été en commun par le père et tous les frères, elle est le bien de tous et l'émigré rêve d'une autre qui soit à lui seul (Mvog Ada 2, C1-1). Ou encore la case a été effectivement construite par l'émigré, mais elle

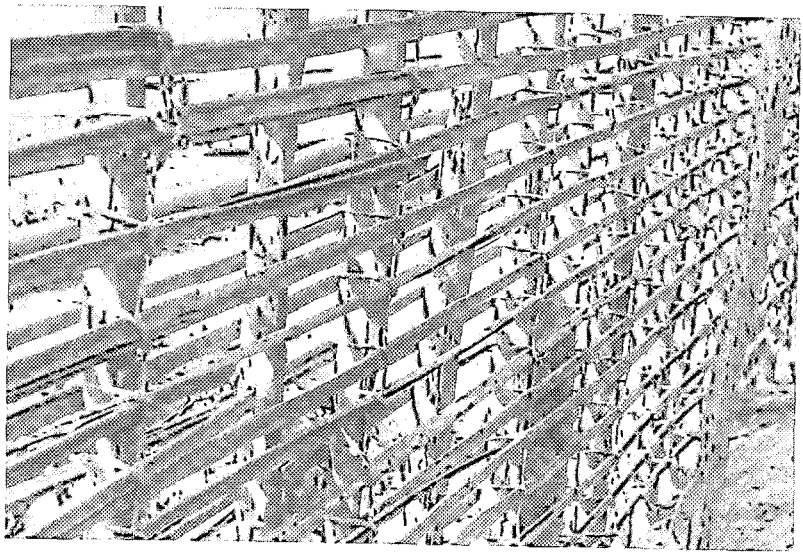

Photo 22. — Technique de construction des murs : une armature de piquets et de « bambous » recevant l'argile

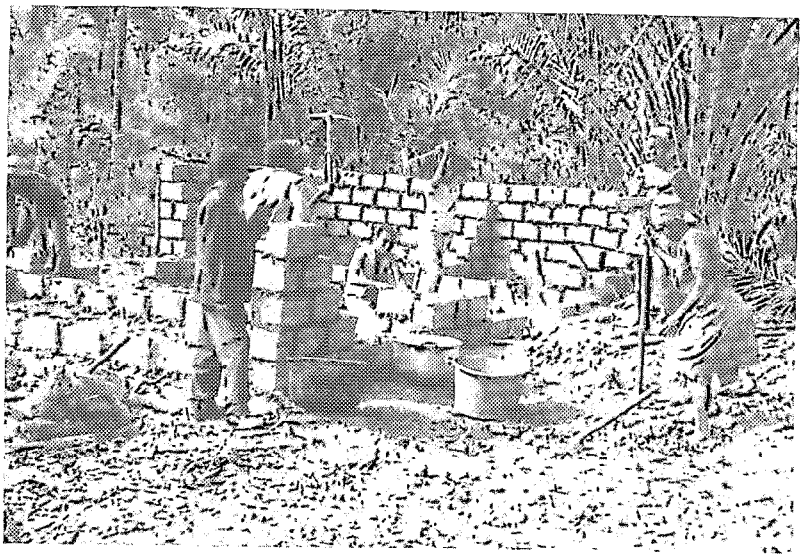

Photo 23. — La construction de la case (ici en « dur ») mobilise toute la famille

abrite actuellement les parents ou les frères et, ce devoir envers la famille étant accompli, le citadin en désire une autre pour son usage personnel (Mfoundassi 2, C2-1). Ou bien encore, il possède déjà une case personnelle mais pense à présent en construire une autre qui sera destinée à ses enfants : ainsi Isaac T. de Minta (Essos Sud, C1-1) ou Dieudonné N. de Bokito (Mv. Ada 2, C4-6).

Le souci de construire au village est donc une préoccupation permanente de la plupart des émigrés de Yaoundé; il témoigne, aux yeux de tous, du prix qu'ils accordent au « progrès du pays ». Si ces logements ruraux, au moins dans le Centre-Sud, sont en partie édifiés à l'aide de matériaux obtenus sur place (piquets, poto-poto), ceux-ci doivent cependant être complétés par d'autres, vendus en ville ou même importés (tôles, ciment, huisseries ...) dont l'achat et l'acheminement jusqu'au village sont réellement onéreux pour l'émigré. L'effort financier consenti dans cette entreprise est donc relativement considérable et, dans bien des villages, la présence de cases modernes inachevées, œuvres d'apprentis bâtisseurs à qui « les moyens ont fait défaut » momentanément, espèrent-ils, est à cet égard probante[15]. Chacun n'en porte pas moins en soi le projet, qu'il réalisera à plus ou moins long terme. Il convient cependant de noter que cette réalisation ne se place souvent qu'en second lieu parmi les dépenses immobilières car la priorité revient, malgré tout, à l'édification d'une case à Yaoundé même, en réponse à un besoin plus immédiat et plus quotidien. Mais l'important est que l'une n'exclut jamais l'autre : construire en ville ne signifie nullement délaisser le village. Le rapport de l'une à l'autre n'est pas posé en termes de choix à trancher, mais en termes de relations à garder.

Il existe pourtant des variations dans l'attachement ainsi témoigné envers leur « pays » par les immigrés de Yaoundé. Elles sont illustrées par le tableau 34.

De façon claire, les natifs du Centre-Sud (Yaoundé exclue) possèdent une maison au village plus fréquemment que ceux de l'Ouest. Il est intéressant de noter que cette situation est l'inverse de celle qui prévaut en ville : en effet, on le verra, à Yaoundé les Bamiléké sont propriétaires de leur logement deux fois plus souvent que les « Sudistes ». L'intérêt que le Bamiléké peut porter aux choses du village ne se concrétise donc pas, du moins au niveau individuel, de la même façon que pour le « Sudiste ».

15. Pour 1980, les estimations du coût de la construction avancées par les auteurs du « Projet de Développement Urbain » étaient les suivantes :

Types de constructions	Coût au m² de la construction par tâcheronnage	
	sans participation du propriétaire	avec participation du propriétaire
Poto-poto non crépi	6 500 CFA	4 900 CFA
Poto-poto crépi grossièrement.....	8 700	6 900
Poto-poto crépi proprement	16 1500	14 200

(Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat, PDU, 1980, vol. 1).

TABLEAU 34

Propriétés et projets immobiliers au village,
en nombre et pourcentage d'immigrés de chaque catégorie (E.U.)

	Province d'origine			
	Centre-Sud	Ouest	Autres	Ensemble
Case possédée au village				
- tous immigrés (n = 460).....	87 (39,3)	45 (29,4)	29 (33,7)	161 (35,0)
- moins de 35 ans (n = 310)....	46 (32,8)	28 (26,9)	18 (27,2)	92 (29,6)
- plus de 35 ans (n = 150)	41 (50,6)	17 (34,6)	11 (—)	69 (46,0)
Projet de construction				
- tous immigrés (n = 460).....	149 (67,4)	94 (61,4)	49 (74,2)	292 (63,4)
- moins de 35 ans (n = 310)....	84 (60,0)	58 (55,7)	38 (57,5)	180 (58,0)
- plus de 35 ans (n = 150)	65 (80,2)	36 (44,4)	11 (—)	112 (74,6)

Affirmer que cet intérêt est moindre serait peut-être une conclusion hâtive, car il peut se manifester de façon différente et notamment, on l'a vu, de façon plus collective. Constatons cependant que les constructions immobilières des Bamiléké visent plus souvent la ville d'accueil que le village d'origine. Il en va de même pour les projets immobiliers avoués par les immigrés : on constate que les « Sudistes » ambitionnent de construire au village plus souvent que les Bamiléké. Ces différences d'un groupe social à l'autre existent aussi bien parmi les jeunes immigrés (moins de 35 ans) que parmi les anciens et l'on peut même observer qu'elles sont plus accentuées pour ces derniers.

Peut-être plus que pour d'autres, construire au pays semble, pour les émigrés bamiléké, réservé aux plus riches et correspondre moins à un devoir à remplir auprès de la communauté d'origine qu'à un signe patent qui matérialise une ascension sociale au sein de celle-ci. J. CHAMPAUD (1980 : 415) écrit ainsi : « *Ces derniers (les retraités), comme ceux qui ont réussi en ville, ont édifié dans leur village des résidences secondaires parfois spectaculaires qui sont souvent implantées au bord des routes ou sur les sommets des collines, à l'inverse des maisons des notables traditionnels installées généralement à mi-versant. Les constructions sont des maisons modernes, pourvues parfois même de l'eau courante et de l'électricité grâce à une installation domestique.* »

De même, cette relative faiblesse des investissements immobiliers au pays consentis par les émigrés bamiléké de Yaoundé n'est sans doute pas sans rapport avec leur origine géographique. Ils sont en grande partie, et pour les plus anciens, issus du département du Ndé (40 % au recensement de 1957, 23 % à celui de 1976) ; or c'est là, selon l'expression de J. L. DONGMO (1981, t. 1 : 216), le département le plus répulsif de l'Ouest, celui où l'on revient le

moins, celui qui attire le moins les investissements des migrants. «*Les émigrés (du Ndé)*, écrit de son côté J. CHAMPAUD (*op. cit.* : 239) *ne songent pas à faire dans leur région de départ des investissements, comme cela se pratique dans les autres villes bamiléké*», ils ne s'intéressent pas à leur région[16]. Il se peut donc que ce comportement apparemment particulier aux originaires de Bangangté explique en partie les résultats apportés par les enquêtes urbaines à propos des Bamiléké de Yaoundé.

D'autre part, au sein du groupe natif du Centre-Sud, il semble bien, pour autant que la taille de l'échantillon permette d'en juger, qu'Ewondo et «autres Béti» soient, plus souvent que d'autres, propriétaires immobiliers au village (45 et 47 %), tandis que les Eton y ont moins investi (41 %) et les autres «Sudistes» moins encore (31 %). Bien que la faiblesse des chiffres considérés (221 originaires du Centre-Sud dont 46 Eton) incite à la prudence, on peut remarquer que B. DELPECH aboutit, pour les Eton de Nkol Eton, à un pourcentage de propriétaires au village presque identique : 42 %. Les Eton auraient-ils donc plus de difficultés que d'autres à réaliser leur souhait de construire au village, souhait que porte en lui tout Béti ?

La question rejoint deux observations. D'une part, les Eton de l'échantillon considéré sont, en général, plus jeunes que les autres «Sudistes» (76 % de moins de 35 ans au lieu de 60 %) ; ils ont donc moins de chances que ceux-ci d'avoir déjà construit. Mais aussi, plus souvent que d'autres immigrés du Centre-Sud, les Eton exercent à Yaoundé des métiers manuels : menuisiers, charpentiers, maçons, plombiers, mécaniciens, électriciens... et l'étude du quartier de Nkol Eton a confirmé ce fait. Peut-être faut-il voir là le résultat d'une intégration moindre que celle des Ewondo ou des Boulou au milieu de la fonction publique, conséquence du retard relatif avec lequel la Lékié a été touchée par la scolarisation massive. Même si ce retard est aujourd'hui bien comblé, ses effets demeurent. Quoi qu'il en soit, on constate que les immigrés exerçant à Yaoundé une activité manuelle, et donc en particulier les Eton, forment une catégorie qui possède, moins souvent que la moyenne, une maison au village, tandis que la catégorie des employés de bureau et celle des commerçants comprennent de tels propriétaires plus souvent que la moyenne d'ensemble. Si l'on borne en effet l'observation aux seuls actifs, les proportions sont respectivement les suivantes : 37,42 et 43 %, et la moyenne 40 %. Peut-être n'est-il pas interdit de voir là la traduction d'un niveau de vie moindre.

Qu'elles relèvent de l'âge, de l'appartenance ethnique ou de l'activité exercée, ce sont là des variations qui ne font que préciser, qu'apporter des

16. Par ailleurs, leur émigration est la plus forte du Pays bamiléké : 50 % des natifs du Ndé sont absents. Les raisons de cette «répulsion», dont l'étude sortirait du cadre de cet ouvrage, devraient être recherchées, selon J. L. DONGMO, du côté des ressources naturelles du département : sols sur socle et non plus sur couverture volcanique.

nuances à un tableau de fond dont les traits dominants demeurent bien nets. Visites, cadeaux échangés, champs vivriers cultivés, plantation arbustive, case au village ou désir d'en construire une, tout s'accorde pour démontrer que l'attachement de l'émigré à son lieu de naissance reste vivace et se traduit non seulement par des paroles mais aussi par des choix qui engagent.

3. UN CHOIX FONDAMENTAL : CELUI DE L'ÉPOUSE

Le dernier de ces choix qu'il importe d'examiner, mais non le moindre, est celui de l'épouse. Le problème est ici de savoir dans quelle mesure ce choix fondamental dans la vie, ici comme ailleurs, s'inscrit dans l'ensemble des relations gardées par l'émigré avec son lieu et son groupe d'origine. Notre propos n'est pas d'étudier en elle-même l'institution du mariage ni son évolution, mais de tenter de cerner la traduction spatiale des relations qu'elle induit.

L'étude de l'émigration féminine a montré, par l'exemple de quelques villages du Centre-Sud, quels pouvaient être les lieux d'origine des épouses choisies par les ruraux. Ils s'inscrivent encore, à quelques exceptions près, dans *« la sphère des 25 ou 30 km [...] qui était autrefois celle des voyages, des alliances, des inter-mariages et des consultations réciproques en matière médicale ou religieuse »* (LABURTHE-TOLRA, 1977 : 62). Peut-être faut-il en allonger un peu le rayon aujourd'hui, mais c'est toujours la même cellule de cohésion sociale dont l'appartenance ethnique est le principal dénominateur commun. Même un village aussi proche de Yaoundé que Messamendongo (et intégré au département du Mfoundi depuis 1972) n'échappe que fort peu à une telle limitation ; l'étendue de ses horizons matrimoniaux ne doit pas faire illusion (fig. 29) : elle résulte de son appartenance à une zone culturelle particulièrement vaste, celle des Béti.

On peut cependant présumer avec vraisemblance que les horizons matrimoniaux des immigrés de la capitale doivent revêtir une tout autre dimension. La multiplicité et la variété des rencontres inhérentes à la vie urbaine, l'ouverture des esprits par le contact avec d'autres cultures, voire l'idéologie dominante qui tend à occulter le fait ethnique, tout semble conduire l'immigré à choisir une épouse hors du cadre des relations habituelles de son groupe d'origine. C'est d'ailleurs là, semble t-il, chose commune aux grandes villes modernes. Ainsi, à Paris, le nouveau venu est, comme à Yaoundé, généralement célibataire, mais l'étude de G. POURCHER a montré que *« l'origine géographique contribue peu à déterminer le choix du conjoint pour les migrants qui se marient après leur arrivée à Paris »* (1964 : 221). En est-il ainsi à Yaoundé ? Dans quelle mesure l'épouse choisie est-elle d'origine autre que celle de ses « belles-sœurs » du village ? Pour en décider, nous avons confronté, chaque fois que l'état de l'information le permettait, les localisations des villages de naissance des époux immigrés à Yaoundé (Enquête urbaine). Cette opération, fort longue, n'a été menée que pour les

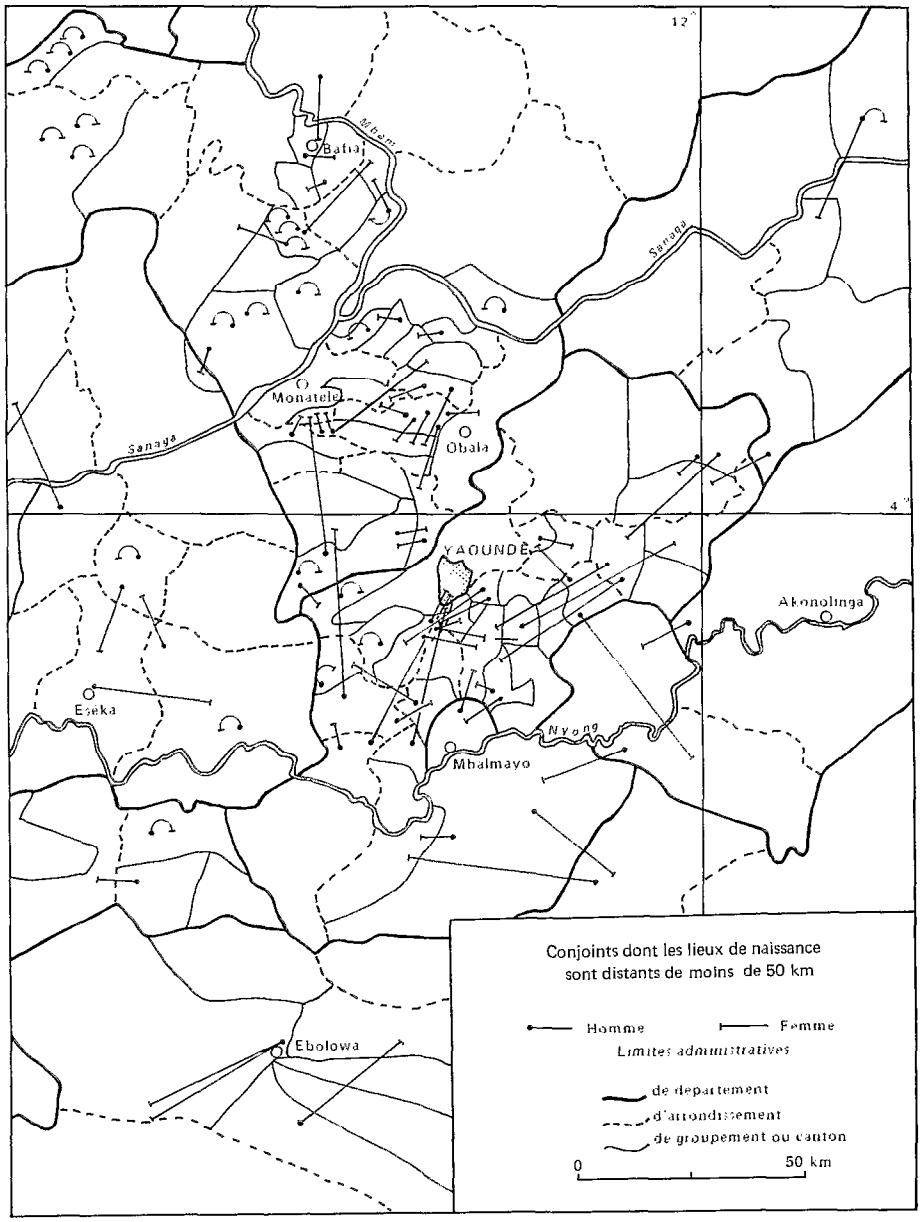

Fig. 35. — Horizons matrimoniaux des immigrés de Yaoundé nés dans le Centre-Sud (1).

natifs du Centre-Sud; elle est cependant fort significative et la même comparaison portant sur les natifs de l'Ouest n'aurait fait que conforter son résultat. Elle a conduit à l'établissement de deux cartes consignant les distances qui séparent les lieux de naissance : l'une lorsqu'elles restent inférieures à 50 km et sortent donc peu de la cellule habituelle, l'autre lorsqu'elles sont de plus de 50 km.

Une première constatation s'impose : quatre fois sur cinq, la distance entre les lieux de naissance des conjoints n'excède pas les 50 km. L'allongement des distances, auquel on pouvait s'attendre, s'agissant de citadins, n'a donc pour le moins rien de systématique. Peut-être faut-il considérer que se superposent ici deux systèmes, deux « stratégies matrimoniales » : l'une qui ne rompt guère avec les habitudes et l'autre, moins fréquente, qui outrepasse les normes communes.

Dans le premier cas (fig. 35), l'unité territoriale de base retenue est le groupement (ou canton) correspondant généralement à une unité clanique (mais bien des exceptions existent). Parfois, cette base est suffisamment hétérogène pour autoriser les mariages en son sein même : le département du Mbam, le Pays bassa en offrent plusieurs exemples. Dans bien des cas, les époux n'ont fait que franchir la limite de deux cantons contigus : situation particulièrement fréquente dans le Mbam et la Lékié et encore dans le sud de la Méfou. Parfois la limite même du département se trouve ainsi franchie (Dja-et-Lobo/Nyong-et-Soo, Sanaga Maritime/Nyong-et-Kellé) mais sans que ce passage implique nullement un changement d'univers culturel. Parfois enfin, des distances un peu plus longues apparaissent (30 à 50 km) : les groupements de naissance des époux ne sont plus réellement voisins, mais ils appartiennent presque toujours au même département et donc au même ensemble ethno-culturel. Superposée à une carte des ethnies, la figure 35 montre à l'évidence la permanence de la référence à ce critère pour le choix du conjoint. Les limites franchies ne sont pas n'importe lesquelles : le monde béti et le monde bassa demeurent sans liens de même que le monde boulou et le monde béti. On sait pourtant qu'à son arrivée à Yaoundé, l'immigré est généralement célibataire, mais ce n'est pas parmi les filles de la ville qu'il choisit son épouse; s'il en était ainsi, les lieux d'origine des conjoints seraient beaucoup plus dispersés. Ce sont toujours les relations de la sphère sociale traditionnelle qui guident ce choix, même s'il est librement décidé par les deux parties. D'ailleurs même les citadins, et non seulement les ruraux, font preuve d'une sorte de méfiance spontanée envers les « filles de la ville », qu'elles en soient natives ou y soient venues célibataires. Elles sont jugées trop *« évoluées »*, trop *« têtues »*. Elles ont souvent fait des études, exercent parfois une activité : de ce fait le mari craint fort de se sentir en position d'infériorité dans le foyer. *« L'image de la fille urbaine [...] est surtout marquée d'éléments négatifs »* notent ainsi MEY et

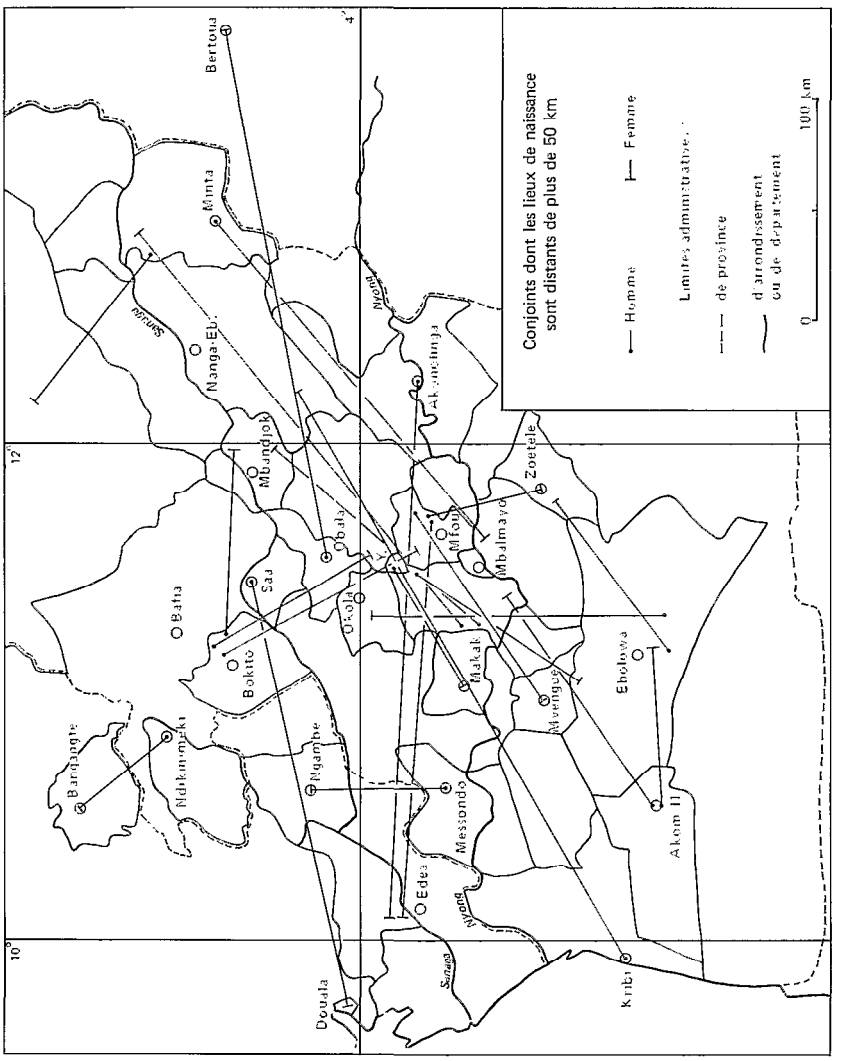

Fig. 36. — Horizons matrimoniaux des immigrés de Yaoundé nés dans le Centre-Sud (2).

SPIRIK[17]. On conçoit donc que l'immigré, citadin mal assuré de sa « citadinité », se tourne plutôt vers « la brousse » pour choisir sa partenaire, là où les filles n'ont pas encore été, selon l'expression locale *« gâtées »* par la ville et par *« l'évolution »*. De ce fait n'apparaît aucune rupture réellement sensible avec la région d'origine, le choix se situant dans la continuité des relations établies depuis toujours au sein du groupe d'appartenance sociale.

Demeure malgré tout un certain nombre d'unions, une sur cinq, dépassant les cadres géographiques traditionnels dont la limite a été posée de façon approximative au seuil des 50 km (fig. 36). Annoncent-elles enfin ce comportement nouveau, cette ouverture des frontières psychologiques dont la ville est réputée porteuse ?

Observons d'abord que le nombre en est relativement réduit : une sur cinq selon l'échantillon retenu. Mais aussi, la représentation cartographique montre une étonnante prévalence de l'orientation nord-est/sud-ouest de ces relations à longue distance. Or ce n'est pas là effet du hasard. Cette orientation privilégiée dans le sud du pays a déjà été reconnue plus haut. Elle correspond à la fois à une direction principale des anciennes migrations « pahouines » qui ont peuplé la région et à la forme de l'aire occupée aujourd'hui par les populations qui en sont issues. C'est dire à nouveau que bon nombre de ces unions ne dépassent guère, en dépit de la distance, les limites d'une même aire culturelle. Certaines ne sortent même pas du cadre de l'ethnie : de Zoétélé à Ebolowa et d'Ebolowa à Akom II, les époux sont toujours d'appartenance boulou. D'autres unions vont un peu plus loin dans la différence (Minta/Mbalmayo, Mfou/Mvengue) mais ne sortent pas encore de l'aire culturelle « pahouine ». De même en est-il des orientations nord-sud, relativement peu fréquentes : Okola/Ebolowa, Mfou/Zoétélé, Ngambé/Messondo (aire bassa). Les mariages réellement inter-ethniques, concernant deux conjoints venus d'horizons culturels véritablement différents, comptent pour moins de 5 % de l'ensemble des relations considérées. S'ils unissent parfois béti et bassa, en revanche le Pays bamiléké demeure entité close. Encore faudrait-il pouvoir préciser l'identité des conjoints pour s'assurer que l'un deux n'est pas, en fait fils ou fille d'un émigré et donc encore de la même ethnie que son conjoint[18]. Le cas est fort probable lorsque l'un des époux est né en ville, son ethnie étant alors difficile à déterminer.

Il faut donc considérer que le mariage hors du cadre habituel des relations du groupe d'origine demeure chose rare à Yaoundé. Pourtant, l'idéologie de l'unité nationale aidant, les citadins ne semblent pas, au moins dans l'abstrait, y être fondamentalement hostiles. Selon l'enquête d'opinion de MEY et

17. Ce d'autant plus que, selon l'enquête menée par ces auteurs (*op. cit.* : 84), la première qualité de la femme idéale doit être, dans l'opinion des hommes, la soumission et la fidélité (45 % des réponses), l'amour venant bien loin en second lieu (17 % des réponses).

18. Ainsi l'homme né à Akonolinga et époux d'une Malimba (Edéa) est en réalité fils d'un Malimba ayant vécu à Akonolinga (Ek. 2, C1-1).

SPIRIK (*op. cit.* : 87), un tiers d'entre eux seulement se déclarent opposés à ces unions et presque la moitié n'y voient « pas d'inconvénients ». Mais les problèmes posés à la vie quotidienne des couples ainsi formés (incompatibilité des coutumes, même alimentaires, relations avec les deux familles, choix de la langue...) font qu'entre les principes énoncés et la réalité subsiste un ample décalage.

Peut-être faut-il penser que les unions inter-ethniques présentent une plus grande fréquence dans les catégories socio-professionnelles non touchées par notre enquête, celles qui n'habitent pas les quartiers populaires. Et, bien que leur effectif au sein de la population urbaine soit réduit, l'effet de démonstration inhérent à leur style de vie pourrait cependant augurer d'un changement des mœurs urbaines en la matière. L'hypothèse d'une véritable différence du comportement serait à démontrer, car aucune étude sociologique ne permet, à notre connaissance, d'en juger pour Yaoundé. De toute façon, pour le propos qui nous intéresse, demeure le fait, massif, que, dans le choix de son partenaire, l'immigré de Yaoundé, celui qui constitue l'essentiel de la population, ne sort guère du domaine des relations qui étaient celles de son lieu d'origine. Ainsi se marque à nouveau la permanence d'une fidélité au « pays » non seulement déclarée, mais aussi et surtout vécue.

Visites, cadeaux, investissements, mariage, la vie de l'émigré, dont la phase et la face actives se déroulent en milieu urbain, demeure tout entière tournée vers la cellule d'origine, celle qui a façonné sa personnalité et qui continue à la fonder : *« Ma base, c'est le village. »*

Entre l'appel de la ville et l'appel du village, dans quelle mesure le choix a-t-il été définitivement fait ? Dans quelle mesure le retour au village est-il possible, envisagé, et réellement décidé ? Ou bien, est-ce la mort seule qui rendra l'émigré à la terre de ses ancêtres ?

Chapitre 9

Le retour de l'émigré

Rentrer au village ou rester en ville? La question, lancinante dans l'esprit de chaque immigré, est d'importance non seulement parce qu'elle engage personnellement le migrant et les siens, mais aussi parce que la réponse donnée par chacun engage l'avenir démographique et économique de la ville comme celui de la campagne. Elle détermine dans quelle mesure la migration correspond à un simple détour par la ville ou bien à une réelle et définitive « citadinisation » des ruraux.

Mais, en fait, le dilemme se pose-t-il de façon aussi claire pour l'immigré, ou plutôt, l'immigré dispose-t-il d'une liberté telle qu'il soit réellement le maître de la décision? Les souhaits formulés à ce propos par les intéressés, de même que les motivations qui pèsent dans le débat, permettront de mieux comprendre la réalité des retours constatés par les enquêtes.

1. CE QU'EN PENSENT LES ÉMIGRÉS

Tous les immigrés présents à Yaoundé n'envisagent pas de demeurer en ville durant leur vie entière. Les données des enquêtes qui ont tenté de faire le partage entre les uns et les autres figurent au tableau 35.

TABLEAU 35

Projets de résidence des immigrés de Yaoundé (pour 100 immigrés)

	Projet de demeurer à Yaoundé	
	définitivement	temporairement
Enquête « Entreprises » (n = 241)	12	88
Enquête à Nkol Eton (n = 236)	17	83
Enquête urbaine (n = 384)	57,5	42,5

Il existe une forte dissemblance entre les résultats des deux premières

enquêtes, très cohérents, et ceux de la troisième, et nous tenterons plus loin d'en trouver l'explication[1]. Observons cependant ici que, pour cette dernière, les réponses ont été très nuancées. En effet, 10 % des hommes ont déclaré ne pas savoir ce qu'ils feront, cette proportion d'indécis étant d'ailleurs deux fois plus élevée chez les jeunes émigrés. Les résultats détaillés des réponses à l'enquête urbaine sont présentés par le tableau 36.

TABLEAU 36

Projets résidentiels masculins et féminins pour 100 immigrés de chaque sexe (E.U.)

	Rester	Quitter	Ne sait pas
Hommes (n = 430)	51,4	37,9	10,7
Femmes (n = 385)	49,6	27,0	23,4

Les femmes qui envisagent de rester en ville sont à peu près en même proportion que les hommes; en revanche, la décision de quitter la ville semble leur poser problème bien plus fréquemment qu'aux hommes. Le retour au village n'a pas, en effet, les mêmes implications pour l'un et l'autre sexe et c'est là une source de tension que vivent probablement bien des couples immigrés. L'Ewondo qui nous confiait : «*Je dois suivre ma femme qui veut rester à Yaoundé*» (Mf. 1, C5-2) et ajoutait : «*J'ai commencé à payer la dot*» (sous-entendu : je perdrais donc mon argent si je quittais Yaoundé sans elle) en donne une bonne illustration. Si l'homme qui rentre au village y retrouve sa plantation, sa case, et surtout une assise sociale confirmée par l'expérience acquise en ville, les avantages qu'offre à la femme un tel retour sont beaucoup moins évidents. Le village ne signifie pour elle que le retour au dur travail quotidien des champs, à la corvée de l'eau et du bois, aux problèmes de l'insuffisance des équipements médicaux et sociaux destinés aux enfants. On comprend que, face à l'évocation de ce qui doit souvent apparaître comme une régression, près du quart des citadines interrogées hésitent et on comprend aussi qu'une proportion équivalente (20 %) n'ait pas donné de réponse (au lieu de 8 % chez les hommes), d'autant que le mari assistait généralement à l'interview...

En dépit de son poids sur la décision d'un retour éventuel, cet élément de différenciation des opinions selon les sexes n'apparaît généralement pas dans les enquêtes. Sans doute est-il assez difficile, pour les hommes, d'admettre et d'avouer qu'ils doivent, en ce domaine, « suivre » leur femme!

Après le sexe, l'âge est un autre paramètre de la diversité des projets résidentiels des immigrés. On peut attendre que les jeunes immigrés,

1. Une comparaison des intentions de retour des immigrés urbains de différents pays d'Afrique de l'Ouest montre des variations de 29 à 98 % (GUGLER et FLANAGAN, 1978).

récemment attirés par la vie urbaine et que rien encore n'appelle au village, forment le projet de vivre définitivement en ville plus souvent que les anciens déjà fort avant dans la vie active. A Nkol Eton, B. DELPECH a montré que les immigrés ayant l'intention de quitter la ville comptent pour 70 % parmi les moins de 35 ans, mais pour 93 % au-delà de cet âge (*op. cit.* : 195). Pourtant l'enquête urbaine menée sur l'ensemble des quartiers de la ville donne des résultats assez différents, résumés dans le tableau 37.

TABLEAU 37

Projets résidentiels des immigrés en fonction de l'âge (E.U.)

	Rester	Quitter	Ne sait pas
Moins de 35 ans (n = 283)	48,8	36,4	14,8
Plus de 35 ans (n = 147)	56,5	40,8	2,7

Plus nombreux au-delà de 35 ans sont ceux qui envisagent de rester à Yaoundé, mais on note aussi que, parmi les jeunes immigrés, beaucoup ne se prononcent pas, estimant qu'ils ne sont pas suffisamment maîtres de la décision pour répondre valablement à la question. Et, si telle est bien l'interprétation qu'il faut donner à leur hésitation, l'immigré plus âgé semble plus assuré de sa possibilité de choisir et répond de façon plus nette, affirmativement ou négativement. La majorité est toujours du côté de ceux qui voudraient demeurer définitivement à Yaoundé, mais l'hésitation des jeunes répond à une sagesse qui, nous le verrons, se justifie.

Critère non moins essentiel enfin, et que toutes les pages précédentes appellent, l'origine géographique des immigrés induit une autre remarquable différenciation dans les intentions qu'ils expriment. Les enquêtes montrent en effet que deux immigrés bamiléké sur trois désirent demeurer définitivement à Yaoundé, tandis que ce n'est là le projet que d'un immigré « sudiste » sur deux.

TABLEAU 38

Projets résidentiels des immigrés (en %) selon la province d'origine (E.U.)

Projets	« Sudistes » (n = 210)	Bamiléké (n = 143)	Toutes provenances (n = 430)
Demeurer toujours à Yaoundé	49,5	63,6	51,4
Quitter un jour Yaoundé	41,4	23,8	37,9
Ne sait pas	9,1	12,6	10,7

Nul doute que l'on ne trouve là, à nouveau, une marque de la façon différente dont l'un et l'autre groupe vivent leur propre migration, que l'on

ne saurait donc confondre sous l'unique dénomination, trop vague, « d'exode rural ». Cette volonté de rester en ville, déjà sensible chez les immigrés bamiléké de moins de 35 ans (60,4 % au lieu de 49,2 % chez les « Sudistes ») s'affirme encore plus nettement avec l'âge (70,2 % après 35 ans) tandis que, pour les « Sudistes », la proportion ne varie pas (50 % après 35 ans). Les Bamiléké nouveaux venus, qui hésitaient sur leur choix, viennent finalement grossir les rangs des citadins « définitifs », tandis que pour les « Sudistes » se produit un glissement inverse, les hésitants devenant en majorité des candidats au retour.

Sans doute peut-on reprendre ici l'idée de J. L. DONGMO (1980) selon laquelle la décision du retour est surtout fonction du lieu où l'émigré a investi : « *... dans l'esprit des migrants bamiléké, l'émigration est toujours temporaire au départ, et ne devient définitive qu'a* posteriori, *sous la pression d'une cause qu'il faut mettre en évidence. Cette cause est probablement économique ; en effet l'observation montre que les migrants qui ont la très grande majorité ou la totalité de leurs biens à l'extérieur du pays bamiléké, n'y retournent pas* » (*op. cit.*, t. 1 : 215). On peut penser que cet investissement, qui peut être aussi bien psycho-sociologique que matériel, a plutôt la ville pour siège dans le cas des Bamiléké et plutôt le pays d'origine dans le cas des « Sudistes ».

Ajoutons à cette distinction essentielle, une autre nuance qui la complète bien. Dans la grande majorité des cas (85,6 %), la nouvelle émigration prévue a pour aboutissement souhaité le village de naissance, mais le projet en est formulé plus souvent par les « Sudistes » (91 %) que par les Bamiléké (87 %) et, pour les immigrés de provenance encore plus lointaine, la proportion s'abaisse encore (73 %) bien que la majorité d'entre eux expriment le vœu de ne pas rester en ville.

A s'en tenir donc aux intentions formulées par les personnes interrogées, les Bamiléké semblent bien portés à vivre une migration que l'on pourrait qualifier de « banale », simple transfert de populations vers la ville, tandis que le projet des « Sudistes » sur la ville apparaît autre, car tout se passe comme si la ville ne parvenait qu'en partie à les prendre à son piège, comme s'ils refusaient de s'y laisser complètement enfermer.

Le déroulement de la migration correspond-il, dans la réalité des faits, aux souhaits ainsi exprimés par les émigrés ? Avant d'examiner cette réalité au-delà des intentions déclarées, nous tenterons de déceler les raisons qui, à l'origine de tels souhaits, contribuent à pousser les uns à quitter la ville tôt ou tard et les autres à vouloir y demeurer.

2. UN CHOIX MOTIVÉ

Si les souhaits des immigrés de Yaoundé varient ainsi selon les sexes, les âges, les régions d'origine, c'est qu'ils relèvent de motivations différentes pour les uns et les autres. En exprimant ces souhaits, chacun imagine, pour

soi, ce que pourrait être le retour et l'estime probable, possible ou bien inconcevable, en fonction de sa situation particulière ; mais chaque cas particulier n'est que l'illustration d'un rapport à l'environnement que partagent bien d'autres immigrés.

L'une des principales composantes de cet environnement, et non la moindre pour tout Africain, est d'ordre « familial » ou « domestique ». Les raisons « familiales » figurent au premier rang de celles qu'ont données les villageois revenus au village après une période d'émigration[2].

TABLEAU 39

Motivations données par les anciens émigrés à leur retour au village (n = 332) (E.R.)

Motivations du retour (en %)				
Familiales	Retour volontaire	« Chômage »	Autres	Indéterminées
29,5	26,8	21,4	15,7	6,6

Même s'il est vrai que ce ne sont là que réponses de migrants du Centre-Sud, on peut estimer avec vraisemblance que leur hiérarchie vaut pour l'ensemble des immigrés de Yaoundé, tant demeure forte pour tous la relation familiale[3].

A priori, il peut paraître curieux que des raisons de cet ordre incitent au retour de façon si pressante alors qu'elles avaient été très fréquemment invoquées pour justifier à la fois le départ du village et la « durée » en ville : besoins d'argent pour payer la « dot », pour payer l'écolage des enfants, meilleures possibilités d'instruction des enfants... Mais aussi, une fois ces objectifs atteints, il arrive que l'immigré juge son devoir familial accompli et désire alors rentrer : « *Je veux doter ma femme grâce à mon travail, puis rentrer* » (Mok. 1, C4-10). Pour les émigrés les plus anciens, ceux dont la destination n'était pas encore la ville (à peine née alors) mais les plantations agro-industrielles du Moungo ou du Cameroun occidental, le mariage était parfois une occasion suffisante pour réintégrer le village : on rentrait pour se marier, souvent à l'appel du père qui avait choisi la future épouse (FRANQUEVILLE, 1973-b). Aujourd'hui, la nécessité de « *pousser les enfants à l'école* » oblige l'émigré à demeurer en ville, même une fois la « dot » payée, et repousse le retour à une échéance plus lointaine : la fin de la scolarisation des enfants.

2. Sur un échantillon de 332 hommes représentant la totalité des émigrés revenus dans les villages de Vian, Nkoélon, Zengoaga, Akok-Maka, Poneck, Logbabem, Azem et Akié.

3. Classées selon des critères différents, les principales raisons du retour au pays données par les migrants bamiléké interrogés par J. L. DONGMO (1980 t. 1 : 216-217) sont les suivantes : pour les hommes, « finir la vie au pays natal » (60 %) puis « manque d'emploi » ou « échec » (35 %) ; pour les jeunes gens, « ne supporte pas le climat de la zone d'accueil » (59 %), puis « succéder au père décédé » (25 %).

Cette intention de quitter la ville « *quand les enfants seront grands* » (Dj. II C2, C5-1) est souvent formulée. Un émigré ajoute que c'est d'ailleurs ainsi qu'avait déjà fait son père (Ek. I, C2-1) et un autre précise : « *J'irai au village quand les enfants seront élevés, je n'aurai plus besoin d'argent alors. Je pourrai monter des affaires chez moi, ici nous sommes à la pêche* » (Ess. Centre I, C4-1). Cette image, utilisée par un homme venu d'un village proche de Yaoundé, n'est-elle pas révélatrice d'une conception de la migration et de la ville qui est celle de beaucoup de Béti : la ville comme lieu de passage dont on essaie de tirer le maximum de profit sans y entrer réellement[4] ?

De tels retours, effectivement dus à une modification de la situation familiale de l'émigré, figurent probablement aussi parmi ceux classés comme « volontaires » car librement décidés. De façon beaucoup plus explicite et plus vérifiable dans les faits, une autre raison d'ordre familial paraît déterminante : recueillir l'héritage. Les exemples, pris dans le Centre-Sud, valent sans doute pour l'ensemble des immigrés de Yaoundé, dans la mesure où il y a réellement un héritage, matériel ou politique, à recueillir.

Parfois le père, vieillissant, rappelle au village l'un de ses enfants pour prendre la relève, mais, le plus souvent, le retour ne se produit qu'à la mort du père car il est bien rare que celui-ci cède, de son vivant, même une partie de son bien. Il est d'ailleurs des régions (Lékié, Méfou, Bamiléké) où les situations foncières locales justifient et étayent de tels comportements ; un Eton d'Obala a ainsi toutes raisons de déclarer : « *Je ne peux pas rentrer au village tant que les parents y sont : ils sont trop pauvres* » (Nlk. I (2), C5-8). Mais, à la mort du père, tous les enfants n'héritent pas d'un patrimoine tel que chacun puisse envisager de revenir vivre au village avec sa famille. Dans l'Ouest, l'essentiel de l'héritage est dévolu à un seul enfant mâle dont l'identité n'est d'ailleurs révélé qu'au dernier moment. Dans le Centre-Sud, où le partage est en principe la règle générale, la part qui revient à chaque enfant est trop réduite pour répondre aux besoins d'une famille, à moins que l'émigré n'ait pu, de son côté, créer à temps ses propres plantations qui lui garantissent, ajoutées à l'héritage, un revenu suffisant. Cela suppose à la fois que la situation foncière locale le lui permette et que, tout en travaillant en ville, il ait eu le loisir de planter.

Souvent donc, l'héritage du père demeure dans l'indivision et seul un des enfants, généralement l'aîné, parfois un autre désigné par l'aîné, rentre au village. De multiples exemples pourraient illustrer combien c'est souvent là l'occasion du retour, au moins dans la zone cacaoyère. Parfois ce décès donne lieu à une entente à l'amiable entre les héritiers, chacun recevant une part des revenus procurés par la cacaoyère, part qu'il ne revendique d'ailleurs pas toujours ; parfois la solution est plus conflictuelle, l'un des enfants ou l'un des frères du défunt s'emparant des plantations. Quoi qu'il

4. Ou, plus trivialement : on vient y « pêcher », mais on ne s'y « mouille » pas !

en soit, par son rang l'aîné est, parmi les émigrés, celui qui montre la plus forte propension à rentrer au village, de même que, on l'a vu, il était souvent le moins porté au départ. Rappelons ici les résultats de l'enquête rurale : on compte une proportion de 36,8 % seulement d'aînés parmi les émigrés absents, mais de 60,5 % parmi les hommes qui n'ont jamais quitté leur village et de 62,4 % parmi ceux qui y sont revenus. Observons encore que, au moins dans les sociétés du Centre-Sud, le père n'est pas obligatoirement le personnage central dont le décès motive la décision du retour : c'est parfois celui de la mère déjà veuve, celui de l'oncle paternel qui avait déjà pris la relève du père, ou même de l'oncle maternel qui peut avoir réellement adopté son neveu (WEBER, 1977-b).

Plus d'une fois sur quatre, le retour paraît avoir été délibérément choisi et voulu par l'émigré sans nécessité particulière. Alors que, pour 75 % des retours, le motif familial était le fait d'émigrés de moins de 30 ans, près des deux tiers des retours volontaires sont le fait d'émigrés de plus de 30 ans. On a vu qu'une telle décision pouvait quelquefois relever du sentiment d'avoir rempli les obligations qui incombent au père de famille, celui d'assurer l'instruction de ses enfants, ou encore les obligations dues à la belle-famille, le versement intégral de la « dot » exigée. Or un tel sentiment de satisfaction ne peut être que le fait d'hommes déjà relativement âgés.

Il n'est pas interdit d'assimiler, d'une façon générale, ces retours volontaires à des migrations réussies : le migrant a donné un but précis à son départ et s'y tient, insensible aux « mirages de la ville ». Il rentre au village sans regrets apparents : ses enfants sont « placés », sa femme « dotée », ou, plus modestement, il a acheté la mobylette ou le « transistor » convoités. Mais la meilleure preuve de cette réussite, aux yeux de tous, est la possession d'une case moderne au village et aussi, pour les « Sudistes », celle d'une plantation cacaoyère étendue. Pourtant le retour idéal, celui dont rêve chaque émigré « sudiste », n'est pas sans lien avec son passé urbain ; il consiste à jouir au village, en plus des commodités d'une case moderne et des revenus d'une plantation arbustive, d'une pension de retraite qui garantisse des rentrées d'argent régulières. Au vrai, de tels « privilégiés » sont encore peu nombreux au village ; le droit à la retraite fut longtemps réservé aux seuls agents de l'État et n'a été acquis que récemment par tous les travailleurs salariés. Aussi la plupart des émigrés ne souhaitent-ils réellement rentrer qu'à l'extrême limite d'une vie active qui ne peut désormais se dérouler de façon satisfaisante qu'en ville, soit au-delà de 50 ans. « *Je rentrerai quand mes enfants seront placés et moi vieux* » dit cet émigré pourtant déjà âgé de 54 ans (Mok. 7, C9-1).

De façon très significative, la proportion d'émigrés revenus[5] augmente

5. Proportion ainsi simplement calculée : $\frac{\text{Nombre d'émigrés revenus} \times 100}{\text{Nombre d'émigrés absents} + \text{revenus}}$

Rappelons que le calcul est uniquement basé sur les résultats de l'Enquête Rurale dont la province de l'Ouest est exclue.

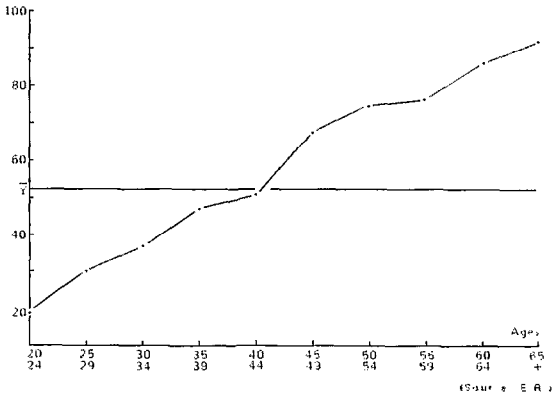

Fig. 37. — Taux de retour selon l'âge (*Source :* E.R.).

progressivement avec l'âge, marquant même une accélération entre 45 et 54 ans, âges auxquels les retours se font plus nombreux (fig. 37). On pourrait donc conclure que, vaille que vaille, l'émigré parvient malgré tout à réaliser son vœu de revenir au village *« avant de vieillir »* (Essos Centre, C5-1).

Et cependant, bien des retours paraissent provoqués par un échec, la perte de l'emploi urbain. C'est le cas de plus d'un sur cinq selon les déclarations des migrants rentrés au village, et même d'un sur deux si l'on s'adresse aux hommes de moins de 30 ans. La logique même ne commande-t-elle d'ailleurs pas à ceux qui ont quitté le village pour trouver un emploi rémunéré (et c'est, sauf émigration scolaire, le cas de la majorité), de quitter la ville dès que cet emploi cesse ? Pourtant les comportements ni les intentions ne se plient facilement à cette logique simple.

Rentrer au village dans de telles conditions revient en effet à reconnaître devant la communauté villageoise un échec d'autant plus difficile à accepter que l'immigré est jeune. Sa brutalité sera d'ailleurs souvent minimisée par l'interlocuteur sous le voile d'un « licenciement abusif ». En fait, les trois quarts des salariés d'entreprises interrogés ont déclaré qu'en cas de perte de leur emploi, ils resteraient à Yaoundé, au moins un certain temps pour en chercher un autre ou bien tenteraient leur chance dans une autre ville. Cette volonté de « s'accrocher » en ville est d'autant plus marquée que l'immigré est de provenance plus lointaine : elle est exprimée par 72 % des « Sudistes », mais 81 % des Bamiléké et des migrants d'autres origines. Dans la mesure en effet où le village est assez proche de Yaoundé, l'émigré accepte plus facilement d'y revenir, sachant qu'il peut aisément faire le va-et-vient, à l'affût d'une occasion d'embauche toujours espérée. Si le village est éloigné, le coût de la migration est tel que le retour a toutes chances de devenir définitif, et

l'émigré, s'il est encore jeune, s'y résigne mal. En général, nos interlocuteurs ont estimé qu'une durée d'une année ainsi passée à rechercher un nouvel emploi en ville était raisonnable, mais qu'au-delà, mieux valait rentrer au village et accepter son destin.

Le retour qui sanctionne un échec n'est donc admis qu'à contre cœur, au moins par les jeunes. Cette dure nécessité est rarement reconnue d'emblée : l'épouse tente d'abord de subvenir aux besoins du ménage grâce à un petit commerce, puis elle rentre au village avec les enfants qui ne « fréquentent » pas[6] ; en dernier lieu, le mari rentre à son tour, confiant les enfants scolarisés à un proche et gardant plus ou moins l'espoir de repartir un jour. Il paraît toutefois bien inexact, dans le contexte local, d'interpréter tout retour au village comme le signe d'un échec de la migration et l'observation des faits confirme bien cette remarque de RICHMOND (1969) selon laquelle le migrant qui échoue est plutôt porté à se fixer en ville, tant sont grands les obstacles économiques, psychologiques et sociaux inhérents à un retour non voulu.

Reste une proportion de retours, assez faible (15 %), dont les motifs sont « autres ». Dans cette catégorie ont été placés les cas des anciens combattants, assez nombreux dans le sud du Cameroun ; leur migration n'a pas toujours été volontaire (quoi qu'ils en disent aujourd'hui) et leur retour a simplement coïncidé avec leur démobilisation. Beaucoup sont alors restés définitivement au village, auréolés d'un prestige d'autant plus respecté que leur pension, s'ils en ont une, est versée par la France. Ont également été classés ici les cas particuliers de « migrations de santé » : certains départs sont en effet liés au désir de se faire soigner en ville, hébergé par un parent, ou même en un lieu quelconque où réside un guérisseur connu. La durée des soins, et donc de l'absence, peut s'étendre sur plusieurs années, et le retour être consécutif à la guérison.

3. LES OBSTACLES AU RETOUR

Comme en contrepoint de toutes ces incitations au retour surgissent d'eux-mêmes les obstacles qui, dans l'esprit de l'émigré, plaident pour lui faire prolonger son séjour en ville. Les uns sont d'ordre économique, les autres de caractère plus social.

La déréliction dont est frappé le village semble, surtout à de jeunes néo-citadins, un handicap énorme et quasi insurmontable. Non seulement il n'y a « *rien d'intéressant au village* », mais surtout il n'y a aucune possibilité d'y gagner correctement sa vie : « *Je ne sais pas ce que je ferais au village : je ne pourrais même pas être manœuvre.* » Le Bamiléké de 33 ans qui fait cette remarque, chauffeur de taxi à Yaoundé (Doum. C3-1), se rend pourtant au village où vivent sa mère et ses oncles au moins deux fois par an ; il voudrait

6. Au sens local de fréquenter l'école.

même y construire une case. Mais il l'a quitté depuis l'âge de 15 ans pour rejoindre ses frères à Yaoundé et ne prévoit nullement d'y revenir un jour. Au mieux certains admettent-ils qu'il n'est pas impossible d'y rentrer *« quand on a gagné »* selon l'expression d'un immigré venu de Bogo, quand on peut *« y monter une affaire »*, y pratiquer un petit élevage par exemple, comme le propose un autre chauffeur de taxi, ou y faire du commerce. Sinon, comment rentrer quand on n'a rien là-bas, alors que l'on peut tout attendre de la ville ?

Ici se marque, dans les résultats des enquêtes, l'influence de la vaste zone cacaoyère qui couvre le Centre-Sud. La possession par l'émigré d'une cacaoyère, héritée, voire agrandie par de nouvelles plantations, si elle n'incite pas véritablement au retour (car l'émigré sait bien que le revenu qu'il en tirera sera toujours modeste), contribue du moins à mieux en faire accepter l'éventualité. Elle réduit les problèmes économiques inhérents au retour en garantissant un minimum de ressources, elle en atténue l'effet psychologique négatif grâce au prestige qui lui est attaché. Jointe à la relative proximité de la grande ville, la plantation cacaoyère constitue pour le « Sudiste » un facteur favorable à une réintégration dont ne bénéficient pas les immigrés issus d'autres régions.

A cet obstacle strictement économique s'ajoutent ceux dus au sous-équipement général du monde rural. Il conviendrait de laisser ici la parole aux épouses dont on a déjà dit les réticences face au retour. Celles des jeunes ne sont pas moins justifiées. Mentionnons, parce qu'ils ont été évoqués lors des enquêtes, le problème du sous-équipement culturel de la campagne où il n'y a rien d'autre à lire que les livres de classe des écoliers, l'absence de distractions (les cinémas de Yaoundé ne désemplissent pas), l'impossibilité de continuer à s'instruire au village... L'essai de prospective sociale réalisé par B. DELPECH (1979) avec de jeunes agriculteurs eton conviés à imaginer ce que devrait être un village pionnier du Mbam qui leur serait destiné est, de ce point de vue, riche d'enseignements. Le village idéal devrait posséder non seulement son école, mais sa chapelle, son infirmerie, un terrain de jeux, une salle de danse, une maison commune ouverte à tous, un atelier de mécanique. Le médecin y passerait chaque semaine et l'infirmier trois fois par semaine. Une coopérative offrirait tous les produits indispensables aux villageois, le bar faisant office de droguerie et d'épicerie. Deux fois par semaine, le camion de la coopérative assurerait la liaison avec la ville et le transport des voyageurs jusqu'au lieu de passage des cars et taxis-brousse. Bref, enfin le village ne serait plus un monde clos.

Parfois, dans les réponses des émigrés, un facteur plus personnel apparaît dont les implications ne sont pas moins profondes. Il en est, en effet, qui reconnaissent : *« Mais je n'ai jamais vécu au village »* (Mok. 2, C2-5), ou encore : *« On a été éduqué pour vivre en ville quand on était enfant »* (Dj. III 8, C3-1), ou bien : *« Je ne connais rien au village, j'ai grandi à Yaoundé »* (Et. Mék. 9, C4-1). Ces réponses d'immigrés que n'anime aucun

esprit de retour mettent en cause tant l'éducation dispensée par l'école que celle donnée par les parents. Elles sont d'ailleurs généralement le fait de pseudo-immigrés, nés au village parce que la tradition le veut encore, mais en fait citadins de la seconde génération.

Il est donc des raisons d'ordre psychologique qui font appel à des déterminants personnels, mais dont l'apparente particularité n'en renvoie pas moins à un contexte très général. Ainsi l'attachement au pays, l'attrait que celui-ci continue d'exercer sur tant d'émigrés, se trouvent bien souvent en quelque sorte contrebalancés par un étrange sentiment, assez mal défini par l'interlocuteur, mais dans lequel domine la peur : peur de vivre au village, peur de ses habitants et surtout crainte inspirée « par les vieux ». L'univers villageois est saisi comme ambivalent.

Les auteurs qui ont traité des migrations n'ont pas manqué, au Cameroun comme ailleurs, d'évoquer l'effet dissuasif de ce que chacun nomme « la sorcellerie ». ARDENER (1960) a montré comment les travailleurs immigrés des plantations du Cameroun occidental étaient partagés entre les responsabilités sociales qui les appellent au village et la crainte d'y subir les méfaits de la sorcellerie. R. BUREAU (1962) y voit une cause de « l'exode vers les villes » des Douala et apparentés, et, plus proche de Yaoundé, A. LEFEBVRE (1974) partage ce point de vue à propos du pays yezum (Haute Sanaga) en évoquant *« le poids insupportable des interdits, de la sorcellerie et des menaces qui pèsent sur la liberté et même sur la vie des jeunes ... »*. Pourtant l'extension du corps de croyances du type « sorcellerie », considérées comme traditionnelles, ne se limite pas au monde du village. Comme en d'autres villes africaines (GIBBAL, 1972), à Yaoundé fleurissent les pratiques magiques et se répandent dans les quartiers des « rumeurs » dont le quotidien *Cameroon Tribune* se fait parfois l'écho pour tenter de les combattre[7]. Il n'en est pas moins vrai que, dans l'esprit de l'immigré, leur domaine d'élection, celui où il les craint le plus, est le milieu villageois.

Sans prétendre entrer ici dans une étude approfondie du problème, remarquons d'abord que la distinction introduite par EVANS-PRITCHARD (1937) entre sorcellerie et magie ne semble pas apparaître bien clairement aux populations du Sud camerounais (HEGBA, 1979 : 15) et, en langue béti, le même mot *nneme* désigne à la fois l'ennemi, le sorcier et le savant (TSALA, 1956 ; ABEGA). Quoi qu'il en soit, nous entendrons ici le mot « sorcellerie » au sens d'activité néfaste d'un sorcier, quel que soit le moyen utilisé, le sorcier étant une personne douée, même à son insu, d'un pouvoir maléfique qui le pousse, *volens nolens*, à nuire à autrui, à détruire, à tuer (HEGBA, *op. cit.* : 16). Le problème qui nous intéresse ici est de déterminer, non la matérialité des faits, mais leur signification quant aux mouvements migratoires : dans

7. Pratiques magiques visant la réussite scolaire ou professionnelle, rumeurs à thèmes tantôt sexuels tantôt anthropophagiques où l'analyse psychanalytique pourrait déceler, en suivant ORTIGUES (1973), la distinction entre maraboutage et sorcellerie.

Photo 24. — Les distractions : danse des enfants à Dingombi

Photo 25. — Danse de jeunes gens à Vian

quelle mesure ces croyances s'inscrivent-elles dans les relations des migrants avec leur village, au point de pouvoir influencer ou même déterminer leur comportement ?

Pour le Béti, l'existence est recherche de la paix, de la santé, toutes deux d'ailleurs exprimées par le même mot *mvoè* et rappelées par la salutation familière : *« Onë mvoè ? »* (« Tu vas bien ? »). C'est un état d'équilibre, tant personnel que social, de bon ordre, de prospérité (LABURTHE-TOLRA, 1977 : 1007). Mais tout ce qui trouble *mvoè*, tant au plan personnel qu'au plan social, doit être, par-delà les causes immédiates qui ne sont qu'apparences, imputé à l'intervention d'un agent invisible, l'*évu* que tout sorcier porte en lui de façon innée. Nous ne tenterons pas ici de disserter sur la nature réelle de l'*évu* (que l'on retrouve sous divers noms dans les autres sociétés du Sud camerounais : *hu* en bassa, *ewusu* en douala, *eleme* chez les Badjoué-Bikélé[8], *tum* chez les Bandjoun...) ; disons seulement, en suivant LABURTHE-TOLRA, qu'il s'agit d'un *« pouvoir de sorcellerie maléfique*[9] *secret — parfois matérialisé sous forme d'une bestiole répugnante — dont tout humain peut être, à l'insu de tous et de lui-même, détenteur »*. Comme souvent en Afrique, la croyance veut d'ailleurs ici que ce pouvoir soit particulièrement redoutable dans le cadre de la « famille », le cadre lignager : même si le sorcier n'est pas nécessairement un parent, son action n'est possible que par l'intermédiaire d'un parent et plus ce parent est proche plus l'action nocive est efficace. Le groupe social cherche donc à se prémunir et à se défendre contre les agissements des détenteurs de tels pouvoirs, en les soumettant à des épreuves qui les obligent à se démasquer et à reconnaître publiquement leur « crime »[10].

Or, prise dans cette version dichotomique de l'existence, l'émigration présente cette étonnante ambivalence d'être à la fois soupape de sûreté, moyen d'échapper à l'accusation de sorcellerie, et facteur de trouble et de bouleversement potentiel de l'ordre économique et social *(mvoè)*.

Comme fuite ou simplement précaution contre « ceux qui veulent du mal », l'émigration n'est pas un comportement exceptionnel et LABURTHE-TOLRA remarque ainsi : *« On envoie couramment les jeunes en ville pour les soustraire aux attaques des sorciers (cause ou plutôt rationalisation méconnue de l'exode rural), car on croit la sorcellerie vaincue (du moins sous sa forme traditionnelle) par la civilisation technicienne »* (*op. cit.* : 1056).

8. KOCH, 1968.

9. Il apparaît cependant qu'*évu* n'est pas un pouvoir nécessairement maléfique, mais qu'il peut être rendu maléfique par son porteur ou une personne proche de lui (FERNANDEZ, 1962). On ne saurait donc assimiler cette substance-force à une sorte de symbolisation du mal.

10. Au Cameroun aussi, mais dans un contexte culturel différent, celui des Douala, E. de ROSNY a décrit ces séances de « guérison » des victimes de la sorcellerie qui est, dans ce cas, plutôt sorcellerie de vente (souvenir de la traite des esclaves) que de dévoration. L'auteur note que *« la sorcellerie de dévoration est plus ancienne que la sorcellerie de vente. Elle a plus d'impact dans les zones rurales restées traditionnelles »* (1981 : 239, note 1).

Pourtant, quitter le village pour de tels motifs ne doit pas être considéré comme chose nouvelle chez les Béti, même s'il est vrai que le développement urbain a pu la rendre plus facile. Ce peut être, bien sûr, conséquence de conduites socialement répréhensibles (vols, adultères...) ou de conflits anciens traduits en termes de sorcellerie ; fort éloignée de l'idéal recherché, la vie traditionnelle béti semble bien avoir été une suite de luttes : luttes physiques contre la nature, rappelle encore Ph. LABURTHE, mais aussi « *luttes sociales dans un processus de segmentation et d'alliance, au sein du mariage et de la polygamie, dans la compétition pour la richesse et l'autorité [...] sourdes luttes intestines entre frères, entre fils et père, entre épouses et mari, entre co-épouses[...] lutte ouverte entre voisins...* » (*op. cit.* : 921). Cette sorte de mise à l'abri du jeune en ville peut donc, avec vraisemblance, être rapprochée des départs tenant presque lieu de cure, signalés chez les Fang par FERNANDEZ (1962) : « *Le bon Fang, écrit-il, désire quitter au moins une fois par mois son village pour faire un voyage ou aller en brousse, à la pêche ou à la chasse, de façon à échapper à la sorcellerie locale et à se préserver 'le cœur tranquille', fuyant l'ambiance villageoise et les conflits qui naissent fatalement d'une vie étroitement et intensément sociale.* » La migration vers la ville ne serait alors que la réorientation vers un nouveau pôle, de déplacements considérés comme normaux mais potentiellement porteurs, cette fois, d'une rupture avec le village plus radicale, au moins dans sa durée.

Les déclarations d'émigrés telles que : « *J'ai fui parce qu'il y avait la haine au village* », ou « *Je suis revenu au village car ceux qui m'en voulaient étaient morts* » conduisent à admettre qu'il est des départs ainsi motivés. Cependant, une telle motivation est assez rarement évoquée à l'état pur et l'on peut estimer qu'elle ne décide un départ durable qu'ajoutée à d'autres considérations plus positives. En réalité, hormis le cas assez particulier de condamnations portées par l'ensemble du corps social pour délit grave, craintes et menaces de sorcellerie sont plutôt de nature à peser sur des hommes mûrs. Or on a vu que les trois quarts des émigrés quittent le village avant l'âge de 20 ans, âge qui tend d'ailleurs à s'abaisser. Quant au départ des enfants et des jeunes, si la motivation d'une « mise à l'abri » ne peut être totalement exclue, celle de la scolarisation est assurément plus déterminante.

Ainsi est-on fondé à penser que l'émigration pour cause de sorcellerie doit être, au moins aujourd'hui, relativement peu fréquente comme motivation première et qu'en réalité, les craintes de ce type, dans le contexte local, jouent plutôt comme obstacle au retour de l'émigré. Celui-ci est en effet, au moins en puissance, un fauteur de troubles, un homme capable de rompre l'équilibre de la société villageoise. Deux types d'explications, d'ailleurs très liées l'une à l'autre, permettent de comprendre la façon dont peut naître un tel jugement.

L'appréciation que porte sur l'émigré la société traditionnelle est marquée de la même ambiguïté que celle portée sur les richesses : attitude de respect admiratif et même désir d'imitation, mais aussi méfiance et même mépris

(BINET, 1968). L'émigré qui rentre au village, ou qui vient seulement s'y montrer lors des visites, est en principe celui qui a réussi ou, tout au moins, qui donne et doit donner d'ailleurs l'impression d'avoir réussi. Mais aussi, sur toute réussite de quelque ordre qu'elle soit, spécialement si elle est durable, plane ici un soupçon de sorcellerie. De même que les revers, la maladie ou la mort ne s'expliquent que par l'intervention d'une volonté de nuire, de même toute réussite ne peut avoir été acquise que par le recours à une puissance occulte. Ou bien le « chanceux » a fait appel au concours d'un sorcier, ou bien il l'est lui-même, il possède *l'évu*[11].

Or un tel homme est dangereux, au moins pour trois raisons. D'une part il est évident, dans la société béti, que les succès accumulés n'ont été possibles qu'au détriment d'autres personnes qui, de leur côté, se sont appauvries car la sorcellerie n'est qu'un avatar du vol. De même que celui qui a beaucoup d'enfants ne peut qu'avoir « détourné » à son profit ceux d'un voisin resté sans descendance, de même la richesse des uns ne peut qu'avoir été subtilisée à d'autres. Tout se passe comme s'il était implicitement admis que le volume des richesses est limité et que l'accumulation pratiquée par les uns condamne les autres à une pauvreté accrue. J. BINET (1968) a bien noté, dans la société fang du Gabon, similaire à celle des Béti, ce « recul » devant l'inégalité apportée par la richesse : oui, on veut bien être riche, mais on veut aussi que « tout le monde soit riche ».

Certes, à la rigueur, la tradition peut admettre que l'un de ses membres devienne riche, mais à condition qu'il respecte alors la règle du jeu social qui est celle du partage. L'acquisition de richesses ne lui est pardonnée que s'il les remet dans le circuit, en instaurant un système d'échanges et de services (LABURTHE, *op. cit.* : 874) ; il ne peut garder pour lui seul ce qui est à tous[12]. On comprend dès lors combien les libéralités consenties par l'émigré, tant pour l'accueil en ville de ses « frères » que pour les cadeaux qu'il remet à ceux du village, ne sont pas pure philanthropie. Elles s'inscrivent dans un système économique sanctionné par la coutume : celui d'une redistribution des biens et même de leur consommation ostentatoire, source de prestige, et dont le rôle pacifiant auprès de la communauté visible peut être comparé à celui des sacrifices rituels offerts à l'invisible (LABURTHE, *op. cit.* : 926). Or, à tout moment, l'émigré est soupçonné de manquer à cette obligation sociale et, entre les deux pôles du lignage, l'urbain et le rural, l'incompréhension est souvent grande (voire entretenue) : *« Ils ne savent pas comme nous*

11. *« The Fang recognize as a tragic fact that the most successful and fortunate men among them are almost obligatorily* nnem (FERNANDEZ, 1962).

12. *« L'accusation de sorcellerie, formulée ou implicite,* écrit G. BALANDIER, *est supposée viser celui qui n'agit pas conformément aux normes sociales, ou qui manipule la « coutume » en fonction de ses seuls intérêts, le puissant abusif, le riche qui capitalise à son seul avantage, le dissident en rupture de statut, etc. Elle a donc un rôle « correcteur » par la crainte ou la peur qu'elle inspire ; elle rectifie ainsi les déviations qui pourraient remettre en cause la définition de la société »* (1974 : 199).

souffrons » disent ceux de la ville, « *ils oublient ceux du village* » accusent les autres. De nouveau transparaît ici la difficulté d'une cohabitation tentée par les « Sudistes » entre deux univers dissemblables, entre deux stratégies : celle de « *l'investisseur économique* » qui met à profit son séjour urbain pour « *améliorer ses conditions de vie* » et celles de ses enfants, et celle de « *l'investisseur sociologique* » (BALANDIER, 1963 : 374) qui accepte un système social et culturel jaugeant la réussite et le prestige d'après la générosité, mais perd du même coup sa richesse pourtant bien relative. Si le mécanisme en est différent, la situation qui en résulte ressemble fort à cet « égalitarisme économique » qui a conduit les Sérer du Sénégal à devenir, selon J.M. GASTELLU (1981) une société bloquée, car « *il y a contradiction totale entre l'égalitarisme économique et une voie de développement capitaliste* » (768).

Mais aussi, les méfaits du recours à la sorcellerie ne s'arrêtent pas là. Le riche n'est pas seulement dangereux par l'appauvrissement qu'il inflige aux autres, mais parce que la puissance qui l'habite, ou qu'il a mise en œuvre, est « insatiable ». *Evu* a besoin de se « nourrir » et, pour assouvir sa faim, il est « mangeur d'âmes »[13] : anthropophagie nocturne, cachée, virtuelle des sorciers dissimulés sous des formes diverses (animal, feu ...) qui choisissent la victime parmi les membres de leur famille (ALEXANDRE et BINET, 1958 : 118). Le « vol » des biens n'est que la première étape, la plus immédiatement perceptible peut-être, de l'action du sorcier ; celle-ci va se poursuivre et atteindre peu à peu sa victime au niveau le plus vital : il perd ses enfants, il est atteint de maladie, il dépérit et parfois meurt. On retrouve par là le principe général reconnu dans la sorcellerie, en Afrique comme en Europe, celui d'une substance-force en état de débordement constant qui oblige le sorcier à nuire sans relâche en soutirant la force, la santé, la prospérité de ses victimes (FAVRET-SAADA, 1977 : 261-269).

Outre la rupture du pacte social, cette volonté de déroger suffisante en elle-même pour mettre en œuvre l'accusation de sorcellerie, l'émigré est aussi soupçonné de chercher à troubler l'ordre politique. L'homme devenu riche est un homme dangereux parce qu'il devient naturellement « chef » (*nkukuma* = riche = chef). Sa supériorité, censée acquise par des moyens condamnables, met en cause les autorités politiques traditionnelles, les anciens. « *Les gens du village haïssent la jeunesse* » (Mok. 2, C2-11), « *Au village, il y a la jalousie : on ne peut pas rentrer à cause des vieux* » (Kdgui. 2, C5-1). Dans un tel contexte de rivalité, ces affirmations prennent tout leur sens ; elles s'ouvrent sur un conflit pour la conquête du pouvoir détenu par les aînés du lignage, sphère de relations où la sorcellerie excelle. On peut donc supposer que, dans les sociétés rurales du Cameroun méridional

13. « *Positions in wealth and power can only be gained through aggressiveness as regards one's fellow beings and can only be maintained through a strong 'evus' kept powerful through anthropophagy* » (FERNANDEZ, *op. cit.*).

comme dans d'autres, *« la sorcellerie est la forme agressive de la lutte sociale des aînés contre leurs dépendants »* (BONNAFE, 1978), ou plutôt la forme de défense des aînés contre les dépendants dont l'enrichissement inquiète. L'hypothèse est vraisemblable et devrait pouvoir être vérifiée par une observation précise, comme elle l'a été sur le plateau Koukouya au Congo.

Mais encore, au-delà des références à l'ordre économique ou politique que l'immigré est censé ébranler, peut-être faut-il simplement se demander si le même schéma explicatif, celui qui oppose agresseur et agressé, n'est pas finalement retenu à l'encontre de tout ce qui, venant de la ville, fait intrusion au village. L'étrange, l'inconnu, l'étranger[14], toute nouveauté introduite est susceptible et soupçonnable d'apporter le désordre, de troubler *mvoè*, peut-être parce qu'elle ouvre la porte à une autre « sorcellerie », celle de la civilisation technicienne ?

Position combien inconfortable que celle de l'émigré sur qui pèsent tant de soupçons et qu'il traduit en termes de *« haine »* et de *« jalousie »* de la part des siens. Mais on voit que, si telle est bien l'ambiance qui règne dans certains villages (et telle l'analyse qu'il faut en faire de nos jours), elle semble effectivement de nature à faire obstacle au retour plutôt qu'à rendre compte du départ de l'émigré.

Ajoutons, pour conclure, un mot sur la matérialité des faits. Aussi fantasmatique que puisse paraître cet univers de la sorcellerie, ses effets ne sont cependant nullement imaginaires. On sait qu'elle peut donner lieu à des auto-accusations du sorcier dévoilé (délit d'indignité), à des troubles névrotiques graves, voire à des suicides (BALANDIER, *op. cit.* : 374 sq.). Et s'il arrive que l'accusé ait la chance de se trouver lui-même hors d'atteinte, ses biens au village ne le sont pas. L'immigré d'Akonolinga qui déclarait : *« On a mis le feu à ma maison du village par jalousie et sorcellerie »* (Kdgui. 2, C4-1) avait bien subi le traitement réservé au sorcier dont on brûle la case et les effets personnels pour l'empêcher de nuire.

Et pourtant, en dépit de la variété et du sérieux des problèmes posés, en dépit des avantages présentés par le séjour urbain, plus de la moitié des émigrés des villages de l'échantillon étudié sont revenus au pays. Cependant les résultats des enquêtes donnent à penser que ce mouvement de retour ne se présente pas comme une pratique également partagée par tous les immigrés de Yaoundé. Si les données relatives au quartier de Nkol Eton et celles qui concernent les salariés d'entreprises sont si proches, c'est qu'elles se rapportent à des populations assez particulières quant à leur conception des relations avec le village. Ce sont en effet des immigrés venus du Centre-Sud (même parmi les salariés, ils sont en majorité), qui envisagent presque toujours de revenir au village d'autant que celui-ci est souvent proche : Eton et Manguissa à Nkol Eton, Eton encore et Bassa à l'usine Bastos et aux

14. L'auteur eut ainsi la surprise d'apprendre un jour que des vêtements d'enfants qu'il avait donnés dans un village de la Lékié avaient été *« brûlés par sorcellerie »*.

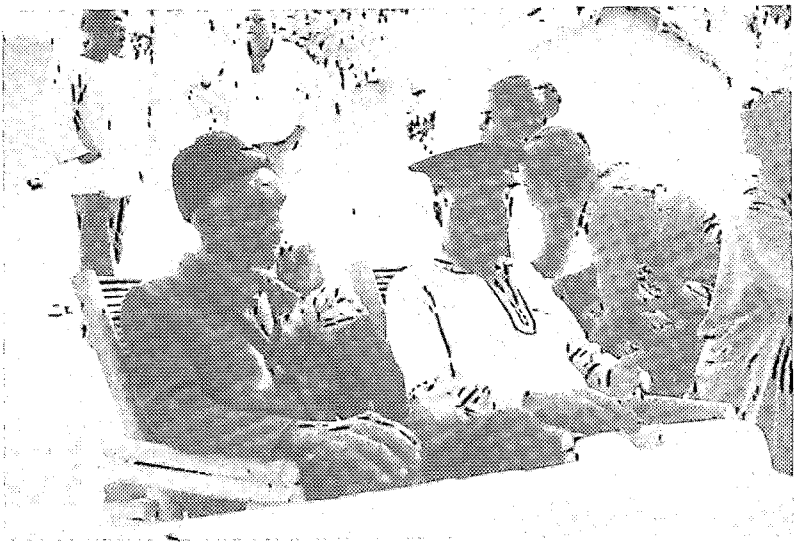

Photo 26. — Les anciens du village. Noter les signes vestimentaires de l'autorité : cravate, veston, casquette de chef

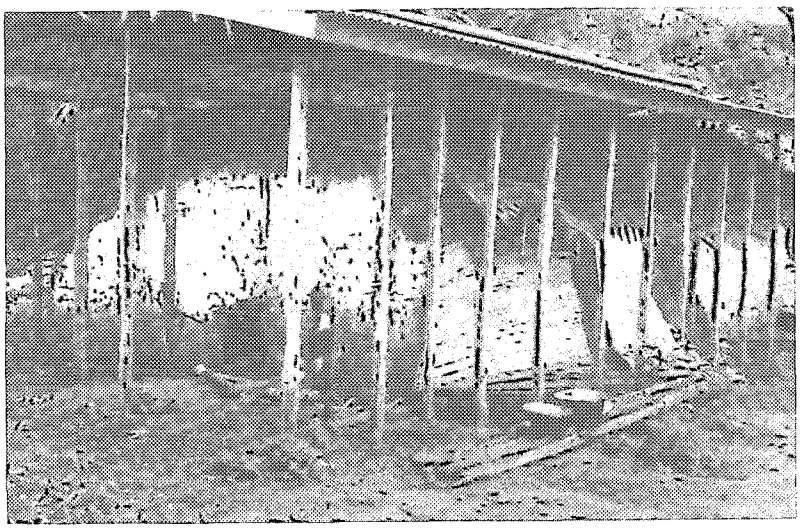

Photo 27. — En prévision du retour : une case remplace l'autre

Brasseries. Cette première raison explique déjà en partie les résultats de ces deux enquêtes et contribue à les différencier de ceux obtenus par l'enquête urbaine où les émigrés de provenance plus lointaine sont plus nombreux. Mais aussi il s'agit là de personnes en quelque sorte privilégiées quant à leur possibilité de retour, comparées à l'ensemble des immigrés de Yaoundé (et à l'échantillon de l'Enquête Urbaine plus conforme à cet ensemble). Elles sont privilégiées, les unes par la proximité de leur village, les autres par leur statut de salarié, car le salarié, s'il parvient à garder son emploi assez longtemps, est considéré comme un homme qui a réussi et qui peut donc rentrer au village en tout honneur. Ainsi se laissent déjà deviner les modalités diverses de ce retour au pays.

4. LE RETOUR : CHIMÈRE OU RÉALITÉ ?

Les souhaits des émigrés étant désormais connus, de même que les motivations sous-jacentes et les circonstances susceptibles d'y faire obstacle, il convient à présent de chercher dans quelle mesure la réalité des retours répond aux espoirs de ceux qui en rêvent.

La migration en retour est une pratique fréquemment signalée en Afrique. Ainsi, au terme d'une revue des études consacrées aux migrations, A. Adepoju (1979 : 234) constate : « *Au bout d'un certain temps, la plupart des migrants qui ont réussi regagnent définitivement le foyer ancestral où ils ont grandi et où ils espèrent finir leurs jours.* » Remarquons que l'auteur relie ici retour et réussite, non sans noter par ailleurs que le nombre des travaux sur le sujet est relativement restreint, ce qui tend à réduire la portée générale du propos. Si bien des études de cas présentent les projets des émigrés quant à leur retour, peu, il est vrai, tentent de donner une estimation de la proportion effective de ces retours.

L'enquête menée en milieu rural permet de proposer, pour la zone couverte, une proportion moyenne de 52,4 %. Il importe cependant de bien marquer la signification de ce résultat. La moyenne ainsi obtenue nous paraît plausible pour la zone centrale du Cameroun méridional située dans la mouvance immédiate de Yaoundé (et que l'on peut *grosso modo* limiter au nord par une ligne brisée Kribi - Bafia - Abong Mbang). On ne saurait donc nullement considérer ces résultats comme une mesure du retour de l'ensemble des immigrés de la capitale, car il ne prend pas en compte les originaires des autres régions et, en particulier, ceux de l'Ouest.

A cette estimation globale, bien des nuances et des précisions devraient être apportées. La figure 37 a illustré les variations et la progression générale de la proportion des émigrés revenus au village en fonction des classes d'âges. S'il s'agit bien là de la situation actuelle, née de l'histoire vécue en propre par chacune des générations, rien n'indique qu'elle soit immuable. De plus une telle constatation ne permet pas de connaître l'âge auquel l'émigré est revenu au village, quelle que soit la génération à laquelle il

appartient. Elle n'apporte aucune information non plus sur la nature réelle du retour constaté : est-il définitif ou seulement circonstanciel et momentané? Enfin il est permis d'imaginer que les taux de retour ne sont pas uniformes dans l'espace, quand bien même cet espace serait limité à celui du Cameroun méridional centré sur la capitale.

Toutes les données qui précèdent autorisent à penser que l'émigré ne revient au village, s'il y revient, qu'à la fin de sa vie (45 ou 50 ans), pour y jouir selon ses vœux d'une retraite paisible, pensionnée ou non, au milieu de ses cacaoyers, satisfait d'avoir pu remplir, grâce à son séjour urbain, ses obligations tant envers ses enfants qu'envers l'ensemble du groupe lignager. Or, dans la zone étudiée par l'enquête rurale, la réalité des faits est tout autre. L'examen aussi précis que possible des âges des migrants au moment où ils sont revenus au pays montre que la majorité des retours ne sont nullement conformes à ce schéma idéal de la migration. L'âge moyen auquel se place le retour de l'émigré (enquête rurale) est de 31 ans. Le même calcul, appliqué aux résultats de l'étude de L. WENEZOUI à Nkongmessa (Lékié) aboutit à un âge moyen voisin : 33,5 ans. De façon plus précise, les retours, classés par groupes d'âges quinquennaux, se répartissent de la façon suivante (tableau 40).

TABLEAU 40

Âge au retour des migrants (E.R.)

Âges	Moins de 20 ans	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50 et plus	Ensemble
%	7,5	21,9	21,8	16,4	12,4	8,5	4,0	7,5	100,0 (n = 1 089)

Ainsi, plus de la moitié des migrants (51,2 %) rentrent au village avant l'âge de 30 ans et moins de 15 % après 45 ans. Une telle constatation est, on le conçoit, lourde de conséquences[15].

Elle implique d'abord que, peut-être contrairement aux apparences, les émigrés ne réalisent pas, en majorité, leur idéal de l'émigration réussie : ils doivent rentrer au village plus tôt qu'ils ne le désirent. Rappelons ici que seulement un retour sur quatre a été reconnu comme réellement volontaire. Les deux principales raisons qui rendent compte des nombreux retours non voulus sont « l'appel de la famille », quelle que soit sa forme (29,5 %) et le chômage en ville (21,4 %). On peut penser avec vraisemblance que la plupart de ceux qui rentrent pour répondre à « l'appel de la famille » (en

15. La durée moyenne du séjour en émigration est de 7,7 ans dans la Lékié; à Nkongmessa, elle est de 10,2 ans. Elle augmente généralement avec l'âge des intéressés et peut dépasser 20 ans pour les plus anciens.

général à la suite du décès du père) ont peu de chances de repartir en ville : ce sont le plus souvent des fils aînés qui viennent recueillir l'exploitation cacaoyère paternelle. Si celle-ci est suffisamment étendue et si le nombre de petits frères à prendre en charge n'est pas trop élevé, les revenus permettent de faire face aux besoins. Ce sont là, bien sûr, des conditions, difficiles à évaluer objectivement, qui ne se trouvent pas réalisées partout : ainsi peut-on estimer que dans la Lékié, la Méfou ou encore le sud du Mbam, même les retours d'aînés ne sont pas nécessairement définitifs d'autant moins que la grande ville est proche.

Mais la proportion des retours temporaires est maximale parmi les jeunes émigrés qui, n'ayant pas cette responsabilité d'aîné, se sont trouvés affrontés au chômage urbain. Ceux-là font, chaque fois que possible, le va-et-vient entre le village et la ville, toujours à l'affût d'une embauche éventuelle. Ils forment, dans bien des villages, un groupe qui ne parvient pas, en eût-il le désir, à s'employer-dans les cultures arbustives, faute de terres en quantité suffisante ou faute de posséder des plantations en état de rapporter. Parfois, quand la situation locale le permet, ils tentent leur chance du côté des cultures vivrières : ainsi en est-il principalement, on l'a vu, des villages entre Yaoundé et Obala. Mais il est certain que, dans une optique de développement rural, ces jeunes « migrants en retour » constituent un atout propre à faire réussir des projets agricoles nouveaux et bien menés, tel le projet de cultures vivrières d'Ombessa dont l'initiative revient à ces « jeunes marginaux » (CORDEIRO, DIKOUME, 1979).

Le désir de repartir en ville est donc lié tant aux circonstances et aux conditions du retour au village (volontaire, plus ou moins accepté ou totalement subi) qu'à l'âge auquel il se produit et au rang du migrant parmi les enfants. Si, d'une façon générale, il semble que peu de villageois revenus (8 %) désirent à nouveau émigrer, on conçoit aisément que l'âge soit un facteur de différenciation profonde entre eux : plus du tiers (37,5 %) de ceux qui ont moins de 30 ans envisagent de repartir; leur proportion décroît ensuite régulièrement : 18 % entre 30 et 39 ans, 9 % entre 40 et 49 ans et 3 % au-delà.

C'est donc à la fois du contexte économique et du contexte sociologique dans lesquels baigne le village que dépendent la durée du retour de l'émigré autant que ce retour lui-même. Le migrant forge son projet de migration en fonction des impératifs propres à son groupe social : remplir ses obligations envers les siens, revenir *« avant de devenir vieux »*, c'est-à-dire à un âge où l'on peut être « notable » (ou *nkukuma*), allier sagesse, richesse et prestige sans enfreindre l'ordre social implicitement reconnu par tous. Contrariant souvent un tel projet, le contexte économique de la ville l'oblige à rentrer précocement au village tandis que celui de la campagne tend à l'en chasser de nouveau. La chance de pouvoir exercer au village le métier précédemment pratiqué en ville est quasiment nulle; la plupart des migrants sont d'ailleurs sans qualification réelle. Parfois, ici ou là, un artisan (menuisier,

maçon...) tente de poursuivre son activité, mais la demande est faible et le niveau de vie de la clientèle trop bas. Ce ne sont généralement là qu'activités d'appoint, en plus de la culture du cacao, ou activités très éphémères. Elles semblent ne devoir réussir que dans les villages aptes à jouer un rôle de bourg rural (FRANQUEVILLE, 1978), ou, de façon plus sûre, dans la petite ville proche.

5. OÙ SE REPLIER?

La petite ville régionale n'est pas, ou plutôt n'est plus actuellement l'objectif du migrant natif de cette zone du Cameroun méridional centrée sur Yaoundé. On verra plus loin que la majorité des migrations des « Sudistes » vers la capitale négligent cette étape de la petite ville, contrairement aux migrations des Bamiléké. Les résultats du recensement de 1976 donnent à penser que (le cas des capitales provinciales étant mis à part) l'immigration qu'elles reçoivent est avant tout liée à leur fonction de centres d'enseignement. En revanche, il semble bien que ces villes du Sud à l'activité économique sommeillante soient plutôt des lieux d'étape sur le chemin de la migration en retour.

Bien que manquent des études spécifiques propres à mettre ce rôle en évidence, un certain nombre de données incitent à en avancer l'hypothèse. Il n'est pas rare que les biographies des migrants revenus au village fassent apparaître une sorte de repli progressif, de la grande ville vers la petite ville plus proche puis vers le village natal. Tel est souvent le cas de migrants encore en âge d'exercer un savoir-faire acquis mais désireux de « soigner » leurs cacaoyers, et qui ne veulent plus courir l'aventure de la grande ville. D'autre part, les réponses des immigrés de Yaoundé font bien apparaître qu'en cas de perte de leur emploi, quelques-uns chercheraient à travailler dans une petite ville proche de chez eux. Enfin le recensement de 1976 fournit des résultats pour les villes de plus de 10 000 habitants (dans le Centre-Sud : Bafia, Ebolowa, Kribi, Mbalmayo et Sangmélima) qui apportent aussi quelques indications en ce sens. Parmi les hommes immigrés dans ces villes, il s'en trouve une proportion dont la résidence antérieure était le département de Mfoundi[16], or cette proportion est de beaucoup supérieure à celle des natifs de ce même département du Mfoundi. On peut donc penser que ce sont là, pour une bonne part, des « émigrés en retour » nés dans la ville ou dans les villages de son arrondissement. Les possibilités d'embauche sur place étant rares, l'activité exercée est alors très spécialisée : artisanat, commerce. Parfois la mission proche du village, si elle est importante, joue un rôle identique en offrant quelques emplois salariés.

16. Proportion qui constitue une mesure de la relation entretenue par la petite ville avec la capitale : Ebolowa 22,6 %, Bafia 20,2, Mbalmayo 18.4, Sangmélima 16.2, Kribi 13. A Kribi les originaires du Mfoundi sont moins nombreux que ceux du Wouri (Douala).

Enfin la petite ville constitue aussi un lieu de séjour recherché par les retraités désireux de quitter la grande ville mais soucieux de conserver un confort minimal encore inconnu au village.

Malgré tout, le village reste bien l'aboutissement de la plus grande partie des retours d'émigrés. Là, l'éventail des activités possibles est des plus limités, de sorte que les compétences éventuellement acquises en ville n'y sont généralement d'aucune utilité. Il s'ensuit que la possession d'une cacaoyère demeure la condition *sine qua non* du retour au village ; pourtant ce n'est pas là l'unique paramètre qui détermine les retours et la variation dans l'espace de leur fréquence, mesurée par le taux de retour (fig. 38), en témoigne. Cette variation n'est pas moindre que celle de la fréquence des

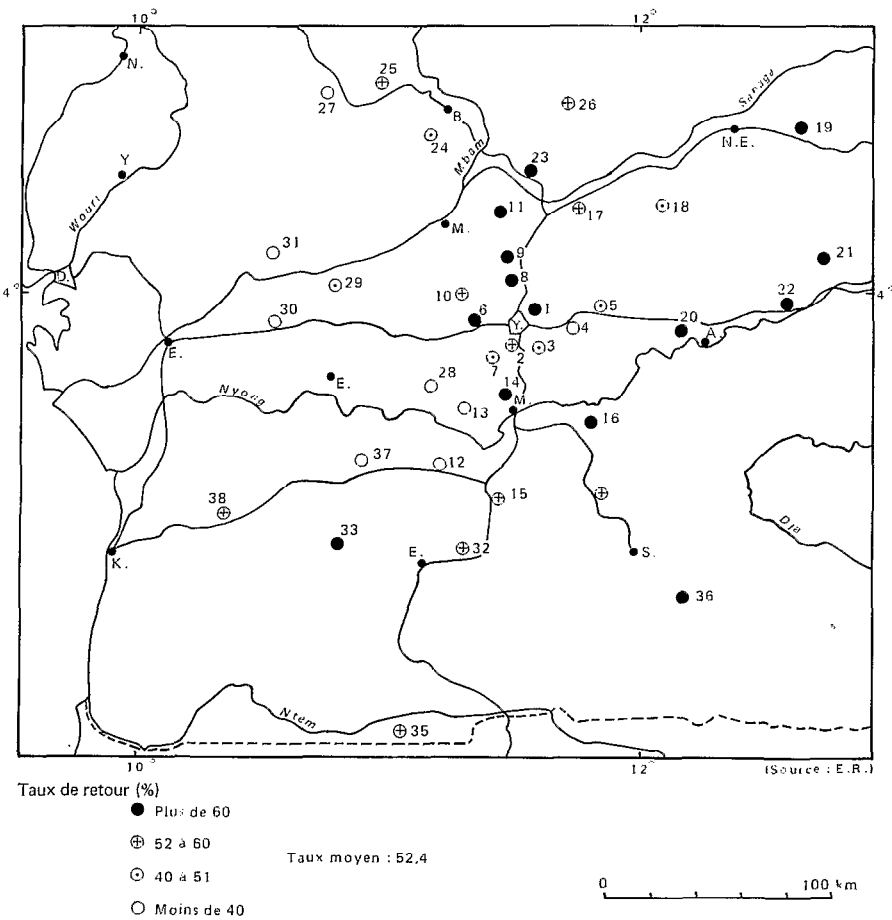

Fig. 38. — Taux de retour des hommes dans les villages (*Source :* E.R.).

départs et elle n'est pas non plus sans rapport avec celle-ci. Toutes deux contribuent à modeler un espace des migrations qui fera l'objet de la troisième partie de cet ouvrage.

En moyenne, un peu plus de la moitié des migrants sont revenus au village. Les pages qui précèdent autorisent à supposer que les émigrés ne reviennent pas dans leur village de façon indifférente et uniforme, quel que soit le village dont il s'agit. Une hypothèse vraisemblable pourrait être que les villages les plus peuplés (soit, pour la région, plus de 500 habitants) voient revenir à eux leurs migrants en plus forte proportion que les plus petits (moins de 300 habitants). Non seulement les premiers sont, en effet, généralement situés sur des axes de communication importants (ainsi, dans l'échantillon, Ekoum-Douma, Nkolékono, Zamakoé, Benebalot, Mom) qui permettent de garder aisément la relation avec la ville, mais aussi, grâce au volume de leur population, ils tendent à jouer un rôle de village-centre ou de bourg dont les équipements (écoles, dispensaires, bars, échoppes, marchés ...) paraissent propres à retenir les migrants. Au contraire les plus petits (tels Mekoumbou, Ezezang, Nkolyem, Nkoélon, Olamndoé, Yem-Essakoé), souvent à l'écart des grands axes, vivent un enclavement et un repli sur eux-mêmes susceptibles de dissuader bien des retours.

Or les résultats apportés à ce propos par l'enquête ne manquent pas de surprendre : dans les gros villages, les retours ne sont qu'en proportion tout à fait conforme à la moyenne de toute la zone (52,4 %) tandis que les plus petits enregistrent des retours en plus grand nombre que la moyenne (57,3 %). Un tel constat oblige à affiner l'hypothèse, à examiner de plus près la nature des retours ainsi relevés. Si l'on tient compte des âges auxquels les migrants sont rentrés, la tendance est alors la suivante : vers les gros villages, les retours sont plutôt ceux de jeunes migrants (53 % de moins de 30 ans) alors que, dans les plus petits, les retours sont plutôt le fait de personnes âgées (51,3 % de plus de 30 ans, la moyenne générale étant de 48,8). Ainsi peut-on déceler par là un certain mouvement d'abandon par les jeunes des villages les plus mal desservis et dont le symptôme serait donc le vieillissement de la population, et, au contraire, un maintien démographique, sinon un développement, des localités plus importantes où les jeunes hommes acceptent plus volontiers de revenir tenter de vivre. Ainsi se dessine, parmi les villages, et grâce à un tel mécanisme, une sélection susceptible de modifier à moyen terme la répartition actuelle de la population régionale, telle qu'elle fut léguée par l'histoire, et aussi, de façon plus positive, susceptible de guider les choix dans une perspective d'aménagement rural. Il semble bien, en effet, qu'existent un certain nombre de conditions dont la réunion peut donner à tel ou tel village du Sud camerounais la chance d'accéder à une sorte de seuil au-delà duquel l'espoir d'un renouveau est concevable : alors ne paraissent plus insurmontables les obstacles au retour et à la réinsertion des jeunes émigrés, alors n'est plus sacrilège l'idée d'une réussite économique individuelle qui n'irait pas nécessairement à l'encontre

de la cohésion du groupe. Ces conditions paraissent définies par un niveau d'ouverture du village liée à sa taille comme à son degré de désenclavement géographique. Alors peut se produire un véritable déplacement des forces sociales au sein de la communauté villageoise, propre à faire admettre, voire à susciter les initiatives.

Conclusion

Essoufflement, persistance ou amplification de l'émigration rurale ?

Sachant désormais quels sont les principaux déterminants de l'émigration rurale et la façon dont l'espace du Cameroun méridional répond à leurs sollicitations, dans quelle mesure peut-on prévoir ce que sera l'avenir du mouvement ? Faut-il s'attendre à le voir s'essouffler et même décliner, ce qui autoriserait à prévoir une certaine stabilisation de la population rurale, ou bien va-t-il simplement persister comme aujourd'hui, dans des limites encore raisonnables et tolérables, ou encore va-t-il s'amplifier jusqu'à vider les campagnes et aboutir à ce qui serait un véritable « exode rural » ?

Toute prévision, pour être fondée, devrait pouvoir s'appuyer sur des lois, et bien des auteurs ont tenté de dégager quels pourraient être ces lois ou ces modèles qui régissent les migrations des hommes[1]. Mais en Afrique plus encore qu'ailleurs, les bases statistiques qui pourraient permettre une telle tentative, quelque opinion qu'on en ait, font souvent défaut, même si l'on peut relever, ici ou là, telle ou telle corrélation significative.

Il est tentant, dans cet ordre d'idées, d'appliquer le taux d'absence obtenu précédemment à la population rurale actuelle ou à venir et de proposer ainsi non seulement un état mais aussi des projections du mouvement d'émigration. Un tel procédé, appliqué à la province du Centre-Sud, montre qu'une population de plus de 80 000 hommes de 20 ans et plus est absente du milieu rural où elle est née et qu'environ 30 000 de ces hommes se

1. La littérature sur le sujet est considérable. Signalons seulement après RAVENSTEIN, 1885 : STOUFFER, 1940, 1960 ; STEWART, 1948 ; ZIPF, 1949 ; HAGERSTRAND, 1957, 1962 ; STEWART C. T., 1960 ; OLSSON, 1965 ; GALLE & TAEUBER, 1966 ; HARVEY, 1970 ; GALE, 1973 ; et, pour les tentatives d'application à l'Afrique : TODARO, 1969, 1971 ; RIDDEL & HARVEY, 1972 ; KNIGHT, 1972 ; GODFREY, 1973.

trouvent établis à Yaoundé[2]. On peut même pousser plus avant le procédé et tenter de cartographier les variations du phénomène (FRANQUEVILLE, 1972-d). Mais il ne peut s'agir là que d'ordres de grandeur, fort sujets à caution parce que basés sur plusieurs approximations successives. Combien davantage doit-il en être ainsi lorsqu'il s'agit de prévoir l'évolution du mouvement ! Non seulement les statistiques élémentaires de population sont insuffisantes, mais rien ne permet de penser que les paramètres sur lesquels on peut se baser ne changeront pas, et ce d'autant qu'ils s'influencent l'un l'autre.

Contentons-nous de rappeler ici les hypothèses avancées par les experts de la Banque mondiale concernant le Centre-Sud. Selon la première, la population rurale de la province passerait de 994 000 habitants en 1976 (66,6 % du total) à 861 000 en l'an 2000 (33,2 % du total) ; selon la seconde, plus pessimiste encore, elle ne serait plus que de 183 000 habitants en l'an 2000, soit 5,5 % du total.

Mais la richesse même du fait social de l'émigration dont on a découvert, chemin faisant, les nombreuses composantes de tous ordres, ne saurait jamais être quantifiée de façon suffisamment sûre pour donner lieu à des prévisions présentant un autre intérêt que celui de satisfaire l'esprit.

On peut cependant, sur la base du bilan établi, dégager non pas des lois mais des tendances permettant d'imaginer comment va évoluer cette émigration des ruraux. La meilleure façon d'envisager le problème est peut-être de s'interroger sur les freins éventuels que pourrait rencontrer le mouvement, sur les éléments de la situation régionale qui pourraient exercer une dissuasion suffisante pour inciter les migrants potentiels à renoncer à leur projet de départ. Les structures sociales et familiales transmises par les cultures locales, loin de constituer ce frein, jouent plutôt un rôle de catalyseur de l'émigration des jeunes et permettent à celle-ci de se dérouler dans les meilleures conditions possibles. De même, si la généralisation et même la banalisation de l'éducation primaire ont finalement atténué le rôle de l'instruction comme moteur de l'émigration et si le relais n'a pu être pris que partiellement par l'enseignement secondaire et même technique, la scolarisation des filles, de plus en plus large et poussée, a ouvert une autre brèche dans la cohésion et parfois la survie du milieu rural, et les implications de cette émigration féminine, par les exigences qu'elle sous-tend, sont certainement plus profondes que ne le sont celles des départs masculins.

Les mesures de répression tentées à l'encontre des migrants résidant en ville ont abouti à un échec, au Cameroun comme en bien d'autres pays, car

2. Estimation obtenue de la façon suivante : sur une population rurale masculine de 466 000 personnes (1976 rectifié), la proportion des hommes âgés de 20 ans et plus serait de 48,6 %, soit 226 000 hommes auxquels est appliqué le taux d'absence général (36 %), soit 81 000 absents dont 26 700 (33 %) à Yaoundé. Ce calcul, qui néglige la population scolarisée à Yaoundé, ne saurait être une estimation de l'émigration totale.

il est bien naïf de croire qu'il suffit de légiférer en la matière. Les dispositions législatives sévères menaçant de peines d'amende et d'emprisonnement les « sans-travail » des deux sexes se livrant au vagabondage ou à la prostitution en ville[3] ont fait long feu et étaient d'ailleurs inapplicables. Passé le premier temps d'affolement qui a provoqué quelques retours temporaires au village, l'immigration a repris son cours normal. La « Révolution verte », qui visait ici autant à améliorer la production des vivres pour ravitailler les villes qu'à inciter les immigrés au retour à la terre, n'a eu que bien peu d'effets pour les ruraux : au plus quelques emplois de salariés agricoles sur les grandes plantations de bananes plantains ou de manioc que tel ou tel grand personnage de la ville a réalisées à l'occasion de cette opération, emplois acceptés faute de mieux, ou en attendant mieux en ville. En réalité, rien, depuis l'introduction du cacao voici cinquante ans, n'est venu apporter quelque espoir de changement dans les campagnes du sud du Cameroun.

La vague des ruraux va-t-elle donc continuer à déferler inéluctablement sur la ville et même s'amplifier dans la mesure où le taux de fécondité des populations rurales ne semble pas devoir fléchir ? Le milieu rural peut rester encore bien longtemps un réservoir de migrants, même là où la pression démographique paraît faible au regard des densités, car le seul facteur susceptible de faire baisser la fécondité est peut-être, ironie du sort, l'urbanisation de cette même population ! En réalité, le problème n'est pas, sauf exceptions localisées, celui de la pression sur la terre, mais bien celui des limites du développement économique des campagnes et de la faiblesse des revenus agricoles. Ici, comme en d'autres régions d'Afrique forestière, il apparaît que seules les zones économiquement bien pourvues présentent une émigration rurale atténuée, sinon faible (SWINDELL, 1970). Il n'est pas d'autre frein à l'émigration. Qu'on le regrette ou non, ces *economic opportunities* ne sont perceptibles que là où la présence ou la proximité de la ville et la facilité d'y accéder les suscite et les soutient. Le réseau des échanges, si imparfait et si peu satisfaisant soit-il, s'est organisé spontanément le long des meilleures routes et des voies ferrées, ouvrant aux villageois le marché de la ville qui devient alors non plus la ville vers laquelle on émigre mais celle dont on peut tirer parti sans pourtant quitter le village. L'extension d'un tel phénomène, le seul, dans la conjoncture actuelle, capable de fixer les villageois, est directement subordonnée à la capacité de relation offerte par les axes de communication et donc à une organisation satisfaisante des échanges. Si, dans l'anarchie actuelle des transports, une telle influence se fait malgré tout sentir au point de réduire quelque peu l'émigration et de favoriser les retours des jeunes, nul doute qu'une organisation mieux pensée au service réel de la campagne viendrait renforcer cette tendance spontanément apparue. Dans la mesure où l'on accepte que tout

3. Ordonnance 72/16 du 28 septembre 1972.

développement ne peut aujourd'hui se concevoir qu'en référence au milieu urbain, hypothèse que sous-tend le type d'économie et de société visé jusqu'à présent par le Cameroun, la première condition d'une stabilisation du mouvement d'émigration rurale consiste à encourager et à organiser ces échanges entre ville et campagne par un réseau de communications dense et constamment entretenu et amélioré. La problématique qui se dégage ainsi est la même que celle qui devrait prévaloir s'agissant de la colonisation des terres neuves : elle consiste à instituer, dans toute la mesure du possible, une continuité entre la ville et la campagne grâce à laquelle *« le développement des voies de communications, l'économie de plantation, la multiplication des équipements socio-culturels ne rendent pas indispensable la résidence citadine pour bénéficier de la consommation urbaine »* (BARBIER, 1973 : 216), consommation étant ici comprise au sens large de conditions de vie habituellement offertes par la ville.

Singulier destin que celui de ces routes et voies ferrées dont l'effet premier fut de créer le désert et d'apporter la mort, et qui, aujourd'hui, peuvent enfin renverser leur rôle pour devenir ces axes vitaux par lesquels se réalise la symbiose de la ville et du village grâce à l'amplification des échanges, mais seulement dans la mesure où ces échanges ne sont plus à sens unique. Car il s'en faut de beaucoup que le réseau actuel des communications et des échanges soit susceptible d'induire partout un tel état de choses. La simple création d'une infrastructure adéquate ne saurait suffire à animer et faire vivre une région, encore faut-il qu'un système de transports réguliers et suffisants y soit organisé de façon à répondre aux besoins réels des riverains. La tendance à une moindre émigration le long des axes de communication ne concerne encore effectivement que des secteurs limités du Sud et ne se marque guère bien loin de la capitale. Si, vers le nord, le phénomène semble assez bien amorcé, à la faveur de la pratique des cultures maraîchères, et de l'animation de la grande route, vers le sud sa plus grande extension ne paraît pas dépasser Mbalmayo, avec une indentation étroite le long de la voie ferrée du Centre. Restent donc bien des zones, la majorité, pour lesquelles le réseau des communications, bien loin d'irriguer les villages, fonctionne encore à sens unique et ne fait qu'épuiser les campagnes, économiquement et humainement. Toute la zone ewondo, pourtant si proche de la capitale, semble bien incapable de redresser sa situation et se trouve, de ce fait, délaissée par les grands courants d'échange au profit de l'axe goudronné de Sangmélima qui franchit le Nyong à Mbalmayo. Ici la population rurale vit dans une étonnante sensation d'enclavement et de délaissement. Point n'est besoin d'insister sur la situation des autres villages encore plus éloignés de la capitale et des axes d'échanges dont aucune ville secondaire n'est capable d'assurer le relais. Ici, le courant d'émigration ne pourra que s'amplifier. La particularité de la zone bassa où une puissante émigration s'allie à un bon dynamisme démographique permet aisément de prévoir que le courant déjà bien ancien qui la vide de ses habitants n'est pas près de se tarir et se

trouvera orienté de plus en plus vers Yaoundé. On peut douter que les emplois salariés offerts par les plantations agro-industrielles de palmiers à huile intéressent beaucoup cette population à très haut taux de scolarisation et dont les horizons dépassent depuis longtemps le cadre étroit du village.

Affaiblissement, maintien ou amplification de l'émigration rurale? La situation actuelle de l'économie et des échanges incite à parier, sans grand risque d'erreur, pour une amplification du mouvement, sauf cas très limités de quelques secteurs routiers et seulement dans la mesure où un palliatif à la portée des villageois sera trouvé et réellement mis en œuvre pour lutter contre l'épuisement des sols qui s'y manifeste déjà[4]. Telle semble bien devoir être l'évolution de la situation régionale quant à l'émigration rurale, si les choses sont laissées à elles-mêmes. Seule une politique délibérément tournée vers le monde rural et capable de valoriser le travail agricole pourrait lui imprimer un autre cours.

4. L'invasion rapide et récente des terres arables par *Eupatorium odorans* et l'impuissance à y remédier laissent assez mal augurer du succès de telles opérations de bonification.

II
LE MIGRANT ET LA VILLE

La croissance de la population urbaine est l'un des changements les plus spectaculaires qui marquent la mutation en cours sur le continent africain. Après avoir provoqué la décadence de la plupart des villes autochtones anciennes, la colonisation a peu à peu mis en place son propre réseau de villes comme autant de points d'appui de la maîtrise et de l'exploitation des espaces conquis. Mais le véritable départ de l'urbanisation du continent africain se situe après la Seconde Guerre mondiale, au cours de la période 1945-1955 (VENNETIER, 1976). Ce fut alors que Kinshasa, Luanda, Dakar, Abidjan prirent leur essor. Après un léger ralentissement entre 1955 et 1960, la période qui suivit l'indépendance politique des États fut celle d'une reprise de la croissance urbaine jusqu'à présent non démentie.

Si le Cameroun, grâce à son partage des commandements économique et administratif entre Douala et Yaoundé, échappe à la macrocéphalie de bien des pays d'Afrique, il n'en participe pas moins au mouvement général d'urbanisation (fig. 39). Les deux métropoles du pays poursuivent leur croissance de façon quasi parallèle, selon un taux annuel d'environ 10 %, et, au-dessous d'elles se place le groupe des villes moyennes, de 30 à 60 000 habitants, à l'intérieur duquel se produisent des reclassements.

Ainsi la ville s'est-elle nourrie d'une émigration rurale qui lui préexistait et qu'elle a peu à peu polarisée à son profit, non sans en amplifier le mouvement. Par elle, la société nouvelle basée non plus sur l'échange et la solidarité, mais sur le profit et l'individualisme, et qui a su prendre le rural dans ses filets, offre en effet la solution des besoins économiques qu'elle suscite comme des ruptures sociales qu'elle provoque. La ville est devenue la seule voie, le seul passage capable de donner accès à la promotion tant économique que sociale.

Est-elle réellement le lieu où se forge la société camerounaise à naître, reflet de la société occidentale en totale rupture avec le passé ? Ou bien, n'est-elle pas l'aubaine, l'occasion dont le rural tente de profiter pour mettre en œuvre son projet à lui, mais qui ne serait autre que celui de la société dans laquelle il plonge ses racines et à laquelle de multiples liens vivaces continuent à le relier ?

Le chemin de l'émigration aboutit souvent, certes, pour les « Sudistes » à la ville de Yaoundé, mais il en est aussi d'autres qu'il nous faudra explorer. La

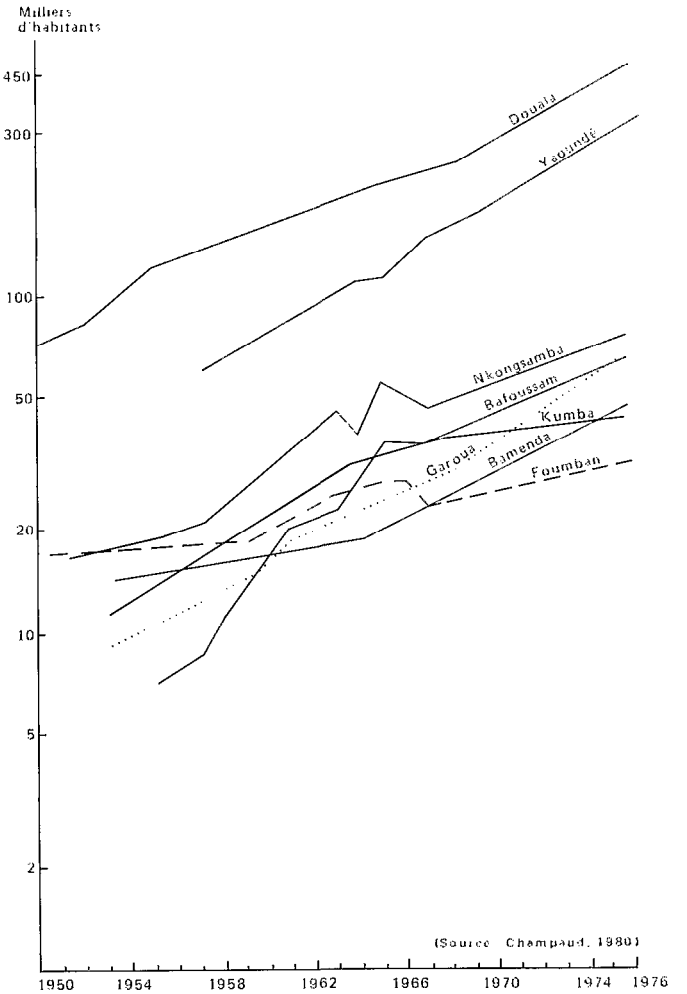

Fig. 39. — Croissance récente de quelques villes camerounaises.

capitale retiendra pourtant en priorité notre attention dans cette deuxième partie, non pour elle-même, mais plutôt pour le sort qu'elle réserve à ses immigrés. Mais aussi, la diversité des lieux de provenance de ceux-ci nous obligera à diversifier notre point de vue en élargissant jusqu'aux populations de l'Ouest le cadre géographique où nous nous sommes tenu.

Chapitre 10

Les chemins de l'émigration

En dépit de sa brièveté, l'histoire de migrations modernes dans le sud du Cameroun est celle d'un passé mouvementé, celui même de ses populations soumises aux lois et aux hasards de la colonisation européenne. Aussi ne faut-il pas s'étonner que persistent des chemins divers, aujourd'hui encore empruntés par les migrants.

Chacun des courants d'émigration suscités par des situations économiques ou politiques à présent dépassées laisse sa trace, son sillon, dans l'ensemble du réseau sans cesse en évolution. Des chemins nouveaux s'ouvrent et s'élargissent, d'autres disparaissent sous les herbes, peu à peu oubliés. Démêler ce qui est du présent et ce qui appartient à un passé révolu, déceler les changements en cours, tel sera l'objet de ce chapitre.

1. LES DESTINATIONS DES MIGRANTS

Qui dit « exode rural » pense habituellement « départ des villageois vers la ville » et, ici, vers la grande ville, Douala ou Yaoundé, celle dont la croissance démographique et spatiale spectaculaire pose des problèmes d'urbanisme toujours à reprendre. Or, s'il est vrai que, parmi les courants qui drainent les migrants hors de leur village, celui qui aboutit à la grande ville est bien souvent le plus fourni, il n'est cependant pas l'unique, et bien d'autres destinations ont, dans le passé, sollicité les migrants et les sollicitent encore aujourd'hui. On ne saurait négliger, en effet, tous ces mouvements qui n'arrivent pas à la grande ville et dont on ne sait s'ils y aboutiront un jour : de village à village, de village à petite ville ni, bien sûr, ces mouvements de retour au village natal ou vers une ville proche de celui-ci. Cette diversité des zones d'immigration au Cameroun a déjà été bien mise en évidence (BARBIER *et al.*, 1978). Aussi nous semble-t-il prudent d'éviter l'expression « destination finale », à notre avis trop précise, car qui peut préjuger de la décision finale de l'émigré ?

L'enquête utilisée ne constitue qu'une photographie, à un moment donné, du mouvement en cours et rien ne permet d'affirmer qu'il est achevé.

C'est là une remarque qu'il importe de garder à l'esprit tout au long du développement qui va suivre. Sans diminuer la portée des résultats, elle permet de les replacer dans leur véritable contexte.

La réponse spontanée des villageois à qui l'on demande où se trouvent ceux des leurs qui ont émigré est qu'ils se dispersent dans tout le Cameroun. Et lorsqu'ils tentent de se rappeler les noms et les visages, c'est bien l'impression qui ressort : Yaoundé et Douala, certes, mais aussi Ebolowa, Bertoua, Garoua, Maroua, Victoria, sans oublier les pays voisins et parfois l'Europe. L'éclatement de l'univers villageois procède-t-il donc du pur hasard, le hasard d'une dispersion vers les quatre coins de l'horizon au gré des sollicitations les plus anarchiques? L'analyse méthodique des destinations montre pourtant qu'il n'en est rien et que des constantes ne manquent pas de se faire jour sous l'apparent éparpillement des destinées individuelles ou familiales. Une étude précédente (FRANQUEVILLE, 1973-b) avait déjà montré que les lieux de séjour des émigrés sont fonction de la génération dont ceux-ci relèvent. Ils sont aussi fonction de la localisation du village de naissance, tant il est vrai que tout phénomène géographique reste étroitement soumis à ces deux paramètres qui encadrent l'activité humaine, le temps et l'espace.

Les tableaux 8 et 9, qui présentaient les lieux de résidence des hommes autochtones absents, se trouvent assez peu modifiés lorsque est prise en compte la totalité des villageois, même non autochtones, qui ont émigré, qu'ils soient encore absents ou déjà revenus au village (tableau 41).

TABLEAU 41

Principales destinations, en fonction de l'âge, des émigrants masculins absents ou revenus (E.R.)

Groupes d'âge		Principales destinations						
Émigrés et revenus (...)		Yaoundé	Douala	Autres villes	Cameroun occident.	Étrang.	Dest. rurale	Ensemble
20-39 ans	n	579	273	711	7	69	209	1 848
	%	31,3	14,8	38,5	0,4	3,7	11,3	100
40 et plus	n	470	332	1 048	45	119	567	2 581
	%	18,3	12,9	40,5	1,7	4,6	22,0	100
Ensemble	n	1 049	605	1 759	52	188	776	4 429
	%	23,7	13,6	39,8	1,2	4,2	17,5	100

A l'échelle de l'ensemble de la zone considérée, on constate, d'un grand groupe d'âge à l'autre, ce même changement d'orientation de la destination

des migrants qui s'était révélé dans les limites du département de la Lékié : la prépondérance récente mais grandissante des émigrations vers Yaoundé. Elles constituent le tiers de toutes les émigrations des hommes de 20 à 39 ans, mais moins du cinquième pour les plus âgés. Attraction croissante aussi, mais plus secondaire, de Douala, bien que les villages étudiés se situent, pour la plupart, dans la zone d'influence directe de Yaoundé : la proportion passe de 12,9 à 14,8 %. L'âge de 40 ans, pris comme point de partage entre les générations, fait donc bien apparaître qu'entre les deux groupes ainsi formés, le pouvoir d'attraction des deux grandes villes du Sud s'est considérablement accru : choisies par 31 % des émigrants de plus de 40 ans, Yaoundé et Douala en ont retenu 46 % des moins de 40 ans. Par contre les autres lieux de destination connaissent une désaffection très nette.

La désaffection la plus marquée touche les destinations que l'on peut appeler, d'une façon vague, « rurales » (tableau 41), c'est-à-dire toutes celles qui se dirigeaient non seulement vers d'autres villages mais aussi vers ces microcosmes économiques et sociaux que constituaient autrefois les missions religieuses ou les plantations agro-industrielles (ici essentiellement celles de Batchenga et de Dizangué). Entre les deux groupes de générations, ces destinations ont diminué de moitié : de 22 à 11,3 %. Ce sont aussi toutes celles qui étaient liées à un certain type d'emploi colonial : recrutements ou réquisitions pour la construction et l'entretien des chemins de fer, des routes, des ponts, et d'une façon générale les chantiers de grands travaux sans oublier les besoins en main-d'œuvre des mines de Mayo-Darlé ou de Bétaré-Oya[1].

Cette époque appartient désormais au passé et l'on ne compte plus que 9 % des émigrés actuels de moins de 40 ans à choisir encore de tels lieux de séjour contre 25 % parmi les plus âgés.

Il est d'ailleurs remarquable que l'infléchissement des destinations de l'émigration, tel qu'il ressort du tableau 41, avant et après l'âge de 40 ans, se trouve confirmé et encore accentué si l'on considère le seul effectif des émigrés actuels, autochtones ou non, de part et d'autre du même âge (tableau 42). La prépondérance des deux grandes villes se renforce au profit des générations les plus jeunes (plus de la moitié des jeunes émigrés s'y trouve : 51,5 %), de même que se poursuit le déclin des destinations « rurales ».

Demeure cependant, même chez les plus jeunes, un certain mouvement vers ces destinations rurales (9,2 %) : des hommes quittent leur village natal pour s'installer dans un autre, en fonction des terres disponibles, d'un héritage ou encore d'une mésentente avec le reste de la famille...

1. L'extraction de l'or, découvert dans la région de Garoua-Boulaï (Bétaré-Oya) vers les années 30, occupait, en 1942, 7 000 personnes dans 14 centres d'exploitation (Omgbwa-Bindouma, 1974).

TABLEAU 42

Principaux lieux de résidence, en fonction de l'âge, des émigrés masculins absents (E.R.)

Groupes d'âge (Émigrés)		Principales destinations						
		Yaoundé	Douala	Autres villes	Cameroun occident.	Étrang.	Dest. rurale	Ensemble
20-39 ans	n	365	186	368	5	47	98	1 069
	%	34,1	17,4	34,4	0,5	4,4	9,2	100
40 et plus	n	126	49	141	4	14	96	430
	%	29,3	11,4	32,8	0,9	3,2	22,4	100
Ensemble	n	491	235	509	9	61	194	1 499
	%	32,8	15,7	33,9	0,6	4,1	12,9	100

Apparaissent également en désaffection (tableaux 41 et 42) deux destinations dont l'importance réelle dans l'émigration régionale fut d'ailleurs toujours réduite : l'une vers l'ancien Cameroun occidental[2] dont les grandes plantations avaient, au début du siècle, besoin d'une main-d'œuvre abondante (ARDENER *et al.*, 1960 : 195-210 ; COURADE, 1978), l'autre qui avait pour aboutissement l'étranger. Pourtant le tableau 42 montre que cette dernière semble connaître un certain regain de faveur, puisque l'étranger reçoit encore un peu plus de 4 % des émigrés actuels. En réalité, ce type d'émigration, l'expatriation, a quelque peu changé de nature et de signification de l'un à l'autre groupe de générations considéré.

Fréquemment pratiquée par les anciens des villages et souvent assimilable à une véritable fuite devant les tracasseries de l'administration coloniale, elle concernait presque indistinctement l'ensemble de la zone rurale et était orientée vers tous les pays voisins, avec, cependant, une nette préférence pour ceux qui n'étaient pas soumis à la férule coloniale française : l'ex-Cameroun occidental était de ceux-là, avec l'ancienne Guinée espagnole. Aujourd'hui, cette émigration « extérieure » revêt surtout deux formes : une expatriation de main-d'œuvre peu qualifiée qui constitue principalement un phénomène frontalier et ne concerne donc plus de façon significative, pour la zone étudiée, que les villages proches de la frontière méridionale, tel celui de Biyi (n° 35)[3], et d'autre part, une émigration d'un type nouveau : celle de

2. Ancienne dénomination du Cameroun anglophone, comprenant les provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

3. La situation politique du Rio Muni ces dernières années avait renversé ce mouvement et provoqué un reflux non seulement des citoyens camerounais émigrés mais aussi des nationaux vers les villes et villages du sud du Cameroun.

personnes dont le départ est lié à l'acquisition ou au perfectionnement d'une qualification, ou encore au déroulement d'une carrière, et qui a souvent pour objectif un pays d'Europe. Ce dernier cas se rencontre de plus en plus fréquemment. Ainsi l'expatriation est devenue aujourd'hui un type d'émigration fortement sélectif quant aux lieux et quant aux individus concernés.

Si, comme on l'a observé au début de cet ouvrage, la principale destination des mouvements n'est pas Yaoundé ni Douala, mais bien les autres villes du pays, et cela même parmi les jeunes générations d'émigrés actuels (34,4 % selon le tableau 42), cette dernière tendance n'en connaît pas moins, elle aussi, un certain déclin, lent mais réel. En fait, les différentes villes du pays, petites ou moyennes, ne sont plus concernées de la même façon qu'autrefois, ni de façon identique entre elles, et il importe ici de ne pas généraliser hâtivement.

Après Yaoundé et Douala, la troisième destination des émigrés ruraux, par ordre de fréquence, est en effet la ville la plus proche de leur lieu de naissance (11,5 % des cas), et non l'une des villes de « second ordre » du pays (Bafoussam, Garoua, Ngaoundéré...). Cette orientation semble même en voie de renforcement puisqu'elle intéresse 10,6 % des migrants de plus de 40 ans et 12,8 % de ceux de moins de 40 ans. Un tel renforcement de l'attraction démographique des petites villes régionales paraît surprenant, d'autant que l'on sait le faible développement, sinon la régression économique que connaissent la plupart d'entre elles depuis une vingtaine d'années (MARGUERAT, 1972). Nous reviendrons plus loin sur ce problème mais il faut bien noter que c'est là une émigration de courte distance, qui ne touche que des villages situés dans la proximité immédiate d'une telle petite ville. Ainsi, pour l'échantillon des villages étudiés, cette attraction n'est-elle importante que pour Adjap (n° 12) à 6 km de Ngomedzap, Nkoelon (n° 13) à 5 km d'Akono et 6 km de Ngoumou, Zamakoé (n° 14) à 9 km de Mbalmayo par une route goudronnée. Il ne s'agit, pour l'essentiel, que d'une émigration de proche voisinage, évoluant en migrations alternantes dès que les émigrés peuvent acquérir un moyen de transport personnel. On atteint là une manifestation limite de la notion même de migration.

De cette situation, l'exploitation partielle des résultats du recensement de 1976 faite par Y. MARGUERAT offre une bonne image (MARGUERAT, 1979) et l'on peut, à partir des données relevées par l'auteur, présenter une sorte d'évaluation du pouvoir d'attraction des villes camerounaises. La figure 40 illustre cet essai pour la trentaine d'agglomérations du Sud auxquelles le recensement a conféré le titre de ville en raison de leur fonction administrative. Ce graphique est construit en portant en abscisse le nombre de départements d'où proviennent les immigrés recensés dans chaque ville et, en ordonnée, le pourcentage des immigrés dans la population urbaine, l'immigré étant ici défini comme une personne venant d'un autre arrondissement. Se détachent nettement en tête Douala et Yaoundé (nos 1 et 2). Le « trou » qui sépare ces deux métropoles du groupe des villes les plus

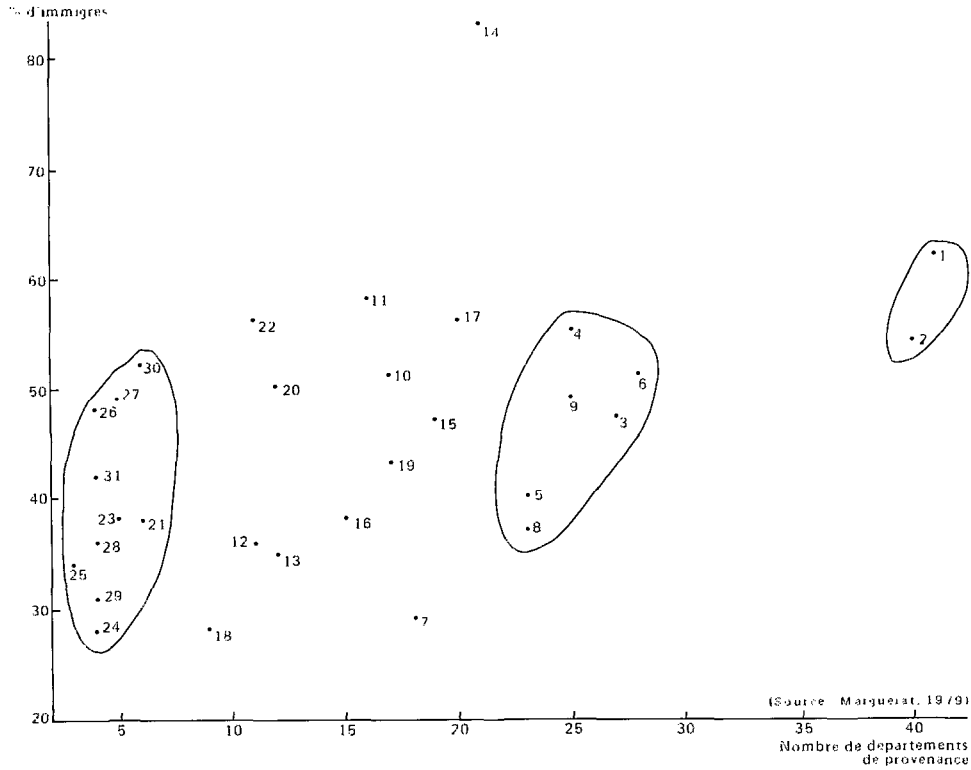

Fig. 40. — Pouvoir d'attraction démographique des villes du Sud.

1. Douala
2. Yaoundé
3. Edéa
4. Mbalmayo
5. Bafia
6. Bertoua
7. Batouri
8. Ebolowa
9. Sangmélima
10. Kribi
11. Eséka
12. Ndikiniméki
13. Dizangué
14. Mbandjok
15. Obala
16. Akonolinga
17. Abong-Mbang
18. Yokadouma
19. Nanga-Eboko
20. Doumé
21. Ayos
22. Ambam
23. Makak
24. Yabassi
25. Ngambé
26. Ntui
27. Saa
28. Ndom
29. Ndélélé
30. Dibombari
31. Botmakak

voisines montre bien qu'il s'agit-là de centres d'une tout autre nature. Les six villes qui s'inscrivent dans un deuxième regroupement sont, dans l'ordre, Edéa, Mbalmayo, Bafia, Bertoua, Ebolowa et Sangmélima. Elles seules gardent un certain pouvoir d'attraction qui les rend encore capables de maintenir quelque peu leur recrutement face à la concurrence des deux métropoles ; elles le doivent à leur fonction administrative, ce sont toutes des

préfectures, mais surtout à une situation de carrefour ou de centre local relayant la grande ville notamment dans sa fonction scolaire, ou encore à une certaine activité industrielle (COTTEN, MARGUERAT, 1977).

Tous les autres centres se situent dans des valeurs basses, avec parfois des écarts dus à des situations spécifiques liées souvent à la présence d'une main-d'œuvre massivement embauchée : ainsi pour Mbandjok (n° 14) et même Eséka (n° 11). Le regroupement des petits centres de moins de 4 000 habitants, dans la partie gauche du graphique, est remarquable et montre bien leur commune incapacité à attirer et même à retenir les hommes : la plupart ont en effet un taux de masculinité inférieur à 100.

Peut-on néanmoins assurer que ce déclin cache, malgré tout, l'attraction croissante qu'exerceraient les villes camerounaises de la « nouvelle génération » auxquelles semble promis un avenir de pôles de croissance régionaux : Bafoussam, Garoua, Ngaoundéré? L'évolution des destinations des migrants semble bien révéler, en effet, une tendance en ce sens : ces villes n'attiraient que 1,8 % des émigrants ruraux de plus de 40 ans; elles n'en reçoivent encore, certes, que 1,9 % parmi les plus jeunes, ce qui montre, au moins, qu'il n'y a pas eu déclin, mais surtout elles retiennent 2,3 % des émigrés actuels. Là se trouve donc l'un des récents changements notables de l'orientation des migrations rurales-urbaines, mais c'est, malgré tout, un changement qui, ici, pèse d'un bien faible poids face à l'attraction exercée par les deux grandes métropoles du Sud, et particulièrement dans notre zone d'étude, face à l'attraction de Yaoundé.

2. LES GRANDES AIRES DE RECRUTEMENT DÉMOGRAPHIQUE

La cartographie des principales destinations choisies par les hommes adultes (20 ans et plus) émigrés offre une saisissante photographie des grands courants migratoires majeurs qui traversent le sud du Cameroun et permet d'évaluer l'extension des aires de recrutement démographique des grands centres urbains.

Sur la base des résultats du recensement de 1976, J.-L. DONGMO (1982) a déjà présenté et analysé les champs migratoires respectifs de Douala et Yaoundé. A l'aide de nombreuses cartes, l'auteur a montré que la zone de recrutement de Yaoundé était beaucoup plus étendue que celle de Douala, et que les deux villes se trouvaient en compétition dans les départements du Mbam et du Nyong-et-Kellé.

Les enquêtes utilisées ici confirment et précisent ces observations. Le champ d'attraction principal de Douala s'étend assez loin vers l'est (fig. 41), à la mesure du poids démographique et économique de cette ville dont la fonction de métropole est déjà ancienne. Celui de Yaoundé est beaucoup plus réduit et fortement dépendant du réseau et de l'état des voies de communication. Dès que celles-ci sont défaillantes, l'attraction exercée par la capitale faiblit, même à courte distance (fig. 42). Ainsi, au village de Nkolyem

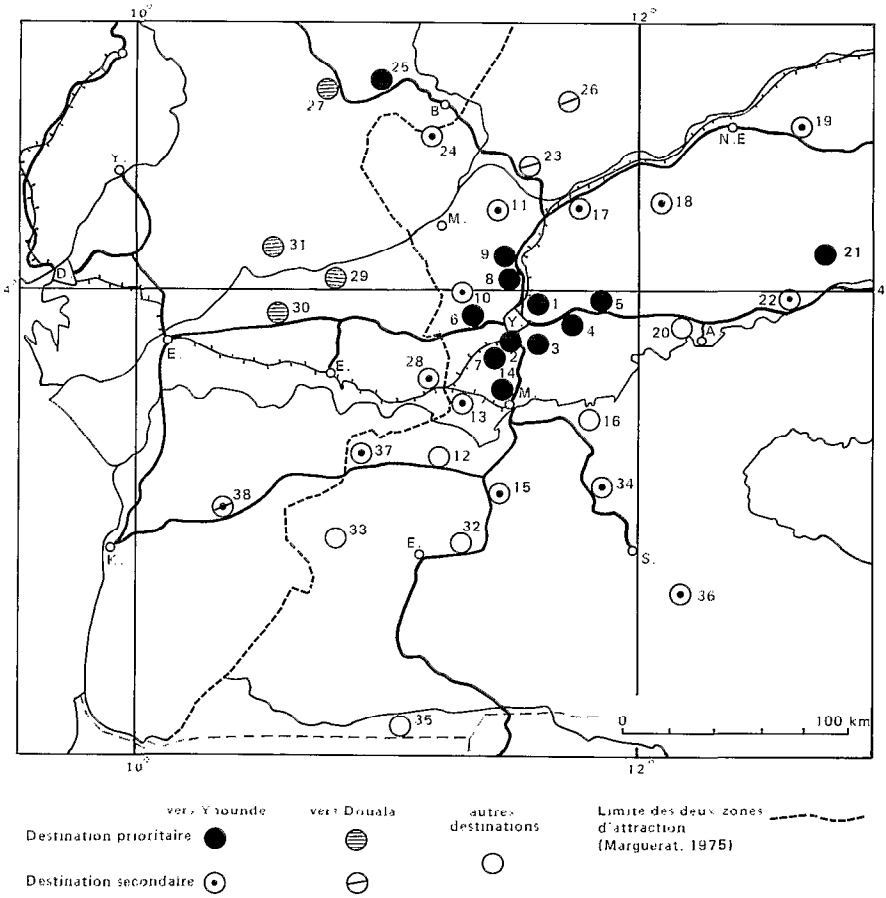

Fig. 41. — L'émigration vers Yaoundé et Douala (hommes adultes).

(n° 10) dans la Lékié, particulièrement mal desservi, les départs ont-ils une destination principalement rurale, l'orientation vers Yaoundé ne venant qu'en second lieu. Notons ici que le chef-lieu, Okola, ne peut concurrencer cette dernière, car les 12 km qui le séparent de Nkolyem doivent, le plus souvent, être parcourus à pied. Au contraire, bien que le village d'Ekok (n° 20) soit situé sur une route relativement importante (Yaoundé-Abong-Mbang), l'attrait exercé par Akonolinga et par Ayos demeure prédominant, car la capitale est distante de 100 km et l'insuffisance du réseau de cars ne permet pas des liaisons aisées.

Cependant, la capitale exerce, à titre secondaire (fig. 43), son attraction sur une zone beaucoup plus vaste que la zone homologue de Douala. Cette zone recouvre non seulement tout ce qui est situé entre la Sanaga et le

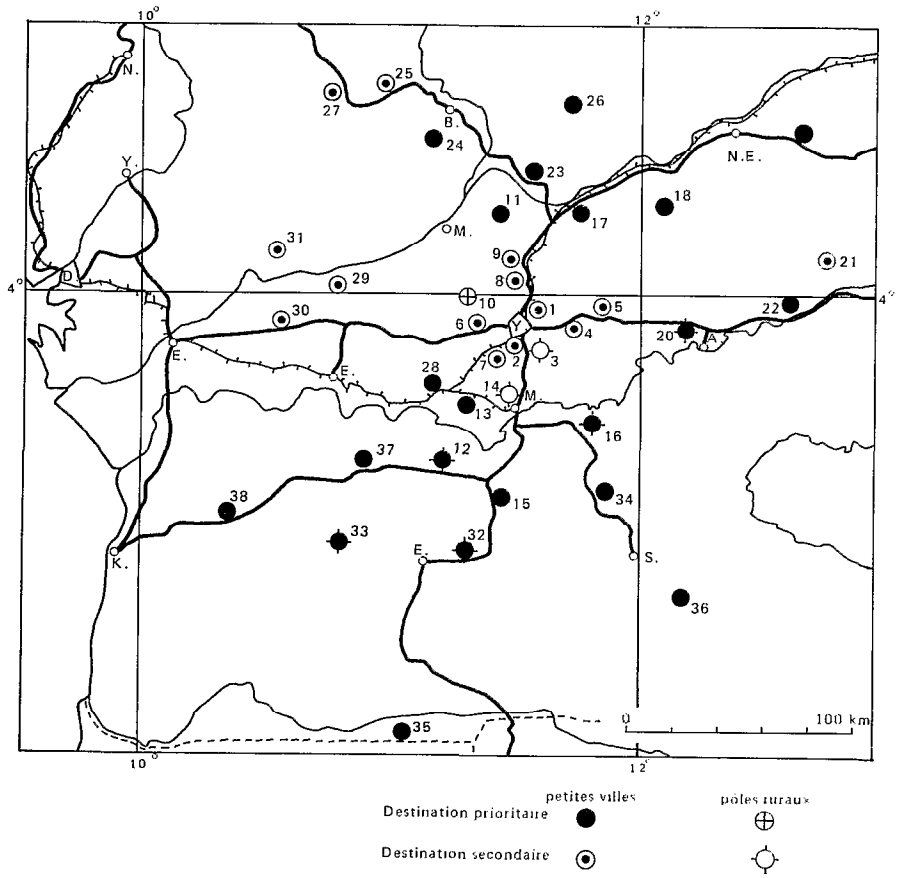

Fig. 42. — Les autres lieux d'émigration (hommes adultes).

Nyong mais s'étend encore au-delà : deux tentacules la prolongent vers le sud, l'un en direction de Kribi, où elle concurrence l'attrait de Douala, l'autre en direction de Sangmélima, sans doute à la faveur de la route goudronnée qui relie cette préfecture à la capitale, car une telle extension ne se produit pas en direction d'Ebolowa. Au nord de la Sanaga, après celle des villes secondaires, c'est généralement l'attraction de Douala qui l'emporte. On note cependant que l'orientation vers Yaoundé s'y marque également et peut même devenir prépondérante vers le nord-ouest (nos 24 et 25).

Existe dans tous les villages un « fonds commun » constitué par une émigration orientée vers les petites villes, proches ou lointaines, ou encore, mais plus rarement, vers la destination ici appelée, de façon vague, « rurale ». C'est là une constante que l'on retrouve partout. Omniprésente, cette

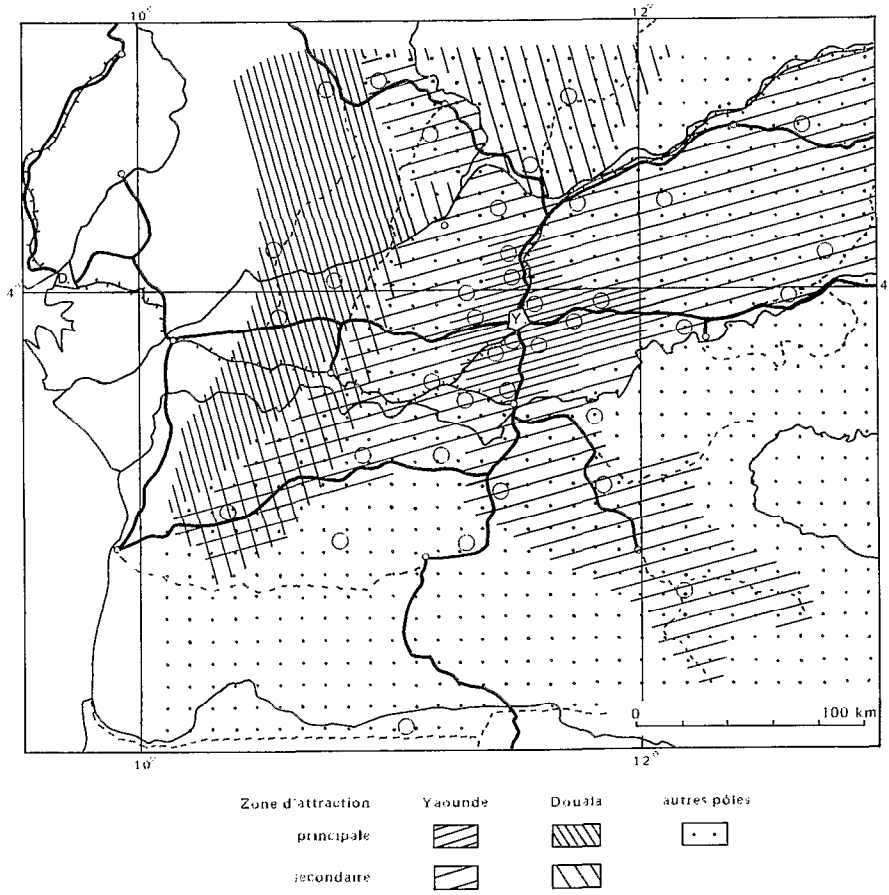

Fig. 43. — Schéma des zones d'attraction démographique (hommes adultes).

orientation rurale ou semi-urbaine des destinations ne s'efface que là où l'attraction démographique de Yaoundé, ou celle de Douala, devient prioritaire. Partout ailleurs, c'est encore elle qui l'emporte.

Ces contours indécis des aires de recrutement conduisent à examiner, dans une perspective d'analyse plus dynamique, le sens de l'évolution qui se produit sous nos yeux et dont témoignent un certain nombre d'indices. Il apparaît d'abord que la destination demeurée à prédominance rurale de certains courants migratoires masculins est un archaïsme. Elle n'est prépondérante que pour un seul des villages enquêtés (Nkolyem n° 10), remarquablement enclavé. Elle apparaît encore, mais cette fois à titre secondaire, pour les villages placés à l'écart des grandes routes fréquentées

(nos 16, 33), ou encore pour ceux qui se trouvent sous la coupe d'une petite ville, ce qui maintient l'influence des orientations rurales au deuxième plan au lieu de la reléguer au troisième : ainsi le village de Vian (n° 3) à 11 km de Mfou, celui de Zamakoé (n° 14) à 5 km de Mbalmayo, et même celui d'Ekouk pourtant à 24 km d'Ebolowa. On peut aisément prévoir que cette orientation rurale des migrations disparaîtra à mesure que les villages seront moins enclavés et à mesure que Yaoundé étendra son emprise jusqu'à faire disparaître totalement le pouvoir attractif des petites villes.

Il est clair en effet que cette emprise est en voie d'extension et les résultats des enquêtes rurales en portent la trace. L'analyse des destinations des émigrés en fonction de leur âge a montré que cette extension se produit d'abord au détriment des petites villes de la région. La situation qui prévaut au gros village de Salla (n° 21) où l'influence de Yaoundé est devenue prépondérante, constitue un témoignage de cette évolution qui préfigure celle que connaîtront les autres à plus ou moins bref délai, ce délai dépendant essentiellement des facilités de communication et de la capacité de résistance des petites villes. Mais cette évolution s'opère aussi aux dépens de Douala. Ainsi peut-on remarquer qu'au village de Kouambo (n° 38) les attractions de Yaoundé et de Douala, exercées toutes deux à titre secondaire après celle de Kribi, s'équilibrent. Cette situation est nouvelle car, à considérer les lieux de résidence des anciens émigrés revenus au village, on constate que Douala y était fréquentée deux fois plus que Yaoundé. La même inversion des courants migratoires est en cours au nord de la Sanaga et l'on constate que ce fleuve ne constitue plus la limite nord du champ d'attraction de Yaoundé. Douala se trouve supplantée à Assala II (n° 24) et Yaoundé est même devenue la destination principale des émigrants de Poneck (n° 25). Nul doute qu'il s'agit là d'une sorte de capture réalisée par Yaoundé à la faveur de la route, très fréquentée, qui la relie à Bafoussam. L'ouverture d'un nouvel axe, actuellement en travaux, contribuera à précipiter cette évolution déjà commencée et, bien sûr, à accroître et à orienter plus nettement encore l'émigration bamiléké de Bangangté vers la capitale.

Ainsi se marque dans l'espace (fig. 42) la progressive extension de l'emprise de Yaoundé sur cette zone centrale du Cameroun méridional dont Douala fut, jusqu'aux années 50, le seul pôle réel d'attraction, grâce à sa puissance économique[4]. La zone-limite des aires d'attraction de ces deux villes, que Y. MARGUERAT (1975, cartes 23 et 24) faisait correspondre *grosso modo* au contact Bassa-Béti (soit la limite orientale du département du Nyong-et-Kellé) semble en réalité se situer plus à l'ouest : elle se place plutôt à hauteur de la piste nord-sud qui joint Eséka au carrefour de Boumnyébel

4. C'est en 1938 que, selon R. GOUELLAIN (1975 : 251), le courant d'immigration bamiléké à Douala supplante celui des Béti-Fang. A Yaoundé, ce changement, conséquence du développement de la capitale, sera, bien entendu, plus tardif.

et tend à reculer vers l'Ouest, au nord de la Sanaga comme au sud du Nyong. Il convient cependant de garder à l'esprit que ce recul régional de la suprématie de Douala sur une zone qui a, pour beaucoup, contribué à sa croissance économique et démographique, est largement compensé par une véritable conquête des provinces occidentales du pays.

3. LES ÉTAPES DE LA MIGRATION

La question est souvent posée de savoir comment, par quel cheminement, le migrant aboutit sur le lieu où le trouve l'enquête ou le recensement. Procède-t-il par étapes, choisissant d'abord la petite ville proche de son village, qui lui garantit une certaine permanence des liens familiers ainsi qu'une possibilité de prompt retour en cas de difficultés? Et puis, une fois l'initiation à la vie urbaine ainsi acquise, prend-il le large vers la grande ville, cela conformément à un schéma très logique? Des auteurs ont souligné que ce cheminement par étapes n'apparaît pas clairement en Afrique, au contraire de l'Amérique latine, car le caractère récent de l'urbanisation et la présence coloniale encore toute fraîche ont gêné le développement d'un réseau de petites villes propres à faire apparaître un tel schéma (PROTHERO, 1973).

Alors, le migrant africain choisirait-il donc d'emblée la grande ville, l'initiation indispensable étant dans ce cas dévolue aux associations d'originaires dont l'importance en ville a été mise en évidence par les sociologues et qui *«vont, de diverses manières, faciliter la transition d'un univers à l'autre par une intégration progressive»* et ainsi *«rétablissent l'individu dans son identité ethnique et tribale»* (DELPECH, 1978 : 162)?

Un premier élément de réponse est apporté par l'examen des déplacements des anciens émigrés aujourd'hui revenus dans leur village. Le tableau ci-dessous (tableau 43) regroupe ceux-ci en fonction de l'unicité ou de la multiplicité des lieux d'émigration.

TABLEAU 43

Mobilité des anciens émigrés en fonction de l'âge (E.R.)

Groupes d'âge	Lieux d'émigration		Ensemble
	Un seul	Plusieurs	
20-30 ans	284 (36,5 %)	495 (63,5 %)	779 (100)
40 ans et plus	576 (26,8 %)	1 575 (73,2 %)	2 151 (100)
Ensemble	860 (29,3 %)	2 070 (70,7 %)	2 930 (100)

L'analyse des biographies laisse apparaître que plus des deux tiers des anciens émigrés (70 %) ont connu plusieurs lieux de séjour, mais aussi que

cette instabilité caractérise bien plus les anciens que les jeunes. La tendance actuelle semblerait être vers une stabilité plus grande du migrant, ce qui suppose un choix, de plus en plus celui de la grande ville, fait de façon définitive dès le départ du village.

Mais, peut-on valablement s'appuyer sur ces résultats pour établir la réalité d'une telle tendance ? L'existence de changements dans les lieux de séjour de ces anciens émigrés ne signifie pas nécessairement que les étapes observées les ont conduits de la petite ville vers la plus grande. Il peut fort bien s'agir de mouvements très désordonnés, fonction de considérations les plus diverses, et dont la grande ville ne constituait d'ailleurs pas obligatoirement l'achèvement. Ainsi Augustin N., né en 1933 à Nkolpoblo dans la Lékié (n° 78), occupe un emploi de boy durant trois ans à Ebolowa où l'un de ses oncles était fonctionnaire, puis pendant 4 ans à Mbalmayo, avant de rentrer définitivement au village. Bien que Yaoundé fût beaucoup plus proche de son village que ces deux petites villes, il n'y exerça jamais aucune activité. Plus aberrants encore semblent avoir été les cheminements des migrants plus anciens dont les déplacements ont été antérieurs à l'explosion urbaine et qui ne pouvaient avoir d'autres objectifs que la grande plantation agro-industrielle, l'exploitation forestière ou le chantier de travaux publics. Et c'est à ce sujet que B. DELPECH écrit : *« Leur venue dans la capitale est le plus souvent la conclusion d'un périple sinueux et pittoresque à travers le Cameroun du Sud [...] ils ont séjourné un peu partout au gré des offres de travail »* (*op. cit.* : 98). On pourrait multiplier les exemples, mais il en est qui donnent à penser qu'une certaine logique, certes soumise à bien des aléas, n'était cependant pas absente de tels comportements : celle qui consisterait à se rapprocher peu à peu du lieu de naissance tout en continuant à pratiquer, dans la mesure du possible, une activité salariée. La trajectoire suivie par Étienne E., né en 1923 (Nkoelon, réf. 36), depuis Manoka, Kribi, Eséka pour aboutir à Ngoumou (à 6 km de chez lui) tout en exerçant constamment le même métier (chauffeur) pourrait en être une illustration nullement isolée.

Mais c'est dire aussi combien il est hasardeux de recourir aux informations globales que donne l'enquête rurale pour tenter d'établir l'existence et, plus encore, la fréquence d'un cheminement par étapes vers la grande ville. La plupart des personnes interrogées ont vécu leur migration dans un contexte socio-économique totalement différent de celui d'aujourd'hui. Certes, il en est aussi, parmi elles, de plus jeunes, mais tabler sur leur biographie soulève une autre difficulté. Si l'on considère que l'âge lors du retour définitif se situe vers 40 ans, il n'est guère possible d'admettre que tous ces hommes encore jeunes ont, à coup sûr, achevé leur migration et ne quitteront plus leur village pour un autre départ dont la destination sera peut-être toute différente des précédentes.

Mieux vaut, pour éviter ces écueils, adopter un autre point de vue et saisir le migrant non plus à son point de départ, mais à son lieu d'arrivée, la

grande ville, et examiner alors les étapes qu'il a franchies, si étapes il y a. Cette façon de procéder équivaut, certes, à faire une sélection parmi les migrants, mais permet malgré tout de caractériser les déplacements de la majorité d'entre eux, car Douala et Yaoundé sont les lieux de séjour de 48,5 % des hommes absents des villages étudiés, et même de 51,6 % de ceux qui ont moins de 40 ans. C'est dire que le recours aux résultats de l'enquête urbaine donnera une bonne idée du cheminement de la majorité des migrants. Encore faut-il apporter cette réserve que la grande ville doit être considérée simplement comme un lieu d'arrivée, non comme une destination finale ou un lieu de séjour définitif, ce dont personne ne peut préjuger ; on a signalé plus haut la tendance des anciens migrants à revenir vers la région, sinon vers le village de naissance. Mieux vaut donc éviter les expressions de « destination finale » ou de « séjour définitif ».

L'exemple de Yaoundé, auquel se limite cette étude, peut être considéré comme représentatif du déroulement du tiers des émigrations masculines se produisant dans la partie centrale du sud du Cameroun : rappelons en effet que 32,8 % des émigrés y résident (tableau 42), soit 34 % de ceux du groupe 20-39 ans et 29 % des plus âgés.

Cependant, parmi les résultats de l'enquête urbaine, un certain choix a été fait en vue de mieux saisir ce qui constitue authentiquement l'émigration rurale. N'ont d'abord été retenues que les informations concernant les adultes masculins : on a vu précédemment les raisons pour lesquelles les migrations féminines, de même que celles des « scolaires » constituent des cas particuliers. La population des fonctionnaires et assimilés a aussi été exclue de l'échantillon considéré, car leurs déplacements sont soumis aux aléas de leurs nominations et ne revêtent aucune signification géographique. Ont également été exclus tous ceux dont la venue à Yaoundé fut motivée par la poursuite des études. Il s'agit certes là d'une forme d'immigration dont on sait toute l'importance pour la capitale, mais la sélection qui préside à ce type de déplacement est également considérable : on verra que la majorité de ceux qui l'ont pratiqué sont, en réalité, nés dans une ville, de sorte que leur itinéraire présente peu d'intérêt pour le sujet qui nous occupe ici. Les résultats obtenus laissent apparaître que, sur les 319 hommes de l'échantillon ainsi retenus, plus de la moitié sont arrivés directement dans la capitale, sans autre étape intermédiaire (tableau 44).

TABLEAU 44

Le cheminement des immigrés de Yaoundé (E.U.)

	Directement à Yaoundé	Étape dans une ville	
		de la circonscription	autre
Nombre	171	34	114
%	53,6	10,7	35,7

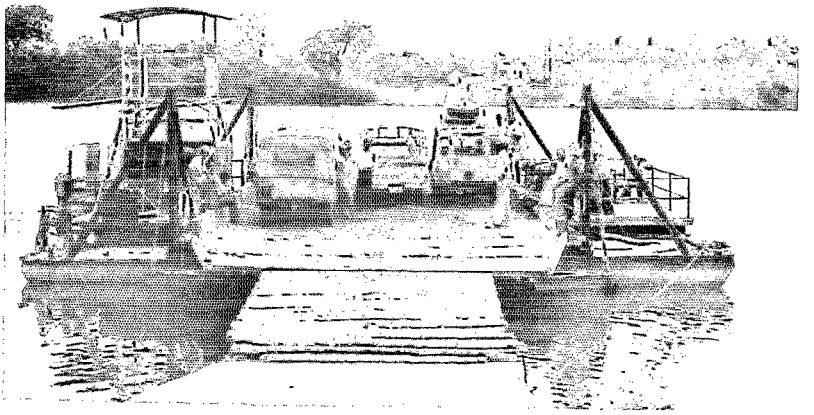

Photo 28. — Le bac de Nachtigal sur la Sanaga : *un obstacle aujourd'hui contourné*

Photo 29. — Sur la route de Nanga-Eboko : troupeau de bœufs descendant vers Yaoundé

La proportion est considérable, mais bien conforme à ce que l'on peut savoir du peu de dynamisme des villes secondaires du Sud et de la concentration croissante des emplois et des investissements vers les grandes villes. Cette orientation préférentielle massive des migrants n'en est qu'une conséquence, à Yaoundé comme à Douala (LACAN, 1974).

Une fois reconnue cette situation générale[5], on peut s'interroger sur son uniformité dans l'espace et son évolution dans le temps. Existe-t-il des nuances, voire des oppositions d'un secteur à l'autre de l'aire de recrutement démographique de Yaoundé? Peut-on déterminer la façon dont est apparu ce courant migratoire direct vers la capitale? Succède-t-il à un type de migrations qui se seraient d'abord déroulées par paliers?

L'existence éventuelle d'une migration par étapes dépend, à la fois, de la distance qui sépare le point de départ du migrant de la grande ville et de la présence, à proximité, d'une ville secondaire, mais suffisamment importante pour offrir des emplois au moins temporaires.

La première condition est la plus aisée à déterminer. La figure 44 révèle bien le rôle de ce gradient « distance » qu'un simple regroupement des immigrés au niveau de l'arrondissement de naissance suffit à faire apparaître.

Dans une zone proche, située à moins de 80 ou 100 km, 70 % des immigrés ont gagné la capitale sans aucune étape intermédiaire. Au-delà, une zone plus lointaine englobant le reste de la province du Centre-Sud et le département de la Sanaga Maritime envoie encore plus de la moitié de ses migrants vers Yaoundé sans étape préalable : 60 %. Plus loin encore, c'est-à-dire *grosso modo* pour les autres provinces du pays, la proportion s'inverse, et plus de la moitié des immigrés à Yaoundé ont fait étape préalablement à leur arrivée : 55 %. Ainsi vérifie-t-on les conclusions d'une enquête menée en Sierra-Leone et qui relevait l'affaiblissement progressif du schéma migratoire par étapes *(step-wise movement pattern)* à mesure que s'améliorent les relations avec les grands centres, montrant que ce schéma ne se rencontrerait plus que dans les zones éloignées de tout grand centre urbain (RIDDEL et HARVEY, 1972).

Le tableau 45 présente cet aspect des résultats, auquel on pouvait certes s'attendre, à ceci près que le caractère très tranché des zones mises ainsi en évidence ne pouvait être soupçonné.

Le relevé des différents types d'étapes effectuées par les immigrés conduit également à quelques observations significatives. On voit que, partout, le rôle de relais dans ce mouvement migratoire n'est que rarement assuré par le chef-lieu de la circonscription de naissance (sous-préfecture ou préfecture) : moins d'un immigré sur quatre (34 sur 148, soit 23 %) a suivi cette voie.

5. Il est remarquable que ce taux est exactement du même ordre que celui donné par les statisticiens (S.E.D.E.S. : 1967) : en 1964, 30 257 immigrés, soit 55,5 % venaient d'une zone rurale et 25.180 venaient d'une ville. Observons également que, à Paris, 59 % des immigrés sont venus sans étape (POURCHER, 1964 : 119 *sq.*).

TABLEAU 45

Fréquence et types d'étapes en fonction de la distance du lieu de naissance à Yaoundé (E.U.)

	Immigration sans étape	Immigration avec étape		Ensemble
		au chef-lieu	ailleurs	
Zone proche	63 (74,1)	5 (5,9)	17 (20,0)	85 (100)
Zone intermédiaire	45 (59,2)	12 (15,8)	19 (25,0)	76 (100)
Zone lointaine	21 (41,2)	9 (17,6)	21 (41,2)	51 (100)
Pays bamiléké	42 (39,2)	8 (7,5)	57 (53,3)	107 (100)
Ensemble	171 (53,6)	34 (10,7)	114 (35,7)	319 (100)

Cette étape au chef-lieu est très rare dans la zone proche de Yaoundé : la plupart ne sont que de petites bourgades, ou même de gros villages, dont les seules activités non agricoles consistent en quelques emplois offerts par les services attachés aux fonctions administratives. En réalité, la ville qui a le plus souvent joué un rôle de relais pour les populations proches de Yaoundé est... Douala, plus fréquemment citée que les chefs-lieux régionaux. Une telle constatation ne fait que refléter l'absence, ou plutôt la déliquescence du réseau urbain régional dont les composantes sont court-circuitées par la capitale, tant il est vrai que *« les étapes migratoires renvoient, en fait, à l'existence ou à l'absence d'un réseau urbain, c'est-à-dire à un ensemble hiérarchisé de villes de différentes tailles offrant à la région de leur implantation une gamme de fonctions, de services et d'infrastructures complémentaires, et donc des emplois »* (BARBIER *et al., op. cit.* : 46).

La situation des centres locaux paraît meilleure dans la zone que nous avons qualifiée d'intermédiaire. Ils servent fréquemment de relais aux migrants et les retiennent au moins quelque temps, même si l'attrait de Douala demeure toujours prépondérant.

La troisième zone, constituée par le reste du Cameroun, se caractérise, outre une plus grande fréquence des étapes sur la route vers Yaoundé, par un affaiblissement marqué de l'attrait des chefs-lieux administratifs dont beaucoup, il est vrai, sont peu engageants : que l'on songe à Mouanko, Banyo, Massangam ou Lomié... Certes Douala continue souvent à faire office d'étape pour les originaires du Littoral ou de l'Ouest, mais on constate que, fréquemment Maroua, Ngaoundéré et surtout Garoua ont vu séjourner quelque temps les migrants installés à Yaoundé, même si leur village de naissance ne relevait pas de ces préfectures : ainsi se marque l'existence d'une certaine polarisation régionale désormais exercée par ces villes.

Le cas du Pays bamiléké mérite une attention particulière, ne serait-ce qu'à cause de l'ampleur des courants migratoires qui y prennent leur source depuis longtemps. La composition de l'échantillon utilisé permet de bien

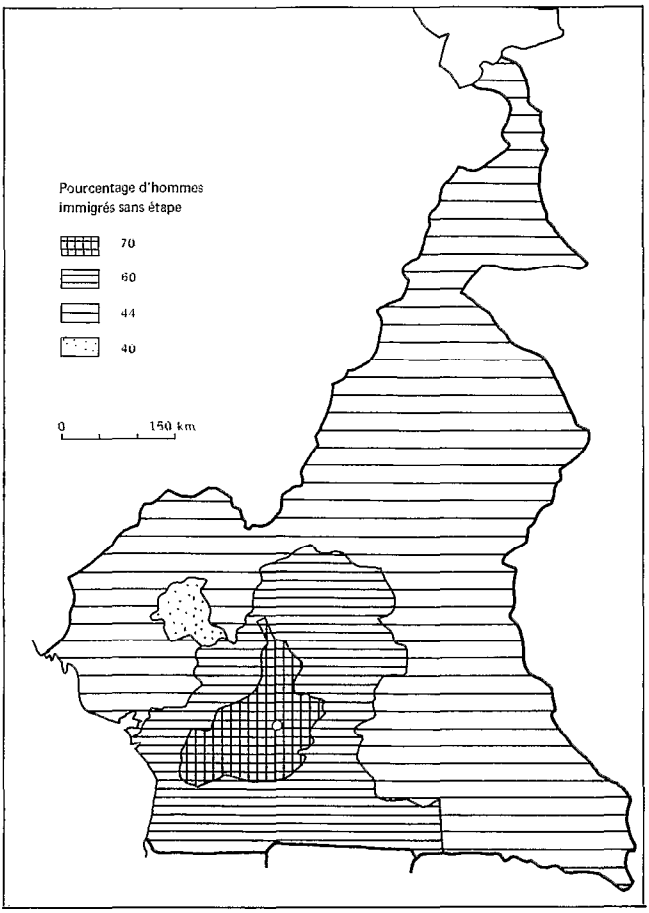

Fig. 44. — L'immigration directe à Yaoundé.

identifier ce cas et de le traiter à part. C'est dans la zone que nous avons dénommée « lointaine », celle où les immigrants procèdent en majorité par étapes vers la capitale, que se trouve situé le plateau bamiléké. Mais on constate qu'ici cette particularité est encore plus accusée qu'ailleurs : moins de 40 % des immigrés sont arrivés directement à Yaoundé, tous les autres ont fait étape antérieurement. C'est aussi à la même constatation que conduit la récente étude de J. L. DONGMO (1981) : seulement un immigré bamiléké sur quatre, selon l'enquête de l'auteur, est parvenu directement à Yaoundé[6].

6. On peut supposer que la proportion donnée par cette enquête est inférieure à la nôtre parce que l'échantillon retenu compte peut-être un certain nombre de femmes : leur migration est, en principe, plus directe que celle des hommes.

Cette fréquence de l'étape intermédiaire, pour les Bamiléké, résulte du concours de deux conjonctures spécifiques de la région. La tradition de l'émigration et de l'éclatement du groupe familial y est ancienne mais le courant migratoire dirigé vers Yaoundé n'a atteint qu'assez récemment une grande ampleur et succède à bien d'autres dont les orientations ont été commandées par le contexte économique du moment : vers les palmeraies naturelles dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, puis vers les zones forestières où se créaient de grandes plantations, ensuite glissement selon les axes routiers et participation aux activités du milieu urbain (BARBIER, 1974 : 15). Aussi des groupes bamiléké se trouvent-ils implantés, parfois depuis plusieurs générations, en de nombreuses villes et bourgades de l'ouest du Cameroun et même, de plus en plus, de toutes les provinces du pays, constituant pour les migrants autant de relais possibles. De ce point de vue, les émigrants des autres régions disposent de facilités d'accueil bien moindres sur l'ensemble du Cameroun. A cette dispersion très généralisée s'ajoute le fait que, chez les Bamiléké, on l'a noté plus haut, le réseau d'accueil dépasse de beaucoup le cadre strictement familial et s'étend aux dimensions du principal groupe de référence, la chefferie. Cette caractéristique contribue à élargir encore le champ des relations du migrant et donc à multiplier les lieux où l'hospitalité et l'entraide lui sont fermement assurées. Ainsi, rejoint-on, dans un autre contexte, cette constatation faite à propos du Morvan français, suivant laquelle *« la forme de l'espace migratoire est fonction de la structure sociale locale »* (MERLIN, 1971 : 59).

D'autre part, le cas du Pays bamiléké est l'occasion de confirmer, *a contrario*, s'il en était besoin, l'explication de la situation reconnue aux environs de Yaoundé. Le schéma formé par les courants migratoires issus de l'Ouest est à l'image de l'urbanisation de la région qui présente un degré de développement et de structuration peu fréquent au Cameroun (CHAMPAUD, 1972, 1980). Une activité économique soutenue et un réseau étendu et fréquenté de voies de communication y ont donné naissance à une trame urbaine qui constitue l'une des originalités de la région et que les migrants bamiléké savent utiliser dans leurs pérégrinations. Même si l'importance économique de ces villes a, en de nombreux cas, souvent décliné face à la sévère sélection qui s'opère aujourd'hui entre elles, le réseau de relations qu'elles ont structuré demeure vivant et efficace.

La fonction de relais, ou même de centre de redispersion, qu'exercent ces petites villes apparaît bien sur un schéma représentant les cheminements suivis par les émigrés des départements de la Mifi et du Ndé, les plus nombreux dans l'effectif de l'échantillon (fig. 45). L'exiguïté des circonscriptions administratives et la facilité relative des communications font que les chefs-lieux servent rarement de première étape au migrant, le départ visant d'emblée une destination un peu plus lointaine que déterminent les relations personnelles. Cette fonction de relais est particulièrement bien marquée par le tracé des parcours que suivent les émigrés du Ndé dont la dispersion est

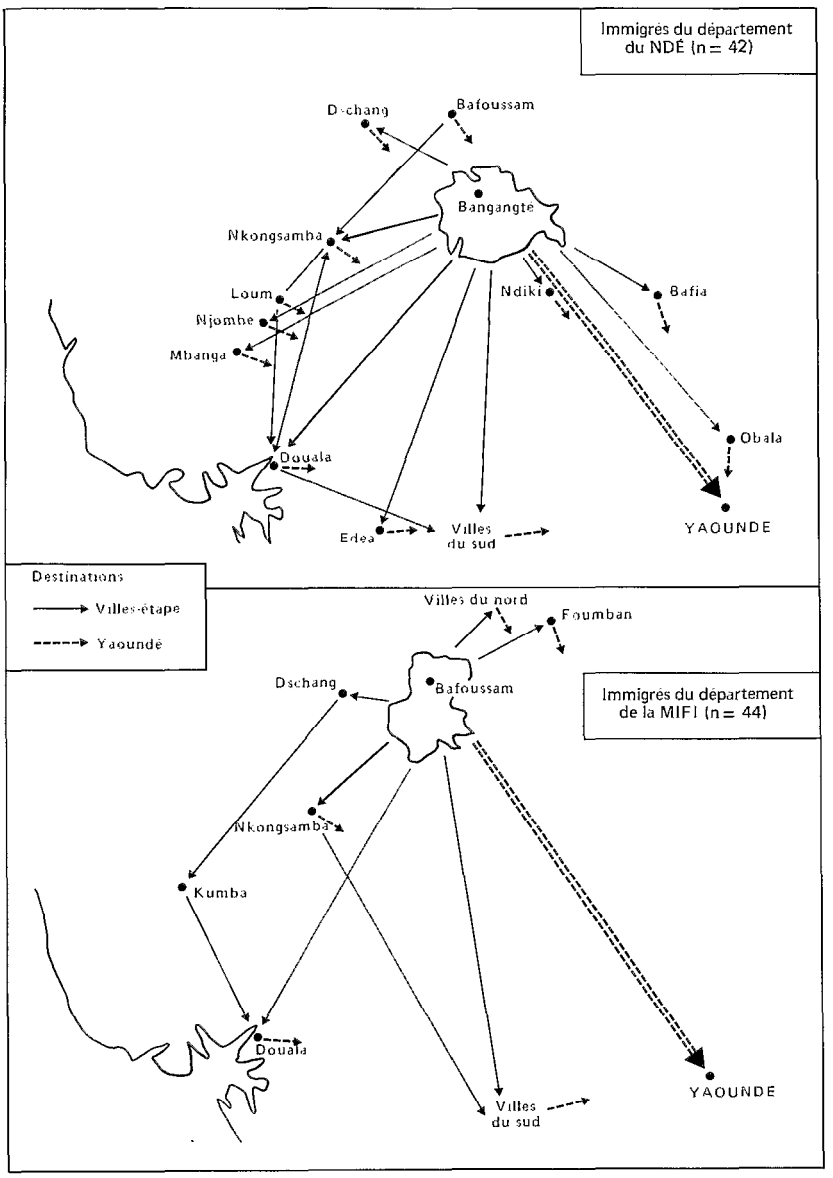

Fig. 45. — Types de cheminements migratoires du Pays bamiléké vers Yaoundé.

maximale avant leur regroupement à Yaoundé. Ils se sont orientés vers d'autres villes du plateau bamiléké, vers le Moungo, vers Douala mais aussi vers des villes du sud du pays ou encore, sur la route de Bangangté à Yaoundé, ont fait étape à Ndikiniméki, Bafia ou Obala. Dans cette ville, les originaires de ce département forment d'ailleurs la majorité des immigrés bamiléké : 31 % (FRANQUEVILLE, 1972-b : 358). Selon J. L. DONGMO (*op. cit.* t. 2 : 83), les trois grands types d'étapes franchies par les immigrés bamiléké de Yaoundé peuvent être quantifiés de la façon suivante : 60 % dans des localités situées sur les voies menant à la capitale (dans l'ordre Douala — 30 % de l'ensemble des séjours —, Nkongsamba, les centres du Moungo, Edéa, Eséka, Obala) ; 23 % dans les préfectures des départements de l'Ouest et 18 % ailleurs au Cameroun.

A travers l'analyse de ce cas particulier, on saisit donc sur le vif l'influence de l'existence ou de l'inexistence d'un réseau urbain actif sur les modalités du mouvement d'émigration[7]. S'y ajoute l'influence d'une structure sociale particulièrement propice à de tels déplacements.

Peut-on pousser plus loin l'analyse et tenter de déterminer quelle évolution a pu conduire au schéma actuel des cheminements migratoires ? Il est possible, en considérant l'âge des immigrés interrogés et en admettant que la majorité sont partis vers 18-20 ans, d'évaluer vers quelle époque s'est mise en place cette orientation prépondérante du courant d'émigration rurale directe vers Yaoundé (tableau 46).

TABLEAU 46

Types de cheminements en fonction de l'âge (E.U.)

Âges	Immigration sans étape	Immigration avec étape	Ensemble
20-29 ans	93	50	143
30-39 ans	38	38	76
40 ans et plus	40	60	100
Ensemble	171	148	319

La pratique de l'émigration directe diminue à mesure qu'augmente l'âge des immigrés, et les résultats de l'enquête rurale l'avaient suggéré. Elle est le fait des deux tiers (65 %) des immigrés de moins de 30 ans, et encore de plus de la moitié (59,8 %) de ceux de moins de 40 ans. Au-delà, 40 % seulement sont dans ce cas. Ainsi peut-on estimer que le changement

7. L'étude du peuplement de Paris de G. POURCHER montre combien la proportion des immigrés venus directement dans la grande ville est en relation avec le niveau de l'activité régionale : ainsi 54 % des migrants bretons sont-ils arrivés directement à Paris, mais seulement 26 % des Lorrains et 32 % des Nordistes pourtant tout proches de la capitale (*op. cit.* : 122).

d'orientation s'est produit au niveau de la génération née vers 1935, en rapport direct donc avec l'essor de la capitale qui se situe vers les années 50, quand les hommes de cette génération avaient 20 ans (FRANQUEVILLE, 1968). La faible représentation dans l'échantillon des immigrés « avec étape » ne permet pas de distinguer valablement, en fonction de l'âge, une évolution du type d'étape choisi (chef-lieu ou autre ville). Il semblerait toutefois, selon le tableau 47, que la prépondérance de l'émigration directe vers Yaoundé pour la génération 20-29 ans, ait été précédée, pour la génération 30-39 ans, d'une phase d'attraction marquée mais éphémère vers les chefs-lieux de circonscription.

TABLEAU 47

Types de cheminements par groupes d'âge décennaux (E.U.)

Groupes d'âge	Immigration sans étape	Immigration avec étape		Ensemble
		au chef-lieu	ailleurs	
20-29 ans	93 *(54,4)*	12 (35,5)	38 (33,4)	143 (44,9)
30-39 ans	38 (22,2)	13 *(38,2)*	25 (21,9)	76 (23,8)
40-49 ans	23 (13,5)	4 (11,8)	27 *(23,7)*	54 (16,9)
50-59 ans	13 (7,6)	3 (8,8)	16 *(14,0)*	32 (10,0)
60 et plus	4 (2,3)	2 (5,9)	8 *(7,0)*	14 (4,4)
Ensemble	171 (100)	34 (100)	114 (100)	319 (100)

A ce point, il n'est pas inutile de rappeler que ces immigrés dont nous analysons les cheminements ont été sélectionnés de façon à représenter, en quelque sorte, un mouvement migratoire « à l'état pur » dans lequel n'interviendraient pas des facteurs que l'on a considérés comme parasites, ce qui permet de mieux saisir l'émigration proprement rurale. Le tableau qui en résulte est donc quelque peu factice et ne correspond pas exactement au courant d'immigration réel qui aboutit à la capitale.

Celle-ci compte en effet une population considérable relevant de la fonction publique ou assimilée et dont les déplacements, aussi anarchiques soient-ils, constituent néanmoins une bonne part des mouvements migratoires. Elle compte aussi nombre d'hommes, aujourd'hui adultes, qui étaient venus adolescents, en vue de poursuivre leurs études. Si, abandonnant l'idée d'écarter ces interférences, on prend en compte la totalité du courant d'immigration des hommes retenus par l'échantillon urbain (soit 467), on constate alors que ceux qui ont cheminé vers Yaoundé en une ou plusieurs étapes préalables forment cette fois la majorité : 55,5 %. Une telle inversion des proportions par rapport aux résultats précédents démontre l'influence du comportement spécifique de cette population, si nombreuse à Yaoundé,

de fonctionnaires et de scolarisés. Elle révèle une autre facette non de l'émigration rurale, mais de l'immigration urbaine.

Reste à déterminer si cette pratique de l'étape préalable est en relation avec l'origine rurale ou urbaine de l'immigré. On peut en effet supposer que les émigrés de la seconde génération, c'est-à-dire ceux dont les parents, les véritables émigrés ruraux, ont quitté le village natal pour la petite ville, ont plutôt tendance à s'installer directement dans la capitale. A l'inverse, les immigrés d'origine réellement rurale cheminaient de préférence par étapes mais gagneraient cependant la grande ville sans attendre la deuxième génération.

C'est là une vue théorique, qu'en est-il dans les faits? A Yaoundé, la proportion des immigrés adultes nés dans une autre ville est faible et ne constitue que 15% de l'ensemble de l'échantillon, même en y incluant fonctionnaires et scolarisés dans la capitale. Il semble cependant que, contrairement à l'hypothèse envisagée, les immigrés véritablement nés «en brousse» ont tendance à venir demeurer directement à Yaoundé plus fréquemment que les immigrés d'origine citadine (tableau 48).

TABLEAU 48

Cheminement des immigrés en fonction de leur origine géographique (E.U.)

Origine	Immigration sans étape	Immigration avec étape	Ensemble
Nés en ville	27 (36,5)	47 (63,5)	74 (100)
Nés en brousse	181 (46,0)	212 (54,0)	393 (100)
Ensemble	208 (44,5)	259 (55,5)	467 (100)

C'est peut-être là une conséquence du statut social généralement plus élevé des immigrés d'origine urbaine : du petit centre où ils ont pu entrer dans les services publics, ils ont été affectés dans d'autres petites villes et finalement à Yaoundé avant, peut-être, de nouveaux changements. Mais interviennent aussi, comme autres éléments d'explication, l'influence des différents facteurs qui ont été précédemment analysés : le rôle du gradient distance et celui du réseau urbain quand il existe.

La prise en compte de l'ensemble des immigrés de l'échantillon renforce la proportion de ceux qui ont fait étape, mais on constate que ceux-ci restent relativement plus nombreux parmi les originaires de l'Ouest (pourtant peu portés vers la fonction publique) et toujours moins nombreux parmi ceux du Centre-Sud (tableau 49).

C'est dire que l'influence des deux facteurs d'ordre essentiellement géographique (distance et réseau urbain) que l'analyse précédente avait permis de dégager, ne se trouve que légèrement estompée lorsque l'on

TABLEAU 49

Cheminement des immigrés en fonction de leur province de naissance (E.U.)

Province de naissance	Immigration sans étape	Immigration avec étape	Ensemble
Centre-Sud	124 (53,4)	108 (46,6)	232 (100)
Ouest	49 (32,2)	103 (67,8)	152 (100)
Reste du pays	35	48	83
Ensemble	208 (44,5)	259 (55,5)	467 (100)

considère l'ensemble de la population immigrée, mais ne disparaît nullement en dépit de la perturbation qu'apportent au schéma général les groupes immigrés dont l'origine n'est plus strictement rurale.

Les informations apportées par l'enquête sur les cheminements des migrants depuis leur lieu de naissance jusqu'à Yaoundé ont donc mis en évidence l'existence d'un comportement spécifique des immigrés d'origine rurale dont le déplacement n'avait eu d'autre motivation que la recherche d'un emploi. Ceux-là viennent, en majorité, directement vers la capitale : en grande majorité s'ils viennent d'une zone relativement proche (*grosso modo* la province du Centre-Sud) et avec une ou plusieurs étapes s'ils proviennent de plus loin. L'exemple du cas bamiléké a permis d'éclairer les différents facteurs qui déterminent le type de cheminement suivi : la distance à parcourir pour atteindre la grande ville, l'existence ou l'inexistence d'un réseau urbain régional et le statut professionnel du migrant. Parallèlement, on a pu constater que la prépondérance grandissante des deux métropoles du Cameroun contribue à modifier le schéma des courants migratoires et que le séjour préalable dans la petite ville constitue, pour cette région, de moins en moins un palier dans la trajectoire des immigrés.

Dans quelle mesure peut-on étendre ces conclusions à la seconde grande ville du Sud, Douala? La disparition progressive de l'étape intermédiaire procède, certes, d'une conjoncture générale liée à une situation économique où une concentration croissante est de règle de même qu'un développement constant des moyens de communication. Cependant, mis à part cette constatation, rien n'autorise à extrapoler pour Douala les résultats obtenus pour Yaoundé.

Ici en effet, la composition socio-professionnelle de la population et donc de l'immigration, de même que le réseau urbain régional diffèrent totalement. La puissance du courant démographique bamiléké vers Douala et le développement des systèmes urbains de l'ouest du Cameroun peuvent donner à penser que l'immigration par étapes est peut-être moins rare qu'à Yaoundé. Cependant la composition socio-professionnelle de la population n'y est plus à dominante de fonction publique et le rôle universitaire y est

beaucoup plus réduit qu'à Yaoundé : deux situations qui contribueraient normalement à renforcer le courant d'immigration directe. Peut-être la différenciation se fait-elle essentiellement selon l'origine géographique des immigrés ? Il est possible que la distinction entre un courant issu de l'Ouest, du Littoral, et des provinces anglophones et un courant venant du Sud et de l'Est soit essentielle pour Douala. On ne peut en préjuger, mais l'analyse de la situation qui règne à Yaoundé a permis de dégager les principaux facteurs qui sont à l'origine de ces deux façons d'aborder la grande ville.

Chapitre 11

Le pays des « Yaunde » et la naissance de la ville

1. LA DÉCOUVERTE DU PAYS DES « YAUNDE »

La pénétration, par les Européens, de la région où allait naître la capitale du Cameroun est l'œuvre d'un officier allemand, le lieutenant KUND. Après une première expédition qui fut décimée par les Bakoko en 1887, KUND, avec le lieutenant TAPPENBECK, en entreprend une deuxième qui, partie de Kribi, atteint le Nyong puis la Sanaga alors appelée « Grand Nyong », en janvier 1888. Le premier poste de Yaoundé, *Yaunde Station*, est alors créé et TAPPENBECK restera sur place pour en être le chef.

Les documents allemands (LABURTHE-TOLRA, *in* VON MORGEN, 1972 : 247) le décrivent à cette époque comme *« une enceinte rectangulaire de trois cent cinquante mètres sur deux cent cinquante, renfermant dix petites maisons à soubassement de poto-poto de dix mètres sur cinq et de quatre mètres de haut ainsi que deux hangars de vingt mètres sur huit (qui servent l'un de magasin et l'autre d'atelier) ; (TAPPENBECK) a planté des bananiers et du maïs, ainsi qu'un jardin potager. Il a des poules et des chèvres, un ravitaillement abondant, et malgré les prévisions, les prix n'ont pas encore augmenté au marché. Le poste fait une impression si sympathique que les gens de TAPPENBECK venus avec lui de Douala préfèrent y retourner plutôt que de rester à la côte. Les maisons sont disposées de chaque côté d'une large rue plantée de palmiers qui descend jusqu'au ruisseau et elles ont été blanchies à la chaux, si bien que, de loin, elles font l'effet d'un village européen. Dans ce ruisseau, au bas de la colline, TAPPENBECK a installé pour les Blancs une piscine, un « établissement de bains », qui se compose essentiellement d'un bassin de bois de quatre-vingts centimètres de profondeur et d'un système de barrage qui permet d'obtenir jusqu'à un mètre d'eau. »* En 1889, une nouvelle expédition partie également de Kribi, sous la conduite du lieutenant Curt VON MORGEN, vient installer le botaniste Georg ZENKER comme chef de poste de la nouvelle station avant de poursuivre vers le nord. Celui-ci restera seul Blanc dans la station jusqu'en juin 1895 (LABURTHE-TOLRA, 1970).

Le pays des *Yaunde*, selon la dénomination attribuée par MORGEN et consacrée ensuite par l'usage (celle de TAPPENBECK : *Yeundo*, était plus exacte) n'était alors accessible que par le sud, depuis Kribi ou Grand Batanga en passant par Bipindi et l'emplacement de l'actuel bac d'Olama sur le Nyong. A partir du moment où les Allemands choisirent le site de Douala, alors appelé *Kamerun*, au détriment de la côte sud, ils s'efforcèrent d'atteindre Yaoundé directement depuis ce port. La route de l'Ouest, à travers le pays bakoko de mauvaise réputation, ne fut véritablement ouverte qu'en 1892 par un autre officier allemand, RAMSAY, qui partit de la station d'Edea fondée l'année précédente. Trois ans plus tard, VON STEIN reprit le même itinéraire et dressa la première esquisse cartographique de la région, publiée en 1900 à l'échelle de 1/150 000 et datée des années 1895-1899 (M.D.S. vol. XIII, 1900).

Ces levés du lieutenant VON STEIN, première description géographique du pays, sont, à ce titre, un document de grande valeur à cause des nombreuses annotations qu'ils comportent et que MOISEL a gardées en l'éditant. Suivons l'explorateur dans son périple à travers la région.

Venant par l'ouest, il traverse le pays des Bakoko (ou Mvele), plus tard identifiés comme des Bassa. Cette région, note-t-il, appartient à la tribu des Ndog Send, mais, à cause des guerres incessantes entre Bakoko et Ewondo, elle a été dévastée à plusieurs reprises au point d'être maintenant abandonnée et presque rendue à la forêt vierge (*« jetz wohl völlig verlassene Urwaldzone »*). VON STEIN en effet n'a indiqué aucun nom de lieu ni de personne, contrairement à ce qu'il fera après la station de Yaoundé. Les seules observations rapportées concernent soit le milieu physique, soit des caractéristiques de l'itinéraire, soit des remarques d'intérêt économique : beaucoup de cocotiers, beaucoup de traces d'éléphants, beaucoup de lianes à caoutchouc, etc. Mais c'est à travers un quasi-désert d'hommes que serpente alors cet itinéraire, et cette absence de données humaines rend d'ailleurs difficile l'identification exacte du trajet suivi, sans doute situé un peu au sud de l'actuelle route de Douala.

Ce n'est qu'à une quarantaine de kilomètres de la station, en abordant le pays des Eton (appelés ici *Etun* et plus loin *Ntoni Leute*) que l'on commence à trouver des indications de lieux habités. On note là des noms de famille béti que l'on peut parfois identifier malgré leur mauvaise transcription : Etanganbele (pour Atangana-Onambele), Ondesumba (pour Ondoa-Esomba) ... Mais ces notations sont encore peu nombreuses et la plupart ont encore trait à la végétation : beaucoup d'herbes, hautes herbes, etc. Elles ne deviennent fréquentes qu'après la traversée d'un *« puissant cours d'eau large de 20 m »* dénommé Akono par l'auteur et qui semble plutôt être la Méfou aux environs de Nkolbisson. Traversant ensuite une ligne de hauteurs nord-sud (fig. 46) formée par Yege Berg (mont Ngoya ?), Kuli-wi-fan (Nkol Febe), Bankolo Berg (mont Mbankolo), Kolingate Berg (Nkol Nyata), Messa Berg (mont Messa), Helendile (?) et Lumenden (mont Eloumden ou plutôt

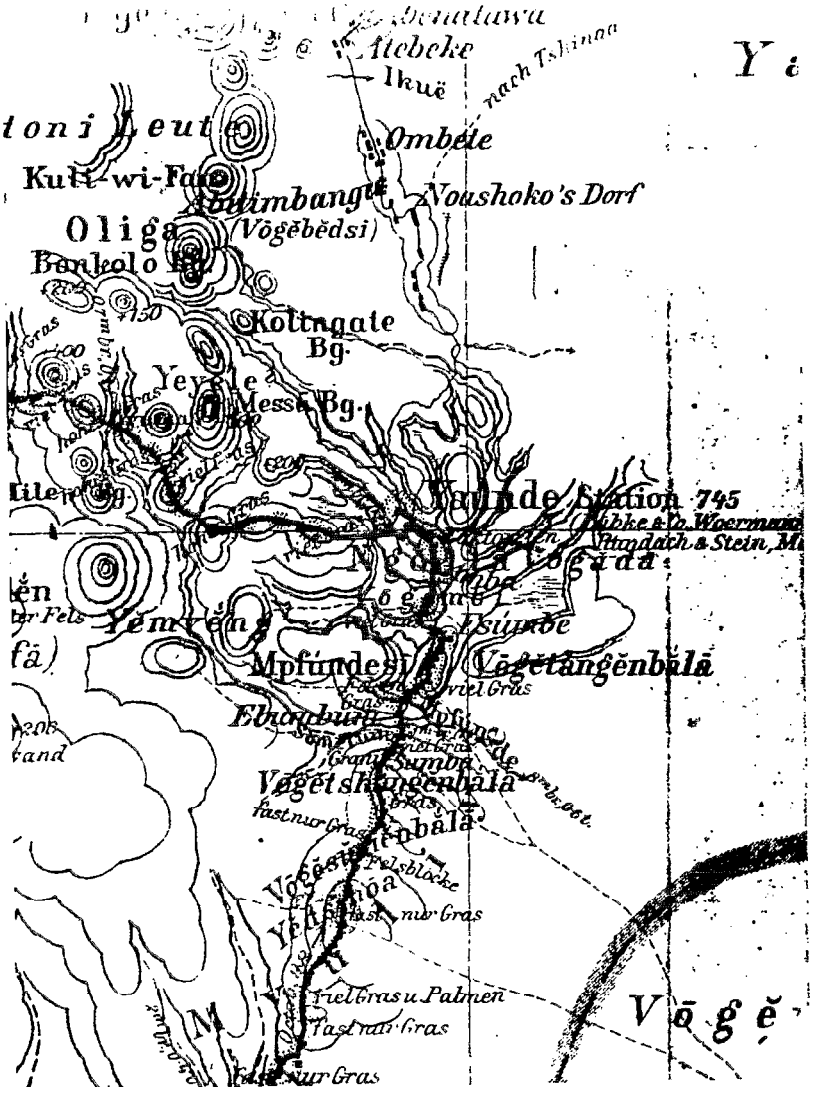

Fig. 46. — La région de « Yaunde » selon la carte MOISEL (agrand. 1/25 000).

mont Akouandoué), VON STEIN atteint enfin la station de Yaoundé notée *« Ngola »* (Ongola : l'enceinte). Ce nom d'Ongola, dû à la forteresse édifiée par les Allemands, est encore employé aujourd'hui pour désigner la ville, et plus spécialement le centre-ville.

Au sud du poste militaire est portée mention de l'existence de villages

dont la plupart ont donné naissance à des quartiers urbains : Vogada (Mvog Ada), Vogembi (Mvog Mbi), Esumbe (chez Essomba), Yemveng et Ebumbum, transcriptions fidèles de deux noms de clans ewondo, Vogetangenbala (Mvog Atangana Mbala) où l'itinéraire reprend la rive droite pour traverser la zone de Mvuliye (Mvolyé). A côté de l'écriture *Yaunde Station 745 m*, l'auteur a indiqué les maisons de commerce allemandes qui avaient déjà un agent sur place : Lubke & Co., Woermann, Randach & Stein, Maas.

Le rôle assigné à la station, contrôler un carrefour de pistes conduisant vers les quatre points cardinaux, apparaît déjà sur cette esquisse cartographique. Y figure le tracé de l'itinéraire vers le nord reconnu par RAMSAY en 1892 et que VON STEIN n'a sans doute pas parcouru lui-même à cette époque. Cette piste s'engage à travers le pays des Yetuti (Etoudi), clan ewondo, puis celui des Issele (Essele), clan eton de la région d'Obala. On repère au passage l'existence des Vogebedsi (Mvog Betsi), des Yatinka (Etenga), de Mkumutu Berg (Nkometou), des rivières Mfule (Foulou) et Mfamba (Afamba) sur les bords de laquelle sera construite la ville d'Obala. Concernant toute cette région nord, la carte porte les remarques suivantes : « *Territoire très accidenté, bien arrosé et fertile, très peuplé, plantations exemplaires, grandes bananeraies* », « *paysage de prairie fortement accidenté, bien peuplé et construit* ». Nous sommes loin de la désolante traversée du pays dit bakoko.

Sur l'itinéraire qui, depuis la station, se dirige vers le sud, patronymes et ethnonymes se multiplient. La piste empruntée est celle qui passe par Afanoya (dit ici Apfanyo), Ngoumou-village (Ngomu), Nkongdougou (dit Akongenduke), Fegmimbang (Mpfegemimbang), Nkongnen après la rivière Akono (toutes localités que l'on retrouve aisément sur les cartes) et qui traverse le Nyong à Olama. On reconnaît ici les noms des clans ewondo et bané : Mvog Betsi, Mvog Atangana Mbala, Mvog Tsoung Mbala, etc. Au sud-est de ce trajet est figurée avec une remarquable profusion de détails toponymiques, la vallée du Nyong en amont de ce qui sera Mbalmayo. Cette région, qui correspond à la zone d'Obout-Metet, avait déjà été bien reconnue depuis la première expédition de KUND, et les toponymes portés sont si abondants que leur déchiffrage devient malaisé.

De ce véritable tableau du *Territoire du Sud-Cameroun dans les années 1895-1899*, on peut conclure que s'opposent deux grandes zones : à l'ouest celle des Bassa (ou Bakoko), peu peuplée et ravagée par les guerres, et au nord et au sud de la station, celle qu'habitent les Ewondo, les Eton et les Bané, bien peuplée et mise en valeur par une agriculture riche. Vers l'est, le pays est encore peu connu mais semble également bien peuplé.

Il paraît donc assez évident que les Allemands installèrent leur poste sur un lieu de passage nord-sud, entre Sanaga et Nyong, fréquenté depuis longtemps. Les travaux de Ph. LABURTHE-TOLRA (1977 : 243, 410) permettent d'ailleurs d'établir que les Bané (Bënë), les premiers parmi les Béti à traverser la Sanaga à une date située entre 1640 et 1725, occupèrent le site

de Yaoundé jusqu'en 1790, avec les Enoa. Les Ewondo, qui passèrent le fleuve un peu plus tardivement (vers 1725-1750) leur succédèrent alors et se trouvaient donc sur place depuis environ un siècle quand arrivèrent les Allemands[1].

L'occupation humaine relativement forte de cette région centrale de la forêt camerounaise est attestée par chacun des explorateurs qui l'ont pénétrée, et le contraste avec la zone qu'ils ont dû traverser pour y accéder venant de Kribi ou Grand Batanga par Bipindi ou de Douala par Edéa, les a toujours fortement impressionnés. Ainsi, arrivant au pays des Bané par le sud, KUND écrit : « *Les villages prennent de l'importance ; entre les villages la forêt fait de plus en plus place aux jardins et aux plantations* » (M.D.S. vol. I, 1888), et VON STEIN note de son côté : « *Sur la route entre le Nyong et la station de Yaoundé se rencontrent de nombreux villages... Les plus gros sont situés près de la station* » (M.D.S. vol. VIII, 1895). Citons encore G. ZENKER : « *Le pays des Yaunde est abondamment peuplé, ses villages sont installés sur de grands espaces dégagés où 10, 20 et jusqu'à 50 huttes s'élèvent près de celle du chef, la plus grande* » (M.D.S. vol. IV, 1891).

Arrêtons-nous, à ce propos, sur l'origine du terme *Yaunde* qui sera ensuite francisé en *Yaoundé* et restera attaché à la ville. Il dérive, nous dit ZENKER (1895) du mot *Ewondo* et n'est, selon Ph. LABURTHE-TOLRA (1970), « *qu'une corruption ou traduction dans la langue des gens de Kribi (Batanga embauchés par KUND comme porteurs) du mot authentique (ewondo).* » ZENKER précise que ce mot signifie « arachide » (owondo), « *ce qui indique, semble-t-il, qu'il y a autant de membres de cette tribu que d'arachides* ». Ainsi la désignation même que se donnent les habitants du lieu signifierait que, par leur nombre, ils se distinguent déjà des autres peuples. Mais il est encore une autre étymologie possible à ce mot *Ewondo* devenu *Yaoundé*, celle que rapporte une tradition orale recueillie par LABURTHE-TOLRA (1977 : 108). L'homme qui fit passer aux Béti la Sanaga, KODOGODO surnommé « le passeur d'hommes » (Nné-Bodo) se serait écrit : « *Mon lignage ne s'appelle-t-il pas réussite (ewonda) ?* », pour saluer l'un de ses exploits, de sorte que le nom d'Ewondo serait resté à une partie de ses descendants. Quoi qu'il en soit, on remarquera que l'une et l'autre explications font prévaloir deux notions équivalentes dans l'esprit béti, celle de réussite et celle de descendance nombreuse.

Le second document d'intérêt géographique qui nous renseigne sur l'état du pays à l'arrivée des Européens est la remarquable carte MOISEL que les Allemands ont dressée pour l'ensemble de leur colonie et qui force l'admiration eu égard aux conditions dans lesquelles elle a été réalisée. La feuille *Jaunde*, à 1/300 000, éditée en 1913 (MOISEL, 1913, 1915) apporte de sérieux compléments à l'esquisse de VON STEIN.

1. « *Les pères de nos pères*, leur fut-il dit, *sont ceux qui ont traversé la Sanaga.* »

A cette date, la région de Yaoundé semble avoir été parcourue en tous sens, comme en témoigne l'abondance des toponymes, à l'exception de l'actuel département de la Lékié où seules quelques pistes ont été reconnues. Mais on constate la persistance de deux secteurs nettement moins occupés, l'un au nord de la route d'Edéa, l'autre à l'est de la station et jusqu'au Nyong. Ainsi se confirme l'existence d'une sorte de dorsale de fort peuplement à peu près orientée nord-sud, dont Yaoundé serait le centre et dont la permanence est attestée par la carte de localisation actuelle de la population (Atlas du Cameroun, planche X, 1972).

Le réseau des pistes a aussi été considérablement complété depuis les observations de VON STEIN : Yaoundé est un centre d'où divergent sept pistes suffisamment importantes pour que le cartographe les ait figurées par un double trait. Vers Edéa, à l'ouest, par les villages d'Ongot, Kala, Okong, Ngoulemakong, vers Doumé, à l'est, par Mimboman et Nkolo et, de là, vers Bertoua (ou *Gamane*). Deux routes partent en direction du nord : l'une correspond à l'actuelle route d'Obala avec chez les *Batschenga*, embranchement vers Nguila et Yoko ou vers Njoré et Mbandjok, l'autre est l'actuelle piste de Soa qui rejoint la première à Njoré.

Trois pistes se dirigent vers le sud, mais aucune des trois ne sera reprise par l'axe goudronné moderne. La première correspond à la piste de Mfou, la deuxième est la piste d'Afanoya, depuis *Atangana*, le quartier de Yaoundé où résidera ce fameux chef supérieur des Ewondo. C'est là l'ancienne route de Lolodorf, comme l'indique un plan de la station daté de 1911 (FRANQUEVILLE, 1968). La troisième piste signalée est reprise par l'actuelle route de Kribi par Oveng, au départ de Mélen, et rejoint la précédente à *Fege-Munban* (Fegmimbang) avant la traversée du Nyong à Olama.

Ainsi, quinze ans après l'arrivée des premiers explorateurs européens, se trouve déjà posée l'armature routière qui fonctionne encore aujourd'hui, restée presque telle quelle dans son dessin. Relais depuis le sud et l'ouest vers le nord et vers l'est, pour toutes les entreprises militaires et commerciales de la colonisation, *Jaunde*, promu chef-lieu de circonscription — Bezirkamt — le 13 avril 1905, fait donc déjà figure de remarquable carrefour routier et semblait appeler sur son site la rencontre des diverses populations du territoire.

2. LE SITE ET SON OCCUPATION

Le paysage où va naître et se développer la ville est constitué d'un ensemble de collines de 600 à 750 m d'altitude, parfois nivelées en plateaux et d'une barrière d'inselbergs sur laquelle elle vient aujourd'hui buter à l'ouest et qui s'élève à 800 ou 1 000 m. Cette zone d'affleurement du complexe de base, à la limite des bassins versants de la Sanaga et du Nyong, a en effet été profondément disséquée et découpée en collines aux versants convexes et en vallées à fond plat et souvent marécageux qui devaient

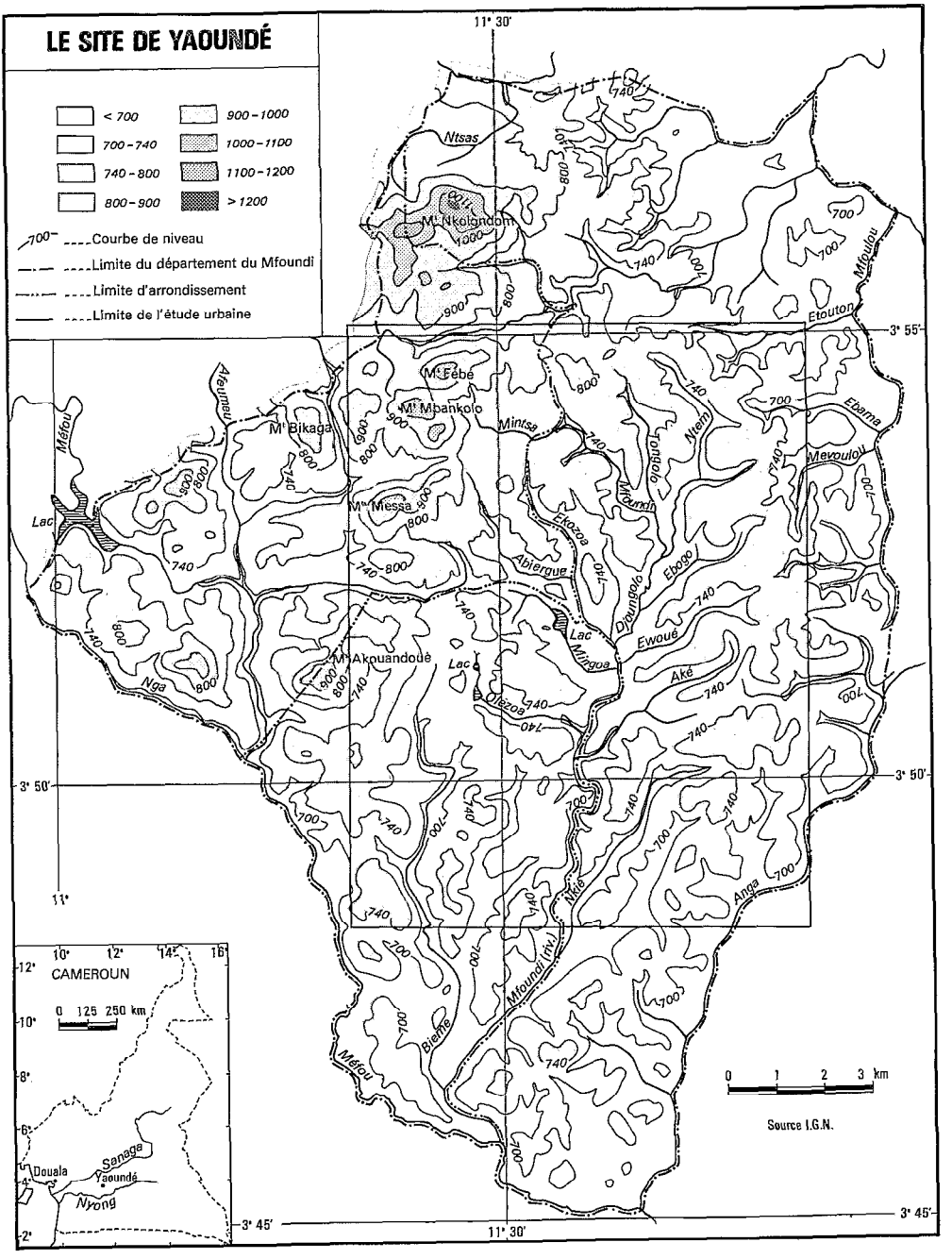

Fig. 47. — Le site de Yaoundé.

imposer de sévères contraintes à la circulation des hommes et à leur installation (fig. 47).

A l'ouest, l'horizon est fermé par le mont Fébé (1 077 m) et le mont Mbankolo (1 096 m) entre lesquels s'insinue la piste menant chez les Eton d'Okola, puis les monts Messa (1 015 m) et Akouandoué (870 m). Ce sont là autant d'inselbergs plus ou moins cachés sous leurs propres débris mais couronnés de dalles rocheuses où la végétation n'a pu prendre pied. Le Mfoundi, affluent de la Méfou qui se jette elle-même dans le Nyong, prend naissance sur les flancs du mont Fébé. L'érosion fluviale a ici dégagé une première série de collines atteignant parfois plus de 800 m et qu'occupent aujourd'hui les quartiers nord-ouest de la ville. Plus loin, le Mfoundi prend une orientation sensiblement nord-sud et ses affluents ont sculpté des collines aux formes oblongues et convergeant toutes vers son lit. Ainsi se trouve posée l'une des contraintes majeures du paysage, celle d'un relief ordonné de part et d'autre d'un axe presque nord-sud et constitué de cellules très différenciées entre lesquelles les liaisons sont malaisées.

Les auteurs de la carte MOISEL, comme VON STEIN d'ailleurs, ont utilisé, pour représenter le site de *Jaunde Station*, le remarquable travail réalisé par Georg ZENKER et publié en 1893. Ni l'une ni l'autre carte ne citent cette source d'information, sans doute parce que son auteur était alors tombé en disgrâce. Excellent observateur, ZENKER a laissé de précieuses indications sur le climat, le paysage, la faune et la flore des environs de la station dont il fut le chef durant six ans. Ph. LABURTHE-TOLRA (1970) a heureusement mis à la disposition du public la traduction de l'article intitulé *Yaunde*, en même temps que le *Plan du poste de Yaoundé et ses alentours* qui constitue un inestimable document géographique.

Ce plan de 1892 *(Die Umgebung der Yaunde-Station nach den Aufnahmen von G. ZENKER)* est *« une réduction d'un grand plan au 1/1 500 dont l'original existe peut-être encore quelque part »* écrit Ph. LABURTHE, et celui-ci s'est livré à un patient travail d'identification et de transcription de la toponymie auquel nous ne pouvons que renvoyer le lecteur.

L'interprétation proprement géographique de ce plan est aussi malaisée que l'interprétation toponymique. *« Fabriqué avec les moyens du bord par un amateur dépourvu de toute aide matérielle, (il) fourmille d'erreurs »* écrit encore Ph. LABURTHE. La plus gênante, pour notre propos, concerne l'échelle, en principe de 1/50 000, en réalité très changeante, les distances étant tantôt trop longues, tantôt trop courtes. L'orientation des pistes est souvent inexacte et le réseau hydrographique, qui devrait permettre une identification sûre, n'est souvent plus conforme à la réalité au-delà d'un rayon de 2 km autour de la station : tantôt les cours d'eau manquent, tantôt ils résultent de suppositions de l'auteur, tantôt plusieurs sont confondus en un seul[2].

2. Il n'y a que deux indications de noms de rivières : *Infundi* qui est le Mfoundi, et *Osua* qui signifie simplement *cours d'eau* et qui semble être l'Abiergue plutôt que l'Ekozoa.

Malgré ces imperfections, ce document renseigne de façon unique sur l'occupation du site avant toute intervention européenne : la seule manifestation de la puissance allemande dans le paysage n'est alors que le poste *(Yaunde Station)* dont l'enceinte est encore en bois. Confirmant l'impression donnée par la carte MOISEL pour le reste de la région, ce plan met en évidence la grande densité du réseau des pistes : le site est parcouru en tous sens et nullement de façon anarchique (fig. 48). Les pistes suivent les interfluves d'une façon constante, soulignant l'effet répulsif des vallées : ainsi celles qui traversent les territoires des Mvog Belinga, des Ebombo, des Etoudi. Les concessions habitées figurant sur le plan se situent de préférence au sommet des collines. C'est presque toujours le cas pour les plus vastes et les plus peuplées. Seules les plus petites, *« villages satellites de femme ou d'esclaves ou de clients »* selon Ph. LABURTHE-TOLRA *(op. cit.)*, descendent quelque peu sur les flancs de colline, mais le cas est rare. Cette disposition du réseau des pistes et de l'habitat en fonction du tracé des cours d'eau demeure un phénomène commun à l'ensemble de la zone forestière.

Au-delà de ces premières constatations, la configuration générale du réseau des pistes précoloniales constitue un autre sujet d'étonnement. Analysée en fonction des cours d'eau identifiables et du relief souvent esquissé de manière assez fidèle, cette configuration correspond, presque élément par élément, à l'organisation actuelle du réseau des voies urbaines. Le colonisateur n'a fait que reprendre, dans la plupart des cas, les pistes existantes en les aménageant. Tous les grands axes qui supportent aujourd'hui le trafic urbain sont déjà en place :

— vers le nord, à travers le territoire des Etoudi, la route d'Obala avec le carrefour de Mfoundassi vers Soa (*« nach Etang's Dorf »*, indique le plan) et celui d'Etoudi (*« nach Tshinga »*) ;

— vers l'est, la route de Mvog Ada et Mimboman vers Akonolinga, la route de Nkondongo (*« Gondonko's »*) qui rejoint la précédente chez les Ebombo, et la route d'Ekounou habitée par les Mvog Belinga (*« Voghe Velinghe Leute »*) qui rejoint la deuxième par Kondengui ;

— vers le sud, la route de Mvolyé par Ahala, habitée par les Emveng et celle de Mvan, sur la rive gauche du Mfoundi qui traverse le domaine des Mvog Atangana Mbala,

— vers le sud-ouest, la route de Kribi que l'on peut rejoindre depuis Mvolyé et qui parcourt le territoire des Baaba ;

— vers l'ouest, la route du quartier Djong Melen, branchée sur celle de Kribi, et où l'on trouve des Mvog Betsi, la route de Douala par le quartier d'Elig Effa, d'Oyomaban et d'Elig Otumba ;

— vers le nord-ouest, la route d'Okola à partir d'Elig Effa, par Messa et qui aboutit chez les Eton et, au nord de l'Abiergue, la route de Tsinga qui rejoint la précédente.

La concordance et la permanence des tracés sont impressionnantes. Elles

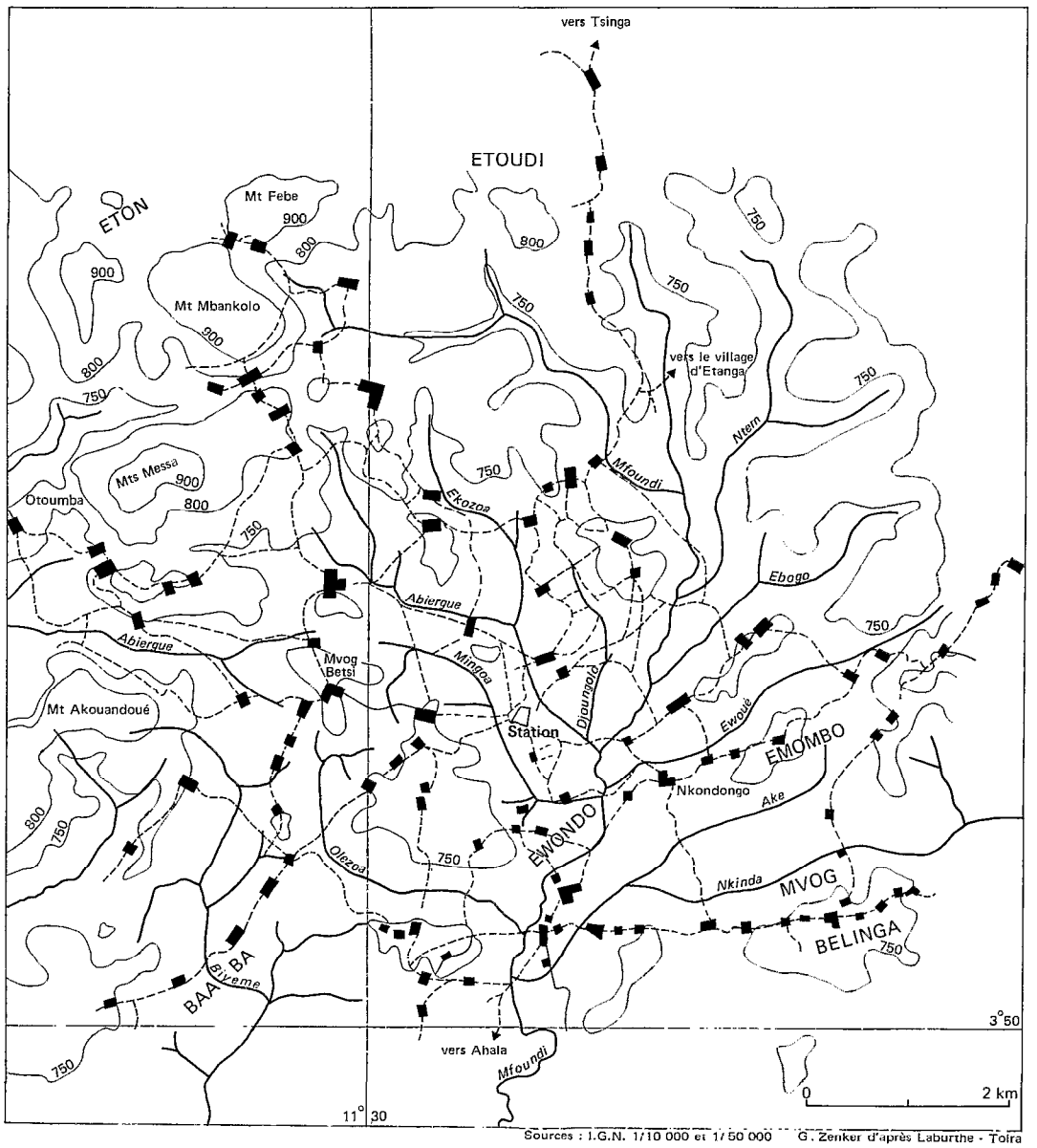

Fig. 48. — Le site de Yaoundé et son occupation en 1892 (essai de reconstitution).

s'expliquent par les contraintes du site et par la façon dont l'occupation spontanée de l'espace s'accomplit. La seule différence notable se situe dans ce qui deviendra le centre commercial où la colline entre Abiergue et Djoungolo a été couverte, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, d'un réseau de rues tracées au cordeau. Partout ailleurs, sous la trame actuelle, transparaît fort clairement le réseau des pistes précoloniales révélé par le plan de ZENKER.

Un autre mérite de ce plan, et non des moindres, est de permettre non seulement de constater l'intensité du peuplement et la forte occupation du site, mais encore de la chiffrer avec une certaine vraisemblance. ZENKER, en effet, a porté, à côté de chaque concession représentée, le nombre de personnes qui y vivaient. Il suffit dès lors de ramener le plan à sa véritable échelle et d'en mesurer la superficie pour obtenir une estimation convenable de la densité de la population. On ne peut, certes, aboutir à un chiffre de valeur indiscutable. D'une part, à cause des distorsions que ZENKER a fait subir à l'échelle de son plan, le contour de la zone représentée ne peut être déterminé de façon bien précise, ce qui perturbe le calcul de la superficie. Ph. LABURTHE-TOLRA l'a évaluée à 100 km^2, ce qui englobe des zones laissées en blanc par ZENKER et qu'il n'a vraisemblablement pas recensées, sinon parcourues. Il nous semble qu'il faut réduire de beaucoup cette aire et la limiter à la seule partie que l'auteur a couverte de graphismes représentant le relief, la végétation ou l'occupation humaine. Ainsi définie et ramenée à l'échelle réelle, elle atteint une superficie d'environ 50 km^2 (49,25 exactement). D'autre part, le décompte de la population mentionnée par ZENKER se situe entre 2 398 et 2 458 habitants[3], mais certaines concessions ne portent pas d'annotation chiffrée. Si l'on estime, comme le pense Ph. LABURTHE, qu'il s'agit là, non de concessions inhabitées, mais de hameaux dont ZENKER n'avait pas fait le rencensement, on peut en évaluer la population en les comparant aux concessions voisines de même étendue, ce qui donne 245 habitants supplémentaires. On obtient ainsi un total situé entre 2 400 et 2 700 habitants, soit une densité comprise entre 48 et 54 habitants au km^2, nettement supérieure à celle qu'avait estimée Ph. LABURTHE (22 à 23). Remarquablement élevée, elle est tout à fait du même ordre que celle que l'on trouve actuellement dans les cantons ewondo voisins de Yaoundé[4].

Ainsi, à l'aube de la colonisation, a déjà pris forme, avec ses pistes et sa population, le cadre vers lequel convergera l'un des plus puissants courants

3. Certaines concessions, souvent parmi les plus grandes, portent parfois deux chiffres, sans doute deux extrêmes entre lesquels ZENKER n'a pas tranché, d'où ces deux totaux que nous obtenons.

4. Il semble possible d'avancer ici l'idée que cette densité correspond en fait à une réalité socio-géographique, celle d'un équilibre population/ressources dans les conditions techniques locales de l'agriculture vivrière qui n'ont guère évolué.

migratoires du Cameroun. Les acteurs en sont encore absents, car tout le peuplement, à l'exception de la petite troupe de ZENKER, est encore homogène. Mais le catalyseur par lequel se déclenchera le mécanisme de la migration est déjà, lui aussi, en place, sous la forme de cette minuscule *Yaunde Station* entourée d'une frêle palissade, cette *«présence européenne»* qui *«ne fait juste qu'effleurer le paysage humain»* (LABURTHE-TOLRA).

3. LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

Une ville coloniale agréable

Après TAPPENBECK, G. ZENKER, durant son long séjour et en dépit de son isolement, avait non seulement bien reconnu le pays mais aussi posé les bases d'une durable implantation européenne. Dans le compte rendu de son expédition de 1892, RAMSAY en donne une bonne idée lorsqu'il décrit sa découverte de la station de Yaoundé : *«Nous étions très surpris par le tableau agréable que nous avions devant les yeux : c'était une vue ravissante, surtout la vaste maison d'habitation qui a grande allure ; en descendant vers le marigot, au passage, nous vîmes la petite maison en bois qui sert de cabine de bain. Le marigot était, à cet endroit, endigué entre les planches. Puis nous montâmes la colline où se trouve le poste en empruntant un chemin bien entretenu»* (*D.K.B.*, 1892 : 35).

En 1895, le lieutenant DOMINIK vient prendre le commandement du poste et reconstruit en dur les bâtiments et l'enceinte de la station qui sera achevée en 1909. Dès 1901 les missionnaires pallotins ont installé une chapelle et leur maison d'habitation sur la colline de Mvolyé, à trois quarts d'heure de marche du poste. L'école, puis l'hôpital complètent bientôt le dispositif de sorte que rapidement Yaoundé est devenu bien plus qu'une station, poste militaire avancé de la colonisation, et même bien plus qu'une étape et un relais vers le nord et l'est : un lieu où les Européens commencent à trouver qu'il fait bon vivre. En 1912, la station compte, parmi ses habitants, cinq femmes accompagnant leur mari et deux enfants de moins de 15 ans, et la chronique signale une première naissance en 1913 (*Die Deutschen Schutzgebiete...*, 1911, 1912, 1913). La fraîcheur du climat due à l'altitude semblait même promettre à Yaoundé un avenir de *«centre de repos pour les convalescents ou les Européens fatigués par un long séjour sur la côte»* (Amtsblatt, 1913 : 525).

La normalisation des conditions d'existence des Européens ne pouvait que faciliter l'activité commerciale, ce troisième volet de la colonisation qui associait toujours étroitement militaires, missionnaires et commerçants. Très tôt les agents de commerce parcourent la région, intégrés dans les expéditions militaires, puis seuls, à la recherche de l'ivoire, des palmistes ou du caoutchouc. Ainsi voit-on, en 1890, MORGEN passer un contrat avec les firmes Woermann et Jantzen & Thormählen aux termes duquel deux de

leurs agents sont inclus dans sa caravane (MORGEN, *op. cit.* : 93-94). Dès 1895, la firme Karl Maas fonde une factorerie à Yaoundé, et un plan de la station daté de 1911 (FRANQUEVILLE, 1968) signale l'implantation des sociétés John Holt et Co., Woermann, R.W. King, Bremer Westafrika Gesellschaft, Randach et Stein, etc. Un quartier commercial s'organise immédiatement au pied de la station et sous sa protection, à côté du marché de vivres, et bientôt va s'implanter à l'est du Mfoundi.

Les descriptions d'époque, et même celles de la période française, si elles se plaisent à évoquer l'aspect coquet et accueillant de la station autour de laquelle se constitue la ville européenne, restent à notre gré trop muettes sur la physionomie des villages indigènes. Entrant, en janvier 1916, date de la fin des hostilités, dans la ville momentanément désertée par ses habitants, le général AYMERICH (1935) est très frappé par son allure moderne, mais borne sa description au « plateau européen » : *« Sur le plateau s'élèvent de nombreuses constructions européennes, et il est sillonné en tous sens par des routes et des avenues bien tracées et bordées d'arbres. Des écoles sont bâties aux carrefours les plus importants et au centre des quartiers les plus populeux ; des fontaines publiques sont judicieusement espacées ; des affiches indiquent les noms des rues, des avenues, des places ; des placards sont dressés bien en vue pour faire connaître les arrêtés de l'autorité allemande. En somme, l'organisation germanique, minutieuse et tracassière, s'étale partout avec ses défauts mais aussi, il faut bien le reconnaître, avec ses réelles qualités. »*

Sept ans plus tard, un autre voyageur, Bruneau de LABORIE, venu de Douala à Makak en chemin de fer puis par la route jusqu'à Yaoundé, nous laisse également le récit de ses impressions (1924 : 22) : *« Cette zone est très peuplée et nous croisons de nombreux convois d'indigènes, ordinairement chargés de palmistes ... »* Et c'est l'arrivée à Yaoundé : *« Le ton rougeâtre de la route, cette verte citronnelle qui l'encadre gaiement, ces beaux palmiers à l'ombre généreuse, éveillent l'impression d'un grand parc, et l'œil se repose, sur ce paysage riant et gracieux, du sombre chaos de la forêt ; la petite ville de Yaoundé ne fait qu'accentuer ce caractère. A l'est des montagnes verdoyantes qui la dominent de 500 mètres, elle occupe une éminence de faible étendue. Les routes, bordées de même, y tracent des voies planes et paisibles le long desquelles s'érigent, espacées, souvent coquettes, les maisons des Européens — fonctionnaires, officiers, colons, une centaine en tout. Des rosiers, des arbres au feuillage touffu et aux innombrables fleurettes rouges, des daturas aux fraîches clochettes blanches sèment çà et là des touches charmantes. On aperçoit dans la direction du nord-est, de l'autre côté d'une dépression de faible profondeur, un village haoussa important ; à part un très petit groupe de cases visibles vers le sud-ouest, les autres centres indigènes s'égrènent un peu plus loin. A elle seule, la population avoisinant la ville atteint 30 000 habitants. Une mission catholique à la tête de laquelle*

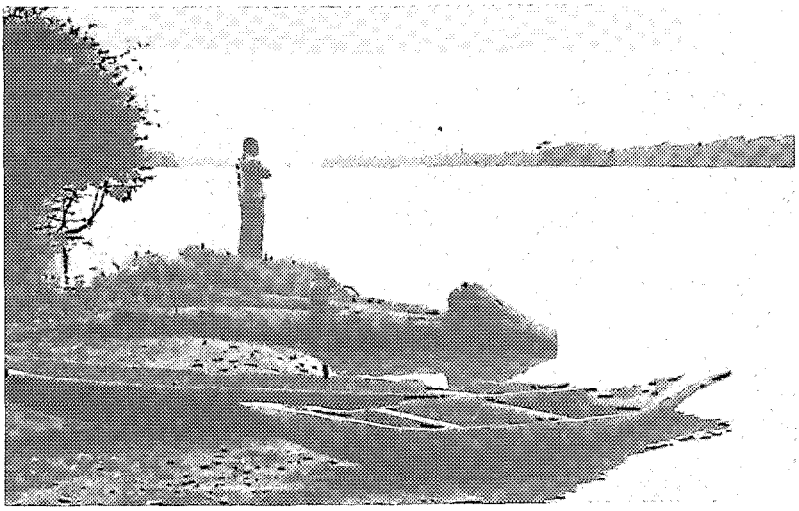

Photo 30. — La Sanaga (à Ebebda II, Lékié) : une frontière et un commencement dans l'histoire des Bëti

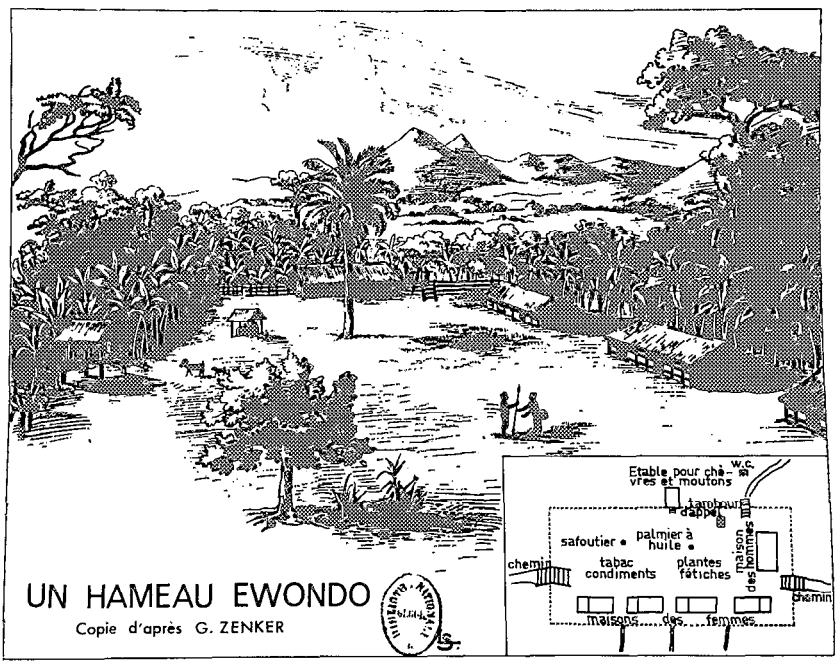

Photo 31. — Un habitat originellement conçu pour la défense du *mvog* (*d'après* Ph. LABURTHE-TOLRA, 1970)

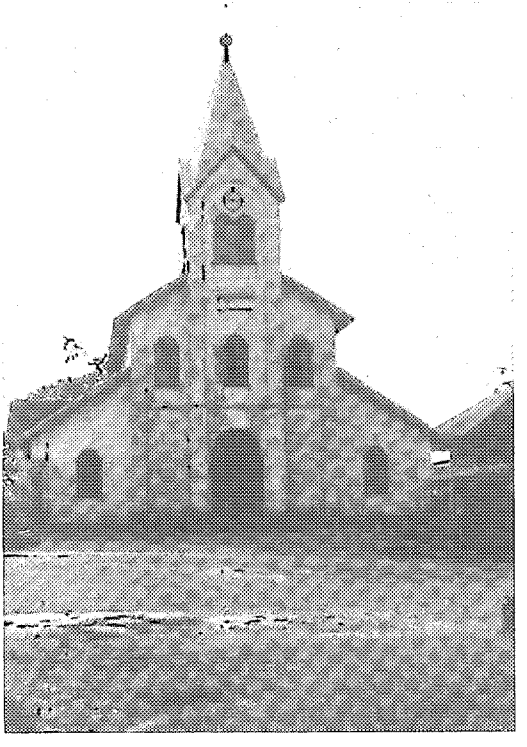

Photo 32. — La chapelle de Mvolyé, construite par les pallotins en 1901

Photo 33. — Une ancienne « case » coloniale du quartier administratif

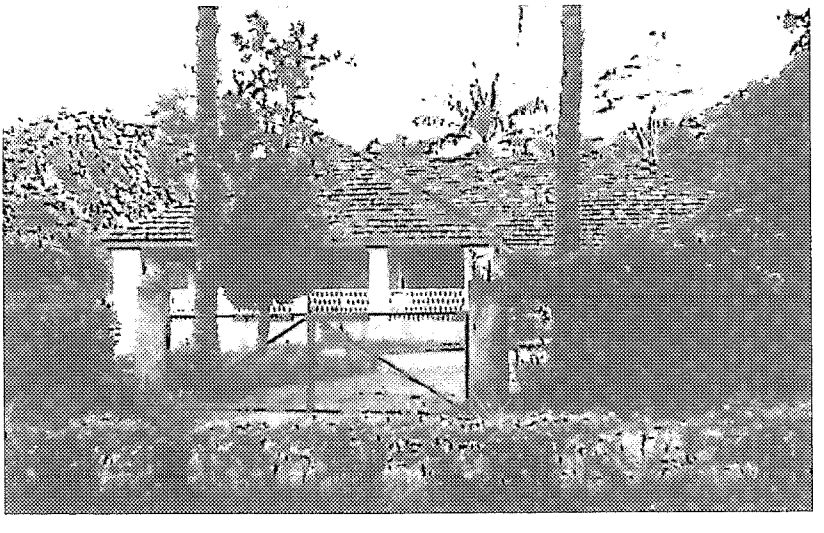

est un évêque, une mission américaine, exercent respectivement leur influence sur ces derniers.»

Par-delà une description fort idyllique, cette dernière relation permet de constater que le village haoussa a été déplacé de son implantation première, telle que la révélait le plan de 1911, et transféré, pour un temps, là où sera l'hippodrome et, aujourd'hui, l'hôtel de ville. C'est aussi en cet endroit que s'implantera d'abord la colonie bamiléké, vers 1918.

Le seul quartier qui semble bien avoir pris quelque importance à proximité de la ville européenne est probablement celui de Mvog Mbi - Awaé. Il faut croire cependant que la séparation entre les mondes européen et indigène n'a pas été toujours aussi tranchée que le donne à penser notre voyageur. Nul doute qu'un sensible mouvement d'immigration se trouve déjà engagé dès cette époque et commence à poser quelques problèmes aux Européens qui doivent éprouver l'impression d'être assiégés par les nouveaux venus. C'est en effet en 1923 que *«toutes les cases indigènes ou paillotes habitées par les Noirs ont été transférées hors du périmètre urbain [...] Ce périmètre, largement établi, permet une ségrégation sérieuse et efficace. La population européenne a été invitée à ne pas se laisser former de villages indigènes aux alentours de ses maisons d'habitation»* (Rapport annuel..., 1923 : 56). Comme est loin la requête du premier Blanc demandant à Essono de lui céder un peu de son terrain! La ville, «Ongola», devra être désormais le domaine exclusif des Européens, et un arrêté de 1925 en fixe le premier contour.

Le développement spatial

Parmi les considérations qui ont guidé le tracé de ce premier périmètre urbain *«largement établi»* et qui, sous couvert de mesures d'hygiène, expulsait les immigrés déjà installés sur les lieux, l'achèvement imminent du chemin de fer du Centre (1927) ne fut sans doute pas des moindres. La gare et ses entrepôts se construisaient en effet immédiatement au nord-est de la colline où s'élevait depuis 1921 le palais du commissaire de la République, dans la vallée même de l'Ekozoa, et le développement probable d'une activité commerciale liée à la voie ferrée appelait l'occupation par les maisons de traite de l'autre flanc de la vallée et, bientôt, de l'autre colline tout entière.

Ce sont donc ces deux collines, de part et d'autre de l'Ekozoa, que le périmètre nouvellement défini englobe dans «la ville», l'une désormais spécialisée dans sa vocation administrative dérivée de la «station», l'autre vouée à une fonction commerciale. Et, contrairement à ce que supposait J. RICHARD-MOLARD, Yaoundé ne doit pas sa fortune uniquement à des conditions de confort européen, mais aussi, dans une large mesure, aux exigences du commerce[5]. A ces deux motivations doit d'ailleurs en être

5. *«Pourquoi ce choix, au lieu de Douala, alors que partout ailleurs la capitale tend à se*

ajoutée une troisième : en 1921, le choix de Yaoundé comme capitale fut aussi dicté par la crainte d'un éventuel retour des anciens colonisateurs et, dans une telle éventualité, la ville de Yaoundé, au milieu des terres, paraissait moins vulnérable que le port de Douala.

La séparation spatiale des différentes fonctions urbaines est donc la règle dès l'origine, favorisée par le compartimentage du relief, et cette disposition particulière fut souvent relevée par les voyageurs de passage. Ainsi DE BURTHE d'ANNELET (1932 : 52) décrit-il, en 1928, la ville *« étagée sur deux collines séparées par un ravin que suit le chemin de fer. La partie ouest est celle de l'administration et des services publics ; la partie est est occupée par les maisons de commerce »*, mais déjà il ajoute : *« La place est très mesurée et l'extension de la ville en est gênée. »*

Aussi n'est-il pas étonnant que, par touches successives, le périmètre urbain dut être progressivement agrandi (fig. 49). D'abord vers le sud, en 1934, pour annexer le Plateau Atemengue devenu zone militaire, ce qui contraint les habitants du lieu à partir s'installer le long de la route de Kribi où ils fondèrent le village d'Obili, c'est-à-dire « obligés » (fig. 50). Puis, en 1941, légèrement vers le nord-ouest et encore un peu plus vers le sud. Nouvelle étape en 1948 : le périmètre urbain admet enfin dans ses limites les « villages indigènes » : Awaé, Mvog Mbi, Mvog Ada à l'est, le camp de fonctionnaires, Messa, Mokolo, le quartier de la Briqueterie et le quartier Haoussa au nord-ouest. C'était englober ainsi l'ensemble réellement urbanisé, ou plutôt l'ensemble qui, par la concentration de son habitat, relevait effectivement du phénomène urbain. L'extension suivante, celle de 1956, avait pour but de prévoir le développement futur de la ville et non plus de ratifier un état de fait. Elle inclut dans la ville non seulement Mvolyé, toujours quelque peu marginal, et le quartier Bastos en construction, mais aussi des villages de caractère franchement rural. Du même esprit, mais avec plus d'ambition encore, procède la création, en 1974, du département du Mfoundi qui constitue en quelque sorte la zone de commandement immédiat de Yaoundé.

Sur ce site très différencié se sont donc d'abord individualisées des unités cloisonnées, des quartiers sans relations entre eux mais en liaison quotidienne avec le centre, constitués spontanément ou par la volonté de l'administration. Les levés de 1949 (fig. 51) montrent bien ce qu'il en était alors : un centre administratif déjà ancien, un centre commercial partagé entre les maisons d'import-export et les boutiques de Grecs et de Libanais, des quartiers périphériques où les immigrés sont regroupés en fonction de leur ethnie : Haoussa pour les originaires du Nord à nouveau déplacés vers

confondre avec le centre des affaires ? Sans doute pour échapper, à 750 m d'altitude, à la lisière de la forêt, au climat fâcheusement réputé de Douala. Ce serait donc la seule ville d'Afrique intertropicale française qui devrait sa fortune, du reste modeste, à des considérations de confort européen plutôt qu'aux exigences du commerce... » (RICHARD-MOLARD, 1950).

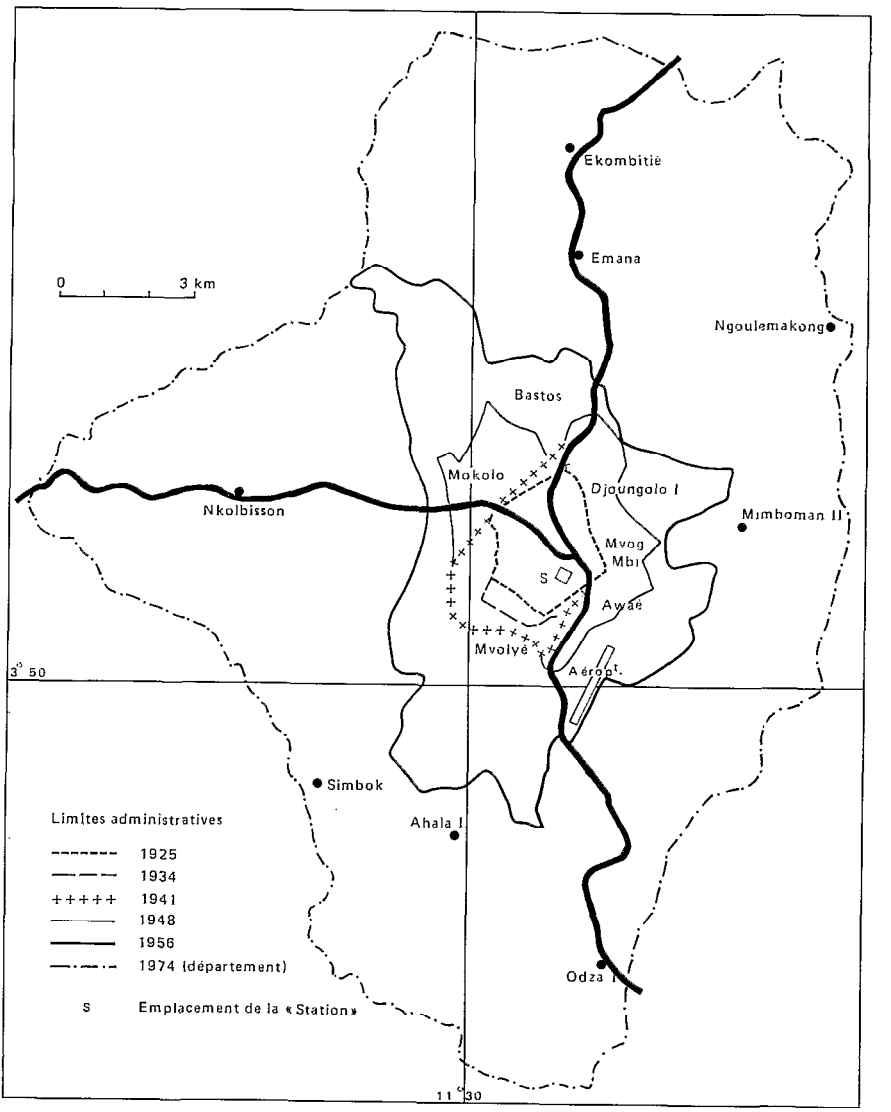

Fig. 49. — L'extension administrative de Yaoundé.

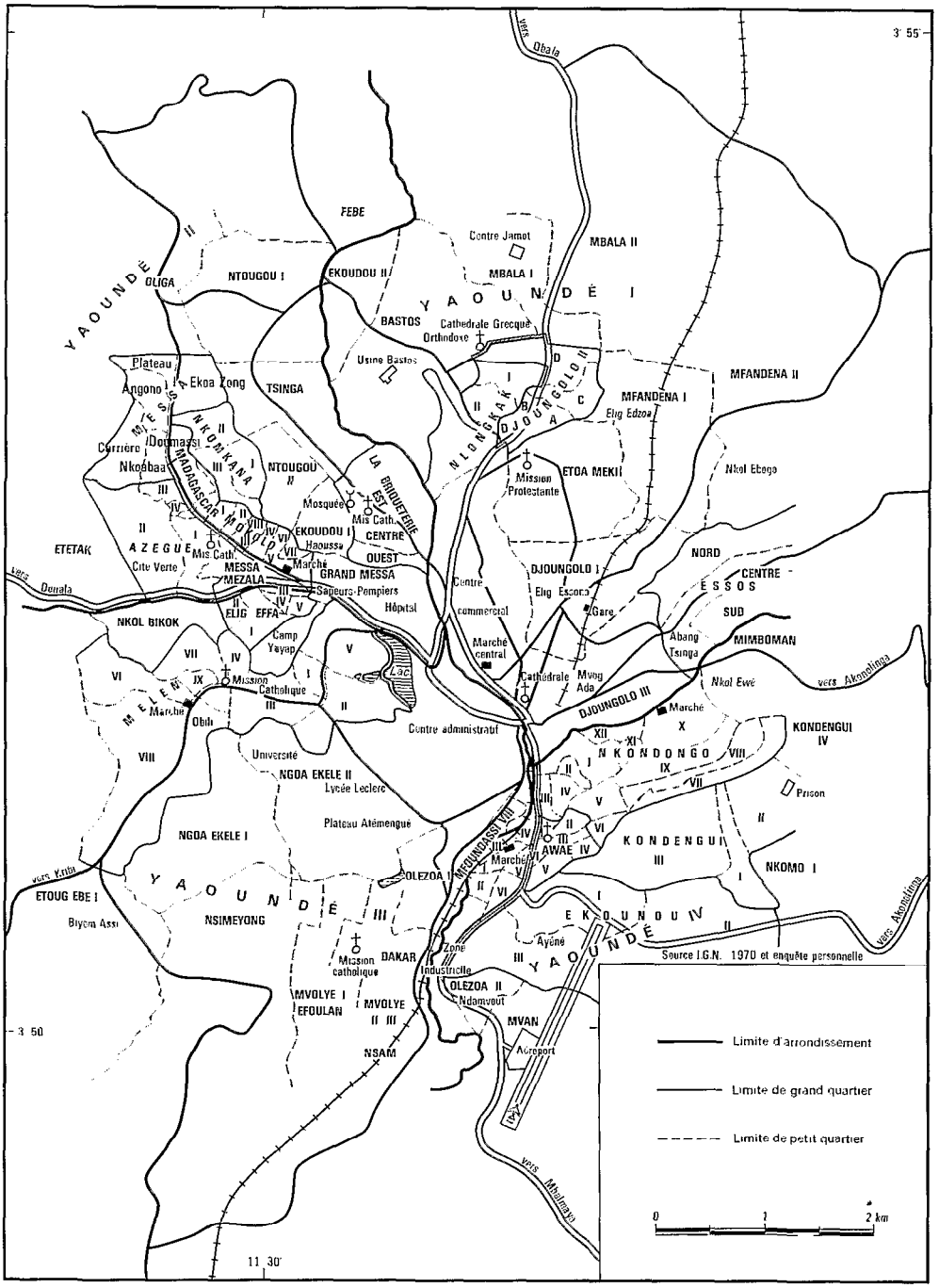

Fig. 50. — *Les principaux quartiers de Yaoundé.*

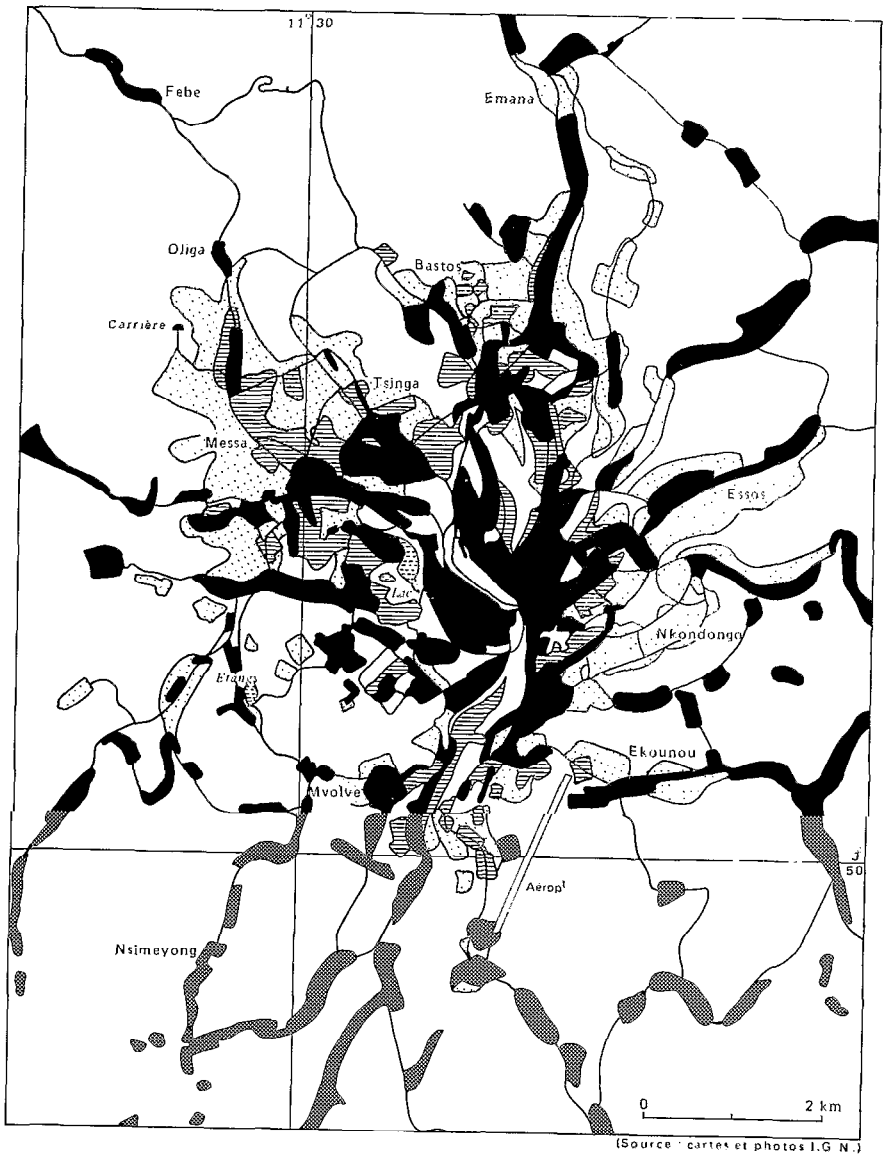

Fig. 51. — Le développement spatial de Yaoundé.

1930, Bamoun et Bamiléké à la Briqueterie, Mokolo avec sa marqueterie de sous-quartiers ethniques, Obili, le village des « déguerpis », Elig Belibi le long de la voie ferrée où se regroupent les cheminots souvent bassa, Plateau Atemengue et ses militaires, enfin Mvolyé, la colline des missionnaires catholiques voisinant avec Efoulan, le village du chef ewondo Atangana. Ailleurs, les villages des autochtones, étirés le long des pistes suivant les interfluves et où les constructions commencent à empiéter sur les

Photo 34. — Vue partielle de Yaoundé. A gauche, les quartiers Djoungolo III et Mvog Ada ; vers la droite, la vallée herbeuse du Mfoundi, rejoint par l'Ebogo près du pont, et la voie ferrée du Transcamerounais ; bâtiments de la nouvelle gare et sud du centre-ville avec la tour « Shell » ; en haut de la photo, le pont et le carrefour de la Poste (carrefour Brouillet). En haut à gauche, au-delà de l'Ewoué, commence le quartier Nkondongo (Cliché I.G.N., 1974)

cacaoyères : Mvog Mbi, Mvog Ada, Ekounou, tandis qu'au nord, les Eton d'Obala se regroupent à Nlongkak, là où paissent les bœufs *(Kak)* des « Haoussa ». L'accroissement de la population urbaine se traduit à la fois par la création et l'extension spatiale de nouveaux quartiers et par une densification de l'habitat dans les quartiers anciens, à l'exception de ceux du centre et de Bastos réservés, de fait, aux Européens.

Des îlots collinaires devenus jointifs et organisés de façon concentrique autour de l'ancienne ville européenne, telle est aujourd'hui la structure qui résulte de ce processus de formation de la ville. Les deux éléments qui constituent le centre-ville connaissent une transformation architecturale rapide qui leur font perdre leur aspect vieillot, non dépourvu de charme, mais trop lié, aux yeux des aménageurs, à un passé colonial que l'on voudrait effacer. Les anciennes cases couvertes de tuiles et ceinturées d'une véranda font place aux nouveaux bâtiments ministériels parfois conçus selon des formes très hardies. De même, le centre commercial historique a subi, sous les injonctions de l'autorité municipale, une sensible modernisation de ses constructions où l'étage est devenu la règle et dont les rez-de-chaussée troquent désormais leur aspect d'entrepôts démodés contre celui de vitrines attirantes. Telles sont, du moins, les directives reçues par les commerçants. Amorce, peut-être, d'une certaine décentralisation administrative, le nord de ce quartier commercial a accueilli le nouvel hôtel de ville bâti sur les lieux de l'ancien hippodrome.

Autour de ce cœur de la ville se pressent les quartiers de forte densité de population et à l'habitat serré. Les plus denses sont ceux où furent installés les premiers immigrés « déguerpis », Haoussa et Bamiléké, au nord-ouest de la ville, et vers lesquels ont naturellement abouti les courants d'émigration d'origine lointaine : Mokolo, Haoussa, Briqueterie, aujourd'hui prolongés vers le nord par les quartiers de Ntougou et Nkomkana. A l'est, au nord et à l'ouest, les densités humaines sont un peu moindre (70 à 100 hab./ha) et certains quartiers font, épisodiquement, l'objet d'un brutal urbanisme chirurgical : ainsi ont été rasées certaines parties d'Awaé ou de Nlongkak (Nkol Eton). Les quartiers méridionaux sont moins populeux. Tantôt il s'agit de zones réservées : le Plateau Atemengue qui a perdu son rôle exclusivement militaire au profit d'écoles et de lycées et constitue, avec l'université sise à Ngoa Ekele, une sorte de quartier des écoles ; Mvolyé, toujours fidèle à sa fonction religieuse primitive bien que son église ne soit plus la cathédrale de la ville. Tantôt ils gardent encore certains aspects du monde rural béti : courette désherbée devant la maison, cuisine à l'arrière et arbres utiles à proximité. Ainsi en est-il pour Nsam, Mvan, Obobogo, Ahala.

Au-delà de cette première couronne de quartiers se produit l'extension urbaine actuelle, se développent les quartiers de la deuxième génération. Plus ou moins rapidement, les anciens villages perdent leur caractère rural, celui de cases s'égrenant de part et d'autre de la piste. La progression la plus spectaculaire se situe à la limite des quartiers populeux du nord-ouest où les

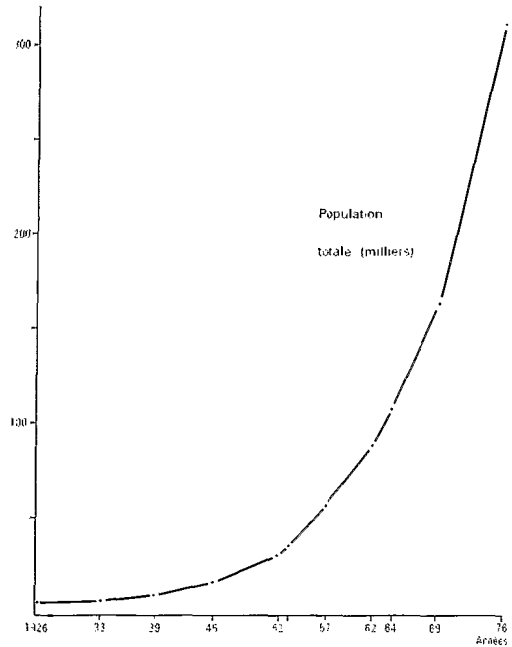

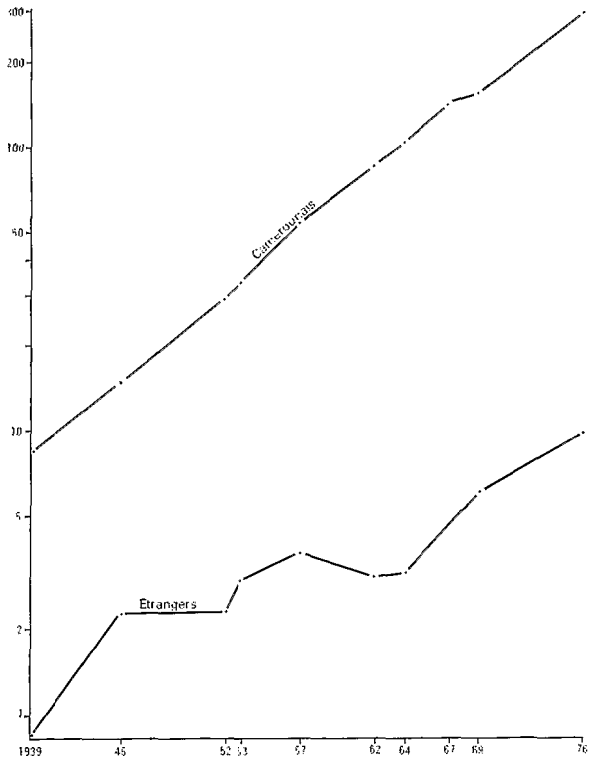

Fig. 52. — La croissance de la population de Yaoundé.

nouveaux arrivants montent à l'assaut des premières pentes des monts Messa et Mbankolo, tandis que vers Bastos et Tsinga s'implante un habitat pavillonnaire ou résidentiel de haut standing alimentant une spéculation pour laquelle rivalisent les propriétaires autochtones et les acquéreurs bamiléké. Ici apparaissent de nouveaux noms de quartiers : Messa-Carrière, Messa-Plateau, Messa-Djoumassi... que l'administration essaie de définir.

4. CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ET IMMIGRATION

Le mécanisme de la croissance

Le premier recensement démographique de la ville auquel peut être accordée une réelle valeur statistique est celui de 1957 (Service de la Statistique, 1957). Cependant, la période qui l'a précédé est jalonnée de dénombrements qui permettent de situer approximativement les résultats de ce recensement dans le courant d'une évolution déjà bien amorcée (fig. 52 et Annexe n° 15). En dépit de l'incertitude dont sont entachés les premiers chiffres, il apparaît bien que le décollage démographique de Yaoundé s'est produit vers les années 1950-1955, soit quelques années après celui de Douala dont l'essor se place juste au lendemain de la guerre (LACAN, *op. cit.*). Cette particularité classe Yaoundé dans le groupe des villes moyennes d'Afrique centrale francophone (Bangui, Pointe-Noire, Libreville) dont l'essor démographique correspond à une immigration induite par les grands travaux liés aux investissements F.I.D.E.S. du moment. Avec les années de l'Indépendance (1960), le redressement de la courbe ainsi amorcé se poursuit et ne se dément plus (ZE NGUELE, 1972) jusqu'à lui imprimer une direction proche de la verticale.

Le résultat du recensement de 1976 : 313 706 habitants[6] montre que le rythme de la croissance se maintient depuis 20 ans, celui d'un doublement de la population tous les 7 ans, et que le taux d'accroissement annuel demeure, comme par le passé, situé entre 9 et 9,5 %. La constante croissance de la population camerounaise proprement dite apparaît de façon remarquable lorsqu'on la distingue des éléments étrangers (fig. 52). L'effectif de ces derniers subit de sensibles variations liées aux changements de la conjoncture politique et dont on peut deviner aisément les causes : rôle de soutien logistique joué par le territoire « rallié » pour la colonne Leclerc jusqu'en 1945, crédits F.I.D.E.S. et arrivée de techniciens pour les mettre en œuvre, nette diminution des étrangers aux alentours de l'Indépendance et, quelques années plus tard, augmentation progressive de leur effectif, sans doute plus diversifié qu'autrefois, en rapport avec les diverses formes de coopération internationale. Observons cependant qu'en

6. Les résultats du recensement (291 071 habitants) ont été redressés par les statisticiens qui ont appliqué un coefficient de correction de 1,077 pour la ville de Yaoundé.

dépit de ces variations conjoncturelles, la courbe des « étrangers » demeure, dans l'ensemble, parallèle à celle de la population camerounaise.

A mesure que l'on dispose de nouveaux recensements, il apparaît bien que la ville de Yaoundé pèse de plus en plus lourd dans l'ensemble de la population régionale ou même nationale (tableau 50).

TABLEAU 50

Importance relative (en %) de la population de Yaoundé

Part (%) de la population dans	1965	1969	1976[1]
Ensemble du Cameroun	2,0	2,8	4,0
Province du Centre-Sud	10,2	14,0	20,8
Département de la Méfou	40,6	55,7	66,5[2]

1. Résultats non rectifiés.
2. Méfou et Mfoundi ensemble.

Même si son importance n'atteint pas encore, on l'a vu, ce qu'elle est pour d'autres capitales, la progression n'en est pas moins spectaculaire et porteuse de bien des difficultés à venir.

Il est malaisé de déterminer avec certitude quelle est, dans cette croissance démographique, la part de l'accroissement naturel et celle de l'immigration car il n'existe guère de bases sûres permettant d'établir les taux de natalité et de mortalité dans la ville. Compte tenu des estimations avancées par les statisticiens en 1964 et en 1969, il semble que l'on puisse retenir comme plausible une croissance due, entre 1965 et 1976, pour 3,5% à l'accroissement naturel et pour 5,5% à l'immigration. Selon un processus très normal, la part des immigrés dans l'ensemble de la population urbaine tend à diminuer, mais elle n'en demeure pas moins encore considérable en 1976, sa diminution s'avérant inférieure à celle que l'on pouvait attendre (tableau 51).

TABLEAU 51

Immigrés et natifs dans la population camerounaise de Yaoundé (en %)

	1957	1962	1964	1976
Natifs	3	31	32	35
Immigrés	97	69	68	65

Cette particularité donne à penser que la population de Yaoundé est soumise à une forte turbulence démographique : les immigrés se fixeraient

moins fréquemment ici que dans d'autres villes et seraient rapidement remplacés par de nouveaux venus. Notons, à titre de comparaison, que dès 1967, les immigrés ne formaient plus que la moitié de la population de Kinshasa dont la croissance démographique relevait alors dans une égale proportion des effets du mouvement naturel et du solde migratoire (DUCREUX, 1972). Yaoundé ne semble pas encore avoir atteint ce stade démographique et sa croissance continue à s'alimenter de l'émigration rurale. Certains indices portent en effet à penser que l'on assiste, depuis quelques années, à un regain de l'immigration. L'évolution de la composition par sexes de la population urbaine, comme celle du rapport de masculinité (tableau 52), montre qu'à cet égard la situation est redevenue très semblable à ce qu'elle était vingt ans plus tôt, quand le premier recensement de la ville consignait les effets d'un essor démographique alors tout récent.

TABLEAU 52

Évolution de la composition par sexe de la population de Yaoundé

Années	Hommes (%)	Femmes (%)	Rapport de masculinité
1957	53,3	46,7	114
1962	52,5	47,5	110
1964	50,8	49,2	103
1969	52,3	47,7	109
1976	53,3	46,7	114

Il apparaît donc que, dans cette croissance qui demeure soutenue, l'immigration ait repris un rôle décisif après une phase d'accalmie consécutive aux années de l'Indépendance. Si, de façon plus pertinente, on

TABLEAU 53

Évolution de la composition par sexe des adultes à Yaoundé (15-54 ans)

Années	Hommes (%)	Femmes (%)	Rapport de masculinité
1957	54,7	45,3	121
1962	54,5	45,5	119
1964	52,2	47,8	109
1969	54,0	46,0	117
1976	55,8	44,2	126

borne l'observation au groupe des adultes pour lequel la comparaison de tous les recensements est possible (15-54 ans), le phénomène s'en trouve encore confirmé (tableau 53).

La ville n'est donc pas encore arrivée à ce stade de l'épanouissement démographique que les résultats de 1962 et 1964 laissaient prévoir (VENNETIER, 1969) et qui aurait dû aboutir à l'équilibre des sexes : la pyramide des âges de 1976 montre que l'excédent masculin se manifeste de façon continue de 20 à 54 ans (fig. 53).

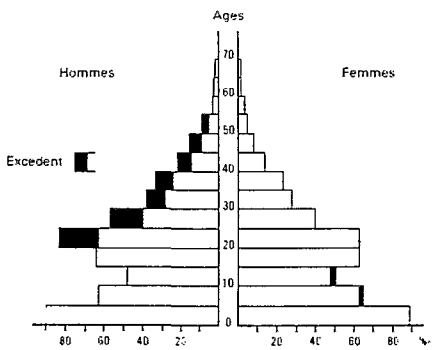

Fig. 53. — Pyramide des âges de la population de Yaoundé en 1976 (n = 290 805).

Pourquoi un tel revirement de situation ? On peut poser l'hypothèse qu'il n'est pas sans rapport avec l'origine géographique de la population immigrée.

Une immigration renouvelée

Alors que, vingt ans plus tôt, les trois quarts des immigrés étaient nés dans la circonscription administrative qui correspond aujourd'hui à la province du Centre-Sud, en 1976 l'apport démographique de même provenance constitue moins de la moitié de l'effectif immigré (tableau 54).

TABLEAU 54

Province de naissance des immigrés à Yaoundé (en %)

Province de naissance	Centre-Sud	Ouest	Littoral	Est	Nord	Nord-Ouest	Sud-Ouest
1957	74,5	13,1	5,0	5,0	2,4		
1967 *	58,6	23,8	11,6	3,5	2,7	0,8	
1976	49,3	23,7	14,8	3,1	5,3	1,8	2,0

* Recensement administratif.

C'est dire la diversification croissante du recrutement démographique liée à l'élargissement progressif de son bassin migratoire déjà signalé précédemment. Certes, les départements de la Méfou et de la Lékié, qui enserrent la capitale, lui procurent toujours l'essentiel de l'immigration (1/5 en 1976), mais leur part est en constante diminution relative au profit de régions plus lointaines, tels le Littoral (Wouri et Mungo) ou même les départements anglophones. La primauté du Centre-Sud, toujours réelle (fig. 54), tend à se réduire peu à peu et à laisser place à la vague démographique née des fortes

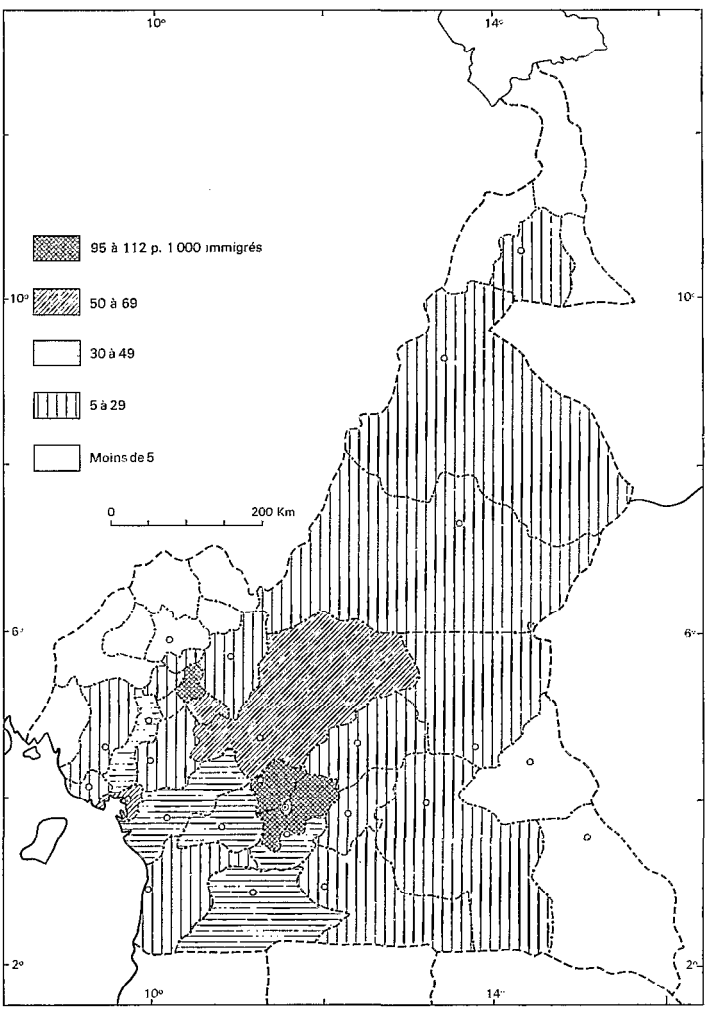

Fig. 54. — Origine des immigrés à Yaoundé en 1976 (par département de naissance).

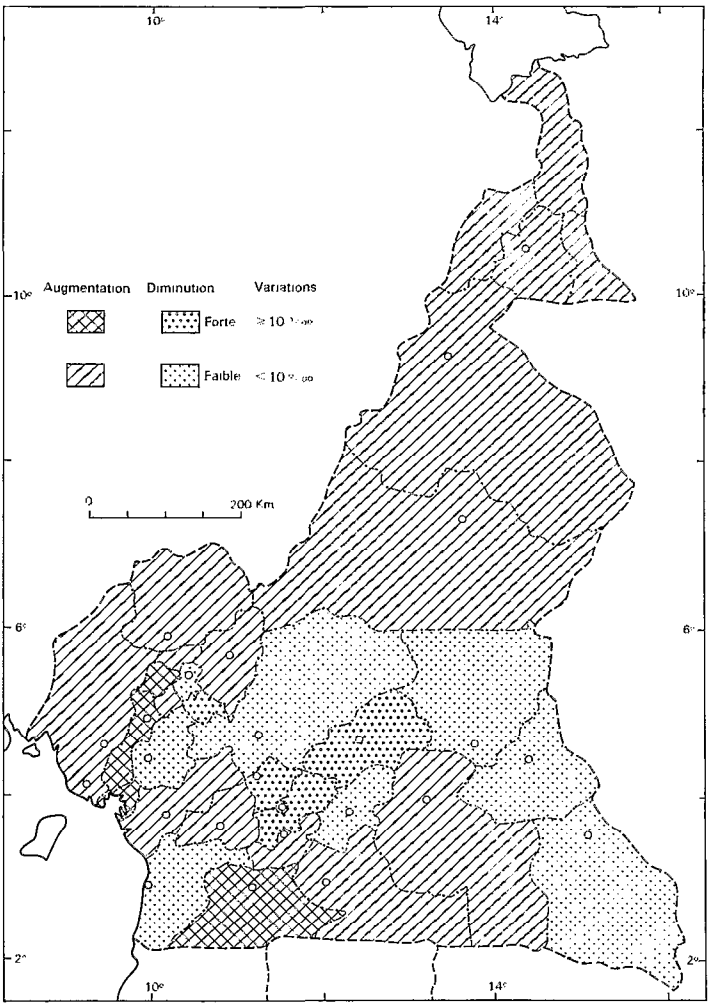

Fig. 55. — Variations de l'origine des immigrés entre 1967 et 1976.

densités de l'ouest du pays. Une analyse plus fine, menée au niveau de l'arrondissement pour 1967 (fig. 14), montre qu'en réalité le mouvement vers Yaoundé ne s'étend pas de façon uniforme à l'ensemble des départements concernés, mais se trouve fortement orienté en fonction de l'existence des voies de communication relativement commodes avec la capitale, ce qui ne saurait surprendre. Ainsi en est-il, pour la Lékié, des arrondissements d'Obala et de Saa, ou pour le Mbam, de ceux de Bafia, Ntui et Ombessa.

Mais tous ces réservoirs qui contribuaient, depuis 25 ans, à alimenter le peuplement de la ville : Mbam, Haute Sanaga, Méfou, Lékié et même Mifi ou Ndé, se trouvent aujourd'hui en passe d'être supplantés par d'autres ; des départements du Centre-Sud, plus lointains, tels le Ntem ou le Dja-et-Lobo, et ceux d'autres provinces, tels la Ménoua ou le Moungo, commencent à augmenter sensiblement leur participation à ce peuplement (fig. 55). La conséquence de ce processus, née de l'extension de la zone de recrutement et de son intensification notamment sur la marge occidentale, est importante.

En effet, l'effectif des immigrés qui provenaient des départements depuis longtemps fournisseurs de la capitale (Centre-Sud en général et même Ndé) présentait une structure par sexes équilibrée, précisément à cause de la relative ancienneté du mouvement (tableau 55). L'émigration vers Yaoundé était suffisamment entrée dans les mœurs et dans le jeu des relations familiales ou autres pour en arriver au stade où elle concerne presque également les deux sexes.

TABLEAU 55

Composition par sexe du mouvement migratoire en 1976
(personnes ayant changé de résidence)

Provinces	Hommes (%)	Femmes (%)	Rapport de masculinité
Centre-Sud[1]	50,5	49,5	102
Est	54,0	46,0	117
Littoral	56,0	44,0	127
Ouest	56,9	43,1	132
Sud-Ouest	59,2	40,8	145
Nord-Ouest	62,2	37,8	164
Nord	63,3	36,7	173

1. Sauf département du Mfoundi.

On voit que les originaires des nouvelles zones de recrutement présentent des structures démographiques fort différentes, marquées notamment par un déséquilibre des sexes d'autant plus fort que la province a été plus récemment touchée par l'attraction de la capitale : ainsi trouve-t-on, dans l'ordre, des rapports de masculinité de plus en plus élevés pour l'Est, puis le Littoral, l'Ouest, les provinces anglophones et le Nord qui, remarquons-le, a doublé en dix ans sa participation au peuplement de Yaoundé.

La structure du mouvement d'immigration offre ainsi une sorte de diagnostic de l'ancienneté plus ou moins grande de chacune de ses

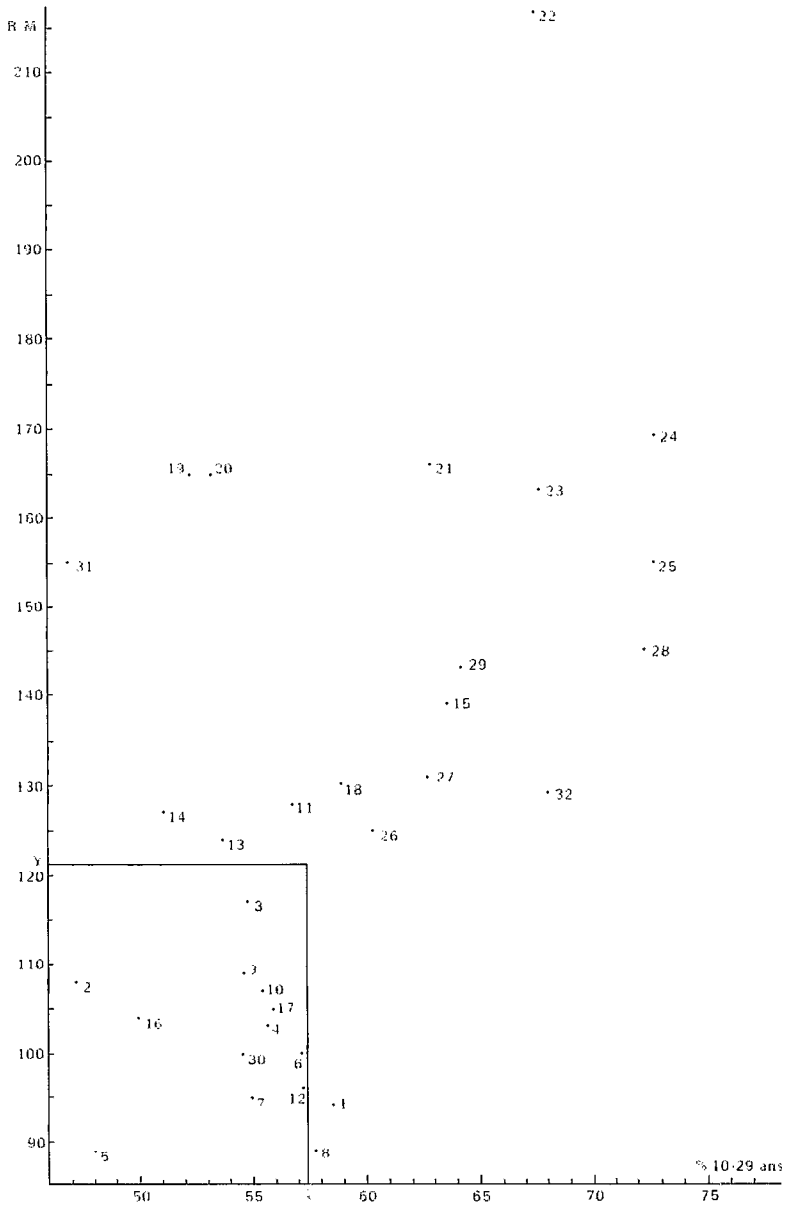

Fig. 56. — Structure de la population immigrée à Yaoundé par département d'origine (1976). Rapport de masculinité (R M) et groupe d'âge 10-29 ans.

composantes et de ses tendances actuelles (fig. 56). Tous les départements dont les originaires présentent un rapport de masculinité et une proportion de 10-29 ans inférieurs à la moyenne des immigrés de Yaoundé participent depuis longtemps à ce mouvement vers la ville et la structure démographique de leurs ressortissants tend vers une sorte d'équilibre. On connaît en effet le schéma habituel de l'évolution d'un mouvement migratoire : les jeunes adultes partent les premiers en ville et, quelques années plus tard, une fois installés, font venir femme et enfants ; ainsi, plus le courant est ancien, plus il se féminise et, bien sûr, plus l'âge moyen des immigrés s'élève. C'est en 1976 (fig. 56), le cas de tous les départements de la province du Centre-Sud (nos 1 à 10), de celui du Haut Nyong (no 12), de la Sanaga Maritime et du Nkam (nos 17 et 16), et aussi du Ndé (no 30). Cette particularité ne signifie pas que l'émigration vers Yaoundé ait cessé d'être active, mais plutôt qu'elle revêt désormais des aspects spécifiques liés à son ancienneté. Mais, en même temps, les courants migratoires qui sont issus de ces premiers réservoirs démographiques perdent de leur importance relative dans l'ensemble du mouvement vers Yaoundé.

Au contraire, d'autres départements commencent à prendre une part accrue dans le peuplement de la ville. Ce sont ceux de l'Ouest sauf le Ndé (nos 25 à 29), ceux des provinces anglophones (nos 23, 24, 32), celui du Moungo (no 15) et, pour le Nord, celui du Diamaré. Les ressortissants de

Légende de la fig. 56.

CODE DES DÉPARTEMENTS

Province du Centre-Sud
1. Dja-et-Lobo
2. Haute Sanaga
3. Lékié
4. Mbam
5. Méfou
6. Ntem
7. Nyong-et-Kellé
8. Nyong-et-Mfoumou
9. Nyong-et-Soo
10. Océan

Province de l'Est
11. Boumba-Ngoko
12. Haut Nyong
13. Kadéï
14. Lom-et-Djérem

Province du Littoral
15. Moungo
16. Nkam
17. Sanaga Maritime
18. Wouri

Province du Nord
19. Adamaoua
20. Bénoué
21. Diamaré
22. Logone-et-Chari
    Margui-Wandala
    Mayo Danay

Province du Nord-Ouest
23. Mezam
24. Bui
    Donga et Mantung
    Metchum
    Momo

Province de l'Ouest
25. Bambouto
26. Bamoum
27. Haut Nkam
28. Ménoua
29. Mifi
30. Ndé

Province du Sud-Ouest
31. Fako
32. Manyu
    Meme
    Ndian

cette dizaine de départements, densément peuplés, présentent les caractéristiques d'une immigration neuve, essentiellement composée de jeunes hommes, et contribuent à modifier très sensiblement les structures démographiques de la ville[7]. Entre ces deux groupes se placent des départements participant aux deux types de « comportement migratoire », à la fois ancien et cependant renouvelé (Wouri n° 18, Bamoun n° 26), et d'autres aux caractéristiques excessives relevant de situations particulières (peut-être une pratique de la polygamie pour les originaires de l'Adamaoua, n° 19, et de la Bénoué, n° 20) ou peut-être dues à des données aberrantes ou non significatives (Fako, n° 31 et autres départements du Nord, n° 22).

A mesure que les originaires de départements plus lointains prennent une place grandissante dans le processus d'immigration, la structure démographique de la population urbaine retrouve certaines des caractéristiques qui furent les siennes lors des premiers temps de sa croissance. C'est en effet une nouvelle phase du peuplement de la ville qui se produit aujourd'hui, à la mesure sans doute de son rôle national, mais dont les conséquences tant quantitatives que qualitatives vont profondément marquer l'avenir de la capitale. Les structures démographiques s'en trouvent transformées pour longtemps encore, car ce renouvellement de l'immigration ne fait que s'amorcer et les courants qui se mettent en place ont pour origine des régions très densément peuplées. La proportion des jeunes adultes se gonfle (fig. 57), de même que celle des 10-19 ans et sans doute plus précisément celle des 15-19 ans[8]. En revanche, la catégorie des 0-9 ans et celle des adultes de plus de 30 ans perdent de leur importance relative dans l'ensemble de la population. Il en résulte, depuis vingt ans, une spectaculaire chute de l'âge moyen à Yaoundé. L'évolution de la pyramide des âges, d'après les cinq recensements disponibles (fig. 58 A à D), montre bien qu'une augmentation d'hommes jeunes s'est produite entre 1969 et 1976, créant une excroissance fort semblable à celle qu'avait révélée le recensement de 1957. Parallèlement se renforce, depuis 1964, l'effectif des jeunes femmes, en grande partie à cause d'une immigration scolaire fort active. Pour longtemps encore, les aménageurs urbains se trouveront confrontés aux problèmes de l'habitat et de l'emploi à Yaoundé.

Mais aussi, la qualité des relations qui prévalaient jusqu'ici entre la capitale et son hinterland démographique va s'en trouver transformée, car en

7. S'attachant à l'étude plus particulière des Bamiléké à Yaoundé, J. L. DONGMO fait la même constatation : « *Le sex ratio a baissé entre 1957 et 1967, mais s'est relevé par la suite, de sorte que dans l'ensemble, les valeurs de 1976 sont assez proches de celles de 1957. Cela montre que l'immigration bamiléké à Yaoundé a connu une seconde poussée après 1967, afflux constitué essentiellement de jeunes célibataires, qui a compromis l'amélioration du sex ratio qui s'était amorcée* » (1981, vol. 2 : 97).

8. Les données dont nous disposons ne permettent pas de distinctions plus fines.

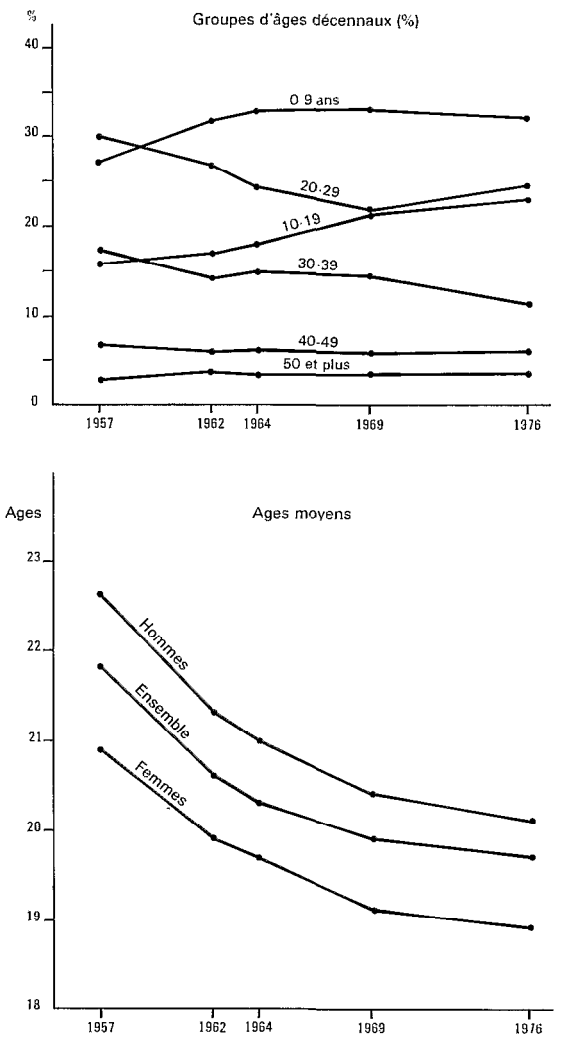

Fig. 57. — Évolution de la structure par âges à Yaoundé.

changeant d'échelle, l'immigration changera aussi de nature. Avant de présenter ce qu'implique l'évolution en cours, il convient cependant de situer les immigrés dans la ville, spatialement et socialement, et en particulier de bien saisir les modalités de leur insertion dans la vie urbaine. L'enquête à laquelle nous nous sommes livré, et dont les méthodes et le déroulement font l'objet du chapitre suivant, apporte de précieux éléments d'information qui contribuent à une telle approche.

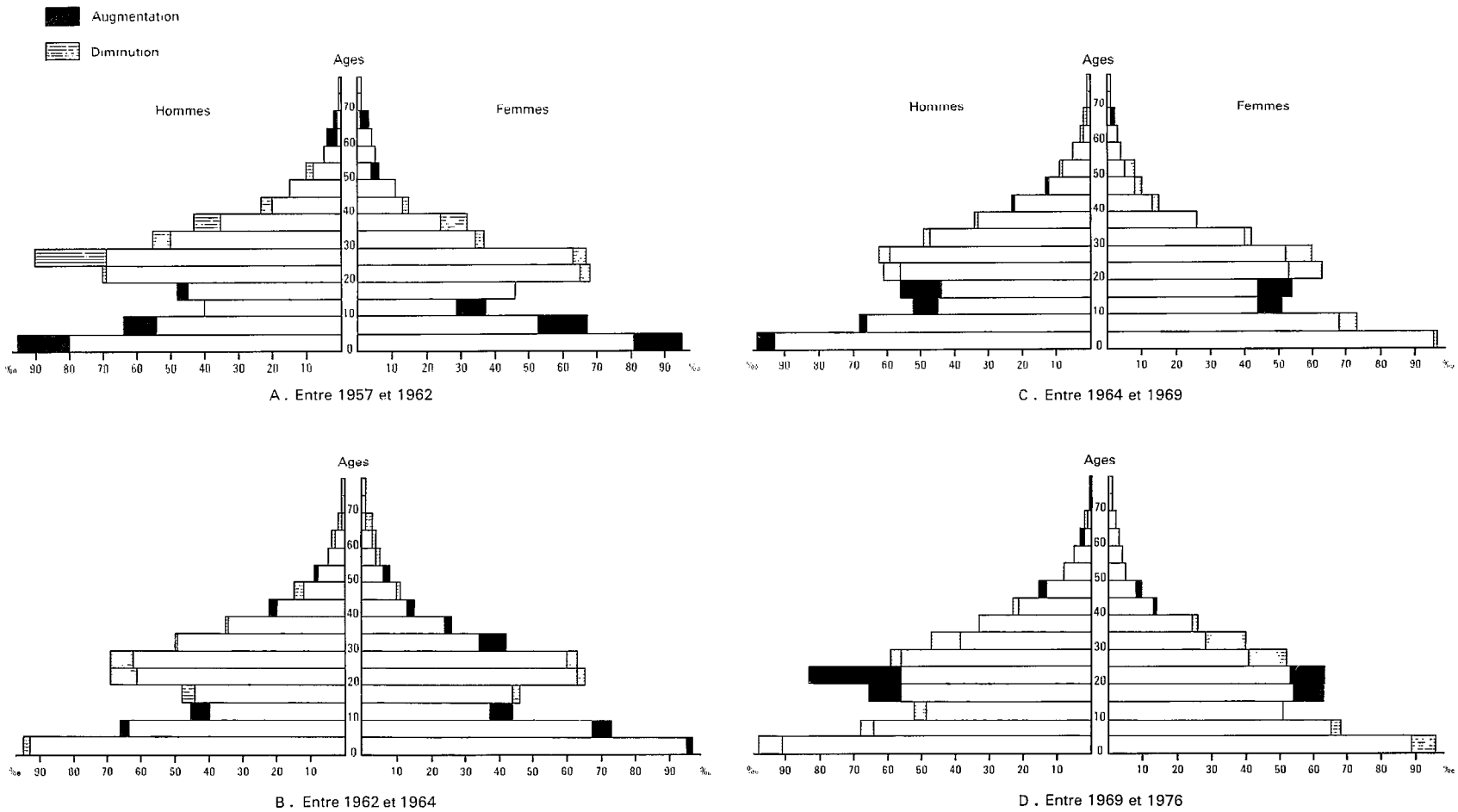

Fig. 58. — Les modifications de la pyramide des âges entre 1957 et 1976.

Chapitre 12

L'enquête urbaine

La plupart des informations qui seront désormais présentées et utilisées dans cette deuxième partie sont tirées des enquêtes que nous avons menées à Yaoundé. Quelques-uns de leurs résultats ont déjà été signalés, çà et là, dans la première partie de cet ouvrage, à des fins de comparaison avec ceux d'autres sources. Cette fois, qu'il s'agisse de l'activité des immigrés, hommes et femmes, des migrations scolaires ou de la mobilité des citadins, leur utilisation sera constante, de sorte qu'il apparaît nécessaire, avant de poursuivre, de consacrer quelques pages à la façon dont ils ont été obtenus.

Il proviennent tantôt d'investigations faites dans les quartiers populaires de la ville, tantôt d'enquêtes plus spécialisées auprès de catégories particulières de la population urbaine.

1. L'ENQUÊTE DANS LES QUARTIERS

La première impression éprouvée par le chercheur est un sentiment d'écrasement et d'impuissance devant l'ampleur de la tâche. Comment, avec des moyens réduits, avec des recensements alors anciens et largement dépassés (c'était en 1973-74), sans l'aide de photographies aériennes récentes, aborder l'étude de l'immigration à Yaoundé ? Comment organiser l'enquête directe dans ce milieu extrêmement mouvant qu'est la population urbaine africaine, et sans même posséder au départ quelques bases sûres ?

L'enquête urbaine est généralement réputée plus difficile à mettre en œuvre que l'enquête rurale. La population des villes est, en effet, censée avoir rompu avec les structures sociales traditionnelles, sans être encore intégrée à la société nouvelle ; elle est supposée très mêlée, voire trouble, elle apparaît comme un milieu où règne *a priori* une méfiance ou même une certaine hostilité peu propices aux recherches. Les « quartiers » font plus ou moins figure de lieux mal famés où il vaut mieux ne pas trop s'aventurer, en particulier le soir, c'est-à-dire justement au seul moment de la journée où il est possible de rencontrer les habitants...

Notre enquête s'est cependant déroulée dans des conditions généralement bonnes, de novembre 1973 à juillet 1974, pratiquement sans interruption. Nous avons visité 296 « cases » et interrogé 997 personnes[1]. L'expérience porte à penser que ce type d'enquête ne mérite nullement la réputation qui lui est faite, à condition d'observer quelques précautions de bon sens : être muni de toutes les autorisations administratives nécessaires, être accompagné du chef de quartier ou de son représentant, et surtout ne pas craindre de perdre un temps considérable à expliquer et réexpliquer inlassablement les raisons de sa présence, les buts de la recherche entreprise, et apaiser ainsi les craintes qu'elle suscite nécessairement.

Le choix de l'échantillon

Comment, dans la foule urbaine, choisir les personnes qui seront interrogées, comment, dans la marée des toits de tôle que constituent les quartiers, choisir les habitations où sera posé le questionnaire ?

La première difficulté provenait de l'absence de toute base de sondage tant soit peu actuelle. La dernière enquête démographique sur la ville datait alors de 1969 ; elle résultait elle-même d'un sondage au 1/5 établi d'après des photographies aériennes prises en 1963-64. Il ne pouvait être question de la reprendre, dix ans plus tard. Existait cependant une mission aérienne I.G.N. plus récente, celle de 1968, mais, en parcourant la ville, on s'apercevait bien vite que les choses avaient beaucoup changé en l'espace de cinq années : certains quartiers avaient été complètement détruits, d'autres en partie seulement, et d'autres s'étaient considérablement étendus. Le recensement démographique du Cameroun était prévu pour 1974, puis 1975 et finalement 1976, et une nouvelle mission aérienne pour la saison sèche 1974-75, mais nous ne pouvions attendre ces délais. Quelques photographies aériennes avaient bien été prises sur la ville en 1974, mais elles ne couvraient que le centre-ville et la zone de la nouvelle gare. Dans ces conditions, il fallait bien nous rendre à l'évidence : il était impossible, avec les moyens dont nous disposions alors, de bâtir un échantillon réellement représentatif de la population urbaine. L'enquête ne nous permettrait donc pas de nous prononcer sur l'ampleur de l'immigration urbaine, ni sur l'importance variable qu'elle peut présenter selon les différents quartiers. En ces domaines, les seuls recours demeurent les recensements.

1. L'unité d'habitation, qui forme la trame de la ville, est, à Yaoundé, la maison généralement appelée « case », et non la concession comme en d'autres villes d'Afrique ou même du Cameroun du Nord. L'unité de base de nos enquêtes a donc été la « case », ou habitation. Seuls quelques rares notables autochtones habitent une véritable concession, mode d'habitat plus commun en milieu rural et qui, en ville, fait figure d'archaïsme. Nous n'en avons trouvé qu'une au cours de l'enquête. Selon le recensement de 1976, 7,7 % de la population de Yaoundé habite des concessions, 45,5 % des « cases isolées » et 39 % des « maisons à plusieurs logements ».

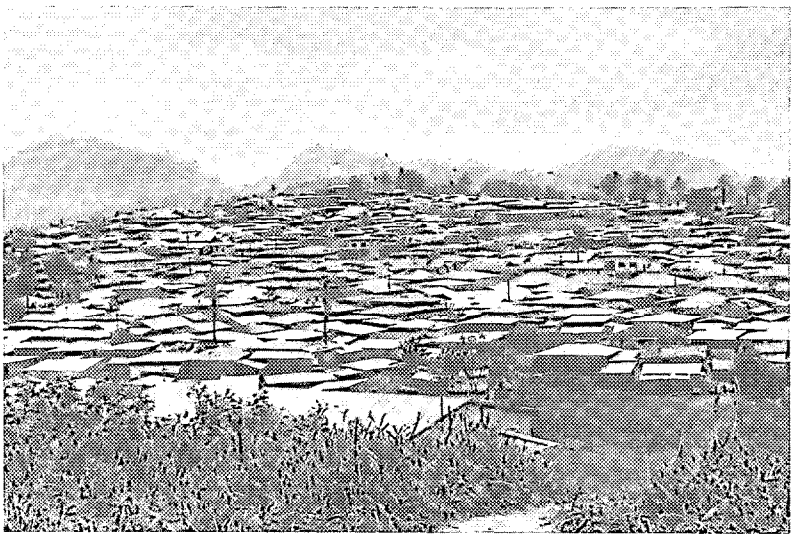

Photo 35. — Quartier de la Briqueterie Ouest. Au premier plan la vallée de l'Abiergue, au fond les monts Mbankolo, Fébé et Nkolondom

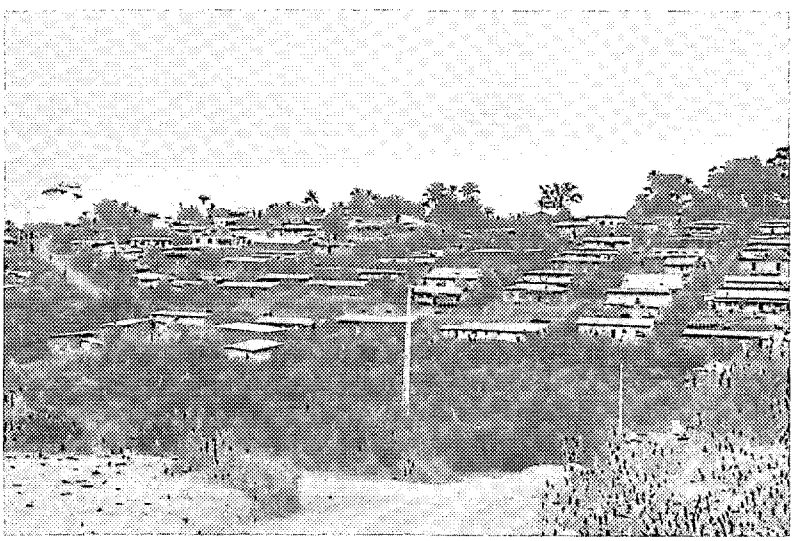

Photo 36. — Extension de Yaoundé vers l'est : le lotissement d'Essos

Ces limites étant reconnues, il n'en était pas moins intéressant d'obtenir sur l'immigration, grâce à un questionnaire conçu à cet effet, des renseignements que n'avaient jusqu'alors apportés aucun recensement ni sondage démographique. Plus précisément, il s'agissait de détecter les caractéristiques internes de ce mouvement migratoire, tant au niveau global qu'au niveau des sous-courants qui le constituent et des groupes humains impliqués dans cette immigration. Il était donc important moins de chercher une image représentative de l'état actuel de l'immigration à Yaoundé que de toucher la plus grande variété possible d'immigrés en vue de caractériser, suivant leur origine et leur ancienneté, les grands courants migratoires révélés par les recensements et qui participent à la formation de la population urbaine. C'était aussi recueillir, par la même occasion, des informations sur les divers processus migratoires, tant d'ordre géographique que social, en situant le migrant dans son contexte non seulement ethnique mais aussi familial et professionnel.

Pour atteindre cet objectif général, il était évident que tous les quartiers de la ville ne présentaient pas un égal intérêt ; une certaine sélection s'imposait, à laquelle nous avons procédé en fonction de la connaissance préalable que nous avions de la structure urbaine.

Ont été éliminés de l'échantillon les quartiers suivants :

— Quartiers à caractère franchement rural inclus dans le périmètre urbain. Il existe en effet, tout autour de la zone urbanisée, une couronne de quartiers qui ont gardé un type de vie rural tant dans leur aspect que par l'activité des habitants. Même si une partie appréciable de ceux-ci exercent une activité en ville, ce ne sont pas des quartiers d'immigration ; leur population est en majorité autochtone. Par exemple, au village suburbain de Nsimeyong étudié par P. GLORIEUX (1970), si le secteur agricole tient encore une place équivalente au secteur public ou semi-public (21,3 et 22,2 %) parmi les actifs masculins, les hommes immigrés ne forment que 21 % de la population masculine en 1970, proportion certes un peu plus élevée que celle des villages de brousse (10,8 %), mais beaucoup moindre que celle de la ville : 68 % (S.E.D.E.S., 1967, fasc. 1 ; FRANQUEVILLE, 1972). Ont donc été classés en zone rurale du point de vue de l'immigration les quartiers périphériques suivants : Mbala I et II, Ekoudou II, Ntougou I, Oliga, Febe, Etetak, Etoug Ebe I et II, Mvolyé-Efoulan, Nsimeyong, Nsam, Mvan, Nkoayos, Mimbomam I, II et III, Nkolmesseng I et II, Mfandena I et II, sans compter les villages inclus dans le département du Mfoundi en 1974[2].

— Quartiers centraux : le centre administratif et le centre commercial. Ce sont des quartiers qui regroupent peu de résidents camerounais : 2,7 % des citadins camerounais en 1969. Ceux qui y exercent leur activité n'y résident

2. Ce classement des quartiers « ruraux » devrait naturellement être revu aujourd'hui. La situation décrite est celle de 1973-74.

généralement pas. La majorité des habitants sont ici des expatriés non africains. Une étude du centre commercial (LEROY, 1971) a montré que la proportion de ceux-ci atteignait 65 %. Notre propos se limitant aux mouvements de la population camerounaise, ces quartiers pouvaient être écartés *a priori*.

— Quartiers « résidentiels » : Bastos et Tsinga. Ce sont des quartiers modernes, constitués essentiellement de villas pour le premier, de petits immeubles pour le second. Dans les deux cas, ils ne sont accessibles qu'aux citadins jouissant des revenus les plus élevés. Ces citadins sont soit des étrangers (Bastos est le quartier d'élection des ambassades), soit des hauts fonctionnaires camerounais, le plus souvent logés là par leur administration. De même que nous avons écarté de l'enquête la population étrangère, de même en avons-nous écarté cette classe de hauts fonctionnaires. Il peut, certes, paraître intéressant d'en faire une analyse sociologique, mais une telle étude ne relève pas de notre propos et demanderait d'autres méthodes d'investigation et de contact; mais surtout les déplacements de ces fonctionnaires sont essentiellement l'effet de mutations administratives et n'ont plus, dès lors, de signification pour nous. Enfin cette catégorie sociale, quand bien même s'agirait-il de dirigeants, ne constitue qu'une fraction infime de la population urbaine.

— Quartiers de fonctionnaires et camps militaires. La même raison qui vient d'être évoquée nous a fait éliminer du champ de l'enquête ces quartiers de composition particulière. Nous avons cependant procédé à un sondage dans un quartier de fonctionnaires, celui de « Madagascar », surtout dans le but d'évaluer la charge familiale qui pèse sur cette catégorie d'actifs. Les avantages particuliers que leur procure leur statut leur créent en effet des obligations familiales qui ne sont pas sans incidences sur les processus migratoires.

La répartition des points de sondage à travers la ville, présentée par la figure 59, n'est donc absolument pas le fruit du hasard, mais celui d'une connaissance préalable de la ville. Ces points se localisent dans les quartiers populaires de Yaoundé, ceux où viennent s'installer les immigrants dans leur grande majorité. Tantôt ce sont d'anciens villages dont le peuplement autochtone s'est peu à peu trouvé submergé par les nouveaux venus, tantôt des quartiers expressément créés pour recevoir des immigrés, des « étrangers ». Mais nous savions aussi, au préalable, que ces quartiers ne recevaient pas indistinctement n'importe quels immigrants. Au vu de son origine ethnogéographique, on peut sans grand risque d'erreur deviner dans quel quartier le nouveau venu à Yaoundé va habiter. Ainsi savions-nous bien qu'à Nlongkak nous allions surtout rencontrer des Eton, à Mokolo des Bamiléké, à Awaé des Bané, etc.

Ainsi s'explique l'insistance avec laquelle nous avons particulièrement étudié le quartier Mokolo qui a été privilégié par cette enquête. C'est en effet

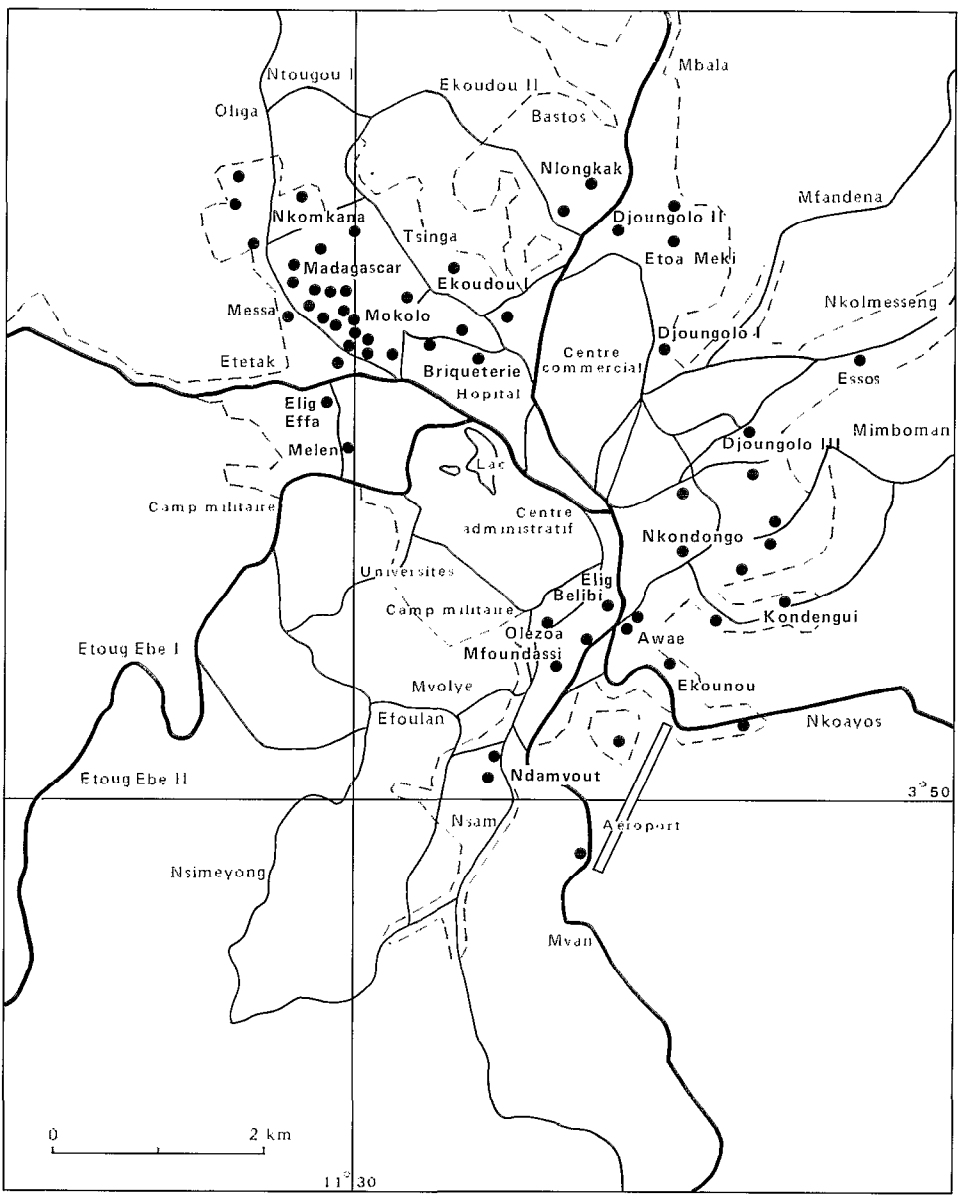

Fig. 59. — Localisation des enquêtes urbaines.

un quartier d'immigration typique que les autorités municipales ont voué à ce rôle dès sa fondation en 1936. Les « étrangers » installés là sont, en forte majorité, des Bamiléké qui ont peu à peu supplanté les autres (Yambassa, Yebekolo, Bassa, etc.). Or on sait toute l'importance non seulement démographique mais plus encore économique que revêt l'immigration bamiléké à Yaoundé comme dans les autres villes du pays (DONGMO, 1981) ; il était intéressant de saisir cette occasion pour l'analyser de près par un exemple précis. On sait aussi l'originalité de ce quartier populeux de Mokolo dont la croissance s'est produite dans l'anarchie la plus totale et qui regroupait, en 1969, quelque 17 000 habitants, soit plus de 10 % de la population urbaine. Il nous a semblé d'autant plus intéressant de nous y attacher que ce quartier est appelé à disparaître.

Une fois choisis ces quartiers, grands quartiers populaires de la ville qui devaient permettre de toucher des immigrants de toutes provenances, restait à déterminer dans quelles cases serait posé le questionnaire. La rigueur statistique eût voulu que nous procédions d'abord à leur dénombrement exhaustif dans chacun des quartiers choisis de façon à dégager un échantillon représentatif ; une telle entreprise était manifestement au-dessus de nos moyens. Nous avons dû nous limiter à une méthode plus grossière qui n'en a pas moins nécessité un important travail d'approche, celui de la délimitation des quartiers et de la cartographie de leurs limites. Il n'existait en effet aucune carte localisant de façon précise ces quartiers : leurs limites relèvent du domaine de la tradition orale que seuls connaissent les chefs de quartiers. Nous les avons donc cartographiées selon les indications de ces chefs (cf. fig. 50), parfois accompagnés du sous-préfet qui se réjouissait fort de notre entreprise et dont la présence a souvent été l'occasion de trancher des conflits « territoriaux ». Cette étonnante lacune dans la connaissance de la ville n'est pas sans inspirer quelque crainte sur le découpage et la nomenclature adoptés jusqu'ici par les recensements, pour lesquels se remarquent d'ailleurs de fâcheuses confusions dans les dénominations ; il est permis de douter que, d'un recensement à l'autre, les populations aient été dénombrées selon les mêmes bases territoriales.

Dans l'impossibilité pratique de procéder à un comptage des cases, nous avons donc confectionné un échantillon par choix raisonné, non sans laisser cependant une certaine part au hasard. Notre critère de choix a été la position topographique des constructions. On sait que la croissance spatiale des quartiers s'est produite de la façon suivante (FRANQUEVILLE, 1968) : d'abord occupation de la bordure des routes, celles-ci suivant généralement les interfluves, puis à mesure de l'augmentation de la population, occupation des flancs de la colline jusqu'à envahir en dernier lieu les thalwegs marécageux et inondés chaque année, et jusqu'à rejoindre ainsi dans cette extension le quartier né sur la colline voisine qui a suivi la même progression. Ainsi n'existe-t-il plus de solution de continuité entre Mokolo et la Briqueterie qui se rejoignent dans le lit inondable de l'Abiergue. A mesure

que la situation topographique est moins confortable, l'occupation est donc plus récente et, partant, l'immigration également. Il se crée ainsi une sélection sociale qu'avait bien perçue C. WOILLET (1969) : «*A l'intérieur du quartier*, écrit-elle dans son mémoire sur Mokolo, *s'établit une hiérarchie de l'habitat. Les cases situées dans le haut du quartier et le long des axes routiers sont en général d'un standing plus élevé que celles du bas-fond marécageux et que celles qui sont situées à l'intérieur des blocs délimités par les rues.*»

Cette hiérarchie se marque non seulement dans la nature même de l'habitat, qui se répercute sur le montant des loyers proposés et donc sélectionne les occupants, mais aussi dans l'équipement des cases. C'est au bord des routes que l'on peut obtenir le plus facilement un branchement aux réseaux d'eau potable et d'électricité, que l'on peut avoir accès aisément aux bornes-fontaines, aux bacs poubelles, aux échoppes, aux bars, aux transports urbains sans devoir longuement patauger dans la boue. Il suffit de pénétrer dans ces quartiers en saison de pluies pour comprendre que de tels avantages ne sont pas à dédaigner. Cette situation nous a conduit à choisir des cases construites tantôt au bord de la route, tantôt à mi-pente, tantôt dans le lit des marigots, de façon à éviter une involontaire sélection parmi les interviewés.

Nous avons cependant laissé, dans ce choix, une part au hasard, en ce sens que dans la zone du quartier ainsi choisie, nous avons systématiquement retenu des groupes de cinq cases consécutives. Cette méthode permettait d'éliminer la part de subjectivité que pouvait représenter le choix de cases séparées, d'écarter la pression discrète qu'exerçait parfois le chef de quartier pour inclure dans notre échantillon (ou au contraire exclure) telle ou telle personnalité, et encore d'éviter un choix de cases qui n'aurait été dicté que par la présence des habitants aux heures d'enquête, ce qui aurait créé un biais considérable.

Le déroulement de l'enquête

Après ces démarches d'approche, et une fois expliqués tant aux chefs de quartier qu'aux chefs de «blocs» et aux intéressés les tenants et les aboutissants de notre travail, le déroulement de l'interview n'en posait pas moins de nouveaux problèmes. Nous avions préparé deux fiches d'enquête par case (ci-jointes). L'une, fiche A, consistait simplement en un recensement des personnes vivant habituellement dans la case. Elle permettait de juger du degré d'occupation, du statut d'occupation, de la provenance des habitants, de leur activité et du nombre de personnes à charge. Elle ne posait donc pas de problèmes particuliers, sinon ceux, classiques, des recensements menés dans ces pays et qui ont trait aux estimations des âges et à la détermination des activités. L'autre, fiche B, était plus spécialement consacrée aux migrations de l'interviewé, avec un effort particulier pour les situer dans leur contexte biographique, de façon à établir quelles en avaient été les

conditions matérielles et sociales. Précisons que ces deux fiches étaient remplies soit par moi-même, soit par un assistant technique très expérimenté et toujours en ma présence. Cette méthode est d'un rendement et d'une fiabilité de beaucoup supérieurs à la simple passation, par l'intermédiaire du chef de quartier, de questionnaires à remplir par les intéressés. Elle permet en outre un contact irremplaçable avec la population et une connaissance intime des quartiers où, pour des raisons variées, il est assez rare de pénétrer ordinairement. Cette fiche B, en réalité questionnaire de trois pages, était remplie auprès de tous les habitants de la case, hommes et femmes, âgés de plus de 18 ans, limite correspondant en général à l'entrée dans la vie active en ville et permettant d'éliminer les enfants encore à la charge de leurs parents.

Plus qu'ailleurs, le choix des horaires d'enquête était ici important. Il est vite apparu évident que, à moins de prendre d'impossibles mesures autoritaires ou policières consignant chez elle la population, il était nécessaire de s'adapter au rythme de vie du quartier. Les enquêtes se déroulaient donc le soir, seul moment de la journée où nous pouvions trouver le maximum de personnes chez elles ou le leur demander sans trop d'inconvénients. Elles débutaient à 16 heures, moment où nous trouvions les femmes et les chômeurs, et se poursuivaient à mesure que les actifs, préalablement avertis de notre désir de les rencontrer, regagnaient leur logis. Les séances de travail se terminaient généralement entre 20 et 22 heures. Les habitants étaient interrogés dans leur case même, ce qui permettait de juger de l'état de celle-ci et du standing de l'interviewé et contribuait aussi à créer un climat de confiance suscitant souvent d'intéressantes discussions, l'hospitalité traditionnelle envers les étrangers reprenant rapidement ses droits.

Fiabilité et représentativité de l'échantillon

En dépit de toutes les précautions prises, tant avant l'enquête que durant celle-ci, nous n'avons pas été sans rencontrer des difficultés, les unes occasionnelles, les autres systématiques, qu'il est nécessaire de signaler.

Il se trouve que la période choisie correspondait à deux opérations lancées par les responsables du pays : une opération d'urbanisme sur la ville de Yaoundé, commencée depuis plusieurs années et toujours en cours, et l'opération dite « Révolution verte », évoquée dans la première partie de cet ouvrage.

Toujours actuelle, l'opération d'urbanisme consiste à détruire peu à peu les quartiers dont la croissance fut aussi spontanée qu'anarchique, et à reloger les « déguerpis » sur des lotissements péri-urbains, dans la mesure où ils peuvent se prévaloir d'un titre foncier. C'est une opération quasi continue, la capitale devant devenir une « vitrine du Cameroun », qui n'épargne d'ailleurs pas le centre-ville. Mais il n'est pas de quartier populaire qu'elle ne touche peu ou prou, pas de quartier échappant à ces fatidiques croix rouges

peintes sur les murs ou les portes et parfois assorties d'une date de destruction. C'est donc une menace constante qui pèse sur les citadins, et l'inquiétude ainsi suscitée est telle que tout Européen entrant au quartier se trouvait d'office assimilé à un représentant du service d'Urbanisme et suspecté de venir donner des ordres de destruction. Nous avons donc rencontré là, systématiquement, un élément de défiance dans tous les quartiers, et avons dû, dans chaque cas, nous appliquer à dissiper le malentendu, même quand il n'était pas explicitement formulé par les intéressés. Cette difficulté était cependant relativement facile à lever et nous pensons qu'elle a finalement peu influencé les réponses données.

Il n'en a probablement pas été de même pour l'autre opération, dite « Révolution verte » ou « Ceinture verte ». Il s'agissait, on l'a vu, d'une vaste campagne lancée par les autorités dans le but (ou sous le prétexte) d'assurer le ravitaillement des villes en produits vivriers, mais qui ne visait pas moins, par la même occasion, à faire rentrer au village les jeunes immigrés sans travail. Cette campagne eut deux conséquences pour notre enquête.

La première, évidente, a été de fausser systématiquement, sinon généralement, la réponse à la dernière question (7.3) qui demandait l'opinion des interviewés sur l'émigration rurale : la plupart ne firent que nous répéter les idées forces propagées par la radio, suivant lesquelles le phénomène est fondamentalement mauvais et qu'il faut à tout prix l'arrêter ; bien rares furent ceux qui osèrent poser une opinion plus personnelle sur ce sujet. Mais cette interférence a été encore plus gênante dans la mesure où notre étude a pu être assimilée à une entreprise de recherche des « sans-travail », en vue de les recenser et de les diriger vers la « Ceinture verte » de Yaoundé. Nous pensons qu'une telle assimilation ne saurait être exclue et qu'elle a pu contribuer à fausser les déclarations des « sans-travail », ceux-ci évitant de se présenter comme tels ou même ayant cherché à esquiver notre rencontre. Existe là un biais qu'il n'est pas possible d'évaluer ni de redresser, et qui a conduit vraisemblablement à une sous-estimation de la proportion des inactifs.

C'est donc un sentiment non d'hostilité mais plutôt d'inquiétude que suscitait généralement notre entrée dans les quartiers. Mais, dès les premiers échanges, l'ambiance se détendait assez vite et nous n'avons rencontré de réelles difficultés que dans deux quartiers : un « bloc » de Nkomkana où nous n'avons pas pu travailler et un secteur de la Briqueterie Est où nous avons finalement pu opérer normalement. Nulle part ailleurs nous n'avons rencontré d'obstruction ou de refus de répondre.

Faut-il croire, pour autant, que toutes les réponses ont été sincères ? Nous ne reprendrons pas ici les considérations pertinentes émises à ce propos par Ph. HAERINGER (1968) et qui sont entièrement applicables à notre objet. Il était assez difficile au migrant, vu les précisions demandées, de fabuler sur ses déplacements, et également assez difficile d'en passer sous silence dans la mesure où était demandée une chronologie, mais le cas a cependant pu

se produire. Nous avons volontairement évité toute question concernant les revenus : elle eût été inutile, tant est grand, ici comme ailleurs, le risque de dire sa fortune. Sauf quelques cas particuliers, nous n'avons pas voulu demander l'ethnie, c'eût été aller au-devant d'ennuis face à une politique qui essaie de nier l'existence de ces entités pour asseoir l'unité nationale, mais il est aisé, dans la majorité des cas, de l'établir à partir du nom de l'intéressé, de son lieu de naissance et, s'il le faut, de celui de ses parents.

Au fil des enquêtes, l'expérience aidant, le chercheur « sent » assez bien le degré de confiance qu'il peut accorder aux réponses données, cette impression étant basée, semble-t-il, sur le comportement de la personne, le ton des réponses, les hésitations, etc. Ce degré de confiance est en rapport avec deux éléments : le niveau d'instruction et l'appartenance ethnique.

— Le niveau d'instruction : il nous est apparu que l'on pouvait, presque sans restrictions, donner foi aux réponses des personnes dont l'instruction était nulle ou faible (niveau primaire). Avec l'instruction secondaire, cette confiance tombait considérablement et ne se rétablissait qu'au niveau des classes terminales et de l'enseignement supérieur. On pourrait schématiser par une courbe l'évolution de ce « degré de confiance » et cette dépendance s'explique assez facilement. Moins la personne était instruite, moins elle faisait preuve d'esprit critique vis-à-vis de notre présence et plus elle répondait de façon spontanée, heureuse de trouver quelqu'un s'intéressant à sa vie et à son passé. A mesure que le degré d'instruction croissait, l'interviewé craignait de s'attirer des ennuis en répondant ce qu'il ne fallait peut-être pas, ou cherchait à cacher des périodes de sa vie dont il n'était pas satisfait ; d'autre part, il ne croyait qu'à demi les explications que nous lui donnions, imaginait qu'il y avait d'autres raisons à notre présence, etc., parce qu'il ne comprenait pas réellement le sens et l'intérêt de l'interview. Cette prévention tombait avec les personnes d'instruction plus poussée : elles s'attachaient au contraire à collaborer franchement avec l'enquêteur et se considéraient en quelque sorte comme participant à l'entreprise.

— L'ethnie : les quelques difficultés et la plus grande méfiance rencontrées ont été invariablement le fait de Bamiléké. Sans doute ne faut-il pas conclure de façon simpliste qu'il y a là un trait de caractère, mais plutôt y voir un effet de la situation inconfortable des Bamiléké à Yaoundé. Bien plus que d'autres ethnies non autochtones, les Bamiléké sont des « étrangers » à Yaoundé. Leurs langues ne sont pas comprises ici, les échanges ne peuvent se faire qu'en français ou en pidgin, mais surtout leur immigration, qui est sentie comme un déferlement sur la ville et une prise du pouvoir économique, éveille l'inquiétude des autochtones, d'autant plus qu'une cohésion étroite semble les unir. L'accueil qu'ils reçoivent, hors de leur groupe, est donc des plus mitigés et ils se placent très spontanément dans une attitude de défense vis-à-vis de « l'autre ». Le fait que notre assistant ait été d'appartenance béti n'a peut-être pas facilité les contacts, en dépit de son

excellente connaissance du pidgin. D'autre part, les Bamiléké sont en majorité des commerçants, et aucun commerçant au monde ne répond volontiers à qui s'intéresse trop à son gré à ses affaires, y soupçonnant toujours l'ombre du fisc. Enfin, la sanglante rébellion dont leur pays a été le théâtre a laissé chez eux des réflexes persistants devant tout ce qui est enquête ou demande de renseignements.

Telles furent les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'enquête dans les quartiers, conditions non pas idéales mais dans l'ensemble satisfaisantes et que nous nous sommes constamment efforcé d'améliorer en apportant une dimension humaine à ce contact inhabituel pour les populations, mais irremplaçable pour notre propos.

En l'absence de bases valables, nous avons dit que l'échantillon confectionné ne pouvait, en aucune façon, prétendre représenter la situation d'ensemble de l'immigration à Yaoundé. Il permet d'en saisir les processus. Seul le recensement de 1976 apporte des éléments propres à donner une estimation chiffrée du mouvement.

2. LES ENQUÊTES SPÉCIALISÉES

La majeure partie des informations concernant les immigrés de Yaoundé est tirée de l'enquête menée dans les quartiers. Mais deux autres enquêtes, simultanées, ont aussi apporté des données complémentaires déjà évoquées ici ou là. Elles ont été faites, l'une auprès des salariés de deux grandes entreprises de la ville (usine Bastos et usine des Brasseries du Cameroun), l'autre auprès d'élèves de l'enseignement secondaire et technique.

L'enquête « Entreprises » a consisté, outre le dépouillement du fichier du personnel des deux usines, à poser un questionnaire détaillé à un échantillon de 255 salariés (55 à l'usine Bastos, 200 aux Brasseries), soit un salarié sur trois.

Ces deux entreprises ont été choisies parce qu'elles comptent parmi celles qui emploient le plus de main-d'œuvre à Yaoundé et aussi parce qu'elles sont les plus anciennes usines de la ville. Le questionnaire (ci-après) a été posé, au cours de l'année 1972, à un échantillon de salariés choisis avant tout de façon à respecter la structure par âge de la main-d'œuvre. Très détaillé, il se composait de sept grandes parties portant sur l'identification du salarié, ses migrations, sa situation familiale, sa situation en ville, ses liens avec le village, son intégration au milieu urbain. Il fut posé et rempli soit par moi-même, soit par un collaborateur camerounais et les réponses ont été ensuite reportées sur fiches perforées comme celles de l'enquête précédente. Ce fut un questionnaire très riche et très complet dont les résultats ont été particulièrement utilisés pour préciser les conditions du départ des immigrés, leurs relations avec le lieu d'origine, les déplacements intra-urbains, les changements professionnels et servirent aussi à des comparaisons avec les autres catégories socio-professionnelles.

L'enquête «Scolaire», menée dans plusieurs établissements d'enseignement, a pour base un questionnaire distribué aux élèves de certaines classes par l'intermédiaire de leurs professeurs. Elle a touché 800 élèves appartenant aux établissements et classes suivants :

Lycée Leclerc : Classes de Première et Terminale.
Collège Vogt (privé) : Classe de Terminale.
Collège de la Retraite (privé) : Classe de Terminale et dernière année du technique.
Collège Technique Ch. Atangana : Classes de dernière année.
Lycée Technique : Classes de dernière année.

Beaucoup plus simple que le précédent, ce questionnaire visait surtout à mieux connaître la population des «scolaires», non seulement dans ses déplacements, mais aussi dans son origine tant sociale que géographique, de même que les conditions de séjour dans la capitale. Les questionnaires, proposés par les professeurs, furent remplis avec une grande conscience par les élèves et ont apporté des informations qu'aucune autre source ne pouvait fournir. Comme pour les précédentes enquêtes, les résultats furent reportés sur fiches à perforations marginales afin d'en faciliter l'exploitation.

Le champ ouvert par les enquêtes urbaines a donc été vaste : quartiers, entreprises, écoles, et le temps et le travail ainsi consacrés à ce milieu urbain d'autant plus considérables que la plupart des enquêtes, sauf la dernière, ont été faites sous forme d'interviews. La seule catégorie socio-professionnelle qui n'a pas été incluse dans nos investigations, de façon délibérée, fut celle des quartiers «résidentiels». Elle ne fut touchée qu'indirectement dans la mesure où les enfants se trouvaient parmi les élèves questionnés. Mais, on l'a dit, l'intérêt présenté, pour notre propos, par les habitants de ces quartiers était marginal, le courant d'immigration urbaine ayant avant tout pour effet de former le «petit peuple», celui des quartiers.

Enfin, l'un des intérêts de ces enquêtes est aussi, nous semble-t-il, d'apporter des données sur les migrations féminines et sur la vie des citadines, lesquelles font généralement figure de parents pauvres dans les études de ce type.

(QUESTIONNAIRE URBAIN A)

Office de la Recherche scientifique et technique outre-mer.

Quartier n° de case : Enquêteur :
Date :

Fiche A Qui habite la case ?

n°	NOM Prénom	Sexe	Parenté avec le C.F.	Situation de résid.	Date de nais.	Lieu de nais. Loc. et Arr.	Sit. Mat.	Activité Actuelle
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								

(QUESTIONNAIRE URBAIN B)

Quartier N° de case : Enquêteur :
Date :

Fiche B	MIGRATIONS	N° d'ordre en A :

1

1. Lieu de Naissance (Localité et arrondissement). Date de naissance
Sexe : M - F

2. Date d'installation à Yaoundé :

3. Pourquoi êtes-vous venu à Yaoundé :

4. a/ Y étiez-vous déjà venu avant : ! Oui ! Non b/ Pour quoi faire :

5. Qui vous a hébergé en arrivant :

6. a/ Aviez-vous alors une femme - un mari - des enfants !Oui !Non Combien:

b/ Etes-vous venu avec votre femme-votre mari- des enfants !Oui !Non Combien:

7. Combien de temps après votre arrivée avez-vous trouvé votre premier travail :

2

1. Niveau scolaire et professionnel :

2. Lieu de naissance de votre père (localité et arrondissement) :

3. Activité du père (même s'il est décédé):

4. Nombre de frères et soeurs de même père :
de même mère :

5. Quel est votre rang de naissance :

Pour les hommes : rang parmi les garçons :

6. Avez-vous des frères ou soeurs à Yaoundé ? Frères : Soeurs :

3

1. Quelles écoles (primaires et autres) avez-vous fréquentées ?

Lieux	Durée	Cause du changement

2. Où étiez-vous et qu'avez-vous fait depuis la fin de l'école et avant de venir à Yaoundé ?

Lieux	Activité	Durée	Cause du changement

3. Quartiers habités et activités depuis la venue à Yaoundé :

Quartiers	Activité	Durée	Cause du changement

4

1. Type de logement : salon - cuisine - nombre de chambres

Toit : nattes - tôles

Murs : crépis - non crépis - planches - parpaings - briques

Plafond : oui - non - nature

Sol : - terre - ciment

Eau courante - Electricité - W.C. individuel

2. A. Si vous êtes propriétaire

1. Possédez-vous le terrain ! Oui ! Non

A qui appartient-il :

2. La case a-t-elle été

- construite par vous
- héritée
- achetée

3. Louez-vous des pièces

- nombre :
- loyer :

2. B. Si vous êtes locataire ou hébergé

1. A qui appartient la case :

2. Loyer mensuel payé :

3. Nombre des pièces louées :
Salon - chambres - cuisine - Salle d'eau

4. Cherchez-vous un autre logement
oui - non, si oui :
où :

pourquoi :

5. Avez-vous l'intention de construire à Yaoundé

oui non

5

1. Allez-vous quelquefois à votre village d'origine : oui - non	Lequel :	Fréquence par semaine/mois/an	Distance de Yaoundé

2. Y avez-vous une case personnelle : oui - non
type : nattes-semi-dur dur - héritée - construite par vous.

3. Intention de construire
oui - non
pour qui :

4. Y avez-vous des c.v.(1) ?
oui - non
Faites par qui :
Pour qui :

5. Des plantations ! de café
personnelles ! de cacao
! palmiers
entretenues par !
qui :
héritées ! nombre :
plantées !
par vous !

6. Y avez-vous des terrains non plantés :
oui non

7. Quels parents y avez-vous :

8. Faites-vous des cadeaux aux gens du village : oui - non

9. Recevez-vous des cadeaux des gens du village : oui - non

6 1. Faites-vous (ou votre femme fait-elle)

a) des cultures : vivrières ! maraîchères
lesquelles :
où : quartier :
village :

b) un commerce : oui non
lequel :
où : quartier :
village :

c) une autre activité : oui non
laquelle :
où :

2. Continuez-vous à vous instruire : oui - non - comment :

3. Faites- vous partie d'association : oui - non
Lesquelles : familiales, de travail, de quartier.....
Quel en est le but :

7 1. Pensez-vous toujours rester à Yaoundé : oui - non-
a/ aller où : b/ à quel moment : Si non c/ pourquoi :

2. Pensez-vous que vous avez bien fait de venir à Yaoundé : oui - non
a) Quels avantages trouvez-vous à vivre à Yaoundé :
b) Quels inconvénients :

3. Pensez-vous qu'il est bon que les jeunes quittent leur village pour venir à Yaoundé : oui - non

a) bon pour eux-mêmes
oui - non
pourquoi :

b) bon pour le village
oui - non
pourquoi :

c) bon pour la ville
oui - non
pourquoi :

(1) c.v. : cultures vivrières.

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE MER
CENTRE DE YAOUNDE - SECTION GEOGRAPHIE

A. FRANQUEVILLE

ENQUETE MIGRATIONS — QUESTIONNAIRE ENTREPRISES

Nom de l'entreprise : Date de l'enquête :

+ : Entourer la mention ou la réponse bonne

1. IDENTIFICATION /_/_/_/

10. Nom, prénom ..... + Sexe M.F. /_/
11. Date de naissance (ou âge approximatif)..... /_/_/
12. Lieu de naissance (ville ou village et arrondissement)..... /_/_/
13. Ethnie : ..... /_/_/_/
14. Niveau d'instruction, diplômes, formation professionnelle : ....
..... /_/
15. + Etes-vous célibataire ou combien avez-vous de femmes ..... /_/
16. Date d'embauche dans l'entreprise..... /_/_/
17. Emploi dans l'entreprise..... /_/
18. Mode de recrutement dans l'entreprise..... /_/

2. Pour ceux qui sont nés HORS de Yaoundé

20. Age où vous avez quitté le lieu de naissance ..... /_/_/
21. + Avant de partir, aviez-vous déjà une ou plusieurs femmes..... /_/
22. + Avant de partir, aviez-vous déjà des enfants - oui - non - combien..... /_/

Sexe M.F.	Date de N. ou âge	Sexe M.F.	Date de N. ou âge

23. Avant de partir, quelle activité aviez-vous..... /_/
24. + Aviez-vous des champs vivriers personnels - oui - non ..... /_/
24 a. + Défrichés par vous - hérités - loués - prêtés - achetés .... /_/
25. + Aviez-vous des plantations personnelles : oui - non ..... /_/

Nature	Total des tiges	dont défrichées par vous	héritées	louées	prêtées	achetées

26. Que sont devenus maintenant
    ces champs ..... /__/
    ces plantations..... /__/

27. Pourquoi avez-vous quitté le village?
    27 1. Réponse spontanée..... /__/
    27 2. Réponse précise : .....
    1. Besoin d'argent ..... pour quoi faire.....
    2. Mésentente ..... avec qui.....
    3. Manque de terre..... pour quelle culture.....
    4. Aller à l'école..... quelles études.....
    5. Apprendre un métier..... lequel.....
    6. Faire le commerce.....
    7. Fuir le travail obligatoire.....
    8. Autres.....

3. MIGRATIONS

Ne pas poser la question (...) s'il est né à Yaoundé

(30). Date d'installation à Yaoundé..... /__/__/
(31).+ Avant le séjour actuel à Yaoundé, y-étiez-vous déjà venu: oui - non ..... /__/
311. Pour quoi faire..... /__/
312. Durée ..... /__/
313. Logé et nourri par qui..... /__/
32. Quartier, sous-quartier d'habitation actuelle..... /__/__/
(33) Arrivée à Yaoundé : .....
331. Qui vous a conseillé de venir à Yaoundé ..... /__/
332. Qui connaissiez-vous à Yaoundé ..... /__/
333. En arrivant, comment vous-êtes-vous logé et nourri ? ... /__/
334. Comment avez-vous trouvé du travail la première fois ? par un parent - ami - Office de Main d'oeuvre ..... /__/
(34). Où avez-vous vécu jusque 5 - 6 ans ..... /__/
35 . Ecole(s) primaire(s) fréquentée(s) ..... /__/
36 . Année de la fin des études ..... /__/

37. Lieux de résidence et activités entre la fin des études et l'installation à Yaoundé (noter aussi les périodes de chômage et les retours au village) ..... :/__/

Ordre	Lieux	Activité ou chômage	Date : de.... à ou durées	Cause du changement
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
11.				
12.				
13.				
14.				
15.				
16.				
17.				
18.				
19.				
20.				
21.				
22.				
23.				
24.				
25.				
26.				
27.				
28.				

38. Périodes de chômage depuis la fin de l'école :
(à remplir en tenant compte du tableau précédent) /__/

Ordre	Lieux	Activité ou chômage	Dates : de...à ou durées	Comment viviez-vous alors ?
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				

39. Quartiers habités à Yaoundé depuis le début jusque maintenant : /__/

Ordre	Quartiers ou sous-quartiers	Dates:de...à ou durées	Mode de logement (1)	Type de logement (2)	Cause de changement
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					

4. SITUATION FAMILIALE

Ne pas poser les questions (...) aux célibataires

401. Lieu de naissance du père (ville, village et arrondissement) ..... /__/__/

402. Activité du père..... /__/

403. Frères et soeurs de même père même mère, y compris l'interviewé, dans l'ordre de naissance..... /__/

(1) P = Propriétaire, L = Locataire (noter le loyer par mois) H.B.=Hébergé gratuitement (noter par qui)

(2) D = Dur, S.D. = Semi-dur, N = Nattes. Demander le nombre de pièces occupées.

Ordre	Sexe M.F.	Date de naissance ou âge	Activité exercée actuellement (1)	Lieu de résidence
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				

(404). Type de mariage :

+ dot payée

+ Coutumier + à l'état civil + religieux

+ dot non payée entièrement

405 . Religion ..... /__/

(406). Lieu de mariage ..... /__/

(407). Où se trouve (nt) la (les) femme(s) ..... /__/

+ 1. Vit avec moi à Yaoundé.

+ 2. Vit au village : quel village .....

a. Chez qui .....

b. Pourquoi .....

c. Depuis quand .....

+ 3. Vit ailleurs : où

a. Chez qui .....

b. Pourquoi .....

c. Depuis quand .....

(1) S'il s'agit d'une soeur mariée,mettre : M. et demander cependant l'activité.

(408). Enfants : nombre .....(en cas de polygamie préciser en colonne 3 de quelle femme ils sont nés) /__/

Ordre	Sexe M.F.	Date de naissance ou âge	Activité exercée (1)	Lieu de résidence
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
11.				
12.				
13.				
14.				
15.				
16.				
17.				
18.				

(409). En arrivant à Yaoundé, étiez-vous /__/

+ Célibataire. + déjà marié. depuis quand.....

(410). Si vous étiez déjà marié, votre (vos) femme(s) est (sont) - elle(s) arrivée(s)..... /__/

+ avec vous + après vous - a/ combien de temps

b/ pourquoi

(411). Si vous aviez déjà des enfants, sont-ils arrivés

+ avec vous + après vous - a/ combien de temps /__/

b/ pourquoi

(1) Pour les filles mariées, mettre : M. et demander cependant l'activité.

(412). Ville ou village (et arrondissement) de la (des) femme(s) ..... /_/_/

(413). Ethnie de la (des) femme(s) ..... /_/_/_/

(414). Date de naissance ou âge de la (des) femme(s) ..... /_/_/

(415). Niveau d'instruction, diplômes de la (des) femme(s) ..... /_/

(416)+. Activité salariée de la (des) femme(s) : oui - non

a/ Laquelle : ..... b/ Salaire : ..... /_/

(417)+. Cultive(nt)-t - elle (s) des c.v. : oui - non (1)

+ en ville ..... a/ quartier : .....

+ au village ..... b/ lequel : .....

(418)+. A (ont) t-elle(s) un commerce : oui - non /_/

Si oui, lequel : .....

Lieu où elle se ravitaille .....

Lieu où elle vend .....

(419)+. A (ont)-elle(s) une autre activité : oui - non /_/

(420) Si la (les) femme(s) est (sont) à Yaoundé : /_/

+ Rentre t-elle au village quelquefois : oui - non

quel village .....

1. A quelle occasion : ..... /_/

2. Durée : ..... /_/

3. Nombre de fois par semaine ou mois ou an : ..... /_/

(421). Si les enfants sont à Yaoundé

+ Rentrent-ils au village quelquefois : oui - non -

Quel village ..... /_/

1. A quelle occasion : .... /_/

2. Durée : ..... /_/

3. Nombre de fois par semaine, mois, ou an .... /_/

(1) c.v. : cultures vivrières

5. SITUATION EN VILLE

50. Si vous êtes propriétaire : ..... /__/

+ a/ possédez-vous le terrain : oui - non
+ b/ possédez-vous la case : oui - non
+ c/ S'agit-il d'un achat, d'un héritage, d'une construction faite par vous ..... /__/

51. Si vous êtes locataire ou hébergé gratuitement : /__/

+ a/ avez-vous l'intention de rester là ou de changer de logement
  b/ Si vous voulez changer : /__/
  - pourquoi .....
  - pour aller dans quel quartier ..... /__/
  - pourquoi dans ce quartier ..... /__/

52. En dehors de la femme et des enfants, qui habite avec vous : /__/

.....

Sexe M.F.	Age	Qui est-ce	Depuis quand	Activité à Yaoundé ou motif de visite

53 + Faites-vous des cultures en ville : oui - non /__/

Si oui, lesquelles ..... /__/

6. LIENS GARDES AVEC LE VILLAGE

60. + Y a t-il un (des) village(s) où vous allez quelquefois :

oui - non ..... /__/

a/ lesquels..... b/ distance de Yaoundé /__/

c/ Prix du transport /__/

61. + Au village, possédez-vous une case : oui - non /__/
a/ quel village ..... b/ type de case .....
c/ occupée par qui .....
d/ héritée ou construite par vous ..... /__/

62. + Si vous n'avez pas de case, avez-vous l'intention d'en construire une : oui - non /__/
a/ pourquoi .....
b/ quel'type .....

63. Au village possédez-vous /__/
a/ + des c.v. : oui - non - cultivés et récoltés par qui ? :
.....
b/ + des plantations de café - cacao : oui - non /__/
entretenues et récoltées par qui ..... /__/
+ héritées ou défrichées par vous ..... /__/
c/ + A la mort du propriétaire, la plantation est-elle pour l'aîné ou est-elle partagée entre les enfants ..... /__/
d/ Quand on quitte le village comme vous, reste t-on propriétaire :
+ des champs vivriers: oui - non ..... /__/
+ des plantations : oui - non ..... /__/

64. Combien de fois retournez-vous au village par semaine, mois ou an: /__/
a/ A quelle occasion : .... /__/
1/ pour travailler ..... quel travail .....
2/ pour les congés .....
3/ pour les fêtes ..... lesquelles .....
4/ autres occasions .....
b/ + Depuis les 12 derniers mois, êtes-vous retourné au village : oui - non
1/ combien de fois ..... /__/
2/ combien de temps chaque fois ..... /__/
3/ pour y faire quoi ..... /__/

65. + Faites-vous des cadeaux au village : oui - non ⌊_⌋/
1/ A qui ..... ⌊_⌋/
2/ Genre de cadeaux : argent ..... combien par an ⌊_⌋/
objets .....
vêtements .....
autres .....
3/ Des cadeaux combien de fois par semaine, mois ou an: ⌊_⌋/

66. + Recevez-vous des cadeaux de la brousse : oui - non ⌊_⌋/
1/ De qui .....
2/ Genre de cadeaux ..... ⌊_⌋/
3/ Combien de fois par semaine, mois ou an ..... ⌊_⌋/

7. INTEGRATION

70. + En ville, faites-vous partie d'associations : oui - non ⌊_⌋/
a/ une ou combien .....
b/ lesquelles .....
c/ avec qui : amis de travail, gens du même village, de la même ethnie, du même département, du même quartier en ville ..... ⌊_⌋/

71. + Au village, faites-vous partie d'associations : oui - non ⌊_⌋/
a/ lesquelles .....

72. + Etes-vous satisfait ou regrettez-vous d'être à Yaoundé ⌊_⌋/
1/ pourquoi .....
2/ La vie en ville est-elle meilleure qu'en brousse ..... ⌊_⌋/
a/ du point de vue salaire.....combien gagnez-vous ?
.....
b/ du point de vue travail .....
c/ du point de vue logement ....
d/ du point de vue alimentation .....
e/ du point de vue santé .....
f/ du point de vue loisirs .....
g/ autres avantages ou inconvénients .....

73. + Avez-vous l'intention de rentrer un jour définitivement au village : oui - non ..... /__/
a/ pourquoi .....
b/ si oui, à quel moment de la vie ..... /__/
c/ si oui, que ferez-vous alors au village ..... /__/

74. + Conseillez-vous à d'autres de venir à Yaoundé : oui - non /__/
a/ pourquoi : .....

75. + Souhaitez-vous que vos enfants connaissent votre village : oui - non ..... /__/
a/ pourquoi : .....
b/ + préférez-vous que vos enfants grandissent en ville - au village pourquoi ? ..... /__/

76. Si vous perdiez votre emploi actuel, que feriez-vous : /__/
a/ Resterais à Yaoundé
b/ Resterais au village
c/ Chercherais du travail dans une autre ville
d/ autres solutions.

(QUESTIONNAIRE "ENQUETE SCOLAIRE")

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

OUTRE - MER

Centre de Yaoundé - Section de Géographie

Etablissement scolaire : /_/_/_/

Classe : /_/ Date de l'enquête :

Nom, Prénom : /_/ Quartier : /_/_/

1 - Lieu de naissance de l'élève (village ou ville et arrondissement) : /_/_/_/_/

2 - Date de naissance : /_/_/_/

3 - Lieu de naissance du père (village ou ville et arrondissement) : /_/_/

Lieu de résidence du père (village ou ville et arrondissement) : /_/_/

4 - Profession du père : /_/_/

- Agriculteur (précisez quelles cultures) :
- Commerçant (précisez quel commerce) :
- Fonctionnaire (précisez quel service) :
- Autre :
- Est-il indépendant ou salarié ?

5 - a) Etablissements d'enseignement primaire successivement fréquentés par l'élève : /_/_/_/

N°	Nom de l'établissement	Lieu	Durée de la fréquentation	Cause du changement d'école
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

5 - b) Etablissements d'enseignement secondaire successivement fréquentés par l'élève : /_/_/_/

N°	Nom de l'établissement	Lieu	Durée de la fréquentation	Cause du changement d'école
1				
2				
3				
4				
5				
6				

6 - A Yaoundé, par qui êtes-vous logé et nourri ? (1) /_/
Père - oncle paternel - oncle maternel - frère aîné - soeur aînée ...

7 - Qui paie vos frais de scolarité ? /_/
Père - oncle paternel - oncle maternel - frère aîné - soeur aînée ...

8 - Quelle profession voudriez-vous exercer ? /_/

9 - Quelle est, à vos yeux, l'intérêt de cette profession ? /_/

10 - Où voudriez-vous vivre plus tard ? /_/
Yaoundé :
autre :
Pourquoi ?

11 - Si vous deviez interrompre vos études (manque d'argent, échec, maladie...) que feriez-vous ? (1) /_/
- Chercherais du travail
où ?
Quel travail ?
- Suivrais les cours du soir ?
- Rentrerais au village ?
- Autres solutions ?

(1) Rayer les mentions inutiles - Complétez si nécessaire.

Chapitre 13

L'immigré à Yaoundé : logement et emploi

1. LE CHOIX DU QUARTIER

Ce n'est certainement pas au hasard que le nouvel arrivé à Yaoundé choisit son premier quartier de résidence, au point que l'on peut même se demander s'il s'agit réellement d'un choix. On a vu plus haut le rôle décisif que jouait, dans l'accueil reçu par l'immigré, spécialement dans les grandes villes, le réseau des relations ethniques, tribales, et même, de plus en plus, familiales. Ce rôle va d'autant en s'accentuant que l'âge moyen des nouveaux arrivants marque une nette tendance à l'abaissement, sans doute sous l'effet d'une immigration qui prend de plus en plus un caractère familial et aussi scolaire. Une étude de l'immigration des quartiers de Messa-Mokolo portant sur un échantillon de 129 personnes (MEY et SPIRIK, 1974) a déjà mis en évidence cette tendance. On la trouve également dans les résultats de l'enquête « Entreprises ». Pour les 244 salariés interrogés, l'âge moyen au départ du village est de 15 ans, mais on note qu'il était de 19 ans pour ceux qui ont 35 ans et davantage, de 17 ans pour le groupe des 30-34 ans, de 15 ans pour celui des 25-29 ans et de 14 ans pour celui des 20-24 ans. On comprend que cette jeunesse des immigrants implique l'existence de structures d'accueil sûres et efficaces, la plus digne de confiance restant celle que l'Africain connaît depuis toujours.

Le choix du quartier d'arrivée sera donc fonction de l'appartenance ethnique du migrant, selon un processus commun à toutes les villes du monde et qui contribue à pérenniser les structures ethniques de celles-ci. Certes il serait abusif de prétendre que règne dans les quartiers une réelle homogénéité ethnique, et même si celle-ci fut souvent désirée par l'administration coloniale, elle ne fut jamais obtenue[1]. Mieux vaut parler de

1. Ainsi, en 1956 : « *Les quartiers sont de plus en plus un mélange de races, les Bamiléké s'y infiltrent sans cesse, suivis des Bassa. Les quartiers n'ayant plus d'homogénéité, il est normal que les chefs de quartiers n'aient plus aucune influence.* » (Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun).

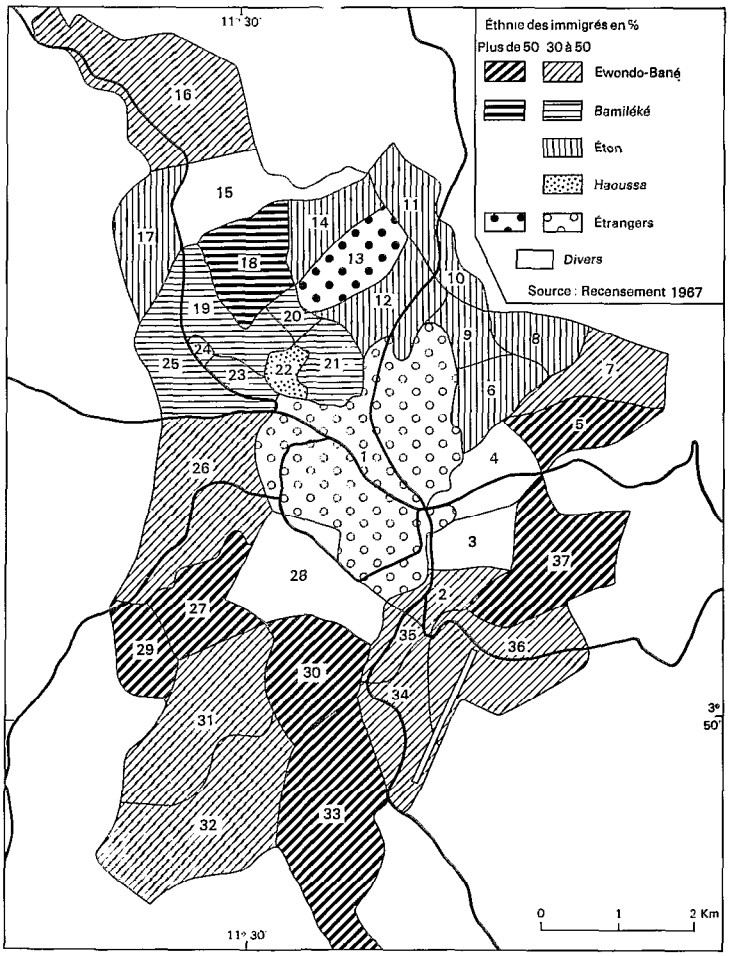

Fig. 60. — Les grandes dominantes ethniques de l'immigration par quartiers.

Principaux quartiers : 1. Centre-ville et Grand Messa. 2. Awaé. 3. Nkondongo. 4. Djoungolo III. 5. Essos. 6. Djoundolo I. 7. Mfandena II. 8. Mfandena I. 9. Etoa Méki. 10. Djoungolo II. 11. Mbala I. 12. Nlongkak. 13. Bastos. 14. Ekoudou II. 15. Ntougou I. 16. Fébé. 17. Oliga. 18. Ntougou II. 19. Nkomkana. 20. Ekoudou I. 21. La Briqueterie. 22. Quartier Haoussa. 23. Mokolo. 24. Madagascar. 25. Messa. 26. Melen. 27. Ngoa Ekélé I. 28. Ngoa Ekélé II (Plateau Atemengue). 29. Biyemassi. 30. Mvolyé. 31. Nsimeyong. 32. Obobogo. 33. Nsam. 34. Ndamvout. 35. Mfoundassi sud. 36. Ekounou. 37. Kondengui.

la dominante ethnique qui fait l'originalité de chacun de ces quartiers, dominante plus ou moins prononcée, comme le suggère la figure 60, mais qui détermine tout naturellement, avec une forte probabilité, le premier lieu de séjour de l'immigré à Yaoundé.

Bien qu'ils constituent le fond autochtone de la population régionale et forment probablement encore aujourd'hui l'ethnie majoritaire dans la ville, les Ewondo ne sont pas répandus de façon uniforme sur l'ensemble des quartiers et il en est où leur proportion est insignifiante[2]. Dans les villages périphériques, annexés à Yaoundé depuis la création du département du Mfoundi, les autochtones se trouvent *in situ* et leur intégration encore relativement faible au monde urbain a préservé leur prédominance souvent exclusive, ewondo ou bané. L'immigration majoritairement ewondo ou bané, que signale la figure 60 dans toute cette zone péri-urbaine, est avant tout l'effet des déplacements matrimoniaux féminins, dans un type encore rural de migration et sans grand rapport avec l'urbanisation. Ainsi en est-il de Nsam, Biyemassi, Kondengui et Essos encore en 1967 et, *a fortiori*, dans les villages plus éloignés du centre-ville. L'immigration est alors là, au moins jusqu'à cette date, le fait des épouses, les hommes étant des autochtones ewondo ou bané.

Mais ailleurs, dans les quartiers de la capitale où ce fonds autochtone s'est considérablement amenuisé, les Ewondo ou les Bané qui y résident sont en majorité des immigrés. Loin de se sentir partout chez eux dans cette ville qui semblerait pourtant bien être la leur avant toute autre, ces immigrés se regroupent pour moitié (49 %) dans certains quartiers bien précis, ceux qui bordent la ville par le sud. Mais là leur présence, massive à l'origine, tend à se diluer sous l'afflux de migrants provenant d'autres horizons.

De ce point de vue, l'évolution de l'ensemble formé par Awaé et Mvog Mbi-Etam Bafia, à présent intégrés dans le quartier Nkondongo, est remarquablement significative. Ce territoire était celui du clan ewondo des Mvog Mbi, déjà signalé sur la carte Moisel (1913). La croissance urbaine s'appuie sur trois points (fig. 61) : Mvog Mbi proprement dit, situé au sommet de la colline qui s'allonge entre les ruisseaux Aké et Ewoué, Awaé (le repos), «*dernière étape du portage sur la route de Vimli (Mbalmayo) à Ongola (Yaoundé)*» et qui relève du territoire du même clan, et, au sud,

2. Selon les estimations de J.L. Dongmo (*op. cit.* : 74), les Bamiléké seraient, en 1976, l'ethnie majoritaire à Yaoundé avec 27,8 % du total, suivis des Ewondo (25,2 %) et des Eton (10 %). Fondée sur les feuilles de déclaration de naissance, documents qui mentionnent encore l'ethnie, cette estimation suppose que soient remplies plusieurs conditions : non seulement que la répartition, dans chaque ethnie, des personnes en âge de procréer soit semblable, ce dont l'auteur ne doute pas (*op. cit.* : 24, note 1), mais aussi que la fécondité en ville soit la même pour toutes les ethnies — mais il n'y a guère de recherches récentes sur le sujet — et que toutes les déclarations de naissance soient réellement faites au lieu d'immigration ; mais on sait que bien des citadines d'origine proche reviennent dans leur famille pour accoucher, auquel cas la naissance n'est probablement pas déclarée à Yaoundé.

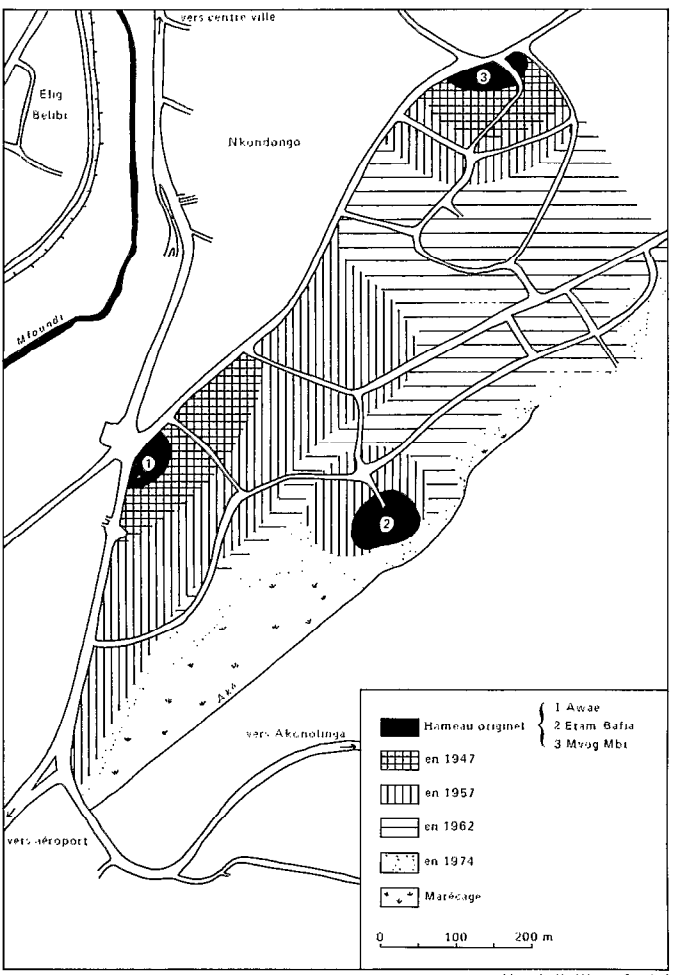

Fig. 61. — La croissance d'Awaé, Mvog Mbi, Etam Bafia.

Etam Bafia, la source dont on a confié la garde à des serviteurs d'origine bafia (MBONO-SAMBA, 1971). *«Jusqu'à la veille de l'Indépendance, en 1960, Mvog Mbi, Awaé et Etam Bafia constituent trois gros hameaux séparés par des cacaoyères et la brousse arborée de sissongos»*, et, jusqu'à cette date, la majorité de la population est encore constituée d'autochtones. Les années suivantes voient une arrivée massive et continue d'allogènes dont certains sont d'ailleurs des citadins que la destruction d'une partie de leur quartier (Messa-Fonctionnaires, Nlongkak, Marigo) contraint à se réfugier là où ils le

peuvent. En 1967, ces allogènes forment 60 % de la population, c'est-à-dire une proportion bien proche de la moyenne de la ville (68 % en 1964). Certes, le quartier attire en priorité les Ewondo, que l'on peut assimiler de façon assez satisfaisante aux originaires du département de la Méfou repérables dans les listes de ce recensement. Mais on note malgré tout que ces originaires de la Méfou, qui entrent pour 49 % dans le total des immigrés d'Awaé et encore pour 47 % parmi ceux d'Etam Bafia, ne sont plus que 26,5 % à Mvog Mbi où s'est produit un afflux considérable de natifs du Littoral et de l'Ouest.

Mais il est d'autres quartiers qui préservent encore assez bien leur originalité ewondo. A n'en pas douter joue encore une certaine ségrégation bien naturellement maintenue par ceux qui ont conscience d'être ici dans « leur pays », et il faut bien reconnaître que ce phénomène de rejet est surtout sensible à l'égard des Bamiléké. En outre il n'est pas étonnant qu'un nouveau venu marque une préférence à s'établir dans le quartier ou même la rue où habitent déjà des parents ou simplement des « compatriotes » avec lesquels la langue, les coutumes et un passé commun constituent un patrimoine culturel très vivant. Le regroupement des Bretons de Paris près de la gare Montparnasse relève du même phénomène et un examen attentif des provenances montre que la répartition des immigrés ewondo et bané[3] à Yaoundé procède d'un même déterminisme géographique simple, fonction de la région dont ils sont issus. Ceux qui viennent de Mfou, de Mbalmayo ou d'Essé (les Mvélé), s'établissent de préférence dans les quartiers de l'est et du sud-est : Djoungolo I, Awaé, Nkondongo, Ekounou ; ceux qui émigrent des villages de la route de Soa, au nord-est, s'arrêtent à Djoungolo II ou III, tandis que les originaires des arrondissements de Mbankomo et de Ngoumou s'installent en priorité dans les quartiers de l'ouest et du sud-ouest : Ewondo-Messa et Melen. A ce besoin de retrouver en ville un milieu humain qui soit le moins dépaysant possible s'ajoute une autre motivation de ces localisations préférentielles : le désir de pouvoir ainsi garder plus facilement le contact avec le village d'origine grâce à tous ceux qui en viennent ou qui s'y rendent par cette route qui mène au pays, et l'on a vu plus haut toute l'importance de ces relations. Ainsi Lucie O., locataire à Awaé (Aw. 2, C5-2), déclare-t-elle : *« Je veux rester par ici parce que c'est la route qui amène chez moi (l'arrondissement de Mbalmayo) : je vois les gens du village et je leur confie les cadeaux*[4]*. »*

3. Les Bané (ou Beneu), très proches culturellement des Ewondo, se distinguent par une langue qu'ils disent être un ewondo plus pur et sont essentiellement implantés dans les arrondissements de Mfou et de Mbalmayo (cf. Atlas du Cameroun, planche XI).

4. Déterminisme simple et reconnu sous bien d'autres cieux : à Strasbourg, les originaires du Kochersberg se regroupent en majorité vers Cronenbourg, ceux du nord du département à Schiltigheim et ceux de la route de Lauterbourg à La Robertsau (Schwab R., 1980 : 465).

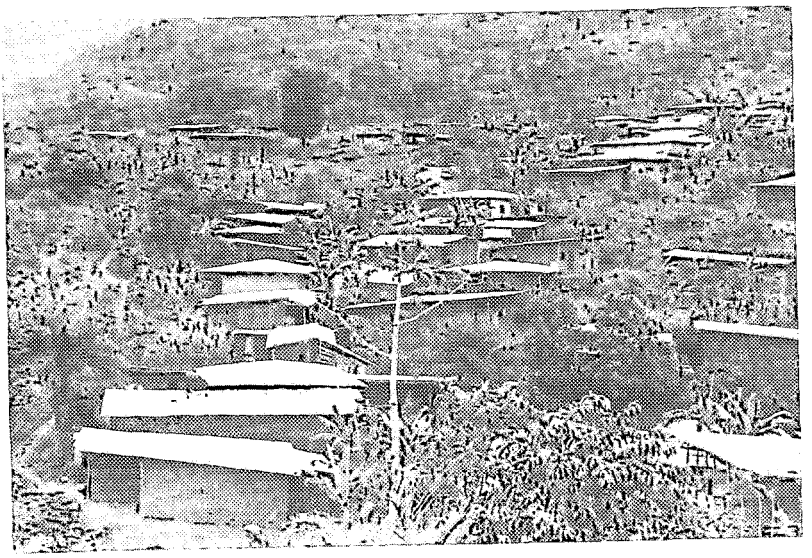

Photo 37. — Extension spontanée vers Messa-Carrière, à l'assaut des pentes

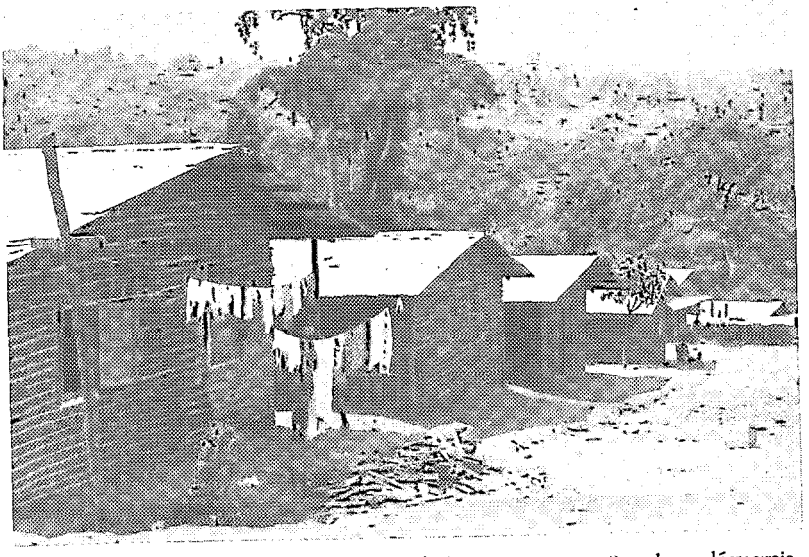

Photo 38. — Au sud de Yaoundé (Mvan), le nouveau quartier des « déguerpis » d'Ekounou IV chassés par l'allongement de la piste de l'aéroport

Le groupe humain qui vient en deuxième lieu par son importance numérique dans la ville, et peut-être en premier lieu aujourd'hui (mais les derniers recensements ne portent plus mention de l'ethnie) est celui des Bamiléké. Il se trouve de fait confiné dans quelques quartiers bien particuliers de la ville. En 1967, le quart des immigrés bamiléké se localisait dans l'ensemble de la Briqueterie (Briqueterie, Haoussa et Ekoudou) et 42 % dans l'ensemble de Messa-Mokolo-Nkomkana. Au total, plus des deux tiers se trouvaient donc rassemblés dans cette partie nord-ouest de la ville qui est l'une des plus populeuses. Ce sont donc là, de préférence, les quartiers d'accueil des nouveaux arrivants. Dans l'échantillon retenu par l'enquête urbaine, parmi les 145 Bamiléké interrogés, 22 ont séjourné en premier lieu à la Briqueterie et 64 à Mokolo, soit une proportion de 6 sur 10 qui reflète bien la répartition spatiale du groupe.

Une analyse plus fine montre que leur regroupement est également fonction des zones de provenance, mais l'explication du phénomène ne réside plus, cette fois, dans l'orientation des axes de communication : les routes de l'immigration bamiléké sont celle de Bafoussam (par Bafia) et celle de Douala où beaucoup ont fait étape. Cette explication est à rechercher dans l'histoire de l'immigration bamiléké à Yaoundé. Les plus anciens immigrés sont les originaires du département du Ndé, ceux-là qui furent autoritairement recasés dans le sous-quartier dit « Bamiléké » de Mokolo, et le système de la migration « en chaîne » fait qu'ils continuent à se regrouper à Mokolo. Arrivés plus tardivement, les originaires de la Mifi se sont installés de préférence à la Briqueterie tandis que les nouveaux venus, de la Ménoua et du Haut Nkam, choisissent des quartiers encore plus au nord : Ekoudou, Nkomkana, Messa-Plateau, etc., de formation plus récente mais aussi à dominante bamiléké. Pourtant, à partir de ces sites originels, la population bamiléké déborde peu à peu en direction des quartiers voisins qui n'étaient pas les leurs, dans la mesure où ils y sont acceptés, le processus consistant le plus souvent à y installer d'abord un petit commerce, puis à y établir durablement sa demeure.

Ainsi les nouveaux venus de l'Ouest à Yaoundé se trouvent-ils devant un éventail de plus en plus large de possibilités d'installation en ville, le choix n'étant plus limité aux seuls quartiers de Mokolo et de la Briqueterie. Les deux tiers des immigrés arrivés voici plus de cinq ans avaient séjourné en premier lieu dans l'un ou l'autre de ces deux quartiers, alors que la proportion tombe à moins de la moitié (42 %) parmi ceux qui ont immigré plus récemment. La dispersion progressive de l'ethnie dans la ville se produit à la faveur d'un glissement vers les quartiers susceptibles d'accueillir les nouveaux venus.

Les Eton, troisième groupe immigré par ordre d'importance numérique, se rassemblent de façon très nette selon un schéma préférentiel analogue à celui des Ewondo : ceux d'Okola, de Monatélé, d'Evodoula arrivent, par l'ouest, à Messa-Mokolo (et, à l'origine, dans le sous-quartier Eton-Messa) ;

ceux d'Obala et de Saa s'établissent dans les quartiers nord : Nlongkak (et particulièrement Nkol Eton), Mbala, Djoungolo II, Etoa Méki, etc. En 1967, la répartition des immigrés de la Lékié à Yaoundé était la suivante (tableau 56) :

TABLEAU 56

Origine et localisation à Yaoundé des immigrés nés dans la Lékié (pour 100 immigrés de chaque quartier)

Arrondissement de naissance	Quartiers de résidence				Ensemble
	Mokolo	Djoungolo II	Nlongkak	Mbala I.II	
Okola	65,0	8,2	6,4	16,9	33,1
Obala	12,1	47,5	45,5	52,5	31,5
Saa	6,3	39,0	39,7	24,4	24,1
Monatélé	10,4	4,6	7,4	5,4	8,1
Evodoula	6,2	0,7	1,0	0,8	3,2

Pour les Eton, comme pour les Bamiléké, il semble bien que l'on assiste à une dispersion croissante du groupe à travers la ville. L'étude de B. DELPECH (1978) à Nkol-Eton montrait déjà le caractère ancien de l'installation des Eton dans ce quartier dont seulement 10 % étaient arrivés depuis moins de 2 ans et 63 % depuis plus de 10 ans : « *... L'analyse comparée, réalisée à partir des pyramides et des grandes strates d'âge, conduit à définir la population de Nkol-Eton comme résultant d'une immigration ancienne et présentant une structure démographique en voie de normalisation* » (*op. cit.* : 86). Il est vrai qu'il ne s'agissait là que des chefs d'unités domestiques et que ceux-ci avaient à leur charge un nombre croissant de personnes parmi lesquelles, probablement, les nouveaux immigrés. On relève en effet une inflation du groupe domestique dont la moyenne atteint 6,4 personnes par unité, contre 5,7 en 1969 et 3,6 en 1964. La destruction de ce quartier entraînera probablement un renforcement de la dispersion qui s'était déjà amorcée dans la zone nord de la ville et le long de la route d'Obala.

Les deux quartiers où les Bassa élisent leur premier domicile sont, de préférence, Mvog Ada et Elig Effa. Elig Effa, c'est, face à Messa, le lieu où s'implantent ceux qui arrivent par la route venant de Douala à travers le Pays bassa. Mais c'est en vérité le chemin de fer qui a drainé vers Yaoundé les premiers immigrants bassa parmi lesquels bon nombre furent des cheminots venus avec leur famille. A partir du camp des cheminots, établi à Elig Belibi, non loin de l'ancienne gare, les Bassa essaimèrent vite sur la colline d'en face, vers Mvog Ada et Mvog Mbi. Mais la guerre upéciste en Pays bassa vint amplifier cette émigration vers les villes devenues refuges et Yaoundé accueillit ces exilés dans la plupart de ses quartiers. Aussi leur dispersion est-elle grande aujourd'hui à travers la ville, et nombreux les points de chute possibles pour les nouveaux immigrants.

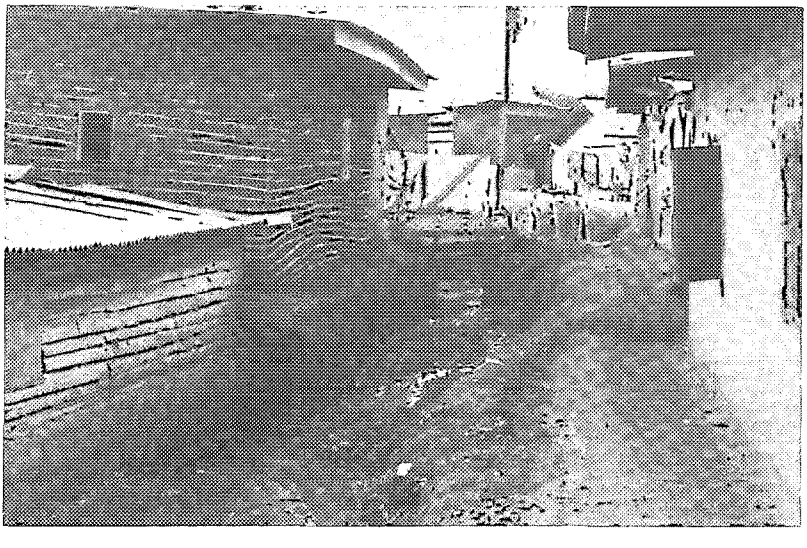

Photos 39, 40. — Mokolo-Babouté et Mokolo-Bamiléké. L'entassement des cases est ici maximal. Observer les dispositifs de défense contre l'inondation

Observons encore le cas, très particularisé, des originaires du nord du pays qui sont accueillis, à plus de 80 %, dans le quartier Haoussa (Ekoudou I) dès leur arrivée à Yaoundé. Ceux que l'on dénomme habituellement ici « Haoussa », regroupés pour plus de la moitié dans ce quartier, préservent leur originalité profonde face aux populations du Sud : musulmans parmi les christianisés, parlant le foulfouldé, scolarisés à l'école coranique près de la mosquée de la Briqueterie, gardant l'ample boubou traditionnel et reconstituant dans toute la mesure du possible le *saré* qui les met à l'abri des regards. Là s'arrêtent aussi les étrangers, souvent colporteurs, venus des pays islamisés du nord : Sénégal, Niger... et que l'on accueille en frères.

Ainsi peut-on définir un certain nombre de quartiers vers lesquels le nouvel immigrant se trouve tout naturellement porté à chercher domicile en priorité. Mais cette priorité n'est plus la quasi-exclusivité qui régnait dans le passé, exception faite du groupe dit Haoussa. Ce cas mis à part, la structuration ethnique de la ville tend à se fissurer, au moins dans sa manifestation spatiale, et à exploser sous l'effet de la nécessité : destruction brutale de certains quartiers qui oblige les habitants à une dispersion à travers la ville au hasard des possibilités de chacun, saturation d'autres quartiers qui ne peuvent plus admettre de nouvelles constructions, faute de place disponible.

Cependant, passés les premiers temps de l'adaptation à la ville, on assiste à une redistribution spatiale des immigrés, encore peu étudiée dans ses mécanismes et ses résultats et dont on verra plus loin l'originalité.

2. ACTIVITÉS ET INACTIVITÉ : LE JEU DES DÉTERMINISMES ET DU HASARD

La population active de Yaoundé

Dans bien des domaines, les notions nées et utilisées en Occident se révèlent singulièrement inadéquates à décrire les réalités qui prévalent sous d'autres cieux à mesure qu'on les connaît mieux. Le problème est particulièrement net pour toutes les notions qui concernent l'emploi, le chômage, l'activité et l'inactivité, bagage qu'il faudrait probablement abandonner au départ de l'Europe, tant le fonctionnement de l'économie échappe ici, et surtout en milieu urbain, aux cadres rigides que suppose un tel découpage de l'activité humaine (A. HAUSER, 1972).

Ici, l'homme sans travail se dit spontanément chômeur sans que cela implique nullement qu'il ait déjà travaillé, ni même qu'il soit absolument démuni de toute ressource pécuniaire, tant sont variées les façons dont on peut se procurer de l'argent en ville. Aussi propose-t-on souvent nombre de correctifs pour essayer d'adapter au plus près les définitions que les économistes auraient voulues universelles : on parle de chômage déguisé, de sous-emploi, de surchômage, de « secteur informel » et K. HART (1973) a

dressé, à propos du Ghana, une liste impressionnante de ces activités dites informelles, tant légales qu'illégales qui viennent étendre considérablement et de façon souvent insoupçonnable, le champ des emplois possibles[5]. Peut-on réellement définir le chômeur africain comme *« une personne valide en âge de travailler, sans emploi et en quête d'un travail rémunéré »*, ainsi que le voudrait la Conférence internationale des statisticiens du travail (Genève, 1954) ? On pourrait longtemps épiloguer sur ce qu'est, en Afrique, cet âge de travailler et sur cette notion d'emploi rémunéré en dehors duquel il n'est pas d'activité reconnue. De même ne faudrait-il pas faire intervenir une condition de durée dans l'emploi pour établir l'existence d'une véritable activité au niveau de l'individu ? En réalité, la législation entend, ou plutôt, sous-entend surtout par activité, la capacité pour une personne de se suffire à elle-même dans l'existence, notion occidentale s'il en est, bien éloignée de la solidarité active qui unit la société africaine, même et surtout en ville. Peut-être faudrait-il tenir compte qu'en ville, l'unité économique n'est pas l'individu actif, mais la famille, de même qu'en brousse elle n'est pas exclusivement l'exploitation agricole. Mais c'est là obscurcir des notions dont la clarté était trop commode et plaider pour de nouvelles grilles de lecture de l'économie africaine qui sont loin d'être au point.

La nature des documents dont on dispose fait que la notion d'emploi ou de chômage ici retenue est essentiellement subjective : sont chômeurs ou actifs ceux qui se sont déclarés tels devant l'agent recenseur, et l'on ne peut assurer que cette déclaration recoupe les notions officiellement admises. Dans le langage courant local, se dit « chômeur » celui qui cherche et ne trouve pas l'emploi auquel il s'attend, eu égard à ses goûts, à ses capacités supposées et au salaire qu'il s'estime en droit d'espérer. Ainsi le jeune homme qui, en attendant de trouver mieux, exerce un « petit métier » tel que « pousseur » ou « vendeur à la sauvette »[6], se déclarera néanmoins chômeur, gonflant ainsi les statistiques, peut-être avec le secret espoir de s'entendre proposer un emploi par l'enquêteur. L'expression *« je suis chômeur »* ou encore *« je fais un chômeur »* n'est alors qu'une façon de traduire le faible degré de satisfaction que le répondant tire de son travail actuel et son désir d'en changer. A l'inverse, il n'est pas exclu que, dans d'autres cas, et nos enquêtes urbaines en ont fourni des exemples, l'activité déclarée correspon-

5. Au sein de ce secteur « informel », Ph. HUGON (1980) propose de distinguer : *a)* les prestations de service comprenant les services personnels et les services d'entretien, de réparation ou de maintenance, *b)* la petite production de marchandises : transformation de produits de récupération, artisanat de fabrication, sous-traitance et tâcheronnage, *c)* les petits commerçants et les transporteurs de marchandises.

6. En français local, le « pousseur » est celui qui assure les transports les plus divers à l'aide d'une « poussette », petite voiture à deux roues. Le « vendeur à la sauvette » offre aux passants, sans payer de droit de patente, un petit éventaire portatif hétéroclite et, toujours aux aguets, s'enfuit à toutes jambes dès qu'apparaît l'agent de police, parfois en abandonnant sa marchandise.

de en réalité à une qualification professionnelle mais non à un emploi réellement exercé, même antérieurement, celui-ci pouvant être tout autre, ou même inexistant. Plusieurs raisons peuvent rendre compte de cette attitude : le désir d'échapper au déshonneur parfois attaché à la notion de chômage, la crainte de se déclarer chômeur devant un personnage considéré comme « officiel », surtout au moment où était menée une campagne incitant les jeunes citadins à rentrer au village pour y faire la « Révolution verte » et, enfin, à nouveau le secret espoir que l'enquêteur ou « le Blanc » proposera peut-être un emploi correspondant à la qualification déclarée... car le facteur « chance » n'est jamais écarté.

Il semble donc qu'il y ait autant de raisons pour que la proportion de ceux qui se sont déclarés chômeurs, c'est-à-dire inactifs, soit surestimée que sous-estimée, et la définition qu'il faut en retenir pour être au plus près de la réalité révélée par ces déclarations ne peut être que fort lâche. On peut estimer que le mot chômage implique surtout la recherche d'un travail ou d'un autre emploi mieux rétribué.

Selon les dépouillements du recensement administratif de 1967, faits par nos soins, la proportion des hommes immigrés qui se sont déclarés inactifs, scolaires et étudiants exclus, est, pour la ville de Yaoundé, de 14 %. Il se trouve qu'elle correspond assez bien au pourcentage général avancé pour le chômage dans les villes du Cameroun en 1966 : 15 % (Bairoch, 1972 : 55). Cependant, les recensements de 1962, 1964 et 1969 indiquent des taux de 30,29 et 33 % d'inactifs parmi les hommes de plus de 15 ans, et celui de 1976, de 28 %. En réalité, les définitions retenues sont différentes. Celle qu'utilise le dernier recensement est assez particulière puisque la population dite active comprend à la fois celle qui est effectivement occupée, celle qui est sans travail mais a déjà travaillé et celle qui est sans travail mais cherche du travail. Si on limite la notion de population active à son sens étroit de population réellement occupée, la part des hommes inactifs atteint alors 34,8 %, et peut se comparer de façon plus exacte à celle des précédents recensements[7].

Mais il est remarquable que si l'on reprend, sur la base des chiffres de 1976, les principes de classement retenus pour 1967 (c'est-à-dire prise en compte parmi les inactifs de tous ceux qui sont appelés « sans-travail », mais exclusion des étudiants et scolaires), on obtient une proportion d'hommes inactifs de 13,9 %, identique à celle de 1967 (14 %) pourtant restreinte aux immigrés. Ceci semblerait confirmer le point de vue selon lequel, *« en règle générale, le chômage n'est pas plus élevé parmi les nouveaux immigrants que dans le reste de la population »* (Bairoch, *op. cit.* : 64). La similitude des

7. Les résultats de 1976 pour la ville de Yaoundé sont les suivants : population masculine de 15 ans et plus : 95 929. Population active : 69 014 dont : population occupée : 58 891 et population active sans travail : 10 123 dont « Ayant déjà travaillé » : 2 812 et « Cherchant un premier emploi » : 7 311. Population inactive : 23 256. Non déterminés : 3 654.

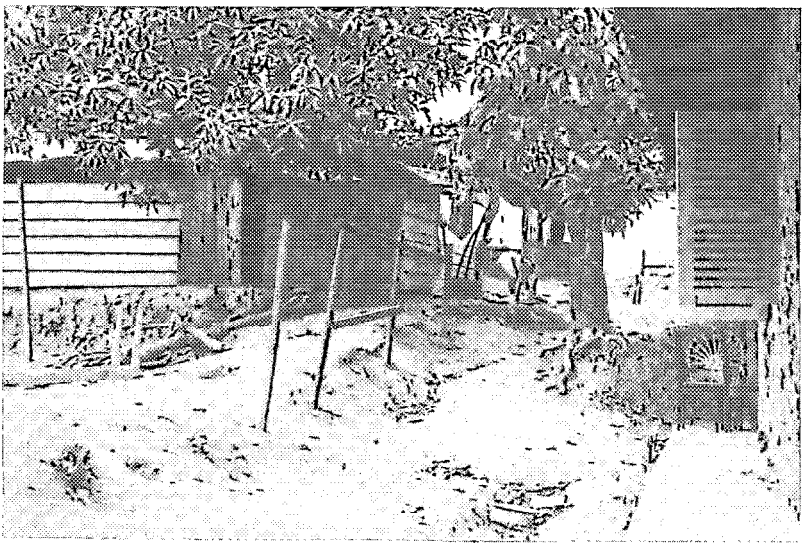

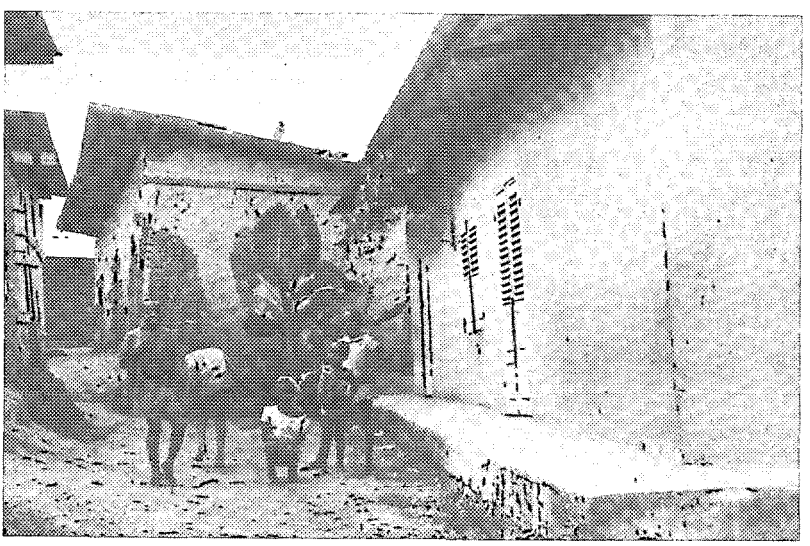

Photos 41, 42. — Quartiers d'Awaé et de Nkondongo. Espaces et végétation ont été relativement préservés ici. Grande variété dans l'état des constructions. Les cases en planches sont assez rares à Yaoundé

résultats permet de tabler avec vraisemblance sur les données de 1967 dont l'intérêt est de se limiter réellement au groupe des immigrés et de permettre des comparaisons, en premier lieu en fonction des régions d'origine.

Il n'est cependant pas inutile de présenter auparavant ce que sont les activités exercées par les citadins de la capitale, d'après ce qu'en livrent les recensements officiels. Et il apparaît dès l'abord que Yaoundé n'échappe pas à cette règle générale, commune aux villes du Tiers-Monde, d'après laquelle le secteur tertiaire occupe entre la moitié et les trois quarts des citadins actifs.

En 1976, la répartition des hommes actifs, par grands secteurs, était la suivante : 1,6 % dans le primaire, 25,1 % dans le secondaire et 73,3 % dans le tertiaire, indéterminés non compris (Annexe n° 16). La comparaison avec les recensements précédents montre que la diminution de ce dernier secteur ne se produit que de façon très lente (81,5 % en 1957 et 78,8 en 1962) au profit du secteur secondaire. Les salariés forment presque les trois quarts des hommes actifs (73,5 %). Près de la moitié de ceux-ci (46,2 %) appartiennent à ce que les statisticiens ont ici appelé les « Services à la collectivité et les Services sociaux et personnels » parmi lesquels le secteur public et parapublic est prépondérant, même s'il n'apparaît pas en tant que tel. Remarquons également la forte proportion des travailleurs indépendants : 20,5 %, soit le cinquième des hommes actifs.

Dans leur rapport avec l'espace intra-urbain et ce que nous savons de son peuplement, les résultats du recensement de 1976, même limités comme ils le sont actuellement aux caractéristiques globales des quatre arrondissements urbains, n'en sont pas moins significatifs (Annexe n° 17). Ils mettent en évidence les particularités du deuxième arrondissement, celui qui, englobant les quartiers de Messa, Mokolo, la Briqueterie, Nkomkana, reçoit la plus grande partie des immigrés de Yaoundé. Comparé au reste de la ville et aux autres arrondissements, celui-ci compte une proportion beaucoup plus forte de travailleurs indépendants, d'apprentis, de travailleurs familiaux, de salariés temporaires, mais une moindre proportion de salariés permanents. De même trouve-t-on là, parmi les hommes actifs indépendants, une proportion plus élevée que la moyenne de commerçants et de restaurateurs, et aussi de transporteurs. L'analyse ultérieure des activités des immigrés montrera comment leur cheminement professionnel rend compte des particularités de cet arrondissement urbain.

L'activité des hommes immigrés

L'ORIGINALITÉ DES « NORDISTES »

Le plus fort taux d'activité est, selon les données du recensement de 1967, celui des immigrés de la province du Nord : 99,3 %. L'une des explications de cette situation est probablement l'éloignement du lieu d'origine de ces migrants, car on imagine aisément que plus ceux-ci viennent de loin, plus ils sont enclins à accepter n'importe quel emploi rémunéré, n'ayant pas la

ressource de pouvoir se replier vers le village en cas de chômage, comme le font ceux de provenance proche[8]. Mais encore, la structure de l'activité exercée par ce groupe contribue fortement à réduire l'éventualité du chômage. On constate en effet que plus du tiers de ces hommes immigrés ont une activité de type commercial (tableau 57).

TABLEAU 57

Activités et inactivité des hommes immigrés à Yaoundé selon la province de naissance (1967)

Province de naissance	Sans activité	Domestiques	Commerce	Artisan Répar.	Transport	Ouvr. Manœuvre	Empl. Fonction.	Divers	Ensemble (= 100)
Nord	0,7	19,4	36,8	11,0	8,1	4,1	7,2	12,7	944
Est	12,7	32,7	1,9	11,6	6,8	15,1	16,1	3,1	956
Centre-Sud	16,1	10,1	5,9	21,0	8,5	9,5	24,1	4,8	14 673
Littoral	13,5	4,9	7,8	22,8	5,4	6,9	35,7	3,0	2 166
Ouest	11,7	5,9	28,4	16,6	14,5	7,2	13,6	2,1	6 287
Cam. Occid.	12,3	23,6	5,1	13,3	7,2	4,6	31,3	2,5	195
Ensemble	14,0	9,9	12,7	19,2	9,6	8,7	21,6	4,2	25 221

Or il s'agit, en l'occurrence, d'un commerce très spécifique, celui de la boucherie, tout naturellement pratiqué par ceux qui, dans leur région, se sont spécialisés dans l'élevage et le commerce du bétail. La filière qui conduit à un tel métier est d'une logique sans faille, quelques exemples en témoigneront.

Habitant du quartier dit Haoussa (Ekoudou 1), Ousmanou S. (Ek. 1, C9-10, 5) est venu de Ngaoundéré où il est né en 1931, poussant ses bœufs devant lui, comme on en voit encore tant d'autres descendre la route du nord vers Yaoundé et Douala ; mais, au lieu de repartir une fois vendu son troupeau, pour en convoyer ensuite un autre, il s'implante à Yaoundé en 1969. Il travaille d'abord comme tailleur chez d'autres Haoussa, puis les relations aidant, il monte peu à peu son affaire et pratique aujourd'hui le commerce du bétail entre le Cameroun et le Rio Muni en utilisant des camions qu'il loue quand besoin en est et que, bientôt, il pourra sans doute

8. A cet égard, les similitudes avec la situation de Douala sont frappantes. SWEEN et CLIGNET (1974) ont mis en évidence que, dans cette ville, les taux d'activité sont en relation directe avec les distances parcourues par les migrants : 79 % pour ceux des départements du Wouri, Sanaga Maritime et Moungo, 87 % pour ceux des départements Bamoun, Ndé, Ménoua, etc., 89 % pour les émigrés du Nord et 91 % pour ceux du Cameroun anglophone (dont la distance à Douala est plus psychologique que physique). Le commentaire des auteurs est le suivant : « *... the incidence of various forms of urban unemployment is maximal among subpopulations whose location in the hinterland limits the costs of migrations and whose participation in urban structures is already high enough to facilitate the support of jobless individuals.* »

acheter. Aoudou M., né en 1948 (Ek. 1, C9-10, 1), a appris à Banyo, avec son père, le métier de boucher. A la mort de celui-ci, il vient rejoindre à Yaoundé son grand frère qui exerçait déjà cette activité et partage avec lui un étal du marché central. Grâce à de telles conditions de migration, éminemment favorables, ni l'un ni l'autre n'ont connu de solution de continuité dans leur activité, en dépit du considérable déplacement effectué. Même si l'emploi n'est pas assuré pour tous de façon aussi commode à l'arrivée à Yaoundé, les ressortissants de la province du Nord possèdent des atouts spécifiques qui leur permettent d'échapper plus aisément que d'autres au chômage. Dans le domaine commercial encore, l'une de leurs spécialités est aussi la vente, fixe ou ambulante, d'objets artisanaux dont les touristes et les Européens forment la principale clientèle. Les uns assurent la permanence au stand central de la vente, place de l'Intendance, les autres s'égaillent à travers les rues de la ville, pratiquent le porte-à-porte auprès des Européens ou des Camerounais aisés ou bien vont présenter dans les hôtels leurs objets d'art ou de pacotille.

Ce genre de vie a ainsi conduit Haman P. à faire, depuis 1969, quatre à six allers et retours Maroua-Yaoundé chaque année pour reconstituer ses stocks. Il loue une chambre au quartier Haoussa, ses deux femmes et ses deux enfants demeurant à Maroua où il possède également quelques bœufs. Satisfait de son sort, il s'estime heureux de pouvoir envoyer au pays 8 000 à 10 000 F par mois (Ek. 1, C2-5).

Commerce d'objets d'art ou d'artisanat en ville, souvent à usage des touristes, commerce aussi, en brousse, des tissus, et jusque dans les villages les plus reculés. Ces colporteurs haoussa sont des personnages familiers des villageois qui les dénomment *Makita* (dérivé de *market*?) : la saison de récolte du cacao, celle où le paysan est censé devenir riche, est le signal de leur dispersion sur les pistes où ils vont à pied, deux par deux, de village en village, chargés d'étoffes bariolées. Telles sont, après la boucherie, les principales activités commerciales auxquelles se livrent les immigrés du Nord.

Mais il est encore un autre emploi, souvent tenu aussi par les ressortissants de cette province (près d'un homme sur cinq), celui de gardien ; le tableau ci-dessus les a classés sous la rubrique « Domestiques ». Il s'agit probablement là d'une rémanence, d'une tradition fondée sur la réputation du passé guerrier des Foulbé, passé suffisamment proche pour leur avoir conservé une certaine aptitude à manier l'arc et le couteau de jet. Cet emploi de gardien, et particulièrement de gardien de nuit, leur est, en tout cas, plus ouvert qu'à d'autres. C'est là, bien souvent, le premier emploi occupé par le migrant « haoussa » qui n'a pu s'intégrer dans une filière commerciale. Il présente l'avantage appréciable de s'accommoder d'une connaissance réduite de la langue française, caractéristique fréquente de ce groupe social généralement passé par l'école coranique.

Le troisième poste d'activité de quelque importance pour les « Nordistes » (11 %) est celui de l'artisanat, en réalité souvent peu dissociable du

commerce. On retrouve là des occupations masculines dans les sociétés nordistes et que les « Haoussa » viennent introduire dans les villes du Sud où les hommes ne les pratiquent pas ou plus : ainsi les métiers de tailleur ou de brodeur sur machine dont les tours de main se transmettent de père en fils ou de maître à élève. Au quartier Haoussa, Aboubakar N. est l'un de ces couturier qui sait assembler et broder les boubous avec une dextérité déconcertante (Ek. 1, C1-1). Né en 1920 dans un village près de Garoua, il apprend le métier chez son père mais comprend vite que la clientèle intéressante réside désormais en ville. Il part la chercher d'abord à l'étranger : à Fort-Lamy, la grande ville la plus proche, puis au Nigeria, puis à Brazzaville et, finalement s'installe, en 1951, à Yaoundé où son mariage avec une fille native de l'Est semble l'avoir définitivement fixé. Le recensement des habitants de la case qu'il occupe à Yaoundé constitue d'ailleurs un véritable résumé des activités exercées par ceux que l'on dénomme Haoussa. Outre Aboubakar et son épouse, on y dénombre huit autres locataires : deux sont de jeunes Sénégalais dont la famille est restée au pays, l'un attend l'arrivée imminente de sa machine à coudre, l'autre est vendeur-réparateur de lunettes, autre « petit métier » fréquemment exercé par ce groupe social. On y trouve ensuite trois émigrés venus de Bogo (Diamaré) : un commerçant, un tailleur et un gardien de nuit, et encore trois vendeurs d'objets artisanaux venus l'un de Ngaoundéré et les deux autres de Maroua.

Remarquable aussi par son rang insolite est la proportion des actifs venus du Nord parmi le groupe des « Divers » : 12,7 %. Cette particularité reflète l'importance accordée dans la société musulmane à des activités très spécifiques : celles de marabout, de *malam* ou encore de guérisseur, voire de « sorcier », dont le savoir-faire est d'ailleurs reconnu souvent par toutes les catégories de population du quartier, et parfois même au-delà.

LA « VOCATION » DES ORIGINAIRES DE L'OUEST : LES AFFAIRES

Conformément à une réputation solidement établie, l'activité la plus fréquemment exercée par les hommes originaires de l'Ouest est celle du commerce : elle occupe 28,4 % des actifs. Indubitablement, le secteur commercial dit traditionnel est entre leurs mains. Une enquête menée en 1971 au marché central de Yaoundé montre que, sur les 460 comptoirs mis en location par la ville, 30 sont loués par des Haoussa et tous les autres par des Bamiléké. Ils font affaire de tout ce qui peut se vendre, y compris la viande de porc, ce créneau commercial délaissé par les Haoussa musulmans (Leroy, 1971). Outre cette présence massive au marché central et sur les autres marchés permanents de la ville, les Bamiléké ont su également profiter des places laissées vacantes par les Européens ou les Levantins au lendemain de l'Indépendance : dans le centre-ville, une trentaine de Bamiléké tiennent ainsi des commerces généraux, bazars où l'on vend un peu de tout ou encore débits de boissons souvent abrités dans des locaux vétustes. « *Lentement et progressivement, les Bamiléké prennent place dans*

le centre-ville à l'emplacement d'anciens établissements grecs » (*op. cit.* : 100).

Mais c'est assurément dans les quartiers que leur monopole commercial est quasiment exclusif et une exploitation systématique du réseau familial leur permet d'étendre et de ramifier à l'extrême l'implantation de ces petites échoppes fermées comme des cages. Un frère, un cousin, un compatriote du propriétaire y gère la vente au microdétail des marchandises les plus variées, de façon très adaptée au faible pouvoir d'achat de la clientèle locale : quelques cigarettes, quelques sucres, quelques allumettes, une petite boîte de lait concentré, deux mesures de riz, un peu de pétrole, une demi-baguette du pain... que l'on passe par l'ouverture pratiquée dans le grillage. Cet emploi de gérant est souvent celui pour lequel on fait appel au « petit frère » resté au pays, c'est le premier pied en ville, et cette procédure d'accès à la ville épargne souvent aux immigrés de l'Ouest le chômage initial que connaissent bien des nouveaux venus. On constate en effet que la proportion des « Sans activité » est, parmi eux, nettement inférieure à la moyenne des immigrés et l'enquête urbaine montre encore que ceux qui n'ont jamais été sans travail depuis leur arrivée à Yaoundé (57,6 %) sont plus nombreux dans ce groupe que dans l'ensemble des immigrés (53,7). Cette caractéristique leur est d'ailleurs commune avec les originaires du Nord[9].

L'extension du réseau commercial par le recours à la filière migratoire familiale — au sens le plus large — est une pratique courante déjà bien ancienne et qui présente de nombreux avantages. Pour le nouveau venu, celui d'un travail et d'un hébergement assurés ; pour le propriétaire, celui de participer ainsi au « progrès » de la famille, mais aussi d'éviter l'embauche d'un gérant inconnu, et donc suspect, et probablement plus exigeant sur la rémunération. Dès 1911, Christophe N., alors âgé de 17 ans, se rend ainsi à Yaoundé, appelé de Batcha (Haut Nkam) par son frère aîné : il aide à la maison mais aussi fait le « market-boy » avec celui-ci. Il est encore aujourd'hui commerçant au marché du quartier Mokolo et possède au moins une boutique dans ce quartier où il habite depuis toujours (Mok. 4, C2-1). Plus jeune, Robert M. (Mok. 3, C7-1), né en 1945 à Bangoulap (Ndé), est venu chez son grand frère à Yaoundé pour « fréquenter » (l'école) jusqu'au CM2. Il aide ensuite son frère dans son activité commerciale et, quatre ans plus tard, s'installe à son compte en se spécialisant dans la vente des chaussures au quartier. Depuis un an, il héberge son petit frère qu'il initie à son tour au commerce.

Bien proche du commerce, l'artisanat, de création ou de réparation, constitue la deuxième activité favorite des originaires de l'Ouest et occupe 16,6 % d'entre eux. Mais il se trouvent ici en compétition avec les « Nordistes ». Certes, au quartier de la Briqueterie, parmi les 300 artisans

9. Cf. tableau 59.

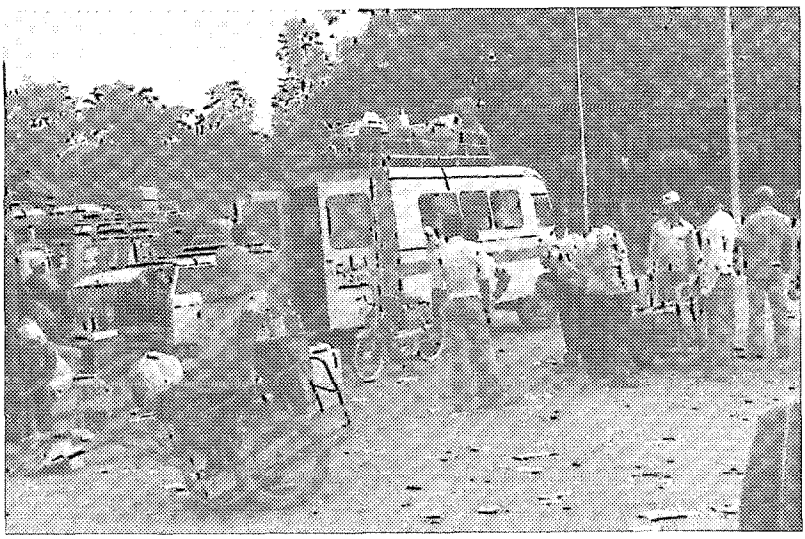

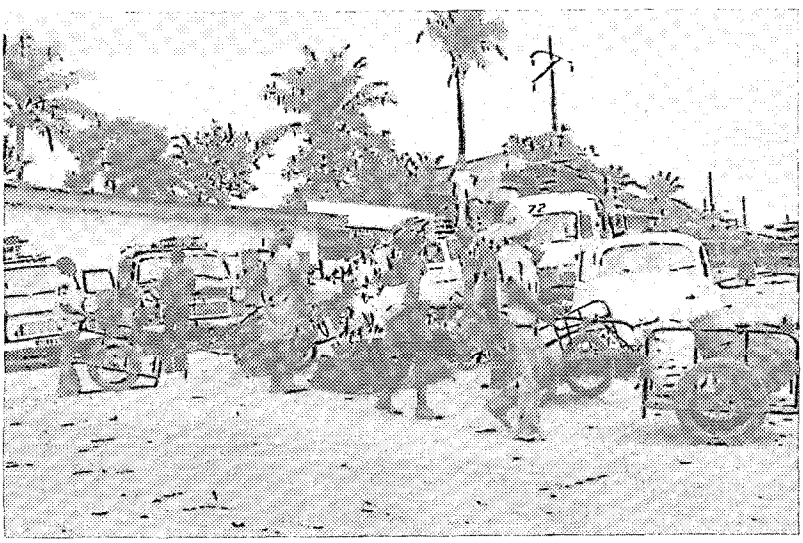

Photos 43, 44. — A l'arrivée des cars et taxis-brousse, les « pousseurs » assurent le transport intra-urbain. Souvent un premier « job » pour les jeunes immigrés bamiléké

dénombrés par KENGE SHANTONDI (1973 : 10), plus de la moitié sont des Bamiléké (56 %) suivis de loin par les Haoussa (14 %), puis les étrangers (13 %). Mais le groupe le plus important de cet artisanat est celui des tailleurs-couturiers (40 % de l'effectif recensé) et si l'on tente d'identifier ceux-ci d'après les noms relevés par l'étude citée, il apparaît que Bamiléké et Haoussa y sont aussi nombreux. Ces derniers se maintiennent encore dans les métiers du cuir, cordonniers et savetiers, mais dans les autres domaines : menuisiers, ferrailleurs, coiffeurs, réparateurs les plus divers (voitures, vélos, radios, lunettes, lampes, montres...) les Bamiléké l'emportent.

C'est parfois de façon spectaculaire que la promotion économique et sociale de l'immigré passe par ce secteur dit informel ou non structuré de l'économie urbaine, secteur longtemps délaissé et considéré comme résiduel. Pas plus qu'il n'est résiduel, il ne saurait être considéré comme le simple marchepied qui conduit au secteur moderne de l'activité urbaine ; il peut parfaitement produire des réussites qui se suffisent à elles-mêmes. Mais c'est seulement depuis les années 70 que l'on assiste à une *« prise de conscience de l'intérêt économique, social et politique que représente le secteur informel urbain dans le processus de développement, tant par sa fonction de formation, de répartition, et son rôle technologique, que par ses effets d'entraînement sur l'ensemble du système économique »* (LACHAUD, 1979-a : 1). Le recensement du ministère de l'Artisanat a dénombré en 1976, pour le département du Mfoundi, 5 752 personnes travaillant dans ce secteur (2 611 artisans, 799 compagnons et 2 342 apprentis), ce qui représenterait 7,5 % de la population active (et même 10 % selon J.-P. LACHAUD).

L'histoire d'Adolphe N. (Briq. Est, C10-1) illustre de façon remarquable le rôle essentiel de ce secteur dans la « promotion urbaine » du migrant. Arrivé à Yaoundé en 1958, il vient de quitter l'école de Bangwa (Ndé) où il n'a pas dépassé le CE 2. Âgé de 15 ans, il reçoit, comme tant d'autres, l'hospitalité de son oncle maternel au quartier Mokolo IV. Pendant quatre ans, un garage du quartier l'emploie en qualité d'apprenti mécanicien. Ainsi formé, le jeune homme réussit à se faire embaucher, cette fois avec le titre de mécanicien, dans un garage tenu par un Européen et, en une dizaine d'années, travaille ainsi chez trois employeurs européens. Sa situation s'améliore grâce à cette stabilité dans l'emploi ; il achète une case à la Briqueterie et se marie. En 1969 il s'installe à son compte et ouvre un garage dans son quartier. Cinq ans plus tard, l'enquête le trouve à la tête d'une affaire de 6 ouvriers et de 21 apprentis, marié à 4 femmes et chef des originaires de Bangwa, propriétaire d'une maison construite par lui à Bangwa, et fort satisfait de sa réussite tant professionnelle que sociale : *« En ville, on peut bien mieux se développer qu'au village [...] par mon travail, je peux aider ma famille, je deviens ainsi populaire »* (Briq. Est, C10-1). Et la chaîne migratoire reste solide et fonctionnelle : il héberge chez lui, depuis trois ans, l'un de ses apprentis, frère de l'une de ses épouses et encore célibataire, mais qui, signe des temps, a suivi trois années d'école technique.

Dans un tel processus d'accueil, la migration s'opère sans heurt ni rupture, l'hébergement et la formation professionnelle sont assurés dans les meilleures conditions imaginables grâce à la présence multiple des « frères » et compatriotes en ville. Ainsi sont épargnés au nouveau migrant le chômage initial, la difficile recherche d'un premier emploi et l'obligation d'accepter le premier travail venu. Vers 1947-48, les immigrés bamiléké à Douala étaient encore contraints de se contenter, à leur arrivée, du rude et précaire emploi de manœuvre (GUILBOT, 1948), étape qui peut être avantageusement sautée aujourd'hui par la plupart d'entre eux, grâce au système du placement familial pratiqué dans le commerce et aussi dans l'artisanat.

Même dans la couture, où la concurrence du prêt-à-porter pourrait être redoutable, il est possible d'obtenir une réussite comparable. On peut évoquer ici le cas du jeune Jean K., 22 ans, d'abord hébergé chez sa grande sœur et écolier à Yaoundé, puis apprenti couturier indépendant (Mok. 8, C6-1). Quatre ans après son installation « personnelle », il utilise un ouvrier et cinq apprentis, fait « tourner » trois machines à coudre, a construit sa maison au village (Baham), en construit une autre à Yaoundé et possède une voiture de sport !

Selon J.-P. LACHAUD (1979-b : 31), le domaine de l'habillement occupe le quart de la population active du secteur informel de Yaoundé, et la main-d'œuvre qu'il emploie se serait même accrue de 23 % entre 1976 et 1978[10]. Le même auteur met en évidence toute l'importance de ce secteur dans l'absorption du flux migratoire : d'une part plus de 70 % de la main-d'œuvre est âgée de 15 à 25 ans, c'est-à-dire l'âge de l'immigration, d'autre part seulement 18 % de celle-ci et 5 % des chefs d'entreprise sont originaires de Yaoundé. Les Bamiléké immigrés tiennent une place primordiale dans cette activité : 78,8 % des chefs d'entreprise et 47 % de la main-d'œuvre appartiennent à cette ethnie. Enfin, la même enquête, menée en 1978, montre que la durée moyenne de résidence des apprentis et des ouvriers tailleurs n'est que de deux ans et demi, révélant encore le nombre important des nouveaux citadins dans cette activité. Devant cette constatation que 90 % des personnes occupées dans le secteur informel ne sont pas originaires de Yaoundé, J.-P. LACHAUD conclut : « *Ce résultat [...] nous paraît essentiel du point de vue des stratégies du développement. D'une part, il met en évidence le rôle que peut jouer le secteur informel dans le processus d'absorption du flux migratoire, composé principalement d'individus jeunes. D'autre part, il tend à confirmer le fait que le soi-disant 'problème de population' a plutôt une nature structurelle dans la mesure où il est avant tout lié à un déséquilibre spatial* » (*op. cit.* : 33).

Le secteur des activités de transport est aussi l'un de ceux qui occupent

10. Les comptages réalisés par R. de MAXIMY (Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat) révèlent même 42 % de tailleurs et couturières parmi les entreprises du secteur informel (communication orale).

une bonne proportion des hommes venus de l'Ouest : 14,5 % en 1967. Le recensement de 1976 le confirme en indiquant que 563 (56 %) des 1 003 hommes du Mfoundi exerçant à titre indépendant une activité de transport, résident dans le deuxième arrondissement, celui où se regroupent les Bamiléké. C'est également un secteur pour lequel le jeu des relations sociales est déterminant, mais où les emplois sont plus rares que dans l'habillement. La première condition, inhérente à l'emploi, outre le paiement de la patente[11], est, au moins en principe, le succès à l'examen du permis de conduire, ce qui suppose déjà un long apprentissage sur le tas, grâce à l'amabilité d'un « frère » déjà en place et acceptant l'aide d'un « motor boy ». Le permis une fois obtenu, il faut alors, le plus souvent, passer par le purgatoire du chômage avant de trouver l'emploi correspondant et le nombre des « chauffeurs en chômage » rencontrés lors des enquêtes urbaines témoigne de la difficulté. Pierre N., de Bandenkop (Mifi), reste ainsi deux ans sans travail, hébergé à Nlongkak chez un ami, avant de trouver un emploi de chauffeur dans la société forestière S.O.C.A.B.O. (Dj. III, C1-1). Trois ans plus tard, ayant épargné un pécule suffisant, il devient chauffeur de taxi « personnel ». C'est là la réalisation du rêve de bien des chauffeurs bamiléké : conduire le taxi d'un « grand bien situé » ou, mieux, en être soi-même propriétaire et monter ainsi sa propre affaire. Mais dans cette aventure, la chance compte encore pour beaucoup et le jeu des relations, si efficace soit-il, ne peut remédier au nombre réduit de places disponibles dans ce genre d'activité.

Il est d'ailleurs remarquable que les métiers du commerce, pour lesquels le réseau des relations familiales est déterminant, sont justement ceux qu'exercent le plus fréquemment les immigrés provenant des départements bamiléké dont les courants migratoires dirigés vers Yaoundé sont les plus fournis et les plus anciens : 36,9 % des immigrés de la Mifi et 27,7 % de ceux du Ndé (Annexe n° 18). Ce sont en effet ceux-là qui ont le plus de chances de pouvoir s'insérer dans un réseau de commerce « familial » déjà en place dans la capitale. Pour chacun de ces départements viennent au deuxième rang des activités les métiers de l'artisanat, pour lesquels le jeu du même déterminisme, sans être aussi efficace, n'en est pas moins d'un grand secours.

A l'inverse, les ressortissants des départements bamiléké dont le courant d'émigration vers Yaoundé est d'importance moindre et plus récent, présentent une autre structure de leur population active. Ainsi le Haut Nkam envoie à Yaoundé, en priorité, des employés et des fonctionnaires (22 %), c'est-à-dire des hommes pour qui, de façon générale, les capacités propres comptent plus, dans la réussite professionnelle, que les relations pré-existantes à la migration. De même, pour les immigrés de la Ménoua, si le

11. Il existe en fait nombre de transporteurs, surtout urbains, appelés « les clandestins », qui échappent à cette patente, et parfois aussi au permis de conduire. Leurs tarifs échappent également à toute réglementation !

premier secteur d'activité occupé est celui de l'artisanat (mais non du commerce), le deuxième est encore celui des employés, ce qui place ce département dans une position intermédiaire. De ce point de vue, les hommes originaires des départements anglophones présentent un comportement assez comparable à celui des précédents. En dépit de leur effectif encore très réduit en 1967, il apparaît bien que la plupart d'entre eux étaient des employés ou des fonctionnaires en poste dans la capitale (33,1 %), entraînant avec eux une domesticité de même origine (23,6 %) ; fort probablement aujourd'hui le même phénomène se retrouve de façon encore plus accentuée par le processus d'unification du pays sous l'égide de Yaoundé. Mais il s'agit plutôt ici d'affectations administratives que de migrations réputées spontanées.

Bien que leur nombre à Yaoundé soit de peu d'importance, passer sous silence, à propos de la province de l'Ouest, le cas particulier des immigrés bamoun serait commettre une injustice. Leur groupe (moins de 1 000 hommes actifs en 1967), resté en majorité fidèle au quartier bamoun de la Briqueterie où sa mosquée particulière jouxte le palais réservé à son sultan, présente cette originalité de se porter vers les secteurs d'activités « Employés, Fonctionnaires » et « Transports ». La présence des Bamoun à Yaoundé n'est pas l'effet d'une immigration de masse, mais plutôt d'une immigration de « lettrés » qui se sont fait très tôt une place au soleil parmi les responsables politiques du pays. Les offres d'emploi de chauffeur, chauffeur particulier ou chauffeur de taxi, sont de celles qui s'attachent à de telles fonctions, véritable manne que l'on distribue au bénéfice des « petits frères ».

Ainsi en est-il de cet immigré bamoun, fils d'un chef de quartier de Foumban et chauffeur au Service des renseignements (D.I.R.D.O.C.) où ses « compatriotes » sont nombreux (Mad. 1, C1-1). Mais il est aussi d'autres cheminements très comparables à ceux qu'empruntent leurs frères musulmans du Nord, la biographie de Mama Y. en est un exemple. Sans instruction, il arrive à Yaoundé en 1960 et se met d'abord au commerce des vêtements sur les marchés de brousse autour de la capitale. Il devient ensuite aide-boucher, puis boucher au marché de Mokolo grâce à l'appui d'un « grand boucher bamoun ». Son frère aîné, resté au pays, entretient la plantation de café héritée du père et Mama, satisfait de sa vie citadine, exprime ainsi sa philosophie : « *Ici je mange bien, je bois mon vin, je cause avec mon frère, je vis au jour le jour* » (Br. Cent., C3-1).

LES CHOIX DES « SUDISTES »

Les trois provinces de l'Est, du Littoral et du Centre-Sud envoient ensemble plus de la moitié des immigrés de Yaoundé. Ceux qui proviennent des deux dernières se répartissent de façon très semblable entre les différents secteurs d'activité de la capitale (tableau 57). Au contraire, les immigrés natifs de l'Est, à peine plus nombreux que ceux du Nord, se différencient de façon imprévue.

Les emplois de maison

Le domaine dans lequel se regroupent près du tiers des hommes de cette dernière origine est en effet celui des emplois de maison. Le phénomène est curieux, mais il s'explique. Ce type d'emploi (boy-blanchisseur, cuisinier, jardinier...) correspond à un courant migratoire resté « primitif », celui qui admet une main-d'œuvre assez peu qualifiée au départ et dont les relations préalables en milieu urbain sont faibles, à la mesure du courant migratoire lui-même dont elles procèdent. Les emplois les plus aisément occupés par ces migrants sont, naturellement, ceux de salariés pas ou peu spécialisés, au moins à leur arrivée ; c'est d'ailleurs, et pour la même raison, ce groupe qui compte le plus d'ouvriers-manœuvres et la plus faible proportion de « chômeurs » parmi les immigrés d'origine proche. On se trouve donc là en présence d'un type de migration ancien, voire archaïque, comparable à ce que pouvaient être les premières migrations vers la ville, et aux antipodes du courant bamiléké. Les vestiges d'un tel processus migratoire qui, ailleurs, appartient au passé, transparaissent à travers les biographies des anciens émigrés interviewés dans les villages et âgés aujourd'hui de 40 ans et plus : les emplois de boy, cuisinier ou encore *fait-tout* furent ceux de 11 % d'entre eux, alors que 2 % seulement des émigrés actuels de moins de 40 ans les exercent encore.

Cet archaïsme qui caractérise la population urbaine venue de l'Est n'est que la manifestation de la structure démographique qui est la sienne. Il se trouve en effet que ce groupe présente la structure par âge la plus vieillie parmi les immigrés de Yaoundé, ce qu'illustre le tableau ci-dessous (tableau 58).

TABLEAU 58

Structure par âge des hommes adultes immigrés, selon la province de naissance (1967)

Province de naissance	Grands groupes d'âges					Ensemble (= 100)
	20-29	30-39	40-49	50-59	60 et plus	
Centre-Sud	47,2	30,0	14,0	6,5	1,3	14 802
Littoral	53,7	30,6	11,9	3,1	0,7	2 360
Nord	43,7	33,0	14,7	6,9	1,7	978
Est	38,4	34,1	19,2	6,9	1,3	762
Ouest	55,6	30,4	11,8	2,0	0,2	6 301
Tous immigrés	49,5	31,0	13,4	5,0	1,0	25 414[1]

1. Y compris les immigrés du Cameroun anglophone. Le détail de ce tableau est présenté en Annexe n° 19.

Une telle situation relève donc d'une immigration ancienne et qui ne réussit pas à se renouveler, car le courant qui devrait l'alimenter ne trouve

pas, à son origine, un réservoir suffisant. Le faible peuplement de la province de l'Est (3,1 hab./km^2 en 1976) est incapable de maintenir une émigration active vers la capitale. Le groupe d'âge des jeunes adultes, entre 20 et 30 ans, celui qui conduit l'immigration urbaine, forme à peine plus du tiers de l'effectif total, alors qu'il constitue la moitié de l'ensemble du courant migratoire de la capitale et plus de la moitié pour les immigrés bamiléké. Cette atonie de l'immigration venue de l'Est détermine l'archaïsme fondamental des structures tant démographiques que professionnelles qui la caractérise.

Les emplois « assis » et leurs aléas

Mais il est un autre trait qui tend cependant à rapprocher ce groupe de celui des natifs des deux autres provinces du Sud (Littoral et Centre-Sud) : c'est l'importance qu'y prend la catégorie des emplois « assis », fonctionnaires, agents de l'État, enseignants et employés de tous ordres. Ces emplois arrivent au deuxième rang parmi les immigrés de l'Est, et au premier pour ceux du Centre-Sud et du Littoral (tableau 57 p. 361).

La relation avec l'ampleur de la scolarisation qui caractérise le Cameroun méridional est évidente immédiatement. On pourrait, pour la province du Centre-Sud, l'analyser plus en détail jusqu'au niveau du département ; on s'apercevrait alors que la catégorie des emplois de bureau occupe plus de 40 % des immigrés provenant de quatre départements de cette province : le Nyong-et-Kellé et le Ntem (plus de 50 %), le Dja-et-Lobo et l'Océan, suivis de peu par le Nyong-et-Soo. Ce sont là les zones les plus anciennement et les plus profondément pénétrées par les missions catholiques et protestantes, et par les écoles qu'elles ouvraient systématiquement, le long de l'axe de pénétration principal à l'époque allemande, celles où l'administration coloniale a recruté en premier lieu ses secrétaires, ses interprètes et ses commis pour en faire les hommes de confiance du régime.

Faut-il penser que, ceux-ci une fois disparus ou retraités, la tradition se continue néanmoins, un peu comme s'est instaurée la tradition du commerce pour les Bamiléké ? La filière est sans doute moins simple, moins directe, depuis l'école du village jusqu'aux bureaux de la capitale, mais le stéréotype de cette migration et de cette promotion sociale qui fut spectaculaire, n'en reste pas moins fixé dans la mémoire collective des populations proches de la capitale et détermine encore, pour une grande part, le choix de l'avenir des jeunes élèves. Le diplôme, même le plus modeste, a tant ouvert de portes aux anciennes générations qu'il est bien difficile de réaliser et d'admettre qu'aujourd'hui cette époque bénie est révolue.

Typique de cette génération des premiers diplômés du C.E.P.E. : « *En ce temps-là, c'était quelque chose !* », Joseph N. est un Ewondo né à Ngoumou en 1926. Instruit dans les écoles des missions catholiques d'Otélé puis de Ngomedzap, il est arrivé à Yaoundé en 1948, logé chez son frère à Olézoa.

Un mois plus tard seulement, il trouve un emploi de secrétaire aux Finances : *«En notre temps, on trouvait beaucoup plus facilement du travail»*, commente-t-il. Parallèlement à cet emploi, il complète sa formation en suivant, jusqu'au niveau de la classe de 4e, les cours du soir dispensés à Yaoundé, et aussi des cours de comptabilité par correspondance. Ainsi peut-il accéder à des postes de responsabilité croissante, et aussi construire sa maison au village et au quartier Yelboga. L'une de ses trois épouses demeure au village, veillant sur la plantation de cacao. Un tel modèle de migration (Nkd, C8-1), opératoire durant de longues années, est-il encore en mesure de fonctionner aujourd'hui ? L'une de nos précédentes conclusions était que l'école a perdu ce rôle, tant vanté et auréolé, de catalyseur de la promotion individuelle (et collective pour l'Africain) dont la première étape et condition était l'émigration. Ceux qui détiennent à présent les postes du pouvoir administratif — et, plus encore, politique — appartiennent désormais à un groupe social fermé et se reproduisant par lui-même, choyé par l'État et jaloux de ses privilèges, moins décidé que jamais à favoriser l'entrée dans la carrière à ces villageois qui ont le tort d'arriver sur la place avec une ou deux générations de retard.

Et pourtant, le mythe demeure vivace. Interrogés sur la profession qu'ils envisagent de choisir, les élèves des classes de première et de terminale de Yaoundé, toutes sections confondues, répondent, pour plus de la moitié (58,5 %) : administration, enseignement, santé, diplomatie, toutes activités relevant de la fonction publique camerounaise (E.S. 1972). La majorité d'entre eux sont natifs de la province du Centre-Sud. Comment se défaire de ce mirage quand on naît si près de cette ville aux fonctions administratives et politiques hypertrophiées qui ont su satisfaire durant plusieurs décennies l'aspiration des ruraux scolarisés à une carrière honorable et enviée ?

Mais ce passé est bien mort et ne se reproduira plus. Il est hautement significatif de trouver, parmi les natifs de ces deux provinces, Centre-Sud et Littoral, les deux plus fortes proportions d'inactifs (tableau 57) : 16,1 et 13,5 %, et l'analyse de cette population au chômage montre qu'il s'agit là de scolarisés fraîchement arrivés dans la capitale. Selon les résultats du recensement de 1976, les trois quarts des « sans-emploi » en milieu urbain sont des personnes n'ayant pas encore travaillé, et les deux tiers d'entre elles (61 %) ont entre 15 et 24 ans. A Yaoundé, près de la moitié des chômeurs rencontrés lors de l'enquête urbaine étaient arrivés en ville depuis moins de quatre ans.

Ce chômage initial n'est pas, cependant, la règle générale de l'immigration et l'on a vu que la filière suivie par le migrant pouvait contribuer à en réduire fortement la fréquence. La même enquête urbaine fait apparaître que 53 % des hommes immigrés n'ont pas connu cette angoissante période de recherche d'un travail après leur arrivée, mais de ce point de vue, la

différence est nette entre les immigrés d'origine lointaine (Nord et Ouest) et les autres (tableau 59).

TABLEAU 59

Fréquence du chômage initial selon la zone d'origine, pour 100 immigrés (n = 281) (E.U.)

Zone d'origine	Emploi Immédiat	Chômage
Centre-Sud	48,5	51,5
Départements bamiléké	57,6	42,4
Nord	57,6	42,4
Tous immigrés	53,7	46,3

A l'inégalité de ces deux grands groupes de migrants devant le risque du chômage, deux raisons apparaissent fondamentales : leur orientation préférentielle vers des secteurs totalement différents de l'économie urbaine et, parallèlement, l'utilisation de filière qui, pour les uns sont d'une remarquable efficacité, et pour les autres, sont devenues de moins en moins opératoires. Car il est bien plus difficile et bien plus aléatoire, en dépit de tous les passe-droits imaginables, d'obtenir par relations un emploi de bureau et, par là, l'entrée dans la carrière administrative, que de trouver, grâce à un oncle fortuné, une place de petit *échoppier* qui ouvrira la voie aux activités du commerce.

Mais encore, circonstance aggravante pour les « Sudistes », les bureaux ont fait le plein, et même au-delà, et la remarque de Joseph N. est tout à fait justifiée, selon laquelle il est aujourd'hui bien plus difficile qu'autrefois de trouver un emploi en ville, surtout quand l'emploi recherché est une place « assise ». Le classement des immigrés en fonction de la date de leur arrivée à Yaoundé confirme bien ce point de vue (tableau 60).

TABLEAU 60

Le chômage initial et sa durée en fonction de la période d'arrivée à Yaoundé (n = 284) (E.U.)

Période d'arrivée	Pas de chômage initial	Chômage initial	Durée de chômage initial	
			Moins de 6 mois	Plus de 6 mois
Avant 1950 (%)	65,6	34,4	12,5	21,9
1950-59 (%)	61,8	38,2	14,9	23,3
1960-69 (%)	48,2	51,8	26,8	25,0
Après 1970 (%)	53,8	46,2	34,4	11,8
Ensemble (%)	54,2	45,8	25,7	20,1

Jusqu'en 1970, la proportion des immigrés qui ne sont pas passés par une période de chômage dès leur arrivée en ville diminue progressivement mais sûrement pour atteindre moins de la moitié de l'effectif dans les années qui suivirent l'Indépendance. C'est dire que plus de la moitié des nouveaux arrivés, scolaires non compris, étaient alors sans emploi. Après 1970, il apparaît que la situation se redresse : le risque du chômage à l'arrivée diminue et la durée de ce chômage initial diminue parallèlement. C'est là, semble-t-il, non le résultat d'un effort de création d'emplois à Yaoundé, mais bien plutôt celui du changement de la structure de l'immigration : le courant bamiléké, dont on a vu l'originalité spécifique quant à l'emploi, tend désormais à l'emporter. Son intégration préférentielle dans le secteur non structuré est à l'origine de cette apparente amélioration des conditions de l'emploi à Yaoundé.

En dépit de leur scolarisation poussée et souvent de leurs diplômes, les « Sudistes » sont-ils donc condamnés et n'ont-ils plus aucune chance dans la compétition pour la ville ? Ce qui fut naguère leur chance ne leur est-il donc plus d'aucune utilité ?

Les chômeurs rencontrés par l'enquête urbaine sont, pour plus de la moitié, non pas des hommes sans instruction, mais précisément ceux qui ont fréquenté l'école primaire. De même, bien plus que d'autres, ceux qui ont traversé une période de chômage lors de leur arrivée en ville, sont aussi ceux-là qui ont reçu une instruction primaire (tableau 61).

TABLEAU 61

Chômage initial et niveau scolaire de l'immigré (n = 269) (E.U.)

Niveau scolaire	Pas de chômage initial	Chômage initial	Durée du chômage initial	
			Moins de 6 mois	Plus de 6 mois
Nul (%)	61,0	39,0	23,4	15,6
Primaire (%)	49,7	50,3	26,6	23,7
Secondaire ou Technique (%)	56,2	43,8	26,6	17,2
Ensemble (%)	53,9	46,1	26,0	20,1

Dans la recherche de l'emploi en ville, une scolarisation nulle constitue un handicap beaucoup moins déterminant qu'une scolarisation faible ou moyenne reçue dans l'enseignement primaire : à leur arrivée à Yaoundé, les illettrés chôment dans une moindre proportion et moins longtemps que ceux qui ont fréquenté l'école, car ils sont probablement prêts à accepter n'importe quelle activité. Quand l'instruction atteint le niveau secondaire ou technique, le chômage initial est un peu moindre, en fréquence comme en

durée, que pour les hommes munis d'une simple instruction primaire, mais demeure cependant supérieur à ce qu'il est pour les « sans-instruction »[12]. Remarquons que l'enquête réalisée auprès des salariés d'entreprises de Yaoundé donne des résultats identiques, sinon dans les proportions du moins dans les tendances : le « risque » du chômage initial fut pour eux de 50 % chez les « sans-instruction », de 86 % pour les scolarisés du primaire et de 71 % pour ceux du secondaire/technique. Force est bien d'admettre que l'école, et spécialement l'école primaire, fabrique des chômeurs urbains, et si, comme on l'a vu plus haut, la généralisation de l'instruction primaire et sa banalisation pour les jeunes générations du Sud vont de pair avec un affaiblissement du rôle de celle-ci dans l'émigration, c'est bien parce que les ruraux sont parfaitement conscients de la dévalorisation de cette instruction reçue et de son insuffisance.

Emploi ou chômage, le dilemme se pose donc, essentiellement, aux immigrés provenant du sud du Cameroun, et plus particulièrement du Centre-Sud, à ceux qui rêvent encore, avec leur petite instruction, d'imiter Joseph N. dont on a vu plus haut la réussite passée. Après leurs aînés et à leur exemple, mais trente ans trop tard, ils avaient misé sur un emploi promis par l'école ou même sur le diplôme obtenu ; mais l'administration a fait le plein dans ses services et, nous le verrons, la concurrence féminine commence même à être vive en ce domaine. Vers quel horizon peuvent donc se tourner ces semi-scolarisés, même pourvus du C.E.P.E. ou du B.E.P.C. ?

Les métiers de l'artisanat

Les métiers de l'artisanat, qui occupent déjà le cinquième des immigrés natifs du Centre-Sud et du Littoral (tableau 57 p. 361), leur offrent peut-être la chance d'une possible conversion vers un avenir plus ouvert, même si les Bamiléké sont ici de sérieux rivaux. Déjà le quart des actifs immigrés de la Méfou et de la Lékié et le cinquième de ceux du Nyong-et-Soo exercent de telles activités, et certaines réussites donnent à penser qu'une telle orientation peut répondre à des besoins réels de la population urbaine et trouver en ville un marché suffisamment large pour procurer des revenus plus substantiels que ceux du village.

Ainsi semble-t-il bien en être des métiers du bois. Il apparaît que, dans la menuiserie, la majorité des artisans ne sont pas d'appartenance bamiléké

12. Une telle situation n'est nullement spécifique de Yaoundé ni du Cameroun. N. O. Addo (1973 : 538) écrit ainsi à propos du Ghana : « *... on constate que l'éducation en tant que telle n'a pas élevé sensiblement le niveau de l'activité de l'ensemble de la main-d'œuvre. Au contraire, les niveaux d'emploi sont en général plus élevés parmi les gens sans instruction que parmi les gens instruits. La différence s'explique par le fait que la main-d'œuvre instruite comprend une forte proportion d'adolescents qui sortent de l'école (élémentaire ou moyenne) ; [...] il faut en conclure que les progrès de la scolarisation primaire dans l'ensemble du pays ont accru le nombre des jeunes chômeurs de l'un et l'autre sexe.* »

(25 % seulement), mais plutôt béti ou bassa (36,5 %), «*pour la plupart des émigrés récents qui essaient de trouver leur subsistance dans la menuiserie*» (TCHANA, 1978 : 40). Selon METTELIN (1979) toutefois, la proportion des chefs d'entreprises bamiléké serait de 64 % (et 32 % de Béti ou «Sudistes»), ce qui est encore inférieur au pourcentage relevé pour l'habillement. De même, la proportion de la main-d'œuvre originaire du Centre-Sud (35,5 %) est ici supérieure à ce qu'elle était dans l'habillement (24,1). D'autre part, le même auteur (METTELIN : 201), détaillant l'origine de cette main-d'œuvre, note encore que, derrière le contingent bamiléké (Bafoussam : 27,5 %, Bafang : 16,4 %) se placent les Eton (Obala : 13,1 %, Monatélé : 6,6 %), dont on a déjà noté la forte représentation parmi les activités manuelles. Ces métiers du bois semblent donc relativement ouverts aux «Sudistes» immigrés, dans la mesure où il reste possible de se lancer dans l'entreprise sans posséder un gros capital : 90 % des menuisiers ont commencé leur activité avec un capital inférieur à 100 000 F CFA. Mais il est aussi d'autres métiers que ceux du bois où les «Sudistes» peuvent réussir.

A Ekounou 2, Raphael E., né en 1934 dans l'arrondissement de Mfou (Méfou), a longtemps cherché sa voie (C4-1). Muni du C.E.P.E., il vient apprendre la dactylographie à Yaoundé et ne trouve pas l'emploi de bureau qu'il souhaitait tout naturellement. Après un an de recherches, il se résout à retourner à la terre mais en agriculteur «éclairé» : il suit donc un stage de trois mois au Centre de Formation Agricole d'Otélé et rentre au village planter ses cacaoyers. Mais il lui faut bien vivre et faire vivre sa famille en attendant que ceux-ci produisent. Il reprend donc la route de Yaoundé, apprend la maçonnerie, et est embauché six mois plus tard en qualité de maçon-carreleur. Il profite de son emploi pour s'initier, auprès de ses camarades d'entreprise, au travail de la charpente et, quand vient l'heure du «licenciement économique», il s'installe à son compte au quartier sous l'enseigne «maçon-charpentier-carreleur». Il y a d'ailleurs déjà construit sa maison, équipée, le cas est rare, de l'eau courante, et continue à s'instruire sur son métier en lisant des revues techniques. Mais son intention n'est pas de rester définitivement en ville. Heureux d'avoir pu y apprendre un bon métier, il rêve d'aller l'exercer en brousse où les «vraies maisons» n'existent pas encore, et où l'attendent ses cacaoyers.

De douze ans plus jeune, Gaspar E. (Dj. III, C5-8), né dans le même arrondissement, a choisi le métier de savetier qu'il exerce à Mvog Ada depuis un an. Son instruction fut pourtant relativement poussée : l'école primaire à la mission catholique d'Omvan, le C.E.P.E. et les études secondaires jusqu'en classe de 3e dans un collège privé laïc de Yaoundé. Recalé au B.E.P.C., il renonce au rêve d'un emploi de bureau et se fait cuisinier, d'abord dans un hôtel d'où il est licencié au bout de deux ans, puis chez un étranger qui regagne son pays au bout de trois ans. Mais cette mise au chômage ne le prend pas au dépourvu : il a eu soin d'utiliser ses loisirs à apprendre une autre activité, celle de savetier, et peut alors s'installer à son

compte au quartier. Son rêve est de pouvoir *« ouvrir un grand atelier pour réparer et fabriquer des chaussures »*, mais il tient aussi à garder son bon niveau de culture générale et suit les cours d'allemand de l'institut Goethe.

Après bien d'autres, ces deux exemples d'itinéraires professionnels font apparaître un véritable balancement, constant et apparemment non maîtrisé, auquel semble inexorablement soumis l'immigré de Yaoundé, balancement voire ballottage ou même ballet entre le secteur moderne et le secteur artisanal de l'activité urbaine, entre le statut de salarié et celui d'indépendant. Que faut-il en penser? Quelle est la place qu'occupent, l'un par rapport à l'autre, ces deux types d'activité dans la vie professionnelle de l'immigré et, plus largement, dans son projet global de migration?

Secteur moderne ou secteur « non structuré » : un dilemme?

Les questions qui viennent d'être posées ouvrent un vaste débat bien loin d'être conclu et d'autant plus passionné que ses données ne sont pas clairement établies et font le plus souvent l'objet d'*a priori* idéologiques.

Le secteur dit traditionnel, ou informel, ou non structuré de l'économie urbaine des villes du Tiers-Monde est-il ce secteur transitionnel, étape par laquelle le migrant passe ou peut passer de l'agriculture qu'il était censé exercer dans son village, à une activité moderne de type occidental, sinon en l'espace d'une vie humaine, du moins en deux ou trois générations? Les choses sont-elles si simples, et la réalité si logiquement ordonnée?

A Douala, M. LACAN observe que la part de la population active dans le secteur moderne diminue avec l'âge tandis qu'elle augmente dans le secteur « traditionnel » : il estime qu'il s'agit là d'un procédé consciemment utilisé par les employeurs désireux de garder une main-d'œuvre sans ancienneté et peu qualifiée. *« Le développement économique de Douala*, écrit-il, *s'appuie sur l'exploitation intensive d'une main-d'œuvre hâtivement formée et rejette à la périphérie du secteur moderne un nombre considérable de travailleurs parmi les plus qualifiés »* (*op. cit.* : 55). Sans que soit porté un tel jugement sur les employeurs, l'idée prévaut d'une façon générale que le secteur artisanal ou commercial « traditionnel » de l'activité urbaine, en dépit de la masse active qu'il regroupe, ne constitue qu'une porte de secours, un pis-aller, un expédient provisoire (SANTOS, 1971 : 90), une position d'attente (VENNETIER, 1975 : 113) pour des jours meilleurs de la part de ceux qui en vivent mais dont l'ambition fondamentale est de devenir salariés. Semble d'ailleurs en témoigner le fait que les effectifs de ce secteur connaissent souvent une évolution inverse à ceux de l'industrie.

Qu'en est-il pour Yaoundé où le premier employeur est le secteur public et où les emplois industriels sont beaucoup plus rares qu'à Douala? De 1945 à 1973, Yaoundé n'a bénéficié que de 18 créations d'établissements industriels quand Douala en comptait 78 (VENNETIER, 1976 : 143). Devant un marché du travail si restreint, on concevrait mal que les salariés quittent, sans bien des hésitations, un emploi dont il leur serait fort difficile de trouver

l'équivalent ailleurs. D'autre part, il n'est pas rare d'entendre les employeurs déplorer l'instabilité et l'absentéisme de leur main-d'œuvre qui semble avoir une fâcheuse tendance à disparaître aussitôt formée. En 1972, la moitié du personnel camerounais de l'usine Bastos, fondée en 1946, avait moins de six ans d'ancienneté ; aux Brasseries du Cameroun, usine fondée une dizaine d'années plus tard, l'ancienneté médiane était de deux ans et demi. N'est-il pas paradoxal que le salarié donne si souvent l'impression d'être peu attaché à son emploi quand on sait que là était le but premier de sa migration : trouver un travail et, dans toute la mesure du possible, un revenu fixe ? Manque d'intérêt pour le travail ? Fatalisme ? Les mieux intentionnés des Européens, qui se trouvaient confrontés à cette étonnante mobilité, voyaient là un problème d'adaptation au « monde moderne » et à ses exigences. Ainsi pouvait-on lire en 1953, à propos de « la société noire de Yaoundé » : *« L'Africain ne s'habitue que lentement à la notion de travail et de salaire. Il en résulte des salaires peu élevés et des rapports particulièrement tendus entre employeurs et employés »* (LAPORTE, 1953). Aujourd'hui, d'autres y verront plutôt la marque de l'incompatibilité radicale de deux conceptions du monde, l'une introduite par l'Occidental et centrée sur les notions de travail et de productivité dont l'homme doit accepter la loi, l'autre correspondant au souci, vécu plus ou moins consciemment par l'Africain, de sauvegarder une liberté et une personnalité en refusant de se laisser enfermer dans les contraintes d'un système importé dont il ne profite pas.

Quoi qu'il en soit des motivations profondes animant un tel comportement, il n'en reste pas moins que la mobilité et l'absentéisme de la main-d'œuvre salariée sont bien l'une des caractéristiques de la ville africaine (CAMARA, 1974) ; mais, au-delà de cette constatation générale et souvent répétée, il convient, semble-t-il, de mieux s'interroger sur le sens qu'elles peuvent revêtir. Les enquêtes menées à Yaoundé autorisent à ouvrir quelques voies encore peu reconnues.

Même dans les conditions locales du marché du travail de Yaoundé, il est indéniable que la mobilité professionnelle des hommes actifs est considérable. Près de la moitié des hommes retenus par l'échantillon (44,5 %) ont changé d'emploi au moins une fois. Mais sous cette moyenne se cachent des pratiques bien différentes si l'on prend en considération les lieux de provenance des immigrés. En faisant la distinction, qui s'avère d'ailleurs de plus en plus fondamentale à mesure que se développe cette étude, entre les originaires du sud du Cameroun et les originaires de l'Ouest, la mobilité professionnelle[13] se révèle plus importante parmi les immigrés bamiléké (54 % des hommes actifs) que parmi les « Sudistes » (41 %). Les hommes qui proviennent des régions les plus proches de la capitale montrent une

13. On appelle ici mobilité professionnelle celle que définit tout changement d'emploi entraîné par un changement d'employeur et parfois suivi du passage à un autre statut professionnel.

tendance nettement moindre à quitter leur emploi, soit qu'ils préfèrent volontairement ne pas en changer, soit que celui-ci leur soit assuré de façon plus ferme (tableau 62).

TABLEAU 62

Caractéristiques professionnelles des immigrés (n = 326) (E.U.)

		Bamiléké	« Sudistes »	Toutes provenances
Changement profession.	oui (%)	54,1	41,8	44,4
	non (%)	45,9	58,2	55,8
Statut professionnel	salarié (%)	47,8	80,7	64,5
	indépendant (%)	52,2	19,3	35,5

Une seconde différenciation importante entre ces deux groupes sociaux concerne le statut de l'emploi occupé. Dans l'ensemble, les deux tiers des hommes actifs sont des salariés, les autres exerçant des professions indépendantes. Mais on s'aperçoit que, contrairement à cette moyenne, plus de la moitié des immigrés bamiléké (52 %) exercent une profession indépendante, alors que les « Sudistes » marquent une préférence massive pour le statut de salarié (80 %). Une telle dissymétrie des résultats donne à penser qu'il existe un comportement professionnel radicalement différent entre les deux groupes de population qui forment l'essentiel du courant migratoire orienté vers Yaoundé.

A l'aide des relevés de biographies et en prenant en considération l'âge des immigrés, il est possible de rétablir le sens général du parcours professionnel urbain de l'immigré.

A Yaoundé comme à Douala, l'observation notée par M. LACAN trouve sa vérification : l'âge moyen des travailleurs indépendants (34,6 ans) est plus élevé que celui des travailleurs salariés (32,6 ans). Mais le sens du glissement professionnel révélé par les biographies n'est pas identique selon que l'on considère l'un ou l'autre des deux grands groupes socio-culturels de la ville.

Les secteurs professionnels qui reçoivent à leur arrivée en ville les immigrés bamiléké (reconnus par l'absence de changements professionnels et par un âge moyen relativement jeune) sont, à égalité, ceux qui offrent des statuts « salarié » et « indépendant ». Mais le secteur vers lequel ils opèrent le glissement professionnel dans les années qui suivent l'arrivée (reconnu par l'existence de changements d'emploi et un âge moyen plus élevé : 36,8 ans), est celui du « secteur informel », celui où prédominent les emplois de statut « indépendant ». Ceux qui, en dépit de leur mobilité professionnelle, persistent dans le statut de salariés, sont exclusivement des jeunes actifs (âge moyen : 31,1 ans) : de « pousseur » on devient jardinier, de manœuvre on devient maçon ou chauffeur ; mais, à mesure qu'il avance dans la vie et, bien

sûr, pour autant que les circonstances le permettent, la préférence de l'immigré bamiléké pour un travail indépendant, le plus souvent de type commercial, devient évidente. De mécanicien salarié d'entreprise, il devient garagiste « personnel » et propriétaire de taxi, de chauffeur salarié il devient propriétaire d'un véhicule et commerçant, d'ouvrier matelassier dans une entreprise européenne, il est devenu matelassier installé au quartier. Cette *« aspiration très générale à devenir travailleur indépendant »* et à faire de cette voie celle d'une ascension sociale est bien, selon J. CHAMPAUD (1981), une réelle originalité des migrants bamiléké pour qui le salariat n'est qu'une étape ; et l'auteur ajoute que le principe de cette mobilité est la participation aux « cotisations ».

Particulièrement éclairante quant à ce processus est l'analyse qu'en a faite J.-P. LACHAUD à propos du secteur informel de l'habillement (1979-a) où, rappelons-le, 78,8 % des chefs d'entreprise sont originaires de l'Ouest.

Au sortir des années de scolarisation (92 % des artisans tailleurs ont été scolarisés, avec, en moyenne, 4,7 années d'école), près de la moitié de ceux-ci (41,2 %) sont entrés directement en apprentissage, la plupart dans le métier qu'ils devaient exercer (35 sur 41 %) et sur le lieu de l'immigration (27 sur les 35 %). Dans les deux tiers des cas, l'embauche de l'apprenti s'est faite selon le critère de son appartenance à la « famille » du patron. La durée moyenne de cet apprentissage est de 2,4 ans. Les autres artisans[14] avant d'entrer en apprentissage sont passés par diverses situations professionnelles. Ou bien ils étaient chômeurs ou ont exercé une activité non rémunérée (43,5 %), mais la plupart de ceux-ci (34,1) vivaient en milieu rural et l'enquête saisit par là les jeunes ruraux qui demeurent quelques années à travailler sur la plantation paternelle (en moyenne 3,8 ans) avant d'émigrer vers Yaoundé. Les autres (9,4 %) ont été les vrais chômeurs urbains, restés en ville sans travail, en moyenne pendant deux années, avant de commencer leur formation en atelier. Ou bien, et c'est le cas de la plupart des citadins originaires ou immigrés (20 %, et 12 % pour les ruraux), ils ont réussi, après les années d'école, à trouver une activité qui leur a permis de réunir la somme nécessaire pour être admis chez un patron. Celle-ci s'élevait en moyenne à 29 700 F CFA par an dans l'habillement en 1978, soit 2 500 francs par mois. Ces activités rémunérées, dont la durée moyenne est de 2,6 ans, sont en premier lieu les « petits métiers » (11,8 % sur les 20) et, remarque l'auteur, d'abord celui de « pousseur », puis un emploi dans le secteur industriel (7,0 %) et enfin un emploi dans le commerce (1,2 %). La faible représentation de cette dernière activité peut surprendre, s'agissant essentiellement de Bamiléké. Elle s'explique par le fait que le jeune immigré bamiléké n'est alors, dans la plupart des cas, qu'un « aide familial » à qui l'hébergement et la nourriture tiennent lieu de rémunération.

14. Le total des pourcentages est supérieur à 100 (117,7), car une même personne a pu relever de situations professionnelles différentes au cours de la période de vie observée : interruptions de l'apprentissage, périodes de chômage, emplois temporaires.

On peut tenter de résumer l'ensemble du « système » mis en œuvre pour la majorité des Bamiléké de la façon suivante, inspirée de J.-P. LACHAUD (*op. cit.* : 78-79) :

Activité des artisans tailleurs, après les années de scolarisation[15]

		Dans la couture		*Autre*
Apprentissage direct (41,2 %)	— au lieu de naissance	8,2	35,3	1,2
	— au lieu de migration	27,1		5,9

		En zone urbaine	*En zone rurale*
Activité avant apprentissage	— non rémunérée ou nulle (43,5 %)	9,4	34,1
	— rémunérée (32,9 %)	20,0 dont :	12,9
	petits métiers	11,8	
	industrie	7,0	
	commerce	1,2	

Le statut envié d'apprenti apparaît donc, pour le jeune émigré, comme celui qui est capable d'assurer le passage harmonieux du village ou même de l'école urbaine vers le monde actif. Il est, avec l'école, l'un des marchepieds ouvrant l'accès à l'emploi urbain. Pourtant, d'une façon générale, l'apprenti semble se trouver, objectivement, en situation de travailleur exploité. Non seulement il doit verser à son patron un « droit d'apprentissage » en numéraire, souvent assorti de cadeaux divers, mais il fournit gratuitement sa force de travail et l'apprentissage qu'il est censé recevoir, en l'absence de toute surveillance officielle, n'offre pas de garantie : l'apprenti est surtout celui qui assure les basses besognes de l'atelier.

Il semble malgré tout, selon l'économiste C. de MIRAS (1978) qui étudie le problème à Abidjan, que cette notion d'exploitation des apprentis doive être quelque peu tempérée par d'autres considérations. Ceux-ci, généralement recrutés dans « l'arrière familial large », ne reçoivent certes pas de salaire, mais le patron se doit d'assurer les besoins domestiques de cet arrière familial dont sont membres les apprentis. Et l'auteur remarque ainsi que *« l'extraversion du coût de reproduction de la force de travail utilisée [...] (vraie au niveau de l'atelier) ne semble pas recevable au niveau du groupe social dont relèvent patrons et apprentis, puisque c'est dans cette sphère que sera assurée la reproduction de la force de travail des apprentis »*. Moins qu'un rapport de classes, le rapport patrons-apprentis serait donc plutôt de type aînés-cadets, et toute étude d'entreprise artisanale doit, en conséquence, être replacée dans le contexte plus vaste du groupe familial[16].

15. Cf. note précédente.

16. En conclusion d'une étude des petites activités urbaines à Kaolack, A. MORICE (1981 : III-10) fait une remarque analogue : *« La plus-value créée par le travail gratuit [...] est, pour ainsi dire, reversée indirectement à l'apprenti sous la forme d'une prise en charge familiale. Ce système [...] fait que le travail n'est impayé qu'en apparence. »*

Chez les « Sudistes », la trajectoire est différente. L'âge moyen le plus élevé n'est plus uniquement la caractéristique des « indépendants » (35,9 ans), mais aussi celle des salariés qui n'ont jamais changé d'emploi (34,9 ans). L'état de salarié est pour eux soit celui que l'on adopte dès l'arrivée en ville et que l'on garde, soit celui que l'on essaie à tout prix de retrouver. A la différence des Bamiléké, le « Sudiste » persiste dans son statut de salarié, par-delà les changements professionnels observés et qui ne touchent d'ailleurs que moins de la moitié des hommes actifs. Non seulement les changements professionnels sont beaucoup moins fréquents, mais ils se déroulent quasi exclusivement à l'intérieur du même statut de salarié. Ils ne consistent qu'à passer d'un employeur à un autre, au gré des licenciements et avec, fréquemment, une période de chômage dans l'intervalle, et non à s'installer à son propre compte. Ils se produisent au hasard des occasions, sans qu'un autre projet économique, qui aurait pour cadre la ville, semble sous-tendre la migration. Aussi la trajectoire professionnelle parcourue paraît-elle souvent aberrante et sans signification, parfois même absurde : de secrétaire on devient dessinateur, puis infirmier, puis comptable ; parfois elle frise le cercle vicieux : telle la séquence manœuvre-boy-vendeur-manœuvre, ou encore boy-manœuvre-peintre-vendeur-aide peintre-peintre-boy.

Il est permis de supposer que, sous-jacentes à ces deux types de comportements professionnels si différents, se profilent deux attitudes, deux philosophies vécues de façons radicalement opposées à l'égard du milieu urbain. L'une, qui semble bien être celle qu'adoptent généralement les Bamiléké, consiste à s'impliquer dans ce milieu d'adoption, à y chercher place au soleil en acquérant dans toute la mesure du possible la maîtrise de son propre destin dans la ville. L'autre, celle des « Sudistes », semble consister à traverser ce milieu urbain sans s'y laisser prendre, à tirer le maximum des occasions de travail offertes sans jamais y jouer toutes ses cartes comme peut le faire l'immigrant bamiléké. Qu'il s'agisse des uns ou des autres, l'employeur ne pourra que déplorer l'instabilité et le manque d'intérêt pour le travail salarié qu'il propose : le projet fondamental de l'immigré est ailleurs[17]. Car c'est en réalité le projet même de la migration qui est ici en cause, et l'on verra plus loin d'autres manifestations de cette différence, essentielle pour l'interprétation qu'il convient de faire du mouvement migratoire et de sa théorie.

Mais une telle analyse oblige à fortement nuancer les affirmations qui ont

17. A. HAUSER (s.d. : 40) a montré, à propos de huit entreprises de la région de Dakar, *« l'existence d'une classe de travailleurs — ayant de l'âge, de l'ancienneté ou de la qualification — que l'on peut considérer comme relativement bien adaptée à la vie industrielle »*. Une étude spécifique pourrait établir si une telle « classe » existe aussi au Cameroun ; à Yaoundé, où les industries sont peu nombreuses, l'analyse précédente laisse supposer qu'elle devrait plutôt être composée de « Sudistes » pour lesquels il est cependant douteux que *« les obligations professionnelles pèsent plus que les obligations familiales »* comme à Dakar.

généralement cours quant à la dialectique qu'entretiennent, dans l'ensemble des activités urbaines, le secteur « traditionnel » et le secteur « moderne ». L'emploi de salarié du secteur moderne n'est pas toujours, et de façon universelle, l'idéal que le migrant recherche et se préoccupe de garder à tout prix. Il peut n'être, comme pour les Bamiléké, qu'une étape du *cursus economicus*, celle qui assure l'arrivée et les premiers temps de l'installation en ville, permet de construire la case, de se marier, et surtout de faire des économies grâce auxquelles il sera possible d'accéder au statut de travailleur indépendant dans le commerce ou l'artisanat. Pour les Bamiléké le secteur non structuré ne constitue donc en rien un secteur refuge ni un secteur d'attente. Au contraire, ce rôle est plutôt dévolu au salariat qui fait office de pis-aller vers lequel on se replie quand les affaires ne marchent pas bien. Mais le secteur informel ne constitue pas, non plus, de façon généralisée ce secteur « transitionnel », ce lieu de passage de l'activité agricole ou artisanale vers l'activité industrielle[18].

Si les immigrés d'origine proche montrent une stabilité plus grande dans leur emploi c'est à la fois parce que cet emploi relève souvent du domaine public ou para-public qui protège efficacement ses heureux élus, et parce que l'ambition du « Sudiste » se limite généralement au statut de salarié. Certes, on l'a vu, il existe bien dans leurs rangs des artisans « personnels », mais le choix du statut (« indépendant » ou « salarié ») est, dans la majorité des cas, fait dès le départ, et le passage de l'un à l'autre n'est pas aisé, ni matériellement ni psychologiquement. Lorsque l'Ewondo ou l'Eton perd son emploi salarié, loin de chercher refuge dans le commerce ou l'artisanat, il rentre au village, mais garde un pied dans la ville pour ne pas y laisser passer sa chance. Il se livre alors à un va-et-vient constant entre la ville et le village, prospectant les entreprises et les chantiers, essayant de faire jouer ses relations, pendant plusieurs mois, voire plusieurs années. Chacun est alors en droit d'attendre que la solidarité familiale ou ethnique joue pleinement le rôle qui lui est désormais assigné. Même dans le secteur moderne de l'économie, la rigueur théorique des critères de l'embauche (diplômes, tests ...) ne doit pas faire illusion : il est aisé de déceler, en poussant un peu l'interview, l'influence tutélaire d'un oncle ou d'un « frère » grâce auquel le salarié s'est trouvé embauché. L'enquête à l'usine des Brasseries a d'ailleurs révélé l'importance prise par l'effectif bassa depuis qu'un ressortissant de cette ethnie avait eu accès aux fonctions de chef du personnel ! La ville, pour le « Sudiste », est le lieu où l'on est contraint de passer sa vie active, mais un

18. Observons cependant qu'à Abidjan, C. de MIRAS (1978-1980) distingue, au sein de l'artisanat, un secteur de subsistance dont les revenus passent dans la consommation des unités domestiques et un secteur de transition qui s'en distingue notamment par l'apparition d'une comptabilité, mais ne forme qu'une frange de l'artisanat mutant vers une forme industrielle. Sans doute le phénomène est-il mieux perceptible à Abidjan qu'à Yaoundé où J.-P. LACHAUD estime que le secteur artisanal n'est pas évolutif, mais seulement « involutif », ne débouchant pas sur des formes modernes de production.

lieu où l'on ne s'attache pas, un monde que l'on explore et dont on tire le profit maximal mais avec lequel on garde ses distances : *« Ici, nous sommes de passage », « Le 'chez moi', c'est mon village. »*

On comprend, dans ces conditions, l'inquiétude de l'économiste découvrant que le secteur informel ne fonctionne absolument pas *« dans des normes acceptables de production, d'emploi et de revenus »* (METTELIN : 332). De même LACHAUD écrit-il, à propos de l'habillement : *« La fonction de revenu du secteur informel ne peut être niée. L'activité productive permet l'obtention d'un revenu, mais celui-ci reste faible en valeur relative et en valeur absolue »* (1979-b : 74). *« La réussite de quelques ateliers (de menuiserie) ne saurait faire oublier que la majorité des autres connaît une situation difficile où le revenu dégagé est faible et fluctuant »* écrit encore METTELIN (*op. cit.* : 333). Cette faiblesse est connue de l'immigré : il en accepte le risque parce qu'il n'y perd rien.

En réalité, l'entrée dans le secteur informel n'a pas pour premier objectif d'assurer une production rentabilisée, ni le revenu le plus élevé possible : il suffit que ce revenu permette de vivre en ville mieux qu'à la campagne, c'est-à-dire, le plus souvent, qu'il procure quelque argent. En ce sens, l'expression « secteur de subsistance » utilisée par C. de MIRAS se justifie pleinement. Pour le Bamiléké, ce mieux-vivre passe par l'indépendance professionnelle, tandis que le « Sudiste » accorde plus d'importance à la régularité des gains et choisit plutôt un emploi salarié.

Mais aussi, dans le contexte local, il est évident que l'aspect social de l'activité, quelle qu'elle soit, paraît bien plus essentiel que la promotion économique. *« ... Plus qu'à l'investissement, le patron consacre son revenu à l'élargissement de sa position politique au sein du groupe de référence, qu'il soit ethnique, familial, casté, ou l'ensemble des trois. »*; cette remarque d'A. MORICE s'applique bien au-delà de Kaolack. Peu importe que l'entreprise créée périclite après quelques années de fonctionnement, peu importe que l'emploi salarié soit si peu stable, voire éphémère, si l'immigré a réussi cependant à se marier et élever ses enfants, s'il a pu construire une case au village, s'il a pu aider les « petits frères » à faire des études et à travailler en ville à leur tour grâce à son hospitalité, s'il a pu, à cause de tout cela, devenir un homme respecté dans sa famille et au pays.

Chapitre 14

Les femmes et la ville

1. LE TRAVAIL FÉMININ À YAOUNDÉ

Si l'on convenait de respecter cette aberrante convention selon laquelle toute personne qui ne perçoit pas un revenu est inactive, il est certain que l'on trouverait une activité féminine paradoxalement nulle au village et à peine perceptible en ville. Ici encore, les concepts purement économiques de l'Occident sont inaptes à rendre la réalité africaine et la seule distinction qui paraît réellement adéquate est bien celle qu'observent les intéressées : certaines femmes se disent purement « ménagères » et d'autres « ménagères » avec une activité supplémentaire procurant un certain revenu. Ce revenu peut être salarial, mais c'est là situation encore assez exceptionnelle, même en milieu urbain. Elle n'en est pas moins intéressante à analyser, ne serait-ce qu'à cause des changements sociaux considérables dont elle est porteuse.

La migration féminine n'est pas, en principe, une migration de travail. On a vu que, dans la majorité des cas, la femme se trouve en ville soit parce qu'elle y a accompagné son mari soit parce qu'elle est venue y faire des études, à la façon de beaucoup d'hommes aujourd'hui. Mais la réalité montre cependant que le nombre de celles qui exercent une activité en ville n'est pas négligeable. Il apparaît bien difficile d'établir, à partir des statistiques existantes, quel pourrait être le taux d'activité féminine, en partie à cause des variations dans les définitions successivement adoptées, et aussi parce qu'aucune ne donne entière satisfaction. Le recensement de 1962 situait ce taux à 14 % des femmes de plus de 15 ans. Le sondage de 1964, qui avait admis une notion plus large de l'activité féminine, arrivait à 28 %, et celui de 1969, plus restrictif, donnait 19 %. Le relevé des immigrés, effectué d'après le recensement administratif de 1967, permet d'établir un taux se situant dans les mêmes valeurs, mais un peu plus élevé : 22,4 %. Celui qu'annonce le recensement de 1976, calculé pour le département du Mfoundi (dont 93 % de la population est urbaine) est de 23 %. Mais on a vu que ce recensement compte, parmi les actifs, la population sans travail mais ayant déjà travaillé ou cherchant un premier emploi. Si l'on corrige cette donnée et

si l'on exclut, comme cela a été fait pour 1967, la population scolaire, le taux d'activité obtenu est de 22,0, très proche de ceux de 1967 et 1969.

La structure de l'activité féminine urbaine est assez différente de celle des hommes. La similitude des résultats par grands secteurs d'activité en 1976 : primaire : 9,7 % (hommes : 2,8), secondaire : 16,5 (hommes : 20,0), tertiaire : 48,0 (hommes : 57,6), indéterminé : 25,8 (hommes : 18,6), ne doit pas faire illusion. Elle provient probablement à la fois du regroupement opéré sous la rubrique des « Services » beaucoup trop générale, et d'une probable sous-estimation des activités agricoles féminines. On note, en effet, que 1 802 femmes seulement pratiquaient les cultures vivrières en 1976 au lieu de 2 800 selon l'enquête de 1964 qui excluait cependant alors la zone rurale de l'actuel département du Mfoundi. Même en admettant qu'un certain recul de cette agriculture soit possible, il nous semble difficile qu'il ait atteint une telle ampleur (plus du tiers). Plus satisfaisantes, parce que mieux détaillées, nous paraissent donc, de ce point de vue, les données de 1964. Le secteur public et semi-public, premier employeur pour les hommes, ne l'était alors qu'en troisième lieu pour les femmes, venant après les « Autres activités traditionnelles » et l'agriculture (tableau 63).

TABLEAU 63

Répartition des actifs par sexe (en %) et par secteurs d'activité (1964)

Secteurs d'activité	Public et semi-public	Agri-culture	Autres activités tradition.	Commerce moderne Industr.	Transp.	Domes-tiques	Divers
Hommes (n = 22 940)	33,1	3,0	18,5	23,5	8,3	7,3	6,3
Femmes (n = 8 137)	14,7	35,4	41,3	2,4	0,8	3,7	1,7

Ce qui est alors appelé « Autres activités traditionnelles » recouvre apparemment tout le domaine de l'artisanat et surtout du commerce « non moderne » (restauration et petits commerces de vivres) dont les statisticiens avaient remarqué la forte croissance en 1964. Bien que les définitions de ces différents secteurs ne se recouvrent pas parfaitement, on peut cependant tenter une comparaison avec les résultats de 1967 (tableau 64).

TABLEAU 64

Structure de l'activité des femmes immigrées (1967)

Secteurs d'activité	Agriculture (divers)	Commerce	Arti-sanat	Emploi de bureau	Domes-tiques	Autres	Ensemble
Nombre	1 058	321	481	978	254	33	3 125
%.....	33,9	10,3	15,4	31,3	8,1	10,0	100,0

Le groupe d'activités le plus important est alors celui des « Divers » qui correspond en fait, dans la majorité des cas, aux « Agricultrices » : 33,9 %. La persistance du nombre considérable de citadines ayant une activité agricole est remarquable d'un recensement à l'autre : elles formaient 37 % des actives en 1957 et 32 % en 1962. C'est, à n'en pas douter, l'un des traits spécifiques de la ville et bien qu'il s'agisse là d'une activité de subsistance plutôt que commerciale, il convient de l'inclure de plein droit parmi les activités urbaines dignes de ce nom.

Le commerce et l'artisanat occupent ensemble le quart des actives en 1967, sans égaler cependant en importance les « Autres activités traditionnelles » recensées en 1964 : sans doute les définitions sont-elles différentes. En revanche, les emplois de bureau viennent, en 1967, au deuxième rang des activités féminines, marquant une progression à mettre en parallèle avec celle de la scolarisation féminine. Les statisticiens avaient d'ailleurs noté que ce secteur avait connu, entre 1962 et 1964, *« une croissance huit fois plus forte pour les femmes que pour les hommes, ce qui prouve*, écrivaient-ils, *une émancipation de la femme qui accède de plus en plus aux postes de l'administration et de l'enseignement »* (S.E.D.E.S., 1967 : 82). Les postes les plus féminisés sont ceux de la santé et de l'enseignement public.

Les emplois de domestiques, souvent tenus par celles qui n'ont pas bénéficié d'études suffisamment longues pour accéder à un travail de bureau, paraissent également avoir progressé, sans doute au détriment des hommes, et la proportion obtenue pour 1967 (8,1 %) se situe en continuité des résultats de 1957 (2,7 %) et de 1962 (5,4 %), ceux de 1964 paraissant « accidentels ».

Ce tableau général de l'activité féminine à Yaoundé appelle cependant bien des nuances qu'il faut établir à partir de quelques critères pour mieux en définir les actrices, pour mieux savoir qui exerce quoi. Mais il apparaît nécessaire, au préalable, de bien préciser ce dont il s'agit.

La notion d'activité féminine est suffisamment floue et mal définie pour que chacun, même à l'occasion des recensements officiels, propose sa propre conception. N'ayant pas à respecter ici d'usage en la matière, nous essayerons de nous tenir au plus près de la réalité vécue par le migrant en distinguant deux catégories de citadines : celles qui, lors de l'enquête urbaine, se sont déclarées purement « ménagères », c'est-à-dire vacant uniquement aux soins de la maison, et celles qui ont déclaré faire quelque chose de plus. Ainsi se trouvent classées parmi les actives les femmes qui font des champs vivriers, même si elles ne vendent qu'accessoirement et épisodiquement une partie de leur récolte. De même ont été considérées comme actives toutes celles qui ont déclaré faire de la couture, ou de la broderie, ou du tricot, que cette activité soit exercée « à la maison » ou « au quartier ». Exactement comme pour le cas de l'agriculture pratiquée par les citadines, il est impossible de savoir et d'estimer dans quelle mesure cette activité procure un revenu monétaire : tantôt il s'agit d'une fabrication

orientée presque exclusivement vers la vente, après satisfaction des besoins familiaux, tantôt d'une vente occasionnelle, en fonction du temps dont dispose la femme, et qui se limite généralement au proche voisinage. De toute façon, agriculture et couture sont le fait de femmes résidant en ville et visent à faciliter, et parfois même à assurer pour une bonne part, la vie de la famille dans un cadre urbain.

Sur la base de cette définition très large, mais très proche de la réalité telle qu'elle est vécue, l'activité féminine urbaine, qui englobe tout ce qui vient en supplément du travail purement ménager, est nettement supérieure à ce que l'on considère généralement comme telle : deux femmes sur trois (281 sur 419 selon l'enquête urbaine), scolaires, étudiantes et apprenties exclues, déclarent une activité susceptible d'être prise en compte dans un bilan de l'économie du ménage. Cette proportion donne une idée plus exacte que ne le feraient imaginer les comptes économiques de ce que peut être la vie de la femme en milieu urbain.

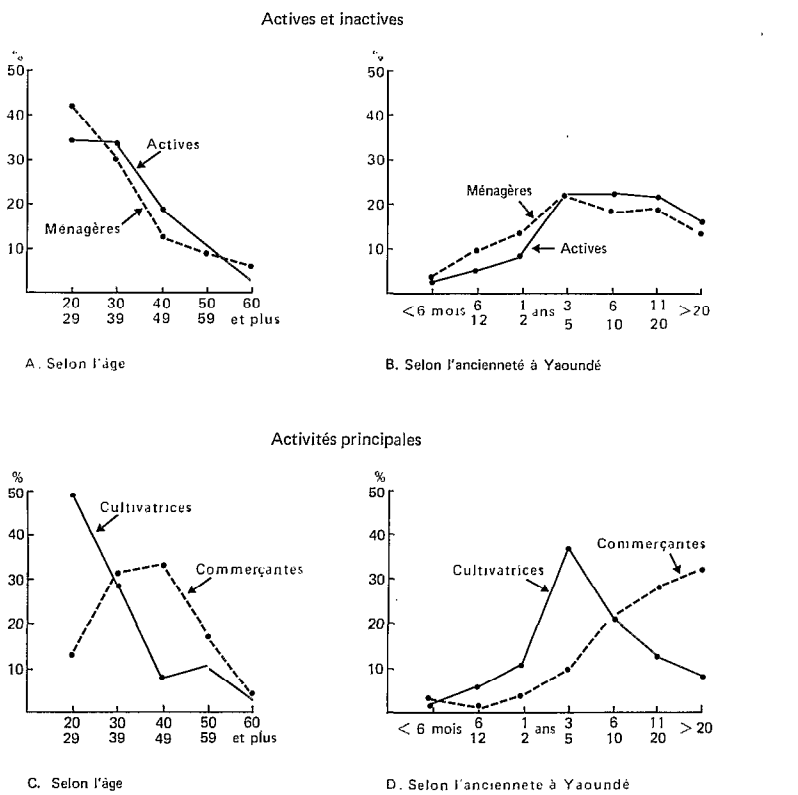

Fig. 62. — Structure de l'activité féminine à Yaoundé (*Source :* E.U.).

Comme partout, l'activité de la femme est en étroite relation avec son statut matrimonial. Parmi les actives, on ne trouve que 66,5 % de femmes mariées, contre 77,3 % parmi les inactives (ou « ménagères »). Le mariage, parfois la réticence du mari, plus souvent les soins à donner aux jeunes enfants, contribuent à freiner une éventuelle activité hors du foyer. En revanche, les femmes « séparées » (de leur mari) sont en plus forte proportion parmi les actives que parmi les inactives : 9,6 contre 2,5 %, de même que les célibataires (14,6 contre 10,1 %)[1].

La structure par âge des femmes actives surprend davantage : les plus fortes proportions se placent non pas aux plus jeunes âges (20-29 ans), mais bien entre 30 et 50 ans (fig. 62 A). Cette relative faiblesse de l'activité des classes d'âge jeunes est inhabituelle. Les mêmes caractéristiques se retrouvent dans les données du recensement de 1976 : calculés avec les redressements précédemment indiqués, les taux par groupes d'âge quinquennaux montrent que le maximum d'activité se situe dans le groupe 30-34 ans, avec un taux de 39 % (Annexe n° 21), tandis que la classe d'âge 20-24 ans ne vient qu'en sixième position pour son activité[2].

De même, une autre caractéristique étonne également : l'examen de la fréquence de l'activité en fonction de l'ancienneté de la présence à Yaoundé (fig. 62 B) révèle qu'une ancienneté de 3 à 5 ans constitue une sorte de seuil de l'activité. En deçà, l'activité féminine reste assez faible, au-delà, la proportion des actives dépasse celle des « ménagères ». L'une et l'autre de ces particularités s'expliquent, on va le voir, par la nature des activités exercées.

2. L'AGRICULTURE

La première activité féminine, celle qu'exercent le plus fréquemment les femmes de la ville (34 % des actives), est l'agriculture. Le paradoxe peut sembler de taille, surtout lorsqu'il s'agit de la capitale du pays ; il n'en ressort pas moins de tous les recensements et sondages, y compris celui de 1964, si l'on partage le groupe fourre-tout des « Activités traditionnelles » (41,3 %) en ses deux composantes (artisanale et commerciale). Cette situation n'a pourtant rien d'exceptionnel et ne fait que confirmer l'appartenance de Yaoundé au lot des villes d'Afrique tropicale. En 1960, 80 % des femmes de Libreville étaient agricultrices et 33 % à Bacongo (Brazzaville) ; à Bangui la proportion était de 40 % en 1961 (VENNETIER, 1976 : 124 *sq.*). Ici

1. On trouvera en Annexe n° 20 le détail des résultats concernant la structure de l'activité féminine selon l'enquête urbaine.

2. Au Ghana, N. O. ADDO (1973 : 537) observe le même phénomène pour les migrantes urbanisées : « *... pour diverses raisons, beaucoup de jeunes mariées restent un certain temps chez elles, à s'occuper uniquement du ménage, avant de se mettre en quête d'un emploi rémunéré.* » Mais ici l'observation vaut également pour les activités non rémunérées.

l'agriculture est pratiquée à égalité aussi bien dans la ville même de Yaoundé que dans les villages environnants, qu'il s'agisse du village de naissance de la femme ou de celui du mari, ou des deux à la fois.

Naturellement, le choix du lieu de culture ne relève nullement du hasard. Seules parmi les immigrées, les femmes nées dans le Centre-Sud, c'est-à-dire celles dont le village n'est généralement pas trop éloigné de Yaoundé, peuvent faire ces cultures vivrières en brousse. Deux sur trois des cultivatrices rencontrées par l'enquête urbaine étaient issues de cette province. Dans la mesure où le village est proche et bien relié à Yaoundé, elles s'y rendent chaque semaine ou plusieurs fois par mois, ou encore y demeurent plusieurs jours ou plusieurs semaines afin d'y faire semis et récoltes qui subviendront dans toute la mesure du possible à la nourriture de la famille en ville. Le surplus, s'il en est un, procurera une rentrée d'argent complémentaire. Les femmes dont le village d'origine est plus lointain n'ont pas la même chance. Ainsi ne trouve-t-on, en 1967, que le quart des femmes nées dans l'Ouest à avoir une activité agricole, mais 38 % de celles du Centre-Sud. D'autre part, toutes ces « étrangères » ne peuvent faire leurs champs qu'à l'intérieur même du périmètre urbain. Les terrains vagues, les pentes, les bas-fonds, tous les espaces libres entre les cases, sont mis à profit pour tenter de faire pousser quelques tiges de maïs, quelques pieds d'arachide, de manioc ou de macabo. Les terrains sont tantôt utilisés « à la dérobée », tantôt prêtés explicitement ou loués par le propriétaire selon des formules variées. Ainsi au quartier Nkondongo, une Bamiléké paie 400 francs pour le terrain que lui loue un natif ewondo (Nkd. 2, C1-2). La proportion réduite de Bamiléké parmi ces cultivatrices urbaines donne à penser que ce système de locations ne dépasse probablement guère les limites de la ville. La culture la plus fréquente est celle d'une plante à cycle annuel, le plus souvent le maïs, ce qui limite le risque de voir le propriétaire récupérer son terrain inopinément... et la récolte en même temps ! Point remarquable, la place des femmes mariées parmi ces citadines cultivatrices (75 %) est supérieure à celle que l'on trouve généralement pour les actives de la ville (66,5 %) et même à celle de l'ensemble des femmes de notre échantillon urbain (68 %). Une telle particularité traduit le fait que cette agriculture est pratiquée beaucoup moins dans un but de commercialisation que pour assurer, ou tout au moins compléter, l'alimentation de la famille. Elle est d'ailleurs surtout l'activité de femmes jeunes, de moins de 30 ans. Au-delà de cet âge, sa fréquence diminue rapidement (fig. 62 C).

Il n'est pas étonnant non plus que cette agriculture, qui répond à une nécessité vitale pour les familles citadines, soit essentiellement le fait de femmes ayant de 3 à 5 ans d'ancienneté à Yaoundé (fig. 62 D). Le cursus migratoire féminin aujourd'hui de plus en plus commun est l'arrivée à Yaoundé à la faveur de la scolarité, puis le mariage après une ou deux années de séjour. Aussi cette pointe de l'activité agricole vers les 3 ou 5 ans d'ancienneté correspond-elle à la période où la famille est fondée et

commence à compter un nombre appréciable de bouches à nourrir, surtout quand s'y ajoute la famille, parents ou frères de l'épouse ou du mari. L'exemple de Pauline T., du quartier Ndamvout, est particulièrement éloquent (Nd. IV, C5-4). Née en 1946, elle se marie en 1969, et son mari l'entraîne aussitôt à Yaoundé. Mais celui-ci est l'aîné de onze enfants dont aucun ne gagne sa vie, car ils sont encore lycéens, apprentis ou écoliers. Le père, quoique déjà âgé (né en 1917), travaille encore, sur un chantier forestier, mais la mère a cessé toute activité, culture ou commerce de vivres. C'est à toute cette maisonnée que Pauline devra procurer le vivre et le couvert : en tout 15 personnes, y compris sa fille née avant mariage. Deux salaires seulement ne sauraient suffire à les nourrir. Elle cultive donc des champs vivriers au village de naissance de son mari, à 24 km de Yaoundé dans l'arrondissement de Bikok et s'y rend deux fois par semaine. En outre, elle apprend la couture au quartier Mvog Mbi. On remarquera qu'elle se situe tout à fait dans la norme des cultivatrices urbaines : âge : 28 ans, ancienneté à Yaoundé : 5 ans.

A mesure que le temps passe, l'activité agricole de la femme diminue, non seulement parce que celle-ci vieillit, et que ce va-et-vient incessant entre le village et la ville est épuisant, mais aussi parce que les besoins alimentaires de la famille vont aussi en diminuant, chacun prenant peu à peu son autonomie. C'est donc une sorte de « cycle vital » que trace cette courbe de la fréquence de l'activité agricole, en rapport avec la naissance des enfants et, plus généralement, la charge familiale. A Yaoundé, une famille sur trois ou quatre vit ainsi, au moins en partie, grâce aux champs cultivés par la femme, l'idéal visé étant de subvenir le plus largement possible à la nourriture de tous et, mieux encore, de dégager un surplus commercialisable. Cette pratique est parfois poussée si loin que la femme mène une sorte de double vie, telle Joséphine L., 20 ans, qui affirme être presque toujours au village (arrondissement de Monatélé), tandis que son mari est au quartier Nlongkak (Nlk. I, C3-8). Il est même des cas où l'intégration de la famille à la fois au milieu urbain et au milieu rural est poussée à son point extrême et, pourrait-on dire, à sa perfection : n'est-ce pas ce que démontre Martin E. (Nlk. II, C5-2), immigré de l'arrondissement d'Obala, dont la première femme cultive les champs au village, et la seconde, également cultivatrice, habite la ville et fait commerce de vivres sur le marché central ?

3. LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

Le commerce est, pour les femmes de la ville, la première activité importante dont l'objet est, sans équivoque, un gain d'argent. C'est aussi, parmi toutes les autres activités possibles, celle qui leur est la plus immédiatement accessible : au contraire de l'agriculture, elle n'implique pas l'usage d'un terrain souvent difficile à obtenir, au contraire de l'artisanat, elle n'exige pas un investissement initial bien lourd et, au contraire de n'importe

quelle activité salariée, elle ne suppose pas de formation professionnelle initiale.

Ce commerce est, en priorité et de façon quasi exclusive, celui des vivres pour 96,5 % des femmes commerçant sur les marchés de Yaoundé, selon l'étude de BRAAKHUIS et LACHAUD (1979). Il est devenu tout naturellement l'apanage de la femme comme l'était pour elle la culture des produits vivriers. Pour la moitié des commerçantes recensées dans les quartiers par l'enquête urbaine, l'offre se limite aux produits frais : maïs, arachides, plantain et autres tubercules, feuilles diverses, tandis que quelques autres, moins nombreuses, se spécialisent dans la vente de produits plus élaborés : bâtons de manioc, huile, beignets, couscous de manioc, bouillies et pâtes telle l'*ékoki* (haricots pilés) et enfin bières et alcools que l'on vient déguster sur les marchés, aux carrefours ou dans certaines maisons connues du quartier. Il semble que la plupart des vendeuses commercent sur l'un ou l'autre marché de la ville, achetant parfois sur l'un pour revendre sur l'autre.

L'enquête de BRAAKHUIS et LACHAUD, qui porte sur les commerçants des deux sexes, montre qu'ils sont, pour un tiers, bamiléké (32,7 %), pour un cinquième, ewondo (20,7 %), et, dans la même proportion, eton (18,7). Cependant la place relative des femmes est fort différente pour chacune de ces ethnies : un tiers seulement chez les Bamiléké, mais les trois quarts chez les Eton et 84 % chez les Ewondo. Ainsi, à l'inverse des vendeurs, les vendeuses des marchés appartiennent-elles généralement aux ethnies locales et offrent donc plutôt les vivres frais de provenance proche, tandis que les femmes bamiléké et bassa se limitent souvent aux produits préparés.

Une étude plus serrée de cette activité commerciale conduirait à distinguer les « gagne-petit », souvent des femmes âgées n'offrant à la vente que des quantités fort réduites disposées devant elles à même le sol du marché et cédées au « tas », et les *bayam selam,* ces professionnelles du commerce. Marie A., du quartier Awaé, est l'une de ces maîtresses femmes. Âgée de 40 ans, célibataire et mère de 4 enfants, elle a construit sa case à Yaoundé où elle héberge, outre ses enfants, ses deux frères aînés avec leur famille et sa sœur, en tout 10 personnes. Après avoir tenté diverses activités : dactylo, puis gérante de bar, elle s'est spécialisée dans la vente du poisson sec et des crevettes qu'elle achète au marché central et revend sur celui d'Awaé. Son commerce « marche bien », à la mesure de son dynamisme, et sa situation à Yaoundé lui paraît bonne : « *Je suis venue chercher la vie... j'ai des enfants... je me débrouille pour les élever.* » Quant à l'avenir ? « *Peut-être,* dit-elle, *irai-je un jour 'en mariage', ou bien mes enfants m'emmèneront-ils ailleurs* » (Aw. 2, C3-1).

Il est assez rare que le commerce féminin prenne plus d'ampleur et cesse de graviter plus ou moins autour d'un marché. Parfois la femme ouvre un petit bar au quartier ou, selon l'expression locale, une « vente à emporter », le client ne pouvant consommer sur place, et parfois encore l'établissement élargit son activité jusqu'à devenir petit restaurant de quartier. Plus rarement

encore l'activité s'oriente vers d'autres secteurs du commerce : vente de tissus, de vêtements ou encore de bois de chauffage.

Dans le domaine de la restauration populaire, deux grands types d'établissements doivent être distingués : ceux qui s'intitulent généralement *Aide Maman* servent des plats peu variés (« café » et riz) et sont presque toujours tenus par des hommes, et les *Bidi bi Nnam* (nourriture du pays) où sont servis des plats locaux (NOUPEWOU, 1978). Ces derniers sont tenus, dans une proportion des deux tiers, par des femmes qui, pour savoir préparer les mets béti traditionnels, doivent être originaires de la région proche.

La commercialisation du bois de chauffage est l'objet d'une activité étonnamment démultipliée : on la trouve pratiquée dans toute la ville, sous diverses formes depuis la vente en fagots jusqu'à la vente en menus morceaux, et à celle de déchets de sciage. Il faut pourtant noter (TCHANA, 1978) que bon nombre de femmes font également commerce des bois débités utilisés dans la construction des cases (piquets, bambous) : ainsi, près de la gare routière à la sortie ouest de la ville, la moitié des vendeurs sont des femmes. Mais le plus important parc de bois destiné à la construction et à la menuiserie se situe près de l'ancienne gare, et les transactions sont, pour les trois cinquièmes, aux mains des autochtones (Méfou, Lékié, Mfoundi) auxquels s'adjoignent des « Mbamois ». La proximité de la zone d'approvisionnement fait que non seulement les originaires de la région gardent une bonne part de ce commerce, mais aussi que les femmes y tiennent leur place.

En ces différents autres domaines de l'activité commerciale, les immigrées natives du Centre-Sud forment encore, en effet, la majorité des actives : 50 % en 1967. Elles subissent cependant une forte concurrence de la part des Bamiléké (40 %) qui montrent ici autant d'aptitudes et d'esprit d'organisation que les hommes.

La courbe de fréquence de cette activité selon l'âge et l'ancienneté à Yaoundé (fig. 62 C et D) constitue en quelque sorte le contrepoint de celle qui illustrait l'activité agricole. Tout se passe comme si, au moins pour les femmes du Centre-Sud, ces deux types d'activités urbaines s'excluaient, ou plutôt se succédaient l'une à l'autre dans le temps. Au-delà d'une dizaine d'années de séjour à Yaoundé, les femmes pratiquant le commerce sont, proportionnellement, en plus grand nombre que celles qui cultivent encore les champs. Plus de 50 % des commerçantes ont dépassé la quarantaine et plus de 20 % la cinquantaine, tandis qu'aux mêmes âges, les cultivatrices ne forment plus que 22 % et 14 % de l'effectif total. L'enquête de BRAAKHUIS et LACHAUD fait aussi apparaître cette pointe d'activité parmi les commerçantes de 40-44 ans. Elle montre encore que celles qui ont de 9 à 12 ans d'ancienneté à Yaoundé forment la majorité (25 %), tandis que les hommes exerçant la même profession (22,4 %) sont surtout des immigrés récents : moins de 3 ans d'ancienneté à Yaoundé. Le commerce est essentiellement, pour ceux-ci, une activité de début de migration, une façon d'éviter le

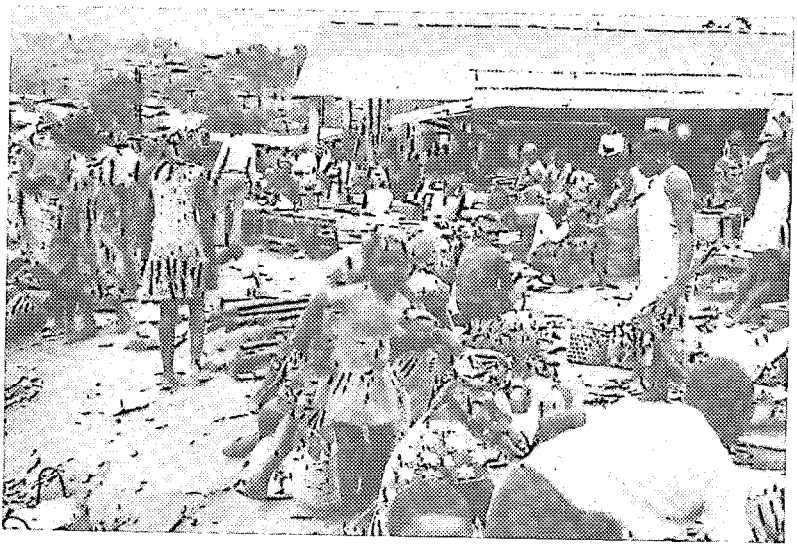

Photo 47. — Au marché de Madagascar. Des équipements sans commune mesure avec les besoins du ravitaillement urbain

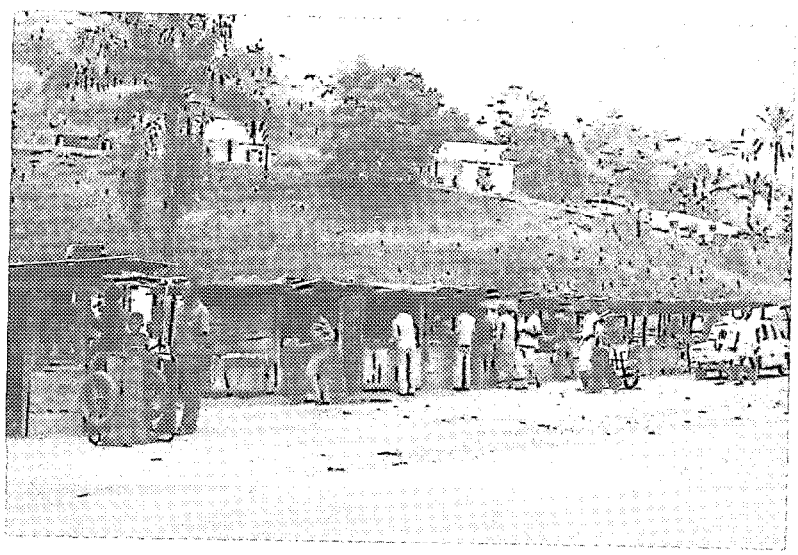

Photo 48. — Un petit marché, celui du quartier Dakar, près des Brasseries

chômage initial. Pour les femmes, sa signification semble être tout autre, on le verra plus loin.

Il faut enfin remarquer que, contrairement encore à l'activité agricole, le commerce est assez peu pratiqué par les femmes mariées : celles-ci forment 68 % de la population féminine de l'échantillon mais 65,7 % de l'ensemble des commerçantes (Annexe n° 20). Le commerce est, en effet, bien plutôt le fait de femmes seules, *célibataires endurcies,* femmes séparées de leur mari ou, plus souvent encore, femmes veuves et donc relativement âgées (15,6 % de veuves contre 6,9 % chez les agricultrices). Le mini-commerce auquel elles se livrent alors relève plus d'une occupation ou même d'un passe-temps que d'une véritable activité visant à un gain appréciable, et son revenu n'apporte alors qu'un appoint assez infime au foyer du fils ou de la fille qui héberge sa vieille mère. L'évolution du revenu moyen, calculée par les économistes, confirme d'ailleurs le fait : il est peu élevé et stable durant les premières années de l'immigration et jusqu'à l'âge de 35 ans, il augmente ensuite, signalant une activité croissante, puis diminue rapidement vers 45-50 ans (Braakhuis et Lachaud : 459).

Parmi ces commerçantes, la proportion de femmes « séparées » (10,7 % du groupe au lieu de 7,6 % dans l'échantillon) est surtout constituée de toutes celles que bien souvent la ville recueille, temporairement ou à vie. Il peut s'agir, en effet, d'un expédient, en attendant une réconciliation souhaitée : ainsi pour Tècle E., née en 1929 près de Dibombari (Moungo). Elle habitait Yaoundé avec son mari depuis plus de 20 ans, mais celui-ci vient de la chasser, provisoirement espère-t-elle, lui reprochant de ne pas lui donner d'enfants. Elle a donc loué au quartier Awaé une chambre pour 1 500 francs par mois et subsiste en fabriquant des beignets qu'elle vend chaque matin aux écoliers du quartier (Aw. 2, C2-8). Séparation plus définitive, semble-t-il, celle de Henriette N., 41 ans, Eton de l'arrondissement d'Obala : elle a quitté, voici déjà huit ans, le village de son mari avec lequel elle a eu des « histoires ». Depuis, elle habite le quartier Mokolo et y revend des vivres sur le marché (Mok. III, C1-7).

Les autres activités « indépendantes » que peuvent exercer les femmes en ville sont, en réalité, peu nombreuses. Elles tournent toutes autour de ce savoir-faire spécifiquement féminin dans le sud du pays, la couture et, parfois, le tricot ou la broderie. Faire de la couture a sûrement pour premier but de répondre de la façon la plus économique possible aux besoins de la famille. Mais il est évident que, dans la mesure où la mère de famille en trouve le temps, elle profite de son habileté pour rendre aussi service à ses voisines et, le cas échéant, prendre des commandes auprès des habitantes du quartier. La facilité avec laquelle elles relèvent mentalement le modèle d'une robe et réussissent ensuite à le reproduire sans patron est d'ailleurs impressionnante. La limite entre la couture domestique et la couture pour la vente est proprement indéfinissable, d'autant que l'achat d'une machine à

coudre constitue un investissement suffisamment onéreux pour que l'on essaie de le rentabiliser chaque fois que possible.

Quelle que soit leur origine géographique, les femmes s'intéressent de façon égale aux travaux de la couture et, si elles ont en général moins de 50 ans, il faut cependant noter que leur plus ou moins grande ancienneté à Yaoundé ne semble modifier aucunement cet intérêt : nouvelles venues et anciennes citadines se déclarent couturières dans une mesure identique. Le grand attrait qu'exerce cette activité se trouve encore confirmé par le choix qu'en font les apprenties : à l'exception d'une apprentie artiste-peintre, toutes celles qui se sont présentées comme telles lors de l'enquête urbaine apprenaient la couture. Cet apprentissage est généralement suivi chez une couturière confirmée du quartier, moins souvent dans le cadre de la « Formation féminine » dispensée par les « sœurs ».

4. LES ACTIVITÉS SALARIÉES

Selon les données du recensement de 1962 et du sondage de 1964, le « Secteur public et semi-public » des activités féminines se place en troisième position tant pour ses effectifs (environ 15 % des actives) que pour sa progression, après les « Autres activités traditionnelles » et l'agriculture. Le regroupement auquel nous avons procédé d'après les résultats de 1967 est plus large et englobe toutes les employées de bureau, ce qui place l'effectif des femmes salariées (non compris les emplois domestiques) au deuxième rang des activités féminines avec 31 % du total (tableau 64).

Il est assez significatif que ces salariées se trouvent dans une proportion majoritaire d'abord parmi les femmes venues de la province du Littoral (46 %), en réalité le plus souvent de Douala même. Elles exercent en effet des professions qui conviennent de préférence à des femmes « urbanisées », c'est-à-dire pourvues d'un certain bagage scolaire et professionnel et donc généralement nées de parents déjà eux-mêmes citadins. Ainsi Élise M., 25 ans, célibataire, est secrétaire à l'université de Yaoundé (Mad. 1, C309-1). Elle est née à Tiko (département du Fako), son père travaillant à la C.D.C., en qualité de mécanicien ; mais lui-même était né à Douala et c'est là qu'elle fit ses études : B.E.P.C. et diplôme de secrétaire. Son logement, où elle héberge ses deux petites sœurs, élèves à Yaoundé, lui est loué 10 000 francs par mois par un Bamiléké.

Ce secteur d'activité rassemble, en deuxième lieu, des femmes du Centre-Sud (30 %) dont on sait également la forte scolarisation. Pour ce groupe, il se classe aussitôt après l'agriculture par l'importance de l'effectif, de même que pour les femmes originaires de l'Ouest (26 %), mais pour celles-ci aussitôt après les activités « traditionnelles » (commerce et artisanat).

L'enquête urbaine met en évidence la relative jeunesse des femmes salariées, toutes professions réunies : 33,1 ans pour une moyenne de 36,5 de l'ensemble des actives. Un tel emploi féminin constitue un phénomène

relativement neuf, à peine entré dans les mœurs, et qui ne peut encore concerner qu'une tranche d'âge restreinte. En outre, la plupart des places accessibles aux femmes (secrétariat, dactylographie, comptabilité, gestion...) sont déjà occupées par des hommes auxquels il faut les arracher de haute lutte grâce à une formation professionnelle confirmée qui ne peut être que le fait de jeunes diplômées. Ressort aussi le fait que près de la moitié de ces femmes salariées sont célibataires. C'est là, bien sûr, un effet de leur relative jeunesse, mais aussi un reflet des difficultés inhérentes aux ménages africains où l'épouse a conquis une indépendance économique souvent jugée trop libératrice par beaucoup d'hommes.

La plupart de ces femmes salariées de Yaoundé exercent un emploi de bureau ou une profession relevant des services de santé. Puis viennent les emplois de bonnes ou de gardiennes d'enfants (8%). Le boy d'autrefois semble bien une figure en voie de disparition devant la concurrence féminine et... la diffusion de l'électro-ménager. Enfin, si l'on considère que ces femmes ont été, généralement, plus ou moins longtemps scolarisées à Yaoundé avant d'y trouver un emploi, on ne s'étonnera pas que plus de la moitié d'entre elles soient dans la capitale depuis plus de 6 ans.

De ce tableau général de l'activité féminine urbaine se dégagent, en creux, si l'on peut dire, les principales caractéristiques des femmes qui ne sont que « ménagères » : celles qui ont déclaré n'avoir aucune activité en dehors des soins du ménage. Rappelons qu'elles ne constituent que 28% de l'échantillon urbain. Par rapport aux actives, ce sont tantôt des femmes assez âgées (plus de 55 ans), tantôt, au contraire, de jeunes femmes (moins de 25 ans) récemment venues à Yaoundé (fig. 63). La proportion de femmes mariées est, parmi elles, beaucoup plus forte que parmi les actives de tous secteurs.

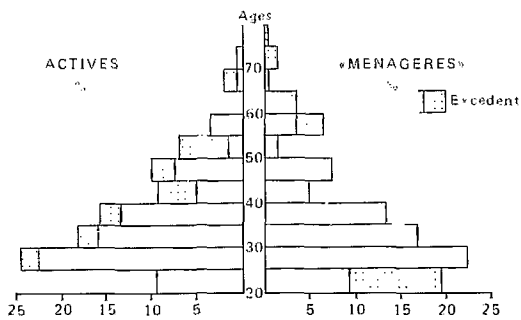

Fig. 63. — Répartition par âges des femmes actives et inactives (*Source* : E.U.).

Restent enfin, parmi les immigrées, celles qui se sont déclarées « ménagères » tout en étant célibataires, et qui constituent 10% de l'effectif. Ce sont celles que l'enquêteur qualifie très spontanément de « prostituées »

parce qu'elles ne lui ont guère semblé avoir d'autres sources de revenus possibles. Tantôt louant une chambre au quartier, tantôt hébergées par un parent, elles sont souvent arrivées de fraîche date, ou bien ont perdu leur emploi et en cherchent un autre. Certes, elles se livrent probablement à une prostitution occasionnelle pour subsister, et parfois, en même temps, font un petit commerce ou sont servantes de bar. Mais bien des femmes qui ont un emploi « régulier » n'y ont pas moins recours, pour arrondir leur salaire un peu juste en fin de mois, ou encore pour accéder à un emploi mieux rémunéré grâce à l'entremise d'un personnage influent, tant le recours aux passe-droits de toute nature est une pratique souvent nécessaire.

5. LE TRAVAIL FÉMININ : PASSE-TEMPS OU NÉCESSITÉ ?

Tout au long de cette analyse est apparue l'exigence de ne pas considérer seulement en soi l'activité féminine, mais de la relier à tout ce qui fait son environnement, à tous les éléments qui constituent la vie d'une femme en ville : son état matrimonial, bien sûr, sa plus ou moins grande ancienneté en ville, son âge, son ethnie et son lieu de provenance et aussi tout son passé personnel. Tous ces éléments décident de l'inactivité ou de l'activité de la femme urbanisée et déterminent, dans une large mesure, la nature même de l'activité qu'elle pourra exercer.

Poussant plus loin dans cette voie, la conclusion de cette analyse voudrait tenter d'établir quel rapport peut exister entre l'activité féminine et la cellule économique dans laquelle se trouve insérée la femme citadine, le « ménage urbain » considéré tant du point de vue de sa taille que de l'appartenance professionnelle du mari. Ces deux critères devraient, logiquement, apparaître comme déterminants dans la décision féminine d'exercer une activité. Seules sont donc prises en compte ici les femmes qui ne sont pas « chefs de ménage » ou de famille, mais vivent une situation d'épouse et, le plus souvent, de mère.

Certaines d'entre elles sont « ménagères », d'autres ont, en outre, des activités procurant un revenu ou, plus immédiatement, la subsistance au moins partielle de la famille (agriculture). Selon les données de l'enquête urbaine, les premières forment 34,4 % du total, les secondes 65,6 %. Rappelons que l'importance de cette activité féminine, même parmi les femmes mariées, provient de ce que l'on a considéré comme actives les

TABLEAU 65

Fréquence et nature de l'activité des femmes mariées (n = 285) (E.U.)

	Inactives	Actives	dont : Agric.	Commerce	Couture	Salariées
Nombre	98	187	76	67	32	12
%	34,4	65,6	26,7	23,5	11,2	4,2

agricultrices (sans lesquelles la proportion des actives tomberait à 39 %), de même que toutes celles qui font un commerce, quel qu'il soit (35,8 % des actives). Le tableau 65 résume cette situation.

De toute évidence, les motivations pour lesquelles la citadine décide d'exercer une activité sont diverses. Nul doute que certaines relèvent d'une volonté « féministe » d'indépendance vis-à-vis du mari, indépendance financière assurée par la vente du surplus de la récolte, s'il en est un, et, plus typiquement, par une activité rémunérée (4 % des cas). Indépendance cependant bien précaire, car une telle activité reste de toute façon soumise à l'approbation préalable du mari, et ses revenus demeurent, le plus souvent, contrôlés de près, sinon confisqués en grande partie, par celui-ci.

Peut intervenir aussi une autre motivation d'ordre psychologique. Ainsi à Brazzaville, J.-F. VINCENT a montré que, pour nombre de femmes, faire des cultures vivrières était une façon d'échapper à l'ennui qu'engendre la vie urbaine. Habituées au grand air et au travail des champs, les jeunes femmes, citadines de fraîche date, se trouvent quelque peu isolées et à l'étroit dans leur petit logement du quartier et, « *pour elles, les cultures vivrières sont une occupation grâce à laquelle elles peuvent rencontrer d'autres femmes le long de la route ou sur les champs, pour bavarder ou discuter* » (VENNETIER 1976 : 124).

Il serait cependant erroné de penser que des raisons d'ordre économique n'entrent pas largement en ligne de compte dans ce choix d'arrondir les revenus du ménage par une activité complémentaire qu'exercerait l'épouse. La mise en relation de la fréquence d'une telle activité avec la taille du ménage, jugée d'après le nombre de personnes à charge, montre bien que si la femme (ou plutôt le ménage) a fait un tel choix, c'est bien parce qu'il correspondait à un véritable besoin économique. Ainsi apparaît-il que, pour les ménages ayant des personnes à charge (enfants ou hébergés), la fréquence de l'activité féminine est toujours plus forte que pour ceux qui ne supportent aucune charge de ce type (fig. 64 A). La femme inactive appartient généralement à un ménage sans personnes à charge ; le ménage de la femme active a toujours plus de personnes à charge que celui de la femme inactive.

En réalité, ce qui, dans la charge familiale, apparaît déterminant pour décider de l'activité ou de l'inactivité de l'épouse, est moins le nombre de personnes hébergées que le nombre des enfants. La remarque doit être faite, car elle va à l'encontre des condamnations souvent émises du « parasitisme » urbain qui, pense-t-on souvent, vient lourdement obérer les budgets familiaux. Les deux courbes de fréquence de l'activité féminine en fonction du nombre des personnes hébergées (fig. 64 B) coïncident presque exactement, montrant que celui-ci n'intervient guère dans la décision prise. Il est en effet abusif de toujours considérer systématiquement ces « hébergés » comme des poids morts du ménage. Bien des fillettes et des jeunes garçons venus de la campagne aident les femmes dans le soin des enfants et le travail

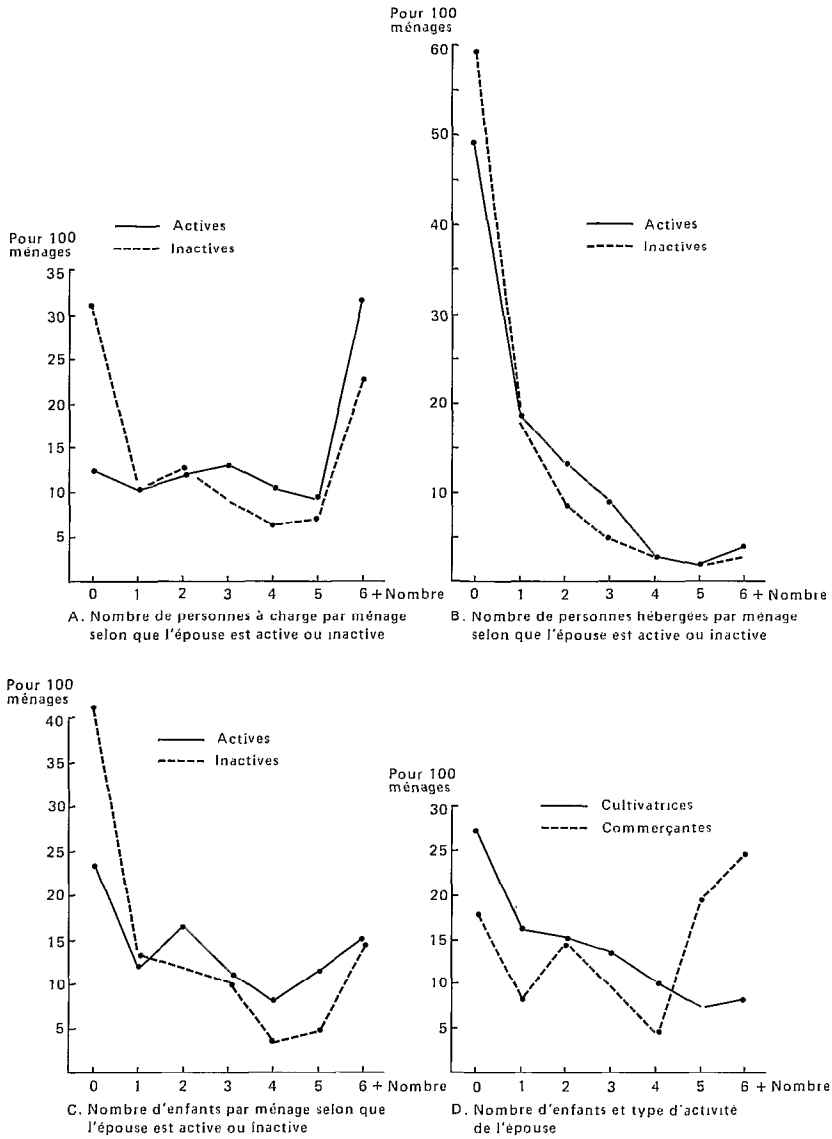

Fig. 64. — Activité féminine et charges familiales.

ménager. Et lorsque ces jeunes immigrés trouvent un emploi, quelques années plus tard, une partie de leur revenu est destinée aux frais communs de la maison qui les reçoit. On a vu par ailleurs que nombre de femmes âgées, hébergées par un fils ou une fille, font souvent un petit commerce, sur le marché ou au quartier, et apportent aussi leur participation aux recettes du ménage[3].

La considération qui, en fait, entraîne la décision est bien plutôt celle de la présence et du nombre des enfants. Deux fois plus souvent que les femmes actives, les femmes inactives n'ont aucun enfant (31,6% contre 12,7%). L'activité féminine n'est donc pas choisie en fonction du temps libre que laisserait à la femme l'absence de charge familiale; elle correspond au contraire à une nécessité économique née de la présence des enfants. Dans la même logique on remarque encore (fig. 64C) que, à partir du deuxième enfant, les femmes actives sont toujours, en proportion, plus nombreuses que les femmes inactives. De même que, on l'a vu, l'émigration masculine est motivée essentiellement par des considérants économiques, de même voit-on les épouses des migrants n'exercer d'activité que pour répondre avant tout aux besoins de leur famille.

En examinant plus avant la nature de ces activités, on peut tenter de préciser de quelle façon les deux principales, l'agriculture et le commerce, répondent aux besoins familiaux. Il a été noté plus haut qu'agriculture et commerce semblaient, au vu de l'âge et de l'ancienneté dans la ville de celles qui s'y livrent, en quelque sorte se compléter et se relayer dans la vie de la femme, à mesure que passent les années. La même observation s'impose à nouveau ici (fig. 64D). Jugée en fonction de la taille de la famille, la fréquence des activités agricole ou commerciale est sensiblement la même jusqu'au quatrième enfant. Au-delà de ce nombre, l'activité agricole de la femme décline tandis que le commerce constitue la source croissante des revenus complémentaires apportés au ménage. Nul doute que cette évolution soit en rapport avec l'âge et l'aptitude physique de la femme au travail des champs et aux nombreux déplacements qu'il suppose pour la citadine. Cette baisse de l'activité agricole lorsque les bouches à nourrir sont plus nombreuses a, certes, quelque chose de paradoxal et d'inquiétant; on peut supposer que le relais est alors pris par les aînés de la famille qui entrent dans la vie active.

La prédominance du facteur économique parmi les déterminants de l'activité féminine urbaine donne à penser que celle-ci vise avant tout à pallier l'insuffisance des revenus que le mari procure au ménage. Si l'hypothèse est exacte, il doit exister un rapport entre la fréquence, voire la

3. Une opinion semblable est exprimée par J. CHAMPAUD (1981) à propos des migrations bamiléké : « *Le parasitisme*, écrit-il, *recouvre en fait une réalité d'échanges moins inégalitaire qu'il ne paraît.* »

nature de l'activité féminine, et la situation professionnelle du mari. Les enquêtes réalisées pour établir l'existence de cette liaison ne semblent cependant pas conduire à une telle conclusion (VENNETIER, *op. cit.*). Répondre à la question supposerait une étude économique serrée portant sur l'ensemble du budget familial. Sans avoir une telle rigueur, notre enquête urbaine permet cependant d'établir une sorte de hiérarchie des revenus des maris en fonction des gains probables et aussi de leur garantie de régularité. Une telle hiérarchie s'étend depuis le fonctionnaire et l'employé de bureau, en passant par le travailleur manuel, salarié ou indépendant, moins rémunéré et moins assuré de son avenir professionnel, jusqu'au commerçant dont la subsistance dépend des recettes quotidiennes, irrégulières et incertaines.

Et pourtant, cette hiérarchie, quoique fort proche de la réalité vécue, ne trouve aucune correspondance dans les variations de la fréquence de l'activité des épouses. La femme du fonctionnaire ou de l'employé de bureau n'est pas celle qui travaille le moins fréquemment, ni la femme du commerçant celle qui travaille le plus souvent, car c'est un tout autre élément de détermination qui se fait jour ici (tableau 66).

TABLEAU 66

Recherche des déterminants de l'activité féminine urbaine (E.U.)

	Activité du mari			
	Commerce	Manuel indép.	Fonction. empl. bur.	Manuel salarié
Épouses actives (%)	48	51	54	56
Origine du mari				
Pays bamiléké (%)	50,0	36,1	26,0	22,5
Centre-Sud (%)	22,1	38,3	59,0	58,7
Épouses agricultrices (%)	14	21	24	25

Le tableau 66[4] montre à l'évidence que l'activité féminine, et notamment celle qui est la plus courante, l'agriculture, relève fort étroitement de l'appartenance ethnique, et l'on retrouve ici le grand clivage entre les deux sous-ensembles ethno-géographiques de la population urbaine : les Bamiléké et les migrants originaires du Centre-Sud auxquels ont été intégrés cette fois les Bassa. Si la femme du commerçant exerce moins que les autres une activité dans le cadre urbain, c'est parce qu'elle est bamiléké comme son mari et a donc difficilement accès à la terre ; de même, dans une moindre

4. Chiffres et pourcentages complets sont reportés en Annexe n° 22.

mesure, l'épouse de l'artisan indépendant. En revanche, si la femme du salarié manuel, comme celle de l'employé de bureau, travaille plus fréquemment qu'une autre, c'est parce qu'elle est originaire d'une circonscription souvent assez proche de Yaoundé pour lui permettre de faire des cultures au village, le sien ou celui du mari, ou même en ville.

Ainsi s'imbriquent deux ordres de causalité qui sous-tendent constamment les comportements des hommes et des femmes d'Afrique et dont la trace vient à nouveau de se révéler à propos de l'activité féminine en ville : « l'économique » ou, plus prosaïquement, le nombre de bouches à nourrir, et « l'ethnique », qui commande l'accès à la terre et, dans une large mesure, l'activité féminine tout court, tant l'agriculture en demeure encore la principale composante.

Est-ce à dire que ce sont là réellement les deux seuls déterminants du choix féminin ? Ce serait trop simplifier les choses car, outre ceux qui peuvent répondre à des comportements individuels, il en est encore d'autres qui, plus discrètement, se laissent cependant deviner. Ainsi peut-on observer que c'est bien parmi les épouses des employés de bureau et fonctionnaires que figure la plus forte proportion de femmes salariées, c'est-à-dire pourvues d'un minimum de formation professionnelle. Par là se dessine l'émergence d'une classe jouissant d'une certaine éducation et au sein de laquelle se contractent les mariages. C'est aussi dans cette classe que la femme choisit le moins souvent une activité commerciale. A l'inverse, cette dernière activité trouve son maximum parmi les épouses des travailleurs manuels salariés, qui ne sont le plus souvent que des manœuvres peu payés et sans sécurité d'emploi. Et c'est aussi dans ce milieu social que la proportion des épouses salariées (et donc « éduquées ») est au plus bas, de même que celle des couturières, car l'apprentissage de la couture est fort onéreux.

Pourtant ce ne sont là que nuances, probablement annonciatrices d'un avenir en gestation, mais qui ne sauraient nullement encore prévaloir sur ces déterminismes restés fondamentaux que constituent à la fois la charge familiale et l'appartenance ethnique du ménage.

*
* *

Homme ou femme, l'immigré n'est pas seul dans la ville. Pas plus qu'il n'y est arrivé seul, mais bien grâce au jeu d'un réseau de relations préexistantes, il ne vit en solitaire au hasard des quartiers de Yaoundé. La chose est certes banale, mais l'affirmer va pourtant à l'encontre d'une littérature souvent prompte à dénoncer l'universel effet destructurant de la ville tant pour les sociétés que pour les individus.

Pourtant l'histoire des relations tissées avec la ville par les différents groupes culturels qui constituent sa population, les particularités mêmes de leurs cultures, font que tous n'abordent pas le milieu urbain avec les mêmes chances ni avec des facilités égales pour tous les emplois. Versés de longue

date dans les emplois du tertiaire administratif qui ne sauraient se multiplier à l'infini, les « Sudistes » apparaissent plus exposés que d'autres au chômage urbain, d'autant plus, sans doute, que leur préférence va, de toute façon, vers des emplois salariés. Le statut de salarié ne permet pas, en effet, de dissimuler la réalité d'un chômage qui, pour le travailleur indépendant, ne serait que sous-emploi. A l'inverse, les Bamiléké, portés vers les « affaires » grâce à un héritage culturel original et soutenus par un puissant réseau d'entraide tant économique que social, échappent mieux au risque du chômage urbain, tout au moins à celui du chômage « objectif », et se tournent plus spontanément vers la création d'entreprises individuelles. J. CHAMPAUD a donné, dans sa thèse, des exemples éloquents de la ténacité, de la souplesse et de la prudence dont, en dépit d'échecs cuisants, ceux qui sont parvenus à une réussite économique reconnue, parfois en peu d'années, ont su faire preuve.

Mieux encore que l'activité masculine, l'activité féminine en ville est à l'image de ce qu'est le monde citadin, même celui de la capitale. Encore rural par ses attaches, comme le montre la permanence d'une activité agricole souvent indispensable au ravitaillement des ménages, ou bien entre le rural et l'urbain par une activité commerciale qui sait tirer profit des besoins engendrés par la croissance démographique de la ville, ou encore purement moderne par ces emplois du tertiaire où, tôt ou tard, les femmes supplanteront leurs collègues masculins.

Mais tous, hommes et femmes, quelle que soit leur provenance, trouvent par la ville l'occasion d'une promotion que la vie au village n'aurait jamais pu leur offrir. Promotion personnelle : « *J'améliore ma vie* » disent-ils, mais aussi promotion à travers leurs enfants qui demeurent pour eux l'une des principales richesses de l'existence et dont la ville assure la formation.

Chapitre 15

Scolarité et immigration

Avec le commissariat de police et sa prison, l'hôpital, l'église et le marché, l'école apparaît comme l'un des lieux privilégiés de l'espace urbain des romans africains (CHEMAIN, 1981). Pour Ferdinand OYONO au Cameroun, comme pour Bernard DADIE en Côte-d'Ivoire, l'école est à la fois pilier de la colonisation et donc symbole de la dépersonnalisation imposée à l'Africain, mais aussi premier pas vers un changement de statut social, voire, selon le titre du romancier camerounais, *Chemin d'Europe*. Rappelons à ce propos les statistiques scolaires du dernier recensement démographique camerounais (1976) : un taux moyen de scolarisation qui, pour les enfants de 6 à 14 ans, se situe à 67,5 % mais atteint 90,6 % dans la province du Littoral et 92,1 % dans celle du Centre-Sud.

Si la dispersion des écoles primaires en milieu rural est ici relativement ancienne, au moins pour les classes élémentaires, celle des établissements d'enseignement secondaire ou technique est beaucoup plus récente de sorte que, pour beaucoup de générations, Yaoundé fut et demeure le chemin obligé de l'école.

1. « FRÉQUENTER » À YAOUNDÉ

La première école primaire, implantée dans la région par les Allemands, fut celle de Mvolyé à Yaoundé, et l'on peut encore rencontrer quelques « vétérans » passés par cette école. Ainsi cet ancien diplomate, né vers 1910, fils d'un chef traditionnel ewondo, qui y obtint son C.E.P. en 1923 et commença sa carrière comme secrétaire du chef supérieur Ch. ATANGANA, puis comme secrétaire du gouverneur (Ol. C4-1). A mesure que des écoles primaires étaient fondées en brousse, tant par les missions religieuses que par l'État, le relais de cette attraction particulière fut pris par l'enseignement secondaire (d'abord l'École régionale de Yaoundé, puis les collèges et lycées), et enfin, on peut l'imaginer, par l'enseignement supérieur. Mais peut-être faut-il se demander si le recrutement, et donc le pouvoir d'attraction de la ville, est encore effectivement le même, passé le niveau primaire de

l'enseignement, ou si, au contraire, la porte étroite de l'enseignement secondaire (et *a fortiori* supérieur) ne s'est pas, en fait, refermée devant les ruraux, tarissant par là l'un des canaux de l'émigration ?

A présent, dans le sud du Cameroun, la majorité des élèves de l'enseignement élémentaire peuvent être et sont effectivement (plus de 75 %) scolarisés soit chez eux, soit à quelques kilomètres de leur village, et Y. MARGUERAT (1969) a montré les disparités de cette scolarisation « en brousse » : faible dans beaucoup d'arrondissements du Nord, elle est moyenne dans l'Est et forte dans le Centre-Sud et dans l'Ouest.

En ce qui concerne les études secondaires, la « ruralisation » des établissements d'enseignement, ou tout au moins des élèves, est beaucoup moins avancée. Au Cameroun francophone, Y. MARGUERAT remarque qu'en 1968-69, 64 % des lycéens ont quitté leur département d'origine pour suivre de telles études, et les trois quarts de ceux du département de la Méfou proviennent d'un autre département. Au Cameroun anglophone, où la répartition des établissements est plus diffuse, on note cependant que 45 % des anciens écoliers de l'année 1973-74 avaient, en 1975, émigré à raison de 34 % vers les villes pour y poursuivre des études secondaires (I.P.A.R. Buea, cit. BARBIER *et al.*, 1978 : 24).

L'impact de cette scolarisation profonde et des migrations qu'elle entraîne est nécessairement apparu lors de nos enquêtes rurales. Même parmi les hommes de 20 ans et plus, les migrations scolaires, définies comme *« déplacements d'un individu dans le but unique de fréquenter un établissement d'enseignement »* (SAINT-VIL, 1981), concernent encore 10 % des absents. Mais, bien sûr, la plus forte empreinte de cette scolarisation se marque sur les tranches d'âge de 15 à 19 ans. Il apparaît en effet que près

TABLEAU 67

Occupations des garçons de 15 à 19 ans (fils des chefs de famille) (E.R.)

Occupations	Présents		Absents		Ensemble	
École primaire	101	(34,1)	12	(3,7)	113	(18,3)
École secondaire ou technique	27	(9,1)	214	(66,9)	241	(39,2)
Ensemble	128	(43,2)	226	(70,6)	354	(57,5)
Apprentissage	6	(2,0)	32	(10,0)	38	(6,2)
Planteur	15	(5,1)	—	—	15	(2,4)
Aide-familial	147	(49,7)	—	—	147	(23,9)
Salarié	—	—	32	(10,0)	32	(5,2)
Sans profession	—	—	18	(5,7)	18	(2,9)
Indéterminé	—	—	12	(3,7)	12	(1,9)
Total	296	(100)	320	(100)	616	(100)

de 60 % des jeunes gens de cet âge, qu'ils soient présents au village ou absents, suivent un enseignement, mais la proportion est naturellement plus élevée pour les absents (tableau 67).

Dans les villages, environ un tiers (34 %) des garçons sont encore retenus par l'école primaire, mais plus de la moitié sont déjà au travail, avant tout en qualité d'aides familiaux. La proportion est très faible de ceux qui, tout en restant au village, n'en poursuivent pas moins des études post-élémentaires : moins de 10 %, soit qu'ils suivent des cours par correspondance, soit, plus souvent, qu'ils se rendent chaque jour dans une ville toute proche. Au contraire, parmi les absents, 10 % seulement sont effectivement au travail, 10 % sont en apprentissage « sur le tas », et 70 % sont partis continuer des études. On voit donc que plus des deux tiers des absences dans cette classe d'âge sont dues à une scolarisation et seulement un cinquième à une activité professionnelle. Le degré de scolarisation des jeunes filles est certes moindre dans les villages car, entre 15 et 19 ans, elles sont déjà mariées dans la proportion d'une sur cinq. Et pourtant, 45 % des émigrées de cette tranche d'âge sont également absentes pour cause de scolarité.

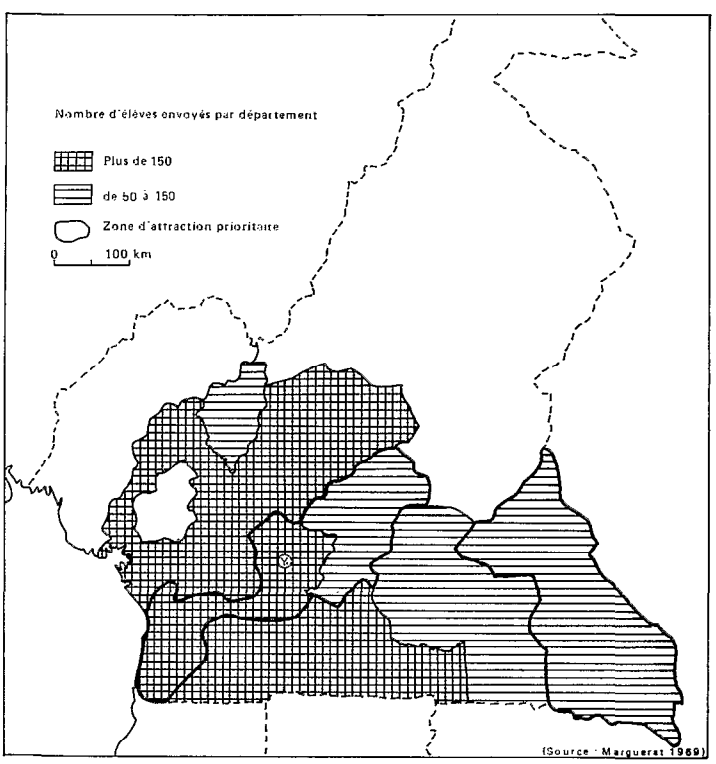

Fig. 65. — L'attraction scolaire de Yaoundé.

L'attraction scolaire constitue donc l'un des éléments clés de l'émigration rurale des jeunes aujourd'hui, mais aussi, dans une certaine mesure, de l'émigration des générations plus âgées. Le même processus apparaît en effet si l'on se réfère à l'échantillon des salariés d'entreprises (Enquête Entreprises) âgés de 20 à 34 ans : 45 % ont déclaré être venus à Yaoundé d'abord pour y faire leurs études, après quoi ils y ont trouvé un emploi.

Utilisant les statistiques du ministère de l'Éducation, Y. MARGUERAT a pu mesurer l'attraction qu'exercent les principales villes du pays sur les élèves du secondaire. Yaoundé est, de toutes, celle dont la zone de recrutement est la plus large, suivie de près par Douala[1]. La cartographie de l'attraction ainsi exercée par la capitale (fig. 65) permet de vérifier qu'elle s'étend sur tout le sud du pays, mais en priorité sur deux aires principales : l'une, centrale, s'étire du nord-est au sud-ouest et paraît bien être une réplique de la zone dessinée par les lieux d'origine des adultes immigrés. Elle est cependant plus étroite, du fait de la vive concurrence de Douala, Ebolowa, Sangmélima, Bafia. L'autre est formée par la partie sud-orientale du pays (Boumba-Ngoko, Kadeï) dépourvue jusqu'alors d'établissements d'enseignement secondaire. Le Pays bamiléké est plutôt orienté vers Douala, mais aussi se suffit en partie à lui-même.

2. L'ORIGINE DES ÉLÈVES SCOLARISÉS À YAOUNDÉ

En dépit des efforts de décentralisation de l'enseignement secondaire et même supérieur tentés depuis quelques années par les autorités camerounaises, Yaoundé allie toujours à ses autres caractéristiques celle d'être une capitale universitaire, un centre de rayonnement intellectuel, centre de passage et de formation obligé pour tous ceux qui rêvent de quelque promotion en ce domaine. Intervient ici, à n'en pas douter, l'effet d'un certain retard de l'équipement scolaire de niveau secondaire en « brousse » : même s'il se trouve à présent en partie comblé, des habitudes de migration des élèves vers Yaoundé ont été prises. Mais aussi, à tort ou à raison, les établissements d'enseignement de cette ville sont recherchés, car ils jouissent d'une meilleure réputation que ceux d'autres villes. Y dispense-t-on un enseignement de qualité supérieure? Les enseignants y sont-ils plus qualifiés? La supposition n'est pas invraisemblable et correspondrait bien à une situation commune en d'autres domaines, tel celui de la santé, et partagée par bien des pays du Tiers-Monde (BUGNICOURT, 1971-b). Les établissements d'enseignement y sont-ils mieux équipés, moins surchargés d'élèves? C'est moins probable, mais il est sûr que des enseignements spécialisés, ou même certaines sections à dominante scientifique, y sont mieux représentés qu'ailleurs.

1. Vers Yaoundé, 31 départements envoient plus de 10 élèves. Douala se place en deuxième position avec 30 départements, les autres centres ne touchant pas plus de 17 départements (*op. cit.* : 53).

Enfin, et c'est peut-être ce qui donne son originalité à l'attraction scolaire exercée par Yaoundé, l'existence d'un grand nombre d'établissements privés laïcs permet à tous ceux et toutes celles que l'école, officielle ou confessionnelle, rejette, de poursuivre cependant ici leurs études, s'ils en ont les moyens financiers. Les statistiques du ministère de l'Éducation montrent que, pour l'année 1979-80, la capitale ne compte que huit établissements d'enseignement secondaire général ou technique recevant 34,7 % des élèves seulement, et trente et un de l'enseignement privé qui reçoivent les deux tiers des élèves (FRANQUEVILLE, 1984). Aucune autre ville de province ne saurait offrir de si nombreuses solutions de rattrapage, auxquelles il convient d'ajouter les « cours du soir » dispensés souvent par les mêmes établissements. Ainsi Emmanuel E., élève de Première au lycée Leclerc (réf. 4), a certes bien suivi les cours de 6e et 5e dans un collège privé de son département (collège Bonneau d'Ebolowa), mais il en est ensuite renvoyé ; fort heureusement le collège privé laïc Montesquieu l'accepte à Yaoundé : il y passe un an, puis entre à « Leclerc » où les conditions de travail sont jugées meilleures. Ainsi, grâce à ces établissements privés, bien des élèves évitent l'interruption de leurs études, de même que grâce à cet enseignement parallèle que sont les cours du soir, non seulement adultes actifs, mais aussi jeunes sans travail tentent de parfaire leur instruction pour obtenir des diplômes ou se présenter à des concours administratifs.

On manque malheureusement de données pour chiffrer avec précision cet afflux de candidats à l'enseignement post-élémentaire vers la capitale. Y. MARGUERAT note qu'en 1971-72 les quatre centres les plus importants du pays (Douala, Yaoundé, Bafoussam et Nkongsamba) regroupaient 43 % des élèves de l'enseignement secondaire, et la ville de Yaoundé, à elle seule, 15 %. En 1975-76 (B.C.R., 1976), 18 % des élèves du secondaire et du technique étaient scolarisés à Yaoundé. Cette proportion varie d'ailleurs selon les sexes et les types d'enseignement : elle est plus faible pour les garçons (16 % de l'enseignement général et 17 % du technique), mais nettement plus élevée pour les filles (respectivement 20 et 28 %). L'attraction des établissements d'enseignement constitue donc le moteur d'un puissant courant d'immigration de jeunes, et en particulier de jeunes filles, vers la capitale.

Sans prétendre qu'elles soient représentatives de l'ensemble du monde scolarisé, nos enquêtes montrent que, sur cinq élèves du secondaire ou du technique, plus de quatre ne sont pas nés à Yaoundé (tableau 68).

Apparaît ainsi une sorte de sur-immigration scolaire : plus de 80 % des élèves sont des immigrés alors que, dans le groupe d'âge 10-19 ans, la proportion des immigrés n'est que de 66 % (B.C.R., 1976). Même en trouvant normal que les enfants nés dans le département de la Méfou fréquentent les collèges et lycées de Yaoundé, il reste que 77 % des élèves sont encore natifs d'autres départements, proportion considérable comparée à celle des jeunes immigrés de même provenance (60 %). Notons que cette

TABLEAU 68

Lieux de naissance des élèves du Secondaire et du Technique (E.S.)

Lieu de naissance des élèves	Yaoundé	Département de la Méfou[1]	Provinces				Ensemble
			C.S.[2]	Ouest	Littor.	Autr.	
Nombre.....	123	37	278	136	85	36	695
%.....	17,7	5,3	40,0	19,6	12,3	5,1	100

1. Sauf Yaoundé.
2. Sauf département de la Méfou.

immigration scolaire s'avère d'importance nettement supérieure à celle que laissait supposer une enquête non publiée du Bureau d'orientation scolaire : de l'ordre de 61 %[2].

Pourtant, une autre question se pose. Certes, cette massive immigration d'élèves relègue dans la minorité ceux qui sont nés dans la capitale, mais est-on bien en droit de considérer cet afflux comme une réelle manifestation de l'émigration rurale? Les jeunes immigrés scolarisés à Yaoundé sont-ils *vraiment* issus du milieu rural?

Il est deux façons de répondre à la question : soit en fonction des lieux de naissance des élèves, soit en fonction de leur origine socio-professionnelle.

Sur les 677 questionnaires dont la rubrique qui nous intéresse ici fut correctement remplie, 60 % concernent des élèves nés en ville (préfecture, sous-préfecture, ou Yaoundé même), et seulement 40 % des élèves nés dans un village, soit quatre élèves sur dix. On voit donc par là que, comme le supposait le sociologue J.-Y. MARTIN (1978 : 74), les citadins se trouvent sur-représentés dans l'enseignement secondaire comme ils le sont déjà dans le primaire. Même si l'on exclut du calcul les élèves nés à Yaoundé, qui n'ont dû faire, en principe, aucun déplacement pour être scolarisés[3], plus de la moitié de ceux qui ont immigré (51 %) proviennent d'une ville (tableau 69).

TABLEAU 69

Origine rurale ou urbaine des élèves selon l'enseignement suivi (n = 677) (E.S.)

Lieu de naissance	Enseignement technique %	C.E.S. 3e %	Classes de première %	Classes de terminale %	Ensemble		
					Nbre	%	%
Villages.....	56,1	37,8	36,5	33,6	271	40,0	48,7
Yaoundé	12,9	21,9	17,6	18,5	121	17,9	—
Autres villes.....	31,0	40,3	45,9	47,9	285	42,1	51,3

2. Citée par J.-Y. MARTIN (1978). Il ne s'agissait, il est vrai, que d'élèves de la classe de 3e, dont le taux d'immigration est, on le verra, inférieur à la moyenne.
3. En principe seulement, car les villageoises proches de Yaoundé viennent souvent

Remarquons par ailleurs que la proportion des élèves d'origine rurale s'amenuise à mesure que la durée des études se prolonge. Nombreux dans les établissements d'enseignement technique (plus de la moitié de l'effectif), ces « ruraux » ne forment plus qu'un tiers du total dans les classes de Terminale, cédant surtout la place devant ceux qui proviennent « d'autres villes ». Comment interpréter une telle évolution ?

Elle est, sans nul doute, pour une part le reflet d'une sélection d'ordre social : comme partout, les enfants des couches sociales les plus favorisées, les plus « évoluées », ont les plus grandes chances de pouvoir faire des études relativement longues, et leurs parents habitent généralement en ville. L'étude de l'origine socio-professionnelle des élèves précisera ce point.

Mais il est aussi une autre raison à cette situation. Le renom culturel et universitaire de Yaoundé, la multiplicité des enseignements dispensés, contribuent à attirer vers les établissements de la capitale, en particulier vers les classes de fin d'études et d'examens, des élèves qui ont suivi ailleurs les cours des classes précédentes, fussent-ils nés dans une autre ville. Une telle migration de grands élèves paraît notamment pratiquée par les natifs du Centre-Sud : ceux-ci comptent, en classe de 3e, pour moins de la moitié des immigrés (44,6 %), mais pour presque les deux tiers (60,6 %) en classe de terminale. La comparaison des provenances de l'ensemble des immigrés de Yaoundé et des élèves de l'échantillon semble d'ailleurs bien mettre en évidence une originalité de la province du Centre-Sud, celle d'une « sur-émigration » scolaire (tableau 70).

TABLEAU 70

Origine géographique comparée des immigrés (1976) et des élèves (E.S.) de Yaoundé

Origine	Centre-Sud (sauf Yaoundé)	Ouest	Littoral	Autres
Tous immigrés (%)	49,3	23,7	14,8	12,2
Élèves seulement (%)	55,0	23,8	14,9	6,3

Bien qu'elle puisse paraître vraisemblable, ne serait-ce qu'à cause de l'ancienneté de la scolarisation du Sud, une telle caractéristique doit pourtant être discutée et nuancée. En réalité, le tableau ci-dessus ne permet pas de cerner ce qui est émigration scolaire proprement dite. D'une part il prend en compte, parmi d'autres, les élèves qui ne font qu'accompagner leurs parents dans un déplacement, d'autre part il présente un biais peut-être important dans la mesure où les courants migratoires récents ou actuels, tel

accoucher en ville, ce qui contribue à gonfler quelque peu l'effectif des élèves d'origine urbaine. L'influence de ce biais sera éliminée en considérant l'origine socio-professionnelle du père.

celui des Bamiléké, sont surtout constitués de célibataires et comprennent donc peu de scolaires, tandis que les courants plus anciens, tel celui des « Sudistes », ont un caractère beaucoup plus familial. La plus forte proportion des élèves venus du Centre-Sud ne serait alors que la conséquence normale de l'ancienneté d'une migration et n'aurait pas de signification autre.

En revanche, la migration scolaire proprement dite peut être mieux cernée si l'on considère le mode d'hébergement des élèves. On a vu plus haut, à propos du rôle de la famille dans l'accueil de l'immigré, qu'environ un tiers des élèves de Yaoundé étaient logés par leurs parents directs, père ou mère (tableau 12). Les autres sont logés par un autre membre de la famille, par un ami ou un « tuteur », ou bien louent un logement ou vivent en internat. A titre d'exemple, Samuel N., élève de Première au lycée Leclerc (réf. 5), reçoit une partie de sa formation primaire (4 ans) à l'école protestante de son village du Ntem, puis il rejoint sa sœur à Yaoundé et y suit les trois dernières années ; mais, pour ses études secondaires, son oncle maternel lui assure à Yaoundé logement et nourriture et paie les frais de scolarité.

Sur un échantillon plus réduit que le précédent (70 élèves), l'enquête urbaine conduit aux mêmes proportions : les deux tiers sont ailleurs que chez leurs parents, mais dans plus de la moitié des cas, cependant accueillis par la parenté, et moins d'une fois sur dix en location. Or, à considérer l'origine géographique des élèves (Enquête scolaire), on s'aperçoit que la proportion de ceux qui ne vivent pas chez leurs parents directs est un peu moindre pour les « Sudistes » (65 %) que pour les « autres » (70 %). Ceci tendrait donc à montrer que, contrairement aux premières apparences, les migrations scolaires ne sont pas en priorité le fait du Centre-Sud, mais ne concernent pas moins les autres provinces, c'est-à-dire principalement l'Ouest et le Littoral.

Le classement des élèves selon l'origine socio-professionnelle (jugée d'après la nature de l'activité du père) montre que plus des trois quarts des élèves de l'échantillon sont fils ou filles d'agriculteurs ou de fonctionnaires (tableau 71).

TABLEAU 71

Origine socio-professionnelle des élèves (n = 532) (E.S.)

Profession du père	Types d'enseignement				Ensemble	
	Technique %	C.E.S. (3e) %	Première %	Terminale %	Nbre	%
Agriculteur	48,8	33,3	37,2	40,0	213	40,0
Fonctionnaire	26,2	45,0	40,8	38,3	204	38,3
Artisan, ouvrier, commerçant	20,2	14,9	15,3	15,4	86	16,0
Autres	4,8	6,8	6,7	5,3	29	5,7

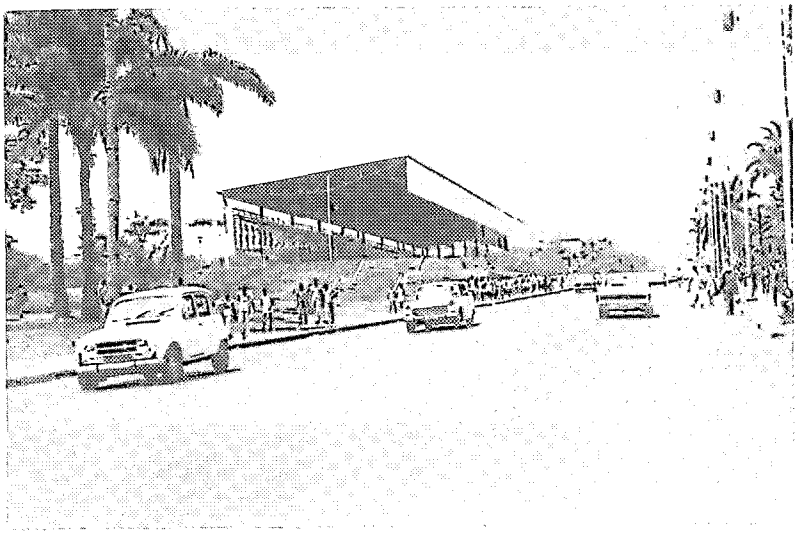

Photo 49. — Le Plateau Atemengue, quartier des lycées et des parades militaires (tribune officielle)

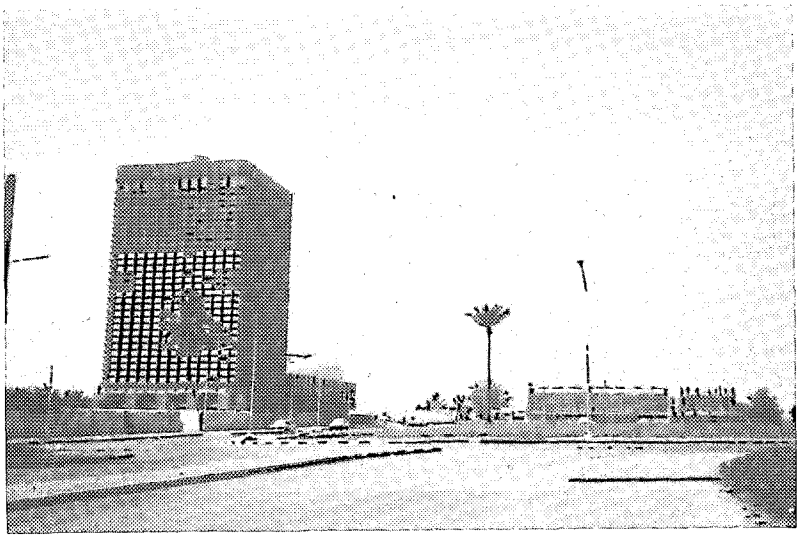

Photo 50. — L'ancienne place de l'Hippodrome, un nouveau quartier administratif

Une telle répartition est bien conforme à celle des activités exercées dans le Sud. Quelques différences se font jour cependant selon les niveaux et les types d'enseignement. Dans les classes de Première et de Terminale, enfants d'agriculteurs et de fonctionnaires sont présents de façon équivalente, ce qui tend à montrer que le « système » de l'enseignement demeure relativement ouvert. Par contre les différences sont plus sensibles en ce qui concerne l'enseignement technique et le C.E.S. Pour la classe de 3e l'affaiblissement de la proportion des élèves d'origine rurale et, au contraire, la sur-représentation des enfants de fonctionnaires ne doivent pas surprendre. C'est en effet dans cet enseignement de premier cycle que la décentralisation scolaire a été, jusqu'ici, la plus efficace, avec la conséquence d'une moindre immigration des élèves ruraux vers Yaoundé. C'est donc dans ce type d'enseignement que la composition de la population scolaire selon l'origine socio-professionnelle tend à être la plus proche de celle de la ville elle-même.

L'enseignement technique présente la plus forte proportion d'enfants d'agriculteurs et d'artisans-ouvriers-commerçants, comme il présentait (tableau 69) une majorité d'élèves d'origine rurale. Une telle situation peut s'expliquer par le fait que cet enseignement nécessite des équipements coûteux, ce qui entraîne une indispensable concentration des établissements et des élèves dans les grandes villes. On constate en effet que, sur onze établissements techniques secondaires recensés dans le Centre-Sud par le B.I.T. (1979), six sont à Yaoundé. Mais aussi, la faible proportion d'enfants de fonctionnaires dans ce type d'enseignement tend à montrer que ceux-ci les poussent plutôt vers des études longues, à la fois parce qu'ils ont sans doute plus clairement conscience de l'enjeu représenté et parce qu'ils possèdent, plus que les agriculteurs, les moyens de les financer. Enfin, comme les agriculteurs, les commerçants et ceux qui exercent des professions manuelles placent plutôt leurs enfants dans l'enseignement technique, sans cependant négliger les autres types de formation.

Plusieurs éléments se conjuguent donc pour contribuer à conduire vers Yaoundé et y maintenir une immigration scolaire fort active issue de l'ensemble du Sud. Mais il s'agit pourtant là d'élèves nés, pour une bonne moitié, non pas dans la campagne, mais dans d'autres villes que Yaoundé, et d'enfants de fonctionnaires autant que d'agriculteurs. Une telle particularité laisse présager les rôles dévolus aux petits centres du Sud et les relations qui, en ce domaine, les unissent à la capitale.

3. UNE POPULATION TRÈS MOBILE

L'image des migrations scolaires donnée par la simple indication du lieu de naissance des élèves gagne, en réalité, à être complétée et nuancée. Comme pour les adultes, on ne saisit par là, en effet, que le point d'aboutissement actuel (au moment de l'enquête) et peut-être provisoire

d'un mouvement qui fut bien souvent multiple. Or la mobilité des scolaires est grande et leurs déplacements complexes, plus encore que ceux des adultes.

Cette mobilité apparaît dès l'école primaire (tableau 72). La moitié seulement des enfants commence par fréquenter l'école qui se trouve au lieu même de leur naissance (et 17,5 % en changeront ensuite) ; l'autre moitié commence sa scolarité dans un autre endroit, quelquefois directement à Yaoundé (10 %), plus rarement encore au chef-lieu d'arrondissement ou de département, mais le plus souvent en d'autres lieux.

TABLEAU 72

Localisation de la première école primaire fréquentée par les élèves (E.S.)

	Lieu de naissance	Chef-lieu d'arrondissement	Chef-lieu de département	Yaoundé[1]	Autres lieux	Ensemble
Nombre....	322	25	16	60	171	594
%.....	54,2	4,2	2,7	10,1	28,8	100

1. Non comptés les élèves nés à Yaoundé.

Ces « autres lieux » seront tantôt l'école du village voisin, parce que le village de naissance en est dépourvu, tantôt un village plus éloigné où l'enfant vit chez un membre de la parenté (quand bien même le lieu de naissance aurait une école), tantôt une ville quelconque où l'élève a été emmené ou même envoyé, dès ses premières années. Ainsi, au départ même de leur scolarité, près de la moitié des enfants ne se trouvent plus sur les lieux de leur naissance.

Cette entrée dans le cycle élémentaire étant faite, commence alors la véritable mobilité scolaire. Et, déjà au niveau de cet enseignement primaire, la proportion d'élèves qui changent d'établissement paraît considérable : presque la moitié encore, un quart changeant au moins deux fois (tableau 73).

TABLEAU 73

Nombre de changements d'école dans le Primaire (E.S.)

	Aucun	Un	Deux	Trois	Quatre et plus	Ensemble
Nombre	385	150	84	42	34	695
%.....	55,4	21,6	12,1	6,0	4,9	100

Se pose inévitablement la question du « Pourquoi » d'une telle mobilité scolaire, et les explications qui viennent à l'esprit sont nombreuses et toutes plausibles : nombre insuffisant d'établissements scolaires à cycle complet,

recherche d'un enseignement supposé de meilleure qualité en ville ou même dans tel ou tel village ou « mission », déplacement des parents, changement de « tuteur » de l'enfant, etc. Avant d'examiner ces hypothèses, voyons s'il existe un sens, une tendance générale à cet étonnant mouvement. Cette mobilité est-elle géographiquement orientée ?

TABLEAU 74

Localisation de la dernière classe d'enseignement primaire fréquentée par les élèves ayant changé d'école (E.S.)

	Autre village	Chef-lieu d'arrondissement	Yaoundé	Autre ville	Ensemble
Nombre	45	22	116	124	307
%	14,6	7,2	37,8	40,4	100

Le tableau 74 laisse apparaître que, dans la très grande majorité des cas (78,2 %), ces changements aboutissent à la ville, et que si cette ville est souvent la capitale, elle ne l'est cependant qu'une fois sur trois. Elle est, quelquefois, le chef-lieu de l'arrondissement, tout proche du village, mais très fréquemment une ville quelconque que rien, *a priori*, ne destinait à devenir le lieu d'immigration du jeune villageois.

Dans la recherche des causes de ces déplacements en apparence désordonnés, un autre élément d'explication est apporté par l'observation du type d'activité des parents. Il apparaît en effet que la fréquence des déplacements de ces élèves est fonction de la catégorie professionnelle à laquelle appartient le père (tableau 75) : les enfants des fonctionnaires et assimilés se caractérisent par une mobilité beaucoup plus élevée que ceux des autres catégories et, en particulier, des agriculteurs.

TABLEAU 75

Changements d'école primaire et activité du père (n = 713) (E.S.)

Nombre de changements	Activité du père			Ensemble %
	Agriculteur %	Fonctionnaire %	Autre %	
Aucun	57,1	39,2	63,3	54,6
Un	22,6	22,5	20,6	21,7
Deux	14,2	16,7	9,1	12,8
Trois	4,7	11,8	3,0	6,0
Quatre et plus	1,4	9,8	4,0	4,9

Le cas de Marie-Dorothée B., élève de Terminale au collège de la Retraite (réf. 17), illustre bien une telle mobilité : quoique née à Yaoundé, elle a

fréquenté cinq écoles primaires dans cinq villes différentes : Kribi, Eséka, Nkongsamba, Sangmélima, Obala, en fonction des mutations successives de son père.

Ainsi ressort-il que les migrations scolaires des élèves du Primaire sont avant tout l'image des déplacements des parents et concernent essentiellement des enfants de salariés de l'État qui déménagent au gré des affectations. Les réponses fournies par les élèves eux-mêmes, à qui le questionnaire posé demandait la raison des changements d'établissement scolaire, confirment d'ailleurs cette conclusion. Sur les 239 élèves ayant correctement répondu, 62 % (149) ont déclaré que le changement était dû à un déplacement des parents pour raisons professionnelles. La deuxième raison invoquée, de bien moindre importance (9 % des cas) est d'ailleurs du même ordre : un changement de domicile du tuteur. Les autres raisons données par les élèves sont variées, mais leur importance statistique est faible : passage d'une école à cycle incomplet à une autre à cycle complet, faible valeur de l'enseignement reçu, renvoi de l'école, décès du membre de la famille qui hébergeait l'écolier, etc. Le large éventail des réponses donne l'occasion d'infirmer une idée souvent avancée à propos de ces déplacements scolaires : il est fréquent de supposer que nombre d'enfants viennent terminer leur scolarité primaire à Yaoundé de façon à y être mieux préparé au concours d'entrée en 6e, ce qui leur donnerait plus de chances d'entrer au lycée Leclerc dont l'enseignement est réputé de meilleure qualité. Or le nombre de réponses qui invoquent un tel attendu est infime : 1,2 %. Peut-être faut-il rapprocher ce résultat de cette autre constatation qui étonnait J.-Y. MARTIN : le taux de reçus au concours d'entrée en 6e n'a pas grand-chose de commun avec celui des présences réellement constatées en classe de 6e ; *« On peut se demander, écrit-il, sur quels critères se fait l'admission en 6e, puisque à la seule exception de la région Nord, partout les admissions sont largement supérieures au nombre de réussites au concours »* (*op. cit.* : 51).

L'instabilité des élèves de l'enseignement post-élémentaire n'est pas inférieure à celle des écoliers du Primaire : une proportion identique (45 %) a, en effet, changé d'établissement (tableau 76).

TABLEAU 76

Nombre de changements d'établissement secondaire (E.S.)

Nombre de changements	Aucun	Un	Deux	Trois et plus	Ensemble
Nombre d'élèves	387	198	86	26	697
%	55,5	28,4	12,3	3,7	100,0

Il est cependant remarquable que, dès la première année d'enseignement secondaire, se produit une forte concentration des élèves sur la ville de

Yaoundé : 43 % des élèves interrogés se trouvaient déjà dans la capitale dès la classe de 6e et n'ont plus changé d'établissement ; 6 % en ont changé, mais sans quitter Yaoundé. On constate donc que la moitié des élèves du secondaire et du technique ont commencé à Yaoundé même le cycle d'études dans lequel ils se trouvent. Ils se partagent de façon équivalente entre trois catégories : ceux qui y sont nés, ceux qui y sont venus dès les premières classes du primaire et ceux qui ont fait ce déplacement au cours des études primaires.

La corrélation entre la mobilité de ces élèves et la proportion de parents fonctionnaires est beaucoup moins satisfaisante cette fois que précédemment (tableau 77). D'une part il est évident que la dépendance de ces élèves,

TABLEAU 77

Mobilité des élèves du Secondaire et du Technique et catégorie professionnelle du père (E.S.)

Nombre de changements	Aucun	Un	Deux	Trois et plus
Pourcentage d'enfants de fonctionnaires	27,1	33,3	27,9	34,6

parfois déjà presque adultes, est beaucoup moindre vis-à-vis des déplacements éventuels de leurs parents. Mais aussi d'autres raisons interviennent qui n'apparaissent pas au niveau de l'enseignement élémentaire. Le recensement de celles qu'ont fournies les élèves montre que 16 % seulement des cas de mobilité relèvent d'un changement d'affectation ou d'un déplacement des parents. La première raison donnée (42 % des cas) est celle de l'absence de second cycle, ou de classe supérieure, ou de classe de la série désirée, dans l'établissement fréquenté jusqu'alors. Ainsi presque la moitié des élèves de l'enseignement post-élémentaire ont changé d'établissement et sont venus à Yaoundé pour des raisons d'ordre strictement scolaire, relevant de l'incapacité des établissements de province à répondre à leurs demandes. Cela concerne, il est vrai, essentiellement les élèves des classes terminales où 85 % d'entre eux invoquent ce motif. Notons enfin qu'au troisième rang de ces motifs (14 %), après celui du déplacement des parents (16 %), apparaît une notion de caractère économique, celle de pauvreté, de manque d'argent ou de *« manque de soutien »* (*i.e.* de quelqu'un subvenant aux besoins de l'élève), qui a obligé l'élève à choisir un établissement moins onéreux.

Au fil des réponses, cette enquête auprès des élèves de Yaoundé donne aussi une image des relations que ceux-ci entretiennent avec leur parenté. Contrairement à une opinion très répandue, peu d'entre eux sont logés chez un tuteur ou, tout au moins, chez un tuteur qui soit sans lien de parenté avec l'élève. La dépendance de celui-ci vis-à-vis de sa famille demeure donc très forte (tableau Annexe n° 23), et cela dans tous les types d'enseignement

analysés. Il peut même sembler paradoxal que ce soit dans les grandes classes (Premières et Terminales), et donc pour les élèves les plus âgés, que la dépendance à l'égard du père soit la plus marquée. C'est que, parmi ces élèves, se trouvent nombre d'enfants de fonctionnaires affectés à Yaoundé. Mais on note aussi, de façon plus attendue, que la plus forte proportion de ceux qui « se débrouillent » seuls se trouve également parmi les terminales, souvent grâce à la location d'une chambre avec des amis. Dans l'enseignement technique, dominé par des élèves immigrés, l'accueil est, en priorité, le fait des frères et des sœurs aînés et des oncles, puis des autres membres de la famille, tandis que chez les Troisièmes du C.E.S., où l'immigration est beaucoup moindre, pères et aînés se partagent également l'hébergement des élèves, le rôle des oncles étant plus effacé.

De même, en considérant les différents types d'enseignement, on constate que plus de la moitié des élèves de Première et Terminale (56 et 56,7 %) poursuivent leurs études grâce aux subsides de leur père, tandis que ce pourcentage tombe à 49 dans l'enseignement technique et 43,5 pour les élèves de Troisième. Il s'agit en effet, dans l'enseignement technique, d'élèves d'origine souvent modeste pour lesquels l'ensemble de la famille contribue aux frais de scolarité. Pour les élèves de Troisième, cette situation s'explique mal, car beaucoup d'entre eux sont enfants de fonctionnaires[4].

La mobilité des « scolaires » revêt donc un certain nombre de caractères originaux. La moitié des écoliers du Primaire comme des élèves du Secondaire ou du Technique ont changé au moins une fois d'établissement, et ces changements reflètent, en grande partie, la mobilité des familles due à l'activité professionnelle des parents. Mais ils ne trouvent pas moins leur origine dans l'inégale capacité des établissements d'enseignement à répondre aux vœux des élèves, dans la fonction de « rattrapage » dévolue à certains d'entre eux, et aussi dans les difficultés financières que pose, pour bien des jeunes, la poursuite d'études longues.

4. MIGRATIONS SCOLAIRES ET POPULATION URBAINE

Les réponses obtenues auprès des élèves peuvent être utilisées à d'autres fins encore. L'une consiste à tirer des informations ainsi recueillies, des indications sur la mobilité des familles, en ayant cependant à l'esprit que ce sont là surtout des familles d'agriculteurs ou de fonctionnaires. Une autre retiendra la façon dont l'élève envisage son avenir et notamment le choix du lieu où il voudrait vivre, l'éventualité d'un retour au village en cas d'échec scolaire, ce qui n'est certes pas sans rapport avec l'émigration rurale. Enfin nous verrons qu'il n'est pas impossible d'évaluer, *grosso modo*, l'impact des migrations scolaires sur l'effectif de la population urbaine, au moins pour les tranches d'âge concernées par la scolarisation.

4. Il est vrai que cet échantillon est un peu faible (85 élèves), ce qui rend ses caractéristiques moins significatives que pour les autres types d'enseignement.

Mobilité passée et mobilité future

A comparer les lieux de naissance des élèves avec ceux de leur père, la balance est à peu près égale entre les familles dont le père et l'enfant sont nés au même lieu et celles pour lesquelles ces lieux sont différents (51,9 et 48,1 %). On note, tout au plus, une mobilité des familles d'élèves du Technique un peu moindre (57,4 % nés au même lieu que leur père) et un peu plus forte pour les familles des élèves de Terminales (49,3 %), ce qui reflète à nouveau les origines socio-professionnelles des élèves. Le même équilibre s'observe quant à la mobilité des parents : 51,3 % des pères résident au lieu de leur naissance et 48,7 % en un autre lieu.

Mais de fortes différenciations se font jour au regard des origines géographiques (Annexe n° 24). Parmi les natifs de Yaoundé, il n'en est que 16,5 % dont le père y soit également né, et la faiblesse de ce pourcentage montre bien l'ampleur de l'immigration qui s'est produite d'une génération à l'autre. La mobilité des familles d'élèves nés hors de Yaoundé est beaucoup moindre : ceux qui viennent du Centre-Sud comme ceux qui viennent de l'Ouest sont nés, pour la majorité (plus des deux tiers), au même lieu que leur père, lieu qui, il faut encore le remarquer, se trouve être le plus souvent l'une ou l'autre ville de ces provinces (Annexe n° 25). L'urbanisation des familles de ces élèves était déjà le fait de la génération précédente. Pour les autres provinces au contraire, le mouvement vers la ville est chose récente et les élèves appartiennent à la première génération urbanisée, ainsi que le montre la comparaison des deux tableaux Annexes 24 et 25.

Récente ou déjà acquise, comment cette marche des générations vers la ville est-elle jugée par les élèves? Constatons d'abord qu'ils ont bien clairement conscience que la ville demeure toujours le seul tremplin offert à la promotion individuelle. En témoigne le fait qu'ils n'ont nullement l'intention de la quitter le jour où ils exerceront une activité (tableau 78) : en effet, tantôt ces élèves sont des citadins déjà confirmés parce que nés en ville, à Yaoundé ou ailleurs, tantôt ce sont des ruraux dont les rêves semblent enfin pouvoir prendre corps. Ils veulent, pour la grande majorité, rester à Yaoundé, ou, à la rigueur, dans une ville « de province » plus calme, mais ne sont que 4 % à envisager l'éventualité d'une installation à la campagne.

TABLEAU 78

Lieux où les élèves désireraient exercer leur future activité (E.S.)

	Yaoundé	Ville de province	Douala	Étranger	Village	N'importe où	Autre	Ne sait pas	Total
Nombre .	299	73	53	31	28	130	2	32	648
%.....	46,2	11,3	8,1	4,8	4,3	20,1	0,3	4,9	100

Cette dernière solution est d'ailleurs surtout celle des plus jeunes, élèves du C.E.S., dont l'idéalisme n'a pas encore été émoussé au contact des réalités de l'existence : «*J'aime mon village et si je suis riche, je ferai de mon village le plus développé du Cameroun*» répond un élève de 3e. D'autres, plus réalistes, regrettent ce choix de la grande ville qui leur est quasiment imposé et l'arrachement qui s'ensuit : «*J'aimerais vivre à Ngomedzap, car c'est là mon petit univers. Je pourrais mieux y connaître les miens, étant à côté d'eux*» (un élève de 1re). Mais c'est là la part du rêve, et l'on remarque que ceux qui rêvent le moins sont les élèves du Technique, nés dans leur village, qui savent ce qu'est la vie rurale et attendent tout de leurs études pour en sortir : parmi eux se trouve la plus forte proportion de candidats à la vie dans la capitale (49 %).

En admettant que les intentions déclarées par les élèves soient effectivement réalisées, on peut tenter d'estimer l'immigration réelle que, par l'effet de la scolarisation, recevrait la capitale.

Parmi ceux qui veulent demeurer à Yaoundé, un cinquième seulement (21,7 %) y sont nés, et la moitié (47,2 %) viennent de la province du Centre-Sud, dont seulement 7,1 % du département de la Méfou, tandis qu'un tiers (31,1 %) sont originaires d'une autre province. On peut donc estimer, *grosso modo*, que 50 élèves sur 100 de l'enseignement post-élémentaire ont l'intention de rester à Yaoundé après leurs études et que la moitié d'entre eux proviennent du Centre-Sud, mais essentiellement des villes du Centre-Sud. Car il faut bien préciser à nouveau qu'en l'occurrence immigration scolaire à Yaoundé et immigration d'origine rurale ne coïncident pas.

La même répugnance à quitter la grande ville transparaît à travers les réponses données à une autre question posée aux élèves, celle qui évoquait l'éventualité d'un arrêt de la scolarité en cours. A la question : «*Que feriez-vous si vous deviez interrompre vos études pour une raison quelconque ?*», les réponses font apparaître que, en énorme majorité (78 %), les élèves resteraient à Yaoundé quoi qu'il arrive (Annexe n° 26). La moitié d'entre eux chercherait un travail, un peu moins d'un cinquième suivrait les cours du soir pour tenter de continuer des études et un tiers combinerait les deux solutions. Il faut donc noter que, au total, plus de la moitié de l'effectif des élèves envisagerait d'utiliser le système des cours du soir en guise de solution de rattrapage, et l'on saisit par là toute l'importance de cette possibilité de formation « dérobée » et l'explication du succès que connaissent ces classes qui fleurissent un peu partout dans les quartiers de la capitale. Même parmi ceux qui envisagent de rentrer au village natal, un élève sur cinq espère encore pouvoir y poursuivre des études, le plus souvent grâce à des cours par correspondance, et la moitié rêve de pouvoir y exercer un travail rémunéré autre que le travail des champs. Ces proportions ne sont-elles pas la vérification de cette autre remarque de J.-Y. MARTIN (1972 : 348) : «*L'échec à l'examen est plus grave en Afrique qu'en France, car c'est un échec sociologique*», remarque qui peut s'appliquer à toute interruption des

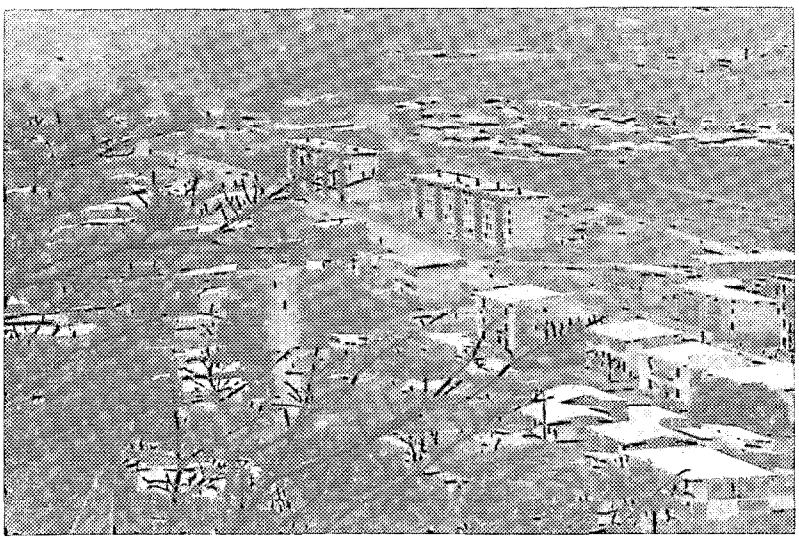

Photo 51. — Quartier Tsinga : au nord-ouest de La Briqueterie, petits immeubles, villas et locaux administratifs se côtoient

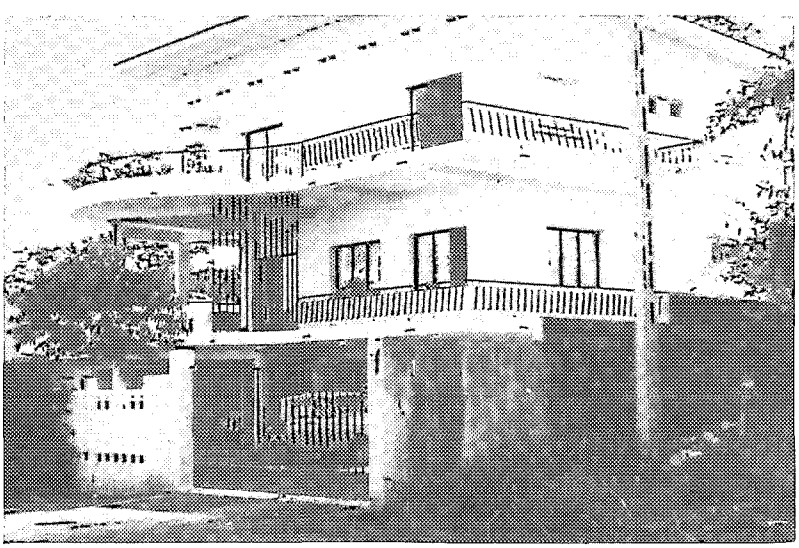

Photo 52. — Villa de haut fonctionnaire

études, quelle qu'en soit la cause. Quelques élèves enfin n'ont pas donné de réponse précise et se sont déclarés prêts à faire n'importe quoi n'importe où, tandis que quelques autres prévoient des solutions plus originales : faire de la musique, faire du sport, ou, pour les filles, *« chercher un époux bien situé »*, c'est-à-dire riche.

Les élèves dans la ville

Qu'elle soit de provenance réellement rurale, ou au contraire, déjà urbaine, la migration des scolaires vers la capitale n'en contribue pas moins à gonfler substantiellement l'effectif de sa population. Dans l'ensemble de cet effectif, les élèves et les étudiants entrent pour près de 30 % (29,8 %), selon les données du recensement de 1976 (86 950 personnes sur 291 071 habitants), un peu plus pour les hommes (30,5 %) que pour les femmes (29,1 %), mais l'écart est remarquablement faible pour un pays africain.

Plus intéressant est, nous semble-t-il, de déterminer la part constituée par les scolarisés au sein des groupes d'âge de l'enseignement post-élémentaire, c'est-à-dire ceux pour lesquels, on l'a vu, l'immigration est la plus forte. Ces scolarisés forment plus de la moitié de l'effectif de la tranche d'âge 15-19 ans de Yaoundé (53,3 %), et même 58,9 % des garçons contre 47,6 % des filles dont, on le voit, l'égalité n'est pas encore chose totalement acquise. Si l'on tient compte de la totalité des enfants et des jeunes en âge de suivre une éventuelle scolarité, soit de 6 à 24 ans, le taux obtenu est, bien sûr, nettement plus élevé : 61 % de l'effectif, 63,2 % pour les garçons et 58,7 % pour les filles.

Ces proportions n'indiquent cependant que la part des « scolaires » dans la population urbaine des tranches d'âge concernées et ne permettent pas de juger du véritable rôle des migrations scolaires dans la croissance démographique de la ville. Élèves immigrés et élèves autochtones se trouvent ici confondus.

De même que nous avons précédemment estimé à environ 70 % la proportion, parmi les jeunes émigrés, de ceux qui ont quitté le village pour faire des études, nous allons également tenter, par deux approches différentes, d'évaluer l'importance et la portée de cette immigration urbaine si particulière et pourtant si banale aujourd'hui dans la capitale.

En admettant que, selon les résultats de l'Enquête Scolaire, 82 % des élèves du Secondaire et du Technique ne soient pas nés dans la capitale, le nombre des immigrés parmi les « scolaires » de 15 à 19 ans serait, pour l'année 1976, environ 16 300 qui formeraient donc 44 % de l'effectif total de cette tranche d'âge à Yaoundé. Une telle estimation est basée sur l'observation des lieux de naissance, mais on peut objecter que non-natifs et migrants scolaires ne coïncident pas nécessairement : certains élèves ont pu venir s'installer à Yaoundé avec leurs parents, ce qui ne relève plus des migrations scolaires proprement dites.

Mieux vaudrait alors prendre en compte, pour ce calcul, le mode

d'hébergement des élèves, en admettant cette fois que tous ceux qui ne sont pas logés chez leurs parents (père ou mère) sont bien des migrants scolaires, ce qui doit être généralement le cas. Les réponses aux questionnaires montrent que les deux tiers des enquêtés n'habitaient pas chez leurs parents « directs ». Appliquer ce taux aux élèves de 15 à 19 ans (1976) permet d'évaluer le volume de l'immigration scolaire à 13 000 élèves environ, ce qui porte cette fois à 35 % leur proportion dans l'ensemble de la tranche d'âge considérée. On peut donc approximativement estimer que l'apport des migrations scolaires contribue, dans une proportion comprise entre 35 et 45 %, à la formation de cette tranche d'âge à Yaoundé.

En tenant compte à la fois du fait que l'immigration scolaire est moindre dans l'enseignement primaire et que l'enseignement supérieur ne touche qu'une part réduite des groupes plus âgés, il paraît vraisemblable d'avancer que la présence à Yaoundé d'au moins un tiers de l'effectif du groupe 6-25 ans est imputable aux migrations scolaires.

Il est également possible, si l'on veut aller plus loin dans ces évaluations, d'établir de façon approximative la part représentée, au moins dans les jeunes générations, par le courant des migrations scolaires dans l'ensemble des migrations vers Yaoundé[5]. Entre 10 et 19 ans on comptait, en 1976, 43 000 immigrés sur 64 500 résidents. En admettant que les migrants scolaires forment un tiers de l'effectif total de la classe d'âge (estimation minimale), soit 21 500 sur 64 500, on peut en déduire que les migrants scolaires entrent pour moitié au moins (21 500 sur 43 000) dans l'effectif du courant migratoire qui conduit vers la capitale les jeunes de 10 à 19 ans. Les conséquences de cette puissante migration originale, tant sur la structure de la population (rajeunissement, masculinité accrue) que sur les besoins en équipements urbains (en particulier pour l'éducation), sont immédiatement perceptibles.

De ces diverses analyses se dégagent quelques grandes conclusions que l'on peut ainsi schématiser :

— l'ampleur et l'importance des migrations scolaires dans l'immigration générale vers la capitale qui rendent compte de la croissance relative du groupe d'âge 10-19 ans parmi la population urbaine ;

— le caractère plus souvent « urbain-urbain » que « rural-urbain » de ce mouvement qui concerne avant tout des enfants nés en ville et dont les parents étaient déjà devenus des citadins résidant dans l'une ou l'autre des villes du Sud ;

— mais cette dernière situation est essentiellement le fait des élèves qui suivent un enseignement long et sont originaires des deux provinces de l'Ouest et du Centre-Sud, celles pour lesquelles l'immigration à Yaoundé

5. Le calcul sera d'autant plus approximatif que les groupes d'âge des différents tableaux utilisés (recensement de 1976) ne sont pas les mêmes.

relève d'une tradition de vie urbaine déjà bien établie dans la famille, et dont l'insertion des ressortissants en ville est chose acquise. Seule l'immigration des élèves de l'enseignement technique a une origine principalement rurale, de même que celle des élèves provenant des autres provinces du pays, encore peu nombreux à Yaoundé.

Si les jeunes gagnent la capitale, c'est plutôt pour poursuivre leur scolarité que pour trouver un emploi correspondant à une scolarisation déjà acquise et jugée suffisante. Ces conclusions tendent à confirmer l'hypothèse selon laquelle, pour le sud du Cameroun, le rôle généralement joué par l'école de catalyseur de la promotion individuelle grâce à l'émigration rurale serait une étape désormais dépassée. Certes, comme le constate J.-Y. MARTIN (1975), les systèmes d'enseignement demeurent, en Afrique tropicale, généralement ouverts quant au recrutement socio-professionnel. Cependant, tout semble indiquer que la scolarisation a désormais, dans le sud du Cameroun, un caractère suffisamment ancien pour qu'apparaissent déjà des signes d'une certaine sélection sociale des élèves dont on peut craindre qu'elle s'accentue dans l'avenir. L'école technique, qui semble devoir prendre le relais de l'enseignement général dans son ancien rôle de promotion des jeunes ruraux, ne peut y parvenir avec la même efficacité : les écoles sont peu nombreuses, peu adaptées aux besoins et souvent de faible niveau et les débouchés bien réduits au regard de ceux qu'offrirent les « Services » aux diplômés des générations précédentes.

D'autre part, l'idée selon laquelle la scolarité (distinguée ici de la scolarisation) est l'une des causes fondamentales de l'émigration (l'exode) rurale doit aussi être quelque peu nuancée, au moins pour le sud du Cameroun. Les élèves scolarisés à Yaoundé montrent bien peu d'inclination à rentrer au village, mais il faut aussi avoir à l'esprit que beaucoup d'entre eux n'ont, en réalité, jamais vécu au village, sinon lors des vacances passées chez les grands-parents ou les oncles. Ici, une proportion élevée des inscrits à l'enseignement long appartient à des milieux déjà urbanisés. Certes, les élèves sont nombreux parmi les jeunes ruraux absents des villages (67 %), mais ces mêmes ruraux ne forment cependant que moins de la moitié (49 %) des migrants scolaires présents dans la capitale. Les mouvements de ville à ville sont devenus prépondérants dans ce type de migrations et le seront sans doute de plus en plus.

Faut-il, en effet, rappeler que le Cameroun présente, avec le Gabon, l'un des rendements scolaires les plus faibles d'Afrique Noire (HUGON, 1968), puisque, selon I. DEBLE (1967), pour 1 000 élèves ayant suivi le premier cours du Primaire, 64 seulement sont admis en classe de 6e ? Nul doute que, parmi les « déchets », les enfants des ruraux ne constituent la majorité. Par ailleurs, la voie de l'enseignement technique, qui leur est apparemment plus accessible, demeure étroite et peu assurée.

Les élèves forment donc, dans la ville, une catégorie très particulière de migrants, importante par son volume, mais aussi fort instable, car leurs

études sont à la merci de nombreux contretemps pourtant capables d'orienter toute une vie. Déjà ils y apprennent ce que seront les problèmes de leur existence urbaine : logement, subsistance, interruptions d'activité, replis au village ou vers d'autres villes, changements d'établissement, incessante recherche des conditions les meilleures pour réaliser leurs projets. Mais il se trouve que, pour eux comme pour les adultes, ces conditions les meilleures ont toutes chances de ne se trouver réunies que dans la capitale.

Chapitre 16

Immigrés ou citadins ?

Le mot « déterminisme », ou ses équivalents, est de ceux qui reviennent le plus spontanément sous la plume, trop souvent peut-être, pour rendre compte des modalités de ce vaste mouvement d'hommes et de femmes vers la ville. Qu'il s'agisse du choix de l'activité, masculine ou féminine, des chances de trouver un emploi, des canaux de l'insertion dans la ville, du quartier de résidence, l'impression prévaut en effet que les jeux sont déjà faits, que, dès le départ de l'émigrant, sa voie est déjà presque entièrement tracée. Il se trouve, pour son plus grand avantage, participant d'un ensemble de mécanismes dont il vaut mieux pour lui ne pas sortir, au moins tant que dure la phase d'adaptation et d'implantation dans le milieu urbain.

Cette phase initiale étant réalisée et, supposons-le, réussie, le comportement du migrant change-t-il ? Lui est-il possible, une fois trouvé l'emploi qui lui ouvre l'avenir, de prendre ses distances par rapport à tous ces déterminismes ethniques, géographiques ou familiaux qui l'ont porté jusqu'alors ? Parmi les phénomènes observables qui pourraient être les révélateurs de cette prise d'autonomie par le migrant, les changements de résidence à l'intérieur de la ville semblent devoir être des plus significatifs.

1. LA MOBILITÉ DES CITADINS

Idéalement, les trois phases de l'intégration du migrant à la ville sont, de façon schématique, les suivantes : d'abord une période d'un ou deux ans durant laquelle le nouveau venu est hébergé par un proche ou un ami[1] et qui correspond soit à la scolarisation, soit à la recherche d'un emploi ; ensuite la location d'un logement, au début souvent une simple chambre, qui consacre l'indépendance procurée par le premier emploi, tandis que se concrétise généralement alors la perspective d'un mariage coutumier ; enfin,

1. A Nkol Eton, 79 % des personnes hébergées le sont depuis moins de deux ans (DELPECH, 1978).

toujours idéalement, l'achat ou la construction d'une maison, même si le terrain reste, dans la majorité des cas, propriété d'un autochtone, attestant la réussite de celui qui peut enfin vivre réellement chez lui à Yaoundé[2].

Deux exemples, pris au hasard, illustreront ce que peut être, à Yaoundé, un tel processus.

Au quartier de Messa 1, l'enquête urbaine trouve Fernand K. (Mess. 1, C4-1) installé là depuis un an avec son épouse, ses six enfants et la petite sœur de son épouse. Bamiléké né dans l'arrondissement de Bamendjou, il a quitté son village à 15 ans pour rejoindre ses demi-frères à Douala où il devint couturier. Dix ans plus tard, déjà marié, il abandonne Douala et la couture (le climat ne lui réussissait guère), s'établit durant trois ans au quartier Messa 2 de Yaoundé, chez l'oncle de son épouse, et y apprend la menuiserie. Devenu menuisier, il loue un logement au quartier de Tsinga et le quitte après deux ans, ayant construit sa propre maison au sous-quartier Elobi de Mokolo. Mais les trop fréquentes inondations le décident à partir : il construit une nouvelle case sur le terrain d'un Ewondo, mieux situé, à Messa 1, mais craint de devoir partir à nouveau, chassé cette fois par les mesures de remodelage du quartier.

Jean-Paul F., à Etoa Méki (Et. Mék., C4-1), est un Bamiléké né à Akonolinga. Au décès de son père, il est recueilli à Yaoundé par l'oncle paternel. Sans changer de quartier, Mokolo, il le quitte après sa scolarité pour rejoindre son oncle maternel dont il aide l'épouse à la vente au marché. Ayant amassé un petit capital, il devient commerçant indépendant, habite d'abord avec un ami à la Briqueterie, puis prend une location à Nlongkak. Un an plus tard, il s'installe à Etoa Méki où il a construit sa maison sur le terrain où son frère aîné avait précédemment la sienne.

Le changement de logement, et plus encore de quartier, doit donc pouvoir être considéré comme l'indice d'un processus d'autonomie vécu par l'immigré, le signe qu'il est capable de prendre sa situation en mains, de s'éloigner de ceux qui l'ont accueilli aux premiers jours, et même de s'éloigner du quartier où, depuis les origines de la ville, se rassemblent ses « frères ». La théorie étant posée, reste à vérifier si les choses se passent réellement ainsi !

La mobilité de la population des quartiers est connue et déplorée de longue date par les administrations urbaines comme par les chefs de quartiers. Les déménagements ont même lieu, de préférence, après la tombée de la nuit, pour éviter d'éveiller les convoitises d'éventuels spectateurs, ou encore pour ne pas avoir à payer le loyer non réglé ! Cette mobilité fut d'ailleurs dans la logique du rôle de refuge que jouait souvent la ville face aux tracasseries variées que subissait la campagne. On la constate donc, mais il est assez difficile d'en donner une estimation.

2. Le terrain n'appartient au propriétaire immigré que dans 14 % des cas, et dans 30 % des cas s'il s'agit d'un immigré originaire du Centre-Sud, autochtones non compris (E.U.).

A Yaoundé, les statisticiens ont tenté de le faire grâce aux renseignements apportés par l'enquête démographique à deux passages réalisée en 1964-65 (S.E.D.E.S., 1967). A six mois d'intervalle, les enquêteurs ont trouvé que 13 000 citadins avaient emménagé (les immigrants internes) et que plus de 12 000 avaient déménagé (les émigrants internes), ce qui signifie que, sur une durée d'une année, plus de 20 % de la population se déplaceraient sans toutefois quitter la ville. L'enquête apporte encore une autre donnée sur ce vaste mouvement en précisant que 19 % des immigrés arrivés depuis moins de six mois avaient déjà changé de résidence au cours de ce bref laps de temps (immigrants indirects). Tout donne donc à penser que la ville est le siège d'une turbulence démographique considérable.

Cette mobilité *intra muros* ne touche cependant pas de façon égale l'ensemble de la population citadine : elle est surtout le fait des immigrés. Le rapport de la S.E.D.E.S. observe en effet que *«parmi les résidents, les non-originaires adultes y sont huit fois plus nombreux que les originaires (les résidents adultes de Yaoundé se décomposent en 54 822 non-originaires et 6 893 originaires), alors qu'ils sont près de douze fois plus nombreux parmi les immigrants internes et près de quatorze fois parmi les émigrants internes»* (*op. cit.* : 113). Illustrant localement cette différence, MEY et SPIRIK (1974) remarquent qu'au quartier de Mokolo-Messa, en grande majorité peuplé de Bamiléké, 29 % des résidents ont changé au moins une fois de quartier. Mais il s'agit ici de changement de quartier, et non plus seulement de changement de logement. D'autre part, l'âge des résidents intervient bien sûr également pour faire varier leur aptitude au déplacement. Si, dans l'ensemble, 16 % des citadins ont changé de logement en six mois, la proportion est de 32 % entre 15 et 24 ans et encore de 20 % entre 25 et 34 ans, tandis qu'elle diminue considérablement pour les autres tranches d'âge. Cette facilité à déménager est donc surtout le fait des jeunes, hommes comme femmes (l'enquête révèle une mobilité à peu près équivalente pour les deux sexes), mais aussi, de façon plus particulière, des immigrés.

2. LA SIGNIFICATION DES DÉPLACEMENTS *INTRA-MUROS*

Les causes de ces déplacements peuvent être très variées et l'on ne saurait énumérer ici toutes celles qu'ont avancées les personnes interrogées dans les quartiers. Sans prétendre en présenter une hiérarchie, retenons qu'elles sont tantôt en rapport avec le logement lui-même (logement défectueux, loyer trop cher, ou encore destruction du logement par mesure d'urbanisme...), tantôt en rapport avec une évolution des besoins du résident (logement devenu trop petit quand la famille s'agrandit, logement trop éloigné du lieu de travail...). Mais les deux raisons le plus fréquemment évoquées pour justifier le déménagement sont : *«Je travaillais déjà»* et *«J'avais déjà construit.»*

Ces deux raisons relèvent directement du schéma précédemment

esquissé : l'immigré qui a trouvé un emploi prend son indépendance vis-à-vis de la famille (c'est aussi une des réponses données par les intéressés) en louant son propre logement. Plus tard et, si tout se passe bien, l'épargne aidant, il construit sa propre case comme il le ferait au village.

Le recensement de la population de Yaoundé en 1969 indique que 60 % des logements sont occupés par leur propriétaire et que 25 % sont en location, les autres appartenant soit à l'administration soit à l'employeur. Si on limite l'observation aux seuls immigrés, ces proportion se modifient car ceux-ci ont évidemment moins de facilités que les autochtones pour construire leur propre habitation, le premier problème étant de trouver un terrain[3], et aussi, peut-être, en éprouvent-ils moins le désir. Le statut de locataire (tableau 79) est, pour eux, le plus commun (37,3 % des immigrés) ; en deuxième lieu se placent les immigrés hébergés (34,7 %) et enfin les propriétaires (28 % du total).

Dans la mesure où l'on peut considérer que le choix de construire et d'habiter sa propre case à Yaoundé[4] revient à entériner son état d'urbanisé et à envisager de le pérenniser, signe d'une volonté de demeurer longtemps en ville et de s'intégrer au monde urbain, on peut tenter d'estimer par là le degré de cette intégration des immigrés. Il existe en effet des différences significatives dans le déroulement de ce processus en trois phases (hébergé-locataire-propriétaire), selon les groupes d'immigrés.

TABLEAU 79

Situation de résidence des hommes immigrés
en fonction de l'appartenance ethno-géographique (E.U.)

Statut d'occupation	Groupes ethno-géographiques						Ensemble	
	Bamiléké		Centre-Sud et Bassa		Autres			
Propriétaire	72	(46,2)	53	(22,5)	5	(7,0)	130	(28,0)
Locataire	28	(17,9)	93	(39,4)	52	(72,2)	173	(37,3)
Hébergé	56	(35,9)	90	(38,1)	15	(20,8)	161	(34,7)
Ensemble	156	(100)	236	(100)	72	(100)	464	(100)

3. La façon dont les autochtones cèdent leur terrain est fort semblable à la façon dont ils donnent leur fille en mariage : nombreuses démarches préalables par personnes interposées, nombreux cadeaux en argent et en nature répartis en plusieurs traites (ex. : « *une Vespa, un combiné Philips, un membre inférieur de chimpanzé, une grosse tortue, quatre litres d'huile de karité...* »). A noter que le permis de construire est établi au nom du propriétaire du terrain à qui la maison reviendra tôt ou tard (cf. MBONO-SAMBA).

4. 87 % des immigrés ont construit la case dont ils sont propriétaires, les autres l'ayant achetée ou héritée (E.U.).

On pourrait s'attendre à ce que les immigrés originaires du Centre-Sud, Béti qui ont vu la ville naître et grandir au sein de leur pays, et même Bassa que le chemin de fer relie depuis 1927 à Yaoundé, soient ceux qui investissent le plus dans la ville, tant matériellement que psychologiquement. Or les résultats de l'enquête urbaine montrent qu'il n'en est rien (tableau 79). Si la proportion des personnes hébergées est sensiblement la même parmi eux que parmi les Bamiléké, en revanche ces derniers font preuve d'une tendance à construire leur propre maison en ville deux fois plus marquée que les « Sudistes » : 46 % des immigrés bamiléké sont propriétaires de leur logement, et seulement 22,5 % des « Sudistes ».

Le groupe des « Autres », majoritairement locataire, est surtout formé d'immigrés d'origine lointaine : Cameroun du Nord et Cameroun anglophone, et aussi d'étrangers (Tchadiens, Centrafricains...) qui ne semblent pas projeter de s'établir à Yaoundé.

Non moins frappante que cet investissement des Bamiléké dans la construction urbaine est la rapidité avec laquelle ils y parviennent. Il apparaît en effet que plus du quart des propriétaires bamiléké sont à Yaoundé depuis moins de 10 ans et près des deux tiers depuis moins de 20 ans, tandis qu'à durées de séjour égales, on ne trouve que le cinquième et à peine la moitié des « Sudistes » (tableau 80).

TABLEAU 80

Ancienneté à Yaoundé des immigrés propriétaires de leur case en % (E.U.)

Groupes	Ancienneté à Yaoundé (années)			
	Moins de 5	6 à 10	11 à 20	Plus de 20
Bamiléké (n = 72)	8,3	18,1	37,5	36,1
C.-S. Bassa (n = 53)	7,5	11,3	34,0	47,2
Tous immigrés (n = 130)	8,5	15,4	36,1	40,0

Ce n'est cependant pas faute de le vouloir que les « Sudistes » n'investissent pas davantage dans la construction : on trouve même, parmi les locataires de ce groupe, une proportion légèrement plus forte (64,5 %) d'hommes qui envisagent une telle construction que parmi les Bamiléké (60,7 %). Mais du projet à la réalisation la route est longue, et il apparaît bien ici que les choix professionnels, les réseaux d'entraide, et tout ce qui contribue à différencier les deux groupes tournent au désavantage des « Sudistes » et les conduisent à se laisser distancer par leurs compatriotes de l'Ouest.

Les données relatives aux autres immigrés, locataires ou hébergés, ne font que corroborer cette observation. Les « Sudistes » éprouvent plus de difficultés, mettent plus de temps à se détacher de leur statut d'hébergés ou de locataires pour accéder à l'étape suivante : le glissement d'un statut

résidentiel à un autre est, pour eux, plus lent et plus aléatoire que pour les Bamiléké. Les locataires présents depuis au moins 5 ans dans la ville, et ayant donc accédé déjà à cette deuxième étape du cursus résidentiel, constituent 60 % de l'ensemble du groupe bamiléké, alors qu'ils ne sont que 46 % dans le groupe des « Sudistes ». D'autre part on remarque encore que ces derniers demeurent nettement plus longtemps à la charge de ceux qui les ont accueillis (tableau 81), ce qui met à nouveau en évidence la difficulté avec laquelle ils parviennent à une élémentaire autonomie économique, et donc résidentielle, et à une réelle intégration dans le système urbain.

TABLEAU 81

Ancienneté à Yaoundé des immigrés hébergés, en % (E.U.)

Groupes	Ancienneté à Yaoundé (années)		
	Moins de 2	3 à 10	Plus de 10
Bamiléké (n = 56)	39,2	42,9	17,9
« Sudiste » (n = 90)	33,3	47,8	18,9
Tous immigrés (n = 161)	36,0	46,0	18,0

Il apparaît donc bien que, jugée d'après le degré d'installation dans la ville tel qu'il ressort du statut d'occupation des logements, l'intégration urbaine est bien plus le fait des originaires de l'Ouest que celui des immigrés de provenance géographique cependant moins lointaine. Même si ces derniers ne forment pas moins que les autres le projet de construire, force est bien de constater que leur réussite est nettement moindre, de sorte qu'il y a tout lieu de croire que leur attachement au milieu urbain ne saurait être vécu de façon identique ni aussi intense. Peut-être faut-il admettre ici l'idée que le degré d'intégration du migrant à la ville n'est probablement pas sans rapport avec la distance qu'il a parcourue (VENGROFF, 1971), en ce sens que celui qui vient d'un village proche maintient aisément un contact étroit avec le milieu d'origine et ressent moins le besoin de s'implanter dans la ville. Ainsi peut-on comprendre qu'il se satisfasse d'un statut de locataire, ou même d'hébergé, toute considération de réussite économique mise à part, puisqu'il ne se trouve pas là « chez lui ».

3. LA SIGNIFICATION DES CHANGEMENTS DE QUARTIER

Si les changements de logement sont par eux-mêmes déjà porteurs de signification quant au projet de l'immigré sur son avenir urbain, les changements de quartier et leur orientation ne sont pas moins lourds de sens. Il est d'autant plus regrettable que les enquêtes statistiques ne les

prennent pas en compte, se bornant à enregistrer les changements de résidence.

On a vu que leur fréquence était probablement grande; elle est certainement maximale pour les immigrés. Les résultats de l'enquête urbaine montrent que plus de la moitié de ceux-ci (59,6 %) ont changé de quartier au moins une fois depuis leur arrivée à Yaoundé. Là encore, la mobilité des Bamiléké paraît plus grande que celle des « Sudistes » (66,6 % de changements contre 60 %), ce qui est dans la logique des observations précédentes, changer de logement consistant souvent à changer de quartier. La mobilité inter-quartiers la plus faible (1/3 seulement de l'effectif) est celle des originaires du nord du Cameroun : elle s'explique aisément par cette tendance à vivre en « ghetto » qui caractérise le groupe « Haoussa », les quartiers où ceux-ci se regroupent étant peu nombreux et bien limités.

Mais il est bien évident que l'orientation qui caractérise ces mouvements de quartier à quartier n'est pas indifférente : elle doit être considérée comme significative du rapport de l'immigré à la ville. Si, à mesure qu'il devient plus ancien et « *mieux situé* » dans la ville[5], l'immigré a tendance à se considérer d'abord comme citadin et, de surcroît, habitant de la capitale, et minimise son rapport à ses origines, le choix de son nouveau quartier d'habitation sera posé essentiellement en fonction d'impératifs d'ordre pratique (meilleur logement, quartier plus agréable, trajets moins longs, loyer moins cher...) et non plus en fonction de l'environnement familial ou ethnique qui l'a soutenu aux premiers temps. Ainsi apparaît-il qu'à Accra le degré de concentration spatiale des immigrés est maximal parmi les nouveaux arrivés, qui se regroupent d'abord à la périphérie de la ville, mais diminue régulièrement quand s'accroît le temps de séjour, les migrants permanents s'installant dans le centre (HARVEY et BRAND, 1974).

A Yaoundé, une telle évolution n'apparaît pas, bien au contraire. Par-delà l'apparente anarchie des déplacements, l'enquête urbaine a permis d'observer que les trois quarts des changements de quartiers opérés par des Bamiléké ont eu pour point d'aboutissement un autre quartier déjà peuplé majoritairement de Bamiléké (Briqueterie, Ntougou II, Nkomkana, Messa, Mokolo). Ceci ne signifie pas qu'ils ne font pas construire dans le centre ou dans les quartiers résidentiels (les Bamiléké sont les premiers investisseurs immobiliers de la ville), mais ces constructions sont destinées à être louées tandis que leur propriétaire garde leur résidence au quartier. Ainsi Jean K. (Mok. 8, C6-1) habite-t-il d'abord chez un cousin à Ekoudou (30 à 50 % de Bamiléké), puis chez une tante à Mvog Ada (ethnies diverses), mais il prend finalement une location à Mokolo 4 (dit « Bamiléké »), puis à Mokolo 8, dit « Maka » mais aujourd'hui en majorité bamiléké.

De la même façon, plus de la moitié des déplacements des Béti immigrés

5. Au sens local de « jouissant d'une meilleure situation professionnelle ».

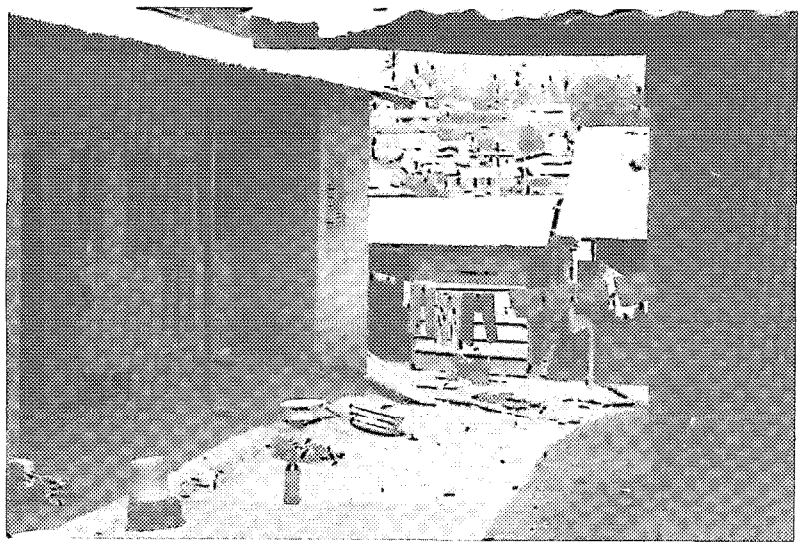

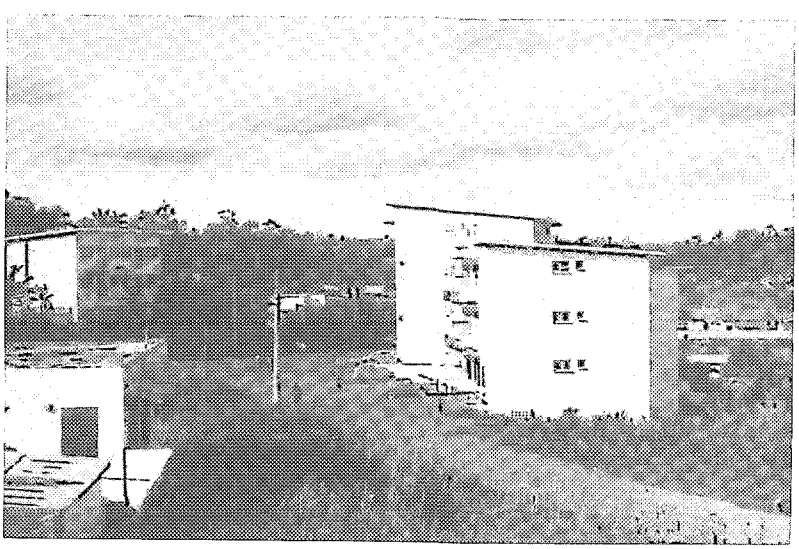

Photos 53, 54. — Traverser la route de l'Aviation de Mfoundassi (haut) vers Ekounou (bas) n'est pas à la portée de tous

(Ewondo, Bané, Eton, Mvélé...) ont consisté à rejoindre un quartier déjà largement peuplé de « frères » : Ndamvout, Ekounou, Mfoundassi, Olézoa, Awaé, et, pour les Eton, Nlongkak. Si Jean-Marie M., Eton de l'arrondissement de Saa (Dj. 2 c, C3-6), a habité successivement de nombreux quartiers, ses déménagements ne doivent pas faire illusion : d'Etoa Méki à Nlongkak, puis Mbala 2, puis encore Etoa Méki et enfin Elig Edzoa (sous-quartier de Djoungolo 2), ils ne l'ont pas conduit hors d'un milieu majoritairement eton.

Bien plutôt qu'une intégration à la ville, le changement de quartier constitue pour les immigrés une réintégration au milieu d'origine dont les hasards d'une location les avaient temporairement éloignés, une sorte de retour aux sources et à ce qui demeure essentiel dans la hiérarchie des valeurs. C'est vers la même conclusion que conduit l'observation des relations interpersonnelles du migrant, telle que l'a réalisée B. DELPECH chez les Eton de Nkol Eton : plus de la moitié de leurs relations (59 %) sont intra-ethniques, et, dans l'espace urbain, elles se limitent encore pour plus de deux tiers aux quartiers nord de la ville, ceux-là mêmes où ont le plus de chance de résider des Eton d'Obala ou de Saa et, en tout cas, des Béti.

On ne saurait, certes, prétendre que tous les changements de résidence intra-urbains relèvent uniquement de considérations d'ordre ethnique (MABOGUNJE, 1972 : 150). De même serait-il imprudent de parler ici de re- ou supertribalisation en milieu urbain, tant ce milieu est, malgré tout, bien différent du milieu « *tribal-rural* » traditionnel (cf. MAFEJE, 1971), et aussi tant le mot est aujourd'hui chargé de connations péjoratives. Mais on est cependant conduit à admettre cette idée que, même pour le migrant installé de longue date, la structure sociale qui demeure la plus pertinente à ses yeux est bien celle du milieu d'origine, concrétisé en ville par la famille et l'ethnie, les considérations sur le voisinage et ses désagréments n'entrant guère en ligne de compte (PETERSEN, 1971). Bien rares sont, en effet, dans les quartiers, les résidents qui nous ont déclaré souffrir de la promiscuité qui y règne, du bruit et de la gêne réciproque qu'elle engendre nécessairement dans « *cet enchevêtrement inextricable de cases d'habitation et de leurs dépendances, sans souci d'hygiène ni de dignité* » que constituent généralement ces quartiers (MBONO-SAMBA, *op. cit.*).

Il ne faut pas en conclure que l'intégration du migrant à la ville ne se réalise pas, plus ou moins rapide et plus ou moins complète, selon l'origine géographique des groupes en présence. Mais tout se passe comme si, pour la majorité des migrants, elle ne pouvait être effective que par le truchement de la relation familiale ou, plus largement, ethnique. De même que l'emploi urbain n'a souvent été obtenu que par l'entremise d'un frère « *bien situé* », et constitue en fait une occasion de resserrer les liens issus de la tradition, de même le choix du quartier n'est que l'occasion de renforcer ces mêmes liens et d'en vivre davantage. Car il apparaît bien que le séjour urbain de l'émigré n'est pas, dans la majorité des cas, l'occasion d'une distanciation vis-à-vis de ce passé, mais au contraire celle d'une prise de conscience de la puissance,

de l'efficacité et de la nécessaire permanence de cette relation qui l'unit tant à la ville qu'au pays natal.

4. LES ASSOCIATIONS URBAINES

De cette façon originale de s'intégrer au milieu urbain, un exemple particulier est donné par la participation des immigrés aux différentes formes d'associations souvent dites « volontaires » qui les regroupent en ville.

A Yaoundé, comme en d'autres villes d'Afrique, on peut estimer que la proportion des immigrés faisant partie de telles associations se situe entre la moitié et les deux tiers : 65 % à Nkol Eton, 60 % parmi les salariés d'entreprises (68 % à Accra selon K. LITTLE, 61 % à Nouveau Koumassi selon J. M. GIBBAL). On sait la variété des formules selon lesquelles peuvent se créer et fonctionner ces associations et l'élaboration plus ou moins poussée dont elles peuvent être l'objet selon la plus ou moins grande rigidité de leurs statuts[6].

Il est, à vrai dire, difficile d'établir des distinctions bien tranchées entre les différentes formules en cours. A propos des *« Brazzavilles noires »*, G. BALANDIER (1955) a relevé l'existence de groupements fondés sur l'appartenance ethnique et la parenté (associations d'originaires), de groupements selon le sexe et l'âge et de groupements à fondement économique. On trouve effectivement à Yaoundé des « associations d'originaires » qui réunissent les ressortissants du même village, du même clan, de la même chefferie pour les Bamiléké, ou simplement de la même ethnie ou de la même circonscription administrative. Existent également des mutuelles ou des « tontines » à but économique, destinées à venir en aide à leurs membres en faisant office de caisse d'épargne ou de prêt : elles naissent généralement sur les lieux de travail et sont donc souvent pluri-ethniques.

Mais la réalité est rarement aussi claire. Au sein d'une même entreprise, les « cotisations » se mettent d'abord en place au profit des membres d'une même ethnie ou du même clan entre lesquels la confiance est acquise de façon naturellement plus spontanée ; elles peuvent ensuite s'étendre à d'autres membres, d'origines diverses, mais dont la probité est reconnue. De même, la réunion souvent hebdomadaire qui se tient dans un cadre strictement ethnique pour discuter les nouvelles et les problèmes du « pays », accueillir ceux qui en arrivent, faire régner l'entente entre « compatriotes », etc., peut fort bien s'ouvrir à de nouveaux objectifs récréatifs ou culturels ou encore plus nettement économiques et faire alors office de mutuelle admettant même des « non-originaires » auxquels est faite une confiance particulière.

6. Selon l'estimation de la M.A.E.T.U.R., 70 % des ménages aux revenus les plus modestes (moyenne : 48 000 F CFA/mois) participent à des « tontines » et y consacrent en moyenne 5 750 F/mois (M.A.E.T.U.R., 1978).

Cependant, il semble bien que les associations à caractère économique existant à Yaoundé, comme en d'autres villes, sont toutes inspirées plus ou moins directement de celles qui ont cours chez les Bamiléké. Non seulement ceux-ci ont importé en ville les formes d'organisation auxquelles ils étaient habitués, mais aussi ces associations ont été imitées, plus ou moins fidèlement, par les citadins d'autres provenances, séduits à juste titre par l'efficacité dont elles faisaient preuve. Dans son étude sur l'ouest du Cameroun, J. CHAMPAUD distingue trois grands types d'associations (ou tontines) propres aux Bamiléké :

— les associations de secours mutuel, pour lesquelles la souscription requise est modeste (50 ou 100 F CFA par semaine), proposant à leurs membres des prêts à intérêt ;

— les « cotisations » *(njangi)*, celles où chaque membre reçoit à tour de rôle la totalité des versements ;

— les *banks* : on *casse la bank* en fin d'année et on répartit entre les membres les intérêts des prêts consentis et les amendes infligées.

Ces formes d'associations sont probablement moins caractérisées en milieu urbain et hors de l'aire culturelle bamiléké, mais, quelle que soit la formule retenue, toutes contribuent à créer et à maintenir des réseaux de relations par lesquels circulent les informations tant à l'intérieur de la ville qu'entre celle-ci et le « pays ».

La participation à de telles organisations qui structurent la solidarité entre émigrés n'est cependant pas équivalente pour tous les citadins de Yaoundé. De ce point de vue, Bamiléké et « Sudistes » présentent à nouveau des attitudes distinctes consignées tant par l'enquête « Entreprises » que par l'enquête « Quartiers ». L'une et l'autre montrent que les originaires de l'Ouest participent de façon beaucoup plus massive que les « Sudistes » aux associations volontaires. Assez faible pour les salariés d'entreprises, la différence se marque profondément dans les résultats tirés de l'enquête urbaine (tableau 82).

TABLEAU 82

Participation (%) des hommes immigrés aux associations

	Province d'origine		Toutes origines
	Ouest	Centre-Sud	
Enquête Entreprises (n = 241)	62,5	58,0	60,0
Enquête urbaine (n = 471)	70,9	39,7	47,8

Le même écart se retrouve en ce qui concerne la participation des citadines. La fréquence de leur affiliation à une association est, dans l'ensemble, du même ordre que pour les hommes (48,3 %), mais les

Bamiléké y sont beaucoup plus présentes que les « Sudistes » (61,5 contre 45,1 %). Il est donc à peine exagéré d'affirmer que « *chaque Bamiléké est membre d'au moins une organisation d'épargne* » (SOEN, COMARMOND, 1972).

Des raisons variées contribuent à expliquer ces comportements si spécifiques. A considérer les types d'associations auxquelles appartiennent les immigrés de Yaoundé, on s'aperçoit que les Bamiléké montrent une préférence massive pour celles qui reposent sur une base « familiale » (95 %), tandis que les « Sudistes » choisissent plutôt des associations constituées sur les lieux de travail (54 %). Cette différence peut tenir à la nature même des emplois exercés : plus souvent salariés, on l'a vu, les « Sudistes » penchent davantage vers ce type d'association avec des camarades fréquentés chaque jour tandis que les Bamiléké, artisans ou commerçants « personnels », possèdent un champ de relations moins ouvert et plus strictement limité à la « famille » ou à la chefferie d'origine. Du côté féminin où le salariat est encore peu répandu, les « Sudistes » se partagent de façon presque égale entre les associations « familiales » (42,6 %) et les associations de quartier (38,2 %). Cette constatation conforte l'hypothèse selon laquelle le choix du type d'association fréquentée est avant tout fonction de la nature des relations ordinaires : milieu de travail pour les « Sudistes », famille et quartier pour leur épouse, presque uniquement famille pour les Bamiléké[7]. La différence ainsi marquée entre les deux grands groupes sociaux de la ville tiendrait alors surtout à la diversité de leurs choix professionnels, et de façon plus fondamentale, à la spécificité de leur mode d'insertion dans le milieu urbain. En résulte un curieux paradoxe : s'impliquant moins en ville, peu désireux de s'y « investir », les « Sudistes » apparaissent cependant plus réceptifs au milieu proprement urbain, et leur activité salariée les ouvre souvent à des horizons qui dépassent les bornes de la « famille » ou de l'ethnie ; à l'opposé, les Bamiléké, ancrés de façon plus décisive et plus intime dans l'économie urbaine, restent bien davantage confinés dans le champ de leurs relations originelles et ainsi subissent moins les effets du *melting pot*.

Peut aussi entrer en jeu, dans une mesure difficile à évaluer, le phénomène dit des « *nouveaux citadins* » (GIBBAL, 1974) qui doit être plus particulièrement sensible parmi le groupe des « Sudistes ». C'est en effet le groupe d'immigrés le plus ancien dans la ville, le mieux à son aise dans ce milieu. De ce fait, on ne saurait exclure que quelques-uns de ses membres aient tendance à marquer un certain recul par rapport au milieu familial ou clanique et, à propos des liens gardés avec le village, ont été précédemment signalées des manifestations sensibles de cette réticence. Se trouvent là des citadins « arrivés », les « *nouveaux citadins* » selon l'expression employée pour Abidjan, qui cherchent à prendre leurs distances vis-à-vis du reste du groupe

7. Mais il existe des affiliations multiples. B. DELPECH relève ainsi qu'à Nkol Eton 65 % des émigrés interrogés adhèrent à une association, 36 % à deux et 9 % à trois.

familial, dans la mesure où les relations qu'ils préfèrent cultiver se situent bien au-delà du cercle traditionnel. De ce fait on comprendrait donc que les associations plus ou moins basées sur le réseau familial ne présentent plus, pour ceux-là, que bien peu d'intérêt, ce qui contribuerait donc à la baisse du niveau d'adhésion aux associations remarquée chez les « Sudistes ». Une telle attitude, dont l'existence est fort probable, ne peut cependant être que celle d'une frange aisée et ténue de la société urbaine, peu représentée dans l'échantillon de l'enquête qui a été délibérément orientée vers les quartiers populaires.

D'une façon générale, les résultats obtenus font apparaître que la fréquence de l'affiliation à une association urbaine croît à la mesure de l'ancienneté de l'immigré dans la ville et cette constatation vaut aussi bien pour l'ensemble des immigrés que pour le groupe des « Sudistes » et celui des Bamiléké (tableau 83).

TABLEAU 83

Fréquence de l'adhésion à une association selon l'ancienneté à Yaoundé (E.U.)

Ancienneté	Moins de 3 ans	3 à 10 ans	11 à 20 ans	Plus de 20 ans	Ensemble
Nombre	29	88	63	45	225
(%)	(27,3)	(47,5)	(59,8)	(61,6)	(47,8)

Une telle progression se comprend dans la mesure où « adhérer » signifie quasi obligatoirement « cotiser ». Les nouveaux arrivés, inactifs ou sans emploi stable assuré, ne sauraient, sans hésitation, s'engager à verser régulièrement comme l'exigent les statuts, leur quote-part à l'association, au risque de s'en trouver définitivement exclus en cas de défaillance. Plus tard, dès que s'affermit sa situation professionnelle, l'immigré participe plus volontiers à cette forme d'épargne et de protection sociale qui s'avère d'autant plus nécessaire que les charges familiales et les obligations sociales deviennent plus lourdes.

Se manifeste cependant une nouvelle dissemblance entre immigrés selon leur provenance géographique. On constate qu'après une ancienneté de 10 ans dans la ville, la moitié des immigrés cotisent à une association ; or cette limite se trouve reportée à 20 ans pour les « Sudistes » tandis que les Bamiléké, quelle que soit leur ancienneté à Yaoundé, cotisent dans une proportion qui n'est jamais inférieure à la moitié de l'effectif. Ainsi, durant les deux premières années de présence à Yaoundé, la moitié des Bamiléké participent à une association, mais seulement le cinquième des « Sudistes ». Ce véritable engouement pour les associations dont font preuve les Bamiléké trouve d'abord sa source, on l'a vu, dans la tradition même de la société bamiléké. J.L. DONGMO (1981, t. 1 : 50) écrit à ce propos : « *La*

participation aux loung *ou associations est chez nous une pratique presque instinctive [...] Les unes se tiennent au niveau du quartier, d'autres au niveau de la chefferie.* » Déjà en Pays bamiléké, ces *loung* ont pour rôle non seulement d'assurer la solidarité entre leurs membres (échanges d'idées, conseils, entraide) mais fonctionnent aussi comme organismes d'épargne et de crédit, et le même auteur ajoute que « *ce dernier rôle est sans aucun doute plus important que l'autre* ». Ainsi se trouve rappelée cette constatation selon laquelle le groupe bamiléké reproduit, hors de chez lui, les structures sociales qui étaient les siennes dans le milieu d'origine. En fonction de la taille de la ville d'accueil, les émigrés s'y regroupent sur la base de leur appartenance au « pays » bamiléké, ou au département de naissance, plus souvent selon la chefferie qui est « l'État-patrie traditionnel » et, dans les grandes villes (Douala, Yaoundé, Nkongsamba) selon le quartier d'origine. Toutes se dénomment « associations de famille ».

Ainsi ces associations sont à la fois prolongement du milieu traditionnel et moyen d'intégration à la ville, moyen d'une réussite économique : « *Les Bamiléké sont ainsi dotés d'institutions coutumières solides qu'ils ont su progressivement adapter à la vie économique moderne* » (CHAMPAUD, 1980 : 351).

Mais il n'est pas interdit de voir également là, dans cet engouement pour les associations, selon une idée déjà émise précédemment à propos des statuts d'occupation des logements, une conséquence de l'éloignement géographique de ce milieu d'origine qui tendrait à dicter un comportement social urbain autre que celui du « Sudiste ». Celui-ci, toujours assez proche du village natal et de toute sa parenté rurale avec laquelle il renoue régulièrement, éprouve vraisemblablement moins le besoin de participer, en ville, à des regroupements de « frères du pays ». Il ne les a d'ailleurs jamais quittés : « *Mon chez-moi, c'est mon village.* » Pour le Bamiléké, au contraire, outre l'existence de structures sociales originales qui facilitent bien davantage les départs et l'initiative individuelle, l'éloignement du village est tel qu'il s'avère indispensable de participer au groupe « familial » recréé *in situ*, sous peine de vivre un complet déracinement.

Mais aussi, cette différenciation « Sudistes »/Bamiléké n'est pas sans rappeler fortement celle que GUTKIND a observée dans un quartier de Kampala, celui de Mulago (1965). Au sein de la population, cet auteur distingue les Ganda, venus, comme les « Sudistes », des environs de la ville et dont la plupart sont fonctionnaires. Comme pour ces derniers, leurs visites au village sont très fréquentes, en rapport avec leur souci d'y préserver leurs droits fonciers, et le réseau social de leurs relations urbaines est principalement fondé sur la parenté. Au contraire, les « non-Ganda » se comportent de façon fort semblable à celle des Bamiléké : originaires de régions éloignées de la capitale, leurs visites au village sont peu fréquentes et leurs réseaux sociaux urbains sont surtout fondés sur des associations. La comparaison montre que le contenu du réseau social urbain de l'immigré se

trouve, dans une certaine mesure, sous la dépendance de l'intensité des relations qu'il peut entretenir avec le lieu d'origine, et donc du plus ou moins grand éloignement de celui-ci. Entre les deux cas demeure cependant qu'à la différence des « non-Ganda » les Bamiléké peuvent puiser dans leurs structures traditionnelles d'efficaces moyens d'adaptation au milieu urbain dont les premiers ne semblent généralement pas disposer.

Que répondre donc à cette question en apparence si simple : l'immigré de Yaoundé s'intègre-t-il, oui ou non, à la vie urbaine ? Mais, avant tout, quel est le sens réel de la question ?

Si s'intégrer à la vie urbaine signifie, pour le migrant, perdre ses caractéristiques propres, renier ou seulement oublier les racines dont il est issu, pour se fondre dans la « foule solitaire » de la grande ville, se couler dans le moule d'une société urbaine occidentale qui se voudrait universelle, il est sûr que plus des trois quarts des migrants ne « s'intègrent » pas, au grand désespoir d'ailleurs des promoteurs du « secteur moderne ». Si, au contraire, s'intégrer signifie, sans renoncer à sa propre identité ni à ses liens, savoir adapter les données culturelles reçues du milieu rural aux nouvelles conditions créées par la vie urbaine, et les adapter de façon à tirer de celle-ci le meilleur parti, il semble justifié de soutenir que la majorité des émigrés réussissent leur intégration. Certes, il est bien des échecs, dont témoignent les retours prématurés au village, quand ils sont possibles, et il est de jeunes marginaux plus ou moins organisés en bande qui détroussent les promeneurs nocturnes ou pillent les maisons. Mais, dans l'ensemble, mobilité intra-urbaine comme associations d'originaires révèlent l'effort constant des immigrés pour prendre en main et maîtriser leur nouvelle situation collectivement, non seulement sans rompre le réseau de leur appartenance au milieu d'origine, mais aussi en utilisant celui-ci au mieux et en le confortant.

La différence est cependant sensible entre les deux groupes de population qui forment l'essentiel du courant migratoire vers la capitale comme vers les petites villes du Sud. Les Bamiléké s'installent généralement en ville de façon à y vivre à demeure et l'on a vu les raisons diverses de cette tendance (système d'héritage, manque de terres au pays, valorisation de la promotion individuelle) : seuls les « Grands » rentrent au pays quand ils se retirent des affaires. L'intégration des « Sudistes » est autre. Si l'on excepte une élite réduite qui cherche à s'affranchir de ses liens ruraux pour entrer dans la bourgeoisie urbaine naissante, la ville est pour eux lieu de passage parce que lieu d'emploi, mais non lieu de création d'une vie sociale originale parce que le milieu rural reste l'attache, la référence de chacun. Leur société d'origine ne trouve pas dans la ville la base d'un nouvel essaimage, mais elle s'élargit pour l'intégrer dans son réseau de relations. Ainsi peut-on repérer, ici comme à Dakar (OSMONT, 1981), cette réinterprétation des structures sociales anciennes qui vise, *« selon une logique interne repérable dans l'articulation des secteurs 'moderne' et 'traditionnel' de la société urbaine, à*

favoriser la promotion sociale et économique de l'ensemble de la famille, dans une situation historique marquée par la colonisation d'abord, puis par la domination capitaliste extérieure».

Ainsi prend corps un nouvel espace créé par les migrants eux-mêmes : leurs multiples attaches unissent ville et campagne en un «continuum» certes centré sur Yaoundé, mais dont le fonctionnement évoque bien celui d'une véritable région, «région migratoire» seulement, mais intégrant en un même ensemble milieu urbain et milieu rural d'ailleurs jamais bien éloignés l'un de l'autre pour les «Sudistes».

Chapitre 17

Les petites villes du Sud dans le réseau des migrations

Une constellation de petites villes parsème le sud du Cameroun et leur disposition évoque spontanément celle d'un réseau urbain harmonieusement hiérarchisé dont Yaoundé serait le centre (fig. 66).

A 40 km au nord et au sud de la capitale se répondent Obala et Mbalmayo ; la même symétrie est reprise, à 80 km à l'ouest et à l'est, par Eséka et Akonolinga, puis, à 120 km, au sud par Ebolowa et Sangmélima et, au nord, par Bafia et Nanga-Eboko. Peut-on cependant affirmer que ces villes, toutes préfectures (sauf Obala déclassée en 1967 au profit de Monatélé), forment réellement les points forts d'un réseau urbain dont les autres villes ou bourgs (Makak, Lolodorf, Ntui, Ambam ...) seraient les relais, ce qui ferait ressembler Yaoundé à l'araignée tapie au milieu de sa toile, ou, de façon plus savante, évoquerait le schéma théorique du semis urbain dans une région de « type parisien » ou de « type périphérique » (JUILLARD, NONN, 1976) ?

1. DES NIVEAUX D'ACTIVITÉ ET DE « CENTRALITÉ » TRÈS DIVERS

Cette apparente harmonie ne résiste guère à l'examen. D'une part le système est en réalité déséquilibré au détriment de la partie orientale : de ce côté en effet, Akonolinga, Ayos et, plus loin, Abong-Mbang ne sont que des modestes bourgades au milieu de zones peu peuplées ; Awaé et Essé ne sont que des postes administratifs récemment promus. D'autre part, la province ne compte que cinq préfectures de plus de 10 000 habitants, trois au sud de Yaoundé (Mbalmayo, Ebolowa, Sangmélima), une au nord (Bafia) et une à l'extrême ouest (Kribi). A l'exception de Mbalmayo, ces villes ne semblent pouvoir prendre quelque importance qu'à plus de 100 km de la capitale, encore que toutes n'y parviennent pas (Nanga-Eboko). Entre Nyong et Sanaga, aucune n'a réussi à franchir ce seuil, tant est écrasant le poids de la capitale.

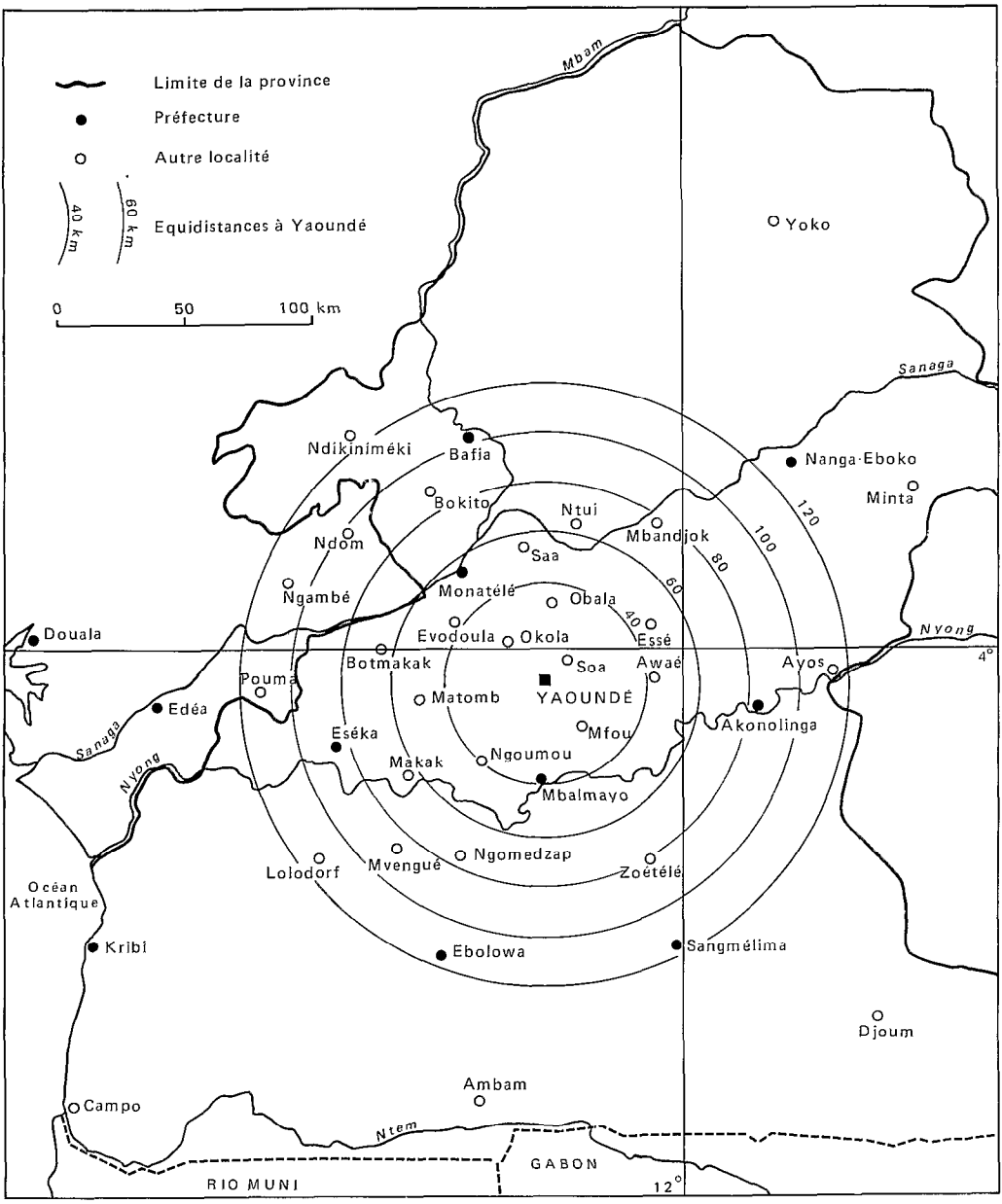

Fig. 66. — Villes et bourgs du Centre-Sud.

Des villes nées avec la colonisation

L'existence de ce semis de petites villes procède d'une histoire à deux facettes : celle, héritée, d'une économie coloniale et celle d'une organisation administrative tantôt ancienne, tantôt récemment remaniée.

Les unes sont nées des exigences ou des aléas liés à des modes de transport aujourd'hui révolus. Sur le Nyong, Mbalmayo, Akonolinga et, plus à l'est, Abong-Mbang rappellent le rôle important autrefois joué par la voie fluviale. Les bois étaient flottés jusqu'à Mbalmayo puis, dès 1927, acheminés vers Douala par la voie ferrée. De même en était-il des produits de traite. Notre enquête au village d'Akok-Maka (arrondissement d'Abong-Mbang) a rencontré plusieurs de ces hommes, nés au début du siècle, qui avaient exercé le métier de pagayeur sur le Nyong, transportant jusqu'à Mbalmayo les « produits » d'exportation pour le compte d'un commerçant blanc ou de l'administration.

Cette situation de lieu de rupture de charge, à la rencontre des pistes, du fleuve et du chemin de fer fut aussi celle qui fit naître, un peu plus tôt, Eséka, gare terminus dès 1914, puis Makak atteint par le rail en 1926. De ces villes du fleuve, seule Mbalmayo, avec ses 20 000 habitants, se distingue encore aujourd'hui malgré la proximité de Yaoundé : elle a su, en effet, garder un rôle de centre de transit et de nœud de communications auxquels s'est ajouté une certaine activité industrielle. L'autre grand cours d'eau de la région, par contre, la Sanaga, difficilement navigable, loin d'avoir joué un semblable rôle d'axe de relations, a plutôt fait obstacle à celles-ci et servi de frontière entre les divers peuples. A l'ouest, l'histoire de Kribi est aussi héritage colonial : l'histoire d'un port dont les espoirs de développement furent anéantis quand les Allemands choisirent Douala comme tête de ligne des chemins de fer du Nord et du Centre. L'ouverture des routes vers Ebolowa et Yaoundé par Lolodorf n'a pas suffi à lui rendre son activité passée. En attendant la création d'un hypothétique « axe lourd » (chemin de fer ?) dont elle serait le point de départ vers l'Est, Kribi tente aujourd'hui, grâce au tourisme international, de faire revivre sa côte endormie depuis le début du siècle.

Les autres petites villes de la région doivent leur naissance plus à des circonstances politiques ou administratives qu'à une situation qui leur aurait été particulièrement propice. Certes le rôle qui leur revint très tôt fut toujours celui de centre de ramassage et de troc des produits locaux (caoutchouc, ivoire, tabac, peaux, palmistes ...) contre des objets d'importation (verroterie, tissus, savon ...), mais le choix précis de leur localisation a souvent dépendu de la qualité de l'accueil réservé aux commerçants européens par les chefs locaux. Ainsi en fut-il de Nanga-Eboko où le chef yekaba, dont la ville porte le nom, prit l'initiative du contact avec les autorités allemandes de façon à faire reconnaître son pouvoir sur toute la région (HESS, 1976 : 44). Ici, comme souvent ailleurs, la concession du chef, fortifiée au sommet d'une

colline, fut d'abord lieu d'hébergement des Européens parcourant la région, avant que les compagnies commerciales anglaises et allemandes y installent leurs factoreries. Ainsi la ville devint étape habituelle des caravanes, lieu de ravitaillement des porteurs et prit une dimension économique régionale. Dès 1907, sept compagnies commerciales y avaient déjà une succursale et on comptait une moyenne mensuelle de seize caravanes et 1 200 porteurs entre ce que l'on appelait encore «Koa», nom de la colline occupée par la concession du chef, et Deng-Deng, poste militaire allemand du nord-est (Lom-et-Djérem), aujourd'hui déchu. La fonction administrative ne vint que beaucoup plus tard, en 1921, avec la colonisation française, quand Nanga-Eboko fut érigé en chef-lieu de subdivision, appelant à elle la route qui fut ouverte ensuite (1930).

Des villes en quête d'une raison d'être

La conjonction des deux fonctions, administrative et commerciale, semble avoir été la règle jusqu'aux années 50, mais elle résista mal aux coups de la «révolution des transports» : la première, qui, à l'origine, consacrait et étayait la seconde, devint peu à peu la principale, voire la seule raison d'être de ces centres dont les activités commerciales furent durement touchées. La généralisation des transports par camions et l'amélioration progressive des grands axes routiers eurent un effet de raccourcissement des distances qui, rendant inutiles bien des succursales, amena les grandes compagnies à réduire le maillage du réseau commercial jeté sur la région. Y. MARGUERAT (1979) rappelle à ce propos qu'entre 1960 et 1970 eurent lieu onze fermetures à Ebolowa, huit à Nkongsamba (Moungo) et à Kribi, sept à Edéa et à Mbalmayo, tandis que seules les villes moyennes (Bafoussam, Garoua) amélioraient leur bilan, et il ajoute : *«Ce sont surtout les villes des forêts du Centre et de l'Est, c'est-à-dire l'aire d'influence de Yaoundé, qui ont connu cette décadence, déclin réel et non seulement relatif pour nombre d'entre elles, en l'absence d'un véritable essor économique local»* (367). Certes, l'activité commerciale ne disparaît pas totalement de ces villes et J. L. DONGMO observe que la relève des succursales de la K.I.N.G., la S.O.C.O.P.A.O., la C.F.A.O. ou la C.C.H.A. fut assurée, au moins en partie, par des commerces très démultipliés tenus par des Bamiléké ; de leur côté, des Grecs et des Libanais parvinrent à se maintenir, grâce à une grande diversification des activités souvent basée sur un large réseau familial : le même groupe familial pratique le commerce de traite, «fait» les marchés ruraux pour acheter et vendre, exploite un permis forestier et ouvre une agence de voyages à Yaoundé ou Douala.

Et pourtant ces petites villes donnent généralement l'impression de flotter dans un vêtement devenu trop grand : un centre constitué d'avenues tracées au cordeau pour une circulation automobile insignifiante et qui ne s'anime qu'aux heures où passent écoliers et lycéens, avec deux ou trois boutiques encore ouvertes de détaillants (les autres sont des échoppes de quartier),

autant de bars où font halte les « routiers » à destination de Yaoundé. Les points forts de ces villes sont le quartier administratif avec ses services variés, souvent en haut d'une colline, une ou plusieurs missions religieuses généralement un peu à l'écart, avec leur école et leur dispensaire, le marché et puis, tout autour, les quartiers où l'on se regroupe selon la région d'origine, le tout piqueté d'espaces non construits où les femmes cultivent des vivres. Les seules activités d'envergure industrielle présentes dans ces villes de la forêt sont celles de transformation du bois, généralement limitée au sciage. Seule Mbalmayo a su dépasser ce stade et possède une usine de contre-plaqué qui lui vaut une place particulière dans la hiérarchie urbaine régionale, bien loin cependant derrière Yaoundé (tableau 84).

TABLEAU 84

Population des villes du Centre-Sud (1976)

Plus de 10 000 hab.		5 000 à 10 000 hab.		Moins de 5 000 hab.	
Yaoundé	291 000	Eséka	9 700	Ayos	3 800
Mbalmayo	20 600	Ndikiniméki	9 000[1]	Ambam	3 700
Bafia	18 000	Mbandjok	8 300	Makak	3 400
Ebolowa	17 000	Obala	7 600	Ntui	2 700
Sangmélima	13 900	Akonolinga	7 500	Saa	2 500
Kribi	10 500	Nanga-Eboko	5 800	Yoko	2 300
				Botmakak	2 100

1. Selon Y. MARGUERAT (1979) dont ce tableau est inspiré, le chiffre du recensement de 1976 pour Ndikiniméki (2 700 hab.) serait très sous-estimé, celui de 9 000 paraissant plus plausible.

L'originalité, dans ce dispositif urbain régional, est la ville nouvelle de Mbandjok, la ville du sucre, *« agglomération qui veut devenir urbaine »*, selon l'expression de J. TISSANDIER (1980), et s'est accrue de 7 000 habitants entre 1971 et 1976. Elle est née, à la façon d'Edéa, d'une implantation industrielle décidée en 1963 et, aujourd'hui, 2 500 à 3 000 salariés immigrés travaillent tant aux plantations de la C.A.M.S.U.C.O. qu'à l'usine de la S.O.S.U.C.A.M. Élevée au rang de sous-préfecture, dotée peu à peu des services d'un vrai centre urbain (banque, centre de santé), elle ne perdra cependant que très lentement son caractère d'isolat, artificiellement « parachuté » en milieu rural.

Comme Mbandjok et Mbalmayo, Eséka est l'une des rares petites villes du Centre-Sud à présenter une activité industrielle de quelque importance, avec cet avantage sur les précédentes d'une plus grande diversification : elle concilie en effet le travail du bois, en crise depuis l'incendie de la scierie, et l'usinage de la production des palmeraies que le gouvernement tente de développer.

Les autres centres urbains du Centre-Sud ne sont que relais administratifs, parfois plus ou moins déchus (Yoko, Saa) jusqu'à perdre même ce rôle

(Obala). Seule leur fonction scolaire leur confère un certain rayonnement : ainsi en va-t-il de Makak où les élèves forment 38 % de la population ou encore Ayos uniquement connu par son école d'infirmiers et son hôpital qui soigne les « sommeilleux ».

Les critères de la « citadinité »

On ne saurait donc prétendre que ces dix-huit centres, parce que préfectures ou sous-préfectures, sont réellement des villes, mêmes petites. Les critères qui permettraient d'en décider, nombreux en théorie, sont en

Photo 55. — Obala. Une ville dont la croissance n'a pas répondu aux espoirs (I.G.N., 1974)

réalité ici réduits par les limites de la documentation existante et utilisable : les données les plus sûres sont d'ordre démographique.

Pour départager villes et bourgs, Y. MARGUERAT (1979) a proposé un ensemble de critères démographiques de « citadinité » qui prend en compte à la fois le nombre d'habitants, le rapport de masculinité, le pourcentage d'immigrants et le nombre de départements qui les envoient, le pourcentage d'actifs non agricoles et leur nombre. A chaque agglomération est ainsi attribué un « indice de citadinité » qui permet son classement sur une grille continue. Pour le Centre-Sud, les plus forts indices, après Yaoundé (46), sont ceux de Mbalmayo (37) et de Mbandjok (37), la première étant cependant de beaucoup plus peuplée (tableau 85).

TABLEAU 85

Classement des petites villes selon leur « citadinité » (*d'après* Y. MARGUERAT, 1979)

Population urbaine	Indice de « citadinité »					
	Plus de 30	25 à 30	20 à 24	15 à 19	10 à 14	5 à 9
Plus de 10 000 hab.	Mbalmayo	Sangmélima Kribi Ebolowa	—	Bafia	—	—
Moins de 10 000 hab.	Mbandjok	—	Akonolinga Ambam Saa	Obala Eséka	Nanga-E. Makak Yoko	Ndikiniméki Ayos Ntui Botmakak

En deuxième lieu se placent Sangmélima (30), Kribi (28) et Ebolowa (27), toutes comptant plus de 10 000 habitants. Plus bas dans la hiérarchie, quelques petits centres présentent des caractéristiques démographiques urbaines, mais leur population demeure trop réduite pour leur donner véritablement rang de ville : Akonolinga, Ambam, Saa, Obala, Eséka... ; seule Bafia dépasse largement les 10 000 habitants, mais garde des caractères ruraux accusés, notamment avec 44 % d'actifs agricoles, hommes et femmes. Ces cinq centres principaux qui, *a priori*, semblent doués d'un pouvoir d'attraction dépassant le niveau local, retiendront plus particulièrement notre attention.

Observons encore, avant de poursuivre, quelques données de structure démographique propres à fournir un aperçu des mouvements migratoires suscités par tous ces centres (tableau 86). Le record de l'immigration est, naturellement, détenu par Mbandjok avec un rapport de masculinité de 176 et 83 % de sa population venue d'un autre arrondissement. On a vu l'originalité du cas ; ajoutons qu'en 1971, plus de la moitié des salariés agricoles de la plantation venaient de la province du Nord, remédiant ainsi à l'insuffisance du recrutement régional. Mais c'est là surtout une main-d'œuvre saisonnière.

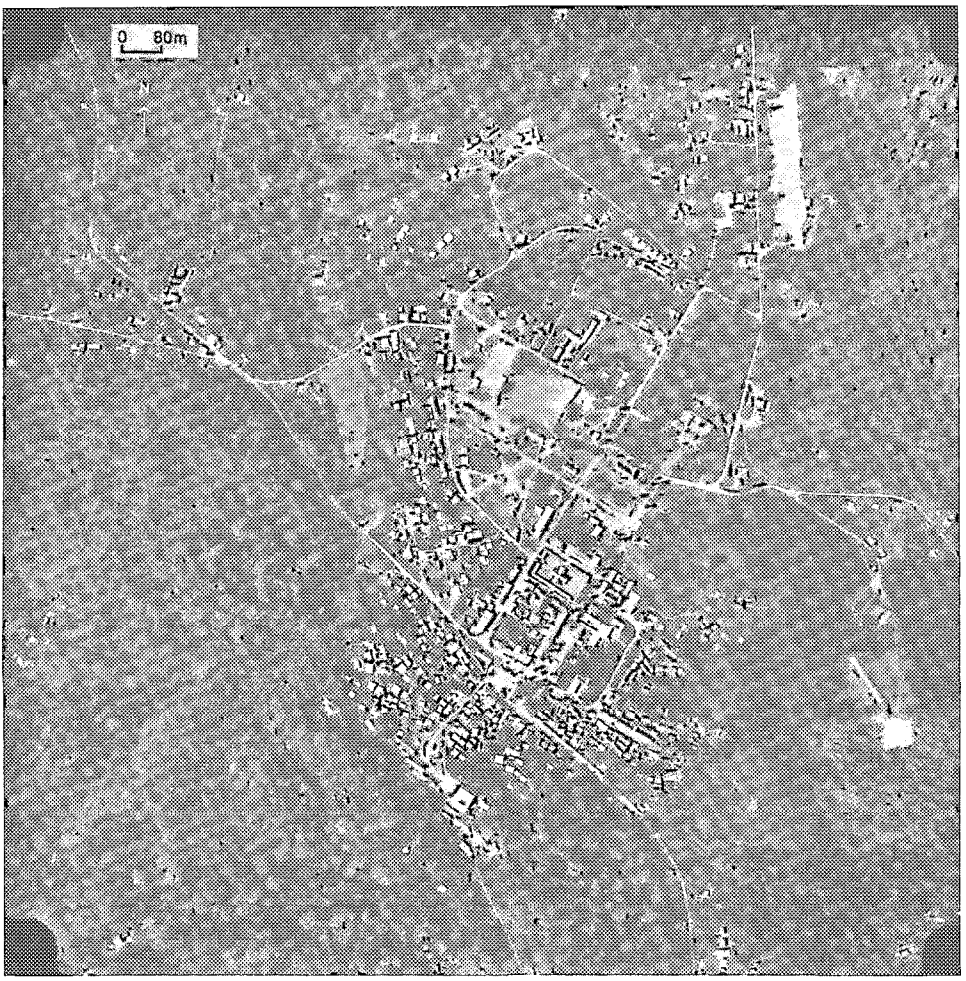

Photo 56. — Saa. Centre administratif, scolaire et hospitalier que les Eton et les Manguissa n'ont pas peuplé (I.G.N., 1974)

Ce cas mis à part, deux agglomérations pourtant peu comparables, Mbalmayo et Ambam, se trouvent curieusement proches par la proportion d'immigrants qu'elles attirent : respectivement 55 et 56 %, la première présentant toutefois un rapport de masculinité plus élevé que la seconde (115 et 103), plus élevé même que celui de Yaoundé (114). Le rapprochement n'est qu'accidentel et provient probablement du reflux à Ambam de Camerounais précédemment émigrés au Rio Muni, ou même de nationaux, tous fuyant la dictature qui sévissait alors dans ce pays ; n'eût été

cette circonstance, rien ne devait permettre à Ambam de se distinguer en 1976. Par contre, la prééminence de Mbalmayo se trouvera confirmée par l'analyse ultérieure.

Quelques-uns, parmi ces petits centres, comptent une proportion de femmes supérieure à celle des hommes, caractéristique, sur le continent africain, des populations rurales toujours marquées par une émigration masculine. Ce sont, dans le Centre-Sud, Eséka en dépit de sa forte proportion d'immigrés, Ntui, Obala trop proche de Yaoundé pour retenir ses hommes, Nanga-Eboko, Botmakak, Ayos, Ndikiniméki (tableau 86). Il convient donc de les exclure du monde proprement urbain, au moins du point de vue qui nous occupe, leur comportement migratoire n'étant pas celui qui, en ce domaine, caractérise les villes.

TABLEAU 86

L'attraction démographique des petites villes du Centre-Sud (*d'après* Y. MARGUERAT, 1979)

	% immigrés	Rapport de masculinité		% immigrés	Rapport de masculinité
Mbandjok	83	176	Ebolowa	37	105
Ambam	56	103	Yoko	32	112
Mbalmayo	55	115	Eséka	58	92
Kribi	51	104	Ntui	48	96
Saa	49	106	Obala	47	96
Sangmélima	49	112	Nanga-Eboko	43	95
Bafia	40	101	Botmakak	42	96
Akonolinga	39	106	Ayos	38	92
Makak	38	114	Ndikiniméki	36	97

Restent donc neuf centres, Mbandjok et Ambam exclus, qui, à des degrés divers, jouent un rôle actif dans les migrations du Sud. On notera, dans cette liste, la présence de plusieurs sous-préfectures d'importance économique et démographique médiocre et qui n'en exercent pas moins une attraction remarquable. C'est, en premier lieu, le cas de Saa, au nord du Pays eton, qui semble avoir gardé un certain lustre hérité de sa grandeur passée, autrefois liée à la résidence toute proche du chef supérieur (au village de Kolo) et à un rôle de chef-lieu ravi par Obala en 1951. Peut-être la nouvelle liaison routière Yaoundé-Bafoussam lui donnera-t-elle l'occasion d'une renaissance? Makak doit, on l'a vu, ses immigrés à l'implantation d'établissements d'enseignement secondaire confessionnels. Par contre, Ebolowa, malgré ses 17 000 habitants, se place parmi les valeurs d'immigration les plus basses, 37 % seulement de sa population ayant changé d'arrondissement; il est permis de ne voir là qu'un « effet d'optique » et de supposer que la vaste étendue de son arrondissement (8 000 km^2) exclut du groupe des immigrés (selon la définition du recensement) bien des originaires de villages pourtant

fort éloignés, tandis qu'une situation inverse prévaut à Saa dont l'arrondissement est dix fois plus petit[1].

Les petites villes du Sud étant ainsi caractérisées, reste à préciser qui sont les acteurs de ces migrations avant de s'interroger sur le mécanisme et la signification des déplacements observés.

2. DES VILLES INVESTIES PAR LES ÉLÈVES

Une double appartenance, une situation de charnière entre monde rural et monde urbain, tel paraît bien être le lot commun des petites villes. Elles sont, écrit G. SAUTTER, dans la continuité du monde rural, à la fois *«premier niveau authentiquement urbain, celui où la vie locale commence à prendre forme, et dernier échelon restant en contact direct avec la campagne»* (1982 : 401). Cette situation intermédiaire, vérifiée au niveau de la vie de relations, devrait, semble-t-il, se manifester de la même façon dans la composition des populations urbaines.

TABLEAU 87

Les structures démographiques dans le Centre-Sud (1976)

	Population	Groupes d'âge (%)				Rapport de masculinité	
		0-19	20-34	35-49	50 et plus	Général	20-34 ans
Yaoundé	291 071	53,7	31,1	11,8	3,4	114	133
Mbalmayo	20 606	59,5	22,2	12,7	5,6	115	131
Bafia	17 855	59,3	20,0	13,3	7,4	101	99
Ebolowa	17 025	57,3	23,8	13,1	5,8	105	112
Sangmélima	13 776	60,5	21,5	12,1	5,9	112	134
Kribi	10 512	54,4	23,1	14,6	7,9	104	102
Autres centres	92 523	56,0	21,0	14,3	8,7	106	117
Villages	930 238	48,5	14,1	17,8	19,6	88	78

Entre la population proprement rurale et celle de la grande ville, à l'opposé l'une de l'autre, devrait logiquement prendre place celle de l'ensemble des petites villes, place plus ou moins proche des deux extrêmes selon leur rang dans la hiérarchie urbaine. Si elle se vérifie, cette position

1. On voit par là combien il est difficile d'évaluer exactement l'immigration d'après ce recensement. Le même problème se pose si l'on considère non plus les personnes ayant changé d'arrondissement mais les lieux de naissance, car la population de la ville se trouve toujours incluse dans celle de son arrondissement.

médiane s'expliquerait moins par un rôle de relais ou de lieu de transit des migrants que joueraient ces centres secondaires (on a vu que ce rôle était réduit dans la zone étudiée) que par une atténuation des caractères proprement urbains, en quelque sorte tempérés par des traits demeurés ruraux. Qu'en est-il pour la province du Centre-Sud ?

Le tableau 87 présente, dans leurs grandes lignes, les structures démographiques des cinq petites villes de plus de 10 000 habitants, comparées à celles de Yaoundé, des autres agglomérations moins importantes de la province et de l'ensemble de la population rurale.

Une population étonnamment jeune

« Les petites villes, gonflées par une population d'écoliers (à cause de la bonne réputation des écoles citadines) ou de lycéens, sont un fait des plus banals en Afrique tropicale » (SAUTTER, *op. cit.* : 407). Celles du Centre-Sud en sont une illustration que les taux élevés de scolarisation rendent presque caricaturale. Largement distancée par Mbalmayo, Bafia, Sangmélima, la capitale se trouve placée, de façon paradoxale, fort près du milieu rural par sa proportion de moins de 20 ans, et même l'ensemble des autres petits centres de sa province la dépasse aussi (fig. 67).

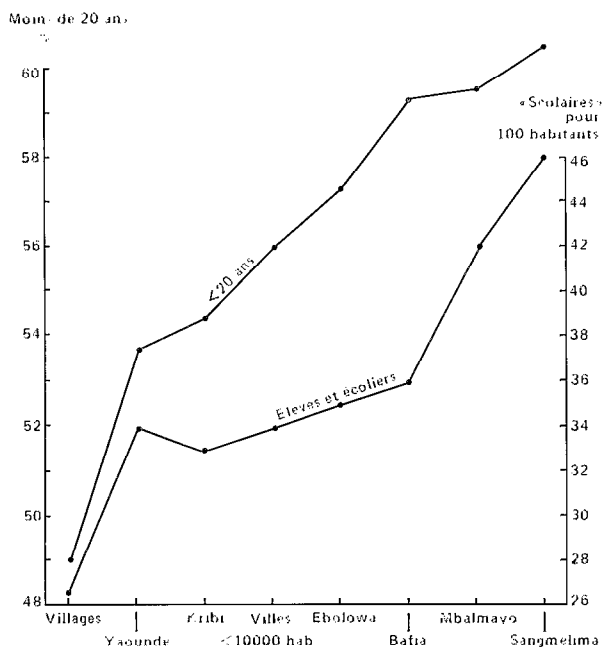

Fig. 67. — « Scolaires » et population de moins de 20 ans (Centre-Sud).

Le classement des différentes unités ici considérées (villes de plus de 10 000 habitants, centres de moindre importance, Yaoundé et milieu rural) en fonction de leur proportion de « moins de 20 ans » est, quasiment terme à terme, celui de la proportion des « scolaires » dans l'ensemble de la population. Un tel parallélisme montre que l'école est quasi exclusivement responsable de la présence massive des jeunes constatée dans ces villes. Sangmélima, Mbalmayo et Bafia offrent les plus fortes valeurs (36 à 46 élèves pour 100 habitants), mais il faut observer que les centres de moins de 10 000 habitants tiennent ensemble, entre Kribi et Ebolowa, un rang fort honorable lié à un équipement scolaire parfois très développé. Ainsi, à Nanga-Eboko, élèves et écoliers formaient 44 % de la population urbaine dès 1971.

Plus encore que pour la capitale, l'immigration scolaire est donc, pour les centres secondaires du Sud, petites villes ou bourgs, une des données essentielles façonnant la structure démographique et, bien souvent, le seul facteur d'animation dans la ville. La plupart d'entre elles n'offrent d'autre intérêt que celui de leur équipement scolaire, public et surtout privé. Tantôt il s'agit surtout d'écoles primaires : ainsi en était-il, en 1976, pour Bafia (27 écoliers pour 100 habitants, mais seulement 8 élèves ou étudiants) et pour Kribi (24 et 9), assez proches, en ce domaine, des autres petits centres moins peuplés (25 et 7). D'autres villes au contraire, et de façon plus attendue, se distinguent par leurs nombreux effectifs d'élèves (collèges, lycées) ou d'étudiants. La palme revient à Sangmélima, avec 36 élèves ou étudiants pour 100 citadins. Elle est sans doute avec Makak pour la catégorie urbaine inférieure, le premier centre d'enseignement du pays. Déjà en 1965, elle ne comptait pas moins de quatre collèges (1 public, 2 catholiques et 1 privé laïc) et cinq écoles primaires[2]. Bien loin derrière Sangmélima se situe Mbalmayo (18 élèves pour 100 habitants), puis Ebolowa qui présente la même proportion que Yaoundé : 12 %. La même situation se reproduit, à des degrés divers, pour la plupart des petits centres du Sud, d'autant plus marquée que leur équipement scolaire tend à se renforcer, créant ainsi une fausse apparence de croissance urbaine. Ainsi en va-t-il de Nanga-Eboko par exemple, où *« la fonction scolaire,* écrit P. HESS (: 75) *apparaît comme la plus susceptible d'attirer la population [...] Mais c'est une attraction passagère »* qu'il ne faudrait pas prendre pour un facteur de développement urbain réel.

Les résultats disponibles du recensement ne séparant pas la population native de la ville et celle de l'arrondissement environnant, il est assez difficile de juger de l'importance réelle de l'immigration parmi les scolaires : on a vu en effet que l'étendue de certains arrondissements a pour effet de fausser tout essai de comparaison. Plus significative du rôle attractif de l'école nous

2. *Dictionnaire des villages du Dja-et-Lobo.* ORSTOM-Yaoundé, 1965.

semble la proportion de scolarisés parmi les jeunes de 15 à 24 ans : forte (plus de 50 %), elle montre que ce rôle est essentiel, sinon exclusif, dans le rayonnement de la ville ; faible, elle montre que la ville possède d'autres attraits que celui de son enseignement. Comme on pouvait s'y attendre, les taux de scolarisation les plus élevés sont ceux de Sangmélima (64,9 %), puis de Mbalmayo (54,5) ; Ebolowa et Bafia offrent des valeurs nettement inférieures (42), suivies de Kribi (38).

De même, le rapport de masculinité propre au groupe d'âge 0-19 ans porte la trace de cette immigration scolaire, car celle-ci demeure toujours, même dans le Centre-Sud, à dominante masculine ; le plus élevé est celui de Sangmélima (109) qui précède Mbalmayo (108) et Bafia (107) ; les plus faibles sont ceux de Kribi (102) et Ebolowa (100). Yaoundé ne parvient même pas à l'équilibre comme Ebolowa (avec 99,4) et la zone rurale de la province accuse un léger déficit en garçons (98,7), particulièrement creusé entre 15 et 19 ans (85,5), âge des études secondaires.

Il est encore une autre façon de saisir l'influence de l'immigration scolaire sur les structures démographiques, celle qui utilise le rapport entre la partie scolarisable de la population (5-19 ans), et généralement scolarisée dans le Centre-Sud, et l'effectif des personnes âgées de 20 ans et plus. Sans attribuer à un tel rapport une signification propre, la comparaison des résultats pour les différentes villes montre assez bien quelle est la nature de l'immigration reçue. A Yaoundé, il est de 77 jeunes de 5-19 ans pour 100 adultes, mais il grimpe à 102 pour l'ensemble des cinq petites villes du Sud, ce qui montre déjà combien, pour ces dernières, l'immigration ne concerne pas les mêmes classes d'âge que dans la capitale. La valeur maximale est encore celle de Sangmélima (120), puis de Mbalmayo (112) suivie de Bafia (104) ; enfin, à Ebolowa et Kribi, les jeunes en âge de scolarité sont moins nombreux que les adultes (96 et 83).

Le même rapport, calculé selon les lieux de naissance des citadins, donne également une bonne idée de l'origine géographique des flux scolaires vers ces villes. Ce rapport est toujours élevé (plus de 100 et même 175 pour cent adultes à Sangmélima) pour les originaires des départements et arrondissements dont la ville est le chef-lieu, l'attraction étant alors presque exclusive ; il est généralement plus faible (70 à 80) pour les originaires des autres départements du Centre-Sud. Mais aussi, fait remarquable, ce rapport demeure, dans tous les cas, fort médiocre (entre 40 et 50) dans le groupe des natifs de l'Ouest, ce qui montre combien l'immigration bamiléké est ici, avant tout, une « migration de travail » concernant des adultes, et non une « migration de scolarisation » comme pour les « Sudistes ».

Enfin on est surpris de constater que ce même indice atteint toujours les valeurs les plus fortes, même à Kribi, parmi les natifs du département du Mfoundi : plus de 200, et jusqu'à 344 à Mbalmayo et 375 à Bafia. Ce n'est certes pas là le seul effet des migrations scolaires : l'ampleur des déplacements vers la capitale fait que nombre d'enfants de souche locale

naissent à Yaoundé puis reviennent au pays avec leurs parents ; de même, des fonctionnaires dont les enfants peuvent être nés à Yaoundé se trouvent, au hasard des mutations, affectés dans ces petites villes. Mais on ne peut cependant douter que les déplacements des élèves ne soient aussi pour beaucoup dans cette situation. Ainsi P. HESS a-t-il observé qu'au C.E.T. de Nanga-Eboko 7,5 % des élèves avaient, en 1972-73, leurs parents domiciliés dans la Méfou[3] et formaient, après ceux de l'arrondissement de Nanga-Eboko (54,8 %) et ceux de Minta (8 %), le troisième groupe par son importance, équivalent à celui de la Lékié voisine. Du primaire au secondaire, l'aire du recrutement s'élargit d'ailleurs, mais il semble assez fréquent que la moitié des élèves n'habitent pas chez leurs parents et qu'un tiers aient leurs parents domiciliés dans un autre département.

Notre enquête scolaire a montré la fréquence des changements d'établissement d'enseignement et il n'est pas rare que les itinéraires des élèves consistent en de véritables va-et-vient entre Yaoundé et les villes du Sud (ou même d'autres), pour de simples raisons de convenance. Ainsi tel élève de Terminale au lycée Leclerc, né à Yaoundé, reçoit bien son instruction primaire dans la capitale, puis y suit la classe de 6^{e} au collège Montesquieu (privé laïc) ; mais de la 5^{e} à la 3^{e}, il part fréquenter les cours du collège Bonneau à Ebolowa où l'internat lui offre de meilleures conditions d'étude. Pour la classe de Seconde, inexistante au collège Bonneau, il s'inscrit au lycée Joss de Douala, où un parent l'héberge. Enfin, pour les classes de Première et Terminale, il revient à Yaoundé où il peut à nouveau bénéficier des conditions favorables de l'internat. De même un autre élève, né à Saa (Lékié) fréquente d'abord deux établissements de Yaoundé : le collège Vogt (catholique) qu'il doit quitter faute de ressources financières, puis le collège Madeleine (privé laïc) où les conditions de travail ne le satisfont cependant pas. Il va donc poursuivre ses études au collège du Sacré-Cœur de Makak (catholique) que de nouvelles difficultés financières l'obligent à quitter, et le lycée Leclerc de Yaoundé l'accueille pour les classes de Première et de Terminale. Seul un dépouillement des fichiers des établissements scolaires permettrait d'évaluer dans toute son ampleur le volume de cet incessant déplacement des élèves à l'affût des meilleures conditions de réussite au moindre coût.

Enfin, de façon plus anecdotique, une autre donnée du recensement de 1976, disponible pour les petites villes, vient confirmer la différenciation qui s'établit entre elles selon l'importance de leur fonction scolaire. Il s'agit de l'effectif des personnes titulaires d'un diplôme les qualifiant à dispenser un enseignement : licence, D.E.S., C.A.P.C.E.G., C.A.P.E.S. Rapporté au nombre total des diplômés de la ville, il donne une bonne idée du rôle local et régional tenu par les établissements scolaires. Comme on pouvait le

3. Et donc, vraisemblablement, à Yaoundé, le département du Mfoundi venant tout juste d'être créé.

prévoir, ce rapport est maximal pour Sangmélima (28 pour 1 000 diplômés) que suit Mbalmayo (23) ; il est de 20 pour Bafia et Ebolowa et seulement de 8 pour Kribi.

Ainsi peut-on établir l'existence d'une hiérarchie entre les petites villes du Sud au regard de l'attrait qu'elles exercent sur les jeunes par leur fonction scolaire. Tous les indices retenus conduisent au même classement, plaçant en tête Sangmélima et, légèrement en retrait, Mbalmayo. L'attraction de Bafia s'exerce surtout sur les plus jeunes, mais équivaut à celle d'Ebolowa. Enfin Kribi ressemble fort à Yaoundé par la place relativement réduite que tiennent, dans sa population, les classes d'âge jeune et les « scolaires ». Mais aussi, plutôt que de migrations, c'est d'un étonnant système d'échanges qu'il faut ici parler, échanges comparables à des mouvements browniens, qui met en communication les petites villes entre elles et la capitale, et donne au monde urbain du Sud une physionomie si particulière.

Un recrutement démographique qui déborde la région immédiate

Bien que les résultats du dernier recensement ne donnent pas la part de la population réellement native de chacune des petites villes, mais seulement l'effectif né ailleurs que dans l'arrondissement urbain, il est cependant possible d'évaluer et de comparer les attractions démographiques qu'elles exercent. A cette fin, examinons de plus près ce groupe des non-natifs dont l'importance relative nous avait précédemment servi à identifier les petites villes (tableau 88). L'image de l'immigration qui en résulte est instructive tant par le classement obtenu entre ces villes que par les nuances qu'elle dévoile[4].

TABLEAU 88

Importance et origine de l'immigration dans les petites villes du Centre-Sud (1976)

	Proportion de non-natifs (%)			
	Générale	Selon la provenance (%)		
		Centre-Sud	Ouest	Reste du pays
Mbalmayo	63,2	61,0	19,5	19,5
Kribi	54,7	61,9	13,8	24,3
Sangmélima	47,0	64,6	16,0	19,4
Ebolowa	46,3	52,6	24,0	23,4
Bafia	39,5	57,8	22,1	20,1

4. Les pourcentages du tableau 86, qui ne portaient que sur la population réellement urbaine, étaient tirés des listings consultés sur place par Y. MARGUERAT et non des tableaux publiés. La seule différence est qu'ils reléguaient Ebolowa en dernière position.

Tous ces centres urbains sont, certes, moins attractifs que Yaoundé où, rappelons-le, 65 % de la population est née hors du Mfoundi. Pourtant Mbalmayo s'en approche beaucoup : 63 % de ses habitants sont nés dans un arrondissement autre que celui commandé par la ville. Le chef-lieu du Nyong-et-Soo est suivi, d'assez loin, par Kribi, avec 54,7 %. Dans les trois autres villes, la population non native est moins nombreuse que la population autochtone : Sangmélima et Ebolowa voisinent avec 47 et 46,3 % d'immigrés, et Bafia vient en dernière position avec 39,5 %. Se confirme donc le rayonnement particulier de Mbalmayo, la plus peuplée des petites villes du Sud, tandis que celui de Kribi, relativement important, surprend davantage, vu son faible effectif total. Dans tous les cas, plus de la moitié de ces non-natifs provient du Centre-Sud, avec, cependant, des variations selon les villes qu'il est intéressant d'observer (tableau 88).

La ville qui reçoit le plus du Centre-Sud (non compris son propre arrondissement) est Sangmélima, et cette particularité est due, avant tout, à son effectif immigré de moins de 20 ans (dont 70 % proviennent de cette province), et donc à son puissant rayonnement scolaire. Pourtant, les Bamiléké de Sangmélima forment, selon l'enquête réalisée par l'I.F.O.R.D. en 1975[5], 14 % de la population urbaine dont près de la moitié (45 %) sont nés sur place, ce qui signale un courant migratoire déjà ancien.

C'est, par contre, à Ebolowa, l'autre ville de l'extrême Sud, que les « Sudistes » non natifs sont le moins bien représentés : à peine plus de la moitié (52,6 %), et cette faible représentation, observable à tous les âges, est particulièrement nette entre 20 et 34 ans (46 %). Plus que les autres villes, en effet, le chef-lieu du Ntem reçoit une immigration provenant soit de l'Ouest (24 % du total), soit du reste du pays. C'est là, en grande partie, le résultat (artificiel) de l'implantation d'une garnison militaire venue de Bafang qui plaçait, en 1970, Ebolowa parmi les villes comptant le plus de fonctionnaires au Cameroun, après Yaoundé, Douala et Nkongsamba (MARGUERAT, 1976 : 39). Nul doute que, parmi ces militaires, ne se trouvent des natifs de tout le pays et plus particulièrement de l'Ouest où était précédemment stationnée leur unité. Pourtant, on ne saurait négliger que, avant même ce transfert de militaires, la colonie bamiléké d'Ebolowa était déjà nombreuse. Dès 1964, la ville comptait, selon J. L. DONGMO (*op. cit.*, t. 2 : 117), 1 800 immigrés de cette provenance et tenait, pour le volume de cet effectif bamiléké, la quatrième place parmi les villes petites et moyennes après Koumba, Foumban et Bamenda. L'importance passée de la ville, qui fut même, de façon éphémère, chef-lieu de circonscription pour tout l'extrême Sud concurremment à Yaoundé, son activité de centre de groupage du cacao cultivé dans la région qui attirait grands et petits commerçants, et, plus récemment, la demande gabonaise en produits vivriers, tout cela ne pouvait

5. Cit. DONGMO, *op. cit.* : 121.

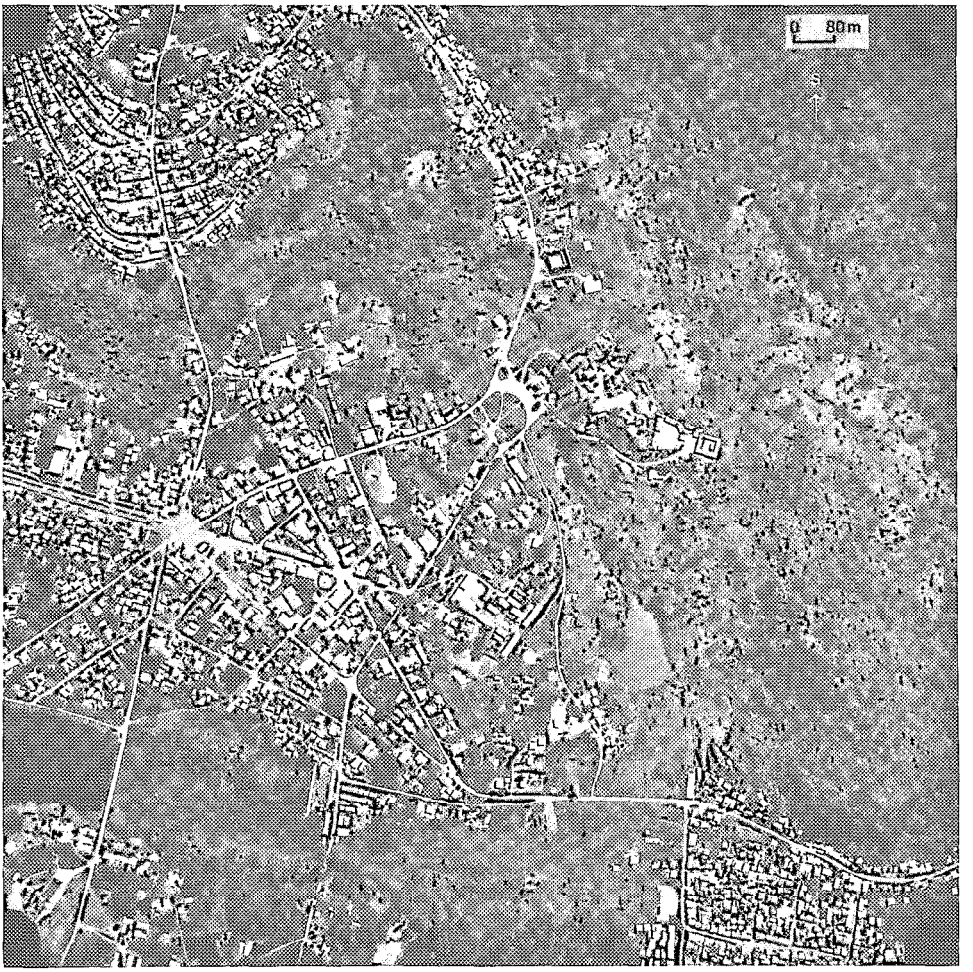

Photo 57. — Ebolowa. Le centre-ville et les quartiers, sur un site de collines qui rappelle Yaoundé. La photo révèle les champs cultivés sur les pentes et dans les vallées (I.G.N., 1974)

que favoriser, hier comme aujourd'hui, l'installation d'une population aussi experte en « affaires » que les Bamiléké.

Après Ebolowa, Bafia est, parmi les petites villes du Sud, celle où les immigrés bamiléké sont relativement les plus nombreux (22 %), aux dépens d'un recul des « Sudistes ». On verra qu'elle se distingue cependant de la précédente par un vieillissement plus marqué de ce groupe. Il s'agit de la ville du Centre-Sud la plus proche du Pays bamiléké et donc depuis longtemps à la portée immédiate de ses émigrés, mais son médiocre

dynamisme économique n'a pas su provoquer, au moins jusqu'à ces dernières années, un renouveau de leur immigration. D'autre part, sa position excentrique par rapport au Centre-Sud ne pouvait lui valoir un grand apport démographique en provenance de cette province.

Kribi tient, parmi les cinq villes considérées, une place à part. Non seulement la proportion des immigrés dans sa population paraît assez élevée (54%), mais leur provenance est plus différenciée qu'ailleurs. Ici la part des immigrés bamiléké est réduite (13,8%), à tous les âges. Ces derniers se trouvent surtout remplacés par des natifs de la province du Littoral qui forment 18% de l'effectif immigré et, plus particulièrement, par ceux des départements voisins : Sanaga Maritime et Wouri. Le rayonnement de la ville porte donc sur une zone assez limitée mais peu homogène qui donne cependant naissance à une émigration apparemment bien active.

Mbalmayo enfin, la plus grande des petites villes du Sud, est celle qui reçoit le plus d'immigrés, et cela à tous les âges, supportant assez bien, de ce point de vue, le rapprochement avec Yaoundé. A comparer avec les résultats du recensement de 1967, il semble que la diminution de la proportion des immigrés dans la population n'ait été que légère sur une dizaine d'années : 67% à 63%. L'évolution qu'aurait subie, au cours de la même période, l'effectif immigré de l'Ouest n'en paraît que plus surprenante : de 5300 en 1967, il aurait régressé à 2500 en 1976, ne formant plus que 19,5% des non-natifs au lieu de 49,7% (ENYEGUE MONGO, 1971 : 103). Un tel repli paraît assez peu vraisemblable. Peut-être le recensement de 1967, qui n'offrait guère de garantie statistique, a-t-il surestimé les Bamiléké aux dépens des Béti? Pourtant J. L. DONGMO trouve une continuité entre ces résultats de 1967 et ceux de son enquête de 1974 qui le conduisent à penser que les Bamiléké entrent pour 46% dans la population urbaine (47% en 1967), dépassant la proportion des Béti; pour cet auteur, l'immigration bamiléké, *« encore en cours et bien alimentée »* est *« appelée à s'amplifier dans l'avenir »* (*op. cit.* : 131-132). Quoi qu'il en soit, Mbalmayo est la ville qui, parmi ses homologues du Sud, jouit du plus fort pouvoir attractif, la figure 40 l'avait déjà montré. Les raisons en sont multiples : une bonne implantation d'établissements d'enseignement secondaire, notamment privés, une industrie de transformation du bois (C.O.C.A.M.) active depuis 1966, et de plus un rôle d'importance régionale dans le réseau des transports ferroviaires mais aussi routiers.

Les travaux d'Y. MARGUERAT (1976) ont montré que Mbalmayo s'affirme comme l'un des six « nœuds » du trafic routier au Cameroun, avec Douala, Yaoundé, Bafoussam, Ebolowa et Obala, avant même Nkongsamba, Ngaoundéré et Sangmélima. Il semble d'ailleurs, d'après les itinéraires demandés par les transporteurs, que se produit une sorte de partage des tâches entre les villes du Sud, Mbalmayo s'orientant vers les liaisons avec Ebolowa et Sangmélima, Obala vers celles qui diffusent dans la Lékié, et Yaoundé vers les plus longs parcours. On trouve, parmi les promoteurs de

ces activités de transport à Mbalmayo, une forte participation des Bamiléké : selon les enquêtes de J. L. DONGMO, 10 camions sur les 26 dénombrés leur appartiennent, 25 taxis sur 58 et 8 stations d'essence sur 9.

Ainsi s'individualise chacune des petites villes du Sud. Cette importance plus ou moins marquée de leur attraction démographique, de même que la composition du courant migratoire, reflètent, bien sûr, le niveau et la nature des activités qu'elles peuvent offrir à leur population. Les unes ont un secteur « Administration, Services » extrêmement développé (Ebolowa : 49 % des hommes actifs, Sangmélima : 44 %), bien proche de celui de Yaoundé (48 %), et cela pour des raisons variables : fonction scolaire, fonction militaire, restes d'une ancienne prééminence administrative. Toutes ont un secteur « Commerce, Restauration » bien fourni (17 à 23 %), un peu supérieur à celui de Yaoundé tandis que leur secteur « secondaire » demeure moindre (moins de 25 % des hommes actifs) sauf à Mbalmayo (30 %). Enfin, bien qu'elles soient mieux représentées qu'à Yaoundé, les activités « primaires » occupent moins de 10 % des hommes actifs, malgré l'importance régionale de l'exploitation forestière ; Bafia fait exception avec ses 21 %, en majorité des travailleurs « indépendants », ce qui laisse supposer que le périmètre urbain retenu par le recensement de 1976 englobait probablement des zones très rurales.

L'inégale vitalité des migrations

D'une ville à l'autre, la vitalité dont témoignent les mouvements migratoires varie de façon considérable : la proportion des non-natifs voisine les deux tiers de la population à Mbalmayo mais dépasse de peu le tiers à Bafia (tableau 89). Mais leur place au sein de chacun des grands groupes d'âge donne une assez bonne idée du dynamisme actuel de l'immigration et de ce que fut, au cours des ans, le pouvoir attractif de chacune.

TABLEAU 89

Importance, selon les grands groupes d'âge, de la population née hors de l'arrondissement urbain (1976)

	Proportion de non-natifs par groupes d'âge (%)				
	Moins de 20 ans	20-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus	Ensemble
Mbalmayo	49,9	82,3	85,2	81,3	63,2
Kribi	46,8	71,3	63,0	45,7	54,7
Sangmélima	38,2	63,5	61,0	50,1	47,0
Ebolowa	35,5	64,9	60,1	46,4	46,3
Bafia	30,5	55,6	53,9	42,9	39,5
		20-29	30-39	40-49	
Yaoundé	44,0	90,9	92,2	88,8	60,9	65,1

L'originalité de Mbalmayo, un taux d'immigration élevé (63 %), se marque à tous les âges, signe du dynamisme étonnamment continu de cette ville. La proportion des immigrés parmi les « moins de 20 ans » est même plus élevée qu'à Yaoundé, conformément à l'importance de la fonction scolaire dans la ville. Celle des adultes, sans égaler le pourcentage de Yaoundé, s'en approche mais dépasse de beaucoup celui des autres petites villes du Sud et, même au-delà de 50 ans, les immigrés sont plus nombreux que partout ailleurs. Rappelons enfin que cette situation exceptionnellement favorable vaut à Mbalmayo un rapport général de masculinité supérieur même à celui de Yaoundé : 115 au lieu de 114.

La situation de Kribi est plus inattendue : une population relativement vieillie (tableau 87) comparée à celle des autres villes, mais aussi une immigration de jeunes et de jeunes adultes assez remarquable, peut-être en rapport avec les projets agro-industriels et touristiques dont la région fait l'objet. Kribi partage cependant avec les trois autres petites villes cette particularité de compter peu d'immigrés parmi les anciens : la situation économique et géographique de ces centres fait que ceux qui quittent la vie active préfèrent d'autres lieux de retraite, contrairement à ce qui semble se produire à Mbalmayo.

L'immigration que suscitent les petites villes du Sud présente des variantes non seulement dans son intensité, qui reflète le niveau d'activité de chacune, mais aussi dans sa composition. Bien qu'elle soit la règle, la prédominance des « Sudistes » parmi les immigrés n'en laisse pas moins place à des courants issus d'autres provinces du pays, en particulier l'Ouest et le Littoral. Pour tenter de cerner le fonctionnement de cette immigration urbaine particulière et son rôle dans l'ensemble des déplacements repérables dans le sud du Cameroun, il convient à présent de s'interroger sur la vitalité dont font preuve chacun de ces courants.

On a vu que Sangmélima se distingue parmi les préfectures du Centre-Sud, en recevant la plus forte proportion d'immigrés « Sudistes » : plus des deux tiers du total. Mais ces « Sudistes » sont surtout des jeunes : 53 % ont moins de 20 ans, au lieu de 35 % à Yaoundé (« Sudistes » nés hors du Mfoundi). C'est là, bien sûr, la conséquence de l'importante fonction scolaire dévolue à cette ville ; mais l'attraction qu'elle exerce sur le Centre-Sud, y compris la ville de Yaoundé, se limite presque exclusivement à ce monde scolaire. Passé l'âge de la scolarité, plus rien ne retient les immigrés dans cette petite ville : le tableau 87 montre bien qu'elle est l'une de celles qui comptent la moindre proportion de jeunes adultes (21 % de 20-34 ans). Mais on remarquera aussi que la situation de Bafia est, de ce point de vue, tout aussi mauvaise, avec seulement 20 % de jeunes adultes et sans cette compensation d'une forte sur-immigration scolaire ; à partir de 30 ans, les femmes y sont même plus nombreuses que les hommes.

Contrairement à ceux de Sangmélima, les « Sudistes » forment à Kribi le groupe le plus nombreux parmi les anciens immigrés : plus de deux tiers

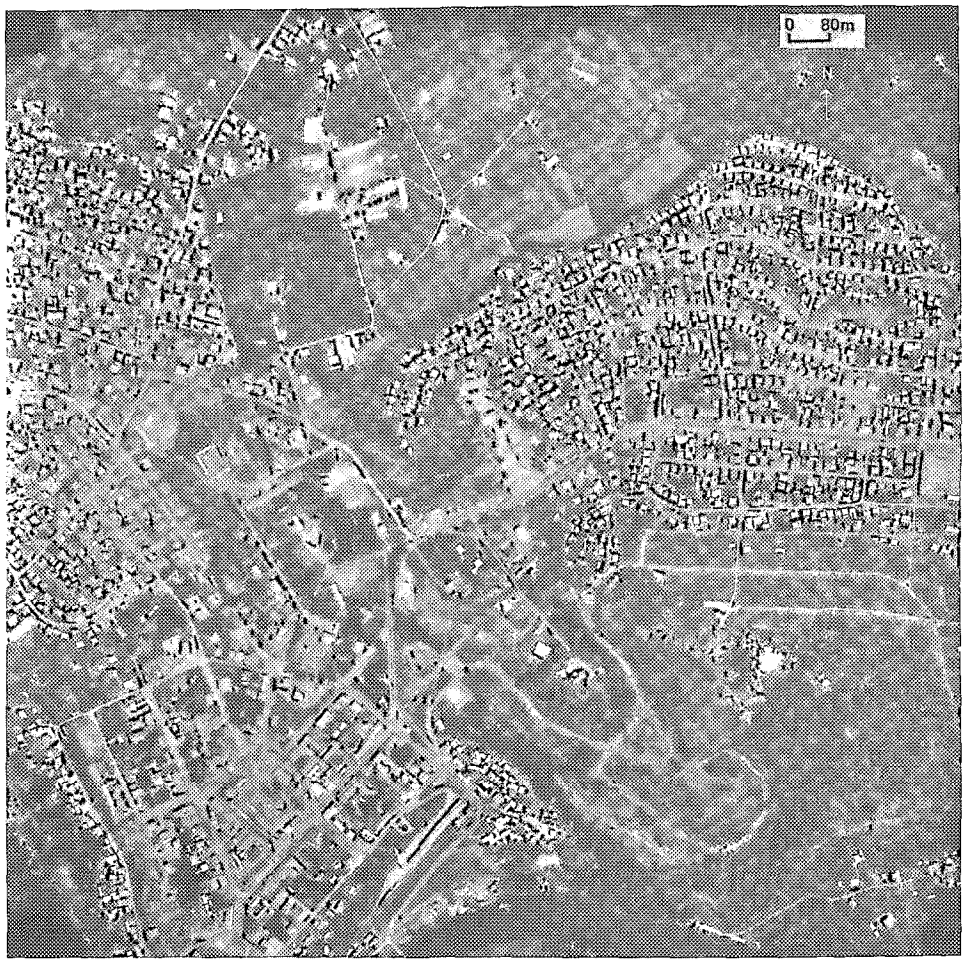

Photo 58. — Mbalmayo. Au bord du Nyong, la ville administrative et commerciale ; vers le nord-est et le nord-ouest, les quartiers populaires (I.G.N., 1974)

dans la tranche d'âge 35-49 ans et même 68 % après 50 ans. Cette immigration paraît donc relever d'un courant aujourd'hui bien ténu, celui qui fut lié à une époque où le port était encore le débouché naturel des productions de l'extrême Sud, avant d'être supplanté en cela par Douala. L'immigration que Kribi reçoit aujourd'hui est, par contre, plus diversifiée que celle des autres petits centres et concerne surtout des jeunes venant du Littoral qui ont ainsi pris le relais des « Sudistes ».

Les circonstances d'une immigration qui lui est spécifique donnent à

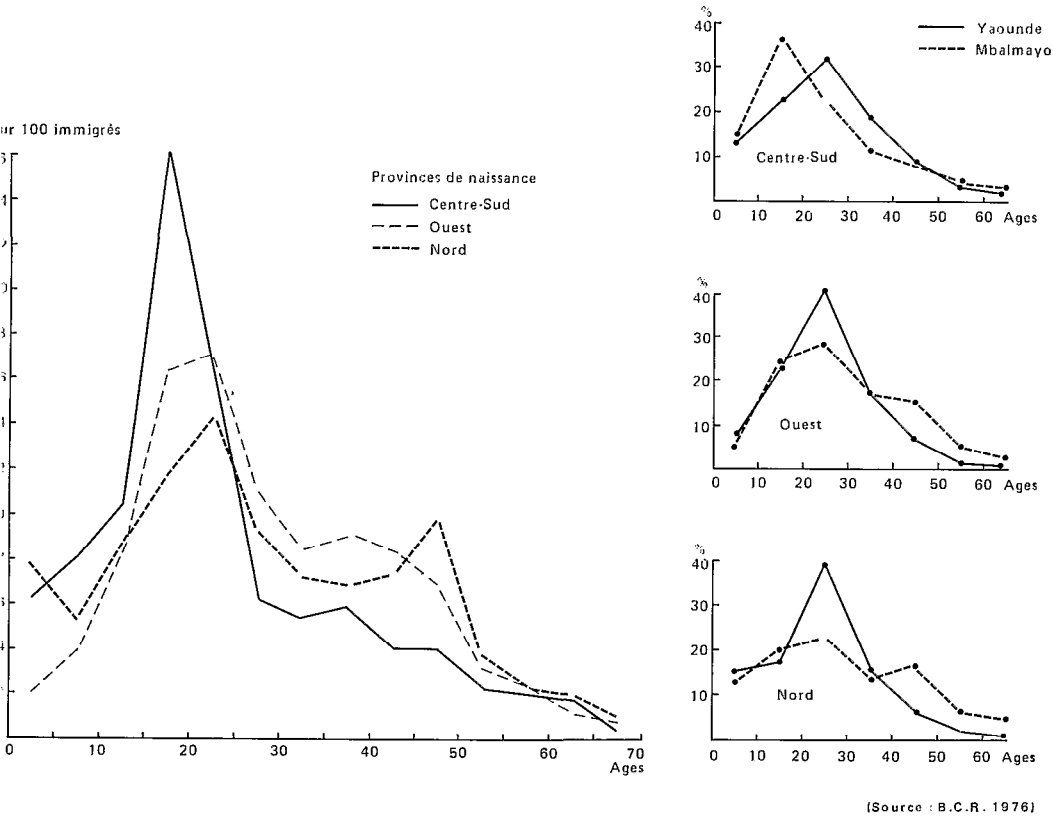

Fig. 68. — Structure par âges des immigrés de Mbalmayo selon la province de naissance et comparaison avec Yaoundé (1976).

Ebolowa la proportion d'originaires de l'Ouest la plus importante (tableau 88), sauf après 50 ans, âge pour lequel Bafia l'emporte. Les « Sudistes » y forment, au contraire, à tous les âges, le groupe le moins nombreux comparé à celui des autres petites villes. Cette immigration particulière compte aussi, parmi les jeunes adultes, une proportion inhabituellement forte de provenance plus lointaine, tel le Nord. Les caractéristiques démographiques de la garnison militaire qui stationne dans la ville ne permettent guère de discerner celles de l'immigration plus ordinaire et plus spontanée.

A Mbalmayo, la plus dynamique des petites villes du Sud, l'immigration « sudiste » est certes encore celle qui concerne le plus de jeunes : 51,4 % de « moins de 20 ans » (fig. 68), et elle est principalement sensible entre 15 et 20 ans (immigration d'élèves). Aux âges adultes, même jeunes, elle décroît rapidement, de sorte qu'entre 20 et 25 ans, les trois provinces du Centre-

Sud, de l'Ouest et du Nord comptent des proportions à peu près identiques de leurs immigrés : respectivement 16, 17 et 14 %. Mais aux âges suivants, l'inversion se précise et les immigrés adultes venant du Centre-Sud sont désormais, pour chaque tranche d'âge, en moindre proportion que ceux des deux autres provinces. Cette structure de l'immigration par âge à Mbalmayo semble typique des petites villes du Sud où les jeunes sont de provenance régionale et les adultes actifs de provenance plus lointaine.

La comparaison des âges des immigrés originaires de chacune des trois provinces à Mbalmayo et à Yaoundé confirme une telle originalité (fig. 68). D'une part, ceux du Centre-Sud sont, à Mbalmayo, relativement plus jeunes qu'à Yaoundé : leur effectif le plus fourni se place entre 10 et 20 ans et compte pour 36,5 % du total, tandis qu'à Yaoundé le groupe le plus nombreux est celui des 20-30 ans et ne forme que 31,4 % de l'ensemble.

D'autre part, si les courbes relatives aux originaires du Nord et de l'Ouest se ressemblent beaucoup, celles de Yaoundé marquent cependant un maximum très « pointu » entre 20 et 30 ans, signe d'une active immigration, tandis que celles de Mbalmayo s'étalent bien davantage, les immigrés se répartissant de façon plus égale entre les différentes tranches d'âge.

La ville de Mbalmayo ne se trouve donc pas atteinte par ce renouveau de l'immigration remarqué à Yaoundé et concernant les jeunes adultes, à moins que les petites villes de ce type se caractérisent par un courant d'immigration original, de provenance lointaine, et qui serait en quelque sorte « secondaire » : celui de personnes relativement âgées et ayant déjà séjourné plus ou moins longtemps à Yaoundé ou ailleurs.

3. PETITES VILLES ET SYSTÈMES DE MIGRATIONS

Le volume et l'originalité des migrations des petites villes étant ainsi précisés, se pose la question de la façon dont celles-ci s'inscrivent dans le réseau des relations démographiques tissées entre villes et campagnes dans le sud du Cameroun.

Tous ces centres secondaires exercent une attraction considérable sur les jeunes en âge de scolarité, soit surtout au niveau du primaire (Bafia, Kribi), soit surtout au niveau du secondaire (Sangmélima, Mbalmayo) ce qui leur vaut à des degrés divers, mais de façon générale, une proportion élevée d'enfants et d'adolescents. Ce recrutement spécialisé ne porte guère, à l'exception de Kribi, au-delà des limites de la province, mais il donne lieu à un système d'échanges, apparemment fort anarchique, entre toutes ces villes et les deux grands centres urbains du pays, Yaoundé et Douala. Observons bien qu'il ne s'agit pas simplement là d'un déplacement qui conduirait écoliers et élèves du village vers le chef-lieu voisin, mais plutôt de flux de toutes provenances, et en particulier des grandes villes qui ne parviennent pas à répondre à la demande d'instruction et, de diverses façons, refoulent des élèves. On décèle donc ainsi un premier système de migrations dans

lequel sont impliquées les petites villes, celui des « Sudistes » surtout, qui se manifeste par une immigration éphémère de jeunes en quête de scolarisation.

Passés les âges de la formation scolaire, une brusque contraction des effectifs immigrés se produit, plus ou moins sensible selon les possibilités d'emploi offertes sur place. Au vrai, elle se produit même avant la fin du cycle secondaire, car ces établissements d'enseignement ne peuvent offrir aux élèves des classes terminales qu'un choix de séries fort limité, ce qui oblige nombre d'entre eux à partir. Déjà commence donc, de cette façon, une « montée », voire un reflux, des jeunes vers les grandes villes, Yaoundé et, dans une moindre mesure ici, Douala, et cette émigration urbaine prend encore plus d'ampleur quand, les études terminées, se pose le problème de l'emploi. Un nouveau classement se dessine alors entre les petites villes, les unes réussissant à maintenir un effectif immigré relativement nombreux : Ebolowa (mais on a vu que le cas est particulier), Mbalmayo surtout, et Kribi dans une moindre mesure, les autres n'y parvenant pas. L'étude de J.-P. LABORIE sur les petites villes de France (1979) montre que celles-ci jouent un rôle semblable par leur appareil d'enseignement, *« car l'impuissance à trouver une promotion sur place est généralisée à toutes les petites villes »* (p. 182), mais ce rôle s'en trouve ici accru d'autant plus que les équipements scolaires, sans commune mesure avec les besoins de la ville, recrutent sur l'ensemble de la province. Ces villes fonctionnent moins comme des relais que comme des pompes aspirantes et foulantes.

Mais cette fonction scolaire, avec les mouvements variés qu'elle suscite, n'est pas seule à contribuer à la formation et aux caractéristiques de la population des centres secondaires, d'autres mécanismes interviennent encore. En effet, moins nombreux qu'à Yaoundé, les adultes le sont cependant nettement plus que dans les villages environnants (tableau 87) ; un solde de migration positif n'en demeure pas moins, et c'est au regard des jeunes adultes (20-34 ans) que les petites villes prennent surtout une place intermédiaire entre campagne et grande ville. Les déplacements des adultes sont, eux aussi, complexes. Ils concernent certes, des jeunes « Sudistes » d'origine rurale, encore célibataires, qui recherchent un emploi assez proche de leur village pour ne pas devoir « couper les ponts ». Mais les petites villes ne parviennent guère à les retenir bien longtemps : après quelques mois, au mieux quelques années, ils rentrent au village ou bien gagnent un grand centre, car bien peu trouvent là un emploi durable et rémunérateur. Seule Mbalmayo parvient à fixer une partie de ses immigrés.

Si telle est bien l'impression qui ressort des recensements, il est difficile, dans la pratique, de cerner comme on le voudrait, de façon simple et précise, la place de ces centres dans le système général des migrations ; le problème exigerait une étude particulière de leurs migrants qui reste à faire. Ne peut-on cependant tenter de l'approcher à l'aide des informations obtenues tant dans les villages que dans la capitale ?

Les anciens migrants interrogés dans les villages sont, en général, des personnes relativement âgées dont les déplacements ont eu lieu avant le récent développement des grandes villes et à une époque où les offres d'emploi se présentaient de façon beaucoup plus diffuse qu'aujourd'hui. Prenons l'exemple du village de Benebalot (n° 15), à mi-chemin entre Ebolowa et Mbalmayo. Parmi les hommes qui se sont déplacés, la moitié n'ont séjourné qu'en un seul lieu, le plus souvent Mbalmayo, Yaoundé n'apparaissant qu'en deuxième position même pour les plus jeunes (nés après 1930), bien que l'éventail des lieux de séjour de ces derniers soit déjà beaucoup plus réduit que celui des anciens. Les migrants du village qui ont connu plusieurs lieux d'émigration, n'ont généralement pas, avant le retour, terminé leur parcours dans une grande ville, mais plutôt dans une autre petite ville du Sud; on ne décèle aucune préférence marquée pour Yaoundé, même dans les générations nées après 1930 et qui ont donc émigré vers 1950, quand Yaoundé amorçait sa croissance. L'observation, à partir du milieu rural, des mouvements migratoires ne permet donc pas de discerner ce que pourrait être le rôle particulier des petites villes, car la plupart de ces déplacements relevaient d'un contexte économique régional aujourd'hui dépassé. Tout au plus confirme-t-elle, dans le cas précis de Benebalot, l'ancienneté et la permanence de l'attraction exercée par Mbalmayo sur les villages environnants. L'enquête menée dans la capitale nous éclaire-t-elle davantage?

On a vu plus haut, à propos des chemins de l'émigration, que, dans leur majorité, les immigrés de la capitale y étaient parvenus sans étape et que, d'une façon générale, plus la région est proche, moins l'étape est chose courante (tableau 45). Dans le cadre limité du Centre-Sud, et une fois écartées les migrations de scolarisation, la même constante se vérifie : 56% des « Sudistes » immigrés sans étape ont parcouru moins de 100 km et 68% de ceux qui ont fait étape viennent de plus de 100 km. Tentons, pour ces derniers, de déterminer le rôle tenu par les petites villes du Sud dans leur déplacement.

Le schéma très théorique selon lequel l'émigré passerait de son village à la petite ville proche, souvent chef-lieu administratif, puis à la grande ville, ne constitue nullement la règle générale : si une partie des immigrés « sudistes » de la capitale dont on a pu suivre le cheminement a bien séjourné, en premier, dans une petite ville proche du lieu de naissance, il en est autant qui ont d'abord choisi un autre centre secondaire et à peine moins qui, avant Yaoundé, ont habité Douala. Cette sorte d'indifférence à la petite ville proche ne s'explique pas seulement par l'étroitesse de son marché de l'emploi. On a vu, en effet, combien cette première émigration de travail se trouve (de la même façon que l'émigration scolaire) sous la dépendance du réseau des relations, généralement familiales, sur lequel le migrant prend appui. Certes, il se peut que, si l'oncle ou le cousin habitent la ville toute proche, le migrant leur demande d'abord l'hospitalité, mais le jeu des

migrations passées a abouti à une telle dispersion familiale que le migrant peut se trouver orienté vers une tout autre ville, grande ou petite. Il suffit que le parent en question accepte son hôte, ou mieux, lui procure sur les lieux un emploi ou une formation d'apprenti. De ce fait, la progression des cheminements migratoires qui semblerait la plus logique se trouve fortement perturbée. Parfois encore, et surtout pour les plus anciennes générations, cette première étape de l'émigration passe, non par une petite ville, mais par la mission catholique ou protestante voisine en mesure de dispenser une certaine compétence technique : menuiserie, enseignement, maçonnerie...

Pourtant, les emplois étant aujourd'hui de plus en plus concentrés dans les grandes villes, on ne peut douter que, dans l'ensemble, ce schéma logique doive se vérifier de plus en plus. Ces petites villes, proches ou éloignées, quand elles font réellement office de lieux d'étape, ne sont bien souvent que lieux de formation professionnelle, comme elles sont, on l'a vu, lieux de formation scolaire : le migrant s'y initie à un métier, suit un apprentissage, souvent grâce aux relations du parent qui l'héberge. Cette formation une fois achevée, il ne trouve que rarement à s'embaucher sur place et gagne alors la grande ville. Aussi la durée de ce premier séjour loin du village de naissance se situe-t-elle généralement entre un et trois ans, le plus souvent deux ans, ce qui correspond assez bien au temps d'un apprentissage. Ajoutons que l'activité exercée ensuite dans la grande ville est parfois sans rapport avec celui-ci et dépend largement des circonstances : ainsi Marcel A., né vers Nanga-Eboko et qui a appris à Batchenga le métier de chauffeur, est-il devenu peintre en bâtiment à Yaoundé (Dj. 2A, C3-1)!

Chiffrer, dans le courant d'immigration orienté vers les petites villes du Sud, la part des mouvements scolaires et celle des migrations de travail (ou d'apprentissage en entreprise) exigerait des recherches particulières. Les proportions varient vraisemblablement selon le niveau d'activité de la ville et le degré de sa spécialisation scolaire. Dans l'ensemble, nos enquêtes à Yaoundé font apparaître que les migrants ayant transité par une petite ville (avant d'aboutir à la capitale) sont deux fois plus nombreux à l'avoir fait pour y suivre une scolarité que pour y chercher un emploi ou y recevoir une formation professionnelle.

On remarque enfin, quelquefois, un cheminement inverse, celui qui conduit le migrant, formé dans une ville petite ou grande, ou même y ayant déjà exercé le métier appris, vers le chef-lieu proche de son village d'origine avec l'espoir de s'y établir. Seule une enquête spécifique permettrait de déterminer la fréquence de cette migration en retour que les recensements permettent de deviner. Elle ne paraît réalisable que si le migrant se contente d'une activité assez réduite, qu'il soit artisan ou commerçant. Ainsi ce garagiste de Yaoundé, originaire de la Lékié, qui avait appris et d'abord exercé son métier à Douala. Il tente d'installer son entreprise à Obala, non loin du village, mais y renonce rapidement faute d'une clientèle suffisante et doit finalement se rabattre sur la capitale où les incessants travaux

d'urbanisme menacent d'ailleurs son atelier situé route d'Obala. Ou bien, il peut s'agir d'une semi-retraite, le migrant cumulant les revenus de sa plantation cacaoyère au village et ceux, même modestes, d'une activité au chef-lieu. Ainsi, toujours à Benebalot, Nicolas A. (réf. 63), après bien des séjours à Libreville, Kribi et Edéa, déclare-t-il demeurer, malgré son activité de « planteur », plus souvent à Mbalmayo où il tient un commerce que dans son village natal.

Pour les migrants bamiléké le cheminement paraît beaucoup moins anarchique, du point de vue géographique, que pour les « Sudistes ». On a vu que, dans ce groupe, l'étape constitue la règle habituelle. Même si les lieux des séjours intermédiaires sont éparpillés sur tout le territoire camerounais (DONGMO, t. 2 : 83), apparaît cependant une nette prédominance de Douala aussi bien pour les immigrés des petites villes du Sud que pour ceux de Yaoundé. L'histoire de leur migration n'est, en effet, pas la même. Mis à part les mouvements de colonisation agricole, leur première dispersion vers les villes du Sud a d'abord concerné les plus actives, Douala puis Yaoundé ; c'est donc naturellement vers elles que s'orientent encore les nouveaux émigrants, y trouvant, beaucoup plus sûrement qu'ailleurs une personne prête à les accueillir. La redispersion vers les petites villes du Sud, ou même vers le Gabon, se place en un second temps. J. L. DONGMO en fait la remarque à propos d'Ebolowa et il paraît vraisemblable qu'elle s'applique aux autres villes secondaires de la région : « *Ebolowa n'est pas une ville où les jeunes affluent pour chercher du travail, mais où les gens disposant déjà d'un capital donc déjà mûrs, viennent faire le commerce...* » (*op. cit.*, t. 2 : 126)[6]. Une étude précise du mouvement montrerait probablement que ces installations nouvelles ne sont souvent que des extensions familiales d'affaires commerciales montées à Douala ou Yaoundé. Il est cependant permis de penser que cette dispersion « secondaire » des Bamiléké ne constitue qu'une première phase de leur expansion vers le Sud et que les villes ainsi nouvellement investies (ou réinvesties) accueilleront bientôt à leur tour, au même titre que Yaoundé ou Douala, des émigrés venus directement du pays, grâce à la multiplication des « points de chute » possibles. Cette progression des Bamiléké est plus ou moins marquée selon les villes, en fonction de l'intérêt commercial qu'ils y trouvent. A Nanga-Eboko elle paraît très récente : P. HESS note que, depuis 1950, ils se sont installés en nombre, « *rachetant ou louant les boutiques des commerçants blancs désireux de partir* » (*op. cit.* : 65) ; au nombre de 4 en 1950, ils passent à 200 en 1964, 385 en 1967, soit 7 % de la population, et 14,6 % en 1972 selon J. L. DONGMO (*op. cit.*, t. 2 : 118).

Avec l'immigration bamiléké se manifeste donc un deuxième système de

6. L'auteur observe aussi qu'à leur tour les villes de l'extrême Sud (Ebolowa, Ambam, Sangmélima) servent, pour les Bamiléké, de relais pour une émigration vers le Gabon.

migrations vers les petits centres, fort différent de celui des « Sudistes », non plus constitué d'élèves ou d'apprentis, mais surtout de jeunes adultes.

On remarquera enfin que les petits centres du Sud comptant le plus de personnes âgées (50 ans et plus) — et même d'« adultes âgés » (35-49 ans) — sont Kribi et Bafia (tableau 87) ; ce sont aussi ceux où cette classe d'âge compte le moins d'immigrés (tableau 89). Une telle immigration est, en réalité, double. D'une part elle porte témoignage des mouvements anciens, reliques d'un pouvoir attractif passé et rarement retrouvé, d'autre part elle est la marque de mouvements récents, retours d'anciens migrants ou même d'enfants de migrants qui choisissent de vivre leurs vieux jours au chef-lieu de l'arrondissement de naissance. On aura cependant remarqué l'étonnante proportion d'immigrés parmi les groupes des plus de 50 ans à Mbalmayo, supérieure à celle de Yaoundé. Il s'agit là non seulement des séquelles d'une attraction démographique ancienne et continue mais aussi, très vraisemblablement, d'une migration en retour centrée sur cette ville et due tant à sa position de nœud routier qu'à la proximité de Yaoundé. Nous sommes donc en présence, ici, d'une troisième composante des migrations, celle qui est formée de personnes relativement âgées. Apparaît enfin, non moins originale, la migration des « Haoussa » observée à Obala comme à Yaoundé ; leur groupe est nettement plus âgé que celui des migrants habituels, non certes parce qu'il s'agirait de migrations en retour, mais, semble-t-il bien, parce que les « scolaires » ne participent guère au mouvement (FRANQUEVILLE, 1972-b : 355 *sq.*).

Comme le montrait l'exemple d'Obala selon le recensement de 1967, celui de Mbalmayo, avec les chiffres de 1976, fait bien apparaître cette superposition des trois principaux systèmes de migrations qui se retrouvent, à quelques variantes près, dans chacune des villes du Sud et donnent à chaque classe d'âge ses caractéristiques propres (fig. 68).

Dans l'ensemble du réseau urbain du Sud, les petites villes sont-elles à la fois expression d'un espace horizontal, celui du monde rural, et « terminal » d'une hiérarchie de services et de commandements, selon l'image proposée par G. SAUTTER (1982) ? « Terminal », elles le sont : parfaitement par les fonctions administratives et politiques qui leur sont automatiquement assignées, moins efficacement par leurs divers équipements publics. Le relais est ici bien souvent pris par les équipements privés, enseignement et santé, implantés par les missions religieuses, et dont le rayonnement dépasse de beaucoup le simple plan local. Émanations du monde rural, elles le sont aussi, moins aujourd'hui qu'hier, par leur rôle dans l'organisation et la commercialisation de la production cacaoyère : seule Mbalmayo semble avoir su se maintenir grâce à sa situation géographique.

De la même façon, et plus curieusement, les migrations mettent en jeu les mêmes relations croisées et placent ces villes au carrefour d'un système d'échanges démographiques pour le moins double. Dans la phase actuelle de l'expansion bamiléké, elles font office de « terminal », sous la dépendance

des métropoles, centres d'immigration plus anciens où les migrants font étape ou même dont ils proviennent. Mais en même temps, elles se préparent à devenir, à leur tour, relais vers le bourg plus modeste, le village-centre, comme vers le Gabon. Au contraire, les mouvements migratoires « Sudistes » s'inscrivent dans un ensemble d'échanges horizontaux dont les trois pôles : village, petite ville et grande ville, n'ont certes pas le même attrait mais participent, chacun à leur place, au déroulement d'un projet de migration qui ne se confond pas nécessairement avec un projet d'urbanisation.

Conclusion

Détour par la ville ou urbanisation définitive ?

1. QUELS IMMIGRÉS POUR YAOUNDÉ ?

Le mouvement d'immigration qui contribue pour les deux tiers à la croissance démographique de la ville, loin de faiblir au fil des années, a trouvé un second souffle lors de la dernière décennie. Il présente un certain nombre de particularités dues à sa composition qui ne manqueront pas de marquer le développement de la capitale et le visage qui sera le sien dans un proche avenir.

Deux grands courants alimentent ce mouvement et drainent vers la capitale plus des trois quarts de ses immigrés. L'un, celui du Centre-Sud, ancien et soutenu, y participe encore pour moitié. L'autre est issu des plateaux de l'Ouest, parfois après un détour par le Moungo ou Douala, et son apport ne cessera de croître à la mesure de la vitalité démographique des Bamiléké, de l'esprit d'entreprise qui les anime et des problèmes fonciers qui se posent chez eux. Chacun d'eux présente des caractéristiques propres qui contribuent à modeler le paysage urbain et à orienter les activités exercées dans la ville.

On voit mal pour quelles raisons la croissance de la population de Yaoundé ne se poursuivrait pas longtemps encore si rien n'est changé au contexte économique actuel. En 1965, les statisticiens avançaient timidement une prévision de 300 000 personnes dans la ville pour 1980, en précisant qu'il ne pouvait s'agir là que d'une limite supérieure (S.E.D.E.S., 1967 : 132). Or ce chiffre était déjà dépassé en 1976, et l'on peut supposer avec vraisemblance, pour 1980, une population de 425 à 450 000 habitants, et attendre pour 1985 les 700 000 habitants[1].

1. Les perspectives de population établies par F. GENDREAU (1982 : 118) proposent 420 000 habitants pour 1980 et 650 000 pour 1985, le taux de croissance annuelle retenu étant de 9,2 %.

Qui seront alors les habitants de la capitale et qu'y feront-ils ?

L'orientation actuelle des mouvements migratoires, et les caractéristiques qui sont les leurs, conduisent à penser que la composante bamiléké de la population urbaine ira en augmentant, imprimant sa marque à l'ensemble de la ville même si une partie d'entre eux appartient alors à la deuxième génération. Cette marque est celle d'une population jeune, plutôt tournée vers l'entreprise individuelle que vers le salariat, désireuse de s'implanter à demeure en milieu urbain et y parvenant mieux que les autres. L'extension spatiale de la ville, qu'ils dirigent spontanément vers le nord-ouest, ne saurait tarder à se heurter à de grandes difficultés nées des conditions topographiques. Seule l'organisation de quartiers d'accueil au sud et à l'est de la ville, auxquels les originaires de l'Ouest pourraient avoir accès, éviterait une densification excessive de cette nouvelle zone d'habitat. La présence massive de ces immigrés devrait contribuer à l'apparition d'entreprises petites ou moyennes qui pourraient, bien encouragées et guidées, suppléer la faiblesse du secteur industriel et la pléthore de l'administration, l'un et l'autre également incapables de répondre aux demandes d'emplois.

Si le partage des « Sudistes » entre cette administration et le salariat, même tempéré par une certaine orientation vers l'entreprise privée, se poursuit comme par le passé, le rôle qu'ils pourraient alors jouer dans la vie urbaine et même régionale serait des plus originaux. Ce pourrait être celui, difficile mais essentiel, de trait d'union entre la grande ville et la campagne, sans lequel la ville ne serait qu'un îlot de « développement » au milieu d'une campagne déshéritée. Car, s'ils ne peuvent vivre sans la ville, la ville n'est cependant pas toute leur vie. C'est là le résultat de cette étonnante relation qu'ils entretiennent avec elle, conséquence d'un choix qu'ils se refusent à faire définitivement, peut-être parce qu'il leur est impossible : celui de la ville.

2. VILLE MIRACLE OU VILLE MIRAGE ?

La façon dont Bamiléké et « Sudistes » vivent et s'organisent en ville constitue donc comme un révélateur du projet sur la ville que porte en lui tout immigrant et dont on a tenté de saisir les particularités propres aux deux grands courants d'immigration. Mais, qu'il soit établissement à demeure ou seulement « détour » par la ville, le séjour à Yaoundé donne-t-il réellement satisfaction à l'immigré, est-il la réponse adéquate aux aspirations qui ont motivé sa venue ?

La réponse à la question, ainsi posée aux immigrés, est un « oui » massif. Les trois quarts des salariés interrogés pour l'enquête « Entreprises », 95 % des hommes interrogés pour l'enquête urbaine[2] déclarent être satisfaits de leur vie à Yaoundé, ne pas regretter d'y être venus. Dans ces conditions,

2. 84 % si l'on inclut dans le total les cas de « non-réponse » (55 sur 460) souvent dus à de jeunes immigrés ne pouvant encore porter de jugement.

comment pourrait-on rêver d'un tarissement possible des courants d'immigration ? Tout au plus peut-on déceler, dans les résultats des deux enquêtes, un degré de satisfaction légèrement moindre (de 4 points dans les deux cas) chez les immigrés venus du Centre-Sud que chez ceux venus de l'Ouest, trace probable d'une meilleure adaptation de ces derniers aux conditions de la vie urbaine.

Les réponses, qui semblent bien avoir été mûrement réfléchies, ne sous-estiment certes nullement les inconvénients de la ville. Chacun est bien conscient de la cherté du coût de la vie à Yaoundé, cherté croissante qui fait parfois préférer la ville de Douala et, souvent, on aimerait bien gagner un peu plus d'argent. Certains rejoignent l'opinion des femmes en réclamant l'accès à des terrains de culture situés en ville ou à proximité (Mok. 4, C1-1) et le problème du ravitaillement en bois n'est pas négligé[3]. Les travaux de restructuration de la ville sont aussi source de bien des désagréments : *« On casse trop les maisons ici »* (Nkdg. C3-1), mais on reconnaît également que les quartiers sont délaissés par les services publics *(« L'électricité est trop loin »)* ou même menacés d'inondations lors des grandes pluies (Briq. Est 6, C9-1). Enfin l'immigré constate que la liberté inhérente à la ville ne favorise pas toujours la paix des foyers, car la citadine, on l'a vu, a la réputation d'être « têtue » : *« Je n'aime pas la vie à Yaoundé, car si je n'étais pas venu, ma femme ne se serait pas 'évadée'* (Ndvt. 4, C1-1). Cette liberté paraît d'ailleurs toute relative ; si on échappe ainsi au contrôle et à la suspicion qui règnent dans les villages, c'est souvent pour être en butte à d'autres tracas, administratifs ou policiers : *« On nous bouscule trop ici », « on n'est pas assez libre », « il y a trop de contrôles policiers. »*

Et pourtant, en dépit de tels désagréments, face à la ville la satisfaction est généralement affirmée et cette observation n'est pas particulière à Yaoundé (Lasserre, 1972 : 154) ; dans l'esprit des immigrés, les avantages l'emportent de beaucoup. Le premier, l'essentiel aux yeux de tous, est de pouvoir y gagner sa vie (n'est-ce pas le sens de l'expression souvent entendue : *« Je suis venu chercher la vie »* ?), gagner enfin assez d'argent pour satisfaire des désirs légitimes auxquels la campagne ne pouvait répondre : *« Je peux m'acheter des habits, je ne dois plus mendier auprès de mon père »* déclare au quartier de Djoungolo un jeune homme de 18 ans (Djgl. 3-2, C3-9). Et bien d'autres remarques font état de telles satisfactions fort simples : *« Je m'habille et je mange »*, ou mieux : *« J'améliore mes conditions de vie », « j'ai construit une case », « j'ai doté ma femme. »*

Mais Yaoundé présente encore bien d'autres attraits : son « bon climat » auquel les Bamiléké semblent particulièrement sensibles, comparé à celui de Douala. La référence aux équipements proprement urbains est un leitmotiv, constant chez les femmes mais aussi évoqué par les hommes : *« Au village, il*

3. Les problèmes du « vivre à Yaoundé » font l'objet d'une autre publication (1984).

n'y a pas d'eau, ni d'électricité, ni de routes», nul doute que tout cela fasse partie de l'amélioration des «conditions de vie». Enfin, de façon générale sont évoqués les avantages dus à l'équipement scolaire de la ville. Ici il est possible de garder ses enfants près de soi et en même temps de les faire étudier dans «*les grandes écoles*» (*i.e.* probablement l'enseignement secondaire). Des immigrés vont jusqu'à déclarer : «*Je ne suis ici que pour mes enfants*» (Nkdg., C8-1), ou encore : «*S'il y avait une école chez nous, je resterais au village*» (Et. Mék. 9, C5-1), ou bien : «*Je suis venu chercher la vie pour payer l'écolage de mes enfants*» (Nlk. 2-3, C5-2). Ainsi la grande ville paraît-elle le seul lieu où puisse être satisfait le souhait légitime de tout père de famille, celui de la promotion de ses enfants dont le tremplin ne peut être que l'école : «*Ici seulement on peut avancer les enfants à l'école.*» Et peut-être faut-il aussi rappeler que procurer à ses enfants une bonne situation est aussi pour l'immigré une façon de placer l'argent gagné et d'assurer ses vieux jours, si l'enfant réussit.

Promotion des enfants, mais aussi promotion personnelle du migrant grâce à la ville. Les cours du soir, dispensés dans de nombreux établissements d'enseignement, en sont un moyen : il s'agit généralement d'un enseignement général qui permet de se présenter aux concours administratifs. Mais il ne sont pas l'unique moyen. Bien des hommes interrogés disent leur satisfaction d'avoir appris à Yaoundé un métier, une véritable compétence technique, mécanicien, électricien, couturier...[4]. D'autres, tel ce vieux Bangangté, disent simplement leur contentement d'y avoir appris le français. Les uns et les autres ne font sans doute que traduire combien, par l'accès de la ville, leur a été ouvert l'accès à un autre monde que le village n'aurait jamais pu leur faire découvrir. Bien des réponses font apparaître, par-delà l'attrait des distractions et des loisirs de la ville, une sorte de soif de connaître qui ne pourrait être satisfaite ailleurs : «*Je découvre certaines choses que je ne connaissais pas*», «*Je vois des nouveautés tous les jours*», «*Il faut se déplacer pour connaître le pays*», «*L'homme est fait pour voyager et pour connaître*», et cet immigré venu de Wum, près de la frontière nigériane : «*Je veux voir ce qu'on fait ici parce que c'est le chef-lieu du gouvernement*» (Messa 3, C1-5). Capitale du pays, vitrine du monde moderne auquel chacun aspire, vitrine de l'Occident symbole du progrès et du développement, la ville attire et retient parce qu'elle est aussi une école où l'on apprend à s'ouvrir l'esprit et à accroître son expérience de la vie. De telles réponses sont d'ailleurs souvent le fait d'immigrés d'origine lointaine, car pour le «Sudiste» voir la ville est chose beaucoup plus banale.

Les motifs de cette satisfaction si réfléchie ne sont pas seulement d'ordre personnel ou étroitement familial. Fidèle à la parenté, fidèle au lignage,

4. Tout en reconnaissant cependant qu'il vaut mieux être «*bureaucrate*», car «*la technique n'a pas encore de place ici*» (un mécanicien de Nkondongo), reflet du sous-équipement industriel de la ville.

l'immigré voit plus loin et n'oublie jamais qu'il n'est que le rameau d'un grand arbre : «*Je peux maintenant aider le village et payer la pension de mes petits frères*» (Et. Mék. 10, C3-2), ou encore : «*Je suis ici pour donner un coup de main aux gens du village*» (Mok. 8, C8-13). Nous verrons plus loin que cet apparent altruisme n'est certes pas dépourvu d'arrière-pensées intéressées, mais il montre à l'évidence que, dans le projet de l'émigré sur la ville, le village et ses habitants gardent généralement une place de choix.

Alors, en dépit des restrictions volontiers reconnues, Yaoundé, et même plus généralement la ville, est-elle, aux yeux des migrants, sinon la solution miracle, du moins la meilleure solution, celle par laquelle il est souhaitable que chacun passe s'il veut «*se développer*», «*progresser dans la vie*»?

La réponse de l'immigré est ici paradoxale. S'il juge satisfaisante sa migration vers la ville et ne la regrette généralement pas, il estime en revanche que le même cheminement n'est pas souhaitable pour les autres. Moins de la moitié (48,8 %) des répondants de l'enquête urbaine trouvent bon que les jeunes gens gagnent la ville comme eux-mêmes l'ont fait, et à peine plus d'un tiers des salariés d'entreprises disent conseiller aux villageois le même départ. Vis-à-vis de leurs propres enfants, la même réticence est à peine moins marquée : seulement 55 %, guère plus de la moitié, souhaitent que leurs enfants connaissent la ville et la proportion de ceux qui aimeraient les voir «*grandir*» en ville est encore plus faible : 31 % seulement disent un «oui» sans réserve. Comment ces hommes dont au moins les trois quarts jugent leur migration réussie, peuvent-ils ne pas souhaiter la même vie citadine pour leurs «frères du village» ni même pour leurs propres enfants?

On ne saurait attendre que l'interrogé réponde de manière théorique et impersonnelle à la question posée. Il place sa réponse dans le concret de son vécu quotidien et la formule en conséquence. L'opinion selon laquelle on ne saurait conseiller aux jeunes villageois de venir à Yaoundé ne résulte pas de considérations abstraites sur les méfaits de «l'exode rural»; elle est réfléchie de façon personnelle et si bien pesée que certains (un tiers de l'échantillon) répondent à la fois oui et non. «*Oui*» parce que «*il n'y a rien d'intéressant au village*», «*oui pour faire des études*», car «*en ville on s'instruit mieux qu'au village*», on risque moins de rester «*bouché*», et, d'une façon très récapitulative, «*oui pour se démerder*» (Mok. 3, C7-7). Mais l'hésitation et, finalement, le refus global se justifient par l'appréhension de devoir héberger et nourrir les nouveaux venus, de devoir leur trouver du travail. Or, vivre à Yaoundé est de plus en plus difficile tant à cause de la cherté des vivres qu'à cause des difficultés de l'emploi : l'opinion générale est qu'autrefois l'intégration à la ville posait moins de problèmes. S'y ajoute une autre crainte, amplifiée par les médias, celle de voir le village des pères se vider de ses habitants, mais la réflexion paraît ici souvent stéréotypée.

Parfois le refus est plus nuancé. «*Je leur dirai de venir quand je serai 'grand' à Yaoundé*» dit un manœuvre originaire de Garoua, ou encore : «*C'est difficile de les nourrir : qu'ils viennent si je leur trouve du travail.*» Une

réponse positive est généralement conditionnelle : *«Oui s'ils ont un but»* comme s'instruire ou apprendre un métier, mais *«Non si c'est pour la promenade»*; et cet immigré d'Okola : *«Je ne veux pas rester ici avec quelqu'un qui ne travaille pas»* (Mad. 4, C2-1). Il est enfin quelques rares cas où la réponse négative se fait plus violente : *«Ils perdent leur temps ici, car on ne trouve plus de travail comme autrefois»*, ou même : *«Ils viennent accroître nos charges, descendre notre évolution. Ils vont de quartier en quartier pour chercher des compatriotes (chez qui loger). On ne peut les encourager à venir.»* Donnée par un gendarme venu de Lolodorf, cette réponse fortement teintée, cette fois, d'individualisme, est typique de l'attitude d'un certain milieu social quant au maintien des liens de solidarité lignagère.

Mais il y a plus. Même à l'égard de ses propres enfants, l'immigré est hésitant. Il s'interroge sur ce qui leur convient le mieux, nullement convaincu, semble-t-il, des bienfaits inhérents à la vie urbaine. Y auront-ils la même chance que lui-même? Certes les possibilités de s'instruire à Yaoundé sont nombreuses et multiples, mais il faudrait pourtant que les enfants connaissent le village des pères. Cette hésitation sur la valeur éducative de la ville, également relevée par MEY et SPIRIK, est lourde de symbolisme. Le village et ses traditions ne suffisent plus aujourd'hui mais, au bord du monde réputé moderne où lui-même n'a mis qu'un pied, l'émigré s'inquiète. Il sait que les multiples influences et les insuffisances que porte la ville rendent l'éducation des enfants difficile. Au village, l'éducation était l'affaire de tous; ici les parents se trouvent seuls devant la tâche. Livrer les enfants à la ville, c'est courir le risque de laisser disparaître ces notions d'hospitalité, de respect des vieux, d'obéissance et de politesse qu'inculquait la tradition et qui donnaient sa cohésion au groupe social. Tel est l'immense arrière-plan, l'immense question qui sous-tend des réflexions telles que : *«Il y a de mauvaises tentations ici, à Yaoundé»*, ou encore *«les enfants risquent de devenir voleurs.»* L'idéal serait qu'ils grandissent et soient élevés à la fois en ville et au village, conciliant ainsi modernité et tradition[5].

Le monde urbain, qui apporte pourtant à l'immigré tant de satisfactions, est donc saisi par lui comme fondamentalement ambigu. C'est le seul lieu où la promotion, telle que l'exige notre époque, est possible, mais c'est un lieu qui ne répond pas à toutes les aspirations, où l'immigré ne peut développer toutes ses dimensions humaines, et les relations gardées avec le village natal visent à combler cette lacune ouverte par la migration. D'où, sous-jacente, une certaine méfiance envers la ville, une attitude de recul, une hésitation à s'y engager totalement. L'image de la ville n'est positive que parce qu'elle est valorisée par le sentiment de déréliction et d'impuissance qui domine au

5. Une ambivalence identique des comportements et des aspirations a été signalée au Mayombe (Zaïre) par A. LUX (1972) parmi les travailleurs du territoire de Lukula.

village. De même que, pour l'immigré, Yaoundé ne fait pas figure de ville miracle où tous les problèmes se trouvent résolus, de même, n'est-elle pas davantage la ville mirage qui séduit irrésistiblement le villageois. Même pour des immigrés autres que les « Sudistes », elle n'apparaît souvent que comme un moindre mal auquel il est presque impossible d'échapper. *« Il est mieux de vivre au village des pères,* dit ainsi un Bamoun de Yaoundé, *mais on n'y trouve pas d'argent. »*

III
ESPACES ET MIGRATIONS

La dimension spatiale d'une analyse géographique, quelle qu'elle soit, serait peu signifiante par elle-même si elle ne constituait l'aboutissement, le résultat toujours provisoire et changeant d'un ensemble de processus mouvants et intriqués qui la créent et dont l'origine est parfois autant locale ou régionale que très lointaine dans le temps comme dans l'espace. Au carrefour de la sociologie, de la démographie, de l'économie, voire de la psychologie et de l'ethnologie, une étude des migrations contemporaines en Afrique n'était guère concevable sans être appuyée, au préalable, par une approche phénoménologique de son objet, si complexe et si difficilement saisissable par définition.

Quel que soit le degré d'abstraction finale visé par une telle étude, son point de départ, pour être appréhendé dans toute sa vérité, ne pouvait être que la trame du vécu quotidien de l'existence du migrant. Contrairement aux apparences, l'approche individuelle de la migration, telle qu'elle est ici tentée, peut fort bien aider à mettre en évidence des structures d'ordre spatial, dessinées par des acteurs eux-mêmes, et qui ne se seraient pas révélées autrement. La multiplicité des facteurs de tous ordres qui entrent en jeu pour déclencher, entretenir, réduire ou amplifier le mouvement d'émigration rurale au Cameroun méridional laisse aisément prévoir que le phénomène doit offrir de sensibles variations d'un point à un autre de ce vaste espace. Plus fortes que de simples nuances, ces variations sont porteuses d'un nouveau découpage de l'espace qui, pour n'être pas immédiatement perceptible, n'en dessine pas moins peu à peu l'avenir régional.

C'est à la présentation des structures géographiques ainsi mises en évidence que nous nous attacherons dans la partie qui suit, mais on verra que l'espace dont elles relèvent dépasse de beaucoup celui que définissent les coordonnées habituelles.

Chapitre 18

Migrations et structuration de l'espace rural

Tout au long de cette présentation de l'émigration rurale sont apparues des particularités dans les mouvements migratoires qui mettaient en évidence, dans leur singularité, l'existence de certaines zones ou espaces. Les variations de l'intensité des départs, les directions dominantes prises par le mouvement, les étapes des migrants, constituent autant de jalons qui autorisent à cerner de telles zones dont l'analyse, tentée plus haut, de la migration telle qu'elle est vécue par le migrant, aidera à comprendre la formation et le fonctionnement.

Un étonnant regroupement statistique et géographique que d'autres sources confirment (B.C.R., 1976), s'est révélé au regard des différentes intensités de l'émigration rurale illustrées par les figures 20 à 26. Deux secteurs aux caractéristiques migratoires spécifiques ont été discernés, de part et d'autre d'une limite nord-sud passant peu à l'ouest de Yaoundé et s'infléchissant au sud vers l'Atlantique : à l'ouest et au nord-ouest, un secteur de forte émigration, à l'est un secteur d'émigration moyenne à faible au sein duquel s'individualisent les environs de Yaoundé dont la présence vient perturber ce schéma général.

Le partage de la population native des différents villages en fonction de leur situation quant à l'émigration (tableau 90) confirme la dichotomie illustrée par la représentation cartographique et en permet la mesure.

TABLEAU 90

Les deux grands secteurs de l'émigration dans le Cameroun méridional (E.R.)

	Émigrés	Revenus	Sédentaires	Total
Ensemble de la zone sud	1 625 (36,3)	1 848 (41,2)	1 007 (22,5)	4 480 (100)
Secteur nord-ouest	436 (50,9)	257 (30,0)	164 (19,1)	857 (100)
Secteur sud-est.....	1 189 (32,8)	1 591 (43,9)	843 (23,3)	3 623 (100)

La moitié des natifs sont absents du secteur nord-ouest, mais moins du tiers pour celui du sud-est. Par contre, les proportions s'inversent presque pour les retours au village : moins d'un tiers dans le nord-ouest, presque la moitié dans le sud-est. Comment expliquer une telle opposition ?

Les deux paramètres qui, *a priori*, semblent susciter l'émigration rurale et en moduler l'intensité : la distance à la ville et la pression démographique

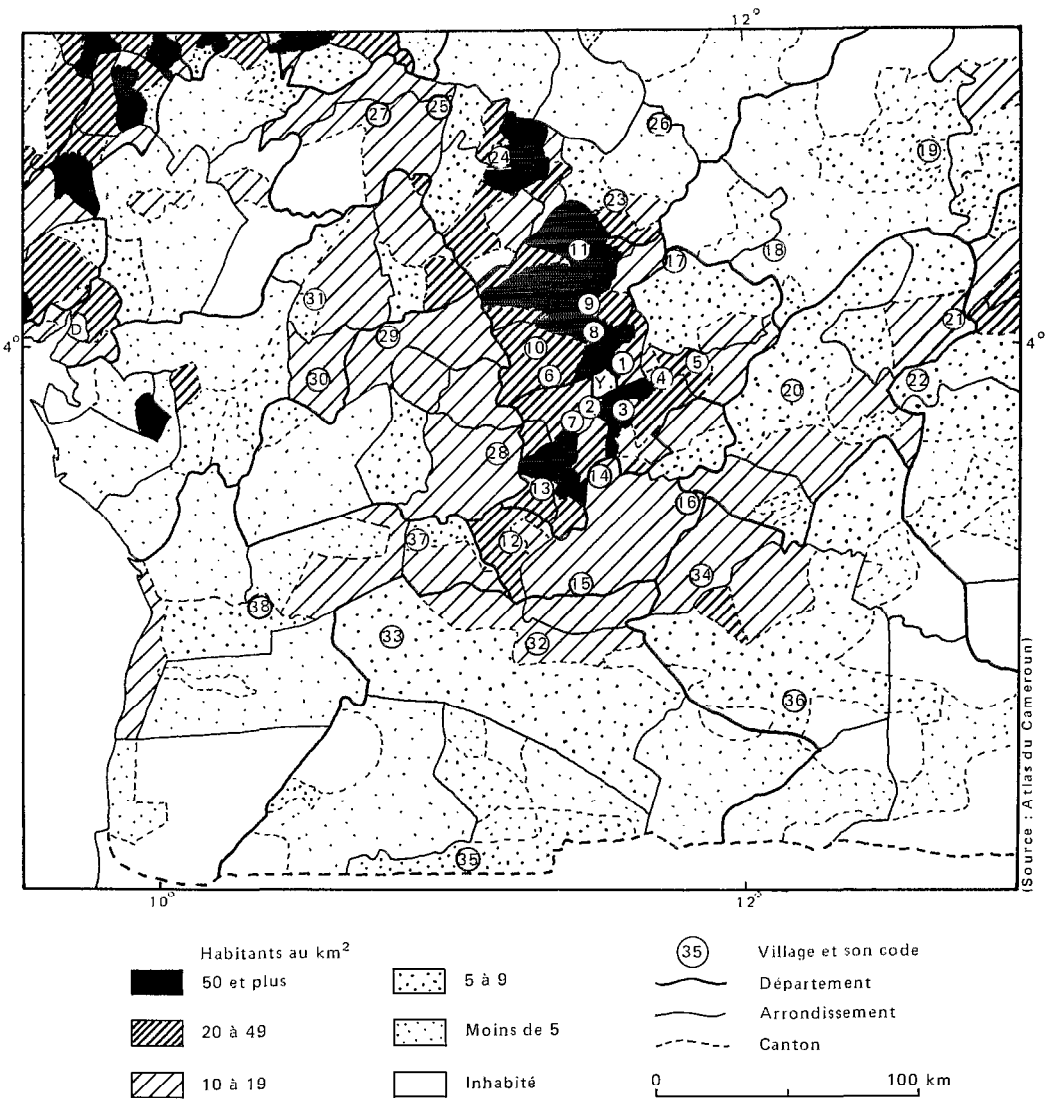

Fig. 69. — Densités de la population dans le sud du Cameroun (par canton).

mesurée par la densité de population, sont en fait bien incapables de fournir l'explication recherchée. A égale distance de Yaoundé les villages présentent des taux d'absence très différents et aux variations apparemment anarchiques. La figure 21 suffit à mettre en évidence l'indépendance des deux variables. Deux exemples : situé comme Ekouk (n° 32) à 170 km de Yaoundé, Nyouya (n° 31) compte pourtant trois fois plus d'émigrés ; inversement, Ngoulemakong (n° 1) et Yem-Essakoé (n° 33) présentent un même taux d'absence, quand l'un est à 6 km de Yaoundé et l'autre à 210. La réalité est en effet complexe et ne saurait entrer dans une aussi simple relation : d'une part distance kilométrique et facilité des relations ne sont pas nécessairement liées, d'autre part Yaoundé n'est pas le seul foyer d'appel pour les migrants de la région. On a vu qu'il faut y ajouter Douala, les villes secondaires et aussi certaines destinations « rurales ».

Le rapport des taux d'absence à la densité de la population n'est pas davantage pertinent. La comparaison des figures 21, 23 ou 24 avec la carte des densités (fig. 69), bien que celles-ci soient calculées au plus bas niveau — celui du canton ou groupement[1] — n'éclaire pas le problème. Si, aux fortes densités du sud de Yaoundé correspond bien une forte émigration, comme le voudrait une certaine logique, plus à l'ouest, les densités s'effondrent alors que l'émigration atteint son paroxysme. Au nord de Yaoundé prévaut une situation inverse : fortes densités de la Lékié et émigration inférieure à la moyenne.

Les variations régionales de l'intensité des départs ne dépendent donc pas ici de paramètres simples et immédiatement perceptibles. Leur explication passe par une analyse plus fine de chacun des grands secteurs qui ont révélé leur originalité.

1. LE SECTEUR OCCIDENTAL : UNE ÉMIGRATION EXASPÉRÉE

La caractéristique principale de ce secteur est une émigration masculine adulte constamment supérieure à la moyenne régionale (fig. 70), et tellement intense que, parfois, le nombre des hommes absents est supérieur à celui des présents : ainsi en est-il pour les villages bassa de Mom (n° 28), Logbabem (n° 30) et Nyouya (n° 31). En regard, l'intensité de l'émigration féminine, jugée d'après la valeur du taux de remplacement, paraît moins élevée (fig. 24) et ne correspond d'ailleurs pas toujours à celle des hommes. Au nord de la route Yaoundé-Edéa, le remplacement des femmes semble assuré de façon assez satisfaisante, tandis qu'au sud de cet axe les villages sont généralement déficitaires : émigration masculine et émigration

1. Nous reprenons pour cette figure 69 les données de la planche XII « Densité de la population rurale » de l'*Atlas du Cameroun* (1973). En dépit de l'ancienneté des chiffres utilisés (1967-68), cette carte a l'intérêt de présenter les densités à un niveau plus fin que ne le permettent les résultats du recensement de 1976.

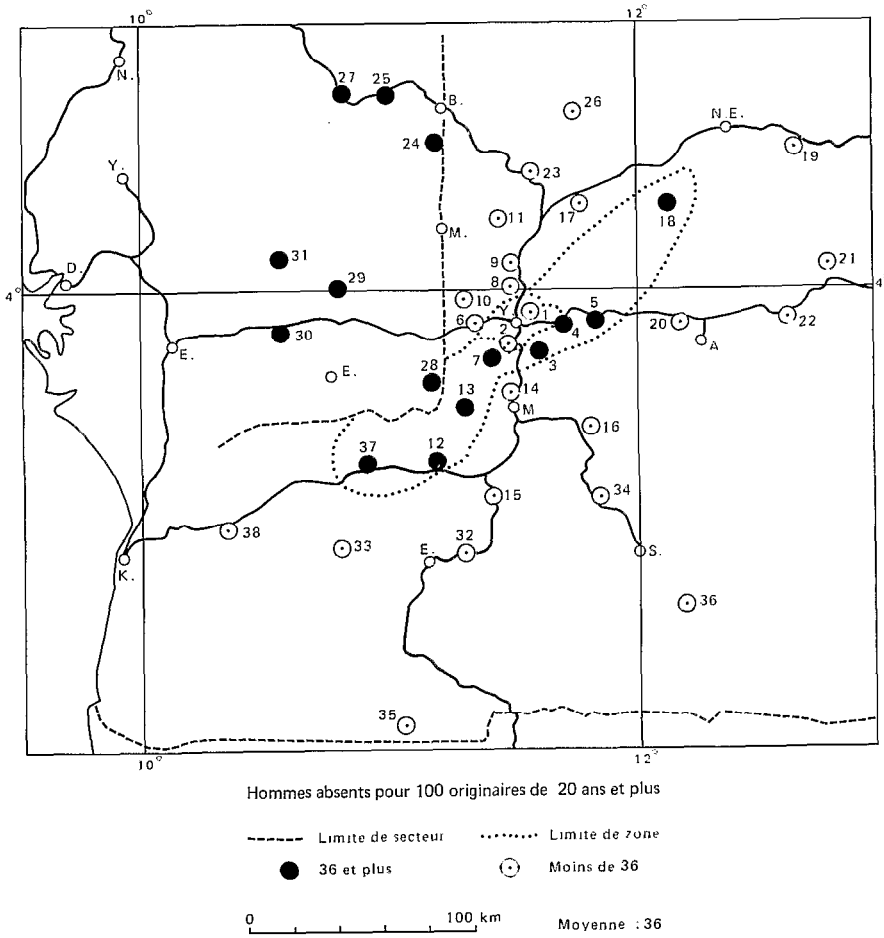

Fig. 70. — L'espace des migrations masculines.

féminine vont ici de pair et se conjuguent pour vider la région de ses habitants.

Cet ensemble nord-ouest, si profondément délaissé par ses habitants, correspond à ce que les atlas régionaux ont appelé la zone de Bafia et le Pays bassa (CHAMPAUD, 1973; FRANQUEVILLE, 1973-c). Là, un certain nombre de facteurs, qu'il importe de mettre en évidence, ont contribué à l'apparition de cette inquiétante situation.

On a vu qu'en Pays bassa, l'économie agricole est basée avant tout sur l'exploitation du palmier à huile de génération subspontanée, et l'on a vu aussi que cette exploitation ne saurait suffire à assurer au villageois le niveau

de vie auquel il peut prétendre aujourd'hui, en particulier à cause de circuits de distribution anarchiques. A cela s'ajoute, pour toute la zone s'étendant au sud de la route Yaoundé-Edéa, une pénétration profonde et ancienne de l'économie coloniale liée à la création précoce de la voie ferrée du Centre qui draine les produits et les hommes vers les deux grandes villes auxquelles elle aboutit. C'est dire que cette zone bassa fut, très tôt, particulièrement touchée par le système du portage et du travail obligatoire sur les grands chantiers — posé de Douala à Eséka par les Allemands, le rail relia Yaoundé dès 1927 et les chantiers forestiers progressèrent de façon parallèle (FRANQUEVILLE, 1975) — c'est dire encore que l'habitude des déplacements longs et lointains y est ancienne. Aussi, dès l'époque allemande, beaucoup de jeunes de ces villages furent-ils enrôlés dans l'armée ou emmenés en ville pour devenir boys.

L'ancienneté de l'immigration bassa à Douala est attestée par les particularités de la structure démographique qu'y présente ce groupe. Alors que, pour l'ensemble des immigrés à Douala, le groupe des personnes âgées de 60 ans et plus ne constitue que 1,6 % du total, il est de 2,4 % pour les Bassa provenant de la Sanaga Maritime et de 3 % pour ceux venus du Nkam (LACAN, *op. cit.* : 398). De même, la comparaison de la population résidant au lieu d'origine avec celle qui a émigré à Douala donne une idée de l'ampleur du mouvement de départ : les émigrés du Nkam représentent 44,2 % de la population du département (44 % de l'arrondissement de Yabassi et 49 pour celui de Yingui), ceux de la Sanaga Maritime 21 % (23,9 % pour l'arrondissement d'Edéa, 59,3 pour celui de Ngambé). Seuls, quelques arrondissements du Pays bamiléké (Bangangté, Bafang) présentent des proportions comparables. C'est en effet le Pays bassa qui a assuré le premier développement démographique et, partant, économique, de la ville de Douala (GOUELLAIN, 1975), suppléant ainsi la faiblesse numérique de la population locale, avant que les Bamiléké ne prennent la relève vers 1945 jusqu'à constituer près de la moitié de la population actuelle : 47 % en 1976 (DONGMO, 1981).

La partie du secteur située entre Nyong et Sanaga se distingue par une émigration des femmes qui, à l'image de celle des hommes, dépasse sensiblement la moyenne reconnue pour la zone sud. Il est en effet établi que l'émigration bassa est une émigration familiale et une analyse détaillée de la situation qui prévaut au village de Mom (FRANQUEVILLE, 1978 : 92) l'a bien confirmé. L'observation en avait été déjà faite à Douala, à l'occasion de l'afflux d'immigrants qui vinrent s'installer en ville à la suite de l'abolition du système des laissez-passer (11 mai 1946) : la proportion des femmes parmi les immigrés bassa était de 37 %, mais seulement de 26 % chez les Ewondo et 24 % chez les Bamiléké (GUILBOT, 1949). De même remarque-t-on que les immigrés bassa présentent un taux de masculinité généralement inférieur à la moyenne des immigrés de Douala (119,1) : 93,9 pour les originaires du Nkam, 100,2 pour ceux de la Sanaga Maritime, 113,2 pour ceux de Nyong-

et-Kellé (LACAN, *op. cit.*), ce qui implique des apports féminins et masculins sensiblement égaux. De façon identique, si l'on observe la structure par sexe des immigrés à Yaoundé telle qu'elle apparaît au recensement de 1967, on constate que ceux qui proviennent d'arrondissements en majorité bassa ont un taux de masculinité inférieur à la moyenne des immigrés de la capitale : ainsi pour ceux de l'arrondissement d'Eséka et de Makak (97), de Botmakak (104), d'Edéa-Pouma-Dizangué (100), du département du Nkam (107) quand la moyenne est de 111 pour la ville. On note cependant que la valeur de ce taux s'élève pour le département du Nkam et dépasse même la moyenne pour les originaires des deux arrondissements limitrophes de ce département : Ndom (114) et Ngambé (113). Un nouveau paramètre intervient en effet ici.

Plus profondément qu'ailleurs en Pays bassa, cette zone septentrionale a subi les conséquences de la guérilla upéciste qui a commencé et sévi ici avant de s'étendre en Pays bamiléké. Outre les décès masculins par faits de guerre, dont le nombre est attesté par la proportion des veuves dans les villages bassa, ces événements ont aussi provoqué regroupements et fuite de la population rurale. Il est fréquent de rencontrer aujourd'hui encore des Bassa venus se réfugier à Yaoundé durant la guerre civile et qui n'osent pas, malgré la pacification totale de la région, rentrer chez eux, tant sont demeurés vivaces les sentiments de haine et de vengeance. De façon identique, le nord de la zone de Bafia (Makénéné, Ndikiniméki) a connu des heures tragiques que la proximité du foyer bamiléké a d'ailleurs contribué à prolonger.

S'ajoutent donc là deux motifs, l'un lié à des circonstances historiques, l'autre à un comportement semble-t-il particulier aux Bassa, qui ont concouru à créer et à entretenir un puissant courant d'émigration tant masculine que féminine, cette dernière étant cependant plus accusée dans le sud du secteur considéré. L'ouverture précoce au monde moderne de tout ce secteur nord occidental ainsi placé très tôt sous la coupe de Douala a provoqué, sous l'effet des recrutements (ou des fuites devant celui-ci) le départ des hommes mais aussi des femmes vers la grande ville ; et puis, de surcroît, une guerre civile a décimé, fait fuir et déraciné de façon souvent définitive une considérable proportion de la population vivant au nord de la Sanaga au point de vider littéralement certains arrondissements (Yabassi, Yingui).

Peut-être convient-il cependant de s'interroger plus avant sur le caractère familial de l'émigration bassa. On en a, certes, reconnu la réalité mais peut-on s'en convaincre simplement en observant la composition par sexe des immigrés à Douala ou Yaoundé ? ou plutôt une telle déduction, même fondée, ne cache-t-elle une autre particularité des populations bassa ? Sans doute, nombre de femmes recensées en ville y sont-elles venues à l'occasion de leur mariage avec un immigré, selon un processus classique et d'autant plus fréquent que le courant migratoire qui les emporte est anciennement

établi. Ainsi en est-il pour les Bassa, et ainsi devrait-il en être pour les Béti dont le mouvement vers Douala est également ancien. Pourtant la réalité est autre : la prépondérance masculine demeure parmi les immigrés venus du Centre-Sud dont le taux général de masculinité est de 109 ; demeure donc aussi la particularité du cas bassa.

Les départs des femmes de 15 ans et plus, observés dans les villages bassa de l'enquête rurale, s'ils sont, comme partout, liés majoritairement à la conclusion du mariage, le sont cependant beaucoup moins qu'ailleurs. Il apparaît en effet que 39 % des femmes absentes de ces villages ne sont pas mariées ou, si elles l'ont été, ne le sont plus, la moyenne étant de 26,6 pour l'ensemble du Sud ; mais, en réalité, la grande majorité de ces émigrées non mariées (8 sur 10) sont des célibataires. Cette dernière proportion est remarquable et constitue aussi l'une des originalités du Pays bassa : la moyenne des célibataires parmi les femmes absentes n'est en effet, pour l'ensemble de la zone sud, que de 51,5 %.

L'étonnante importance de cette émigration féminine bassa hors mariage doit, semble-t-il, trouver son explication principale du côté de la scolarisation secondaire. On a vu plus haut que la scolarisation primaire au Cameroun méridional est aujourd'hui massive et quasiment générale (plus de 90 % des enfants de 6 à 14 ans). L'enseignement secondaire est, certes, beaucoup moins généralisé, mais les données recueillie par Y. MARGUERAT (1969 : 35) mettent en évidence de fortes disparités régionales à l'intérieur du Cameroun. Le calcul de ce que l'auteur appelle, à juste titre, le taux de scolarisation réelle (c'est-à-dire le taux de scolarisation rapporté à la population du département dont l'élève est originaire) montre que la scolarisation secondaire est maximale en zone bassa (33 élèves pour 1 000 habitants dans le Nyong-et-Kellé, 26 en Sanaga Maritime) et en Pays bamiléké, alors que ce taux n'était que de 8 pour l'ensemble du Cameroun[2]. Or on sait que l'importance de la scolarisation féminine, qu'elle soit primaire ou secondaire, est fonction de l'importance de la scolarisation générale : faible là où celle-ci est faible, elle est forte là où celle-ci est forte (BUGNICOURT, 1971). On peut donc présumer que cette émigration de femmes célibataires, aberrante selon la tradition, est bien en relation directe avec une scolarisation secondaire féminine particulièrement élevée ici. Il apparaît en effet que, parmi ces célibataires absentes des villages bassa, 16,9 % ont entre 15 et 19 ans, âge de la scolarité secondaire, quand la moyenne est, pour la zone sud, de 10,3 % ; d'autre part, près des deux tiers de ces jeunes filles (63,8 %) sont effectivement en classe, pour une moyenne de 45,6 % dans l'ensemble méridional. Il semble donc bien que c'est à la généralisation de ce phénomène de scolarisation au moins autant qu'à une pratique familiale de

2. Ces calculs sont basés sur des données datant de l'année scolaire 1968-69. Les valeurs que l'on obtiendrait à présent seraient vraisemblablement plus élevées, sans que disparaissent pour autant les différences régionales.

l'émigration qu'il faut attribuer l'ampleur des départs féminins caractéristique du Pays bassa.

Qu'en est-il de l'émigration masculine? Elle est considérable non seulement en Pays bassa mais dans tout le secteur nord-ouest, y compris vers Bafia. On constate que, sur ce vaste ensemble, se superposent ou se concurrencent les deux zones d'attraction démographique : celles de Douala, la plus ancienne, et de Yaoundé dont la progression a été reconnue (fig. 43), et l'on conçoit combien cette double sollicitation doit contribuer à accroître l'incitation au départ à laquelle sont soumis les villageois. Il est donc évident que le pouvoir d'attraction de la ville est ici bien plus puissant qu'ailleurs, les deux métropoles conjuguant leur action pour dépeupler la campagne.

TABLEAU 91

L'attraction démographique de Douala et Yaoundé sur le secteur N.-O. (E.R.)

	Destination des émigrés			
	Vers Douala	Vers Yaoundé	Ensemble	Toutes directions
Secteur N.-O.	124 (27,9)	104 (23,4)	228 (51,3)	444 (100)
Zone sud	230 (14,4)	533 (33,3)	763 (47,7)	1 600 (100)

Plus de la moitié des hommes adultes émigrés ont choisi l'une ou l'autre de ces deux villes, proportion supérieure à la moyenne régionale (tableau 91). Il ressort également de ce tableau que les émigrés de ce secteur marquent une préférence certaine pour le séjour à Douala plutôt qu'à Yaoundé et cette préférence paraît encore plus nettement si l'on isole les villages bassa : plus du tiers des hommes qui les ont quittés (34,4 %) sont installés à Douala et seulement 16,5 % à Yaoundé, soit une proportion de moitié moindre que la moyenne régionale.

Les trois villages de l'échantillon qui détiennent le record de l'émigration masculine et qui, de ce fait, se détachent de tous les autres sur la figure 20 : Mom (n° 28), Logbabem (n° 30) et Nyouya (n° 31) sont tous les trois bassa. L'émigration serait-elle donc en rapport avec l'appartenance ethnique? En fait, le quatrième village bassa, Dingombi (n° 29), se situe, sur la figure 20, de façon différente et vient se fondre dans le reste du groupe dont l'émigration est certes forte, mais relativement proche de la moyenne.

Comparée à celle du reste de la zone, la situation de résidence de la population née dans ces trois villages champions de l'émigration régionale, apparaît assez conforme à ce que l'on sait du Pays bassa (tableau 92).

TABLEAU 92

Situation de résidence des hommes dans les villages où l'émigration est maximale (E.R.)

	Émigrés	Revenus	Sédentaires	Total
Villages nos 28, 30, 31	223 (50,3)	88 (19,9)	132 (29,8)	443 (100)
Zone sud.....	1 625 (36,3)	1 848 (41,2)	1 007 (22,5)	4 480 (100)

Elle présente deux particularités : d'une part, un taux d'absence de beaucoup plus élevé que la moyenne régionale, d'autre part une proportion d'hommes revenus remarquablement inférieure à celle de l'ensemble sud (19 au lieu de 41,6 %). Tout se passe comme si, dans ces trois villages, non seulement les hommes quittaient leur terre en plus grand nombre, mais aussi éprouvaient beaucoup moins qu'ailleurs le désir d'y revenir. Or, il est un point commun à ces trois cas, susceptible de rendre compte de leur originalité : ce sont là les seuls villages de toute la zone étudiée où ne sont pas pratiquées les cultures arbustives de cacao ou de café. Par contre, le village de Dingombi (n° 29) se trouve encore inclus dans la grande zone cacaoyère du centre qui pousse ici une avancée vers l'ouest, et la majorité de ses habitants sont des planteurs.

La carte des taux de retour (fig. 38) confirme la place du Pays bassa et son prolongement vers le Nord parmi les secteurs où l'on revient le moins : 34 % de retours dans les villages de l'échantillon au lieu d'une moyenne régionale de 52, car on ne sait comment, en l'absence de culture cacaoyère, faire honorablement repli au village. Et le seul village bassa de l'échantillon qui fasse quelque peu exception est encore celui de Dingombi (n° 29), avec 46 % de retours. On a dit aussi, plus haut, les circonstances de certains départs, dus à la guérilla des années de l'Indépendance, et qui sont propres à interdire encore bien des retours, tant demeurent vifs les haines et les souvenirs des violences perpétrées. Enfin, de façon plus positive, on peut aussi penser que cette moindre proportion des retours, et particulièrement la moindre tendance au retour des jeunes (44 % seulement avant 30 ans au lieu de 51 en moyenne), témoigne d'une insertion meilleure que pour d'autres dans la vie urbaine active, notamment grâce à la scolarisation très généralisée dont bénéficie depuis longtemps le Pays bassa. Demeure cependant le fait que, en dépit de cette note optimiste, rien dans la zone bassa non-cacaoyère ne semble de nature à freiner les départs ni à favoriser les retours.

On constate donc à l'évidence le rôle de fixateur de la population qu'a joué et que continue à jouer cette culture pratiquée sous forme de plantations familiales : non seulement elle fait fonction de frein à l'émigration masculine, dans la mesure où les hommes peuvent réellement y avoir accès, mais elle constitue une incitation à revenir au village qui, manifestement, ne se rencontre pas là où elle n'existe pas. Ainsi, en dépit de

la médiocrité du niveau de vie qu'elle peut assurer, la culture du cacao contribue-t-elle à éviter que l'émigration ne vide plus encore les campagnes du Sud, ces trois villages en fournissent la preuve *a contrario*.

2. LE SECTEUR ORIENTAL ET MÉRIDIONAL

Le concours de circonstances qui a façonné, dans le secteur nord-occidental, l'image qu'offre aujourd'hui l'émigration et a contribué à lui donner une certaine unité, ne s'est pas reproduit dans le reste du Cameroun méridional dont le contexte économique est autre. Ce dernier secteur est, en réalité, composite, mais les grandes lignes d'une organisation spatiale des migrations s'en dégagent cependant de façon assez claire.

Il apparaît en effet, au vu de la figure 70, que les villages situés dans la proximité immédiate de Yaoundé (nos 1 et 2) ne présentent qu'une faible émigration; ils appartiennent à ce que l'on pourrait appeler la zone suburbaine de la capitale, en donnant à ce terme une acception purement démographique. Le deuxième ensemble qui s'individualise fortement est celui d'un groupe de villages en proie à une émigration tant masculine que féminine supérieure à la moyenne (nos 5, 4, 3, 7, 13, 12, 37) et orientés selon un axe nord-est sud-ouest[3]. Ces villages se trouvent concentrés dans la partie inférieure droite de la figure 24. Enfin, le reste de la zone est généralement le siège d'une émigration masculine inférieure à la moyenne régionale; ses différenciations internes découlent surtout des variations, d'une ampleur surprenante, du taux de remplacement féminin. Cette dernière constatation conduira à traiter à part l'émigration féminine dont l'importance et les variations ne sont pas nécessairement identiques à celles des hommes.

Les espaces des migrations masculines

LA ZONE SUBURBAINE DE YAOUNDÉ

Les deux villages de l'échantillon, qui représentent cette zone, sont Ngoulemakong (n° 1), 817 habitants, à 6,5 km du centre de Yaoundé, et Messamendongo (n° 2), 274 habitants, à 9 km, tous deux désormais inclus dans le périmètre urbain de la capitale dont les limites coïncident avec le département du Mfoundi.

En dépit de la proximité de la ville, la structure démographique de ces deux villages est bien celle qui caractérise une population rurale[4]. Avec un taux général de masculinité de 93 (et de 93,8 pour la population de 20 ans et plus), ils comptent plus de femmes que d'hommes tandis que, pour

3. On voit que le village n° 28, Mom, pourrait être inclus dans ce regroupement géographique, mais, tant par son économie que par les caractéristiques de sa population, il relève du précédent secteur.

4. Situation saisie au moment de l'enquête (août-septembre 1974).

Yaoundé, le taux général est de 114 (1976). On y observe un déficit masculin parmi les classes d'âge actives, tout à fait typique d'une situation d'émigration : entre 20 et 49 ans, les hommes ne forment que 31,7 % de la population de ces deux villages, tandis qu'à Yaoundé ils en constituent 44 % (1969). Il s'agit donc bien là d'une population qui, par ses structures démographiques, se rattache au monde rural camerounais. Bien qu'il soit encore plus proche de Yaoundé que les deux précédents, le village de Nsimeyong (GLORIEUX, 1970) semble bien présenter des caractéristiques tout à fait analogues puisque son taux général de masculinité n'est que de 90,2 et 84 pour les âges adultes.

Ce sont donc là trois villages ruraux par leur situation démographique, mais dont les mouvements migratoires ne sont nullement conformes ni à ceux de la zone rurale du Sud, ni à ceux du secteur sud et est. Il apparaît en effet (tableau 93) que, tout à l'opposé du Pays bassa, les hommes de ces villages émigrent beaucoup moins qu'ailleurs dans le Sud et aussi rentrent plus volontiers chez eux, au point que presque la moitié des présents sont d'anciens émigrés.

TABLEAU 93

Situation de résidence des hommes dans la zone suburbaine (E.R.)

	Émigrés	Revenus	Sédentaires	Total
Villages nos 1 et 2	61 (19,4)	140 (44,4)	114 (36,2)	315 (100)
Zone sud	1 625 (36,3)	1 848 (41,2)	1 007 (22,5)	4 480 (100)

Ce moindre intérêt accordé à l'émigration par les habitants n'est d'ailleurs pas une caractéristique récente. On remarque en effet que, parmi les hommes âgés de 40 ans et plus, 39 % n'ont jamais émigré, tandis que ce même groupe ne constitue que 25 % dans l'ensemble du secteur sud et est. A Nsimeyong, le taux d'émigration relevé par P. GLORIEUX est aussi remarquablement faible : 5 %.

La cause de ce retournement de situation est évidemment le développement et la grande proximité de Yaoundé. Sans être intégrés à la ville au point de former de véritables quartiers urbains, ce que démentirait d'ailleurs leur physionomie, les deux villages entretiennent pourtant avec celle-ci d'étroites relations qui impriment leur marque aux structures démographiques. Depuis Ngoulemakong ou Messamendongo il est en effet aisé de se rendre à Yaoundé, en taxi, en bicyclette ou même à pied. Certes les moyens d'accès ne sont pas aussi satisfaisants qu'il le faudrait, et les villageois ne manquent pas d'en faire la remarque : une route rendue impraticable en cas de pluie pour le premier village, un pont coupé dont la réparation rendrait

plus rapide la liaison avec Yaoundé par Ahala pour le second[5]. Malgré ces handicaps, on constate que les hommes de ces deux villages travaillent dans la proportion d'un tiers à Yaoundé et rentrent chez eux le soir. C'est donc là un véritable système de villages-dortoirs qui semble bien exister autour de Yaoundé et auquel appartiennent ces deux villages. Nul doute que le phénomène ne fera que s'amplifier à mesure que seront améliorées les voies de circulation : vivre au village et travailler en ville, n'est-ce pas là le rêve impossible que caressent bien des immigrés et même des élèves venus à Yaoundé ? Bien plus, on constate encore que près de la moitié (45 %) de ceux qui résident au village et exercent une activité agricole ont également travaillé à Yaoundé sans cependant jamais quitter leur résidence rurale. On comprend que, dans ces conditions, l'émigration réelle soit faible. Pourtant, sur les 60 émigrés dont le lieu de séjour a pu être déterminé, il s'en trouve encore 23, soit plus du tiers, pour résider à Yaoundé, proportion comparable à la moyenne générale du Sud. Il convient cependant de remarquer qu'en ajoutant au nombre des émigrés ceux qui participent à ces mouvements pendulaires, le taux d'absence qu'enregistreraient alors ces villages s'élèverait à 42 %, niveau comparable, on le verra, à celui de la « zone centrale » qui les englobe.

Une autre originalité de ces villages suburbains, liée encore à la proximité de la ville, est d'abriter fréquemment des immigrés. Ils semblent par là anticiper quelque peu sur le rôle de quartiers urbains qui sera le leur à plus ou moins long terme. Ainsi trouvait-on à Ngoulemakong 13 hommes non natifs et 5 à Messamendongo, hébergés par les villageois et qui, sauf exception (cas des maîtres d'école), travaillent, ont travaillé ou cherchent du travail à Yaoundé. Souvent il s'agit d'un parent, neveu ou petit-neveu du chef de famille ou de son épouse ; plus rarement l'homme se déclare ami ou fils d'un ami de son hôte. A Ngoulemakong, plusieurs de ces hommes hébergés sont, en fait, « descendus » de quelque village le long de la route qui mène de Soa à Yaoundé et leur mouvement suggère une immigration inachevée vers la capitale. Ainsi cet homme hébergé par le chef de village et originaire d'Okoa, une dizaine de kilomètres plus au nord : son épouse et ses trois enfants sont restés à Okoa tandis que lui réside à Ngoulemakong et a trouvé un emploi de manœuvre à Yaoundé. Lorsque l'homme hébergé perd son emploi urbain, il se transforme en cultivateur de produits vivriers, en attendant une autre occasion d'embauche. L'opération consiste donc, là encore, à profiter des avantages que peut éventuellement offrir la ville tout en gardant ceux que présentait la vie rurale grâce à une sorte de semi-émigration.

Enfin il est une autre forme de relation à la ville qu'a révélée la

5. La route de Ngoulemakong a été récemment rectifiée et goudronnée : elle conduira à l'émetteur de télévision et les autobus urbains desservent à présent le village. Ce changement contribuera à accentuer les particularités ici décrites.

monographie du village de Nsimeyong (GLORIEUX, *op. cit.* : 39) et dont l'existence nous était déjà apparue le long de la route Yaoundé-Obala (FRANQUEVILLE, 1972-b : 350-352). C'est l'immigration à rebours des refoulés de la ville, ceux qui ont été expropriés ou expulsés (« déguerpis » selon l'expression locale) à la suite de la démolition de leur quartier, ou bien ceux qui ont perdu leur emploi et ne peuvent donc plus faire la dépense d'une location en ville. Mais les relations qu'entretiennent avec eux les villageois continuent à relever plutôt de la traditionnelle vertu africaine de l'accueil et ne prennent que rarement la forme d'une véritable location de type urbain ; rares d'ailleurs sont les hébergés qui n'ont pas avec leur hôte quelque lien de parenté[6].

Ainsi se caractérise cette « zone suburbaine » de la capitale : une émigration masculine faible, mais sous l'étroite dépendance de la ville qui procure l'emploi rémunéré au tiers des hommes, le désintérêt vis-à-vis de la culture cacaoyère en constituant la contrepartie. Une émigration d'un type particulier, qui vise la ville mais s'en tient cependant à l'écart.

De même que les départs de migrants sont, ici, en nombre plus réduit que ne l'aurait laissé prévoir la situation géographique de ces villages, de même les retours y sont-ils beaucoup plus fréquents (fig. 38). Mais il s'agit de retours de migrants relativement âgés : 76 % après l'âge de 30 ans (moyenne : 48,8) et même 42 % après 40 ans (moyenne : 20,0). Beaucoup d'entre eux, après un temps prolongé d'absence, sont en effet revenus habiter au village où ils sont planteurs, tout en gardant une activité en ville. La proximité de la ville autorise de tels mouvements pendulaires, mais ce système n'intéresse cependant encore que les plus âgés des migrants, ceux qui possèdent une cacaoyère ou ont charge de famille ; les plus jeunes, avant d'en arriver là, préfèrent une émigration effective.

On peut tenter d'estimer l'extension de cette zone que les uns considèrent comme un front où se livre « *un combat sourd entre la ville et la campagne* » (GLORIEUX, *op. cit.* : 89) et qui, pour d'autres, sera au contraire le lieu où la complémentarité entre le monde urbain et le monde rural n'est nulle part aussi achevée... La limite sud et est en est fixée, à courte distance de Yaoundé, par cette étonnante barrière que semble dresser l'alignement des villages à forte émigration masculine (fig. 70). Cette limite borne la zone à 5 ou 6 km de la capitale dans cette direction. Vers le nord et l'ouest, une telle

6. On peut prévoir que, selon toute vraisemblance, cette forme d'hébergement évoluera rapidement à mesure que se généralise la pratique de ces « déguerpissements » et destructions de quartiers populeux, et qu'elle aboutira à un type d'habitat en tous points semblable à celui que l'on veut faire disparaître. N'est-ce pas selon ce même processus d'accueil, puis de suburbanisation, que se sont formés les quartiers de Mvog Mbi, Mvog Ada, etc. La couronne des quartiers « indésirables » ne s'en trouvera que reportée un peu plus loin.

Cette situation n'est cependant pas comparable à « l'exode urbain » signalé par J. L. PIERMAY (1978) dans la région de Bangui où, à 45 km de la ville, les deux tiers des habitants du village de Gba sont des allogènes.

barrière n'apparaît pas, mais si l'émigration masculine y demeure encore relativement faible, elle s'accroît cependant progressivement à mesure que s'altèrent les possibilités de communications journalières avec Yaoundé. Vers l'ouest, la trentaine de kilomètres en constitue l'extension maximale, car à Kala (n° 6), seuls quelques heureux propriétaires de mobylettes franchissent chaque jour les 20 km qui séparent leur village de Yaoundé, tandis que la plupart des « citadins » se contentent de la visite du week-end au village natal. Vers le nord, on peut estimer qu'elle se prolonge jusqu'à mi-chemin d'Obala, à la faveur de la route goudronnée, en perdant peu à peu de sa consistance car la campagne reprend rapidement ses droits. Ainsi à Ezézang (n° 8), distant de 20 km, ceux qui pratiquaient le système du va-et-vient quotidien ont trouvé plus rentable de cultiver la tomate, nouveau témoignage du rôle fixateur que peut ici jouer le maraîchage. Au-delà apparaît une petite zone centrée sur Obala-Efok où se rendent chaque jour un certain nombre de riverains de cette route. Ainsi se dessine une banlieue démographique de Yaoundé aux contours nécessairement approximatifs et surtout provisoires, tant ils sont liés au développement du phénomène urbain.

LA ZONE CENTRALE

Un curieux regroupement des localités à forte émigration se signale, au sud de Yaoundé, par un alignement sud-ouest nord-est sur les deux figures 18 et 21, le village de Mom (n° 28) faisant transition avec le Pays bassa et celui de Simban (n° 18) prolongeant l'alignement en direction de Nanga-Eboko, au moins en ce qui concerne l'émigration masculine. Pourquoi ces villages présentent-ils une situation aussi spécifique et quelle peut être sa signification ?

Ici, l'émigration masculine est certes moins forte que dans les villages bassa, mais les taux d'absence se situent cependant tous entre 40 et 50 %. Cette particularité surprend d'autant plus que rien, *a priori*, ne semble appeler localement une telle différenciation interne.

L'ensemble ainsi formé est, sur le plan économique, totalement intégré à la zone de production cacaoyère du Centre-Sud, ni plus ni moins que le reste du secteur qui nous occupe ici : la Lékié, la région d'Ebolowa, celle de Sangmélima le sont également. L'influence de la capitale se fait sentir, mais dans une mesure qui ne saurait être bien différente de celle qui règne ailleurs à distance égale. On pourrait encore penser à une interférence des fortes densités de population qui créerait une situation de rareté des terres : en réalité ces densités ne semblent pas intervenir davantage car, si elles sont localement fortes dans cette zone, il en va largement de même dans la Lékié, et elles décroissent d'ailleurs vers l'est et vers l'ouest sans rien changer à la fréquence des absences. On ne trouve donc, de prime abord, aucun facteur commun susceptible d'expliquer aisément une telle originalité et une telle puissance du mouvement d'émigration.

Il ne fait aucun doute que cette émigration est orientée soit à titre

principal, soit à titre secondaire, vers Yaoundé, et l'agencement du réseau routier prédispose à une telle destination (fig. 41). Le village d'Adjap (n° 12) semble cependant faire exception en envoyant ses émigrés principalement vers les petites villes, et, en second lieu, vers des horizons ruraux. Il faut voir là surtout la conséquence de l'attrait exercé par Mbalmayo avec son usine à bois et ses équipements scolaires, qui trouve ainsi confirmation de sa position avancée parmi les villes du Sud (cf. fig. 40 où Mbalmayo correspond au n° 4) ; n'était cette influence, ses émigrés seraient en majorité à Yaoundé. De même, en ce qui concerne les destinations rurales, la présence de chantiers forestiers actifs rend compte de l'importance accordée aux lieux de séjour non urbains par les émigrés d'Adjap.

Ce cas mis à part et expliqué, c'est donc le plus souvent en fonction de la ville de Yaoundé que se déterminent les migrations des hommes. Le tableau 94, qui présente le rapport entre distances et destination des émigrés vers Yaoundé, met aussi en évidence la perturbation introduite par deux autres facteurs : d'une part la position relative du village par rapport à la grande route, d'autre part l'existence d'une ville secondaire proche.

TABLEAU 94

L'attraction démographique de Yaoundé en fonction de la distance (E.R.)

Villages (n°)	3	7	4	5	13	12	18	37
Distance de Yaoundé (km)	16	17	28	55	58	93	141	142
Émigrés à Yaoundé (%)	48	78	62	61	35	22	31	27

La possibilité d'une liaison directe et relativement rapide avantage Mekoumbou I (n° 7), Meyo (n° 4) et Ekiembié I (n° 5) et réduit en quelque sorte la distance qui les sépare de Yaoundé, tandis que Vian (n° 3), pourtant plus près de la capitale, est handicapé par sa situation dans un « angle mort » entre deux routes, à 6 et 7 km de chacune d'elles. Au contraire, Adjap (n° 12) se trouve déclassé, compte tenu de sa distance à la capitale, par suite de l'attraction exercée par Mbalmayo. On voit donc, par cet exemple, combien il serait exagérément simple de supposer une relation directe et immédiate entre distance et pouvoir d'attraction démographique d'une ville ; l'observation en avait déjà été faite à propos du département de la Lékié (FRANQUEVILLE, 1973-b : 162-163).

Cet exemple montre, d'autre part, que dans un rayon d'une soixantaine de kilomètres, Yaoundé reçoit la moitié au moins des hommes émigrés, ce qui correspond à la zone d'attraction principale définie précédemment (fig. 43). En réalité, le groupe des villages à forte émigration s'étend vers le sud-ouest assez loin au-delà de cette limite, et cela en dépit de l'obstacle représenté par le Nyong que seuls franchissent un pont à Mbalmayo et un bac malcommode à Olama, entre Adjap (n° 12) et Nkoélon (n° 13).

Comparé à l'ensemble du Sud, ce groupe se singularise non seulement par une émigration beaucoup plus élevée, mais aussi par une proportion de retours moindre, tandis que beaucoup moins d'hommes n'ont jamais émigré (tableau 95). La proximité de Yaoundé, où les habitants de cette région se sentent tout à fait chez eux, car se sont des Ewondo, fait que l'éloignement du village et de la famille sont beaucoup moins ressentis : la visite du week-end suffit à garantir le maintien des liens et à montrer l'attachement au pays.

TABLEAU 95

Situation de résidence des hommes de la zone centrale (E.R.)

	Émigrés	Revenus	Sédentaires	Total
Zone centrale	514 (49,2)	354 (33,9)	177 (16,9)	1 045 (100)
Zone sud entière	1 625 (36,3)	1 848 (41,2)	1 007 (22,5)	4 480 (100)
Secteur S. et E.	1 189 (32,8)	1 591 (43,9)	843 (23,3)	3 623 (100)

Cette même proximité explique que la tendance au retour soit ici nettement moins marquée. En revanche, l'incitation au départ s'en trouve de beaucoup renforcée. Le contraste est donc total avec la zone suburbaine : quand l'insuffisance des moyens de transport rend impossible le mouvement pendulaire quotidien, l'émigration devient intense. Enfin, par rapport aux caractéristiques du secteur sud et est dans lequel elle est incluse, cette zone centrale confirme son originalité de façon non moins tranchée (tableau 95).

Mais la curieuse forme de ce regroupement de villages pose cependant toujours problème, et il n'est pas sans intérêt, pour avancer dans la recherche d'une explication, de s'interroger sur l'ancienneté du mouvement d'émigration dans cette zone centrale. Les départs en masse sont-ils une caractéristique récente de ces villages ou bien relèvent-ils d'une pratique bien ancrée dans les habitudes locales? La réponse à cette question peut être approchée en mettant en évidence les déplacements qui furent ceux des générations les plus anciennes (tableau 96).

TABLEAU 96

Les variations zonales de l'émigration masculine ancienne (hommes de 40 ans et plus) dans le secteur sud et est (E.R.)

	Émigrés	Revenus	Sédentaires	Total
Zone centrale	159 (28,3)	279 (49,8)	123 (21,9)	561 (100)
Reste du secteur S. et E.	206 (15,5)	774 (58,4)	346 (26,1)	1 326 (100)
Ensemble du secteur S. et E.	365 (19,3)	1 053 (55,8)	469 (24,9)	1 887 (100)

On s'aperçoit que la situation actuelle ne fait que prolonger un état de choses déjà bien établi par le passé. Parmi les hommes de 40 ans et plus, en effet, les mouvements migratoires qui agitaient la zone centrale étaient déjà nettement plus considérables que dans le reste du secteur. D'une part la proportion de ces anciens qui n'ont jamais quitté leur terre y est plus faible que dans le reste du secteur, d'autre part ceux qui y sont revenus après émigration ont un effectif relativement moindre qu'ailleurs, tandis que ceux qui demeurent encore sur les lieux de leur émigration forment un groupe de proportion presque deux fois plus importante que celle du reste du secteur sud et est (28 au lieu de 15,5 %). Ceci montre que l'émigration était déjà bien entrée dans les mœurs locales et que son ampleur actuelle bénéficie de cette lancée par un effet de « boule de neige » ou de migration en chaîne dont le mécanisme a été présenté à propos de l'accueil du migrant en ville. Car il s'agit bien d'une émigration vers la ville, ici celle de Yaoundé. L'étude des directions préférentielles prises par ces anciens émigrants, aujourd'hui âgés de 40 ans et plus, atteste l'existence d'un courant migratoire ancien, antérieur même à l'essor urbain de Yaoundé, c'est-à-dire antérieur aux années 1950-60, mais bien orienté déjà vers la capitale et qui fut spécialement alimenté par ce groupe de villages formant la zone centrale.

Les lieux d'émigration (actuelle ou passée) des anciens villageois diffèrent en effet sensiblement selon qu'il s'agit de la zone centrale ou du reste du secteur sud et est (tableau 97).

TABLEAU 97

Lieux de séjour des migrants de 40 ans et plus (revenus et émigrés ensemble) (E.R.)

Destinations	Yaoundé	Douala	Pôles ruraux	Autres	Total
Zone Centrale	163 (32,9)	53 (10,7)	98 (19,8)	181 (36,6)	495 (100)
Reste du secteur S. et E. (sauf 1 et 2)	224 (14,5)	182 (11,8)	360 (23,4)	775 (50,3)	1 541 (100)

Si la part de l'émigration à destination de Douala et des « pôles ruraux » (missions, chantiers forestiers...) est à peu près la même que sur l'ensemble du secteur, en revanche la zone centrale concentrait déjà, voici une trentaine d'années, ses migrants vers Yaoundé dans une proportion double et ceci au détriment des autres directions urbaines, essentiellement celles des petites villes du Sud (36 au lieu de 50 % des migrants). On conçoit aisément qu'un tel mouvement ne pouvait que s'amplifier à mesure que le développement de la capitale allait éclipser l'attrait des villes secondaires.

Demeure cependant la question de l'étrange localisation de ces villages à forte émigration. Pourquoi se trouvent-ils placés ainsi au sud et au sud-ouest de la capitale, à peine à l'est, et pas du tout au nord et à l'ouest ? Pourquoi

ce déséquilibre géographique dans l'attraction exercée par la place centrale que constitue ainsi Yaoundé ?

On peut légitimement penser à une explication d'ordre historique. Les villages du sud et du sud-ouest jalonnent l'ancienne piste, la vieille route ouverte vers Yaoundé par les premiers explorateurs allemands, depuis Kribi en passant par Lolodorf, et cela pourrait impliquer une plus longue tradition d'ouverture vers le monde nouveau, celui des Blancs et de la ville qu'ils ont suscitée. L'ancienneté de l'émigration serait alors, en quelque sorte, fonction de l'ancienneté de la pénétration de l'influence européenne avec son cortège de changements sociaux bien connus, et l'on songe, à cet égard, au parallélisme relevé par certains auteurs entre la pénétration de l'influence européenne et la profondeur de la scolarisation que traduisent des isolignes parallèles aux côtes africaines (BUGNICOURT, 1971 : 784). Il est certain que cette route du Sud qui passe d'ailleurs par certains des villages enquêtés (Akié, Adjap, Nkoélon) fut pendant longtemps la seule voie d'accès à Yaoundé depuis la côte. La liaison ferroviaire complète fut tardive (1927) et la route directe de Douala à Yaoundé le fut plus encore et resta d'ailleurs volontairement négligée pour ne pas nuire au trafic du chemin de fer.

Malgré tout, un texte signale qu'en 1922 le territoire du Cameroun comptait deux routes automobilisables : Yaoundé-Kribi, soit 186 km et Yaoundé-Bafia, soit 145 km (Commissariat..., 1923 : 27-28). On ne peut donc prétendre que la route du nord, celle de Bafia, soit tellement plus récente que celle du sud. Il est en effet certain que les explorateurs allemands utilisèrent très tôt cette voie pour atteindre le « royaume » de Ngila et, au-delà, Yoko et le nord du pays, et l'on ne saurait affirmer que l'ouverture au monde occidental y fut réellement plus tardive qu'au sud. De façon plus précise, pourquoi l'attraction exercée par Yaoundé, si sensible au sud et au sud-ouest, l'est-elle moins au nord, en direction d'Obala et de la Sanaga alors qu'une route goudronnée ouvre même cette région à la circulation automobile en toute saison, au contraire de la route de Kribi ?

Les faits sont pourtant là. Si l'on isole encore, au sein du secteur sud et est, les villages situés au nord de Yaoundé, on s'aperçoit que les migrants ne s'y comportent pas de la même façon que ceux du sud (tableau 98).

TABLEAU 98

Lieux de séjour des migrants de 40 ans et plus (villages nord et sud de Yaoundé) (E.R.)

Destinations	Yaoundé	Douala	Pôles ruraux	Autres	Total
Villages nord Yaoundé ..	101 (22,4)	90 (20,0)	101 (22,4)	158 (35,2)	450 (100)
Zone centrale	163 (32,9)	53 (10,7)	98 (19,8)	181 (36,6)	495 (100)
Reste secteur S. et E. (sauf 1 et 2).....	123 (11,3)	92 (8,4)	259 (23,7)	617 (56,6)	1 091 (100)

Dans les deux zones considérées, la proportion des migrants anciens (revenus et encore absents) qui ont choisi les deux villes de Douala et de Yaoundé, est identique (42,4 et 42,6), mais leur partage entre l'une et l'autre n'est nullement comparable. En dépit de conditions générales qui semblent réellement semblables (facilité de communications, ancienneté de la pénétration européenne, structures économiques, densité de population, etc.), la proportion de ceux qui se sont dirigés vers Yaoundé est notablement plus élevée dans la zone centrale que dans les villages du nord de la ville. Ceux-ci, par contre, envoient vers Douala leurs migrants en proportion deux fois plus forte. Le moindre attrait qu'exerce là Yaoundé a donc un fondement ancien et ce passé migratoire rend compte des particularités des mouvements actuels. Là ne s'est pas créée cette tradition de forte émigration vers Yaoundé qui aurait pu s'amplifier par la suite, à mesure que l'attrait des autres lieux de séjour devenait moindre. La présence d'originaires de ces régions nord à Yaoundé, certes non négligeable, n'a cependant pas atteint l'ampleur qu'elle a prise avec les migrants venus du sud et, de ce fait, les éventuels candidats au séjour dans la capitale se heurtent à cette limite qui est celle du nombre de « points de chute » possibles en ville, limite posée par l'histoire que vécurent les générations précédentes.

Apparaissent ainsi, au nord et au sud de la capitale, deux situations opposées que peut engendrer ou ne pas engendrer le système de migration du type *chain-migration*. Cependant c'est encore là saisir l'effet et non la cause, saisir le mécanisme qui a joué dans un cas et n'a pas joué dans l'autre, et la véritable explication du phénomène ne s'en trouve que repoussée un peu plus haut dans l'histoire locale.

On se trouve donc conduit, pour comprendre comment a pu se mettre en place un tel état de choses, à l'hypothèse de particularités propres aux populations concernées. Le risque est grand, certes, d'invoquer à cette occasion le jeu obscur et souvent commode de modèles culturels, qu'il est bien difficile de vérifier. Leur toute-puissance explicative sert, en effet, trop souvent à cacher une ignorance réelle. Il semble bien que l'on doive cependant reconnaître ici la marque du pouvoir structurant des services et des découpages administratifs, superposé en outre à cette force rémanente que constitue, malgré tout, le sentiment de l'appartenance ethnique.

Yaoundé est, on le dit encore, la ville des Ewondo ; le toponyme même l'indique[7] et bien des immigrés d'autres ethnies nous ont affirmé ne pas y être « chez eux ». Mais, plus qu'à cette explication d'ordre ethnique, il semble préférable de faire appel, en priorité, au rôle du découpage administratif et aux habitudes qu'il contribue à créer, pour rendre compte des différences locales constatées dans l'intensité et l'orientation préférentielle de l'émigra-

7. Le toponyme Yaoundé, dérivé de l'allemand *Jaunde*, n'est, comme on l'a signalé précédemment, que la déformation du mot *Ewondo* prononcé par les porteurs originaires de la côte et entendu par des oreilles allemandes (cf. LABURTHE-TOLRA, 1970 : 14).

tion. Cependant, l'ambiguïté n'en demeure pas moins, car le découpage administratif coïncide ici, comme souvent en Afrique, avec des zones ethniquement homogènes. L'orientation N.-E. - S.-O. de la zone centrale est en effet aussi celle du département de la Méfou (fig. 82, Annexe n° 28), lequel n'a fait que succéder à l'ancienne subdivision de Djoungolo de la région du Nyong-et-Sanaga. Le recours à Yaoundé, longtemps obligatoire pour toutes les démarches administratives (jusqu'à la création toute récente des sous-préfectures et des chefs-lieux de district qui l'épaulent dans ce rôle aujourd'hui) a créé des habitudes de déplacement vers la capitale que les Eton, tournés vers Obala, le chef-lieu de la Lékié, et, plus récemment Monatélé, n'avaient pas adoptées et, moins encore, les habitants d'outre-Sanaga. Ainsi étaient posées les bases qui allaient, pour une large part, déterminer la configuration et l'intensité de l'émigration rurale actuelle.

Et pourtant, l'adéquation entre ce découpage administratif et la zone centrale d'émigration n'est pas parfaite. Au sud du Nyong, cette zone paraît bien se prolonger au-delà de la limite de la Méfou, le long de la route de Kribi et jusqu'aux arrondissements actuels de Ngomedzap et de Mvengué où se trouvent respectivement les villages d'Adjap et d'Akié. Or les ressortissants de ces deux circonscriptions ne dépendent pas de Yaoundé, et cela en vertu d'un découpage apparemment bien ancien. Comme l'atteste une carte de 1936 (Encyclopédie..., 1951), l'une des premières cartes administratives de l'ensemble du territoire, ils étaient rattachés les uns à la subdivision de Mbalmayo, comprise dans la région du Nyong-et-Sanaga, les autres à celle de Lolodorf comprise dans la région de Kribi. Le déterminisme né des limites administratives ne saurait donc plus être invoqué ici.

Subsistent deux autres explications possibles, l'une n'excluant d'ailleurs pas l'autre. Elles consistent soit à en appeler, malgré tout, à l'influence du passage, dans cette zone, de l'ancienne route des Allemands, influence certainement vraisemblable, soit encore à reconnaître le rôle probable de ce que l'on nomme parfois la « distance ethnique » (CLAIRIN, 1978). On constate en effet que, dans les arrondissements de Mvengué comme de Ngomedzap, la population est constituée en majorité d'Ewondo ou d'apparentés (Enoah), de sorte que l'incitation à quitter le village pour ce qui est encore la ville des Ewondo, Yaoundé, peut fort vraisemblablement en être accrue. Le facteur ethnique semblerait donc contribuer à étirer en quelque sorte les distances réelles et à étendre l'aire d'attraction de la ville au-delà des bornes posées par les limites administratives.

Un exemple à rebours de la réalité concrète que revêtirait cette notion de distance ethnique peut être reconnu dans la situation constatée au nord de Yaoundé. On a dit l'ancienneté certaine de la route du nord, et aussi la faiblesse apparente de son influence relative sur l'émigration vers Yaoundé. En revanche, ici les limites administratives sont récentes. Celle qui sépare actuellement les départements de la Lékié et de la Méfou n'existait pas encore en 1936. On la trouve signalée seulement en 1951 sur la carte de

l'*Encyclopédie de l'Afrique française* (Cameroun-Togo : 104), avec l'apparition de la subdivision de Saa. Les conditions semblaient donc réunies pour favoriser une émigration des populations locales vers Yaoundé : présence d'une route et absence de barrière administrative. Or ce mouvement ne s'est pas amorcé, ou tout au moins, ne s'est manifesté que dans une mesure beaucoup moindre qu'ailleurs. Ici, en effet, la distance ethnique, toujours sensible entre Eton et Ewondo, bien qu'ils appartiennent au même groupe des Béti, semble bien avoir posé une invisible barrière que la limite administrative n'a fait que confirmer par la suite. Ainsi utilisé en dernier recours, ce détour par l'intervention du jeu des entités culturelles, bien que peu vérifiable, n'en semble pas moins pourvu d'un pouvoir explicatif apparemment confirmé, dans l'état actuel des connaissances du milieu régional[8].

Il est cependant difficile de s'appuyer sur ces divers types d'explication pour rendre compte parfaitement de la situation particulière de chacun des villages, car des circonstances locales peuvent toujours intervenir pour influer dans un sens ou dans l'autre. Ainsi, le village de Simban (n° 18) demeure-t-il une exception par sa forte émigration masculine (fig. 70) que ne laissent prévoir ni l'appartenance ethnique de ses habitants : Yezoum et non plus Ewondo ou Mvélé[9], ni l'absence de route commode le reliant facilement à Yaoundé, ni son rattachement administratif, ancien semble-t-il, à la ville de Nanga-Eboko. Sans doute cette situation est-elle en rapport avec l'existence d'une chefferie locale, autrefois forte mais aujourd'hui bien déclassée : on peut penser que se manifeste désormais là un mouvement centrifuge des populations, après une période plus faste au cours de laquelle le pouvoir du chef attirait et protégeait.

Au contraire le village de Kala (n° 6), peuplé d'Ewondo, à moins de 20 km de Yaoundé, vit dans la mouvance administrative de cette ville mais n'en connaît pas moins une émigration masculine étonnamment faible (26 % d'absents). Là encore, des circonstances locales (la présence, jusqu'aux années 60, de plusieurs scieries et chantiers forestiers à proximité) ont contribué à maintenir sur place la population masculine, tandis que l'installation d'un Européen, éleveur de volailles, puis celle d'un Bamiléké, ont offert quelques possibilités d'emploi et même provoqué un certain mouvement d'immigration. Même peu spectaculaires, ces circonstances ont suffi pour créer une situation locale originale.

Hormis ces quelques cas d'espèce, qu'une monographie minutieuse permettrait d'établir, demeure cette constante adéquation d'une zone centrale à forte émigration masculine aux limites de la circonscription

8. On peut d'ailleurs penser que ce facteur, réduisant l'attraction exercée ici par la capitale, n'est pas étranger à la plus faible proportion d'hommes absents que compte le département de la Lékié : 33 %, quand la moyenne régionale est de 36 % (FRANQUEVILLE, 1973).

9. Encore que la distinction soit toute formelle, s'agissant toujours des mêmes Béti.

administrative correspondant actuellement au département de la Méfou, plus ou moins retouchée par l'interférence du facteur ethnique. Sur ces bases, posées à la fois par les différences culturelles locales et par l'intervention de l'administration, s'est enraciné un mouvement d'émigration rurale qui se poursuit aujourd'hui. Comme toujours en sciences sociales, ces particularités ne sauraient relever d'une explication simple et unique, mais il est possible de démêler le réseau des causalités qui ont contribué à leur apparition.

Les taux de retour dans les villages (fig. 38) confirment, de Simban (n° 18) à Akié (n° 37), la réalité de cet ensemble « faible » qui forme la zone centrale et rejoint, au sud-ouest, le Pays bassa. Comme celui-ci, mais de façon plus mesurée, elle ajoute à une forte émigration un faible taux de retour : 40,9 % de retours et non plus 34 %. On a donné une interprétation plausible de l'existence et du contour de cette zone centrale où domine une composante de peuplement ewondo. Ce comportement des migrants donne à penser que la ville de Yaoundé, qui se trouve précisément au centre de cette zone, a été en quelque sorte intégrée à l'espace des relations ordinaires des habitants. Yaoundé, la ville ewondo, fait partie, dans l'esprit des habitants de cette zone, du monde connu et proche, nullement étranger à leurs horizons familiers. Moins que d'autres groupes pourtant également Béti, tels les Eton ou les Bané, les Ewondo éprouvent un sentiment d'exil en s'installant à Yaoundé[10]. Ils hésitent moins à s'y fixer de façon définitive, considérant que cette ville née au cœur de leur domaine est la leur peut-être autant que leur village natal. Ainsi, bien que la population de la capitale devienne en fait de plus en plus hétérogène et que s'affirme peu à peu une importante composante bamiléké, l'histoire, née tant du mode de peuplement de la ville que des habitudes transmises par un découpage administratif ancien, continue à guider un comportement et à perpétuer l'existence d'une relation privilégiée qui s'inscrit dans l'espace.

Certes, pris dans un tel jeu des mouvements migratoires, les villages de cette zone centrale tendent à se vider d'une partie de leur population, et on verra qu'il est même possible de déceler, en dépit de l'imperfection des statistiques disponibles, une certaine diminution de la population rurale de la Méfou. S'il en est bien ainsi, les densités démographiques locales étant ce qu'elles sont, l'effet des migrations peut alors être considéré comme bénéfique. D'autre part, fait important, la proportion des retours de jeunes hommes n'est que de peu inférieure à la moyenne du Sud, ce qui laisse quelque espoir d'un possible renouveau des villages concernés. En réalité, dans une perspective de développement, il s'agit là d'une zone en très forte résonance avec Yaoundé, sensible à toute innovation venue de la ville sans

10. Une telle transcription géographique du fait ethnique dans les relations ville-campagne ne paraît nullement exceptionnelle ; elle a été également relevée par C. CAMARA (1972) à propos des villages de la division d'Abeokuta (Nigeria).

qu'elle encoure aussitôt une réaction de rejet, et dont les liens avec celle-ci devraient être renforcés en vue d'une meilleure intégration régionale. A l'intégration démographique et «relationnelle» devrait correspondre une intégration économique propre à construire une solidarité régionale véritablement totale.

LE RESTE DU SECTEUR ORIENTAL ET MÉRIDIONAL

Mises à part les zones suburbaine et centrale, le reste du secteur oriental et méridional appartient à un ensemble peu différencié, siège d'une émigration rurale masculine presque uniformément inférieure à la moyenne régionale. Telle est la situation de 21 des 38 villages enquêtés.

Il est cependant remarquable que la majorité d'entre eux (15 sur 21) subissent l'attraction de l'une ou l'autre ou encore de plusieurs villes secondaires du Cameroun méridional (fig. 42). Une telle attraction s'avère donc trop modeste pour donner naissance à un important courant d'émigration masculine. Parmi les six autres, cinq relèvent du champ d'attraction principal de Yaoundé, mais leur faible sensibilité à l'appel de la capitale les distingue cependant des autres villages, plus proches de celle-ci. Les raisons locales ou régionales précédemment évoquées rendent compte de cette singularité.

On peut cependant tenter d'affiner l'examen de ce reste du secteur, par exemple en mettant à part les villages dont plus du quart des hommes adultes sont absents. On en dénombre 14 sur 21. Dans ce lot, dix appartiennent à la zone d'attraction, prioritaire ou secondaire, de Yaoundé ou, parfois, de Douala (n^{os} 26 et 38). Cette circonstance, sans être déterminante, contribue à coup sûr à accroître les taux d'absence. On peut encore remarquer que 10, parmi ces 14 villages, mais pas exactement les mêmes que précédemment, se trouvent situés sur un axe routier important, ce qui peut également avoir contribué à une sensible intensification de l'émigration, comme le suggère la monographie de J. TISSANDIER (1969). Mais ce sont là, en fait, quelques nuances assez secondaires et qui manquent singulièrement de relief face aux contrastes majeurs qui opposent cette partie du secteur à celui du nord-ouest ou à la zone centrale axée nord-est sud-ouest.

Pourtant, de façon plus évidente, les situations se présentent différemment de part et d'autre de cette zone centrale. Les villages situés au nord de Yaoundé (Lékié et aussi nord de la Sanaga) se distinguent assez nettement des autres par une émigration relativement plus faible, quoiqu'ils ne soient guère éloignés de la capitale. Mais, aussi et surtout, on y observe une plus forte fréquence des retours, de beaucoup supérieure à la moyenne enregistrée plus au sud : 64,9 % au lieu de 52. En outre, ces retours sont, plus qu'en moyenne, le fait de jeunes : 54,4 % se produisent avant 30 ans au lieu de 51.

Sans doute est-il vrai que les Eton, si proches de la capitale et bien reliés à

celle-ci, peuvent aisément pratiquer une semi-émigration, se repliant au village si nécessaire et repartant en ville quand s'offre un emploi. En fait, un tel comportement n'est pas possible partout dans la Lékié où bien des villages sont réellement fort isolés. Il l'est encore moins dans le reste du Sud. Il semble bien que la situation de la Lékié quant aux migrations ne soit finalement que celle commune dans tout le secteur sud (exception faite de la zone centrale), mais en quelque sorte portée à un plus haut degré de perfection en raison de la proximité de la ville. Dans le reste du Sud, en effet, le taux de retour, sans atteindre celui de la Lékié, demeure supérieur à la moyenne d'ensemble (59,7 %), tandis que l'âge auquel se placent ces retours confirme la similitude avec le nord : 55,4 % avant 30 ans (nord de Yaoundé : 54,4 %).

Cette observation ne fait que mieux ressortir l'originalité de la « zone centrale » par rapport à son environnement. Deux systèmes de migrations coexistent au sein de cet ensemble méridional pourtant si homogène en apparence, traduction de deux projets différents face à la ville et qui sont autres encore que ceux des migrants bassa ou bamiléké.

Ainsi s'impose à l'évidence l'existence d'une structuration de l'espace sud-camerounais signalée à la fois par les particularités des mouvements de départ des migrants et par celles de leurs mouvements de retour. Elle est celle des années 1974-75. Les enquêtes ont saisi un instantané, un moment précis et donc original d'une situation constamment en évolution et dont on a tenté de déceler la dynamique. Les deux graphiques de la figure 71 en résument les traits marquants, l'un pour chacun des deux grands secteurs qui partagent le Sud, l'autre pour chacune des zones particulières mises en évidence : zone bassa, zone centrale et zone suburbaine.

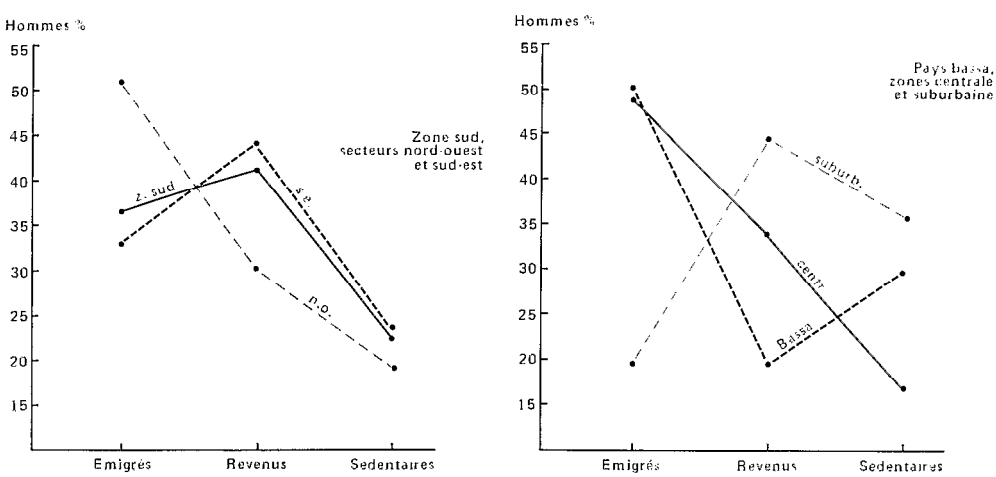

Fig. 71. — Situation de résidence des villageois selon les secteurs et zones.

Faute d'enquêtes similaires, il est difficile de retracer avec certitude l'évolution qui aboutit à la situation ainsi présentée. On peut néanmoins avancer quelques hypothèses plausibles.

Jusqu'aux années 1950-55, le seul grand pôle d'attraction fut, pour le sud du Cameroun et même pour l'ensemble du pays, la ville de Douala. Seules, dans le cadre de l'A.E.F., Libreville ou Brazzaville pouvaient alors lui être comparées. Son emprise démographique s'exerçait sans concurrence sur presque tout le sud du pays, principalement en zone bassa, et sur l'ensemble de la zone sise au nord de la Sanaga. Ailleurs, elle n'était encore qu'assez peu contrebalancée par l'influence, spatialement réduite, de Yaoundé, et surtout par celle des centres secondaires semi-urbains ou même franchement ruraux (missions religieuses), sans parler des grandes plantations du Cameroun occidental. Il semblerait bien que l'existence d'une route carrossable et fréquentée ait alors joué un rôle déterminant dans l'intensité des départs : ainsi pourraient s'expliquer les différences constatées entre les résultats obtenus pour le groupement d'Evodoula, relativement enclavé : 23,9 % d'absents (PAUVERT et LANCRET J., 1957) et pour le village de Zengoaga, placé sur une route importante : 42 % (TISSANDIER, 1969).

Le renversement, au profit de la capitale, des courants migratoires qui traversaient le sud du pays n'est pas encore achevé et se poursuit sous nos yeux. Yaoundé, dont on a vu plus haut l'élargissement progressif du bassin migratoire, n'a pas encore pris partout le relais du pouvoir attractif qu'exerçaient les pôles semi-urbains ou ruraux sur la population des villages. Mais on a pu constater avec certitude que son emprise, à la fois, s'intensifie sur une zone proche où elle est déjà ancienne, et s'étend le long des grands axes de communication, non sans qu'interfèrent d'autres déterminants posés par l'histoire. Là où ce relais est pris, l'émigration rurale s'exaspère et tend vers le « modèle bassa », dans l'exacte mesure où la promotion matérielle et sociale n'a d'autre voie que le séjour dans la grande ville.

Les migrations féminines ou l'effet répulsif de la « brousse »

L'espace ainsi découpé par le dynamisme des migrations masculines est-il identique à celui des migrations féminines ? Les constantes qui agissent sur ces dernières, et dont on a vu les particularités, ont-elles abouti aux mêmes résultats ? Il est, dans ce second secteur, des villages, ou plutôt des ensembles de villages pour lesquels émigration masculine et émigration féminine vont de concert, et cette concordance est particulièrement nette pour la zone centrale précédemment définie : de façon moins précise et plus élargie, on retrouve dans la distribution spatiale des taux d'absence féminins (fig. 23) le contour de cette même zone d'axe nord-est/sud-ouest tracée par le critère du taux d'absence masculin. Une telle concordance est assez compréhensible. Autant, sinon plus que les hommes, les jeunes filles subissent l'attrait de la grande ville où tant de membres de la famille résident déjà. Autant sinon plus que les hommes, les femmes sont sensibles aux

difficultés et aux frustrations inhérentes à la vie d'un village de brousse, quand les commodités de la vie urbaine sont, presque, à portée de la main.

Mais le taux d'absence utilisé ici est, on l'a vu, souvent assez peu significatif, eu égard aux caractères originaux de l'émigration féminine, et il est apparu bien préférable de lui substituer le « taux de remplacement », véritable balance migratoire qui donne une meilleure idée de l'effectif féminin du village et, partant, de la vitalité démographique de celui-ci[11]. Le classement des villages en fonction de l'intensité de l'émigration masculine et féminine (fig. 25) montre qu'il existe bien une certaine corrélation entre ces deux variables. Plus le village compte d'hommes émigrés, et donc ayant toutes chances d'avoir fondé un foyer loin de celui-ci, moins il comptera de femmes immigrées. Et pourtant cette relation n'apparaît nullement généralisée ($r = -0{,}33$) et il serait bien peu satisfaisant de s'en tenir à cette coïncidence trop partielle, même si les raisons qui peuvent l'expliquer sont très plausibles.

Essayons donc d'analyser au plus près ce taux de remplacement. Entre les villages pour lesquels il prend une valeur critique (inférieure à 50 %) et les autres, la situation matrimoniale des femmes absentes varie peu (tableau 99).

TABLEAU 99

Situation matrimoniale des femmes absentes en fonction de la valeur du taux de remplacement (E.R.)

Taux de remplacment	Mariées	Célibataires	Veuves et séparées	Ensemble
Plus de 50 %	1 440 (72,1)	273 (13,7)	284 (14,2)	1 997 (100)
Moins de 50 %	995 (75,4)	179 (13,6)	145 (11,0)	1 319 (100)
Ensemble	2.435 (73,4)	452 (13,6)	429 (13,0)	3 316 (100)

On retrouve partout à peu près la même proportion de femmes mariées et de célibataires, la principale différence portant sur la proportion de veuves et de femmes séparées de leur mari. Cela ne saurait rendre compte de la valeur du taux de remplacement. En revanche, si l'on examine à part le groupe des émigrées non mariées, on s'aperçoit que, parmi celles-ci, les célibataires absentes ne forment que 49 % de l'ensemble pour les villages à taux de

11. Ce taux est ainsi établi : $\frac{f1 \times 100}{f1 + f2}$, où f1 est le nombre de femmes de 15 ans et plus immigrées au village, et f2 le nombre de femmes autochtones de 15 ans et plus émigrées du village. Les femmes autochtones non émigrées ne sont pas prises en compte car elles relèvent de cas particuliers : filles non mariées, veuves ou divorcées revenues au village, ou encore cas de villages dont la composition lignagère permet les mariages sur place.

remplacement satisfaisant, mais 55 % pour les autres[12]. Cette première indication semble bien montrer que c'est en fonction de la mobilité plus ou moins grande de ce groupe particulier de population féminine, celui des célibataires, que l'on doit apprécier l'originalité des situations observées. En effet, l'émigration des femmes mariées obéit, on l'a vu, à des impératifs de proximité et de relations lignagères. Celle des célibataires, par contre, se trouve, dans la plupart des cas, orientée vers la ville (90 %), et souvent vers la grande ville (tableau 26). Cette observation conduit à penser que la variation du taux de remplacement, par sa dépendance à l'égard de l'émigration des célibataires, ne saurait être le fruit du hasard : il est en effet hors de doute que la situation géographique des villages contribue fortement à favoriser ou à contrarier ces départs.

MIGRATIONS ET CONTRAINTES GÉOGRAPHIQUES

La carte de l'émigration féminine réelle (fig. 72) met en lumière deux grandes tendances. D'une part, hormis trois exceptions très proches de la capitale : Ngoulemakong (n° 1), Messamendongo (n° 2) et Vian (n° 3) (encore que ce dernier se situe juste au niveau de la moyenne régionale), le groupe des villages situés à une trentaine de kilomètres de Yaoundé (n^{os} 4, 5, 6, 7, 8, 10) se caractérise par un taux de remplacement déficitaire. C'est là, en quelque sorte, une réplique de la «zone centrale» observée pour l'émigration masculine, à cette différence près qu'ici ni le facteur ethnique (limite eton-ewondo) ni la contrainte administrative (étirement du département de la Méfou dans le sens N.-E.-S.-O.) ne semblent avoir la même importance. Ainsi, à proximité immédiate de Yaoundé (zone suburbaine) et à cause de cette proximité même, la balance migratoire féminine prend une valeur positive, tandis que plus loin (zone péri-urbaine) elle devient négative ; 19 % de toutes les femmes émigrées se trouvent alors à Yaoundé (au lieu de 12 % pour l'ensemble du Sud) et même 26 des 35 célibataires absentes, soit plus des deux tiers.

A ce point de l'analyse, il est surprenant de constater que, même dans les villages suburbains, les départs féminins vers Yaoundé sont en proportion considérable : 23,6 % des femmes absentes y résident et 33 des 45 célibataires absentes, soit encore plus des deux tiers. Nous avions pourtant pensé que la proximité immédiate de la ville et de ses avantages rendait sans objet l'émigration des habitants de ces villages. En réalité, cette remarque ne vaut que pour les hommes. Pourtant, en dépit de cette forte émigration féminine, le taux de remplacement n'en demeure pas moins positif, cela grâce au jeu de l'autre terme du calcul, l'immigration d'éléments féminins induite par une population masculine autochtone peu portée, elle, au départ.

12. La moyenne régionale est de 51,3. Rappelons que cette proportion est, en Pays bassa, de 81,9 %, en raison de la scolarisation élevée des filles. Une telle proportion ne se rencontre nulle part ailleurs.

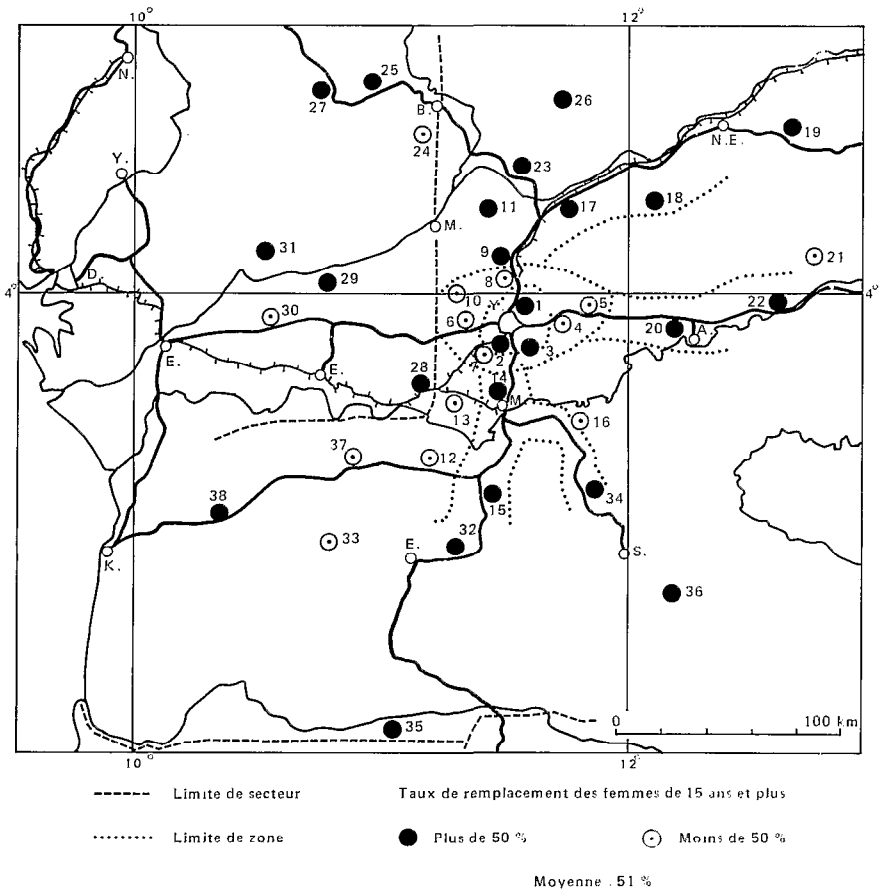

Fig. 72. — L'espace des migrations féminines.

Cette remarque permet de pressentir l'explication de la seconde grande tendance révélée par la figure 72. A peu d'exceptions près, il apparaît que les villages dont la balance migratoire féminine est bonne se trouvent situés sur des axes de communication importants, tandis que ceux qui vivent à l'écart de ces axes accusent un déficit. Essayons de préciser cette observation. La valeur affichée par le taux de remplacement est fonction non seulement de l'émigration des femmes autochtones et plus particulièrement, on l'a vu, des célibataires, mais aussi du mouvement d'immigration dû aux mariages contractés par les villageois. En conséquence la comparaison entre le nombre d'hommes âgés de 20 ans et plus, c'est-à-dire en âge de fonder un foyer, et celui des femmes immigrées de 15 ans et plus, doit permettre de mieux cerner quelle est la part de l'immigration dans les variations du taux

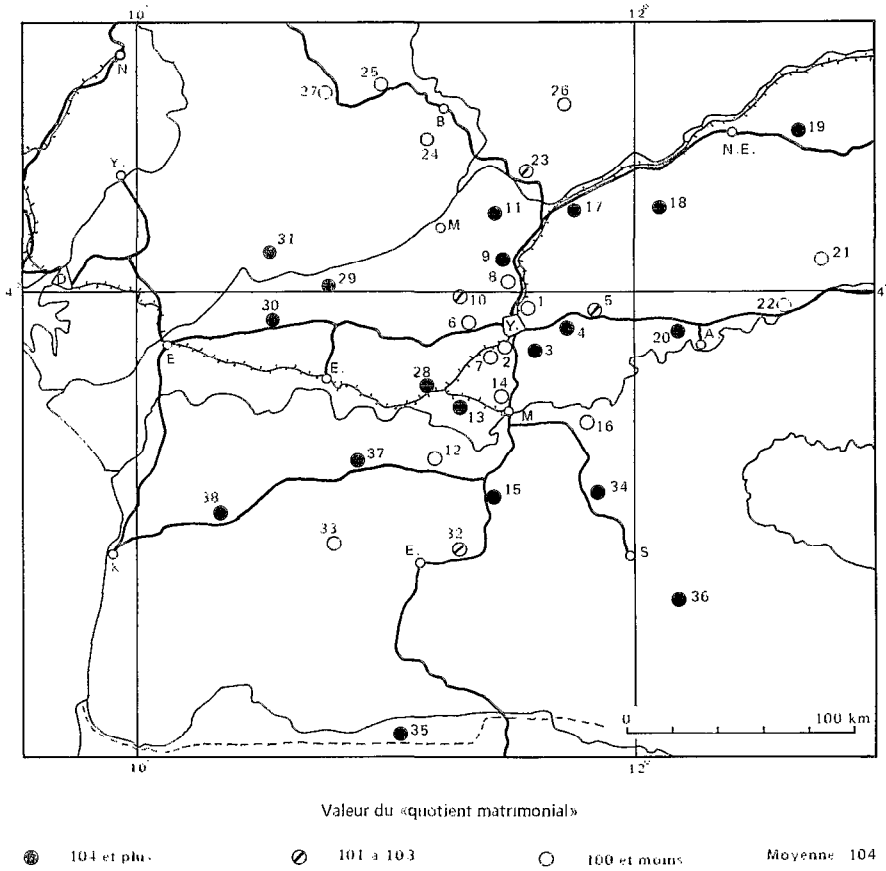

Fig. 73. — L'immigration matrimoniale féminine.

de remplacement. On établit ainsi un quotient[13] qui trahit, pour l'ensemble de l'espace étudié, un léger excédent de femmes immigrées par rapport aux hommes autochtones (104,6), excédent que l'on peut imputer, d'une façon générale, aussi bien à la surmortalité masculine classique qu'à une petite polygamie pratiquée dans la région de façon diffuse (fig. 73). Mais il est remarquable que pour le groupe des villages dont le taux de remplacement est supérieur à 50 %, ce quotient atteint 111,3 quand il n'est que de 92 pour les autres. Il semblerait donc bien que le niveau de remplacement de l'effectif

13. Convenons de l'appeler de façon assez approximative « quotient matrimonial ». Il est ainsi obtenu : $\frac{\text{nombre de f. immigrées de 15 ans et plus}}{\text{nombre d'h. autochtones de 20 ans et plus}} \times 100$ présents au village.

féminin rural soit d'abord dépendant, non de la plus ou moins grande fréquence des départs, mais plutôt de celle des arrivées, celles-ci étant jugées en fonction de l'importance du groupe des hommes autochtones restés sur place.

Quelques vérifications permettent de confirmer l'hypothèse. Ainsi, dans le cas des six villages proches de Yaoundé qui se sont signalés par un déficit féminin notable (zone péri-urbaine de l'émigration féminine), le quotient matrimonial n'est que de 93. Pour l'ensemble de ceux dont le taux de remplacement est inférieur à 45, ce quotient s'abaisse à 89,6. La situation inverse est celle des villages en meilleure position géographique et présentant un taux de remplacement satisfaisant. Les trois villages suburbains bénéficient d'un quotient matrimonial de 100,2, inférieur de peu à la moyenne, mais excédentaire. S'ils sont placés sur une voie de communication importante[14], les villages (non compris ceux du groupe péri-urbain) présentent le quotient moyen le plus élevé : 107,8 ; s'ils se trouvent hors des grands axes, le quotient n'atteint que 103,0. Cette dernière valeur peut paraître encore assez élevée, comparée aux 92 villages en déficit féminin caractérisé. En réalité, elle se trouve perturbée par quelques cas exceptionnels qu'il importe d'exorciser.

Dans ce dernier groupe se trouve Simban (n° 18) dont la population comprend un nombre considérable de femmes veuves formant ce qui reste du « harem » de l'ancien chef de groupement. Là se trouvent encore deux villages bassa, Dingombi (n° 29) et Nyouya (n° 31), qui comptent un nombre exceptionnel de femmes rendues prématurément veuves par la tragique guérilla upéciste et sa répression : 39 % des femmes immigrées sont veuves et même 48 % à Nyouya alors que la moyenne pour le Sud est de 29 %. Si l'on fait exception de ces trois cas particuliers qui viennent augmenter considérablement le rapport calculé, le quotient moyen du groupe tombe à 92,2, et même 91,9 si l'on se borne aux villages les plus enclavés[15].

Une telle analyse géographique des valeurs prises par le quotient matrimonial permet d'éclairer la signification du taux de remplacement féminin en montrant qu'il varie non seulement en fonction des départs féminins mais aussi et parfois surtout en fonction de l'immigration matrimoniale. On trouve là, de façon inattendue, confirmation de cette difficulté, souvent évoquée par les villageois, à trouver une compagne qui accepte de passer son existence dans un « village de brousse ». Il est évident que toutes les limitations et frustrations qu'implique un tel choix touchent particulièrement la femme : problème du portage de l'eau, de sa pollution et parfois de sa pénurie, incapacité d'assurer hygiène et soins médicaux suffisants aux enfants, problème de la commercialisation des vivres (fort

14. Villages n^{os} 9, 11, 14, 15, 17, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 32, 34, 36, 37, 38.
15. Villages n^{os} 10, 16, 21, 33.

aléatoire en dehors des grands axes routiers), prix croissant des vêtements et objets d'usage courant, sans mentionner l'insatisfaction que peut éprouver une jeune scolarisée à mener une vie entière dans ce milieu désormais culturellement déconsidéré.

On est naturellement conduit à penser que ces variations spatiales de l'effectif féminin immigré doivent entraîner des modifications parallèles de la situation matrimoniale des ruraux restés sur place. Tentons donc, pour tester le bien-fondé du corollaire, de comparer sur ce point les deux situations extrêmes que constituent, d'une part, les quatre villages les plus enclavés[15] et, d'autre part, le groupe des villages situés au bord des grandes voies de communication (tableau 100).

TABLEAU 100

Situation matrimoniale des hommes en fonction de la localisation de leur village (E.R.)

	Monogames	Polygames	Célibataires	Veufs	Séparés	Ensemble
Villages enclavés	198 (57,4)	38 (11,0)	61 (17,6)	24 (7,0)	24 (7,0)	345 (100)
Villages sur route ...	953 (61,1)	169 (10,8)	227 (14,6)	88 (5,7)	122 (7,8)	1 559 (100)
Ensemble ...	1 151 (60,4)	207 (10,9)	288 (15,1)	112 (5,9)	146 (7,7)	1 904 (100)
Centre-Sud (1976)	(57,1)	(10,9)	(23,2)	(4,4)	(4,4)	(n = 209 866)

Des différences sensibles se font jour, confirmant l'hypothèse précédente. Les villages enclavés présentent une proportion plus élevée d'hommes célibataires et même d'hommes veufs, c'est-à-dire d'hommes qui ne se sont pas remariés après le décès de leur conjointe. Il est tout à fait vraisemblable de reconnaître là un effet de cette répugnance des filles à accepter d'enfermer leur existence dans ces villages « perdus dans la brousse ». On remarquera que, dans l'un et l'autre cas, la proportion des polygames est constante, la différence jouant sur les mariages monogamiques, c'est-à-dire ceux que contractent les hommes jeunes. Notons que les résultats donnés par le recensement de 1976 pour le Centre-Sud décrivent une situation plus mauvaise que celle de nos enquêtes, avec un taux de 23 % de célibataires de plus de 20 ans, mais moins de veufs et de divorcés.

On pourrait certes objecter que la proportion accrue d'hommes célibataires dans les villages enclavés est simplement la conséquence d'une émigration masculine moindre qu'ailleurs et qu'expliquerait cet enclavement même. En réalité (fig. 70), à l'exception de celui de Salla (n° 21), les taux d'absence des hommes de ces villages ne sont pas parmi les plus faibles de l'échantillon : ils se situent entre 25 et 30 %, et celui d'Assala II (n° 24) dépasse même la moyenne régionale.

Il est d'autant plus remarquable de voir confirmée cette hypothèse d'un déséquilibre de la balance migratoire féminine par défaut d'immigration que des circonstances agissent en sens opposé et, donc, en atténuent sensiblement l'évidence. Au bord des grands axes en effet, grâce aux facilités relatives des communications, la proportion des hommes hébergés dans les familles est plus forte que dans les villages plus isolés : 14 % des hommes de 20 ans et plus sont dans ce cas, contre 12 % dans l'autre groupe. Or, l'une de leurs caractéristiques est qu'il s'agit le plus souvent d'hommes sans femme, et leur présence vient donc contribuer à abaisser de nouveau fortement le quotient matrimonial, ainsi que le montre le tableau 101.

TABLEAU 101

Situation matrimoniale des villageois en fonction de leur statut de logement (E.R.)

Statut	Monogames	Polygames	Célibataires	Veufs	Séparés	Ensemble
Chefs de ménage	1 076 (66,8)	205 (12,7)	122 (7,6)	91 (5,6)	117 (7,3)	1 611 (100)
Hébergés ...	75 (25,6)	2 (0,7)	166 (56,6)	21 (7,2)	29 (9,9)	293 (100)
Ensemble ...	1 151 (60,4)	207 (10,9)	288 (15,1)	112 (5,9)	146 (7,7)	1 904 (100)

Plus de la moitié de ces hommes hébergés, de 20 ans et plus, sont des célibataires, un quart seulement sont mariés, et essentiellement monogames, et l'on trouve parmi eux bien plus de veufs et de « séparés » que parmi les chefs de ménage. Or, malgré le poids accru dont pèse ce groupe particulier de population dans la composition démographique des villages de secteur routier, la prépondérance de l'effectif féminin y demeure parfaitement repérable.

Il semble donc permis de conclure que, dans la recherche d'une explication à la situation particulière des villages de la route, opposés à ceux de la « brousse », le facteur essentiel est, moins que l'émigration, celui des inégalités du mouvement d'immigration matrimoniale qui, selon le contexte géographique, assure ou n'assure pas le renouvellement de l'effectif féminin.

L'APPEL DE LA VILLE

Une telle conclusion n'atténue cependant pas l'intérêt d'une étude de la structuration de l'espace des migrations féminines dessinée par l'orientation de leurs mouvements. On a vu plus haut (chapitre 7) que l'espace qu'elles couvrent est essentiellement circonscrit à une aire peu distante du lieu de naissance avec, cependant, pour une minorité de femmes, un considérable élargissement des horizons dû au mariage avec un émigrant ou encore à l'« émancipation ». On a vu également (tableau 26) que, dans l'ensemble, les émigrées se dirigent, pour un tiers environ, vers les villes, avec un léger

avantage en faveur de Yaoundé et Douala, tandis que les deux autres tiers se redistribuent à l'intérieur de la zone rurale. Les variations de ces proportions (30 et 70 %) en fonction de la localisation des villages, quoique de faible amplitude, n'en sont pas moins significatives des particularités de l'émigration féminine (tableau 102).

TABLEAU 102

Destinations des femmes émigrées
en fonction de la situation géographique des villages de naissance (E.R.)

	Villages	Yaoundé Douala	Autres villes	Ensemble
Zone sud	2 180 (68,8)	519 (16,4)	468 (14,8)	3 167 (100)
Villages suburbains	180 (63,4)	79 (27,8)	25 (8,8)	284 (100)
Villages sur route	1 066 (67,1)	241 (15,2)	281 (17,7)	1 588 (100)
Villages hors route	647 (71,0)	118 (13,0)	146 (16,0)	911 (100)
Villages péri-urbains	287 (74,7)	81 (21,1)	16 (4,2)	384 (100)

Par rapport à la moyenne du Sud (68,8), les villages suburbains se différencient par une moindre émigration des femmes vers des destinations rurales, de façon bien logique étant donné la proximité de la grande ville : Yaoundé et Douala reçoivent entre le tiers et le quart d'entre elles. Les femmes natives de villages sur route ou piste importante émigrent aussi un peu moins que la moyenne générale vers la « brousse », mais elles se dirigent de préférence non plus vers la grande ville mais vers les petits centres du Sud. L'attraction que ces derniers exercent encore localement sur la population rurale porte vraisemblablement plus sur l'élément féminin (immigration matrimoniale) que sur l'élément masculin, rebuté par la faiblesse du marché de l'emploi[16]. On conçoit que les destinations rurales prennent une plus grande importance pour les femmes nées dans des localités relativement enclavées (71 %), tandis qu'une minorité (13 %) se dirige vers la grande ville. Par contre, la situation des villages péri-urbains est plus paradoxale. Certes, plus du quart des émigrées séjournent à Douala ou Yaoundé comme on pouvait s'y attendre, mais près des trois quarts ont encore choisi une destination rurale, au détriment du contingent que devraient recevoir les petites villes. C'est que, en fait, ces dernières n'ont plus guère d'existence à proximité de Yaoundé, et le choix n'est plus ici qu'entre la grande ville, à laquelle toutes ne peuvent cependant pas accéder, et le « village de brousse ».

16. Le recensement de 1976 ne permet malheureusement pas de séparer la population née dans la ville même de celle qui est née dans les villages de son arrondissement.

On peut cependant constater que, dans l'ensemble, la part de l'émigration féminine dirigée vers les villages, bien qu'elle ne se répande pas de façon uniforme sur la zone rurale, varie assez peu : de 63 à 74 %. Est-ce à dire que le rôle du contexte géographique dans lequel se situe chaque village soit de peu d'importance ? Probablement pas, car il transparaît, cette fois de façon beaucoup plus nette, en ce qui concerne le partage des courants migratoires entre les divers centres urbains.

D'une façon générale, Yaoundé et Douala exercent une attraction légèrement supérieure à celle des autres villes : 52,6 % contre 47,4 % des émigrées y résident (tableau 103).

TABLEAU 103

L'émigration féminine vers la ville
en fonction de la situation géographique des villages (E.R.)

	Destinations urbaines		
	Yaoundé Douala	Autres villes	Ensemble
Zone sud	519 (52,6)	468 (47,4)	987 (100)
Villages péri-urbains	81 (83,5)	16 (16,5)	97 (100)
Villages suburbains	79 (80,0)	25 (20,0)	104 (100)
Villages sur route	241 (46,2)	281 (53,8)	522 (100)
Villages hors route	118 (44,7)	146 (55,3)	264 (100)

Cette prééminence est, bien sûr, maximale pour les deux ensembles de villages les plus proches de Yaoundé (80 % et plus des émigrées). Mais, plus loin, l'attraction de la grande ville diminue singulièrement : les deux grandes métropoles du Sud accueillent moins de la moitié des femmes émigrées vers une ville. Une nuance doit cependant être observée ici : les villages localisés sur une route importante envoient vers la grande ville une proportion de femmes sensiblement plus élevée que ceux qui ne bénéficient pas de cette circonstance et des facilités de déplacement qui en découlent.

Une connaissance plus qualitative de ce courant féminin vers la ville exigerait que soit spécifié le statut matrimonial des émigrées. S'agit-il, comme pour le mouvement général d'émigration, de femmes en majorité mariées, ou bien d'une majorité de célibataires, et, parmi ces célibataires, quelle est la part de l'émigration scolaire ?

Il apparaît que, quelle que soit la ville de destination, la proportion des femmes mariées demeure pratiquement constante parmi les émigrées (48 %). En revanche (tableau 104), l'effectif des célibataires s'accroît en direction des deux grandes villes tandis que les femmes rendues seules par le destin marquent une réelle préférence pour les villes plus petites où les conditions d'existence sont moins difficiles.

TABLEAU 104

Statut matrimonial et principales destinations urbaines des femmes émigrées (E.R.)

Destinations	Statut matrimonial			
	Mariées	Célibataires	Veuves, Séparées	Ensemble
Yaoundé-Douala	247 (47,6)	204 (39,3)	68 (13,1)	519 (100)
Autres villes	226 (48,3)	160 (34,2)	82 (17,5)	468 (100)
Ensemble	473 (47,9)	364 (36,9)	150 (15,2)	987 (100)

Il est cependant important de remarquer que, dans ce mouvement vers la ville, moins de la moitié des émigrées y sont mariées, alors que la proportion était de 86% parmi celles qui s'orientent vers les villages (tableau 26).

Peut-on qualifier mieux encore ce mouvement de départ des femmes célibataires en recherchant s'il s'agit de scolarisation en ville, de quête d'un emploi, de recherche d'un mari «bien situé», ou encore de cette «émancipation féminine» tant décriée? Une telle précision est difficile : on a déjà signalé que la limite entre ces différentes réponses possibles est souvent des plus floues, car il est évident que l'on passe aisément de l'un à l'autre de ces états et que l'un n'exclut pas l'autre.

Il est cependant possible de montrer que 45% des femmes célibataires émigrées en ville y poursuivent effectivement des études, mais cette proportion est moins forte pour celles qui résident dans les deux grandes villes que pour celles qui séjournent dans les autres (tableau 105).

TABLEAU 105

Poursuite des études des femmes émigrées célibataires (E.R.)

	Lieux d'émigration		
	Yaoundé-Douala	Autres villes	Ensemble
Célibataires	204	160	364
dont élèves	72 (35,3)	93 (58,1)	165 (45,3)

La grande ville offre donc aux femmes célibataires, bien plus que les petits centres régionaux, des attraits autres que la poursuite de leurs études (ne serait-ce que sur le plan de l'emploi) auxquels elles ne demeurent pas insensibles. Précisons un peu les particularités de cette émigration. Il apparaît que la localisation du village n'est pas indifférente, une fois encore, à cette possibilité d'ouverture sur une scolarisation prolongée. Dans le groupe des célibataires émigrées de 15 à 19 ans, la proportion générale des filles en

cours de scolarisation est de 45,6 %. Cependant cette proportion atteint 49 % dans les villages situés sur une route, mais tombe à 34,8 % pour les villages proches de Yaoundé, en fonction de l'éventail de possibilités plus large qu'offre la capitale à ces jeunes filles. On ne peut pousser plus loin l'analyse spatiale du phénomène, mais il semble bien que plus la ville est proche et grande, moins l'immigration des jeunes filles relève exclusivement d'un projet de scolarisation.

L'émigration féminine constitue donc bien un phénomène original tant par sa nature que par une sensibilité aux particularités de l'environnement géographique qui n'était pas apparue aussi vive pour le groupe des migrants masculins. Le point commun aux espaces migratoires des deux sexes est l'existence d'une zone proche de Yaoundé, plus limitée pour les femmes et appelée péri-urbaine, plus vaste pour les hommes et appelée « zone centrale », où règne une intense émigration vers la capitale. Elle est due, pour les femmes, tant à des mariages dans la grande ville qu'à des départs de célibataires dont la motivation première n'est pas la scolarisation. A l'inverse, il apparaît que les filles originaires des villages sis le long des grandes voies de communication recherchent surtout, par l'émigration, à poursuivre des études, mais l'originalité de ces villages est d'abord d'accueillir une immigration matrimoniale féminine qui autorise quelque espoir quant à leur vitalité démographique. Rien n'incite à un tel optimisme quand les villages sont plus isolés.

Une première structuration de l'espace par les migrations est donc celle qu'induisent les variations géographiques de leurs caractéristiques et qui dessine subrepticement, en dehors de toute intervention planificatrice, l'avenir économique et humain du Cameroun méridional. Est ainsi mise en évidence l'existence de « secteurs » et, parfois, à l'intérieur de ceux-ci, de « zones » plus restreintes, pour lesquels les migrations prennent des aspects spécifiques sous l'effet d'un faisceau particulier de déterminations d'ordre tant général, telle la scolarisation, que local, telle la situation.

La figure 74 représente une tentative d'approche synthétique des observations tirées des enquêtes rurales. Elle ne prétend nullement être définitive mais cherche seulement à illustrer concrètement, et de façon perfectible, les tendances apparues.

Se détache le secteur nord-ouest (A2) porté, en quelque sorte à son extrême en Pays bassa (A1) et dont la limite, dans le département de l'Océan, reste à préciser ; émigrations masculines et féminines y sont maximales. Plus à l'est, la situation est moins simple. Sur un fond général d'émigration moyenne et de retours au village fréquents (secteur sud et est : B3) s'identifient plusieurs variantes. L'une est celle de la zone suburbaine (B2) où l'émigration, masculine comme féminine, est faible et les retours nombreux, à mesure que le phénomène urbain étend son emprise aux villages environnant la capitale. Au-delà, la zone péri-urbaine (B4) est surtout celle où l'émigration féminine s'exaspère, le remplacement des femmes

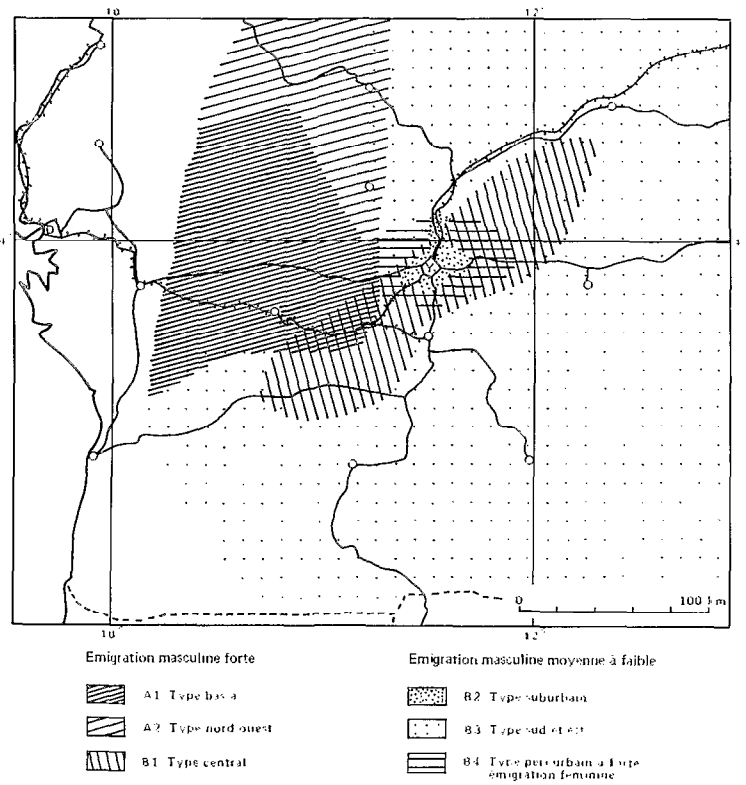

Fig. 74. — Les grands types d'émigration rurale.

n'étant plus assuré dans les villages. Au sud et à l'est de la capitale, zone péri-urbaine et zone centrale (B1) se recouvrent pour créer là un espace où la stagnation, sinon le déclin des villages et de leur activité agricole, semble évidente. Observons encore que la zone centrale se prolonge vers le nord-est et vers le sud-ouest, mais aussi retenons que les axes de communication de ce secteur sud et est sont des éléments positifs d'une redistribution régionale de la population dont l'élément féminin paraît bien être le principal instigateur.

Pourtant, en dépit de cette dernière remarque, l'effet des migrations sur l'espace géographique que l'on saisit par là apparaît avant tout comme négatif, puisque le critère retenu est bien celui du degré de dépopulation qu'elles entraînent. Or les migrations présentent, on l'a vu, une autre face, plus rarement évoquée parce que moins spectaculaire ; elles ont un autre effet, constructif celui-là, dans la mesure où elles peuvent être considérées comme catalyseurs d'un développement régional autour de la ville qui, aujourd'hui, les polarise.

3. YAOUNDÉ DANS L'ESPACE DES MIGRATIONS

Pour que naisse une véritable région — et nous avons jusqu'ici évité l'emploi de ce mot, lui préférant celui de « secteur » ou de « zone » — l'espace doit présenter, sur une certaine étendue dont les limites ne sont pas nécessairement dictées par la nature, une cohérence et même une cohésion perceptibles. Cela suppose qu'il se trouve traversé par un réseau de relations variées, assez nombreuses et actives pour le charpenter. Les flux propres à construire une telle région doivent présenter à la fois une densité et un volume suffisants, une orientation préférentielle et une régularité minimale qui en dessinent les contours. L'hypothèse ici avancée est que les mouvements migratoires centrés sur Yaoundé participent à la création de tels flux et constituent les bases de la création d'une véritable région.

Certes, par son rôle national, Yaoundé entretient, comme Douala, d'étroites relations avec l'ensemble du Cameroun. Un dense réseau de transports aériens et routiers la met en contact, de façon continue, avec les principales villes du pays. Au sud, les liaisons routières sont intenses avec Obala et Mbalmayo (plus de 1 000 véhicules par jour en 1970) et encore avec Bafia, Bafoussam, Ebolowa ou Sangmélima. Dans une étude détaillée de l'ensemble des relations qu'entretiennent les villes, Y. MARGUERAT (1973) a dressé un tableau complet des réseaux urbains du pays. Celui de Yaoundé, que nous reproduisons ici (fig. 75) se caractérise par une extension considérable, même en ne tenant compte que des relations de la capitale dans son environnement régional (*op. cit.* : 108) et non dans sa fonction nationale. Grâce aux nombreuses petites villes du Sud qui en sont autant de relais, ce réseau étend ses ramifications à presque tout le Cameroun forestier ; seul le département de l'Océan parvient à y échapper quelque peu. Il pousse de longues digitations hors de la province du Centre-Sud, en direction de Douala mais aussi jusqu'à Yokadouma, Garoua-Boulaï et Ngaoundéré.

Il ne s'agit cependant là que de relations interurbaines, celles qui ne concernent que les populations des villes et même, plus précisément, la partie de la population urbaine qui trouve intérêt à de telles relations de ville à ville. On ne saurait prétendre que ce réseau constitue l'armature d'une véritable région de Yaoundé dans la mesure où les campagnes avoisinantes ne sont que médiocrement, et de façon fort indirecte, impliquées dans ces relations dont elles ne sont pas actrices. Beaucoup plus décisifs pour ces dernières paraissent les liens nés du mouvement d'émigration des ruraux, tissés et vécus quotidiennement par ceux-ci.

La ville, en effet, n'est pas « une », ni en elle-même ni dans ses rapports avec l'extérieur. De même que l'on peut opposer deux modèles d'urbanisme auxquels s'attachent des types différents de techniques de production et de service, ou encore de techniques de gestion (COING, 1980), de même peut-

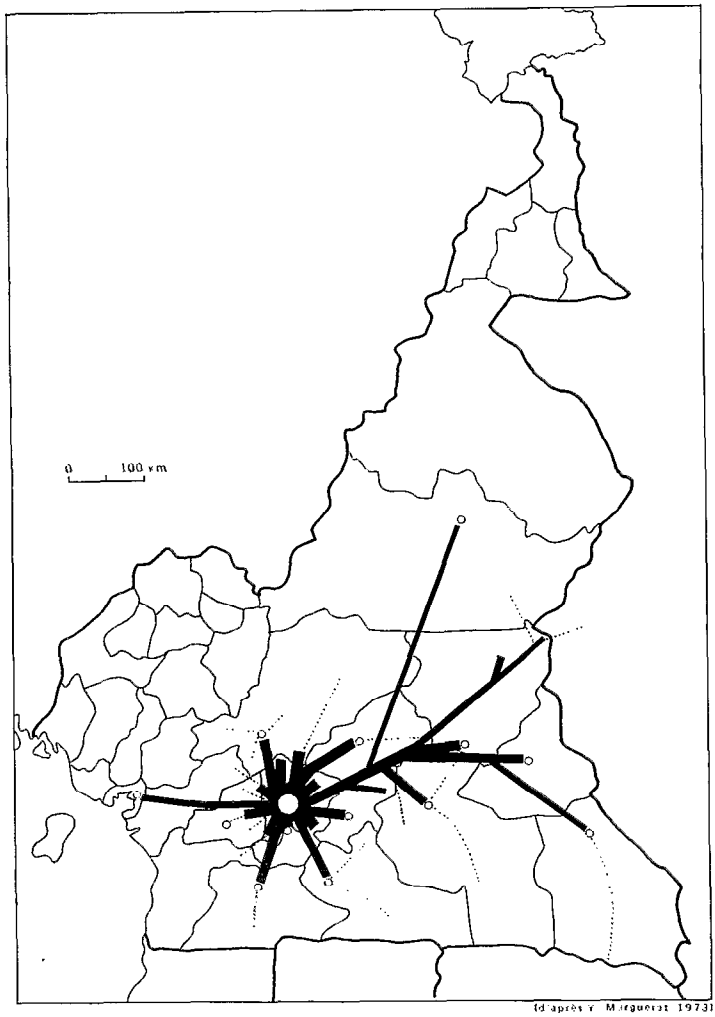

Fig. 75. — Le réseau urbain de Yaoundé.

on opposer deux zones d'influence de la ville en pays sous-développé : l'une liée à un « circuit supérieur » ou moderne et l'autre à un « circuit inférieur », selon les termes de M. SANTOS (1974). Le premier est directement issu de la modernisation technologique et l'essentiel de ses relations se situe hors de la ville et de la région ; il a pour cadre le pays, s'appuie sur « l'armature urbaine » et s'étend jusqu'à l'étranger. Le second est formé des activités de petites dimensions et des échanges économiques de court rayon ; il intéresse

surtout les populations pauvres mais est, au contraire du premier, bien enraciné et entretient, grâce aux migrants, des relations privilégiées avec les zones proches de la ville. Coexistent ainsi deux sous-systèmes urbains, « *deux circuits économiques, responsables non seulement du processus économique mais aussi du processus d'organisation de l'espace* » (SANTOS : 276).

Les mouvements migratoires, en effet, ne sont pas de simples déplacements de personnes ni, moins encore, de simples déplacements de main-d'œuvre : ils *portent* avec eux bien davantage. Migration n'implique pas seulement départ mais aussi relation, création d'une nouvelle relation ou renforcement d'une relation préexistante entre point de départ et point d'arrivée. Depuis l'essor urbain des années cinquante, ce point d'arrivée est, de façon de plus en plus massive, la ville et, dans le sud du Cameroun, celle de Yaoundé, de sorte qu'à travers les migrants se trouvent établis non seulement des courants démographiques, mais aussi une véritable solidarité active entre les deux pôles, rural et urbain, de la migration, un « continuum » rural-urbain, social et économique.

Mais on a vu plus haut les vastes dimensions de la zone de provenance des immigrés de Yaoundé, à la mesure de son rôle de capitale, et il importe donc de cerner ce qui, dans cet espace démesuré, est véritablement « région migratoire », c'est-à-dire non pas simple espace parcouru par des flux entre points de départ, lieux d'étapes et lieux d'arrivée, mais « espace relationnel », celui des liens complexes entre le migrant et l'espace, selon l'expression de R. BETEILLE (1981). Cet auteur montre que les conditions de différenciation d'un tel espace sont liées à certains comportements des groupes migrants, notamment :

— la fidélité à des filières migratoires bien établies ;
— l'attachement au pays natal, y compris sur le plan matériel ;
— une pratique de la solidarité professionnelle et humaine ;
— la conservation de certaines valeurs morales ou religieuses ;
— le maintien de relations préférentielles avec la communauté d'origine et le désir, chez le migrant, d'y être reconnu comme membre à part entière.

On peut estimer que la plupart de ces conditions sont généralement observées dans les mouvements migratoires considérés ici, ceux des Bamiléké comme ceux des « Sudistes », mais on ne saurait pourtant assimiler l'un à l'autre les espaces relationnels de ces deux groupes. L'analyse de l'espace commercial des Bamiléké, présentée par J. CHAMPAUD (1981) semble bien montrer, en effet, que ce n'est pas là l'espace de tous les migrants mais plutôt celui d'une « bourgeoisie d'affaires » qui participe des deux mondes, l'urbain et le rural ; l'appartenance à cette bourgeoisie ne saurait être le fait de tous les émigrés, quel qu'en soit leur désir. L'espace relationnel des « Sudistes » nous semble bien autre, et sa mise en évidence requiert l'emploi d'autres critères. La « région migratoire » ne saurait être le fait de quelques-uns, d'une élite d'émigrés à qui la fortune sourit, mais doit

Photos 59, 60. — A la gare routière de Yaoundé. Cars et taxis-brousse assurent les indispensables liaisons qui fondent une région

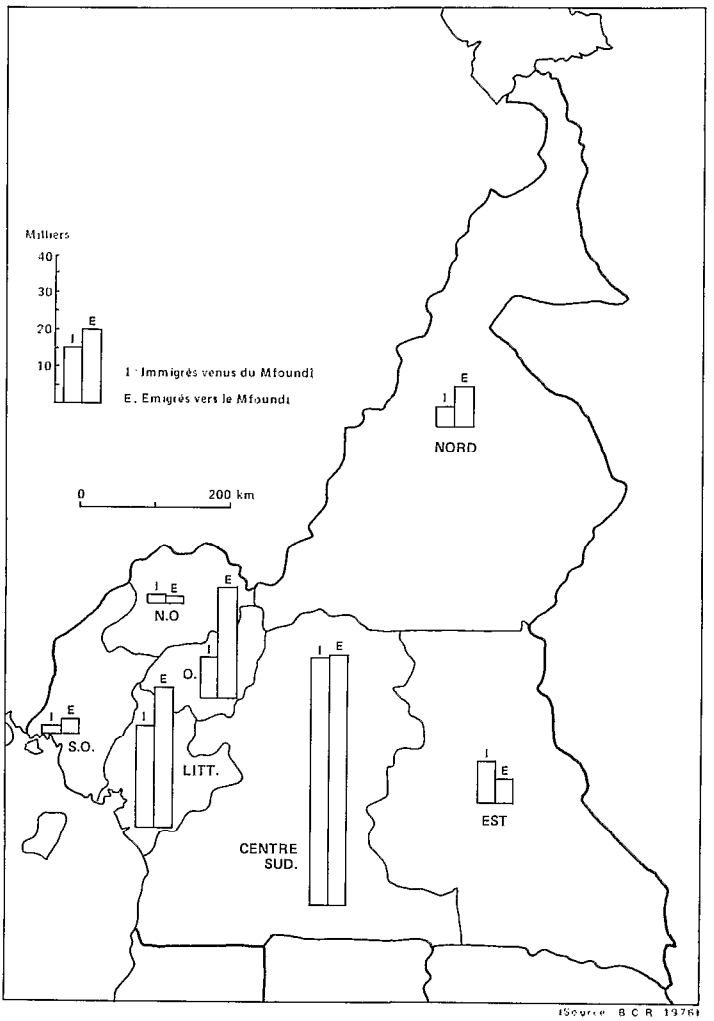

Fig. 76. — Les échanges démographiques des provinces avec le Mfoundi.

reposer sur une plus large assise et pouvoir intégrer le champ de relations familières de chaque émigré. Les deux critères qui nous semblent importants pour décider de son existence seront donc celui du volume, absolu et relatif, des flux migratoires et celui de la fréquence des relations qu'ils induisent.

La prévalence de la province du Centre-Sud

Parmi les résultats du recensement de 1976 sont présentés, sous forme de longs tableaux, les flux démographiques qui traversent le pays : pour chaque

département sont dénombrées les personnes ayant changé d'arrondissement. Grâce à ces tableaux, il est possible, en un premier temps, d'évaluer le volume des échanges démographiques intervenus, pour ce qui nous intéresse ici, entre le département du Mfoundi (assimilable à la ville de Yaoundé) et chacune des six provinces du Cameroun, en distinguant immigrés venus du Mfoundi et émigrés à destination du Mfoundi (fig. 76).

Avec les provinces anglophones, les échanges sont négligeables; avec celle de l'Est, ils le sont à peine moins, leur particularité étant ici que les immigrés sont en nombre supérieur à celui des émigrés, conséquence de la faiblesse numérique de la population provinciale. Beaucoup plus importants sont les échanges démographiques avec les provinces de l'Ouest et du Littoral. On notera, pour la première, un déséquilibre des flux inverse de celui de l'Est : les départs y sont beaucoup plus nombreux que les arrivées ou les retours. Dans le Littoral, l'équilibre est mieux réalisé tandis que les échanges portent un nombre plus élevé de migrants : 65 000 au lieu de 40 000 pour l'Ouest.

Mais ce ne sont finalement là que relations de bien faible envergure,

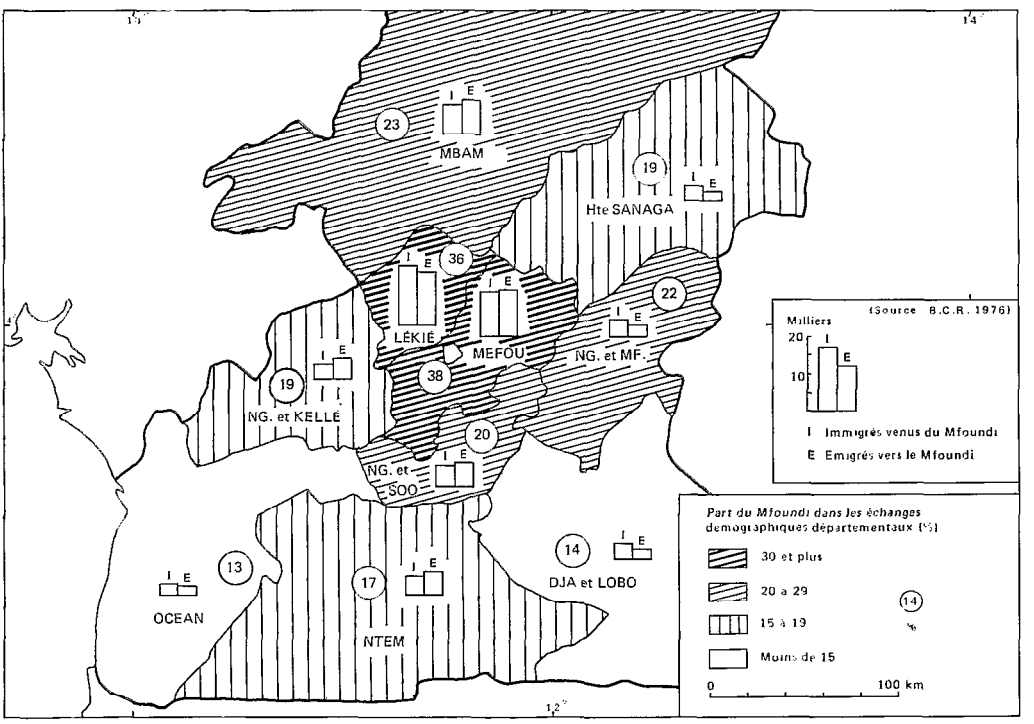

Fig. 77. — *Les échanges démographiques du Mfoundi avec les départements du Centre-Sud.*

comparées à celles que le Mfoundi entretient avec la province du Centre-Sud : les échanges ont ici porté sur 133 000 personnes, le partage étant à peu près égal entre celles qui l'ont quitté et celles qui s'y sont établies. On voit donc par là que le Mfoundi entretient des relations préférentiellement orientées vers sa province (à la différence de Douala dont les relations concernent autant le Littoral que l'Ouest, voire le Sud-Ouest), mais aussi que ces relations sont d'un type original puisque arrivées et départs s'équilibrent. Si l'on admet que le premier critère d'existence d'une région est celui d'un volume de relations internes dépassant celui des relations externes la province du Centre-Sud est donc bien celle à laquelle doit être, *a priori*, circonscrite notre recherche.

Pourtant, les flux démographiques qui unissent le Mfoundi à cette province ne sont nullement équivalents pour chacun des départements qui la composent. La figure 77 donne la mesure de ces flux de deux façons. D'une part, comme la précédente, elle montre la masse totale des échanges de chaque département avec le Mfoundi, dans l'un et l'autre sens. Lékié et Méfou totalisent les déplacements les plus nombreux (respectivement 30 000 et 24 000), soit, ensemble, 41 % des échanges de la province avec le Mfoundi. Ils sont suivis du Mbam (17 000), du Nyong-et-Soo (12 000) et du Ntem (11 000), tandis que chacun des autres départements compte moins de 10 000 déplacements. De son côté, la Lékié présente une situation originale : une immigration elle aussi supérieure à l'émigration malgré une santé démographique évidente, situation exceptionnelle que la proximité de Yaoundé ne parvient cependant pas à renverser. On retrouve là ce trait particulier des Eton et des Manguissa qui émigrent relativement peu et rentrent plus volontiers que d'autres au pays, ce qui a déjà retenu longuement notre attention.

Remarquons encore que les trois départements les plus orientaux (Haute Sanaga, Nyong-et-Mfoumou, Dja-et-Lobo) s'apparentent à la province de l'Est par leur nombre plus grand d'immigrés que d'émigrés. Comme pour celle-ci, la faiblesse numérique de leur population fait que, au moins pour la période saisie, ils bénéficient d'une redistribution d'habitants en leur faveur. On a d'ailleurs vu que leurs villages comptent relativement peu d'absents et que l'émigration semble s'y trouver, pour le moment, à bout de souffle, les retours (ou même, localement, comme à Mbandjok, les arrivées) l'emportant sur les départs.

Mais le volume des échanges démographiques entre le Mfoundi et la province doit être considéré non seulement dans sa masse, qui dépend de l'importance de la population de chaque département, mais aussi dans la proportion qu'il représente parmi les échanges totaux du département considéré. Ainsi peut-on obtenir une image et une mesure du rôle réel de la ville de Yaoundé dans le dispositif migratoire des départements qui donnent une estimation du degré de leur rattachement à la région qu'elle polarise (fig. 77).

Méfou et Lékié sont reliées à Yaoundé par plus du tiers de leurs échanges démographiques (38 et 36 %), Mbam, Nyong-et-Mfoumou, Nyong-et-Soo le sont par plus d'un cinquième, tandis que, pour les autres départements, les liens s'affaiblissent nettement : 15 à 19 % pour Haute Sanaga, Nyong-et-Kellé et Ntem et moins de 15 % pour Dja-et-Lobo et Océan. Ici persistent, on l'a vu précédemment, des liens plus anciens avec Douala ou avec les petits centres locaux. Toutefois, si une analyse plus fine, au niveau de l'arrondissement, était possible, elle montrerait probablement que cet affaiblissement est progressif et qu'en particulier les arrondissements de Botmakak et de Makak (Nyong-et-Kellé) ou même de Zoétélé (Dja-et-Lobo), de même que celui de Mvengué (Océan) présentent des valeurs supérieures à 20 %, tandis que le coefficient de l'arrondissement de Bafia est vraisemblablement proche de celui de la Lékié. Malgré tout, les simples données du recensement recueillies dans les limites départementales permettent déjà d'établir l'existence d'un espace central privilégié au sein duquel les échanges sont plus intenses qu'ailleurs, mais s'estompent à mesure qu'augmente la distance à la grande ville. Pourtant ce critère, pour objectif qu'il soit, ne saurait à lui seul établir l'existence de la région recherchée : il est trop imprécis (les départements sont souvent très vastes) et, s'il renseigne bien sur la quantité des échanges démographiques, il n'apprend rien sur la qualité des relations maintenues à travers ceux-ci.

Des liens qui tissent une région

On ne saurait exclure que, pour l'un ou l'autre des départements du Cameroun où règne une forte émigration, le niveau des échanges démographiques avec le Mfoundi atteigne parfois des valeurs supérieures à celles de certains départements du Centre-Sud lui-même. Ainsi en est-il, par exemple, de la Mifi, du Moungo, ou encore du Ndé qui envoie vers la capitale deux fois plus de migrants que le département de Kribi-Océan. Pourtant, même dans ce cas, la part assignée au Mfoundi dans l'ensemble des échanges migratoires de ces départements demeure réduite et n'atteint même pas, dans le meilleur cas (la Mifi) celle de l'Océan (13 %). Intervient en effet ici une autre notion, déjà précédemment entrevue, celle de la qualité des relations induites par la migration.

De façon quelque peu schématique, deux types de migrations doivent être distinguées : les unes sont des migrations lointaines (*Fernwanderungen* des auteurs allemands) ou « migrations de détresse » selon R. SCHWAB (1980 : 485), les autres sont des migrations de proximité *(Nahwanderungen)* ou migrations de relations. Les premières, telle celle des Bamiléké, ont généralement des destinations variées et sont l'effet d'une impérieuse nécessité : pour l'Ouest et dans la conjoncture actuelle, celui d'une pression foncière excessive. Les secondes *« s'intègrent dans le système général de la vie de relations, et leur intensité ne dépend qu'en partie de la capacité d'accueil du Centre » (ibid.)*, ce qui évoque assez bien le cas des migrations

« sudistes ». Certes, dans la pratique, la distinction est moins tranchée, et le passage de l'un à l'autre type paraît souvent la règle : les premières migrations des « Sudistes » fuyant les contraintes de l'administration coloniale furent bien « de détresse », et celles de nombre de Bamiléké devenus hommes d'affaires ne le sont plus du tout. Mais, dans l'ensemble, un tel classement convient assez bien aux deux grands systèmes migratoires en présence dans le sud du Cameroun et dont l'aboutissement est Yaoundé. Or, seul le second peut prétendre à une véritable fonction régionalisante, par la qualité des relations qu'il autorise.

Il ne suffit pas en effet, pour que s'anime une région, que les échanges internes, démographiques ou autres, présentent un volume supérieur à celui des zones voisines, encore faut-il que, par leur contenu, ils s'inscrivent dans la vie quotidienne des habitants. Les deux conditions ne sont guère séparables. Aussi, pour une connaissance des structures régionales, l'étude des migrations, avec tout le système relationnel qu'elles entraînent, se révèle-t-elle du plus haut intérêt. En effet, comme l'écrit encore R. SCHWAB, *« celles-ci ont un double intérêt en tant que moyen de connaissance du découpage régional, car elles constituent non seulement une des composantes du système de relations qui définit les structures spatiales, mais elles représentent aussi un indicateur global des phénomènes les concernant »* (p. 484). On a vu plus haut quelle est la nature des relations induites par les mouvements migratoires : visites réciproques des citadins et des ruraux, échanges de « cadeaux » en nature ou en argent, cultures vivrières des citadines au village du mari, cultures arbustives des hommes et construction d'une maison au village natal. Certes, le système des migrations lointaines n'exclut nullement l'existence de l'une ou l'autre de ces formes de relations : Bamiléké ou « Nordistes » émigrés rendent aussi visite aux parents du village, leur envoient des cadeaux et construisent parfois aussi au village. Mais, d'une part, le volume de ces relations, proportionnel à celui des migrations, demeure sans commune mesure avec celui que peut offrir la province du Centre-Sud ; d'autre part il est évident que la fréquence de ces relations ne saurait non plus être la même, compte tenu des distances séparant Yaoundé du pôle rural originel.

Cependant, même à l'intérieur du Centre-Sud, les distances sont suffisamment étirées pour que se pose inévitablement la question des limites de ce que l'on doit considérer comme région véritablement polarisée par l'émigration rurale. Faut-il y inclure, selon les suggestions de la figure 77, l'ensemble de la province aux seules exceptions de l'Océan et du Dja-et-Lobo entiers, faut-il réellement l'étendre jusqu'aux confins de la province de l'Est vers Abong-Mbang et jusqu'à y englober Messondo à l'ouest ? De toute évidence, ce concept de « région migratoire » doit être mieux précisé dans son application au sud du Cameroun.

Entre ici en jeu, avec tout ce qu'elle peut comporter de provisoire et de dépendant, une notion de seuil, seuil au-delà duquel la région, conçue

comme « *cadre de la vie de relations la plus intense* » (JUILLARD, 1970) perd consistance. Ce seuil est celui d'une fréquence des relations, qui se traduit en termes d'espace-temps. Il paraît en effet raisonnable d'estimer que les liens maintenus par l'émigré entre ville et campagne ne sont significatifs que s'ils se manifestent par des relations régulières dont la fréquence minimale doit être mensuelle (FRANQUEVILLE, 1976). Tel est en effet le rythme que tentent de respecter les émigrés venus des villages les plus proches de Yaoundé. De même s'agit-il là, pour les immigrés d'Abidjan (GIBBAL, 1974 : 293) d'une « *haute fréquence* » qui témoigne du « *souci de ne pas se couper de la communauté rurale d'origine* », et l'on a vu aussi que, pour les citadines cultivatrices, elle est la condition minimale d'une activité agricole efficace. Or, compte tenu de l'état actuel des infrastructures et des moyens de transport, une telle fréquence mensuelle trouve assez rapidement ses limites dans l'espace et le temps.

L'Enquête Urbaine, comme l'Enquête « Entreprises », montre que 80 à 90 % des immigrés de Yaoundé parvenant à maintenir un tel rythme de visite au village ne parcourent pas plus de 100 km ; de même, plus des deux tiers des immigrés dont le village se trouve à moins de 100 km de la capitale le visitent au moins une fois par mois. A plus grande distance, les visites s'espacent : elles ne demeurent mensuelles que pour 15 % des émigrés selon la première enquête et 4 % selon la seconde. On peut s'interroger sur les raisons de ce seuil des 100 km. En fait, son niveau est sous l'étroite dépendance de l'état des routes autour de la capitale. Seul, pour le moment, l'axe nord-sud est goudronné, au sud jusqu'à Sangmélima, au nord jusqu'à la limite de la Haute Sanaga, encore que le revêtement soit généralement très dégradé. Les autres axes routiers ne sont que pistes de latérite que la poussière de saison sèche comme la boue de saison des pluies rendent fort dangereuses. En outre, le système des transports collectifs, par petits cars ou taxis-brousse trop rares et toujours surchargés, ne permet guère de relations aisées. De telles contraintes font que les 100 km ne peuvent généralement être couverts en moins de deux heures. Or, deux heures semblent bien représenter le temps maximal que le citadin peut admettre pour se rendre au village durant le week-end et revenir en ville le dimanche soir ou même le lundi matin, compte tenu des rigidités inhérentes au travail urbain ; il n'est pas sans intérêt de noter que ce même seuil de deux heures de trajet est celui qu'avait retenu E. JUILLARD pour la France pré-industrielle. Si le déplacement requiert une durée supérieure, le séjour au village s'en trouve trop abrégé, et l'émigré se borne alors à le visiter lors des longs week-ends ou des congés annuels. Cette limite des 100 km ou deux heures marque donc le seuil de distance-temps au-delà duquel la fonction régionalisante de Yaoundé s'affaiblit de façon significative.

On peut certes légitimement estimer que la fréquence des relations n'est pas indépendante des revenus de l'émigré et qu'il vaudrait mieux prendre en compte une « distance-temps-argent », selon l'expression de P. H. CHOMBART

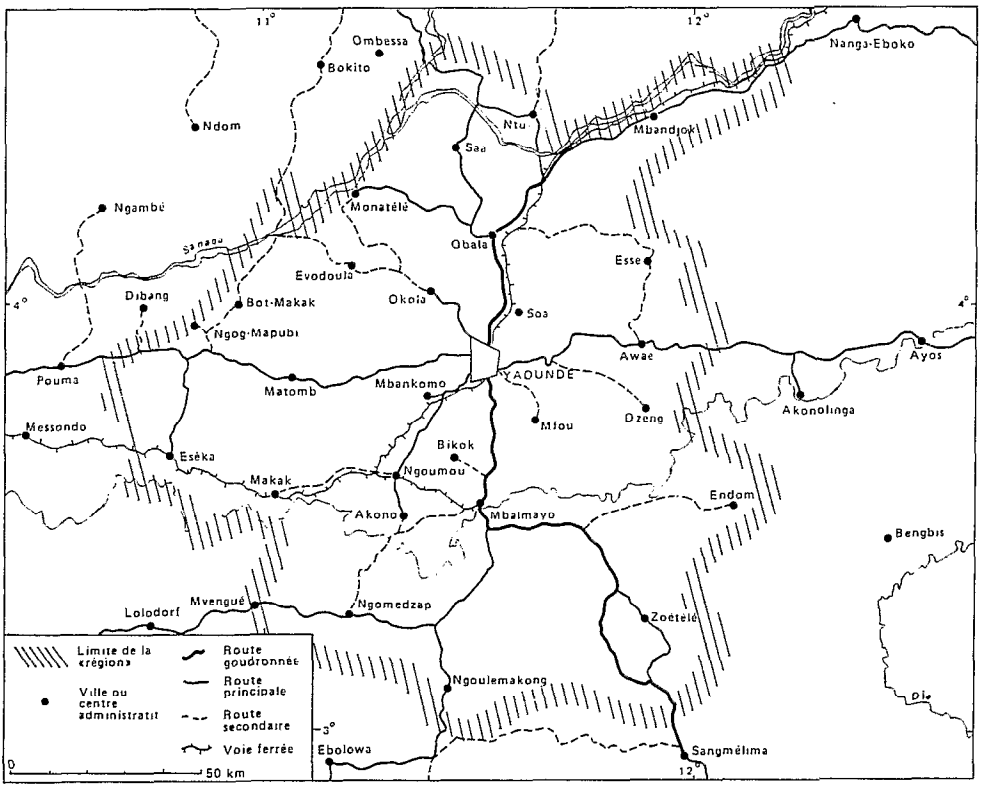

Fig. 78. — La «région migratoire» de Yaoundé.

DE LAUWE (1982 : 40). Non seulement, en effet, l'émigré qui a réussi hésite moins que d'autres à se montrer au village, mais aussi l'achat éventuel d'une voiture est, selon la remarque de J.M. GIBBAL, *«un facteur d'intensification des relations ville-campagne, à condition que l'acquéreur ait un revenu suffisant pour pouvoir effectuer les dépenses de carburant nécessaire au voyage»* (*op. cit.* : 292). Un tel achat entraîne à la fois une plus grande fréquence des visites et un allongement de l'espace des relations grâce à la réduction des temps de trajet. Au vrai, les émigrés sont encore bien peu nombreux à posséder une voiture personnelle et la faveur va plutôt, au moins pour les jeunes, vers «l'engin» de type cyclomoteur ou moto. Dans la mesure où un tel moyen de locomotion individuel se généralisera, la limite des 100 km autour de Yaoundé tendra à s'élargir. De même apparaît-il que, grâce à l'axe goudronné nord-sud qui permet des vitesses plus élevées qu'ailleurs, les émigrés des villages situés en direction de Sangmélima peuvent aussi garder un rythme mensuel de visites, même au-delà des 100 km. Ainsi, à l'examen du cas des six salariés d'entreprises qui font

exception à la règle, on s'aperçoit que l'un possède une moto, un autre se rend souvent au village pour *« voir et activer les travaux de construction »* de sa case, ce qui est une autre circonstance particulière, deux autres se situent juste à la limite des 100 km tandis que les deux derniers ne quittent pas, pour se rendre chez eux, l'axe goudronné Yaoundé-Sangmélima.

Aussi faut-il avoir à l'esprit que ce seuil « espace-temps » auquel nous nous sommes rallié est une mesure moyenne et mouvante, sous l'étroite dépendance des techniques de transport dont l'utilisation est la plus commune par les émigrés. C'est cependant la mesure la plus concrète, par son inscription dans la vie de relations, qui puisse permettre de tracer le contour de la « région migratoire » de Yaoundé (fig. 78).

Ainsi délimitée, cette « région » couvre quelque 18 000 km^2. Elle compte, selon les résultats du recensement de 1976, environ 485 000 habitants, et 800 000 si l'on y ajoute ceux de la ville de Yaoundé. Sa population rurale est fort inégalement répartie : une importante nébuleuse de peuplement dense au nord-ouest de la capitale (Lékié), une autre, moins dense, au sud-ouest et au sud-est (Ngoumou et Mfou), mais, partout ailleurs, des densités de 10 à 20 habitants seulement au km^2.

Remarquable est la disposition en étoile du réseau routier au départ de Yaoundé et qui en a guidé le dessin. Le long des axes les plus praticables et donc les plus fréquentés s'allongent des tentacules : vers Nanga-Eboko, grâce aux 80 km de route goudronnée, vers Pouma comme vers Akonolinga où la piste est, au moins en saison sèche, généralement bonne, et, bien sûr, vers le sud grâce à « l'axe cacaoyer » de Sangmélima au tracé malheureusement un peu trop sinueux, mais qui permet d'atteindre assez rapidement Ngomedzap et Ngoulemakong. Dessin que l'on pourrait apparemment inscrire dans un cercle. Et pourtant, la rugosité de l'espace, selon l'expression d'E. JUILLARD, déjà marquée par la sujétion au rythme des pluies, vient encore en limiter le contour de façon brutale. Au nord, la Sanaga barre la région. Elle est cependant franchie en deux endroits : l'un, récent, au nord de la Lékié où le vieux bac de Nachtigal est aujourd'hui efficacement supplanté par le « Pont de l'Enfance » qui ouvre aux citadins de Yaoundé l'accès à la rive droite, l'autre, ancien, à la faveur du pont de Kikot posé par les Allemands, trop étroit et hors des grands courants d'échanges.

Au sud-ouest, le Nyong limite aussi la région par une bonne partie de son cours, à l'exception du tronçon centré sur la ville de Mbalmayo. Cette petite ville possède en effet l'un des rares ponts qui franchissent ce fleuve, ce qui ouvre à Yaoundé les arrondissements de Zoétélé, Ngomedzap, Mvengué, Ngoulemakong et Endom. Nouvellement reconstruit, le pont d'Akonolinga se trouve malheureusement placé, comme celui de Kikot, à l'écart des grands axes. Un bac enfin, celui d'Olama, existe entre Akono et Ngomedzap, perpétuant la route ouverte par les Allemands, mais son rôle dans la vie de relations est très faible, car on atteint Ngomedzap bien plus rapidement en passant par Mbalmayo.

L'état de l'infrastructure impose donc une contrainte majeure pour la région que nous définissons ici et son évolution, sous l'effet des améliorations apportées peu à peu, entraînera aussi celle de cette *« transcription spatiale d'un équilibre mobile »* (JUILLARD, *op. cit.*) qu'elle constitue en réalité. La création, en cours, du nouvel axe Yaoundé-Bafoussam débloquera à son profit la zone très peuplée formée par les arrondissements de Bafia, Bokito et Ombessa dont les émigrés sont nombreux dans la capitale. Nul doute que se développera, grâce à cette route, une vie de relations avec Yaoundé non moins intense que celle qui anime Lékié et Méfou.

Le chemin de fer transcamerounais (Yaoundé-Ngaoundéré) n'a que peu d'influence sur le contour de cette « région ». Ce n'est pas son existence qui étire celle-ci jusqu'aux abords de Nanga-Eboko, mais bien la route qui relie le Nord à la capitale. En Pays bassa seulement, le rail (chemin de fer du Centre) anime des échanges locaux substantiels et contribue, avec la route, à l'extension de la « région » au-delà d'Eséka, mais il est loin de posséder la souplesse d'utilisation qu'offre la route et convient mieux aux relations à longue distance.

A peine est-il nécessaire de faire remarquer que la configuration d'une telle région ne tient aucun compte du découpage administratif, ni même du compartimentage ethnique sur lequel est souvent basé celui-ci. Eton, Bané et Ewondo s'y intègrent, et si les Bassa y sont moins présents, c'est simplement parce qu'ils forment un groupe moins nombreux à vivre dans la zone de relations de Yaoundé. La remarque conduit cependant à nous interroger, non plus sur les limites, mais sur le contenu d'une telle « région », voire sur sa cohésion.

Son intérêt est de définir un espace de dimension humaine, créé par les hommes à leur usage, qu'ils parcourent régulièrement en fonction de leurs besoins et de leurs relations sociales, et dont la clé de voûte est la ville de Yaoundé qui noue ces relations. Ainsi, telle que nous la présentons ici, la « région migratoire » se déduit uniquement de l'existence de ces relations particulières et cette définition est, à notre avis, plus proche des réalités vécues que toute autre basée sur l'aire de distribution ou de ramassage d'un produit, ou l'aire d'influence d'équipements sociaux ou administratifs, ici peu significatives du point de vue qui nous occupe. De même les migrations des élèves et des écoliers paraissent de peu d'intérêt pour une définition de cette « région ». Elles se bornent, en effet, à tirer parti des réseaux de relations déjà existants mais n'engendrent pas une aire de relations préférentielles à l'intérieur d'une « région » de Yaoundé. Seules guident ces déplacements la présence d'un parent, d'un ami, ou d'un protecteur, l'opportunité d'une inscription dans tel ou tel établissement, l'existence d'un internat ou d'une série particulière d'enseignement, de sorte que le jeune « Sudiste » peut aussi indifféremment se trouver scolarisé à Douala, Bafoussam ou Garoua qu'à Mbalmayo ou Makak.

Est-ce à dire, cependant, que cette « région » ne forme qu'un assemblage d'espaces atomisés, fonction des relations personnelles de chaque émigré avec son village et donc sans liens entre eux ? L'espace que l'émigré porte en lui est, en réalité, plus vaste que celui de sa simple appartenance familiale ou villageoise. La relation de l'émigré au monde non citadin n'est pas seulement celle de l'homme à son village, elle l'attache à un groupe beaucoup plus large. Elle englobe au minimum la cellule de relations sociales dans laquelle est inséré son village et dont l'étude des horizons matrimoniaux nous a révélé l'extension, et, au maximum, l'ensemble du groupe ethno-culturel auquel il appartient, solidarités qu'expriment couramment les expressions locales de « frères de famille » et « frères de race ».

Ce sont donc des relations qui dépassent largement le niveau des rapports de l'individu à son champ, sa terre ou son village ; elles sont spontanément collectives. Il est pourtant certain que les cellules ainsi formées entre ville et campagne, et qui unissent Yaoundé à telle ou telle aire culturelle, demeurent disjointes et la figure 79 fait état de cette hétérogénéité. Chaque grande aire

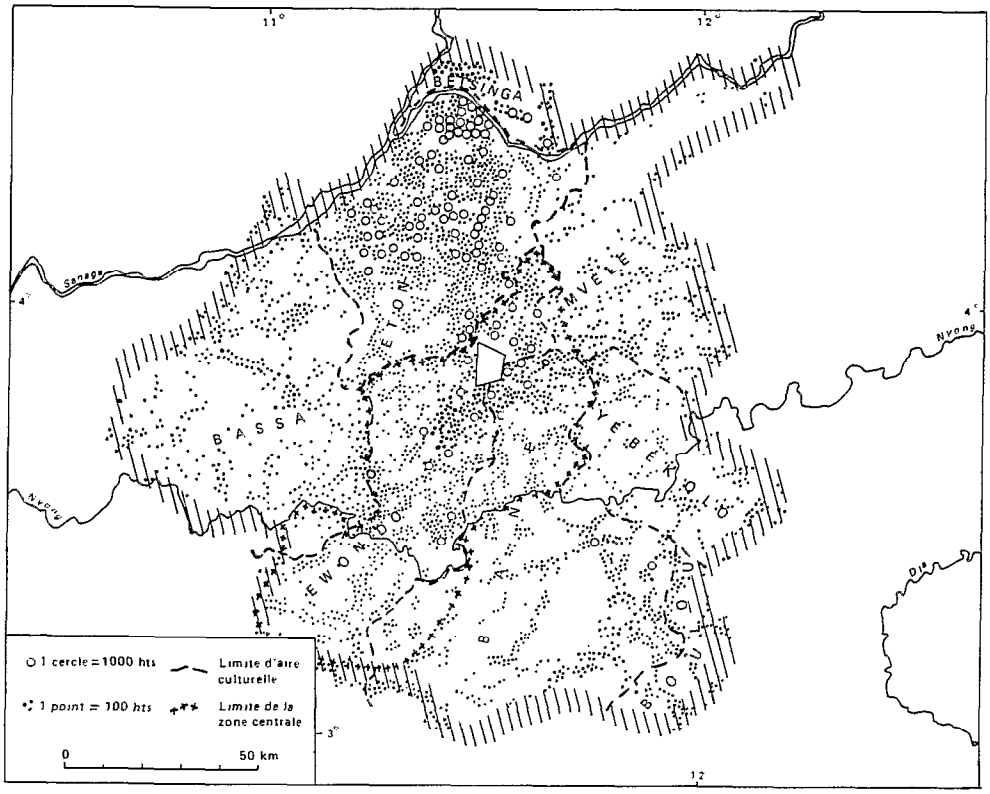

Fig. 79. — Répartition de la population rurale dans la « région migratoire » de Yaoundé.

culturelle ou portion d'aire culturelle incluse dans la région migratoire n'a de relation qu'avec le centre, Yaoundé, et reste quasiment sans lien avec ses voisines. Ainsi Bassa et Eton, pourtant contigus, ne se rencontrent-ils qu'à Yaoundé qui, seule, peut nouer l'ensemble régional. La disjonction est sans doute moindre entre les Eton et les autres groupes ethno-culturels également présents dans la région entre lesquels existe un fond commun béti, mais il est certain qu'un tel ensemble, reposant sur les migrations vers Yaoundé, n'a d'existence que par la ville et ne possède aucune autre cohérence interne. La disposition du réseau routier en donne d'ailleurs une fidèle image.

On retrouve ici cette distinction très générale en Afrique Noire, que P. PÉLISSIER considère comme l'un des aspects les plus significatifs du sous-développement, entre *«zones historiques (ou ethniques) homogènes»* et *«régions géographiques»* formées d'éléments hétérogènes dont le développement économique centré sur les villes doit entraîner l'apparition (intervention au Colloque national de géographie appliquée de Strasbourg, 1961, cit. JUILLARD, 1974). *«Le géographe,* ajoutait-il, *a certainement un rôle fondamental à jouer dans la fixation des limites de ces régions et dans leur définition rationnelle. Un des moyens les plus efficaces à la disposition des aménageurs pour structurer ces régions et leur donner cohérence et vie réside dans la politique des transports, notamment des routes...»* (ID. : 198).

Mais encore, au cœur de cette «région» nous sont apparues la présence et la permanence d'une aire originale que nous avons appelée la «zone centrale» dont les habitants, les Ewondo, ont véritablement annexé la ville à leur espace familier. Aussi faut-il admettre que notre «région» polarisée engendrée par les migrations contient elle-même ce sous-ensemble homogène, la «zone centrale» qui, véritablement, fait corps avec la ville tant elle fut et demeure associée à son histoire. La figure 79 en esquisse aussi le contour.

Enfin demeurent aussi d'autres discontinuités internes à cette «région» que constituent les «poches» enclavées, les villages ou même groupes de villages dont les habitants sont, en réalité, à plus de deux heures de Yaoundé quoique à moins de 100 km. Ainsi, ceux de l'un des villages étudiés, Nkolyem (n° 10) ne doivent-ils pas parcourir 12 km à pied avant de rejoindre la route Okola-Yaoundé? Au mieux peuvent-ils compter sur le passage fortuit d'un (taxi) «clandestin» qui les conduira jusqu'à Ngoulemakong, sur la route de Douala, mais seulement en saison sèche. Il va donc de soi que les relations entretenues avec la ville ne sauraient l'être avec une égale intensité sur toute l'étendue de la «région migratoire» que nous avons cernée, non seulement parce que les masses de population sur lesquelles elles reposent sont inégales, mais aussi parce que subsistent des points faibles dans le réseau que tissent les migrants. On ne saurait cependant douter que ce réseau de liens actifs avec la ville contribue à faire apparaître ici une évolution particulière. Ainsi observe-t-on que l'ensemble des villages

enquêtés dans la « région migratoire » compte 46,5 % de cases tôlées, soit presque la moitié, tandis que l'ensemble de ceux qui se trouvent à l'extérieur n'en compte que 35,3 % ; et la proportion s'élève quand il s'agit des villages de la « région » situés sur une voie de communication (48,5 %) et plus encore quand il s'agit de la zone suburbaine de Yaoundé (67,4 %), tant est primordiale l'accessibilité à la ville dans le processus de modernisation. Mais, plus importantes peut-être pour l'avenir de la « région » que cette évolution matérielle, quoique moins perceptibles, sont l'ouverture des esprits et la diffusion induite par les migrations de modes de vie et de modes de pensée qui pénètrent les villages et annoncent des mutations prochaines.

A l'évidence, l'espace du Sud camerounais n'a pas la continuité ni la monotonie que son manteau forestier uniforme semble, *a priori*, lui donner. Des lignes de force s'y dessinent, des champs d'attraction se partagent la population et l'entraînent parfois dans une mobilité insoupçonnée. Des secteurs entiers, tel le nord du Pays bassa, sont délaissés par leurs habitants et s'effacent, d'autres sommeillent ou déclinent lentement, subsistant dans une économie fort médiocre, d'autres encore se tiennent provisoirement à l'écart des grands changements, épargnés par leur relatif isolement, tel le secteur méridional et oriental, d'autres enfin s'intègrent activement à une vie nouvelle de relations et d'échanges centrée sur la capitale.

D'une telle structuration de l'espace, les migrations sont à la fois constituants et révélateurs. Elles construisent le paysage humain des années à venir. Mais l'espace du migrant n'est pas seulement celui d'un contexte géographique, régional ou même national ; il renvoie à une explication d'ensemble, plus totale et plus large, des mouvements migratoires.

Chapitre 19

Vers un abandon des campagnes?

Il n'est pas aisé d'établir, de façon objective et sûre, les conséquences de l'émigration rurale sur le milieu de départ, où que ce soit d'ailleurs. L'émigration rurale n'est, déjà par elle-même, que l'une des conséquences de la disparité multiforme et croissante entre le monde de la ville et celui du village. A vouloir trouver les conséquences de conséquences on risque fort de prendre la cause pour l'effet!

D'autre part, à l'échelle et dans le cadre où sont habituellement présentées les données statistiques, il est assez aléatoire d'espérer voir apparaître des variations imputables sans conteste aux mouvements migratoires, car les outils dont on peut ici disposer sont encore bien grossiers.

Il est pourtant un domaine pour lequel l'impact de l'émigration rurale sur les campagnes devrait apparaître assez clairement, sinon aussi clairement que l'est celui de l'immigration sur les villes, le domaine de la démographie. Comment admettre qu'un tel mouvement de départ d'adultes jeunes pourrait ne pas transparaître du tout, tant dans la dynamique que dans les structures de la population rurale, et cela même quelle que soit l'imperfection des sources utilisables? La question vaut d'être abordée.

1. L'ÉVOLUTION NUMÉRIQUE DE LA POPULATION RURALE

L'impossibilité de disposer d'une bonne série de recensements réellement fiables et suffisamment échelonnés dans le temps rend bien difficile tout essai de suivre l'évolution numérique de la population rurale, et le problème n'est nullement particulier au Cameroun. D'autre part, les paramètres démographiques les plus simples (natalité, mortalité, fécondité) ne sont connus que d'une façon fort générale, valable pour l'ensemble du sud et de l'est du pays (I.N.S.E.E.-Coop., 1968) sans autre différenciation géographique commode. Dans cette ignorance, il est bien malaisé de discerner ce qui, dans la situation démographique observée, relève du mouvement naturel ou du mouvement migratoire.

Pour tenter, malgré tout, une approche du problème, que des statistiques dorénavant plus fiables devraient permettre d'améliorer par la suite, il convient de rappeler que les deux grands facteurs de différenciation auxquels obéissent les variations de l'émigration rurale sont d'une part l'appartenance à la « zone péri-urbaine » de Yaoundé et, plus largement, à la « zone centrale » qui recouvre assez approximativement le département de la Méfou, d'autre part la situation relative des villages par rapport aux grands axes routiers ou ferroviaires même anciens[1]. A partir des statistiques officielles, est-il possible de trouver des variations qui se manifesteraient en fonction des cadres géographiques ainsi posés ?

On peut penser à confronter les données des deux seuls recensements qui ont jusqu'à présent couvert de façon coordonnée l'ensemble du Cameroun, ceux de 1967 et de 1976, bien que les méthodes employées et la valeur finale des résultats ne soient guère comparables. Cela devrait, malgré tout, faire plus ou moins apparaître que l'évolution de la population rurale du secteur occidental et de la « zone centrale » est, sinon négative, au minimum moins favorable que celle des départements voisins de la Méfou ou même que celle du reste du même département[2].

Entre 1967 et 1976, l'accroissement annuel théorique de la population rurale de chacun des départements de la province du Centre-Sud est très variable. Les taux obtenus tendent à montrer que la population du Dja-et-Lobo serait en voie de diminution (accroissement de 0,9 %), que quatre autres départements augmenteraient légèrement la leur, moins cependant que la moyenne de la province qui se situerait à + 2,1 : Haute Sanaga (1,3), Méfou et Mfoundi rural (1,6), Nyong-et-Mfoumou (1,8) et Nyong-et-Soo (1,8) ; deux seraient juste au niveau de la moyenne provinciale : Mbam et Océan (2,1) et trois autres au-dessus de cette moyenne : Ntem (2,6), Lékié (2,9) et Nyong-et-Kellé (3,2). Pour sujette à caution qu'elle soit, cette estimation globale fort approximative fait néanmoins ressortir quelques situations déjà signalées par d'autres données (cf. fig. 13) : forte émigration dans l'extrême Sud, sauf le cas du Ntem probablement lié à une immigration frontalière provenant du Rio Muni[3], et émigration sensible de ruraux hors des départements au sud de Yaoundé et de la Haute Sanaga. Par contre, au nord de Yaoundé, rien de tel ne se produit, ni à l'ouest, ce qui semble plus surprenant.

1. Le Transcamerounais (Yaoundé-Ngaoundéré), peut-être parce que de construction encore trop récente, ne jouait pas, au moins au moment de nos enquêtes, un rôle dans la vie de relations locales qui pouvait être comparé à celui du chemin de fer du Centre. Celui-ci constitue réellement, pour les régions qu'il traverse, l'axe de relations privilégié.

2. Pour une approche des changements dans la répartition de la population camerounaise, voir L. TANDAP (1982).

3. En 1976, 18 % de la population de ce département ayant changé d'arrondissement provenait de l'étranger.

En dépit de l'incertitude qui pèse sur les chiffres de 1967, le bilan migratoire théorique calculé pour la province et pour chacun de ses départements concorde assez bien avec les précédentes observations. Il est obtenu en appliquant à la population rurale de 1967 le taux d'accroissement naturel moyen (1,7 % par an) proposé par les auteurs de l'enquête démographique 1962-1964 (p. 125). Les résultats ainsi établis pour l'année 1976 sont comparés avec ceux du recensement officiel (tableau 106).

TABLEAU 106

Bilan migratoire théorique de la population rurale du Centre-Sud
(*Sources :* Sce. Stat. 1964; ORSTOM 1971; B.C.R. 1976)

	1967	Projections 1976 (+ 1,7 %)	1976 rectifié[1]	Bilan migratoire théorique	% de la population rurale
Dja-et-Lobo	80 809	94 061	88 021	− 6 000	− 7,4
Haute Sanaga	38 579	44 905	43 512	− 1 400	− 3,6
Lékié	156 367	182 011	202 306	+ 20 295	+ 12,9
Mbam	115 629	134 592	138 773	+ 4 200	+ 3,6
Méfou et Mfoundi rurale	130 018	151 340	149 886	− 1 500	− 1,1
Ntem	90 200	104 992	113 986	+ 9 000	+ 9,9
Nyong-et-Kellé	55 965	65 143	74 386	+ 9 200	+ 16,4
Nyong-et-Mfoumou	55 890	65 055	65 716	+ 700	+ 1,2
Nyong-et-Soo	50 424	58 693	59 440	+ 700	+ 1,3
Océan	47 998	55 869	57 642	+ 1 800	+ 3,7
Centre-Sud	821 879	956 661	993 668	+ 37 000	+ 4,5

1. Les chiffres de 1976 utilisés ici ont été rectifiés selon les indications des statisticiens (coefficient de redressement de 1,068194 pour le secteur rural), et ne sont pas ceux que donne le volume 1 tome 2 des résultats du recensement. D'autre part, les populations rurales de la Méfou et du Mfoundi, non distinguées en 1967, ont été regroupées pour 1976.

Ce bilan laisse assez bien transparaître les conséquences globales des mouvements migratoires dans le Centre-Sud. Il est négatif, de façon plus ou moins accusée, pour trois départements : le Dja-et-Lobo apparemment gravement atteint, la Haute Sanaga et le groupe Méfou-Mfoundi rural. Ceux de Nyong-et-Mfoumou et du Nyong-et-Soo sont à peine excédentaires, ceux du Mbam et de l'Océan le sont davantage. Trois départements offrent un bilan positif supérieur à celui de la province : Lékié, Nyong-et-Kellé et Ntem.

On ne saurait cependant accorder une totale confiance à de telles observations, car l'incertitude sur la valeur des sources utilisées demeure grande. Ainsi, le taux d'accroissement naturel retenu pour l'ensemble de la province devrait être beaucoup plus nuancé, car l'enquête démographique (1964 : 70 *sq.*) a fait ressortir de fortes variations selon les ethnies. Si l'on tient compte de ces variations, le taux du groupe Eton, Bané, Ewondo serait

de 1,9 % et celui des Bassa de 2,3 %. Ces précisions viennent modifier les résultats obtenus pour plusieurs départements (tableau 107).

TABLEAU 107

Nouveau calcul du bilan migratoire de quatre départements

	1967	Projections 1976	1976 rectifié	Bilan migratoire théorique	% de la population rurale
Lékié	156 367	185 138	202 306	+ 17 200	+ 10,9
Méfou et Mfoundi rural	130 018	153 941	149 886	+ 4 000	− 3,0
Nyong-et-Kellé	55 965	68 669	74 386	+ 5 700	+ 10,1
Nyong-et-Soo	50 424	59 702	59 440	− 300	− 0,5

Les accroissements de la Lékié et du Nyong-et-Kellé s'en trouvent relativement plus réduits tandis que les départements au sud de Yaoundé paraissent nettement mieux en perte de vitesse, évolution divergente qui vient confirmer les fortes variations régionales de l'émigration.

Reste cependant le problème de l'étonnante « santé » démographique du département du Nyong-et-Kellé que contredisent toutes les autres données disponibles. La création de plantations agro-industrielles de palmiers à huile n'a pas déclenché ici un mouvement d'immigration rurale d'origine extérieure susceptible d'expliquer ce bilan positif ; la main-d'œuvre utilisée est d'origine locale ou régionale. Il faut donc supposer soit que le taux d'accroissement naturel de ce département est encore supérieur à celui retenu pour les Bassa, soit, de façon plus vraisemblable, que le recensement de 1967 a fortement sous-estimé la population rurale. Celle-ci étant très dispersée, nombre d'écarts ont pu être négligés par les recenseurs de ce département en 1967. Le bilan migratoire fortement négatif présenté par les arrondissements voisins également bassa, Ndom et Pouma, rattachés à la Sanaga Maritime et dont la population était mieux regroupée, tend à confirmer cette supposition.

Les deux départements qui présentent les bilans migratoires les plus défavorables, Dja-et-Lobo et Haute Sanaga, n'apparaissaient cependant pas plongés dans une aussi mauvaise situation eu égard aux résultats de nos enquêtes rurales. Dans la partie méridionale du pays (Ntem et Dja-et-Lobo), nos points de sondage sont vraisemblablement trop peu nombreux pour refléter la situation d'ensemble de ces vastes départements. Il semble cependant que l'on doive imputer la responsabilité du bilan très négatif révélé par la comparaison des deux recensements du Dja-et-Lobo, plutôt à une forte émigration féminine qui toucherait surtout les villages de « brousse » qu'à une émigration masculine en réalité très tempérée par un taux de retours égal ou supérieur à celui de la moyenne régionale.

Que le bilan global de la Haute Sanaga soit fortement négatif ne saurait surprendre et les études de J. TISSANDIER (1972) avaient bien montré la chute de la population rurale en cours depuis l'aube de la colonisation. Chiffrant cette perte à environ 25 % de l'effectif depuis les 20 dernières années, l'auteur notait cependant : « *Ce dépeuplement rural affecte différemment les villages. Les plus atteints sont ceux de la grande route qui traverse le département : ils perdent plus du quart de leurs habitants entre 1947 et 1957 ; le mouvement paraît se ralentir au cours des dix années suivantes où l'on enregistre une chute de 3 % seulement. Les villages de l'intérieur perdent 21 % de leur population entre 1947 et 1957 et 12 % dans la décennie suivante.* » Le rythme des pertes doit donc ici être nuancé selon qu'il s'agit des villages de la route ou de ceux de l'intérieur : les premiers, profondément atteints par l'émigration jusqu'aux années de l'Indépendance, semblent donc en voie de redresser leur situation, tandis que les autres n'y parviennent pas.

Nos enquêtes dans ce département portaient sur trois villages, deux situés sur la route (Ndokoa et Zengoaga) et un en « brousse » (Simban), et les résultats obtenus confirment cette évolution divergente : une émigration masculine désormais faible sur la route, mais toujours forte à l'intérieur. La comparaison détaillée des résultats des enquêtes menées au village de Zengoaga par J. TISSANDIER en 1964 et par nous-même en 1975 révèle un accroissement annuel de la population de 2,1 % quand celui de la population rurale du département, entre 1967 et 1976, n'était que de 1,3 % (FRANQUEVILLE, 1978). Cette évolution faiblement positive des villages de la route, bien enregistrée par l'enquête rurale, ne doit cependant pas cacher celle de l'ensemble de la population rurale, nettement moins favorable.

Ainsi se produit peu à peu une redistribution de la population rurale en fonction des grandes voies de communication, problème sur lequel nous reviendrons plus loin. Initialement facteur de dépeuplement intense, la route, à mesure qu'elle joue un rôle croissant d'axe de relations ouvrant sur le monde urbain, sans devenir réellement « peuplante », contribue cependant à atténuer l'aspect répulsif attaché aux « villages de brousse ».

Peut-on descendre davantage dans l'échelle de l'analyse et tenter de cerner au plus près la zone de forte émigration du sud de Yaoundé en utilisant les recensements dans le cadre de l'arrondissement ? Un nouvel obstacle surgit ici à propos de la Méfou : de profonds remaniements des limites administratives ont eu lieu entre les deux recensements (création des arrondissements de Mbankomo et de Bikok et surtout création du département du Mfoundi), de sorte que la comparaison terme à terme des différentes unités qui forment ce département n'est guère possible, et précisément pour les arrondissements au sud de Yaoundé qui nous intéressent ici. Tout au plus peut-on constater que les trois seuls arrondissements de la Méfou dont les limites n'ont pas été trop modifiées (Awaé, Essé, et Mfou) ont augmenté leur population totale de 27 % entre

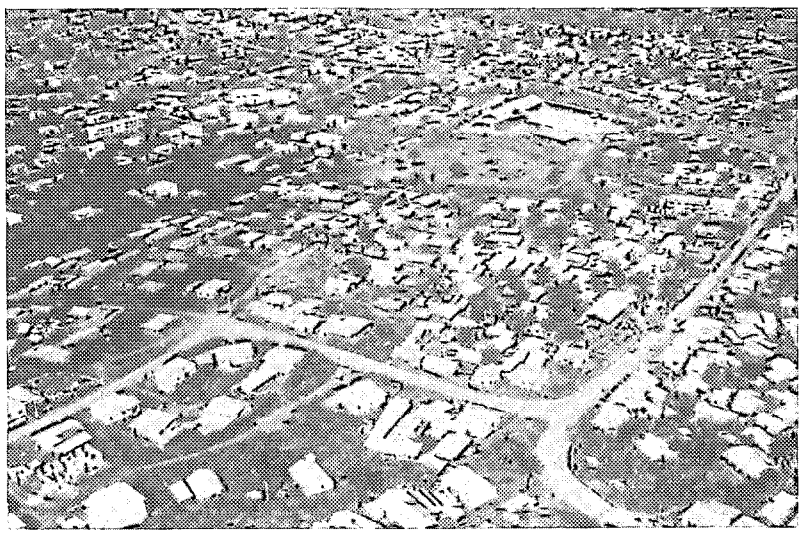

Photo 61. — Quartiers nord de Yaoundé : au premier plan Nkol-Eton, au fond Mbala I le long de la route d'Obala ; vers la gauche, Bastos

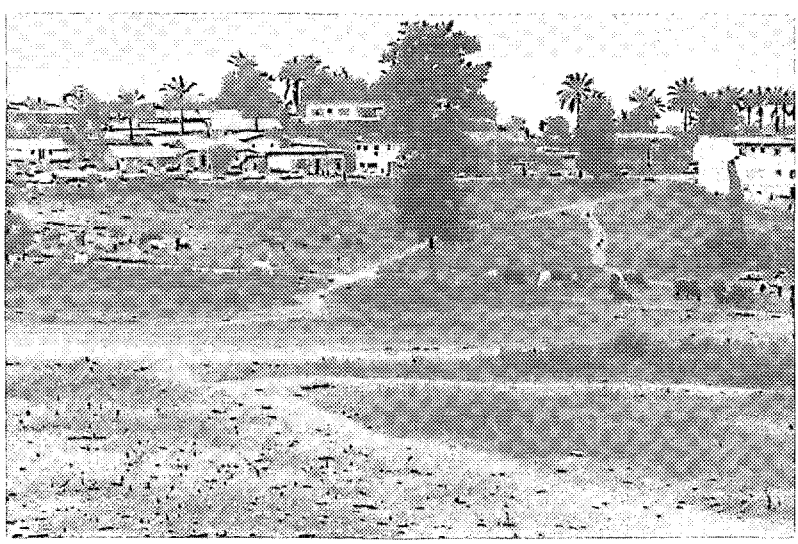

Photo 62. — Les troupeaux errent sur l'emplacement d'un quartier spontané détruit (Nlongkak IA)

1967 et 1976 tandis que la Lékié augmentait la sienne de 29,3 %. La différence est perceptible, quoique ces arrondissements orientaux de la Méfou ne soient pas ceux dont l'émigration est la plus élevée.

Ainsi, en dépit de la grande imperfection des sources, il est permis de reconnaître que la population rurale de la Méfou est soumise, sinon à une régression, pour le moins à une évolution nettement moins favorable que celle des autres zones, et que ce phénomène n'est pas sans rapport avec la ponction démographique due à la capitale.

Si l'on se tourne à présent vers les villages étudiés par les enquêtes rurales, peut-on discerner une évolution démographique de tendance comparable ou, tout au moins, une certaine concordance avec les résultats précédents pourtant fondés sur des bases entièrement différentes ?

Les deux éléments de la comparaison suivante seront, d'une part, les effectifs par village obtenus lors de l'enquête (les résultats du recensement de 1976 n'étant pas disponibles à ce niveau), d'autre part, et pour éviter de recourir au recensement administratif de 1967 bien souvent soupçonné de sous-estimation, un chiffre moyen de population de ces même villages, valable pour 1960, et établi en fonction des deux recensements qui encadrent cette date par simple intrapolation linéaire[4]. Il est évident qu'on ne peut accorder aux chiffres obtenus sur de telles bases aucune valeur en eux-mêmes et que leur seul mérite consiste à permettre une estimation relative de l'évolution reposant sur des données autant que possible identiques partout. Seuls présentent un intérêt le sens et la valeur relative du résultat.

Pour l'ensemble des villages (fig. 80), l'évolution discernable est légèrement positive (+ 10,2 % entre les deux dates) ; elle prend cependant une valeur négative pour les groupes de villages correspondant aussi bien à la « zone péri-urbaine » (− 6,3 %) qu'à toute la « zone centrale » (− 15,4 %). Ainsi, à partir de chiffres de population d'une origine tout autre que précédemment, on voit à nouveau se distinguer, par une évolution démographique originale, ces zones profondément atteintes par l'émigration rurale[5].

4. Il n'existe généralement pas de recensement pour l'année 1960. Dans ces calculs, trois villages n'ont pu être pris en compte : les nos 12 et 27 parce qu'ils ont, selon toute apparence, été scindés entre les deux dates, et le no 13 pour lequel on ne dispose d'aucun recensement avant 1963.

5. La même comparaison ne peut malheureusement être établie valablement pour les quatre villages bassa : elle montrerait une augmentation de la population de 18,6 % entre 1960 et 1975 ! En réalité, et à moins qu'il ne s'agisse d'un retour des habitants après la période des « troubles », la population des années soixante semble avoir été fortement sous-estimée, probablement à cause de ces « troubles », de même que l'était, comme on l'a vu, celle du Nyong-et-Kellé. Ainsi, pour le village de Mom, on obtient 375 habitants pour 1960 et 513 en 1967, alors que J. CHAMPAUD en a dénombré 649 en 1963. Sur cette nouvelle base, la population évoluerait selon un taux négatif de 0,3 %, plus conforme à ce que l'on sait du Pays bassa.

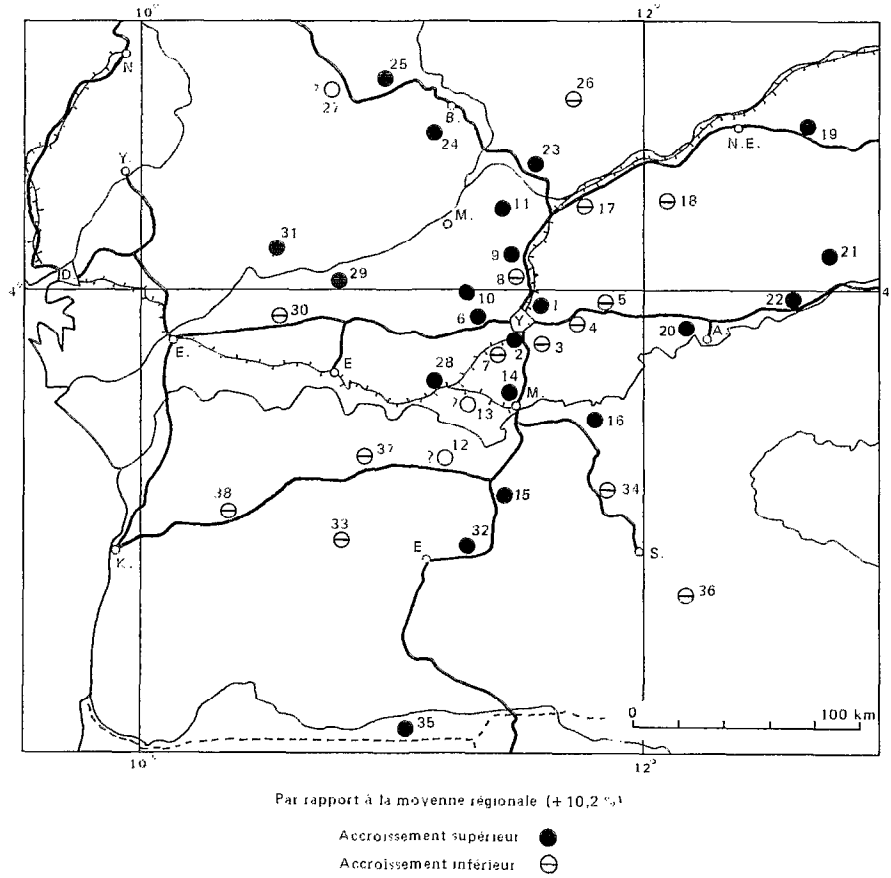

Fig. 80. — Estimation de l'évolution de la population entre 1960 et 1975.

Pourtant, bien que tous ces résultats paraissent le confirmer, on ne saurait prétendre qu'il s'agit là, à coup sûr, d'une régression de la population rurale de ces zones critiques imputable à l'émigration. Des sources statistiques plus précises et plus sûres seraient nécessaires pour étayer une telle conclusion. Retenons cependant, et de façon prudente, qu'il paraît vraisemblable d'attribuer à une émigration rurale considérable et concernant les deux sexes la responsabilité d'une évolution démographique apparemment moins favorable dans ces zones que dans le reste du Cameroun méridional.

Peut-on aller plus loin et déceler, pour l'ensemble du Sud, comme on l'a fait pour la Haute Sanaga, des évolutions de population divergentes ou, pour le moins, différentes, entre les villages situés sur un secteur routier ou ferroviaire et ceux qui ne le seraient pas ? La méthode qui vient d'être

utilisée ne donne pas de résultats significatifs à cet égard. Qu'il s'agisse des villages hors route, des villages enclavés ou de ceux qui sont mieux placés, partout l'évolution démographique apparaît positive sans différences notables. Sans doute ne faut-il pas chercher à tirer de telles sources d'information plus de précisions qu'elles n'en peuvent donner dans leur approximation originelle et les éventuelles différences sont trop fines pour se faire jour à travers des estimations elles-mêmes basées sur des données disparates et à visée uniquement fiscale.

Cependant, et de façon assez exceptionnelle, les recensements du Pays bassa tendent bien à confirmer la réalité de cette différenciation géographique. En dépit de leur sous-estimation générale, on dispose en effet dans ce secteur et plus spécialement pour le Nyong-et-Kellé, de séries suivies de chiffres de population, grâce au zèle d'un administrateur colonial particulièrement actif. Les données démographiques qu'il a rassemblées permettent de montrer que, dans cette partie du Pays bassa entre Nyong et Sanaga, la principale croissance démographique s'est produite, en fait, le long des axes de communication, route comme chemin de fer (FRANQUEVILLE, 1973 : 40). Ainsi peut-on déterminer que, entre 1957 et 1967, l'arrondissement d'Eséka, chef-lieu non compris, a connu un accroissement annuel moyen de 1,4 % tandis que celui des villages du chemin de fer fut de 2,7 % et celui des villages de la route, non compris Matomb-Centre, de 6,2 %. Le même décalage s'observe aussi dans l'arrondissement d'Edéa : le taux moyen d'accroissement annuel du canton bassa est de 0,8 %, mais celui des villages du chemin de fer atteint 1,3 %. Il est donc probable que, lorsqu'un niveau d'analyse suffisamment fin peut être obtenu, se révèle une évolution démographique plus favorable le long des axes de communication et dont le mécanisme paraît relever d'abord d'une moindre émigration féminine.

On ne peut malgré tout considérer le seul exemple du Pays bassa comme réellement probant quant aux conséquences de l'émigration rurale, car la guérilla dont il fut le théâtre a été souvent l'occasion de procéder à des regroupements autoritaires de population, naturellement opérés le long des voies de communication. Cependant, l'allure d'ensemble de la figure 80, qui illustre l'évolution démographique probable de chacun des villages de l'échantillon, donne bien à penser qu'il existe une tendance générale à une évolution plus positive le long des voies de communication, au moins pour les vingt dernières années, même si l'un ou l'autre village y font exception. Mais la « zone centrale » n'entre apparemment pas dans ce schéma général et l'évolution de la population y est moins favorable dans tous les villages. Il est vrai qu'ici le réseau des voies de communication est remarquablement serré et que l'isolement relatif d'un village de la Méfou n'est guère comparable à celui que l'on peut rencontrer dans le Ntem ou le Dja-et-Lobo. De même apparaît-il que les villages de trop petite taille, même situés sur une route passante, tel Ndokoa (n° 17) avec ses 39 habitants, sont voués à un déclin irrémédiable en dépit d'une émigration actuelle faible. Le

phénomène a été vérifié dans la Lékié (1973), au Ghana (CALDWELL, 1969) et semble assez universel (PITIE, 1979 : 99) pour faire soupçonner l'existence d'un minimum démographique en deçà duquel s'effrite toute réalité sociale ou même biologique. De façon différente, d'autres villages qui bénéficient cependant du passage de la route, tels Logbabem (n° 30) ou Kouambo (n° 38), semblent incapables d'en tirer profit et de retrouver leur force de vie, sans doute parce qu'intégrés depuis trop longtemps dans le bassin migratoire de Douala dont le pouvoir « désertifiant » fut longtemps redoutable pour le Cameroun méridional. Enfin il convient de se rappeler toute l'importance que peut prendre, dans cette évolution démographique des villages, l'émigration féminine adulte, comme l'a montré l'analyse détaillée des populations de Mom (n° 28) et de Zengoaga (n° 19) : 32 % de l'émigration totale dans le premier cas et 43 % dans le second (FRANQUEVILLE, 1978 : 88, tabl. 3), et dont les modalités peuvent être fort variables.

2. LES MODIFICATIONS DE LA STRUCTURE DES POPULATIONS RURALES

Cette dernière remarque conduit à la seconde conséquence d'ordre démographique qu'entraîne normalement tout mouvement migratoire : celle de modifications plus ou moins profondes de la structure des populations, dans la composition tant par sexe que par âge, et qui devraient en refléter la plus ou moins grande intensité.

L'analyse minutieuse des données démographiques recueillies dans les villages enquêtés va permettre d'évaluer comment et avec quelle ampleur se manifestent, sur la pyramide des âges, l'émigration rurale observée et ses diverses variations spatiales et, par là même, de confirmer encore la réalité de celles-ci. Le premier révélateur sensible à l'existence de mouvements migratoires et généralement utilisé pour les déceler est, on l'a vu plus haut, celui de l'importance relative des éléments masculins et féminins dans la population, estimée le plus souvent par le calcul des *sex-ratios*. On a vu aussi qu'il était de beaucoup préférable d'utiliser celui des seuls adultes, afin d'obtenir un rapport manifestement plus significatif quant à l'ampleur du mouvement migratoire. Sa signification s'en trouvera accrue si, dans le calcul, on ne tient pas compte des personnes ayant dépassé l'âge actif, soit 60 ans et au-delà, en évitant ainsi le biais introduit par la surmortalité masculine.

Si l'on reprend la grande distinction observée dès le début de cette analyse, entre un secteur spatial nord-occidental très touché par l'émigration et un secteur oriental et méridional qui l'est moins (tableau 108), il apparaît nettement que le premier accuse un important déficit en hommes et que ce déficit concerne surtout des hommes adultes[6]. Ceux-ci ne forment que 42 %

6. On trouvera en Annexe n° 27 le détail des chiffres dont seuls les pourcentages sont ici présentés.

de la population masculine, au lieu de 46% dans le secteur sud et est. Par contre, le groupe des enfants y est plus important et celui des hommes âgés moins fourni.

TABLEAU 108

Structure de la population rurale, par grands secteurs géographiques d'émigration (E.R.)

	Rapports de masculinité			Grands groupes d'âge								
				Hommes (= 100)			Femmes (= 100)			Ensemble (= 100)		
	Général	20 ans et plus	20-59	0-14	15-59	60 +	0-14	15-59	60 +	0-14	15-59	60 +
Secteur N.-O.....	82,7	67,9	68,9	49,3	42,4	8,3	39,6	49,8	10,6	43,9	46,5	9,6
Secteur S. et E.	87,2	79,7	77,3	41,1	46,1	12,8	35,4	51,9	12,7	38,1	49,1	12,8

Mais l'approfondissement de l'analyse nous avait conduit à faire éclater cette première grande division de l'espace. Aussi, de façon plus précise, les mêmes calculs ont-ils été faits pour chacune des zones dont la spécificité est apparue ultérieurement (tableaux 109 et 110).

TABLEAU 109

Rapports de masculinité en fonction de la zone d'appartenance des villages (E.R.)

Zones	Rapports de masculinité		
	Général	20 ans et plus	20-59 ans
Ensemble Sud	83,6	77,9	75,7
Zone suburbaine	93,2	93,8	97,6
Zone péri-urbaine	91,1	82,9	75,0
Zone centrale.....	82,8	71,9	68,1
Villages sur route	85,2	75,9	74,2
Villages hors route	87,5	71,8	68,3
Villages enclavés	90,4	74,3	65,4
Zone bassa.....	78,4	62,9	68,4

S'agissant de migrations d'adultes, célibataires au moins au moment de leur départ, comparer les groupes d'âge des enfants de moins de 15 ans est de peu de signification pour notre propos. Il se peut qu'ils reflètent assez bien le niveau de la fécondité locale : celle-ci est, semble-t-il, plus élevée qu'ailleurs dans le Sud chez les Bassa et A. PODLEWSKI (1973) signale, dans

TABLEAU 110

Grands groupes d'âge en fonction de la zone d'appartenance des villages (E.R.)

Zones	Grands groupes d'âge								
	Hommes (= 100)			Femmes (= 100)			Ensemble (= 100)		
	0-14	15-59	60 +	0-14	15-59	60 +	0-14	15-59	60 +
Ensemble Sud	42,7	45,4	11,9	36,3	51,4	12,3	39,3	48,6	12,1
Zone suburbaine	40,9	49,7	9,4	37,1	52,0	10,9	38,9	51,0	10,1
Zone péri-urbaine	41,0	42,0	17,0	36,9	48,5	14,6	38,9	45,4	15,7
Zone centrale	44,1	40,4	15,5	36,1	48,0	15,9	39,7	44,6	15,7
Villages sur route.....	43,3	45,4	11,3	36,8	51,6	11,6	39,8	48,7	11,5
Villages hors route....	41,3	47,0	11,7	34,6	53,8	11,6	37,7	50,6	11,7
Villages enclavés	36,3	49,0	14,7	33,2	56,0	10,8	34,7	52,7	12,6
Zone bassa	49,3	41,6	9,1	39,1	46,5	14,4	43,6	44,4	12,0
Yaoundé 1976.....	38,1	60,9	1,0	44,1	54,4	1,5	40,9	57,8	1,3

cette ethnie, 44% de moins de 15 ans, proportion identique à la nôtre (43,6%). Mais l'importance de ce groupe est aussi fonction des déplacements des enfants et, même au-dessous de 15 ans, des migrations scolaires. Un pourcentage élevé peut indiquer simplement que les parents émigrés laissent, à la garde des grands-parents ou d'un oncle, un ou plusieurs de leurs enfants suivre au village une scolarité primaire : il est en effet plus facile d'y inscrire les enfants à l'école, même si la qualité de l'enseignement est réputée moins bonne. On peut également constater que ce pourcentage est particulièrement peu élevé pour les villages « hors-route » et « enclavés » et qu'il donne ainsi, d'une certaine façon, la mesure de leur équipement scolaire et donc de leur attraction scolaire. Au contraire les villages « sur route » attirent des écoliers hébergés là, qui viennent considérablement grossir la population enfantine locale, comme nous l'avons montré ailleurs à propos de Zengoaga. En ce sens, la valeur relative de ce groupe de population peut fort bien corroborer des observations obtenues par ailleurs, mais on voit que son interprétation est délicate.

Les villages de la « zone suburbaine », assimilables de façon assez satisfaisante à la partie non urbanisée du département du Mfoundi (fig. 81), présentent une structure démographique par sexe qui confirme leur caractère de villages de transition entre la ville et la campagne. Le rapport de masculinité est ici élevé, et d'autant plus élevé qu'on en réduit le calcul au seul groupe des adultes en âge d'être actifs ; rappelons que, pour Yaoundé comme pour Douala, le rapport général de masculinité est de 114. De même, la composition de la population par grands groupes d'âge et par

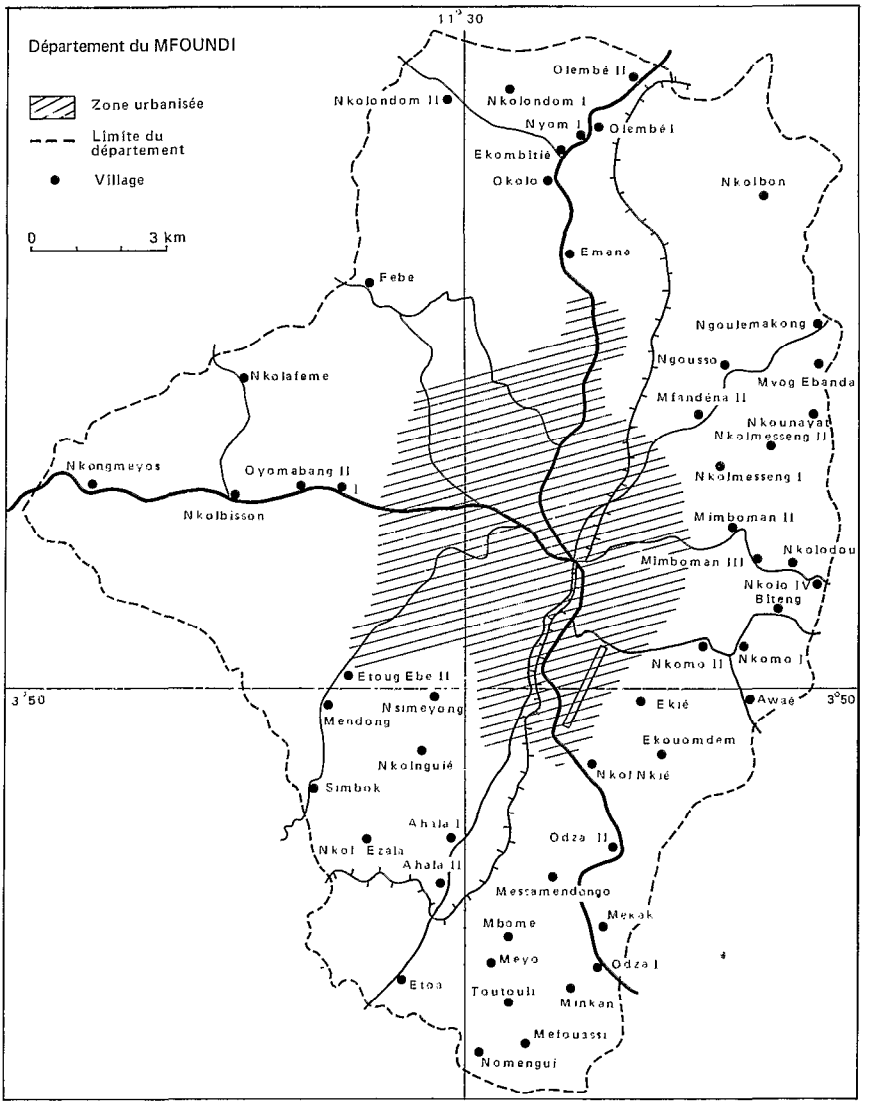

Fig. 81. — Le département du Mfoundi : zone rurale et zone urbaine.

sexe, comparée à celle de Yaoundé (1976), confirme leur appartenance à cette situation démographique intermédiaire : les adultes forment plus de la moitié de la population (51 %), mais l'immigration féminine l'emporte encore sur celle des hommes, survivance d'un caractère démographique rural.

Le passage à la « zone péri-urbaine » et, plus encore, à la « zone centrale », se traduit par une considérable diminution relative du groupe des hommes, et plus particulièrement des classes d'âge actif (rapport de masculinité : 68,1). Dans la « zone centrale », la proportion des hommes de 15 à 59 ans est la plus basse de toutes (40,4 %), indice et conséquence d'une émigration très active. De même ces deux zones se signalent-elles par un pourcentage exceptionnel de personnes âgées de plus de 60 ans, hommes et femmes, ce qui dénote l'ancienneté de l'émigration qui a déjà provoqué un vieillissement marqué clairement par la pyramide des âges. La disparité des structures démographiques de cette « zone centrale » avec celles du reste du Sud était déjà apparue, sans que nous puissions établir alors l'ampleur du phénomène, lors d'une précédente étude centrée sur l'axe routier Yaoundé-Obala et réalisée à partir de données dont l'origine était toute différente (FRANQUEVILLE, 1972-b : 344). Il ressortait en effet clairement que les villages de population ewondo, et donc appartenant à cette zone centrale, présentaient un rapport de masculinité constamment inférieur à ceux des villages éton. Parallèlement, il ressortait aussi que, pour l'une et l'autre ethnie, la valeur de ce rapport était toujours moins élevée dans les populations des villages de brousse que dans celles des villages de la route.

De même ici, la comparaison des villages situés sur une voie de communication et de ceux qui ne le sont pas montre bien que les premiers bénéficient de rapports de masculinité assez proches de la moyenne régionale (74,2), tandis que pour les seconds l'émigration est beaucoup plus intense dans le groupe des adultes (68,3).

Le cas extrême de l'isolement est présenté par les « villages enclavés », pour lesquels le rapport de masculinité des adultes est, en effet, le plus bas de tous (65,4). Enfin se distingue le cas toujours particulier des villages bassa avec leur profonde carence en adultes, hommes et femmes, mais aussi leur forte proportion de jeunes qui augure bien d'un redressement démographique possible.

Ainsi l'étude démographique permet-elle de constater combien l'émigration rurale impose sa marque tant à l'évolution qu'aux structures de la population, en dépit du caractère parfois incertain des sources antérieures à 1976[7]. Même les différenciations spatiales révélées par les enquêtes portant sur l'intensité de l'émigration transparaissent en ce domaine. Sans doute doit-il en être de même en d'autres domaines pour lesquels est malheureusement plus grande la difficulté de recourir à des mesures, et donc d'en établir la réalité et, éventuellement, les variations dans l'espace sud-camerounais.

7. On peut regretter que ne figure pas, dans les résultats publiés du recensement de 1976, la répartition de la population rurale par âge et sexe selon les départements ou arrondissements, ce qui aurait permis une estimation de l'émigration rurale à ce niveau administratif.

3. LES AUTRES INCIDENCES DE L'ÉMIGRATION

Bien d'autres conséquences de l'émigration sur le milieu rural sont connues ou supposées connues, et il existe, même pour l'Afrique, de nombreuses études qui en traitent. Ce sont, le plus souvent situées dans une vision générale très pessimiste du phénomène, l'immobilisme social, la stagnation économique, la désintégration des structures traditionnelles, etc., pour ne citer que celles qui touchent aux campagnes. Les répéter serait inutile. Plus intéressant serait de chercher à montrer par des exemples très concrets et localisés, comment se traduisent ces généralités dans l'existence quotidienne des villageois ou des migrants, mais l'entreprise n'est pas aisée.

Il n'apparaît pas de façon claire que, dans la région du Cameroun méridional, objet de cette étude, la dispersion géographique de la famille va nécessairement avec un affaiblissement du lien familial. Au contraire, celui-ci montre toute sa vigueur en s'adaptant à son nouveau rôle : la manifestation la plus évidente en est l'accueil et l'hébergement dont le citadin se fait un devoir, quelles qu'en soient les réelles difficultés. L'aspect de fuite devant les pesanteurs des structures traditionnelles, dont on revêt souvent l'émigration rurale africaine, n'apparaît pas non plus ici, ou demeure très secondaire. Sans aller jusqu'à voir là un phénomène de « super-tribalisation » du migrant comme on l'a évoqué pour l'Afrique occidentale (ROUCH, 1960), J.-C. BARBIER a montré comment la société bamiléké se reproduit elle-même à travers le mouvement migratoire et comment celui-ci est intrinsèque à ce type de société (BARBIER, 1971, 1973). Il n'est donc nullement évident que la désintégration des structures traditionnelles soit partout l'inévitable corollaire de l'émigration rurale.

Quant à la stagnation économique, loin de constituer une conséquence de l'émigration, elle nous est plutôt apparue comme l'une de ses principales causes, et l'on a pu montrer que là où un certain développement et certaines initiatives économiques sont possibles grâce à une conjonction de facteurs favorables (conjonction rarement réalisée), même en l'absence de tout encouragement officiel, l'émigration des jeunes se réduit de façon significative. On peut même pousser plus loin l'inversion des termes du problème et affirmer que c'est la non-rentabilisation de l'effort qui décourage toute initiative économique dans les villages : à quoi bon planter davantage et produire plus, si l'on ne peut en tirer aucun profit supplémentaire ?

A vrai dire, la monoculture du cacao dans le sud du Cameroun présente cette particularité qu'elle peut fort bien s'accommoder d'une absence prolongée du planteur sans que le niveau de la production en souffre beaucoup. De cette absence prolongée à une absence complète qui laisse le soin de la plantation aux membres de la famille demeurant au village, le pas est vite franchi, car c'est bien là, semble-t-il, ce à quoi l'on assiste. « *Une plantation bien conduite ne requiert pratiquement aucun travail de février à*

septembre, écrit un agronome, *hormis trois ou quatre passages pour la protection phytosanitaire et, à partir du mois de mai ou juin, la récolte insignifiante des premières cabosses mûres...* » (MARTICOU, 1963 : 48). Pourquoi donc le paysan ne profiterait-il pas de cette longue inactivité pour chercher à exercer un emploi rémunéré ?

Il semble plutôt que l'origine de la stagnation économique doive être cherchée ailleurs. On a vu que les plantations de cacaoyers sont, pour l'essentiel, aux mains des anciens du village et que c'est là une des raisons qui motivent bien des départs de jeunes. La pratique fréquente de l'émigration, telle qu'elle s'est instituée dans le département de la Méfou, a certes pour effet d'apporter un soulagement à la pression qu'exercent les jeunes hommes en vue d'obtenir leur part de terrain et de plantation. Elle désamorce donc ainsi la tension sociale, mais diminue en même temps les chances d'une évolution ou d'une diversification de l'agriculture. Au mieux, le *statu quo* économique se maintient tel quel ; à la longue il se dégrade fatalement et le processus semble bien amorcé dans la Méfou.

On peut, de façon indirecte, prendre la mesure de cette différence en comparant la taille moyenne des plantations cacaoyères de la Méfou et de la Lékié (d'après MARTICOU, *op. cit.* : 49). Il est très plausible, en effet, de soutenir que la grande fréquence des plantations de petite taille dans la Lékié (fig. 82 A) résulte de la relative faiblesse de l'émigration rurale des

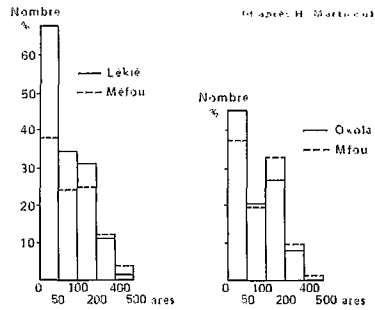

A. Lékié et Méfou B: Okola et Mfou

Fig. 82. — Taille des plantations cacaoyères (Lékié et Méfou).

Eton qui oblige à une extrême division du patrimoine entre les fils, chacun d'eux réclamant sa part pour en vivre, tandis que la Méfou, où l'émigration est vive, compte une plus forte proportion de plantations de taille moyenne à grande, l'indivision étant plus fréquente. Même si l'on compare deux arrondissements aux densités démographiques identiques, Okola et Mfou, appartenant à chacun de ces deux départements, et où les problèmes d'accès à la terre se posent donc avec la même acuité, cette même différence dans la taille des plantations apparaît encore (fig. 82 B) et l'on voit que Mfou

compte plus de plantations de taille moyenne à grande, *i.e.* supérieure à 100 ares (44 %) qu'il ne s'en trouve à Okola (34 %)[8].

Et pourtant, que la taille des plantations demeure moyenne ou grande, ou qu'elle se réduise au gré des partages familiaux jusqu'à relever du microfundisme, la situation économique est-elle différente ? Il s'agit toujours de monoculture du cacao, sans doute plus ou moins intensive, mais qui, par les revenus procurés au ménage, ne peut être considérée que comme une activité marginale, une activité réservée aux hommes âgés. Car telle est bien la conception qu'en a le migrant.

Faut-il réellement conclure à un abandon progressif des campagnes par les populations du Cameroun méridional ?

Le terme semble assurément trop fort, comme l'eût été, à notre avis, celui d'exode rural. Certes, des villages paraissent bien voués à la disparition ou ont déjà disparu, ceux dont l'effectif de population est trop réduit ; on voit mal comment, au-dessous d'une centaine d'habitants, une communauté peut encore fonctionner correctement. Mais est-ce là l'effet d'une émigration particulièrement intense ou bien, divisant pour mieux régner, l'administration n'a-t-elle pas autrefois reconnu comme entités administratives des groupes familiaux trop restreints qui, placés dans un contexte d'économie ouverte, ne sont plus viables ? A vrai dire, il semble que les chiffres qui permettraient d'établir cette désertion des campagnes nous manquent parce que les premiers dont nous disposions portent déjà la marque d'une longue histoire d'émigration. La désertion des campagnes, qui fut peut-être alors réellement « exode », leur est antérieure et s'est ici produite dès l'aube de la colonisation et avant les années 1920. Depuis, les chiffres n'enregistrent plus qu'une stagnation démographique, au niveau le plus bas auquel un village puisse survivre en étant privé de la plupart de ses membres actifs.

Ainsi nous est apparue, non une désertion qui aboutirait à vider les campagnes de leurs habitants (les densités demeurent fortes autour de Yaoundé), mais plutôt une profonde et inquiétante modification de la structure des populations. Elle se caractérise, bien sûr, par un déficit masculin en rapport direct avec l'intensité des départs. Mais, plus encore, c'est dans l'effectif des adultes en âge d'être actifs que se marquent les effets de l'émigration : vieillards et enfants forment plus de la moitié de la population dans la zone bassa, la « zone centrale », la « zone péri-urbaine », les villages sur route. Faute d'espérer trouver sur place réponse à leurs aspirations, la majorité des actifs sont partis en ville chaque fois que celle-ci était suffisamment accessible.

8. La taille moyenne de la plantation est, pour toute la zone cacaoyère, de 96 ares, plus grande vers le sud où les terres sont abondantes, plus petite vers le nord : 86 ares.

Chapitre 20

Les espaces du migrant

La grande querelle qui oppose les auteurs de recherches sur les migrations, africaines ou autres, est celle des tenants de la microanalyse et des tenants de la macroanalyse, opposition telle qu'elle ne semble avoir d'autre issue possible que la défaite de l'un ou l'autre camp. Toute la question est de savoir si l'interprétation des migrations doit se référer à des comportements, des décisions, des choix relativement rationnels motivés par des situations particulières dont les acteurs ont plus ou moins conscience, ou bien si celles-ci relèvent du jeu de forces sociales et économiques qui dépassent de beaucoup les migrants et renvoient à un contexte très général, voire planétaire :

« *The principal criticism of microanalysis approach is that its theory consists in a large part of descriptive generalizations which lacks explicit causal structure [...] For microanalysis, the chief problem is that a model based on the theory of rational choice can be impleted only if the chooser's system of relative values can be specified in considerable detail* » (LOWRY, 1968).

La vigueur des oppositions, parfois surprenante, s'explique par le fait qu'elles renvoient, plus encore qu'à une simple interprétation des relations ville-campagne et du rôle de la ville, à deux écoles de pensée peu portées à la conciliation.

Selon les partisans de la première thèse, qui furent aussi les premiers à étudier le problème, la migration résulte de la décision individuelle de personnes qui, pour des raisons principalement économiques, telle la comparaison des niveaux de revenus, décident de choisir un autre lieu de résidence, le plus souvent la ville, pour mieux répondre à leurs besoins. Cette analyse s'attache donc particulièrement à cerner au plus près les motivations des migrants, avouées ou supposées, les caractéristiques propres à ceux-ci, comparées à celles des non-migrants, les caractéristiques de leurs lieux de départ et d'arrivée. Au cours des dernières années, cette approche « individuelle » a reçu un nouvel élan par le recours à des méthodes

mathématiques sophistiquées propres à mieux en établir l'objectivité, en rendant compte, à l'aide de modèles et de lois, du volume des flux ainsi créés et de leur probabilité.

Une autre présentation de cette approche, qui vient corriger quelque peu la trop grande « rationalité » ainsi attribuée au migrant, est celle des analyses « structurales fonctionnelles » pour lesquelles les comportements individuels sont, cette fois, intégrés à des relations de groupes ou même, plus largement, de systèmes : ethnie, parenté, hommes ou femmes, groupe d'âge, aînés ou cadets, ruraux ou urbains. Les individus, dans leurs migrations, sont alors appréhendés comme éléments de tels groupes et agissent donc en conformité à leur appartenance ou, au contraire, se placent en situation conflictuelle, en situation de déviance[1].

Plus récente est l'approche des tenants de l'école marxiste selon laquelle l'élargissement ainsi apporté à cette interprétation des migrations est encore bien insuffisant et contribue même à occulter la réalité. Ces auteurs estiment en effet que l'analyse des motivations des migrants, exprimées ou pas par ceux-ci, ne saurait conduire à aucune explication d'ensemble satisfaisante et « atomise » à l'infini le problème[2]. L'explication doit être recherchée dans un cadre beaucoup plus large encore, celui qui prend en compte le phénomène général de la pénétration du capitalisme mondial dans les économies pré-industrielles et de la dislocation des sociétés qui subissent une telle agression dont l'aboutissement est, tôt ou tard, la prolétarisation du monde rural. Les migrations ne sont que l'un des aspects, l'une des conséquences de cette pénétration inaugurée par la colonisation et qui utilise d'ailleurs les contradictions préexistantes dans les différentes sociétés (Rey, 1976).

La querelle sur le mécanisme et la signification des migrations se double, fort logiquement, d'une autre qui lui est totalement liée, celle qui concerne la ville et son rôle. Faut-il maintenir que la ville est, et doit demeurer, le moteur de l'évolution économique et sociale, qu'elle est facteur de progrès tant pour le migrant que pour son village, la migration n'étant qu'un phénomène quasi naturel d'adaptation à l'économie moderne (Berg, 1965) ? Ou bien la ville n'est-elle que le relais et l'instrument d'un système d'exploitation des campagnes qui, sous couvert de modernisation, asservit jusqu'aux ruraux et les constitue en *« sociétés réservoirs »* de main-d'œuvre, en *« appendice du capitalisme »* (Amselle, 1976 : 33) ?

Posé en de tels termes totalement antinomiques, le problème est sans

1. Évoquons seulement quelques noms de ces écoles : Gugler, Gulliver, Mitchell, relayés ensuite par Todaro, Godfrey, Knight et, récemment, Kubat et Hoffmann-Nowotny (1981) pour qui l'homme redevient naturellement nomade quand les contraintes sociales s'estompent. Pour le « fonctionnalisme structuralisme », autre forme de cette école, citons Van Velsen, Mayer, Gluckman, Skinner, Berg, Elkan.

2. Parmi les tenants de cette théorie, citons S. Amin, Meillassoux, Rey et Amselle.
Notre présentation est ici inspirée de Gerold-Scheepers et Van Binsbergen (1978).

solution et ne peut donner lieu qu'à de longues polémiques stériles. Sans prétendre concilier les inconciliables, notre propos est plutôt de tenter une autre approche qui nous semble féconde dans la mesure où elle permet de rendre compte de l'ensemble de la réalité telle qu'elle est apparue dans le cas précis de Yaoundé, mais aussi telle qu'elle se présente généralement, au moins sur le continent africain. Elle s'appuie sur cette idée, familière aux géographes, qu'il existe plusieurs niveaux d'analyse d'une même réalité et que chacun d'eux est apte à rendre compte de quelques-uns de ses aspects[3]. La multiplicité des éléments qui entrent en jeu dans toutes les théories sur les migrations, la difficulté de privilégier les uns ou les autres, montrent que l'on ne saurait s'accommoder d'une analyse « plate » qui tantôt se contente de juxtaposer des causalités d'ordres divers et s'efforce aujourd'hui de les démêler par l'analyse factorielle, tantôt recourt à une explication « passe-partout » qui ne tient pas compte de toute la complexité des réalités.

L'espace du migrant n'est pas unique et simple, fût-il celui du village, de la ville, ou même du pays[4]. Le migrant doit être considéré « en situation », inséré dans plusieurs « univers » qui constituent autant de niveaux de détermination dont les données sont, ou ne sont pas, perçues localement comme incitations au déplacement, départ ou retour. Ces niveaux reprennent et explicitent des considérations souvent apparues de façon éparse dans les pages précédentes, parfois au détour d'une phrase. Ils ont été retenus au nombre de trois qui, dans le contexte étudié, nous paraissent essentiels : celui d'un espace sans frontière, celui d'un espace d'appartenance culturelle, celui d'un espace d'appartenance « domestique ». Espaces d'appartenance, et donc espaces peu localisables, mais dont le jeu particulier des interférences, selon la façon dont elles se combinent, engendre des situations locales déterminantes pour les migrations.

1. UN ESPACE SANS FRONTIÈRE

C'est le mérite de l'école marxiste de rappeler avec insistance que les migrations ne sauraient être interprétées correctement sans référence au contexte international, même si une telle relation n'est pas immédiatement perceptible par l'observateur, ni *a fortiori* perçue par le migrant. Comme les autres secteurs de l'économie nationale, l'économie paysanne du Sud

3. La démarche proposée est comparable, dans son domaine particulier, à celle que préconise Y. LACOSTE (1980) à propos de la distinction des différents ordres de grandeur et des niveaux où s'exercent les influences des différents facteurs déterminant une situation.

4. L'espace dont il s'agit ici n'est plus l'espace concret décrit au chapitre précédent, mais un espace d'appartenance, un espace de référence sociale et économique, aux dimensions variables selon les niveaux considérés. Les termes « univers », « ensemble » ou même « champ » pourraient aussi convenir. C'est l'espace « sociogéographique » que P.H. CHOMBART DE LAUWE définit comme *« le cadre spatial dans lequel évoluent les groupes d'un ensemble humain donné et dont les structures sont commandées par des facteurs économiques, des rapports sociaux et des modèles culturels »* (*op. cit.* : 224).

camerounais se trouve aujourd'hui partie prenante du système capitaliste mondial, mais l'intégration n'est pas seulement d'ordre économique ; elle est aussi d'ordre « idéologique » et contribue à une transformation progressive des rapports sociaux.

Inaugurée par la colonisation, la panoplie des mécanismes de ce branchement plus ou moins direct du monde rural sur le modèle occidental fut ici à peu près complète, militaires puis administrateurs, commerçants, planteurs, missionnaires posant pour longtemps les jalons d'une dépendance multiforme.

La subordination de l'économie rurale

La quasi-monoculture du cacao pratiquée dans cette partie du Cameroun méridional se mit en place vers les années 1925-1935. Non que cette culture fut auparavant inconnue des « indigènes » : un an après que Gustav NACHTIGAL eut hissé le drapeau allemand à Douala, le 14 juillet 1884, et donc dès le lendemain de la Conférence de Berlin qui réglait le partage de l'Afrique, les commerçants WOERMANN et JANTZEN-THORMALEN créaient la *Kamerun Land und Plantagen Gesellschaft* qui aménagea les premières cacaoyères sur le mont Cameroun (ASSOUMOU, 1977 : 161). Pendant toute la période allemande, le cacao fut le principal produit cultivé exporté par la colonie et la principale culture des grandes plantations créées aux environs de Victoria ; les autres productions (coton, tabac, bananes, caoutchouc, huile de palme, café) ne prirent quelque importance que peu avant la Première Guerre mondiale.

Mais si ce ne fut là, sous la période allemande, que création de Blancs, les autochtones n'en furent pas moins directement et massivement concernés, du fait des recrutements de main-d'œuvre qui se révélèrent bien vite indispensables. Utilisant les services des chefs locaux, les recruteurs se livrèrent, de multiples façons, à une véritable chasse à l'homme dont les effets ne furent pas limités seulement aux populations voisines des plantations, mais s'étendirent vers Kribi, Lolodorf et Yaoundé à mesure que l'hinterland était pénétré. On a pu ainsi estimer que 50 000 hommes de la province du Centre-Sud étaient dirigés chaque année vers les plantations de l'Ouest (MICHEL, 1970).

Les contrats de travail étaient, en principe, de durée déterminée pour un salaire convenu[5], mais, comme la mortalité était très forte, la moitié ou le tiers seulement des travailleurs rentraient effectivement chez eux. Le monde rural du Sud fut donc massivement touché, très tôt et de plein fouet, par ces déplacements de population masculine, d'autant moins évitables qu'un impôt personnel direct fut institué dès 1903 : ceux qui ne pouvaient le payer en numéraire devaient s'engager à travailler trente jours par an au service du colonisateur.

5.Ce salaire était généralement, et de façon illégale, payé en marchandises, ce qui ouvrait la porte à tous les abus.

Concurremment à ces formes de travail à base de réquisition, pesait sur les villageois l'obligation du portage au service des commerçants et de l'administration qui, de son côté, réquisitionnait également pour les grands travaux (routes, chemins de fer), au point qu'existait une véritable pénurie de main-d'œuvre dans le sud du pays[6]. De façon brutale et coercitive, les habitants de toute la zone forestière furent donc, dès les premiers temps de la colonisation, affrontés aux besoins d'une économie étrangère au service de laquelle ils furent soumis sans ménagement. Les propos du ministre allemand des Colonies, DERNBURG, rapportés par H. BRUNSCHWIG (1957), sont sans équivoque à cet égard : « *La colonisation, celle de plantation aussi bien que de peuplement, est l'utilisation du sol, de ses trésors, de la flore, de la faune, et avant tout, des hommes, en faveur de la nation colonisatrice. Celle-ci, en échange, s'engage à donner sa culture, qui est supérieure, ses concepts moraux, ses méthodes, qui sont meilleures* » (Cit. ASSOUMOU, *op. cit.* : 159).

On a vu plus haut l'effet déstabilisant de ces déplacements imposés à la population et aussi le processus de migrations en chaîne ainsi mis en place dès cette époque. Même s'ils quittaient les plantations à l'issue de leur contrat, bien des émigrés restaient cependant dans la région par crainte des travaux forcés au village ; ils recherchaient et trouvaient une plus grande liberté sur les chantiers forestiers, dans les villes naissantes de la côte ou encore à Fernando Poo. Ainsi se créèrent autant de noyaux attirant l'émigration des « frères du village », de sorte que l'on trouve encore aujourd'hui bien des habitants du Centre-Sud qui furent scolarisés ou qui sont même nés fort loin de leur village.

La diffusion de la culture du cacao, depuis les grandes plantations de la zone côtière vers l'intérieur, commença en réalité dès 1900, mais selon une progression très lente résultant de l'initiative spontanée des travailleurs. Persuadés par le colonisateur que « *cette plante est la richesse* » (WEBER, 1977-b), ceux-ci dérobaient des fèves et les transportaient clandestinement pour les planter chez eux. La diffusion se produisit à la fois à partir de deux points : des grandes plantations de l'Ouest en direction de Douala et du Pays bassa (Yabassi, Edéa) en même temps que la culture de l'hévéa, et depuis la région de Kribi. Là existaient la plantation de WOERMANN, à Batanga, depuis 1897, et celle de G. ZENKER à Bipindi où celui-ci s'était retiré en 1896. Il en créera d'ailleurs une autre, à Endengou, près d'Ebolowa, vers 1910. Débuts fort modestes donc, pour cette culture « indigène » : quelques fèves obtenues de façon frauduleuse et plantées près de la case, mais que le pillage des plantations allemandes durant les hostilités allait permettre d'étendre.

6. Pour tenter d'y remédier, l'administration allemande fut contrainte de réglementer à plusieurs reprises, et dès 1896, le recrutement de la main-d'œuvre privée, puis de l'interdire en 1913.

La décision du traité de Versailles d'attribuer à la Grande-Bretagne tous les domaines créés dans l'Ouest par les firmes allemandes fut probablement déterminante dans l'attention que l'administration française de tutelle porta très vite à ces petites plantations de case. Leur produit devait aider tant au redressement de la « patrie » qu'à l'attachement des populations à leur nouvelle métropole. Elles présentaient en outre l'avantage de n'exiger aucun investissement particulier. Le Rapport annuel que la puissance mandataire adresse à la S.D.N. en 1924 explicite clairement les buts visés par la promotion de cette culture familiale : « *Le but envisagé est la constitution d'une petite propriété individuelle où la famille, en pleine indépendance et de sa propre initiative, travaillera à obtenir une récolte dont elle tirera entièrement profit [...] Il existe déjà comme une petite bourgeoisie fondée sur le travail de la terre, dont on s'attache à rehausser le prestige et qui ne manquera pas de se développer. La culture la mieux à la portée de ces petits propriétaires est celle du cacao* » (cit. ASSOUMOU : 187).

Parmi les cultures commerciales envisagées pour le Sud camerounais, celle du cacao fut, en effet, la plus durable et la mieux répandue ; celle du café *robusta* disparut après la Seconde Guerre mondiale, désavantagée par les hauts cours du cacao, les soins plus minutieux qu'elle demande et aussi la concurrence des deux calendriers agricoles. Avec le passage sous la tutelle française le cacao devient donc production de culture familiale et, partant, l'articulation économique au monde occidental se fait plus subtile que précédemment : désormais, ce n'est plus seulement le manœuvre « expatrié » qui se trouve intégré au système économique européen, mais aussi le paysan sur sa terre et, avec lui, toute sa famille devenue main-d'œuvre.

D'abord simplement encouragée, en un premier temps, de diverses façons (propagande, distributions gratuites de cabosses aux chefs, création de décorations « au titre du cacao »...) entre 1919 et 1924, la cacaoculture fut ensuite intensifiée sous la contrainte. L'un des instruments de cette intensification fut le code de l'Indigénat adopté en 1924 qui donnait des pouvoirs étendus et discrétionnaires à l'administration et à ses représentants locaux ; il ne fut officiellement aboli que le 30 avril 1946.

La généralisation de cette culture dans les villages du Sud eut pour premier effet de fixer les populations. Non seulement les déplacements de type ancien, liés à une agriculture itinérante, cessèrent, mais aussi ceux que motivait l'intégration dans une économie monétaire : en principe il n'était désormais plus nécessaire de « s'expatrier » pour disposer de revenus monétaires. En réalité, les choses furent moins simples.

D'une part, les exactions commises par les chefs, grands ou petits, contribuèrent à maintenir un mouvement de fuite vers les grandes plantations devenues terres étrangères plus libérales ou vers la colonie espagnole voisine, en dépit des restrictions à la circulation des personnes imposées par l'administration. D'autre part il faut admettre que cette diffusion de la cacaoculture ne se fit pas de façon égale pour le plus grand

profit de tous les habitants du village. Chefs et notables désignés par le pouvoir, cette « petite bourgeoisie » mentionnée par le Rapport à la S.D.N., grâce à leurs fonctions d'intermédiaires et aux moyens policiers dont ils disposaient, firent planter à leur profit sur des étendues parfois considérables, s'appropriant des parts démesurées du domaine coutumier (plus de 100 ha dès 1924 pour Charles ANTAGANA, et quatre fois plus en 1925), tandis que leurs administrés, ne disposant que d'une main-d'œuvre familiale, trouvaient difficilement à planter quelques ares entre les diverses réquisitions. Jane I. GUYER (1980) a montré que le développement de ce système de « chefferies » (chef supérieur, chef de canton, chef de village et *capita*) a été mis en place en 1925 avec, pour objectif premier, le souci de recouvrer l'impôt de capitation dont ils étaient personnellement responsables ; aussi l'auteur note-t-il : « *The Yaoundé chiefs identified their political and economic interests with the government almost completely* » (p. 323). Ceux des villageois qui n'étaient pas envoyés sur des chantiers lointains devaient, pour le moins, travailler à la plantation du chef[7].

Certes, le système d'héritage en vigueur dans la région, qui répartit les biens selon le nombre d'épouses du défunt ayant eu des fils, implique que ces grandes plantations ont disparu par fractionnement en peu d'années, d'autant que ces chefs se devaient de marquer leur richesse par un grand nombre d'épouses. Ce fut pourtant à partir de cette première richesse que les « grandes familles » locales ewondo constituèrent la première bourgeoisie administrative de Yaoundé. Mais l'enrichissement généralisé, promis par la nouvelle culture, n'eut pas lieu : dès l'origine existèrent des familles de grands planteurs et des familles de petits planteurs, les plus nombreuses, dont les héritiers avaient peu à attendre. D'autres hommes enfin, partis « au service » (*i.e.* en émigration) ne purent profiter de l'occasion et, rentrés trop âgés, s'ils rentraient, restèrent des « cultivateurs » de vivres.

Malgré tout, ne peut-on cependant penser que le « planteur moyen » tira au moins un peu profit de sa nouvelle situation ? Un calcul de J. ASSOUMOU (*op. cit.* : 190) montre qu'en 1933, une plantation de 200 tiges, taille courante à l'époque, rapportait chaque année 48 F, c'est-à-dire exactement le montant de l'impôt dû par le planteur et son épouse !

Avec la généralisation de la culture cacaoyère, le monde rural du Sud camerounais s'est donc trouvé directement branché sur les économies occidentales, et sa dépendance est devenue de plus en plus étroite à mesure que le pays entrait davantage dans une économie de type monétaire : dépendance du producteur et dépendance du pays.

Pour le producteur, le premier visage d'une telle dépendance fut celui du commerçant, grec ou libanais, intermédiaire obligé à la charnière des deux mondes, l'africain et l'européen, dont les transactions multiples, peu contrôlées ni contrôlables par les autorités, donnèrent lieu à toutes sortes

7. Sur le rôle et les comportements de ces chefs, voir également J.M. ELA, 1982 (35-36).

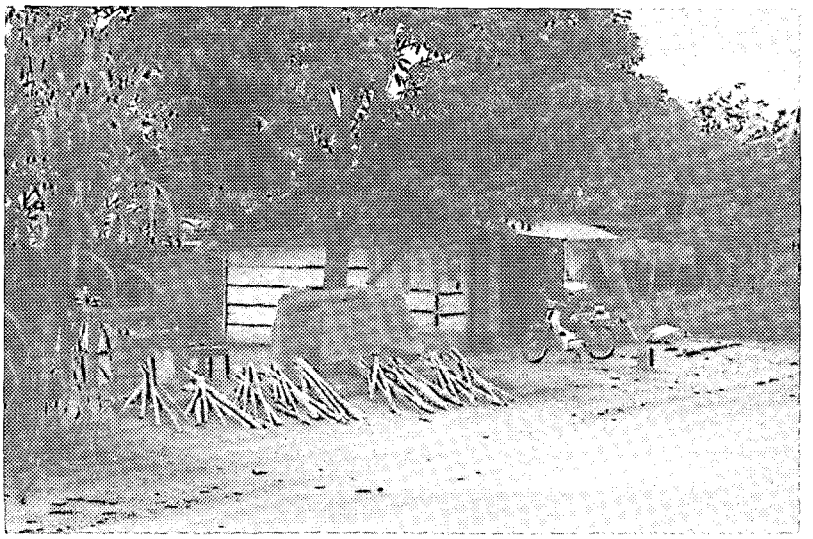

Photo 63. — Entre ville et campagne à Yelboga (sous-quartier de Nkondongo) : arbres fruitiers et vente de bois, bar et mobylette

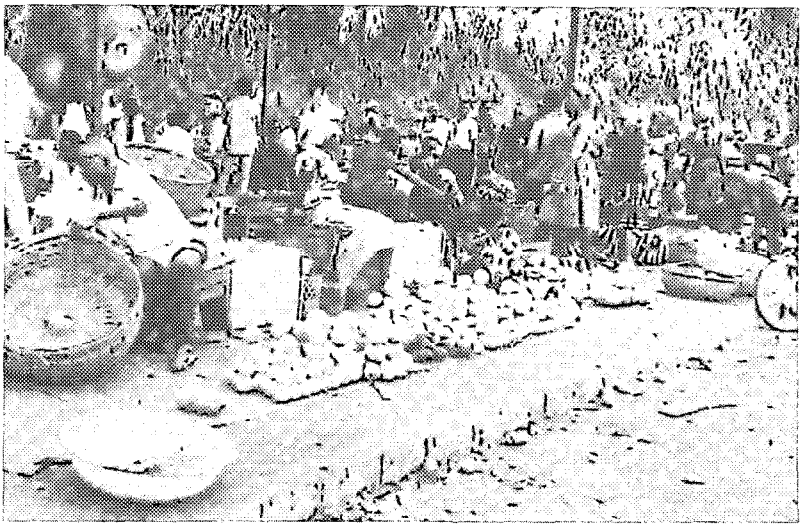

Photo 64. — Vente de vivres au marché central de Yaoundé : une économie monétaire à laquelle personne n'échappe

d'abus. Il est néanmoins curieux de constater que les tentatives des pouvoirs publics pour réglementer ce commerce du cacao, après 1956 (coopératives, Z.A.P.I. ...) ne furent nullement ressenties par les planteurs comme une libération, tant le système était tout entier « intégré ». Grâce à une intime connaissance du pays et des paysans, fruit d'une longue familiarité, ces intermédiaires avaient en effet réussi à se rendre indispensables de façons diverses (avances d'argent, ventes à crédit, services variés ...), si bien que toute autre solution moins personnalisée paraissait *a priori* moins avantageuse. « *Globalement,* écrit même G. BELLONCLE, *l'impression qui se dégage est qu'il ne faut pas parler trop vite d'exploitation des paysans par les commerçants. Certes, les intermédiaires réalisent des bénéfices au détriment des paysans, mais... ces bénéfices restent dans des marges tolérables. L'aspect le plus néfaste de la commercialisation privée n'est pas, sans doute, économique, c'est la continuation du système de dépendance que le paysan entretient avec le monde extérieur* » (1979 : 50). Quoi qu'il en soit du jugement porté, il faut bien admettre que le commerçant avait déjà trouvé là, au niveau des personnes, le type de rapports qui devait, par la suite, prévaloir au niveau des États, celui de client obligé.

La fixation de la population à sa terre ne fut donc pas celle que l'on aurait pu attendre, à la fois parce que l'enrichissement obtenu ne fut nullement le fait de toutes les familles, et parce que les revenus procurés ne furent pas, dans la majorité des cas, à la mesure des espoirs. Or, la monétarisation croissante des échanges, d'ailleurs voulue par le pouvoir, posait au paysan un problème localement sans solution.

La monétarisation des échanges

Il n'est pas aisé de retracer, comme on peut le faire pour la culture du cacao, l'histoire et le mode de pénétration des sociétés du Sud par l'économie monétaire, cette autre forme de leur rattachement au monde occidental.

L'usage d'une monnaie d'échange était ici pratiquement inconnu avant l'arrivée des Européens. L'un des premiers observateurs de la région, G. ZENKER, écrit ainsi en 1895 : « *Il n'existe pas de commerce proprement dit ; seulement un troc de produits de première nécessité. On ne tient pas de foires ; à l'occasion des fêtes Abok, on fait un peu de marché, mais seulement de pots, de fer et d'argent du pays négociés contre des étoffes ou échangés, mais toujours en toutes petites quantités, contre des denrées comme des poules, des pépins de citrouilles, des arachides, des ignames, etc. Pour obtenir des articles d'origine européenne on se servait jusqu'à présent uniquement d'ivoire ; à celui-ci s'est ajouté, depuis deux ans, le caoutchouc* » (LABURTHE-TOLRA, 1970 : 101). L'auteur note cependant un usage de boutons en guise de monnaie, usage apparemment peu généralisé, car les siens trouvent difficilement preneur. Quelques années plus tôt, MORGEN observait de la même façon que, « *à Kamerun* », c'est-à-dire sur la côte

même, «*règne exclusivement le troc*» bien qu'existe «*un certain étalon monétaire déterminé, importé autrefois, le* crou[8]» (MORGEN, 1893 : 15).

Si, même sur la côte, l'usage d'une telle monnaie d'échange était rare, combien plus devait-il l'être dans l'hinterland. Il conviendrait d'ailleurs de distinguer parmi ces échanges pré- ou proto-coloniaux, les échanges extérieurs (produits locaux contre produits d'importation) que seuls pouvaient pratiquer les hommes riches, et les échanges intérieurs entre groupes proches et à économies complémentaires (ainsi macabo, taro, huile de palme des Bassa contre arachides et ignames des Ewondo) ou entre groupes plus éloignés mais généralement apparentés (MVENG AYI, 1973). De tels échanges ne pouvaient cependant porter que sur des quantités réduites puisqu'ils ne relevaient que de l'initiative individuelle. Contrairement à d'autres régions d'Afrique ou même du Cameroun, telles les régions de l'Ouest, la zone forestière ne possédait pas de marchés traditionnels organisés susceptibles d'animer une véritable vie commerciale. Ceux-ci furent pures créations coloniales, nées à l'ombre du «poste» pour l'approvisionnement de ses fonctionnaires.

Les premiers colonisateurs firent donc effort pour imposer de diverses façons l'usage de la monnaie, et, de préférence, celui du mark. Dans cette perspective, l'établissement de l'impôt par tête, d'abord sélectif dès 1903, puis généralisé en 1908, devait être un instrument efficace : désormais chacun se trouvait dans l'obligation de se procurer du numéraire[9]. Il semble bien cependant que, sur ce point, commerçants et colons avaient des intérêts divergents à défendre. J. ASSOUMOU remarque en effet : «*En général on manquait de numéraire, notamment de monnaie divisionnaire. Car les colons opposèrent jusqu'en 1914 une résistance de tous les instants à l'introduction même du mark décidée en 1886. En effet, les employeurs préféraient payer en marchandises. Double avantage : on minore le salaire et on gonfle le prix de la marchandise*» (*op. cit.* : 168). On a vu d'autre part que la capitation pouvait elle-même être remplacée par un travail de trente jours chez un particulier européen.

Dans ces conditions, tout donne à penser que l'instrument le plus efficace de la diffusion de la monnaie fut principalement la généralisation de la

8. En réalité, deux systèmes coexistaient : celui du *crou* et celui de la barre de cuivre. Trois *crou* seront demandés à MORGEN pour la traversée de la Sanaga en pirogue, en janvier 1890.

9. En 1933, un administrateur de la subdivision de Nanga-Eboko estimait que l'émigration rurale qu'il constatait depuis une dizaine d'années était due aux raisons suivantes :

«*1°) la construction du chemin de fer et l'obligation aux cultures collectives;*

2°) le recrutement autorisé pour certaines exploitations forestières et agricoles, d'où l'établissement de familles entières le long des lignes ferroviaires du Nord et du Centre;

3°) la sécurité des pistes et, en conséquence, l'exode de la population des régions pauvres vers les contrées plus riches;

4°) en ce qui concerne l'élément féminin, l'imposition en 1928 des mères de famille jusque-là exemptées de contributions» (CHAULEUR, 1933, rapp. dact.).

cacaoculture réalisée sous la colonisation française et qui devait permettre à chaque planteur de disposer de numéraire. Chaque planteur pouvait devenir client et consommateur de produits importés, à condition, bien sûr, que l'impôt ne grève pas trop le produit de la vente. Pourtant l'usage de cet argent ne fut peut-être pas exactement celui auquel s'attendaient les colonisateurs. Sans s'attarder ici sur les dépenses somptuaires et inutiles ni sur les orgies des jours de vente du cacao sévèrement jugées par les Européens, il faut remarquer que, parallèlement à cette entrée de l'argent dans les rapports économiques et à l'impulsion que ceux-ci en reçurent, la monétarisation s'étendit, de façon moins prévisible, aux rapports internes qui réglaient les sociétés; car, dans le contexte culturel local, rapports économiques et rapports sociaux n'étaient guère dissociables. Par cette intrusion de l'argent, les anciennes institutions allaient se trouver dangereusement transformées : l'exemple le plus spectaculaire et le mieux connu est celui de l'évolution subie par le *mevek*, compensation matrimoniale improprement appelée « dot ».

Le *mevek* était, pour les Béti, la pierre angulaire du système matrimonial, celle qui fondait l'union conjugale et établissait le droit de paternité (NGOA, 1968 : 138 *sq.*). Cette compensation était, selon la tradition, constituée d'objets variés, généralement utilitaires (marmites, sel, lances, coupe-coupe, corbeilles, hottes), de nourriture (plats de bananes plantain, poulet préparé), de petit bétail, d'un esclave ou d'une servante pour remplacer l'épouse donnée par le clan, et aussi les *bikié*. Les *bikié* étaient des barres de fer, assez fâcheusement désignées sous le nom de « monnaie » dotale, au nombre de 1 000 à 5 000, que le père de la mariée gardait pour constituer le *mevek* de l'un de ses fils. Ainsi chaque frère se trouvait donc, si possible, « apparié » (selon l'expression de H. NGOA) à une sœur, son *atud*, laquelle lui permettait, par son mariage, de prendre femme à son tour. Il s'agissait donc là d'un circuit « monétaire » autonome, uniquement destiné à la création de nouveaux liens matrimoniaux. D'autre part, la composition du *mevek* était telle que tous les membres du clan de la fiancée en recevaient quelque chose (à l'exception toutefois des sœurs considérées comme étrangères de passage dans la famille). J. BINET (1970 : 152) résume ainsi le fonctionnement du système : *« Le clan du jeune homme coopérait pour fournir les versements exigés, ce qui permettait à chacun de se sentir engagé dans le choix d'une épouse. La monnaie dotale ne pouvait servir à aucun autre usage qu'à permettre un mariage futur. Tous les membres du clan de la fille recevaient une part de cadeaux et participaient aux banquets. »*

Les modifications progressives de la composition du *mevek* sont significatives à la fois de l'évolution de l'institution et de la lente pénétration de la société par l'économie nouvelle; elles revêtent deux formes : les produits locaux sont remplacés ou complétés par des produits d'importation et une somme d'argent croissante se substitue aux *bikié*. Utilisant désormais la même monnaie, les deux circuits d'échanges (économique et matrimonial)

se sont naturellement rencontrés. «*Avec la colonisation — et notamment l'introduction d'une économie monétaire* — écrit H. NGOA, *le* mevek *a changé de nature et de signification. Désormais les marchandises d'importation voisinent avec les objets traditionnels; des équivalences sont établies entre ceux-ci et celles-là. Petit à petit, le* mevek *deviendra* nkus *(achat).*»[10] Quant aux *bikié*, ils disparaissent très vite des échanges.

Les écrits de TESSMANN et de Ch. ATANGANA[11] montrent que la monétarisation du *mevek* est apparue dès les débuts du XX^e^ siècle. En 1922, le Rapport annuel à la S.D.N. note, à propos des Boulou, que «*de façon générale, la femme n'est acquise que contre le paiement d'une somme de 300 F environ en argent ou en marchandises*». Mais il n'est pas sans intérêt d'observer que le même rapport justifie en quelque sorte l'évolution en cours, car le colonisateur a conscience d'en tirer un certain profit à la fois par les besoins monétaires ainsi suscités et par la «stabilisation» des «indigènes» qui en résulte. «*Pour choquante qu'elle soit,* y lit-on en effet, *cette pratique ne paraît pas pouvoir être supprimée brusquement. S'ils n'avaient pas à gagner la somme nécessaire pour acquérir une femme, les indigènes ne travailleraient pas; d'autre part, s'il n'y avait pas lieu, pour chaque mutation, de rembourser la dot, les femmes indigènes changeraient continuellement de maris et il n'existerait aucune vie familiale stable. A défaut de sacrement de mariage ou d'engagement solennel, c'est un contrat d'achat qui doit donner de la solidité au mariage.*» Ainsi, de façon nullement innocente, l'administration coloniale a-t-elle su jouer des institutions coutumières.

Cependant consciente des abus auxquels donne bientôt lieu le *mevek*, elle tentera vainement de réglementer le montant des versements exigés, fixant un taux maximal selon les régions[12]. Mais l'évolution fut telle que, vingt-cinq ans plus tard, le R.P. PICHON (1948) pouvait écrire : «*Le mariage est devenu un luxe réservé aux seuls riches.*» Si le *mevek* alors signalé par l'auteur comprend encore marmites, sel et cabris, on y remarque aussi la présence significative d'une paire de lunettes à fournir par le fiancé! Vers la même époque, en 1951, sœur Marie-André du Sacré-Cœur relève la composition suivante pour trois *mevek* :

1. 500 000 F, dix bœufs, une caisse d'apéritifs;
2. 100 000 F, un camion neuf, deux bœufs, vingt cabris;
3. 200 000 F, deux bœufs, dix moutons, cinq porcs, des costumes, des ustensiles de cuisine, des caisses de boissons;

10. Alors que *mevek* dérive de *vek* : jauger, mesurer, se mesurer, *kus* (acheter) est communément employé aujourd'hui à propos du mariage. *Mevek* exprimait à la fois un défi et un désir de se lier d'amitié par le circuit d'échanges créé.

11. TESSMANN G. : 1913. *Die Pangwe.* 2 vol. Berlin; — ATANGANA K., MESSI P. : 1919. *Jaounde-Texte. In* : Abhandlungen des Hamburgischen Kolonialinstituts, 24.

12. Arrêté de 1922 fixant un plafond de 500 F pour les régions de Douala et Edéa, 400 F pour Kribi et Yaoundé, 200 F pour Lomié, 150 F pour Doumé et Ngaoundéré, 100 F pour Yokadouma. La décroissance des prix de la côte vers l'intérieur est en rapport avec celle de la diffusion de la monnaie.

et elle conclut : « *De tels usages ne sont plus la coutume ; ils n'en sont que l'odieuse caricature, car ils l'ont vidée de tout ce qu'elle avait de bon et de respectable pour la remplacer par la maudite soif du gain* » (1953 : 107).

L'administration ne prenant que des mesures confuses et contradictoires (1934 et 1951) pour tenter d'enrayer cette évolution[13], l'Église catholique décrète alors une mesure qu'elle espère radicale : en 1954, Mgr GRAFFIN, archevêque de Yaoundé, déclare solennellement que le *mevek* est un péché. Pourtant, à considérer les exigences croissantes des belles-familles, on doit penser que la déclaration n'a pas inquiété outre-mesure les fidèles. Selon H. NGOA, la composition courante des *mevek* relevés dans les registres de la mairie de Yaoundé en 1965 est la suivante : 150 000 F, deux bœufs, vingt cabris, cinq marmites en fonte, trente tôles, deux dames-jeannes de vin rouge, deux bouteilles de whisky, etc., et il ajoute d'ailleurs judicieusement que « *ces taux, relevés dans des registres d'état civil, sont bien en deçà de la réalité, la belle-famille s'entendant toujours avec le futur gendre pour qu'il ne soit déclaré qu'un montant 'normal' du* mevek *devant les représentants de l'autorité* » (*op. cit.* : 152).

Ainsi l'articulation aux économies occidentales à travers l'introduction de la monnaie, ne s'est pas seulement marquée par une dépendance d'ordre commercial, pour le pays comme pour les producteurs de cacao, mais aussi jusque dans le mécanisme des rapports sociaux essentiels, tel celui du mariage. Ce parallélisme entre progression du montant de la « dot » et progression des revenus tirés du cacao a d'ailleurs été bien montré au Gabon, pour la période 1940-1950, par G. BALANDIER (1963 : 178). Désormais la condition du mariage est de disposer abondamment d'argent (à moins de s'endetter) et de se montrer capable d'acheter en grandes quantités des biens d'importation très coûteux (et généralement immédiatement consommés), ce qui n'a plus qu'un rapport bien lointain avec l'aspect « compensation matrimoniale ». Particulièrement démonstratif, l'exemple de cette déformation subie par le *mevek* n'est pourtant qu'un indice d'une évolution d'ensemble des rapports et des institutions légués par la tradition dont d'autres cas pourraient être étudiés. Celui de l'*esani*, rite de funérailles, n'est pas moins révélateur (FRANQUEVILLE, 1972-c). Rapports économiques et rapports sociaux ont désormais pour mesure et pour instrument la monnaie des pays occidentaux : en posséder et surtout en distribuer, telle est maintenant la condition préalable à toute reconnaissance par la société[14].

13. La loi du 7 juillet 1966 a renoncé à lutter de front contre la « dot » et se contente de l'ignorer, la considérant comme « *irrecevable d'ordre public* », c'est-à-dire sans effet sur la validité du mariage, vue théorique qui laisse libre cours à son inflation.

14. « *On juge son fils à trois choses,* dit un proverbe local : *s'il mène bien le défrichement du champ esëb* (champ de saison sèche), *s'il réussit à construire une case, s'il parvient à se marier : c'est quelqu'un* » (cit. NGOA : 150). L'émigré ne peut compter que sur les deux dernières dans sa recherche d'une affirmation sociale, et ce sont les plus onéreuses.

Si cette lente pénétration de l'économie monétaire dans le sud du Cameroun a retenu quelque peu longuement notre attention, c'est parce qu'il s'agit bien là d'un premier faisceau de causalités constituant la toile de fond et la première explication globale de la mise en place et de la continuité des migrations, le facteur « surdéterminant », selon l'expression de certains auteurs[15]. Les conditions d'une mise en mouvement générale de la population étaient désormais posées, sous deux formes que l'on peut résumer de la façon qui suit. D'une part, sous l'effet des recrutements autoritaires de main-d'œuvre, le contact brutal de la population avec une forme d'emploi jusqu'alors inconnue, celle d'un salariat de masse sans égards pour les diversités culturelles, et aussi un type de relations dans le travail non moins inédit, sans contrepartie sociale entre partenaires et dans lequel le travailleur n'est qu'un agent économique parmi d'autres. Ce fut là, à n'en pas douter, un véritable ébranlement apporté aux relations humaines habituelles dans les sociétés locales, un premier apprentissage du mode de vie urbain. D'autre part, et de façon non moins fondamentale, la découverte d'un moyen d'échange jusqu'alors inconnu, celui de l'argent, neutre, utilisable et bientôt utilisé à toutes les fins, même sociales. L'argent devenait du même coup, chose extraordinaire, la clé de toutes les situations, celle de tous les échanges, les anciens comme les nouveaux. Sa possession était désormais la condition tant de la survie des rôles dans la société ancienne que de l'adaptation à ceux du monde nouveau.

Or la production cacaoyère ne pouvait suffire, mis à part le cas des premiers grands planteurs, à répondre, pas plus aujourd'hui qu'hier, aux besoins cumulés des rôles sociaux et économiques inhérents à la double appartenance dans laquelle se trouvent désormais engagés les villageois. L'écart est trop considérable entre les revenus procurés et les aspirations que les jeunes gens, garçons et filles, les paysans, les femmes considèrent désormais comme légitimes et élémentaires.

Le modèle occidental

Les effets de la présence conquérante des Européens au sud du Cameroun ne se limitent pas cependant à la pénétration et la transformation des échanges traditionnels par cet instrument incomparablement efficace que fut la monnaie. Le branchement du pays sur la métropole ne fut pas seulement d'ordre économique, mais en même temps d'ordre « idéologique » et, là aussi, les jalons s'en trouvaient posés pour longtemps ; désormais il allait paraître évident que tout progrès ne pouvait venir que d'Occident et aussi que tout ce qui venait de l'Occident était progrès. Or, la vitrine de l'Occident, c'est la ville.

15. En particulier R. DEVAUGES (1982) qui emploie ce terme à propos de la formation des réseaux urbains et de la dynamique interne des villes du Tiers-Monde.

L'une des caractéristiques sociologiques propres au sud du Cameroun est la christianisation massive, sinon profonde, et extraordinairement rapide de sa population. Avec Alfred SAKER (1845) et Joseph MERRICK, les pasteurs baptistes anglais, relayés ensuite par ceux de la mission de Bâle, précédèrent les colons. Arrivés plus tardivement (Marienberg : 1890), les missionnaires catholiques virent leur action favorisée ici par les pouvoirs publics allemands puis français, de sorte que leurs fidèles sont aujourd'hui deux fois plus nombreux au Cameroun que les protestants.

Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur l'ambiguïté de cet apparent succès du christianisme dont l'administration coloniale sut faire l'un des instruments de sa mainmise sur le pays au nom d'une « mission civilisatrice ». Encore faudrait-il tenir compte du fait que les rapports entre missionnaires et administrateurs ne furent pas toujours empreints de sérénité (en écho aux luttes alors menées en Europe au nom de la laïcité), et que les Églises protestantes, moins ouvertement assimilatrices et plus attentives aux cultures locales, échappent davantage à ce reproche ne serait-ce que par leur origine anglo-saxonne. Il n'en reste pas moins qu'ici, colonisation et christianisation marchèrent toujours de concert, se soutenant mutuellement. Dès le début du siècle, le major DOMINIK se réjouissait de l'activité des missionnaires pallotins qui *« apportent aux indigènes un vrai christianisme allemand [...] et ne mettent pas seulement l'accent sur la prière »* (1908 : 37). Plus tard, et de la même façon, les ouvrages de MONGO BETI montrent bien que *« l'administration attend [...] des missions qu'elles jouent franchement le jeu de la complémentarité et de la solidarité, notamment dans les confessions d'origine française, qu'elles témoignent d'un certain loyalisme et d'un certain dévouement envers la France »* (MELONE : 166-167), car *« leur objectif commun est de créer les conditions culturelles par lesquelles l'Africain pourra plus facilement assimiler la civilisation occidentale »* (*op. cit.* : 165).

Mais encore, les méthodes mêmes utilisées souvent par les missionnaires eurent aussi, pendant trop longtemps, de fâcheuses similitudes avec celles de l'administration. L'obligation du « denier du culte » était-elle autre chose qu'une nouvelle capitation imposée aux paroissiens et dont l'acquittement était la condition pour accéder aux sacrements (baptêmes, mariages ...), voire pour inscrire les enfants à l'école de la mission. S'y ajoutaient les corvées diverses (construction et entretien des bâtiments de la mission, travaux du jardin et même de la cacaoyère de la mission, etc.) pour lesquelles les moyens de persuasion, pour « spirituels » qu'ils fussent, n'en étaient pas moins discutables.

Par-delà les similitudes des moyens employés et des résultats obtenus effectivement par les administrateurs et les missionnaires, la christianisation massive de la société locale lui imposa une marque très profonde, partie intégrante de cette toile de fond sur laquelle se greffent les migrations. Le christianisme alors importé est celui du XIX^e^ siècle occidental, à la fois marqué par une persistante influence janséniste et par une faveur particulière

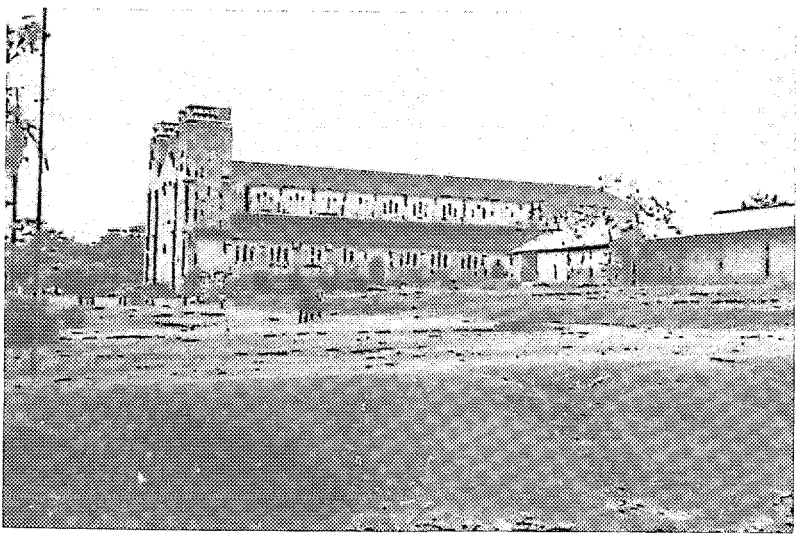

Photo 65. — Église et école de la mission catholique d'Efok (Lékié). Les marques d'une emprise étrangère, culturelle ou économique, propre à désorganiser le fonctionnement des structures sociales

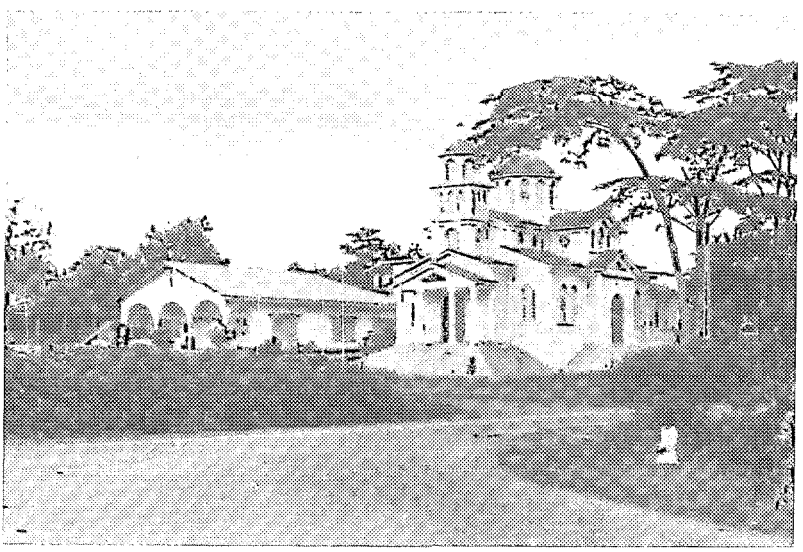

Photo 66. — La cathédrale grecque orthodoxe de Yaoundé (quartier Bastos)

accordée à la dévotion individuelle. Au prix d'une morale rigoriste, le problème essentiel était, pour chacun, de « sauver son âme », conception totalement inédite en ce milieu et qui portait en elle une rupture avec la tradition dont les responsables de l'Église camerounaise s'inquiètent aujourd'hui : *« Jusqu'ici notre christianisme a été très individuel*, constate ainsi Mgr Zoa, archevêque de Yaoundé, *ce qui est contraire à l'esprit communautaire de l'Afrique »* (cit. Scalabre, 1977 : 92). Transposée au plan temporel, et le développement de l'économie monétaire incitait à une telle transposition, cette nouvelle conception du monde et des relations humaines consacrait la recherche de la réussite individuelle comme but ultime de l'existence. C'était là enfoncer un coin dans les sociétés traditionnelles du Sud que, seule, l'économie monétaire n'aurait pas suffi à ébranler aussi profondément. Une brèche était désormais ouverte dans leur cohésion même. Quitter sa famille, son village, même pour de longues années, est désormais démarche admise par la communauté d'origine, voire démarche encouragée au nom de la nécessité économique, « pour gagner l'argent » devenu indispensable. Mais, aussi, la communauté n'en attend pas moins, en retour, un certain profit pour elle-même. Or, dans la réalité, ce retour, quelle qu'en soit la forme, n'est plus chose acceptée comme allant de soi par tous les absents.

De cette mutation, l'école des missions, lentement relayée par l'école publique, a certainement été l'instrument privilégié, par son rôle de pièce maîtresse de la stratégie missionnaire. Même aujourd'hui apparaît encore que, selon les données utilisées par Y. Marguerat (1969 : 13), les trois départements centraux du Sud : Nyong-et-Soo, Méfou et Lékié, regroupent la majorité des écoliers scolarisés par l'enseignement catholique en 1968-69 ; leur proportion dépassait même la moitié pour le dernier département. Tandis qu'en Europe, les pouvoirs publics cherchaient à utiliser l'école pour faire pièce à l'influence de l'Église, ici, *« c'est grâce à l'école que le christianisme s'est étendu. En effet,* écrit J.M. Ela (1980 : 30), *dans un contexte où les adultes résistent à la pénétration d'une religion qui ébranle l'ensemble des structures sociales traditionnelles, il s'agit, pour les missions, de faire découvrir aux jeunes l'irrationalité des pratiques ancestrales, la vacuité des croyances auxquelles les parents restent accrochés. Bref, il faut réduire les comportements traditionnels à des représentations archaïques et rétrogrades. Dans la stratégie missionnaire, l'école est le champ de bataille où l'on fait surgir une élite en rupture avec le paganisme africain ».* L'école apportée par l'Occident, en dehors du caractère colonial souvent caricatural de l'enseignement dispensé, est, ici comme là-bas, le lieu où le futur adulte apprend la compétition sous couvert d'émulation, le culte de la réussite individuelle, le chacun-pour-soi ; réussir est désormais, moins une victoire sur soi comme l'enseignait l'initiation, qu'une victoire sur les autres[16]. Être le

16. M.C. et Ed. Ortigues ont montré les troubles psychiques que pouvait engendrer « le

meilleur est la seule façon d'obtenir le succès aux diplômes et concours. La course au diplôme était à présent ouverte, à l'issue de laquelle commis d'administration et fonctionnaires attendent la récompense d'une place assise dans un bureau de la ville. Moyen de pénétration de la société, instrument de sa destructuration, l'école a très naturellement fait ici figure de tremplin sans égal de toute promotion vers le monde moderne qu'elle avait pour rôle d'annoncer.

Plus lente à se mettre en place, plus difficilement acceptée par la société traditionnelle parce qu'elle est société constituée d'hommes et fonctionnant au profit des hommes, l'émancipation féminine s'inscrivait dans la même logique. Elle était prévisible à partir du moment où l'Église des missionnaires, par les *sixa*, puis par l'école, s'attaquait directement au statut de la femme qui était coutumièrement celui d'une mineure. La mutation qui donne à la femme son autonomie sociale et économique est aujourd'hui en cours, les bases en sont posées[17]. Elle se traduit à la fois par une exigence de confort élémentaire, offert par bien peu de villages et concernant aussi bien l'équipement du ménage que les soins aux enfants, et par des exigences de liberté et de respect que la coutume ne prévoyait pas. Sous peine de disparaître, les cultures locales devront s'ouvrir à une nouvelle distribution des rôles qui ne sera peut-être pas celle de l'Occident, mais qui devra laisser, d'une façon ou d'une autre, sa place à la femme.

Cette intrusion, dans le monde villageois, d'institutions et aussi de conceptions directement venues d'Occident portait avec elle les tensions et les contradictions qui devaient nourrir le courant d'émigration des ruraux ainsi « agressés ». En effet, tandis que la société villageoise se révélait incapable de répondre aux aspirations nouvelles suscitées en son sein, se mettait en place, à peu de distance cette fois, un nouveau monde, celui de la ville qui semblait, lui, précisément bâti pour y répondre. La ville est à la fois dispensatrice d'instruction, de diplômes et d'emplois, et donc d'argent, et aussi dispensatrice de dignité pour la femme enfin libérée, et de prestige pour l'homme en quête d'un rôle social; mais elle est aussi le lieu de la modernité (SANSON, 1974). Bien des choses peuvent être rangées sous ce vocable, mais, du point de vue qui nous occupe, les unes sont assez secondaires et les autres primordiales.

Que voulait dire ce migrant qui, dans un quartier de Yaoundé, nous répondait : « *J'aime la ville parce que c'est là qu'il y a le progrès* » ? Peut-être que la ville est le lieu du « *progrès personnel* », le seul endroit où il est possible « *d'améliorer sa situation* ». Ou bien qu'elle est le lieu où « *l'on voit*

drame de dépasser les frères » par la réussite scolaire, et de rompre ainsi la solidarité sociale (*op. cit.* 1973 : 93 *sq.*).

17. A cet égard, le Centre-Sud fait figure de pionnier : ainsi, en 1976, seulement 5,6 % des femmes de 15-24 ans de cette province n'avaient jamais été à l'école, contre 40,7 % pour l'ensemble du Cameroun.

tous les jours des choses nouvelles », et c'est sa « fonction vitrine ». Mais, plus sûrement, il signifiait par là qu'elle est le seul lieu où reçoivent une réponse les rêves et les projets, tant la société villageoise s'est trouvée dévalorisée par sa confrontation avec les conceptions occidentales. Loisirs, culture, musique, divertissements traditionnels, tout a quasiment disparu. Seule la ville en est aujourd'hui dispensatrice : la musique est inévitablement celle des électrophones à piles, la seule distraction est la salle de cinéma où l'on s'entasse pour voir des films étrangers généralement fort médiocres.

De même, et de façon plus dramatique, a disparu, sous les coups des missionnaires et de l'administration, la médecine traditionnelle, pourchassée et dévalorisée, tandis que la mission, qui encadrait les jeunes par l'école, s'efforçait d'attirer adultes et vieux par son dispensaire. Même lorsque la Santé publique la prendra à son tour, au moins partiellement, en charge, cette médecine importée se révélera pourtant incapable de répondre à la demande, ne serait-ce qu'à cause de son coût. A nouveau, le seul recours sera la ville où le migrant trouve à la fois les médecins, les pharmaciens et la possibilité de gagner suffisamment d'argent pour s'adresser aux uns et aux autres.

Ainsi ont été menées de front, et de façon plus ou moins consciente, à la fois une entreprise de sape de la société traditionnelle, sous l'effet de la pénétration de l'économie nouvelle et du prosélytisme des missionnaires et l'élaboration d'un autre modèle, présenté et perçu comme supérieur, celui qu'apportait l'Occident, symbolisé par la ville et, aujourd'hui encore, la grande ville, objet de tous les soins. La lumière étant faite sur l'existence et la persistance d'un tel contexte socio-économique auquel les ruraux sont soumis, les accuser de céder à l'attrait des « plaisirs de la ville » relèverait de la malhonnêteté. En réalité, depuis cinquante ans, le seul choix qui leur est laissé est entre un immobilisme, une stagnation économique et sociale sans espoir au village, et l'émigration, autrefois vers les grandes plantations ou l'étranger, aujourd'hui vers la grande ville. Ouverts, par leur rattachement à l'économie mondiale, par l'éducation reçue, par les moyens d'information modernes, à un espace sans frontière sur lequel ils se trouvent, bon gré mal gré, « branchés », ils ne peuvent cependant en percevoir, sur place, la contrepartie promise, celle du « progrès ». Comment dès lors s'étonner qu'ils la recherchent ailleurs ?

2. UN ESPACE D'APPARTENANCE CULTURELLE

Affirmer et montrer que les migrations, en Afrique comme ailleurs, ne peuvent être comprises que dans un contexte de rattachement à une économie dominée par le capitalisme ne suffit cependant pas pour rendre compte de la totalité du phénomène. Les voies comme les effets de la pénétration occidentale et de la dépendance qui en résulte ne sont pas

identiques partout, ni en Afrique, ni même dans le cadre restreint de chacun des territoires nationaux, et pour plusieurs raisons.

L'une est l'inégale profondeur à laquelle, selon les lieux, est parvenue cette pénétration, et l'on peut, à cet égard, admettre avec GREGORY et PICHE (1978), que l'ampleur des migrations reflète, dans une certaine mesure, l'ampleur de la dépendance : « *Migration is an index of the position of dependency and underdevelopment.* » Encore faudrait-il s'entendre sur le terme de sous-développement car, au Cameroun, les zones dont les populations sont les plus mobiles, l'arrière-pays de Douala, les plus anciennement soumises à l'influence européenne, sont aussi celles qui font figure de zones les plus développées du pays. Inégale profondeur géographique, ici par rapport à la côte, de cette pénétration : plus la côte est proche, plus le contact est ancien et plus les migrations, par le mécanisme de « l'effet boule de neige », portent sur une part considérable de la population. Mais aussi profondeur inégale avec laquelle les conceptions et pratiques nouvelles ont été reçues, acceptées et assimilées par le corps social. Par leur diversité même, les sociétés précoloniales ne pouvaient réagir de la même façon aux nouveautés proposées ou imposées ; celles-ci ne rencontraient nullement un espace uniforme et indifférencié. Chaque société autochtone portait en elle des traits spécifiques, nés d'une longue histoire, qui allaient commander la façon dont se réaliserait la rencontre. Or cette rencontre ne fut pas seulement celle des premiers Blancs et des « indigènes » au début du siècle : elle se poursuit, l'événement est continu, il est celui de la confrontation quotidienne des sociétés autochtones avec le monde nouveau, confrontation dont la ville, avec ses immigrés, est certes le point fort, mais dont le village n'est pas exempt non plus. Autant que la distance à la côte, l'originalité des structures sociales présentées par les populations rend compte de l'originalité non moins grande de leur migration.

La migration ne saurait, en effet, être assimilée à un afflux d'individus devenus soudain, dans le « monde urbain », masse anonyme d'un prolétariat uniforme. Dans la ville, le migrant garde son identité culturelle et sa migration, dans ses causes comme dans ses particularités, demeure en étroite relation avec cette identité[18]. Par des exemples pris tant en Asie (Inde, Chine) qu'au Brésil ou en Afrique de l'Ouest, J. GALLAIS (1982) a ainsi montré que « *les sociétés traditionnelles perçoivent la ville selon leurs traditions et leurs valeurs qui ne sont pas immuables d'ailleurs et de ce fait, les facteurs exogènes sont pris en compte d'une façon toujours originale* ». C'est, en effet, en fonction de représentations et de projets, dont, par son appartenance culturelle, il se trouve porteur que le migrant « investit » la situation qui lui est offerte et en tire parti. Un tel comportement est en tous

18. P. P. REY peut ainsi écrire que la connaissance détaillée des sociétés rurales constitue la « *base de la compréhension aussi bien des différences d'attitudes des divers groupes face à la migration que du processus même aboutissant à cette migration* » (1976 : 53).

points comparable à celui du paysan face aux sociétés d'intervention tel que l'a décrit G. SAUTTER (1978). Dans le cadre précis du sud du Cameroun et des migrations dont Yaoundé est l'aboutissement, l'effet de l'appartenance culturelle des deux groupes de migrants qui constituent l'essentiel du mouvement (Bamiléké et « Sudistes ») peut être caractérisé par des comportements spécifiques au regard de leur adaptation propre à la ville et de leurs projets sur celle-ci[19].

Les formes d'adaptation à la ville

« L'approche bamiléké » de la ville se caractérise par la prédominance des activités « indépendantes », et principalement commerciales, et le recours systématique aux associations d'épargne organisées dans le cadre du groupe d'origine. Elle se place dans la logique des institutions sociales et des traditions particulières aux populations des plateaux de l'Ouest. Sans reprendre ici une description de la société bamiléké désormais connue, rappelons seulement que le *loung* (association) constitue, dans le milieu rural d'origine même, une pratique institutionnelle généralisée tant au niveau « du quartier » qu'à celui de la chefferie ; il peut être à la fois groupe de travail, association d'épargne et de crédit, et société parfois secrète aux fonctions politiques, judiciaires ou magico-religieuses. Mais, remarque à ce propos J. L. DONGMO (1981 : 51), *« c'est surtout par cette double fonction financière que les 'loung' ont joué un rôle capital dans la réussite des Bamiléké dans les activités non agricoles. En effet, c'est par ce moyen que les grands hommes d'affaires qui actuellement recourent essentiellement aux crédits bancaires ont rassemblé les capitaux qui leur ont permis de démarrer »*.

La société bamiléké possédait donc déjà par là l'instrument qui allait permettre à ses membres d'aborder le milieu urbain par le « créneau » de l'une des activités les plus spécifiques et les plus prometteuses de la ville, celle du commerce. Certes, on l'a vu, un tel abord n'est pas toujours immédiat pour l'immigré dont, en un premier temps, le salariat est le statut le plus courant. *« Pour s'accrocher à la ville, il accepte dans les premiers temps n'importe quel métier »* écrit de lui J. GUILBOT (1949), mais ce n'est là qu'une étape préalable. La position de salarié est toujours mise à profit pour chercher une autre voie : le manœuvre apprend un métier spécialisé auprès de ses collègues, l'ouvrier spécialisé épargne pour s'installer à son compte, l'employé, l'intellectuel investissent dans une entreprise de commerce ou de transports.

Commerce et transports (urbains et régionaux), toutes activités qui

19. Dans le domaine économique, J.-M. GASTELLU (1981) a observé chez les Sérer un phénomène analogue qu'il a appelé le « dynamisme d'accommodation » et qui consiste à *« adapter les innovations économiques et techniques en provenance de l'économie dominante à l'organisation villageoise afin de protéger et de maintenir celle-ci »* (439).

supposent un capital de départ et de fonctionnement substantiel, sont donc les occupations privilégiées des citadins bamiléké, celles qu'ils pratiquent dès que possible. Outre les facilités d'épargne déjà offertes par les associations coutumières et qui rendent compte de ce choix, il faut aussi remarquer que l'activité commerciale n'était nullement inconnue des Bamiléké dès avant l'arrivée des Européens. Placés à la limite de la forêt et de la savane, ils avaient su tirer profit de leur situation entre les deux milieux écologiques pour organiser la vente vers le nord des produits de la forêt (huile de palme, écorces diverses et aussi esclaves) et des produits importés (sel, étoffes, poudre, fusils), et, vers le sud, de la kola, du petit bétail et des étoffes teintées.

Mais il y a peut-être plus. Le négoce et, plus généralement, toutes les activités qui requièrent une thésaurisation et une fructification de capital, sont en résonance « naturelle » avec ce que J. L. DONGMO appelle la « psychologie » bamiléké, dont le fondement doit être recherché dans la conception de la promotion sociale transmise par la tradition. D'une façon qui, paradoxalement, ne contrarie nullement la solidarité effective du groupe, les traits fondamentaux de cette « psychologie » sont l'esprit de compétition, un goût très prononcé pour l'indépendance et un esprit d'initiative et d'innovation permanent. Au sein de la société coexistent en effet deux systèmes de hiérarchie : l'un, statique, qui concerne l'organisation politique au sens large de la chefferie, celle que forment le chef, ses descendants et ses ministres dits « serviteurs », l'autre, beaucoup plus important, qui règle la « considération » et les fonctions dans le groupe social au moyen de « sociétés » particulières. Le « jeu social » consiste à tenter d'entrer dans des sociétés coutumières très hiérarchisées et dont l'admission est subordonnée à la manifestation d'une réussite matérielle comme morale. L'appartenance à ces sociétés se marque par des signes distinctifs dans l'habitat comme dans l'habillement, mais elle n'est nullement héréditaire ni liée à la hiérarchie « statique » évoquée plus haut. La réussite qui entraîne considération doit être réussite personnelle, due au mérite et au travail et marquée d'une certaine durée. En effet, faire partie d'une telle société coûte cher et ceux qui ne peuvent maintenir leur rang rétrogradent vers la société « inférieure ». Ainsi, d'une part il n'y a ni noblesse ni caste héréditaires et chacun se trouve convié à tenter l'aventure de la promotion sociale, le système récompensant le travail et l'épargne. Mais aussi, d'autre part, l'émigration trouve naturellement sa place dans le dispositif : non seulement elle ne risque nullement de menacer l'équilibre du corps social mais elle est, par les gains que chacun espère en tirer, moyen d'en faire fonctionner le mécanisme, moyen de lui garder vie. Ajoutons encore qu'hommes et femmes participent à des sociétés qui leur sont propres et gèrent leurs biens séparément, tandis que, très tôt, les enfants, garçons et filles, se voient confier des responsabilités économiques : arbres, animaux, champs dont ils apprennent à faire fructifier les revenus.

Dans de telles conditions on comprend que les activités urbaines et les capacités qu'elles demandent ne paraissent nullement étranges ni étrangères aux Bamiléké. Ils peuvent les assumer sans que le consensus social y fasse obstacle ; bien au contraire, celui-ci les incite à se porter vers la ville et vers les activités les plus lucratives du moment, auxquelles par ailleurs, le système des cotisations leur permet d'avoir accès : d'abord le commerce et les transports, puis, aujourd'hui, l'immobilier et, peut-être demain, l'industrie et la haute administration grâce à une récente percée vers les études supérieures spécialisées (CHAMPAUD, 1980).

Bien différent apparaît le contexte social dans lequel évoluent les « Sudistes », et ce n'est certes pas parmi eux que se rencontreraient les « bourgeois illettrés » que sont souvent les commerçants bamiléké. Ici, en effet, l'instrument de la promotion sociale fut et demeure dans une large mesure celui qu'a apporté l'Occident : l'instruction, l'école. A mesure que progressait le « front de la colonisation », Douala d'abord, puis Boulou, Bané, Ewondo, Bassa et, plus tardivement, Eton sont passés par les écoles des Blancs, écoles des missions, écoles urbaines, petits séminaires puis collèges, pour devenir les commis puis les cadres de l'administration sur laquelle ils gardent la main haute depuis l'Indépendance.

Est-ce à dire, cependant, que leur appartenance à un espace social original soit sans effet sur le déclenchement et les particularités de leur migration vers la ville et que celle-ci ne soit qu'un pur effet de domination culturelle comme économique ? Il est certain qu'ici plus qu'ailleurs la destruction de la société coutumière a été profonde et menée avec un rare acharnement par les Européens. Qui en fera un jour l'histoire ? Nouvellement entrées dans la forêt, soumises à de continuels éclatements, les sociétés autochtones n'avaient guère eu le temps de s'enraciner, de trouver leur mode d'insertion dans ce milieu et leur structure lignagère ne permettait guère une résistance bien efficace. Incontestablement l'économie nouvelle et son corollaire, l'urbanisation, les trouvent peu armés, sans structures sociales suffisamment fortes pour leur permettre de faire face. Mais faut-il en conclure que les Béti se sont livrés et se livrent encore à la ville sans identité et sans défenses, et sans autre ambition que celle de devenir les citadins « évolués » qu'elle attend ?

Sans doute conviendrait-il de distinguer, à l'issue d'une analyse plus fine, Ewondo et probablement Bané d'une part, pour qui Yaoundé est « leur » ville, et les autres « Sudistes », Eton, Boulou, Bassa ... qui ne s'y sentent guère chez eux. De même faudrait-il aussi distinguer « les Grands » de la ville, ceux dont la culture apparente n'est plus qu'occidentale ou se veut telle, ceux qui ont économiquement réussi, et tous les autres, la majorité, dont ces derniers se trouvent coupés, volontairement ou pas, le petit peuple des romans de MONGO BETI. Mais, à s'en tenir à un niveau plus général, on peut affirmer que, pour les villageois du Sud forestier comme pour les citadins qui ne renient pas leurs attaches, la ville et le village forment un tout : celle-là n'a de

sens que si elle est utilisée au service des « frères » du village et, en premier lieu, de la famille.

Les moyens dont disposent les « Sudistes » pour réaliser leur insertion dans la ville ne sont certes pas ceux que la tradition a laissés aux Bamiléké. Aucun passé commercial, aucun système social de « promotion interne » : la réussite ne peut être que celle de l'ensemble du groupe dont l'existence même est menacée par tout membre qui progresserait seul. Ici le fonctionnement même de la société vise à réduire les inégalités, à interdire les surenchères, à préserver la paix et la tranquillité sous l'autorité des anciens, les aînés de famille. De même que le système d'héritage n'a pas permis le maintien d'une « classe » de grands planteurs, de même les règles sociales, quand elles fonctionnent normalement, font-elles obstacle à la réussite individuelle, fût-elle celle d'un émigré. Celle-ci doit être collective, celle de tout le groupe parental, la *nda-bot* des Béti.

Pour l'émigré, la charge ainsi supportée est apparemment lourde. Certes, les investissements éventuellement faits au village ne le sont pas en pure perte pour lui : la case tôlée et la cacaoyère qui « honorent le village » sont bien sa propriété et celle de ses enfants, mais aussi, que de dépenses improductives, que d'argent dispersé en largesses obligatoires ou en consommations inutiles au nom de la solidarité familiale, au nom du rang à tenir ou au nom de la « reconnaissance » due au groupe. Alors que l'émigré bamiléké utilise la ville pour réussir son ascension dans sa société, ici la société utilise l'émigré pour se partager ses gains et freiner cette ascension. Si l'apparente stagnation dans la médiocrité qui caractérise les campagnes du Sud est bien imputable aux effets de la monoculture du cacao, les principes qui régissent les relations sociales n'y sont pas étrangères non plus.

A ce « familisme » béti, cette solidarité de l'ensemble du groupe qui semble bien souvent faire office de piège pour ses membres, il est cependant une contrepartie dont profite l'émigré, car la fidélité dans les relations n'est pas à sens unique, l'émigré sait qu'il peut compter sur elle. Elle se manifeste pour lui d'abord, bien sûr, par l'accueil et l'hébergement reçus en ville et aussi par ce « népotisme » habituel au sein des services et des entreprises qui permet de « placer » le petit frère, mais encore, et de façon plus originale, dans l'utilisation des liens avec le village : la femme peut s'y ravitailler et venir y cultiver, l'homme y posséder ou y planter une cacaoyère dont le revenu, en cas de chômage, n'est pas à dédaigner et c'est aussi la possibilité offerte, à tout moment, de se retirer, même temporairement, au village ou d'y laisser femme et enfants en attendant de retrouver l'emploi perdu. Certes, ce n'est pas là le retour idéalement souhaité, mais la démarche n'implique nullement la rétrogradation sociale inhérente à la non-réussite chez les Bamiléké. On constate donc ici, à nouveau, non pas l'existence d'une éventuelle dichotomie entre monde rural ou « univers culturel traditionnel » et monde urbain réputé « moderne » dont la ville serait le catalyseur, mais bien plutôt la continuité de l'un et de l'autre, leur connexion et leur interpénétration

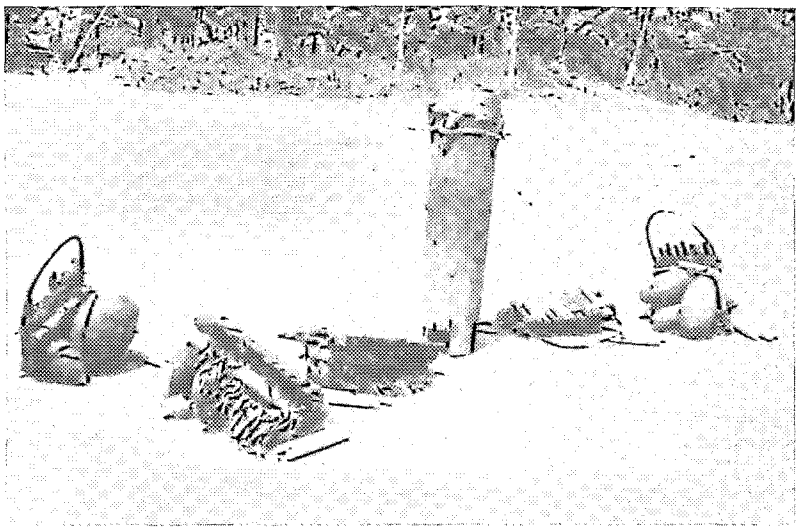

Photo 67. — L'orchestre traditionnel

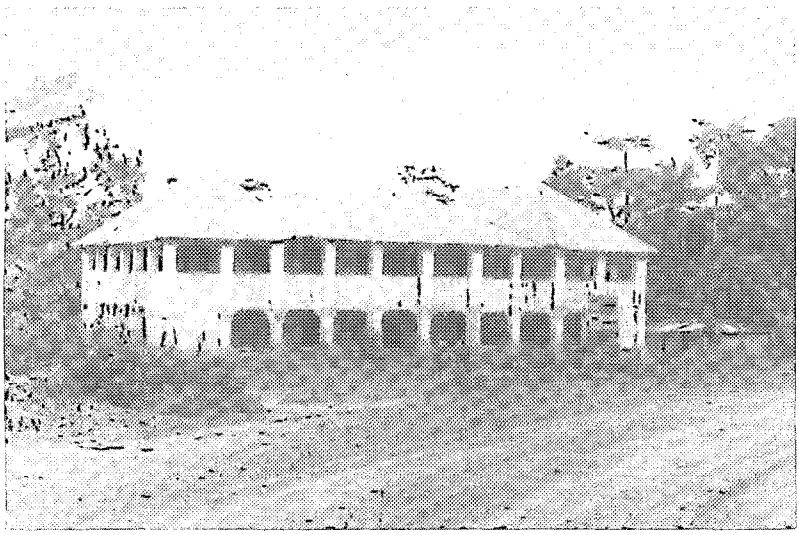

Photo 68. — La « case » d'un chef qui fut grand

constantes (COING, 1975). Ce « continuum » rural-urbain facilité par la proximité géographique, et dont les aspects ont été évoqués à maintes reprises dans les pages précédentes, a vraisemblablement eu et a encore pour effet d'épargner à Yaoundé, aussi longtemps que les « Sudistes » forment la majorité de ses immigrés, la transformation de ses quartiers d'immigration en misérables bidonvilles.

De toute évidence, le système des relations tel qu'il est conçu dans la société « pahouine » n'est nullement étranger à l'adaptation des « Sudistes » à la ville, mais force est bien de constater que ce système se borne à assurer la sécurité, voire la survie des membres du groupe, et non leur réussite, ni en ville ni au village. Faut-il admettre qu'il ne pourra donner d'autres résultats qu'une solidarité dans la médiocrité générale ? A l'exception des « Grands » qui ont pris le risque de se mettre plus ou moins ouvertement en rupture avec la tradition, on ne voit guère que le système ait conduit à des réussites marquantes ni en ville ni au village. Au mieux peut-on constater que, lentement, de façon consciente et organisée, des groupes cherchent, tout en s'appuyant sur leur environnement social coutumier, à se donner les moyens d'une réussite collective : il serait bon, à cet égard, de prêter attention aux « associations d'originaires » dont le but déclaré, dépassant les intérêts immédiats, est de favoriser « le progrès du pays ». Souvent à mi-chemin entre les associations « type 1901 » et celles des *loung* bamiléké, elles se proposent non seulement d'aider ceux du village, mais aussi de soutenir là-bas des projets d'avenir, tandis que d'anciens émigrés, rentrés au village pour des motifs variés, cherchent de leur côté les voies d'un renouvellement de l'agriculture.

Sans tomber dans une explication par « la psychologie des peuples » dont on sait à quels errements elle peut conduire, force est bien de constater que l'approche de la ville revêt des formes fondamentalement dissemblables et presque opposées pour les membres des deux grands groupes culturels majoritaires dans la capitale, image de ce que cette approche fut et continue d'être à l'égard du « monde moderne » en général. Certes, pour les uns comme pour les autres, le milieu urbain est synonyme d'espoir de réussite et de promotion, mais les règles imposées par le jeu social qu'ils se doivent d'observer les placent en réalité dans des situations très inégales et cependant nullement figées pour toujours : la récente percée des Bamiléké vers les postes de responsabilité technique ou intellectuelle en témoigne.

Les projets sur la ville

Si les situations des uns et des autres apparaissent telles, c'est aussi que, par-delà les modalités de l'adaptation au milieu urbain et les formes qu'elles prennent pour chaque groupe culturel, la nature même du projet que leurs membres visent à travers la ville est autre.

Si Bamiléké et « Sudistes » choisissent, dans la mesure du possible, des

types d'activité urbaine si différents (activité indépendante pour les uns, salariat pour les autres), si les premiers construisent plus souvent en ville et même investissent dans l'immobilier tandis que les seconds se contentent généralement d'être locataires, c'est bien parce que la ville n'a pas, pour chacun d'eux, la même signification.

Tout semble pousser le Bamiléké hors de son pays : un système de « sociétés coutumières » aisément reproductible n'importe où et qui privilégie ceux qui font fortune, un système d'héritage qui laisse les non-héritiers démunis, une densité démographique qui provoque, dans certaines zones, surpeuplement et pénurie de terres (DONGMO, *op. cit.* : 204 *sq.*) ; en quittant son village, il n'a rien à perdre car il part les mains vides : « *Souvent l'émigré est tellement pauvre qu'il est obligé de demander l'argent de transport* » (ID., *op. cit* : 210). On comprend donc que, sans renoncer en rien à son identité culturelle, l'immigré bamiléké de Yaoundé puisse estimer, d'une façon générale, qu'il a peu de chances de rentrer un jour définitivement au pays. Certes il y garde des liens, visite sa famille quand il le peut, mais ses intérêts sont en ville : c'est là qu'il crée et gère ses « affaires » et attend sa promotion, et le village ne pourra rien lui offrir d'aussi prometteur. Certes, il lui arrive aussi de construire chez lui, bien en vue, une villa qui témoignera là-bas du rang auquel il est parvenu, mais elle sera plutôt destinée à ses enfants, à des membres de la famille, ou réservée aux congés ou encore louée car, pour lui, « *sa vie est en ville* » et, hors de celle-ci, son projet social s'effondre.

Celui du « Sudiste », tout à l'opposé, vise la campagne ou, plus exactement, le groupe familial dont la racine est ancrée en milieu rural. Le migrant dit pourtant être venu en ville « par nécessité », bien proche en cela du Bamiléké, mais cette nécessité ne relève pas, pour lui, des mêmes impératifs : pas de système d'héritage qui l'écarterait de la succession, pas de surpeuplement agricole (sauf exceptions localisées), pas d'échelons sociaux à gravir ou à conserver sous peine de déchéance. La nécessité, au moins dans son esprit, n'est que conjoncturelle : il s'agit de répondre à un besoin précis, à une situation particulière pour laquelle l'argent que l'on pourrait se procurer au village ne saurait suffire. Et puis, ce cap une fois franchi, l'émigré espère alors rentrer au pays, sans doute sans avoir amassé beaucoup d'argent, mais satisfait d'avoir pu répondre à ses obligations. Peut-être n'est-il pas invraisemblable de voir là une caractéristique des sociétés dites « acéphales » pour lesquelles la ville, cette incarnation moderne du pouvoir centralisé et coercitif, éveillerait *a priori* une réaction de défense et de retrait[20].

Sans insister davantage sur ce comportement déjà longuement évoqué plus haut, nous observons donc, sur le cas précis des migrations vers

20. Cf. « Nature et formes de pouvoir dans les sociétés dites acéphales », compte rendu journée scientifique de Yaoundé, 1er mars 1978, et notamment, cette remarque de J. LOMBARD observant que « *ce sont souvent les sociétés acéphales qui se sont montrées les plus contestataires vis-à-vis du pouvoir colonial* » (D.G.R.S.T., 1978 : 86).

Yaoundé, combien et avec quelle efficacité peuvent intervenir des déterminations nées de l'appartenance culturelle des migrants : elles ont provoqué, dans un contexte macro-économique identique, l'apparition de systèmes de migrations totalement dissemblables. Cette constatation conduit naturellement à poser ici la question de l'avenir de la ville, tel qu'il découle du fonctionnement de ces deux systèmes, et aussi de l'avenir de chacun de ces systèmes.

Le dispositif qui porte et entretient la migration bamiléké peut fort bien continuer à fonctionner quasi indéfiniment, sa seule limite paraissant la capacité démographique du pays (qui est encore grande) ; la « vocation » des Bamiléké paraît donc bien être de former, inéluctablement, la « bourgeoisie d'affaires » nationale où que ce soit, sauf éventuelle réaction de rejet caractérisé. L'avenir du système « sudiste » paraît moins clair. Jusqu'ici les « Sudistes » n'ont guère affirmé une « vocation urbaine » bien particulière, hormis leur investissement historique des postes administratifs. Mais s'il est vrai que les émigrés rentrent bien au village natal, dans leur grande majorité et pour des raisons variées, rien n'indique que leurs enfants, nés et élevés en milieu urbain, accepteront à leur tour d'y revenir vivre un jour. Une étude spécifique de cette deuxième génération devrait être menée. Elle permettrait de connaître dans quelle mesure les migrations en retour continueront à modérer comme aujourd'hui la croissance de la population urbaine et à laisser une place grandissante aux immigrés d'origine éloignée ou si, au contraire, l'implantation des « Sudistes » tendra à s'y renforcer, de même que, en conséquence, le rythme de la croissance urbaine.

3. UN ESPACE D'APPARTENANCE DOMESTIQUE

Le déclenchement et le fonctionnement des migrations étant ainsi replacés et expliqués dans le cadre d'une dépendance dont l'économie monétaire est l'instrument choisi, et de structures sociales autochtones qui réagissent de façon spécifique à cette économie et tentent de l'intégrer (non sans s'en trouver modifiées elles-mêmes), demeurent cependant bien des points d'ombre, bien des courants migratoires qui posent encore problème. Il est évident que tous les ruraux, même étroitement soumis à l'économie moderne et relevant de la même aire culturelle, ne migrent pas dans des proportions nécessairement comparables ni de façon identique. Au risque de devoir renoncer à trouver des lois universelles déterminant les migrations, il faut reconnaître le rôle d'autres facteurs qui conduisent les choix du migrant : car il y a bien, au bout de toutes les chaînes de causalités imaginables, un choix posé par l'individu, en fonction du contexte vécu. Or certains éléments de ce contexte font que, toutes conditions étant égales par ailleurs, certains villageois partent, d'autres pas, certains émigrés reviennent, d'autres pas. En prenant l'exemple des sociétés du Centre-Sud plus particulièrement étudiées ici, nous montrerons que dans ces choix intervient

de façon décisive le rôle d'un troisième espace d'appartenance des migrants potentiels ou réels, l'espace domestique.

De même que les sociétés autochtones, prenant appui sur leurs traditions, aménagent à leur façon et pour se perpétuer, dans toute la mesure où elles le peuvent, les situations nouvelles dans lesquelles elles se trouvent désormais inscrites, de même les individus, villageois ou émigrés, tentent à leur tour d'utiliser ces situations, et de les maîtriser à des fins particulières dictées par leur projet sur leur propre vie. La migration doit être donc replacée dans le contexte de ce projet, et sa nécessité, son caractère quasi inéluctable qui semblent découler des pressions économiques ou sociales, se trouvent en quelque sorte modulés, canalisés par les choix que le migrant décide, pour lui et pour sa famille.

Le terme anglais *life-cycle* rend assez bien compte de ce type de détermination des mouvements migratoires, bien que certains auteurs réservent son application aux sociétés industrialisées[21] ; en réalité le phénomène nous semble plutôt découler de toute coexistence, à distance franchissable, de deux aires d'inégal développement, ici la ville et la campagne. Au plus peut-on estimer que, parmi les raisons qui régissent ce *life-cycle*, les considérations de carrière du chef de famille sont peut-être plus déterminantes dans les pays occidentaux tandis que les nécessités d'ordre familial, au moins dans le cadre de sociétés béti, l'emportent davantage, compte tenu du contexte culturel local et du sous-équipement socio-éducatif du pays.

La décision du départ

L'école fut, on l'a vu, l'un des facteurs déterminants de l'évolution subie par le sud du Cameroun depuis la colonisation et elle constitue toujours l'une des principales motivations des migrations, même si les chances de réussite sociale des scolarisés ne sont plus ce qu'elles furent. C'est à l'entrée dans l'enseignement secondaire ou technique, parfois même dès les dernières années du primaire que la décision du départ est prise, mais, fait important, il arrive souvent que ce départ ne concerne pas uniquement l'enfant scolarisé. Si le villageois estime que la charge financière des études sera trop lourde pour lui, ou si d'autres enfants sont déjà engagés dans des études longues, ou encore si l'accueil en ville ne peut être assuré, cette scolarisation peut être le signal du départ de l'ensemble de la cellule familiale. Nombreux sont les émigrés affirmant n'être venus en ville et n'y

21. Ainsi J. CLIFFORD écrit-il : «*Migration in industrial societies are closely linked to life-cycle and carrier pattern variables and in this sense differs considerably from rural to urban movement of masses of unskilled persons which is taking place in underdeveloped countries to-day, and which probably took place at the time of the industrial revolution. In :* Jackson J.A. ed. : 1969 — Migration. Sociological Studies n° 2 : Some sociological aspects of migration (60-73). Selon M. LIPTON, le *life-cycle pattern* prouve que l'urbanisation des pays sous-développés n'est qu'une pseudo-urbanisation, une illusion démographique (1977 : The myths of urbanization).

demeurer qu'à cause des études de leurs enfants, soit pour augmenter leurs revenus et pouvoir payer les frais de scolarité (les collèges privés, si fréquentés, sont payants), soit pour être *à côté des enfants*, ne pas les laisser trop isolés en ville. Il arrive d'ailleurs que, dans ce cas, les plus jeunes enfants restent au village, confiés à la garde d'autres membres de la famille. Ainsi peut s'enclencher la migration, soit celle des enfants seuls, soit celle d'une grande partie de la cellule familiale, dans le souci d'assurer l'avenir de ses membres les plus jeunes.

Mais aussi, le souci des « intérêts » domestiques peut également, pour les jeunes hommes, s'être manifesté plus tôt et la « recherche de l'argent » inhérente à la migration avoir eu pour motif la constitution de la « dot ». Dans la mesure où la compensation matrimoniale est désormais surtout composée de biens consommables et aussitôt consommés par la famille de la mariée, les jeunes hommes ne peuvent plus compter sur le mariage de leur *atud* pour se marier eux-mêmes. Ils doivent donc partir en ville, espérant accumuler assez au moins pour le premier versement de la « dot », condition du mariage coutumier ; peut-être y resteront-ils ensuite afin de poursuivre les versements exigés pour « l'acte » (mariage civil), puis pour le mariage religieux, course d'obstacles dont l'argent est la seule condition. C'est donc à cette coutume du mariage, telle qu'elle est conçue par la société béti et telle que nous l'avons vue évoluer depuis la colonisation, qu'il faut attribuer bien des départs de jeunes ruraux : départs en ville, mais aussi installations plus ou moins durables de tous ceux qui s'y trouvent piégés par un tel système. Il est d'ailleurs remarquable et significatif que ce mariage, cause majeure de départ aujourd'hui, fut autrefois, à l'inverse, cause de retour des émigrés. Souvent des anciens des villages nous ont dit être revenus des plantations de Victoria parce que le « père » les avait rappelés pour les marier : sans doute le *mevek* reçu pour le mariage d'une fille « appariée » permettait-il encore au père de marier ainsi son fils.

Mariage de l'homme, scolarisation des enfants, les impératifs du fonctionnement de l'unité domestique moderne qui conduisent à choisir l'émigration peuvent encore être autres et même précéder ceux-ci dans le temps. Il peut en effet aussi s'agir, pour le jeune homme d'aider « le père » à nourrir une famille devenue trop nombreuse et, en même temps, de le soulager dans sa charge familiale en choisissant la ville. Le cas paraît fréquent dans la Lékié comme en Pays bamiléké, où les enfants sont nombreux et la terre rare. Les aînés, garçons ou même filles désormais, partent en ville, à la recherche d'une activité rémunérée dont le revenu sera en partie destiné au village, soit pour aider les parents, soit pour payer les frais d'écolage des plus jeunes. Un tel départ prend place en dehors même de toute scolarisation du migrant : *« J'ai dû partir parce que les parents étaient trop pauvres. »* Puis, après quelques années, les considérations évoluent et l'installation durable en ville trouve alors sa motivation première dans la constitution de la « dot ».

Ainsi apparaît-il que, par le jeu fort variable des problèmes et des obligations liés au fonctionnement même de l'espace domestique villageois, interviennent de puissants facteurs de différenciation des choix, quand bien même tous les migrants potentiels appartiendraient-ils à des aires culturelles identiques.

La décision du retour

Rester en ville ou *rentrer au village*? La décision, on l'a vu, n'appartient pas toujours au migrant, loin s'en faut, et le chômage, l'échec, déterminent bien des retours. Mais une telle décision est aussi, dans une large mesure, sous la dépendance de l'espace domestique, celui dont le migrant est le chef et celui dont il est toujours partie prenante par sa naissance.

« *Quand les enfants seront élevés* » ou « *quand les enfants seront grands, je rentrerai au village* » : le projet, même s'il n'est pas nécessairement mis en œuvre, témoigne bien du rôle décisif toujours attaché au contexte familial dans le milieu béti. C'est là, en quelque sorte, l'idéal visé, et une certaine fierté du devoir accompli perce toujours sous les propos d'anciens émigrés tels que : « *Mes enfants étaient placés, alors je suis rentré.* » Ne s'agirait-il que du comportement d'une minorité de migrants, il montrerait néanmoins que les « Sudistes » font figure de citadins malgré eux, poussés par les circonstances, les obligations sociales ou familiales, par l'inéluctable besoin de disposer d'argent.

Enfin les changements survenant à l'intérieur de l'espace domestique entraînent aussi parfois la décision du retour. Le décès du père, du frère aîné, de l'oncle, sont parfois l'occasion pour l'émigré de rentrer au village, le séjour en ville aurait-il été fort court. Retours rendus relativement acceptables ici par l'existence de plantations cacaoyères familiales qui garantissent un minimum de revenus à ceux du village mais n'en sont cependant pas la motivation essentielle ; même s'il possède une telle cacaoyère, l'émigré reste en ville quand rien d'autre ne l'appelle et qu'il y exerce un emploi. Si le motif d'un tel retour est bien de « *prendre la succession du père* », il s'agit moins là de reprendre son activité agricole que de prendre la relève de ses rôles sociaux dans le cadre du village. Mais il est aussi des cas où l'émigré rentre avant même que cette succession soit réellement ouverte, parce qu'il a été rappelé par le père « *devenu trop âgé* ». On a vu le rôle déterminant du rang de naissance des enfants dans les déplacements de ce type, départs ou retours.

Ainsi, dans l'espace des sociétés de culture béti et même, plus largement « pahouine », le pouvoir de détermination lié aux composantes domestiques apparaît bien souvent puissant et décisif dans les choix posés par les migrants éventuels. Sans doute n'en va-t-il pas de même partout, dans toutes les sociétés africaines ou autres ; peut-être le groupe bassa est-il moins soumis à une telle détermination, peut-être la société bamiléké accorde-t-elle plutôt la priorité au critère d'une carrière matériellement réussie ? Bien que

le contexte en soit tout autre, l'étude psychosociologique des ouvriers de Dakar a conduit A. HAUSER (1968 : 57) à insister de la même façon sur *« l'influence de la position de l'individu dans le cycle vital sur son comportement économique et social »*, les déterminants essentiels de l'absentéisme dans l'entreprise se révélant être l'âge de l'individu et sa situation matrimoniale.

Constatons donc qu'ici au moins, le migrant se trouve engagé dans une sorte de *life-cycle* migratoire qui le mène du village à la ville, puis le ramène de la ville au village, en une seule ou en plusieurs fois, et que ce système semble bien, dans les circonstances présentes, le mieux à même de satisfaire les aspirations des ruraux, compte tenu des impératifs économiques et sociaux auxquels ils se trouvent soumis. Et leur souhait de *« connaître la ville »*, de profiter de tous les avantages qu'elle offre, mais de *« vivre aussi au village »*, est encore celui qu'ils formulent pour l'avenir de leurs enfants.

L'observation des migrations dans le sud du Cameroun a donc finalement conduit à retenir l'existence de trois ordres, de trois niveaux de détermination liés aux trois espaces d'appartenance des migrants, espaces d'extension fort inégale mais dont l'emprise, directe ou voilée, guide inéluctablement les choix. Si cette distinction des trois niveaux est, en théorie, relativement aisée à concevoir, l'identification du rôle de chacun d'eux est, dans les faits, moins évidente. Parfois ils agissent indépendamment les uns des autres, mais plus souvent ils s'enchevêtrent, tantôt se combinant tantôt s'excluant, formant la trame des situations vécues par les migrants comme par les villageois, par les citadins comme par les ruraux. Nul doute que l'espace sans frontière, désormais englobant, ait un effet « surdéterminant » au sens donné par Y. LACOSTE (*op. cit.* : 167) et maintienne, après les avoir créées, des contraintes auxquelles il n'est pas de village et guère de villageois (et moins encore de ville et de citadins) qui puissent réellement y échapper. Modes et types de production ont été imposés, parfois brutalement, parfois insidieusement, modes et types de consommation ne le sont pas moins peu à peu, sous le couvert de la modernisation et du progrès, voire du « développement ». Mais ces contraintes, pour impératives qu'elles soient, se trouvent pourtant en quelque sorte médiatisées, tamisées au point d'en être parfois occultées, et reprises en compte, intégrées, par chacune des sociétés autochtones. Ces sociétés ont su leur faire place dans leur propre fonctionnement, non sans que celui-ci en soit plus ou moins ébranlé et parfois réorienté ou dévié (*mevek* des Béti, *loung* des Bamiléké), de sorte que leurs membres, tout en demeurant fidèles à la coutume ou plutôt à ce qu'elle est devenue, se soumettent en même temps aux contraintes des économies monétaires et des modes de vie venus d'ailleurs.

Des déterminations qui pèsent sur la décision des villageois de se déplacer vers la ville ou de revenir au village, on peut proposer un schéma simple : les unes (1, 2, 3) relèvent de l'influence prédominante directe ou quasi directe de l'un des trois espaces d'appartenance (A, B, C), tandis que les autres (4 et

5), tout en émanant du même niveau de « surdétermination » se trouvent médiatisées par le fonctionnement d'un seul ou des deux autres niveaux d'appartenance (culturelle ou domestique) qui les chargent d'une signification propre à chaque culture et à chaque migrant.

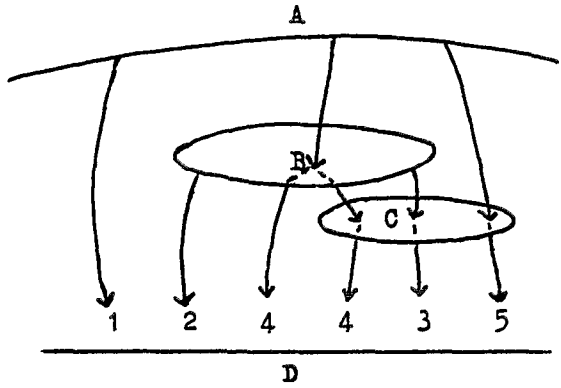

Les déterminations des mouvements migratoires : essai de généralisation schématique.

A : Espace sans frontière
B : Espace culturel
C : Espace domestique
D : Migrants réels ou potentiels

1 : Modes de production et de consommation importés (ex. : culture du cacao, paiement de l'impôt, cinéma, médecine occidentale ...)
2 : Conceptions et règles sociales coutumières (ex. : hospitalité, redistribution des biens comme condition du prestige, « sociétés » coutumières, sorcellerie ...)
3 : Conceptions familiales et éducatives coutumières (ex. : primauté de la famille étendue sur la famille restreinte, héritier unique, la femme comme mineure sociale ...)
4 : Institutions sociales et familiales transformées (ex. : associations d'épargne, *mevek, esani, loung* ...)
5 : Conceptions sociales et éducatives importées (ex. : rôle déterminant de l'instruction scolaire, émancipation féminine, libéralisation de l'éducation ...)

Telles sont les données et les limites en vertu desquelles chacun décide d'émigrer, de rester au village, d'y revenir ou de rester en ville et qui constituent une sorte de grille de lecture déchiffrant les causes et les motivations des déplacements et l'extrême richesse de leur variété. Aussi, vouloir agir sur les migrations, c'est vouloir agir sur un vaste édifice doté d'une réelle cohérence et dont les éléments ne sauraient être considérés ni traités séparément.

Conclusion générale
Migrations, urbanisation et développement

L'espace auquel appartiennent les migrants est à la fois celui de la ville et celui de la campagne. C'est, pour les uns, un espace réellement parcouru, selon une périodicité variable pour chacun qui traduit une sorte de dislocation du milieu de vie. C'est, pour les autres, implantés en ville de façon plus stable à la faveur d'un emploi plus fixe et plus contraignant ou parce que le village est trop loin, un espace de référence. Mais toujours il s'agit d'un espace socio-géographique sous-tendu par les deux pôles qui contribuent désormais à forger la personnalité de tous. Telle est la situation d'ensemble que les immigrés de Yaoundé nous ont semblé vivre et que nous avons tenté d'expliciter.

Faut-il cependant penser que cette situation relèverait en réalité d'une époque désormais révolue, celle des premières heures ou plutôt des premières décennies de croissance de la capitale camerounaise ? Ne fut-elle pas simplement celle des premiers immigrés, tandis que la ville serait aujourd'hui occupée par la « deuxième génération », en majorité celle des enfants d'immigrés, citadins natifs aux comportements très différents ?

Le renouveau constaté de l'immigration urbaine montre bien qu'une telle affirmation serait prématurée. La ville continue d'attirer les migrants et ceux-ci forment toujours la majorité de la population (65 % en 1976), tandis que, sans cesse, d'autres, qui n'y trouvent pas ou n'y trouvent plus leur place, en sont refoulés. Certes, la « deuxième génération » est bien, elle aussi, présente dans la grande ville, et son attitude et ses rapports avec le milieu rural originel mériteraient une analyse spécifique. Elle ne forme cependant encore qu'un élément parmi d'autres dans la population urbaine, élément jusqu'à présent minoritaire et très jeune, qui ne rompra peut-être pas aussi rapidement qu'on l'a parfois pensé avec le village des pères. L'analyse qui précède s'applique donc et s'appliquera encore pour une ou plusieurs dizaines d'années, à la majorité de la population de Yaoundé où les aménagements en cours ne peuvent que favoriser le maintien d'un rythme d'immigration rapide ; au-delà de Yaoundé, elle s'applique à toutes ces villes d'Afrique dont rien ne montre que la croissance soit achevée.

Le migrant face à la ville, la ville face à l'immigration, tels seront les deux points forts autour desquels s'ordonnera notre réflexion finale, avant que soient proposés, dans une prise de position plus personnelle mais découlant fort logiquement de toutes les observations précédentes, les principes d'une action à notre avis la mieux adaptée au contexte régional pour sortir de la situation de blocage où se trouve désormais le monde rural du Sud.

Quelques données tirées du recensement de 1976 rappelleront cependant l'ampleur des déplacements de la population, pour l'ensemble du Cameroun et chacune des provinces (tableau 111).

TABLEAU 111

Taux de mobilité de la population par province (1976)

Pourcentage de la population résidente s'étant déplacée (changement d'arrondissement)			
Littoral	53	Ouest	20
Centre-Sud	36	Nord	18
Sud-Ouest	32	Nord-Ouest	13
Est	24	Cameroun	26

Sur quelque 7 200 000 habitants que compte le pays, 1 900 000, soit plus du quart, ont changé d'arrondissement au cours de leur vie, mais cette mobilité varie beaucoup d'une province à l'autre. Le Littoral, très profondément urbanisé (74 % de sa population est considérée comme urbaine en 1976), en détient le record, mais la présence de Douala rend son cas particulier, tout comme celui de la province du Sud-Ouest où les plantations agro-industrielles induisent une mobilité démographique originale (COURADE, 1980). L'importance des déplacements dans la province du Centre-Sud n'en ressort que mieux, avec 500 000 personnes ayant changé d'arrondissement sur une population résidente d'environ 1 400 000 habitants, soit 36 %.

Ce mouvement est, pour une bonne part, purement interne à la province (21 % sur les 36), le reste (15 %) concernant les autres provinces ou l'étranger. Dans l'orientation de ces courants migratoires qui convergent vers le Centre-Sud ou le traversent, le département du Mfoundi, c'est-à-dire Yaoundé, tient naturellement une place de choix puisque le tiers des déplacements provinciaux (33,7 %) y ont abouti, soit quelque 170 000 habitants au total. Rappelons, par le tableau ci-après, la provenance de ces mouvements d'immigration vers la capitale.

Sans nous attarder ici sur les caractéristiques des migrants, hommes ou femmes, précédemment mises en évidence, soulignons cependant que l'immigration provenant du Littoral est celle d'une population déjà majoritairement urbanisée, et que celle venant de l'Ouest l'est à peine moins; il s'agit de migrants bamiléké qui ont, bien souvent, vécu dans

TABLEAU 112
Provenance des immigrés du Mfoundi (1976)

Provenance des immigrés (%)			
Centre-Sud	41,9	Est	3,8
Littoral	21,9	Sud-Ouest	2,3
Ouest	17,2	Nord-Ouest	1,2
Nord	6,3	Étranger	5,4

d'autres villes de leur province avant de choisir Yaoundé. En revanche, la plus puissante migration vers Yaoundé, celle des « Sudistes », provient principalement du milieu rural sur lequel elle est en prise directe. Bien qu'elles puissent souvent s'appliquer aussi aux autres immigrés, les considérations qui vont suivre concernent beaucoup plus spécialement ces « Sudistes » qui furent l'objet premier de nos enquêtes, la plupart de leurs déplacements constituant une réelle émigration rurale.

Les enquêtes réalisées en milieu rural ne prétendent pas, rappelons-le, présenter le flux total des migrations survenues depuis les cinquante ou soixante dernières années : y échappe nécessairement la population des migrants décédés : seule une étude démographique particulière et dont il serait d'ailleurs difficile de poser les bases, pourrait en établir l'importance. L'estimation de l'émigration rurale ici avancée ne dresse donc pas un bilan exhaustif du phénomène, mais se propose seulement de jauger son impact au regard de la population actuelle.

Ces enquêtes ont fait apparaître que, dans la zone rurale étudiée, 29 % des habitants sont absents de leur village natal (25 % des hommes et 32 % des femmes), et, de façon plus précise, 36 % des hommes de 20 ans et plus. En outre, la moitié des villages visités n'arrivent pas à assurer, par le jeu des mariages, le remplacement des femmes qui les ont quittés. D'un point à l'autre de la zone observée, l'ampleur des mouvements de départ n'est nullement uniforme et, loin de se produire de façon anarchique, les variations des taux d'absence et de remplacement obéissent à certaines constantes géographiques que nous avons mises en évidence, fruits du fonctionnement du système économique mis en place à l'aube de la colonisation et du réseau des relations ainsi suscité.

Mais, qu'il soit bamiléké, bassa ou béti, le migrant abordant la ville porte en lui un projet, fait d'espoirs et peut-être d'illusions ; face à lui, la ville, prête à l'accueillir grâce aux multiples parents ou amis déjà dans la place, n'en paraît pas moins étrange et inquiétante par ses exigences et par ses lois.

1. LE MIGRANT FACE À LA VILLE

Affirmer que les migrants viennent à la ville pour trouver un emploi, c'est énoncer une évidence cent fois répétée et dont chacun paraît convaincu, au

point qu'ont été proposés des modèles de migration basés sur le nombre d'emplois urbains offerts ou espérés. Une telle proposition semble cependant hasardeuse à plus d'un titre.

D'une part, les emplois, au sens de postes de travail offerts par l'économie urbaine, n'ont en réalité que peu de points communs avec les multiples occupations auxquelles peuvent avoir recours les citadins, immigrés ou natifs, et qui leur permettent de subsister en ville. Les recherches sur le « secteur informel » révèlent aujourd'hui l'importance vitale pour la population urbaine de ces petites activités artisanales ou commerciales dont le rapport avec le « secteur structuré » de l'économie n'est pas univoque et varie notamment, nous l'avons vu, en fonction de l'origine socio-géographique des immigrés.

D'autre part, quel que soit l'emploi occupé, la redistribution des revenus est la règle générale et nous l'avons noté à propos de l'enquête « Entreprises ». Il en va de même pour le « secteur informel » de Yaoundé : 47 % des artisans menuisiers versent une somme mensuelle fixe à leurs dépendants. Ces transferts de fonds concernent, en moyenne par artisan, cinq bénéficiaires en ville qui sont pour plus de la moitié (52 %) des amis et plus d'un tiers (34 %) des parents, et six bénéficiaires résidant hors de Yaoundé (METTELIN, 1979). Enfin il est sûr que celui qui jouit d'un revenu régulier se doit, outre une redistribution sous forme de cadeaux, d'employer à son tour une domesticité nombreuse et souvent peu utile qui vient confirmer son statut social, mais aussi à nouveau ponctionner son budget. Ainsi apparaît-il bien que le volume de la migration potentielle déborde beaucoup le nombre des emplois offerts par la ville.

Mais aussi la ville fonctionne, pour une forte proportion des nouveaux venus (45 % selon l'une de nos enquêtes), comme lieu de formation avant d'être lieu de travail. Vraie pour Yaoundé, cette constatation l'est plus encore pour les petites villes du Sud. Le développement considérable de l'appareil scolaire, qui constitue l'une des originalités de cette partie du Cameroun, suscite de puissants courants migratoires donnant aux petits centres urbains et à la capitale des populations remarquablement jeunes. A Yaoundé, les multiples collèges « privés laïcs » aux effectifs pléthoriques accueillent les élèves refusés par les autres établissements. De même, grâce aux cours du soir, les adultes comme les candidats malchanceux gardent toujours l'espoir de réussir examens ou concours d'entrée. Mais il est encore, en ville, d'autres lieux de formation que l'école et, de ce point de vue, l'intégration des jeunes migrants à la ville, assurée par l'apprentissage dans le secteur « informel », ne semble pas moins importante que l'autre, tout en étant probablement plus bénéfique pour l'économie urbaine.

Distributrice d'emplois et de formation, la ville est aussi, même pour ceux et celles qui ne mettent pas leurs espoirs en de telles promesses, le lieu de « l'évolution », le lieu du « progrès ». Seul le citadin a quelque chance de découvrir et de profiter de ces commodités offertes par « la vie moderne » et

l'ouverture des esprits est à présent telle qu'il paraît de moins en moins admissible d'en exclure de fait des catégories entières de la population. Sans même parler de culture ni de loisirs, l'aspiration à un confort minimum que peut-être réclament les femmes plus encore que les hommes (eau potable, électricité, soins de santé ...) et que le village est encore bien loin de combler, constitue aussi l'une des raisons principales qui décident les migrants à demeurer en ville vaille que vaille, sinon à venir s'y établir[1].

Force est bien de constater que la ville, et plus particulièrement la grande ville, est aussi le seul lieu qui puisse actuellement assurer la réussite sociale. L'expression doit s'entendre, certes, de façon différente selon l'appartenance culturelle des individus, encore qu'elle implique, dans tous les cas, un minimum de réussite économique. Il s'agit, pour le Béti, non d'accumuler des richesses ni de les reproduire, mais de devenir « un Grand » au village, ou mieux au « pays », un homme entouré de considération, c'est-à-dire essentiellement jugé en fonction des largesses qu'il dispensera à l'entourage proche ou lointain. Or le jeune rural sait bien qu'en se contentant de cultiver sa plantation de cacaoyers, compterait-elle plusieurs milliers de pieds, il n'aura plus, aujourd'hui, la chance d'accéder à ce statut de « Grand ». D'une part, la baisse continue des cours internationaux du cacao, face à laquelle l'action des caisses de stabilisation ne peut être que dérisoire, confirme bien une telle analyse[2]. D'autre part la culture du cacao n'a pas pu ici, à la différence des pays d'Afrique de l'Ouest, tirer profit d'une main-d'œuvre immigrée aisément exploitable qui aurait mieux assuré sa rentabilité : elle est demeurée entreprise familiale. Les distances à parcourir, la précarité des transports nord-sud ont fait qu'aujourd'hui seulement devient possible, non sans sérieux problèmes cependant, l'appel aux manœuvres *kirdi* du Nord et uniquement encore dans le cadre d'entreprises agro-industrielles ; toute action d'envergure en un tel domaine ne pourrait donc être menée qu'avec la plus extrême prudence.

La promotion sociale désirée par le migrant bamiléké se trouve aussi dans la continuité la plus directe avec ses origines, mais la souplesse du système de référence est telle que cette promotion devient indifférente aux lieux et

1. Et il n'est pas sans intérêt de rappeler ici la distinction proposée par P. H. CHOMBART DE LAUWE entre ce qui est « aspiration », désir né d'une représentation liée, dans le cas présent, à un changement culturel, et ce qui est « besoin » défini comme *« ce qui est nécessaire pour pouvoir vivre matériellement ou vivre en société »* (*op. cit.* : 26-27). L'émigration rurale des « Sudistes » n'est-elle pas la preuve que ces « aspirations » présentent, pour les migrants, autant d'importance que les « besoins » ?

2. Pour la campagne cacaoyère 1981-82, la production a été de 118 000 tonnes (2 000 de plus que l'année précédente) et le prix d'achat au producteur de 330 F le kg (grade I et II). Mais le ministre de l'Économie et du Plan remarque que, de façon fort inquiétante, l'O.N.C.P.B. (caisse de stabilisation) a été amené, lors de cette dernière campagne, à utiliser *« presque toutes ses réserves financières pour soutenir et garantir aux producteurs camerounais la stabilité de leurs revenus »* (*Marchés Trop. et Médit.* n° 1921 du 3.9.1982 : 2432).

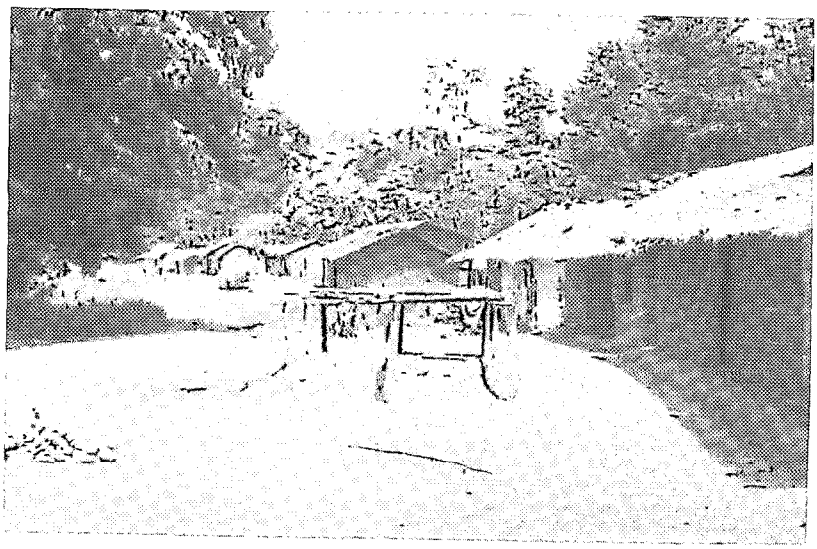

Photo 69. — Un village du Sud parmi tant d'autres, où l'impression dominante est celle d'une irrémédiable déréliction

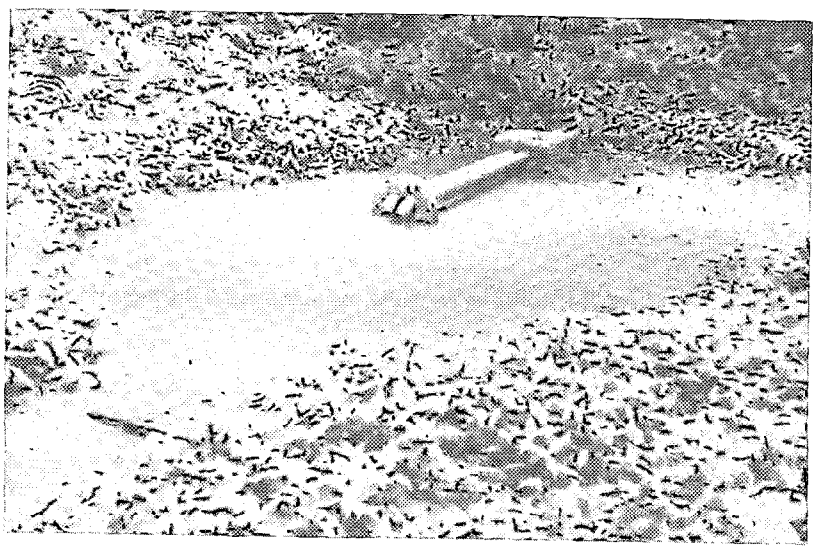

Photo 70. — Un équipement rare et pourtant simple : le point d'eau aménagé, mais apparemment peu entretenu

que chacun peut en saisir les opportunités là où elles se révèlent les meilleures, c'est-à-dire, aujourd'hui, en ville. Enfin, mais ce ne fut pas l'objet de cette étude, pour ceux dont la référence culturelle principale est l'Occident, la ville paraît évidemment le seul lieu où il soit envisageable de vivre.

Et pourtant la ville, même capitale du Cameroun, justifie-t-elle tous les espoirs ainsi mis en elle? Y répond-elle? Le jugement de l'observateur européen est, pour le moins, partagé; celui de l'acteur africain l'est probablement moins.

Le séjour de l'émigré en ville peut se solder par une réussite plus ou moins prolongée, ou un échec plus ou moins accepté; les deux situations, aux limites moins tranchées qu'il n'y paraît, se présentent probablement avec des fréquences équivalentes. Contrairement à ce que l'on a parfois cru, le retour au village n'est pas nécessairement conduite d'échec : il peut fort bien sanctionner un séjour en émigration jugé réussi par son auteur, et réellement consacrer cette réussite par une réinsertion dans le milieu socio-géographique d'origine. Pour d'autres émigrés, la minorité, ceux pour qui la consécration d'une réussite passe par des critères autres que ceux légués par la société locale, ce retour n'est plus envisagé. Le village fait alors figure de résidence secondaire pour laquelle demeure, au mieux, un certain attachement affectif.

Pourtant, à nos yeux d'Européens, l'échec en ville paraît le cas le plus commun, et sa manifestation la plus évidente ne serait-elle pas cet entassement des nouveaux citadins dans la promiscuité et le sous-équipement des quartiers spontanés? Échec économique donc, qui se marquerait par un retour temporaire ou définitif au village, mais traduirait toujours une incapacité à trouver les moyens de vivre décemment en milieu urbain. Ou bien échec sans retour au village, parce que l'on n'ose pas y revenir dans de telles conditions ou que l'on ne peut réellement pas : on reste citadin à regret.

Mais peut-être n'est-ce là qu'un point de vue d'Européen, trop marqué par la référence à un économisme plaqué sur les réalités africaines?

Réussir, trouver un emploi, cela relève encore dans les cultures locales du couple chance-malchance qui préside à toutes les destinées humaines et que chacun tente de se rendre favorable par les moyens les plus divers et parfois surprenants : «*Dieu donne à chaque homme sa chance, son poids de chance. Si elle ne sourit pas, si elle tourne, il faut, ou s'en prendre à soi-même, ou accuser les autres*» (DE ROSNY, *op. cit.* : 120). Aussi l'échec est-il rarement considéré comme irrémédiable, le retour de la chance toujours attendu. Mais encore la réussite n'équivaut pas nécessairement, loin s'en faut, à un enrichissement d'ordre économique mesurable en croissance des revenus. Même si on ne «*progresse*» pas en ville, on accumule de «*l'honneur*» au village et puis l'émigration satisfait aussi une autre aspiration, celle de «*voir la ville*», de participer, même pauvrement, à la vie urbaine, «*la*

vie » qui n'est plus seulement celle des villages mais semble ici être celle même du monde entier : vitrines des magasins, rencontres multiples, films... tout ce qui fait qu'« *ici, on voit tous les jours des choses nouvelles* ». Et puis, enfin, comment ne pas prendre en compte cette réussite sans éclat du migrant qui s'estime heureux simplement parce qu'il a pu « doter » sa femme et « *pousser* » ses enfants à l'école ? Nul doute qu'un élargissement de nos critères de réussite ou d'échec s'impose ici, faute de quoi la croissance continue des villes africaines nous posera une énigme sans fin.

La ville est donc, pour le migrant, une chance à courir. Généralement sans illusions, il sait bien qu'échecs et réussites s'y côtoient et il vit chaque jour l'ambiguïté de ce milieu à la fois si accueillant et si dur. Il en tente malgré tout l'aventure, persuadé qu'il n'a rien à y perdre.

2. LA VILLE FACE À L'IMMIGRATION

Espoir jamais abandonné ou lieu de satisfactions si humbles qu'elles passent inaperçues, la ville africaine nous paraît, de ce fait, fonctionner comme un piège, encore que, on l'a vu, bien des migrants refusent de s'y laisser prendre. A ce propos s'est révélée toute l'importance qu'il faut accorder à la notion d'appartenance socio-géographique.

Pourtant, à mesure que s'étend son aire de recrutement démographique et à mesure que ce recrutement se trouve de plus en plus alimenté par le courant d'immigration bamiléké, la croissance numérique et spatiale de Yaoundé apparaît inéluctable et sans ralentissement prévisible à court ou moyen terme. Faut-il le déplorer ou faut-il s'en réjouir ?

La première interrogation est de savoir si une telle accumulation des hommes dans la ville est réellement néfaste, voire dangereuse, pour la ville elle-même ou encore pour le pays. La crainte des citadins « installés » devant l'afflux d'immigrants pauvres est ancienne et largement répandue par le monde, car voici longtemps que ceux-ci font figure de « classes dangereuses ». Aujourd'hui encore, J.-P. LACHAUD n'écrit-il pas, non sans quelque cynisme : « *Lorsque la pauvreté est rurale, elle ne présente pas, dans les pays en développement, un réel danger ; par contre, lorsqu'elle a une dimension urbaine, elle risque d'être, à terme, génératrice d'instabilité* » (1980 : 444-445), et l'auteur ajoute en note une remarque plus inquiétante encore : « *Tout dépend de l'organisation des individus. Mais nous pensons déjà observer, dans quelques pays en développement, des signes d'une telle évolution* » ! Ainsi faudrait-il penser que le problème consiste avant tout, non à lutter contre la pauvreté, mais à éviter sa confrontration avec un monde urbain qu'il importe de préserver !

Mais les choses sont, en réalité, moins simples et des études ont montré que les migrants, à cause même de leur volonté d'adaptation et de réussite, ne forment pas nécessairement ces éléments déstabilisateurs propres à menacer les pouvoirs en place ; une telle menace semblerait plutôt se situer

du côté des citadins que l'économie urbaine marginalise, qu'ils soient ou non immigrés (NELSON, 1969).

Si l'on suit les distinctions faites par J.M. GIBBAL (1974 : 131-132) et reprises, dans un vocabulaire marxiste, par A. MARIE (1981 : 353) sur les degrés à distinguer dans « l'urbanisation » ou la marginalité des migrants on peut soutenir que les *« Sudistes »* sont les *« nouveaux citadins »* capables de maintenir leur double appartenance, ou encore les *« prolétaires-paysans »*, ceux qui *« ne disposent que de leur seule force de travail »*, mais *« n'en restent pas moins possesseurs [...] de moyens de production dans le cadre de l'économie rurale ; leur émigration leur procure même quelquefois le moyen de renforcer leur statut villageois... »*. Par contre, les migrants d'origine plus lointaine ressemblent fort aux *« ruraux prolétarisés »* ou *« paysans prolétarisés »*, *« ceux qui du fait de la crise de la société rurale [...] ou simplement du fait de leur échec dans le système des migrations temporaires, sont contraints à l'émigration définitive. Ils sont donc prolétaires en ville comme à la campagne »*. Pour ceux-là, le blocage du fonctionnement du « système informel », quelle qu'en soit la cause, conduirait à une marginalisation extrême et potentiellement explosive.

Mais surtout, une telle « urbanisation » des populations, lorsqu'elle se concentre en quelques métropoles dont la croissance est de l'ordre de 10 % par an, ne saurait manquer de poser d'autres problèmes, plus immédiats, auxquels la ville de Yaoundé n'échappe pas. Ce sont ceux, partout observés, nés de la « macrocéphalie » qui entraîne une congestion certaine des services et des équipements publics rendus incapables de répondre à une demande pour laquelle ils n'étaient pas conçus. Le coût du fonctionnement d'une telle ville fait qu'elle ne peut plus satisfaire qu'une minorité privilégiée. A quoi s'ajoute, pour Yaoundé, le coût supplémentaire d'une ville qui se veut symbole de la « modernisation » du Cameroun et symbole de la puissance du pouvoir politique dont elle est le siège. Comment ne pas évoquer ici les prévisions de dépenses du budget camerounais (1982-83) :

— Éducation nationale : 40,4 milliards de F CFA, soit 21,6 % des dépenses de fonctionnement des pouvoirs publics.

— Forces armées : 27,9 milliards, soit 14,9 % des dépenses : les effectifs ont augmenté de 51 % entre 1976 et 1979 (GRELLET, 1982 : 147).

— Présidence et ses services : 22,1 milliards, soit 11,8 % des dépenses.

— Urbanisme - Habitat : 8,5 milliards, soit 4,5 % des dépenses pour les 28 % de la population qui sont urbanisés.

— Agriculture : 7,9 milliards, soit 4,2 % des dépenses destinées au milieu rural où vit, en 1976, 72 % de la population[3].

Le réel danger de cette croissance urbaine, et le plus grave, est bien là, celui d'un gouffre financier sans fond, source d'un engrenage fatal où les

3. *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* n° 1921, 3 sept. 1982 : 2432.

dépenses publiques se trouveront sollicitées pour les besoins illimités du fonctionnement urbain. Et c'est bien par un tel engrenage que l'émigration rurale peut devenir réellement « exode rural », les choix politiques faisant que ville et investissements deviennent synonymes ; comment s'étonner, dès lors, de la désertion des campagnes, comment peut-on sérieusement la déplorer quand tout semble fait pour l'accélérer ? Or cette ville, circonstance aggravante, n'est guère productrice ; son activité est avant tout celle des services, l'industrie réellement prospère n'offre que des biens immédiatement consommés et, finalement, ses activités essentielles ne se trouvent financées que par des prélèvements sur le secteur primaire.

Ce n'est donc pas cette ville « officielle », celle des statistiques, qui répond aux espoirs du migrant : elle le divertit, l'amuse parfois mais l'emploie peu et probablement moins qu'autrefois. Sa ville est celle du secteur « informel », c'est elle qui l'accueille et le fait vivre, et c'est aussi la même que les pouvoirs publics tentent à la fois de rejeter vers la périphérie parce qu'elle leur semble signe de leur échec, et de maîtriser en l'encadrant. Face au migrant, l'attitude du pouvoir urbain paraît donc empreinte d'ambiguïté. Faute d'avoir réussi à enrayer autoritairement l'immigration (tentative de 1972), il cherche à en réduire les effets les plus voyants sur le paysage urbain, à réglementer et à contrôler des activités pourtant proprement incontrôlables, et parfois invite les jeunes citadins à des activités agricoles dites « pionnières » en espérant les détourner du monde urbain. Mais en même temps, la lourdeur des investissements consentis pour la ville, le caractère ostentatoire des réalisations choisies montrent l'absence d'une réelle volonté de traiter le problème à sa racine par un développement prioritaire et intégré du monde rural.

3. URBANISATION ET DÉVELOPPEMENT

Toute étude des migrations dites « spontanées » débouche nécessairement sur un problème de développement inégal, quelle que soit l'échelle à laquelle la migration se produit. Branchée sur l'Europe depuis la fin du siècle dernier, puis de plus en plus intégrée à son espace commercial et même, plus largement, économique, la partie centrale du Cameroun n'échappe pas à la situation générale des pays à économie dominée.

Certes, le problème que nous nous trouvons ainsi contraint d'aborder est immense et dépasse singulièrement le champ de notre investigation régionale. Loin de nous la prétention de le résoudre ici ! Mais toute proposition, même présentée dans le cadre d'une étude restreinte, prend nécessairement place, telle la pièce d'un puzzle, dans ce vaste ensemble que forme le fonctionnement de l'économie mondiale. En effet, cette domination par l'extérieur à laquelle se trouve soumis le Tiers-Monde, généralement saisie et décrite dans ses effets sur l'économie globale des pays, n'en est pas moins perceptible et perçue au niveau le plus local. La migration en est la

preuve et c'est aussi à ce niveau le plus bas que doit être mis en œuvre le redressement nécessaire. Il nous apparaît en effet que ce n'est pas uniquement du côté de la transformation des règles des échanges internationaux que doivent être recherchées des solutions, mais aussi, et parallèlement, en agissant de façon délibérée sur le contexte régional, là où concrètement se situe l'effet de domination.

Autour de la capitale du Cameroun s'étend une « campagne » généralement bien peuplée (ce qui n'est nullement le cas de toutes les parties du pays), potentiellement riche parce que propice à des cultures tropicales variées, et ignorant les incertitudes climatiques qui pèsent sur tant de régions en Afrique. Au centre, une ville, grande à l'échelle du Cameroun, encore moyenne à l'échelle du continent, en pleine croissance démographique et dont on s'attendrait qu'elle induise un effet de développement régional. Et pourtant, il n'en est rien. Entre la ville et la campagne, l'articulation n'a pas été suffisamment établie, et les échanges de biens et d'argent liés aux courants migratoires restent confinés à la parenté ou au lignage, n'accédant pas à un niveau qui serait réellement celui d'une aire économique intégrée.

Ici, ville et campagne sont moins tournées l'une vers l'autre que toutes deux vers l'extérieur. La campagne fut et demeure avant tout perçue comme productrice de denrées d'exportation et n'a généralement éveillé l'intérêt des pouvoirs publics que dans le mesure où il en était aussi. Pas plus ici qu'ailleurs, cette production agricole extravertie ne fut, ni ne saurait être, facteur d'entraînement pour l'économie : augmentation de la production de cacao et développement rural ne sont nullement synonymes. De la même façon, l'économie de la ville se trouve extravertie, non qu'elle exporte ses produits (car elle ne produit guère), mais parce qu'elle attend d'au-delà des mers les recettes des produits d'exportation drainés dans tout le pays pour rémunérer ses fonctionnaires, les matières premières pour faire fonctionner ses rares industries, et aussi une partie de ses denrées alimentaires pour nourrir sa population. De telles activités sont sans lien direct, sinon de commandement, avec la campagne environnante; relais de la pénétration économique et culturelle occidentale, la ville n'est aussi que maillon dans la chaîne de l'exportation des productions agricoles, étape entre la côte et le reste du pays, vitrine de l'Occident auquel on tente de la faire ressembler chaque jour davantage. La capitale du Cameroun serait-elle transportée 200 kilomètres plus à l'est que l'économie du Centre-Sud s'en trouverait bien peu modifiée.

Le problème est donc celui de l'inexistence d'une véritable région de Yaoundé, et le remède idéal consisterait à mettre en place les conditions d'une intégration régionale telle que ville et campagne participent à un même ensemble économique non plus tourné vers et conçu pour l'extérieur, mais ayant sa principale raison d'être et de fonctionner en lui-même. Il s'agit désormais de réorienter l'économie régionale vers les besoins intérieurs et on rejoint ici, par la force des choses, l'idée de « développement autocentré », ou

mieux « endogène », certes mise en avant dans les discours officiels, mais dont la stratégie ne semble pas encore bien définie. Peut-être conviendrait-il d'abord de reprendre ici les propos d'E. JUILLARD sur l'urbanisation des campagnes : « *Une agriculture largement commercialisée et prospère est le meilleur gage pour que, socialement et spirituellement, le rural s'intègre dans l'économie moderne et cesse de se sentir différent des autres, pour que la paysannerie ne joue plus dans la nation le rôle d'une réserve résignée* » (1974 : 159).

Mais peut-être aussi faudrait-il bien s'entendre sur cette notion, tant utilisée, de développement. Elle ne saurait s'appliquer uniquement à l'augmentation d'une production agricole ou minière, ni signifier la simple introduction de techniques, généralement étrangères, estimées les plus performantes, ni être jugée d'après la croissance d'un P.N.B. qui ne tient pas compte de la répartition des biens produits. Sa définition ne peut être que très large et signifier d'abord attention à tout ce qui constitue l'environnement immédiat et ordinaire des habitants.

Ce recentrage de l'économie devrait être recherché non seulement au niveau le plus élevé des rouages économiques, mais aussi au niveau le plus élémentaire, celui de la région, celui du village, et de façon très concrète : « *Plus qu'une mobilisation 'politique', il est nécessaire que les villageois soient persuadés de bénéficier effectivement du fruit de leurs travaux. Ceci suppose que la stratégie de développement soit effectivement autocentrée au niveau du village* » écrit très justement G. GRELLET (*op. cit.* : 170). Si tant est qu'il ne s'agirait pas d'incantations et qu'existerait une réelle volonté politique de mettre en œuvre un tel processus, l'apparition, dans le cadre de la zone ici étudiée, de ce qui serait une économie véritablement régionale devrait reposer à notre avis, sur deux conditions majeures : une réorientation de la production agricole, une réorganisation de l'espace en fonction des nouveaux objectifs.

Pour une réorientation de la production agricole

On a vu qu'il est des secteurs proches de Yaoundé où une telle réorientation s'est mise en place spontanément : elle se traduit par l'apparition d'exploitations dont la production, vivrière ou maraîchère, s'est tournée vers l'approvisionnement de la ville voisine, totalement ou en partie, et dont les agriculteurs ont bien conscience de l'intérêt qu'elle présente.

Un tel changement va, en effet, dans le sens à la fois de l'intérêt des villageois et des citadins affrontés à la cherté croissante des denrées alimentaires, et de l'intérêt supérieur de l'État si celui-ci veut éviter une évolution défavorable de l'agriculture vivrière et une dépendance alimentaire comparable à celle du Nigeria ou du Gabon voisins[4]. Dans son dernier

4. Et lors d'un récent séminaire sur les villes africaines, Y. MARGUERAT posait à ce propos l'inquiétante question suivante : « *Va-t-on vers une Afrique peuplée de citadins ravitaillés par l'aumône internationale ?* » (*in* : VENNETIER, 1982 : 56).

ouvrage, P. GOUROU insiste d'ailleurs, à propos de l'Afrique tropicale, sur l'urgence des changements nécessaires : « *... pour l'instant, le premier problème est d'assurer le ravitaillement des villes, en produits alimentaires de base, par les campagnes africaines. Il faudra bien des changements dans les techniques agricoles, les systèmes d'exploitation, le commerce et les transports avant que le blé, le maïs, le riz étrangers cessent d'assurer la nourriture d'une bonne partie des citadins de l'Afrique guinéenne* » (1982 : 292).

Le choix d'une telle évolution de l'agriculture paraît le plus apte à mettre en place une économie régionale qui rendrait solidaires ville et campagne et réduirait la dépendance du paysan à l'égard de la production cacaoyère et du marché international qui en fixe le prix. On a vu, en effet, que la vente de ce produit ne profite que pour une faible proportion (moins de 30 %) au producteur[5] ; d'autre part, il ne semble guère possible d'étendre ce type de production dans les conditions économiques et sociales où elle est pratiquée.

On ne saurait ignorer, cependant, que le Cameroun a besoin de devises pour s'équiper et que la vente du cacao en est l'une des principales sources. Elle entre, en effet, pour 30 % de la valeur des produits exportés et devant la baisse tendancielle des cours mondiaux, les pouvoirs publics, continuant assez naturellement sur la lancée, tentent d'accroître la surface occupée par le cacao comme les rendements. Une telle situation ne saurait se renverser du jour au lendemain et il serait utopique et vain de préconiser une réorientation de la production agricole risquant de porter atteinte à l'équilibre économique national.

Le passage d'une économie « à sens unique », selon l'expression de G. GRELLET, à une économie renouvelée ne saurait donc être envisagé sans ménagement : sa mise en place, nécessairement progressive, doit admettre la coexistence plus ou moins longue des deux secteurs agricoles. Elle suppose d'une part que les pouvoirs publics mettent une sourdine aux campagnes visant uniquement à augmenter la production familiale du cacao et aident plutôt à l'apparition d'exploitations tournées prioritairement vers des cultures vivrières paysannes destinées à la ville et aussi exportées vers les pays voisins (Gabon, Rio Muni), car la production peut être abondante. De nombreuses formes d'encouragement et d'aide aux jeunes villageois et villageoises devraient être mises au point avec les intéressés, pour lever les obstacles tant fonciers que financiers qui leur interdisent de s'installer chez

5. Proportion pour 1974-75. Au Burundi, la part du producteur de café est de 38,5 % du prix de vente à l'exportation, en Côte-d'Ivoire elle est de 50 % pour le cacao et 54 % pour le café (GRELLET, *op. cit.* : 110-111). Le numéro de la revue *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* consacré au Cameroun (n° 1826 du 7.11.1980 : 2724) écrit fort justement : « *Il serait bon que l'écart entre le prix fixé localement et le prix mondial, obligatoirement connu des producteurs, ne porte pas ces derniers à se considérer comme de simples facteurs d'équilibre du budget national et ne crée pas chez eux une amertume proche du découragement.* »

eux et de vivre de leurs cultures vivrières. D'autre part, et pour éviter un trop grand déséquilibre de la balance commerciale, devraient être mises en place les bases d'une production cacaoyère autre (car force est bien de passer par là), pouvant enfin répondre aux normes d'une culture modernisée et rationnellement conduite dont il faut bien convenir qu'elle demeurera inaccessible à la plupart des planteurs (cf. WEBER, 1979). Si tant est que la zone forestière se révèle réellement, par ses conditions écologiques, la plus apte à la culture du cacao et qu'il s'agit bien toujours là d'une culture dont la rentabilité demeure assurée dans l'avenir, la partie méridionale de la province du Centre-Sud offre suffisamment d'espaces sous-occupés et sous-exploités pour laisser place à des exploitations agro-industrielles d'État. Bien qu'elle ne soit qu'un pis-aller, une sorte d'aliénation de certaines parties du territoire au profit de l'étranger, une telle solution semble difficilement évitable dans le contexte actuel de dépendance économique du pays. Elle ne se justifie que pour permettre la naissance d'un autre type d'agriculture qui pourrait enfin être le point de départ d'une autre économie régionale.

Le choix de tels périmètres devrait naturellement relever d'études préalables spécialisées, les plants les meilleurs pourraient être retenus et les arbres enfin soumis à l'entretien et aux traitements phytosanitaires recommandés par les agronomes. En outre, la zone bénéficiant déjà d'une route goudronnée reliée au chemin de fer (et devant être traversée par « l'axe lourd » projeté depuis l'Océan vers l'Est), les problèmes d'évacuation de la production s'en trouveraient réduits. Ainsi l'État serait-il à même de conduire au mieux de telles plantations et d'obtenir des rendements de beaucoup supérieurs à ceux des paysans qui, du reste, s'intéressent désormais bien plus aux emplois espérés à Yaoundé qu'à la production de leurs arbres.

Pour une réorganisation de l'espace régional

Les pouvoirs publics ne sont certes pas restés insensibles à cette aberrante situation qui fait se côtoyer au Cameroun des zones (rurales ou urbaines) très peuplées ou trop attractives et d'autres où l'homme est pratiquement absent. Des tentatives pour mieux distribuer population et activités ont été menées, parfois de façon spectaculaire : création de villes *ex nihilo*, de complexes agro-industriels, de périmètres de colonisation. Mais il s'avère toujours que ce sont là solutions extrêmement coûteuses et dont l'avenir n'est nullement assuré, en particulier à cause de leur difficile articulation avec le milieu hôte.

Les colons bamiléké de l'Opération Yabassi-Bafang (BARBIER, 1971) se trouvent installés dans des conditions d'isolement peu attrayantes et leur expérience risque fort de n'être qu'une étape de leur cheminement vers Douala. Les travailleurs des plantations Unilever au Cameroun perçoivent des salaires qui « *n'ont rien de particulièrement attractif, si on les compare avec ceux versés dans l'administration, compte tenu du travail demandé* », observe G. COURADE (*op. cit.* : 66) ; et, à propos des complexes agro-

Photo 71. — Le chargement des cars à Yaoundé : la viabilité des routes est l'une des principales clés du développement régional

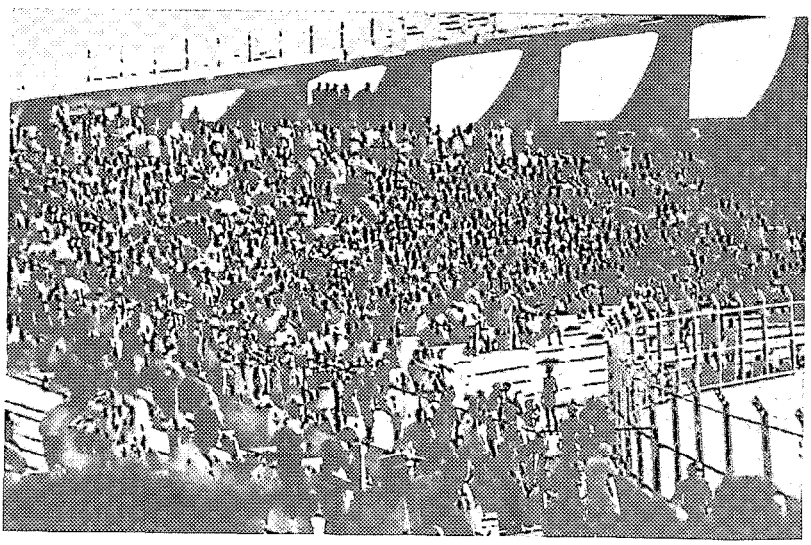

Photo 72. — Tribunes du stade omnisport de Yaoundé. Ne peut-on plus imaginer d'autres loisirs que ceux de la ville et de l'Occident ?

industriels existants ou prévus dans le Centre-Sud, entre Obala et Nanga-Eboko, J.-C. BARBIER note que l'immigration inhérente à ces opérations entraîne des problèmes difficiles et parfois tragiques de cohabitation des groupes ethniques allant de pair avec *« leur hiérarchisation en groupes socio-professionnels, d'où une interprétation des conflits de travail en termes ethniques »* (*op. cit.* : 271). Quelles qu'elles soient, ces opérations ne sauraient être que ponctuelles et leur généralisation ne semble d'ailleurs pas souhaitable. Aussi apparaît-il que notre proposition de culture industrielle du cacao dans le sud de la province devrait être envisagée le plus possible avec les habitants déjà sur place et habitués à cette plante, à condition que le niveau de leur rémunération ne les conduise pas à préférer un salaire urbain.

Il est cependant certain que de telles réalisations, où qu'elles aient vu le jour, n'ont jamais eu pour effet de susciter une véritable économie régionale. Elles n'ont jamais fait naître une région conçue comme zone de développement intégré, mais seulement des zones de colonisation destinées à créer, sur des terres sous-utilisées, les meilleures conditions de production d'une culture généralement destinée à l'exportation.

Pour que se réalise l'indispensable solidarité entre campagne et ville, seule propre à fonder une région, et pour que l'une comme l'autre sortent, dans toute la mesure du possible, de l'économie extravertie (ou à sens unique), la seule réorientation de l'agriculture vers les productions vivrières ne saurait suffire. Encore faut-il qu'un certain nombre de conditions favorables se trouvent réunies et elles ne sauraient l'être sous l'effet du hasard.

La première serait que les productions vivrières puissent être acheminées vers la ville de façon satisfaisante en toute saison. Cela exige, nous y avons déjà insisté, l'existence d'un réseau non seulement de voies primaires praticables, mais aussi de voies secondaires et de voies de desserte des villages rendues carrossables toute l'année par un entretien adéquat. Probablement indispensable au niveau des relations interrégionales, la nouvelle liaison Bafoussam-Yaoundé en cours de construction présente le risque de passer en étrangère à travers le Pays éton et le Pays bafia, à la façon d'une autoroute ou de l'actuel Transcamerounais, faute de voies de raccordement en nombre suffisant. Mais elle porte aussi en germe le danger que la population de Yaoundé se trouve de plus en plus ravitaillée par une région fort éloignée, celle de l'Ouest, et donc à prix élevé, tandis que la campagne environnante ne parviendrait pas à tirer profit de l'existence de ce marché de consommation, faute d'être suffisamment bien articulée sur celui-ci.

Un tel effort d'amélioration des voies régionales s'avère donc urgent et constitue le premier préalable auquel l'aide gouvernementale ou étrangère devrait s'appliquer, si l'on veut donner quelque chance de réussite à une lutte contre l'émigration rurale. Il est d'ailleurs significatif qu'un récent rapport du B.I.T. estime que l'une des causes de l'échec de la M.I.D.E.V.I.V.

est de n'avoir pas eu *« un rôle réel et direct sur la production »*, ni pu *« changer sensiblement la situation de ceux qui sont à l'écart des grands axes routiers »* (TROUVÉ et BESSAT : 47).

Une autre condition serait que cette production vivrière régionale soit rentabilisée par un système de commercialisation adéquat qui donne leur chance aux denrées locales et même cherche à les valoriser. La concurrence, sur le marché urbain et en particulier sur celui de la capitale, des produits agricoles importés d'Europe (et largement subventionnés dans ce but par les États européens) rendrait la défense d'une telle production locale fort difficile en l'absence de toute aide officielle : que l'on songe aux conserves ou aux primeurs importés ou à la généralisation de la consommation du pain de blé qui supplante celle des féculents locaux. A l'évidence se pose ici le problème du prix de revient de cette agriculture régionale qui serait orientée vers la ville, et des mesures propres à assurer sa rentabilité.

Ainsi la région ne pourrait tirer profit de sa chance de posséder une population rurale et éventuellement productive relativement nombreuse que si les conditions d'une mise en valeur de sa production lui sont données par une politique des prix favorable et un système de commercialisation disposant d'une infrastructure routière aisément utilisable toute l'année.

Mais l'économie n'est pas tout et l'on a vu que l'émigration relevait aussi d'autres facteurs, et notamment de l'aspiration aux commodités offertes par la ville et toujours inconnues « en brousse ». Les désirs des villageois, et plus particulièrement des villageoises, en la matière ont été évoqués, le plus élémentaire et le plus légitime concernant l'adduction d'eau potable[6]. Il ne saurait cependant être question de doter chaque village de toutes les commodités de la ville : ici s'impose le choix d'un réseau de villages-centres complétant celui des petites villes et qui seraient les points forts de l'organisation du tissu rural, sans être nécessairement appelés à devenir centres urbains. Sans doute cela correspondrait-il assez bien à ces « communautés villageoises » que le président AHIDJO appelait de ses vœux au Congrès de Bafoussam (janvier 1980) et qui devraient revitaliser le milieu rural à la fois dans sa vie économique et sociale et dans l'efficacité de son administration. Le choix de tels villages, qui pourraient structurer la région de Yaoundé, ne saurait certes pas être laissé au hasard des pressions exercées par les notables locaux, mais exigerait une étude particulière qui n'entre pas dans le propos de cet ouvrage. Ce choix, comme leur nombre, ne devrait en aucun cas être décidé « par le haut », mais plutôt répondre à des critères d'accessibilité (temps-distance) et de centralité depuis les villages

6. L'électrification des campagnes devrait également être envisagée à court terme ; elle est indispensable pour la création d'ateliers artisanaux de petite mécanique, à condition que le prix du kW leur soit plus abordable qu'à présent. Comment ne pas s'étonner que la ligne électrique Edéa-Yaoundé « survole » les villages du Pays bassa sans que ceux-ci puissent l'utiliser ?

environnants, et leur équipement satisfaire aux aspirations les plus élémentaires des populations rurales : santé, éducation, sports, commerces et marchés, loisirs... Encore faudrait-il que ces services soient dotés des moyens de fonctionnement nécessaires... Et l'expérience montre que, pour réaliser un tel programme de développement, il est bien hasardeux de compter sur les investissements d'origine extérieure, car ceux-ci ne s'intéressent à la campagne que dans la mesure où ses cultures sont liées aux activités industrielles (cf. NGANGO, 1973).

Enfin, pour qu'une telle opération de reconversion présente quelque chance de réussite, il ne saurait être question de disperser les efforts ni de les diluer sur un trop vaste territoire. L'erreur serait de vouloir créer et organiser *ex nihilo* une région de Yaoundé qui risquerait de demeurer entité vide. La meilleure façon pourrait consister à greffer ce projet sur une réalité déjà inscrite dans les faits, celle de la « région migratoire » qui constitue une sorte de « pré-région », base posible mais encore incomplète d'une véritable région solidaire de Yaoundé (fig. 78). On trouve là, en effet, déjà en place, les assises d'une organisation régionale née de la « stratégie spontanée » des migrants, mais limitée au monde des relations lignagères. Sur une telle base il devrait être possible de construire une solidarité élargie à un plus vaste espace social que celui du simple lignage et devenant véritablement champ de relations économiques. Cette « pré-région », et en particulier la « zone centrale », porte une population de longue date familiarisée avec la ville dont elle connaît fort bien les avantages, les pièges et les méfaits. En outre, le dessin des voies de communication favorise de telles relations ; il suffit de donner à cette « pré-région » un minimum d'infrastructures locales pour qu'elle puisse efficacement s'organiser.

Mais en un tel domaine, les opérations trop lourdes, telles celle de la M.I.D.E.V.I.V. première manière, ne sauraient convenir, l'expérience le prouve : l'impulsion doit être donnée « du bas » et faire confiance en la capacité d'auto-organisation des paysans. A cet égard, il serait probablement instructif de suivre et d'analyser les résultats de l'« opération vivres » récemment lancée par le C.E.P.E.C.[7], tentative de rapprochement de l'offre des paysans et de la demande urbaine par des associations de producteurs qui organisent la collecte et le transport, réussissant ainsi à augmenter de 10 à 20 % les gains du paysan. De même l'expérience acquise par la M.I.D.O. (Mission de développement des cultures vivrières d'Ombessa) devrait pouvoir être mise à profit pour éviter des erreurs de conception et d'organisation (CORDEIRO et DIKOUME, *op. cit.*).

Si de telles initiatives se révèlent efficaces et généralisables, il semble évident que c'est dans le cadre régional ainsi défini, et non de façon anarchique, qu'elles devraient être multipliées pour qu'enfin les ruraux puissent profiter de la ville sans être obligés d'y vivre. Mais cette

7. C.E.P.E.C. : Centre d'Éducation à la Promotion Collective (Documentation du C.C.F.D.).

multiplication imposerait cependant un plan d'ensemble définissant les points forts qui dessineraient le maillage de cette organisation dont la naissance ne doit pas être attendue du hasard ni le contenu se limiter au domaine économique. Ainsi la campagne se trouverait-elle enfin branchée sur la ville, non pour les besoins des marchés occidentaux, mais pour ceux des paysans et des citadins du pays.

Enfin est-il besoin de préciser qu'une telle opération ne peut réussir que soutenue par une réelle volonté politique ? A ce seul prix pourrait être, sinon enrayé, du moins efficacement réduit le mouvement d'émigration rurale dont la capitale est devenue par la force des choses, et demeurera toujours davantage, l'un des points d'aboutissement préférentiels, si rien ne change. Les revenus pétroliers dont le Cameroun commence à bénéficier trouveraient là une utilisation des plus judicieuses.

Analyse d'une situation régionale, proposition des principes d'une action susceptible d'en redresser le cours : ici s'arrête notre tâche ; au-delà se placent les choix et se prennent les décisions.

Achères, janvier 1983

ANNEXES

ANNEXE n° 1
Recensement du département de Kribi (Océan) en 1963-64

Arrondissements	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux
Kribi	5361	5197	7740	18 298
Akom II	3340	2677	3199	10 216
Lolodorf	5177	5005	6577	16 759
Mvengue	3074	3225	4745	11 044
Campo	1533	1714	714	3 961
Totaux	18485	18 818	22 975	60 278

ANNEXE n° 2
Population par groupes d'âge de l'arrondissement de Akom II en 1967
(en chiffres absolus et en pour 1000)

Ages	Chiffres absolus			Pour 1000	
	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes
0 - 4	363	340	703	43,6	40,7
5 - 9	523	590	1113	62,7	70,7
10 - 14	434	407	841	52,1	48,8
15 - 19	266	284	550	31,9	34,0
20 - 24	156	221	377	18,7	26,5
25 - 29	214	241	455	25,7	28,8
30 - 34	216	284	500	25,9	34,0
35 - 39	290	298	588	34,8	35,7
40 - 44	238	311	549	28,6	37,3
45 - 49	198	234	432	23,7	28,0
50 et plus	1020	1214	2234	122,3	145,5
Totaux	3918	4424	8342	470,0	530,0

Annexe n° 3

Population par groupes d'âge de l'arrondissement de Lolodorf en 1967
(en chiffres absolus et en pour 1000)

Ages	Chiffres absolus			Pour 1000	
	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes
0 - 4	855	908	1763	59,1	62,7
5 - 9	1062	914	1976	73,4	63,1
10 - 14	737	733	1410	50,9	50,6
15 - 19	410	449	859	28,3	31,0
20 - 24	267	358	525	18,4	24,7
25 - 29	325	503	828	22,4	34,7
30 - 34	354	580	934	24,4	40,0
35 - 39	522	627	1149	36,1	43,3
40 - 44	463	491	954	32,0	33,9
45 - 49	490	649	1139	33,9	44,8
50 et plus	1420	1364	2784	98,1	94,2
Totaux	6905	7576	14481	47,7	52,3

Annexe n° 4

Numéros de code des villages étudiés

01. Ngoulemakong
02. Messamendongo
03. Vian
04. Meyo
05. Ekiembié I
06. Kala
07. Mekoumbou I
08. Ezezang
09. Ekoum-Douma
10. Nkolyem
11. Nkolekono
12. Adjap
13. Nkoélon
14. Zamakoé
15. Benebalot
16. Olamndoé
17. Ndokoa
18. Sinban
19. Zengoaga
20. Ekok
21. Salla
22. Akok-Maka
23. Kela
24. Assala II
25. Poneck
26. Issandja
27. Ndikitiok
28. Mom
29. Dingombi
30. Logbabem
31. Nyoüya
32. Ekouk
33. Yem-Essakoé
34. Nsimi
35. Biyi
36. Azem
37. Akié
38. Kouambo

Annexe n° 5

Population des villages étudiés par groupes d'âge quinquennaux
(en nombres absolus et en pour 1000. Cf. fig. 17)

Ages	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombre	p. 1000	Nombre	p. 1000	Nombre	p. 1000
0- 4 ans	994	68,2	1002	68,7	1996	136,9
5- 9	968	66,4	992	68,0	1960	134,4
10-14	924	63,3	846	58,0	1770	121,3
15-19	548	37,5	701	48,1	1249	85,6
20-24	322	22,1	419	28,7	741	50,8
25-29	254	17,4	311	21,3	565	38,7
30-34	252	17,3	293	20,1	545	27,4
35-39	360	24,7	481	33,0	841	57,7
40-44	313	21,4	431	29,5	744	50,9
45-49	369	25,3	491	33,6	860	58,9
50-54	327	22,4	415	28,4	742	50,8
55-59	316	21,6	477	32,7	793	54,3
60-64	254	18,8	272	18,6	526	37,4
65 et pl.	549	37,6	689	47,3	1238	84,9
Totaux	6770	464,0	7820	536,0	14590	1000,0

Annexe n° 6

Population rurale de la province du Centre-Sud par groupes d'âge quinquennaux en 1976 (en nombres absolus et en pour 1000. Cf. fig. 5)

Ages	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombre	p. 1000	Nombre	p. 1000	Nombre	p. 1000
0- 4 ans	71 399	76,8	71 201	76,6	142 600	153,4
5- 9	62 209	66,9	60 879	65,5	123 088	132,4
10-14	54 410	58,5	52 617	56,6	107 027	115,1
15-19	36 069	38,8	42 140	45,3	78 209	84,1
20-24	21 179	22,8	27 961	30,1	49 140	52,9
25-29	17 760	19,1	22 505	24,2	40 265	43,3
30-34	18 478	19,9	23 056	24,8	41 534	44,7
35-39	24 454	26,3	32 336	34,8	56 940	61,1
40-44	23 290	25,0	28 650	30,8	51 940	55,8
45-49	24 368	26,2	31 790	34,2	56 158	60,4
50-54	19 322	20,8	24 016	25,8	43 338	46,6
55-59	20 379	21,9	25 128	27,0	45 507	48,9
60-64	16 864	18,1	17 823	19,1	34 687	37,2
65 et pl.	25 883	27,9	33 777	36,2	59 660	64,1
Totaux	436 064	469,0	493 879	531,0	929 943	1000,0

Annexe n° 7

Population née dans les villages étudiés

Villages (code)	Présents			Absents			Total
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Général
01	392	425	817	75	184	259	1076
02	134	140	274	33	65	98	372
03	156	202	358	72	101	173	531
04	176	197	373	99	116	215	588
05	156	168	324	74	110	184	508
06	140	117	257	45	97	142	399
07	96	114	210	58	78	136	346
08	63	58	121	18	27	45	166
09	304	345	649	52	143	195	844
10	80	95	175	23	53	76	251
11	270	308	578	77	174	251	829
12	224	235	459	104	139	243	702
13	95	130	225	51	67	118	343
14	306	335	641	93	132	225	866
15	287	324	611	73	138	211	822
16	137	150	287	37	105	142	429
17	16	23	39	7	6	13	52
18	234	289	523	119	135	254	777
19	136	149	285	39	65	104	389
20	150	166	316	33	64	97	413
21	397	438	835	112	240	352	1187
22	212	237	449	41	87	128	577
23	201	231	432	34	112	146	578
24	450	530	980	141	151	292	1272
25	105	101	206	29	44	73	279
26	81	91	172	18	31	49	221
27	57	57	114	21	17	38	152
28	260	368	628	204	175	379	1007
29	213	247	460	67	103	170	630
30	164	192	356	85	109	194	550
31	140	184	324	76	77	153	477
32	152	174	326	39	78	117	443
33	56	58	114	22	44	66	180
34	172	215	387	65	104	169	556
35	157	177	334	45	92	137	471
36	177	224	401	53	99	152	553
37	165	237	402	97	137	234	636
38	99	149	248	45	52	97	345
Totaux	6.810	7.880	14.690	2.376	3.751	6.127	20.817
(%)			(70,6)			(29,4)	(100,0)

Annexe n° 8
Niveau d'instruction et situation de résidence par groupes d'âge décennaux

	Inf. au CM	CM1 ou CM2	Sup. au CM2	Total
20 – 29 ans				
Sédentaires	33	93	122	248
Revenus	20	72	105	197
Emigrés	30	97	377	504
Ensemble	83	262	604	949
	(8,7)	(27,6)	(63,7)	(100)
30 – 39 ans				
Sédentaires	61	61	34	156
Revenus	104	128	85	317
Emigrés	36	67	171	274
Ensemble	201	256	290	747
	(26,9)	(34,3)	(38,8)	(100)
40–49 ans				
Sédentaires	130	42	13	185
Revenus	169	135	35	339
Emigrés	20	37	40	97
Ensemble	319	214	88	621
	(51,4)	(34,4)	(14,2)	(100)
50 et plus				
Sédentaires	342	16	1	359
Revenus	774	80	11	865
Emigrés	5	6	8	19
Ensemble	1121	102	20	1343
	(90,2)	(8,2)	(1,6)	(100)
Tous âges (y compris les émigrés d'âge indéterminé)				
Sédentaires	566	212	170	948
Revenus	1067	415	236	1718
Emigrés	91	207	596	894
Ensemble	1724	834	1002	3560
	(48,5)	(23,4)	(28,1)	(100)

Annexe n° 9
Aînesse et tendance à l'émigration

A. Enquêtes rurales.

Groupes	Aînés		Autre rang		Ensemble	
Sédentaires	567	(60,6)	369	(39,4)	936	(100)
Revenus	1073	(62,5)	644	(37,5)	1717	(100)
Emigrés	604	(38,6)	959	(61,4)	1563	(100)
Ensemble	2244	(53,2)	1972	(46,8)	4216	(100)

B. Enquêtes urbaines.

Emigrés	Aînés		Autre rang		Ensemble	
Entreprises	98	(40,6)	143	(59,4)	241	(100)
Quartiers	188	(41,1)	269	(58,9)	457	(100)

ANNEXE n° 10

Membres de la famille ayant accueilli l'immigré à son arrivée

		Cousins Cousines	Frère Aîné	Beau Frère	Oncle pater.	Frère	Oncle mater.	Tante	Soeur	Oncle	Père mère	Autre	Total
Enquêtes Entreprises	N	39	30	23	22	21	15	10	9	8	6	-	183
	%	21,3	16,4	12,6	12,0	11,5	8,2	5,5	4,9	4,4	3,2	-	100
Enquêtes Rurales	N	105	42	57	34	80	25	19	17	18	49	13	459
	%	22,9	9,1	12,5	7,4	17,5	5,4	4,1	3,7	3,9	10,7	2,8	100

ANNEXE n° 11

Mode d'accueil en fonction de l'âge actuel des anciens émigrés (E.R.)

Accueil		1 15-29ans	2 30-49ans	1+2 Ensemble	4 50ans & +	1+2+4 Ensemble
Famille	N	21	107	128	86	214
	%			32,2	26,8	32,5
Autre	N	6	45	51	63	114
	%			15,0	19,6	17,3
Néant	N	17	142	159	172	331
	%			47,1	53,6	50,2
Ensemble	N	44	294	338	321	659
	%			100	100	100

(*Source :* hommes revenus après émigration et originaires de 15 villages choisis en fonction de leur distance à Yaoundé. Villages n^{os} 01, 05, 06, 09, 12, 16, 18, 21, 23, 25, 29, 31, 32, 35, 36).

ANNEXE n° 12

Mode d'accueil en fonction de la première destination de l'émigré (E.R.)

Accueil		1 Yaoundé	2 Douala	1 + 2 Ensemble	3 Aut.ville	4 Aut.lieu	5 Etrang.	4+5	1 à 5 Ensemb.
Famille	N	47	41	88	93	21	9	30	211
	%			38,8	29,8			25,6	32,2
Autres	N	26	6	32	54	31	3	34	120
	%			14,1	17,3			29,1	18,3
Néant	N	78	29	107	165	44	9	53	325
	%			47,1	52,9			45,3	49,5
Ensemble	N	151	76	227	312	96	21	117	656
	%			100	100			100	100

(*Source :* cf. Annexe n° 11. La différence des totaux par rapport à l'Annexe n° 11 provient de la différence du nombre de cas indéterminés).

Annexe n° 13
Mode d'accueil en fonction de l'âge actuel des immigrés (E.U.)

Accueil		15 - 29 ans	30 ans et plus	Ensemble
Famille	N	174	112	286
	%	75,7	59,9	68,5
Autres	N	56	75	131
	%	24,3	40,1	31,5
Total	N	230	187	417

Annexe n° 14
Mode d'accueil chez les Béti et chez les Bamiléké (E.U.)

Accueil		Béti	Bamiléké	Ensemble
Famille	N	107	84	191
	%	87	63,6	75
Autres	N	16	48	64
	%	13	36,4	25
Total	N	123	132	255

Annexe n° 15
Évolution de la population de Yaoundé

Années	Camerounais	Etrangers	Total
1926	5 500	365	5 865
1933	-	-	6 500
1939	8 500	580 (+)	9 080
1945	15 000	2 311 (+)	17 311
1952	29 451	2 332 (+)	31 783
1953	33 786	3 000	36 786
1957	54 343	3 756	58 099
1962	86 871	3 098	89 969
1964	105 985	3 200	109 185
1965	110 328	-	-
1967	144 723	-	-
1969	159 685	6 125	165 810
1976	303 688	10 018	313 706

(+) Ces recensements font seulement la distinction entre Africains et Européens.
N.B. Les recensements ou sondages ayant une réelle valeur statistique sont ceux des années 1957, 1962, 1964, 1965, 1969, 1976.

Annexe n° 16

Les effectifs des grands secteurs d'activité de la population masculine de Yaoundé en 1957, 1962, 1976

Années	Sect. Prim.	Sect. Second.	Sect. Tert.	Ensemble (=100,0)
1957	368 (3,1)	1822 (15,4)	9643 (81,5)	11833
1962	556 (2,9)	3513 (18,3)	15125 (78,8)	19194
1976	899 (1,6)	14198 (25,1)	41338 (73,3)	56435

Annexe n° 17

Principales branches d'activité de la population masculine du département du Mfoundi par arrondissement en 1976

Arrondis.	Travaill. indépend.	Apprent.	Travail. familia.	Salariés tempor.	Salariés perman.	Employ.	Pop. activ. masc. (1) (= 100,0)
Yaoundé I	3595 (17,9)	896 (4,5)	121 (0,6)	1827 (9,0)	13532 (67,2)	152 (0,8)	20123
Yaoundé II	6441 (29,9)	1179 (5,5)	291 (1,3)	2465 (11,4)	11024 (51,1)	173 (0,8)	21573
Yaoundé III	1739 (15,0)	287 (2,5)	63 (0,6)	696 (6,0)	8698 (75,3)	68 (0,6)	11551
Yaoundé IV	1913 (17,9)	465 (4,3)	67 (0,6)	738 (6,9)	7402 (69,2)	121 (1,1)	10706
Ensemble	13688 (21,5)	2827 (4,4)	542 (0,8)	5726 (8,9)	40656 (63,6)	514 (0,8)	63953

(1) Non compris les indéterminés (10165 hommes).

Annexe n° 18

Secteurs d'activité des immigrés des départements bamiléké (1967)

Départ. de naiss.	Sans activ.	Domest.	Comm.	Artis. Répar.	Transp.	Ouvr. Manoeu.	Empl. Fonct.	Divers	Ens. (=100)
Menoua	10,6	11,7	12,4	24,3	14,0	8,0	16,9	2,1	716
Mifi	11,2	5,1	36,9	14,3	13,8	6,7	10,2	1,8	2 882
Ndé	14,1	4,5	27,7	17,4	12,8	7,9	13,6	2,0	1 645
Ht. Nkam	11,8	3,3	15,9	17,1	19,3	8,7	22,0	1,9	642

Annexe n° 19

Structure par âge des hommes adultes immigrés à Yaoundé selon la province de naissance (1967)

Province de naissance		Groupes d'âges									Ens. (=100)
		20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60et+	
Centre-S.	N.	3485	3505	2528	2055	1157	919	564	394	195	14 802
	%	23,5	23,7	17,1	13,9	7,8	6,2	3,8	2,7	1,3	100,0
Littor.	N.	628	640	444	278	168	114	49	23	16	2 360
	%	26,6	27,1	18,8	11,8	7,1	4,8	2,1	1,0	0,7	100,0
Nord	N.	199	228	174	149	89	55	34	33	17	978
	%	20,4	23,3	17,8	15,2	9,1	5,6	3,5	3,4	1,7	100,0
Est	N.	148	145	131	129	80	67	40	12	10	762
	%	19,4	19,0	17,2	16,9	10,5	8,8	5,3	1,6	1,3	100,0
Ouest	N.	1897	1607	1072	843	482	256	85	47	12	6 301
	%	30,1	25,5	17,0	13,4	7,7	4,1	1,3	0,7	0,2	100,0
West Cam.	N.	49	66	45	25	15	8	2	1	-	211
	%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(n.a.)
Ensemble	N.	6406	6191	4394	3479	1991	1419	774	510	250	25 414
	%	25,2	24,3	17,3	13,7	7,8	5,6	3,0	2,0	1,0	100,0

Annexe n° 20

Structure de la population féminine de Yaoundé selon l'activité, l'âge, l'ancienneté à Yaoundé, la situation matrimoniale, la province de naissance (n = 419) (E.U.)

Ages	Ensemble	"Ménagères"	Actives	Cultivatr.	Commerç.
60 et plus	3,6	6,7	2,5	3,0	3,9
50 - 59	9,3	8,4	10,3	10,9	17,7
40 - 49	16,4	12,6	19,2	8,0	33,3
30 - 39	32,3	30,2	33,8	28,7	31,4
20 - 29	38,4	42,1	34,2	49,4	13,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ancienneté	Ensemble	"Ménagères"	Actives	Cultivatr.	Commerç.
moins de 6 mois	3,3	3,4	2,5	2,0	2,9
6 à 12 m.	6,9	9,3	5,0	5,9	1,0
1 à 2 ans	10,0	13,4	8,5	10,9	3,9
3 à 5 ans	22,0	22,7	22,4	37,6	9,8
6 à 10 ans	21,5	18,5	22,8	21,8	21,6
11 à 20 ans	21,3	19,3	22,1	12,9	28,4
Plus de 20 a.	15,0	13,4	16,7	8,9	32,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Situation matrimoniale	Ensemble	"Ménagères"	Actives	Cultivatr.	Commerç.
Célibataires	15,3	10,1	14,6	8,9	8,0
Mariées	68,0	77,3	66,5	75,3	65,7
Veuves	9,1	10,1	9,3	6,9	15,5
"Séparées"	7,6	2,5	9,6	8,9	10,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Province de naissance	Ensemble	"Ménagères"	Actives	Cultivatr.	Commerç.
Centre-Sud	53,7	50,4	60,9	73,3	49,0
Ouest	32,0	36,1	29,9	20,8	39,2
Littoral	7,1	7,6	7,1	4,9	8,8
Autres	3,2	5,9	2,1	1,0	3,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

N.B. La composition de l'échantillon n'a permis de distinguer parmi les actives que les cultivatrices (n = 101) et les commerçantes (n = 102).

Annexe n° 21

L'activité féminine en fonction de l'âge entre 15 et 64 ans (1976)

Groupes d'âge	15 19	20 24	25 29	30 34	35 39	40 44	45 49	50 54	55 59	60 64	Total
Actives	1389	3219	3162	2429	1969	1105	680	352	237	165	14707
Non-actives	8465	12967	8674	6210	5695	3516	2624	1490	1261	957	52859
Total	9854	16186	11836	8639	7664	4621	3304	1842	1498	1122	66566
Taux %	14,0	19,8	26,7	39,1	25,6	23,9	20,5	19,1	15,8	14,7	22,09

N.B. Ne sont considérées comme actives que les femmes « occupées » du recensement. Les inactives comprennent les « sans-travail » du recensement mais non les « étudiantes ».

Annexe n° 22

Activité féminine et activité du mari (n = 344) (E.U.)

Type d'activité du mari	Apparten. ethno-géogr. (%)			Activité de l'épouse (%)				
	Bamiléké	Centre-S. Bassa	Nord.	Néant	Coutur.	Salar.	Commer.	Agri.
Commerce (n=86)	50,0	22,1	17,4	53,2	9,3	2,3	22,1	14,0
Manuel indépendant (n=47)	36,1	38,3	/	49,0	10,6	4,2	14,9	21,3
Empl. de bur. Fonctionnaire (n=73)	26,0	59,0	/	46,6	15,1	9,6	4,1	24,6
Manuel salarié (n=138)	22,5	58,7	/	44,2	7,2	0,7	22,5	25,4

Annexe n° 23

Mode d'hébergement des élèves en fonction des études suivies, pour 100 élèves de chaque type d'enseignement (n = 608) (E.S.)

Elèves hébergés par	Enseign. techniq. %	C.E.S. 3è %	Premières %	Terminales %	Ensemble n	Ensemble %
Père	22,0	28,5	39,0	31,0	189	31,1
Oncle	27,6	21,4	20,0	23,0	139	22,9
Aîné	28,5	31,5	23,0	22,0	148	24,4
Autre parent	13,3	10,0	9,7	11,0	67	11,0
Autre	8,6	8,6	8,3	13,0	65	10,6

Annexe n° 24

Lieux de naissance des élèves et de leur père en fonction de l'origine géographique (E.S.)

Lieu de naissance du père		Lieu de naissance des élèves: Yaoundé	Centre-Sud (sf. Yaoundé)	Province de l'Ouest	Autre Province	Ensemble
Même que l'élève	n :	20	211	94	36	361
	% :	16,5	66,9	69,1	29,7	52,0
Autre que l'élève	n :	101	104	42	85	332
	% :	83,5	33,1	30,9	70,3	48,0
Total (=100)		121	315	136	121	693

Annexe n° 25

Origine rurale ou urbaine des élèves suivant la province de naissance (E.S.)

Lieu de naissance des élèves		Centre-Sud (sf. Yaoundé)	Province de l'Ouest	Autres provinces	Ensemble
Ville (1)	n :	173	84	28	285
	% :	56,1	63,1	24,3	51,2
Village	n :	135	49	87	271
	% :	43,9	36,9	75,7	48,6
Total (=100)		308	133	115	556

1. Sauf Yaoundé.

Annexe n° 26

Solutions envisagées par les élèves en cas d'interruption de leur scolarité (n = 731) (E.S.)

Lieux choisis	Activités choisies	Nombre	%
Yaoundé	Travail	267	49,0
	Cours du soir	103	18,9
	Travail et cours du soir	175	32,1
	Ensemble	545	100,0(78,2)
Village	Travail agricole	30	32,2
	Autre activité	46	49,5
	Cours par correspondance	17	18,3
	Ensemble	93	100,0 (13,1)
N'importe où	N'importe quoi	16	
Autres réponses	Autres réponses	43	
	Ensemble	59	(8,5)
Non réponse	Non réponse	34	

Annexe n° 27

Structures démographiques des villages
par grands secteurs ou zones géographiques d'émigration (E.R.)

Secteurs ou zones d'émigration	Grands groupes d'âges									Total
	Hommes			Femmes			Ensemble			
	0-14	15-59	60 +	0-14	15-59	60+	0-14	15-59	60+	
Ensemble Sud	2886	3061	803	2840	4019	961	5726	7080	1764	14570
Secteur N.O	679	585	115	665	837	179	1344	1422	294	3060
Secteur S. et E.	2207	2476	688	2175	3182	782	4382	5658	1470	11510
Zone suburbaine	214	260	49	208	292	61	422	552	110	1084
Zone périurbaine	355	363	147	350	460	139	705	823	286	1814
Zone centrale	570	523	201	560	744	246	1130	1269	446	2845
Villages s. route (1)	1513	1586	393	1510	2116	478	3023	3702	871	7596
Villages h. route	516	588	146	492	766	166	1008	1354	312	2674
Villages enclavés	239	323	97	243	410	78	482	733	175	1390
Zone bassa	380	321	70	387	460	142	767	781	212	1760

1. Ce classement exclut les villages appartenant à la «zone suburbaine», à la «zone périurbaine» et à la «zone centrale», *i.e.* les villages n^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 12, 13, 18, 37, pour lesquels l'intensité de l'émigration ne dépend pas en premier lieu de la position par rapport aux axes de communication.

Annexe n° 28
Liste des unités administratives (provinces, départements, arrondissements) portées sur la carte-repère (fig. 83, p. 616)[1]

Province du Centre-Sud

1. Dja-et-Lobo
A. Bengbis
B. Djoum
C. Sangmélima
D. Zoétélé

2. Haute-Sanaga
A. Mbandjok
B. Minta
C. Nanga-Eboko

3. Lékié
A. Evodoula
B. Monatélé
C. Obala
D. Okola
E. Saa

4. Mbam
A. Bafia
B. Bokito
C. Ndikiniméki
D. Ntui
E. Ombessa
F. Yoko

5. Mefou
A. Akono
B. Awaé
C. Bikok
D. Essé
E. Mbankomo
F. Mfou
G. Ngoumou

6. Mfoundi
A. Yaoundé I
B. Yaoundé II
C. Yaoundé III
D. Yaoundé IV

7. Ntem
A. Ambam
B. Ebolowa
C. Ngoulemakong

8. Nyong-et-Kéllé
A. Bot-Makak
B. Eséka
C. Makak
D. Messondo
E. Ngog-Mapoubi

9. Nyong-et-Mfoumou
A. Akonolinga
B. Ayos

10. Nyong-et-Soo
A. Dzeng
B. Mbalmayo
C. Ngomedzap

11. Océan
A. Akom II
B. Campo
C. Kribi
D. Lolodorf
E. Mvengue

Province de l'Est

12. Boumba-Ngoko
A. Moloundou
B. Yokadouma

13. Haut Nyong
A. Abong-Mbang
B. Doumé
C. Lomié
D. Messaména
E. Nguélémendouka

14. Kadei
A. Batouri
B. Ndélélé

15. Lom-et-Djerem
A. Bertoua
B. Bétaré-Oya

1. Cette liste, de même que la figure 83, ne tient pas compte des modifications survenues en 1983 qui organisent le Cameroun en dix provinces en subdivisant le Nord en Extrême-Nord, Nord et Adamaoua, et le Centre-Sud en Centre et Sud (décrets du 22 août 1983).

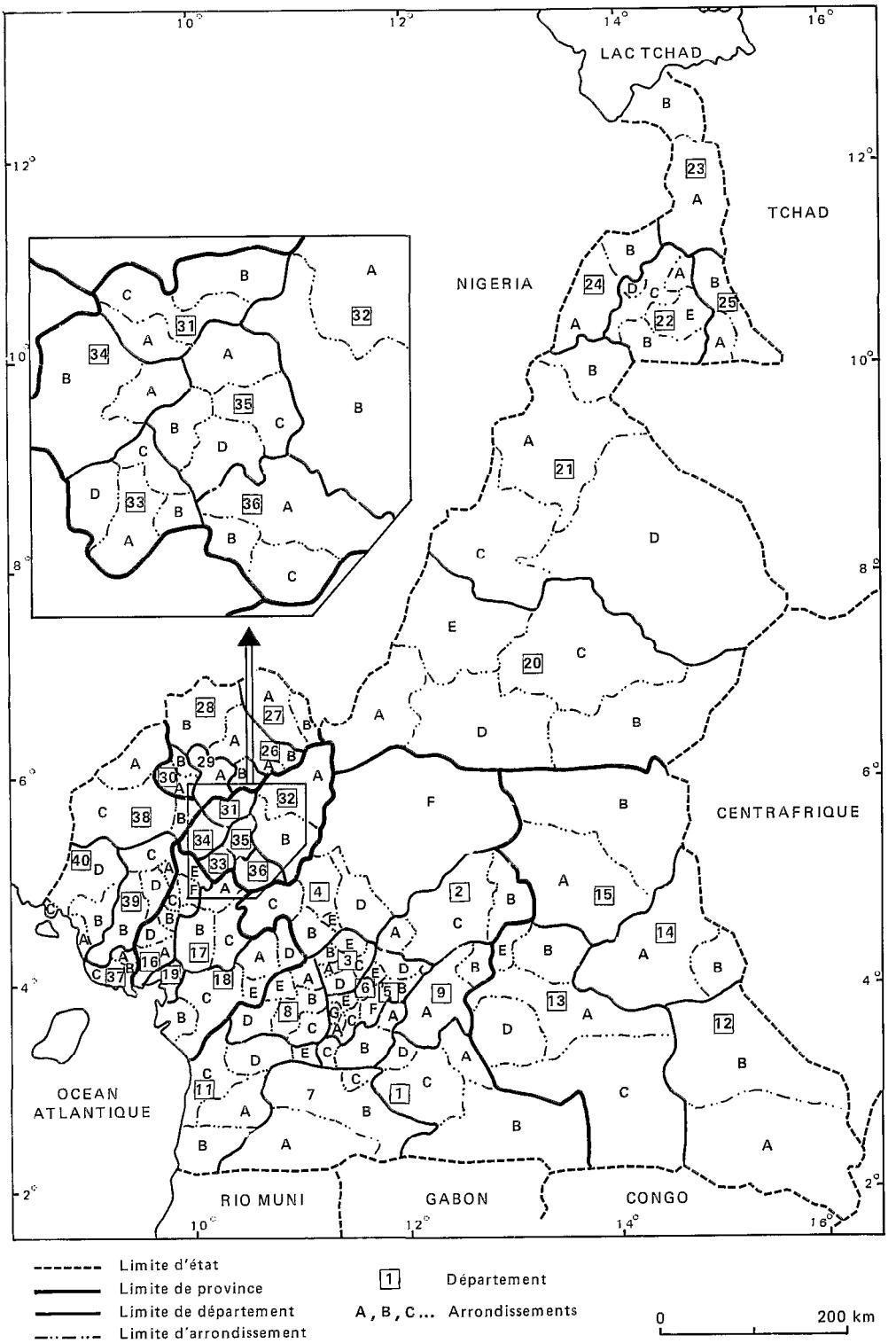

Fig. 83. — Carte-repère des unités administratives.

Province du Littoral

16. Moungo
A. Dibombari
B. Loum
C. Manjo
D. Mbanga
E. Mélong
F. Nkongsamba

17. Nkam
A. Nkondjok
B. Yabassi
C. Yingui

18. Sanaga Maritime
A. Babimbi (Ngambé)
B. Dizangué
C. Edéa
D. Ndom
E. Pouma

19. Wouri
A. Douala I
B. Douala II
C. Douala III
D. Douala IV

Province du Nord

20. Adamaoua
A. Banyo
B. Meiganga
C. Ngaoundéré
D. Tibati
E. Tignère

21. Bénoué
A. Garoua
B. Guider
C. Poli
D. Rey Bouba (Tcholliré)

22. Diamaré
A. Bogo
B. Kaélé
C. Maroua
D. Méri
E. Mindif

23. Logone-et-Chari
A. Kousséri
B. Makari

24. Margui-Wandala
A. Mokolo
B. Mora

25. Mayo Danaye
A. Yagoua
B. Kar-Hay

Province du Nord-Ouest

26. Bui
A. Jakari
B. Kumbo

27. Donga and Mantung
A. Nkambé
B. Nwa

28. Metchum
A. Fundong
B. Wum

29. Mezam
A. Bamenda
B. Ndop

30. Momo
A. Batibo
B. Mbengwi

Province de l'Ouest

31. Bambouto
A. Batcham
B. Galim
C. Mbouda

32. Bamoun
A. Foumban
B. Foumbot

33. Haut Nkam
A. Bafang
B. Bana
C. Company
D. Kékem

34. Menoua
A. Bansoa
B. Dschang

35. Mifi
A. Bafoussam
B. Bamendjou
C. Bandjoun
D. Bangou

36. Ndé
A. Bangangté
B. Bazou
C. Tonga

Province du Sud-Ouest

37. FAKO

A. Muyuka
B. Tiko
C. Victoria

38. MANYU

A. Akwaya
B. Fontem
C. Mamfé

39. MÉMÉ

A. Bangem
B. Kumba
C. Nguti
D. Tombel

40. NDIAN

A. Bamusso
B. Ekondo Titi
C. Isangele
D. Mundemba

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE DES OUVRAGES ET ARTICLES CITÉS

Cette liste bibliographique ne prétend nullement être exhaustive de toutes les publications relatives à Yaoundé ou aux migrations en Afrique, mais se limite à présenter celles auxquelles il a été fait référence dans cette étude.

Pour une plus ample information, le lecteur pourra notamment consulter, sur le Cameroun :

DELANCEY (M.W.), DELANCEY (V.H.), 1975. — A bibliography of Cameroon. African Bibliography Series n° 4. African Publishing Company. Holmes & Meier Publishers. New York.

et sur les migrations en Afrique :

AGHASSIAN (M.), 1976. — Les migrations en Afrique au sud du Sahara. Bibliographie sélective. *In :* AMSELLE J.L. : Les migrations africaines. Réseaux et processus migratoires : 101-118. Coll. Dossiers Africains. F. Maspéro. 126 p.

ANDRÉ (R.) *et al.*, 1978. — Exode rural. Afrique tropicale francophone, Madagascar, Iles francophones de l'océan Indien. Bibliographie. Comité international d'historiens et de géographes de langue française. 334 p.

PANOFSKI (H.E.), 1963. — Migratory Labour in Africa (Bibliographical Article). *Journal of Modern African Studies*, 1 : 521-529.

PITTE (J.), 1978. — L'exode rural. Bibliographie annotée. Afrique. Centre Géographique d'Études et de Recherches rurales. Université de Poitiers. 65 p. *multigr.*

OUVRAGES ET ARTICLES

ABEGA (P.), s.d. — Petit lexique ewondo. Département des langues africaines et Linguistique. Université fédérale du Cameroun. s.p. *multigr.*

ADDO (N.O.), 1973. — Les différences de migration interne et leurs effets sur l'évolution socio-démographique. *In :* Croissance démographique et évolution socio-démographique en Afrique de l'Ouest, J.C. Caldwell, ed. : 519-548. Population Council, New York, 1028 p.

AHANDA (A.), 1975. — Une nouvelle race de Bayam Salam. *Cameroun Tribune*, jeudi 9 octobre.

ADEPOJU (A.), 1979. — Migration and socioeconomic change in Africa. *International social science journal*, vol. 31 in 2 : 107-235.

ALEXANDRE (P.), 1965. — Protohistoire du groupe béti-bulu-fang : essai de synthèse provisoire. *Cah. d'Ét. Afric.*, n° 20 : 503-560.

ALEXANDRE (P.), BINET (J.), 1958. — Le groupe dit Pahouin. P.U.F.

AMSELLE (J.L.), 1976. — Aspects et significations du phénomène migratoire en Afrique. *In :* Les migrations africaines : 9-39. Dossiers Africains. F. Maspéro.

Amtsblatt für Schutzgebiet Kamerun. Berlin (périodique).

ANDRÉ (R.), 1972. — Traits généraux des migrations intérieures en Tunisie. *Revue de l'Institut de Sociologie.* Université Libre de Bruxelles. Chronique démographique : 733-749.

ARDENER (E.) & (S.), 1960. — Motives for migration to work. *In :* Plantation and village in the Cameroons. Some economic and social studies. Nigerian Institute of Economic and Social Research. Oxford University Press. 435 p.

ARDENER (E.) & (S.), WARMINGTON (W.A.), 1960. — Plantation and village in the Cameroons. Some economic and social studies. Nigerian Institute of Social and Economic Research. Oxford University Press. 435 p.

ASSOUMOU (J.), 1977. — L'économie du cacao. Agriculture d'exportation et bataille du développement en Afrique Tropicale. J.P. Delarge. Paris. 351 p.

ATANGANA (K.), MESSI (P.), 1919. — Jaounde-Texte. *In :* Abhandlungen des Hamburgischen Kolonialinstituts, 24.

Atlas du Cameroun, 1956-1975. — Planches I à XVI. Ech. div. ORSTOM, Paris.

AYMERICH (Général), 1935. — La conquête du Cameroun.

BAIROCH (P.), 1972. — Le chômage urbain dans les pays en voie de développement. Bureau International du Travail. Genève. 106 p.

BALAN (J.), BROWNING (H.L.), JELIN (E.), LITZLER (L.), 1969. — A computerized approach to the processing and analysis of life histories obtained in sample surveys. *Behavioral Science*, vol. 14 : 105-120.

BALAN (J.), JELIN-BALAN (E.), BROWNING (H.L.), s.d. — Technical procedures in the execution of the Monterrey mobility study. Population Research Center. Department of Sociology. University of Texas. 22 p. *multigr.*

BALANDIER (G.), 1955. — Sociologie des Brazzavilles noires. *Cah. Fondat. Nat. des Sc. Po.* n° 67. A. Colin. 274 p.

BALANDIER (G.), 1963. — Sociologie actuelle de l'Afrique Noire. 2e édit. P.U.F. 532 p.

BALANDIER (G.), 1974. — Anthropo-logiques. Coll. Sociologie d'aujourd'hui. P.U.F. 278 p.

BARBIER (J.C.), 1971. — Les villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang. Aspects sociologiques de l'émigration bamiléké en zone de forêt dans le département du Nkam. ORSTOM. Yaoundé. 303 p. *multigr.*

BARBIER (J.C.), 1973. — Colonisation agricole et référence au milieu urbain : exemple des villages de l'opération Yabassi-Bafang, au nord-est de Douala. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. X, nos 2-3 : 203-216.

BARBIER (J.C.), 1974. — Dynamique des populations bamiléké. 21 p. *multigr.*

BARBIER (J.C.), 1980. — Présentation de la zone agro-industrielle d'Obala-Nanga Eboko. *In :* Complexes agro-industriels au Cameroun. *Trav. et Doc. de l'ORSTOM*, no 118 : 227-281.

BARBIER (J.C.), COURADE (G.), GUBRY (P.), 1978. — L'exode rural au Cameroun. *Travaux et Documents de l'I.S.H.*, no 11. O.N.A.R.E.S.T., 113 p. *multigr.*

BARBIER (J.C.), TISSANDIER (J.), 1980. — Mbandjok ou les promesses d'une ville liée à un complexe agro-industriel sucrier (Cameroun). *In :* Complexes agro-industriels au Cameroun. *Trav. et Doc. de l'ORSTOM*, no 118 : 127-221.

BAYART (J.F.), 1978. — Régime du parti unique et système d'inégalité et de domination au Cameroun : esquisse. *Cah. d'Ét. afric.* nos 69-70, vol. XVIII, cah. 1 et 2 : 5-35.

B.C.R., 1976. — (Voir : Bureau Central du Recensement).

BEALS (R.E.), LEVY (M.B.), MOSES (L.N.), 1967. — Rationality and migration in Ghana. *Review of Economics and Statistics*, t. 49 : 480-486.

BELLONCLE (G.), 1979. — Quel développement rural pour l'Afrique Noire? Les Nouvelles Éditions Africaines. 209 p. Dakar.

BELLONCLE (G.), GENTIL (D.), 1973. — Les Zones d'Actions Prioritaires Intégrées dans le Centre-Sud du Cameroun. Bilan et perspectives. 111 p. *multigr.* Annexes.

BERG (E.J.), 1965. — The Economics of the migrant labor system. *In :* Urbanization and Migration in West Africa. H. Kuper ed. University of California Press.

BESSON (C.), 1967. — Étude sur la vie sociale des femmes dans trois villages de l'E.P.L. de Mengueme.

BETEILLE (R.), 1981. — Une nouvelle approche géographique des faits migratoires : champs, relations, espaces relationnels. *L'Espace Géographique*, no 3 : 187-197.

BINET (J.), 1956-a. — Budgets familiaux des planteurs de cacao au Cameroun. *L'Homme d'Outre-Mer*, no 3. ORSTOM. 154 p.

BINET (J.), 1956-b. — Condition des femmes dans la région cacaoyère du Cameroun. *Cah. Internationaux de Sociologie.* Vol. XX, juin-juillet : 109-123.

BINET (J.), 1968. — Activité économique et prestige chez les Fang du Gabon. *Tiers-Monde*, no spécial : L'économie ostentatoire. T. IX, no 33, janv.-mars : 25-42.

BINET (J.), 1970. — Psychologie économique africaine. Biblioth. scientifique. Payot. 334 p. Paris.

B.I.T., 1975. — Emploi, revenus et égalité : stratégie pour accroître l'emploi productif au Kenya. Genève.

B.I.T., 1979. — Emploi et développement au Cameroun, perspectives sectorielles, 169 p. et annexes. Addis-Abeba.

BLANC (P.), 1961. — A propos des migrations dans l'ancienne « Afrique Française ». *L'Afrique et l'Asie*, no 54 : 16-36.

BONNAFE (P.), 1978. — Nzo Lipfu, le lignage de la mort. La sorcellerie, idéologie de la lutte sociale sur le plateau kukuya. *Recherches Oubanguiennes* I. 345 p.

BOUTRAIS (J.), COURADE (G.), GUBRY (P.), 1979. — Population, planification et développement rural : l'exemple du Cameroun. C.G.N. - C.S.E.S. - O.N.A.R.E.S.T. *Travaux et Documents de l'I.S.H.*, no 21. 163 p. *multigr.* Annexes.

BRAAKHUIS (N.), LACHAUD (J.P.), 1979. — Les activités des marchés. *In :* BRAAKHUIS *et al.* : Recherches sur les activités informelles à Yaoundé. Centre d'Études d'Afrique Noire. Centre d'Économie du Développement. Institut d'Études Politiques de Bordeaux. 491 p.

BRUNSCHWIG (H.), 1957. — L'expansion allemande outre-mer du XVe siècle à nos jours. P.U.F. Paris.

BUGNICOURT (J.), 1971-a. — Disparités scolaires en Afrique. *Tiers-Monde*, t. XII, no 48 : 751-786.

BUGNICOURT (J.), 1971-b. — Migration, croissance des bidonvilles et alternatives éducationnelles.

In : Population, éducation, développement en Afrique au Sud du Sahara. UNESCO, Dakar : 242-325.

BUREAU (R.), 1962. — Ethno-sociologie religieuse des Duala et apparentés. *Recherches et Études Camerounaises* nos 1-2, 7-8. 372 p.

Bureau Central du Recensement (B.C.R.), s.d. — Recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976. Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale. Ministère de l'Économie et du Plan. 4 vol. Yaoundé.

BURTHE D'ANNELET (Lt.-colonel de), 1932. — Du Cameroun à Alger.

CALDWELL (J.C.), 1969. — African rural-urban migration. The movement to Ghana's towns. Australian National University Press. Canberra-London. 258 p.

CAMARA (C.), 1972. — Les relations ville-campagne autour d'Abeokuta (Nigeria). *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Colloque C.N.R.S. de Talence : 375-400.

CAMARA (C.), 1974. — Facteurs de la croissance urbaine et leur influence sur la main-d'œuvre. *Congrès International de la Population. Liège. 1973. Vol. I :* 227-241.

CAPOT-REY (P.), 1968. — Les structures agricoles du Mbam et de l'Est du Cameroun Oriental. Secrétariat d'État au Développement Rural. 80 p. Yaoundé.

CHAMPAUD (J.), 1965. — Atlas Régional Sud-Ouest 2. Cartes h.-t. à 1/500 000, Commentaire des cartes. 85 p. *multigr.* ORSTOM-IRCAM. Yaoundé.

CHAMPAUD (J.), 1966. — L'économie cacaoyère du Cameroun. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.* vol. III, n° 3 : 105-124.

CHAMPAUD (J.), 1970. — Mom ou le refus de l'agriculture de plantation. *Études Rurales*, nos 37-38-39 : 299-311.

CHAMPAUD (J.), 1972. — Genèse et typologie des villes du Cameroun de l'Ouest. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 3 : 325-336.

CHAMPAUD (J.), 1973-a. — Mom, terroir bassa. *Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara*, n° 9. ORSTOM-Mouton & Co. 59 p., 7 cart. h.-t.

CHAMPAUD (J.), 1973-b. — Atlas régional Ouest 2. Cartes h.-t. 1/500 000 et 1/1 000 000. Commentaire des cartes, 115 p. ORSTOM Paris.

CHAMPAUD (J.), 1980. — Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest. Thèse. 675 p. *multigr. (éd. provis.)*, Bordeaux III. ORSTOM Paris. (Ed. définit. : Mém. ORSTOM n° 98, 1983).

CHAMPAUD (J.), 1981. — L'espace commercial des Bamiléké. *L'Espace Géographique*, n° 3 : 198-206.

CHEMAIN (R.), 1981. — La ville dans le roman africain. L'Harmattan. A.C.C.T. 281 p.

CHOMBART DE LAUWE (P.H.), 1982. — La fin des villes, mythe ou réalité. Calmann-Lévy. 246 p.

CLAIRIN (R.), 1978. — Les migrations en Afrique de l'Ouest. *Stateco*, Bull. de liaison INSEE-Coopération, n° 15 : 46-84.

CLARKE (J.I.), 1972. — Urban primacy in Tropical Africa. *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Colloque C.N.R.S. de Talence : 447-453.

CLIFFORD (J.), 1969. — Some sociological aspects of migration. *In :* Jackson J.A. ed. : Migration. Sociological Studies 2 : 60-73. Cambridge University Press.

COING (H.), 1975. — Épidémies et endémies en sociologie urbaine. A propos d'un livre récent sur l'Afrique. *Cah. d'Ét. Afric.*, n° 58. Chronique bibliographique : 329-338.

COING (H.), 1980. — Le transfert des techniques urbaines vers le Tiers-Monde. Éléments pour une problématique. *Les Annales de la Recherche urbaine*, n° 7.

Commissariat de la République Française au Cameroun : 1923. — Guide de la colonisation au Cameroun. 164 p.

CORDEIRO (O.), DIKOUME (C.), 1979. — Stratégie paysanne dans un projet de promotion des cultures vivrières : le cas d'Ombessa. *In :* Maîtrise de l'espace agraire et Développement en Afrique tropicale. Colloque C.N.R.S.-ORSTOM, Ouagadougou. *Mém. ORSTOM* n° 89 : 497-506.

COTTEN (A.M.), MARGUERAT (Y.), 1976/1977. — Deux réseaux urbains africains : Cameroun et Côte-d'Ivoire. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 116 : 348-385, n° 120 : 348-382.

COURADE (G.), 1978, 1980. — Les plantations industrielles d'Unilever au Cameroun (plantations Pamol du Cameroun Limited) ou la croissance d'une firme multinationale dans une région marginale. *In :* Complexes agro-industriels au Cameroun. *Trav. et Doc. de l'ORSTOM*, n° 118 : 11-26. *Cah. de l'O.N.A.R.E.S.T.*, vol. 1 n° 2 : 91-159, 1978. Yaoundé.

DEBLE (I.), 1967. — Les rendements de l'enseignement du premier degré en Afrique francophone. I.E.D.E.S., 5 t.

DELAROZIÈRE (R.), 1953. — Contribution à l'étude ethno-démographique de la subdivision de Nanga-Eboko. *Bull. mensuel de la Statistique d'Outre-Mer.* Supplément Série Études n° 27. 84 p.

DELPECH (B.), 1978. — Du village au quartier : les originaires de la Lékié à Yaoundé (Nkol-Eton). C.S.E.S. *Travaux et Documents de l'I.S.H.* n° 10. O.N.A.R.E.S.T. Yaoundé. 220 p. *multigr.*

DELPECH (B.), 1979. — Un essai de prospective sociale : esquisse d'une communauté pionnière imaginaire par de jeunes ruraux sud-camerounais. *Cah. ORSTOM sér. Sci. Hum.* vol. XVI, n^{os} 1-2 : 153-176.

DENIEL (R.), 1968-a. — De la savane à la ville. Essai sur la migration des Mossi vers Abidjan et sa région. Aubier. 223 p.

DENIEL (R.), 1968-b. — Aspects méthodologiques d'une enquête sur les migrations. *Psychopathologie africaine*, 1 : 55-63.

DEVAUGES (R.), 1982. — Les modèles pour l'étude dynamique de l'espace dans les villes du Tiers-Monde. L'approche et les facteurs surdéterminants. *In :* Problèmes de croissance urbaine dans le monde tropical. Séminaire indo-français de New Delhi (11-16 déc. 1978). *Travaux et Documents de Géographie Tropicale*, C.E.G.E.T., n° 45 : 106-124.

D.G.R.S.T. - Université de Yaoundé - ORSTOM : 1978. — Nature et formes du pouvoir dans les sociétés dites acéphales (exemples camerounais). Compte rendu journée scientifique de Yaoundé, 1er mars 1978. *Trav. et Doc. de l'ORSTOM* n° 142. 1982. 171 p.

Die Deutschen Schutzgebiete in Afrika und des Südsee. Berlin (périodique).

Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale, 1970. — La population de Yaoundé en 1969. Résultats principaux. 116 p. *multigr.*

Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat, 1980. — Projet de Développement Urbain (P.D.U.) : Yaoundé-Douala. Étude de factibilité. 7 vol. Rapport définitif. Halcrow Fox & Partners.

DIZIAIN (R.), 1953. — Les facteurs de l'expansion bamiléké au Cameroun. *Bull. Assoc. des Géogr. Franç.* : 117-126.

D.K.B. : *Deutsches Kolonialblatt.* Berlin (périodique).

DOMINIK (H.), 1908. — Vom Atlantik zum Tschadsee. Berlin.

DONGMO (J.L.), 1981. — Le dynamisme bamiléké (Cameroun). 2 vol. 434 p. + 293 p. Yaoundé.

DONGMO (J.L.), 1982. — The competitive fields of Douala and Yaoundé, Cameroon. *In :* Redistribution of population in Africa, J.I. Clarke & L.A. Kosinski ed. : 133-137. Heinemann, London, 212 p.

DUCREUX (M.), 1972. — La croissance urbaine et démographique de Kinshasa. *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Colloque C.N.R.S. de Talence : 549-565.

DUPRIEZ (H.), 1980. — Paysans d'Afrique Noire. Terres et Vie. 253 p. Nivelles.

EDJOA (F.), 1978. — L'approvisionnement de Yaoundé en denrées alimentaires produites au Cameroun. D.E.S. Département de Géographie. Université de Yaoundé. 116 p. *multigr.*

ELA (J.M.), 1980. — Le cri de l'homme africain. L'Harmattan. 173 p.

ELA (J.M.), 1982. — L'Afrique des villages. Karthala. 230 p.

ELA (J.M.), 1983. — La ville en Afrique Noire. Karthala. 222 p.

Encyclopédie Coloniale et Maritime, 1951. — Encyclopédie de l'Afrique Française. Cameroun-Togo.

ENYEGUE MONGO (L.), 1971. — M'balmayo : étude de morphologie urbaine. Mémoire de D.E.S. Université de Yaoundé. 199 p. *multigr.*

EVANS-PRITCHARD (E.E.), 1972. — Sorcellerie, oracles et magie chez les Azandé. *N.R.F.* Gallimard. 1re édition : 1937. 642 p.

EZA BOTO, 1954. — Ville cruelle. Présence Africaine, 16.

FARINAUD (Médecin-colonel) : 1945. — État sanitaire des indigènes de 1939 à 1944. Exécution lettre n° 3987 AE/S du 21 avril 1945 de M. le Ministre des Colonies au sujet de la rédaction du Livre Jaune. Direction de la Santé. 8 p. *dact.*

FAVRET-SAADA (J.), 1977. — Les mots, la mort, les sorts. N.R.F. Gallimard. 332 p.

FERNANDEZ (J.W.), 1962 (1961). — Christian acculturation and Fang witchcraft. *Cah. d'Ét. afric.* n° 6, vol. 2 (2e cahier) : 243-270.

FRANQUEVILLE (A.), 1968. — La paysage urbain de Yaoundé. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 82 : 113-154.

FRANQUEVILLE (A.), 1972-a. — Note sur le personnel de l'usine Bastos à Yaoundé. 4 p. dact., 5 fig. ; Note sur le personnel de l'usine des Brasseries du Cameroun à Yaoundé. 3 p. *dact.*, 5 fig. ORSTOM Yaoundé.

FRANQUEVILLE (A.), 1972-b. — Les relations ville-campagne sur la route au nord de Yaoundé. *Cah. ORSTOM sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 3 : 337-387.

FRANQUEVILLE (A.), 1972-c. — Persistance et évolution des coutumes béti : l'enterrement d'un vieux chef en pays eton. *Cah. d'Ét. afric.* n° 47 : 524-528.

FRANQUEVILLE (A.), 1972-d. — Interprétation cartographique des résultats d'une enquête sur l'émigration rurale (département de la Lékié, Cameroun). Essai méthodologique. *Cah. ORSTOM sér. Sci. Hum.* vol. IX, n° 2 : 179-183.

FRANQUEVILLE (A.), 1973-a. — Réflexions méthodologiques sur l'étude des migrations actuelles en Afrique. *Cah. ORSTOM sér. Sci. Hum.* vol. X, nos 2-3 : 143-149.

FRANQUEVILLE (A.), 1973-b. — L'émigration rurale dans le département de la Lékié. Contribution à l'étude des relations ville-campagne dans le sud du Cameroun. *Cah. ORSTOM sér. Sci. Hum.*, vol. X, nos 2-3 : 151-193.

FRANQUEVILLE (A.), 1973-c. — Atlas régional Sud-Ouest 1. Cartes h.-t. 1/500 000 et 1/1 000 000, Plans Douala 1/20 000. Commentaire des cartes. 93 p. ORSTOM Paris.

FRANQUEVILLE (A.), 1975. — Les exploitations forestières. Atlas du Cameroun : planche XVI et commentaire. ORSTOM Paris.

FRANQUEVILLE (A.), 1976-a. — Espace relationnel et immigration urbaine en Afrique : la notion de région migratoire. *Recherches Géographiques*, n° spécial : Hommages à Étienne Juillard : 203-222. Strasbourg.

FRANQUEVILLE (A.), 1976-b. — L'évolution du Marché Central de Yaoundé. Comparaison de deux enquêtes. *In :* Recherches sur l'approvisionnement des villes. *Mém. C.E.G.E.T.-C.N.R.S. :* 117-131. Bordeaux.

FRANQUEVILLE (A.), 1978. — Deux cas d'évolution de la population rurale dans le sud du Cameroun. *Études Rurales*, n° 70 : 81-95.

FRANQUEVILLE (A.), 1979. — Croissance démographique et immigration à Yaoundé. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 128 : 321-354.

FRANQUEVILLE (A.), 1984. — Yaoundé : la construction d'une capitale. *Mémoires ORSTOM*, n° 104, Paris, 192 p.

GALE (S.), 1973. — Explanation theory and models of migration. *Economic Geography*, vol. 49, n° 3 : 257-274.

GALLAIS (J.), 1982. — La perception et la pratique de l'espace dans les pays tropicaux. *In :* Espaces vécus et civilisations : 29-47. *Mémoires et Documents de Géographie.* C.N.R.S. 106 p.

GALLE (O.R.), TAEUBER (K.E.), 1966. — Metropolitan migration and intervening opportunities. *American Sociological Review*, vol. 31 : 5-13.

GASTELLU (J.M.), 1981. — L'égalitarisme économique des Sérer du Sénégal. *Trav. et Doc. de l'ORSTOM*, n° 128. 808 p.

GENDREAU (F.), 1982. — Perspectives de population des grandes villes africaines. *In :* Les grandes villes africaines. Séminaire de Montpellier (18-25 sept. 1980). *Bull. Soc. languedoc. de Géogr.*, t. 16, fasc. 1-2, janv.-juin (111-121).

GEORGE (P.), 1970. — Dictionnaire de la géographie. P.U.F. 448 p.

GEROLD-SCHEEPERS (Th. J.F.A.), VAN BINSBERGEN (W.M.J.), 1978. — Marxist and non-marxist approaches to migration in Tropical Africa. *In :* Migration and the transformation of modern African Society. *African Perspectives* 1 : 21-35. Africa Studie Centrum. Leiden.

GESCHIERE (P.L.), 1972. — Quelques aspects de l'organisation sociale des villages maka sur le Ndjonkol (zone d'Angossas, arrondissement d'Abong-Mbang). Rapport pour la Z.A.P.I. de l'Est. 47 p. *multigr.* Amsterdam.

GIBBAL (J.M.), 1972. — Relations ville-campagne et interprétation de la malchance en milieu urbain de Côte-d'Ivoire. *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Colloque C.N.R.S. de Talence : 617-624.

GIBBAL (J.M.), 1974. — Citadins et paysans dans la ville africaine. L'exemple d'Abidjan. Bibliothèque d'Anthropologie. F. Maspéro. 398 p.

GLORIEUX (P.), 1970. — Nsimeyong, un «village» camerounais dans la zone postforestière soumise à l'influence urbaine. Mém. de Géographie. Université de Lille I. 97 p. *multigr.* Annexes.

GODFREY (E.M.), 1973. — Economic variables and rural-urban migration : some thoughts on the Todaro hypothesis. *The Journal of Development Studies*, vol 10, n° 1 : 66-78.

GOUELLAIN (R.), 1975. — Douala, ville et histoire. Institut d'Ethnologie. Musée de l'Homme. 402 p. Paris.

GREGORY (J.W.), PICHE (V.), 1978. — African migration and peripheral capitalism. *In :* Migrations and the transformation of modern African Society. *African Perspectives*, n° 1 : 37-50. Africa Studie Centrum. Leiden.

GRELLET (G.), 1982. — Les structures économiques de l'Afrique Noire. Tiers-Monde, I.E.D.E.S., 179 p.

GOUROU (P.), 1982. — Terres de bonne espérance, le monde tropical. Plon. 456 p.

GUGLER (J.), FLANAGAN (W.G.), 1978. — Urban-rural ties in West Africa : extent, interpretation, prospects and implications. *In :* Migrations and the transformation of modern African Society. *African Perspectives*, n° 1 : 67-78. Africa Studie Centrum. Leiden.

GUILBOT (J.), 1948. — Petite étude sur la main-d'œuvre à Douala. Mémorandum I. I.F.A.N. Cameroun. 76 p.

GUILBOT (J.), 1949. — Les conditions de vie des indigènes de Douala. *Études Camerounaises*, t. II, n^{os} 27-28, sept.-déc. : 179-239.

GUTKIND (P.C.W.), 1965. — African urbanism, mobility and social network. *International Journal of comparative Sociology*, 6-1 : 48-60.

GUTKIND (P.C.W.), 1967. — The energy of despair : social organization of the unemployed in two african urban areas : Lagos and Nairobi. *Civilisations*, vol. XVII : 184-214, 380-405.

GUYER (J.I.), 1977. — The women farming system in the Lékié. E.N.S.A. 75 p *multigr.* Yaoundé.

GUYER (J.I.), 1980. — Head tax, social structure and rural income in Cameroun (1922-1937). *Cah. d'Ét. afric.* n° 79, XX-3 : 305-329.

GWAN (E.), 1982. — Migrational changes in West Cameroon. *In :* Redistribution of population in Africa, J.I. Clarke & Kosinski ed. : 124-132. Heinemann, London, 212 p.

HAERINGER (Ph.), 1968. — L'étude des migrations par la biographie. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. 5, n° 2 : 3-22.

HAERINGER (Ph.), 1972. — Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique. Communication au Congrès

Régional Africain de Population. Accra, 9-18 déc. 1971. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. IX, n° 4 : 439-453.

HAERINGER (Ph.), 1973. — Cheminements migratoires maliens, voltaïques et nigériens en Côte-d'Ivoire. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. X, n^{os} 2-3 : 195-201.

HAGERSTRAND (T.), 1957. — Migration and areas. *In :* Migrations in Sweden, a symposium. *Lund Studies in Geography*, n° 13 : 27-158.

HAGERSTRAND (T.), 1962. — Geographic measurements of migration. *In :* Les déplacements humains, aspects méthodologiques et leur mesure. Entretiens de Monaco en Sciences Humaines, 24-29 mai. Publ. J. Sutter. Hachette. 240 p.

HART (K.), 1973. — Informal income opportunities and urban employment in Ghana. *The Journal of Modern African Studies*, 11, n° 1 : 61-89.

HARVEY (D.), 1970. — Explanation in Geography. E. Arnold. 521 p. London.

HARVEY (M.E.), BRAND (R.R.), 1974. — The spatial allocation of migrants in Accra, Ghana. *The Geographical Review*, vol. LXIV, 1 : 1-30.

HAUSER (A.), (s.d., 1960?). — L'absentéisme et la mobilité des travailleurs des industries manufacturières de la région de Dakar. I.F.A.N. Université de Dakar. 41 p. *mult. tabl.*

HAUSER (A.), 1968. — Les ouvriers de Dakar. Étude psychosociologique. ORSTOM, 172 p., Paris.

HAUSER (A.), 1972. — Problèmes posés par l'évaluation du nombre de chômeurs en milieu urbain en Afrique. *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Colloque C.N.R.S. de Talence : 667-676.

HEGBA (P.M.), 1979. — Sorcellerie, chimère dangereuse... ? Éd. I.N.A.D.E.S. 118 p. Abidjan.

HESS (P.), 1974. — Nanga-Eboko, étude de géographie urbaine. Mém. de D.E.S. Département de Géographie. Université de Yaoundé. 144 p. *multigr.* Annexes.

HOUDAYER (R.), 1972. — Enquête sur les exploitations agricoles des Z.A.P.I. du Centre-Sud. Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire. 3 vol. *multigr.*, Yaoundé.

HUGON (Ph.), 1968. — Analyse du sous-développement en Afrique Noire. L'exemple de l'économie du Cameroun. P.U.F. 325 p.

HUGON (Ph.), 1970. — Intégration de l'enseignement africain au développement. *Tiers Monde*, t. XI, 41 : 17-46.

HUGON (Ph.), 1980. — Les petites activités marchandes dans les espaces urbains africains (essai de typologie). *Tiers Monde*, t. XXI, 82 : 405-427.

HURAULT (J.), 1970. — Essai de synthèse du système social des Bamiléké. *Africa*, vol. XV, 1 : 1-24.

I.N.S.E.E., 1968. — Enquête démographique au Cameroun. Résultats définitifs pour la région Sud-Est. 1962-1964. Service de la Statistique. 143 p.

I.P.A.R., 1977. — Report on the Reform of Primary Education. Buea. National Printing Press. 231 p.

JUILLARD (E.), 1970. — L'armature urbaine de la France pré-industrielle. *Bull. Fac. Lettres et Sci. Hum.*, Strasbourg : 293-307.

JUILLARD (E.), 1974. — La «région». Contributions à une géographie générale des espaces régionaux. Assoc. des publications près des universités de Strasbourg, t. XI. Éd. Ophrys. 230 p.

JUILLARD (E), NONN (H.), 1976. — Espaces et régions en Europe occidentale (Structures et dimensions de régions en Europe occidentale). A.T.P. n° 10. Éd. C.N.R.S. 114 p.

KENGE SHANTONDI, 1973. — Enquête sur l'artisanat dans la Briqueterie Ouest. Institut de Formation Statistique, Yaoundé. 27 p. *multigr.* Annexes.

KNIGHT (J.B.), 1972. — Rural-urban income comparisons and migration in Ghana. *Bull. of Oxford University Institute of Economics and Statistics*, t. XXXIV, 2 : 199-228.

KOCH (H.), 1968. — Magie et chasse au Cameroun. Mondes d'Outre-Mer, Berger-Levrault. 271 p.

KUBAT (D), HOFFMANN-NOWOTNY (H.J.), 1981. — Migrations : vers un nouveau paradigme. *Rev. Internat. des Sci. Soc.* vol. XXXIII, 2 : 334-359, U.N.E.S.C.O.

LABORIE (Bruneau de), 1924. — Du Cameroun au Caire par le désert de Libye. Flammarion. 407 p. Paris.

LABORIE (J.P.), 1979. — Les petites villes. C.N.R.S., centre régional de Toulouse, 363 p.

LABURTHE-TOLRA (Ph.), 1970. — Yaoundé, d'après ZENKER, 1895. *Ann. Fac. Lettres et Sci. Hum.* Yaoundé, 2 : 6-113.

LABURTHE-TOLRA (Ph.), 1977. — Minlaaba. Histoire et société traditionnelle chez les Bëti du Sud-Cameroun. Thèse. 3 t. 1911 p. + XII. Paris (Publ. définit. sous le titre : Les seigneurs de la forêt).

LABURTHE-TOLRA (Ph.), BUREAU (R.), 1971. — Initiation africaine, supplément de philosophie et de sociologie à l'usage de l'Afrique Noire. Études et Documents africains. Éd. CLE, 293 p. Yaoundé.

LACAN (M.), 1974. — La population de Douala. Structures internes et mouvements migratoires. Thèse 3e cycle. Toulouse. 434 p. *multigr.*

LACHAUD (J.P.), 1979-a. — Introduction à « Recherches sur les activités informelles à Yaoundé ». *In :* BRAAKHUIS *et al.* : 1-7.

LACHAUD (J.P.), 1979-b. — Le secteur informel de l'habillement. *In :* BRAAKHUIS *et al.* : Recherches sur les activités informelles à Yaoundé : 8-121.

LACHAUD (J.P.), 1980. — Les lois de fonctionnement du secteur informel traditionnel : présentation d'un modèle. *Tiers-Monde*, t. XXI, 82 : 435-445.

LACOSTE (Y.), 1980. — Unité et diversité du Tiers Monde. 3 vol. Coll. Hérodote. F. Maspéro.

LAPORTE (H.), 1953. — La société noire de Yaoundé. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 22 : 191-194.

LASSERRE (G.), 1972. — *In :* Discussion du rapport de A. L. Mabogunje (1972). Colloque C.N.R.S. de Talence : 154-156.

LE BRUN (O.), 1971. — La dynamique de population et le développement éducationnel en Afrique. *In :* Population, éducation, développement en Afrique au sud du Sahara. U.N.E.S.C.O., Dakar : 35-91.

LEE (S.), 1966. — A theory of migration. *Demography*, 3 : 47-57.

LEFÈVRE (A.), 1974. — Perspectives de développement des départements autour de Yaoundé. Le pays yezum : Lembé-Simban-Zoa (Haute Sanaga). Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire. Groupe des Conseillers en Développement d'Afrique du Centre. 52 p. *multigr.* Annexes.

LEROY (D.), 1971. — Le centre commercial de Yaoundé. Étude de géographie économique. Mém. de maîtrise. Fac. Lettres et Sci. Hum. Yaoundé. 106 p. *multigr.*

LE VINE (T.V.), 1970. — Le Cameroun. 2 t. Nouveaux Horizons.

LIPTON (M.), 1977. — The myths of urbanization. *In :* CONNEL J. *et al.* : Migrations from rural areas, the evidence from village studies : 216-237. The Institute of Development Studies at the University of Sussex. Brighton.

LOWRY (I.S.), 1968. — A short course in model design. *In :* Spatial analysis, a reader in statistical geography, Berry B. J. L. & Marble D. F. ed. : 53-64. Prentice Hall. 512 p.

LUX (A.), 1972. — Centres ruraux du Mayombe et villages environnants : problèmes de solidarité entre ouvriers et cultivateurs. *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Colloque C.N.R.S. de Talence : 817-825.

MABOGUNJE (A. L.), 1972. — Growth and organization of urban and suburban space : the morphology of cities in Black Africa. *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Colloque C.N.R.S. de Talence : 149-156.

MABOGUNJE (A.L.), 1973. — Migration and urbanization. *In :* Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest. Caldwell J. C. ed. : 210-230. Population Council, New York, 1028 p.

M.A.E.T.U.R., 1978. — Enquête sur les caractéristiques socio-économiques des ménages et les conditions actuelles de l'habitat à Yaoundé. 3 vol. Yaoundé.

MAFEJE (A.), 1971. — The Ideology of « Tribalism ». *The Journal of Modern African Studies*, vol. 9, 2 : 253-261.

MAINET (G.), 1972. — Bélabo, exemple de ville nouvelle au Cameroun. Université de Yaoundé. 32 p. *multigr.*

MAINET (N.), 1981. — Mise au point sur l'exploitation forestière au Cameroun. *Revue de Géographie du Cameroun*, vol. 2, 2 : 103-113.

MANGALAM (J.J.), SCHWARTZWELLER (H.K.), 1970. — Some theoretical guideliness toward a theory of migration. *International Migration Review*, 4, 11 : 5-21.

MARCHAND (C.), 1974. — Tentatives d'adaptation de l'enseignement aux réalités camerounaises : l'enseignement agricole, 1921-1970. *Canadian Journal of African Studies*, vol. 8, 3 : 539-551.

MARGUERAT (Y.), 1969. — Problèmes géographiques de l'enseignement au Cameroun. ORSTOM Yaoundé. S.H. 58. 82 p. *multigr.*

MARGUERAT (Y.), 1972. — Réflexions provisoires sur la décadence des villes secondaires au Cameroun. *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Colloque C.N.R.S. de Talence : 841-845.

MARGUERAT (Y.), 1975. — Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun. *Trav. et Doc. de l'ORSTOM* n° 40, 107 p.

MARGUERAT (Y.), 1976 (?). — Les villes et leurs fonctions. Atlas du Cameroun : planche XVII, commentaire provisoire, 131 p. *multigr.* ORSTOM.

MARGUERAT (Y.), 1979. — « Citadinité » et « Ruralité » des populations urbaines au Cameroun. Note sur les caractères spécifiques de la population des villes selon le recensement de 1976. Mission de recherche auprès de l'O.N.A.R.E.S.T. I.S.H. n° 261. 17 p. *multigr.* Annexes.

MARIE (A.), 1981. — Marginalité et conditions sociales du prolétariat urbain en Afrique. Les approches du concept de marginalité et son évolution critique. *In :* Villes africaines au microscope. *Cah. d'Ét. afric.* XXI, 1-3, 81-83 : 347-374.

Marie-André du Sacré-Cœur, 1953. — La condition humaine en Afrique Noire.

MARTICOU (H.), 1963. — Les structures agricoles du Centre-Cameroun. Chambre d'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun. 67 p. Yaoundé.

MARTICOU (H.), 1973. — Les freins à la pénétration du progrès technique dans l'agriculture camerounaise. *Le Cameroun agricole, pastoral et forestier*, n° 139 : 39-53.

MARTIN (J.Y.), 1972. — Sociologie de l'enseignement en Afrique Noire. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LIII : 337-362.

MARTIN (J.Y.), 1975. — Inégalités régionales et inégalités sociales : l'enseignement secondaire au Cameroun septentrional. *Revue Française de Sociologie*, 3 : 317-334.

MARTIN (J.Y.), 1978. — Différenciation sociale et disparités régionales. Le développement de l'éducation au Cameroun. ORSTOM-I.I.P.E. 106 p. *multigr.*

MBONO-SAMBA (M. née AZANG), 1971. — Mvog Mby, Awaé, Etam Bafia, quartiers de Yaoundé, Étude géographique. Mém. de D.E.S. de géographie. Université de Yaoundé.

M.D.S. — *Mittheilungen von Forschungsreisenden und Gelehrten aus Deutschen Schutzgebieten.* Berlin. Vol. I : Bericht über den aüsseren Verlauf des Batanga-Expedition, 1888. Vol. IV : Das Yaunde Land, 1891. Vol. VI : Karte des Yaunde-Station, 1893. Vol. VIII : Yaunde, 1895. Vol. XIII : Aufnahmen des Oberleutenant Freihern von Stein zu Lausnitz im sudlichen Kamerun-Gebiet in des Jahren 1895-1899, bearbeitet von Max Moisel, 1/150 000. 1900.

MEDOU MVOMO (R.), 1976. — Afrika ba'a. Récit. Coll. Abbia. Ed. CLE, 181 p. Yaoundé.

MELINGUI (A.), (s.d.). — Bafia. D.E.S. géographie. Université de Yaoundé.

MELONE (Th.), 1971. — Mongo Béti, l'homme et le destin. Présence Africaine, 281 p.

MERLIN (P.), 1971. — L'exode rural. *Travaux et Documents de l'I.N.E.D.*, n° 59. P.U.F. 350 p.

METTELIN (P.), 1979. — Le secteur informel de la menuiserie. *In :* BRAAKHUIS *et al.* : Recherches sur les activités informelles à Yaoundé : 122-346.

MEY (G.), SPIRIK (H.), 1974. — L'adaptation à la vie urbaine. Étude sur l'immigration dans les

quartiers de Messa-Mokolo de Yaoundé. *Flambeau, revue trimestrielle de théologie*, n° 41. 72 p. Éd. CLE. Yaoundé.

MEY (G.), SPIRIK (H.), 1975. — La famille africaine en milieu urbain. Enquête socio-économique à Yaoundé (Cameroun). 210 p. *multigr.* Yaoundé.

MICHEL (M.), 1970. — Les plantations allemandes du Mont Cameroun (1885-1914). *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, 207.

Ministère de l'Éducation nationale : janv. 1973. — Statistiques des écoles primaires, 1971-72. 157 p. *multigr.* Yaoundé.

MIRAS (Cl. de), 1978. — De l'artisanat au secteur de subsistance. Conditions de production et de reproduction du secteur de subsistance. ORSTOM 88 p. *multigr.* Petit-Bassam.

MIRAS (Cl. de), 1980. — Le secteur de subsistance dans les branches de production à Abidjan. *Tiers Monde*, t. XXI, 82 : 337-351.

MOISEL (M.), 1913. — Karte von Kamerun, G2 Jaunde, 1/300 000. Dietrich Reimer, Berlin. Ed. anglaise : The Cameroons, 1915.

MONGO BETI, 1956. — Le Pauvre Christ de Bomba. R. Laffont.

MONGO BETI, 1957. — Mission terminée. Buchet-Chastel.

MONGO BETI, 1974. — Perpétue. Roman. Buchet-Chastel.

MORGEN (C. von), 1893. — A travers le Cameroun du sud au nord. Trad. Ph. Laburthe-Tolra, présentation, commentaires et bibliographie. 2 t., 1972. Yaoundé. 374 p.

MORICE (A.), 1981. — Les petites activités urbaines. Réflexions à partir de deux études de cas : les vélos taxis et les travailleurs du métal de Kaolack (Sénégal). I.E.D.E.S., Université de Paris I. 192 p. *multigr.*

MORINIÈRE (J.L.), 1972. — La région maraîchère intra- et péri-urbaine de Yaoundé. *In :* Dix études sur l'approvisionnement des villes. *Travaux et Documents de Géographie tropicale* n° 7 : 47-81, C.E.G.E.T. Bordeaux.

MVENG (E.), 1963. — Histoire du Cameroun. Présence Africaine. Paris.

MVENG AYI (M), 1973. — Échanges précoloniaux et diffusion des plantes au Sud-Cameroun. *In :* Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun. Colloque C.N.R.S. (24-28 sept. 1973), 10 p. *multigr.* Éd. provis.

NELSON (J.M.), 1969. — Migrants, urban poverty, and instability in developing nations. *Occasional papers in international affairs*, n° 22. Harvard University. 81 p.

NIDA (E.), 1974. — Overpopulation, underpopulation and agrarian structure : a study of differentials applied to Cameroon. *In :* Population in African Development, éd. P. Cantrelle : 425-435. Union internationale pour l'étude scientifique de la population. Liège, 2 t. Ordine éd. 550 + 349 p.

NGANGO (G.), 1973. — Les investissements d'origine extérieure en Afrique Noire francophone. Statut et incidence sur le développement. Présence Africaine. 452 p.

NGOA (H.), 1968. — Le mariage chez les Ewondo. Thèse 3e cycle. 270 p. *multigr.*

NOUPEWOU (S.), 1978. — La restauration populaire à Yaoundé (étude géographique). D.E.S. Département de Géographie. Université de Yaoundé. 114 p. *multigr.*

N' SANGOU (A.), 1974. — Production et commercialisation des produits vivriers au Cameroun : le cas de la Lékié. Thèse de Sciences Économiques. Montpellier.

N' SANGOU (A.), 1975. — La Lékié, résignation ou espoir? *Le Cameroun Agricole, pastoral et forestier*, 149 : 11-19.

N' SANGOU (A.), 1977-a. — Offre et demande de produits vivriers dans la région de Yaoundé. *Travaux et Documents de l'I.S.H.* O.N.A.R.E.S.T. 50 p. *multigr.*

N' SANGOU (A.), 1977-b. — Secteur refuge et développement économique au Cameroun. I.S.H. O.N.A.R.E.S.T. 77 p. *multigr.*

N' SANGOU (A.), 1977-c. — La consommation alimentaire dans la région de Yaoundé. *Le Cameroun agricole, pastoral et forestier*, 148 : 10-19.

OJO (A.G.S.), 1968. — Some cultural factors in the critical density of population in Tropical

Africa. *In :* The population of Tropical Africa, J.C. CALDWELL & C. OKONJO ed. Longmans, 457 p. : 250-263.

OLSON (G.), 1965. — Distance and human interaction : a migration study. *Geografiska Annaler*, vol. 47 : 3-43.

OLSON (G.), 1969. — Interference problems in locational analysis. *In :* Behavioral problems in Geography, a symposium. Cox K. & Golledge ed. Everston.

OMGBWA-BINDUMA (G.), 1974. — Garoua-Boulaï. D.E.S. Université de Yaoundé. 37 p. *multigr.*

ONAMBELE (R.) (s.d.). — Un moment, un instrument de la tactique missionnaire : le Sixa. Inéd. (cit. Th. Melone).

ORTIGUES (M.C.), 1973. — Œdipe africain. Plon 10/18. 438 p.

OSENDE AFANA, 1977. — L'économie de l'Ouest africain. Perspectives de développement. 2e éd. refondue. Économie et Socialisme 4. F. Maspéro. 203 p.

OSMONT (A.), 1981. — Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain. *In :* Villes africaines au microscope. *Cah. d'Ét. afric.* XXI, 1-3, 81-83 : 175-195.

OYONO (G.), 1964. — Trois prétendants... un mari. Éd. CLE. Yaoundé.

PAGBE (J.), MORINIÈRE (J.L.), PIRANI (U.), PAPON (E.), 1971. — Projet d'opération maraîchère dans la région de Yaoundé. Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire. 103 p. *multigr.* Annex. Cart.

PAUVERT (J.C.), 1965. — Migrations et droit foncier au Togo. *Cahiers de l'I.S.E.A.*, octobre : 68-69.

PAUVERT (J.C.), 1971. — Réflexions sur la participation des jeunes au développement. *Civilisations*, vol. XXI, 2-3 : 222-237.

PAUVERT (J.C.), LANCREY-JAVAL (J.L.), 1957. — Le groupement d'Evodoula (Cameroun). Étude socio-économique. Rapports du Conseil supérieur des Recherches sociologiques Outre-Mer. ORSTOM. 55 p. *multigr.*

PÉLISSIER (P.), 1961. — *In :* JUILLARD (E.), La géographie et l'aménagement régional, discussion du rapport au Colloque de Géographie appliquée de Strasbourg, 1974 (198).

PETERSEN (K.K.), 1971. — Villagers in Cairo : Hypotheses versus data. *American Journal of Sociology*, 77, 3 : 560-573.

PICHON (rév. P.), 1948. — Un fléau, la dot. *Annales Spiritaines* n° 10.

PIERMAY (J.L.), 1978. — Les mutations du milieu rural à proximité de la ville au nord de Bangui (Centrafrique). *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.* vol. XV, n° 2 : 187-205.

PITIE (J.), 1979. — L'exode rural. Que sais-je? P.U.F. 128 p.

PODLEWSKI (A.), 1973. — Démographie. Atlas du Cameroun. ORSTOM. 10 p.

PODLEWSKI (A.), 1973. — Le Cameroun. *In :* Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest. Population Council, J.C. Caldwell ed. : 739-767. New York. 1028 p.

POURCHER (G.), 1964. — Le peuplement de Paris. *Travaux et Documents de l'INED*, 43. P.U.F. 310 p.

PROTHERO (R.M.), 1968. — Migration in Tropical Africa. *In :* The population of Tropical Africa, J.C. Caldwell & Okonjo ed. : 250-263. Longmans. 457 p.

PROTHERO (R.M.), 1973. — Migrant adjustment : Spatial perspectives. International Population Conference. Vol. I : 305-313.

RADO (E.R.), 1972. — The relevance of education for employment. *The Journal of Modern African Studies*, 10, 3 : 459-475.

RAISON (J.), 1970. — Éducation en milieu rural : une expérience camerounaise. *Tiers Monde*, t. XI, 41 : 149-158.

Rapport annuel du gouvernement français sur l'administration sous mandat des territoires du Cameroun. 1923. 1957.

RAVENSTEIN (E.G.), 1883, 1885. — The laws of migration. *Journal of Royal Statistical Society*, vol. 48 : 167-235, vol. 52 : 241-305.

REY (P.P.), 1971. — Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme. F. Maspéro.

REY (P.P.), 1976. — Les formes de la décomposition des sociétés précapitalistes au Nord-Togo et le mécanisme des migrations vers les zones de capitalisme agraire. *In :* REY *et al.* : Capitalisme négrier, la marche des paysans vers le prolétariat : 192-209. *Textes à l'appui. Économie.* F. Maspéro.

RICHARD-MOLARD (J.), 1950. — Villes d'Afrique Noire. *France-Outre-Mer*, n° 255.

RICHMOND (A.H.), 1969. — Sociology of migration in industrial and post-industrial societies. *In :* Migration. Sociological Studies 2 : 238-281. Jackson J.A. ed. Cambridge University Press.

RIDDEL (B.J.), HARVEY (M.E.), 1972. — The urban system in the migration process : an evaluation of step-wise migration in Sierra-Leone. *Economic Geography*, t. 48, 3 : 270-283.

ROSNY (E. de), 1981. — Les yeux de ma chèvre. Terre Humaine. Plon. 458 p.

ROUCH (J.), 1956. — Migrations au Ghana. *Journal de la Société des Africanistes*, t. XXVI, fasc. 1 et 2 : 33-196.

ROUCH (J.), 1960. — Problèmes relatifs à l'étude des migrations traditionnelles et des migrations actuelles en Afrique Occidentale. *Bull. IFAN*, sér. B, t. XXII, 3-4 : 369-378.

ROUSSEL (L.), 1967. — Déplacements temporaires et migrations. Afrique Noire, Comores. Démographie comparée. INSEE-COOP. Fasc. 7. I.N.E.D.-D.G.R.S.T. 108 p.

ROUSSEL (L.), 1970. — L'exode rural des jeunes dans les pays en voie de développement : réflexions méthodologiques. *Rev. Internat. du Travail*, 101, 3 : 253-270.

SAINT-VIL (J.), 1981. — Migrations scolaires et urbanisation en Côte-d'Ivoire. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 133 : 23-41.

SANSON (H.), 1974. — Prise de la ville, prise du pouvoir. *In :* Villes et Sociétés au Maghreb, études sur l'urbanisation : 21-28. Centre de Recherches et d'Études sur les sociétés méditerranéennes. CNRS.

SANTOS (M.), 1971. — Les villes du Tiers-Monde. Coll. Géographie économique et sociale. Éd. M. Th. Génin. Paris, 428 p.

SANTOS (M.), 1974. — Sous-développement et pôles de croissance économique et sociale. *Tiers Monde*, t. XV, 58 : 271-286.

SCALABRE (C.), 1977. — Notes sur l'islam, le christianisme et l'animisme au Cameroun. *Revue française d'études politiques africaines*, 140-141 : 79-92.

SCHWAB (R.), 1980. — De la cellule rurale à la région, l'Alsace. 1825-1960. Assoc. des public. auprès des universités de Strasbourg. T. XII. Thèse. 518 p.

SAUTTER (G.), 1966. — De l'Atlantique au fleuve Congo, une géographie du sous-peuplement. 2 t. Mouton. 1102 p.

SAUTTER (G.), 1978. — «Dirigisme opérationnel» et stratégie paysanne ou l'aménageur aménagé. *L'Espace Géographique*, 4 : 233-243.

SAUTTER (G.), 1982. — Réflexions sur les «petites villes» dans les pays en voie de développement. *In :* Problèmes de croissance urbaine dans le monde tropical : 393-420. Séminaire indo-français de New Delhi (11-16 déc. 1978). *Travaux et Documents de Géographie tropicale*, 45. C.E.G.E.T.

Section de Géographie, 1971. — Tableau de la population du Cameroun. 3e éd. Centre ORSTOM-IRCAM. Yaoundé. 117 p. *multigr.*

Section de Géographie (div. d.). — Dictionnaires des villages du Cameroun. Centre ORSTOM-IRCAM. Yaoundé.

S.E.D.E.S., 1966. — Le niveau de vie des populations de la zone cacaoyère du Centre-Cameroun. Direction de la Statistique du Cameroun. 139 p.

S.E.D.E.S., 1967. — Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé, 1964-1965. Fasc. I. Direction de la Statistique. Secrétariat d'État aux Affaires Étrangères. 219 p.

Service de la Statistique Générale, 1957. — Résultats du recensement de la ville de Yaoundé (1957). Population autochtone. Ministère des Affaires Économiques. État du Cameroun. 151 p. *multigr.*, plan à 1/10 000.

SOEN (D.), COMARMOND (P. de), 1972. — Savings Associations among Bamiléké : the traditional

and modern Cooperation in Southwest Cameroon. *American Anthropologist*, vol. 74, 5 : 1170-1179.

STEWART (C.T.), 1960. — Migration as a function of population and distance. *American Sociological Review*, vol. 25 : 347-356.

STEWART (J.O.), 1948. — Demographic gravitation : evidence and applications. *Sociometry*, 11 : 31-57.

STOUFFER (S.A.), 1940. — Intervening opportunities : a theory relating mobility and distance. *American Sociological Review*, vol. 5, 6 : 845-867.

STOUFFER (S.A.), 1960. — Intervening opportunities and competing migrants. *Journal of Regional Science*, vol. 2 : 126 *sq.*

SWEEN (J.), CLIGNET (R.), 1974. — Urban employment as a determinant of political unrest. The case study of Douala, Cameroun. *In :* Kamerun. Strukturen und Probleme des Sozio-ökonomischen Entwicklung. Schriftenreihe 12 : 145-171. Institüt für internationale Solidarität.

SWINDELL (K.), 1970. — The distribution of age and sex characteristics in Sierra-Leone and their relevance to a study of internal migration. *Tijdschrift voor economische en sociale geographie*, 61-6 : 366-373.

TANDAP (L.), 1982. — Urbanization and population redistribution trends in Cameroon. *In :* Redistribution of population in Africa. J.I. Clarke & L.A. Kosinski ed. : 124-132. Heinemann, London, 212 p.

TARDITS (C.), 1960. — Les Bamiléké de l'Ouest Cameroun Berger-Levrault, 140 p.

TARDITS (C.), 1980. — Le royaume bamoun. Public. de la Sorbonne. A. Colin. Thèse. IX-1078 p.

TCHANA (S.J.P.), 1978. — Le bois à Yaoundé. Approvisionnement et commercialisation. D.E.S. Département de Géographie. Université de Yaoundé. 112 p. *multigr.*

TCHOUNGUI (G.), 1972. — Les problèmes d'une plantation de plantain du Sud-Cameroun. *Le Cameroun agricole, pastoral et forestier*, 131 : 28-32.

Territoires du Cameroun, 1936. — Carte générale, administrative, maritime et fluviale, routière, aéronautique, touristique, postale. Éch. 1/1 200 000.

TESSMANN (G.), 1913. — Die Pangwe. 2 vol. Berlin.

TEVOEDJRE (A.), 1978. — La pauvreté, richesse des peuples. Éd. Ouvrières. Coll. Développement et Civilisations. 207 p.

THÉ (M.P. de), 1965. — Influence des femmes sur l'évolution des structures sociales chez les Béti du Sud-Cameroun. Mém. E.P.H.E., 311 p. *multigr.*

THÉ (M.P. de), 1968. — Évolution féminine et évolution villageoise chez les Béti du Sud-Cameroun. *Bull. IFAN*, t. XXX, sér. B, n° 4 : 1532-1565.

THÉ (M.P. de), 1970. — Des sociétés secrètes aux associations modernes. La femme dans la dynamique de la société béti. 1887-1966. Thèse 3e cycle. E.P.H.E.

THOMAS (L.V.), 1960. — Esquisse sur les mouvements de population et les contacts socio-culturels en pays diola (Basse Casamance). *Bull. IFAN*, 22, 3-4 : 486-508.

THOMAS (W.I.), ZNANIECKI (F.), 1918. — The Polish Peasant in Europoe and America. Chicago University Press.

TISSANDIER (J.), 1969. — Zengoaga, étude d'un village camerounais et de son terroir au contact forêt-savane. *Atlas des structures agraires au sud du Sahara*, n° 3. ORSTOM-Mouton & Co. 88 p. 5 cart. h.-t.

TISSANDIER (J.), 1972. — Aspects des relations villes-campagnes dans le département de la Haute Sanaga (République fédérale du Cameroun). *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar. Colloque C.N.R.S. de Talence : 1029-1045.

TISSANDIER (J.), 1980. — (Voir BARBIER (J. C.), TISSANDIER (J.), 1980.)

TJEECA (P.), 1973. — Les types d'exploitation de la palmeraie à huile dans la région d'Eséka-Digombi. ORSTOM. 266 p. *multigr.* annexes. Yaoundé.

TODARO (M.P.), 1969. — A model of labor migration and urban unemployment in less developed countries. *The American Economic Review*, march : 138-148.

TODARO (M.P.), 1971. — L'exode rural en Afrique et ses rapports avec l'emploi. *Revue Internationale du Travail*, 104-5 : 423-451.

TROUVÉ (J.), BESSAT (C.), 1981 (?). — L'exode rural des jeunes et les politiques gouvernementales de développment. L'expérience camerounaise. World Employment Programme Research. Working Papers. B.I.T. 95 p. *multigr.* Genève.

TSALA (Th.), 1956 (?). — Dictionnaire ewondo-français. Vitte. Lyon.

TSALA (Th.), VINCENT (J.F.), 1973. — Mille et un proverbes béti ou la société béti à travers ses proverbes. 239 p. *multigr.* Yaoundé.

VANDERSYPEN (M.), 1977. — Femmes libres de Kigali. *Cah. d'Ét. afric.*, n° spéc. 65, vol. XVII : Des femmes sur l'Afrique des femmes : 95-120.

VENGROFF (R.), 1971. — Urban government and Nation building in East Africa. *The Journal of Modern African Studies*, vol. 9, 4 : 577-592.

VENNETIER (P.), 1968. — Pointe-Noire et la façade maritime du Congo-Brazzaville. Thèse. *Mém. ORSTOM* n° 26. 458 p. Paris.

VENNETIER (P.), 1975. — L'artisanat dans les villes d'Afrique tropicale. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 110 : 105-113.

VENNETIER (P.), 1976. — Les villes d'Afrique tropicale. Coll. Géographie Tropicale. Masson. 192 p.

VENNETIER (P.), 1982. — A propos des relations villes-campagnes en Afrique tropicale. *In :* Les grandes villes africaines : 45-57. Séminaire de Montpellier (18-25 sept. 1980). *Bull. Soc. languedoc. de Géogr.* t. 16, fasc. 1-2.

VIDAL (Cl.), 1977. — Guerre des sexes à Abidjan. *Cah. d'Ét. afric.*, n° spécial 65, vol. XVII : Des femmes sur l'Afrique des femmes : 121-153.

VINCENT (F.), 1974. — Formation des hommes et développement. *In :* Kamerun. Strukturen und Probleme des sozio-ökonomischen Entwicklung. Schriftenreihen 12. Institüt für internationale Solidarität : 87-104.

VINCENT (J.F.), 1976. — Traditions et transition. Entretiens avec des femmes béti du Sud-Cameroun. *L'Homme d'Outre-Mer.* ORSTOM Berger-Levrault. 167 p.

VROONEN (M.), 1974. — Que faire pour que les paysans profitent de la Révolution Verte? *L'Effort Camerounais*, 8-15 nov. (périodique).

WEBER (J.), 1977-a. — Types de surproduit et formes d'accumulation. *In :* Essais sur la reproduction de formations sociales dominées. *Trav. et Doc. de l'ORSTOM*, 64 : 69-85.

WEBER (J.), 1977-b. — Structures agraires et évolution des milieux ruraux : le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun. *Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, vol. XIV, 2 : 113-139.

WEBER (J.), 1979. — Logiques paysannes et rationalité technique : illustrations camerounaises. *In :* Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale : 311-315. Actes du Colloque de Ouagadougou (4-8 déc. 1978). CNRST-ORSTOM.

WEINBERG (A.A.), 1961. — Migration and belonging : A study of mental health and personal adjustment in Israel (cit. Beiger G. *In :* Migration, sociological studies. 2. Jackson ed. Cambridge University Press).

WENEZOUI (L.), 1979. — L'évolution d'une communauté éton dans un village proche de Yaoundé : Nkongmessa (Centre-Sud du Cameroun). Thèse 3e cycle, 507 p. *multigr.* Paris.

WILHELM (H.), 1973. — Le Mbam central. *In :* Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun. Colloque C.N.R.S (21-24 sept. 1973). 21 p. *multigr.* éd. provis.

WOILLET (Cl.), 1969. — Étude du quartier de Mokolo à Yaoundé. 32 p. *multigr.* Metz.

WOLPERT (J.), 1965. — Behavioral aspects of the decision to migrate. Papers, Regional Science Association, vol. 15 : 159-169.

Z.A.P.I. (Mission Régionale), 1969. — Note pour le développement de l'agriculture de subsistance dans les Z.A.P.I. du Centre-Sud. 28 p. *multigr.*

ZE NGUELE (R.), 1972. — Problèmes démographiques de la croissance urbaine à Yaoundé. *In :* La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar : 1089-1103. Colloque C.N.R.S. de Talence.

ZENKER (G.), 1893. — Die Umgebung der Yaúnde-Station (1890-1892). *In :* LABURTHE-TOLRA (Ph.), 1970.

ZENKER (G.), 1895. — Yaúnde. M.D.S. vol VIII. *In :* LABURTHE-TOLRA (Ph.), 1970.

ZIPF (G.K.), 1949. — Human behavior and the principle of least effort. Adison-Weesley. Cambridge (Massachusetts).

ZOEGGER (B.), 1968. — Un pays : le Cameroun. *Terre Entière*, 27 : 29-47.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURES

1. — Les provinces du Cameroun 13
2. — Pyramide des âges de l'arrondissement d'Akom II (*d'après* le recensement administratif de 1967) 25
3. — Pyramide des âges de l'arrondissement de Lolodorf (*d'après* le recensement administratif de 1967) 25
4. — Pyramide des âges de l'arrondissement de Yingui (*d'après* le recensement administratif de 1967) 27
5. — Pyramide des âges de la population du Centre-Sud en 1976 (n = 929943) (*Source :* B.C.R.) 27
6. — L'émigration dans le département de la Haute Sanaga *d'après* J. TISSANDIER (*Source :* R. DELAROZIÈRE, 1953) 29
7. — L'émigration en Haute Sanaga (*d'après* R. DELAROZIÈRE) 30
8. — L'émigration rurale (*d'après* Y. MARGUERAT) 35
9. — La mobilité générale (*d'après* Y. MARGUERAT) 35
10. — Importance relative de l'émigration rurale (*d'après* Y. MARGUERAT) 36
11. — La propension à émigrer (1976) 37
12. — Hommes ayant changé d'arrondissement (1976) 40
13. — Sex-ratio par arrondissements (population rurale, 1976) 42
14. — Origine des immigrés à Yaoundé (par arrondissement de naissance) 51
15. — Repérage des villages en fonction de l'ethnie et de la distance à Yaoundé. 52
16. — Carte de situation des villages étudiés 55
17. — Pyramide des âges de la population rurale enquêtée en 1974-75 (n = 14530) 62
18. — Taux général d'absence (tous âges, hommes et femmes) 63
19. — Absence et taux de masculinité 64
20. — Classement des villages en fonction du taux d'absence des hommes 66
21. — Taux d'absence des adultes masculins 68
22. — Absence et taux de masculinité (hommes de 20 ans et plus) 70
23. — Taux d'absence des femmes adultes 72
24. — L'émigration féminine réelle (taux de remplacement) 74
25. — Classement des villages selon l'intensité de l'émigration masculine et féminine (E.R.) 75
26. — Intensité de l'émigration rurale (hommes et femmes) 76
27. — Le cacao : évolution des prix et de la production 134
28. — La région maraîchère de Yaoundé (*d'après* J.-L. MORINIÈRE) 156
29. — Lieux d'origine des épouses au village de Messamendongo 168
30. — Horizons matrimoniaux d'Ekoum-Douma (Lékié) 170
31. — Horizons matrimoniaux de Dingombi (Nyong-et-Kellé) 170
32. — Horizons matrimoniaux d'Ekok (Nyong-et-Mfoumou) 173
33. — Horizons matrimoniaux d'Ekouk (Ntem) 173
34. — L'émigration matrimoniale au village d'Assala II (Mbam) 178
35. — Horizons matrimoniaux des immigrés de Yaoundé nés dans le Centre-Sud (1) 220

36. — Horizons matrimoniaux des immigrés de Yaoundé nés dans le Centre-Sud (2) 222
37. — Taux de retour selon l'âge (*Source* : E.R.) 232
38. — Taux de retour des hommes dans les villages (*Source* : E.R.) 247
39. — Croissance récente de quelques villes camerounaises 256
40. — Pouvoir d'attraction démographique des villes du Sud 262
41. — L'émigration vers Yaoundé et Douala (hommes adultes) 264
42. — Les autres lieux d'émigration (hommes adultes) 265
43. — Schéma des zones d'attraction démographique (hommes adultes) 266
44. — L'immigration directe à Yaoundé 274
45. — Types de cheminements migratoires du Pays bamiléké vers Yaoundé 276
46. — La région de « Yaunde » selon la carte MOISEL (agrand. 1/25 000) 284
47. — Le site de Yaoundé 288
48. — Le site de Yaoundé et son occupation en 1892 (essai de reconstitution) .. 291
49. — L'extension administrative de Yaoundé 299
50. — Les principaux quartiers de Yaoundé 300
51. — Le développement spatial de Yaoundé 301
52. — La croissance de la population de Yaoundé 304
53. — Pyramide des âges de la population de Yaoundé en 1976 (n = 290 805) . 308
54. — Origine des immigrés à Yaoundé en 1976 (par département de naissance) . 309
55. — Variations de l'origine des immigrés entre 1967 et 1976 310
56. — Structure de la population immigrée à Yaoundé par département d'origine (1976). Rapport de masculinité (R M) et groupe d'âge 10-29 ans 312
57. — Évolution de la structure par âges à Yaoundé 315
58. — Les modifications de la pyramide des âges entre 1957 et 1976 316
59. — Localisation des enquêtes urbaines 322
60. — Les grandes dominantes ethniques de l'immigration par quartiers 348
61. — La croissance d'Awaé, Mvog Mbi, Etam Bafia 350
62. — Structure de l'activité féminine à Yaoundé (*Source* : E.U.) 389
63. — Répartition par âges des femmes actives et inactives (*Source* : E.U.) 398
64. — Activité féminine et charges familiales 401
65. — L'attraction scolaire de Yaoundé 408
66. — Villes et bourgs du Centre-Sud 445
67. — « Scolaires » et population de moins de 20 ans (Centre-Sud) 454
68. — Structure par âges des immigrés de Mbalmayo selon la province de naissance et comparaison avec Yaoundé (1976) 465
69. — Densités de la population dans le sud du Cameroun (par canton) 483
70. — L'espace des migrations masculines 485
71. — Situation de résidence des villageois selon les secteurs et zones 505
72. — L'espace des migrations féminines 509
73. — L'immigration matrimoniale féminine 510
74. — Les grands types d'émigration rurale 518
75. — Le réseau urbain de Yaoundé 520
76. — Les échanges démographiques des provinces avec le Mfoundi 523
77. — Les échanges démographiques du Mfoundi avec les départements du Centre-Sud 524
78. — La « région migratoire » de Yaoundé 529
79. — Répartition de la population rurale dans la « région migratoire » de Yaoundé 532
80. — Estimation de l'évolution de la population entre 1960 et 1975 542
81. — Le département du Mfoundi : zone rurale et zone urbaine 547
82. — Taille des plantations cacaoyères (Lékié et Méfou) 550
83. — Carte-repère des unités administratives 616

PHOTOS

1. — Mission et collège prostestants de Libamba (Nyong-et-Kellé) 91
2. — Construction de l'école à Nkolbogo (Lékié) : l'œuvre de tout le village 91
3, 4. — La montée au palmier : un exercice acrobatique réservé aux jeunes gens . 116
5. — Noix de palme et outils de la cueillette : ceinture et machette 119
6. — Tine pour la cuisson des noix de palme 119
7. — Plantation de cacaoyers en production 128
8. — Séchoir à cacao dit « autobus » 128
9. — La vente du cacao sur le marché périodique de Nkolassa (Lékié) 132
10, 11. — Ventes sur un marché de brousse : vêtements, tissus, poisson fumé, parfumerie 150
12, 13. — Bois de chauffage et piquets de construction à vendre 155
14. — A la ferme avicole de Libamba 161
15. — Fabrication d'un lit de « bambou » 161
16. — La préparation du « couscous » de manioc 169
17. — Intérieur de cuisine. Cuisson au bois 169
18. — Séance de coiffure au village : une distraction du dimanche 187
19. — Les « citadines » en visite au village 187
20. — Grande case tôlée en cours de construction 213
21. — « Villa » d'un fonctionnaire résidant en ville 213
22. — Technique de construction des murs : une armature de piquets et de « bambous » recevant l'argile 215
23. — La construction de la case (ici en « dur ») mobilise toute la famille 215
24. — Les distractions : danse des enfants à Dingombi 236
25. — Danse de jeunes gens à Vian 236
26. — Les anciens du village. Noter les signes vestimentaires de l'autorité : cravate, veston, casquette de chef 242
27. — En prévision du retour : une case remplace l'autre 242
28. — Le bac de Nachtigal sur la Sanaga : un obstacle aujourd'hui contourné ... 271
29. — Sur la route de Nanga-Eboko : troupeau de bœufs descendant vers Yaoundé 271
30. — La Sanaga (à Ebebda II, Lékié) : une frontière et un commencement dans l'histoire des Béti 295
31. — Un habitat originellement conçu pour la défense du *mvog* (*d'après* Ph. LABURTHE-TOLRA, 1970) 295
32. — La chapelle de Mvolyé, construite par les pallotins en 1901 296
33. — Une ancienne « case » coloniale du quartier administratif 296
34. — Vue partielle de Yaoundé 302
35. — Quartier de la Briqueterie Ouest. Au premier plan la vallée de l'Abiergue, au fond les monts Mbankolo, Fébé et Nkolondom 319
36. — Extension de Yaoundé vers l'est : le lotissement d'Essos 319
37. — Extension spontanée vers Messa-Carrière, à l'assaut des pentes 352
38. — Au sud de Yaoundé (Mvan), le nouveau quartier des « déguerpis » d'Ekounou IV chassés par l'allongement de la piste de l'aéroport 352
39, 40. — Mokolo-Babouté et Mokolo-Bamiléké. L'entassement des cases est ici maximal. Observer les dispositifs de défense contre l'inondation 355
41, 42. — Quartiers d'Awaé et de Nkondongo. Espaces et végétation ont été relativement préservés ici. Grande variété dans l'état des constructions. Les cases en planches sont assez rares à Yaoundé 359
43, 44. — A l'arrivée des cars et taxis-brousse, les « pousseurs » assurent le transport intra-urbain. Souvent un premier « job » pour les jeunes immigrés bamiléké . 365

45. — Attente des « sans-emplois » devant le Bureau de la main-d'œuvre. L'occasion de vendre quelques beignets 372
46. — Parc à bois de la scierie Coron. Une matière première assez peu valorisée à Yaoundé 372
47. — Au marché de Madagascar. Des équipements sans commune mesure avec les besoins du ravitaillement urbain 395
48. — Un petit marché, celui du quartier Dakar, près des Brasseries 395
49. — Le Plateau Atemengue, quartier des lycées et des parades militaires (tribune officielle) 414
50. — L'ancienne place de l'Hippodrome, un nouveau quartier administratif 414
51. — Quartier Tsinga : au nord-ouest de La Briqueterie, petits immeubles, villas et locaux administratifs se côtoient 423
52. — Villa de haut fonctionnaire 423
53, 54. — Traverser la route de l'Aviation de Mfoundassi (haut) vers Ekounou (bas) n'est pas à la portée de tous 435
55. — Obala. Une ville dont la croissance n'a pas répondu aux espoirs (I.G.N., 1974) 449
56. — Saa. Centre administratif, scolaire et hospitalier que les Eton et les Manguissa n'ont pas peuplé (I.G.N., 1974) 451
57. — Ebolowa. Le centre-ville et les quartiers, sur un site de collines qui rappelle Yaoundé. La photo révèle les champs cultivés sur les pentes et dans les vallées (I.G.N., 1974) 460
58. — Mbalmayo. Au bord du Nyong, la ville administrative et commerciale ; vers le nord-est et le nord-ouest, les quartiers populaires (I.G.N., 1974) 464
59, 60. — A la gare routière de Yaoundé. Cars et taxis-brousse assurent les indispensables liaisons qui fondent une région 522
61. — Quartiers nord de Yaoundé : au premier plan Nkol-Eton, au fond Mbala I le long de la route d'Obala ; vers la gauche, Bastos 540
62. — Les troupeaux errent sur l'emplacement d'un quartier spontané détruit (Nlongkak IA) 540
63. — Entre ville et campagne à Yelboga (sous-quartier de Nkondongo) : arbres fruitiers et vente de bois, bar et mobylette 559
64. — Vente de vivres au marché central de Yaoundé : une économie monétaire à laquelle personne n'échappe 559
65. — Église et école de la mission catholique d'Efok (Lékié). Les marques d'une emprise étrangère, culturelle ou économique, propre à désorganiser le fonctionnement des structures sociales 567
66. — La cathédrale grecque orthodoxe de Yaoundé (quartier Bastos) 567
67. — L'orchestre traditionnel 576
68. — La « case » d'un chef qui fut grand 576
69. — Un village du Sud parmi tant d'autres, où l'impression dominante est celle d'une irrémédiable déréliction 590
70. — Un équipement rare et pourtant simple : le point d'eau aménagé, mais apparemment peu entretenu 590
71. — Le chargement des cars à Yaoundé : la viabilité des routes est l'une des principales clés du développement régional 599
72. — Tribunes du stade omnisport de Yaoundé. Ne peut-on plus imaginer d'autres loisirs que ceux de la ville et de l'Occident ? 599

TABLEAUX

1. — Situation démographique du département de Kribi (Océan) selon le recensement de 1963-64 (en %) 24
2. — Composition de la population rurale du Sud par grands groupes d'âge et par sexe en 1964 et en 1976 28
3. — Mobilité de la population dans le Centre-Sud (1976) 39
4. — Procédure du choix des villages enquêtés 54
5. — Situation de résidence des hommes adultes autochtones (E.R.) 78
6. — Répartition par grands groupes d'âges des hommes adultes émigrés (E.R.) . 79
7. — Situation de résidences des hommes avant et après 40 ans (E.R.) 79
8. — Lieux de résidence des hommes émigrés autochtones (E.R.) 80
9. — Lieux de résidence des hommes émigrés autochtones avant et après 40 ans (âge au moment de l'enquête) (E.R.) 80
10. — Âges des émigrés à leur départ du lieu de naissance (E.E.) 83
11. — Âges des anciens émigrés à leur départ du village (E.R.) 84
12. — Rôle des membres de la famille dans l'hébergement des élèves de Yaoundé et le paiement des frais de scolarité (E.S.) 100
13. — L'émigration rurale masculine adulte en fonction du nombre de garçons nés dans la famille (E.R.) 101
14. — Personnes ayant accueilli l'immigré à Yaoundé (E.E.) 103
15. — Membres de la famille ayant accueilli l'immigré (E.R.) 105
16. — Personnes du lieu de destination connues par l'émigré au moment de son départ (E.R.) 106
17. — Situation agricole de l'émigré à son départ du village (E.E.) 123
18. — Taillle de la plantation et motivation du départ (E.E.) 123
19. — Activité des chefs de famille dans les villages (E.R.) 138
20. — Rendements monétaires du cacao et des cultures vivrières (*d'après* J. WEBER) 140
21. — L'activité des chefs de famille dans la zone proche de Yaoundé (E.R.) 145
22. — Indices de la « destructuration » du village de Nsimeyong (*d'après* P. GLORIEUX) 146
23. — Prix des transports à destination de Yaoundé en fonction de la distance (E.R.) 147
24. — Comparaison des taux d'absence des hommes de 15 à 40 ans (E.R.) 159
25. — Mobilité des femmes en zone rurale (E.R.) 174
26. — Principales destinations des femmes émigrées en fonction leur statut matrimonial (E.R.) 176
27. — Visites des immigrés de Yaoundé au village de naissance (E.U.) 195
28. — Fréquence des visites au village faites par les originaires du Centre-Sud selon la distance à Yaoundé (E.U.) 197
29. — Comparaison de la fréquence des visites rendues par les immigrés 197
30. — Fréquence des visites faites par les originaires de l'Ouest (E.U.) 198
31. — La pratique de l'agriculture vivrière par les citadines (E.U.) 200
32. — Importance de l'hébergement à Yaoundé : proportion des groupes familiaux accueillant et nombre de personnes hébergées (E.U.) 202
33. — Nombre d'hébergés et statut professionnel (E.U.) 203
34. — Propriétés et projets immobiliers au village, en nombre et pourcentage d'immigrés de chaque catégorie (E.U.) 217
35. — Projets de résidence des immigrés de Yaoundé (pour 100 immigrés) 225
36. — Projets résidentiels masculins et féminins pour 100 immigrés de chaque sexe (E.U.) 226

37. — Projets résidentiels des immigrés en fonction de l'âge (E.U.) 227
38. — Projets résidentiels des immigrés (en %) selon la province d'origine (E.U.) . 227
39. — Motivations données par les anciens émigrés à leur retour au village (n = 332) (E.R.) 229
40. — Âge au retour des migrants (E.R.) 244
41. — Principales destinations, en fonction de l'âge, des émigrants masculins absents ou revenus (E.R.) 258
42. — Principaux lieux de résidence, en fonction de l'âge, des émigrés masculins absents (E.R.) 260
43. — Mobilité des anciens émigrés en fonction de l'âge (E.R.) 268
44. — Le cheminement des immigrés de Yaoundé (E.U.) 270
45. — Fréquence et types d'étapes en fonction de la distance du lieu de naissance à Yaoundé (E.U.) 273
46. — Types de cheminements en fonction de l'âge (E.U.) 277
47. — Types de cheminements par groupes d'âge décennaux (E.U.) 278
48. — Cheminement des immigrés en fonction de leur origine géographique (E.U.) 279
49. — Cheminement des immigrés en fonction de leur province de naissance (E.U.) 280
50. — Importance relative (en %) de la population de Yaoundé 306
51. — Immigrés et natifs dans la population camerounaise de Yaoundé (en %) .. 306
52. — Évolution de la composition par sexe de la population de Yaoundé 307
53. — Évolution de la composition par sexe des adultes à Yaoundé (15-54 ans) . 307
54. — Province de naissance des immigrés à Yaoundé (en %) 308
55. — Composition par sexe du mouvement migratoire en 1976 (personnes ayant changé de résidence) 311
56. — Origine et localisation à Yaoundé des immigrés nés dans la Lékié (pour 100 immigrés de chaque quartier) 354
57. — Activités et inactivité des hommes immigrés à Yaoundé selon la province de naissance (1967) 361
58. — Structure par âge des hommes adultes immigrés, selon la province de naissance (1967) 370
59. — Fréquence du chômage initial selon la zone d'origine, pour 100 immigrés (n = 281) (E.U.) 374
60. — Le chômage initial et sa durée en fonction de la période d'arrivée à Yaoundé (n = 284) (E.U.) 374
61. — Chômage initial et niveau scolaire de l'immigré (n = 269) (E.U.) 375
62. — Caractéristiques professionnelles des immigrés (n = 326) (E.U.) 380
63. — Répartition des actifs par sexe (en %) et par secteurs d'activité (1964) 387
64. — Structure de l'activité des femmes immigrées (1967) 387
65. — Fréquence et nature de l'activité des femmes mariées (n = 285) (E.U.) ... 399
66. — Recherche des déterminants de l'activité féminine urbaine (E.U.) 403
67. — Occupations des garçons de 15 à 19 ans (fils des chefs de famille) (E.R.) . 407
68. — Lieux de naissance des élèves du Secondaire et du Technique (E.S.) 411
69. — Origine rurale ou urbaine des élèves selon l'enseignement suivi (n = 677) (E.S.) 411
70. — Origine géographique comparée des immigrés (1976) et des élèves (E.S.) de Yaoundé 412
71. — Origine socio-professionnelle des élèves (n = 532) (E.S.) 413
72. — Localisation de la première école primaire fréquentée par les élèves (E.S.) . 416
73. — Nombre de changements d'école dans le Primaire (E.S.) 416
74. — Localisation de la dernière classe d'enseignement primaire fréquentée par les élèves ayant changé d'école (E.S.) 417

75. — Changements d'école primaire et activité du père (n = 713) (E.S.) 417
76. — Nombre de changements d'établissement secondaire (E.S.) 418
77. — Mobilité des élèves du Secondaire et du Technique et catégorie professionnelle du père (E.S.) 419
78. — Lieux où les élèves désireraient exercer leur future activité (E.S.) 421
79. — Situation de résidence des hommes immigrés en fonction de l'appartenance ethno-géographique (E.U.) 431
80. — Ancienneté à Yaoundé des immigrés propriétaires de leur case en % (E.U.) . 432
81. — Ancienneté à Yaoundé des immigrés hébergés, en % (E.U.) 433
82. — Participation (%) des hommes immigrés aux associations 438
83. — Fréquence de l'adhésion à une association selon l'ancienneté à Yaoundé (E.U.) 440
84. — Population des villes du Centre-Sud (1976) 448
85. — Classement des petites villes selon leur « citadinité » (*d'après* Y. MARGUERAT, 1979) 450
86. — L'attraction démographique des petites villes du Centre-Sud (*d'après* Y. MARGUERAT, 1979) 452
87. — Les structures démographiques dans le Centre-Sud (1976) 453
88. — Importance et origine de l'immigration dans les petites villes du Centre-Sud (1976) 458
89. — Importance, selon les grands groupes d'âge, de la population née hors de l'arrondissement urbain (1976) 462
90. — Les deux grands secteurs de l'émigration dans le Cameroun méridional (E.R.) 482
91. — L'attraction démographique de Douala et Yaoundé sur le secteur N.-O. (E.R.) 489
92. — Situation de résidence des hommes dans les villages où l'émigration est maximale (E.R.) 490
93. — Situation de résidence des hommes dans la zone suburbaine (E.R.) 492
94. — L'attraction démographique de Yaoundé en fonction de la distance (E.R.) . 496
95. — Situation de résidence des hommes de la zone centrale (E.R.) 497
96. — Les variations zonales de l'émigration masculine ancienne (hommes de 40 ans et plus) dans le secteur sud et est (E.R.) 497
97. — Lieux de séjour des migrants de 40 ans et plus (revenus et émigrés ensemble) (E.R.) 498
98. — Lieux de séjour des migrants de 40 ans et plus (villages nord et sud de Yaoundé) (E.R.) 499
99. — Situation matrimoniale des femmes absentes en fonction de la valeur du taux de remplacement (E.R.) 507
100. — Situation matrimoniale des hommes en fonction de la localisation de leur village (E.R.) 512
101. — Situation matrimoniale des villageois en fonction de leur statut de logement (E.R.) 513
102. — Destinations des femmes émigrées en fonction de la situation géographique des villages de naissance (E.R.) 514
103. — L'émigration féminine vers la ville en fonction de la situation géographique des villages (E.R.) 515
104. — Statut matrimonial et principales destinations urbaines des femmes émigrées (E.R.) 516
105. — Poursuite des études des femmes émigrées célibataires (E.R.) 516
106. — Bilan migratoire théorique de la population rurale du Centre-Sud (*Sources* : Sce. Stat. 1964; ORSTOM 1971; B.C.R. 1976) 537
107. — Nouveau calcul du bilan migratoire de quatre départements 538

108. — Structure de la population rurale, par grands secteurs géographiques d'émigration (E.R.) 545
109. — Rapports de masculinité en fonction de la zone d'appartenance des villages (E.R.) 545
110. — Grands groupes d'âge en fonction de la zone d'appartenance des villages (E.R.) 546
111. — Taux de mobilité de la population par province (1976) 586
112. — Provenance des immigrés du Mfoundi (1976) 587

Questionnaire général 59
Questionnaire familial 60
Questionnaire urbain 330
Questionnaire « Entreprises » 334
Questionnaire « Enquête scolaire » 345

Annexes 605

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 7

INTRODUCTION 11

I

LE MIGRANT ET SON VILLAGE

Chapitre 1

Ce que l'on sait de l'émigration rurale dans le sud du Cameroun 21
1. L'apport des documents officiels 22
2. L'apport des études locales et régionales 28

Chapitre 2

Méthodes et principaux résultats d'une recherche 43
1. Le choix d'une terminologie et d'un outil d'analyse 43
2. Les enquêtes menées en milieu rural 46
   Les limites spatiales de l'enquête 49
   Le choix des villages étudiés 52
3. Les principaux résultats 61
   L'émigration masculine 67
   L'émigration féminine 71

Chapitre 3

Qui sont les émigrés ? 78
1. Portrait type des émigrés « sudistes » 79
2. Des hommes jeunes et des adolescents 82
3. Munis d'une instruction relativement poussée 85

Chapitre 4

Le rôle de la solidarité familiale 95
1. Aînés et cadets 95
2. L'influence de la taille de la famille 101
3. Les autres liens familiaux 103

Chapitre 5

Quitter la terre 111
1. Ressources agricoles et profits 111
2. Culture du cacao et émigration rurale 121

Chapitre 6

A la recherche d'autres voies 137
1. La culture des vivres 137

2. Le commerce et les emplois salariés 149
3. L'artisanat 152
4. Maraîchage et aviculture 154

Chapitre 7

Les femmes aussi émigrent 165
1. La femme épouse et paysanne 166
2. La femme « émancipée » 179

Chapitre 8

Les liens maintenus avec le milieu d'origine 193
1. Des relations très suivies 194
De la ville au village 195
Du village à la ville 202
Les cadeaux 206
2. Des investissements plus que symboliques 208
Une agriculture que l'on n'abandonne pas 208
« Construire au village » 212
3. Un choix fondamental : celui de l'épouse 219

Chapitre 9

Le retour de l'émigré 225
1. Ce qu'en pensent les émigrés 225
2. Un choix motivé 228
3. Les obstacles au retour 233
4. Le retour : chimère ou réalité ? 243
5. Où se replier ? 246

Conclusion

Essoufflement, persistance ou amplification de l'émigration rurale ? 250

II

LE MIGRANT ET LA VILLE

Chapitre 10

Les chemins de l'émigration 257
1. Les destinations des migrants 257
2. Les grandes aires de recrutement démographique 263
3. Les étapes de la migration 268

Chapitre 11

Le pays des « Yaunde » et la naissance de la ville 282
1. La découverte du pays des « Yaunde » 282
2. Le site et son occupation 287
3. Le développement de la ville 293
Une ville coloniale agréable 293
Le développement spatial 297
4. Croissance démographique et immigration 305
Le mécanisme de la croissance 305
Une immigration renouvelée 308

Chapitre 12

L'enquête urbaine 317
1. L'enquête dans les quartiers 317
Le choix de l'échantillon 318
Le déroulement de l'enquête 324
Fiabilité et représentativité de l'échantillon 325
2. Les enquêtes spécialisées 328
L'enquête « Entreprises » 328
L'enquête « Scolaire » 329

Chapitre 13

L'immigré à Yaoundé : logement et emploi 347
1. Le choix du quartier 347
2. Activités et inactivité : le jeu des déterminismes et du hasard 356
La population active de Yaoundé 356
L'activité des hommes immigrés 360
Secteur moderne ou secteur « non structuré » : un dilemme ? 378

Chapitre 14

Les femmes et la ville 386
1. Le travail féminin à Yaoundé 386
2. L'agriculture 390
3. Le commerce et l'artisanat 392
4. Les activités salariées 397
5. Le travail féminin : passe-temps ou nécessité ? 399

Chapitre 15

Scolarité et immigration 406
1. « Fréquenter » à Yaoundé 406
2. L'origine des élèves scolarisés à Yaoundé 409
3. Une population très mobile 415
4. Migrations scolaires et population urbaine 420
Mobilité passée et mobilité future 421
Les élèves dans la ville 424

Chapitre 16

Immigrés ou citadins ? 428
1. La mobilité des citadins 428
2. La signification des déplacements *intra-muros* 430
3. La signification des changements de quartier 433
4. Les associations urbaines 437

Chapitre 17

Les petites villes du Sud dans le réseau des migrations 444
1. Des niveaux d'activité et de « centralité » très divers 444
Des villes nées avec la colonisation 446
Des villes en quête d'une raison d'être 447
Les critères de la « citadinité » 449
2. Des villes investies par les élèves 453
Une population étonnamment jeune 454
Un recrutement démographique qui déborde la région immédiate 458
L'inégale vitalité des migrations 462
3. Petites villes et systèmes de migrations 466

Conclusion

Détour par la ville ou urbanisation définitive? 473
1. Quels immigrés pour Yaoundé? 473
2. Ville miracle ou ville mirage? 474

III

ESPACES ET MIGRATIONS

Chapitre 18

Migrations et structuration de l'espace rural 482
1. Le secteur occidental : une émigration exaspérée 484
2. Le secteur oriental et méridional 491
Les espaces des migrations masculines 491
Les migrations féminines ou l'effet répulsif de la «brousse» 506
3. Yaoundé dans l'espace des migrations 519
La prévalence de la province du Centre-Sud 523
Des liens qui tissent une région 526

Chapitre 19

Vers un abandon des campagnes? 535
1. L'évolution numérique de la population rurale 535
2. Les modifications de la structure des populations rurales 544
3. Les autres incidences de l'émigration 549

Chapitre 20

Les espaces du migrant 552
1. Un espace sans frontière 554
La subordination de l'économie rurale 555
La monétarisation des échanges 560
Le modèle occidental 565
2. Un espace d'appartenance culturelle 570
Les formes d'adaptation à la ville 572
Les projets sur la ville 577
3. Un espace d'appartenance domestique 579
La décision du départ 580
La décision du retour 582

CONCLUSION GÉNÉRALE

MIGRATIONS, URBANISATION ET DÉVELOPPEMENT 585
1. Le migrant face à la ville 587
2. La ville face à l'immigration 592
3. Urbanisation et développement 594
Pour une réorientation de la production agricole 596
Pour une réorganisation de l'espace régional 598

ANNEXES 605

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE DES OUVRAGES ET ARTICLES CITÉS 619

TABLE DES ILLUSTRATIONS 635

TABLE DES MATIÈRES 643

IMPRIMERIE A. BONTEMPS
LIMOGES (FRANCE)
N° imprimeur : 29034-86
Dépôt légal : Décembre 1987

Après un premier ouvrage sur la ville de Yaoundé paru en 1984, André FRANQUEVILLE, *géographe de l'ORSTOM, livre au public sa thèse de doctorat d'État sur le sud du Cameroun. Celle-ci s'inscrit dans une longue série de recherches ayant donné lieu à des publications variées, fruits d'une familiarité ancienne et profonde avec ce pays où l'auteur a vécu dix années consécutives.*

Membre de l'unité de recherche « Maîtrise de la Sécurité alimentaire » de l'ORSTOM, il réside actuellement à La Paz où il étudie les problèmes du ravitaillement vivrier des quartiers périphériques, en collaboration avec un groupe de chercheurs boliviens.

Une région vouée à la production du cacao, telle apparaît depuis les débuts de la colonisation et encore vingt-cinq ans après la proclamation de l'Indépendance, la zone forestière du Cameroun. Cette extraversion continue de l'économie agricole va de pair avec une acculturation dont l'ampleur de la scolarisation donne la mesure. Rien d'étonnant donc que de vastes mouvements de migrations aient agité depuis longtemps les populations locales, bien avant l'essor démographique de la capitale qui, à présent, les polarise.

Le point de vue sous lequel est abordée l'étude de ces migrations est doublement original : d'une part, et grâce à de nombreuses enquêtes directes, les migrants sont saisis à la fois au lieu de départ, le village, et au lieu d'arrivée, la ville ; d'autre part, leur migration est replacée dans le contexte global, à la fois économique, culturel et familial, qui constitue la trame de vie du migrant et rend compte de ses déplacements.

A la présentation des rapports du migrant à son village, puis à la ville, succède, en troisième partie, celle de la nouvelle structuration de l'espace régional qu'engendrent ces migrations. Le dernier chapitre est celui d'une vision synthétique des thèmes analysés dans l'ouvrage, la conclusion posant la question du devenir de la ville et de la région et suggérant des politiques propres à en réorienter le cours.

Afrique en miniature, dit-on souvent, le Cameroun connaît les problèmes qui sont ceux de tout le continent, de sorte que l'intérêt de l'ouvrage dépasse singulièrement les frontières de ce pays. Ce livre s'adresse à tous ceux que préoccupe l'avenir de l'Afrique et, en particulier, l'inquiétante croissance de ses villes avec son corollaire « l'exode rural » dont les mécanismes sont ici démontés et expliqués.

ISSN 0376-1819 ISBN 2-7099-0805-0

ÉDITIONS DE L'ORSTOM - DIFFUSION VENTE - 70-74, route d'Aulnay
F. 93140 BONDY